by Google

UNIVERSIDAD COMPLUTENSE
5320146255

Digitized by Google

Digitized by Google

242-2-21

COURS COMPLET

D'ÉCONOMIE POLITIQUE

PRATIQUE

Digitized by Google

Digitized by Google

COURS COMPLET
D'ÉCONOMIE POLITIQUE
PRATIQUE.

Digitized by Google

AUTRES OUVRAGES DU MÊME AUTEUR.

Qui se trouvent à la même Librairie.

TRAITÉ D'ÉCONOMIE POLITIQUE, ou Simple Exposition de la manière dont se forment, se distribuent et se consomment les richesses; 6e édition. 1 volume grand in-8o; prix, 10 fr.

OEUVRES DIVERSES, contenant : *Catéchisme d'Économie politique ; Fragments et Opuscules inédits ; Correspondance générale ; Olbie ; Petit Volume ; Mélanges de morale et de littérature*, précédées d'une Notice sur la vie et les travaux de l'auteur, avec des notes par Ch. Comte, Eug. Daire et Horace Say. 1 volume grand in-8°, orné du portrait de l'auteur, gravé sur acier ; prix, 10 fr.

CATÉCHISME D'ÉCONOMIE POLITIQUE, 4e édition, publiée par Charles Comte, son gendre ; 1 vol. in-12 ; prix, 2 fr.

PETIT VOLUME, CONTENANT QUELQUES APERÇUS DES HOMMES ET DE LA SOCIÉTÉ, 3e édition entièrement refondue par l'auteur, et publiée sur les manuscrits qu'il a laissés, par Horace Say, son fils ; 1 volume grand in-32; prix, 2 fr.

On trouve également chez les mêmes Libraires :

HISTOIRE DES RELATIONS COMMERCIALES ENTRE LA FRANCE ET LE BRÉSIL, et *Considérations générales sur les monnaies, les changes, les banques et le commerce extérieur*, par Horace Say, membre de la Chambre de commerce de Paris et du Conseil général du département de la Seine ; 1 beau volume in-8°, avec plans, cartes et tableaux ; prix, 7 fr. 50 c.

Typographie HENNUYER, rue Lemercier, 24. Batignolles.

Digitized by Google

27973

COURS COMPLET
D'ÉCONOMIE POLITIQUE
PRATIQUE

OUVRAGE DESTINÉ A METTRE SOUS LES YEUX DES HOMMES D'ÉTAT, DES PROPRIÉTAIRES FONCIERS
ET DES CAPITALISTES,
DES SAVANTS, DES AGRICULTEURS, DES MANUFACTURIERS, DES NÉGOCIANTS,
et en général de tous les citoyens,
L'ÉCONOMIE DES SOCIÉTÉS;

PAR

JEAN-BAPTISTE SAY.

Troisième édition
augmentée de notes
PAR HORACE SAY, SON FILS.

> Après tout, la solidité de l'esprit consiste à vouloir s'instruire exactement de la manière dont se font les choses qui sont le fondement de la vie humaine. Toutes les plus grandes affaires roulent là-dessus.
>
> FENELON.

TOME I.

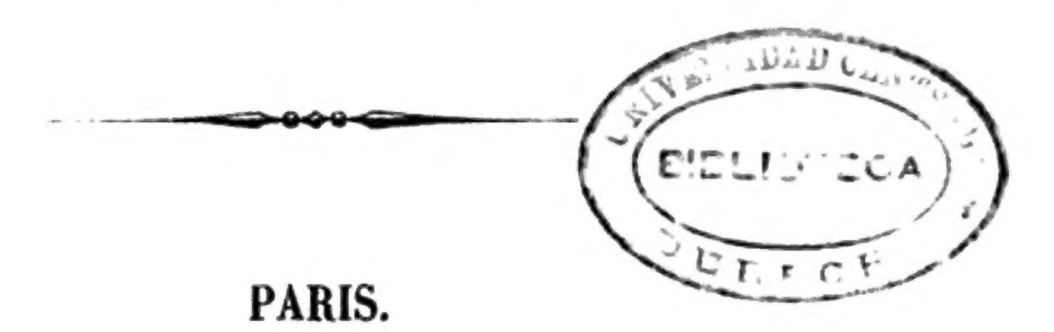

PARIS.
GUILLAUMIN ET C^e, LIBRAIRES,
Éditeurs du *Dictionnaire de l'Économie politique*, du *Journal des Économistes*, *et de la Collection des principaux Économistes.*
Rue Richelieu, 14.

1852

Digitized by Google

AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR

POUR LA SECONDE ÉDITION [1].

L'auteur, en publiant un *Cours complet d'économie politique*, ne s'était pas borné à donner une simple reproduction des leçons prononcées par lui pendant sa longue carrière de professeur ; il livrait, au contraire, au public un ouvrage préparé avec soin pour l'impression. Il avait pensé toutefois que les formes de style que comportent des leçons destinées à un enseignement oral permettraient de rendre plus nettes des explications qui, sans cela, auraient pu paraître ou trop abstraites ou trop arides.

Conduisant à la fois divers travaux qui se prêtaient de mutuels secours, il puisait dans le *Cours* écrit les sujets, auxquels il donnait les développements qui convenaient à l'auditoire devant lequel il avait à parler. Pour les leçons au Conservatoire des arts et métiers, il recherchait les applications qui convenaient plus spécialement aux diverses branches de l'industrie, et justifiait ainsi le titre d'*économie industrielle* donné à la science pour laquelle une chaire avait été élevée dans cet établissement. Au Collége de France, au contraire, l'enseignement prenait une portée philosophique plus élevée et plus générale. L'effet que produisaient ces divers enseignements devenait ensuite chez le professeur l'occasion de nouvelles

---

[1] La troisième édition devait fort peu différer de la précédente; cependant quelques notes ont été ajoutées pour rattacher le texte aux faits nouveaux qui se sont produits.

Digitized by Google

réflexions qui le portaient à perfectionner encore le *Cours complet d'économie politique pratique;* et cette œuvre enfin, la dernière que l'auteur dût donner au public, était aussi celle où ses idées sur l'ensemble des sciences sociales et économiques devaient être le plus complétement développées.

La première édition de cet ouvrage a paru en six volumes, qui ont été publiés à des intervalles assez longs; mais après chaque publication, l'auteur n'en continuait pas moins ses travaux; son zèle pour la vérité et pour une science à laquelle il avait voué sa vie, le portait à perfectionner sans cesse son ouvrage. A peine un nouveau volume avait-il paru, que déjà des corrections et des additions étaient indiquées pour la réimpression future du volume précédent, et c'est ainsi qu'une nouvelle édition se trouvait préparée à l'avance. Le travail de l'éditeur a été par suite rendu simple et facile; cependant, quelques notes ont paru nécessaires pour compléter particulièrement l'exposé des faits, et pour rattacher par là l'ouvrage à l'époque même où il allait recevoir une nouvelle publicité.

Les principes de la science ne changent point d'année en année; s'ils sont une fois bien exposés, l'expérience des temps ne peut que démontrer sans cesse leur justesse. Ainsi, et pendant l'intervalle qui aura séparé la publication des deux éditions, de nombreuses révolutions politiques, industrielles et commerciales ont offert l'occasion de nouvelles études et ont fourni des preuves plus décisives encore pour des vérités déjà déduites; mais on peut dire en même temps qu'aucun progrès remarquable n'a été signalé dans la science elle-même. Ce qui rend ce Cours propre à tous les temps et à tous les lieux, c'est qu'il n'est ni un ouvrage de statistique, ni un ouvrage de technologie; les procédés des arts, les données fournies par la statistique ne sont invoqués que comme exemples, et viennent seulement fournir des preuves à l'appui des démonstrations. Cependant il ne saurait être indifférent pour le lecteur de trou-

Digitized by Google

ver dans une nouvelle édition la suite, les corollaires des données recueillies et présentées par l'auteur ; c'est cette tâche que l'on a dû s'efforcer de remplir. Il n'est pas, en effet, sans utilité et sans intérêt de voir comment les événements ont pu venir confirmer ses prévisions, et donner ainsi une sanction plus forte aux principes qu'il avait su développer. Il en est des sciences économiques et sociales comme de l'histoire ; basées sur l'observation et l'étude du passé, elles peuvent faire entrevoir l'avenir.

Cette nouvelle édition sera donc plus complète que celle qui l'a précédée ; ce qui la distinguera en outre particulièrement, c'est qu'une table analytique très-détaillée se trouve placée à la fin de chaque volume, et qu'une table alphabétique générale termine l'ouvrage.

Digitized by Google

Digitized by Google

COURS COMPLET

D'ÉCONOMIE POLITIQUE

PRATIQUE.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

L'économie politique n'est pas autre chose que l'économie de la société[1]. Les sociétés politiques, que nous nommons des nations, sont des corps vivants, de même que le corps humain. Elles ne subsistent, elles ne vivent que par le jeu des parties dont elles se composent, comme le corps de l'individu ne subsiste que par l'action de ses organes. L'étude que l'on a faite de la nature et des fonctions du corps humain, a créé un ensemble de notions, une science à laquelle on a donné le nom de *physiologie*[2]. L'étude que l'on a faite de la nature et des fonctions des différentes parties du corps social, a créé de même un ensemble de notions, une science à laquelle on a donné le nom d'*Économie politique,* et qu'on aurait peut-être mieux fait de nommer *Économie sociale*[3].

---

[1] Πόλις, *civitas*, *la cité*, *la société*, sont des synonymes*.

[2] « La physiologie de l'homme est l'exposition du jeu de nos organes, et con-« séquemment du mécanisme de notre vie. Il importe à tout être qui pense, de « savoir par quel artifice il vit et marche du berceau à la mort, et comment s'ac-« complissent ses actions. » (ADELON, *Physiologie de l'Homme.*)

[3] Ici comme dans beaucoup d'autres cas, le nom a été donné avant que la chose fût bien connue; mais je n'ai pas cru devoir changer légèrement une dé-

* Toutes les notes qui ne portent point d'indication contraire sont de l'auteur.

Digitized by Google

Dugald Steward a fort bien remarqué, dans ses Éléments de la philosophie de l'esprit humain, que l'on s'est imaginé beaucoup trop longtemps que l'ordre social est tout entier l'effet de l'art; et que partout où cet ordre laisse apercevoir des imperfections, c'est par un défaut de prévoyance de la part du législateur, ou par quelque négligence de la part du magistrat chargé de surveiller cette machine compliquée. De là sont nés ces plans de sociétés imaginaires comme la *République* de Platon, l'*Utopie* de Morus, l'*Océana* d'Harrington, etc. Chacun a cru pouvoir remplacer une organisation défectueuse par une meilleure, sans faire attention qu'il y a dans les sociétés une *nature des choses* qui ne dépend en rien de la volonté de l'homme, et que nous ne saurions régler arbitrairement.

Ce n'est point à dire que la volonté de l'homme n'influe en rien sur l'arrangement de la société; mais seulement que les parties dont elle se compose, l'action qui la perpétue, ne sont point un effet de son organisation artificielle, mais de sa structure naturelle. L'art du cultivateur peut tailler un arbre, le disposer en espalier; mais l'arbre vit et produit en vertu des lois de la physique végétale, qui sont supérieures à l'art et au pouvoir de quelque jardinier que ce soit. De même les sociétés sont des corps vivants, pourvus d'organes qui les font exister; l'action arbitraire des législateurs, des administrateurs, des militaires, d'un conquérant, ou même l'effet de circonstances fortuites, peuvent influer sur leur manière d'exister, les rendre souffrantes, ou les guérir; mais non les faire vivre. C'est si peu l'organisation artificielle qui produit cet effet, que c'est dans les lieux où elle se fait le moins sentir, où elle se borne à préserver le corps social des atteintes qui nuisent à son action propre et à son développement, que les sociétés croissent le plus rapidement en nombre et en prospérité.

L'organisation artificielle des nations change avec les temps et avec les lieux. Les lois naturelles qui président à leur entretien et opèrent leur conservation, sont les mêmes dans tous les pays et à toutes les époques. Elles étaient chez les anciens, ce qu'elles sont de nos jours; seulement elles sont mieux connues maintenant. Le sang qui circule dans les veines d'un Turc obéit aux mêmes lois que celui qui circule dans les veines d'un Canadien; il circulait dans celles des Babyloniens comme dans les nôtres; mais ce

---

nomination adoptée par les écrivains italiens, par les économistes français du dix-huitième siècle, par J. Steuart, par Adam Smith, et par la plupart des écrivains plus modernes, qui ont répandu de nouvelles lumières sur cette science.

Digitized by Google

n'est que depuis Harvey que l'on sait que le sang circule et que l'on connaît l'action du cœur. Les capitaux alimentaient l'industrie des Phéniciens de la même manière qu'ils alimentent celle des Anglais; mais ce n'est que depuis quelques années que l'on connaît la nature des capitaux, et que l'on sait de quelle manière ils agissent et produisent les effets que nous observons; effets que les anciens voyaient comme nous, mais qu'ils ne pouvaient expliquer. La nature est ancienne, la science est nouvelle.

Or, c'est la connaissance de ces lois naturelles et constantes sans lesquelles les sociétés humaines ne sauraient subsister, qui constitue cette nouvelle science que l'on a désignée sous le nom d'*Économie politique*. C'est une science parce qu'elle ne se compose pas de systèmes inventés, de plans d'organisation arbitrairement conçus, d'hypothèses dénuées de preuves; mais *de la connaissance de ce qui est, de la connaissance de faits dont la réalité peut être établie.*

Dugald Stewart ne tire pas, ce me semble, d'une observation très exacte, la conséquence qui en découle naturellement. On n'accueille plus, dit-il, les projets de réforme, parce qu'ils décèlent dans leurs auteurs la prétention d'élever leur sagesse au-dessus de la sagesse des siècles. N'est-ce pas bien plutôt parce qu'ils ont mis des plans de leur création à la place des découvertes qu'il s'agissait de faire, à la place des descriptions qu'il fallait donner? La sagesse des siècles n'est guère que l'ignorance des siècles. L'expérience de nos prédécesseurs est mêlée de beaucoup d'observations incomplètes, mal faites, de routines, c'est-à-dire de méthodes adoptées avant qu'on ait pu rattacher les effets à leurs véritables causes. Leurs institutions sont trop souvent gâtées par des préjugés absurdes. Si l'on distingue quelques-unes de ces institutions que la raison peut approuver, il ne faut pas en faire honneur à la sagesse que je ne saurais séparer de l'instruction; mais à quelques intérêts influents qui disposaient des forces matérielles de la société et qui, accidentellement, ne se trouvaient pas en opposition avec les intérêts du grand nombre. Telles étaient par exemple les institutions propres à maintenir la paix et les propriétés, et qui se trouvaient favorables à la fois aux gens en pouvoir et au public.

On doit convenir aussi que, même à des époques d'ignorance, quelques bonnes mesures ont pu être dictées par un certain bon sens qui, dans un petit nombre de cas, suffit pour faire apercevoir vaguement des inconvénients à craindre ou des avantages à espérer pour la société. Mais il n'en est pas moins incontestable que les hommes du temps présent ont autant de bon sens naturel que ceux qui les ont précédés, et ils ont de plus une

Digitized by Google

expérience que les premiers n'avaient pas, et un trésor de connaissances positives qui s'accoît journellement.

L'objet de l'économie politique semble avoir été restreint jusqu'ici à la connaissance des lois qui président à la formation, à la distribution et à la consommation des richesses. C'est ainsi que moi-même je l'ai considérée dans mon *Traité d'Économie politique,* publié pour la première fois en 1803. Cependant on put voir, dans cet ouvrage même, que cette science tient à tout dans la société. Depuis qu'il a été prouvé que les propriétés immatérielles, telles que les talents et les facultés personnelles acquises, forment une partie intégrante des richesses sociales, et que les services rendus dans les plus hautes fonctions ont leur analogie avec les travaux les plus humbles[1]; depuis que les rapports de l'individu avec le corps social et du corps social avec les individus, et leurs intérêts réciproques, ont été clairement établis, l'économie politique, qui sembait n'avoir pour objets que les biens matériels, s'est trouvée embrasser le système social tout entier.

En effet, si nous mettons de côté les rapports intérieurs qu'ont entre eux les membres d'une même famille que l'on peut considérer comme formant un seul individu, parce que leurs intérêts sont communs, et les rapports purement personnels de l'homme avec son créateur que l'on ne saurait considérer comme faisant partie du corps social, toutes les questions sociales se rattachent à des intérêts réciproques susceptibles d'appréciation. Il n'en faut pas davantage pour justifier la haute importance qu'on attribue chaque jour davantage à l'étude de cette science.

Cependant si nous ne voulons pas nous lancer dans une carrière infinie, il nous convient de circonscrire l'objet de nos recherches. Nous voulons connaître le corps social vivant, nous voulons savoir quelles sont la nature et les fonctions des différents organes dont il se compose; mais ce serait un travail immense que d'étudier la structure intime de chacun d'eux. Il n'en est aucun qui ne puisse devenir l'objet d'une très longue étude. Ainsi, par exemple, la société doit à l'industrie de ses membres une portion considérable des objets au moyen desquels elle pourvoit à ses besoins; mais cette industrie se compose d'une foule d'arts dont chacun a des procédés particuliers, très compliqués, et qui ne peuvent être complètement connus que des personnes qui veulent en faire une étude spéciale et l'objet de

[1] Voyez le *Traité d'économie politique*, l. I, chap. 13.

Digitized by Google

leur profession. Ainsi pour savoir les ressources que la société trouve dans le commerce extérieur, nous pouvons bien étudier l'objet qu'il se propose, ses procédés généraux et les effets qui en résultent; mais nous devons laisser aux personnes qui font leur état de ce commerce, l'étude des différentes marchandises qui sont l'objet de ses spéculations, et des moyens qu'on peut employer pour les acheter, les transporter et les vendre. Pour savoir l'espèce de secours que la société trouve dans les arts industriels, nous n'avons pas besoin d'étudier l'art de fabriquer le fer, ni les étoffes. C'est la technologie qui doit entrer dans ces détails.

L'économie politique, en s'attachant à faire connaître la nature de chacun des organes du corps social, nous apprend à remonter des effets aux causes, ou à descendre des causes aux effets; mais elle laisse à l'histoire et à la statistique le soin de consigner dans leurs annales, des résultats dont elles sont trop souvent incapables de montrer la liaison, quoiqu'ils s'expliquent aisément lorsqu'on s'est rendu familière l'économie des nations.

La politique spéculative nous montre l'enchaînement des faits politiques et l'influence qu'ils exercent les uns sur les autres. Elle repose sur des fondements beaucoup moins solides que l'économie politique, parce qu'ici les événements dépendent beaucoup moins de la force des choses, et beaucoup plus de circonstances fortuites et de l'arbitraire des volontés humaines qui tiennent à leur tour à des données fugitives; cependant les phénomènes de la politique eux-mêmes n'arrivent point sans causes, et dans ce vaste champ d'observations, un concours de circonstances pareilles amène aussi des résultats analogues. L'économie politique montre l'influence de plusieurs de ces causes; mais comme il en existe beaucoup d'autres qui sortent de la sphère de ses attributions, elle ne considère en général les circonstances politiques d'un pays ou d'une époque que comme des données dont les conséquences ne lui échappent pas, mais qui, semblables au climat et au sol, échappent à l'action des causes qui sont l'objet de son étude. C'est ainsi, par exemple, qu'elle considère la constitution politique d'un état comme un accident qui influe soit en bien, soit en mal, sur l'existence et le bien-être du corps social; mais qui elle-même est le résultat d'un événement ou d'un préjugé national étranger à l'objet de ses recherches. Elle démontre que nulle grande société ne peut faire de progrès sans propriétés exclusives; mais elle laisse au législateur le soin de découvrir les moyens de garantir les propriétés en imposant aux citoyens, pour acquérir cet avantage, le moins de sacrifices qu'il est possible

Digitized by Google

Tels sont les points de vue divers sous lesquels l'économie politique et la politique spéculative envisagent le corps social. Le même objet peut devenir le sujet d'études différentes. L'homme lui-même, ce premier élément des sociétés, n'est-il pas différemment observé par le physiologiste et par l'économiste politique ? De même il doit être permis à ce dernier de n'étudier les phénomènes que sous le point de vue qui peut jeter du jour sur sa science. Dans un gain frauduleux, il verra un déplacement de richesse, lorsque le moraliste y condamnera une injustice. L'un et l'autre regarderont une spoliation comme funeste ; l'économiste parce qu'un tel déplacement est nuisible à la production véritable ; le moraliste parce qu'il porte une dangereuse atteinte aux vertus sans lesquelles il n'est point de solide bonheur, ni même de société. L'étude de l'économie politique et celle de la morale se prêtent, comme on voit, sans se confondre, un appui mutuel. La suite de ce cours en offrira bien d'autres exemples. Toutes les sciences n'en feraient qu'une, si l'on ne pouvait cultiver une branche de nos connaissances sans cultiver toutes celles qui s'y rattachent ; mais alors quel esprit pourrait embrasser une telle immensité !

On doit donc, je crois, circonscrire les connaissances qui sont en particulier le domaine de l'économie politique.

Ses rapports avec l'économie privée sont quelquefois si intimes, qu'on a souvent confondu l'une avec l'autre, et qu'on n'a attribué de l'importance à l'économie politique qu'en raison des services qu'elle pouvait rendre aux intérêts privés. Il importe de les distinguer.

L'économie politique, en nous faisant connaître par quels moyens sont produits les biens au moyen desquels subsiste la société tout entière, indique à chaque individu, à chaque famille, comment ils peuvent multiplier les biens qui serviront à leur propre existence ; en montrant suivant quelles proportions ces richesses créées dans la société et par ses travaux, se distribuent parmi les membres dont elle se compose, elle les éclaire sur le genre de travaux auxquels il leur convient de s'adonner, suivant l'éducation qu'ils ont reçue, le pays qu'ils habitent, les moyens dont ils disposent ; en développant l'effet des consommations, elle rend les individus capables de faire le meilleur usage de leurs biens acquis : mais elle n'entre pas autrement dans les intérêts particuliers, car les richesses particulières ne se gouvernent pas suivant des lois générales. Un vol, une perte au jeu et d'autres accidents, font passer une portion de richesse d'une main dans une autre, sans qu'au total la société soit devenue plus pauvre ou plus riche. Un accaparement, un monopole enrichit une classe de citoyens aux

Digitized by Google

dépens d'une ou de plusieurs autres classes; les fortunes particulières en sont vivement affectées; les uns sont ruinés, les autres s'enrichissent : les héritages, les dispositions testamentaires, les dons entre-vifs, amènent de très grandes vicissitudes dans l'existence d'un certain nombre de particuliers; mais ce n'est point en vertu d'une loi générale dont on puisse assigner la cause nécessaire.

Il y a même des cas où les intérêts privés sont directement opposés à l'intérêt de la société. L'homme qui a découvert un procédé expéditif dans les arts, est intéressé à le tenir caché pour jouir seul des profits qui en résultent; la société, au contraire, est intéressée à ce qu'il soit connu, pour que la concurrence fasse baisser le prix du produit qui en est le résultat. On en peut dire autant de tous les gains beaucoup moins justifiables, qui sont acquis aux dépens du public. Ces événements ont des causes sans doute; mais ces causes sont du ressort de la morale, de la législation, peut-être de la politique spéculative, aussi bien que du ressort de l'économie politique. Ce qui blesse ou favorise un membre du corps social ne saurait être indifférent à la société; mais c'est par des considérations compliquées avec celles qui sortent de notre sujet.

Si l'on demande pourquoi ces connaissances n'ont pas été acquises plus tôt, je répondrai que c'est parce que l'*art d'observer*, comme tous les autres arts, se perfectionne à mesure que le monde vieillit. Être instruit, c'est connaître la vérité, relativement aux choses dont on veut s'instruire; c'est se former des choses une idée conforme à la réalité. Le fondement de toute vérité est donc la réalité des choses, et le commencement de toute instruction est de s'assurer de cette réalité par tous les moyens que la nature nous a donnés. Autrefois on regardait ce qu'avait dit Aristote comme beaucoup plus incontestable que ce qu'on voyait de ses yeux, ce qu'on touchait de ses mains, ce qu'on jugeait être réel en consultant le simple bon sens[1]. Il

[1] Les anciens, c'est-à-dire les jeunes de la civilisation, n'ont quelque supériorité sur les modernes que dans les beaux-arts, où le goût et une observation superficielle suffisent pour atteindre à la perfection. Ils ne sont d'aucune autorité dans les sciences qui exigent des expériences rigoureuses et des analyses complètes. La science semblait être pour eux, non la connaissance de *ce qui est*, mais la connaissance de *ce qui était cru* ou supposé. Pline dit : *On rapporte*, et jamais, *J'ai vérifié*. Il fait gravement la description d'un poisson qui s'élève dans la mer en forme d'arbre dont les branches sont tellement étendues, qu'il n'a

Digitized by Google

fallut le génie de Bacon pour avertir les hommes des moyens qu'ils avaient de s'assurer de la vérité ; ces moyens sont les *expériences*, lorsqu'on peut répéter à son gré les faits qu'on étudie, et l'*observation*, lorsqu'on ne peut les étudier qu'à mesure qu'ils nous sont présentés par la marche naturelle des événements. C'est ainsi que des expériences chimiques nous apprennent ce qui résulte du mélange de deux substances, et que des observations astronomiques nous instruisent de la marche des corps célestes.

On resta près d'un siècle avant de convenir que Bacon avait donné un conseil judicieux, tant il faut que les hommes disputent longtemps contre la raison avant de s'y soumettre ! Mais enfin le génie de Bacon, que celui de Galilée, de Descartes, de Newton et de plusieurs autres sut apprécier, l'emporta sur les doctrines de l'école et sur les systèmes arbitraires qui avaient régné jusqu'à eux. Les sciences lui durent d'éclatants progrès ; car la méthode expérimentale a cela de bon qu'elle corrige elle-même les erreurs où elle a pu conduire : une expérience faite avec plus de soin, répétée en différents temps, par des hommes de différents pays, corrige une expérience imparfaite, à plus forte raison elle ruine une hypothèse qui ne peut se concilier avec un fait positif. La science n'est plus dès lors la connaissance de ce que tels ou tels ont imaginé : le maître obtient nos respects quand il nous aide dans la recherche de la vérité ; mais il n'a de mérite que celui qu'il tire de la vérité même ; son assertion ne suffit plus ; il est tenu de fournir des preuves, et toutes ses preuves doivent être fondées sur l'expérience ou l'observation, c'est-à-dire sur la réalité.

Les sciences naturelles, physiques et mathématiques on dû les premières participer aux progrès que promettait cette méthode : les faits sur lesquels elles reposent frappent plus immédiatement les sens[1] ; ils sont plus difficilement contestés ; leur investigation ne blesse aucun intérêt ; on peut étudier la physique dans les états autrichiens sans alarmer le prince, les grands, ni le clergé. Il n'en est pas de même des sciences morales et politiques. Leur étude est proscrite dans tous les pays gouvernés

---

jamais pu passer le détroit de Gibraltar. Il croit que les néréides existent, de même que les tritons (PLINE, liv. IX, chap. 4 et 5).

[1] Les mathématiques même ne sont une science abstraite que lorsqu'on raisonne sur les formes et les grandeurs des corps en faisant abstraction des corps ; mais les formes et les grandeurs des corps se manifestent aux sens. Le calcul des forces non tangibles, elles-mêmes, raisonne sur des actions qui se manifestent aux sens par leurs effets sur les corps.

Digitized by Google

dans l'intérêt du petit nombre, et Napoléon, aussitôt qu'il fut tout-puissant, la fit disparaître de toutes les institutions de la France[1].

Vains efforts. Si les sciences morales et politiques sont, aussi bien que les autres, fondées sur des réalités, elles participent aux progrès que l'esprit humain devra aux méthodes expérimentales; mais sont-elles fondées sur des réalités?

Si l'on consulte l'expérience et des observations répétées, beaucoup de faits moraux peuvent acquérir une certitude égale à celle de beaucoup de faits physiques. On les voit; ils se renouvellent mille fois; on les soumet à l'analyse; on connaît leur nature, leur formation, leurs résultats; il n'est pas permis de mettre en doute leur réalité. Après avoir bien des fois pesé comparativement l'or et le fer, on s'est convaincu que l'or est plus pesant que le fer; c'est un fait constant; mais un fait non moins réel, c'est que le fer à moins de valeur que l'or. Cependant la valeur est une qualité purement morale et qui paraît dépendre de la volonté fugitive et changeante des hommes.

Ce n'est pas tout: le spectacle du monde physique nous présente une suite de phénomènes enchaînés les uns aux autres; il n'est aucun fait qui n'ait une ou plusieurs causes. Toutes choses d'ailleurs égales, la même cause ne produit pas deux effets différents; un grain de blé que je mets en terre, ne produit pas tantôt un épi, tantôt un chardon; il produit toujours du blé. Quand la terre est ameublie par la culture, quand elle est fertilisée par des engrais, dans une saison également favorable, le même champ produit plus que si le terrain n'avait pas reçu ces diverses façons. Voilà des causes toujours suivies des mêmes effets. Or, on ne tarde pas à s'apercevoir qu'il en est de même dans l'économie politique. Un fait est toujours le résultat d'un ou de plusieurs faits antérieurs qui en sont la cause. Les événements d'aujourd'hui ont été amenés par ceux d'hier, et influeront sur ceux de demain; tous ont été des effets et deviendront des causes; de même que le grain de blé qui étant un produit de l'année dernière, enfantera l'épi de l'année présente. Prétendre qu'un événement quel qu'il soit, dans le monde moral comme dans le monde physique, arrive sans cause, c'est prétendre qu'une tige pousse sans avoir eu de semence; c'est supposer un miracle. De là cette expression commune: *la chaîne*

---

[1] La classe des sciences morales et politiques fut supprimée dans l'Institut de France, et l'enseignement de ces sciences, même celui de l'histoire moderne, fut supprimé dans toutes les écoles.

Digitized by Google

des événements, qui nous montre que nous considérons les événements comme des chaînons qui se rattachent les uns aux autres.

Mais quelle certitude avons-nous qu'un fait précédent soit la cause d'un fait subséquent, et qu'une suite de chaînons bien liés rattachent entre eux ces deux anneaux? Nous attribuons un événement dont nous sommes témoins à telle circonstance qui a eu lieu précédemment; mais nous nous trompons peut-être; la circonstance qui a précédé l'événement n'en était peut-être pas la cause. C'est faute de connaître les véritables causes des événements, que l'esprit inquiet de l'homme en cherche de surnaturelles, et qu'il a recours à ces pratiques superstitieuses, à ces amulettes dont l'usage est si fréquent dans les temps d'ignorance; pratiques inutiles, nuisibles quelquefois, et qui ont toujours ce fâcheux effet de détourner les hommes des seules voies par lesquelles on puisse parvenir à ses fins[1].

Une science est d'autant plus complète relativement à un certain ordre de faits, que nous réussissons mieux à constater le lien qui les unit, à rattacher les effets à leurs véritables causes.

On y parvient en étudiant avec scrupule la nature de chacune des choses qui jouent un rôle quelconque dans le phénomène qu'il s'agit d'expliquer; la nature des choses nous dévoile la manière dont les choses agissent, et la manière dont elles supportent les actions dont elles sont l'objet; elle nous montre les rapports, la liaison des faits entre eux. Or la meilleure manière de connaître la nature de chaque chose consiste à en faire l'analyse, à voir tout ce qui se trouve en elle et rien que ce qui s'y trouve.

Longtemps on a vu le flux et le reflux des eaux de la mer, sans pouvoir l'expliquer, ou sans pouvoir en donner des explications satisfaisantes. Pour être en état d'assigner la véritable cause de ce phénomène, il a fallu que la forme sphérique de la terre et la communication établie entre les grandes masses d'eau fussent des faits constatés; il a fallu que la gravitation universelle devînt une vérité prouvée; dès lors l'action de la lune et du soleil sur la mer a été connue, et l'on a pu assigner avec certitude la cause de son mouvement journalier.

De même, en continuant une comparaison dont je me suis servi tout à l'heure, quand l'analyse a dévoilé la nature de cette qualité qui réside

---

[1] Un bon musulman dit « Pourquoi prendrais-je cette précaution? Si Dieu veut que la chose arrive, la chose arrivera; s'il ne le veut pas, pourquoi me consumerais-je en vains efforts? » Il ignore cette autre maxime qui vaut toutes celles de l'Alcoran : « Aide-toi, le ciel t'aidera. »

Digitized by Google

dans certaines choses et que nous avons nommée leur valeur, quand le même procédé nous a fait connaître de quoi se composent les frais de production et leur influence sur la valeur des choses, on a su positivement pourquoi l'or était plus précieux que le fer. La liaison entre ce phénomène et ses causes est devenue aussi certaine que le phénomène est constant[1].

« Sous le règne de Louis XI, dit un historien, la peste et la famine « ayant tour à tour désolé la France, le seul remède qu'on sut opposer à « ces fléaux, fut d'ordonner des prières et des processions[2]. » Il est évident que depuis que l'on connaît mieux la nature de ces fléaux, on parvient à s'en préserver, puisque la peste ne paraît plus parmi les nations éclairées, et que l'on n'y éprouve jamais de véritables famines, quoique la population ait doublé presque partout en Europe. Il y a eu des progrès faits au profit de la société, parce qu'on a mieux su rattacher les effets à leurs véritables causes.

La nature des choses ne nous dévoile pas seulement le lien qui rattache un effet à ses causes : elle nous montre l'impossibilité d'un rapport quelconque entre deux faits qui se suivent, mais ne s'enchaînent pas. On lit dans le *Voyage en Norwége* de Fabricius, que le poisson ayant, en 1778, considérablement diminué sur des côtes qui n'ont de ressources que dans la pêche, les habitants attribuèrent cette calamité à l'inoculation de la petite vérole, qui s'introduisait alors dans ces contrées. Ils prétendaient que le ciel avait voulu, en privant la Norwége de ce qui lui est le plus nécessaire, la punir d'un attentat contre ses décrets. Mais ce qui range cette opinion dans la catégorie des préjugés, c'est le défaut de liaison qui existe entre les deux faits de l'inoculation des hommes et de la multiplication des habitants de la mer, quoique ces deux faits soient arrivés à la suite l'un de l'autre.

Ce vice de raisonnement, bien sensible dans l'exemple qu'on vient de voir, se montre fréquemment dans les questions d'économie politique. Combien de fois n'a-t-on pas dit que les progrès de la richesse en Europe sont dus au système prohibitif adopté par la plupart des gouvernements ! On a cité ces deux faits comme un argument sans réplique parce qu'ils se suivent, sans avoir approfondi la nature des choses, qui montre que le premier fait incontestable tient à d'autres faits incontestables, et nullement à celui auquel l'ignorance l'attribue.

---

[1] Voyez le présent ouvrage, partie II, chap. 3.

[2] Chastellux, *de la Félicité publique*, tome II, page 62.

Digitized by Google

Il faut convenir que la chaîne qui lie les effets à leurs causes se dérobe quelquefois, dans l'état de nos lumières, à notre investigation. La chaîne des événements traverse quelquefois des nuages que nous n'avons pu parvenir à dissiper. Nous savons seulement dans certains cas qu'elle n'est pas interrompue, et que les anneaux dont elle est composée se tiennent, que d'ordinaire l'un entraîne l'autre, sans que nous puissions nous rendre compte du lien qui les unit. La chaîne existe, mais plusieurs chaînons demeurent cachés, jusqu'à ce que de nouvelles découvertes les aient mis en lumière.

C'est ainsi, pour puiser un exemple dans la physiologie du corps humain, que l'on sait, par l'expérience seulement, que la vaccine préserve, du moins dans le plus grand nombre des cas, de la petite vérole, sans que l'on puisse dire pour quelle raison, de quelle manière cet effet est opéré. On ne peut du moins énoncer à cet égard que des hypothèses, et l'on est hors d'état de rien prouver, si ce n'est le fait lui-même. C'est toujours un avantage que de savoir empiriquement, ou du moins d'avoir de fortes raisons de croire que tel fait en entraîne un autre. C'est même un avantage que de pouvoir constater qu'ils ne se suivent pas nécessairement. L'ignorance où nous sommes sur un point n'empêche pas que nous soyons parvenus à quelque certitude sur beaucoup d'autres; et c'est une partie de la science que d'en connaître les limites. Mais après qu'un fait a été bien observé, après que l'analyse nous a fait connaître tout ce qu'on peut y trouver et rien de plus, si alors nous voyons la liaison qui le rattache à tous les autres, nous pouvons en déduire une loi générale qui n'est que l'expression de ce qui se passe dans tous les cas semblables.

Une loi générale bien constatée, devient un *principe* lorsqu'on l'invoque comme une preuve, ou comme la base d'un plan de conduite. Il convient seulement de ne pas en pousser les conséquences trop loin, sans s'appuyer de nouveau sur l'expérience. Outre que dans une longue chaîne de raisonnements il peut s'introduire des chaînons vicieux, ou mal rattachés, qui en altèrent la force, le résultat des faits peut différer beaucoup de celui du calcul, par l'impossibilité où nous sommes de tenir compte de toutes les circonstances, quelquefois peu remarquables, qui influent sur le résultat définitif.

On doit donc, chaque fois qu'on le peut, vérifier si le résultat où l'on a été conduit par le raisonnement est confirmé par la réalité. C'est ainsi qu'agissent les marins. Ils cherchent, par l'*estime*, à connaître le point de la carte où ils se trouvent, et rectifient leur route chaque fois qu'ils

Digitized by Google

touchent une terre dont la position leur est connue par des observations antérieures[1].

Cette méthode qui constate à la fois ce que nous savons et ce que nous ne savons pas, cette méthode qui exclut nécessairement tout charlatanisme (car le charlatanisme consiste à faire croire que l'on sait ce qu'on ignore), cette méthode, dis-je, qui a fait faire de si grands pas aux sciences physiques, une fois qu'elle a été appliquée à l'économie politique, l'a tirée de la région des hypothèses, des doctrines systématiques et purement conjecturales; elle en a fait une science positive. Ses lois n'étant plus des systèmes imaginaires, mais des vérités fondées sur des faits que tout le monde peut constater, il a été possible de les coordonner, de les développer dans un ordre qui les éclaircit les unes par les autres; on a pu en faire un corps complet de doctrine qui en facilite l'étude et la rendra bientôt générale[2].

C'est donc à tort qu'on a dit que l'économie politique était une science fondée sur des hypothèses et non sur l'expérience : elle est au contraire tout entière fondée sur l'expérience; mais elle veut que dans les jugements que l'on porte, on tienne compte de la nature des choses observées, aussi bien que des expériences, afin d'avoir la certitude que le phénomène observé est bien véritablement le résultat de celui qu'on regarde comme sa cause.

---

[1] On met quelquefois en opposition la méthode expérimentale ou analytique, qui est fondée sur des observations, et qui fait connaître *ce qui est*, c'est-à-dire des vérités, avec la méthode qu'on peut appeler doctrinaire, qui est fondée sur des argumentations, et qui a pour objet d'établir des systèmes. La méthode expérimentale est plus scientifique, car les sciences se composent de vérités et non d'opinions.

[2] M. Senior, qui professe l'économie politique à l'université d'Oxford *, a fort judicieusement remarqué, dans son discours d'ouverture en 1826, que l'expérience en économie politique ne peut pas être plus particulièrement attribuée aux gens que l'on appelle *hommes de pratique*. Il n'est personne, quel que soit son état, qui ne fasse vingt échanges par semaine et qui ne puisse ajouter à l'expérience que lui offre journellement le spectacle de la société, celle qu'il retire de ses lectures. M. Senior remarque même que l'homme de pratique, celui qui est voué à l'exercice d'une profession spéciale, a nécessairement les idées moins étendues et moins complètes, que celui qui observe des faits de toutes sortes, et dont le jugement n'est pas faussé par les intérêts étroits et les habitudes de sa profession.

* Ce cours a été fondé à Oxford par la munificence d'un simple particulier, M. Henry Drummond.

Digitized by Google

Ce n'est pas qu'on ne puisse avantageusement employer une hypothèse pour éclaircir un principe. Quand on suppose le cas où une économie est obtenue sur des frais de production, pour avoir une occasion d'expliquer comment une semblable économie entraîne une baisse dans le prix courant du produit, on ne prétend affirmer autre chose, sinon que si ce cas arrivait, telles en seraient les conséquences. Ce n'est qu'une autre manière d'énoncer une loi générale qui existe indépendamment de l'exemple proposé; l'exemple n'est pas donné comme une preuve, mais comme une élucidation destinée uniquement à rendre plus évident l'effet expliqué d'ailleurs par la nature des choses. Seulement il faut que la supposition admette un fait possible, et mieux encore un fait commun, dont les auditeurs ou les lecteurs aient pu fréquemment observer les analogues dans le cours ordinaire de leur vie. Alors ils ne peuvent pas regarder la supposition comme gratuite, comme admettant un cas qui ne saurait se présenter ni par conséquent être suivi d'aucun effet.

Une hypothèse ne peut donc pas être donnée comme une preuve, mais seulement comme un moyen de faire comprendre une vérité qui repose sur d'autres fondements. Les bons auteurs n'en font jamais la base d'un système.

Avant d'aller plus loin, il convient de s'entendre sur ce mot de *système* qui se prend tantôt en bonne, tantôt en mauvaise part.

Dans le sens primitif et favorable de cette expression, un système est un ensemble de vérités liées entre elles et qui se prêtent un appui mutuel; mais il faut que ces vérités soient prouvées autrement que par le système lui-même, qui, sans cela, ne peut passer que pour un ensemble de suppositions plus ou moins ingénieusement inventées, plus ou moins habilement arrangées, et qui peuvent fort bien n'être pas conformes à la nature des choses, à la réalité des faits. Les tourbillons de Descartes n'étaient autre chose qu'une hypothèse, non-seulement incertaine, mais impossible, pour expliquer les mouvements des planètes. En supposant même que les tourbillons eussent été possibles d'après les lois avérées de la physique, il eût fallu, pour qu'ils prouvassent quelque chose, que leur existence elle-même eût été prouvée; car une chose n'*est* pas, par cela seul qu'elle *est possible*. La gravitation universelle de Newton, au contraire, est une loi de la nature constatée par toutes les expériences; et en même temps toutes les observations montrent que les planètes, même celles qu'on n'a connues que depuis Newton, sont soumises à cette loi. La gravitation est donc un fait, et non un système.

Digitized by Google

Les systèmes sont d'autant plus dangereux qu'ils ne sont pas toujours les fruits de la sottise, ni d'une imagination en délire. Les plus grands génies, les plus illustres écrivains, ont enfanté des systèmes et les ont accompagnés quelquefois de raisons très spécieuses; ils ont même prétendu les avoir fondés sur des observations[1]; mais les observations étaient incomplètes, les faits n'étaient pas attribués à leurs véritables causes, ou bien ils étaient démentis par d'autres faits. Qu'arrive-t-il alors? L'erreur se découvre à mesure que l'art d'interroger la nature se perfectionne; et c'est pour cela que la méthode expérimentale appliquée aux phénomènes que présente la société, ne sera pas moins féconde que l'a été l'étude des autres phénomènes de la nature.

Dans tous les genres et dans tous les temps, les faux systèmes ont abondé. Il n'y a pas lieu d'en être surpris : on a plus tôt imaginé une explication qu'on ne l'a déduite de la nature des choses et de plusieurs centaines d'observations. C'est probablement ce qui a décrié le mot de *système* au point que, lorsqu'il s'agit de désigner un ensemble de notions liées entre elles, on aime mieux lui donner le nom de *doctrine* qui ne préjuge rien.

De l'abus des systèmes sont nés d'autres travers. Les hommes peu accoutumés à la réflexion, ont dédaigné le raisonnement; ils ont dit : *Je ne veux que des faits et des chiffres.* Ils n'ont pas pris garde que les faits et les chiffres n'ont une valeur qu'autant qu'ils prouvent quelque chose, et qu'ils ne peuvent prouver qu'à l'aide du raisonnement. Le raisonnement seul peut montrer comment ils sont le résultat d'une certaine donnée, ou l'annonce d'un certain effet. L'intérêt des capitaux est fort bas à une certaine époque; on a escompté cent millions d'engagements à terme, au taux de trois pour cent : voilà un chiffre; mais ce chiffre que prouve-t-il? L'un répondra qu'il prouve incontestablement l'abondance des capitaux et la prospérité générale; un autre, qu'il est un indice du déclin des affaires et de l'impossibilité où l'on est de trouver des emplois de fonds à la fois profitables et sûrs; et en effet le fait dont il est question peut tenir à l'une et à l'autre circonstance. Il ne prouve donc rien en lui-même; il faut y joindre

---

[1] « Les opinions les plus absurdes doivent leur origine à l'abus de quelques « observations incontestables; et les erreurs les plus grossières sont le résultat « de certaines vérités reconnues, auxquelles on donne une extension forcée, ou « dont on fait une mauvaise application. » (CABANIS, *Révolutions de la Médecine*, page 261.)

Digitized by Google

la connaissance exacte de la nature et de la manière d'agir de chaque chose. C'est là ce qui caractérise le véritable savoir.

On dresse d'immenses tableaux des exportations et des importations d'un pays. Je les suppose rigoureusement exacts. Que prouvent-ils? Que le pays s'est enrichi? Nullement : ils ne prouvent autre chose, sinon que les exportations ont surpassé les importations, ou celles-ci les autres; mais ils ne montrent pas laquelle de ces deux circonstances est favorable au pays. Vous dites que c'est la première, et j'ai lieu de croire que c'est la seconde[1]. Il ne suffit pas d'ajouter qu'avec telle exportation et telle importation le pays a prospéré, car il peut avoir prospéré par d'autres causes. Nous sommes donc encore réduits à prouver chacun notre thèse : les chiffres ne l'ont pas décidée. L'étude de la nature des choses, c'est-à-dire, dans ce cas, de la nature des richesses et de leur production, peut seule nous éclairer sur ce point. Aussi la question de la balance du commerce n'a-t-elle été jugée qu'après que la nature des richesses et le phénomène de leur production ont été bien analysés et parfaitement connus.

Un Anglais, le docteur Clarke, a écrit en 1801, que la nation britannique payait plus facilement, tous les ans, 56 millions sterling d'impôts, qu'elle n'en payait cinq à l'avènement de la maison d'Hanovre. *Il est impossible*, ajoute-t-il, *de trouver une preuve plus convaincante que des impôts bien réglés augmentent la force des nations.* Mais les 56 millions d'impôt, ni même l'aisance avec laquelle on les paie, en supposant le tout conforme à la vérité, ne suffisent pas pour prouver que cette aisance est le résultat des impôts. Il est clair, au contraire, que la nation anglaise doit cette aisance au prodigieux développement de son industrie; et c'est sur tout autre chose que sur des chiffres qu'est fondée une semblable démonstration. Les chiffres ne nous apprennent qu'un fait sans en montrer la cause ni les conséquences. Or c'est là la chose importante, puisque les conséquences sont, pour nous, une situation plus ou moins heureuse ou malheureuse.

Je le répète : c'est de la nature des choses que naît l'influence que les choses reçoivent ou qu'elles exercent les unes à l'égard des autres, et de cette influence naissent tous les évènements que nous voyons arriver dans le monde. Si nous savions bien quelles sont toutes les circonstances qui jouent un rôle dans ces évènements, et si nous étions parfaitement instruits de la nature de chacune d'elles, nous pourrions prédire tout ce qui doit

---

[1] Voyez la IIIe partie de ce Cours, chap. 6.

Digitized by Google

arriver, comme nous prédisons les éclipses, événement qui semblait si fort au-dessus de la portée de l'homme.

Quiconque agit en dépit des lois de la nature, n'éprouve que désastres. Les hommes sages en tirent au contraire de puissants secours quand ils apprennent à les connaître et à s'en servir. Un architecte qui construirait ses voûtes sans consulter les lois de l'équilibre, verrait son édifice s'écrouler. L'homme qui mettrait de la cire au feu afin de la durcir, n'en retirerait que confusion[1]. Combattre les forces de la nature, c'est les employer contre soi.

Or nous avons eu lieu de nous convaincre que l'existence du corps social est soumise à des lois non moins positives, non moins impérieuses, que celles qui président à l'existence du corps humain ; à des lois qui résultent de la nature des sociétés, que l'homme n'a point établies, et qu'il n'a pas le pouvoir d'abroger. Nous pouvons employer en notre faveur la puissance de ces lois ; quand nous les méconnaissons, au lieu des services que nous en pouvions attendre, nous n'avons que des malheurs à recueillir. Telles sont les lois que l'économie politique a pour objet de découvrir et d'exposer. Mais, pour en tirer quelque fruit, il convient que nous nous arrêtions un instant sur une distinction importante.

Les biens qui pourvoient à l'existence et aux jouissances des hommes, peuvent être considérés soit dans l'intérêt de la société en général, soit dans l'intérêt d'un individu en particulier. Dans l'intérêt de l'individu, où se confond celui de sa famille, l'essentiel, soit à ses propres yeux, soit aux yeux du monde, est qu'il ait beaucoup de biens à consommer, de quelque part qu'ils lui viennent. Que les biens qu'il acquiert soient créés par lui, ou qu'ils diminuent d'autant les biens des autres hommes, peu importe, pourvu qu'il les acquière sans blesser la morale convenue et les lois imposées par l'autorité. Tel est l'intérêt prochain, celui qui touche le commun des hommes ; ils ont considéré le reste comme peu important, ou comme trop au-dessus de leur portée pour s'en occuper. Ils n'ont vu de solides que les

---

[1] C'est ce que fait sentir la fable du *Cierge*, de La Fontaine :

> Un d'eux, voyant la brique au feu durcie
> Vaincre l'effort des ans, il eut la même envie ;
> Et, nouvel Empédocle aux flammes condamné
> Par sa propre et pure folie,
> Il se lança dedans. Ce fut mal raisonné.
> Ce cierge ne savait grain de philosophie.

Digitized by Google

richesses personnelles ; tout le reste a été mis par le vulgaire au rang des vaines spéculations.

Si, d'une autre part, nous considérons les richesses dans l'intérêt de la société, nous accorderons une juste attention aux richesses individuelles, car elles font le bien-être des particuliers qui sont des portions de la société; mais nous ne pourrons regarder les biens acquis par un particulier, comme un gain, qu'autant qu'il n'en résulte pas une perte équivalente pour d'autres particuliers. La société n'a rien acquis du moment que l'un perd ce que l'autre gagne. Les particuliers peuvent croire que l'essentiel est d'acquérir des richesses, sans qu'il soit besoin de s'informer de leur origine ; cet étroit calcul ne saurait satisfaire les véritables publicistes, ni aucun homme doué de quelque élévation dans l'âme. Ceux-ci veulent connaître la source des richesses qui doivent être perpétuellement produites, puisqu'elles sont destinées à pourvoir à des besoins qui se renouvellent sans cesse.

L'économie politique, en nous faisant connaître les lois suivant lesquelles les biens peuvent être créés, distribués et consommés, tend donc efficacement à la conservation et au bien-être non-seulement des individus, mais aussi de la société qui, sans cela, ne saurait présenter que confusion et pillage.

Les sociétés, dit-on quelquefois, ont marché sans que l'on sût l'économie politique : dès qu'on s'en est passé si longtemps, on peut s'en passer toujours. — Le genre humain, il est vrai, a grandi dans l'ignorance. Le corps social renferme, comme le corps humain, une force vitale qui surmonte les fâcheux effets de la barbarie et des passions. L'intérêt personnel d'un particulier a opposé de tous temps une barrière à l'intérêt personnel d'un autre particulier; et l'on a été contraint de produire des richesses, quand il n'a plus été possible de les dérober.

Mais qui ne voit que ce système de force opposée à la force n'est qu'un état prolongé de barbarie, qui met les particuliers, et par suite les nations, dans une rivalité permanente, féconde en haines et bientôt en guerres privées et publiques, auxquelles des lois compliquées, des traités qui ne sont que des trêves, et des systèmes factices de balance politique, n'ont apporté que d'insuffisants remèdes? Chaque peuple, semblable à l'équipage d'un corsaire, n'a dû rêver que déprédations, sauf à se battre entre soi pour s'approprier les meilleures parts du butin, et recommencer de nouvelles violences pour satisfaire de nouveaux besoins.

Quel triste spectacle nous offre l'histoire! Des nations sans industrie, manquant de tout, poussées à la guerre par le besoin, et s'égorgeant mu-

Digitized by Google

tuellement pour vivre ; d'autres nations, un peu plus avancées, devenant la proie de celles qui ne savent que se battre ; le monde constamment livré à la force, et la force devenant victime d'elle-même ; l'intelligence et le bon sens mal protégés, et ne sachant pas se prévaloir de l'ascendant qui devrait leur appartenir ; les principaux personnages d'un État, les philosophes les plus respectés, n'ayant pas des idées de bien public ou d'humanité plus arrêtées que le vulgaire ; Lycurgue tolérant le vol et ordonnant l'oisiveté, Caton ne rougissant pas d'être usurier et marchand d'esclaves, et Trajan donnant des fêtes où il faisait égorger dix mille gladiateurs et onze mille animaux[1].

Voilà ce qu'était la société chez les anciens ; et lorsque les peuples, après s'être dévorés, jouissaient par hasard de quelque repos, il fallait, chaque fois, que la civilisation recommençât et s'étendît avec de lents progrès sans solidité comme sans garantie. Si quelques instants de prospérité se font apercevoir de loin en loin, comme pour nous consoler de l'histoire, nous ignorons à quel prix ils ont été achetés ; nous ne tardons pas à acquérir la certitude qu'on n'a pas su les consolider, et nous passons à notre aise, en tournant quelques feuillets, sur de longs siècles de déclin, de souffrances, d'angoisses, cruellement savourés par les hommes du temps, par leurs femmes, par leurs proches. On assure que les nations peuvent souffrir, mais qu'elles ne meurent pas : quant à moi, je crois qu'elles meurent. Les peuples de Tyr, d'Athènes et de Rome ont péri dans une lente agonie : ce sont d'autres peuples qui, sous les mêmes noms, ou sous des dénominations nouvelles, ont peuplé les lieux que ces nations habitaient de leur vivant[2].

Je ne parle point de la barbarie du moyen-âge, de l'anarchie féodale, des proscriptions religieuses, de cette universelle férocité où le vaincu était toujours misérable, sans que le dominateur fût heureux ; mais que trouvons-nous dans des temps où l'on se prétendait plus civilisé ? Des gouvernements et des peuples tout-à-fait ignorants de leurs vrais intérêts, se persécutant pour des dogmes insignifiants ou absurdes ; guerroyant par jalousie et dans la persuasion que la prospérité d'un autre était un obstacle à leur propre félicité. On s'est fait la guerre pour une ville, pour une

---

[1] Diod., lib. XLVIII, § 15.

[2] « L'amour de la patrie, la générosité, ont été des vertus communes chez les « anciens ; mais la véritable philanthropie, l'amour du bien et de l'ordre général, « est un sentiment tout à fait étranger aux siècles passés...... » (CHASTELLUX, *de la Félicité publique*, chap. IX.)

Digitized by Google

province, pour s'arracher une branche de commerce; on l'a faite ensuite pour se disputer des colonies; puis, pour retenir ces colonies sous le joug[1]; toujours la guerre enfin.... tandis que les nations n'ont qu'à gagner à des communications amicales; qu'une prépondérance forcée n'est avantageuse pour personne, pas même pour ceux qui l'exercent; que les discordes sont fécondes en malheurs de toutes les sortes, sans aucun dédommagement, si ce n'est une vaine gloire et quelques dépouilles bien chétives quand on les compare aux fruits légitimes qu'un peuple peut tirer de sa production. Voilà ce qu'on a été, et voilà ce qu'on a fait.

Mais du moment qu'on acquiert la conviction qu'un État peut grandir et prospérer sans que ce soit aux dépens d'un autre, et que ses moyens d'existence et de prospérité peuvent être créés de toutes pièces; du moment qu'on est en état de montrer les moyens par lesquels s'opère cette création, et de prouver que les progrès d'un peuple, loin d'être nuisibles aux progrès d'un autre peuple, lui sont au contraire favorables, dès ce moment les nations peuvent avoir recours aux moyens d'exister les plus sûrs, les plus féconds, les moins dangereux; et chaque individu, au lieu de gémir sous le faix des malheurs publics, jouit pour sa part des progrès du corps politique.

Voilà ce qu'on peut attendre d'une connaissance plus généralement répandue des ressources de la civilisation[2]. Au lieu de fonder la prospérité publique sur l'exercice de la force brutale, l'économie politique lui donne pour fondement l'intérêt bien entendu des hommes. Les hommes ne cherchent plus dès-lors le bonheur là où il n'est pas, mais là où l'on est assuré de le trouver.

---

[1] On verra dans le cours de cet ouvrage, qu'il n'est nullement dans l'intérêt des nations que leurs gouvernements régissent des colonies ni même des provinces trop éloignées. Un monarque africain qui fait la guerre à une tribu voisine, et un potentat qui lève des troupes en Europe pour conquérir une île en Amérique, sont aussi insensés l'un que l'autre. Ils font massacrer une partie de leurs sujets pour ne faire aucun bien au reste. Mais l'Africain fait moins de mal parce qu'il est moins puissant.

[2] Il n'est certainement pas permis de croire que les ressources de la civilisation soient entendues des administrations et de la plupart des particuliers, lorsqu'en parcourant quelques-uns des pays les plus civilisés de l'Europe, on est frappé de tant de disparates dans les villes, et qu'on rencontre dans les campagnes tant de chaumières de boue qui ressemblent plutôt à des huttes de sauvages, qu'aux habitations d'un peuple policé.

Google

Déjà, depuis plusieurs années, l'Europe a commencé à rougir de sa barbarie. A mesure qu'on s'est occupé d'idées justes et de travaux utiles, les exemples de férocité sont devenus plus rares. Peu à peu la guerre a été dépouillée de ses rigueurs inutiles et de ses suites désastreuses; la torture a été abolie chez les peuples civilisés, et la justice criminelle est devenue moins arbitraire et moins cruelle. Il est vrai que ces heureux effets sont dus plutôt aux progrès généraux des lumières, qu'à une connaissance plus parfaite de l'économie de la société. Cette dernière connaissance s'est souvent montrée étrangère à nos plus beaux génies. Aussi beaucoup de réformes désirables sont-elles toutes récentes, et beaucoup d'autres sont loin d'être accomplies.

Si les nations n'avaient pas été, et n'étaient pas encore coiffées de la balance du commerce et de l'opinion qu'une nation ne peut prospérer si ce n'est au détriment d'une autre, on aurait évité, durant le cours des deux derniers siècles, cinquante années de guerre; et nous autres peuples nous ne serions pas maintenant parqués, chacun dans notre enclos, par des armées de douaniers et d'agents de police, comme si la partie intelligente, active et pacifique des nations, n'avait pour but que de faire du mal. Nous sommes tous les jours victimes des préjugés du temps passé; il semble que nous ayons besoin d'être avertis que nous touchons encore à cette triste époque, et que, si la barbarie qui nous poursuit, doit enfin lâcher prise, il ne faut pas que nous nous imaginions que ce puisse être sans efforts de notre part. Plus on étudie, plus on demeure convaincu que toutes nos connaissances ne datent que d'hier, et qu'il en est peut-être davantage qui ne dateront que de demain.

C'est donc l'instruction qui nous manque, et surtout l'instruction dans l'art de vivre en société. Si l'étude de l'économie politique était rendue assez sûre, assez facile pour faire partie de toutes les éducations, si elle se trouvait achevée avant l'âge où l'on embrasse une profession, nous verrions les élèves, soit qu'ils fussent appelés à des fonctions publiques, soit qu'ils demeurassent dans une condition privée, exercer une influence bien favorable et bien grande sur les destinées de leur pays. Une nation n'est guère avancée, qui regarde les maux qu'elle endure comme des nécessités de fait, auxquelles il faut se soumettre quand le destin les envoie, de même qu'à la grêle et aux tempêtes. Sans doute une partie de nos maux tient à notre condition et à la nature des choses; mais la plupart d'entre eux sont de création humaine : au total, l'homme fait sa destinée.

Si nos institutions étaient toutes neuves, si nos sociétés s'étaient formées

Digitized by Google

d'après des plans combinés avec sagesse, il y aurait peu de choses à faire pour les maintenir en bon état : la prudence, à défaut de lumières, pourrait suffire ; mais nos institutions se sont formées comme nos langues, par hasard, suivant les intérêts, et trop souvent suivant les passions du moment ; de là, dans le corps politique, des maladies, des désordres contre lesquels il faut se prémunir et qu'il s'agit de guérir. Un homme sain peut se conduire d'après les simples conseils du bon sens ; un vieillard infirme, sujet à mille maladies, ne peut se conserver sans le secours de l'art ; et qu'est-ce que l'art sans la science ? Du charlatanisme.

Pour n'être point dupe des charlatans, pour n'être point victime des intérêts privés, le public a besoin de savoir en quoi consistent ses propres intérêts. L'opinion publique une fois éclairée, le gouvernement est obligé de la respecter. L'opinion publique a une influence telle, que le gouvernement le plus puissant ne peut empêcher une loi de tomber en désuétude, si elle est contraire à l'opinion d'une population éclairée.

On voit que, si les nations ont subsisté jusqu'à présent sans étudier la structure des sociétés, ce n'est pas un motif pour des hommes raisonnables de rester perpétuellement étrangers à cette étude. Mais nous ne devons pas seulement guérir les maux guérissables ; nous devons apprendre quels sont les biens nouveaux qu'on peut acquérir et dont l'état passé des sociétés ne fournissait pas même l'idée. Jusqu'au commencement du dix-septième siècle les rues de Paris n'avaient pas été pavées : fallait-il se passer éternellement de ce moyen de communication et de salubrité, parce qu'on s'en était passé jusque-là [1].

Supposerait-on qu'il suffit au bonheur des nations que ceux qui les gouvernent soient instruits ? Peuvent-ils l'être quand la nation ne l'est pas ? La remarque en a déjà été faite [2]. Ceux qui sont nés pour exercer le pouvoir en sont rarement dignes. Trop de gens sont intéressés à fausser leur jugement dès l'enfance. Ceux qui usurpent le pouvoir ne valent guère mieux. Ce ne sont pas les lumières qui portent au timon des affaires, et

---

[1] Paris avait subsisté jusqu'à Louis XIII sans le Pont-Neuf ; Melon demande si c'était une raison pour ne pas le bâtir. On voit que cette objection a déjà un siècle d'antiquité. Et que d'améliorations opérées depuis un siècle ! Bien d'autres encore s'opéreront jusqu'à ce qu'un nouveau siècle soit écoulé ; et il se trouvera alors, comme aujourd'hui, des partisans des anciens errements qui répéteront de nouveau que c'est folie que de vouloir être mieux.

[2] *Traité d'économie politique*, discours préliminaire.

Digitized by Google

quand une fois on y est parvenu, on fait peu de cas des lumières; on a trop peu de temps pour étudier; on est trop avancé en âge pour s'instruire; la puissance déprave presque inévitablement ceux qui l'exercent : les principes ont quelque chose de trop inflexible pour convenir à la puissance; elle préfère ce qui la flatte; elle exploite les vices et les préjugés du vulgaire, loin de les corriger. En admettant que César et Bonaparte fussent plus avancés que leur siècle (ce que je suis loin d'accorder), quel régime ont-ils légué à leur pays? Si les lumières eussent été généralement répandues à Rome et dans la France, au lieu de s'appuyer sur la cupidité d'un petit nombre de fonctionnaires publics [1], sur l'humeur guerrière du peuple, ils auraient fondé leurs institutions sur l'intérêt bien entendu du plus grand nombre, et longtemps elles eussent fait la prospérité du pays.

L'influence que l'économie politique exerce sur les qualités morales des individus, n'est pas moins remarquable que son influence sur les institutions publiques. La civilisation, il est vrai, multiplie nos besoins; mais en même temps elle nous fournit les moyens de les satisfaire; et une preuve que les biens qu'elle nous offre sont proportionnellement supérieurs à ceux qui naissent de tout autre mode d'existence, c'est que chez les peuples civilisés, éclairés et industrieux, non-seulement un bien plus grand nombre de personnes sont entretenues, mais chacune d'elles est entretenue avec plus d'abondance que dans toute autre situation [2].

Sans examiner jusqu'à quel point la civilisation et les lumières qu'elle mène à sa suite sont favorables aux mœurs, je ferai remarquer que les moyens indiqués par l'économie politique pour satisfaire régulièrement et progressivement nos besoins, contribuent tous à donner à la force, à l'activité, à l'intelligence des hommes une direction salutaire. Elle prouve

[1] Petit comparé à la nation, mais beaucoup trop grand comparé aux besoins d'un peuple.

[2] On opposera à cette assertion des exemples particuliers d'une affreuse misère qui se rencontre chez des peuples policés. Mais qu'on les compare à ce qu'on peut rencontrer chez des peuples moins avancés. Quelle nation civilisée voit, dans des moments de disette, périr de faim et de misère la moitié de sa population, comme il y en a eu des exemples chez les peuples barbares? Il faut donc, généralement parlant, qu'il s'y trouve plus de ressources : d'immenses contrées en Amérique sont désertes par le défaut de civilisation, et deviennent très peuplées quand la civilisation y pénètre.

que, parmi ces moyens d'existence, les seuls qui soient efficaces, féconds, durables, sont ceux desquels il résulte une création et non une spoliation; que la mauvaise foi, la violence ne procurent que des avantages non moins précaires qu'ils ne sont honteux ; que ces avantages sont surpassés par les maux qu'ils entraînent; que nulle société ne pourrait subsister si le crime devenait le droit commun, et si le vice constituait les mœurs du plus grand nombre. En démontrant le pouvoir de ce travail intelligent qu'on désigne sous le nom d'*industrie,* elle le met en honneur, elle décrie toutes les actions oiseuses ou nuisibles. L'industrie, à son tour, rend indispensables les relations d'homme à homme; elle leur enseigne à s'aider mutuellement, au lieu de s'entre-détruire, comme dans l'état sauvage qu'on a si peu raisonnablement nommé l'état de nature; elle adoucit les mœurs en procurant l'aisance; en montrant aux hommes ce qu'ils ont à gagner à s'attacher les uns aux autres, elle est le ciment de la société.

On ne peut espérer qu'en éclairant les hommes sur leurs vrais intérêts, on puisse les préserver de tous les maux qui tiennent à leur nature et à la nature de la société; je ne me flatte pas qu'on réussisse jamais à les affranchir de cette universelle infirmité, la vanité personnelle ou nationale, qui depuis le siège de Troie jusqu'à la campagne de Russie, a disputé à la cupidité le triste honneur de faire répandre le plus de sang et couler le plus de larmes. Cependant on peut croire qu'un jour le progrès des sciences morales et politiques en général, et l'amélioration des institutions sociales qui en sera la suite, parviendront à donner à un penchant dangereux une direction moins funeste, et changeront une jalousie coupable en une salutaire émulation.

Toujours est-il vrai que toutes les dispositions bienveillantes qui peuvent exister chez les hommes, sont favorisées par les lumières du genre de celles que répand l'économie politique.

Cependant, au milieu des bons effets qu'il est permis d'attendre de la propagation de ses principes, il convient, je crois, de se préserver d'une prétention élevée par un grand nombre d'économistes, qui ne voient dans cette science que l'art de gouverner, ou de diriger le gouvernement dans la route du bien public. Je pense qu'on s'est mépris sur son objet. Elle est sans doute bien propre à diriger les actions des hommes; mais elle n'est pas proprement un art, elle est une science; elle enseigne ce que sont les choses qui constituent le corps social, et ce qui résulte de l'action qu'elles exercent les unes sur les autres. Sans doute cette connaissance est très

Digitized by Google

profitable aux personnes qui sont appelées à en faire des applications en grand; mais c'est de la même manière qu'elles font usage des autres lois qui ont été trouvées, en physique, en chimie, en mathématiques. Parce qu'on profite des lumières acquises dans ces diverses branches de connaissances, est-on fondé à dire qu'elles donnent des conseils? La nature des choses, fière et dédaigneuse aussi bien dans les sciences morales et politiques, que dans les sciences physiques, en même temps qu'elle laisse pénétrer ses secrets au profit de quiconque l'étudie avec constance et avec bonne foi, poursuit de toute manière sa marche, indépendamment de ce qu'on dit et de ce qu'on fait. Les hommes qui ont appris à la connaître, peuvent, à la vérité, mettre la partie agissante de la société sur la voie de quelques applications des vérités qui leur ont été révélées; mais en supposant même que leurs yeux et leurs inductions ne les aient pas trompés, ils ne peuvent connaître les rapports innombrables et divers qui font de la position de chaque individu, et même de chaque nation, une spécialité à laquelle nulle autre ne ressemble sous tous les rapports. Tout le monde, selon la situation où chacun se trouve, est appelé à prendre conseil de la science; personne n'est autorisé à donner des directions. Une science n'est que l'expérience systématisée, ou, si l'on veut, c'est un amas d'expériences mises en ordre et accompagnées d'analyses qui dévoilent leurs causes et leurs résultats. Les inductions qu'en tirent ceux qui la professent peuvent passer pour des exemples, qui ne seraient bons à suivre rigoureusement que dans des circonstances absolument pareilles, mais qui ont besoin d'être modifiés selon la position de chacun. L'homme le plus instruit de la nature des choses, ne saurait prévoir les combinaisons infinies qu'amène incessamment le mouvement de l'univers.

Cette considération a échappé aux économistes du dix-huitième siècle, qui se croyaient appelés à diriger le gouvernement des nations[1], et mal-

---

[1] L'impératrice de Russie, Catherine II, curieuse de connaître en détail le système des partisans de Quesnay, engagea Mercier de la Rivière, un des interprètes de cette doctrine, à venir, en 1775, la rencontrer à Moscou, où elle allait pour son couronnement. Il s'y rendit en toute hâte; et s'imaginant qu'il allait refondre la législation de la Russie, il commença par louer trois maisons contiguës dont il changea toutes les distributions, écrivant au-dessus des portes de ses nombreux appartements, ici : *département de l'intérieur;* là *département de la justice;* ailleurs : *département des finances*, etc. Il adressa aux gens qu'on lui désigna comme instruits, l'invitation de lui apporter leurs titres pour obtenir les

Digitized by Google

heureusement aussi à quelques économistes plus modernes qui, sous ce rapport du moins, ne me semblent pas avoir compris le but et la dignité de la science.

On pourrait croire que des vérités fondées sur une observation exacte et une analyse rigoureuse, même accompagnée de développements et d'exemples, ne sont pas aussi utiles que des conseils plus directs qui ne laissent aucun doute sur la marche qu'un gouvernement doit tenir; mais l'autorité des choses est supérieure à l'autorité des hommes, quelque éminents qu'on les suppose. Elle révolte moins l'amour-propre des riches et des puissants, et cependant elle est plus sevère. *Les savants peuvent être flatteurs,* dit un de nos auteurs modernes[1]; *mais les sciences ne flattent personne.* On se soumet à leurs décrets, parce qu'on ne peut pas s'élever contre une force majeure. On peut quelquefois secouer avec succès le joug d'un despote; on ne se révolte point impunément contre la nature des choses.

Je conviens qu'en même temps que les hommes voient quel est le bon parti, leurs préjugés, leurs vices, leurs passions, font qu'ils embrassent le mauvais. Mais ce malheur ne dépend pas de la forme que revêtent les conseils; les mêmes inconvénients empêchent qu'on suive les indications les plus directes, et une indication directe n'a pas même la force d'une indication détournée, lorsque celle-ci porte avec elle la conviction. En dernier résultat, le triomphe le moins douteux est celui de la vérité. Elle finit par être écoutée, et il n'est aucun gouvernement qui ne rentre, de gré ou de force, dans une bonne route, quand il est bien démontré qu'il en suit une mauvaise[2].

---

emplois dont il les croirait capables. Il agissait conséquemment aux principes de la secte, qui se croyait appelée à mettre les principes en application. Mais en supposant que les maximes des économistes de Quesnay eussent été fondées sur la nature des choses, un ancien intendant de la Martinique ne pouvait pas régenter la Russie, en faisant abstraction de son climat, de son sol, de ses habitudes, de ses lois, qu'il ne connaissait pas à fond. L'impératrice convint avec M. de Ségur, depuis ambassadeur de France en Russie (Voyez ses Mémoires, tome III, page 38), qu'elle profita des conversations de M. de la Rivière, et qu'elle reconnut généreusement sa complaisance : mais en même temps elle écrivait à Voltaire : « Il nous supposait marcher à quatre pattes; et, très poliment, il s'était donné la peine de venir pour nous dresser sur nos pieds de derrière. »

[1] Charles Comte.

[2] Je m'appuie volontiers sur l'opinion d'un homme aussi judicieux et aussi consciencieux que celui que je viens de citer. « La méthode analytique, dit-il,

Digitized by Google

Les gouvernements les plus despotiques sont eux-mêmes intéressés à connaître la nature des choses dans ce qui à rapport à l'économie des sociétés. Il est vrai qu'ils peuvent s'emparer d'un moyen de succès au profit personnel de ceux qui gouvernent, plutôt qu'au profit du public. Cependant les nations ont ce bonheur que les despotes ne peuvent recueillir les fruits des saines doctrines en économie politique, sans que leurs peuples ne commencent par les goûter. Un potentat ne saurait lever de fortes contributions, sans que ses sujets, cultivateurs, manufacturiers et commerçants, n'aient de gros revenus; et les gens qui cultivent l'industrie ne sauraient avoir de gros revenus, à moins qu'ils ne soient bien traités par l'autorité, et ne jouissent dans leurs actions privées d'une sécurité parfaite et d'une assez grande dose de liberté[1]. Henri IV ne fut pas un des

---

« agit dans les sciences morales de la même manière qu'elle agit dans les autres. « Elle ne donne ni préceptes, ni conseils; elle n'impose ni devoirs, ni obligations, « elle se borne à exposer la nature, les causes et les conséquences de chaque « procédé. Elle n'a pas d'autre force que celle qui appartient à la vérité. Mais « il faut bien se garder de croire que pour cela elle soit impuissante : l'effet « qu'elle produit est, au contraire, d'autant plus irrésistible, qu'elle commande « la conviction. Lorsque les savants ont eu découvert la puissance de certaines « machines, l'efficacité de certains remèdes, il n'a pas été nécessaire, pour les « faire adopter, de parler de devoirs et de faire usage de la force; il a suffi d'en « démontrer les effets. De même, en morale et en législation, le meilleur moyen « de faire adopter un bon procédé et d'en faire abandonner un mauvais, est de « montrer clairement les causes et les effets de l'un et de l'autre. Si nous sommes « exempts de certaines habitudes vicieuses, si nous avons vu disparaître quelques « mauvaises lois, c'est à l'emploi de ce moyen que nous devons l'attribuer. » (Ch. Comte, ***Traité de Législation***, livre I, chap. 2.)

[1] Un despote, par exemple, qui veut que l'industrie prospère dans ses États, doit permettre à chacun d'aller, de venir, de sortir, de rentrer, avec aussi peu de de frais et de formalités qu'il est possible. L'Autriche n'atteindra jamais un très haut degré de prospérité, à cause de sa police et de ses prisons d'État. La Toscane au contraire prospère, parce que, bien que gouvernée despotiquement, elle l'est dans l'intérêt de la nation, qui est le même que celui du prince. Voici ce qu'en dit un voyageur récent :

« Arrivés à Radicofani, le point le plus élevé de la Toscane, nous nous arrê« tâmes à une auberge excellente... Dans les fertiles États romains et dans le « royaume de Naples, une auberge située en pareil lieu eût été sale et pauvre, « et, de plus, un coupe-gorge... Au milieu de cette tristesse de la nature, on ne

Digitized by Google

moins despotes des rois de France, et cependant la France prospéra sous son règne, parce qu'on n'y tracassait pas les particuliers. Nous voyons au contraire Mehemet-Ali, pacha d'Égypte, ruiner le sol le plus fertile de l'univers, en y appelant l'industrie de toutes parts. Mais il sacrifie les intérêts des particuliers à ce qu'il croit être ses propres intérêts. Admirateur de Bonaparte, il se mêle de tout : tout périt dans ses mains, malgré ses talents qui ne sont pas communs ; et lui-même se trouvera enveloppé dans la détresse où il aura plongé son pays.

On dit que les nations ne peuvent prospérer qu'avec la liberté; et sans doute la liberté politique est, de tous les régimes, le plus favorable aux développements d'une nation; mais pourquoi jeter dans le découragement les peuples qui n'en jouissent pas, en leur persuadant qu'au malheur d'être sujets, ils doivent nécessairement ajouter celui d'être misérables? Qu'ils sachent au contraire que, si les connaissances économiques se répandent généralement assez pour qu'elles débordent dans les palais des rois, les rois rendront plus doux le sort des peuples, parce qu'ils comprendront mieux alors en quoi consistent leurs propres intérêts, qu'ils entendent en général assez mal.

Il ne faut cependant pas qu'on s'imagine qu'un despotisme, même éclairé, puisse faire fleurir les nations à l'égal d'un régime où les intérêts nationaux sont consultés avant tout. Une nation, comme une cour, peut être ignorante, peut avoir été mal élevée, peut se laisser dominer par ses passions; mais elle veut toujours de bonne foi le bien public. Elle est directement intéressée à ne placer que des gens éclairés et des hommes d'honneur dans les fonctions importantes; tandis qu'un despote peut vouloir mettre en place des intrigants adroits et sans pudeur; ils ont à soutenir une autorité que la raison ne justifie pas toujours, et des préjugés ou des passions qu'elle condamne. Lorsqu'il y a des castes ou des corps privilégiés,

---

« rencontre pas du moins de malfaiteurs pendus ou à pendre, de ces épouvan-
« tables trophées de la justice criminelle, si communs entre Naples et Rome...
« Les gens que nous rencontrons paraissent mieux nourris, plus contents, et
« pourtant cette oasis morale de la Toscane, située au milieu de l'Italie, ne jouit
« pas d'un gouvernement plus libre que le reste; le souverain y est tout aussi
« absolu que les princes ses voisins, dont les sujets ne sont pas cependant de
« moitié aussi soumis. Pourquoi donc ceux-ci n'essaient-ils pas de sa méthode,
« puisque ce ne serait pas aux dépens de ce pouvoir absolu auquel ils tiennent
« tant? » (L. Simond, *Voyage en Italie*, 1828, tome II, page 333.)

Digitized by Google

on peut se dispenser d'avoir du mérite pour parvenir : la catégorie dans laquelle on se trouve suffit pour vous porter. Sous le régime de l'égalité, on est jugé suivant d'autres règles. Les hommes y sont classés selon leur mérite, et quand le mérite leur manque, ils sont classés sévèrement.

C'est alors que les législateurs, les administrateurs de la chose publique qui demeurent étrangers aux principes de l'économie sociale, courent le risque d'être assimilés à ces charlatans en médecine, qui, sans connaître la structure du corps humain, entreprennent des guérisons, des opérations qui coûtent la vie à leurs malades, ou les exposent à des infirmités quelquefois pires que la mort. L'homme d'État ignorant doit être détesté plus que le charlatan lui-même, si l'on compare l'étendue des ravages causés par leur impéritie.

Ce n'est pas tout : dans le traitement du corps humain, l'effet suit immédiatement la cause, et l'expérience se répète tous les jonrs. Sans connaître la nature du quinquina ni celle de la fièvre, nous savons que ce médicament guérit cette maladie, parce que l'expérience en a été mille fois répétée, parce qu'on a pu dégager l'action d'un spécifique, de l'action de tous les autres remèdes, et savoir ainsi quel est celui auquel on devait attribuer la guérison. Mais dans l'économie des nations, on ne peut, sans danger, suivre les conseils de l'empirisme ; car on n'y est pas maître de répéter les expériences, et jamais on ne peut les dégager des accessoires qui exercent quelquefois une telle influence, qu'ils changent absolument les résultats. C'est ainsi que la prospérité croissante de l'Europe, depuis trois siècles, a été attribuée par l'ignorance, aux entraves mises au commerce ; tandis que les publicistes éclairés savent qu'on en est redevable aux développements de l'esprit humain et de l'industrie des peuples. Cette vérité ne peut être empiriquement prouvée ; elle ne peut sortir que de la nature des choses et d'une analyse exacte : il faut donc connaître cette nature des choses, et l'on peut dire qu'il n'est aucun genre de connaissances où l'expérience puisse moins se passer de la science.

C'est pour cette raison qu'il est aisé de prévoir que les publicistes qui négligeront de se tenir au courant des progrès récents de l'économie politique, partageront le discrédit des hommes d'État qui la négligeront. Tout écrivain qui travaille pour l'instruction générale, exerce une sorte de magistrature dont l'autorité est proportionnée à ses connaissances et à ses talents. Quelle confiance peut mériter un publiciste qui ne connaît pas la matière dont il raisonne, c'est-à-dire le corps social vivant ? Il est permis de croire qu'avant peu il sera honteux de ne pas connaître les principes

Digitized by Google

de l'économie des nations, et de parler des phénomènes qu'elle présente, sans être en état de les rattacher à leurs véritables causes.

« Les lois qui règlent le mouvement des astres, dit M. Macculloch[1], sont l'objet d'une étude justement honorée, bien que nous ne puissions pas exercer la plus petite influence sur la marche des planètes, et qu'elle n'ait qu'un rapport très faible et très indirect avec notre bien-être. Mais les lois qui président à la marche de la société, qui font qu'un peuple avance vers la prospérité ou recule vers la barbarie, ont des rapports directs avec notre condition, et nous éclairant sur les moyens de la rendre meilleure, doivent nous intéresser bien plus vivement.

« La prospérité d'une nation ne dépend pas autant de l'avantage de la situation, de la salubrité du climat, de la fertilité du sol, que du génie inventif, de la persévérance et de l'industrie des habitants, et par conséquent des mesures propres à protéger le développement de ces qualités. Un bon système économique balance une foule d'inconvénients; par lui des régions inhospitalières se couvrent d'une population nombreuse, abondamment pourvue de toutes les douceurs de la vie, élégante dans ses mœurs et cultivée dans ses goûts : mais, sans un bon régime, les dons les plus précieux de la nature ne servent à rien; le sol le plus fertile, le climat le plus heureux n'empêchent pas un peuple de croupir dans l'ignorance, la misère et la barbarie. »

Au reste, nous avons lieu de nous applaudir des rapides progrès que la science sociale a faits dans le cours d'une seule génération. Elle en fera beaucoup d'autres : les hommes les plus exercés de chaque nation, semblables à ces pionniers de l'Amérique septentrionale, marchent devant; et le travail les suit en défrichant et en repoussant les sauvages dont le pouvoir s'affaiblit tous les jours. Quelques arbres antiques et majestueux succombent dans cette marche des nations; mais, à la place qu'ils occupaient, la prospérité vient s'asseoir sous de plus riants ombrages.

L'organisation sociale se perfectionnera d'autant plus sûrement, que dans les sociétés modernes, des populations plus nombreuses, des besoins plus étendus, des intérêts plus compliqués, la division du travail qui en est la suite, veulent que le soin de veiller aux intérêts généraux devienne une occupation à part. Le gouvernement représentatif peut seul répondre aux besoins des sociétés, et lui-même en offrant des garanties nécessaires, en ouvrant la porte aux améliorations désirables, est un puissant

---

[1] *A Discourse on the science of political Economy.*

Digitized by Google

moyen de prospérité; il finira par être adopté partout; ou, si quelque nation est assez retardée pour ne point le réclamer, elle restera en arrière de toutes les autres, semblable à ce marcheur paresseux ou maladroit, qui cloche au milieu d'une troupe en mouvement, et se trouve devancé et froissé par tout le monde.

Les principes de l'économie politique ne sont pas moins favorables à l'administration de la justice, qu'aux autres branches du gouvernement. La société, les biens qui la font subsister, ne sont-ils pas la matière sur laquelle s'exercent les lois civiles et criminelles? Sans la connaissance des intérêts de la société, les magistrats ne seraient, comme les sbires de la police, que les instruments aveugles du pouvoir arbitraire; il faudrait les comparer à ces projectiles qui partent d'une bouche à feu, pour tuer au hasard le bon droit comme le mauvais.

L'économie politique peut seule faire connaître les vrais rapports qui lient les hommes en société; si elle décrédite les mauvaises institutions, elle prête une nouvelle force aux bonnes lois, à une bonne jurisprudence. Elle asseoit les droits de la propriété sur ses vrais fondements; elle y rattache celle des talents, celle des clientelles, celles des inventions nouvelles. Elle fait connaître les principes du droit dans les questions que font naître l'intérêt des capitaux, le revenu des terres, les manufactures et le commerce. Elle montre dans quels cas les marchés sont légitimes, c'est-à-dire, dans quels cas les conditions des marchés sont le prix d'une concession réelle, ou ne sont le prix de rien. Elle détermine l'importance des arts, et les lois que leur exercice réclame. La lithographie n'est-elle pas entrée dans notre législation? et, si l'on parvenait à se diriger au travers des airs, ne faudrait-il pas faire sur les clôtures, sur les passe-ports, sur les douanes, des lois différentes de celles que nous avons?

Les considérations qui précèdent ne permettent pas de douter de l'heureuse influence d'une étude un peu générale de l'économie politique, sur les institutions d'un peuple; et l'on ne peut pas douter davantage de l'influence que de sages institutions exercent sur le sort des particuliers et des familles. Quand un pays prospère, on remarque plus d'aisance dans les ménages, les enfants s'élèvent plus facilement, s'établissent plus tôt, et rencontrent moins d'obstacles dans le cours de leur carrière. Mais, il faut l'avouer, le commun des hommes est peu frappé des rapports qui existent entre le bien général et les intérêts particuliers. Lorsqu'on parcourt les provinces de certains pays, on a souvent lieu d'être confus en voyant les habitants d'une ville prendre feu pour les intérêts de leur lo-

Digitized by Google

calité, ou des classes dont ils font partie, et, pourvu que leur vanité nationale ne soit pas blessée, demeurer indifférents à ce qui touche aux intérêts de leur nation ou de l'humanité. L'intérêt général pour eux est une abstraction, un intérêt étranger, comme celui qu'on prend à une comédie, à un roman.

Certes, un homme qui ne s'intéresserait pas à sa famille, à sa commune, serait très coupable ; je crois même que le maintien de la société dépend du soin qu'on en prend ; mais il faut que ce soin s'accorde avec les intérêts généraux ; et une certaine dose de lumières est indispensable pour que l'on comprenne jusqu'à quel point ces intérêts se confondent. Lorsqu'une fois ce point est bien compris, tout en réclamant une justice partielle, on peut faire valoir ce qu'elle a d'intéressant pour le bien général ; on est en état de prêter à sa réclamation le plus puissant de tous les appuis, celui du grand nombre ; on associe à sa cause le pays tout entier ; bien mieux, on y associe les hommes de tous les pays. On est capable alors d'être juge dans sa propre cause ; car une réclamation que l'intérêt général repousse, est injuste.

Les connaissances en économie politique ont d'autres bons effets pour les hommes qui les possèdent, indédendamment de leurs rapports avec le public. Elles suppléent à l'expérience dans beaucoup de cas ; à cette expérience qui coûte si cher et que l'on n'acquiert bien souvent qu'à l'époque de la vie où l'on cesse d'en avoir besoin ! Pour quiconque est au fait de la nature des choses, de la manière dont les phénomènes s'enchaînent dans le cours de la vie, les événements qui semblent les plus extraordinaires aux yeux de l'ignorance, ne sont plus que le résultat naturel des événements qui les ont précédés. Les conséquences des circonstances au sein desquelles nous vivons, conséquences que le vulgaire ne soupçonne pas, sont aisément prévues par celui qui sait rattacher les effets à leurs causes. Or, quelle que soit la profession qu'on exerce, quel immense parti ne peut-on pas tirer de cette prévision plus ou moins parfaite, plus ou moins sûre, de l'avenir ! Suis-je négociant ? Les gains et les pertes que je ferai dépendront de l'opinion plus ou moins juste que je me serai formée du prix futur des choses. Suis-je manufacturier ? De quelle importance n'est-il pas pour moi de connaître les effets de la concurrence des producteurs, d · la distance des lieux d'où je tire mes matières premières, de ceux où je place mes produits, de l'influence des moyens de communication, du choix des procédés de la production ?

Il résulte bien en général de l'étude de l'économie politique qu'il con-

Digitized by Google

vient aux hommes, dans la plupart des cas, d'être laissés à eux-mêmes, parce que c'est ainsi qu'ils arrivent au développement de leurs facultés; mais il ne s'ensuit pas qu'ils ne puissent recueillir un grand avantage de la connaissance des lois qui président à ce développement. S'il faut connaître l'économie d'une ruche pour en tirer parti, que sera-ce de l'économie de la société qui tient à tous nos besoins, à toutes nos affections, à notre bonheur, à notre existence? Quel homme n'est pas intéressé à découvrir le fort et le faible de la situation sociale où le sort l'a placé? ou bien à faire choix d'une profession pour lui-même ou pour ses enfants? ou bien à porter un jugement sur celles qu'exercent les personnes avec lesquelles il a des relations d'affaires ou d'amitié? Si l'on considère le grand nombre de personnes qui se ruinent, même en travaillant courageusement, même en faisant preuve de beaucoup d'adresse et même d'esprit, on sentira qu'elles doivent nécessairement ignorer la nature des choses à beaucoup d'égards, ainsi que l'application que chacun peut en faire à sa position personnelle. Le capitaliste, le propriétaire foncier peuvent-ils n'être pas curieux de connaître ce qui fonde leurs revenus? Peuvent-ils être indifférents aux suites d'une opération sur les monnaies, ou de toute autre mesure prise par le gouvernement? Ne doivent-ils pas souhaiter d'avoir un avis éclairé dans les assemblées dont ils font partie, soit comme administrateurs, soit comme actionnaires, soit même comme conseils?

On peut se représenter un peuple ignorant des vérités prouvées par l'économie politique, sous l'image d'une population obligée de vivre dans un vaste souterrain où se trouvent également enfermées toutes les choses nécessaires au maintien de la vie. L'obscurité seule empêche de les trouver. Chacun, excité par le besoin, cherche ce qui lui est nécessaire, passe à côté de l'objet qu'il souhaite le plus, ou bien le foule aux pieds sans l'apercevoir. On se cherche, on s'appelle sans pouvoir se rencontrer. On ne réussit pas à s'entendre sur les choses que chacun veut avoir; on se les arrache; on les déchire; on se déchire même entre soi. Tout est confusion, violence, dégâts..., lorsque tout à coup un rayon lumineux pénètre dans l'enceinte; on rougit alors du mal qu'on s'est fait; on s'aperçoit que chacun peut obtenir ce qu'il désire; on reconnaît que ces biens se multiplient d'autant plus que l'on se prête des secours mutuels. Mille motifs pour s'aimer, mille moyens de jouir honorablement, s'offrent de toutes parts : un seul rayon de lumière a tout fait. Telle est l'image d'un peuple plongé dans la barbarie; tel il est quand il devient éclairé.

Ce ne sont point les sciences, a-t-on dit quelquefois, ce sont les arts

utiles qui amènent la prospérité ; les généralités ne servent à rien, nous ne voulons que des spécialités. — Sans doute il est indispensable à tout homme de posséder les connaissances spéciales qu'exige sa profession. Mais ces connaissances spéciales ne suffisent pas : elle ne sont qu'une routine aveugle, lorsqu'on ne sait pas les rattacher au but qu'on se propose, aux moyens dont on peut disposer. Nous ne sommes pas appelés à exercer nos arts au milieu d'un désert. Nous les exerçons au sein de la société et pour l'usage des hommes; il faut donc étudier l'économie de la société dans laquelle nous sommes, pour ainsi dire, plongés, et d'où dépend perpétuellement notre sort. L'état de société développe des intérêts qui se confondent, d'autres intérêts qui se croisent, de même qu'il y a dans la chimie des substances qui se combinent et d'autres qui se neutralisent. Pour en bien connaître le jeu, pour que notre instruction soit complète, il faut que nous connaissions tous les éléments dont la société se compose, et ce qui résulte de leur combinaison.

On vante l'industrie de certaines nations, et l'on s'imagine que leur supériorité à cet égard ne consiste que dans des procédés d'exécution plus parfaits. Sans doute les procédés matériels ont leur importance ; mais les plus grands succès de l'industrie, et la prospérité qui en est la suite, sont dus à l'entente de l'économie industrielle, qui n'est que l'application de l'économie politique aux choses qui tiennent à l'industrie. Sous ce point de vue, une nation plus industrieuse qu'une autre, se distingue par un esprit plus calculateur ou mieux calculateur, par un jugement plus sûr dans le choix de ses entreprises et dans les moyens qu'elle met en usage pour réussir; elle se distingue encore par un esprit de conduite, élément essentiel de succès en tout genre ; d'où il résulte, chez elle, plus d'assurance pour entreprendre et plus de persévérance pour continuer ; car il est impossible de continuer une entreprise mal conçue et mal dirigée [1].

On est facilement ébloui par les miracles de l'industrie. Nous avons vu l'homme s'élever dans les airs et plonger sous les eaux ; il a traversé l'Océan sans voiles et sans rames ; des voitures cheminent sans chevaux ; des machines à vapeur semblent donner des signes d'intelligence ; mais, pour que tout cela tourne au profit des nations et des individus il faut

---

[1] L'économie politique n'enseigne pas le calcul ; mais elle fournit les donnée sur lesquelles doit porter le calcul ; et surtout elle donne le jugement, autre espèce de calcul qui porte sur des quantités qu'il est impossible de déterminer exactement, mais dont l'existence ne peut être contestée.

que tant de moyens surprenants soient dirigés par les lumières de l'économie politique ; sans ses conseils éclairés, les plus brillantes expériences, les procédés les plus ingénieux peuvent n'être que de dangereuses amorces.

Les savants cherchent à la vérité à faire connaître le procédé le plus économique ; ils ne négligent pas d'indiquer celui qui épargne le plus la force et la matière, celui qui arrive le plus tôt et avec le moins d'effort au résultat le plus grand ; mais le résultat pour eux, c'est la chose produite, et la chose produite n'est pas toujours la richesse produite. La question n'est pas seulement de produire au meilleur marché, mais de savoir si une chose, même lorsqu'elle est produite au meilleur marché, vaut ses frais[1]. Il faut savoir si le meilleur moyen de l'obtenir est de la créer directement, ou s'il ne convient pas mieux de se la procurer par la voie de l'échange et en fabricant d'autres produits tout à fait différents. Dès-lors la question économique se dégage de ce qui tient aux procédés de l'art.

L'administration des entreprises particulières a plus d'influence sur leurs succès, même que les procédés de l'art. On voit des entrepreneurs se ruiner, avec les mêmes procédés, dans le même lieu et pouvant disposer des mêmes moyens qui suffisent à d'autres pour faire de brillantes fortunes. L'industrie consiste moins peut-être dans les procédés techniques d'un art que dans l'esprit de conduite, qualité qui s'applique à tous les genres de productions, à la production agricole, à celle que nous devons au commerce, aussi bien qu'à celle qui résulte des arts manufacturiers. On verra même qu'elle s'applique aux arts libéraux, aux fonctions publiques, et même à des services purement intellectuels et moraux.

Or, l'esprit de conduite résulte d'une certaine fermeté de caractère combinée avec une juste appréciation des choses, fruit des études économiques.

Ces études n'apprennent pas à tirer un bon parti d'une mauvaise situation ; mais elles en font connaître les difficultés, elles découvrent même des impossibilités, et sous ce point de vue elles sont encore utiles : elles

---

[1] L'économie politique, on en aura la preuve dans plusieurs endroits de cet ouvrage, explique fort bien les crises commerciales qui ont affligé la France et l'Angleterre à différentes époques, et ces engorgements de marchandises dont les manufacturiers ont tant souffert. On peut donc prévoir le retour et, jusqu'à un certain point, atténuer l'effet de ces circonstances difficiles.

Digitized by Google

épargnent les vains efforts qu'on tenterait pour les vaincre. Il est bon de connaître les circonstances dont on ne peut attendre que de frivoles résultats, afin de ne pas attacher à ces circonstances plus d'importance qu'elles ne méritent.

Tels sont, sous le rapport des intérêts généraux, comme sous celui des intérêts particuliers, les fruits qu'on peut tirer de l'étude de l'économie politique. Sans doute ce genre de savoir s'acquiert à la longue par l'expérience, comme tout autre; mais il a fallu quatre mille ans pour acquérir par cette voie ce que nous savons aujourd'hui. L'expérience est une manière d'apprendre excessivement longue et dispendieuse; car on ne fait pas une seule faute qu'on ne la paie chèrement. Je suis persuadé que cette étude sera bientôt le complément nécessaire de toute éducation libérale; on voudra se soustraire à un désavantage pareil à celui dont gémissent les personnes qui ne savent pas lire, lorsqu'elles sont entourées de gens qui jouissent de ce moyen d'information. Mais un si rapide aperçu ne suffit pas pour faire sentir tous les avantages qu'on en peut tirer; ils s'offriront en foule à la lecture de cet ouvrage.

Les jeunes gens surtout peuvent en recueillir un grand fruit. Que les jeunes gens y prennent garde : ils sont destinés à vivre, à travailler dans un siècle plus avancé que celui dans lequel ont vécu leurs pères. On raffine sur tout; et ceux d'entre eux qui n'auront pas des idées très justes et un peu étendues sur leur situation personnelle, sur la nature de leurs occupations, sur le dégré d'importance qu'elles peuvent avoir, ou n'avoir pas, dans le monde, seront facilement devancés par d'autres plus instruits. Toutes les lumières se tiennent. Les progrès de l'économie politique sont dus à l'application qu'on a faite de la méthode analytique et expérimentale aux sciences morales et politiques; et réciproquement des idées plus exactes sur d'autres points dépendront des progrès de l'économie politique. Elle est maintenant entrée dans le domaine de l'esprit humain, et marchera comme lui.

Après nous être convaincus de l'extrême importance des connaissances économiques et des grands avantages que leur propagation promet aux nations, il ne sera pas inutile de remarquer les obstacles qui retardent leur progrès.

En chaque occasion les notions erronées avec lesquelles on a été bercé, qu'on a entendu répéter mille fois, que l'on trouve consignées dans une multitude de livres, les fausses significations que l'usage commun attache

Digitized by Google

à certains mots, assiègent l'esprit quoi qu'on fasse [1]. Elles le replongent dans les brouillards et dans le doute, même après qu'une démonstration lumineuse l'en avait tiré. J'ai souvent éprouvé, en étudiant l'économie politique, que de vieilles idées enracinées dès l'enfance, dans mon esprit, m'embarrassaient dans ma route ; et, pour m'en démontrer à moi-même la fausseté, j'étais obligé de repasser par toutes les mêmes observations, par tous les mêmes raisonnements qui les avaient détruites déjà plusieurs fois ; ce qui doublait, triplait le travail de cette étude. Il est plus difficile d'oublier ce qu'on a appris de faux, que de loger dans sa tête ce qu'on a découvert de vrai [2].

Malgré la solidité des bases sur lesquelles reposent nos connaissances économiques, on a quelquefois révoqué en doute leur réalité et leur utilité. Je ne saurais donc passer sous silence quelques-unes des objections qu'on a élevées contre elles ; laissant de côté les objections frivoles et qui tombent d'elles-mêmes, pour ne m'attacher qu'à celles qui peuvent faire impression sur des esprits, d'ailleurs éclairés, mais trop paresseux pour étudier une science avant de la juger.

On a dit que les faits dont s'occupe l'économie politique ne peuvent point offrir de résultats constants, ni de corps de science, en ce qu'ils sont dépendants des volontés et des passions des hommes, c'est-à-dire, de ce qu'il y a de plus inconséquent et de plus fugitif au monde. Mais ces volontés, ces passions n'empêchent pas que les choses dont s'occupe l'économie politique n'aient une nature qui leur soit propre et qui agit de la même manière dans les cas semblables. Les volontés humaines ne sont dès-lors que des accidents qui modifient l'action réciproque des choses les unes sur les autres, sans la détruire. C'est ainsi que les organes du corps humain, le cœur, les nerfs, l'estomac, exercent des fonctions constantes qui deviennent l'objet d'une science positive, quoique l'intempérance et les passions apportent du trouble dans ces fonctions. Il ne s'agit que d'apprécier convenablement l'influence des circonstances accidentelles. C'est, pour l'observer en passant, la raison qui doit porter quelquefois à faire céder les

---

[1] Le mot *intérêt de l'argent*, par exemple, donne une idée fausse de ce qu'on désigne par cette expression. Elle porte à croire que l'argent et les capitaux sont une même chose.

[2] Le bon âge, pour apprendre l'économie politique, est cette époque de la jeunesse où l'intelligence est pleinement développée, sans être obscurcie encore par les préjugés répandus dans les vieux livres et dans le monde.

Digitized by Google

principes devant les circonstances; l'action de celles-ci peut exercer parfois une influence supérieure à l'action même des causes principales. Les règles de l'art de guérir indiqueraient la saignée dans un certain cas; mais, si dans la situation où se trouve le malade, le danger de la saignée l'emporte sur celui de la maladie, il serait peu sage d'y avoir recours. Les partisans les plus zélés de la liberté du commerce n'ont jamais conseillé de renverser imprudemment des entraves qu'ils regardent cependant comme très fâcheuses.

Ce n'est donc pas raisonner sagement que de s'élever contre les principes d'une science sur ce motif qu'il peut être dangereux de les appliquer à contre-temps. La science elle-même fournit d'importantes directions pour déterminer les cas où les principes sont appliquables, et ceux où il ne convient pas de les appliquer.

On a dit que l'économie sociale présente des questions insolubles; que celle de l'utilité du luxe, par exemple, n'est pas encore résolue [1]. Elle ne l'est pas en effet, mais c'est pour ceux qui n'ont pas assez étudié les premiers principes de la science. Quiconque s'est formé une idée complète du phénomène de la production, quiconque a analysé les effets des diverses sortes de consommations, sait fort bien ce qu'il doit penser du luxe. « Le « désir d'arriver d'un saut aux derniers résultats et aux conclusions pra« tiques de l'économie politique, a dit M. Mac Culloch [2], est l'erreur com« mune de ceux qui ne sont pas assez avancés dans cette étude. » Si la science présente des incertitudes, ce n'est donc pas à ceux qui l'étudient qu'il faut s'en prendre; mais à ceux qui ne l'étudient pas. Et ce qu'il y a de pis, c'est que ceux qui ne l'étudient pas sont les plus prompts à trancher les questions, et à donner des explications fort ridicules des phénomènes qu'ils reprochent aux autres de ne pas bien expliquer. Ceux qui reprochent aux médecins d'être hors d'état de connaître la cause d'une maladie, sont les premiers à l'attribuer aux humeurs, aux nerfs, sans savoir en quoi consistent les humeurs, sans pouvoir dire quelles sont les fonctions du système nerveux, ni le reste.

Mais quand il serait vrai que plusieurs phénomènes économiques ne fussent pas encore suffisamment expliqués, est-ce un motif de repousser les

---

[1] Voyez *Tablettes universelles*, 42e livraison, et plusieurs autres ouvrages critiques. Leurs auteurs prétendent tous avoir lu les bons auteurs; mais la manière dont ils en parlent prouve qu'ils les connaissent imparfaitement.

[2] *A Discourse on political Economy*, page 77.

notions certaines qu'on a déjà acquises? Quelle est la science qui rend compte de tout? Beaucoup de phénomènes du monde physique déjouent les efforts et les recherches des savants, tout comme ceux du monde politique. Un phénomène bien surprenant frappa les yeux vers la fin du siècle dernier : des pierres d'une espèce particulière tombèrent du ciel ; mais tous les efforts des savants n'ont abouti jusqu'à présent qu'à constater le fait; nul d'entre eux n'a pu l'expliquer. Si quelqu'un avait l'audace d'en conclure que la physique expérimentale est une science inutile, on lui opposerait la découverte de la nature de la foudre et les moyens que nous avons trouvés de la diriger à notre gré. Faut-il, par la raison qu'on ne sait pas une chose, consentir à en ignorer une autre que l'on peut savoir? Quand une science ne nous donne pas d'indications pour certains cas, devons-nous renoncer aux conseils utiles qu'on en peut recevoir dans d'autres cas? Parce que la physique n'explique pas les pierres tombées du ciel, renoncerons-nous à l'usage des paratonnerres dont la théorie est complètement démontrée?

On s'est autorisé de cette multitude d'écrits et d'opinions, fondées ou non, élevées parmi les économistes politiques, pour les repousser toutes indistinctement. On a dit qu'aucun parti n'était en état de prouver ses propositions, puisqu'elles étaient disputées par un autre parti. Mais quelle science expérimentale ou d'observation n'a pas offert des luttes semblables? Jamais une vérité n'a été mise en avant, qu'elle n'ait été contestée. Lorsque Harvey eut démontré la circulation du sang, on passa cinquante années à combattre cette doctrine avant de l'admettre. Le système de Copernic a encore des antagonistes. Les vérités mathémathiques elles-mêmes ont été des sujets de dispute; et nous avons vu un homme qui n'était dépourvu ni d'instruction ni de talent [1], écrire des volumes pour nous prouver que le globe terrestre était alongé aux pôles, se fondant sur les expériences et les mesures mêmes qui avaient constaté son aplatissement. Après qu'il fut prouvé que les marées étaient le résultat nécessaire des lois de l'attraction universelle, le même auteur prétendit qu'elles étaient dues à la fusion des glaces polaires. De même après les belles démonstrations d'Adam Smith, on a fait des livres pour prouver que les états s'enrichissent par la balance du commerce. S'il suffisait des paradoxes d'un insensé pour nous empêcher de nous livrer à une étude quelconque, quelle est l'étude que nous pourrions entreprendre [2]?

---

[1] Bernardin de Saint-Pierre.

[2] Un auteur récent répète, dans tous ses ouvrages, que c'est à son système

La plus grande partie des faits sur lesquels se fondent les doctrines de l'économie politique, se renouvellent chaque jour, et ont tout le monde pour témoin. Tout le monde dès-lors se croit autorisé à les juger, à en tirer des conclusions. Les hommes les moins instruits disent : *Puisque nous voyons les mêmes faits que les maîtres de la science, et que nous avons autant de jugement qu'ils peuvent en avoir, pourquoi n'en tirerions-nous pas comme eux des principes généraux?* Il s'ensuit de là que chacun se croit en droit de refaire la science à sa manière.

D'autres, après avoir lu un livre d'économie politique, s'imaginent que la science était inconnue pour tout le monde, comme elle l'était naguère pour eux-mêmes; un nouvel ordre d'idées s'est découvert à leurs yeux; ils croient avoir *pensé* des notions qu'ils ont *reçues*, et s'empressent de révéler des vérités qu'ils viennent d'apprendre. Mais ils n'ont pas digéré cette nourriture nouvelle. Faute d'avoir envisagé les questions sous toutes leurs faces, ils n'en ont pas saisi tous les rapports : ils oublient des considérations importantes; ne connaissent pas des objections décisives; tombent dans des contradictions, dans des méprises qu'ils cherchent ensuite à justifier par des sophismes; reproduisent des faits reconnus faux et des arguments cent fois réfutés; attaquent et se défendent par des chicanes, et embrouillent par d'ennuyeux commentaires les questions qu'ils se vantent d'éclaircir.

---

prohibitif que l'Angleterre a dû sa prépondérance commerciale et maritime, et que les raisonnements de Smith à cet égard doivent fléchir devant les faits; mais cet auteur n'est pas en état de prouver que cette prépondérance est *le résultat nécessaire* du système prohibitif, et qu'elle ne peut tenir à nulle autre cause. Il ne parle de Smith que sur des ouï-dire, et ne sait pas que cet auteur, après avoir prouvé que la prospérité de l'Angleterre *ne peut pas tenir à son régime prohibitif*, en assigne les véritables causes, et les trouve dans la sûreté dont l'industrie jouit en Angleterre, dans l'impartiale administration de la justice, dans l'esprit d'épargne de ses habitants qui multiplie leurs capitaux, dans l'esprit d'entreprise qui se joint très communément chez eux au jugement, à la prudence et au calcul, et enfin dans une liberté personnelle qui, au total, est plus grande qu'en aucun autre pays. Smith ajouterait, de nos jours, sauf aux États-Unis, où la liberté est plus grande, les dépenses du gouvernement plus modérées, la justice moins dispendieuse, et où les progrès sont en conséquence plus rapides.

Le même auteur récent confond perpétuellement la monnaie d'un pays avec ses capitaux, tandis que la distinction de ces deux objets est une des démonstrations les plus importantes qu'on doive à l'économie politique moderne.

On a vu même des auteurs, non-seulement vouloir propager leurs vues par la persuasion, mais prétendre qu'elles fussent adoptées de confiance et en vertu de la seule opinion qu'ils se figuraient qu'on devait concevoir de leurs lumières; comme si, en supposant qu'ils fussent au niveau des connaissances actuelles, les lumières n'étaient pas essentiellement progressives; comme si l'expérience de demain ne devait rien ajouter à l'expérience d'aujourd'hui, et comme si la plus grande sagacité pouvait prévoir toutes les conjonctures à venir, et toutes les applications possibles[1].

Mais on aurait grand tort de rendre la science responsable des erreurs de tous ceux qui jugent à propos d'en discourir. Elle consiste dans une exacte représentation des faits; et tous les faits imparfaitement observés, ou mal expliqués, ne sont pas de la science. Nul n'est autorisé à tirer d'un fait particulier une conséquence générale, à moins d'être en état de prouver, par des analyses rigoureuses, que la conséquence dépend du fait, et à moins d'avoir des connaissances assez étendues pour être certain qu'elle ne peut tenir à aucune autre cause. Comment, si l'on ne connaît pas quelles sont toutes les circonstances capables d'influer, peut-on répondre qu'un résultat annoncé ne tient pas à une cause tout autre que celle qu'on lui assigne? Il n'est aucun genre d'étude dans lequel il faille tenir compte de plus d'accidents, qui tous influent à leur manière, et à différents degrés, sur l'événement définitif.

Combien n'a-t-on pas imprimé d'articles de journaux, de brochures, de livres, où l'on pose en principe que c'est le monopole de l'Angleterre avec ses colonies qui a fait sa prospérité! tandis qu'au contraire le commerce de l'Angleterre, avec ces mêmes États devenus indépendants, n'a jamais été plus lucratif que lorsqu'il n'a plus été un monopole.

Au premier jour on trouvera des législateurs prêts à prouver que la ruine de l'Espagne tient à la perte de ses possessions en Amérique, tandis que pour quiconque sait à quoi tiennent la misère et la dépopulation des États, les institutions intérieures de l'Espagne sont plus que suffisantes pour expliquer le dénuement où elle se trouve. Ce pays, situé comme il

---

[1] C'est une prétention qu'avaient eue les partisans de Quesnay et de la physiocratie; mais, quoiqu'ils fussent en économie politique fort en avant de leur époque, et qu'ils eussent rendu de grands services à cette science, où en serions-nous si l'on avait réglé toutes les affaires du pays d'après les doctrines de Dupont de Nemours, et si l'on avait regardé le commerce et les manufactures comme des occupations stériles?

Digitized by Google

est, entre deux mers favorables à tous les genres de trafic, et possédant un sol et un climat propres à tous les genres de productions, pourrait, sans provinces d'outre-mer, devenir un des États les plus populeux et les plus riches de l'Europe.

Pendant tout le temps que la France a été gouvernée en république, sir Francis Divernois s'est flatté de prouver à l'Angleterre, par ses pamphlets, que les finances et la prospérité de la France déclinaient à tel point que ce pays allait être hors d'état de soutenir la guerre que lui faisait alors l'Angleterre. Le fait est que, durant tout ce temps, la population de la France n'a cessé de croître; ce qui indique que son aisance était progressive. Divernois ne comprenait pas que l'industrie intérieure est la principale source de l'aisance d'un peuple, et que les entraves qui paralysaient auparavant les efforts et l'industrie intérieure des Français étaient tombées pendant la révolution. Si la France a succombé plus tard, c'est que la plupart des anciennes entraves avaient été rétablies, et que l'ambition d'un seul homme avait usé les plus belles ressources dont un gouvernement ait jamais disposé.

Personne, je le répète, n'est en droit de se prévaloir de l'autorité des faits à moins d'être en état de les rattacher à leurs véritables causes, et de montrer la liaison qu'ils ont avec les conséquences qu'on leur attribue. Si vous ne remplissez pas ces conditions indispensables, si vous ne connaissez pas les autres faits que l'on peut opposer aux premiers, si vous ne pesez pas leurs influences, qu'importent au public vos opinions? Elles manquent d'un fondement nécessaire. Déjà de son temps Montesquieu se plaignait de ces doctrines qui n'avaient d'autres bases que *la facilité de parler et l'impuissance d'examiner*[1]. Les preuves dont on les appuie ont la même force que celles dont Casti se moque avec tant de finesse, dans son poëme célèbre des *Animaux parlants*[2].

Je ne prétends pas au reste que l'on ne puisse écrire sur l'économie po-

---

[1] *Esprit des Lois*, liv. 23, chap. 11.

[2] Lorsqu'il dit que, par un bonheur spécial tenant au gouvernement monarchique, le prince, aussitôt qu'il est à la tête des affaires, quelque ignorant et hébété qu'il ait été jusque-là, devient aussitôt un miracle de sagesse et de savoir. Tous les talents et toutes les vertus lui sont aussitôt conférées par le ciel; et il donne pour preuve *le témoignage des courtisans* : « Ne sont-ils pas en effet, dit « le satirique, ceux qui doivent, mieux que qui que ce soit, connaître le monarque, « puisque ce sont eux qui l'approchent de plus près? »

Digitized by Google

litique, sans rappeler à son lecteur la totalité des principes sur lesquels cette science se fonde. Une question peut être débattue, une mesure attaquée ou défendue, sans qu'il soit nécessaire d'appeler à son aide toutes les vérités prouvées; mais il faut les connaître, il faut pouvoir apprécier le degré de leur importance. S'il en est une seule que vous n'ayez pas approfondie, ce peut être celle-là qui décide la question. Vous posez un principe; mais si avant tout il n'est pas solidement établi, s'il ne se lie pas avec tous les autres, il ne saurait vous prêter aucun appui : ce n'est plus qu'un principe arbitraire, un principe de circonstance qui n'est d'aucune autorité.

Il ne faut pas de longs raisonnements pour faire sentir le tort que font à l'économie politique les écrivains qui sont animés de tout autres motifs que l'amour de la vérité. Si même de bonne foi on nuit au progrès des lumières, qu'est-ce donc lorsqu'on s'y oppose à dessein, lorsqu'on emploie son esprit, et, à défaut d'esprit, son encre, son papier et ses poumons, à tourner des arguments propres à favoriser des vues personnelles ou à décréditer les doctrines qui leur sont contraires? Le temps est heureusement passé où les avocats du mauvais sens pouvaient prétendre à des succès durables; mais leurs preuves étonnent quelquefois le bon sens du vulgaire. Ils n'étouffent pas la vérité, mais ils l'obscurcissent. Ils n'empêchent pas ce qui est vrai d'être vrai, mais ils font croire aux gens du monde, à tous ceux qui redoutent la peine d'examiner, qu'il n'y a rien de prouvé sur rien; ce qui plaît singulièrement aux hommes qui ont de bonnes raisons pour craindre la vérité.

Tel est le tort que font à l'économie politique les mauvais écrits qu'elle enfante; et ce mal est aggravé par la juste importance que le public attache à ces matières. De là les compilations, les répétitions qui reproduisent un amas d'assertions et de sophismes propres à obstruer les avenues de la science. C'est la servir bien mal que de reproduire ces nombreuses opinions que la réflexion n'a pas mûries, qui sont quelquefois décidément fausses, dont quelques-unes même sont insensées, et qu'il faudrait au contraire mettre en oubli. Elles réclament, sans profit pour le public, un temps, une attention et une dépense qu'il pourrait consacrer à acquérir des notions justes et utiles[1]. Le public, dit-on, fait justice des mauvais écrits :

---

[1] « Rien n'est si dangereux pour le vrai, et ne l'expose tant à être méconnu, « que l'alliage ou le voisinage de l'erreur. » (D'ALEMBERT, Discours préliminaire de l'Encyclopédie.)

j'en conviens; mais c'est après qu'il s'est rendu connaisseur, c'est-à-dire, après beaucoup de temps écoulé; et, en attendant, la foule des mauvais articles, des mauvaises brochures, des mauvais livres, éloigne les lecteurs d'une étude qui les rebute et qui, telle qu'on la leur offre, ne leur promet aucun résultat. Mais la science n'est pas coupable du mal que lui font ses détracteurs et ses faux amis. Présentée dans toute sa simplicité, il est impossible qu'on ne soit pas frappé de son utilité et de ses attraits.

On nuit encore aux progrès de l'économie politique, lorsqu'on établit ses principes par des raisonnements trop abstraits. Cet abus éloigne le public de l'étude de cette science, et malheureusement on peut le reprocher, non-seulement à des écrivains sans capacité, et dont les ouvrages ne renfermant rien de vrai, rien d'utile, tomberont inévitablement dans l'oubli; mais aux défenseurs des meilleures doctrines, à des écrivains auxquels on doit des observations exactes, des développements ingénieux.

Il n'est pas possible, sans doute, de bannir entièrement les abstractions des sciences expérimentales. La physique elle-même n'étudie-t-elle pas les lois de la pesanteur, abstraction faite d'aucun corps grave? les lois du mouvement, sans y joindre l'idée d'aucun projectile en particulier? Nous sommes de même obligés d'étudier les propriétés de la valeur, la formation de l'utilité, sans pouvoir appliquer constamment ces qualités à des choses évaluables ou utiles. Le droit de propriété, le travail, sont des abstractions toutes les fois que l'on ne spécifie pas les choses auxquelles on applique le droit de propriété et l'action nommée travail; mais je pense que ces abstractions ne doivent pas tenir lieu de l'expérience ou de l'observation, et qu'elles ne sont bonnes à rien si elles se trouvent leur être contraires. La mécanique rationnelle ou abstraite, qui explique les lois du mouvement, est presque toujours en défaut, lorsqu'il s'agit d'expliquer comment les mouvements s'opèrent dans nos arts, parce qu'elle ne peut tenir compte des frottements, des forces perdues, ni de ces innombrables circonstances auxquelles la machine la plus parfaite est toujours soumise. On en peut dire autant de ces formules rigoureuses qu'on donne pour l'expression d'une loi générale, même lorsqu'on se fonde originairement sur un fait incontestable, et qu'on procède par des raisonnements irréprochables; même lorsqu'on s'échafaude sur des équations mathématiques qui ne sont autre chose que des raisonnements rigoureux où l'on emploie, au lieu de phrases, des signes plus abrégés.

En effet, l'algèbre ou la logique, lors même qu'on n'y découvre aucune erreur, peuvent bien donner un résultat incontestable; mais c'est toujours

Digitized by Google

dans la supposition qu'elles ne se trompent pas relativement aux données sur lesquelles reposent leurs calculs; c'est dans la supposition que les mêmes mots, les mêmes signes représentent toujours les mêmes choses : or, ce sont là des sources d'erreurs sur lesquelles elles n'offrent aucune garantie.

De même que les calculs de l'algèbre ne portent que sur des signes, les syllogismes sont des raisonnements qui portent sur une autre espèce de signes, c'est-à-dire, sur des mots. En abandonnant les choses, en abusant des mots, les discussions deviennent des jeux d'esprit et ne prouvent plus rien, comme on le voit dans ce raisonnement que faisait un sophiste de l'ancienne Grèce : Épiménide a dit que tous les Crétois sont menteurs; or il était Crétois lui-même; donc il a menti; donc les Crétois ne sont pas menteurs; donc Épiménide le Crétois n'a pas menti en disant que les Crétois sont menteurs. On peut embrouiller ainsi les question les plus simples, et arriver par cette voie aux conclusions les plus absurdes[1].

Ces considérations générales reçoivent leur application dans les discussions qui, à diverses époques, ont eu pour objet l'économie politique.

Les économistes sectateurs de Quesnay croyaient qu'il n'y avait rien à leur reprocher lorsqu'ils posaient en principe que la terre seule ayant le pouvoir de produire, il n'y a de revenu réel que dans le produit net des terres, c'est-à-dire dans le surplus qu'on trouve après qu'on a retranché les frais de culture. Ils en tiraient la conséquence rigoureuse que tout impôt qui ne porte pas sur ce revenu, y retombe nécessairement avec des surcharges; et ils en concluaient qu'il fallait asseoir directement sur les terres la totalité de l'impôt. Les économistes de Quesnay raisonnaient à perte de vue sur le mot *produire*, mais ne se formaient point une idée nette et précise de la production[2].

De notre temps on a semblé faire la contre-partie du principe des économistes de Quesnay, en soutenant qu'il n'existe pas dans nos richesses,

---

[1] C'était par suite d'un abus de mots qu'un général, après le traité qui avait stipulé qu'il rendrait la moitié des vaisseaux dont il s'était emparé, les fit tous scier par le milieu, et rendit la moitié de chacun.

[2] Les erreurs des économistes de Quesnay ont été d'ailleurs utiles en nécessitant des examens qui ont amené des conceptions plus justes de la nature des choses. Une mauvaise observation en provoque une meilleure; le plus grand mal est de n'y point penser, comme on fait chez les peuples abrutis par la superstition et le despotisme.

Digitized by Google

un seul atome qui vienne de la terre; qu'elles sont toutes le produit du travail; et de ce principe on a tiré des conséquences repoussées par le simple bon sens. On voit qu'il fallait avant tout s'entendre sur l'idée renfermée dans le mot *richesses*.

Une dialectique irréprochable et qui part de principes avoués, peut égarer même son auteur, lorsqu'il pousse trop loin ses inductions et qu'il ne les compare pas avec les résultats que nous offre le spectacle du monde réel. C'est un principe avoué que quiconque a la libre disposition d'un capital, le place en général dans l'emploi qui donne les plus gros profits; mais David Ricardo et son école en tirent des conclusions que l'expérience dément perpétuellement. Ils méconnaissent tous autres frais de production que ceux qui naissent du travail de l'homme; ils méconnaissent l'influence de l'offre et de la demande, renvoyant dans les exceptions les autres causes qui font varier les prix; or, les cas d'exception sont plus nombreux que les cas qui arrivent conformément à la règle. Quelles conséquences dès lors peut-on utilement tirer de leurs principes? Je ne peux ajouter foi aux conséquences auxquelles est conduit, *à priori*, un estimable et savant écrivain[1] qui, consulté par le parlement d'Angleterre sur la question de savoir si le bas prix de la main-d'œuvre en France ne permet pas aux manufacturiers français d'établir les mêmes marchandises à plus bas prix que les manufacturiers anglais, a soutenu devant un comité d'enquête, et en dépit de l'expérience de tous les manufacturiers, que le taux des salaires *n'a aucun effet sur le prix des marchandises*. Les économistes ne devraient-ils pas se garder de ressembler à ce médecin de Molière, qui, lorsqu'on lui annonce la mort du cocher, prétend qu'il ne peut pas être mort, parce que dans les fièvres comme celle qu'il a eue, le malade ne meurt qu'au quatorzième ou au vingt-unième jour[2].

David Ricardo, d'ailleurs si recommandable par son caractère et le

---

[1] M. MAC CULLOCH. Voyez l'enquête faite par la chambre des communes, au sujet de l'émigration des ouvriers anglais. On ne saurait trop approuver l'usage des enquêtes parlementaires, suivi en Angleterre. C'est le seul moyen qu'ait le législateur de décider en connaissance de cause. Mais les enquêtes sont plus utiles pour constater des faits que des principes.

[2] Un de nos écrivains (Ch. Comte, dans son *Traité de Législation*), compare ingénieusement les principes généraux, quand ils sont démentis par l'expérience, à des écriteaux trompeurs qu'on placerait aux embranchements des routes, et qui, loin de guider le voyageur, ne tendraient qu'à l'égarer.

Digitized by Google

grand nombre de vérités répandues dans ses écrits, assure, d'après des principes trop absolus, que l'augmentation des impôts ne porte aucune atteinte à la production et à la consommation d'un pays[1]. Or le fait prouve constamment contre lui, à moins qu'il ne se rencontre des circonstances plus favorables encore à la production, que l'impôt ne lui est contraire.

Quelles interminables discussions ne se sont pas élevées en Angleterre sur le revenu des terres (*rent of land*)! Il semble quelquefois que les économistes politiques écrivent uniquement pour se convertir les uns les autres, ou pour se prouver réciproquement qu'ils ont tort. D'autres auteurs encore ne combattent personne; ils se contentent de révéler au monde leur doctrine; mais c'est avec un dénuement si complet d'applications, c'est avec un style tellement amphigourique, que, lorsqu'on veut comprendre leur pensée, il faut la traduire en termes simples; et quand cette traduction est faite, on s'aperçoit que la pensée ne valait pas la peine d'être exprimée.

Tout cela fait croire que les livres qui s'occupent des intérêts les plus chers du corps social, distillent nécessairement l'ennui. Ces écrivains usent leur temps, et quelquefois d'éminentes facultés, sur des points qui, au fond, ont beaucoup moins d'importance qu'ils ne leur en attribuent; et ils négligent les plus utiles développements de l'économie des nations. Ils donnent lieu, aux ennemis-nés de tout progrès, de dire que l'on ne peut avoir aucune confiance à des doctrines vagues ou sur lesquelles on ne peut se mettre d'accord. On serait bien malheureux si les vérités usuelles et importantes de cette science ne pouvaient être établies qu'au moyen de tout cet échafaudage d'arguments.

Au reste, malgré la diversité des avis sur beaucoup de points, les détracteurs de l'économie politique seront toujours forcés de convenir que les écrits des auteurs qui ont fait preuve de quelque instruction, tendent tous à prouver que le respect des propriétés, la liberté d'industrie, la facilité des communications, sont favorables à la prospérité des États; que les capitaux sont un instrument nécessaire à la production des richesses; qu'ils ne consistent pas essentiellement dans les monnaies; que ce n'est pas au fond avec de l'or et de l'argent qu'on achète les objets dont on a besoin, mais bien avec d'autres produits; que les consommations mal entendues, c'est-à-dire celles qui ne servent ni à la reproduction, ni à la satisfaction d'un besoin véritable, sont un mal; que les richesses publiques

[1] *Principles of political Economy and Taxation*, 3e édit., page 273.

Digitized by Google

sont de même nature que celles des particuliers ; que la prospérité d'un État, loin d'être nuisible aux autres États, leur est favorable, et une foule d'autres vérités qui, placées maintenant hors de l'atteinte du doute, exercent déjà une remarquable influence sur le sort des nations, sur celui des particuliers, et reçoivent tous les jours une nouvelle sanction de l'expérience.

Il convient maintenant de réduire à leur juste valeur quelques autres objections où l'on ne se contente pas d'attaquer l'une ou l'autre des doctrines de l'économie politique, mais cette science elle-même tout entière. Trop de personnes, avant d'appeler en témoignage les notions qu'on y puise, se hâtent de la condamner sur de simples allégations.

Je ne m'arrêterai pas à celles qui sont dirigées par le fanatisme et les passions politiques. Toute espèce de lumière doit leur porter ombrage, et tous moyens pour dominer leur sont bons. Laissons naître et mourir leurs diatribes, dans les feuilles, dans les pamphlets voués à l'ignorance et au mauvais sens, mais dissipons les craintes de quelques âmes honnêtes qui ont cru que cette science détournait trop les esprits de je ne sais quelle perfection idéale et mystique, pour les ramener vers les intérêts terrestres et mondains.

Que l'économie politique ne s'occupe que des intérêts de cette vie, c'est une chose évidente, avouée. Chaque science a son objet qui lui est propre. L'objet de celle-ci est d'étudier l'économie sociale, dans ce monde, et telle qu'elle résulte de la nature de l'homme et des choses. Si elle sortait de ce monde, ce ne serait plus de l'économie politique, ce serait de la théologie. On ne doit pas plus lui demander compte de ce qui se passe dans un monde meilleur, qu'on ne doit demander à la physiologie comment s'opère la digestion dans l'estomac des Anges. Mais on a tort de dire que *la tête courbée vers la terre, elle n'estime que les biens qu'elle donne et les valeurs qu'y ajoute l'industrie*[1]. Elle estime tous les biens dont la jouissance est accordée à l'homme ; elle regarde la santé, la paix de l'âme, l'attachement de nos proches, l'estime de nos amis, comme des biens précieux, et applaudit aux efforts que l'on fait pour les obtenir ; toutefois elle ne soumet à une appréciation scientifique que les biens susceptibles d'avoir une valeur d'échange, parce que ce sont les seuls auxquels les hommes attachent, dans le sens propre, le nom de *richesses* ; les seuls

[1] Lanjuinais, *Constitution de tous les peuples*, tome Ier, page 127.

Digitized by Google

dont la quantité soit rigoureusement assignable, et dont l'accroissement ou le déclin soient soumis à des lois déterminées. Mais parmi ces biens mêmes rigoureusement appréciables, se trouvent les plus belles institutions de la société, les plus nobles vertus, les plus rares talents. L'économie politique en fait sentir tout le prix.

C'est être injuste que de prétendre que l'économie politique, parce qu'elle découvre les moyens dont se produisent les bien appréciables pour tous les hommes, méprise ceux qui n'ont qu'une valeur personnelle, comme la considération, la santé dont on jouit, etc. Fait-on le même reproche à la législation civile parce qu'elle ne s'occupe que des biens et des intérêts temporels? Un des grands moyens de perfectionnement des connaissances humaines, est de se tenir dans les bornes prescrites par la nature des choses à chaque branche de connaissances. C'est alors que l'on peut espérer de savoir tout ce qu'il est permis d'en savoir.

Un reproche du même genre, adressé à l'économie politique, a été d'éveiller dans les hommes des sentiments de cupidité. Nous verrons tout à l'heure si ce reproche a quelque fondement; mais ne peut-on pas commencer par mettre en doute si le désir d'amasser du bien, lorsqu'il est contenu dans les bornes que lui prescrivent la raison et les lois, est aussi fâcheux qu'on le suppose, pour la morale et pour la société? Une des plus fortes garanties qu'on ait de la bonne conduite des hommes, est le besoin qu'ils éprouvent de l'estime de leurs semblables. C'est cette estime qui leur fournit des moyens d'existence, et d'une existence mêlée de satisfaction et de bonheur. Une personne mésestimée, repoussée par tout le monde, ne trouve aucun emploi de son temps ni de ses facultés, et ne jouit d'aucun des avantages de l'ordre social. Parmi les moyens de considération, la fortune est un des plus puissants. Le mépris public accompagne sans doute les richesses mal acquises; mais des richesses bien acquises sont une source de considération aussi bien que de jouissances. Les hommes aiment ceux qui peuvent leur être utiles; ils les flattent, les recherchent; or, si les individus peuvent se rendre utiles par leur capacité, ils peuvent l'être aussi par leurs richesses; le désir d'être riche peut donc être associé à des sentiments honorables[1].

---

[1] Cette considération n'a pas échappé à un auteur anglais, non moins recommandable comme moraliste que comme économiste : « La misère, dit-il, a ce « triste effet qu'elle s'attire une aversion du même genre que celle qui est excitée « par la mauvaise conduite, et rend, trop souvent, le pauvre insensible à une

Ajoutons que la fortune publique, celle de l'État, ne s'accroît que des accroissements que reçoivent les fortunes particulières; et que si les particuliers étaient dépourvus de toute ambition à cet égard, l'État resterait pauvre aussi bien que les citoyens. Sans sortir de l'Europe, nous trouvons des pays misérables par la seule apathie de leurs habitants.

Au surplus, il ne me semble pas qu'on doive donner le nom de cupidité à l'amour des richesses contenu dans de justes bornes, et lorsqu'il n'est accompagné d'aucune action répréhensible. La cupidité suppose le désir de jouir, n'importe par quel moyen, du bien des autres; or, l'économie politique n'inspire nullement le désir de se procurer des richesses autrement que par les seules voies légitimes[1], qui, loin d'être préjudiciables aux jouissances des autres hommes, leur sont, au contraire, très favorables et contribuent à l'opulence des nations. En inspirant le goût des jouissances avouées par la raison, par la justice et l'intérêt des familles, elle stimule l'amour du travail et le développement des talents de tous genres. L'industrie qu'elle protège, l'industrie bien entendue, loin d'inspirer des sentiments hostiles envers autrui, fait sentir à ceux qui l'exercent la nécessité d'être justes; en nous apprenant que nos gains ne sont pas nécessairement, ne sont pas même fréquemment des pertes pour les autres, elle calme les sentiments haineux et jaloux; en nous enseignant ce que les hommes ont à gagner à entretenir parmi eux des sentiments bienveillants et pacifiques, elle est éminemment sociable. Elle montre l'indispensable nécessité de respecter les propriétés d'autrui; et, ce qui est bien important, elle inculque ce respect aux classes de la société qui, dans le partage des biens de ce monde, sont les plus maltraitées. Il n'est pas un ouvrier, même le plus indigent, s'il a quelques notions de l'objet et des moyens de l'industrie, qui ne comprenne que, sans des richesses accumulées dans les mêmes mains, personne ne serait en état de faire les avances qu'exige une pro-

---

« considération qu'on lui refuse. Dès lors le respect pour les lois, le besoin de « l'affection et de l'estime des hommes, la crainte de leur mépris, la sympathie « que toute créature humaine est capable de ressentir pour les maux et le bonheur « d'autrui, perdent leur influence sur l'esprit et la conduite de celui qui gémit « dans la misère; tandis que les appétits vicieux acquièrent chez lui une force « nouvelle. » (JAMES MILL, *History of british India*, liv. VI, chap. 6.)

[1] On acquiert légitimement lorsqu'on donne un équivalent de ce qu'on reçoit; or, l'économie politique enseigne de quoi se composent les équivalents qui peuvent être reçus, et quels sont les moyens de pouvoir les offrir.

Digitized by Google

duction quelconque ; et que les pauvres qui cherchent à dépouiller les riches, sacrifient à l'avantage momentané d'obtenir une part mal assurée dans un coupable butin, l'avantage plus solide de pouvoir vendre leur travail constamment, et de pouvoir en tirer un revenu perpétuel. Qu'est-ce que le salaire de l'ouvrier ? c'est la part qu'il obtient dans une production à laquelle il concourt ; et comment ne sentirait-il pas qu'il est impossible à son maître de lui faire l'avance de cette portion, si le désordre remplace le travail, si les capitaux à l'aide desquels on exploite une entreprise sont pillés et dispersés, et si le produit ne s'achève pas ?

Voilà ce que les classes inférieures de la société apprendraient avec beaucoup d'autres choses utiles, si elles jouissaient d'assez de loisir pour puiser l'instruction à sa source ; mais ce qu'elles n'acquerraient jamais par une instruction directe, elles peuvent l'obtenir dans leurs relations avec les classes moyennes de la société, celles qui sont le plus à portée de recevoir tous les genres d'instruction [1].

Il est fâcheux que J.-J. Rousseau ait employé son éloquence à décrier les arts de la civilisation. Je respecte le talent et les intentions de l'écrivain ; mais la vérité a aussi ses droits : « c'est notre industrie, dit-il, qui « nous ôte la force et l'agilité que la nécessité fait acquérir à l'homme « sauvage. S'il avait eu une hache, son poignet romprait-il de si fortes « branches ? S'il avait eu une fronde, lancerait-il de la main une pierre « avec tant de raideur ? S'il avait eu une échelle, grimperait-il si légère- « ment sur un arbre ? S'il avait eu un cheval, serait-il si vite à la course ? « Laissez à l'homme civilisé le temps de rassembler toutes ses machines, « on ne peut douter qu'il ne surmonte facilement l'homme sauvage ; mais « si vous voulez voir un combat plus inégal encore, mettez-les nus et dé- « sarmés vis-à-vis l'un de l'autre, et vous reconnaîtrez bientôt quel est « l'avantage d'avoir sans cesse toutes ses forces à sa disposition, d'être « toujours prêt à tout événement, et de se porter, pour ainsi dire, tout « entier avec soi [2]. »

Voilà un morceau admirablement bien écrit, et l'un de ceux sans doute qui faisaient dire à Voltaire, qu'après les avoir lus, on était tenté de se remettre à quatre pattes et de s'enfuir dans les bois. Malheureusement,

---

[1] Voyez dans le Discours préliminaire de mon *Traité d'économie politique* pourquoi c'est dans les classes mitoyenne de la société, plutôt que dans aucune autre, que les lumières naissent et se perfectionnent.

[2] Discours sur l'origine de l'inégalité.

Digitized by Google

ou plutôt heureusement les faits dont s'appuie J.-J. Rousseau ne sont pas entièrement exacts, et quand même ils le seraient, il me semble qu'on ne pourrait pas admettre les conséquences qu'il en tire.

Dans les occasions où l'homme civilisé s'est mesuré corps à corps avec le sauvage, celui-ci ne l'a pas toujours emporté. Les voyageurs français qui ont visité avec Péron les côtes de la Nouvelle Hollande, ont, au moyen d'un dynamomètre, comparé leurs forces physiques avec celles des naturels de ces pays, et elles se sont trouvées constamment supérieures à celles des sauvages. Vingt ans plus tard, un autre voyageur, le capitaine Freycinet, a répété les mêmes expériences avec le même résultat.

Je sais que le besoin qu'ont les sauvages d'exercer leurs sens, sous peine de compromettre leur vie, perfectionne souvent à un très haut degré les perceptions de la vue et de l'ouïe; mais, quand ils auraient quelque supériorité dans des facultés qu'ils exercent perpétuellement, cela prouverait-il, tout compensé, que leurs facultés valent mieux que les nôtres? Rousseau fait un parallèle inégal, lorsqu'il compare l'homme sauvage pourvu de tous ses avantages, avec l'homme civilisé dépouillé des siens. La comparaison, pour être concluante entre l'un ou l'autre genre de vie, doit se faire entre des hommes pourvus de tous les avantages qui résultent du développement de leurs facultés; or, les avantages qui mettent l'homme civilisé hors de pair avec le sauvage et avec tous les animaux, résultent aussi des développements qu'il a su donner à des facultés d'un autre genre.

C'est une erreur trop commune que de représenter comme l'*homme de la nature,* celui qui n'a pas su tirer parti de son intelligence. Notre intelligence fait partie de notre nature, aussi bien qu'un bras robuste. L'homme qui grimpe sur un arbre, faute d'avoir su construire une échelle, a développé ses membres aux dépens de son esprit, c'est-à-dire, une faculté grossière, qu'il a en commun avec les brutes, aux dépens d'une faculté relevée, immense dans ses résultats, qui n'appartient qu'à lui et qui le place à la tête de la création.

Le véritable état de nature pour tous les êtres, est le plus haut point de développement où ils peuvent atteindre. Un arbre rabougri, qui, par la faute du terrain ou du climat, ne parvient pas à toute la grandeur dont il est susceptible, n'est pas plus près de la nature que l'arbre qui, placé dans des circonstauces plus heureuses, s'est complètement développé et se montre à nos yeux chargé de fleurs et de fruits. La nature a donné aux animaux une fourrure pour les garantir des outrages de l'air; et, dans le même but, elle a donné à l'homme l'industrie pour se faire des vêtements

Digitized by Google

et se bâtir des maisons. L'homme abrité et vêtu est donc dans l'état de nature, puisqu'il est dans l'état où la nature a voulu qu'il fût, quand ses facultés sont pleinement développées. Par la même raison que les abeilles et les castors sont dans l'état de nature alors qu'ils forment des associations, la nature de l'homme est de vivre en société; il est à plaindre, il ne devient pas tout ce qu'il est capable de devenir, lorsqu'il vit autrement.

Les arts nous corrompent, poursuit le philosophe chagrin. Cependant les voyageurs conviennent unanimement que les mêmes vices, les mêmes crimes, dont nos sociétés ne fournissent que trop d'exemples, se retrouvent chez les hordes barbares; et si l'on compare leur faible population avec celle qui couvre les pays civilisés, les crimes sont à proportion, chez nous, moins fréquents que chez elles; et nous pouvons ajouter qu'ils y perdent, en général, ce caractère de férocité que contient et adoucit toujours un peu la civilisation.

Les arts ont cet avantage particulier qu'ils donnent une direction utile à l'activité, à l'inquiétude naturelle de l'homme. L'homme désœuvré fait du mal plutôt que de ne rien faire; de même que l'enfant se plaît à bouleverser et à détruire, jusqu'au moment où il en sait assez pour construire. Concluons que l'industrie et les arts, en augmentant immensément le pouvoir et les facultés de l'homme, tendent à leur donner une heureuse direction, et tenons pour assuré qu'en travaillant à ce genre de perfectionnement, nous servons puissamment la morale.

En multipliant nos besoins, la civilisation, dit-on, multiplie nos privations lorsque nos besoins ne peuvent être satisfaits. Mais ne vaut-il pas mieux apprendre à satisfaire ses besoins que de n'en point avoir? Si c'était un bien de retrancher nos sensations, dans la crainte de nous créer des besoins, nous serions d'autant plus sages que nous en retrancherions davantage; car il n'en est plus une seule qui ne puisse nous exposer à quelque privation. Notre ambition dès lors devrait aller jusqu'à les retrancher successivement toutes, afin d'éviter toutes les privations, et de remonter de degrés en degrés jusqu'au néant, de peur d'éprouver un besoin.

L'expérience nous apprend au contraire que le bonheur de l'homme est attaché au sentiment de son existence et au développement de ses facultés; or, son existence est d'autant plus complète, ses facultés s'exercent d'autant plus, qu'il produit et consomme davantage. On ne fait pas attention qu'en cherchant à borner nos désirs, on rapproche involontairement l'homme de la brute. En effet, les animaux jouissent des biens que le ciel leur envoie, et, sans murmurer, se passent de ceux que le ciel leur refuse.

Digitized by Google

Le Créateur a fait davantage en faveur de l'homme : il l'a rendu capable de multiplier les choses qui lui sont nécessaires, ou seulement agréables ; c'est donc concourir au but de notre création, que de multiplier nos productions plutôt que de borner nos désirs[1].

Le développement des arts mérite d'autant plus d'être encouragé, qu'il entraîne celui des facultés de l'esprit. Si nous pouvons parcourir la terre et mesurer les cieux ; si nous communiquons nos pensées par delà les distances et par delà les temps ; si les arts d'imagination nous font admirer des chefs-d'œuvre ; si la poésie et le théâtre nous offrent d'aimables distractions, c'est à une industrie florissante que nous devons ces douceurs et le perfectionnement incontestable de notre être.

Sous le gouvernement de Napoléon, on reprochait à l'économie politique de rendre les hommes trop raisonneurs et trop peu soumis aux décrets de l'autorité. Tout gouvernement qui prétend diriger les affaires, non dans l'intérêt des nations, mais dans l'intérêt d'un homme ou d'un petit nombre d'hommes, doit lui faire un semblable reproche. La vérité leur est importune. Les hommes qui ne visent qu'à exploiter l'espèce humaine à leur profit, ne pouvant tuer la vérité, la persécutent. Mais quand les gouvernants se proposent le bien public (et, à tout prendre, c'est pour eux le parti le plus honorable et le moins dangereux), ils ont tout à gagner à la connaître. Elle les garantit de leurs propres erreurs, des haines publiques qui en sont la suite, et des catastrophes qu'entraînent les haines publiques.

Si les critiques qu'ils essuient ont quelque fondement, elles deviennent d'utiles conseils qu'il est bon de suivre. Si elles sont injustes, une représentation exacte de la nature des choses, ne sert qu'à faire mieux briller leur sagesse, et leur donne pour appui le bon sens du public éclairé, qui est le plus sûr de tous les auxiliaires. Leur but doit être de l'obtenir ; ils peuvent alors mépriser en paix les clabauderies intéressées.

A l'égard des doctrines et des controverses qu'elles soulèvent quelque-

---

[1] J'ai entendu déplorer l'introduction, dans nos usages, du café, du chocolat, et de mille autres superfluités dont nos pères se passaient fort bien. Ils se passaient aussi de chemises : l'usage de la toile ne s'est répandu qu'au quatorzième siècle. Ce n'est que sous le règne de Henri III, roi de France, que l'on a commencé à se servir de fourchettes. L'Amérique était découverte que nous n'avions pas encore de vitres à nos fenêtres. Ne vaut-il pas mieux que nous ayons contracté le besoin de toutes ces choses, que d'avoir le mérite de savoir nous en passer ?

Digitized by Google

fois, établissent-elles des vérités utiles? l'administration en profite, aussi bien que le public. Sont-elles inutiles? on les oublie. Dans aucun cas elles ne sont redoutables. Les nations ne se soulèvent qu'à leur corps défendant, et après avoir épuisé les autres moyens d'exister d'une manière supportable. Elles supportent le despotisme lui-même, quand il n'est pas trop pesant et qu'il s'occupe du bien public. Voyez Frédéric II, roi de Prusse, et Léopold, en Toscane, qui firent de leurs peuples ce qu'ils voulurent, et recueillirent de la gloire par-dessus le marché [1].

Quand l'économie politique professait la prétention de gouverner l'État, on conçoit qu'elle pouvait porter ombrage à l'autorité; mais ce danger n'est plus à craindre, maintenant qu'elle ne consiste plus qu'à décrire la manière dont les choses se passent dans l'économie de la société.

Appelé à diverses époques, et devant diverses assemblées, à professer l'économie politique et à faire connaître en quoi consistent les nouveaux et immenses progrès de cette science, j'ai dû me placer dans les divers points de vue d'où je pouvais la contempler tout entière. Je n'ai pas tardé à m'apercevoir qu'elle se lie à tout dans la société. En quoi consistent en effet toutes les relations sociales? dans un échange de bons offices; car un ramas d'hommes qui se trahiraient, se combattraient les uns les autres, ne formeraient pas une société. L'histoire de ces rapports est donc l'histoire de la société elle-même. L'économie politique va jusqu'à apprécier l'importance des rapports qui existent entre les premiers d'un État et le corps social, entre la nation et les nations étrangères. C'est ce que j'ai cherché à laisser apercevoir dans le titre dont j'ai fait choix. On ne trouvera donc point ici de principes différents de ceux que j'ai professés dans mes précédents ouvrages [2]; on y trouvera ces principes plus développés, éclaircis par une multitude d'applications, portés, j'espère, jusqu'à l'évidence la plus irrésistible, et conduits jusqu'à leurs dernières conséquences. Quarante années se sont écoulées depuis que j'étudie l'économie politique; et quelles années! Elles valent quatre siècles pour les réflexions qu'elles

---

[1] Sous les bons empereurs romains, les révoltes étaient bien plus rares que sous les mauvais. Titus et Marc-Aurèle moururent paisiblement, tandis que Caligula, Néron, Domitien, Commode, et une foule d'autres périrent misérablement.

[2] Ce *Cours complet* est le dernier ouvrage qui ait été composé et publié par l'auteur; déjà le *Traité d'Économie politique* avait eu cinq éditions; le *Catéchisme* en avait eu trois. (*Note de l'éditeur.*)

Digitized by Google

ont fait naître. Cent ouvrages plus ou moins importants ont contribué à mûrir les idées du public; mais le public a réagi bien plus fortement encore sur les écrivains. Les écrits de ceux d'entre eux qui auront le mieux profité d'un spectacle si imposant, subsisteront pour l'instruction de nos neveux. Les autres tomberont dans l'oubli. La postérité en fera le départ.

Toutes les sciences et tous les arts ont des rapports intimes avec l'économie des sociétés; mais l'histoire de leurs procédés demande des ouvrages spéciaux et des détails dans lesquels je n'ai pas dû entrer. L'agriculture, par exemple, ses progrès, l'état où elle a été portée, et ce qu'elle peut devenir, donnent lieu à des considérations du plus haut intérêt, relativement à la condition des peuples. Cependant, si l'auteur d'une économie générale développait les progrès de cet art depuis les temps anciens jusqu'au nôtre; s'il décrivait les procédés agricoles usités dans les différentes parties de la terre, leurs défauts et les perfectionnements dont ils sont susceptibles; s'il racontait les conquêtes végétales dont chaque contrée s'est enrichie, sans appauvrir les autres; s'il se livrait en un mot à toutes les considérations intéressantes dont l'agriculture peut être l'objet, cet auteur produirait un ouvrage immense, qui, en le supposant bon, détruirait une foule d'idées fausses et répandrait un fort grand nombre de procédés utiles, mais dont les lecteurs perdraient absolument de vue la liaison qui rattache les succès de l'agriculture à la prospérité des sociétés humaines.

Une grande partie de la richesse publique est fondée sur les arts mécaniques; le charron, en façonnant ses roues, concourt à l'aisance de son pays : l'économiste doit en dire la raison ; mais il n'est pas tenu d'enseigner les procédés qu'il convient de suivre pour obtenir une roue bien faite ; il doit donner les directions générales qui sont propres à assurer les succès de toute espèce d'industrie, quelle qu'elle soit ; mais c'est à la technologie de chaque art en particulier, à montrer quels sont les meilleurs procédés d'exécution. J'en ai déjà fait l'observation, et j'ai dû m'y conformer.

Nul ouvrage n'est moins utile qu'un livre qu'on ne lit pas ; et un livre d'économie politique serait lu de peu de personnes, s'il excédait la mesure du temps et de la dépense dont la généralité des lecteurs consent à faire le sacrifice pour connaître les ressorts de la société. Un *cours complet* n'est donc pas celui qui contient *tout* ce qu'on peut dire sur une science : l'entreprise serait téméraire, et l'exécution impossible. J'entends par un cours complet, celui qui ne laisse sans explication aucun des phénomènes

Digitized by Google

que nous sommes capables d'expliquer dans l'état actuel de nos connaissances. Cette explication doit s'y trouver directement ou indirectement; elle doit être exprimée ou se déduire facilement des principes qui s'y trouvent développés. Il faut qu'en y donnant une dose d'attention suffisante, un auteur, un professeur qui le prennent pour guide, puissent y trouver la base de tous les développements qu'ils jugent à propos, selon les circonstances, de donner à certaines parties entre autres de leur travail. L'économiste n'est point tenu de donner l'histoire des diverses institutions qui se sont succédé sur la surface de la terre. Elles ne sont à ses yeux que des accidents qui l'aident à faire connaître la nature des choses et les conséquences qu'on en peut tirer; mais la totalité des faits, et surtout la description hypothétique des faits *tels qu'ils ont dû se passer,* ne seraient qu'un encombrement dans un exposé de lois naturelles et incontestables. Il suffit à l'économiste de s'appuyer sur les faits qui prouvent quelque chose. De même que le naturaliste qui expose les lois du monde physique en s'interdisant les conjectures sur l'origine et la formation des êtres naturels, il expose les lois dont ne peuvent s'affranchir les sociétés, sans approfondir ce qui échappe à nos moyens de savoir.

Je n'ai donc pas dû examiner si les peuples ont dû être pasteurs avant d'être cultivateurs, et chasseurs avant d'être pasteurs. Il en est de ces spéculations comme de la question de savoir si les sciences sont originairement descendues du plateau de la Tartarie, ou bien quels cataclysmes ont changé plusieurs fois la superficie de notre globe. Ces questions sont attrayantes et ont même plusieurs fois tourmenté ma curiosité; mais ce qui doit nous occuper avant tout, nous autres pauvres humains, si malheureux par notre faute, c'est de savoir jusqu'à quel point nous pouvons influer sur nos destinées; et, quelle que soit notre condition, comment nous pouvons la rendre plus parfaite ou moins misérable. Aussi ce cours est-il essentiellement pratique et applicable. Je n'y discute les points de doctrine qu'autant qu'il est nécessaire pour en comprendre les applications et lier ensemble les vérités de fait. Pour cela, il fallait considérer la société dans cet état plus ou moins avancé de civilisation, où l'agriculture, l'industrie, le commerce et les arts se combinent de mille manières pour nous faire jouir de leurs bienfaits, et quelquefois aussi nous exposer à des dangers qu'il est bon de prévenir; il fallait observer la société dans cet état intermédiaire entre la barbarie et la civilisation complète, où nous en voyons assez pour recueillir les fruits de l'expérience, mais où nous ne sommes pas assez avancés pour que nous n'ayons aucun progrès à espérer. C'est

Digitized by Google

à peu près l'état où se trouve la portion de notre globe que l'on appelle civilisée.

Je sais bien que mon livre, écrit dans ce but, ne sera pas d'un grand secours aux Calmouks ni aux Iroquois : je m'en consolerai en songeant que, même lorsqu'il aurait été fait pour eux, il ne leur aurait pas servi beaucoup plus, car ils ne l'auraient pas lu davantage ; et que, tel qu'il est, il peut être utile aux nations les plus populeuses, les plus susceptibles de perfectionnements, à celles qui finiront par policer le monde entier. C'en est assez pour satisfaire mon ambition.

Jaloux de répandre dans toutes les classes de la société des notions que je crois importantes pour tout le monde, j'ai cherché à être aussi clair qu'il est possible. Qu'on ne prenne donc pas de l'humeur contre quelques vérités qui paraîtront tellement évidentes, qu'on ne les jugera pas dignes d'être exprimées. Bien souvent de semblables idées ne paraissent évidentes que parce qu'elles sont dépouillées de tout appareil scientifique et réduites à leur plus simple expression. Mais je montrerais, si la chose en valait la peine, que les propositions que l'on serait tenté de regarder comme les plus évidentes, ont toutes été contredites. J'ai eu d'ailleurs bien des occasions de remarquer que les mêmes personnes qui affectent de dédaigner les vérités communes et de dire : *Tout le monde sait ces choses-là*, sont précisément les personnes qui agissent et parlent comme si elles les ignoraient complètement. Elles se méprennent sur le point essentiel d'une question, et trouvent triviale la phrase qui le met en évidence. Mais en leur accordant même toute la pénétration qu'elles croient avoir, ne doivent-elles rien tolérer en faveur des esprits moins prompts que le leur ? Tout le monde n'est pas doué de la sagacité qui fait apercevoir toutes les conséquences d'un principe, ou qui remonte à un principe dont on ne voit que les conséquences. « Il faut beaucoup de philosophie, dit avec raison J.-J. Rousseau, pour savoir observer une fois ce qu'on voit tous les jours. » Un principe brillant de sa propre évidence, ou appuyé sur de solides raisons, bien qu'il paraisse superflu à des lecteurs déjà convaincus, a le mérite de prévenir cent objections. Il répond d'avance à ces publicistes sans mission, ou qui n'ont que des missions qu'ils n'osent avouer, et qui prennent à tâche de mal poser les questions pour empêcher le bon sens du public de les résoudre.

Au reste, le public n'eût-il que des idées justes, une observation commune ne fait-elle pas partie de la science aussi bien qu'une observation plus rare ? N'est-ce rien faire pour l'instruction que de mettre chaque vé-

Digitized by Google

rité à la place qu'elle doit occuper? Dans un traité de physique, ne doit-on pas trouver sur la chaleur, par exemple, des vérités et des faits qui sont connus de nos cuisinières? On sait beaucoup de vérités dès l'enfance, sans avoir cherché ni d'où elles viennent, ni les conséquences qu'on en peut déduire. N'y a-t-il pas quelque avantage pour le lecteur à pouvoir les classer, et même, quand il a d'avance une opinion exacte, ne lui convient-il pas de pouvoir dire pourquoi il a cette opinion? D'Alembert l'avait aussi remarqué de son côté : « Le vrai qui semble se montrer de toutes parts « aux hommes, dit-il, ne les frappe guère, à moins qu'ils n'en soient aver- « tis[1]. » D'ailleurs la vérité qui court les rues dans un endroit, est ignorée un peu plus loin.

Je suis en état de prouver que les plus grandes erreurs qui aient été professées en économie politique, depuis les premières années du dix-septième siècle, époque où l'on a commencé à s'en occuper, jusqu'à nos jours, viennent toutes de l'ignorance où leurs auteurs ont été de l'un ou de l'autre des principes *les plus élémentaires* de la science. J'espère donc qu'on ne me reprochera pas d'y avoir donné quelque attention ; j'ose promettre à ceux pour qui ces notions élémentaires seront devenues familières, qu'ils ne rencontreront plus aucune difficulté grave dans cette étude, et qu'ils arriveront, sans s'en apercevoir, aux plus hautes démonstrations. Les questions ne deviennent épineuses que pour les esprits qui n'ont pas bien conçu les principes fondamentaux, ou qui, les ayant compris, et ayant ensuite oublié les démonstrations par lesquelles ils avaient été convaincus, ont repris le cours de leurs anciennes opinions.

Souvent les principes ne sont pas bien saisis, parce que le lecteur ne veut pas attacher aux expressions le sens que l'auteur y attache. L'embarras des auteurs à cet égard est extrême. Si, pour être compris, ils emploient des termes connus, ou ces mots sont insuffisants pour exprimer des idées nouvelles, ou ils apportent au lecteur des notions fausses[2]; s'ils veulent créer des termes analogues aux nouveaux progrès de leurs idées, on les accuse de néologisme. Ils avancent entre la crainte d'être mal compris

---

[1] Discours préliminaire de l'Encyclopédie.

[2] Par exemple, après qu'il a été prouvé qu'un capital se compose de beaucoup d'autres choses que d'une somme d'argent, ceux qui se bornent à y voir une somme d'argent ne peuvent entendre en quoi consiste l'augmentation des capitaux, qui peut avoir lieu dans un pays en même temps que l'argent y devient plus rare. *Voyez* la première partie de cet ouvrage, chap. 10, 11, 12 et 13.

Digitized by Google

ou de ne l'être pas du tout. C'est en partie pour que l'on ait un moyen de se retracer, au moment qu'on le désire, la véritable signification des termes de l'économie politique, que j'ai joint à mon Traité un *Épitome* où ils sont sommairement expliqués par ordre alphabétique, épitome que l'on peut consulter avec fruit en étudiant le nouveau développement que je donne aujourd'hui à cette science.

Il répond en même temps au reproche que m'ont fait quelques économistes très distingués d'Angleterre, d'avoir donné des définitions incomplètes; car il ne me semble pas qu'aucun trait caractéristique soit omis dans cet épitome. Au surplus, je dois pour l'avenir, non moins que pour le passé, déclarer ici ce que je pense des définitions en général. Les définitions sont d'une fort grande importance dans la vieille philosophie, dans celle qui fonde ses arguments plutôt sur les mots que sur les choses. Dans la manière d'argumenter qu'elle affecte, il faut que la suite des raisonnements se trouve tout entière dans les prémisses; faute de quoi, elle vous accuse de faire une définition différente, selon ce que vous voulez prouver. Mais ce n'est point donner une définition différente, que de faire remarquer un nouveau caractère, à mesure qu'il se présente, et que le lecteur est parvenu au point de pouvoir le distinguer et le comprendre. Ne suffit-il pas que le caractère assigné d'abord, ne se trouve pas démenti par les traits qu'on y ajoute plus tard? Un naturaliste qui définit une abeille, *l'insecte qui recueille sur les fleurs la matière de la cire et du miel*, en donne sans doute une idée incomplète, mais qui n'exclut pas les développements qui achèveront l'histoire naturelle de cet insecte et compléteront l'idée que l'on doit s'en former. On comprendra mieux la nature et le jeu de ses organes à mesure qu'on les verra manœuvrer; tandis qu'une définition sèche et scientifique de ces mêmes organes, quoique rigoureusement exacte, n'aurait donné qu'une idée confuse d'une abeille.

Par une raison du même genre, si j'ai à parler de la valeur des choses, et si je fais entrer dans la définition rigoureusement exacte de cette qualité, tous les caractères qui lui sont propres, le lecteur, malgré la longueur de cette définition, et faute de documents et d'applications qui ne lui ont pas encore été offerts, n'aura qu'une idée obscure des propriétés de la valeur; tandis qu'au contraire, si je ne dis en commençant, sur la valeur, que ce qui est indispensable pour comprendre les faits fondamentaux, et si je fais remarquer ses traits caractéristiques à mesure que le lecteur est plus en état de les apprécier, il finira par concevoir complètement ce qui constitue une qualité composée de beaucoup d'autres. Je ne serais répréhensible

Digitized by Google

que dans le cas où un nouveau caractère ne s'accorderait pas avec un de ceux que j'ai précédemment remarqués; car, dans ce cas, un des deux caractères aurait été mal observé.

Je pouvais à mon tour user de récrimination envers plusieurs économistes anglais, et leur reprocher des définitions prolongées qui, si l'on se met à la place d'un lecteur qui ne sait pas la chose d'avance, obscurcissent la matière au lieu de l'éclaircir. Si l'on a accordé à mes écrits sur l'économie politique le mérite de la clarté, s'ils paraissent avoir été préférés pour servir de base à l'enseignement de cette science, en Europe et dans les deux Amériques, peut-être dois-je cet honneur à la méthode même qui est devenue l'objet de ce reproche[1].

Même en s'attachant à fuir les abstractions et à se tenir dans le monde réel, on est souvent forcé de prendre en considération des idées générales, avant d'en faire l'application aux circonstances de la vie. Les mots *travail*, *valeur*, *propriété*, *consommation*, sont des termes abstraits. Je ne me suis pas dissimulé combien il était difficile de mettre ces abstractions à la portée de tout le monde. J'ai essayé de le faire à la faveur d'exemples nombreux qui sont des applications, dont les personnes accoutumées à méditer n'ont pas besoin, mais que je les prie de me pardonner en faveur des autres.

Des exemples préviennent la fatigue d'esprit que le lecteur éprouve à chercher lui-même les applications que l'auteur a eues en vue. En suggérant ces applications, l'auteur fait le sacrifice de son amour-propre; car le commun des lecteurs conçoit une haute opinion de la profondeur d'un génie qu'on a de la peine à comprendre.

La plupart des chapitres qui composent cet ouvrage ayant fait la matière de discours prononcés en public, on ne sera pas surpris d'y trouver l'emploi de la seconde personne. Je l'ai conservé de même que quelques formes un peu plus familières que celles d'un livre didactique, comme étant favorables à des explications qu'on veut rendre aussi nettes qu'il est possible. Les nombres dont je fais mention sont en général exprimés en sommes

---

[1] Je ne parle pas des critiques peu sensées, et encore moins des diatribes que m'ont quelquefois attirées mes ouvrages. Une sottise, une inculpation gratuite, une assertion provenant de l'ignorance, se réfutent d'elles-mêmes à mesure que les connaissances positives se répandent. Il ne faut pas perdre à batailler un temps si nécessaire pour avancer et pour faire avancer les nations. Je ne m'arrête à la polémique que lorsqu'il en peut sortir quelque instruction; lorsqu'elle peut, mieux qu'un simple énoncé, faire connaître la nature des choses.

Digitized by Google

rondes, les seules qui présentent une idée à une assemblée réunie pour entendre une explication orale. Des nombres ronds ont toute l'exactitude nécessaire pour servir à des exemples ; et les nombres fournis par les recherches de la statistique ont rarement une exactitude assez grande pour ne pas permettre qu'on prenne une semblable liberté à leur égard. Je doute qu'après des dénombrements, même plus parfaits que ceux que nous avons, personne sache, à un million d'âmes près, quelle est, à une époque donnée, la population de la France. Heureusement qu'il n'est pas nécessaire de le savoir mieux pour établir des principes très certains et très utiles au sujet de la population.

C'est à la fin de l'ouvrage que je traite de plusieurs sujets qui ont une connexité intime avec l'économie des nations, parce qu'il faut savoir l'économie politique, pour apprécier convenablement ces connaissances accessoires. On ne peut bien comprendre l'usage qu'on peut faire des données de la statistique, que lorsqu'on connaît bien l'économie du corps social. C'est alors seulement qu'on distingue les données qu'il est possible d'acquérir, de celles qui ne méritent aucune créance ; celles qui ne sont que curieuses, de celles dont on peut se servir utilement ; celles dont on peut tirer des inductions importantes, de celles qui ne prouvent rien.

Telle est encore l'histoire des progrès de l'économie politique. L'histoire d'une science fait connaître l'époque où l'on a constaté les principales vérités dont elle se compose, et la manière dont on y est parvenu. Or, ces notions ne peuvent avoir d'intérêt qu'après l'exposé des vérités elles-mêmes ; c'est alors seulement qu'on peut juger de l'importance des hommes et des travaux auxquels on en est redevable. C'est d'ailleurs une occasion de retracer sommairement les principes dont les preuves ont été fournies dans le courant de l'ouvrage. L'auditeur ou le lecteur est alors en état de porter un jugement sur les progrès véritables, comme sur les mauvaises directions qu'on a prises quelquefois, et sur les fautes qui en ont été la suite.

Les efforts qui ont été faits chez les peuples actuellement les plus civilisés du monde, pour s'initier dans les principes de l'économie politique, et même les faux pas qu'on a faits dans cette carrière, sont une preuve du vif intérêt qu'inspire ce genre d'étude, et de l'importance qu'on y attache. Plus on parviendra à la simplifier, à la rendre facile, et plus elle se répandra. On pourra bientôt lui appliquer ce que disait Voltaire au commencement du dernier siècle, en parlant des principes de Newton : « Il « faudra bien qu'on les enseigne un jour, lorsqu'il n'y aura plus d'hon- « neur à les connaître, mais seulement de la honte à les ignorer. »

Digitized by Google

PREMIÈRE PARTIE.

DE LA PRODUCTION DES RICHESSES.

PREMIÈRE DIVISION.

DE LA NATURE DES RICHESSES.

CHAPITRE PREMIER.

De nos besoins et de nos biens.

Les besoins de l'homme dépendent de sa nature, de son organisation physique et morale, et diffèrent suivant les positions où il se trouve. Quand il est borné à une vie purement matérielle et végétative, il a peu de besoins à satisfaire au-delà de sa nourriture. Quand il fait partie d'une nation civilisée, ses besoins sont nombreux et variés. Dans tous les cas, et quel que soit son genre de vie, il ne peut le continuer, à moins que les besoins que ce genre de vie entraîne ne soient satisfaits.

Remarquons que ce n'est pas sans un sentiment quelconque de peine que nous éprouvons des besoins, et sans un sentiment correspondant de plaisir que nous parvenons à les satisfaire ; d'où il résulte que les expressions : *pourvoir à nos besoins*, *multiplier nos jouissances*, et même *contenter nos goûts*, présentent des idées du même genre et qui ne diffèrent entre elles que par des nuances.

De cette vue générale de nos besoins, passons à l'examen des moyens que nous avons de les satisfaire.

Ces moyens consistent dans l'emploi, dans l'usage que nous faisons, de différentes choses que nous nommons des *biens* ou des *richesses*.

Ces richesses sont de deux sortes, qu'il convient de distinguer avec soin.

Les unes nous sont données gratuitement et avec profusion par la nature, comme l'air que nous respirons, la lumière du jour, l'eau qui nous

Digitized by Google

désaltère, et une foule d'autres choses dont l'usage nous est devenu tellement familier, que nous en jouissons souvent sans y penser. On peut les nommer des *richesses naturelles*. Elles appartiennent à tout le monde : aux pauvres comme aux riches, et ne sont appelées des richesses que dans un sens général et philosophique.

C'est dans la même catégorie qu'il convient de placer les biens personnels que nous ne devons qu'à la munificence de la nature ou à des accidents heureux, tels qu'une bonne santé, un heureux caractère, l'amour de nos proches, et plusieurs avantages moraux qui, sans être absolument gratuits, n'ont aucune valeur rigoureusement assignable, tels que la considération publique, la confiance qu'on inspire.

Les autres biens sont le fruit d'un concours de moyens qui ne sont pas gratuits. Nous sommes forcés d'acheter, pour ainsi dire, ces derniers biens par des travaux, des économies, des privations; en un mot, par de véritables sacrifices. De ce nombre sont les aliments qu'on ne peut se procurer sans culture, les vêtements qu'on ne peut avoir sans que quelqu'un les ait préparés, les maisons qui n'existent qu'après qu'on les a construites. Pour jouir de ces biens, il faut les avoir créés, ou bien les avoir acquis par un échange où nous donnons aux hommes qui les ont créés d'autres biens du même genre.

On ne peut pas séparer de ces biens l'idée de la propriété. Ils n'existeraient pas si la possession exclusive n'en était assurée à celui qui les a acquis de l'une ou de l'autre de ces manières; c'est-à-dire, par la création ou par l'échange. Quel motif aurait-il pour faire le sacrifice sans lequel on ne saurait les obtenir, s'il ne pouvait ensuite en disposer selon sa volonté?

D'un autre côté, la propriété suppose une société quelconque [1], des conventions, des lois. On peut en conséquence nommer les richesses ainsi acquises, des *richesses sociales*.

Elles ne se rencontrent en effet qu'avec l'état social. Elles sont fondées sur le droit de *posséder*, qui est un droit reconnu et garanti par la société, par la communauté. Elles ne peuvent être évaluées que par *l'échange* au moyen duquel leur valeur est constatée; or, l'échange suppose encore

---

[1] Les hommes, unis par des intérêts communs et par des conventions expresses ou présumées, forment des *sociétés*. On appelle ces sociétés des *nations*, lorsqu'on a en vue certaines réunions en particulier, occupant un territoire déterminé, parlant communément le même langage et reconnaissant un gouvernement central qui leur est commun.

Digitized by Google

l'état de société : l'homme isolé ne saurait conclure aucune espèce de marché.

J'ajouterai qu'elles peuvent seules devenir l'objet d'une étude scientifique, car elles seules sont appréciables rigoureusement; seules elles suivent, dans leur formation, leur distribution dans la société, et leur consommation, des règles invariables, où les mêmes causes sont toujours suivies des mêmes effets.

La possession exclusive qui, au milieu d'une nombreuse réunion d'hommes, distingue nettement la propriété d'une personne de la propriété d'une autre personne, fait que, dans l'usage commun, cette sorte de biens est la seule à laquelle on donne le nom de *richesse*. On ne fait point entrer dans l'inventaire d'un homme les biens naturels dont il a la jouissance en commun avec l'humanité tout entière ; mais on y fait entrer cette portion des richesses sociales qui lui appartient personnellement, qu'il a acquise par ses propres soins, ou qu'il tient à titre de don ou d'héritage. C'est là que viennent se ranger, non-seulement les choses capables de satisfaire directement les besoins de l'homme tel que l'ont fait la nature et la société, mais les choses qui ne peuvent les satisfaire qu'indirectement, en fournissant des moyens de se procurer ce qui sert immédiatement, comme l'argent, les titres de créances, les contrats de rente, etc.

Les terres cultivables sembleraient devoir être comprises parmi les richesses naturelles, puisqu'elles ne sont pas de création humaine, et que la nature les donne gratuitement à l'homme; mais comme cette richesse naturelle n'est pas fugitive, ainsi que l'air de l'atmosphère, ou l'eau de la mer; comme un champ est un espace fixe et circonscrit, que certains hommes ont pu s'approprier à l'exclusion de tous les autres qui ont donné leur consentement à cette appropriation, la terre, qui était un bien naturel et gratuit, est devenue une richesse sociale dont l'usage a dû se payer.

Il semble, au premier abord, que ce soit une injustice qui ôte arbitrairement aux hommes qu'elle exclut, des avantages qu'elle accorde à ceux qu'elle favorise. Vous verrez plus tard qu'il n'en est pas tout-à-fait ainsi, et que, si l'appropriation des terres donne quelques avantages à celui qu'on reconnaît pour maître du terrain, elle n'ôte rien au non-propriétaire, qui ne tirerait aucun parti du sol, si le sol n'était pas devenu la propriété d'un autre. Vous verrez qu'une terre qui est devenue une propriété fournit, à ceux même à qui elle n'est pas donnée, plus de moyens de subsister, et des moyens plus assurés, que si le même terrain était demeuré vague et sans propriétaire.

Digitized by Google

De même, quoique l'eau soit une richesse naturelle, du moment qu'un cours d'eau, une chûte qui fait tourner un moulin, est devenue la chose d'un propriétaire, qui s'attribue exclusivement le service qu'on en peut tirer, ce cours d'eau a cessé d'être une richesse naturelle : il n'est plus permis au premier venu d'en disposer gratuitement; il est devenu une richesse sociale; mais, sous cette forme, il est susceptible de rendre plus de services, même aux non-propriétaires, que s'il était resté une richesse naturelle. Le saut du Niagara aux États-Unis, qui est peut-être la plus belle chûte d'eau du monde entier, et qui n'est la propriété de personne, ne sert à personne; tandis que la chûte d'un ruisseau à Louviers, en même temps qu'elle est la propriété d'un manufacturier, contribue à faire vivre plusieurs centaines d'ouvriers qui n'en sont pas propriétaires.

En supposant que les hommes pussent créer des richesses naturelles, ils n'auraient aucun motif pour s'en donner la peine; on peut faire artificiellement de l'air respirable; mais ce n'est que comme une expérience de chimie; car si nous en faisions pour notre usage, il nous faudrait payer ce que la nature nous offre gratuitement. D'un autre côté, les richesses naturelles sont inépuisables, car, sans cela, nous ne les obtiendrions pas gratuitement. Ne pouvant être ni multipliées ni épuisées, elles ne sont pas l'objet des sciences économiques. Lorsque je parlerai, dans ce cours, de richesses sans autre désignation, ce sera donc toujours de richesses sociales qu'il sera question.

Dans l'usage commun, le mot *richesses* réveille l'idée d'une grande abondance de ces biens. Ceux qui n'en possèdent que peu, ne sont pas appelés riches. Cette manière de s'exprimer n'a pas assez de précision pour nous. L'idée d'une abondance plus ou moins grande n'est pas nécessairement renfermée dans l'idée de richesses; c'est une circonstance qui ne tient pas à la nature des richesses que d'être abondantes ou rares. Une très petite quantité de ce que nous avons appelé de ce nom sera donc pour nous de la richesse, aussi bien qu'une grande quantité, de même qu'un grain de blé est du blé, aussi bien qu'un boisseau rempli de cette denrée.

Je vous parle de grandes et de petites portions de richesses; mais quelles bases avons-nous pour les mesurer? Sur quoi jugerons-nous qu'une portion de richesse est plus grande qu'une autre? Devant chercher les causes qui les augmentent ou les diminuent, nous avons besoin cependant de constater leur grandeur.

La richesse ne se proportionne pas à la dimension ou au poids des ob-

jets que l'on possède ; autrement un meuble grossier, une armoire, qui se trouverait en volume ou en poids excéder de mille fois une tabatière d'or, serait une richesse mille fois plus considérable que la tabatière ! Cela ne se peut pas. Quelle est donc la qualité qui détermine le rapport qu'ont entre elles ces deux portions de richesses, dont l'une est sous la forme d'une boîte d'or, et l'autre sous la forme d'une armoire ou d'un buffet ? Il n'est aucun de vous, messieurs, qui ne fasse la réponse : *C'est leur valeur*. En dressant un inventaire, en faisant le partage d'une succession, on ne mettra pas sur les plateaux d'une balance ces deux meubles ; on les *évaluera* ; on estimera *leur valeur* ; et c'est en raison de *leur valeur* qu'on les fera entrer dans le partage des biens, des richesses, dont se compose cet inventaire ou cette succession.

Vous voyez que la richesse ne dépend pas de l'espèce des choses, ni de leur nature physique, mais d'une qualité morale que chacun nomme leur *valeur*. La valeur seule transforme une chose en richesse dans le sens où ce mot est synonyme de biens, de propriétés. La richesse qui réside en une chose quelconque, que ce soit une terre ou un meuble, un cheval ou une lettre de change[1], est proportionnée à sa valeur. Quand nous parlons des choses comme étant des richesses, nous ne parlons point des autres qualités qu'elles peuvent avoir ; nous ne parlons que de leur valeur. Nous sommes donc autorisés à dire que les richesses sociales, les richesses qui sont des propriétés, se composent de *la valeur des choses que l'on possède.*

---

[1] A proprement parler, aucune richesse ne réside dans une lettre de change, dont l'usage a pour but de rendre apparent, et de permettre au besoin de transférer un droit de propriété sur une portion de capital momentanément confiée à un tiers, et dont celui-ci doit opérer le remboursement à une échéance déterminée. La création d'une lettre de change ne constitue donc pas en elle-même une création de valeur ; mais, pour ce qui concerne un individu en particulier, elle sert à constater un droit de propriété, et c'est dans ce sens que l'auteur lui fait prendre rang parmi les choses dont la valeur entre en ligne de compte dans un inventaire. (*Note de l'éditeur.*)

CHAPITRE II.

De la valeur qu'ont les choses.

Nous n'aurions qu'une idée imparfaite de la nature et de la grandeur des richesses, si nous n'avions que des idées confuses de ce que signifie le mot *valeur*. Nous suffit-il, pour posséder de grandes richesses, d'évaluer très haut les biens que nous possédons ? Si j'ai fait construire une maison que je trouve charmante, et s'il me plaît de l'évaluer 100,000 francs, suis-je en effet riche de 100,000 francs à cause de cette maison? Nous recevons un présent d'une personne qui nous est chère. Ce présent est inestimable à nos yeux ; cependant il ne nous rend pas immensément riches. Pour qu'une valeur soit une richesse, il faut que ce soit une valeur *reconnue*, non par le possesseur uniquement, mais par toute autre personne.

Or, une marque certaine que la valeur d'une chose que je possède est reconnue et appréciée par les autres hommes, c'est lorsque, pour en devenir possesseurs, ils consentent à me donner une autre valeur en échange. Alors la quantité de ce que l'on donne en échange, comparée avec la quantité qu'on en donne pour acquérir tout autre objet, établit entre ces deux objets le rapport qui existe entre leur valeur. Si pour acquérir ma maison, personne n'offre au-delà de 30,000 pièces d'un franc, c'est une preuve qu'elle ne vaut que 30,000 francs, quelque évaluation qu'il m'ait plu d'en faire ; c'est une preuve qu'elle constitue une richesse moitié moins grande qu'une autre maison, ou tout autre objet dont on offre 60,000 francs.

Je suis confus d'insister sur des observations si communes ; mais vous sentirez plus tard, messieurs, combien ces notions préliminaires étaient indispensables et rendent facile l'intelligence des hautes vérités de l'économie politique. Plusieurs d'entre vous ont peut-être déjà lu de nombreux volumes sur la nature des richesses et leur production, dont les auteurs, gens de mérite d'ailleurs, ne s'entendent pas entre eux, ne s'entendent pas toujours eux-mêmes, faute d'avoir bien conçu les plus simples éléments de la science.

C'est la nécessité de constater la valeur des choses par un échange, ou du moins par la possibilité que l'on a de les échanger, si l'on en a le désir, contre une certaine quantité d'autres choses, qui a fait donner à la valeur

Digitized by Google

sociale qu'elles ont, à la seule valeur dont il puisse être question en économie politique, le nom de *valeur échangeable*. C'est ainsi que la désigne le célèbre auteur des *Recherches sur la nature et les causes de la Richesse des nations*, Adam Smith ; et comme le mot *échangeable* est toujours indispensable et compris dans les valeurs qui sont l'objet de cette étude, il est inutile de le répéter en toute occasion ; il est toujours sous-entendu.

Tout le monde reconnait que les choses ont quelquefois une valeur d'utilité fort différente de la valeur d'échange qui est en elles ; que l'eau commune, par exemple, n'a presque aucune valeur, quoique fort nécessaire ; tandis qu'un diamant a une valeur d'échange considérable, quoiqu'il serve peu. Mais il est évident que la valeur de l'eau fait partie de nos richesses naturelles, qui ne sont pas du domaine de l'économie politique ; et que la valeur du diamant fait partie de nos richesses sociales, les seules qui soient du ressort de cette science[1].

Il y a même des objets qui renferment en eux ces deux genres de valeur, et même dans des proportions fort différentes. Il suffit, pour s'en convaincre, de comparer la valeur du fer avec celle de l'or. L'or est certainement moins utile que le fer, et cependant il vaut beaucoup plus. C'est qu'il y a dans l'or une très forte portion de valeur sociale et d'échange ; tandis qu'il y a dans le fer, par des raisons qui vous seront expliquées, une faible dose de valeur sociale, et beaucoup de valeur naturelle, qui ne fait point partie de nos richesses sociales.

---

[1] Les biens qui ont une valeur d'échange constituent seuls ce que les nations nomment des richesses, parce que ce sont les seuls qui puissent procurer, à celui qui les possède, la jouissance de toutes les choses indifféremment qui sont capables de satisfaire ses besoins ou de gratifier ses goûts. Ce sont aussi les seuls qui soient rigoureusement appréciables. M. Louis Say, de Nantes, a cherché à donner une autre appréciation des biens ; il veut qu'on mesure une portion de richesse, d'après l'*inconvénient qui viendrait à résulter de sa privation ;* mais qui est le juge de la grandeur de cet inconvénient ? Il peut y avoir sur ce point autant d'avis que de personnes. Certaines gens se privent d'un bon dîner pour avoir un habit propre ; d'autres se privent d'un habit pour avoir un bon dîner. Une évaluation arbitraire ne saurait devenir une mesure ; et, si l'on regarde comme une appréciation de l'inconvénient, la chose dont en général les hommes consentent à se priver pour en avoir une autre dont ils préfèrent n'être pas privés, on rentre dans l'appréciation par le moyen de la valeur échangeable ; car, qu'est-ce que l'échange, si ce n'est l'abandon de la chose dont on consent à se passer, pour obtenir en place celle que l'on désire ?

Digitized by Google

Relativement à la valeur d'échange, je dois vous faire remarquer deux circonstances qui ne manqueraient pas de se présenter plus tard à votre esprit, et qui alors pourraient à vos yeux jeter du louche sur certaines démonstrations. Il vaut mieux être prévenu là-dessus; il vaut mieux connaître d'avance, sous toutes ses faces, l'objet qu'on étudie, parce que lorsqu'il se présente de nouveau à nos spéculations, sous un aspect un peu différent de celui où nous l'avions vu d'abord, nous ne laissons pas de reconnaître son identité. Ne faut-il pas d'ailleurs que nous connaissions toutes les différentes propriétés des choses, pour savoir comment elles agissent dans les phénomènes où elles jouent un rôle?

La valeur d'une chose est une quantité positive, mais elle ne l'est que pour un instant donné. Sa nature est d'être perpétuellement variable, de changer d'un lieu à l'autre, d'un temps à l'autre. Rien ne peut la fixer invariablement, parce qu'elle est fondée, ainsi que vous le verrez plus tard, sur des besoins et des moyens de production qui varient à chaque minute. Cette variabilité complique les phénomènes de l'économie politique; elle les rend souvent fort difficiles à observer et à résoudre. Je ne saurais y porter remède. Il n'est pas en notre pouvoir de changer la nature des choses. Il faut les étudier telles qu'elles sont. Renonçons-nous à l'étude de la physique lorsque nous nous apercevons que l'électricité se comporte de diverses façons, selon les corps et selon les situations? non; nous cherchons à la suivre dans ses diverses altérations. Étudions de même la valeur: nous ne la trouverons peut-être pas beaucoup plus fugitive que l'électricité.

La seconde circonstance à remarquer relativement à la valeur des choses, est l'impossibilité d'apprécier sa grandeur *absolue*. Elle n'est jamais que *comparative*. Quand je dis qu'une maison que je désigne vaut 30,000 fr., je n'affirme autre chose sinon que la valeur de cette maison est égale à celle d'une somme de 30,000 francs; mais qu'est-ce que la valeur de cette somme? Ce n'est point une valeur existante par elle-même et abstraction faite de toute comparaison. La valeur d'un franc, de 3 francs, de 30 mille francs, se compose de toutes les choses que l'on peut avoir pour ces différentes sommes. Si l'on peut, en les donnant en échange, avoir une *plus grande* quantité de blé, de sucre, etc., elles valent *plus* relativement à ces denrées; si l'on peut en avoir moins, elles valent *moins;* car la valeur d'une somme d'argent, comme toutes les autres valeurs, se mesure par la quantité des choses que l'on peut obtenir en échange.

Il en est de l'idée de la valeur comme de l'idée de la distance. Nous ne

Digitized by Google

pouvons parler de la distance où est un objet, sans faire mention d'un autre objet, duquel le premier se trouve à un éloignement quelconque. De même, l'idée de la valeur d'un objet suppose toujours un rapport quelconque avec la valeur d'un autre objet.

Cette nouvelle difficulté est-elle un motif suffisant pour renoncer à l'étude des valeurs? A cette question, que je me faisais tout à l'heure, la même réponse peut être faite. Quand on veut étudier sûrement, il faut connaître les choses avec toutes leurs propriétés. Il faut constater ce qui est vrai et ce qui ne l'est pas; et il ne faut pas que la difficulté, peut-être l'impossibilité de parvenir à certaines connaissances, nous détourne d'étudier celles où nous pouvons atteindre. Le thermomètre ordinaire nous indique si l'air, si l'eau où on le plonge, sont plus ou moins chauds qu'ils n'étaient dans un autre moment; il nous indique (et même la chose est déjà douteuse) les rapports qu'il y a entre la chaleur de deux corps différents; mais il ne nous apprend point la quantité absolue de chaleur qui se trouve dans l'un ou dans l'autre de ces corps. A vrai dire, dans l'état actuel de nos connaissances, nous n'avons aucun moyen de savoir la quantité absolue de chaleur qui se trouve dans un corps : nous ne connaissons que *des rapports*. Cependant nous étudions les phénomènes de la chaleur; nous en expliquons un grand nombre; nous en prévoyons les résultats, et nous retirons de nombreux services dans les arts de ce que nous savons sur ce point. Pourquoi, de la même manière, ne retirerions-nous pas de grands services de ce que nous apprendrons sur la valeur des choses, bien qu'elle ne soit que relative et non absolue?

Si toute valeur est variable et relative, vous remarquerez qu'il est superflu de vouloir comparer deux portions de richesses, à moins qu'elles ne soient dans le même temps et dans le même lieu. Rien ne me garantit qu'un sac de mille francs, dans ma caisse, soit une richesse égale à un sac de mille francs que j'y avais l'année dernière. Si cette année-ci il peut acheter plus de choses que l'année dernière, cette portion de ma richesse est plus grande; s'il en peut acheter moins, elle est plus petite.

De même, si je passe d'un lieu dans un autre, quand ce serait sans sortir du même pays, l'argent que j'ai dans ma bourse change de valeur à mesure que j'avance; car toutes les denrées, tous les logements, tous les services qu'on peut me rendre, changent de valeur relativement à ma bourse. Si je passe d'un lieu où tout, ou presque tout est plus cher, pour aller dans un lieu où presque tout est à meilleur compte, comme lorsque je vais de Paris dans le département des Vosges ou dans celui de la Loire-

Digitized by Google

Inférieure, je deviens plus riche, et même beaucoup plus riche, sans posséder un écu de plus.

A plus forte raison ma richesse change, lorsque je passe d'un pays dans l'autre, parce que les circonstances de deux pays sont ordinairement beaucoup plus différentes que celles de deux provinces du même pays. Le climat, les impôts, les mœurs, influent toujours beaucoup sur la valeur de chaque chose, sur la valeur même du numéraire ou de la monnaie employée comme intermédiaire dans les échanges ; de sorte que, lorsque je me rends dans l'étranger, non-seulement ma richesse varie par la conversion de mon argent en monnaie étrangère, mais par le prix de toutes les choses dont je serai dans le cas de me pourvoir.

Voilà pourquoi, dans la situation actuelle des nations, nous devenons plus pauvres lorsque nous allons voyager en Angleterre; et pourquoi les Anglais deviennent plus riches lorsqu'ils viennent voyager en France. Et néanmoins on ne peut pas dire que cet effet ait lieu géneralement pour tout; car, s'il y a quelques objets entre autres qui soient plus chers en France qu'en Angleterre, comme certaines quincailleries, les Anglais qui voyagent en France deviennent plus pauvres relativement à ces objets-là.

Continuez l'application de ces principes, et vous verrez qu'il est de toute impossibilité de comparer les richesses de deux nations, parce que ces deux nations, quoiqu'elles existent dans le même temps, ne peuvent pas exister dans le même lieu. Lorsque, dans un même lieu, un objet vaut, en même temps, cinq francs et un autre dix francs, je peux dire, avec certitude, que ce dernier vaut le double de l'autre, et peut s'échanger contre deux fois le premier, ou contre deux fois autant de tout ce qu'on peut obtenir par le moyen du premier; mais, que je transporte l'un des deux en Angleterre, il n'y a plus le même rapport de valeur entre eux, parce qu'ils sont séparés et ne se trouvent plus dans les mêmes circonstances. Et si je les y transporte l'un et l'autre, il s'établira un nouveau rapport entre eux ; et ce rapport sera probablement fort différent du premier, parce que les circonstances des deux pays n'auront probablement pas influé de la même manière sur les deux objets. En temps de paix, on transporte de France en Angleterre des fruits et des légumes. Transportez-y un panier de fruits de la valeur de six francs, et portez-y en même temps une once d'argent qui a exactement la même valeur en France : ces fruits et cet argent, arrivés en Angleterre, se trouveront avoir changé de valeur en sens contraire; cette quantité de fruits s'échangera contre plus d'argent; cette quantité d'argent achètera moins de fruits : leur rapport aura changé.

Digitized by Google

Il en est de même de l'or, de tous les métaux. Lors donc que l'on évalue les capitaux ou les revenus de l'Angleterre en onces d'or ou d'argent, et que l'on évalue de même les capitaux ou les revenus de la France, pour les comparer, on compare deux choses qui ont en commun le même nom, les mêmes propriétés physiques, mais non au même degré la seule qualité qui en fasse des richesses : la qualité de pouvoir acquérir un objet, de pouvoir l'acheter. Il est impossible de comparer les richesses de deux époques ou de deux pays différents, parce qu'elles n'ont point de mesure commune. C'est la *quadrature du cercle* de l'économie politique. Les auteurs qui croient la tenir, ne tiennent rien. Les documents qu'ils rassemblent seraient aussi exacts et aussi authentiques qu'ils le sont peu, qu'ils n'apprendraient encore rien. C'est en pure perte qu'on prend beaucoup de peine et qu'on noircit beaucoup de papier à ce sujet.

En vous parlant d'échanges et de valeurs, je me suis servi de sommes d'argent pour désigner un des deux termes de l'échange ; je dois pourtant vous prévenir que les ventes et les achats, c'est-à-dire les échanges où le numéraire entre comme l'un des termes, ne sont pas l'objet essentiel des transactions sociales. Lorsque nous vendons une chose qui a une valeur, dans quel but acquérons-nous ces pièces d'or ou d'argent qu'on nous donne en paiement? Est-ce pour les enfiler en guise d'ornements et en faire des guirlandes comme on le fait, dit-on, en certains pays? Probablement que non. C'est pour en acheter quelque autre chose, quelque autre bien. Si nous transmettons cette somme a une autre personne, cette personne l'emploiera au lieu de nous ; mais à quoi l'emploiera-t-elle? Toujours à un achat quelconque. Quand même nous cacherions la somme dans la terre, ce serait toujours afin de nous en servir plus tard pour acheter quelque chose. Que si nous mourions avant de l'avoir déterrée, ce seraient alors nos héritiers, ou ceux entre les mains de qui elle tomberait, qui l'emploieraient de cette manière ; son emploi ne serait que différé. Tant qu'elle reste monnaie, elle ne peut servir à aucun autre usage ; et si vous fondez la monnaie dans un creuset, vous pouvez être considéré comme ayant employé votre monnaie à acheter un lingot.

Il en est de même du marchand dans sa boutique, du fermier au marché. Ils ne vendent que pour racheter, par la raison qu'ils ne peuvent consommer l'argent en nature, et que les monnaies ne servent à rien, quand on les a, si ce n'est pour acheter.

Digitized by Google

Que conclurons-nous de là ? C'est qu'une vente n'est que la moitié d'un échange, n'est qu'une opération qui n'est pas terminée. C'est *vendre et acheter* qui forme une opération complète ; or, vendre et acheter, qu'est-ce, sinon échanger ce qu'on vend contre ce qu'on achète?

Puisque les biens, les richesses, ne sont que passagèrement sous la forme d'une somme de numéraire; puisque, après chaque opération complétée, on se trouve toujours avoir échangé des objets susceptibles de servir contre des objets dont on peut se servir également, ce sont les valeurs réciproques de tous ces objets qui se balancent entre elles, et non celle de la monnaie d'or et d'argent, avec ces objets. Ainsi, en me supposant cultivateur, si je veux acheter une livre de café de deux francs, je suis obligé, pour avoir ces deux francs, de vendre vingt livres de froment de deux sous; avec mes vingt livres de froment j'obtiens une livre de café, et voilà l'échange terminé. Vous voyez bien que c'est la valeur relative du froment et du café qui importe à mes intérêts, et non le rapport que l'une ou l'autre de ces denrées peuvent avoir avec l'argent. Si l'argent est abondant et à bon marché, j'en aurai davantage pour mon blé; mais aussi je serai obligé d'en donner davantage pour avoir du café; tandis que si le froment vient à valoir davantage relativement au café, ou si le café vaut moins relativement au froment, avec mon froment j'obtiendrai une plus grande quantité de café. Si l'Amérique n'avait pas renfermé dans son sein des mines abondantes, l'or et l'argent seraient bien moins communs. Je n'obtiendrais peut-être, en vendant mon blé, qu'un demi-sou pour chaque livre de 16 onces; mais aussi le café ne vaudrait qu'un demi-franc au lieu de deux francs; et, avec mes 20 livres de froment, j'aurais toujours une livre de café. Les richesses, les valeurs seraient les mêmes, quoique exprimées par moins de chiffres, tout comme la fortune d'un homme qui a mille livres sterling de revenu, n'est pas plus petite que celle d'un homme qui a 25 mille francs de revenu, quoique 25 mille soit un nombre plus grand que mille.

Ces principes sont tellement simples, qu'ils semblent à peine dignes d'être énoncés. Cependant ils vous paraîtront bien importants par la suite, quand vous verrez combien de fausses opérations ont été faites, combien de mauvaises mesures ont été prises dans toutes les parties de l'Europe et du monde, et combien de sang a été versé, pour accaparer dans un pays, de préférence à un autre, les métaux précieux ; ce qui, en supposant qu'on eût réussi, ne pouvait (sauf quelques effets de peu de conséquence dont

Digitized by Google

je vous parlerai plus tard), ne pouvait, dis-je, avoir d'autres suites pour le public, que de multiplier les chiffres de nos inventaires [1].

Ces mêmes principes nous apprennent encore que l'or, l'argent, les monnaies, ne sont point recherchés pour eux-mêmes, et ne valent jamais que ce qu'ils peuvent acheter. Car, puisqu'on ne les recherche pas pour les consommer, qu'on les recherche pour acheter, lorsqu'on fait un marché quelconque, lorsqu'on veut avoir par exemple 50 mille francs d'une maison, on n'a réellement en vue que les objets qu'on peut acquérir avec ces 50 mille francs. Si l'argent valait le double de ce qu'il vaut, et si par conséquent on pouvait avoir pour 25 mille francs ce qu'on a maintenant pour cinquante, on serait tout aussi disposé à donner la maison pour 25 mille francs.

De même, le marchand qui demande 40 francs pour une aune de drap, veut avoir en réalité tout ce qu'on peut avoir pour 40 francs. Tous les objets réunis, ou les portions d'objets valant 40 francs, sont donc la mesure de cette portion de richesse qui, dans ce moment-là, porte le nom d'une aune de drap.

Comment se fait-il donc que pour évaluer la richesse l'on désigne toujours une certaine quantité de pièces de monnaies? — Parce que le grand usage que nous faisons des monnaies, comme intermédiaires dans les échanges nombreux que réclament nos besoins, nous a donné, pour apprécier ce que peut valoir une somme de monnaie, plus de facilité que pour apprécier ce que vaut une certaine quantité de toute autre marchandise. Ainsi quand je vous dirai : *Je viens de voir un cheval de* 600 *francs*, vous vous formerez plus aisément une idée de la valeur de cet animal, que si je vous disais : *Je viens de voir un cheval qui vaut* 30 *hectolitres de froment*, quoiqu'au cours actuel, ces deux choses signifient la même chose.

Lorsqu'on veut évaluer plusieurs objets de natures diverses, comme serait une maison dans laquelle se trouveraient réunis, je suppose, outre le mobilier, deux chevaux, douze milliers de sucre, et un rouleau de 25 pièces d'or, il ne me suffit pas de savoir qu'il y a une foule de choses que je pourrais obtenir en échange de cette maison ainsi garnie. J'aurais, du montant de toutes ces valeurs, une idée bien plus confuse, que si elles étaient sous la forme d'une même marchandise. Pour en avoir le total, j'estime donc la quantité d'une certaine marchandise que chacune de ces

---

[1] Je me suis donné beaucoup de peine pour rendre ces démonstrations simples, et ensuite je suis obligé de demander excuse de ce qu'elles sont si simples.

Digitized by Google

choses en particulier peut valoir; je les réduis, pour ainsi dire, à un dénominateur commun ; et, comme le dénominateur dont la valeur m'est le mieux connue est une marchandise appelée *monnaie*, je dis :

La maison vaut.	25,000 fr.
Le mobilier.	5,000
Les deux chevaux	800
Les 12 milliers de sucre . . .	12,000
Enfin les 25 pièces d'or . . .	500
Total additionné. . . .	43,300 fr.

La maison et ce qu'elle contient, sont des portions de richesses, qui valent ensemble autant que vaut une somme de 43,300 francs d'écus ; et quoique j'eusse pu avec autant de raison et la même exactitude évaluer cela 2,165 hectolitres de froment, je me fais une idée plus nette de la valeur de la maison quand je sais combien elle vaut d'écus, uniquement par suite de l'habitude que nous avons tous d'apprécier vite ce que vaut un écu de 5 francs, puis un sac d'écus, puis 43 de ces sacs-là.

Ce que j'ai besoin que vous entendiez, messieurs, à la suite de toutes ces considérations, c'est que ce qui constitue la richesse est absolument indépendant de la nature de la marchandise qui sert à en faire l'évaluation. Une maison est une richesse, non parce qu'elle peut procurer à son acquéreur des écus, mais parce qu'elle peut procurer tout ce que des écus peuvent acheter. Les écus eux-mêmes ne sont une richesse qu'en raison des choses qu'on peut acquérir par leur moyen ; car, ainsi que je vous l'ai déjà fait remarquer, si avec des écus on ne pouvait rien acheter, eux-mêmes ne vaudraient rien. C'est la faculté d'acheter, qui fait que les choses sont des richesses ; or, cette faculté, cette qualité qu'on appelle *leur valeur*, est *dans l'objet qu'on évalue*, indépendamment de l'objet qui sert à faire cette évaluation.

Qu'il soit donc bien entendu, que toutes les fois que nous parlerons d'un bien, d'une fortune, d'un capital, d'un revenu, d'un impôt, de dix mille, de cent mille francs, nous entendrons par là, non pas une somme d'écus, mais une somme de valeurs qui, sous diverses formes, égalent la valeur qu'aurait une somme d'écus de dix ou de cent mille francs. Les écus ne sont là que pour évaluation ; et cette évaluation pourrait être faite tout aussi bien en froment; elle n'aurait d'autre inconvénient que de vous donner moins vite et moins nettement une idée de la quotité de la valeur dont il est question.

Digitized by Google

Ce n'est que lorsqu'on entend bien cette vérité, qu'on peut raisonner sur les capitaux, les revenus, les productions, les consommations, les exportations, les impôts, les emprunts, les dépenses du public et des particuliers, et en général sur tout ce qui a rapport à l'économie des nations.

Voyez un peu dans quelles absurdités on risquerait de tomber, si l'on réservait la qualification de richesses aux seuls sacs de mille francs : on regarderait comme ne possédant rien un homme qui aurait pour cent mille francs de bonnes marchandises dans ses magasins : on serait obligé, pour être conséquent, de dire, lorsqu'il vend ses marchandises, même à perte, contre des écus, qu'il gagne cent mille francs; car, jusque-là, il n'avait pas un seul de ces sacs auxquels vous accordiez exclusivement le nom de richesses, et maintenant il en a cent.

Je me suis attaché, messieurs, à développer les différentes idées que doit réveiller le mot *valeur*, et je vous engage à vous rappeler ces développements; car c'est la faculté de pouvoir se rappeler toutes les idées, toutes les notions comprises sous chaque expression, qui constitue la science. On sait l'économie politique, lorsque les mots *valeur*, *production*, *capitaux*, *revenus*, et les autres, réveillent dans l'esprit la totalité des idées et des rapports qu'ils comprennent. Chaque mot est, pour ainsi dire, une provision d'idées comprimées, qu'on a la faculté de pouvoir développer au besoin; semblable à ces essences réduites à un très petit volume, dans le but de les loger dans un flacon étroit et de les transporter aisément, mais qui sont susceptibles de s'étendre et de parfumer des espaces considérables et une foule d'objets variés.

Je vous ai parlé de la *valeur des choses,* mais le mot *chose* doit vous paraître bien vague; il doit l'être, messieurs, puisqu'il faut qu'il s'applique à une foule d'objets de natures fort diverses, ou plutôt à toutes les choses de ce monde, pourvu qu'elles soient susceptibles d'avoir une valeur, d'être évaluées.

Ainsi, par exemple, non-seulement une terre, une maison, un vêtement, une pièce de monnaie, un fusil, peuvent être compris sous cette dénomination, puisque ces *choses* sont susceptibles d'avoir de la *valeur,* plus ou moins de *valeur;* mais une journée d'ouvrier est aussi une chose qui a une valeur; le conseil d'un médecin, une représentation théâtrale, sont des choses qui ont de la valeur, comme la clientelle ou le cabinet d'un avocat, la chalandise d'une boutique, etc. Une preuve qu'elles ont une va-

Digitized by Google

leur, c'est qu'on y met un prix, lorsqu'on trouve à les acheter, et que, pour les avoir, on donne en échange des écus ou d'autres valeurs très substantielles.

Lors donc que je parle de la valeur des choses sans rien spécifier de plus, j'entends parler de ces *choses* ainsi déterminées, et de toutes celles qui sont dans le même cas, c'est-à-dire, qui sont susceptibles d'être acquises, de devenir la matière, le sujet d'un échange.

CHAPITRE III.

Du fondement de la valeur, ou de l'utilité.

Nous avons appris, par la simple observation des faits, que la richesse se compose de la valeur des choses que l'on possède, et qu'elle est proportionnée à cette valeur; et nous avons remarqué que la valeur d'une chose existe dans la chose même, indépendamment de ce que l'acheteur donne pour la posséder. La quantité d'écus, ou de blé, ou de toute autre marchandise, qu'un acquéreur donne pour avoir une maison, est une indication de la valeur de cette maison; mais, ce n'est pas à cause de cette offre que la maison a une valeur, c'est en vertu d'une qualité qui réside en elle, et dont la quantité de choses évaluables qu'on offre pour l'acheter n'est que l'indication et la mesure.

Or, cette qualité qui fait qu'une chose a de la valeur, il est évident que c'est son *utilité*. Les hommes n'attachent du prix qu'aux choses qui peuvent servir à leur usage; c'est en vertu de cette qualité qu'ils consentent à faire un sacrifice pour les acheter; car on ne donne rien pour se procurer ce qui n'est bon à rien [1].

Voilà, messieurs, une remarque qui nous avance singulièrement; car

---

[1] On verra plus tard, lorsque j'exposerai les lois qui président à la fixation des prix, comment les prix, à mesure qu'ils s'élèvent par les difficultés de la production, bornent le nombre des demandeurs à ceux à qui leurs facultés permettent d'atteindre à l'usage de certaines utilités; ce qui arrête la production de toutes les utilités qui excèdent un certain prix. Mais cette considération, qui n'infirme point ce que je pose ici, n'est point nécessaire pour faire entendre les procédés de la production; c'est pour cela que j'en place la démonstration plus loin.

Digitized by Google

si nous pouvons constater que l'on peut donner à une chose une utilité qu'elle n'aurait pas eue par elle-même ; si cette utilité lui donne de la valeur, et si cette valeur est de la richesse, nous avons la certitude que nous pouvons créer de la richesse.

Cherchons donc à savoir en quoi consiste cette utilité ; nous apprendrons ensuite comment elle peut être communiquée aux choses.

Nos besoins rendent utile pour nous tout ce qui peut les satisfaire. Ces besoins, ainsi que l'observation vous en a été faite, dépendent de la nature physique et morale de l'homme, et des circonstances où il se trouve placé. Partout il a besoin d'aliments ; dans les climats froids, il lui faut des vêtements, des abris ; dans les pays civilisés, il a besoin que ses habits, non-seulement le couvrent, mais le décorent, et lui concilient une espèce de considération qui est un besoin aussi ; dans une civilisation encore plus avancée, les besoins de l'esprit viennent se joindre à ceux du corps. L'homme alors recherche des livres, des gravures et d'autres moyens délicats de s'amuser et de s'instruire.

Les besoins changent avec les mœurs et les usages des nations. Ils changent encore avec l'âge, les goûts, les passions, et même avec les travers des individus. A la Chine, le ginseng est un racine estimée pour ses vertus médicinales. On l'y vend, dit-on, jusqu'à 48 onces d'argent la livre, qui feraient environ 300 fr. de notre monnaie ; tandis qu'à Paris un homme qui posséderait une livre de ginseng, ne trouverait probablement à la vendre pour aucun prix. Les marcassites[1] avaient de la valeur autrefois en France, parce qu'on en faisait des bijoux, et n'en ont plus maintenant que ce genre d'ornement est tout à fait passé de mode. Au quinzième siècle, on avait besoin de chapelets en Angleterre et en Hollande ; maintenant on ne sait pas même, dans ces pays-là, ce que c'est qu'un chapelet, ni l'usage qu'on peut en faire. Aux yeux du moraliste, une fleur artificielle, une bague au doigt, peuvent passer pour des objets complètement inutiles. Aux yeux de l'économiste, ils ne sont plus méprisables du moment que les hommes y trouvent assez de jouissances pour y mettre un prix quelconque. La vanité est quelquefois pour l'homme un besoin aussi impérieux que la faim. Lui seul est juge de l'importance que les choses ont pour lui et du besoin qu'il en a[2].

---

[1] Pyrites ne s'altérant pas au contact de l'air ; on les tirait du Jura et d'Allemagne et on les montait comme des pierres précieuses. (*Note de l'éditeur.*)

[2] Ces notions doivent suffire dans cette partie du Cours où il ne s'agit que de

Digitized by Google

C'est l'utilité des choses ainsi conçue qui est le premier fondement de la valeur qu'elles ont; mais il ne s'ensuit pas que leur valeur s'élève au niveau de leur utilité : elle ne s'élève qu'au niveau de l'utilité qui leur a été communiquée par l'homme. Le surplus de cette utilité est une richesse naturelle qui ne se fait pas payer. On consentirait peut-être à sacrifier vingt sous pour une livre de sel, s'il fallait la payer en proportion du service qu'elle peut rendre; mais on n'est heureusement obligé de la payer qu'en proportion de la peine qu'elle coûte. Tellement que, s'il vous plaît d'évaluer la jouissance que vous procure cette denrée à vingt sous la livre, et qu'elle ne vous coûte qu'un sou, il y a dans une livre de sel pour 19 sous de richesse naturelle qui vous est donnée gratuitement par l'auteur de la nature, et pour un sou seulement de richesse sociale, c'est-à-dire, de valeur non gratuite donnée par l'homme qui a recueilli le sel et qu'il vous fait payer.

Le possesseur d'une chose peut, dans certains cas et par des moyens forcés, en élever la valeur fort au-dessus de sa valeur naturelle. Celui qui a apporté dans ma ville ou dans mon village une provision de sel, peut me ravir tout autre moyen de m'en pourvoir, et il me vendra alors sa marchandise le prix qu'il voudra [1]. Cela n'indique pas que la valeur du sel ait réellement haussé; cela indique seulement que cet homme abuse de ma situation, et me fait payer le sel au delà de sa valeur. C'est une spoliation. Quand un voleur m'oblige sur la grande route à lui céder un bon cheval contre un mauvais, il n'en résulte pas que ce dernier cheval vaille autant que l'autre, il en résulte seulement qu'on me prend de force une partie de mon bien.

On ne peut pas dire que les richesses que la nature nous donne gratuitement suffisent à la satisfaction de nos besoins indispensables, et que les bien artificiels et sociaux n'ont pour objet que la satisfaction de besoins factices nés de la civilisation. La nature seule pourvoit à certains besoins indispensables, comme lorsqu'elle prépare, en mélangeant d'autres fluides, l'air respirable dont nos poumons ne sauraient se passer, et avec une telle profusion, que le globe de la terre serait entièrement couvert

---

savoir de quelle manière on produit. Plus tard on verra ce qu'il convient aux hommes de consommer.

[1] Cette supposition représente ce qui se passait sous l'ancien régime en France, où il était défendu à un pauvre paysan habitant le bord de la mer d'y puiser une cuillerée d'eau pour saler son pot.

Digitized by Google

d'habitants; qu'ils ne viendraient pas à bout d'épuiser l'atmosphère. Mais cette même nature, livrée à elle-même, ne pourvoit que d'une manière insuffisante à des besoins non moins indispensables, comme à celui de la nourriture d'une société un peu nombreuse. Les aliments spontanés qu'elle offre à l'homme, sont peu variés, peu salubres, précaires, et surtout en beaucoup trop petite quantité. Si vingt hommes, il y a trois siècles, avaient été jetés par la tempête sur les côtes où sont maintenant les États-Unis, il est probable qu'ils y seraient morts de faim : sur ces mêmes côtes, où maintenant plusieurs millions d'individus trouvent non-seulement une subsistance abondante, mais, de plus, beaucoup des délicatesses de la vie.

PREMIÈRE PARTIE. — IIe DIVISION.

DES OPÉRATIONS PRODUCTIVES.

CHAPITRE IV.

De ce qu'il faut entendre par la production des richesses.

Après nous être formé de justes idées des mots *richesses*, *valeur*, *utilité*, nous aurons quelques facilités pour apprendre comment se produisent les richesses.

Déjà vous entrevoyez qu'en donnant de l'utilité aux choses, ou bien en augmentant l'utilité qu'elles ont déjà, on augmente leur valeur, et qu'en augmentant leur valeur, on crée de la richesse. Ce n'est pas la matière de la chose que l'on crée, que l'on produit. Nous ne pouvons pas tirer du néant un seul atome de matière; nous ne pouvons pas même en faire rentrer un seul dans le néant; mais, nous pouvons tirer du néant des qualités qui font que des matières sans valeur auparavant, en acquièrent une, et deviennent des richesses. C'est en cela que consiste la *production* en économie politique; c'est là le miracle de l'industrie humaine; et les choses auxquelles elle a donné ainsi de la valeur se nomment des *produits*.

Lorsque l'on considère principalement en elles la faculté qui leur a été

Digitized by Google

communiquée de pouvoir acquérir d'autres objets par le moyen d'un échange, on les nomme des *valeurs*[1].

Pour créer des produits, ne pouvant en créer la matière, l'action de l'industrie est nécessairement bornée à séparer, transporter, combiner, transformer les molécules dont ils se composent. Elle change l'état des corps, voilà tout, et, par ce changement d'état, elle les rend propres à nous servir.

Il suffit de regarder autour de soi pour apercevoir partout des produits de l'industrie et des exemples de ses opérations.

Le sable est une matière dépourvue de presque toute valeur. Un verrier en prend, y mêle de la soude, expose ce mélange à un feu violent qui en combine les parties, et en fait une matière homogène, pâteuse, qu'à l'aide de tubes de fer, on souffle en larges bulles. On fend ces bulles, on les étend; on les laisse refroidir graduellement; on les coupe ensuite dans différentes dimensions, et il en résulte ce produit transparent, étendu, qui, sans empêcher la lumière du jour de pénétrer dans nos maisons, ferme l'accès au froid et à la pluie. Qu'a fait en réalité, pour la richesse, ce manufacturier de vitres? Il a changé du sable, et d'autres matières de peu de valeur, en un produit qui a beaucoup plus de valeur. Et pourquoi met-on un prix à ce produit? c'est à cause de l'utilité dont il est, de l'usage qu'on en peut faire pour fermer les croisées.

Voyez un chapeau de paille d'Italie : je ne pense pas que la valeur de la matière première d'un de ces chapeaux s'élève au-dessus de quelques sous. Une adroite industrie natte cette paille avec tant d'art, qu'elle en fait un des plus jolis articles de la parure d'été de nos femmes, et trouve le moyen d'en élever la valeur quelquefois au-dessus de plusieurs centaines de francs.

Un cultivateur prend des semences, des engrais, les met dans une espèce de creuset que nous nommons un *champ*, un *fonds de terre*, et à la suite de certaines opérations que l'expérience lui a enseignées, il se trouve que les sucs contenus dans la terre et dans ses engrais, joints à ceux que lui fournit l'atmosphère, se changent en végétaux, en fourrage. Ensuite, à l'aide d'un instrument que j'appellerai une *brebis* ou un *mouton*, ce

---

[1] Par extension, les gens d'affaires nomment *valeurs* les écrits qui portent une promesse de livrer des valeurs réelles; ce qui donne à des papiers une valeur représentative et permet, dans certains cas, de les employer à acheter des choses ayant une valeur intrinsèque.

Digitized by Google

même cultivateur modifiera les particules qui composent son herbe, et il en fera de la laine.

Le nouveau degré d'utilité, d'aptitude à pouvoir servir, que les matériaux acquièrent à chaque nouvelle opération, augmente leur valeur et indemnise le cultivateur de ses frais ou de ses peines.

Un fabricant de draps achète la laine de ce cultivateur, la dégraisse, la carde, la file, en fait un tissu, qui, après avoir été foulé, coloré, tondu, forme les habits qui nous couvrent.

D'autres personnes ont procuré au fabricant de draps une matière colorante, de l'indigo, par exemple, qu'elles ont été prendre aux grandes Indes, ou aux Antilles; ces personnes, que nous appellerons des *commerçants*, ont fait subir à l'indigo une opération (que nous appellerons un *transport*), opération qui l'a mise sous la main du fabricant, et a procuré ainsi, à ce dernier, la possibilité de s'en servir. Le commerçant, comme vous voyez, a, par cette opération, changé la situation de la matière nommée indigo; et son industrie a reçu sa récompense par l'augmentation de valeur qui en est résultée pour cette marchandise.

C'est par l'industrie de toutes ces personnes que vous jouissez de l'avantage de porter un habit de drap bleu; et, quoique leurs opérations soient prodigieusement variées, cependant vous apercevez qu'elles sont toutes analogues en ceci, que ces hommes industrieux, ou ces *industrieux*[1], pour les désigner par un seul mot, ont tous pris leurs matières premières dans un certain état, pour les rendre dans un autre état où ces mêmes matières ont acquis un degré d'utilité et, par suite, un degré de valeur qu'elles n'avaient pas auparavant.

Il y a même, entre plusieurs d'entre eux, des analogies plus fortes. Lorsqu'un teinturier mélange dans une chaudière de l'eau, de l'alun, de

---

[1] Plusieurs auteurs ont, au lieu du mot *industrieux*, adopté le mot *industriel*. Cette dernière terminaison, dans notre langue, semble réservée aux adjectifs; c'est ainsi qu'on dit : les *arts industriels*, pour exprimer les arts qui dépendent de l'industrie, comme on dit les *qualités superficielles*, pour les qualités qui ne tiennent qu'à la superficie; mais quant aux hommes qui ont de l'industrie, il me semble que l'on fait mieux de les appeler des industrieux, de même que l'on nomme ambitieux, les hommes qui ont de l'ambition. Il convient d'avoir deux mots plutôt qu'un seul pour exprimer deux idées. Tel est le sens dans lequel je les ai employés l'un et l'autre dans mon Traité, longtemps avant que l'on songeât à l'un ou à l'autre.

l'indigo et d'autres drogues, n'exerce-t-il pas une industrie analogue à celle du cultivateur qui, suivant les procédés de son art, mélange de l'eau, des engrais, des sucs que lui fournissent la terre et les airs? Le teinturier favorise ses combinaisons à l'aide de la chaleur d'un fourneau; le cultivateur se sert de la chaleur du soleil. Le teinturier confie son étoffe à sa chaudière, comme le cultivateur confie ses semences à son champ. Enfin l'un comme l'autre retirent de leurs opérations des matières qui *valent* plus que lorsqu'elles y sont entrées.

La technologie, ou description des arts et métiers, considère l'art en lui-même, étudie ses moyens, perfectionne ses procédés; l'économie politique considère l'industrie dans ses rapports avec les intérêts de ceux qui la cultivent, et avec les intérêts de la société. C'est elle qui nous découvre quelle est la véritable mine qui répand ses richesses dans l'univers. C'est par le moyen de l'industrie que deux livres de laine de 4 fr. deviennent une aune de drap de 40 francs. Calculez, si vous pouvez, les valeurs ainsi créées par l'industrie sur la surface d'un vaste pays bien cultivé; sur ses navires, sur ses canaux, sur ses routes; dans ses ateliers, dans ses boutiques, dans l'intérieur de ses maisons, et jusque dans ses galetas!

Pour faire d'un semblable calcul un essai, entre mille, et avec le degré d'approximation dont ces matières sont susceptibles, essayons, par plaisir, de compter la valeur créée par une seule profession, par une des plus modestes, celle qui s'occupe exclusivement de nos chaussures.

On croit que la France actuelle contient 32 millions d'habitants. Supposons qu'un quart de ses habitants ne mettent jamais de souliers; ce qui paraîtra bien fort à nos provinces du Nord, où l'on ne connaît pas les sabots, et où personne ne va les pieds nus. Il restera 24 millions de personnes, petites ou grandes, hommes ou femmes, qui portent des souliers. Admettons encore qu'elles en usent, le fort portant le faible, 4 paires dans l'année. Si cette évaluation est trop forte pour certaines chaussures armées d'une respectable cuirasse de fer, elle paraîtra faible pour ceux qui portent des souliers plus légers et qui en changent plus d'une fois par mois. Voilà donc 96 millions de paires de souliers que la France doit produire chaque année; car je ne pense pas qu'elle en reçoive de l'étranger aucune quantité qui soit digne d'entrer en ligne de compte.

Ce n'est pas tout. La France fournit des souliers aux étrangers qui séjournent chez elle; elle en envoie quelque peu en Angleterre. Elle en envoie dans presque toutes les colonies, surtout des souliers de femmes,

Digitized by Google

aux États-Unis de l'Amérique, et jusqu'aux grandes Indes. Si nous comprenons dans la fourniture de souliers, les bottes et tous les genres de chaussures, même les souliers de satin brodé que nous envoyons aux dames noires d'Haïti, nous pouvons porter la confection totale des chaussures qui résultent de ce genre d'industrie, à cent millions de paires.

Je ne crois pas exagérer en estimant que, dans chaque paire, le cordonnier augmente la valeur de son cuir et de son étoffe de 3 francs; et voici sur quoi je me fonde. Il faut être habile ouvrier pour faire une paire en deux jours; et un ouvrier de métier ne gagne pas moins de 30 sous par jour, même dans nos provinces reculées. Il gagne bien davantage dans beaucoup d'endroits, surtout dans les villes; mais aussi il y a des chaussures dont la façon est fort simple. Il faut que les unes compensent les autres.

Cent millions de paires à 3 francs font 300 millions. Voilà donc une valeur égale à celle qui réside dans 300 millions de nos francs, ou ce qui revient au même, dans 1 million 230 mille kilogrammes d'argent, laquelle valeur se trouve annuellement produite et répandue dans la société par les seuls cordonniers de France; car je ne vous ai point parlé des valeurs produites par le tanneur, par le chamoiseur, par le fabricant d'étoffes, de rubans, etc., qui ont fourni aussi des matières premières aux cordonniers.

Or, quelle valeur en or et en argent pensez-vous que produise l'Amérique entière, c'est-à-dire, les mines réunies du Pérou, du Brésil et du Mexique? Suivant l'auteur auquel on accorde le plus de confiance sur ces matières, le Nouveau-Monde au commencement du siècle fournissait annuellement :

17,000 kilogrammes en or,
et 800,000 ———— en argent[1],

valant en somme ronde 234 millions; tandis que les seuls cordonniers de France produisent annuellement 300 millions de francs! Si vous croyez le calcul exagéré, diminuez-en ce qu'il vous plaira. Il nous restera toujours une assez belle idée de ce que produisent les mille professions qui composent la société. C'est faire injure à l'industrie de la vieille Europe, que de la comparer aux mines du Pérou.

Et qu'on ne s'imagine pas que la valeur qui est dans l'argent que fournissent les mines, soit une valeur plus précieuse que la valeur qui réside dans des chaussures. L'un et l'autre équivaut à ce qu'elle peut acheter; si

[1] HUMBOLDT, *Essai politique sur la Nouvelle Espagne*, tome IV, p. 218.

Digitized by Google

huit francs en argent valaient plus que huit francs en souliers, trouverait-on des acheteurs américains qui voulussent donner huit francs en métal pour obtenir huit francs en marchandise?

Bien des gens s'imaginent que la valeur de 8 francs en métal est supérieure à celle de 8 francs en marchandise, parce qu'elle est plus durable et sert dans une multitude d'échanges successivement; mais une valeur ne se multiplie pas en changeant de mains, pas plus qu'une partie de café de dix mille francs ne vient à valoir cent mille francs après avoir été vendue dix fois. L'argent des mines n'est produit qu'une fois, de même que les chaussures; il procure une fois des profits aux personnes qui l'ont tiré de la mine, affiné, frappé; mais passé le moment de cette première production, il ne procure plus de nouveaux profits et ne met pas un sou de valeur dans le monde. On ne peut l'acquérir qu'en donnant en échange de nouveaux produits; ce sont alors ces nouveaux produits qui donnent des bénéfices, et non plus le métal que l'on acquiert par leur moyen. Non, messieurs, et la suite vous le prouvera de reste, la plus riche mine du Mexique, en mettant dans la circulution 30 millions en argent cette année, ne les y met pas plus d'une fois; et si elle produit 30 nouveaux millions l'année prochaine, c'est parce qu'elle y verse de nouveau métal : l'ancien ne procure aujourd'hui aucune nouvelle valeur.

Quand je vous ai dit que c'est l'utilité des produits qui en fait la valeur, vous avez dû comprendre que je donnais à ce mot *utilité* la signification la plus étendue. Si l'on me disait que la garance, l'indigo, l'alun, ne sont propres à satisfaire directement aucun de nos besoins, que nous ne pouvons nous en servir ni comme d'une nourriture, ni en guise d'ornement, et que néanmoins ces matières ont de la valeur; je répondrais qu'elles sont utiles au teinturier; qu'il en fait usage pour teindre ses étoffes; qu'elles servent à colorer les vêtements que nous portons, et que leur utilité, quoique ayant besoin d'être jointe à l'utilité des étoffes, n'en est pas moins réelle.

Le foin, le fourrage, ne sont point immédiatement à notre usage; mais ces denrées ont pour nous le mérite de nourrir les animaux qui nous servent.

C'est cette utilité indirecte et médiate, qui fait la valeur des effets de commerce, des contrats de rente, qui par eux-mêmes ne servent à rien, mais procurent ce qui peut servir. C'est elle qui fait la valeur d'une terre labourable. La terre labourable ne nous sert pas directement, mais elle sert à nous procurer du blé qui est d'un grand usage.

Digitized by Google

De là, la valeur de toutes les matières premières dans les arts; et par *matière première,* il faut entendre, non-seulement les matières brutes qui n'ont reçu aucune façon, mais des produits déjà fort élaborés que l'on n'achète que pour leur faire subir de nouvelles préparations. Le coton est une matière première pour le fileur, bien qu'il soit déjà le produit de deux entreprises successives : celle du planteur d'Amérique, et celle du commerçant maritime qui le fait venir en Europe. Le fil de coton, à son tour, est une matière première pour le fabricant d'étoffes; et une pièce de toile de coton est une matière première pour l'imprimeur en toiles peintes. La toile peinte elle-même est la matière première du commerce du marchand d'indienne; et bien souvent l'indienne n'est qu'une matière première pour la couturière qui en fait des robes, et pour le tapissier qui en fait des meubles.

CHAPITRE V.

Analogie des produits immatériels avec tous les autres.

Vous voyez, messieurs, que l'utilité, sous quelque forme qu'elle se présente, est la source de la valeur qu'ont les choses; et ce qui va vous surprendre, cette utilité peut être créée, peut avoir de la valeur, et devenir le sujet d'un échange, sans avoir été incorporée à aucun objet matériel. Un fabricant de vitres met de la valeur dans du sable; un fabricant de draps en met dans la laine; mais un médecin nous vend l'utilité de son art sans qu'elle ait été incorporée dans aucune matière. Cette utilité est bien le fruit de ses études, de ses travaux, de ses avances; nous l'achetons en achetant son conseil, nous la consommons en exécutant ses ordonnances; et cependant cette utilité qui a eu sa valeur, qui a été payée par les honoraires offerts au médecin, n'a jamais paru sous une forme sensible; elle a été un produit réel, mais immatériel; car, si le médecin a ordonné un médicament, ce médicament est un autre produit, fruit de l'industrie du pharmacien, et qui est l'objet d'un autre échange différent du premier.

Pour vous faire mieux entendre l'analogie qui se trouve entre les produits immatériels et les produits matériels, je vous ferai remarquer que ces derniers (les produits matériels) varient par des gradations insensibles quant à leur forme, à leur étendue, à leur durée.

Ne nous attachons en ce moment qu'à cette dernière propriété : la durée.

Une maison, de la vaisselle d'argent, des meubles solides, sont des

Digitized by Google

produits très durables; des étoffes le sont moins; des légumes, des fruits, le sont moins encore. Cependant cette différence de durée n'altère en rien leur qualité de produits: tous sont des portions de richesses proportionnées à leur valeur. Un cultivateur de la vallée de Montmorency retire annuellement, de la vente de ses cerises, une somme tout aussi réelle que celle que le propriétaire d'une portion de la forêt de Montmorency retire de la coupe de ses bois. La quotité seule de la somme en fait la différence, et si les cerises produites valent plus que les bois, les cerises présentent la plus grande richesse produite. Cependant, entre l'instant de la maturité de ce fruit, et l'instant où il faut qu'il soit consommé, il n'y a pas grand intervalle; tandis que des bois qui servent à élever de solides charpentes, sont des richesses qui dureront longtemps. Mais cette circonstance de la durée n'est à considérer que par le consommateur; c'est à lui de voir s'il veut préférer une jouissance dont la durée sera courte, à une autre jouissance qui, sans lui coûter davantage, durera plus longtemps. Sous le rapport de la production, la quotité de l'utilité produite ne peut être déterminée que par le prix que les hommes y mettent. C'est ce prix qui mesure l'avantage que le producteur en retire.

Puisque, sous le rapport de la production, la durée du produit n'est d'aucune considération pourvu que la valeur y soit, descendons de produits en produits, de ceux qui se consomment nécessairement peu d'instants après qu'ils sont complètement créés, à ceux qui se consomment nécessairement à l'instant même de leur création, et nous verrons qu'une représentation théâtrale, par exemple, est un produit qui peut différer de la production territoriale par sa durée, puisque sa valeur ne peut se conserver par-delà l'instant de la représentation, mais qui n'en diffère pas sous les rapports qui en font un produit : je veux dire la propriété de satisfaire un de nos besoins, de gratifier un de nos goûts, d'être susceptible d'appréciation et de pouvoir se vendre. Des acteurs se réunissent pour vous offrir le résultat de leurs travaux et de leurs talents; vous vous réunissez de votre côté à d'autres spectateurs, pour leur donner, en échange de cet agréable produit, une somme qui provient elle-même des productions auxquelles vous, ou vos parents, avez pris part. C'est un échange comme tous les autres.

Adam Smith et d'autres économistes ont refusé aux produits immatériels le nom de produits, et au travail dont ils sont le fruit, le nom de travail productif. Ils se fondent sur ce que ces produits devant être consommés à mesure et n'ayant aucune durée, ils ne sont pas susceptibles d'accumula-

Digitized by Google

tion et ne peuvent jamais par conséquent grossir les capitaux de la société.

Ce dernier motif est fondé sur une erreur, ainsi que vous le verrez plus tard, lorsque je vous entretiendrai de la formation de nos capitaux[1].

D'ailleurs, accumule-t-on mieux des produits qui ne sont pas de garde, comme les fruits, auxquels on ne refuse pas d'être des produits ?

Enfin une valeur, parce qu'elle a été consommée, en a-t-elle moins été produite ? La plupart des produits de l'année ne sont-ils pas détruits dans l'année ? Dit-on d'un homme qui a vécu sur son revenu, qu'il n'a point eu de revenu, par la raison qu'il ne lui en reste rien ?

Vous voyez donc bien, messieurs, qu'on n'est pas fondé à soutenir que des choses produites, vendues et consommées, ne sont pas des produits, parce qu'il n'en reste rien.

La doctrine de Smith sur ce point ne permet pas d'embrasser le phénomène de la production tout entier. Elle range dans la classe des travailleurs improductifs et regarde comme des fardeaux pour la société, une foule d'hommes qui, dans la réalité, fournissent une utilité véritable en échange de leurs salaires. Le militaire qui se tient prêt à repousser une agression étrangère, et qui la repousse en effet au péril de ses jours ; l'administrateur qui consacre son temps et ses lumières à la conservation des propriétés publiques ; le juge intègre protecteur de l'innocence et du bon droit ; le professeur qui répand des connaissances péniblement recueillies ; cent autres professions qui comprennent les personnes les plus éminentes en dignités, les plus recommandables par leurs talents et leur caractère personnel, ne sont pas moins utiles à la société, et satisfont des besoins qui, pour la nation, ne sont pas moins impérieux que le vêtement et le couvert le sont pour chacun de nous.

Si quelques-uns des services ainsi rendus ne sont pas abandonnés à une concurrence assez étendue, s'ils sont payés au-delà de leur valeur, c'est par des abus dont nous ne devons pas nous occuper ici. Sans doute il y a des travaux improductifs, mais ceux auxquels on met un prix librement consenti et qui vaudraient le prix qu'on y met quand même on aurait la faculté de le refuser, sont des travaux productifs, de quelque peu de durée que soient leurs produits.

D'après la manière de voir des auteurs qui refusent de reconnaître des

---

[1] La science et le talent d'un médecin, d'un chirurgien, d'un professeur, ne sont-ils pas des capitaux acquis et qui donnent un revenu ? Les leçons orales qu'ils ont reçues, n'étaient cependant attachées à aucun produit matériel.

Digitized by Google

produits immatériels, les artificiers qui préparent les feux qu'on doit tirer le lendemain dans un jardin public, sont des travailleurs productifs, tandis que les acteurs qui préparent la représentation d'une belle tragédie, sont des travailleurs improductifs. Certes, si nous pouvions juger de la richesse produite et consommée dans ces deux occasions, autrement que par le prix que l'on consent à la payer, nous penserions que les acteurs qui ont préparé la représentation théâtrale, en raison du talent qu'elle suppose; en raison de la durée de la représentation, du long souvenir qu'on en conservera; en raison de la délicatesse et de l'élévation des sentiments qu'elle aura fait naître, que ces acteurs, dis-je, ont été des travailleurs plus productifs que les artificiers qui ont préparé les gerbes, les fusées et les tourbillons d'artifice qui se sont dissipés en fumée.

Si j'ai insisté sur ce point, messieurs, c'est que des hommes de beaucoup de mérite et d'esprit, parmi lesquels je citerai MM. Ricardo en Angleterre et Sismondi en France, ont adopté la manière de voir de Smith; ce qui, je crois, a empêché ces estimables écrivains de bien voir et de bien décrire le phénomène de la production et de la distribution des richesses dans la société, ainsi que je vous le prouverai plus tard. Tous les principes se tiennent et se confirment l'un par l'autre. Ne regrettez pas le temps que vous passez et l'attention que vous donnez à des explications fort simples en apparence, et qui pourraient même quelquefois paraître superflues à ceux de mes auditeurs qui ne prévoient pas les grandes conséquences que je dois en tirer par la suite.

Nous avons vu ce qui constitue les produits; mais nous ne connaissons point encore les moyens qu'on emploie pour produire. Ils seront l'objet des recherches qui vont suivre.

CHAPITRE VI.

De quoi se composent les travaux de l'industrie.

Afin de rendre les choses, quelles qu'elles soient, propres à satisfaire les besoins des hommes, il faut en concevoir le dessein, en former le projet, et s'occuper ensuite des moyens de l'exécuter. Si je juge qu'une étoffe faite d'une certaine façon sera propre à vêtir les hommes ou les femmes, et qu'une fois l'étoffe terminée, elle paraîtra assez utile pour qu'on y mette un prix; si je juge que ce prix sera suffisant pour m'indemniser de mes frais et me récompenser de mes peines, je rassemble et je mets en œuvre

Digitized by Google

les moyens d'exécuter cette production : telle est l'origine d'une entreprise industrielle.

Son exécution exige le concours de plusieurs personnes et de plusieurs talents. L'entrepreneur est obligé d'apprendre les procédés de l'art qu'il veut exercer, et ces procédés sont fondés sur des connaissances scientifiques quelquefois très relevées. Pour mettre en œuvre la soie, la laine ou le coton dont on veut faire une étoffe, il faut que des hommes quelconques aient acquis par des expériences et des études la connaissance de la manière dont se comportent ces matières lorsqu'on les file, lorsqu'on les tisse, lorsqu'on les plonge dans la teinture; il faut que quelqu'un ait eu des connaissances en mécanique pour imaginer les machines au moyen desquelles on exécute ces divers travaux, et des connaissances en chimie pour diriger l'emploi des matières colorantes, des mordants, de tous les ingrédiens nécessaires pour teindre et apprêter les étoffes. Que ces opérations soient simples ou qu'elles soient compliquées, on conçoit que l'art est fondé *sur des connaissances*, et ce sont ces connaissances que j'appelle de la science aussi longtemps qu'elles n'ont pour objet que les connaissances elles-mêmes, et de la science appliquée chaque fois que l'on montre ou que l'on apprend l'usage qu'on peut en faire pour l'utilité des hommes.

On sait tout cela par routine, dira-t-on; un ouvrier, ou même un chef d'atelier n'ont aucun besoin d'être chimistes ou mathématiciens, pour fabriquer une étoffe. J'en conviens; mais si ces connaissances n'avaient pas été trouvées par quelqu'un, si le dépôt n'en existait pas dans la mémoire des savants ou dans les livres qu'ils ont composés, les fabricants n'en auraient jamais fait usage. Ils peuvent fort bien ne savoir que la partie des sciences dont ils ont absolument besoin; cette partie n'en est pas moins une connaissance scientifique, et cette partie n'a souvent pu être portée à ce point-là, que parce que des chimistes, des physiciens, des géomètres de profession, ont étudié le système complet de ces connaissances, et ont saisi les rapports de chaque loi naturelle avec les autres.

La science qui dirige les opérations de l'industrie est donc une partie essentielle des facultés industrielles. Aussi voyons-nous peu d'industrie chez les nations où les sciences sont négligées.

Il est même probable que l'industrie déclinerait là où les études scientifiques cesseraient d'être florissantes. Supposons un moment que les savants et les livres scientifiques que nous possédons fussent tout-à-coup anéantis, les arts iraient quelques temps par leur propre impulsion, mais ils tomberaient bientôt dans une routine aveugle. Les bonnes théories

Digitized by Google

venant à manquer, on méconnaîtrait peu à peu les lois de la nature ; on perdrait l'explication des faits les plus simples, sans qu'on eût aucun moyen pour la retrouver ; les méthodes dégénéreraient graduellement, en passant d'une main grossière dans une autre main grossière, parce qu'elles cesseraient d'être perpétuellement rectifiées par les principes scientifiques qui leur servent de base.

Ce n'est point une supposition gratuite. Certains procédés se sont perdus pendant la barbarie du moyen-âge, et il a fallu les découvrir de nouveau. Il y a même quelques restes de l'art antique qui existent sans que nous sachions comment on a pu les exécuter ; des ciments inaltérables ; de certaines peintures à fresque, retrouvées à Thèbes en Égypte, sans aucune altération dans les couleurs, après une durée de trois mille ans ; des obélisques immenses d'une seule pièce, taillés, transportés et dressés, sans que nous puissions deviner comment on s'y est pris pour y parvenir. Nous échouerions si nous tentions actuellement d'incendier les vaisseaux ennemis par un feu qui brûlait dans l'eau, comme on y parvenait au moyen du feu grégeois ; et je doute qu'un de nos ingénieurs entreprît, avec des miroirs, de mettre le feu à une flotte qui viendrait assiéger Marseille ou le Hâvre, comme Archimède fit à Syracuse.

Je conviens que les découvertes de nos sciences ont été si importantes, les progrès de nos arts si rapides dans d'autres routes, que nous avons bien vite, en dépit de quelques pertes, excédé de beaucoup l'industrie des anciens. Si les plus éclairés d'entre eux, si Archimède ou Pline se promenaient dans une de nos villes modernes, ils se croiraient environnés de miracles. L'abondance de nos cristaux, la grandeur et la multiplicité de nos miroirs, nos horloges publiques, la variété de nos étoffes, nos ponts de fer, nos machines de guerre, nos bâtiments de mer, notre gaz lumineux, toutes choses dont ils ne pouvaient avoir aucune idée, les surprendraient au dernier point. Ils ne parviendraient jamais à s'expliquer comment on a pu s'y prendre pour produire ces résultats ; et lorsqu'ils entreraient dans nos ateliers, une foule de procédés de détail exciteraient en eux un étonnement continuel.

Mais, si les sciences se perdaient, tout le reste se perdrait par degrés. Bientôt les mêmes besoins ne pourraient plus être satisfaits pour le même prix. L'avantage de les consommer serait successivement ravi, tantôt à une classe de citoyens, tantôt à une autre ; cette quantité d'utilités qui, en s'échangeant les unes contre les autres, font la vie du corps social, disparaîtraient par degrés, et l'on retomberait dans la barbarie.

Digitized by Google

Cette vérité n'avait point échappé à Bacon, qui a eu la gloire de les entrevoir presque toutes. Ce passage du *Novum Organum scientiarum* est beau ; il vaut la peine de vous être cité, et je ne suis pas fâché de m'appuyer sur ce grand témoignage dans une opinion où je n'ai été précédé par aucun de ceux qui se sont occupés d'économie politique. Ils ont tous regardé les savants comme des travailleurs improductifs.

« Il est, dit Bacon, trois genres comme trois degrés d'ambition. La « première est celle des hommes qui veulent jouir d'une supériorité ex« clusive : c'est la plus vulgaire et la plus lâche. La seconde est l'ambition « des hommes qui veulent rendre leur patrie dominante au milieu de l'es« pèce humaine : elle est sans doute plus élevée, mais elle n'est pas moins « injuste. Enfin celle qui s'efforce d'agrandir la domination de l'homme « sur la nature (si c'est là de l'ambition) est la plus saine et la plus au« guste de toutes. Or, l'empire de l'homme sur les choses a pour base « unique les sciences et les arts ; car ce n'est qu'en étudiant les lois de la « nature que l'on peut parvenir à s'en rendre maître. »

C'est ainsi, messieurs, que les sciences sont comme la base des arts industriels et des richesses. L'histoire ne nous présente point de peuple ignorant qui ait été riche et bien pourvu. Il faut pour cela autre chose encore que de la science, ainsi que vous le verrez tout à l'heure ; mais la science est nécessaire ; elle est une condition indispensable de la production des richesses. Un sentiment confus le dit à tout homme médiocrement instruit ; de là, les encouragements et la protection que les sciences rencontrent dans tous les pays civilisés. Mais ce qui n'était que vaguement entrevu, est démontré par l'analyse.

Les connaissances scientifiques ne suffisent pas, vous disais-je. En effet, l'utilité des choses ne naît pas uniquement des faits et des lois que les sciences nous découvrent. Dans tous les cours de chimie et de physique, on fait avec de l'oxigène, du magnétisme, de l'électricité, des multitudes d'expériences curieuses qui ne produisent pas pour un sou de richesses. L'utilité qu'on en peut tirer ne saurait naître qu'autant que l'on connaît en même temps quels sont les besoins des hommes, et qu'on sait appliquer telle expérience, qui jusque-là n'est que curieuse, à satisfaire un de ces besoins. Lorsqu'un physicien d'Italie, M. Volta, découvrit et expliqua le singulier phénomène que présente la pile de Volta, ce ne fut qu'une expérience curieuse. Appliquée par M. Davy au doublage des vaisseaux, elle est devenue extrêmement utile en offrant un moyen de conservation pour les feuilles de cuivre dont on les couvre.

Digitized by Google

Vous voyez que la production se compose non-seulement de la science ou des notions, mais en outre de l'application de ces notions aux besoins de l'homme. Je sais que le fer peut se forger, se modeler, par l'action du feu et du marteau ; voilà la science. Quel parti puis-je tirer de ces connaissances pour créer un produit, dont l'utilité soit telle que le prix qu'on y mettra soit suffisant pour m'indemniser de mes déboursés et de mes peines? Voilà ce qu'enseigne l'art de l'application.

Cette application exige une certaine combinaison intellectuelle ; car il s'agit d'apprécier, non-seulement les besoins physiques de l'homme, mais sa constitution morale, c'est-à-dire, ses mœurs, ses habitudes, ses goûts, le degré de civilisation dont il jouit, la religion qu'il professe ; car toutes ces choses influent sur ses besoins, et par conséquent sur les sacrifices auxquels il se résoudra pour les satisfaire.

Or, cet art de l'application, qui forme une partie si essentielle de la production, est l'occupation d'une classe d'hommes que nous appelons *entrepreneurs d'industrie*. Un horloger est un entrepreneur d'industrie, qui a jugé que les hommes, avec nos usages civils, où les occupations, les repas, les plaisirs, sont réglés par le moment où l'on est de la journée, que les hommes, dis-je, de notre climat et de notre nation, ont besoin d'horloges et de montres ; ou, s'ils en ont déjà, qu'ils n'en ont point assez pour remplacer la consommation qui s'en fait, ou pour subvenir aux besoins d'une population devenue plus nombreuse ou plus riche ; il juge pour l'ordinaire des besoins par le prix que les choses acquièrent en vertu de la demande ; il s'est instruit des connaissances nécessaires pour l'exercice de son art ; il a réuni tous les moyens d'exécution que cet art exige, et il a fait ou fait faire les utiles produits que nous nommons des pendules ou des montres.

Un entrepreneur d'industrie ne peut pas exécuter seul toutes les opérations d'un art, quelquefois très compliqué, et qui exige souvent le secours de beaucoup de bras et un talent d'exécution qui ne peut être le fruit que d'une longue habitude. C'est en cela que consiste la tâche du simple ouvrier. L'entrepreneur met à profit les facultés les plus relevées et les plus humbles de l'humanité. Il reçoit les directions du savant et il les transmet à l'ouvrier.

Les travaux de l'ouvrier se composent, soit du simple emploi de ses forces musculaires, ou de cet emploi de forces dirigé par son intelligence et par l'adresse qui naît de l'exercice, et qui constitue ce qu'on appelle le talent de l'ouvrier. Le talent n'entre pour rien dans le travail du simple manouvrier, de l'homme de peine qui exécute les travaux pour lesquels il

Digitized by Google

ne faut que de la force, comme lorsqu'il ne s'agit que de tourner une manivelle, de brouetter de la terre; il se montre dans les travaux où il entre quelques combinaisons, comme ceux qu'exécutent le maçon, le menuisier; et il devient quelquefois très distingué dans certains arts qui exigent une adresse consommée et même des études préalables, comme dans l'art du mouleur ou de l'imprimeur[1]. Cependant, l'occupation de l'ouvrier, même intelligent, diffère essentiellement de celle du savant et de celle de l'entrepreneur, dont les combinaisons sont d'un autre genre. L'ouvrier intelligent s'élève fréquemment, et le savant descend quelquefois aux fonctions de l'entrepreneur; ils joignent alors à leurs occupations ordinaires, des vues d'application qui diffèrent de leurs combinaisons antérieures. Mais, soit que les opérations industrielles se trouvent remplies par la même personne, soit qu'elles se trouvent réparties entre plusieurs individus, l'on peut en distinguer de trois sortes :

Les recherches du savant;

Les applications de l'entrepreneur;

L'exécution de l'ouvrier.

Il n'y a pas de produit où l'on ne puisse découvrir les traces de ces trois genres de travaux. Un fruit paraît être uniquement le produit de la seule fécondité du sol. Cependant il n'acquiert une certaine beauté, une certaine saveur, que par les soins du cultivateur, et dans ces soins nous retrouvons les traces des trois opérations dont je vous parle. Un entrepreneur de culture a dû se livrer à quelques combinaisons pour réunir les moyens nécessaires pour obtenir un produit quelconque; il a dû mettre en balance ce que ces moyens lui coûteraient, avec l'avantage qu'il retirerait du produit. Il a dû s'instruire des procédés d'agriculture au moyen desquels on le fait arriver à bien; et enfin il a fallu qu'il s'occupât de l'exécution de ces procédés. Voilà les trois opérations dont l'ensemble constitue l'industrie.

Une balle de café a été le résultat d'une entreprise industrielle pour le pays qui a cultivé cette plante, et d'une autre, et même de plusieurs autres entreprises industrielles, pour être apportée en Europe; car, le négociant qui l'a fait acheter en Arabie ou aux Antilles, a dû avoir des connaissances géographiques et commerciales; l'armateur du navire et son constructeur également; enfin, les matelots, les commis, les hommes de peine qui ont

---

[1] Le compositeur d'imprimerie doit savoir au moins les éléments de la grammaire, et la disposition des pages exige de certaines combinaisons qui ne sont pas à la portée de toutes les intelligences.

Digitized by Google

fourni leurs travaux à ces diverses entreprises, peuvent être considérés comme des ouvriers dont les travaux y ont coopéré.

Dans les divers états d'avancement des sociétés, vous retrouvez ces mêmes opérations, mais plus grossières et appliquées à d'autres besoins. Le Tartare nomade qui promène sa tente et ses troupeaux, n'a-t-il pas des connaissances vétérinaires assez étendues qui lui montrent quels sont les soins que requièrent ses chameaux, ses chevaux, ses brebis? Il a des connaissances en histoire naturelle, puisqu'il peut vous dire quelles sont les qualités des différents pâturages et les expositions où on les trouve. Il a même des connaissances géographiques et astronomiques qui le guident.

Toutes ces connaissances lui servent à diriger sa tribu et à multiplier ses richesses. Il est même manufacturier; puisqu'il fait ou fait faire l'étoffe de ses tentes et de ses habits, ses chariots, l'équipement de ses bêtes de somme et de trait, et même des fromages et des liqueurs fermentées.

Enfin, ses serviteurs et ses agents ne représentent-ils pas la classe ouvrière en exécutant le travail manuel indiqué par les connaissances répandues chez ce peuple, et appliquées par le chef de la tribu, qui n'est autre qu'un entrepreneur d'industrie à la mode du pays?

Jusque chez les sauvages même, il y a quelques arts qui réclament toutes les mêmes opérations. Ils ont des armes, des filets à prendre du poisson, des ornements, qui supposent quelques connaissances des propriétés des corps et des lois de la physique. Il a fallu qu'ils fissent une application de ces connaissances à leurs besoins, et ils déploient une adresse d'exécution qui étonne souvent les voyageurs. Dans la poursuite de leur proie, il y a une intelligence quelquefois fort extraordinaire. Ils auraient appris à Buffon bien des faits curieux sur l'instinct des animaux. Ils se moquent des Européens qui, dans l'épaisseur des forêts et par un temps couvert, ne savent quelquefois ni l'heure du jour, ni la situation des quatre points cardinaux. L'inspection d'un tronc d'arbre et des lichens qui s'y trouvent, leur indique tout de suite de quel côté est le midi ou le levant, et guide leur marche.

En fait de connaissances scientifiques, il n'y a de différence entre les hommes que du plus au moins. Le plus ignorant est moins savant qu'un autre; et, quand nous considérons tout ce qui nous reste à apprendre dans presque tous les genres, nous sommes forcés de convenir que le plus savant d'entre nous n'est que le moins ignorant. Il n'y a pas un membre de l'Académie des sciences qui ne pût recueillir quelques notions précieuses chez un pâtre grossier.

Digitized by Google

Au moyen de cette analyse des fonctions de l'industrie, nous concevrons mieux ce qui a manqué à tel ou tel peuple, ce qui manque à tel ou tel individu pour être parfaitement industrieux.

Adam Smith se contente d'employer le mot de travail pour désigner cet ensemble d'opérations qui compose l'industrie, opérations dont quelques-unes sont purement intellectuelles et d'un ordre très élevé. Ce terme ne paraît pas suffisant appliqué à tant d'actes si divers ; et je n'en fais l'observation qu'en faveur de ceux qui voudront étudier cet auteur. Ils seront prévenus que partout il applique indifféremment le nom de travail à toutes les opérations que je viens d'analyser. Quant à nous qui, pour répandre une plus grande clarté sur le sujet, nous attachons à préciser l'idée représentée par chaque mot, nous ne donnerons le nom de travail qu'à une même action continuée dans un but déterminé.

En décomposant, pour ainsi dire, les opérations de l'industrie, et en vous montrant quelles sont les différentes classes de la société qui les exécutent, je n'ai pas prétendu qu'elles dussent nécessairement être exécutées par différentes personnes. Un homme peut faire partie de plusieurs classes. Lorsqu'un agriculteur fait des essais de greffe ou de taille des arbres, pour obtenir de plus beaux fruits, il fait des recherches qui augmenteront ses connaissances, sa science ; il cherche à les appliquer à l'usage de l'homme ; et il exécute lui-même ses conceptions. Il est, à vrai dire, pour ce produit en particulier, savant, entrepreneur et ouvrier.

Nous en pouvons dire autant d'un teinturier qui fait des recherches chimiques, ou qui emploie les connaissances qu'il a déjà, pour obtenir, par des mélanges, des couleurs plus vives ou plus solides ; ou qui dirige lui-même son combustible dans le but d'épargner la chaleur.

C'est à vous, messieurs, de faire les applications des opérations productives désignées, à tous les cas particuliers qui s'offriront à vous. L'essentiel est de savoir ce qui constitue les travaux industriels, c'est-à-dire les actes où les perfectionnements peuvent être introduits.

Je vous ferai remarquer que l'entrepreneur d'industrie est l'agent principal de la production. Les autres opérations sont bien indispensables pour la création des produits ; mais c'est l'entrepreneur qui les met en œuvre, qui leur donne une impulsion utile, qui en tire des valeurs. C'est lui qui juge des besoins et surtout des moyens de les satisfaire, et qui compare le but avec ces moyens ; aussi, sa principale qualité est-elle le jugement. Personnellement, il peut se passer de science, en faisant un judicieux emploi de celle des autres ; il peut éviter de mettre la main à

Digitized by Google

l'œuvre en se servant des mains d'autrui ; mais il ne saurait se passer de jugement ; car alors il pourrait faire à grands frais ce qui n'aurait aucune valeur. Telle est l'erreur qui ruine le plus sûrement les particuliers et nuit à la prospérité du pays.

Aussi, tout ce qui tend chez un peuple à rectifier le jugement, à donner généralement de justes idées de chaque chose, est favorable à la production des richesses. Tout ce qui tend au contraire à fausser les idées, à dépraver le jugement, à faire croire que tels ou tels effets tiennent à de certaines causes qui ne sont pas les véritables, est nuisible à la production, et par conséquent à l'aisance et au bien-être des nations.

Cela nous indique ce que nous devons entendre par les bienfaits de l'instruction. L'instruction d'un peuple ne saurait être celle d'une académie. En tout pays, la plupart des hommes sont destinés à ignorer beaucoup de choses ; et cela n'est pas un mal ; car si l'on voulait loger dans sa mémoire seulement tout ce qui mérite d'être appris, il faudrait y consacrer son existence tout entière, et il ne nous resterait ni temps ni faculté pour la vie active, qui est nécessaire si nous voulons arriver à la satisfaction de nos besoins. Ce que l'un ignore, l'autre le sait. On peut suppléer aux connaissances qu'on n'a pas. Mais l'instruction que rien ne saurait remplacer, celle que nous devons rechercher, celle à laquelle tout le monde peut prétendre, c'est de n'avoir que des idées justes des choses dont on est appelé à s'occuper. Les fausses idées sont un mal positif, parce qu'elles conduisent à des mesures fausses. Souvent dans les campagnes on amène les bestiaux malades pour entendre la messe devant la porte des églises. On ne peut ainsi qu'augmenter le mal. On ferait mieux d'étudier les principes de l'art vétérinaire. On consulte un almanach de sorcier pour savoir si l'on doit se faire saigner; on ferait mieux de suivre un régime plus sobre et de se faire des règles d'hygiène d'après des observations judicieusement faites.

J'ai fait une fois construire, par entreprise, un four à cuire le pain. A peine le four fut-il déblayé, qu'il s'écroula. L'ouvrier qui s'en était chargé s'imagina que l'oubli de certaines pratiques superstitieuses était la cause de cet accident. Il recommença son ouvrage sans oublier les cérémonies. Aussitôt le four déblayé, il tomba de nouveau, et le maçon fut en perte. Il eut mieux valu pour lui qu'il s'attachât à corriger les vices de la construction de sa bâtisse.

J'ai déjà, dans mon *Traité d'économie politique,* remarqué que les connaissances scientifiques circulent d'un pays dans un autre plus aisément que les qualités qui font les bons entrepreneurs. Les qualités de ceux-ci

Digitized by Google

sont plus personnelles, pour ainsi dire, et se transmettent plus difficilement d'un individu à l'autre. Une personne remplie de jugement ne saurait en donner à une autre qui en manque; tandis qu'on peut donner de l'instruction à celle qui n'en a pas. Les entrepreneurs sont jaloux des procédés qu'ils connaissent; les savants, plus libéraux, communiquent plus volontiers ce qu'ils savent; les lumières qu'ils répandent par leurs leçons et par leurs livres, servent à leur fortune et à leur réputation. C'est ainsi que les notions scientifiques se propagent d'un pays dans l'autre; mais il n'en est pas tout à fait de même des talents de l'entrepreneur d'industrie.

Moins les classes sont instruites, et plus elles sont attachées à leurs routines, quelque insensées qu'elles soient. Un propriétaire instruit sur les assolements ou successions de culture, ne persuade pas facilement à ses fermiers de supprimer les jachères, et de multiplier les bestiaux. Il y a dans chaque pays, et même dans chaque province, des caractères nationaux qui sont quelquefois favorables, quelquefois contraires aux développements de l'industrie. Les habitants d'un endroit sont indolents et paresseux, tandis qu'ailleurs ils sont vifs et intelligents. Un ouvrier allemand ou anglais est tout entier à son ouvrage; rien ne peut l'en distraire; il souffre difficilement que l'objet qu'il travaille sorte de ses mains dans un état d'imperfection. En France, il est trop souvent léger et peu curieux de la perfection : il aime à se laisser distraire; il rit, il chante; mais la gaîté ne fait pas le bonheur et encore moins l'aisance. Il y a d'autres pays où une paresse incurable est fort contraire aux progrès de l'industrie. Un ouvrier espagnol aime mieux aller mal vêtu et se nourrir à peine que s'assujétir au moindre travail.

Cependant l'expérience des siècles nous apprend que l'on peut acquérir et que l'on peut perdre, lentement à la vérité, les qualités nécessaires à une nation industrieuse. Les anciens Gaulois et les anciens Germains étaient des peuples fort peu industrieux; tandis que leurs successeurs, les Français et les Allemands, le sont beaucoup. Les Anglais, qui le sont plus encore, ne connaissaient presque aucun art; et il n'y a pas trois siècles qu'ils tiraient de l'étranger toutes leurs étoffes et leurs quincailleries. Cela peut donner des espérances aux nations qui jusqu'ici ont passé pour fort peu avancées dans les arts.

Dans ce qui précède, messieurs, nous avons observé les opérations communes à toute espèce d'industrie qui se propose d'obtenir des produits *matériels*. Nous retrouverons des opérations absolument analogues dans

Digitized by Google

la création des produits immatériels. Un médecin juge qu'après avoir recueilli les connaissances qu'on peut se procurer dans l'anatomie, la physiologie, la pathologie, il pourra se rendre assez utile aux personnes malades pour être indemnisé de ses dépenses et de ses peines. Il se fait entrepreneur de guérisons. Ici il y a peu d'action analogue à celles des ouvriers en général ; cependant, si le médecin ordonne un pansement, une application de sangsues, ou d'autres soins qui ne réclament que de l'adresse manuelle, ceux qui les exécutent remplissent une fonction qui répond au travail des ouvriers.

Si l'on juge que, par la connaissance des lois et de la procédure, on puisse se rendre utile aux particuliers qui ont des intérêts à défendre, et qui n'ont pas eux-mêmes les lumières, le loisir ou l'expérience nécessaires pour les défendre avec succès, on étudie le droit, on devient avocat, et l'on applique ensuite ce genre de connaissances aux besoins des hommes qui exercent les autres professions de la société. Les services qu'on rend sont un produit immatériel qui a son prix, et qui devient la matière d'un échange. C'est toujours une application des connaissances de l'homme à ses besoins.

Ce que je vous ai dit jusqu'ici peut s'appliquer également à tous les genres d'industrie ; il nous reste à savoir quelles sont ces diverses industries.

CHAPITRE VII.

Classification des industries.

Nous avons vu que la production des produits matériels se réduit à prendre les matières que nous offre la nature, dans un état, et à les rendre dans un autre état où elles ont une valeur plus forte ; ce qui s'opère par l'action de l'industrie. Il n'y a donc qu'une seule industrie, si l'on considère son but et ses résultats généraux ; et il y en a mille, si l'on considère la variété de leurs procédés et des matières sur lesquelles elles agissent. En d'autres termes, il n'y a qu'une seule industrie et une multitude d'arts différents.

Cependant on a trouvé commode, pour étudier l'action industrielle, de classer ses opérations, de réunir, en un même groupe, toutes celles qui ont quelque analogie entre elles. C'est ainsi qu'on a dit que l'industrie qui extrait les produits des mains de la nature, soit qu'elle ait provoqué leur

Digitized by Google

production, soit que cette production ait été spontanée, se nommerait *industrie agricole*, ou *agriculture* ;

Que l'industrie qui prend les produits entre les mains de leur premier producteur, et qui leur fait subir une transformation quelconque, par des procédés chimiques ou mécaniques, se nommerait *industrie manufacturière*.

Enfin, que l'industrie qui prend les produits dans un lieu pour les transporter dans un autre où ils se trouvent plus à portée du consommateur, se nommerait *industrie commerciale* ou simplement *commerce*.

Vous verrez, en effet, que cette classification offre quelque facilité pour remonter aux causes et prévoir les résultats ; mais je vous prie de ne pas perdre de vue qu'elle est arbitraire et adoptée uniquement pour notre commodité. Quand on étudie les choses, les faits, les lois que nous offre la nature, aussi bien dans l'ordre moral que dans l'ordre physique, on s'aperçoit qu'elle semble avoir cherché à effacer les classifications plutôt qu'à les marquer. Dans l'économie politique, nous classons les choses d'après leur nature, leurs fonctions, leurs propriétés ; nous substituons quelquefois une meilleure classification à une autre moins bonne, comme ont fait les naturalistes, qui, après avoir longtemps classé les animaux d'après le nombre de leur pieds, ont trouvé plus commode de les diviser en animaux avec ou sans vertèbres. Ils n'ont pas multiplié le nombre des animaux que nous offre la nature ; ils les ont mieux rangés et mieux étudiés. C'est de même la nature qui veut que les sociétés politiques se composent de divers organes, éprouvent une multitude de besoins et disposent de certains moyens pour les satisfaire ; quant à nous, notre affaire est d'étudier toutes ces choses, et, pour y parvenir, de les examiner parties par parties et de les ranger dans l'ordre le plus favorable, sans oublier que la nature des choses, qui se joue de nos études, semble affecter de tout brouiller. Les manières dont les choses peuvent être modifiées et appropriées à notre usage, se fondent les unes dans les autres, par des nuances imperceptibles. Le cultivateur est manufacturier, quand il presse sa vendange pour en faire du vin ; le jardinier est négociant, quand il achète des salades à son voisin pour les porter au marché. Chaque ménage a un fonds de terre dans son potager, et un atelier de manufacture dans sa cuisine, puisque dans l'un, on fait pousser les légumes, et que dans l'autre, on les apprête. Cent bureaux de statistique ne suffiraient pas pour recueillir la note de toutes les transformations qui s'opèrent dans un royaume tel que la France, et aucun tableau ne contiendra jamais toutes les augmentations de valeur qui naissent de ces transformations.

Digitized by Google

Ce point une fois bien entendu, je vous dirai qu'on classe avec l'*industrie agricole* tous les travaux qui ont pour objet de tirer, sans intermédiaires, des mains de la nature, les matières, quelles qu'elles soient, qui peuvent servir à nos besoins, même celles qui ne supposent pas la culture du sol ; tels sont les travaux du chasseur, du pêcheur, qui s'emparent des animaux qui n'ont pas été élevés par leurs soins ; du mineur, qui fouille dans les entrailles de la terre pour y puiser des minéraux qui s'y trouvaient longtemps avant qu'il s'en occupât.

On peut de même classer avec l'*industrie manufacturière* tous les travaux qui s'exercent sur une matière achetée, même lorsqu'on ne la façonne que pour sa propre consommation ou celle de sa famille. Une ménagère qui file du lin et qui tricote des bas pour elle ou pour ses enfants, exerce une industrie manufacturière. Tous les travaux de femme qui se font dans l'intérieur des ménages, sont des travaux manufacturiers. A plus forte raison ceux qui s'exécutent dans des boutiques et pour la vente. Un tailleur est manufacturier, puisque la même quantité d'étoffe a un peu plus de valeur lorsqu'elle est taillée et cousue en habits, qu'elle n'en avait auparavant. Un serrurier, un relieur de livres, sont des manufacturiers ; un boulanger, un pâtissier, un traiteur, sont manufacturiers également, puisqu'ils acquièrent des matières alimentaires, et par une préparation quelconque les rendent propres à notre usage et augmentent par là leur valeur.

Dans une ville un peu industrieuse, à chaque étage de chaque maison, on exécute des travaux manufacturiers. Ici, l'on fait des boutons, là, des tabatières ; dans un endroit, on frappe et l'on assemble les chaînons de la chaînette intérieure des montres ; dans un autre, on coud des gants, ou bien l'on borde des souliers. Chez un parfumeur, on effeuille des roses ; chez un apothicaire, on broie des médicaments ; chez un opticien, on polit des verres de lunettes. Tous ces travaux sont du même genre, soit qu'on les exécute en grand, dans de vastes ateliers où deux ou trois cents ouvriers sont à l'ouvrage, soit qu'on les exécute en petit, au coin de son feu.

Nous rangerons enfin dans l'*industrie commerciale* tous les travaux qui ont pour objet de revendre ce qu'on a acheté, sans avoir fait subir à la marchandise aucune transformation essentielle, sauf le transport et la division par parties, afin que le consommateur puisse se procurer la quantité dont il a besoin, et dans le lieu où il lui est commode de la trouver. Ce n'est donc pas seulement le négociant, comme celui dont les navires apportent du café d'Amérique, qui fait le commerce ; c'est encore l'épicier qui le vend à la livre. On fait le commerce dans de vastes comptoirs et

Digitized by Google

dans de petites boutiques. Tous ceux qui achètent en gros les produits des manufactures, pour les revendre au détail, font le commerce. La fruitière qui achète aux gens de la campagne du beurre ou des légumes pour les revendre, fait le commerce. Les hommes qui portent de l'eau ou qui crient des fagots dans la rue, font le commerce. Ne méprisons aucune de ces manières d'exercer les diverses branches de l'industrie ; car, je vous le répète, il y a la plus parfaite analogie entre elles, et c'est bien souvent faute de convenir de ces analogies, qu'on se forme de fausses idées sur l'industrie des peuples. On juge qu'une nation n'a point d'industrie manufacturière, lorsqu'on n'y voit point d'immenses ateliers ; on croit qu'elle n'a point de commerce, lorsqu'elle ne couvre pas les mers de ses vaisseaux. Vous aurez lieu au contraire, messieurs, de vous convaincre que, même chez les peuples les plus industrieux, les grands ateliers forment la moindre partie de leurs manufactures, et les navires nombreux la moindre partie de leur commerce.

J'ai déjà remarqué qu'une chose est un produit, même avant d'avoir acquis toutes les qualités qui la rendent propre à être consommée. Les barres de fer qui sortent d'une grosse forge, quoiqu'elles ne puissent immédiatement satisfaire à aucun besoin, sont des produits ; car elles sont à l'usage de beaucoup d'artisans qui s'en servent dans les arts. Les outils de tous les métiers sont des produits qui servent à en faire d'autres. Le blé lui-même, qui dans nos climats est le plus important des produits, n'a qu'une utilité qui n'est pas achevée, puisqu'il doit, pour devenir entièrement propre à nous nourrir, subir encore deux manipulations (celle du meunier et celle du boulanger).

C'est ainsi qu'une chose, qui n'a pas encore subi toutes les transformations qui la rendront propre à satisfaire les besoins où les goûts des hommes, est néanmoins un produit en vertu des transformations qu'elle a déjà subies.

On a beaucoup disputé sur la prééminence des diverses industries comme moyen de production. Aussi longtemps qu'on a cru que l'or et l'argent étaient les seules richesses, on n'a attribué la faculté de produire des richesses qu'aux mines de métaux précieux. C'est en ce sens qu'on a dit que l'Amérique avait décuplé les richesses du monde ; dès-lors les pays qui ne renfermaient point de mines n'ont plus cherché qu'à tirer la plus grosse part des mines étrangères, en vendant le plus qu'ils pouvaient de leurs produits aux autres nations, et en achetant d'elles le moins possible. Suivant ceux qui soutiennent ce système, qu'on nomme le *système exclusif*, ou de la *balance du commerce*, il n'y a que le commerce, et même le com-

Digitized by Google

merce avec l'étranger, qui puisse augmenter les richesses d'un pays qui n'a point de mines.

Nous avons acquis déjà des notions assez sûres, relativement à la nature des richesses et à la production des valeurs, pour sentir la fausseté de ce système. Nous savons que la valeur qui se trouve dans une multitude d'objets autres que les métaux précieux, est exactement de même nature que celle qui se trouve dans l'or et dans l'argent, puisqu'elle peut acquérir par l'échange tous les mêmes objets que l'on peut acquérir au moyen de ces métaux ; nous savons de plus, que cette valeur qui constitue nos propriétés, nos richesses, peut être le résultat des opérations de l'industrie agricole et de l'industrie manufacturière, comme de l'industrie commerciale.

Quand nous entrerons plus avant dans la manière de procéder des diverses industries, vous verrez quels systèmes on a mis en avant, à diverses époques, pour prouver, tantôt que l'or et l'argent étaient les seules richesses réelles, tantôt que c'étaient les seuls produits de l'agriculture. Les uns, ont prétendu que le commerce ne consistait que dans l'échange des richesses produites, et qu'il ne produisait rien par lui-même ; les autres, que l'opulence, au contraire, n'arrivait aux nations que par le commerce. Tous ces systèmes tomberont successivement, à mesure que nous soumettrons à l'analyse les diverses parties de l'économie des nations.

CHAPITRE VIII.

Des instruments généraux de l'industrie, et des fonds productifs.

Jusqu'ici, nous avons cherché à connaître ce que sont les produits de l'industrie, et comment ils résultent de l'action industrielle. Pour entrer plus avant dans l'examen de cette action, nous devons maintenant prendre connaissance des instruments que l'industrie est forcée d'employer.

L'industrie la plus grossière, celle du sauvage, ne saurait se passer d'instruments. Le sauvage a quelques armes pour atteindre les animaux dont il se nourrit ; il a des filets pour prendre du poisson, des outils pour façonner une hutte grossière, ou bien les étoffes dont il couvre quelques parties de son corps. Dans un état civilisé où la propriété est plus assurée, et la production immense, les instruments de l'industrie sont bien plus nombreux et bien plus variés.

De ces instruments, les uns sont des trésors gratuits que la nature à

Digitized by Google

mis à la disposition de l'homme, sans lui faire payer les secours qu'il en tire. C'est elle qui lui procure des routes liquides sur l'Océan et des vents dont le souffle fait avancer ses navires. C'est elle qui lui fournit la chaleur du soleil à l'aide de laquelle ses végétaux mûrissent. C'est elle qui lui a préparé cette force de gravitation qui, faisant peser sur la terre la plupart des corps, et même l'atmosphère, lui fournit un agent d'un pouvoir immense dans les arts : celui qui agit sur le piston de la machine à vapeur[1].

Sans doute l'homme est obligé de préparer des agents artificiels, des machines à l'aide desquelles il tire parti de ces agents naturels; mais les agents artificiels n'accomplissent pas tout le travail, et il y, a de la part des agents naturels, un service purement gratuit dont l'homme fait son profit. Le soufflet d'une forge, soit qu'il aille à bras ou par moteur, n'est pas un instrument gratuit; mais l'air qu'il puise dans l'atmosphère et qu'il verse sur le feu, est un agent de combustion gratuit. La puissance des agents naturels se remarque encore dans la fermentation des liqueurs, dans le blanchiment des toiles, où l'industrie se repose jusqu'à un certain point sur une action de la nature où elle n'a aucune part.

Comme les matières gratuites, comme les forces physiques appartiennent à quiconque veut s'en servir; comme l'usage qu'un homme en fait n'empêche pas un autre homme d'en faire usage de son côté, et qu'elles ne sont point des propriétés exclusives, nous les nommerons des *instruments naturels non appropriés*, c'est-à-dire, qui ne sont pas devenus des propriétés.

Ce ne sont pas là les seuls instruments que la nature fournit à l'homme industrieux. Elle lui offre le pouvoir productif de la terre cultivable; elle lui offre des mines qui renferment des métaux, des marbres, des pierres communes ou précieuses, des provisions immenses de houille ou charbon de terre. Mais ces instruments, donnés par la nature, ainsi que les précédents, ont été susceptibles de devenir des propriétés. Certains hommes s'en sont emparés à l'exclusion de tous les autres, et ces propriétés ont ensuite été reconnues par tous. Sans examiner ici à quel titre ces instruments naturels sont devenus des propriétés, nommons-les des *instruments naturels appropriés*.

Nous remarquerons seulement que si les instruments fournis par la nature étaient tous devenus des propriétés, l'usage n'en serait pas gra-

[1] Les instruments gratuits sont à la disposition du sauvage, aussi bien que de l'homme civilisé, mais le premier ne sait pas s'en servir.

Digitized by Google

tuit. Celui qui serait maître des vents, nous louerait à prix d'argent leur service; les transports maritimes deviendraient plus dispendieux, et par conséquent les produits plus chers.

Et d'un autre côté je vous ai déjà fait remarquer que si les instruments naturels, susceptibles de devenir des propriétés, comme les fonds de terre, n'étaient pas devenus tels, personne ne se hasarderait à les faire valoir, de peur de ne pas jouir du fruit de ses labeurs. Nous n'aurions à aucun prix les produits auxquels les fonds de terre concourent; ce qui équivaudrait à une cherté excessive. Ainsi, quoique le produit d'un champ soit renchéri par le loyer du champ qu'il faut payer au propriétaire, ce produit est cependant moins cher que si le champ n'était pas une propriété.

D'autres instruments ne sont pas de création naturelle; ils sont le fruit d'une industrie antérieure; ce sont des *produits*, tels que les semences produites par l'industrie agricole, des drogues de teinture, du coton, qui nous sont fournis par le commerce, des outils, des machines, des bâtiments qui ont été construits, des bestiaux qui ont été élevés par les soins de l'homme. Nommons ces instruments, ou du moins ceux qui servent à une seule entreprise industrielle, un *capital*. Nommons *valeur capitale*, la valeur totale qu'ils peuvent avoir.

Nous remarquerons que ces valeurs capitales sont des propriétés; car, on n'en peut être le maître qu'autant qu'on les a créées par le moyen de son industrie, ou autant qu'on a créé d'autres valeurs au moyen desquelles on a pu les acheter. Et il est fort avantageux qu'un capital soit une propriété exclusive; car autrement personne ne se donnerait la peine d'amasser des capitaux, cet instrument nécessaire de toute industrie manquerait. Ainsi, quoiqu'il faille qu'un industrieux paie un intérêt à celui qui lui fournit le capital et que cette avance soit remboursée par le consommateur, le produit qui en résulte est cependant moins cher que si le capital n'était pas la propriété exclusive de quelqu'un; car alors l'instrument n'ayant pas eu d'existence, la production n'aurait pas eu lieu; et, encore une fois, il n'y a pas de produit plus cher que celui que l'on ne peut avoir à aucun prix.

Rien ne fait mieux sentir l'avantage de l'ordre et des lois, et l'absurdité de tous les systèmes politiques fondés sur la violence qui se joue des propriétés particulières, et sur la communauté des biens qui ne les reconnaît pas.

Parmi les instruments naturels appropriés, le plus important est la terre cultivable. Divisée entre un nombre plus ou moins grand de propriétaires, elle forme ce qu'on appelle des *fonds de terre*, des *propriétés foncières*.

Lorsque sur un fonds de terre il se trouve des bâtiments, des granges,

Digitized by Google

des étables, des clôtures, des améliorations en un mot; ces choses, qui sont des produits de l'industrie, sont jointes, sont unies au fonds naturel approprié, mais elles forment un *capital*. Ces deux fonds, quoique divers par leur origine, appartiennent ordinairement au même propriétaire qui, par là, se trouve à la fois *propriétaire foncier* et *capitaliste*.

Quant aux outils, aux instruments de labourage, aux bestiaux, et autres objets mobiliers qui servent à l'exploitation d'une entreprise rurale, quelquefois cette portion du capital fait partie des propriétés du propriétaire foncier; quelquefois elle fait partie du capital de l'entrepreneur, c'est-à-dire du fermier.

Plusieurs personnes, sans doute prévenues de l'idée qu'un capital n'est qu'une somme d'argent, ne concevront pas pourquoi j'applique ce nom à des bâtiments, à des machines, à des matières premières, à des bestiaux propres à l'industrie. Je me réserve de le leur faire comprendre en leur expliquant la nature et l'emploi des capitaux, qui méritent un article à part; mais dès à présent, elles peuvent concevoir qu'une somme de valeurs peut conserver sa même valeur, quelle que soit la transformation qu'on lui fasse subir par des échanges; et par conséquent, qu'une valeur capitale qui résidait hier dans vingt sacs d'argent, peut résider aujourd'hui dans une maison, dans des outils, dans des marchandises. C'est pourquoi, du moment que cette valeur réside dans des objets employés à une opération productive, je la nomme un capital, quels que soient les objets dans lesquels elle réside.

L'industrie ne peut rien sans ses instruments, et ses instruments demeureraient inutiles, s'ils n'étaient mis en action par l'industrie. Ces deux moyens de production deviennent-ils nuls, lorsque le hasard ne les réunit pas dans les mêmes mains?

Vous savez fort bien, messieurs, que non : un propriétaire de terre qui est ou enfant, ou vieillard, ou femme, ou qui ne veut pas faire valoir son bien, l'afferme.

Le possesseur d'un capital qui manque de talent ou d'activité, d'industrie en un mot, le prête.

Enfin un homme qui n'a que son industrie, loue une terre, ou emprunte un capital; et, par tous ces moyens, sont mis entre les mains de l'industrie les instruments qui lui sont nécessaires, ceux qui sont propres à son but propres à la production qu'elle se propose.

Un homme qui, comme le simple ouvrier, n'a qu'une capacité indus-

Digitized by Google

trielle insuffisante pour créer un produit, la met aux gages d'un autre homme qui a la capacité industrielle de réunir ces différents moyens de production, et qui sous le nom de cultivateur, de fermier, de manufacturier, de commerçant, les fait servir à un but commun, à la création de tel ou tel produit; et toujours les moyens de production peuvent se réunir, quoique leurs possesseurs se trouvent séparés.

Le propriétaire foncier qui ne fait pas valoir sa terre lui-même, jouit néanmoins de la faculté productive qui est en elle, par le *fermage* qu'il en tire.

Le possesseur de capital (que l'on peut en raison de cela nommer un *capitaliste*) prête son capital, et en tire un *intérêt;*

L'ouvrier qui loue ses facultés personnelles, en tire un *salaire*;

Lorsque, sur un fonds de terre peu étendu, il se trouve beaucoup de valeurs capitales (comme dans le cas où une propriété immobilière se compose principalement de maisons, d'ateliers, de magasins, et non de terres cultivables) le loyer ne prend pas le nom de fermage, il conserve celui de loyer.

Cependant la création d'un produit quelconque est une pensée unique où une multitude de moyens concourent à une seule fin. Aussi vient-elle en général dans une seule tête, celle de l'entrepreneur; et c'est lui qui rassemble les moyens nécessaires. Il fait concourir à son but jusqu'aux volontés des hommes, telles que celles des travailleurs qu'il emploie, des prêteurs qui lui confient des fonds; et, quoique ces personnes-là n'aient pas formé le plan de l'œuvre productive et ne la dirigent pas, leur concours n'en est pas moins indispensable; l'entrepreneur est obligé de le réclamer et de le payer; le travailleur, le capitaliste, font un sacrifice pour contribuer à la production, et c'est à ce titre qu'ils prennent part à la valeur produite. Le possesseur de facultés industrielles fait le sacrifice de son temps et de ses peines; le propriétaire foncier pourrait faire de sa terre un parc d'agrément, et il la consacre à la culture; de même, un capitaliste qui pourrait, s'il voulait, dissiper son bien pour son plaisir, le livre à un emploi productif. Par ce consentement, tous les possesseurs de fonds productifs méritent le nom de producteurs. Le propriétaire d'un bien fonds produit indirectement par le moyen des facultés productives de son fonds; le propriétaire d'un capital produit par le moyen de son capital; de même que l'industrieux par le moyen de ses facultés industrielles. Vous ne serez donc pas surpris, messieurs, si je range les propriétaires fonciers et les capitalistes dans la classe des producteurs. En cette occasion, comme toujours, j'ai soin de préciser mes expressions, pour qu'on ne puisse pas se méprendre sur mon sens.

Digitized by Google

Mais si je nomme du titre de *producteur* le propriétaire d'un fonds de terre qui produit, je le refuse au maître d'un bien fonds qui reste en friche. Je l'accorde au possesseur d'un capital qui produit, quand même il ne ferait pas valoir ce capital par lui-même; mais non au possesseur d'un capital oisif[1].

Quoique pour débrouiller et asseoir nos idées nous ayons distingué les propriétaires fonciers des capitalistes, et des hommes qui exercent l'industrie dans tous ses grades, vous comprenez que les mêmes personnes peuvent réunir ces diverses qualifications. Rien n'empêche qu'un capitaliste n'exerce une industrie; qu'un industrieux n'ait en même temps des capitaux et des terres qu'il donne à loyer; ni enfin qu'un seul homme ne réunisse en lui les différentes qualités dont une seule suffit pour qu'on lui donne le nom de *producteur*, ainsi que j'ai déjà eu lieu d'en faire la remarque.

Il est rare qu'un entrepreneur soit assez pauvre pour n'avoir pas en propre au moins une partie de son capital. L'ouvrier même, qui en général prend une part bien humble à la production, fournit une portion du capital qui s'y trouve employé. Un compagnon maçon ne marche pas sans sa truelle; un garçon tailleur se présente muni de son dé et de ses aiguilles. Tous sont vêtus plus ou moins bien. A la vérité, leur salaire doit suffire à l'entretien de leurs habits; mais le premier achat de ces habits n'en est pas moins un capital dont ils font l'avance.

Lorsque le fonds n'est la propriété de personne, comme les mers où l'industrie va chercher du poisson, des perles, du corail, etc., on peut obtenir des produits avec de l'industrie et des capitaux seulement.

L'industrie et le capital suffisent également, lorsque l'industrie s'exerce sur des produits d'un fonds étranger, qu'on peut se procurer avec des capitaux seuls; comme lorsqu'elle fabrique chez nous des étoffes de coton, et beaucoup d'autres choses. Ainsi, toute espèce de manufacture donne des produits, pourvu qu'il s'y trouve *industrie* et *capital*; le fonds de terre n'est pas absolument nécessaire, à moins qu'on ne donne ce nom au local où sont placés les ateliers; ce qui serait juste à la rigueur. Mais si l'on appelle un *fonds de terre* le local où s'exerce l'industrie, on conviendra du

---

[1] Chacun est libre de ne pas donner le nom de *producteur* au propriétaire d'un fonds de terre qui produit, au propriétaire d'un capital qui produit : mais, comme il est important de les distinguer des propriétaires d'un terrain ou d'un capital oisif, je prie le lecteur de se contenter de cette expression tirée de l'analogie qui se trouve, quant aux effets, entre eux et les producteurs industrieux. Ceux qui ne pénétreront pas l'idée attachée ici au mot de *producteur*, ne comprendront pas plusieurs explications contenues dans cet ouvrage.

Digitized by Google

moins que, sur un bien petit fonds, on peut exercer une bien grande industrie, pourvu qu'on ait un gros capital.

On a tiré de là cette conséquence, c'est que l'industrie d'une nation n'est point bornée par l'étendue de son territoire, mais bien par l'étendue de ses capitaux.

Un fabricant de bas, avec un capital que je suppose égal à vingt mille francs, peut avoir sans cesse en activité dix métiers à faire des bas. S'il parvient à avoir un capital de quarante mille francs, il pourra mettre en activité vingt métiers; c'est-à-dire qu'il pourra acheter dix métiers de plus, payer un loyer double, se procurer une double quantité de soie ou de coton propres à être ouvrés, faire les avances qu'exige l'entretien d'un nombre double d'ouvriers, etc., etc.

Toutefois, la partie de l'industrie agricole qui s'applique à la culture des terres, est nécessairement bornée par l'étendue du territoire. Les particuliers et les nations ne peuvent rendre leur territoire ni plus étendu, ni plus fécond que la nature n'a voulu; mais ils peuvent sans cesse augmenter leur capitaux, par conséquent étendre presque indéfiniment leur industrie manufacturière et commerciale, et, par là, multiplier des produits qui sont aussi des richesses.

On voit des peuples, comme les Genevois, dont le territoire ne produit pas la dixième partie de ce qui est nécessaire à leur subsistance, vivre néanmoins dans l'abondance. L'aisance habite dans les gorges infertiles du Jura, près de Neufchâtel, parce qu'on y exerce plusieurs arts mécaniques. Au treizième siècle, on vit la république de Venise, n'ayant pas encore un pouce de terre en Italie, devenir assez riche, par son commerce, pour conquérir la Dalmatie, la plupart des îles de la Grèce et Constantinople. L'étendue et la fertilité du territoire d'une nation tiennent au bonheur de sa position. Son industrie et ses capitaux tiennent à sa conduite, ainsi que je m'engage à vous le démontrer. Toujours il dépend d'elle de perfectionner l'une et d'accroître les autres.

Je viens de vous décrire, messieurs, les fonds desquels sortent tous les produits qui font subsister la société. Ces fonds, par une distribution que nous examinerons plus tard, se trouvent inégalement répartis entre les mains des divers individus dont l'ensemble forme une nation. C'est ce qui compose leur fortune, et l'ensemble de toutes ces fortunes compose la fortune nationale, la richesse publique.

Les produits qui sortent de ces fonds composent les revenus des particuliers, dont l'ensemble fait le revenu national.

Pour résumer, je vous prierai de retenir que :

Digitized by Google

Le *Fonds général* d'où sortent toutes les richesses d'une nation, se divise en

Fonds de facultés industrielles,

et

Fonds d'instruments de l'industrie.

Le fonds de facultés industrielles que, pour abréger, nous nommerons *fonds industriel*, embrasse les capacités industrielles, ou l'aptitude de concourir à la production, qui se rencontrent :

Dans les *savants*, ou dépositaires quelconques des connaissances utiles;

Dans les *entrepreneurs d'industrie*, qui se chargent d'appliquer les moyens de production à la satisfaction des besoins des hommes;

Et dans les *ouvriers* et autres agents, qui font usage de leurs capacités industrielles sous les ordres des entrepreneurs.

Le fonds des instruments de l'industrie se divise *en instruments non appropriés*, et en *instruments appropriés*.

Ceux-ci se divisent en

Instruments naturels appropriés, et en *Capitaux*.

Tous ces fonds méritent d'être appelés *productifs*, puisqu'ils concourent à la création des produits. Ils font tous partie des biens, de la fortune de leurs possesseurs; les seuls *instruments naturels non appropriés* n'ont point de possesseurs; mais les produits qui en sortent, ou du moins cette partie des produits qui peut être attribuée à leur concours, fait partie des richesses sociales, ainsi que vous le verrez plus tard[1].

Tous les autres fonds productifs ont des possesseurs.

Les facultés industrielles appartiennent à l'individu qui en est pourvu, excepté dans l'esclavage, où l'esclave n'est pas maître de sa force et de ses talents.

Les instruments naturels appropriés, tels que les terres, les cours d'eau, ont pour possesseurs ceux qui sont reconnus pour tels par les lois et le consentement unanime.

---

[1] De ce que les instruments naturels non appropriés, tels que la chaleur du soleil, la force du vent, n'étaient point payés et ne procuraient en conséquence aucun revenu à aucun possesseur, la plupart des économistes ne les ont point regardés comme productifs. Ils n'ont pas sans doute fait attention que le consommateur est plus riche de tout ce qu'il paie de moins pour jouir d'un produit; et que, ce qui n'est pas une dépense de production, ce que le consommateur n'est pas tenu de rembourser, est un gain pour lui, c'est-à-dire pour la société, qui se compose de consommateurs et ne vit que par ses consommations.

Digitized by Google

Enfin, les capitaux, qui sont des produits d'une industrie antérieure, appartiennent à ceux qui les ont produits, ou à ceux qui les tiennent de leurs auteurs.

Nous sommes riches en fonds selon que nous possédons pour une plus ou moins grande valeur de l'un ou l'autre de ces fonds productifs, selon que nous avons pour une plus ou moins grande valeur de capitaux, de terres, ou de facultés industrielles. Les capitaux, les terres, peuvent être estimés par le prix qu'on en tirerait si l'on voulait les vendre. Quant aux facultés industrielles qui ne sont pas aliénables, elles ne peuvent avoir un prix courant, mais on peut les estimer par le loyer qu'elles peuvent rendre, par le revenu qu'on en peut tirer.

Cette nomenclature est importante. Elle vous donnera la clé de beaucoup de phénomènes économiques. C'est pour cela que j'en ai formé un tableau synoptique où chaque terme est caractérisé avec concision, afin qu'on puisse le consulter chaque fois que les développements qui se rencontreront dans la suite de ce Cours feraient perdre de vue la signification propre de chaque expression.

TABLEAU SYNOPTIQUE

DE CE QUI CONSTITUE LES FONDS PRODUCTIFS D'UNE NATION QUELCONQUE.

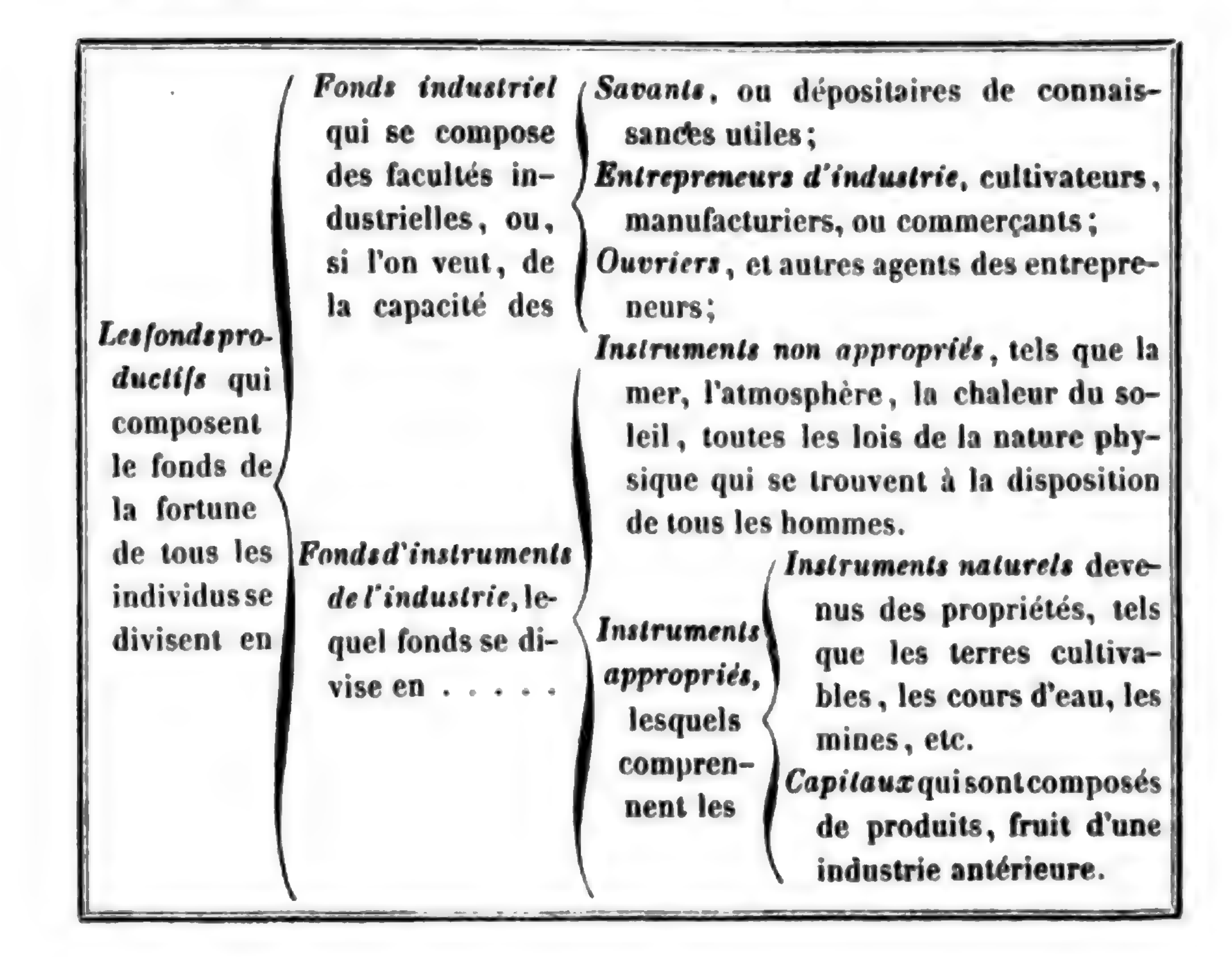

Les fonds productifs qui composent le fonds de la fortune de tous les individus se divisent en

- *Fonds industriel* qui se compose des facultés industrielles, ou, si l'on veut, de la capacité des
  - *Savants*, ou dépositaires de connaissances utiles;
  - *Entrepreneurs d'industrie*, cultivateurs, manufacturiers, ou commerçants;
  - *Ouvriers*, et autres agents des entrepreneurs;
- *Fonds d'instruments de l'industrie*, lequel fonds se divise en . . . . .
  - *Instruments non appropriés*, tels que la mer, l'atmosphère, la chaleur du soleil, toutes les lois de la nature physique qui se trouvent à la disposition de tous les hommes.
  - *Instruments appropriés*, lesquels comprennent les
    - *Instruments naturels* devenus des propriétés, tels que les terres cultivables, les cours d'eau, les mines, etc.
    - *Capitaux* qui sont composés de produits, fruit d'une industrie antérieure.

Digitized by Google

J'ai remarqué que les discussions interminables auxquelles on se livre quelquefois sur des sujets d'économie politique, comme par exemple sur la nature des valeurs, viennent toujours de ce qu'on a des idées peu nettes sur les notions les plus élémentaires. Tout s'aplanit aisément pour quiconque veut prendre la peine d'y recourir fréquemment[1].

CHAPITRE IX.

De l'échange des frais de production contre des produits, et de ce qui constitue les progrès industriels.

Les fonds productifs concourent à la création des produits par une certaine action, par un travail qui leur est propre.

Le fonds industriel (qui se compose, comme vous savez, des facultés personnelles des travailleurs) agit, sert, rend un service quand l'homme industrieux travaille. C'est alors que ses forces, ses talents, sont mis en œuvre, et par leur action concourent à la création d'un produit.

Quant à l'action, au travail des instruments de l'industrie, quoique moins évident, il n'est pas moins réel. On fait travailler un capital lorsqu'on l'emploie dans des opérations productives; et, s'il ne travaille pas, s'il demeure oisif, il n'aide en rien à la production, il ne produit pas.

Ne peut-on pas faire exactement la même observation sur un fonds de terre? Si on le fait travailler, il produit; s'il demeure oisif, il ne produit pas : c'est une terre en friche.

Il y a donc, dans la production, un service rendu par l'industrie qui est le travail de l'homme;

Un service rendu par le capital, qui est le travail auquel on oblige cet instrument;

Et enfin, un service rendu par le fonds de terre, qui est le travail du sol.

Nommons *services productifs* ces différents services, puisque c'est grâce à eux qu'un produit sort d'un fonds productif; et nous les distinguerons en

---

[1] J'ai senti la nécessité de dresser ce tableau, à la suite des discussions très longues qui se sont élevées entre David Ricardo et moi, soit de vive voix, soit par lettres, après que, dans ses *Principes de l'économie politique et de l'Impôt*, il eut blâmé la définition que je donnais du mot *valeur*. Ces mêmes discussions, en m'obligeant à travailler de nouveau ces premiers principes, m'ont fourni les moyens de les présenter avec plus de clarté peut-être qu'on ne l'a jamais fait.

Services industriels;

Services capitaux;

Et services fonciers.

On ne peut pas plus se passer des uns que des autres; et, s'ils sont appropriés, il faut obtenir du propriétaire du fonds la faculté de s'en servir, acheter ces services à prix défendu.

Je vous ai dit que les fonds productifs peuvent se louer. Vous remarquerez que *donner* à loyer un fonds productif, ou *vendre* le service d'un fonds productif, c'est la même chose. Quand je donne à bail une terre, je vends à un fermier le service productif que cette terre est capable de rendre pendant tout le temps du bail. Quand je prends un ouvrier à la journée, il ne me vend pas le fonds de ses facultés industrielles; il me vend seulement les services que sa capacité peut rendre durant le cours d'une journée[1].

C'est ainsi qu'il faut entendre la vente et l'achat des services productifs. C'est communément un entrepreneur d'industrie qui est acheteur de services productifs. Il achète des services, comme il achète des matières premières[2]; il met tout cela en contact, en fusion, si je peux ainsi m'expliquer; et c'est de cette opération que sortent les produits que l'on vend ensuite aux consommateurs. Cela n'empêche pas que, dans beaucoup de cas, les consommateurs n'achètent des services et ne les consomment immédiatement pour leur usage. L'homme qui se fait raser chez un barbier, achète le service du barbier et le consomme sur le lieu même et à l'instant où il l'achète. Vous verrez, à mesure que nous avancerons, qu'il n'est aucune profession, chez l'homme en société, qui ne trouve sa place dans le grand tableau de l'économie sociale.

Les services productifs étant susceptibles d'échange, comme vous venez de le voir, ils ont un prix courant, de même que toutes les choses qui sont vendues ou achetées; et ce prix courant s'établit sur les mêmes bases

---

[1] L'homme même qui achète un esclave n'achète pas tout le fonds des facultés industrielles de l'esclave, puisqu'il est obligé de payer, en outre, son entretien, qu'on peut considérer comme une espèce de loyer, une espèce de salaire.

[2] L'entrepreneur, en achetant des matières premières, peut être considéré comme achetant les services dont ces matières sont le résultat. Un fabricant de drap, en achetant des laines, achète les services du fermier, du berger, du sol, du capital, qui ont produit des laines. Le fermier a fait l'avance de tous ces services; mais on lui rembourse cette avance en achetant son produit.

Digitized by Google

que le prix courant de toutes choses. Or, le prix courant de tous les services productifs nécessaires pour la confection d'un produit, compose ce que nous appellerons les *frais de production* de ce produit.

Le concours de l'entrepreneur dans l'opération productive, est un concours *nécessaire*, et sans lequel le produit n'aurait pas lieu. Tous les éléments d'une fabrique de papier existeraient, que si un fabricant ne se présentait pas, tous ces éléments désunis ne feraient point de papier. Mais nul entrepreneur ne prendrait la peine de réunir ces éléments épars et de courir les risques de cette fabrication, s'il ne prévoyait pas que le produit qui en résultera doit être suffisant, non-seulement pour lui rembourser ses avances, mais pour lui donner en outre un profit qui sera le salaire de son temps, de ses talents, de ses peines. Quand l'évènement lui prouve qu'il se trompe, il ne continue pas l'entreprise. Si le travail de l'entrepreneur est indispensable, et s'il est nécessairement payé dans toute entreprise qui se soutient, il faut considérer son bénéfice comme un des frais de l'entreprise, comme une des dépenses *indispensables* pour qu'un produit soit créé.

Veuillez donc vous rappeler, messieurs, que, lorsque je vous parlerai des frais de production d'un produit quel qu'il soit, j'entends y comprendre le profit de l'entrepreneur, aussi bien que celui de ses ouvriers, aussi bien que l'intérêt de son capital, aussi bien que le loyer de son terrain, si son entreprise l'oblige à louer un terrain[1].

Maintenant, je puis aller en avant et vous dire que la production doit être considérée comme un grand échange dans lequel les producteurs (qui peuvent tous être représentés à nos yeux par l'*entrepreneur d'industrie* qui réunit en ses mains tous les moyens de production d'un produit quelconque), dans lequel les producteurs, dis-je, donnent leurs services productifs

---

[1] Je supplie le lecteur de me pardonner ces analyses rigoureuses. On verra plus tard combien elles facilitent la solution des problèmes les plus épineux. Il n'est permis de confondre les parties dont se composent les choses, que lorsqu'on est assuré de les retrouver aisément au besoin. Pour étudier un pas de danse, il est indispensable d'étudier une à une les parties dont il se compose, et ce n'est qu'après qu'on s'est assuré la possibilité de les exécuter séparément, qu'il est permis d'en effacer les séparations, et d'en composer l'ensemble d'une danse rapide et gracieuse. Les personnes qui parlent ou écrivent sur l'économie politique, n'ont nullement besoin de rappeler ces analyses, mais il faut qu'on s'aperçoive qu'elles les connaissent.

(qui peuvent tous être représentés à nos yeux par les *frais de production* que paie l'entrepreneur), et reçoivent en retour les *produits*, c'est-à-dire une quantité quelconque d'utilité produite.

Remarquez, messieurs, la valeur de ces mots-là : En toute production, l'entrepreneur *donne* une valeur. A quoi se monte-t-elle? à la totalité des frais de production. Qu'avons-nous appelé *frais de production?* Le prix courant des services productifs.

Il n'est pas question là-dedans, comme vous voyez, de la valeur des fonds productifs qui ont servi à la production. Ils ne sont point nécessairement altérés par l'œuvre productive. Quand une production véritable est achevée, le propriétaire du fonds de terre est encore en possession de son terrain ; celui du capital se trouve toujours possesseur de la même valeur capitale ; les travailleurs enfin jouissent encore de leurs forces et de leurs talents. Dans ce grand échange qui constitue la production, il n'y a eu de définitivement consommé et détruit *que les services* rendus par les différents fonds productifs.

Je les dis *détruits*, parce que des services employés à créer un produit ne peuvent être employés une seconde fois. Le même fonds peut servir de nouveau, mais les services qui ont déjà été consacrés à une production ne peuvent concourir à en créer une autre. Le champ qui a donné au fermier la récolte de cette année, fournira l'année prochaine une autre récolte ; mais ce sera par un service nouveau. L'ouvrier qui m'a vendu son travail d'aujourd'hui, pourra me vendre son travail de demain ; mais il ne peut me vendre une seconde fois son travail d'aujourd'hui.

L'entrepreneur de toute espèce d'industrie achète donc et *consomme* des services productifs[1] ; pour que l'échange soit effectif, il faut que la valeur de tous les services détruits se trouve balancée *par la valeur de la chose produite*. Si cette condition n'a pas été remplie, l'échange a été inégal ; le producteur a plus donné qu'il n'a reçu.

Mais aussi, du moment que la valeur du produit a égalé la valeur des services productifs, les producteurs ont été complètement indemnisés ; ils ont reçu tout autant qu'ils ont donné. Et, si vous les représentez tous par

---

[1] L'entrepreneur n'est pas tenu d'acheter des services dont le fonds est à lui ; un propriétaire qui fait valoir n'achète pas, par un loyer, le service de son champ ; mais il le paie néanmoins, ce service, en sacrifiant le loyer qu'il aurait pu tirer du champ s'il ne l'avait pas fait valoir. Le même raisonnement peut être appliqué aux services du capital et à ceux des hommes.

l'entrepreneur d'industrie, vous direz que son produit a payé tous ses frais de production, même l'indemnité due à ses propres soins, puisque nous avons vu qu'elle fait aussi partie des frais de production.

C'est là le cas que j'ai toujours supposé chaque fois que je vous ai parlé de production et de produit; j'ai supposé que la valeur du produit égalait ses frais de production. C'est en effet le cas le plus simple, et c'est aussi le plus fréquent; car, quand une entreprise paie plus que ses frais[1] et donne des profits plus grands que ceux qu'on peut faire dans d'autres entreprises du même genre, les producteurs y affluent; l'espèce de produit qui en sort est offert avec plus de concurrence, et son prix baisse, jusqu'à ne valoir communément que ses frais de production. On peut donc dire qu'en général le prix d'une aune de drap paie les frais de production d'une aune de drap.

Quand la valeur de la chose produite ne paie pas les frais qu'elle a coûtés, une partie des services productifs ne reçoit pas sa récompense; l'entrepreneur n'est pas complètement indemnisé de ses peines et de l'exercice de son talent[2], ou bien quelque travailleur ne reçoit pas de salaire, ou le capital ne porte point de profit; bref, l'un ou l'autre des moyens de production n'a pas produit. C'est ordinairement la faute de l'entrepreneur, de celui qui a conçu la pensée de la production. Sa tâche consiste à recevoir autant qu'il a donné soit en travail, soit en avances.

Ce point de vue, qui réduit la production à n'être qu'un grand échange, nous donne quelque facilité pour bien juger de ce qui constitue les progrès de l'industrie chez un peuple. Nous pouvons nous représenter une nation, considérée en masse, comme opérant annuellement un troc de tous les frais de production qu'elle fait, contre tous les produits qu'elle obtient. Or, comme un troc est d'autant plus avantageux que l'on donne *moins* pour obtenir *plus*, nous pouvons conclure avec certitude que son industrie fait un progrès chaque fois qu'elle parvient à obtenir *plus* d'utilité pour les mêmes frais, ou la même utilité pour de *moindres* frais. Des deux manières, le marché qu'elle fait est plus profitable; son affaire devient meilleure.

Comment, demanderez-vous, se manifeste cet avantage? Quels sont

---

[1] Il est entendu que le profit de l'entrepreneur représente son salaire, et que son salaire fait partie des frais de production.

[2] Ou plutôt il a manqué du talent propre à la chose.

Digitized by Google

ceux qui, dans une nation, en recueillent le fruit? C'est d'abord l'inventeur du produit où le perfectionnement a été opéré : en créant une plus grande quantité d'un produit qui n'a pas baissé de prix, il ne débourse que la même valeur, et reçoit en échange une valeur plus grande. Et lors même que la connaissance du procédé se répand, et que la concurrence a fait baisser le prix du produit au niveau de ses frais de production, l'avantage est obtenu; seulement c'est le consommateur, c'est le public qui en profite. Il obtient une plus grande quantité de produits, d'utilité produite, à proportion des sacrifices qu'il est obligé de faire pour les obtenir.

Cette expression : *une plus grande quantité d'utilité produite*, exige quelques éclaircissements. Elle signifie indifféremment, ou des produits en plus grande quantité, ou des produits de meilleure qualité. Lorsque des frais de production valant six francs, par exemple, me donnent, au lieu d'une paire de bas, deux paires aussi bonnes que la première, j'obtiens une double quantité d'utilité. Si, au lieu d'une paire grossière et peu durable, les mêmes frais m'en donnent une capable de durer le double, ou qui soit deux fois aussi belle, j'obtiens de même une double quantité d'utilité à consommer, car, dans l'un ou l'autre cas, je dispose d'une double somme de jouissances.

L'utilité que les choses ont pour nous est de diverses sortes. Certains bas nous sont utiles parce qu'ils sont chauds, d'autres parce qu'ils sont souples, d'autres parce qu'ils satisfont plus ou moins notre amour-propre. La quantité d'utilité peut n'être pas augmentée sous un certain rapport, et l'être sous d'autres; mais, de manière ou d'autre, j'appelle *quantité d'utilité*, cette faculté de pouvoir servir, *sous quelque rapport que ce soit*; et je dis qu'on a doublé l'utilité obtenue de tels ou tels services productifs, lorsqu'on a tiré de ces services une quantité de produits une fois plus grande, ou bien une qualité une fois meilleure.

Un progrès parfaitement semblable est celui qui, pour obtenir *la même* quantité d'utilité, vous permet de dépenser *moins* en services productifs. Si, avec des services productifs qui valent 3 fr., j'obtiens une paire de bas dont les frais de production montaient auparavant à 6 fr., c'est tout comme si, avec des services productifs de 6 fr., j'obtenais deux paires de bas au lieu d'une.

Je me flatte que vous voyez clairement, messieurs, quels sont les avantages que les consommateurs, c'est-à-dire la société en général, recueillent des progrès de l'industrie. Beaucoup de personnes qui ne veulent pas com-

Digitized by Google

prendre qu'une utilité créée, du moment qu'elle est appréciée, est une richesse créée, et qu'une richesse nouvelle est un avantage qui peut être acquis par la société sans rien coûter à qui que ce soit, s'imaginent que les producteurs, dans ce cas, perdent ce que les consommateurs gagnent. C'est une erreur, vous ai-je dit. Vous en aurez la démonstration complète; et cette importante démonstration est destinée à recevoir beaucoup de développements.

Pour vous en laisser entrevoir dès à présent les fondements, je me bornerai à vous dire que, lorsqu'un entrepreneur d'industrie (et ce mot doit représenter pour vous tous les producteurs réunis d'un produit quelconque, puisque c'est lui seul qui fait toutes les dépenses et toutes les recettes), lors donc qu'un entrepreneur d'industrie a obtenu *plus de produits* pour *les mêmes frais* de production, il peut, sans qu'il en résulte pour lui le moindre préjudice, donner le produit pour le même prix qu'il l'a obtenu (en comptant toujours, comme de juste, le profit ordinaire de son industrie au nombre des frais nécessaires). Tellement qu'un producteur qui est parvenu à faire pour 3 fr. une paire de bas qui en coûtait 6, peut la donner pour 3 fr., c'est-à-dire pour tout autre produit qui aura coûté de son côté 3 fr. de services productifs. Il est évident que les consommateurs de bas, vous et moi, quel que soit le métier auquel nous nous appliquons, nous aurons à donner, pour nous pourvoir de bas, la moitié moins de nos services productifs.

En supposant que nous fabriquions une étoffe, des mousselines par exemple, qui nous reviennent à 3 fr. l'aune; nous étions obligés d'en fabriquer et d'en vendre deux aunes pour, avec notre produit, être en état d'acheter une paire de bas; et nous ne sommes plus obligés d'en fabriquer et d'en vendre au delà d'une aune pour obtenir la même paire. Nous avons des bas pour la moitié moins de nos services productifs, quel que soit l'objet auquel ils s'appliquent. Et, si les mêmes progrès avaient lieu pour tous les produits, tout le monde obtiendrait tous les produits pour moitié moins de frais; ou bien, en supposant que l'on voulût consacrer à la production la même quantité de travail et la même somme en capitaux, on aurait le double d'utilité produite; on serait une fois mieux pourvu pour les mêmes frais.

Cela vous fait voir, messieurs, l'avantage que trouve une nation à multiplier ses produits sans multiplier ses frais; ou, ce qui revient au même, à diminuer ses frais, sans diminuer ses produits, sans diminuer les quantités d'utilité produites. C'est ce qui montre qu'une diminution de frais de

Digitized by Google

production est un véritable progrès industriel, un gain pour une nation, sans être une perte pour les producteurs[1].

Or, comment parvient-on à diminuer les frais de production sans diminuer la production? Ce ne peut être que par l'un ou l'autre de ces deux moyens : c'est en tirant un meilleur parti des services productifs qui sont appropriés, et que par conséquent il faut acheter; ou bien en remplaçant des services coûteux par les services gratuits des instruments naturels non appropriés. Des exemples familiers nous rendront tout cela palpable.

Les services productifs d'un fonds de terre coûtent à son fermier, je suppose, mille écus par an, qu'il est obligé de payer au propriétaire. Si l'usage du pays est de faire des jachères et de laisser reposer complètement le sol pendant une année sur quatre, le cultivateur ne tire aucun service du fonds de terre pendant l'année de repos. Son motif est de laisser aux sucs végétaux le loisir de renaître. Mais, si de nouveaux progrès dans l'industrie agricole ont prouvé que le sol se répare, pourvu que l'on sème, sur la terre qui a produit du blé, des végétaux d'un genre différent, des plantes fourragères, par exemple, alors vous sentez que, sans faire tort à la production du blé, on peut tirer un service productif du sol pendant un espace de temps où on le laisserait reposer à tort. Non-seulement on élève des bestiaux lorsqu'on supprime les jachères, mais les bestiaux qui naissent de ces années auparavant perdues fournissent des engrais pour les années dont on tirait parti, et celles-ci elles-mêmes deviennent plus productives[2].

---

[1] Cette démonstration lève la difficulté fort grande qu'il y avait à répondre à cette question : *si la valeur des produits que possède une nation constitue la richesse de cette nation, comment cette nation devient-elle plus riche quand ses produits baissent de prix?* On verra plus tard que la richesse nationale se compose de la valeur des fonds que possède une nation, et que, comme toute valeur est relative, et que les fonds sont la valeur avec laquelle on achète les produits, ils valent d'autant plus que les produits sont à bon marché. Mais n'anticipons pas.

[2] Les personnes qui ont quelque pratique de l'agriculture savent qu'on ne laisse jamais reposer une ferme tout entière pendant les années de jachères. On fait quatre parties, plus ou moins, des terres labourables, et chaque année on laisse reposer successivement une de ces parties. Mais quand on supprime les jachères, on plante sur le terrain qui a produit du blé, des turneps, des pommes de terre, etc., dont on nourrit des bestiaux en plus grand nombre qu'auparavant, et dont les engrais fertilisent les parties cultivées pour des céréales.

Digitized by Google

Je n'ai pas besoin de vous faire remarquer que, lors même que c'est le propriétaire qui fait valoir sa terre, le service productif du sol lui est coûteux, quoiqu'il n'en paie aucun fermage. Le propriétaire qui pourrait tirer mille écus de sa terre, et qui, pour la faire valoir lui-même, ne la loue pas, fait le sacrifice de mille écus par année qu'il en aurait pu recevoir. S'il obtient plus de produits dans le même espace de temps, il économise donc sur les frais de production, tout comme aurait fait un fermier.

De la même manière, sans payer un plus fort intérêt, on peut tirer plus de parti d'un capital, si l'on supprime des chômages, si l'on obtient plus de service des bâtiments et des machines où la valeur de ce capital est engagée. C'est par ce motif, que, dans des usines où l'on a placé de grandes avances, l'on a quelquefois double série d'ouvriers; l'une, qui travaille pendant le jour, et l'autre, qui travaille pendant la nuit; de manière que cette portion du capital, qui est en bâtiments et en machines, ne se repose jamais[1].

Dans la main-d'œuvre, on fait un échange plus avantageux des services personnels, lorsqu'on obtient plus de produits pour les mêmes dépenses en main-d'œuvre; ou, ce qui revient exactement au même, lorsqu'on dépense moins en main-d'œuvre pour obtenir les mêmes produits. C'est ce que l'on a pu observer, lorsque l'on a fait usage de la navette volante pour passer la trame des étoffes. Il fallait auparavant, pour les grandes largeurs, deux ouvriers, l'un à droite, l'autre à gauche du métier, pour se renvoyer mutuellement la navette. Par le moyen de la navette volante, un seul tisserand, placé au milieu du métier, n'a nul besoin d'étendre les bras aux deux côtés des portées. Une simple ficelle attachée à un manche qu'il tient à la main, lui suffit pour renvoyer la navette de gauche à droite et de droite à gauche. Sans prendre plus de peine, sans être payé davantage, un seul homme fait l'ouvrage de deux; de la même valeur en services industriels on tire plus de produits.

Ici se présente une question à laquelle j'ai répondu d'avance. Si l'entrepreneur obtient une même quantité de produits en faisant une moindre

---

[1] Dans les religions où le nombre des fêtes chômées excède ce que réclame le repos de l'homme, on perd non-seulement les profits que l'industrie aurait gagnés pendant ces fêtes, mais les profits des capitaux qui restent oisifs. Ce sont des fonds productifs dont on ne tire pas tout le parti qu'on en pourrait obtenir. Cela concourt à expliquer pourquoi les pays catholiques sont en général plus pauvres que les pays protestants.

dépense en services productifs, les marchands de services productifs, ceux qui fournissent le service de leurs fonds de terre, ou de leurs capitaux, ou de leur travail, ne perdent-ils pas tout ce que gagne l'entrepreneur, ou le consommateur? Non, messieurs; dans les progrès de l'industrie, les travaux humains, ou les capitaux, ou les terres, fournissent une plus grande quantité d'utilité, sans y trouver moins de profit. Si je suis fermier, et que je plante des betteraves ou d'autres fourrages dans une terre en jachère, je gagne *plus*, et le propriétaire du fonds ne gagne pas moins. Je ne lui paie pas moins régulièrement son fermage; au contraire. Ce ne sont point là des conquêtes que les producteurs font les uns sur les autres, mais sur la nature, qui est bienfaisante, pourvu toutefois qu'on lui arrache ses bienfaits. C'est un surcroît de production qui ne coûte rien à personne, ni aux autres producteurs, ni aux consommateurs.

De même, lorsque je trouve dans le commerce le moyen d'employer mon capital plus à profit, lorsqu'il ne chôme jamais, lorsque mes valeurs parcourent sans retard tous les périodes de la production, et subissent leur destinée aussi promptement que possible; alors, mon capital est occupé moins longtemps par chacune des opérations; alors, il sert à un plus grand nombre d'opérations. J'en paie bien toujours le même intérêt, et son propriétaire y trouve le même revenu; cependant, chaque opération productive me coûte moins d'intérêts, parce qu'elle est plus vite expédiée.

Même observation relativement à la main-d'œuvre. Quand un procédé se découvre pour donner une façon dans la moitié moins de temps, on ne paie pas moins de services industriels; mais on obtient plus de produits des services industriels qu'on a payés. On avait deux ouvriers pour chasser une navette; on paie toujours deux ouvriers; mais ils font aller deux métiers et chassent deux navettes. Si l'ouvrier travaille pour son compte, la concurrence lui fait baisser le prix de son ouvrage; mais, sans se donner plus de peine, il en fait davantage. On lui paye moitié moins la façon d'une aune d'étoffe; mais il en fait huit aunes au lieu de quatre dans sa journée.

Tel est, messieurs, l'avantage qui résulte d'un meilleur emploi des fonds productifs appropriés. Comme ils se font payer leurs services, on gagne la valeur de toutes les portions de leurs services qu'on épargne; mais ce ne sont pas là les plus grandes conquêtes réservées à l'industrie. La nature nous ouvre un inépuisable trésor de matériaux et de forces qui, n'appartenant à personne, sont à la disposition de tous. Il suffit à l'industrie d'apprendre à s'en servir.

Digitized by Google

L'homme a éprouvé le souffle des vents longtemps avant, sans doute, de songer à en faire usage; mais une fois qu'il s'est avisé de recueillir le vent dans ses voiles, il a tiré parti d'une force aveugle de la nature qui se dissipait en pure perte, et il s'en est servi pour transporter ses marchandises, et lui-même, au travers des mers.

Lorsqu'au moyen de la machine à vapeur (que quelques personnes appellent encore improprement *pompe à feu)*, on a tiré parti de la force expansive de l'eau vaporisée, pour soulever un énorme piston; lorsque ensuite on s'est avisé de condenser cette vapeur, et qu'après avoir fait le vide sous le même piston, on s'est servi du poids de l'atmosphère pour l'abaisser, on s'est procuré par là une force égale à celle de 20, 30, 40 chevaux et davantage, force qu'on a due à des lois physiques, coexistantes avec le monde, mais qui, jusque-là, ne contribuaient en rien à la satisfaction des besoins de l'homme.

Analysez tous les progrès de l'industrie : vous trouverez qu'ils se réduisent tous à avoir tiré un meilleur parti des fonds productifs appropriés, ou bien à avoir tiré un service nouveau des agents naturels non appropriés, des forces et des choses que la nature met à la disposition de l'homme[1].

En même temps, vous vous apercevrez que l'évalution des frais et des produits, est nécessaire pour juger leurs rapports réciproques et par conséquent les progrès de l'industrie[2]. Tous les auteurs qui ont voulu former

---

[1] Je ne pense pas que l'on puisse mettre en doute l'accroissement de puissance qu'une nation trouve dans les progrès de l'industrie; mais, dans le cas où certaines personnes seraient disposées à l'apprécier trop peu, je les engagerais à lire ces paroles prononcées par un ministre d'état de la Grande-Bretagne (M. Huskisson), dans une assemblée où l'on délibérait sur les honneurs à rendre à la mémoire de Watt, auquel on doit de notables perfectionnements dans les machines à vapeur : « Si nous avons, a-t-il dit, terminé glorieusement la lutte « où nous avons été engagés pendant un quart de siècle, nous le devons aux ressources que nous a créées le génie de M. Watt, lorsqu'il a perfectionné les « machines à vapeur. Sans les améliorations mécaniques et physiques qui ont « donné à l'industrie et à la richesse de ce pays un développement graduel et « assuré, nous aurions été contraints de subir une paix humiliante avant l'époque « où la victoire a favorisé nos armes. »

[2] Voyez la seconde des notes placées à la fin de mon *Catéchisme d'Économie politique*.

Digitized by Google

des systèmes économiques sans les fonder sur la valeur échangeable des choses, se sont jetés dans des divagations. De là, l'importance que vous m'avez vu mettre, dès en commençant, à fixer nos idées relativement à la valeur.

On verra bientôt que, pour tirer parti des secours gratuits de la nature, il faut des capitaux dont le concours n'est pas gratuit. La production est le résultat composé de ces deux actions jointes à celle de l'industrie qui n'est pas gratuite non plus. Mais, s'il faut payer le concours d'un capital et d'un travail industriel, pour jouir, par exemple, des produits d'une machine à vapeur, la machine fournit beaucoup plus d'utilité que le même capital et le même travail n'en pouvaient fournir sans elle; et c'est cet excédant dont on est redevable à l'action gratuite de la force naturelle.

Remarquez, je vous prie, que lors même que le prix du produit qui en résulte tombe au niveau de ses frais de production, et que le producteur ne gagne rien de plus, le gain n'en est pas moins acquis pour l'homme; seulement alors le gain est obtenu par l'homme consommateur au lieu de l'être par l'homme producteur.

Ces principes élémentaires sont d'une haute importance. Ils ne reposent point sur des discussions métaphysiques, mais sur des faits. On peut blâmer la manière dont je les présente; on ne saurait en contester la réalité. Quant aux applications dont ils sont susceptibles, elles sont innombrables. Vous verrez les lumineuses conséquences que nous en tirerons relativement au commerce extérieur; car les échanges qu'une nation fait avec l'étranger ne sont que des moyens de se procurer des objets de consommation aux moindres frais possibles, c'est-à-dire d'obtenir des produits étrangers en les payant avec d'autres produits qui nous coûtent moins à produire que ceux que nous acquérons indirectement par le commerce. C'est en cela que consiste essentiellement l'avantage que le commerce étranger nous présente.

Mais ces mêmes principes n'acquerront tout leur développement qu'au moment où je traiterai du prix des choses, des règlements de l'autorité, etc. Car toute l'économie de la société est destinée à passer sous vos yeux.

CHAPITRE X.

De la nature et de l'emploi des capitaux.

Jusqu'ici, en parlant des capitaux, je n'ai fait, pour ainsi dire, que les

Digitized by Google

nommer; j'ai dit que leur action concourt avec celle de l'industrie à la création des produits; mais vous avez droit de me demander en quoi cette action consiste.

Tout le monde, ou presque tout le monde a peu ou beaucoup de capitaux; plusieurs s'en servent d'une manière assez profitable, sans savoir comment une telle action amène de tels résultats. C'est ainsi que l'action du cœur, chez tout le monde, chasse le sang vers les extrémités du corps, et que très peu de personnes savent comment ce mouvement s'exécute et ce qui en résulte. La nature est ancienne, mais la connaissance de ses phénomènes est toute récente; et c'est cette connaissance pourtant qui peut seule nous mettre sur la voie des véritables progrès.

Pour entendre quelle est la nature des capitaux et les fonctions qu'ils remplissent dans les opérations productives, il faut bien comprendre auparavant le sens de deux expressions dont je serai forcé de me servir dans cette explication : l'une est le mot *avance,* l'autre est le mot *consommation.*

Lorsque je sacrifie une chose ayant de la valeur, ou une somme quelconque, ce peut être pour satisfaire à mes besoins, ou à ceux de ma famille, ou bien à ceux des personnes à qui j'en fais don. Une fois ces besoins satisfaits, la chose ou la somme est perdue pour moi sans retour.

Mais je peux aussi me séparer momentanément d'une valeur qui m'appartient, en l'employant de telle sorte qu'elle se trouvera rétablie plus tard; ou bien, je peux la confier à quelqu'un qui l'emploiera de manière à la rétablir, et qui pourra par conséquent me la rendre. Ce n'est plus alors une valeur perdue : c'est une valeur consommée et qui cependant rentrera dans mes mains : c'est une *avance.*

Quant au mot *consommation,* bien que la marche et les effets de la consommation doivent être développés dans la suite de ce cours, néanmoins, comme pour produire il faut opérer une consommation, je ne puis me dispenser de vous dire dès à présent que, de même que le mot *produire* signifie, non pas créer de la matière, mais créer de la valeur, par la même raison, *consommer* signifie, non pas détruire de la matière, mais détruire de la valeur. Vous sentez suffisamment qu'il n'est pas plus au pouvoir de l'homme d'anéantir un atome de matière que de le tirer du néant. Mais nous pouvons détruire, totalement ou partiellement, la qualité qui donne à une matière de la valeur, qui en fait une richesse; cette qualité, vous avez vu que c'est son *utilité,* la propriété qu'elle a de pouvoir nous servir. Dès lors, en détruisant son utilité, nous détruisons sa valeur, nous la consommons. Lorsque nous consommons des aliments, un habit, nous leur

Digitized by Google

ôtons, nous détruisons en eux la propriété qu'ils avaient de pouvoir nourrir et vêtir un homme; mais nous ne détruisons aucune des particules dont ils se composent.

Maintenant, si nous observons de quoi se compose l'opération d'un entrepreneur d'industrie qui s'occupe à créer un produit, nous remarquerons qu'elle consiste à consommer les objets sur lesquels s'exerce son industrie, à consommer les outils qui lui servent, à consommer les journées des ouvriers qu'il emploie; et nous remarquerons en outre que toutes ces consommations ne sont que des avances; car il en sortira un produit dont la valeur le remboursera.

Que l'on consomme le produit sur lequel s'exerce l'industrie, c'est un fait bien évident. Lorsque j'ensemence des terres pour produire une moisson, les grains qui me servent de semence sont un produit que je consomme, dont je détruis la valeur; en effet, si au bout de peu de jours je retirais de la terre le grain que j'y ai mis, et que je voulusse le vendre, je n'en tirerais pas une obole. De même, un valet de charrue m'a vendu ses services et je les ai consommés, car, pendant le temps que mes semailles ont duré, le travail de cet homme n'a servi à aucune autre fin. J'ai consommé également une partie de la valeur de ma charrue et de mes autres outils.

Dans l'industrie manufacturière, on consomme de la même manière et les matériaux que l'on emploie, et les outils et les travaux auxquels on a recours. Un raffineur de sucre consomme du sucre brut en le faisant fondre dans ses chaudières; il consomme ses chaudières elles-mêmes, et il résulte de ces valeurs consommées, une autre valeur qui est celle de son sucre en pains.

Jusque dans l'industrie commerciale, nous pouvons, par analogie, regarder les marchandises que nous achetons comme la matière première sur laquelle s'exerce notre industrie; nous consommons les travaux de ceux qui nous secondent; et, quand nous envoyons des marchandises au loin pour qu'on nous en fasse les retours, nous pouvons regarder les marchandises que nous expédions comme des objets aussi bien consommés que le grain que nous avons confié à la terre; et les marchandises qui nous arrivent en retour comme des produits nouveaux qui sont résultés de cette consommation et qui nous remboursent nos avances.

Or, messieurs, les fonctions d'un capital sont de fournir la valeur de ces avances; de se laisser consommer pour renaître sous d'autres formes; de

Digitized by Google

se laisser consommer de nouveau pour renaître encore; et ainsi de suite éternellement, pourvu que la même valeur capitale soit assez habilement employée pour *renaître* constamment, et pour être réemployée d'une manière productive. En moins de mots, un capital est une somme de valeurs consacrées à faire des avances à la production. Quand la valeur ainsi consommée n'est pas rétablie en son entier, une partie du capital est perdue; c'est un capital entamé. Quand la valeur produite est supérieure à la valeur avancée, c'est un capital qui s'est accru.

Ce n'est pas nécessairement le propriétaire d'un capital qui le consomme reproductivement, mais c'est nécessairement un entrepreneur; car une valeur ne peut être produite que dans une entreprise industrielle. L'entrepreneur le consomme et le reproduit, soit que le capital lui appartienne en propre, soit qu'on le lui ait prêté. L'opération (qui, dans ce dernier cas, est exécutée par l'emprunteur) n'en est pas moins une avance faite à la production, et remboursée par le produit.

Pour qu'une somme de valeurs porte le nom de capital, il n'est nullement nécessaire qu'elle soit en espèces. On évalue un capital en monnaie, comme on évalue tout autre objet, lorsqu'on veut se rendre compte de son importance et savoir quelle portion de biens il constitue : mais pour être un capital, il suffit que ce soient des valeurs destinées à faire des avances à la production, et disponibles, c'est-à-dire pouvant être converties, sans perte, en objets propres au genre d'industrie qui doit employer ce capital. Quand un négociant dit qu'il a un capital de cent mille francs à mettre dans une opération, ce n'est point à dire qu'il ait cent mille francs en écus; cette expression ne sert qu'à indiquer l'importance de la somme totale des valeurs capitales qu'il veut y consacrer; et ces valeurs capitales peuvent consister en inscriptions dans les fonds publics, en effets de commerce, en balles de café, ou en toute autre marchandise qu'il vendra à mesure que l'exigeront les avances nécessaires pour l'opération à laquelle ce capital est destiné.

Et lorsque ensuite on voudra se rendre compte de l'importance de ce même capital mis en action, on évaluera les différentes choses en lesquelles il aura été transformé pour servir l'opération qui se poursuit; et l'on dira, par exemple, si c'est une manufacture, elle a telle portion de ses capitaux en bâtiments, telle autre en ustensiles, telle autre en matières premières, en main-d'œuvre dont elle a fait l'avance; une autre partie en produits achevés et non vendus, une partie enfin en numéraire. La valeur de toutes ces choses compose son capital.

Digitized by Google

Remarquez, je vous prie, que, quoique la valeur capitale soit conservée, les produits dont le capital se compose sont bien véritablement consommés selon toute la rigueur du mot; car l'utilité qui se trouvait en eux est détruite. Quand la couleur de l'indigo a passé dans du drap bleu, l'indigo, comme drogue de teinture, ayant une valeur, a été véritablement consommé, puisqu'il n'a plus conservé aucune valeur échangeable.

Après ces considérations générales sur la nature et le service du capital, suivons les traces de la valeur capitale dans les trois grandes branches de l'industrie, et observons de quelle manière cette valeur se conserve, en même temps que l'objet dans lequel elle résidait temporairement est consommé; commençons à puiser notre exemple dans une entreprise agricole.

Un fermier, pourvu d'un fonds capital suffisant pour exploiter une terre, en transforme une partie en chevaux, en vaches, en troupeaux, en instruments aratoires, en graines pour semences. Les choses qu'il achète ont leur entière valeur; il les achète selon leur prix courant; s'il voulait les revendre immédiatement, il les vendrait ce qu'elles lui ont coûté; la valeur capitale n'est donc point altérée par cet achat; il a fait l'avance de son capital, et cette avance est pour ainsi dire rentrée sous forme de bestiaux, de semences, etc.

Sous cette dernière forme il fait travailler son capital; c'est-à-dire il fatigue ses chevaux; il fait paître, couvrir, tondre ses brebis, etc. Une partie des vieilles matières du capital, les vieux chevaux, les vieilles brebis, ne valent plus à la fin de l'année autant qu'ils valaient au commencement. Mais, si le capital s'est détérioré d'un côté, il s'est recruté d'un autre. Le troupeau a fourni de nouvelles brebis; les chevaux en labourant, et par leur fumier, ont fait pousser du grain, dont une partie a fourni de quoi entretenir au complet cette portion du capital. Vous voyez que l'emploi qui en a été fait n'a été qu'une avance, c'est-à-dire que l'avance a consisté dans la valeur véritablement consommée, et la rentrée dans la valeur reproduite.

On en peut dire autant des instruments aratoires, des charrues, des chariots, des herses, des rouleaux. La portion de ces valeurs qui s'est trouvée altérée par l'usage, a été entretenue par une portion de la valeur des produits; et, si la ferme a été bien tenue, cette partie du capital vaut encore autant à la fin de l'année qu'au commencement; l'usure des outils n'est donc encore qu'une avance qui a été faite.

Une autre partie du capital du fermier a servi à payer des salaires à des

Digitized by Google

journaliers, et l'entretien de sa propre famille; mais les travaux de tout ce monde ont contribué à la création de la valeur produite, et une portion de la valeur produite a procuré la rentrée de cette avance.

Dans l'exploitation qui nous sert d'exemple, il y a une portion de capital dont la consommation est plus lente encore que celle des instruments d'agriculture; mais celle-là n'appartient pas en général au fermier : elle fait partie du capital du propriétaire. Ce sont les clôtures, les canaux d'irrigation, les bâtiments, etc. Je dis que c'est encore là une portion du capital et non du fonds de terre, qui sert à la même opération productive; car ces choses-là sont, non pas des instruments naturels, comme les champs, mais des produits qui ont été acquis par un échange que le propriétaire a fait précédemment d'une valeur capitale contre des matériaux, des travaux de maçons, de charpentiers, etc. Et de cet échange sont résultés des étables, des granges, des produits en un mot, et des produits consommables; je dis consommables, car, supposez qu'on ne fasse aucune dépense pour les entretenir; au bout de quelques années, d'un siècle si vous voulez, toutes ces choses n'auront plus aucune valeur, et la terre où elles sont ne vaudra pas plus qu'elle ne valait avant que ces constructions fussent érigées. Ce serait une terre en friche sur laquelle il faudrait, sur nouveaux frais, répandre des valeurs capitales pour la mettre en état de produire.

Chaque année, il ne se consomme qu'une faible portion de cette valeur capitale. Elle serait au bout de l'an aussi considérable qu'au commencement, si ce n'étaient les dégradations qui proviennent de l'usage qu'on en fait. Mais aussi cet usage multiplie les valeurs produites, et fournit de quoi y faire des réparations qui entretiennent cette portion immobilière du capital de la ferme toujours dans son entière valeur[1]. Encore ici vous voyez que la portion consommée n'est qu'une avance, dont les produits procurent la rentrée.

Tout ce que je prétendais vous prouver, messieurs, c'est que le capital employé dans une entreprise agricole est une valeur que l'on consacre à

---

[1] Comme la portion du capital d'une entreprise agricole qui consiste en bâtiments, etc., appartient en général au propriétaire du fonds de terre, c'est ce propriétaire qui fournit annuellement, par des réparations, à l'entretien de cette portion de la valeur capitale. Mais comme les bâtiments, etc., servent à multiplier les productions annuelles du fermier et augmentent le loyer qu'il paie, ce sont toujours les productions annuelles qui entretiennent ce capital.

Digitized by Google

une avance; que cette avance est consommée dans le cours des opérations productives, et qu'elle est remboursée par le produit de ces opérations.

Suivons maintenant l'emploi d'un capital dans une opération manufacturière. Nous aurons lieu de faire des observations absolument analogues.

Pour exploiter une filature de coton, on élève des bâtiments, on exécute des travaux hydrauliques. La valeur capitale est échangée contre ces constructions, qui sont des produits de l'industrie humaine; la consommation annuelle de cette portion du capital, est égale à la détérioration, à la perte de valeur que ces constructions subissent chaque année. Les produits annuels, en fournissant aux réparations annuelles, remboursent continuellement cette portion consommée du capital.

Une autre portion du capital est employée en mécaniques à préparer et à filer le coton. Cette portion du capital est également consommée partiellement dans l'année; et la partie consommée (sous peine de voir s'altérer, c'est-à-dire diminuer le capital) est remplacée par une partie de la valeur produite. Voilà donc encore une valeur consommée et reproduite, avancée et rentrée.

Le manufacturier achète du coton en laine; il le consomme en le travaillant; c'est-à-dire que, dans le cours des préparations qu'il lui fait subir, s'il ne le dénature pas tout à fait, du moins le met-il dans un état où il n'est plus marchand et vendable; mais semblable à la semence de froment, ce coton reparaît bientôt sous la forme de coton filé; dès lors, c'est une marchandise, un produit, qui a une valeur courante, et qui restitue la valeur capitale consommée pour le produire.

Les travaux des ouvriers, des contre-maîtres, des commis du manufacturier, sont consommés, comme nous avons vu que l'étaient les services productifs des valets de la ferme, et ces avances sont remboursées par une partie de la valeur du produit qu'on a créé. Vous voyez que toujours l'emploi du capital est l'achat d'une valeur que l'on consomme et qui vous est remboursée par le produit.

Si le produit ne suffit pas pour rembourser toutes les avances qui ont été faites, il se trouve qu'alors une partie du capital a été consommée improductivement, au lieu de l'avoir été reproductivement.

C'est ainsi que les capitaux sont, entre les mains de l'industrie, transformés, tourmentés de mille manières, dans de petites comme dans de grandes entreprises. Il suffit de jeter les yeux autour de soi pour en trouver

Digitized by Google

des exemples. Je vois un traiteur qui ramène de la halle des charges de légumes, de beurre, de poisson. Il a transformé une partie de son capital en toutes ces denrées qu'il va bientôt transformer en toutes sortes de mets; il transforme une autre partie de son capital en gages pour ses cuisiniers, qui sont les ouvriers de sa manufacture ; et toutes ces portions du capital lui rentreront avec profit, par l'échange qu'il fera de ses mets contre l'argent de ses pratiques, lequel sera changé demain en d'autres provisions, et ainsi de suite, à perpétuité.

Si nous portons nos regards plus au loin, nous voyons des capitaux courir le monde sous mille formes; aller en Amérique en objets de mode, en étoffes, en livres; en revenir sous forme de sucre brut; ce sucre mis en pains, nos capitaux sous cette forme passent en Suisse, d'où ils reviennent sous la forme de fromages, de mouvements de montres. Nous pouvons considérer les marchandises que nous avons envoyées au dehors comme consommées reproductivement, et celles qui sont revenues comme de nouveaux produits qui nous ont remboursé cette avance. Avec la même valeur capitale, on peut recommencer des opérations pareilles, ou d'autres, défricher des terres, élever des maisons, etc.

Vous voyez, messieurs, qu'un capital appartenant à un Français peut parcourir la terre sans cesser d'appartenir à la France. Il peut même se fixer dans l'étranger sans cesser d'être un capital français, si son propriétaire continue d'appartenir à la France. Qui nous empêche de supposer que le négociant qui a fait des envois en Amérique, a donné ordre d'en adresser les retours à Londres; et qu'ensuite, il a donné l'ordre à son correspondant de Londres d'en employer le montant dans les fonds publics d'Angleterre? Cette portion de richesse ne devient point par là une portion des richesses de l'Angleterre; elle reste un capital français, tellement français, que c'est la France qui en touche les intérêts et qui en fait revenir le principal, du moment que son propriétaire le désire.

Malgré tant de formes diverses affectées par les capitaux, malgré tant de voyages auxquels ils sont exposés, d'où vient cette habitude enracinée de ne considérer comme un capital qu'une somme d'écus, et, comme les capitaux d'un pays, que les écus qui s'y trouvent? Cela vient sans doute de l'usage où l'on est, chaque fois que l'on veut commencer une entreprise, de transformer par des échanges (qu'on appelle vulgairement des ventes) les valeurs capitales dont on peut disposer, en une somme de numéraire; parce qu'ensuite, au moment de commencer l'opération, si l'on a son

Digitized by Google

capital en numéraire, on effectuera plus aisément les nouvelles transformations (ou si l'on veut les achats) qui conviendront à l'entreprise.

Qu'est-ce que cela nous prouve? Qu'à chaque époque où l'on emploie une valeur capitale, on la met sous la forme qui convient le mieux au but qu'on se propose. Veut-on faire des achats? on réduit son capital en espèces. Veut-on faire des spéculations, des envois? on le réduit en marchandises, en objets d'exportation. Veut-on faire une manufacture? on le transforme en bâtiments. Sous ces diverses formes, un capital n'est ni plus ni moins un capital; c'est la valeur de toutes ces choses (pourvu qu'elle ne soit pas destinée à une consommation stérile où elle disparaîtrait) qui constitue le capital. La forme sous laquelle se présente la valeur capitale, n'y fait rien, pourvu que cette valeur se perpétue.

Vous voyez, messieurs, que les capitaux que renferme un pays ne consistent donc pas uniquement dans les sommes d'argent qui s'y trouvent. Les seules sommes qui fassent partie des capitaux d'un pays, sont celles que l'on réserve pour acheter des choses destinées à être consommées reproductivement, parce qu'alors la valeur de ces écus ne se dissipera pas : elle demeurera un fonds; elle ne fera que changer de forme. Mais les sommes d'argent qui nous viennent de nos profits, de nos revenus, et qui sont destinées à subvenir aux besoins de nos familles, ne font partie d'aucun capital : ce sont des valeurs qui sont provenues originairement d'un revenu, et qui feront partie de la consommation stérile, sans jamais être aucune portion de capital. S'il y a deux milliards de numéraire en France, et s'il y en a la moitié habituellement employée à l'entretien des familles, il n'y a sur le numéraire de France, qu'un seul milliard qui fasse partie de ses capitaux.

Mais, d'un autre côté, les capitaux de la France se composent de bien d'autres valeurs encore que de celle de son numéraire. Si vous vouliez savoir à combien ils se montent, vous devriez interroger tous les entrepreneurs d'industrie que la France renferme, depuis le gros armateur qui couvre les mers de ses navires, jusqu'au plus petit fabricant d'allumettes, et savoir d'eux à combien se monte le capital qui fait aller leur entreprise. En additionnant toutes ces sommes, vous auriez la somme des capitaux français. Mais je vous avoue que je n'ai vu jusqu'à présent aucun livre de statistique qui m'ait offert une approximation tolérable sur la somme capitale de quelque pays que ce soit.

Ici une question se présente : si la production, si la création des nouvelles

Digitized by Google

valeurs, ne sert qu'à rembourser l'avance faite par l'emploi des capitaux, il semble qu'il n'y ait point de production nouvelle. La valeur capitale existait dans la société avant le commencement d'une opération industrielle. L'opération industrielle la détruit et la rétablit; elle ne fait donc que remettre les choses au point où elles étaient auparavant. Elle remplace une valeur par une autre, et ne verse point dans la société un excédant de valeur.

Cette difficulté a jeté dans l'embarras la plupart des économistes qui n'ont peut-être pas assez remarqué que, tandis qu'une entreprise industrielle a, dans le cours d'une année, rétabli son capital tel qu'il était au commencement de la même année, tous les producteurs qui ont concouru à cette production ont vécu durant le même espace de temps. Ils ont donc produit, outre la valeur capitale, la valeur de tout ce qu'eux-mêmes ont consommé pour leur entretien.

Une analyse rigoureuse nous apprend qu'aucun des fonds productifs n'est consommé dans la production; mais seulement les services qu'ils rendent. Il est bien évident que le fonds de terre n'est pas consommé; car, au bout de l'année, un champ vaut ce qu'il valait au commencement. Le fonds industriel n'est pas consommé non plus; car un travailleur a la même capacité qu'il avait quand l'opération productive a commencé [1]. Le fonds capital est conservé de même; car nous avons vu la valeur capitale se perpétuer au travers des transformations qu'on lui a fait subir. Ce qui est véritablement consommé, c'est le service rendu par tous ces fonds. Il faut soigneusement distinguer le fonds lui-même du *service du fonds*. Le service du fonds de terre, représenté par le loyer que l'entrepreneur en paie; le service du capital durant l'opération, représenté par l'intérêt qu'en paie le même entrepreneur; enfin le travail des industrieux, représenté par leur salaire, voilà ce que l'opération a détruit. Mais elle n'a pas détruit, sans les payer, ces différents services. Les possesseurs d'un fonds ont reçu le prix du service rendu par leurs terres, leur capital ou leurs bras. C'est là ce qui a été produit à neuf et consommé par les producteurs. C'est la valeur seule des services productifs qui est effectivement consommée, sauf la portion qui s'accumule pour être ajoutée aux capitaux de la société, ainsi que vous le verrez. La société vend chaque année le service

---

[1] Pour simplifier, je mets hors de la question la détérioration, effet de l'âge. Il faut supposer que l'on vend son travail à un taux viager qui indemnise des facultés que l'âge nous fait perdre.

des fonds productifs qu'elle possède, et elle vit du revenu qu'elle en tire. Elle s'appauvrit, lorsque, indépendamment du produit de ses fonds, elle mange une partie des fonds eux-mêmes; elle augmente au contraire ses richesses, lorsqu'elle ajoute à ses fonds productifs.

Lorsque l'entrepreneur, au lieu d'acheter immédiatement des travaux, achète des matières premières, c'est comme s'il achetait les services productifs, les travaux, dont la valeur des matières premières est le résultat. De quelque manière qu'on emploie reproductivement un capital, cet emploi se résout toujours à acheter des services productifs, anciens ou nouveaux, pour en faire un produit.

C'est ainsi, messieurs, que, tout à la fois, le capital est remboursé et tous les producteurs sont payés de leurs services [1].

La nature des capitaux, la nature de leurs fonctions, nous découvrent des vérités assez importantes. L'une d'elles est que les capitaux productifs ne consistent point en valeurs fictives et de convention, mais seulement en valeurs réelles et intrinsèques que leurs possesseurs jugent à propos de consacrer à la production. En effet, on ne peut acheter des services productifs qu'avec des objets matériels ayant une valeur intrinsèque; on ne peut amasser en capitaux et transmettre à une autre personne, que des valeurs incorporées dans des objets matériels [2].

Si quelquefois on prête un capital, ou si l'on achète des services productifs en donnant en paiement des effets de commerce, ces effets sont le signe représentatif d'objets matériels qui sont la propriété du prêteur. En transmettant les effets, il transmet son droit à la possession de ces objets matériels.

On voit des gens qui font des affaires avec le produit de traites ou de billets qui ne représentent aucune propriété, et qu'ils n'acquittent qu'en les renouvelant à l'approche de l'échéance. Mais il faut que quelqu'un

---

[1] L'analyse, qui distingue nettement les différents fonds productifs entre eux, et ensuite la valeur de chaque fonds de la valeur du service qu'il peut rendre, me paraît fondamentale en économie politique; sans elle, on rencontre beaucoup de problèmes insolubles.

[2] Il y a des capitaux qui ne sont pas incorporés dans des choses matérielles, comme la clientelle d'un notaire, d'une entreprise commerciale; mais cette portion de capital est une valeur très réelle, et non pas seulement un signe comme ceux qui, selon certaines personnes, peuvent remplacer les capitaux.

Digitized by Google

escompte ces effets; l'escompteur alors est le capitaliste qui prête les valeurs effectives dont il fait l'avance, valeurs qui résident soit dans des écus, soit dans des marchandises.

Le manufacturier qui achète à crédit des matières premières, emprunte à son vendeur la valeur de ces marchandises pour tout le temps où ce dernier lui fait crédit; et, cette valeur qu'on lui prête, lui est fournie en marchandises qui sont des valeurs matérielles.

Or, si l'on ne peut prêter et emprunter une portion de capital qu'en objets effectifs et matériels, que devient cette maxime que le crédit multiplie les capitaux? Mon crédit peut bien faire que je dispose d'une valeur matérielle qu'un capitaliste a mise en réserve; mais, s'il me la prête, il faut qu'il en demeure privé; il ne peut pas en même temps la prêter à une autre personne; la même valeur ne saurait servir deux fois en même temps; l'entrepreneur qui emploie cette valeur, qui la consomme pour accomplir son opération productive, empêche qu'aucun autre entrepreneur puisse l'employer dans la sienne.

Les capacités industrielles, les talents acquis que l'on peut considérer comme des capitaux, dont on retire l'intérêt en tirant parti de son talent, sont eux-mêmes attachés à des êtres matériels, puisqu'ils font partie d'une personne visible; mais ils ne sont pas transmissibles, car on ne peut vendre sa personne et la céder définitivement; on ne peut que la louer; elle compose un fonds que nous avons nommé *fonds de facultés industrielles* ou *fonds industriel*, qui rapporte un revenu, mais qui est inaliénable.

Les seuls capitaux que je sache être immatériels, sont la clientelle, la chalandise d'un magasin, d'un cabinet, d'un journal. On peut aliéner, on peut vendre un capital de cette espèce; mais celui qui le vend ou qui le prête, ne saurait le vendre ou le louer à plusieurs personnes à la fois. De toute manière, une valeur capitale ne peut servir en même temps à plusieurs personnes; l'usage que l'une d'elles en fait, empêche que d'autres n'en fassent usage en même temps. On ne la prête à un homme qu'à l'exclusion de tous les autres; d'où il suit que le crédit, la possibilité de prêter et d'emprunter, ne multiplie pas les capitaux.

Quels avantages procure donc le crédit? Les voici : Il procure à celui qui manque de capitaux la disposition des capitaux de celui qui ne veut pas, ou qui ne peut pas les faire travailler par lui-même. Il empêche les valeurs capitales de demeurer oisives. Si un fabricant de drap ne vendait pas ses draps à crédit au marchand de drap, l'étoffe attendrait dans la manufacture. La confiance accordée au marchand met plus vite cette

Digitized by Google

étoffe entre les mains du consommateur. Si un droguiste ne vendait pas à crédit au teinturier, et si le teinturier, en vertu de cette facilité, ne teignait pas à crédit pour le fabricant d'étoffes, celui-ci, faute d'avances, serait peut-être forcé de suspendre sa fabrication jusqu'à ce que ses premiers produits fussent écoulés ; d'où il résulterait que la portion de son capital qui est en marchandises à moitié manufacturées, en métiers, en ateliers, chômerait en tout ou en partie. Ce crédit empêche les pertes de temps d'avoir lieu ; mais vous voyez qu'il consiste, dans ce cas-ci, en une avance de drogues, qui sont matérielles, jusqu'au moment où elles seront matériellement payées. Il n'y a pas là-dedans multiplication de capitaux ; il n'y a qu'un emploi plus constant de ceux qui existent.

C'est seulement sous ce rapport qu'il est désirable, qu'il est heureux pour la société, que le crédit soit généralement répandu ; mais il y a une situation plus favorable encore : c'est celle où personne n'a besoin de crédit, où chacun dans sa profession a su amasser assez de capital pour subvenir sans emprunter aux avances que sa profession exige. Je dis que cette situation est la plus favorable en général, parce que la nécessité de faire des emprunts et d'obtenir du terme est toujours fâcheuse pour ceux qui sont obligés d'y avoir recours ; elle force les industrieux à des sacrifices qui sont une augmentation des frais de production ; elle expose les capitalistes à des pertes non méritées, et élève le taux de l'intérêt. Il vaut mieux, chaque fois que la chose est possible, travailler avec ses propres capitaux.

C'est ainsi, messieurs, qu'une exacte représentation de la nature des choses vous met à portée de juger les opinions vulgaires qui n'ont aucun fondement, et d'apprécier convenablement les avantages auxquels on peut prétendre, aussi bien que ceux sur lesquels on ne doit pas compter.

Aussitôt que les avances faites en faveur d'une production sont remboursées par la réalisation du produit qui en est résulté, on peut les employer de nouveau ; de sorte que le même capital sert souvent à plusieurs productions dans la même année. Un boulanger peut acheter jour par jour la farine dont il fait son pain et le bois dont il chauffe son four ; et il peut vendre son pain jour par jour aussi. Cette portion de son capital est alors avancée 365 fois par an, et elle rentre autant de fois. Dans l'art du raffineur, il faut, pour mettre en pains du sucre brut, environ deux mois. Le raffineur est donc obligé, pour compléter son opération productive, de faire une avance de deux mois pour le moins de la valeur de sa matière

Digitized by Google

première et de ses autres frais; s'il ne peut vendre son sucre, ou du moins en être payé qu'un mois plus tard, chaque opération occupe son capital trois mois, et avec le même capital il peut faire quatre opérations de son métier par année.

Ce n'est pas à dire qu'il ne fasse que quatre opérations par an. Il n'est pas obligé, s'il a des capitaux, des ateliers, des ustensiles, des ouvriers en quantité suffisante, d'attendre qu'une opération soit terminée pour en entreprendre une autre. Il peut en commencer une nouvelle chaque jour pour durer quatre mois. Je veux dire seulement, qu'*avec le même capital*, il n'en fera que quatre par an; que s'il en veut faire huit, il faut avoir une valeur double en capitaux; s'il en veut faire douze, une valeur triple, et ainsi de suite.

Il y a des opérations productives, comme le tannage des cuirs, qui occupent leur capital circulant plus d'une année. Beaucoup de spéculations commerciales sont dans le même cas, surtout celles qui se font dans les pays lointains.

Lorsqu'un capitaliste, après avoir employé ses fonds sous toutes les formes où ils peuvent produire, les transforme par des ventes en monnaie, il appelle cela *réaliser*, comme si une valeur était plus réelle en espèces qu'en toute autre marchandise d'une vente courante et facile; et comme si le même capitaliste, sous peine de ne retirer aucun revenu de ces mêmes fonds, ne désirait pas lui-même les transformer de nouveau en des choses capables de porter du profit[1].

---

[1] Les prémisses posées dans ce chapitre et dans les précédents servent de point de départ aux idées exposées par Fréd. Bastiat, dans ses *Harmonies économiques*, sur l'*échange des services* et les *utilités gratuites*, mais ce n'est point ici le lieu d'examiner si cet auteur n'a pas commis quelques erreurs dans les développements auxquels il a été entraîné. J.-B. Say attachait un grand intérêt à cette théorie; il y revenait souvent dans son enseignement oral, en la développant plus qu'il n'a cru le devoir faire ici. Les passages suivants sont extraits des nombreux travaux qu'il a laissés, et la sensation produite par l'ouvrage de Bastiat est un motif suffisant pour leur faire prendre place ici :

« Les services productifs sont quelquefois *coûteux*, comme c'est le cas pour le travail d'un homme; quelquefois gratuits, comme c'est le cas pour le souffle des vents. Si nous trouvons le moyen d'obtenir une utilité qui ne nous coûte rien, nous obtenons (la société obtient), une richesse qu'elle n'est pas obligée de payer. Le service que rend une force gratuite de la nature ne suffit pas, à la vérité, pour

CHAPITRE XI.

Classification des Capitaux.

Quoique les différentes formes substantielles sous lesquelles se trouve un capital soient toutes analogues entre elles, quant à la manière dont elles servent à la production, néanmoins nous en ferons trois classes. Mais je suis forcé de vous répéter encore que ce n'est point la nature qui fait les classes; c'est nous qui les faisons pour la commodité de nos études, et vous verrez plus tard combien la distinction des capitaux, par rapport à l'emploi qu'on en fait, aide à expliquer les profits plus ou moins considérables qu'ils rapportent.

On distingue donc les capitaux, quant à leur emploi,

en *Capitaux fixes* ou *engagés*;

Capitaux circulants;

et *Capitaux productifs d'utilité* ou *d'agrément*.

Un capital fixe ou engagé, est celui dont la valeur réside dans des instruments occupés à la production sous des formes permanentes. Je m'explique.

Un bâtiment servant d'atelier concourt à la production toujours sous la forme d'atelier; une machine y concourt toujours de la même manière et sous sa forme de machine. On répare un bâtiment, une machine; on

---

créer cette utilité tout entière; mais la portion d'utilité dont on a l'obligation à la nature est une portion de richesse qui ne coûte rien à son producteur, et conséquemment il ne perd rien quand il ne la fait pas payer à son consommateur. Et, quant à l'utilité, ou portion d'utilité, dont on ne peut jouir sans un sacrifice de la part du producteur, lorsqu'on peut l'obtenir plus grande sans augmenter le sacrifice, le gain qui en résulte pour la société est absolument du même genre....

« Pour tirer parti des secours gratuits que nous offre la nature, il faut le concours d'un capital qui n'est pas un instrument gratuit; mais le secours de l'instrument gratuit est indépendant de celui que nous prête le capital; tellement qu'avec un capital habilement mis en œuvre, on produit bien davantage qu'avec un capital égal moins bien employé. » (*Note de l'éditeur.*)

Digitized by Google

les renouvelle, pour perpétuer leur valeur, mais on leur conserve toujours les mêmes fonctions. Voilà ce que l'on appelle un capital *fixe* ou *engagé*. Je dis *engagé*, parce que l'on ne peut pas, sans le perdre, du moins en grande partie, le dégager de cet emploi pour l'employer différemment. Il faut qu'il serve toujours au même genre de production, même lorsqu'il change de maître.

Quoiqu'on entretienne des bâtiments, des ustensiles, des machines dans le meilleur état de réparation, quand même on les aurait conservés intacts, ils ne valent jamais, au bout de quelques années, ce qu'ils ont coûté. Une machine ne vaut pour personne exactement autant que pour celui qui l'a fait établir. Les frais qu'on a faits pour la mettre en place sont toujours perdus lorsqu'on est appelé à s'en défaire. Les valeurs capitales engagées s'altèrent donc nécessairement, et l'on ne doit jamais, dans un inventaire, évaluer les machines et ustensiles, non plus que tout autre meuble, pour ce qu'ils ont coûté. Je connais des manufactures où l'on évalue chaque année, lors de l'inventaire, le capital fixe aux quatre cinquièmes seulement de ce qu'il valait l'année précédente; tellement, qu'on se regarde comme étant en perte, lorsque les produits de chaque année, indépendamment de tous les autres frais de production, ne remboursent pas un cinquième des valeurs employées en machines; cinquième que l'on regarde comme consommé, comme perdu, dans les opérations de l'année. C'est peut-être accorder beaucoup à la détérioration d'une valeur entretenue, surtout dans certaines entreprises, où le capital engagé perd peu et n'est pas exposé à être jamais détourné de son emploi; mais un inventaire n'est qu'une liquidation fictive que fait un négociant pour se rendre compte de l'état de ses affaires, et au moment d'une liquidation réelle, lorsqu'on vend une entreprise, il vaut mieux se trouver plus riche qu'on ne comptait, que plus pauvre.

Le capital engagé se détériore bien davantage lorsqu'on veut en changer la destination. Si avec un moulin à huile vous voulez faire un moulin à farine, il y aura dans cette métamorphose des matériaux de perdus, ou dont le prix qu'on en retirera n'équivaudra ni à ce qu'ils ont coûté, ni au service qu'ils pouvaient rendre lorsqu'ils étaient en place; il y aura de la main-d'œuvre perdue : celle qu'il faudra employer pour opérer le changement. Lorsque, sous Bonaparte, on voulut obliger les fileurs de coton à mettre leurs machines en état de filer la laine, on réduisit le capital qu'ils avaient en machines peut-être à la moitié de sa valeur. Pour faire des métiers à filer de la laine, l'usage qu'ils firent des matériaux qu'ils

Digitized by Google

avaient ne leur épargna peut-être que la moitié de ce que leur auraient coûté des métiers entièrement neufs. Il y eut bien d'autres pertes dans cette affaire, provenant du changement des habitudes, de l'incapacité des ouvriers pour un nouveau travail, de la difficulté d'établir de nouveaux débouchés[1], etc. Mais ce n'est pas ici le lieu de s'en occuper.

La valeur des améliorations, des constructions, des clôtures, faites sur un fonds de terre, est encore un capital engagé. Ce sont les capitaux les plus solidement acquis à une nation. Un négociant peut facilement transporter son capital dans l'étranger : il lui suffit d'acheter et d'emporter des marchandises dont l'extraction est permise. Mais un défrichement, un dessèchement, sont un avantage, une valeur qui reste. On ne voit plus de traces de la brillante existence de plusieurs villes autrefois riches de leur grand commerce, tandis que la Lombardie, tandis que la Flandre, malgré les guerres prolongées dont elles ont été si souvent le théâtre, sont encore au nombre des contrées les mieux cultivées et les plus populeuses de l'Europe.

On appelle *capital circulant* celui qui change nécessairement de forme par la production même ; celui dont la forme matérielle périt et renaît dans le cours des opérations productives ; celui dont l'avance et les retours se succèdent pour recommencer de nouveau. Tel est presque tout le capital d'un commerçant. A peine une partie de ses fonds rentre-t-elle, qu'il l'emploie de suite en marchandises ; il expédie ces marchandises, les vend, en rachète d'autres, vend celles-ci, et recommence. Son capital circule toujours, passe d'une matière dans une autre.

Dans les manufactures, le capital circulant est la portion du capital dont on achète des matières premières, qui se transforment en produits, du montant desquels on achète de nouveau des matières premières que l'on transforme encore en produits, et ainsi de suite.

Les avances que le manufacturier fait en payant un salaire à ses ouvriers, sont une partie de son capital circulant. Il en achète des services productifs : voila une transformation. Il change ces services en une valeur qui s'incorpore dans le produit qu'il fabrique : voilà une autre transformation. Il vend ses produits : c'est encore une transformation. Avec l'ar-

---

[1] La situation choisie pour une filature de coton est fort différente de celle qui convient à une filature de laine ; mais une autorité arbitraire et passionnée tient peu de compte des considérations économiques.

Digitized by Google

gent qu'il en tire, il achète de nouveaux services productifs, et ainsi de suite.

Enfin, pour achever la classification des capitaux productifs, nous avons les *capitaux* immédiatement *productifs d'utilité et d'agrément*; productifs de produits immatériels, de produits qui ne s'attachent et ne s'incorporent dans aucune substance matérielle.

Lorsqu'un propriétaire fait bâtir une maison d'habitation, il ne sortira de cette maison aucun produit que l'on puisse porter au marché; mais il en sortira, à toute heure, une utilité qui est un produit fort appréciable, puisque le propriétaire peut vendre cette utilité de tous les instants (ce qu'il fait quand il tire un loyer de sa maison); ou bien il peut la consommer lui-même (ce qu'il fait lorsqu'au lieu de louer sa maison, il en fait son habitation). Cette portion de son capital n'est donc pas improductive, bien qu'elle ne concoure à la formation d'aucun produit matériel.

Une capacité acquise, un talent, peut être assimilé à un capital productif d'utilité ou d'agrément. Ce capital est égal aux dépenses qu'on a faites pour se mettre en état de rendre un service. Un médecin, afin de pouvoir donner un conseil utile, a avancé des sommes quelquefois assez fortes, dont il ne sort qu'un produit immatériel, une utilité consommée aussitôt que produite. Il en est de même d'un musicien qui s'est mis en état d'exécuter un concerto. Son talent est un capital placé en viager, et le produit qu'il en tire se vend et se consomme à mesure qu'il est produit, par les spectateurs qui assistent au concert.

Remarquez qu'on aurait beau changer les termes, comme le fait existe, comme il se passe tous les jours sous nos yeux, on ne peut pas le disputer. On peut lui donner d'autres noms; mais la chose est décrite.

Tous les biens mobiliers qui sont à l'usage d'une famille, font partie des capitaux productifs d'utilité ou d'agrément. L'utilité qu'ils sont capables de rendre est journellement consommée par la famille. Lorsqu'on laisse altérer ce capital, lorsqu'il n'est pas entretenu dans son entière valeur, alors la famille a consommé, en même temps que l'utilité journellement produite, une portion du capital lui-même. C'est ce qui arrive, lorsqu'un propriétaire laisse dépérir la maison qu'il habite. Si cette maison a coûté 40 mille francs, il consomme en l'habitant le service de ce capital représenté par le loyer qu'il en pourrait tirer et qu'il n'en tire pas, service que l'on peut évaluer autant que l'intérêt de 40 mille francs. Mais si, en outre, la maison ne peut plus, au bout d'un certain nombre d'années, se revendre

Digitized by Google

que 30 mille francs, ce propriétaire a consommé, non-seulement le service de 40 mille francs, mais encore 10 mille francs sur le fonds même de ce capital.

Il y a des capitaux productifs d'utilité et d'agrément qui appartiennent au public, comme les édifices publics, les ponts, les grandes routes. Le public consomme journellement le produit immatériel de ces valeurs capitales; c'est-à-dire l'utilité et l'agrément qu'on en peut tirer.

Je dis qu'il en consomme le produit immatériel, bien qu'un édifice public, un pont, soient des produits très matériels; mais ce sont des produits qui sont devenus des capitaux, et que l'on ne consomme pas eux-mêmes s'ils conservent toujours leur valeur. On consomme seulement le service qu'ils peuvent rendre, service dont la valeur est représentée par l'intérêt des fonds que leur établissement a coûtés.

Telle est, messieurs, la revue que l'on peut faire de tous les capitaux productifs. Leur ensemble compose le capital d'une nation. Quand on porte à 10 ou 20 milliards le capital de tel ou tel pays, on ne prétend pas qu'il y ait 10 ou 20 milliards en numéraire : il n'y a aucune nation qui soit dans ce cas. On veut dire seulement que si chaque portion du capital national était successivement évaluée en numéraire, le montant de toutes ces évaluations additionnées s'élèverait à une valeur égale à celle qu'auraient 10 ou 20 milliards. Encore n'aurait-on pas une juste idée de cette somme de valeurs, si l'on ne prenait soin de spécifier l'époque et le lieu de l'évaluation; car le numéraire d'un lieu ou d'une époque vaut plus ou moins que celui d'un autre temps et d'un autre endroit.

Il est prodigieusement difficile d'évaluer, je ne dis pas approximativement, mais même vaguement, le capital d'une nation. Pour concevoir cette difficulté, parcourez en idée une rue, celle que vous connaissez le mieux, et essayez d'évaluer le capital productif de chacun de ses habitants, à mesure que vous passez devant son habitation. Celui-ci est un épicier-droguiste : à combien se montent les marchandises de son magasin? celles qu'il a vendues à crédit? celles qui lui appartiennent et qui sont encore dans les ports de mer ou sur les routes? Qu'est-ce que peut valoir son mobilier? son ménage? Que doit-il là-dessus? car ce qu'il doit fait partie du capital de ses créanciers.

Dans la même maison, se trouve un médecin auquel sa pratique vaut un bon revenu, mais qui n'a point de fonds placés. Tout son capital est dans son talent. Qui se chargera de l'évaluer?

Au-dessus du médecin habite un petit fabricant en bijouterie. Il possède

Digitized by Google

quelques fonds pour faire aller son commerce ; mais à combien se montent ses fonds ?

Plus loin est un propriétaire foncier. Ne comptons pas sa terre qui fait partie, non des capitaux, mais des fonds de terre du pays. Nous devons toujours compter les constructions et les autres amendements qui sont sur sa terre. Quelle en est la valeur ? Le propriétaire ne le sait pas lui-même. Il sait ce que valent ensemble la terre et ce qu'elle porte ; mais il serait fort embarrassé de dire ce que valent les amendements indépendamment de ce que vaut le sol.

Ce qui rend encore plus défectueuse l'évaluation du capital national, c'est qu'elle oblige d'additionner des unités d'inégales grandeurs ; car les francs, ou les onces d'argent de deux provinces ou de deux pays différents ne sont pas des unités de valeurs pareilles.

Je ne vous ai fait cette énumération, que pour vous faire sentir la vanité des évaluations de ce genre. Aussi, après avoir lu dans M. Ganilh[1] que la somme totale des capitaux français, en 1789, s'élevait à 47 milliards 236 millions 105 mille 729 francs, et avoir bien examiné les données sur lesquelles il se fonde, je ne voudrais pas répondre que les mêmes capitaux ne s'élevassent pas au *double* ou à la *moitié* de cette somme.

J'en dirai autant de l'évaluation qu'un auteur anglais, M. Beecke, donne des capitaux de l'Angleterre, qu'il fait monter à 2 milliards 300 millions sterling, en y comprenant les capitaux que les Anglais possèdent dans l'étranger, ce qui fait en tout 57 milliards 600 millions de notre monnaie.

Chacun peut faire de semblables évaluations d'après les données qu'il croit les meilleures. Il n'en est aucune qui ne soit sujette à de grandes erreurs, et il n'y a que peu d'utilité pratique à en tirer.

CHAPITRE XII.

Des capitaux improductifs.

Nous avons vu ce que sont les capitaux productifs, comment ils sont employés et quel classement il convient d'en faire ; il ne sera peut-être pas inutile de faire remarquer ceux qui ne concourent à aucune espèce de production.

---

[1] *Théorie de l'Économie politique*, tome Ier, p. 206.

Ces deux termes, *capitaux improductifs*, semblent contradictoires ; ils devraient s'exclure l'un l'autre, car des valeurs improductives ne sont pas des capitaux. Aussi désigne-t-on sous ce nom des valeurs qui, si elles ne produisent pas actuellement, auraient pu ou pourraient encore être consacrées à la production ; elles ne sont pas vouées à une consommation stérile, c'est-à-dire à la destruction ; elles sont même souvent destinées à produire plus tard : voilà ce qui leur vaut la dénomination de capitaux.

Ainsi, quand un homme a liquidé ses affaires, ou une affaire, quand il a ses sommes toutes prêtes pour en recommencer une autre, ou pour les confier à des personnes en état de les faire valoir, ces sommes demeurent oisives jusqu'au moment d'être employées : elles sont pendant cet intervalle un *capital improductif*.

De même, les sommes qui attendent dans les caisses des négociants le moment de satisfaire à des paiements prévus ou imprévus, sont, au moins dans ces instants-là, des *capitaux improductifs*. Mais ce ne sont pas seulement les valeurs en numéraire qui méritent ce nom : c'est toute espèce de valeur (à quelque substance qu'elle se trouve attachée) qui attend le moment de recevoir une nouvelle façon productive, si elle n'est pas un produit complet ; ou qui attend un consommateur, si elle est un produit achevé.

Ainsi, lorsque par la disette des matières colorantes, ou par le défaut d'ouvriers, ou par un manque de fonds, des étoffes destinées à recevoir une teinture restent sans teinture ; ou bien, lorsque, étant achevées, elles attendent le chaland dans un magasin, elles sont un capital oisif, improductif, pour le moment.

Il faut en dire autant des métiers et des machines qui se trouvent arrêtés, soit par le défaut d'ouvrage, ou par des réparations, ou enfin par le défaut de demande. C'est un malheur qui arrive fréquemment aux capitaux engagés, parce que n'étant propres qu'à une seule production, si quelque accident arrête cette production, ou la rend désavantageuse, tout capital qui n'est propre qu'à cela demeure alors nécessairement oisif. Cette considération doit rendre les entrepreneurs très circonspects chaque fois qu'il s'agit d'*engager* leurs capitaux. Dans l'industrie commerciale, où il y a peu de capitaux engagés, une marchandise qui ne se vend pas bien, se vend toujours, dût-on y perdre une fois ; et lorsqu'on a subi cette perte, on évite qu'elle se renouvelle ; mais avec une machine, ou une usine qui n'est capable de produire qu'une seule espèce de marchandise, si la vente de cette marchandise ne va pas, on n'en peut pas fabriquer une autre. Il

Digitized by Google

faut que le capital reste oisif; et, ce qui n'est pas moins facheux, le maître et ses gens demeurent dans l'oisivité par la même raison. Les hommes et les capitaux perdent alors leur temps.

Ce malheur arrive plus souvent là où la sécurité, la liberté et l'aisance n'habitent pas.

Le défaut de sécurité et de confiance engage souvent les possesseurs de capitaux disponibles à ne pas les faire valoir, de peur de les compromettre. Ils aiment mieux perdre les intérêts, que de hasarder le principal. Il arrive fréquemment que la Banque de France a en dépôt des sommes considérables, dont elle ne paie point d'intérêt, qu'elle garde en nature et qu'on lui laisse, simplement parce qu'on les croit plus sûrement gardées entre ses mains. On sait qu'elle n'y touchera pas, qu'il n'entre point dans son plan de se livrer à aucune opération industrielle; car, indépendamment de la malhabileté qu'on peut mettre à les conduire, il y a toujours quelque incertitude dans l'issue de toute sorte d'entreprise.

Il est vrai que les capitalistes sont quelquefois fondés à se défier, soit de leur propre capacité, soit de celle des entrepreneurs qui sollicitent de faire valoir leur fonds. Quand les capitalistes sont gens capables et connaisseurs en industrie, ils risquent moins; ils savent mieux ce qu'ils font, et jugent mieux ce que font les hommes auxquels ils sont obligés de se confier; on peut donc se hasarder à dire que, s'il importe de donner de l'industrie à la pauvreté, il importe encore plus d'en donner à la richesse.

Aux époques où la sécurité était moins grande que de nos jours, au temps de la chevalerie et de la féodalité, il y avait, non pas plus de capitaux oisifs, car, au total il y avait moins de capitaux, mais en proportion de ceux qui existaient, il y en avait plus d'inoccupés, parce qu'il y avait moins d'occupations, moins d'industrie; mais comme en même temps il y avait moins de sécurité, on réduisait en argent ou en or les valeurs qu'on amassait, et l'on cachait son trésor, on l'enfouissait. Adam Smith fait la remarque qu'au milieu des rapines et des exactions du moyen-âge, il fallait que ce fût une pratique bien générale, puisque les souverains regardaient comme une branche de leurs revenus la découverte des trésors. On la mettait sur le même pied que la découverte des mines d'or et d'argent. Les trésors trouvés n'appartenaient ni à celui qui en faisait la découverte, ni au propriétaire du sol, mais au prince. Le propriétaire n'y avait droit qu'autant que son titre en contînt la clause expresse.

Beaucoup de romans et de comédies des époques qui suivirent, sont fondés sur des trésors trouvés; moyens qui sont maintenant dédaignés

Digitized by Google

par nos auteurs comme trop invraisemblables. Une industrie plus généralement répandue et mieux protégée par l'administration, ne permet plus, si ce n'est dans des cas bien rares et pour peu de temps, de cacher des trésors. Et, ce qui montre la supériorité de notre époque sur les temps antérieurs, nous avons eu des guerres civiles, des invasions étrangères, qui n'ont causé que des enfouissements passagers. Pourquoi? C'est que les chefs des nations, comme les individus, sont persuadés que le défaut de sécurité n'est pas moins funeste aux gouvernants qu'aux gouvernés : où les gouvernés ne gagnent rien, les gouvernants gagnent peu de chose. De quelques nations qu'ils fussent, sous quelque bannière politique qu'ils se ralliassent, ils ont tous travaillé, de notre temps, à faire renaître la confiance et le bon ordre aussitôt que la tempête a été calmée. C'est un grand progrès. Il n'y a que des déprédations prolongées et organisées qui fassent fuir ou cacher les valeurs capitales d'une manière fatale à la production [1].

CHAPITRE XIII.

De la formation des Capitaux.

Nous avons observé les fonctions des capitaux dans les opérations productives; ou plutôt nous avons vu que, sans capitaux, il n'y a point de production. C'est un instrument *nécessaire* de l'industrie. Il est bon de savoir comment on se le procure, de quelle manière il se forme.

---

[1] Si l'auteur eut été témoin de la révolution de 1848 et des suites qu'elle a entraînées, il aurait pu y puiser des exemples frappants à l'appui de ce qu'il enseigne dans ce chapitre. Le défaut de sécurité n'a pas manqué de produire son effet habituel, en paralysant des capitaux que jusqu'alors le crédit faisait passer aux mains des producteurs capables de les mettre en valeur, et il en est résulté un appauvrissement général, qui cependant n'avait au premier moment rien de réel, puisqu'il n'était pas amené par une perte réelle de richesse. Mais il aurait pu ajouter que si, de nos jours, on cache moins de trésors, les facilités sont devenues plus grandes pour le mouvement des capitaux. On les exporte avec facilité et ils vont chercher les lieux où ils trouvent de bons placements. Malheur aux pays qui ne donnent pas de sécurité aux entreprises! ils voient fuir de chez eux la richesse et les outils puissants qui servent à la produire. (*Note de l'éditeur*.)

Digitized by Google

Les capitaux se transmettent des pères aux enfants, d'un entrepreneur à un autre ; mais originairement ils n'ont pu se former que d'une seule manière : par *l'application qu'on a faite d'un produit nouveau à une consommation reproductive*. Je vais m'expliquer.

Vous n'avez pas perdu de vue, messieurs, que la consommation est la destruction de valeur qui réside en un produit. Cette destruction est inévitable : tout produit est destiné à la consommation ; il n'a été créé que pour être consommé ; il n'est demandé, il n'a une valeur, conséquemment, que parce qu'il est susceptible de servir à un usage qui détruira cette valeur. On croirait pouvoir en conclure qu'il est impossible de conserver, d'accumuler la valeur d'un produit, et de l'ajouter à la valeur du capital que l'on possède. Et, en effet, quand nous consommons un produit dans l'unique but de recueillir la jouissance qui accompagne sa consommation, il n'y a point de valeur accumulée. Une valeur avait été créée; elle a été détruite pour notre satisfaction ; la masse générale des richesses n'est ni plus ni moins considérable qu'auparavant.

Mais nous pouvons avoir besoin d'un produit pour atteindre un autre but que notre jouissance actuelle. Nous pouvons le souhaiter, l'acheter *et le consommer*, dans le but de produire une nouvelle portion de richesse qui se trouvera suffisante, non-seulement pour nous rembourser notre avance, mais pour nous donner en outre un intérêt proportionné au temps que l'opération aura duré, et un profit proportionné à la peine que nous aurons prise, à l'intelligence que nous aurons déployée dans la conduite de cette opération. C'est ainsi qu'un teinturier consomme de l'indigo ou de la cochenille pour colorer ses étoffes. Ce n'est point pour son plaisir, ce n'est point pour jouir, qu'il consomme ces produits ; il les détruit néanmoins ; mais en les détruisant, il fait passer leur valeur dans un autre produit (qui est l'étoffe) ; il perpétue la valeur qu'il consomme, de manière que cette consommation n'est plus qu'une avance. Dès lors, la valeur ainsi consommée devient une portion de capital. Or, quand un produit nouveau (ou le prix qu'on en a tiré) est *capitalisé* de cette manière, vous comprenez qu'il y a une portion de capital de plus dans le monde.

Si je produis, par les moyens ordinaires que je vous ai développés, un hectolitre de blé, je produis une valeur égale à 20 francs plus ou moins. Si je consomme ce blé pour ma nourriture ou celle de ma famille, je détruis une valeur de 20 francs qui avait été créée ; rien n'est changé à mon capital. Mais si je consomme reproductivement cet hectolitre de blé ; si j'en nourris des valets qui labourent ou des maçons qui bâtissent, je fais

passer cette valeur dans mon fonds de terre ou dans un bâtiment ; et mon capital se trouve augmenté de 20 francs. La valeur de ce blé, au moment qu'elle fut créée, fut une valeur nouvelle jetée dans la société ; et malgré la consommation du blé, cette valeur s'est perpétuée, puisqu'elle a passé dans d'autres objets susceptibles de consommation à leur tour. Aussi longtemps qu'on la consommera reproductivement, la même valeur se perpétuera ; elle fut nouvelle une fois et peut durer toujours ; c'est une nouvelle portion de capital qui s'ajoute à mes fonds capitaux et aux capitaux de la société dont je fais partie. En moins de mots, une épargne n'est pas une *non-consommation*, mais une *consommation reproductive*, succédant à une *opération productive*.

Vous comprenez par là, messieurs, qu'on épargne en dépensant de l'argent, tout comme en entassant des écus sur des écus, pourvu qu'on le dépense à titre d'avance et pour une consommation qui sera remboursée par des produits. La forme sous laquelle se trouve la valeur épargnée n'est pas ce qui constitue l'épargne ; c'est la nature de l'emploi qu'on fait de cette valeur. Quand on la destine à faire de nouvelles avances à la production, c'est un nouveau capital que l'on forme, quelle que soit la chose où réside la valeur épargnée.

Les personnes qui reçoivent en argent leur part de produits créés, comme les propriétaires qui ont des terres affermées, les capitalistes auxquels on paie un intérêt, les commis auxquels on paie un appointement, les ouvriers qui reçoivent un salaire, lorsqu'elles jugent à propos de faire une épargne, conservent ordinairement pendant quelque temps la valeur épargnée sous la forme de monnaie, qui leur est plus commode que toute autre, jusqu'à ce que la somme, grossie par plusieurs accumulations successives, soit assez forte pour qu'on puisse en opérer le placement.

Il y a de cette manière, en chaque pays, bien des petites portions de capitaux, dont l'emploi est retardé et dont la somme totale, chez un peuple nombreux, actif et économe, forme un capital improductif très considérable.

Les caisses d'épargnes, qui réunissent les petites économies pour les placer ensemble, ont cet avantage, quand elles sont solides et bien administrées, qu'elles accélèrent le moment où les capitaux sont mis à l'œuvre. Un ouvrier qui met de côté 40 sous sur sa semaine, ne *peut pas tirer* un intérêt de cette faible épargne ; il est obligé d'attendre qu'il ait rassemblé les économies de plusieurs semaines, de plusieurs années. Mais s'il existe une caisse d'épargnes digne de sa confiance, il porte ses 40 sous à la caisse ; cent autres ouvriers en font autant ; dès lors la caisse a deux cents francs

Digitized by Google

à placer le même jour, et chacun de ces ouvriers profite, dès le jour même, de l'intérêt de ses 40 sous [1].

---

[1] Je ne puis m'empêcher à cette occasion de payer un tribut d'éloges aux banquiers et aux capitalistes de Paris, qui administrent gratuitement, dans l'hôtel de la banque de France, une caisse d'égargnes où chaque dimanche on reçoit les plus petites épargnes des gens économes, et qui tous les lundis achètent à la Bourse, avec le montant des dépôts que la caisse a reçus la veille, des rentes sur l'État. Il n'y a pour les accumulateurs nuls frais de commission, d'administration à payer. L'agent de change lui-même qui achète les rentes ne prend pas de courtage; et la caisse paie des intérêts aux prêteurs, ou les ajoute à leur principal à leur volonté. C'est un des établissements les plus véritablement philanthropiques que je connaisse, et il a toute la solidité des inscriptions sur le grand livre de la dette publique. (*Note de l'auteur.*)

L'emploi en achat de rentes sur l'État des dépôts reçus à la caisse d'épargnes, présentait l'inconvénient d'exposer les déposants et la caisse elle-même à subir les pertes pouvant résulter de variations sur le cours de ces effets publics; c'est ce qui a motivé la loi du 31 mars 1837, par laquelle la caisse des dépôts et consignations a été autorisée à recevoir le versement en compte-courant des fonds reçus par les caisses d'épargnes, avec bonification d'intérêts sur le pied de quatre pour cent l'an. Cette mesure a été un nouvel encouragement donné aux épargnes, dont l'importance n'a cessé d'aller en augmentant. Les sommes déposées à la caisse d'épargnes de Paris, pendant l'année 1837, se sont élevées à 32,258,078 fr.
les remboursements opérés ont été de. . . . . 19,694,576 fr. 52 c.
et la caisse s'est trouvée devoir aux déposants à la fin de
l'année la somme totale de. . . . . 63,250,113 fr. 51 c.

Le bon exemple donné à Paris a été suivi dans les villes principales des départements; des caisses d'épargnes se sont formées de tous côtés; il en existait 267 à la fin de 1838. Cependant l'expérience a prouvé que l'intervention de la *caisse des dépôts et consignations* ne suffisait pas pour garantir les caisses d'épargnes contre les atteintes portées au crédit public par de graves événements. Au moment de la révolution de 1848, la somme due aux caisses d'épargnes par celle des dépôts et consignations s'élevait à plus de 350 millions, dont la presque totalité était représentée par des valeurs non immédiatement réalisables; or, l'ébranlement général du crédit ayant multiplié tout-à-coup d'une manière inquiétante les demandes de remboursement, le gouvernement, après avoir vainement essayé, par un premier décret du 7 mars 1848, d'arrêter ce mouvement en élevant l'intérêt des dépôts jusqu'à 5 p. °/₀, se crut obligé de limiter, par un second décret du 3 mars, les remboursements en espèces à 100 francs par livret, en offrant le

Digitized by Google

Les propriétaires fonciers et les capitalistes, qui reçoivent leurs fermages et l'intérêt de leurs capitaux en un ou deux paiements chaque année, ont plus de facilités pour placer leurs épargnes et en faire des capitaux productifs; encore ne laissent-ils pas quelquefois d'être embarrassés pour opérer ces placements.

Les placements sont, au contraire, on ne peut pas plus faciles pour les entrepreneurs d'industrie de toutes les espèces. Leur métier, à eux, est de faire travailler des capitaux. La moindre de leurs épargnes peut être employée incontinent à accroître la matière sur laquelle s'exerce leur industrie.

Un raffineur de sucre, par exemple, chaque fois qu'il épargne sur ses profits, ne fût-ce que 20 sous, peut, avec ces 20 sous, acheter deux livres de sucre brut de plus qu'il n'aurait fait. La partie de son capital qui consiste en matières premières se trouve, par là, augmentée de 20 sous, et ces 20 sous lui portent intérêts dès ce moment; car ils augmentent ses profits de tous ceux que son établissement lui rapporte sur chaque fois deux livres de sucre qu'il raffine. S'il épargne cent écus, il peut les employer à l'achat d'une nouvelle chaudière de cuivre; et il augmente ainsi de cent écus cette portion de son capital qui consiste en ustensiles de son état.

L'exemple d'un manufacturier qui augmente son capital en plaçant à mesure ses économies, a des analogues dans toutes les industries. Un cultivateur peut de même épargner sur ses profits et augmenter ses capitaux, même sans faire aucune vente, aucun achat, sans que son épargne se trouve, même passagèrement, sous forme d'écus. Il multiplie le nombre de ses bestiaux, ou bien il établit des clôtures, ou bien il creuse un canal d'irrigation pour abreuver une partie de ses terres qui manque d'eau. Il

---

remboursement intégral moitié en bons du Trésor, moitié en rentes 5 p. °/₀, ce qui aurait entraîné, pour les déposants ainsi remboursés, une perte de 30 p. °/₀, car les bons du Trésor s'escomptaient alors à ce prix et la rente ne valait que 70 francs. Enfin, une loi du 7 juillet 1848 *imposa* aux créanciers la conversion de leurs livrets en rentes 5 p. °/₀ au taux de 80 francs, et comme la rente tomba immédiatement à 64, il en résulta pour les créanciers une perte de 16 p. °/₀ sur le montant de leurs dépôts. Une loi postérieure, du 21 novembre de la même année, est venue réparer en grande partie cette injustice, en créant, au profit de chaque déposant constitué en perte par la conversion obligatoire, un livret spécial sur lequel a été portée la différence entre le taux de 80 fr. et celui de 71 fr. 60 c. cours moyen des trois mois qui avaient précédé la loi du 7 juillet. (*Note de l'éditeur*.)

Digitized by Google

prend à son service des ouvriers qu'il nourrit et paie en blé; il transforme ainsi son blé en un canal qui ajoute à la valeur du fonds, et qui, par le produit supérieur qu'il lui fait rendre, lui procure un intérêt pour son épargne et une récompense pour son industrie, si elle a été judicieuse et éclairée.

Dans l'industrie commerciale, l'effet est encore le même : un négociant en épiceries transforme ses épargnes en marchandises de son commerce (qui sont les matières premières de son industrie), et, travaillant sur de plus fortes valeurs, il obtient un surcroît de bénéfices qui comprend l'intérêt de son épargne. S'il est seulement commissionnaire, et qu'il épargne sur ses profits, il peut augmenter les avances qu'il fait à ses correspondants à compte sur les ventes dont on le charge. Les correspondants emploient le montant de ces avances en marchandises de leur commerce; et ce capital épargné par l'un, devient productif entre les mains de l'autre, qui en paie les intérêts au premier par le moyen de ce que l'on nomme un *compte d'intérêts*.

Un entrepreneur économe ne peut guère connaître que par un inventaire qui se fait d'ordinaire tous les ans, de combien son capital a été augmenté par ses épargnes; il ne peut savoir autrement si les accroissements que ce capital a reçus par ce moyen, ont excédé la valeur des détériorations qu'il a pu subir d'ailleurs. Les épargnes ont excédé les détériorations, si l'évaluation de tous ses ustensiles, de toutes ses matières premières, de ses créances, se monte par exemple à 102, 105, 110 mille francs, tandis que l'année précédente, elle ne se montait qu'à 100 mille.

C'est ainsi, messieurs, que les hommes rangés se forment des capitaux productifs : c'est en épargnant sur leurs profits, non pour thésauriser, mais pour dépenser à titre d'avance et de manière à rentrer dans la valeur dépensée. Accumuler n'est point mettre en tas ce qu'on amasse; c'est en user pour la production, au lieu d'en user pour ses besoins. Par conséquent, quiconque a peu de besoins forme plus aisément et plus vite des capitaux. Les vastes capitaux des Hollandais sont venus de ce que, grâce à leur active industrie, ils ont fait pendant un temps de gros profits; et de ce que, grâce à leur sobriété, ils en ont consacré une moindre partie à leurs consommations improductives, et une plus forte partie à leurs consommations reproductives.

Quand on consacre des profits, de nouvelles valeurs créées, à des meubles durables, à de la vaisselle, à des livres, à l'embellissement de son habitation, comme la valeur même de ces choses ne se consomme pas, en la

Digitized by Google

supposant constamment entretenue, on peut appeler cela une épargne, une accumulation, dont on ne consomme que la rente.

Une autre espèce d'épargne est celle qu'on fait en se procurant des talents, en élevant ses enfants, etc. Si ces talents sont lucratifs, ils représentent un capital dont la rente est dans les profits qu'ils pourront procurer. Si ce sont simplement des talents d'agrément, d'où on ne prétend tirer aucuns profits, ils représentent encore un capital dont la rente est la satisfaction, les plaisirs qu'ils procurent à la personne au profit de qui ce capital a été amassé. Une famille même de simples manouvriers, qui a les moyens d'élever un enfant jusqu'à l'âge d'homme, mais qui n'a pas les moyens de lui donner aucun talent, n'en a pas moins accumulé un capital au profit de ce fils; car, par une suite de privations et d'épargnes sur ses autres dépenses, elle en a fait un homme capable de gagner un salaire quelconque, qui est le revenu d'un capital appelé *homme* : car un homme fait, quel qu'il soit, est un *capital accumulé*; et lorsqu'il se trouve n'être bon absolument à rien, c'est un capital improductif, comme l'une de ces machines mal conçues, quoique exécutées avec soin et à grands frais, et qu'on laisse dépérir dans la poussière des magasins, faute d'en pouvoir tirer parti.

En considérant les capitaux dans les opérations productives, nous n'avons pas pu faire abstraction de leurs formes substantielles, de la matière où leur valeur était logée, parce que c'est en raison des propriétés des matières où gît la valeur capitale, qu'elle sert à la production. Mais à l'égard des épargnes qui sont destinées à des emplois non encore déterminés, c'est la quotité seule de leur valeur qui est à considérer. Que ce soit du blé, du bois, des écus, que l'on juge à propos de soustraire à la consommation improductive (qui les détruirait sans retour) pour les appliquer à une consommation reproductive qui en perpétuera la valeur, l'effet est le même, quant à la formation des capitaux qui en résultent. La somme du capital ne dépend pas de sa forme matérielle, mais de sa valeur [1].

---

[1] Cette considération offre une preuve de plus de la nécessité de prendre la valeur des choses pour la base des richesses. Si l'on ne voyait de richesse que dans l'utilité réelle des choses, et non dans leur valeur échangeable, on n'aurait aucune donnée sur l'importance d'un capital. Ce n'est pas avec l'utilité réelle qu'on peut acheter les ustensiles et les matières dont l'industre doit se servir;

Digitized by Google

Lorsque ensuite un entrepreneur d'industrie veut faire servir dans son entreprise les capitaux formés par l'épargne, il s'occupe à échanger le produit épargné contre le produit susceptible de seconder son dessein. Alors s'établit une demande des produits capables d'être employés à une opération industrielle ; et cette demande est aussi favorable aux producteurs, est un encouragement aussi puissant pour l'industrie, qu'une demande que l'on ferait pour la consommation improductive. Les choses que l'on consomme reproductivement sont aussi bien des produits de l'industrie humaine que celles qui embellissent une fête. Des matières premières sont des produits, des ustensiles sont des produits, et le salaire dont on achète le travail des ouvriers, est employé par les ouvriers à acheter des aliments, des vêtements, qui sont des produits aussi.

La situation de chaque peuple, son génie, la nature du sol, le climat, la position géographique du pays, déterminent communément l'espèce de production à laquelle il s'adonne, et par conséquent la forme que prennent les valeurs qu'il accumule ; car on a soin de les transformer en objets propres à la production du pays. Sur les bords de l'Ohio où vont s'établir des familles qui forment de nouvelles fermes, de nouveaux villages, des villes, des États nouveaux, les valeurs journellement épargnées ne se montrent jamais en sacs de mille francs : elles se manifestent dans de nouveaux défrichements, des clôtures, des bâtiments d'exploitation, etc. ; ou, si une partie de ces épargnes sont mises en commun, elles se manifestent dans de nouvelles routes, des temples, des écoles. Les épargnes qui se font dans les villes maritimes du même pays, y font apercevoir de nouveaux navires, des magasins et des marchandises en plus grande abondance.

Dans la fabrique de Lyon, les nouvelles accumulations se transforment en ateliers, en métiers, en matières premières, etc.

Dans une société où toutes les industries prospèrent, les accumulations se placent successivement dans toutes les entreprises et les établissements du pays, comme aussi dans les choses productives d'une simple jouissance qui en forme le revenu, comme des habitations plus vastes et plus commodes, des maisons de campagne, des embellissements et des ameublements.

Vous voyez par là qu'il n'y a pas moins de dépenses faites dans une ville

---

c'est avec la valeur échangeable des choses où réside le capital, qu'il soit en argent ou en marchandises.

industrieuse où l'on épargne beaucoup, que dans une résidence royale où l'on dissipe énormément ; mais les dépenses sont autres. Un peuple économe et accumulateur dépense tous ses revenus ; mais il ne les consacre pas aux mêmes objets que celui qui mange tous ses revenus ; et comme les objets les plus demandés sont ceux qui se vendent le mieux et récompensent le plus libéralement les services productifs, on voit la production se diriger alors vers les produits qui sont propres à la consommation reproductive. Aussi, en parcourant en observateur une contrée quelconque, on peut juger, par les produits auxquels on voit travailler les hommes, si l'on y est économe ou prodigue, si le pays s'enrichit ou s'appauvrit. Certes, il y a beaucoup de produits qui peuvent servir indifféremment aux consommateurs producteurs et aux consommateurs stériles, comme le pain, le vin, la viande, la bière, les souliers, les verres à vitres, etc. Mais il y en a beaucoup aussi qui ne peuvent servir qu'aux consommateurs stériles, comme la plupart des objets de luxe, et beaucoup d'autres qui ne peuvent servir qu'aux consommateurs reproductifs, comme les produits du fondeur, du tanneur, du mécanicien, du taillandier, du fabricant de soude, du fabricant d'alun, etc. Si donc ces professions et d'autres analogues sont proportionnellement nombreuses, et fort occupées comme aux États-Unis, on peut en inférer qu'il y a beaucoup d'épargnes opérées, et que le pays croît en population et en richesses.

Sous l'ancien régime français, ce qui nuisait essentiellement à l'accroissement du capital national, était la sotte vanité des bourgeois enrichis, qui achetaient la noblesse, et dont par ce moyen les épargnes allaient se perdre dans les profusions de la cour[1].

Là où le gouvernement a quelque sentiment du bien public, une partie des revenus du fisc se transforme en établissements publics, routes, marchés, fontaines, embellissements, qui sont des valeurs capitales dont un pays se fait honneur aux yeux de ceux qui le parcourent, et dont la rente consiste dans les jouissances qu'y trouvent les citoyens.

---

[1] Ce n'est pas à la vanité seule des parvenus qu'il faut imputer les sacrifices d'argent ou les bassesses au moyen desquels ils obtiennent des titres ou des distinctions. Ils n'y mettraient pas tant de prix, si les peuples ne leur accordaient pas tant de déférence. D'où nous pouvons conclure qu'une nation victime des faveurs répandues par une cour fastueuse et prodigue, est traitée selon ses mérites.

Digitized by Google

Toute épargne est difficile pour la plupart des producteurs ; car les producteurs ne peuvent épargner que la portion de leurs profits qui excède ce qui leur est nécessaire pour vivre, eux et leur famille, selon leurs habitudes et les mœurs du pays ; car, encore une fois, les valeurs qui servent à nous faire vivre, ne servent pas à donner de nouveaux produits[1]. Lorsqu'un genre d'industrie est avantageux et donne d'assez gros profits pour que ceux qui s'en occupent puissent en épargner une partie, la concurrence s'y précipite et les réduit. Des procédés secrets, des monopoles, des positions singulièrement avantageuses, sont des cas exceptionnels. Ainsi, s'il se fait d'assez fortes accumulations parmi la classe industrieuse des nations, elles se composent plutôt d'une multitude de petites épargnes, que d'un petit nombre de grandes.

Dans la classe des capitalistes et des propriétaires fonciers, c'est un peu différent. Les personnes qui ont de gros capitaux, ou des terres fort considérables, peuvent, chaque année, si elles ont des besoins modérés, mettre de côté des sommes importantes. Mais ces personnes sont toujours en petit nombre, et pour le gros des nations les accumulations sont toujours lentes et difficiles. Elles sont l'ouvrage des années ; mais quand la nation est active et économe, les années portent un fruit assuré.

Quand aux accumulations qui sont faites à la faveur des gains abusifs réalisés par des fournisseurs, par des traitants, ou par suite des sinécures et des faveurs particulières accordées aux dépens du public, elles ressemblent à toutes les fortunes qui sont le fruit de la spoliation. Ce ne sont point leurs profits annuels que les accumulateurs ajoutent à leurs capitaux : c'est une part des profits des véritables producteurs qui est donnée gratuitement à des gens qui n'y ont aucun droit légitime ; mais cette part est susceptible d'accumulation comme si elle était le fruit de l'industrie ou des fonds productifs de l'accumulateur.

La faculté d'amasser des capitaux excède l'intelligence des animaux. C'est un des priviléges de l'homme. Tout capital est un instrument de production. Ce que les abeilles, ce que les fourmis amassent, sont des provisions, et non pas des instruments. Lorsqu'elles ont formé des magasins

---

[1] On verra plus loin, dans cet ouvrage, que ce ne sont pas les consommations des chefs d'entreprises, ni de leurs ouvriers, qui sont productives. Le travail des industrieux seul est consommé reproductivement. Les choses de leur entretien le sont improductivement.

Digitized by Google

daus la saison favorable, elles les consomment dans la mauvaise saison. C'est l'effet seulement de l'instinct, et non d'un dessein prémédité; et ces produits accumulés ne leur servent jamais de moyens, comme à l'homme, pour en acquérir davantage. L'accumulation indéfinie des capitaux est, pour l'homme, un moyen de multiplier ses forces à l'infini. C'est, avec la faculté de savoir conclure des échanges, la principale cause du pouvoir de notre espèce sur les autres êtres de la création. Il suffit d'une vue superficielle pour qu'on dise : *C'est l'intelligence de l'homme qui est la cause de sa supériorité.* Cet adage n'instruit guère : il faut savoir quels sont les moyens suggérés par cette intelligence pour procurer cette supériorité. Si notre intelligence ne nous servait qu'à tendre habilement des embûches aux animaux pour en faire notre pâture, ou nous préserver de leurs attaques, notre intelligence serait probablement souvent vaincue par la leur. Mais rassembler des instruments de production, échanger des salaires contre des travaux, créer d'un produit beaucoup plus que nous n'en pouvons consommer et troquer le surplus contre ce qui nous manque, voilà ce que nous savons faire, et ce dont ils sont incapables.

J'ajouterai que les peuples qui ne font pas usage de cette faculté, c'est-à-dire plusieurs peuplades de l'Amérique septentrionale, des îles de la mer du Sud, de la Nouvelle Hollande, se rapprochent volontairement des espèces inférieures de la création, et disparaîtront par degrés de la surface de la terre. En d'autre mots, elles se civiliseront ou bien elles seront détruites. Rien ne peut tenir contre la civilisation et contre les puissances de l'industrie. Les seules espèces animales qui survivront, seront celles que l'industrie multipliera.

Les digues et les édifices que construisent les castors ne sont point de la nature des capitaux, bien que ces constructions puissent passer pour la propriété de telle ou telle société de castors, qui s'en est occupée en commun. Ce sont pour eux des moyens de se conserver, de se garantir, par des inondations, des attaques de leurs ennemis; mais ce ne sont pas plus que leurs approvisionnements, des moyens, des instruments de production. Au reste, je ne vous en fais en passant l'observation, qu'afin de faire bien entendre la nature des capitaux productifs dont la consommation n'a point pour objet la satisfaction des besoins, mais la reproduction de nouvelles valeurs.

Digitized by Google

CHAPITRE XIV.

De la dissipation des Capitaux.

La dissipation qui détruit les capitaux est l'acte opposé à l'épargne qui les grossit. Il dissipe un capital, l'homme qui consacre à la satisfaction de ses besoins, des valeurs auparavant employées à fournir des avances aux opérations productives. De même qu'un capital se grossit par la valeur des choses qu'on épargne, sans égard à la nature substantielle de la chose épargnée, un capital se dissipe en proportion *de la valeur* des choses consommées, quelle que soit la nature de ces choses.

Cela est si vrai et si bien senti même par les personnes les moins instruites, que l'on dit fréquemment, en parlant d'un prodigue, *il a mangé sa terre*, quoiqu'il soit bien évident qu'on ne peut manger une terre, ni même en consommer le fonds, de quelque manière que ce soit. Mais que fait le prodigue ? Il échange, par une vente, sa terre contre des chevaux de luxe, des ameublements somptueux, des fêtes ou des festins, et il la consomme sous ces différentes formes, qui sont toutes consommables. Il échange de même un capital qui lui a été laissé par sa famille, en objets qui puissent lui procurer quelque jouissance en se consommant ; et, sous cette forme, il consomme le capital. Et quoique cette propriété capitale, qui était, je suppose, une usine, ne soit pas actuellement consommée sous la forme substantielle que je suppose avoir été conservée par le nouvel acquéreur, la valeur capitale n'a pas moins été détruite, et la somme des valeurs capitales existant auparavant dans la société diminuée de toute cette somme.

Ainsi, pour fixer nos idées, avant l'instant de cette dissipation, il y avait dans la société deux valeurs capitales que je suppose de cent mille francs chacune : l'une s'appelait *usine* et appartenait au dissipateur ; l'autre s'appelait *sucre et café*, je suppose, et appartenait à un négociant. L'usine est mise en vente par le dissipateur et achetée par le négociant. Il faut que le négociant retire cent mille francs du capital employé dans son commerce pour faire cet achat. Il ne réemploiera plus cette somme ; il ne rachètera plus de denrées des îles ; cent mille francs seront retirés de l'industrie commerciale, et cette valeur, remise au dissipateur pour prix de son usine, sera transformée par lui en objets consommables et détruite sans retour. De ces deux fonds capitaux qui existaient ensemble dans le

Digitized by Google

pays (c'est-à-dire cent mille francs en usine et cent mille francs en denrées des îles), il n'en restera plus qu'un, l'usine, désormais devenue la propriété du ci-devant négociant. La *valeur* de l'usine a, comme vous voyez, été consommée et détruite, quoique l'usine, ou, si vous voulez, le fonds de terre, fût une substance matérielle non susceptible de consommation.

Tous les capitaux dissipés ne le sont pas par l'amour du faste et des plaisirs sensuels. Beaucoup se perdent par l'impéritie des entrepreneurs d'industrie. Une valeur que l'on s'imagine consommer reproductivement, et que l'opération productive ne rétablit pas, ou ne rétablit qu'en partie, est une valeur capitale qui se perd, aussi bien que celle qui est dissipée par un homme du monde. Ceux qui se livrent à une entreprise avec imprudence, qui en évaluent mal les frais et les produits, sont des dissipateurs à leur manière.

Adam Smith, dans ses *Recherches sur la Richesse des nations*[1], examine les motifs qui portent en général les hommes à l'épargne. Les tentations qui nous sollicitent en faveur des jouissances présentes n'agissent qu'occasionnellement, se succèdent, mais ne durent pas toujours; tandis que l'envie de rendre notre condition meilleure est, pour la presque totalité des hommes, un sentiment de tous les instants. Or, quel moyen plus efficace d'améliorer sa condition que d'augmenter son bien? Suivant Smith, ce sentiment tenace et permanent est plus que suffisant pour balancer tout à la fois, et l'amour des jouissances présentes, quelque vif qu'il soit en certaines occasions, et les pertes qui résultent soit des folles entreprises des particuliers, soit des dispendieux abus de l'administration publique.

Smith a sans doute raison, à en juger du moins par les progrès incontestables que la plupart des nations du monde ont faits en richesses. A la chûte de l'empire romain, le brigandage universel et prolongé que l'on vit succéder à la civilisation, détruisit à la vérité une immense partie des accumulations qui avaient été faites. Dans cette longue nuit qui suivit l'invasion de l'ignorance et de la superstition, presque toute industrie fut anéantie, hors celle qui sollicita (et encore fort imparfaitement) les produits de la terre. Du reste, il resta à peine quelques-uns des arts les plus grossiers. Des hommes abrutis par l'esclavage, sans connaissances, sans émulation, ne pouvant compter sur leur tranquillité ni sur la protection des lois, étaient peu excités à l'épargne; ou du moins l'égargne n'était pas

[1] Livre II, chap. 3.

Digitized by Google

considérée par eux comme un moyen de reproduction. C'était seulement une mesure de précaution, une provision contre les coups du sort. Comme il n'y avait pas d'industrie et par conséquent nul moyen de placer ses épargnes, on ne considérait pas les valeurs épargnées comme la source d'un revenu perpétuel, qui pût fournir à des consommations éternellement renouvelées. Chaque économie qu'on faisait était regardée simplement comme une privation qu'on s'imposait actuellement, pour se procurer plus tard, et une seule fois, une jouissance qui pouvait ne pas valoir la privation à laquelle on s'était condamné; et quand on avait un revenu constant, soit en terre, soit au moyen d'une fonction salariée, on conçoit que ce calcul de se réserver des jouissances dans un avenir incertain, aux dépens des jouissances présentes et assurées, pouvait paraître une prévoyance outrée et l'effet d'une manie. De là cette aversion qu'on avait pour les avares.

Mais quand de toutes parts les arts industriels se sont multipliés, quand les gouvernements, plus éclairés sur leurs intérêts, ont protégé la sûreté des industrieux et les fortunes qui naissaient de leurs efforts, alors l'accumulation a eu un tout autre caractère; elle a été, non-seulement justifiable aux yeux de la raison, mais elle est devenue un acte à la fois de sagesse et de vertu. De sagesse, parce que ce n'était plus seulement une jouissance future qu'elle se proposait aux dépens d'une jouissance présente, mais une source nouvelle de revenu et de bien-être qu'elle ouvrait. En effet, former un capital, c'est créer un champ, et un champ qui commence à rapporter dès l'instant même. C'est en même temps un acte de vertu, parce que c'est un moyen de travail qu'on offre à des hommes laborieux. Le créateur d'un capital qui vaut un champ, appelle à partager les produits de ce champ, tous ceux qu'il appellera pour le cultiver. C'est un fonds productif qui met en valeur un autre fonds : c'est-à-dire les facultés industrielles de ceux qui n'ont, pour tout avoir, que ces facultés.

Lorsque celui qui a fait l'accumulation n'a pas les moyens d'en diriger lui-même l'emploi, il prête son capital à un entrepreneur qui le fait valoir et qui en partage avec lui les profits. L'effet est le même quant à l'industrie.

Et comme tout travail productif restitue l'avance qu'on lui a faite, l'année suivante le même capital est employé de nouveau; il procure des profits semblables aux travailleurs industrieux, et ainsi de suite à perpétuité. Ainsi, une valeur épargnée est une valeur qui non-seulement se consomme, mais dont la consommation se renouvelle tous les ans; et une valeur que l'on dissipe est une valeur qui ne se consomme qu'une fois.

Digitized by Google

« Un homme économe, dit Adam Smith, est comme le fondateur d'un « atelier public; il établit en quelque sorte un fonds pour l'entretien per- « pétuel d'un certain nombre de salariés industrieux. A la vérité, la destina- « tion et l'emploi de ce fonds ne sont pas stipulés par un acte authentique, « mais ils sont garantis par l'intérêt direct de tous ceux auxquels pourra « jamais appartenir ce fonds, car ils ne peuvent le dissiper sans altérer « leurs revenus.

« C'est ce que fait le prodigue qui ne sait pas borner sa dépense à son « revenu et qui entame son capital. Il distribue à la fainéantise, qui ne les « rétablit pas, des fonds que la frugalité de ses pères avait consacrés à « l'entretien de l'industrie, entre les mains de laquelle ils renaissaient « sans cesse. Il voue à un usage profane les deniers d'une fondation pieuse. « Il diminue les profits annuellement gagnés par le travail intelligent. Si « la prodigalité des uns n'était pas compensée par la frugalité des autres, « le revenu général du pays serait diminué : le pays irait en s'appauvris- « sant... Tout prodigue est un ennemi public, et tout homme économe « doit être regardé comme un bienfaiteur de la société. »

Telles sont les expressions énergiques du père de l'économie politique, expressions dictées par un véritable amour de l'humanité, et par une connaissance parfaite de ce qui lui est avantageux.

Remarquez avec moi, messieurs, combien cette méthode, introduite par lui, et perfectionnée par d'autres, d'observer et de décrire nettement les faits et la manière dont ils se développent dans la nature, nous donne de facilité pour résoudre des questions que l'on croyait difficiles. Quel nombre de volumes n'a-t-on pas écrits pour et contre le luxe ! Que de déclamations morales de la part de ses ennemis ! Que de raisonnements spécieux entassés par ses partisans, pour nous prouver que si les riches économisent, les pauvres mourront de faim ! On ne peut disputer sur cette matière, que faute de savoir de quoi il s'agit.

En effet, du moment qu'on sait que les valeurs accumulées sont dépensées et consommées tout aussi bien que les valeurs dissipées, quel avantage peut-on trouver, pour la classe laborieuse, dans les dissipations des riches ? Le luxe fait travailler certaines classes d'ouvriers ; l'épargne fait travailler d'autres classes. L'argent que l'on refuse de donner à ses fantaisies et à ses plaisirs, si on le place, sert à faire des constructions qui font travailler des ouvriers ; il sert à acheter des ustensiles, des machines, des matières premières qui ont également fait travailler des ouvriers. Il n'y a d'autre différence, sinon que l'on multiplie le nombre des travailleurs qui

Digitized by Google

s'occupent de la reproduction, c'est-à-dire de créer des objets utiles, au lieu de ceux qui travaillent à des futilités. Je défie les défenseurs du luxe de dire en quoi l'industrie du monteur de diamant doit exciter plus vivement notre sollicitude que l'industrie de ceux qui élèvent des moutons, qui laminent de la tôle, qui cuisent de la brique, qui fabriquent des outils, des aliments, des vêtements, pour d'autres producteurs. L'ouvrier et le commis qui travaillent dans une manufacture, ne sont-ils pas consommateurs? Leurs vêtements, leurs chapeaux, ne font-ils pas valoir l'industrie, aussi bien que la mascarade d'une livrée? Tout l'avantage n'est-il pas du côté de la consommation reproductive, puisqu'on habille trois ou quatre ouvriers avec le seul galon d'un laquais; puisqu'au bout de l'an, la dépense faite pour l'ouvrier sera restituée par les résultats de son travail, et qu'elle pourra servir à faire de nouveaux achats tout aussi favorables à l'industrie? Mais quels seront les résultats de l'antichambre? Quels produits aura-t-on tirés de cet antre de la fainéantise? Ce qu'elle a consommé est perdu pour toujours; faut-il s'étonner que les pays à ateliers croissent en population, tandis que les pays à antichambres déclinent?

La société, le public, doivent même préférer, dans leur intérêt, l'avare qui, avec un soin sordide, amasse écu sur écu, au dissipateur qui les répand avec profusion. La valeur dépensée par celui-ci ne sera plus dépensée de nouveau; tandis que le trésor de l'avare tombera nécessairement tôt ou tard en des mains qui pourront, si elles sont bien avisées, le placer ou le faire valoir. Alors, au lieu d'avoir une seule fois payé des ouvriers de luxe, cet argent subviendra à des consommations perpétuellement renaissantes.

Tels sont, messieurs, les effets de l'épargne; c'est elle, c'est la somme des valeurs épargnées et capitalisées, qui fait la différence entre une nation riche et une autre qui ne l'est pas. Sans doute son territoire, sa population, font aussi partie de ses richesses; mais son territoire ne vaut que par les capitaux qui s'y trouvent répandus; et quant à sa population, celle-là seule est une richesse où chaque personne peut, tout au moins, gagner sa vie. Or, cette population-là, résultat des avances successivement faites pour la mettre à ce point, est elle-même un capital accumulé. Les richesses des nations se réduisent donc à des capitaux, et les capitaux ne s'acquièrent que par l'épargne. C'est elle seule qui a fait l'opulence de la Hollande, de l'Angleterre, qui a fait la nôtre, et qui la portera, j'espère, fort au-delà de ce que nous la voyons.

C'est la fausse idée qu'on ne pouvait épargner que les produits matériels pour en faire des capitaux durables, qui a empêché Adam Smith, et

Digitized by Google

après lui plusieurs écrivains anglais, de regarder comme productifs les travaux qui ne logent de valeur dans aucune matière; comme ceux d'un instituteur, d'un avocat, d'un médecin.

Ces auteurs ne se sont pas aperçus que, bien que de semblables travaux soient nécessairement consommés à mesure qu'ils sont exécutés, ils peuvent être consommés d'une manière reproductive; d'une manière conséquemment qui perpétue la valeur qu'ils ont eue, et peut en faire un capital. Le capital d'un artiste est son talent: or, son talent est né des leçons qu'il a reçues. Les leçons ont été consommées, mais il est né de cette consommation une contre-valeur, mise en réserve dans la tête de l'élève, et devenue un capital productif. Une nation où il y a beaucoup de talents acquis, soit dans les beaux-arts, soit dans les arts industriels, est incontestablement plus riche qu'une autre nation où les mêmes talents n'existent pas. Elle obtient tous les ans, en raison de cette supériorité de talents, de plus gros profits, des revenus plus considérables.

CHAPITRE XV.

De la Division du travail.

Nous avons vu que la production peut être considérée comme un échange dans lequel les producteurs *donnent* leurs services productifs, ou la valeur de ces services, pour *recevoir* les choses produites[1]. Nous avons vu que cet échange est d'autant plus avantageux que l'on reçoit plus de produits, une plus grande masse d'utilité, pour la même quantité ou la même valeur de services productifs. Je vous ai fait remarquer en outre qu'un emploi judicieux et bien entendu des services productifs augmente de beaucoup leur faculté de produire.

Il se présente un exemple célèbre et une confirmation frappante de cette vérité, dans les effets qui résultent de la division du travail. On désigne ainsi cette répartition des occupations sociales, au moyen de laquelle chaque personne en particulier s'occupe toujours de la même opération, ou du moins d'un petit nombre d'opérations, et les recommence perpétuellement.

---

[1] L'entrepreneur qui a acheté les services de ses collaborateurs, *donne* ces services achetés, et *reçoit* les produits qui sortent de son entreprise.

Digitized by Google

Adam Smith a très ingénieusement remarqué combien ce qu'il a le premier appelé la *division du travail* augmente sa puissance productive. Il croit que c'est à cette seule cause qu'il faut attribuer la supériorité des peuples civilisés sur les peuples sauvages. Nous avons vu que cette supériorité doit être évidemment attribuée à la faculté que possède l'homme de faire concourir, à la confection des produits, et les capitaux et les agents naturels.

La séparation des occupations n'est qu'un moyen, une manière bien entendue et très favorable de se servir des agents de la production auxquels nous devons essentiellement tous les produits qui forment nos richesses; mais après l'avoir réduite à ce qu'elle est réellement, il nous sera utile d'apprécier la totalité de son influence; or, je ne pourrai mieux faire pour cela que de suivre Adam Smith, qui l'a analysée avec une étonnante sagacité et l'a observée jusque dans ses dernières conséquences.

Sans revenir sur l'exemple qu'il a donné de la division du travail dans la fabrication des épingles, observons-la dans une fabrication moins importante peut-être, et où cependant elle semble poussée plus loin, dans la fabrication des cartes à jouer. Ce ne sont point les mêmes ouvriers qui préparent le papier dont on fait les cartes, ni les couleurs dont on les empreint; et en ne faisant attention qu'au seul emploi de ces matières, nous trouverons qu'un jeu de cartes est le résultat de plusieurs opérations, dont chacune occupe une série distincte d'ouvriers ou d'ouvrières qui s'appliquent toujours à la même opération. Ce sont des personnes différentes, et toujours les mêmes, qui épluchent les bouchons et grosseurs qui se trouvent dans le papier et nuiraient à l'égalité d'épaisseur; les mêmes qui collent ensemble les trois feuilles de papier dont se compose le carton et qui le mettent en presse; les mêmes qui colorent le côté destiné à former le dos des cartes; les mêmes qui impriment en noir le dessin des figures; d'autres ouvriers impriment les couleurs des mêmes figures; d'autres font sécher au réchaud les cartons une fois qu'ils sont imprimés; d'autres s'occupent à les lisser dessus et dessous. C'est une occupation particulière que de les couper d'égale dimension; c'en est une autre de les assembler pour en former des jeux; une autre encore d'imprimer les enveloppes des jeux, et une autre encore de les envelopper; sans compter les fonctions des personnes chargées des ventes et des achats, de payer les ouvriers et de tenir les écritures. Enfin, à en croire les gens du métier, chaque carte, c'est-à-dire un petit morceau de carton de la grandeur de la main, avant d'être en état de vente, ne subit pas moins de 70 opérations différentes,

Digitized by Google

qui toutes pourraient être l'objet du travail d'une espèce différente d'ouvriers. Et s'il n'y a pas 70 séries d'ouvriers dans chaque manufacture de cartes, c'est parce que la division du travail n'y est pas poussée aussi loin qu'elle pourrait l'être, et parce que le même ouvrier est chargé de deux, trois ou quatre opérations distinctes.

L'influence de ce partage des occupations est immense. J'ai vu une fabrique de cartes à jouer où trente ouvriers produisaient journellement 15,500 cartes, c'est-à-dire au delà de 500 cartes par chaque ouvrier ; et l'on peut présumer que, si chacun de ces ouvriers se trouvait obligé de faire à lui seul toutes les opérations, et en le supposant même exercé dans son art, il ne terminerait peut-être pas deux cartes dans un jour ; et par conséquent les 30 ouvriers, au lieu de 15,500 cartes, n'en feraient que 60.

Smith trouve trois causes à cette multiplication prodigieuse d'un même produit par le moyen de la séparation des travaux.

Il dit en premier lieu, et avec raison, que l'esprit et le corps acquièrent une habileté singulière dans les opérations simples et souvent répétées. On voit des fabriques où la rapidité avec laquelle sont exécutées de certaines opérations passe tout ce qu'on croirait pouvoir attendre de la dextérité de l'homme[1].

Deuxième cause. Les ouvriers évitent le temps perdu à passer d'une occupation à une autre, à changer de place, de position et d'outils. L'attention, toujours paresseuse, n'est point tenue à cet effort qu'il faut toujours faire pour se porter vers un objet nouveau, pour s'en occuper.

Troisième cause. C'est la séparation des occupations qui a fait découvrir les procédés les plus expéditifs ; elle a naturellement réduit chaque opération à une tâche fort simple et sans cesse répétée : or, ce sont de pareilles tâches qu'on parvient plus aisément à faire exécuter par des outils ou machines.

J'observe, relativement à cette dernière explication donnée par Smith, des effets de la division du travail, qu'il attribue à cette division une partie des avantages dont on est redevable seulement aux instruments gratuits fournis par la nature. « En conséquence de la division du travail, dit-il, « l'attention de chaque homme est fixée tout entière sur un objet très

---

[1] Chacun peut faire l'expérience du pouvoir de l'habitude, en essayant de faire un nœud de la main gauche, ou en armant la même main d'une paire de ciseaux pour découper du papier ou des étoffes.

Digitized by Google

« simple. On peut donc naturellement s'attendre que l'un ou l'autre de ces « hommes trouvera bientôt la manière, s'il y en a une, de rendre sa tâche, « en particulier, plus courte ou plus facile. La plupart des machines em- « ployées dans les métiers où le travail est le plus subdivisé, ont été ori- « ginairement trouvées par de simples ouvriers dont toutes les pensées « étaient tournées vers les moyens d'alléger la tâche qui faisait leur unique « occupation. Il n'y a personne, de ceux qui visitent habituellement les « manufactures, à qui l'on n'ait fait remarquer quelque machine ingénieuse « dont l'idée est due à quelque pauvre ouvrier jaloux de faciliter sa be- « sogne. Dans les premières machines à vapeur, on avait coutume de se « servir d'un petit garçon dont l'unique emploi était d'ouvrir, au moment « convenable, le robinet par où s'injectait l'eau froide dans la vapeur. « L'un d'eux, tourmenté du désir d'aller jouer avec ses camarades, re- « marqua qu'en fixant un cordon au manche du robinet, et en attachant « l'autre bout du même cordon au bras du levier, le robinet s'ouvrirait « et se fermerait sans qu'il s'en mêlât; ce qui lui laisserait la liberté de « jouer à son aise. C'est ainsi qu'un des plus ingénieux perfectionnements « de cette machine est dû à l'envie qu'un enfant avait de se divertir. »

Telles sont les paroles d'Adam Smith; dans l'exemple qu'il rapporte, il confond, ce me semble, la découverte que l'on peut en effet attribuer à la division du travail, avec la création d'utilité qui est le fruit de l'action sans cesse répétée d'un instrument naturel; c'est dans cet instrument, dans l'eau vaporisée, qu'est la force qui fait balancer le levier auquel répond le robinet. C'est cette force qui remplace celle qu'on cherchait auparavant dans un petit garçon ; mais ce n'est pas l'action du premier inventeur, quelque ingénieuse qu'elle soit, qui est génératrice de toutes les forces qu'elle a seulement fourni l'idée d'employer depuis. Si le premier qui s'est avisé d'employer une force fournie par la nature était l'auteur de *tout* l'ouvrage exécuté par cette force, l'inventeur de la machine à vapeur elle-même aurait la priorité pour être l'auteur de toutes les productions que l'on doit et que l'on devra à jamais aux machines à vapeur. Le premier qui aurait enseigné à labourer un champ serait le créateur de toutes les productions que ce champ donnera par la suite; le premier qui aurait montré à allumer du feu serait l'auteur de toutes les fusions et de toutes les préparations que nous opérons à l'aide de la chaleur. Une telle opinion n'est pas soutenable.

Continuons à apprécier les avantages que nous devons réellement à la division du travail.

Digitized by Google

Ce n'est pas seulement dans une manufacture, dans des ateliers, que nous pouvons en admirer les effets. C'est dans le monde, c'est partout. Les sciences, qui sont si nécessaires aux développements de l'industrie, ne sont elles-mêmes cultivées avec succès, et n'atteignent un haut degré de perfection, que lorsque ce sont des hommes différents qui se livrent aux innombrables recherches dont elles se composent. Le physicien, le chimiste, le botaniste, le minéralogiste, l'astronome et bien d'autres classes de savants encore se partagent l'étude de la nature.

S'agit-il de la partie de l'application dans l'industrie commerciale? On sent qu'elle sera plus perfectionnée lorsque ce seront des négociants différents qui feront le commerce en gros, le commerce en détail, le commerce d'une province à l'autre, celui de la Méditerranée, celui des Indes ou des États-Unis.

Pourquoi avons-nous des vêtements si bien appropriés aux diverses parties de notre corps? C'est que ce sont des producteurs différents qui font nos chapeaux, nos habits, nos bas, nos souliers. Combien de professions diverses s'occupent de notre seul habit! Le cultivateur nourrisseur de brebis, le laveur de laine, le fabricant de drap dans lequel se confondent dix ou douze professions, le tailleur, les fileuses qui ont fait son fil, le boutonnier, les producteurs de toutes les autres fournitures et les producteurs de tous les outils qui servent à tous ces gens-là! Combien ne passerait-on pas d'années, de siècles peut-être, pour terminer un habit, s'il fallait qu'un seul homme, quelque habile même qu'on veuille le supposer, et quelque invraisemblables que soient tant d'habiletés diverses réunies dans un seul individu, s'il fallait, dis-je, qu'un seul homme fût chargé de toutes les opérations dont un habit est le résultat!

Ceci nous montre quel pauvre calcul on ferait en voulant exécuter soi-même les diverses fonctions de l'industrie, afin de s'en attribuer les profits; nul ne peut exécuter une partie de production à meilleur compte que celui qui s'en occupe exclusivement. Un tailleur qui voudrait faire non-seulement ses habits, mais encore ses souliers, se ruinerait infailliblement. Il lui convient bien mieux de se vouer sans réserve à la confection du produit qu'il fait avec plus d'avantage, et d'échanger une partie des fruits de sa production contre une partie de ceux que le cordonnier a créés de son côté avec avantage aussi. Le cordonnier, malgré les profits qu'il fait sur les souliers, les procure au tailleur à bien meilleur marché que le tailleur ne pourrait les établir, en supposant qu'il en eût le talent.

Digitized by Google

Le même raisonnement peut s'appliquer à beaucoup d'autres cas où l'erreur de calcul ne paraît pas tout-à-fait si ridicule sans être moins réelle. C'est surtout la façon que donne l'industrie commerciale que l'on cherche à suppléer. L'industrie commerciale, ne faisant en général que transporter les produits, ou les diviser pour les mettre à la portée du consommateur, chacun, sans être négociant par état, se croit volontiers le talent et les moyens de suppléer à l'espèce de façon que donne un négociant à une marchandise. Tantôt on fait venir la marchandise du lieu où elle croît; tantôt on l'achète d'un marchand en gros, afin de faire le bénéfice du marchand en détail. En calculant rigoureusement, il est rare qu'on retire, de semblables opérations, l'avantage qu'on s'en était promis.

D'abord on est victime de son inexpérience, et l'on paie pour les fautes que l'on fait dans un métier qui n'est pas le sien. On est exposé non-seulement à être trompé sur les qualités, mais à perdre par des avaries. Si la marchandise ne vous convient pas exactement, il faut néanmoins la garder; tandis qu'un marchand a plusieurs moyens de placer chez certaines pratiques une marchandise qui ne convient pas à d'autres. Il faut un local pour loger une marchandise qu'on a fait venir en provision, et qui ne peut être consommée qu'au bout d'un certain temps. Ce local ajoute au frais du loyer, et l'avance du prix coûte en général un intérêt qui est une augmentation de prix. On consomme quelquefois d'une marchandise dont on a une provision un peu plus qu'on n'aurait fait si l'on eût toujours attendu que le besoin eût forcé de l'acheter. On ne compte pas les ports de lettres, les faux frais, les risques, toutes choses qui, pour n'avoir pas été rigoureusement appréciées dans le calcul économique qu'on a cru faire, ont néanmoins une valeur qui renchérit ce qu'on s'est imaginé acquérir à meilleur compte. Enfin, pour faire cette opération, on a souvent négligé des affaires bien autrement essentielles. Et qu'a-t-on épargné? Le plus souvent on a évité de payer à un commerçant un bénéfice, réduit à n'être tout juste que le salaire d'une façon productive qu'il a fallu que vous donnassiez tout de même, et qui vous est revenue beaucoup plus cher. L'attention et les soins que l'on donne à son affaire principale sont généralement les mieux récompensés, parce que ce sont les plus éclairés, les mieux dirigés, ceux où l'on est le mieux servi par son expérience. Lorsqu'on veut courir après plusieurs sortes de bénéfices, on risque de les voir s'échapper tous.

Digitized by Google

CHAPITRE XVI.

Origine de la division du travail, et limites qu'elle rencontre.

« Il ne faut pas s'imaginer, dit l'auteur de la *Richesse des Nations*, que « cette division du travail, de laquelle découlent tant d'avantages, soit le « résultat d'une combinaison humaine qui se soit proposé pour but cette « opulence générale qui en est le résultat. »

En effet, messieurs, elle s'est introduite tout naturellement; mais nous pouvons remonter aux causes auxquelles nous la devons.

Si l'homme n'était pas porté par la nature de ses besoins et de ses facultés, et surtout par l'usage de la parole, à faire échange d'un objet dont il peut se passer contre un autre objet qu'il désire, alors il lui serait impossible de s'occuper exclusivement d'un seul genre de production. Après avoir produit ce qui suffit à l'appétit du moment, que ferait-il du surplus, s'il ne pouvait l'échanger? Un animal amasse ce qu'il croit pouvoir consommer, mais rien au-delà; car qu'en ferait-il? On n'a jamais vu d'animal entrer en marché avec un autre pour faire échange des produits de leurs travaux. Chaque animal, considéré comme producteur pour son propre compte, ne travaille à nuls autres produits qu'à ceux qu'il peut consommer par lui-même, sa jeune famille comprise. L'homme seul fait d'une seule chose beaucoup au-delà de ce qu'il faut pour satisfaire le besoin qu'il a de cette chose, parce qu'il peut échanger le surplus contre d'autres objets dont l'usage lui est également nécessaire. L'intérêt de chaque individu lui fait une loi de choisir une seule occupation et de s'y tenir; car il peut produire une plus grande somme d'utilité de cette manière que de toute autre, et dès lors il en a plus à vendre que s'il allait d'une occupation à l'autre. Et si son inconstance, ou un mauvais calcul, le poussait à varier ses travaux, ils lui reviendraient plus cher qu'aux autres producteurs; il ne pourrait soutenir leur concurrence. C'est ainsi que, dans une société nombreuse et civilisée, les occupations humaines se classent tout naturellement, et se subdivisent d'autant plus que la société est plus civilisée.

Le premier principe de la division du travail est, comme vous voyez, la faculté de conclure des échanges; or, cette faculté elle-même ne peut se rencontrer qu'avec les institutions sociales et avec le droit reconnu de propriété.

Digitized by Google

C'est une preuve de plus que tout système moral et politique qui supposerait l'absence de la propriété, conduirait nécessairement au dénuement et à la barbarie. Sans propriétés exclusives et privées, point d'échanges possibles; et sans échanges point de division du travail; ce qui oblige de renoncer à l'abondance, à la perfection dans les produits[1]. L'étude de la nature des choses morales et politiques nous ramène toujours à la nécessité de l'ordre et des lois. Mais en même temps qu'elle vous montre combien les bonnes lois sont utiles, elle fait sentir mieux que toute autre ce que les mauvaises lois ont de fâcheux. C'est pour cela que nulle autre étude ne tend plus constamment à l'amélioration des institutions sociales.

De ce que la division du travail est fondée sur la possibilité de l'échange, nous pourrons conclure qu'elle est nécessairement bornée par l'étendue du marché. Je n'aurai pas de peine à vous le démontrer; mais il faut remarquer ce qu'en économie politique on entend par ce mot *marché*. Son sens primitif désigne un emplacement où l'on se rend de tous les lieux d'alentour, pour vendre les denrées qu'on produit, ou pour acheter celles qu'on veut consommer. Communément on y conclut de suite ces deux opérations. Les habitants qui affluent dans une ville de marché, profitent de leur déplacement pour vendre et acheter tout à la fois. Ils complètent ainsi, le même jour, l'échange, dont une *vente* ou un *achat*, en particulier, ne constitue que la moitié. Ils échangent ce qu'ils produisent par delà leurs besoins contre les objets de leur consommation qu'ils ne produisent pas.

Par extension, on a donné le nom de *marché* à tous les endroits où l'on peut trouver l'écoulement, la vente des marchandises dont on veut se défaire, sans qu'il soit besoin que les vendeurs ou les acheteurs se réunissent tous à la fois dans la même enceinte. Ainsi, l'on dit que l'Europe est de-

---

[1] Il y a des associations politiques comme celles des *frères moraves*, comme celles des *sociétés coopératives* dont on a des exemples en Angleterre et dans l'Amérique du Nord, où les occupations sont séparées et où les produits sont communs. Mais, en premier lieu, ces associations ont lieu dans des pays policés qui leur garantissent leurs propriétés; en second lieu, elles admettent un certain échange mutuel des travaux de leurs sociétaires; enfin, il n'est pas prouvé que ce mode d'association puisse se perpétuer, faute de ce stimulant qui naît du droit de chaque individu à posséder exclusivement ce qu'il produit par ses moyens personnels, et à en jouir exclusivement.

Digitized by Google

venue un marché pour les thés de la Chine, pour les sucres de l'Inde, pour les cotons de l'Égypte, et que l'Inde elle-même est devenue un marché pour les quincailleries et même pour les cotonnades de l'Angleterre. La terre entière était un marché pour les épiceries des Moluques ; mais à présent la Guiane et quelques autres lieux de la zone torride entrent en concurrence avec les Moluques dans ce marché. C'est à l'imitation des Anglais que nous avons donné cette extension au mot de marché.

Par une suite de la même extension, vous comprendrez que ces phrases : l'*étendue d'un marché, un marché considérable,* ne doivent pas s'entendre de l'enceinte physique du lieu de la vente, mais de l'étendue et de l'importance des moyens de vente que présente un marché. Ainsi, l'on dit qu'un pays très populeux offre, pour tous les produits qu'on peut y vendre, un marché plus étendu qu'un pays pauvre et dépeuplé. L'Europe est un marché qui consomme bien plus de denrées de l'Orient de nos jours que dans le moyen-âge. Si les nouveaux États qui se sont émancipés en Amérique parviennent à s'organiser d'une manière stable, si les propriétés y sont bien garanties, si les productions susceptibles d'y réussir s'y multiplient favorisées par une sécurité complète, par la liberté du commerce et de tous les genres d'industrie, ils deviendront, pour les produits de l'Europe, un marché bien meilleur qu'ils ne sont à présent.

Il est nécessaire d'entendre la valeur de toutes ces expressions pour arriver à la démonstration de cette proposition, que *la division du travail est bornée par l'étendue du marché.*

En effet, 30 ouvriers, en se partageant l'ouvrage, peuvent fabriquer 15,500 cartes dans un jour ; mais ce ne peut être que dans un lieu où l'on peut trouver à vendre chaque jour un pareil nombre de cartes à jouer ; car, pour que la division s'étende jusqu'à ce point, il faut qu'un seul ouvrier soit continuellement occupé du soin de placer du noir ou du rouge, un autre de lisser les feuilles de carton, un autre de les couper de la grandeur d'une carte, etc. Si le pays, soit pour l'usage de ses habitants, soit en raison de son commerce, ne pouvait journellement absorber que 5,000 cartes, il faudrait qu'un ouvrier, entre autres celui qui assemble les jeux, par exemple, n'étant pas employé durant sa journée entière, changeât d'occupation pour ne pas perdre une partie de son temps ; dès lors la division du travail ne serait plus aussi grande, puisqu'elle consiste essentiellement à faire exécuter constamment la même opération par la même personne.

Pour que les travaux soient bien partagés, il faut donc que le produit

Digitized by Google

soit fabriqué dans un lieu de grande consommation, ou dans un lieu d'où l'on puisse l'envoyer au loin et le mettre à la portée d'un grand nombre de consommateurs; en d'autres termes, la division du travail ne peut être poussée à un certain point que dans une grande ville, ou lorsqu'elle s'exerce sur des objets d'un petit volume relativement à leur valeur, et dont le transport ne saurait renchérir beaucoup le prix.

C'est par cette raison que plusieurs sortes de travaux, qui doivent être consommés à mesure qu'ils sont produits, sont exécutés par la même main dans les lieux où la population est bornée. Dans une petite ville, dans un village, il n'y aurait pas assez de barbes à faire pour occuper constamment un barbier; et les produits de son talent ne sont pas susceptibles de se conserver, ou de se transporter et de se vendre ailleurs. C'est pour cela que le même homme est souvent obligé d'y remplir, outre l'office de barbier, celui de chirurgien, de médecin et d'apothicaire; tandis que dans une grande ville, non seulement ces occupations sont exercées par des mains différentes, mais l'une d'entre elles, celle de chirurgien, par exemple, se subdivise en plusieurs autres, et c'est là seulement qu'on trouve des dentistes, des oculistes, des accoucheurs; lesquels n'exerçant qu'une seule partie d'un art étendu, y deviennent beaucoup plus habiles qu'ils ne pourraient l'être sans cette circonstance. Aussi voyons-nous que c'est dans les villes que les arts se perfectionnent; c'est en général des villes que les procédés ingénieux, les découvertes, les perfectionnements, se répandent sur toute la surface d'un pays.

On peut faire une observation pareille dans ce qui a rapport à l'industrie commerciale. Voyez un épicier de village : la consommation bornée des denrées qu'il débite l'oblige à être, en même temps, marchand de merceries, marchand de papier, cabaretier, que sais-je?.... écrivain public, peut-être. Son marché, ses consommateurs ne peuvent pas absorber une assez grande quantité des choses qu'il vend pour occuper son temps tout entier, ses facultés intelligentes, ses capitaux, et pour lui fournir des profits égaux à ses besoins. S'il ne vendait que du sucre, du café, de l'huile, du poivre, rien que des épiceries en un mot, la masse de ses affaires serait si bornée, que ses bénéfices seraient insuffisants; à moins qu'il ne portât le prix de ses épiceries à un taux qui nuirait tout à fait à leur consommation, ou qui engagerait les consommateurs à se pourvoir sans passer par ses mains.

Tout au contraire, dans les très grandes villes, la vente, non pas des seules épiceries, mais même d'une seule drogue, suffit pour faire un com-

Digitized by Google

merce. A Amsterdam, à Londres, à Paris, il y a des boutiques où l'on ne vend autre chose que du thé, ou des huiles, ou des vinaigres; et, comme un métier se perfectionne d'autant mieux que les occupations y sont subdivisées, chacun de ces marchands connaît bien mieux sa denrée, les diverses qualités qu'elle présente, tous les usages auxquels elle peut s'appliquer, les différentes contrées d'où l'on peut en faire venir, et sa boutique est bien mieux assortie dans tout ce qui tient à cette denrée, que les boutiques où l'on trouve à la fois cent objets qui n'ont que peu d'analogie entre eux.

La petite consommation des bourgs et villages les empêche encore de jouir de la totalité des avantages attachés à la division du travail, en ceci que, outre qu'elle force les marchands d'y cumuler plusieurs occupations, elle empêche que la vente de certains produits n'y soit constamment en activité. De là les foires et les marchés. Dans les temps qui nous ont précédés, la population de l'Europe étant beaucoup moins nombreuse, et ce petit nombre d'hommes étant beaucoup moins riches, les foires étaient nécessaires. Il fallait qu'un marchand, après avoir vendu tout le drap, ou les bijouteries qu'une ville et ses environs pouvaient acheter pour le moment, s'en allât, dans quelque autre province, chercher de nouveaux consommateurs. Ceux-ci, par la même raison, s'arrangeaient pour faire leurs achats au temps de la foire. C'était le moyen d'avoir plus de choix, et de profiter de la concurrence des marchands. On sait que les élèves de l'université de Paris achetaient, à la foire du Landi, leurs plumes et leur papier pour toute l'année. Mais depuis que la consommation des plumes et du papier est devenue assez forte pour alimenter le commerce des marchands de papier, ceux-ci se sont établis à poste fixe; et chaque consommateur pouvant acheter ces denrées à sa commodité et au moment du besoin, elles ont disparu des foires, ainsi que beaucoup d'autres. Nos grandes villes sont des foires perpétuelles, parce qu'on y trouve de tout en tout temps. En Hollande, dit Turgot, il n'y a point de foires; mais toute l'étendue de l'État et toute l'année ne forment, pour ainsi dire, qu'une foire continuelle, parce que le commerce y est toujours et partout également florissant.

On peut donc dire que les foires appartiennent à un état peu avancé de prospérité publique; et ceux qui s'affligent du déclin de celles de Beaucaire, de Guibray, de Francfort, comme annonçant le déclin du commerce, ne savent pas rattacher les effets à leurs véritables causes. Ajoutez que les désordres de l'administration civile obligeaient autrefois les marchands à

Digitized by Google

se transporter par troupes, et à profiter des occasions où on leur offrait plus de sûreté et une exemption de droits qui, le plus souvent, étaient arbitraires et vexatoires; mais que ce motif disparaît à mesure que la police est mieux faite, que le simple particulier est mieux protégé dans sa personne et dans ses biens, et que le système représentatif, qui ne permet à personne d'exiger des contributions non consenties, se consolide et s'étend.

Les marchés publics diffèrent essentiellement des foires et ne peuvent pas être abandonnés de même. Le cultivateur ne peut pas habiter les villes à poste fixe. Il lui est commode de trouver un lieu de rendez-vous où il puisse apporter et offrir ses denrées. Il est commode pour l'acheteur de les trouver rassemblées en grande abondance et dans leur première fraîcheur. Les marchés au blé, au poisson, tous ceux où l'on vend des produits dont la valeur est essentiellement variable, ont de plus l'avantage, en offrant des points de réunion à tous ceux qui ont de cette marchandise à vendre et à ceux qui veulent s'en pourvoir, de servir à en *fixer le cours*. Ainsi, dans les achats qui se font hors du marché, on ne risque pas de payer la même marchandise beaucoup au-delà de sa véritable valeur, ni de la vendre beaucoup au-dessous. Or, ces avantages appartiennent à tous les degrés d'avancement de la société.

De ce qu'il faut nécessairement une consommation un peu considérable pour que la séparation des travaux soit poussée à son dernier terme, il résulte qu'elle ne peut pas s'introduire dans la fabrique des produits qui, par leur haut prix, ne sont qu'à la portée d'un petit nombre d'acheteurs. Elle se réduit à peu de chose dans la bijouterie fine. Et comme nous avons vu qu'elle est une des causes de la découverte et de l'application des procédés les plus ingénieux, il arrive que c'est précisément dans les productions d'un travail exquis que de tels procédés se rencontrent plus rarement. En voyant un collier fait en cheveux, on se représentera, tant bien que mal, qu'un ouvrier aura natté et noué les cheveux avec une grande dextérité; mais en voyant un lacet d'un sou, on ne se doutera guère qu'il a été exécuté par un cheval aveugle, et que le métier d'où il sort a résolu un des problèmes de mécanique les plus difficiles[1].

Vous voyez, messieurs, que si nous voulons savoir quelles sont les pro-

---

[1] Dans le métier à lacets, le moteur agit sur des bobines qui font des révolutions de la plus grande régularité, sans tenir par aucun lien au système général de la machine, comme ferait une balle qui obéit à l'impulsion de deux joueurs.

Digitized by Google

ductions où la division des travaux peut être introduite avec succès, nous devons connaître, avant tout, les causes qui restreignent ou étendent les marchés.

Un produit dont le transport est difficile et coûteux (difficile et coûteux en économie politique est un pléonasme : ces deux mots signifient la même chose ; si je les emploie ensemble, c'est uniquement pour montrer qu'il ne faut pas séparer les idées qu'ils présentent); un produit dont le transport est difficile et coûteux, ne saurait avoir pour consommateurs que les habitants des cantons peu éloignés du lieu de la production. Les poteries, surtout les poteries communes, sont lourdes en proportion de leur valeur; elles ne se transportent jamais par terre à une fort grande distance. Aussi voyez-vous, en général, que chaque province a ses poteries communes qui lui sont propres ; mais aussi, quand le pays parvient à se procurer des modes de transport plus économiques en rendant les rivières navigables, en creusant des canaux de navigation, etc., il est mis plus à portée de jouir des avantages attachés à la division des travaux.

Le moins dispendieux des moyens de transport est le transport par mer ; c'est aussi celui qui atteint le plus loin. Faut-il être surpris que les pays les plus favorablement posés auprès de la mer soient ceux qui ont les premiers, non-seulement fait le commerce, mais cultivé avec succès les autres arts industriels? Leur marché s'étendait assez facilement pour qu'ils pussent tirer avantage de la division du travail.

C'est ainsi que les premiers grands exemples d'industrie et de civilisation se rencontrent chez les nations qui entouraient autrefois la Méditerranée, mer très favorable aux premiers essais du grand art de la navigation, en ce qu'elle existe dans un beau climat, et qu'elle est assez resserrée pour qu'à une époque où l'aiguille aimantée n'était pas connue, on ait pu y entreprendre de longues navigations, sans perdre les côtes de vue.

Quand la boussole a été découverte, un bien plus grand nombre de pays ont pu perfectionner leur navigation et étendre leur marché. Des fleuves nombreux, des côtes découpées en Hollande et en Angleterre, ont permis de charger des marchandises qui provenaient des parties intérieures du pays. Enfin, les canaux de navigation ont achevé de lier l'intérieur des terres avec les ports de mer, et par conséquent avec toutes les côtes de l'univers. L'industrie et la population de la ville de Manchester ont triplé depuis que les canaux du duc de Bridgewater ont lié cette ville avec le port de Liverpool. Des observations analogues ont été faites dans d'autres villes intérieures de l'Angleterre, à Birmingham, à Leeds, et ailleurs. Jamais, dans

Digitized by Google

ces villes, la division du travail, et par conséquent la production, n'auraient pu être portées aussi loin, si des canaux de navigation n'avaient point étendu leur marché jusqu'aux ports de mer, et par les ports de mer jusqu'aux extrémités du monde.

Nous voyons une très grande subdivision d'occupations s'introduire dans la fabrication des étoffes. Ce sont des professions absolument différentes que celles qui filent le coton, celles qui le tissent, celles qui l'apprêtent, celles qui le teignent. Voilà non-seulement des travaux divisés entre divers habitants d'une ville, qui les accomplissent chacun pour des comptes différents, quoique ce soit pour coopérer à un même produit, qui est une étoffe de coton; mais si nous observons une seule de ces professions qui n'accomplit qu'une part d'un produit, nous y verrons les travaux répartis entre plusieurs classes d'ouvriers qui font toujours la même chose. Dans une filature de coton, ce sont toujours les mêmes personnes qui cardent le coton, les mêmes qui le filent en gros, les mêmes qui le filent en fin. Les femmes qui le mettent en écheveaux n'ont pas d'autre occupation que de dévider tout le long de la journée. Cette grande subdivision dans les travaux qui ont pour objet la fabrication des étoffes, tient principalement à la facilité de leur transport, et (ce qui en est la cause en partie) à la valeur assez importante qu'elles peuvent renfermer sous un fort petit volume. La consommation que nous faisons de nos vêtements étant toujours plus ou moins lente, l'étoffe dont ils sont faits peut être d'un prix assez élevé sans revenir fort cher au consommateur. Voilà pourquoi les classes inférieures des îles d'Amérique, et même les nègres qu'on cherche à vêtir au meilleur marché possible, peuvent être habillés de cotonnades faites à 2000 lieues de distance, à Manchester et à Rouen. Dès lors vous comprenez quel immense marché est ouvert aux manufactures de ces deux villes, et conséquemment combien la séparation des occupations peut y être poussée loin.

Les étoffes vont d'autant plus loin qu'elles risquent peu de s'avarier en route. Elles ne sont pas sujettes à se briser. Elles peuvent en général se ployer fort serré et se ranger commodément dans toute espèce d'emballage. Ce qu'il faut de petit taffetas pour une robe de femme peut se ployer sous un volume qui n'excède pas beaucoup celui de trois jeux de cartes. Une partie des étoffes de coton que les Anglais envoient aux Antilles s'expédie dans des tonneaux qui se font en Angleterre pour être remplis de rhum à la Jamaïque. Voyez combien cet emballage coûte peu. Il ne coûte rien. Que dis-je? il rapporte : puisqu'il est lui-même un objet de com-

Digitized by Google

merce. Voilà de ces preuves d'industrie qui montrent par quels moyens un peuple parvient à étendre le marché de ses produits.

L'industrie agricole est celle des trois qui admet le moins de subdivision dans les travaux. L'essence de la division du travail, est que chaque travailleur fasse constamment la même besogne. C'est là ce qui donne les moyens de faire mieux et plus vite. Or, c'est ce que ne permettent ni les façons qu'il faut donner à la terre, ni les vicissitudes des saisons. Comment le même homme pourrait-il semer toute l'année, et un autre homme récolter perpétuellement? On ne peut pas même, aux mêmes époques, recommencer les mêmes travaux; il faut varier ses cultures si l'on ne veut pas épuiser le sol. Enfin, une grosse ferme (qui est une grande entreprise agricole) occupe moins d'ouvriers qu'une petite manufacture d'épingles. Sauf les moments de récolte, où l'on prend des travailleurs extraordinaires, elle n'occupe pas dix ouvriers, et il s'y présente cinquante occupations différentes. Il faut donc que le même ouvrier se charge de plusieurs genres d'occupations. Quand le temps est beau, il faut que tout le monde soit en état de travailler aux champs; quand il est pluvieux, il faut que tous les valets de la ferme soient en état de battre en grange, ou d'exécuter quelque autre travail abrité.

La division du travail suppose l'emploi d'un grand nombre de personnes: et l'emploi d'un grand nombre de personnes exige dans l'entrepreneur un gros capital. Il faut qu'il ait un local plus étendu, un approvisionnement plus considérable en matières premières, des machines plus nombreuses et plus compliquées; il faut faire l'avance de l'entretien d'un plus grand nombre d'ouvriers. Lorsque l'on filait encore du coton au petit rouet, il suffisait à une fileuse d'acheter à la fois une ou deux livres de coton et une paire de cardes à la main; le rouet, qui était fort simple, coûtait fort peu, de même que le dévidoir. Maintenant, qu'une filature occupe plusieurs centaines d'ouvriers, il faut, pour filer du coton, de vastes bâtiments; il faut acheter la matière première par parties de 20 ou 30 balles, et avoir à la fois en fabrication une forte quantité de marchandise; il faut acheter des machines qui coûtent plusieurs milliers de francs; et un petit capitaliste, un villageois, qui ne pourrait disposer que de la somme que l'on consacrait autrefois à cette industrie, ne serait pas en état de lutter contre les manufactures où ce sont des personnes différentes qui ouvrent le coton, qui le cardent, qui l'étirent, qui le filent en mèches, qui allongent ces mèches en fil, qui dévident le fil. Le villageois ne pourrait soutenir leur concurrence, même quand les filatures ne feraient pas usage d'un moteur aveugle.

Digitized by Google

La division du travail peut néanmoins s'introduire dans beaucoup de travaux sans exiger des capitaux bien considérables, soit parce qu'elle s'exerce sur des matériaux de peu de valeur et au moyen d'outils peu dispendieux, soit parce que les travaux ne sont pas réunis dans une entreprise commune. Il y a une assez grande division dans la confection d'une paire de gants : le nourrisseur de bestiaux, l'équarrisseur, le mégissier, le corroyeur, celui qui coupe les peaux, celle qui les coud, ne sont pas les mêmes personnes, et chacune exerce sa portion d'ouvrage avec un capital qui lui est propre et qui n'a pas besoin d'être fort considérable. Une grande entreprise, où l'on tenterait de réunir ces diverses opérations, même en les confiant à des ouvriers différents, ne pourrait probablement pas les exécuter avec la même économie.

CHAPITRE XVII.

Des inconvénients attachés à une trop grande subdivision dans les travaux.

Un auteur français, Lemontey, dans un essai intitulé : *Influence morale de la Division du Travail*, a examiné l'influence que ce progrès peut avoir relativement aux travailleurs en particulier, et relativement au corps de la nation où il s'introduit. Plusieurs de ses observations méritent d'être méditées, parce qu'il convient de connaître toutes les conséquences des faits qu'on observe, sauf à balancer les inconvénients par les avantages.

« Plus la division du travail sera parfaite et l'application des machines étendue, dit Lemontey, plus l'intelligence de l'ouvrier se resserrera. Une minute, une seconde, consommeront tout son savoir ; et la minute, la seconde suivante, verront répéter la même chose. Tel homme est destiné à ne représenter toute sa vie qu'un levier ; tel autre une cheville ou une manivelle. On voit bien que la nature humaine est de trop dans un pareil instrument, et que le mécanicien n'attend que le moment où son art perfectionné pourra y suppléer par un ressort...

« Le sauvage, continue-t-il, qui dispute sa vie aux éléments et subsiste des produits de sa pêche et de sa chasse, est un composé de force et de ruse, plein de sens et d'imagination. Le laboureur, que la variété des saisons, des sols, des cultures et des valeurs force à des combinaisons renaissantes, reste un être pensant, etc.

Digitized by Google

« Si l'homme développe ainsi son entendement par l'exercice d'un travail compliqué, on doit s'attendre à un effet tout contraire sur l'agent d'un travail divisé. Le premier (qui porte dans ses bras tout un métier) sent sa force et son indépendance ; le second tient de la nature des machines au milieu desquelles il vit. Il ne saurait se dissimuler qu'il n'en est lui-même qu'un accessoire, et que, séparé d'elles, il n'a plus ni capacité ni moyens d'existence. C'est un triste témoignage à se rendre que de n'avoir jamais levé qu'une soupape, ou de n'avoir jamais fait que la dix-huitième partie d'une épingle.

« Comme son travail est d'une extrême simplicité et qu'il peut y être remplacé par le premier venu ; comme lui-même ne saurait, sans un hasard inespéré, retrouver ailleurs la place qu'il aurait perdue, il reste, vis-à-vis du maître de l'atelier, dans une dépendance aussi absolue que décourageante. Le prix de sà main d'œuvre, regardé autant comme une grâce que comme un salaire, sera calculé par cette froide et dure économie, qui est la base des établissements manufacturiers. »

Telles sont les considérations les plus importantes contenues dans cet écrit de Lemontey, relativement à l'influence de la division du travail sur le sort des travailleurs. Quoiqu'il ait indubitablement raison sur plusieurs points, je ne voudrais pourtant pas, messieurs, que ses arguments fissent sur vous une impression telle, que vous puissiez voir avec peine ce qu'une investigation plus complète du sujet doit cependant faire admettre comme un véritable progrès et un bien réel pour la société.

L'auteur confond d'abord l'influence de la séparation des occupations avec l'influence des machines. Ces deux circonstances cependant diffèrent essentiellement. Le travail des machines rend superflu l'emploi de beaucoup d'ouvriers, mais ne simplifie pas le travail de ceux qu'elles occupent. Au moyen de la machine à tondre les draps, deux ouvriers peuvent expédier autant d'ouvrage que 15 ou 20 hommes en pouvaient faire ; mais les deux ouvriers qu'elle emploie doivent avoir pour le moins autant d'adresse et autant de raisonnement qu'il en faut à des tondeurs ordinaires. Cette question des machines, comme supplément au travail humain, est importante, et nous allons l'examiner avec soin ; observons quant à présent l'effet de la division du travail, et non de son remplacement. Cette division s'introduit même dans les arts où les machines sont peu employées ; nous la remarquions tout-à-l'heure dans les métiers qui travaillent le cuir, où l'on fait moins usage des machines expéditives que dans beaucoup d'autres. La seule liaison à remarquer entre ces deux idées,

Digitized by Google

est que la division du travail est favorable à la découverte des machines. Elle simplifie chaque opération en particulier, et l'occupation simplifiée devient susceptible d'être exécutée par une force aveugle. Mais cela même rend quelque avantage à la dignité humaine ; car, du moment qu'un homme n'a plus à faire que la fonction d'une cheville ou d'une manivelle, on le décharge de cette fonction toute mécanique, et l'on en charge un moteur. Les machines corrigent donc plutôt qu'elles n'aggravent cet inconvénient.

C'en est un plus grave de rendre chaque travailleur en particulier trop dépendant de ses confrères et des entrepreneurs d'industrie. Comme dépendant de ses confrères, son existence est précaire. Un homme qui sait faire des sabots peut faire des sabots partout ; mais un homme qui ne sait faire que des cadrans de montre, s'il est conduit par la fortune dans un pays où il n'y a pas une fabrique d'horlogerie montée en grand, ne pourra rien faire du tout ; car quel besoin a-t-on de cadrans là où les autres parties d'une montre ne sauraient être exécutées ? Comme dépendant de l'entrepreneur d'industrie, l'ouvrier qui ne fait qu'une partie d'un produit a ce désavantage, que le nombre des concurrents qui ont besoin de son travail est borné à celui des entrepreneurs ; tandis que s'il faisait un produit tout entier, il tirerait avantage de la concurrence des consommateurs.

Il y a bien sans doute un peu de dégénération dans les facultés de l'individu lorsque toute son occupation, toute son attention, tous ses soins, sont dirigés vers une opération de détail trop constamment répétée. Cependant on aurait tort de croire qu'une opération de ce genre entraîne un abrutissement nécessaire. En premier lieu, ceux qui, dans les arts, se vouent aux opérations les plus machinales, ne sont pas en général les sujets les plus distingués. Parmi les maçons, celui qui a de l'étoffe pour faire un bon appareilleur, ne reste pas longtemps scieur de pierre. Ce dernier métier n'abrutirait donc que ceux dont l'esprit ou l'adresse ne seraient guère propres à des occupations plus relevées : mais un homme a beau être scieur de pierre, sa vie entière n'y est pas employée. Il consacre nécessairement une partie de son temps à ses camarades, à sa femme, à ses enfants, à ses plaisirs. De là des relations où la partie intelligente et sensible de son être trouve quelque aliment[1].

---

[1] On sait que l'un des plus agréables auteurs dramatiques du siècle dernier, Sedaine, avait commencé par être scieur de pierre. Il ne paraît pas que ce travail machinal eût abruti ses facultés intellectuelles.

Enfin, l'expérience ne nous montre pas une supériorité morale ou intellectuelle marquée dans l'ouvrier des campagnes lorsqu'on le compare à l'ouvrier des villes, quoique dans les campagnes la division du travail ne puisse pas être poussée bien loin, et que, dans les villes, les travaux soient invariablement classés. J'en appelle à tous les hommes qui ont été à portée de pratiquer les uns et les autres. Ont-ils remarqué dans l'ouvrier des campagnes plus d'ouverture d'esprit ? Met-il plus de raisonnement dans ses procédés ? Est-il moins attaché à des routines absurdes ? Devient-il plus rarement dupe des déceptions et des charlatans de toutes les couleurs ?

Lemontey, après avoir peut-être trop déploré la funeste influence de la division du travail sur les travailleurs, lui en attribue une bien fâcheuse aussi sur le corps social ; mais, comme c'est princpialement sous le rapport des occupations qu'elle enlève, cet inconvénient rentre dans celui qu'on a attribué aux machines, et je l'examinerai en même temps.

CHAPITRE XVIII.

Du service des Machines dans les arts.

Les questions économiques, comme les autres, pour être bien résolues, veulent être bien posées ; mais, pour les bien poser, il faut connaître la nature de la chose dont il est question et ses rapports avec toutes les autres. Sachons donc quelle espèce de service rendent les machines dans les arts. Cette connaissance nous permettra de voir nettement les conséquences bonnes ou mauvaises qui résultent de leur emploi.

L'homme, pour approprier à ses besoins les objets qui s'offrent à lui, est plus dépourvu de moyens naturels que bien des animaux. Abandonné à lui-même, lors même qu'il se réunirait en troupes, il ne parviendrait jamais, comme le castor, à couper de grands arbres, à former des digues, à maçonner des maisons ; jamais il ne construirait, comme l'abeille, ces milliers d'alvéoles, toutes semblables, d'une forme géométrique parfaite ; édifice élégant, solide et léger, que nous sommes réduits à admirer sans pouvoir l'expliquer. Mais si la nature a refusé à l'homme des moyens d'agir immédiatement sur les corps, elle lui a donné l'intelligence qui les vaut tous. C'est l'intelligence qui lui fournit des secours artificiels bien autrement puissants, qui lui suggère des moyens de modeler à son gré les êtres naturels et de changer pour ainsi dire la physionomie du globe qu'il habite.

Digitized by Google

Les instruments dont il arme sa faiblesse pour agir sur les objets matériels, sont les outils et les machines. Je ne les sépare pas dans mon expression, parce qu'au fond les machines et les outils sont des instruments pareils quand à leur essence. Les uns comme les autres ne sont que des moyens de faire servir les puissances de la nature à l'accomplissement de nos desseins. Quand nous enfonçons un clou à l'aide d'un marteau, nous faisons usage d'un instrument qui nous permet de tirer parti de la puissance qui résulte d'une loi de la physique : celle du choc des corps. Quand nous employons une roue de moulin pour soulever ces énormes marteaux de forge qui aplatissent et alongent une barre de fer, nous employons un instrument qui nous permet de tirer parti d'une puissance qui nous est également fournie par la nature. La seule différence qu'on puisse apercevoir entre ces deux instruments, est que nous appelons en général du nom d'*outil* une machine fort simple, et du nom de *machine* un outil plus compliqué. Du reste l'analogie est parfaite.

Nous devons remarquer que, dans l'un comme dans l'autre cas, l'instrument n'engendre aucune force ; il n'est qu'un intermédiaire entre une puissance qui n'est pas en lui, et le corps sur lequel nous voulons que cette puissance agisse [1]. Quand le bras frappe un coup de marteau, la puissance est dans la force musculaire du bras ; quand une chute d'eau soulève le martinet de la forge, la puissance est dans le poids de l'eau qui tombe sur la roue. Quelquefois nous appelons du nom de moteur la machine à l'aide de laquelle nous recueillons une force ; ce n'est pas elle cependant qui donne l'impulsion ; elle se contente de la transmettre. Dans une machine à vapeur, les moteurs véritables sont la force expansive de la vapeur et le poids de l'atmosphère. La machine sert à recueillir leur action pour notre usage.

Les machines nous servent encore sous un autre rapport ; elles modifient, elles changent l'action, la manière d'agir de la force et du mouvement. Réduits au simple usage de nos mains, il nous est impossible d'imprimer une très grande vitesse à l'objet le plus léger, tout comme de déplacer d'un travers de cheveu une pierre de taille ; tandis qu'à l'aide d'une machine nous imprimons à un fuseau une rapidité qui échappe à la vue, et et à l'aide d'un cric nous remuons d'énormes fardeaux. Dans le premier

---

[1] Chercher une machine où la force est dans elle-même, c'est la folie du mouvement perpétuel.

Digitized by Google

cas nous transformons de la force en vitesse, dans le second nous transformons de la vitesse en force.

Dans une pendule ou une montre, le moteur est la main qui monte le ressort; cette force s'accumule dans la machine et se distribue ensuite lentement dans les aiguilles, jusqu'à mettre plusieurs jours, et même plusieurs semaines à se développer.

Au moyen d'une machine, nous modifions encore la direction des forces, comme lorsqu'elle nous sert à transformer un mouvement alternatif en un mouvement continu, ou bien un mouvement vague et incertain en un mouvement précis et régulier. Il serait possible à la rigueur d'exécuter au pinceau les dessins de nos toiles peintes; mais avec un cylindre gravé, nous exécutons cette façon avec une régularité, une rapidité, qui rendent les dessins beaucoup plus parfaits et les étoffes beaucoup moins coûteuses.

Sous tous ces rapports, nous trouvons dans les machines des moyens d'obtenir une plus grande quantité d'utilité pour une moindre somme de frais, et l'avantage obtenu est d'autant plus grand, que le choix de la force motrice est mieux entendu et la machine plus parfaite.

La machine la plus parfaite est celle qui parvient à son but par la voie la plus simple et la plus courte; avec le moins de frottements et de forces perdues; celle dont les matériaux sont plus solides et moins coûteux; celle qui est le moins exposée à se déranger, et qui se répare le plus aisément.

Quand je dis que les procédés les plus simples et les plus expéditifs sont préférables, je ne prétends point proscrire les machines compliquées : on ne peut souvent parvenir à un but proposé que par des voies difficiles. Je dis seulement que si, pour arriver au but, il existe un moyen plus prompt et plus simple que celui qu'on propose, celui qu'on propose n'est pas le meilleur.

Le choix d'un moteur et des machines propres à en transmettre la force et le mouvement, donne lieu à des considérations importantes relativement à l'économie des sociétés. Il n'est point de mon sujet d'étudier leur puissance sous le rapport des sciences physiques qui en assignent les causes, l'intensité, la durée; mais sous le rapport de l'économie qui en observe l'utilité et l'influence sur la société.

Je remarque d'abord que l'application des forces aveugles aux besoins de la société est récente, comme les sciences, plus même que la plupart des sciences; car il a fallu que les sciences eussent fait des progrès, avant que l'art de les appliquer pût en faire. Chez les peuples de l'antiquité, on prodiguait les forces de l'homme, quelquefois celles des animaux; on n'em-

Digitized by Google

ployait ni l'eau ni le vent pour moudre le grain. Les navires étaient à la vérité mus par les vents ; mais les navires des anciens étaient des machines bien grossières et bien imparfaites en comparaison des nôtres. On avait des machines de guerre ingénieuses. Une baliste lançait des projectiles ; mais c'était la force de beaucoup d'hommes, accumulée pour tordre ensemble deux cordes ou pour élever un contre-poids, qui donnait une impulsion.

De l'avantage que l'homme retire de l'emploi des outils et des machines, il convient de déduire les sacrifices qu'il fait pour l'obtenir. Quoique l'avantage surpasse de beaucoup ce qu'il coûte à l'homme, nous ne pouvons admettre pour un gain que l'excédant de la valeur épargnée sur la valeur déboursée [1].

Les machines, soit qu'elles suppléent au travail des hommes en mettant en jeu celui de la nature, soit qu'elles procurent un meilleur emploi du travail des hommes lui-même, permettent qu'on obtienne une même quantité de produits, par le moyen d'un moins grand nombre de travailleurs. C'est en cela même que consiste le principal de leurs avantages; mais celui-ci, aux yeux de bien des personnes, passe pour une circonstance fâcheuse. Elles regardent le malheur de ne pas fournir de l'ouvrage aux indigents comme supérieur au léger inconvénient de payer un produit plus cher. Ce que ces personnes regardent comme un léger inconvénient, est le principal obstacle qui s'oppose aux progrès des sociétés, ainsi que je vous l'ai prouvé (Ire part., ch. 9). En se procurant les choses qui pourvoient à ses besoins, l'homme fait un échange de ses travaux contre des produits; conséquemment, moins il donne de ses travaux (quels que soient les hommes qui les fournissent), et plus l'échange qu'il fait est avantageux. Si, par une supposition extrême, les produits ne coûtaient aucuns sacrifices, ils pourraient être obtenus pour rien; les travailleurs ne trouveraient plus d'ouvrage, mais ils n'auraient plus besoin de travailler. Or, toute économie de travail, sans atteindre ce but, est un pas de fait pour en approcher. C'est ce qu'un exemple va rendre sensible. Nous évaluerons l'économie qui résulte, pour la société, de la mouture du blé par un de nos moulins à eau ordinaires, comparée avec ce qu'elle nous coûterait si nous

[1] Relativement au choix des moteurs, à leur emplacement et à leur emploi dans l'intérêt des entrepreneurs, on trouvera les développements dans la suite de cet ouvrage (IIe partie, chap. 11).

Digitized by Google

réduisions le blé en farine suivant les procédés des anciens, c'est-à-dire dans les moulins à bras. Dans ce cas-ci, l'économie de la force peut être évaluée en argent, et je dis qu'elle est acquise au profit de la société; car la concurrence ne permet pas aux entrepreneurs de se faire rembourser une dépense qu'ils n'ont pas faite. Nous chercherons ensuite à apprécier l'inconvénient momentané qui peut résulter pour une classe de la société, pour les marchands de travail, de l'introduction d'une machine expéditive.

Un moulin à eau ordinaire peut moudre chaque jour 36 hectolitres de blé; et l'on estime qu'il faudrait 168 hommes pour réduire en farine, avec des moulins à bras, la même quantité de blé dans le même espace de temps. Supposons, pour ne pas en exagérer la dépense, qu'il n'en fallût que 150. Leurs journées, à 2 francs, dans les environs de Paris, ne coûteraient pas moins de 300 francs par jour.

Dans le même canton, l'usage d'un cours d'eau peut coûter 3,000 francs par année[1]. Je ne compte pas l'usage de la maison, parce qu'il en faut une pour abriter les tourneurs de meules à bras aussi bien que le moulin. Je ne compte pas non plus les frais d'établissement de la machine, parce qu'il en faudrait d'équivalents pour établir les moulins à bras. Ce ne sont pas des machines aussi compliquées qu'un moulin à eau, mais il en faudrait plusieurs pour moudre cette quantité de grain. Nous devons donc comparer seulement les frais de la chûte d'eau avec les journées des manouvriers. Or, 3,000 francs de loyer, répartis sur 300 jours de travail, font seulement une dépense de 10 francs par jour au lieu de 300 francs qu'aurait coûté le travail des hommes. Je ne parle pas des interruptions fréquentes qui seraient résultées de la lassitude ou de la mauvaise volonté des manouvriers, ni des stimulants honteux qu'on sait être nécessaires pour obtenir un travail soutenu[2].

---

[1] Le loyer d'un moulin à eau, dans les environs de Paris, coûte plus de 3,000 fr. par an; mais il comprend l'intérêt du capital engagé dans la maison, les meules et les machines.

[2] Plusieurs passages des auteurs anciens nous apprennent que le travail de la meule était regardé comme excessivement pénible. Homère, dans le vingtième chant de l'*Odyssée*, peint la désolation d'une malheureuse esclave occupée à moudre le grain. Elle maudit les festins qui ont multiplié ses peines; elle se plaint d'avoir épuisé ses forces et d'être devenue comme une ombre. Quand la guerre ne procurait pas assez de prisonniers, c'est-à-dire d'esclaves, pour exécuter ce travail, chez les anciens, on y employait des femmes. Les mœurs gros-

Digitized by Google

L'invention du moulin, qui nous a permis d'employer la force de l'eau à la mouture du blé, nous a donc procuré une économie de 290 fr. pour chaque fois 36 hectolitres de blé que nous réduisons en farine. C'est la moitié du prix du blé lui-même. La dépense que chaque ménage fait en pain a donc pu être réduite au deux tiers de celle que l'on faisait chez les anciens.

On conviendra de cette économie, mais on prétendra qu'elle est obtenue aux dépens des tourneurs de meules dont les profits sont diminués d'autant. Ce n'est pas, dira-t-on, une augmentation de richesses pour la société; c'est un déplacement de richesses.

Mais vous ne pouvez manquer de remarquer, messieurs, qu'en payant 290 francs de moins aux tourneurs de meules, on leur laisse la disposition de leur temps et de leur travail, qui, dès lors, peuvent être employés à la création de nouveaux produits.

Qui les achètera, ces nouveaux produits? persistera-t-on à dire. — Les mêmes consommateurs qui ont épargné 290 francs sur l'achat de la farine, car leur revenu n'a point été altéré par l'effet de cette révolution; ils ont toujours eu la même somme à dépenser annuellement, soit en jouissances, soit en consommations reproductives[1]. Ils ont pu dès lors, ils ont dû réclamer d'autres travaux qui ont fourni de l'occupation aux hommes demeurés vacants par l'effet de l'emploi des machines. Ces hommes ont pu se nourrir avec autant de facilité et même avec une facilité plus grande; car, outre que la même quantité de farine s'est trouvée répandue dans la société, on a pu se la procurer pour les deux tiers seulement du prix qu'il fallait la payer autrefois. C'est ainsi que les perfectionnements ont permis à une foule de gens de travailler à cette multitude de produits dont l'usage, plus généralement répandu, constitue une civilisation plus avancée. Nous voyons de nos jours moins de tourneurs de meules, mais nous voyons un plus grand nombre de négociants et de manufacturiers qui,

---

sières des premiers temps de la civilisation se rapprochent, à certains égards, de celles des peuples sauvages. Aujourd'hui, chez les peuples véritablement civilisés, on épargne aux femmes de toute condition les travaux qui exigent de trop pénibles efforts.

[1] Il ne faut pas perdre de vue que les sommes épargnées et placées sont dépensées aussi bien que celles qui servent à nos jouissances, et réclament de même des producteurs; la seule différence, c'est qu'elles sont dépensées pour la consommation reproductive.

Digitized by Google

aidés par de nombreux agents, font venir des produits de tous les pays de la terre et les paient en produits de notre façon.

La remarque en a déjà été faite[1]. « La charrue, la herse et d'autres semblables machines, dont l'origine se perd dans la nuit des temps, ont puissamment concouru à procurer à l'homme une grande partie, non-seulement des nécessités de la vie, mais même des superfluités dont il jouit maintenant, et dont probablement il n'aurait jamais seulement conçu l'idée. Cependant, si les diverses façons que réclame le sol ne pouvaient se donner que par le moyen de la bêche, de la houe et d'autres instruments aussi peu expéditifs; si nous ne pouvions faire concourir à ce travail des animaux qui, considérés en économie politique, sont des espèces de machines, il est probable qu'il faudrait employer, pour obtenir les denrées alimentaires qui soutiennent notre population actuelle, la totalité des bras qui s'appliquent actuellement aux arts industriels. La charrue a donc permis à un certain nombre de personnes de se livrer aux arts, même les plus futiles, et, ce qui vaut mieux, à la culture des facultés de l'esprit. »

Malgré des faits si décisifs, plusieurs écrivains, trop frappés des inconvénients momentanés qui accompagnent souvent l'introduction des nouvelles machines, ont cru qu'il y avait des situations de la société où il convenait de les proscrire; et ils ont cherché dans les principes de l'économie politique elle-même de quoi justifier leur opinion. Sous ce rapport, je les crois décidément dans l'erreur. Je n'entreprendrai point de combattre tous leurs arguments, controverse qui me mènerait trop loin. Je crois d'ailleurs que les principes que je vous ai développés sur ce qui constitue les progrès industriels, les feront tomber avec le temps.

Je ne m'attacherai qu'à quelques objections de M. de Sismondi, parce que cet auteur éclairé, ingénieux, éloquent, et qu'aucun intérêt personnel ne fait parler, pourrait, par pure philanthropie, accréditer de fausses notions.

« En règle générale, toutes les fois que la demande pour la consom-
« mation surpasse les moyens qu'on a de produire, toute découverte nou-
« velle dans les mécaniques ou dans les arts est un bienfait pour la so-
« ciété, parce qu'elle donne le moyen de satisfaire des besoins existants.
« Toutes les fois au contraire que la production suffit pleinement à la con-
« sommation, toute découverte semblable est une calamité, puisqu'elle

---

[1] *Traité d'Économie politique*, liv. I, chap. 7.

Digitized by Google

« n'ajoute aux jouissances des consommateurs que de les satisfaire à meil-
« leur marché, tandis qu'elle supprime la vie elle-même des producteurs.
« Il serait odieux de peser l'avantage du bon marché contre celui de
« l'existence[1]. »

L'auteur, comme vous voyez, commence par supposer que les besoins des nations sont une quantité fixe et assignable; ce qui n'est pas. Si nous nous trouvions transportés à 400 ans en arrière, nous verrions nos pères dépourvus de beaucoup de choses que nous regardons comme fort nécessaires. Nos ancêtres ne portaient ni bas, ni chemises; et sans remonter plus haut qu'une centaine d'années, nous verrions beaucoup de nos habitants des campagnes se passant de fourchettes pour manger, et regardant des cuillères de bois très grossières comme un luxe. J'ai habité des villages où les personnes âgées m'ont affirmé qu'elles avaient ainsi passé leur enfance, et où, lorsqu'on apporta en ma présence des coquetiers pour tenir, sans se brûler les doigts, les œufs qu'on mange à la coque, personne ne fut en état de découvrir à quoi cet ustensile pouvait servir. On crut que c'étaient des tasses à boire de l'eau-de-vie. Il est indubitable que nos neveux feront usage de produits dont nous ne nous formons aucune idée. La population n'irait pas en augmentant (ce qui est pourtant fort probable), que la masse des produits augmenterait beaucoup, à moins que l'on ne retombât dans la barbarie. Les *besoins existants,* suivant l'expression de M. de Sismondi, ne sont donc point une quantité fixe; ils reculent à mesure que la production avance.

Et, ce qui est bien digne de remarque, ce que je vous prouverai d'une manière irrécusable quand je vous entretiendrai des échanges, les moyens d'acquérir les produits s'étendent à mesure que les produits se muliplient; les produits créés par un producteur lui fournissent le moyen d'acheter les produits créés par un autre producteur, et, à la suite de cette double production, l'un et l'autre se trouvent mieux pourvus. S'il y a excès dans un genre, c'est qu'il y a défaut dans un autre.

Certains besoins à la vérité ont des bornes nécessaires. Il ne faut pas dans un pays plus de chapeaux qu'il n'y a de têtes; mais la multiplication des produits, autres que les chapeaux, multiplie les têtes. Une industrie fort supérieure nourrit maintenant en France un nombre d'habitants une fois plus considérable que du temps de Louis XIV. Si l'on y avait fabriqué

[1] *Nouveaux principes d'Économie politique,* tome II, page 317.

Digitized by Google

autant de chapeaux qu'on en fait à présent, il y aurait eu excès de ce produit; ce même nombre n'est plus de trop : pourquoi ? parce que la France produit plus qu'au temps de Louis XIV.

Quand même la population n'augmenterait pas, elle pourrait consommer beaucoup davantage. Avec les produits plus abondants que procurent les machines, elle peut acheter des produits nouveaux qui augmentent son bien-être et qui occupent les bras que des machines laissent vacants. Lorsque M. de Sismondi se plaint qu'une découverte dans les mécaniques ne produit d'autre bien que d'approvisionner les consommateurs à meilleur marché, il ne fait pas attention que le *meilleur marché* est parfaitement synonyme de *plus grande abondance*. C'est comme s'il se plaignait de ce que la société, sans avoir moins de bras occupés, sans avoir moins de revenus, est approvisionnée avec plus d'abondance. Ce qu'une machine expéditive fait de plus qu'on ne faisait auparavant, est en supplément à ce que la société produisait; ce supplément se résout en objets quelconques susceptibles d'augmenter notre bien-être. Et si l'on prétendait que l'on a déjà tout ce qui peut flatter la sensualité des hommes, et même tout ce qui peut satisfaire les goûts les plus délicats, je trouverais en cela même des exemples des produits qui nous manquent. Que trouve-t-on dans une maison opulente que l'on souhaite et que l'on ne trouve pas dans un ménage médiocre? voilà ce qu'il faut procurer à ce dernier, de même qu'on lui a procuré du linge blanc et des vitres à ses croisées.

M. de Sismondi prétend *qu'il vaut mieux que la population se compose de citoyens que de machines à vapeur*; le trait est piquant, mais il ne porte pas; car les machines à vapeur, ne diminuant pas la quantité des produits dont s'alimentent les citoyens, ne diminuent pas le nombre de ceux-ci; elles les excitent seulement à se pourvoir, au moyen de leur industrie et de leurs capitaux, des choses que consomment les peuples plus généralement civilisés.

Il faut, à la vérité, quand un produit excède en quantité les besoins, que les producteurs sachent se vouer à un autre; et je sais qu'un changement d'occupation ne s'opère pas sans inconvénients. Une industrie nouvelle ne saurait prendre un certain essor, à moins qu'il ne naisse chez les consommateurs de nouveaux goûts, qui ne se développent qu'avec le temps; une nouvelle industrie réclame de nouveaux apprentissages, des entrepreneurs pour la conduire, des capitaux pour lui faire des avances. Or, c'est ce qu'on ne trouve jamais à l'instant même. Mais, d'un autre côté, faut-il que des inconvénients nécessairement passagers arrêtent les progrès au

Digitized by Google

moyen desquels les nations se tirent de l'état de barbarie et parviennent successivement au bien-être, à la civilisation, à l'abondance? Et quand même on croirait avantageux d'arrêter la marche de l'industrie, le pourrait-on sans rencontrer des inconvénients plus graves encore?

Supposez qu'on eût empêché les machines à filer le coton de s'introduire en France, que serait-il arrivé? on n'aurait pu fabriquer dans nos manufactures que des cotonnades grossières, sans finesse, sans égalité et fort chères. Les étrangers en auraient fait à bon marché, de supérieures aux nôtres, qu'on aurait prohibées. De là, une disproportion énorme entre les prix du dehors et ceux du dedans; et, comme une disproportion de 25 à 30 pour cent est un encouragement auquel ne résiste pas la contrebande, l'industrie étrangère aurait fini par nous fournir tout ce qui se serait consommé de cotonnades en France; aucune fabrique française ne pouvant se soutenir, elles n'auraient plus acheté de cotons filés à la main. La population ouvrière serait devenue de plus en plus malheureuse; et finalement, il aurait fallu renoncer à ce genre de production, et à l'espoir qu'il pût fournir de l'ouvrage à un seul ouvrier; on aurait échangé un mal passager contre un mal durable.

Ce n'est donc pas pour délibérer sur l'emploi ou la prohibition des machines, qu'il est utile d'éclaircir ces questions : quand on est raisonnable, on ne délibère pas pour savoir si l'on fera ou non remonter un fleuve vers sa source; mais il est fort nécessaire de prévoir les ravages de ce fleuve, de diriger ses écarts, et surtout de profiter du bienfait de ses eaux.

Quelques circonstances atténuent les maux qui peuvent résulter momentanément pour la classe ouvrière de l'introduction des machines expéditives.

Quand on remplace l'action de l'homme par un moteur aveugle, la machine dont on est obligé de se servir est toujours plus ou moins compliquée. L'homme le plus stupide est lui-même une machine si artistement faite, qu'il est impossible de suppléer par des moyens simples aux mouvements composés qu'il est capable d'exécuter. Avec un fléau au bout d'un manche, il battra du blé, tandis que la machine à battre le blé présente un appareil assez considérable. Les tondeurs de drap à la main n'ont besoin que d'une paire de grands ciseaux appelés *forces*, tandis que la tondeuse est une machine qui ne coûte pas moins de 10 à 12,000 francs. Une machine à vapeur ordinaire coûte bien davantage. Dès lors ces moyens expéditifs ne peuvent être employés que par les personnes qui disposent d'un certain capital. S'exerçant sur des quantités de matière plus considérables,

Digitized by Google

il faut pour les employer que l'on soit en état de faire d'autres avances encore, outre celle de la machine même. Si cette difficulté n'empêche pas leur adoption définitive, elle en retarde du moins l'époque.

L'esprit de routine, la crainte des innovations, la peur de hasarder leur argent, font que beaucoup d'entrepreneurs attendent longtemps, et veulent voir des succès confirmés avant de se servir d'un nouveau procédé quel qu'il soit; ces circonstances, en retardant encore le moment où un procédé expéditif est généralement employé, et rendant la transition graduelle, sauvent presque tout l'inconvénient qui pourrait en résulter.

On peut ajouter qu'à mesure que les machines se multiplient et que la société se perfectionne, il devient plus difficile d'introduire de nouveaux moyens expéditifs; il y a tel art où l'on a fait exécuter, ce semble, par une force aveugle, tout ce qu'il est possible de lui faire exécuter, et où l'homme ne fait plus que les fonctions où le discernement et l'intelligence humaine sont de rigueur. A mesure que les différents arts approchent de ce point, il devient plus difficile de remplacer l'action des hommes par une autre action moins dispendieuse. Sous ce point de vue, une société parfaitement industrieuse serait celle où les hommes, sans être moins nombreux, seraient tous employés à des actes qui réclament impérieusement une certaine dose d'intelligence, et où tout ce qui est action purement machinale serait exécuté par des animaux ou par des machines. Une pareille nation aurait tous les produits, jouirait de toutes les utilités qu'il est possible de se procurer.

On déplore quelquefois, dans les villes de grandes manufactures, cette multitude d'ouvriers qui, par moments, manquent d'ouvrage, ou sont trop peu payés pour bien vivre. Ce malheur ne vient point de l'usage des machines : proportion gardée, il n'y a pas plus d'ouvriers dans la peine là où les machines sont employées, que là où elles ne le sont pas. On ne voyait guère de machines en Angleterre au temps de la reine Élisabeth, et ce fut alors cependant que l'on se crut obligé de porter cette loi pour l'entretien des pauvres, qui n'a servi qu'à les multiplier.

De nos jours, les classes laborieuses ne sont nulle part plus à plaindre que dans des pays où l'on n'a point encore introduit de procédés expéditifs, comme en Pologne. A la Chine, où presque tout se fait à force de bras, les ouvriers meurent de faim. Ce ne sont point les suppléments au travail des bras qui occasionnent la misère des peuples; c'est le défaut d'industrie et d'activité, la pénurie des capitaux, une mauvaise administration, et bien d'autres causes encore que l'on peut assigner lorsqu'on connaît l'économie des sociétés.

Digitized by Google

Il y a, dans tous les pays où l'industrie manufacturière est très développée, des moments où l'ouvrage ne vas pas, et où la classe ouvrière tout entière est en souffrance. Ce malheur ne tient point non plus à l'emploi des machines, mais à la nature des produits manufacturés, qui sont en général exposés à de grandes vicissitudes dans la demande qu'on en fait. Ces vicissitudes ont lieu quels que soient les procédés qu'on suive dans les fabrications, et même elles sont beaucoup moins funestes là où les machines sont répandues; car enfin, dans les lieux où tout se fait à bras d'hommes, si le travail vient à manquer, beaucoup d'hommes restent sans pain, tandis que, lorsqu'une machine manque d'ouvrage, son propriétaire perd seulement l'intérêt du capital qu'elle représente.

Quand je vous ai prouvé, messieurs, que l'introduction des machines expéditives, telles que le moulin à farine, ne diminue pas les moyens d'existence de la classe laborieuse, et n'a que l'inconvénient, assez grave à la vérité, de changer la nature de ses occupations, je n'ai pas complètement rendu justice aux machines. Le fait est que, dans la plupart des cas, elles sont favorables aux ouvriers mêmes dont elles semblaient supprimer le travail. Tout procédé expéditif, en réduisant les frais de production, met le produit à la portée d'un plus grand nombre de consommateurs. L'expérience prouve même que le nombre des consommateurs s'augmente dans une proportion bien plus rapide que la baisse du prix. La baisse d'un quart dans le prix double quelquefois la consommation. Cet effet est encore plus marqué lorsque le procédé expéditif améliore le produit en même temps qu'il le rend moins cher. C'est de quoi la presse d'imprimerie nous a offert un mémorable exemple. Les livres imprimés sont plus élégants, plus propres, que les manuscrits d'autrefois, et ils coûtent beaucoup moins. Aussi, quoique cette machine expéditive permette à chaque travailleur de faire autant d'ouvrage que deux cents hommes, la multiplication des livres et les arts qui en dépendent, la gravure des poinçons, la fonte des caractères, la fabrication du papier, les professions d'auteur, de correcteur, de relieur, de libraire, occupent cent fois peut-être autant de travailleurs que le même genre de production en occupait autrefois[1].

Mais l'expérience la plus frappante peut-être que présentent les annales de l'industrie, nous est fournie par l'influence qu'ont eue les machines qui

---

[1] Voyez, pour ce calcul, mon *Traité d'Économie politique*, liv. I, chap. 7.

Digitized by Google

servent à la fabrication des cotons. Rien ne parle plus haut que les faits quand leurs causes sont bien connues et toutes leurs circonstances facilement expliquées. Un narré abrégé de ce que fut autrefois le commerce du coton et de ce qu'il est devenu depuis qu'on a travaillé ce produit avec des machines expéditives, ne sera donc pas déplacé dans un Cours tel que celui-ci; d'autant plus qu'en nous servant d'exemple, il nous suggèrera des réflexions de plus d'un genre sur les révolutions de l'industrie et l'économie des nations.

CHAPITRE XIX.

De la révolution survenue dans le commerce, à l'occasion des machines à filer le coton.

Il paraît, d'après les recherches des savants, que tous les pays chauds, particulièrement dans le voisinage des mers, produisent quelque espèce de coton qui leur est indigène. On en cultive de temps immémorial dans l'Indoustan, en Chine, en Perse, en Égypte, dans l'île de Candie et en Sicile. Il y a très longtemps qu'on en récolte dans les parties méridionales de l'Italie et de l'Espagne; et les naturels de l'Amérique méridionale cultivaient déjà plusieurs espèces de cotonniers au moment où l'on en fit la découverte; ce qui a multiplié les espèces et les variétés de cette plante au point qu'aucun naturaliste n'a pu encore les décrire toutes, et qu'il n'est aucun négociant, aucun planteur, aucun courtier, qui en ait une connaissance complète. Leur mélange et leur transplantation multiplient encore tous les jours les variétés qu'on en possède.

La facilité de recueillir et de travailler le beau duvet que produisent les cotonniers, a permis aux habitants de tous les lieux où l'on en récolte d'en faire des vêtements et des ameublements plus ou moins élégants et commodes, selon l'état de leur civilisation; mais il n'est devenu un véritable objet de commerce que pour les peuples assez industrieux pour en former des tissus qui, par leur beauté et leurs qualités durables, pussent être recherchés généralement, et pour les établir à un prix modéré qui en favorisât le débit hors de chez eux. C'est par cette raison que les Persans, les Indous et les Chinois, ont été, dès l'antiquité la plus reculée jusqu'à nos jours, les principaux, ou plutôt les seuls marchands de coton manufacturé, comme les Chinois ont été les seuls marchands d'étoffes de

Digitized by Google

soie, jusqu'au moment où cette industrie pénétra chez les Grecs du Bas-Empire et de là en Italie, au XVe siècle, à l'époque où les Turcs firent la conquête de la Grèce. On sait qu'elle fut portée en France au commencement du XVIIe siècle, et de France en Angleterre et en Allemagne, par suite de la révocation de l'édit de Nantes.

Pour en revenir au coton, afin de comprendre la grandeur de la révolution que ce commerce a subie, nous tâcherons de savoir ce qu'il était à son origine.

Dans les plus anciens temps historiques, l'Inde fournissait à l'Europe ses mousselines et d'autres tissus de coton, par la mer Noire. Des marchands assyriens les portaient, avec les soieries de Chine, les tapis de Perse, et les épiceries de l'Orient, à Colchos et à Trébizonde, ports sur le Pont-Euxin, qui depuis ont fait partie du royaume de Mithridate. D'autres marchands les répandaient de là dans les parties de l'Europe où quelque civilisation se laissait apercevoir. Il n'en fallut pas davantage pour procurer de grandes richesses aux villes qui servaient d'entrepôts à ce commerce. Les Grecs, qui commençaient alors à cultiver les arts et la navigation, voulurent prendre part à ces richesses[1], et firent une première expédition en Colchide pour en rapporter les produits de l'Orient. De là l'histoire, habillée en fable, des Argonautes et de la conquête de la toison d'or.

Ces produits de l'Inde et de la Chine furent longtemps rares en Europe, de même que leurs consommateurs. Nous en pouvons juger par le prix excessif des soieries à Rome, jusqu'au temps des empereurs, où on les vendait au poids de l'or : on mettait leur poids en or dans l'autre bassin de la balance, et l'or comparé au blé valait six fois autant qu'à présent[2]. Les tissus de coton, sans être aussi chers que les soieries, coûtaient néanmoins beaucoup aux consommateurs. Ces étoffes ne pouvaient convenir qu'à la grande opulence ; et rien n'étonnerait probablement une dame grecque qui aurait fait un sommeil de deux mille ans, comme de voir une de nos plus simples ouvrières avec un tablier de taffetas noir, une robe de toile de coton peinte et un châle de mousseline.

Un peu plus tard, une route moins longue s'ouvrit entre l'Asie et l'Eu-

---

[1] Voyez ce que Pline et Strabon disent de ce commerce et de cette richesse des Colchidiens.

[2] Voyez plus loin, dans ce Cours, ce qui a rapport à l'altération survenue dans la valeur des monnaies.

rope. Les Phéniciens firent venir les produits de l'Inde jusqu'à Ælana, port situé au fond de la mer Rouge, d'où ils se rendaient par un court trajet de terre jusqu'à Rhinocolura sur la Méditerranée, où on les embarquait de nouveau jusqu'à Tyr, leur principal entrepôt. De Tyr, ces marchandises se répandaient facilement sur toutes les côtes de la Méditerranée, c'est-à-dire dans toute la Grèce déjà très florissante et très civilisée; dans toutes les colonies grecques de la Sicile et de l'Italie méridionale; chez les Romains encore grossiers et peu puissants; dans l'Étrurie, aujourd'hui la Toscane; à Carthage et dans tous les pays de sa domination; à Marseille, ville grecque où les Gaulois, nos sauvages ancêtres, venaient probablement acheter le peu d'étoffes de soie et de coton, de même que les épiceries qu'ils consommaient, comme on voit aujourd'hui des naturels de l'Amérique septentrionale apporter des peaux de castor et d'autres fourrures dans les villes des États-Unis, et acheter en échange des couvertures, des armes et de la poudre, et de l'eau-de-vie.

On sait les richesses que les Phéniciens retirèrent de ce commerce. L'histoire du peuple hébreu retentit de la grandeur et de l'opulence des villes de Tyr et de Sidon et de leur territoire; et, ce que n'avaient pu faire Darius et les forces de l'Empire des Perses, la ville de Tyr seule arrêta pendant quelques instants la marche triomphante d'Alexandre. Ce farouche conquérant s'en vengea sans générosité; et afin que sa vengeance fût éternelle, il fonda la ville d'Alexandrie en Égypte, et détourna le commerce de l'Orient.

Le port d'Alexandrie, agrandi par les Ptolémées, favorisé par sa position et par les communications que les Grecs, devenus maîtres de l'Égypte, lui ouvrirent avec la mer Rouge, a continué, même sous la domination des Romains et des Arabes, à procurer à l'Europe les produits de l'Asie jusqu'au moment où Vasco de Gama montra qu'on pouvait franchir le cap de Bonne-Espérance. Dès-lors les Portugais d'abord, les Hollandais et les Anglais ensuite, arrachèrent ce commerce à la Méditerranée, et approvisionnèrent l'Europe à meilleur marché et beaucoup plus abondamment qu'on ne l'avait encore fait. C'est ainsi que nous tirions par cette voie ces nankins de Chine que rien chez nous ne remplace encore qu'imparfaitement; ces indiennes dont le nom atteste de même l'origine; ces étoffes grossières et colorées dont on achetait les malheureux nègres à la côte d'Afrique; ces mousselines légères comme un brouillard, chefs-d'œuvre de l'adresse et de la patience des hommes; et surtout ces toiles de coton blanches qui portaient les noms indiens de calicots, de percales, et qui,

Digitized by Google

employées, soit en blanc, soit après avoir reçu, par l'impression, des dessins variés à l'infini, se reproduisaient partout dans nos meubles et dans nos vêtements.

Tel était le commerce en grand du coton, lorsque vers l'année 1769, un barbier anglais nommé Arkwright se demanda un jour pourquoi, au lieu d'un rouet qui file un seul fil de coton à la fois, et par le moyen duquel une personne obtient dans vingt-quatre heures tout au plus une once ou deux de fil de coton, on ne filerait pas la même matière sur de grands rouets d'où sortiraient plusieurs centaines de fils en même temps, et par le moyen desquels une seule personne obtiendrait par jour plusieurs livres de coton filé[1]?

---

[1] L'art de filer le coton à la mécanique n'est pas sorti tout entier sans doute du cerveau d'Arkwright; mais c'est à son génie, à sa persévérance qu'est due sa mise en action, ainsi que ses premiers comme ses plus grands perfectionnements. Pendant toute la première partie du 18e siècle, il y avait dans le Lancashire une grande demande pour le fil de coton qu'on filait à la main, et qui s'employait principalement alors pour former la trame d'une étoffe dont la chaîne était en fil de lin; les idées de tous les fabricants étaient dirigées vers l'avantage qu'il y aurait à pouvoir filer le coton par des moyens mécaniques expéditifs. Un nommé John Wyat se crut sur la voie d'y parvenir, et dès 1758 il prit, sous le nom de son associé Lewis Paul, un brevet d'invention pour une machine à cylindres destinée à filer la laine et le coton; ses essais demeurèrent infructueux et furent bientôt abandonnés. En 1767, de nouvelles expériences furent commencées par un fabricant de peignes à tisserand, nommé Thomas Highs, qui fit établir quelques machines imparfaites par un horloger de Warington du nom de Hay, lequel fut plus tard employé aussi par Arkwright lui-même. Dans cette même année un tisserand nomme Hargreaves avait construit des métiers à filer qu'il appela *spinning-Jennys* (Jeannettes-fileuses) où plusieurs fils étaient filés à la fois; un chariot en reculant allongeait des mèches préparées à la main. Quoiqu'il en soit, l'invention fondamentale de la filature mécanique est due à Arkwright : cette invention consiste principalement dans l'application d'un système d'étirage, au moyen de paires successives de cylindres, dont les premiers fournissent le coton plus lentement que les suivants ne l'entraînent, ainsi que cela est décrit dans le texte de cet ouvrage. Son premier brevet fut pris en 1769, il en prit un nouveau en 1775 pour de nombreux perfectionnements apportés à sa première invention, ainsi que pour une série de machines destinées à préparer le coton. Vers cette dernière époque, Samuel Crompton, de Bolton, faisant une heureuse com-

Digitized by Google

La difficulté consistait à remplacer, pour plusieurs centaines de fils à la fois, l'action des deux mains lorsqu'elles pincent, à peu de distance l'une de l'autre, une mèche de coton, et l'affinent en l'alongeant. Il fallait en même temps imiter l'action du fuseau qui tord ensemble les filaments au moment qu'ils sont réduits au degré de finesse qu'on veut atteindre. Que fit cet homme ingénieux pour obtenir la première de ces façons, l'alongement de la mèche? Il imita l'action des deux doigts qui pincent une mèche en faisant passer cette mèche entre deux petits cylindres, l'un de fer cannelé sur la longueur, l'autre de fer couvert de drap et de peau, qui pose sur le premier. Mais la mèche passée dans cette espèce de laminoir en serait sortie aussi grosse, aussi abondante en matière qu'elle y était entrée. Il la fit donc passer, au sortir de la première paire de cylindres, entre deux autres cylindres pareils, situés à la distance de quelques lignes seulement des premiers; mais (et il faut remarquer ceci, car c'est l'idée fondamentale de la découverte) cette seconde paire de cylindres, qui pinçait la mèche de coton au sortir de la première paire, au moyen de roues dentées disposées convenablement, tournait plus vite que celle-ci.

On peut prévoir ce qui devait résulter de cet arrangement : la seconde paire tournant plus rapidement, devait tirer la mèche plus vite que la première paire ne pouvait la céder; dès lors il fallait que cette mèche, retenue

---

binaison des inventions de Hargreaves et d'Arkwright, imagina le *mull-Jenny*, ou machine à cylindres cannelés et à chariot; mais cette dernière machine ne fut perfectionnée et ne devint en usage qu'en 1786.

Arkwright, né dans une humble condition à Preston, en 1732, était le plus jeune de treize enfants; il réunissait à un esprit inventif et ingénieux toutes les qualités et surtout la persévérance d'un bon administrateur; non seulement il fit des découvertes importantes, mais il sut encore surmonter des obstacles sans nombre, pour arriver à une application utile dans la pratique. Il est mort à l'âge de soixante ans, ayant pu jouir de sa gloire, et laissant une immense fortune. Ses compatriotes ont eu le mérite de savoir honorer cet homme remarquable : il avait été élu à la première magistrature du comté de Derby, et il avait reçu du roi Georges III des lettres de noblesse, qui avaient alors, et surtout en Angleterre, un grand prix aux yeux de tous. On peut consulter, sur l'histoire de la filature du coton, les ouvrages d'Edward Baynes, de Richard Guest, de Charles Babbage, celui surtout du docteur Andrew Ure, qui a paru en 1836, et enfin l'article COTON du *Dictionnaire du Commerce et des Marchandises*, publié à Paris par Guillaumin, libraire. (*Note de l'éditeur*.)

by Google

d'un côté et tirée de l'autre, s'alongeât comme si, pincée entre l'index et le pouce de chaque main, les deux mains la tiraient en s'éloignant.

L'action des deux paires de cylindres était supérieure même à celle des deux mains de la fileuse, car ces cylindres agissaient continûment par un mouvement de rotation; tandis que les deux mains étaient obligées de se reprendre; d'où il résultait une perte de mouvement, une perte de temps et un fil moins égal[1].

On conçoit qu'une broche tournant avec rapidité pouvait ensuite tordre ce coton atténué autant qu'il était nécessaire, à mesure qu'il sortait des cylindres.

C'est sur ce petit procédé mécanique qu'est fondée la filature en grand du coton, dont tous les autres détails ne sont que des développements. Mais remarquez les graves conséquences que peut avoir une idée fort simple en apparence : une seule personne filant à la fois par ce moyen 200 fils, plus ou moins, on a pu fabriquer des fils, et par conséquent des tissus de coton, à bien meilleur compte que dans l'Inde, où la main-d'œuvre coûte cependant si peu! On a obtenu une égalité, une régularité d'exécution que la main de l'Indou, tout exercée qu'elle est, ne saurait jamais atteindre; on a pu varier, et avec une exactitude calculée, les différentes grosseurs de fil; ce qui a permis d'exécuter d'innombrables qualités de tissus pour l'usage de toutes les classes de la société, depuis le palefrenier vêtu d'un robuste velours de coton, jusqu'à la petite-maîtresse qu'embellit un tulle délicat.

Mais c'est surtout le tissu le plus simple, celui qu'on nomme *calicot* et *percale* lorsqu'il est blanc, et *toile peinte* lorsqu'il est coloré; c'est ce tissu que la compagnie des Indes d'Angleterre versait d'abord par torrents dans les indienneries d'Europe, qui, depuis le commencement de ce dix-neuvième siècle, se trouve complètement remplacé par celui que fournissent des manufactures maintenant répandues en Angleterre, en France, en Belgique, en Allemagne, en Suisse, en Italie, en Portugal et ailleurs, lesquelles s'approvisionnent de matières premières au Brésil, aux Antilles,

---

[1] La fileuse de coton, à mesure que son fuseau tournait, alongeait sa mèche en éloignant sa main de l'extrémité du fuseau. La fileuse de lin alonge sa filasse en pinçant la mèche avec deux doigts de la main gauche d'un côté et deux doigts de la main droite d'un autre côté, et en éloignant les deux mains. Le fuseau tord ensuite, les uns avec les autres, les brins atténués.

aux États-unis, en Espagne, à Naples, en Grèce, et depuis peu d'années, pour des quantités considérables en Egypte [1]. A la fin du dix-huitième siècle, il ne se consommait pas en Europe *une seule pièce* de toile de coton qui ne nous arrivât de l'Indoustan; vingt-cinq ans ne se sont pas écoulés, et il ne s'est pas consommé *une seule pièce* de toile de coton qui vînt d'un pays d'où elles venaient toutes. Bien plus : les négociants anglais commencent à en expédier avec succès aux Indes. C'est véritablement un fleuve qui remonte vers sa source [2].

En 1788, le gouvernement français trouva le moyen de se procurer quelques modèles des machines à filer le coton. Ils furent déposés au châ-

---

[1] L'importation en Angleterre du coton d'Égypte s'est élevée, en 1825, à 111,023 balles qui, à la vérité, ne sont pas très fortes, puisque leur poids commun ne va pas au-delà de 100 kilogrammes chaque. Le pacha d'Égypte s'est arrogé le monopole de la culture et du commerce du coton, comme de presque toutes les industries; ce qui certainement est très funeste pour le pays, mais cependant beaucoup moins que le gouvernement également arbitraire, mais de plus dévastateur, des mamelouks. Si ce pays peut un jour obtenir des institutions et des garanties pour les personnes et les propriétés, alors il retirera quelque fruit des arts que le pacha actuel y introduit de force. (*Note de l'auteur.*)

L'importation du coton d'Égypte en Angleterre a été, pour 1830, réduite à 31,183, et, en 1835, 23,721 balles.

L'importation du même coton en France a commencé en 1822 par 153,751 k. Elle s'est élevée en 1825 à 4,153,159 k.; elle s'est réduite depuis en 1835 à 2,230,641 k., et en 1837 à 2,139,720 k.

Aujourd'hui cette importation, tant en France qu'en Angleterre, est réduite à rien, la culture du coton en Égypte n'ayant pu résister soit au régime du monopole établi par Mehemet-Ali, soit à la concurrence des cotons d'Amérique. (*Note de l'éditeur.*)

[2] Cet effet a reçu son complément par l'invention du métier à tisser mis en mouvement par un moteur. Et comme les perfectionnements industriels s'entraînent l'un l'autre, les progrès ont été tels relativement aux étoffes de laine, qu'elles entrent dans la voie tracée par les étoffes de coton. Voici ce que je lis relativement aux tissus de cachemire, dans un écrit intéressant tracé par un des principaux promoteurs de notre industrie, M. Ternaux, membre de la chambre des députés : « Pour l'égalité de travail, la finesse, et la modicité du prix, notre « fabrication l'emporte aujourd'hui sur celle de l'Inde, puisque les tissus de ca- « chemire sont un des meilleurs objets d'exportation de la France pour Calcutta. » *Notice sur l'Amélioration des troupeaux de Moutons en France*, page 60.

Digitized by Google

teau de la Muette, à l'extrémité de Passy. Quelques négociants, réunis à des mécaniciens et aidés par des capitalistes, les imitèrent et formèrent des filatures en Normandie, à Orléans et dans les environs de Paris. Ces établissements furent favorisés par la guerre qui rendit plus difficiles les relations du continent avec l'Angleterre et avec l'Indoustan ; et ils se multiplièrent au point que M. Chaptal, dans son ouvrage sur l'industrie, porte le nombre des filatures de coton en France à deux cent vingt, dont soixante très considérables, faisant ensemble tourner au-delà de 900 mille broches ou fuseaux. Le même auteur porte le nombre des métiers à tisser le coton à près de 60 mille, et celui des métiers à le tricoter à 7 mille 500[1].

Le nombre des machines du même genre qui travaillent en Angleterre est bien plus considérable. Quant à celles qui sont répandues dans les autres parties de l'Europe et de l'Amérique, on n'a encore aucunes données sur leur nombre. Quoi qu'il en soit, on peut présumer que d'ici à quelques années les tissus de l'Inde n'existeront plus en Europe que dans la mémoire des hommes et dans les cabinets des curieux. Et ce sont deux petits rouleaux, d'un pouce de diamètre, qu'on s'est avisé de poser l'un sur l'autre, dans une petite ville d'Angleterre, qui ont opéré dans le commerce du monde cette révolution à peu près aussi importante que celle qui résulta de l'ouverture des mers d'Asie par le cap de Bonne-Espérance.

On serait tenté de croire que des machines aussi expéditives et aussi parfaites que celles dont je viens de vous entretenir, devaient laisser sans ouvrage, en Angleterre, la plupart des ouvriers et des ouvrières qui filaient auparavant du coton. C'est précisément le contraire qui est arrivé. Le nombre des personnes accupées à travailler ce duvet a considérablement

---

[1] Depuis la publication de l'ouvrage de Chaptal, le nombre des filatures de coton s'est beaucoup accru en France ; on comptait, en 1837, 240 de ces établissements dans le seul département de la Seine-Inférieure, 150 dans l'arrondissement de Lille, 56 dans les départements formés de l'ancienne Alsace, 37 dans l'arrondissement de St-Quentin, et un grand nombre d'autres répandues dans le reste de la France et à Paris. En 1834 et 1835, M. Nicolas Kœchlin évaluait le nombre des broches tournant en France à 3,500,000, pouvant produire 34,000,000 kil. de coton filé, représentant une valeur d'environ 170 millions de francs. Le nombre des métiers à tisser a plus que triplé également dans l'espace de dix ou douze ans. (*Note de l'éditeur.*)

Digitized by Google

augmenté. Je tiens d'un négociant qui a été pendant cinquante ans dans le commerce et la fabrique des cotons, qu'avant l'invention des machines on ne comptait dans la Grande-Bretagne que

5200 fileuses au petit rouet,
et 2700 tisseurs d'étoffes de coton ;

en tout 7900 ouvriers; tandis qu'en 1787, dix ans seulement après l'introduction des machines, on comptait dans le même pays

105,000 personnes, grandes et petites, occupées de la filature,
et 247,000 *idem* employées au tissage ;

en tout 352,000 ouvriers, au lieu de 7,900.

De plus les machines, au lieu de réduire le salaire des ouvriers, l'avaient au contraire fait monter. A la première de ces époques, une femme ouvrière gagnait par jour 20 sous de France ; à la seconde époque, elle gagnait 50 sous. Un homme qui gagnait auparavant 40 sous de France, put, après l'introduction des machines, se faire payer 5 francs ; ce qui prouve qu'on demandait plus d'ouvriers qu'ils ne s'en offrait, et ce qui s'explique par la plus grande consommation qu'on a faite des cotonnades quand elles ont été à bon marché, et par le nombre considérable de tisseurs qui en a été la suite. Je sais que la main-d'œuvre a baissé depuis, en raison de l'encouragement même donné à la population par l'introduction des machines. Le prix de la main-d'œuvre est tombé encore plus bas dernièrement par des motifs étrangers à notre sujet, par l'invasion en Angleterre des ouvriers d'Irlande; mais il n'est pas moins curieux d'observer que, dans les dix premières années de l'introduction de machines aussi puissantes et qui abrégeaient à un si haut degré la main-d'œuvre, les salaires, au lieu de tomber, avaient plus que doublé.

Au surplus, ce nombre d'ouvriers occupés par le coton a dû s'augmenter bien plus encore depuis l'année 1787. Si nous prenons pour base de leur nombre la quantité de livres de coton soumises au travail, je trouve dans les relevés présentés au parlement que, de 1786 à 1790, la quantité moyenne de livres de coton importées dans la Grande-Bretagne a été, en nombre rond, de 26 millions de livres ; et que de 1821 à 1825, l'importation moyenne a été de 165 millions de livres, sur lesquelles 10 millions de livres ont été réexportées [1]. Conséquemment, les filatures anglaises, de

---

[1] En 1835 l'importation du coton dans la Grande-Bretagne a dépassé 361 mil-

1821 à 1825, ont consommé annuellement 155 millions de livres de coton. Or, si 26 millions de livres occupaient 352,000 ouvriers, 155 millions de livres doivent en occuper au-delà de deux millions, nombre véritablement prodigieux dans une île qui ne contient, outre les moteurs aveugles, que 15 millions d'habitants. Mais, en supposant même un peu d'exagération dans les données fournies par les statisticiens d'Angleterre, on ne pourrait manquer de reconnaître qu'un accroissement considérable de travail humain a accompagné l'invention de machines destinées à le suppléer. Encore, dans le nombre de personnes employées au coton, ne comprenons-nous ici ni les matelots, ni les voituriers qui servent à ce commerce, ni les industrieux de tous genres, négociants, commis, courtiers, indienneurs, teinturiers, mécaniciens, détaillants, etc., qui s'en occupent chacun à leur manière.

Si l'on avait des documents sur la quantité de livres de coton fabriquées en France avant l'introduction des mécaniques, et si l'on pouvait la comparer avec ce qui s'en est fabriqué dspuis, on trouverait probablement des résultats analogues. Le relevé des douanes de 1825 porte à 24,667,312 kilogrammes, la quantité de coton importé en France pendant cette année-là, réexportation déduite, et non compris la contrebande ou plutôt l'excédant des déclarations incomplètes[1].

D'après les mêmes bases qui nous ont fait évaluer la quantité d'ouvriers que le coton occupe en Angleterre, cette quantité de kilogrammes supposerait en France 728,000 personnes employées au coton. Je ne pense pas qu'il y en ait autant; mais, quand nous devrions réduire ce nombre à moitié, il est probable qu'il excéderait encore de vingt fois le nombre des ouvriers qui pouvaient être employés autrefois dans la même matière.

On peut donc affirmer hardiment que les machines expéditives pour

---

lions de livres. En 1849, elle s'est élevée à plus de 650 millions de livres, la production totale du coton filé à près de 570 millions, et l'exportation de ce même produit à 150 millions. (*Note de l'éditeur.*)

[1] Les données suivantes, sur les quantités de coton mises en consommation en France dans ces dernières années, pourront donner une idée des progrès de la fabrication.

En 1830 — 29,260,433 kilogrammes.
En 1833 — 35,609,819 d°.
En 1836 — 44,351,604 d°.
En 1849 — 83,698,031 d°. (*Note de l'éditeur.*)

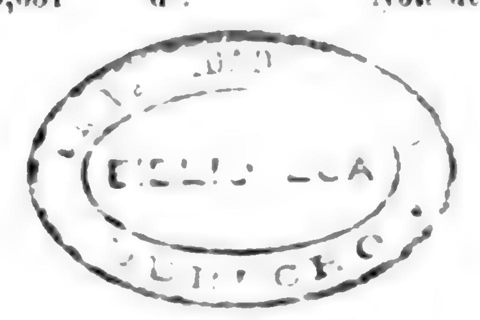

Digitized by Google

filer le coton, loin d'avoir, en définitive, arraché du travail à la classe ouvrière, lui en ont procuré considérablement.

Il est possible que ce soit en partie aux dépens de quelque autre pays. Je n'oserais pas répondre que la cessation de toute demande des tissus de l'Inde pour l'Europe n'ait pas porté préjudice à quelques fabricants du Bengale ou à leurs ouvriers. Cependant, je n'ai entendu dire par aucun voyageur que le sort des manufacturiers de l'Inde soit pire qu'il n'était. Quelque considérable que fût en Europe la consommation des cotonnades, jusqu'au commencement du dix-neuvième siècle, on ne peut se dissimuler qu'elle était encore peu de chose comparée à celle de l'Inde même. Là se trouvent 40 millions d'individus sujets de l'Angleterre, et 40 autres millions répandus sur le reste de ces vastes et populeuses contrées, qui tous sont vêtus de coton, hommes, femmes et enfants, depuis les familles des nababs jusqu'à celles des parias, tandis qu'en Europe les hommes portent très peu de cotonnades, et les femmes n'en portent pas toujours.

Il faut songer encore que le commerce de l'Inde avec l'Europe, en changeant d'objets, n'a pas laissé d'être toujours aussi considérable. Il a même augmenté. S'il a fallu fabriquer, sur les bords du Gange, moins de calicots et de percales pour notre usage, il a fallu y préparer de l'indigo, du sucre dont auparavant ce pays n'envoyait pas une seule barrique en deçà du cap de Bonne-Espérance. Il a fallu cultiver et récolter pour l'Europe du coton en laine, et l'Angleterre en tire maintenant de l'Inde sous cette forme un bien plus grand nombre de balles qu'elle n'en tirait auparavant façonné en étoffes[1].

Ce prodigieux accroissement de consommation en cotonnades, qui, pour l'Angleterre seule, s'est élevé, en moins de 50 ans, de 5 millions par année à 153 millions de livres pesant, n'a pas multiplié le nombre des gens occupés par le coton en Angleterre seulement, mais dans tous les lieux où la culture du coton s'est étendue. Actuellement, les manufactures de coton d'Europe occupent beaucoup de monde au Brésil, dans la république d'Haïti, sur toute la côte de Cumana, aux États-Unis, dans la Grèce, en Égypte, dans tous les lieux d'où il nous arrive du coton en laine et qui,

---

[1] En 1825 l'Angleterre, d'après les états d'importation, a tiré de l'Indoustan 59,350 balles du poids commun de 340 livres chaque. (*Note de l'auteur.*)

Le nombre de balles importées de l'Inde en Angleterre en 1835 s'est élevé à 117,965. (*Note de l'éditeur.*)

Digitized by Google

avant la découverte des machines, ne nous en fournissaient pas, ou nous en fournissaient peu.

Ce n'est pas tout : l'influence des machines à filer le coton ne s'est pas bornée à multiplier le nombre des industrieux qui s'occupent spécialement de cette matière. Par des considérations qui vous seront développées plus tard, il a fallu que les terres, les capitaux et l'industrie de l'Europe créassent d'autres produits, d'autres valeurs, pour acquérir les valeurs en coton qu'elle consomme maintenant de plus qu'elle ne faisait ; car les industrieux d'Europe qui s'occupent maintenant des produits de coton ne les donnent pas pour rien : ils les fournissent en échange de tous les objets qu'il a fallu créer d'un autre côté pour acheter leurs cotonnades. C'est ainsi qu'une seule industrie peut étendre son influence sur toute l'économie des nations[1].

Je vous ai entretenus jusqu'ici, messieurs, de ce qui constitue la production des richesses. Vous avez vu le rôle que joue dans ce grand œuvre l'industrie de l'homme aidée de ses instruments. Vous pourriez croire qu'il y a d'autres moyens encore d'en produire, parce que vous rencontrez dans le monde des personnes qui acquièrent des richesses et même parviennent à la grande opulence, sans ajouter le moindre degré d'utilité à quoi que ce soit. Un homme considéré en particulier peut effectivement acquérir des richesses sans en produire, en abusant de la supériorité de ses forces, ou de l'ignorance de celui qu'il dépouille : mais les biens qu'il s'approprie ainsi ont néanmoins été créés par quelqu'un ; et plus vous considérerez ce sujet, plus vous apercevrez que ces biens ne peuvent avoir été produits que de la manière que je vous ai indiquée. La société, prise en masse, *ne peut s'enrichir que par la production* ; car ce qui n'enrichit un individu

---

[1] Depuis que ce chapitre a été écrit, de nombreux perfectionnements ont encore été apportés à la filature de coton ; les machines n'ont cessé de s'améliorer depuis l'invention première d'Arkwright ; les derniers progrès ont porté surtout sur les opérations préparatoires ; des *bancs à broches* et d'autres machines ont été substitués aux anciens *bancs à lanternes* et aux métiers en gros ; mais ces détails ne sauraient trouver place ici. On ne doit pas perdre de vue que ce Cours n'est ni un ouvrage de statistique ni un ouvrage de technologie, et si l'auteur s'est occupé de l'industrie cotonnière, c'est incidemment, et pour y puiser des exemples qui viennent appuyer ses démonstrations. (*Note de l'éditeur.*)

Digitized by Google

qu'aux dépens d'un autre, n'augmente pas les richesses de la masse[1].

Les profits qui forment le revenu des capitalistes et des propriétaires fonciers ne sont pas une spoliation, car ces membres de la société contribuent, par le moyen de leur instrument, à communiquer en partie aux choses l'utilité qui fait leur valeur; et l'on ne peut pas dire qu'ils profitent aux dépens des consommateurs, puisqu'en supposant qu'il n'y eût dans le monde ni capitalistes, ni propriétaires fonciers, on paierait les produits plus cher qu'on ne les paie maintenant[2].

Après avoir observé ce que peut l'industrie, analysé ses procédés, reconnu la nature de ses instruments, nous allons la suivre dans ses principales applications. Mais il ne faut pas vous imaginer, messieurs, que le professeur puisse tout faire. Il n'est chargé que de la moitié de la tâche; c'est à vous de l'achever. Pour profiter d'une étude quelconque, il faut que l'assimilation s'opère..... L'assimilation! allez-vous me demander! Qu'entendez-vous par ce mot? — Le voici :

Les aliments qui soutiennent notre vie ne sont pas *nous*; et cependant ils deviennent *nous*, lorsque passés dans le sang, puis dans les muscles, ils finissent par faire partie de notre corps. De même, si vous lisez un livre, si vous écoutez un orateur, sans vous approprier ce qu'ils disent de bon, leurs idées restent leur propriété et ne font point partie de la vôtre. Mais du moment que vous vous êtes formé, en y réfléchissant, une conception nette de l'idée qu'on a présentée à votre esprit; du moment qu'en suivant le professeur, vous vous êtes, pour ainsi dire, promenés avec lui autour d'un objet, que vous l'avez examiné sous toutes ses faces, que vous avez remarqué tout ce qui le caractérise, alors l'idée que vous emportez n'est plus celle du professeur seulement : elle est à vous comme à lui; l'assimilation est faite.

---

[1] Ces déplacements de richesses étant nuisibles à la véritable multiplication des richesses et au bien-être de la société autant qu'à la justice, devraient toujours être prévenus ou réprimés par les lois. Ils le sont dans beaucoup de cas; il n'y a que bien peu de pays où ils le soient dans tous.

[2] Voyez le présent volume, page 107. La même vérité acquerrera une grande solidité dans la suite de cet ouvrage.

Digitized by Google

DEUXIÈME PARTIE.

APPLICATION DES PRINCIPES DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE AUX DIVERSES INDUSTRIES.

CHAPITRE Ier.

Vue générale de la production agricole.

Nous avons reconnu les véritables sources de toutes nos richesses, mais nous n'avons encore jeté qu'un coup d'œil insuffisant sur la manière dont on les exploite. Cependant, les avantages qu'en retire la société dépendent presque entièrement de cette exploitation.

Mais, avant d'aller plus loin, je dois vous prévenir qu'elle peut être considérée sous deux points de vue différents. On peut désirer de savoir ce qui résulte de l'exercice des diverses industries *dans l'intérêt de la société en général*, de la nation ; ou bien ce qui en résulte *dans l'intérêt des producteurs*. Ces deux intérêts se confondent souvent, et quelquefois aussi se trouvent en opposition. Il suffira de vous avoir prévenus ici sur ce point, car vous en avertir chaque fois entraînerait dans des répétitions inutiles. Dans une autre partie du Cours, celle qui traite des revenus des différentes classes de la société, nous verrons les lois naturelles qui président au partage qui se fait des valeurs produites entre tous les producteurs.

L'agriculture est une manufacture de produits agricoles ; mais je vous rappellerai que, pour plus de commodité, les économistes ont classé, avec les produits qui proviennent de la culture proprement dite des terres, tous ceux que l'homme recueille immédiatement des mains de la nature, et non des mains d'un précédent producteur ; ou, si vous l'aimez mieux, tous les produits qui n'ont pas encore subi d'échange. Ainsi, non-seulement le blé, les légumes, les bois, sont des produits de l'industrie agricole ; mais nous considérons ici comme tels les troupeaux, les métaux lorsqu'ils ne sont pas encore sortis des mains de l'exploitateur des mines, les poissons, le gibier, les fourrures. Tous ces produits ne deviennent des produits des arts et du commerce qu'après que, sortis des mains de leur

Digitized by Google

premier producteur, il ont subi de la part du manufacturier ou du commerçant un nouvelle façon[1].

Par la même raison, nous avons laissé, suivant l'usage commun, dans la classe des produits agricoles, ceux même qui ont reçu quelques préparations, pourvu qu'elles aient été données par les entrepreneurs qui les ont recueillis. Quoiqu'il y ait en beaucoup d'endroits des pressoirs communs pour faire de l'huile ou du vin, on ne regarde pourtant pas cette manipulation comme dépendante des manufactures. Nous pouvons nous la représenter comme un appendice de celle de la récolte; de même que le travail de rouir, tiller et peigner le chanvre, saler ou sécher le poisson, etc., passe pour un appendice de l'industrie de ceux qui récoltent le chanvre, ou qui pêchent le poisson.

Il y a une analogie parfaite entre l'industrie agricole et les autres industries. Un cultivateur est un fabricant de blé qui, parmi les outils qui lui servent à modifier les matières dont il fait son blé, emploie un grand outil que nous avons nommé un champ. Quand il n'est pas propriétaire du champ, qu'il n'en est que le fermier, c'est un outil dont il paie le service productif au propriétaire; et ce service, comme tous ceux qu'il est obligé de mettre en jeu, il s'en fait rembourser l'avance par l'acheteur du produit, en même temps qu'il se fait rembourser l'avance qu'il a faite de ses propres travaux et de ceux de ses serviteurs. Le nouvel acheteur à son tour se fait rembourser l'avance de tous ces frais de production par l'acquéreur auquel il vend le produit, jusqu'à ce que le produit soit parvenu au consommateur, qui rembourse la première avance accrue de toutes celles au moyen desquelles le produit est parvenu jusqu'à lui. Un consommateur rembourse ainsi le service d'un fonds de terre situé quelquefois bien loin de lui. Dans le prix du coton que nous achetons, nous payons le service rendu par un terrain situé aux grandes Indes ou en Amérique, de même que nous payons l'intérêt du capital et le salaire du travail qui ont contribué, dans ces pays lointains, à la production du coton.

Le consommateur d'une étoffe de coton paie en outre l'usage qu'on a fait en Europe du terrain sur lequel sont construits les ateliers où l'on a filé et tissé le coton de son étoffe, car un terrain peut servir à la production autrement qu'en étant cultivé; ou plutôt un terrain sur lequel une action utile s'exécute, est toujours cultivé.

---

[1] Un simple transport est une façon donnée par le commerçant.

(*Note de l'éditeur.*)

Digitized by Google

De même, le consommateur d'un ustensile de quincaillerie paie le concours du fonds de terre où le métal a été recueilli et de celui où l'ustensile a été façonné. S'il vous répugnait d'appeler du nom de fonds de terre une mine, appelez-là un *instrument naturel approprié,* suivant la nomenclature qui m'a paru plus exacte et qui ne propage point d'idées fausses. S'il était question d'un baril de morue, ce serait un instrument naturel non approprié (la mer) qui aurait, jusqu'à un certain point, concouru au produit sans faire payer son service; de manière que le consommateur n'a, dans ce cas, d'autres avances à rembourser que les frais occasionnés par la main-d'œuvre et par l'emploi du capital. L'expression importe peu lorsqu'elle est bien précisée et que l'on conçoit nettement comment les choses se passent.

Au premier aperçu, il semble que ce serait une économie pour le consommateur, que de ne point payer le service que rend le fonds de terre dans les opérations productives; mais nous avons déjà eu lieu d'observer (et nous aurons d'autres occasions de faire la même remarque) que les produits qui ne peuvent parvenir à l'existence sans l'appropriation des terres, nous reviendraient plus cher si cette appropriation n'existait pas; car alors ils n'auraient pas lieu, et nul produit n'est plus cher que celui qu'on ne peut obtenir à aucun prix.

Nous avons des exemples de ce qui arrive quand il n'y a point de propriétaires fonciers; on est dans l'état où sont les peuplades du centre de l'Amérique septentrionale : les Hurons, les Iroquois. Chez eux, le sol n'appartient à personne; aussi le seul produit qu'en tire l'industrie agricole des naturels, qui est la chasse, se réduit à des fourrures, qu'ils achètent quelquefois par des fatigues inouïes; et même, de temps en temps, ces malheureux perdent leurs peines : le produit de la chasse ne couronne pas leur constance, et ils se trouvent, ainsi que leurs familles, exposés aux plus affreuses privations.

Voyez au contraire combien on vit mieux dans celles des contrées de l'Amérique où l'appropriation des terres s'est introduite! Et la preuve qu'on y vit mieux, c'est le prompt accroissement du nombre des habitants. Suivant un auteur américain, Daniel Drake, les habitants de l'État d'Ohio qui, en 1791, ne s'élevaient pas à 3,000, étaient, en 1810, au nombre de 230,760; et au moment où nous sommes, ce nombre a probablement triplé. Qu'à-t-il fallu pour cela? Presque rien : que le gouvernement des États-Unis leur garantît la propriété des terres qu'il leur a vendues à bon compte.

Digitized by Google

La même observation peut être faite sur les pays parcourus par les tribus nomades ou errantes, comme on en rencontre en Tartarie, en Arabie, dans plusieurs parties de l'Afrique, et qui se transportent avec leurs troupeaux partout où l'herbe a eu le temps de pousser. Un canton de la Tartarie de dix lieues en carré, où quatre à cinq tribus font paître leurs troupeaux, peut compter quatre ou cinq cents serviteurs ou bergers, occupés par cette manière de recueillir les fruits du sol; tandis qu'en France, sur une étendue de terrain pareille, en Brie, par exemple, il y a cinquante mille cultivateurs, non propriétaires, qui tous tirent un revenu de leur travail agricole : sans compter qu'il y a vraisemblablement, dans la même province, un nombre pareil de gens, non propriétaires également, qui vivent également des produits du sol, mais en cultivant les manufactures et le commerce, et en échangeant leurs produits contre ceux de l'agriculture. Or, l'équivalent de ces producteurs, négociants et manufacturiers, ne se trouve pas chez les peuples chasseurs ou nomades, où le sol n'a point de propriétaires exclusifs.

Quelle que soit la quotité des valeurs produites et gagnées dans l'industrie agricole, ces valeurs se partagent, comme je vous l'ai dit, entre les producteurs agricoles, au nombre desquels il ne faut pas compter seulement les hommes qui cultivent le sol, mais aussi les propriétaires du sol lui-même, et les propriétaires des capitaux répandus sur le sol, ou employés à faire les avances qu'exige cette industrie.

Les cultivateurs produisent par le moyen de leurs bras, les propriétaires fonciers et les capitalistes produisent par le moyen de leur instrument. Le sol et le capital produisent pour eux; et nous n'avons aucun moyen de juger de la capacité productive de ces divers possesseurs de facultés industrielles et d'instruments de production, si ce n'est par les profits qu'ils en tirent, et qui seront plus particulièrement appréciés quand nous traiterons des revenus qu'on en obtient.

Mais je ne dois pas vous laisser ignorer que la capacité productive du sol et celle du capital ont été vivement combattues. Plusieurs sectes d'écrivains ont prétendu que le terrain seul était productif, et que le travail des hommes ne l'était pas. D'autres au contraire ont soutenu que c'était uniquement le travail qui procurait de nouvelles valeurs auxquelles la coopération du sol n'ajoutait rien.

Il est bon de se faire une idée sommaire de leurs raisons.

Digitized by Google

CHAPITRE II.

Des systèmes qui ont été mis en avant relativement à la production territoriale.

Les économistes du dix-huitième siècle prétendaient que, dans la production agricole, il n'y a de richesse produite que ce qu'ils nommaient le *produit net*, c'est-à-dire, la valeur qui reste quand les cultivateurs ont prélevé sur les produits la valeur de leur entretien, et quand les avances faites à l'aide du capital ont été remboursées. Ce sont ces prélèvements qu'ils appelaient des *reprises*.

Le *produit net*, seul profit nouveau, suivant eux, revenant tous les ans à la société et servant à son entretien, est représenté par le loyer des fermes, par le fermage que l'on paie aux propriétaires des terres; c'est par les mains de ces derniers (toujours suivant les anciens économistes) que le revenu annuel se répand dans toutes les classes de la société.

Ils n'accordaient le nom de productive qu'à cette industrie qui nous procure de nouvelles matières, à l'industrie de l'agriculteur, du pêcheur, du mineur. Ils ne faisaient pas attention que ces matières ne sont des richesses qu'en raison de leur valeur; car de la matière sans valeur n'est pas richesse, témoin l'eau, les cailloux, la poussière. Or, si c'est uniquement la valeur de la matière qui fait la richesse, il n'est nullement nécessaire de tirer de nouvelles matières du sein de la nature pour créer de nouvelles richesses; il suffit de donner une nouvelle valeur aux matières qu'on a déjà, comme lorsque l'on fait du drap avec de la laine. Ce n'est donc pas la seul industrie agricole qui produit des richesses.

A cet argument, les économistes répliquaient que la valeur additionnelle répandue sur un produit, par un manufacturier ou par ses ouvriers, est *balancée* par la valeur que ce manufacturier a consommée pendant sa fabrication. Ils disaient que la concurrence des manufacturiers entre eux ne leur permet pas d'élever leurs prix au delà de ce qui est nécessaire pour les indemniser de leurs propres consommations; et qu'ainsi leurs besoins détruisant d'un côté ce que leur travail produit de l'autre, il ne résulte de ce travail aucun accroissement de richesse pour la société.

Il aurait fallu que les économistes prouvassent, en premier lieu, que la production des artisans et manufacturiers est nécessairement balancée

par leurs consommations. Or, ce n'est point un fait. Il y a probablement, au contraire, plus d'épargnes faites et plus de capitaux accumulés sur les profits des manufacturiers et des négociants, que sur ceux des cultivateurs.

En second lieu, les profits résultant de la production manufacturière, pour avoir été consommés et avoir servi à l'entretien des manufacturiers et de leurs ouvriers, n'en ont pas moins été réels et acquis. Ils n'ont même servi à leur entretien que parce que c'étaient des richesses tout aussi réelles que celles qui alimentent les propriétaires fonciers et les cultivateurs.

J'ai signalé, dans mon *Traité d'Économie politique*, le sophisme d'un de leurs écrivains, de Mercier de la Rivière, pour prouver l'incapacité où sont les artisans de produire aucunes richesses ; et je le reproduirai devant vous, messieurs, parce que ce que je vous ai dit jusqu'à présent vous permet de mieux en comprendre la réfutation, que cette réfutation met à nu l'erreur de ce système, que dans le monde on est obligé d'entendre encore des raisonnements analogues, et qu'il n'est pas inutile d'être en état d'y répondre. *Si l'on prend pour des réalités*, dit Mercier de la Rivière, *les faux produits de l'industrie, on doit, pour être conséquent, multiplier inutilement la main-d'œuvre pour multiplier les richesses.*

La réponse vous sera facile à déduire de mes premières leçons. Un objet manufacturé n'a pas une valeur *parce qu'il a coûté de la peine.* Il en a parce qu'*il est utile*. C'est cette utilité que l'on paie quand il a fallu qu'on la créât. Là où elle ne se trouve pas, il n'y a point eu de valeur produite, quelque peine qu'on ait jugé à propos de se donner. Et pour prouver combien le raisonnement des économistes de la vieille école est vide de sens, c'est qu'il peut être employé contre le travail qu'ils préconisent, tout aussi bien que contre celui des manufactures. *Vous convenez*, leur diraiton, *que le travail du cultivateur est productif* : *il n'a*, *en conséquence*, *qu'à labourer ses terres dix fois par an et les ensemencer aussi souvent*, *pour décupler le produit de son industrie*. Ils se hâteraient de répondre, comme nous, qu'une façon qui ne sert à rien n'est pas productive, par la raison qu'on ne trouve personne disposé à la payer, et qu'il n'y a que celle qui est assez bien combinée pour créer une utilité que l'on puisse vendre qui soit productive en effet.

Adam Smith a employé une grande partie de son ouvrage à combattre ce système, duquel il résultait, de l'aveu même des économistes du dixhuitième siècle, que chaque habitant de la France, le fort portant le

Digitized by Google

faible, devait vivre avec 40 écus par an ; et que si les uns avaient beaucoup plus que cela de revenu, c'est que les autres avaient beaucoup moins.

Je ne sais pas trop comment ils s'arrangeaient pour qu'on pût vivre avec beaucoup moins que 40 écus par an ; mais je sais que la société entière ne vit point sur le *produit net* de la société, mais sur le *produit brut*, c'est-à-dire, sur la valeur entière des produits de la société, sans défalcation. Un producteur en particulier, un fermier par exemple, ne regarde comme *produit net* que les profits qui lui restent après qu'il a satisfait son propriétaire et ses domestiques. Mais ce qu'il leur paie compose leurs profits ; c'est une part de la valeur produite dont le fermier fait l'avance au moyen de son capital circulant, et dont il est remboursé par la vente qu'il fait du produit ; c'est un revenu que l'ouvrier touche à aussi bon droit que le propriétaire touche le fermage. On en peut dire autant de tous les frais de production. Ils n'ont été qu'un moyen de distribuer entre tous les producteurs la valeur entière de la chose produite. La valeur entière de toutes ces choses a donc servi à payer des profits à quelqu'un. Donc les profits de tous les producteurs ensemble ont égalé la valeur brute de tous les produits. J'ai déjà eu occasion de vous faire cette démonstration essentielle. Les produits de l'industrie agricole, sans reprises, sans déduction, vont donc à ceux qui y ont coopéré ; et je mets toujours dans ce nombre le propriétaire du sol et celui du capital qui se trouvent y avoir coopéré par le moyen de leur instrument.

Le système des économistes du dix-huitième siècle est maintenant complètement abandonné, et je ne connais plus une seule personne qui le soutienne [1]. Je n'en parle que pour vous mettre en état de comprendre plusieurs ouvrages qui ont été écrits dans ce système, et de discerner leurs erreurs, au milieu desquelles on rencontre des vues excellentes et des faits intéressants [2].

---

[1] J'ai lu cependant, en 1826, l'ouvrage d'un Allemand, M. Schmalz, où la doctrine des économistes du dix-huitième siècle obtient la préférence sur celle de Smith : de même qu'au commencement de ce siècle, un auteur reproduisit le système de Ptolémée aux dépens de celui de Copernic. Le tout provient d'une instruction incomplète.

[2] Les œuvres de Turgot, en 9 volumes in-8°, sont un précieux dépôt de faits et de vues de bien public. Les écrits polémiques de Morellet méritent d'être lus. Les nombreux articles de Dupont de Nemours renferment beaucoup de détails curieux ; j'ai moi-même des lettres de cet excellent homme, où il voulait me con-

Digitized by Google

Nous retrouverons encore sous nos pas les économistes de Quesnay et bien d'autres erreurs; et il ne faut pas regarder les réfutations que je suis obligé d'en faire comme superflues. Outre qu'elles font bien entrer les principes dans la mémoire, en les montrant sous différents jours, elles mettent en garde contre des assertions souvent reproduites par des gens qui s'imaginent qu'elles sont restées sans réponse.

Adam Smith, de son côté, croit que tout produit représente *un travail*, récent ou ancien, et ne vaut que ce que ce travail a coûté. Il établit que chaque produit donne à son possesseur le droit et le moyen de réclamer et d'obtenir en échange (*to command*) une quantité de produits ayant exigé le même travail : et néanmoins il reconnaît à la terre un pouvoir productif indépendant du travail humain. « Le fermage, dit-il, peut être regardé « comme le produit des pouvoirs de la nature dont le propriétaire prête « l'usage au fermier. Le fermage est plus petit ou plus grand, selon l'éten- « due de ces pouvoirs, selon la fertilité naturelle ou acquise du sol. C'est « l'ouvrage de la nature qui est payé en sus de ce qui peut être considéré « comme le travail productif de l'homme. » Chaque fois qu'il parle des produits d'une nation, il les désigne toujours par ces mots : *les produits du sol et du travail du pays*. Il reconnaît dans plusieurs endroits que ce qu'il appelle le profit, la rente du propriétaire foncier (*rent*), fait une partie intégrante du prix des choses; et dans d'autres endroits, il établit que le prix des choses ne représente que le travail qu'on a employé à leur créa-

---

vertir à la doctrine de Quesnay, et qui sont extrêmement intéressantes. Enfin, le dernier économiste français du dix-huitième siècle, Germain Garnier (depuis sénateur et marquis), a donné un *Abrégé élémentaire des Principes de l'Économie politique*, où, au milieu de quelques-unes des opinions de sa secte, il se trouve des principes incontestables. Il a de plus fait des recherches pleines d'érudition sur les monnaies des anciens. Il a traduit Smith, à l'ouvrage duquel il a joint des notes savantes; il a par conséquent traduit la réfutation du système du produit net, et n'a point été convaincu! Fontenelle n'a-t-il pas soutenu jusqu'à la fin les tourbillons de Descartes? (*Note de l'auteur.*)

Les écrits de Turgot et des principaux *Économistes* du siècle dernier ont été réimprimés par M. Guillaumin, dans sa *Collection des principaux Économistes*. — Les lettres de Dupont de Nemours mentionnées ici se trouvent dans le tome XII de cette collection, qui renferme les *Œuvres diverses* de J.-B. Say. (*Note de l'éditeur.*)

[1] Livre II, chap. 5.

Digitized by Google

tion. C'est une des parties les plus louches de la doctrine de cet acteur.

Quant au service que rend le capital dans les opérations productives, bien qu'il soit tout-à-fait analogue au service du sol, bien qu'il se fasse payer par les intérêts que le capitaliste retire de ses avances, Smith méconnaît entièrement ce service, ou le confond avec le service industriel de l'entrepreneur d'industrie.

D'autres ont prononcé plus nettement que le travail seul est productif, et que par conséquent aucun produit, aucune valeur ne naît de l'action d'un fonds de terre. Voici ce que M. de Tracy dit sur ce sujet dans son *Commentaire sur l'Esprit des Lois*. Je le cite afin de vous rendre juges de ses raisons.

« Dans nos facultés, dit-il, consistent tous nos trésors; l'emploi de ces « facultés, le *travail*, est la seule richesse qui ait par elle-même une va« leur primitive, naturelle et nécessaire, qu'elle communique à toutes les « choses auxquelles elle est appliquée... » Je remarquerai d'abord que ceci n'est encore qu'une assertion, que c'est précisément le point qu'il s'agit de prouver, et qu'il ne peut par conséquent servir de fondement à une preuve. Dans tous les cas, je prendrai la liberté de représenter à l'estimable auteur, qui a substitué tant d'idées justes aux brillantes erreurs de Montesquieu, que le travail n'est pas la *seule* richesse *qui ait par elle-même une valeur primitive et nécessaire*. C'est ici le travail de l'homme dont il est question; or, le travail de la terre, celui des animaux et des machines, ont une valeur aussi, puisqu'on y met un prix, qu'on l'achète.

Je défriche un bois; je vends la coupe des arbres sur pied : ces arbres ont une valeur avant qu'aucun travail humain y ait été consacré.

Un faiseur de bas au métier, qui n'est pas assez riche pour avoir un métier à lui, le loue, et en paie 50 francs de loyer tous les ans : n'achète-t-il pas, au moyen de ces 50 francs, le travail que ce métier peut exécuter dans l'année? son gain total se monte par supposition à 1,000 fr.; mais il faut en déduire 50 fr. qu'il a payés pour le service rendu par le métier, pour ce que l'on peut appeler le travail du métier; il ne reste donc que 950 fr. pour le travail de l'ouvrier. Sa coopération dans la valeur produite a été évaluée 950 fr., et la coopération de l'outil 50 fr.

C'est, dira-t-on, *le travail de l'homme qui a fait l'outil que l'on paie* en payant son loyer.—Je ne saurais l'accorder. Le travail du constructeur du métier ne vaut, au plus, que le prix d'achat de cet instrument; le prix du loyer est autre chose, de même que le loyer d'une terre est autre chose que le prix d'achat de la terre. Que l'on suppose, ce qui est ordinairement

Digitized by Google

le cas, que l'entretien du métier soit à la charge de l'ouvrier qui le prend à loyer; les dépenses qu'il fera pour le réparer pourront passer pour le remboursement d'une partie de sa valeur primitive; mais ces dépenses ne le dispenseront point du loyer, qui est le prix du service rendu par un capital servant à la production sous la forme d'un métier.

Je suis donc fondé à dire que, dans l'exemple cité, sur une valeur produite de 1,000 fr., 950 fr. ont été produits par l'ouvrier, et 50 fr. par l'instrument. Or, c'est cette coopération de l'instrument que j'appelle le ***travail du capital***, et j'en conclus que le fruit de ce travail est une richesse produite qui n'est pas le fruit du travail de l'homme. Le travail humain n'est donc pas la seule richesse qui ait une ***valeur primitive et nécessaire***.

Continuons à examiner les motifs de M. de Tracy :

« Plus frappés de la force végétative de la nature (qui semble faire des « créations en faveur de l'agriculteur) que des autres forces physiques à « l'aide desquelles s'exercent les autres travaux, les économistes du dix-« huitième siècle se sont persuadé qu'il y avait là un véritable don gratuit « de la part de la terre, et que le travail qui le provoque mérite seul le « nom de productif, sans faire attention qu'il y a aussi loin d'une botte « de chanvre à une pièce de toile, que d'un paquet de chenevis à une « botte de chanvre, et que la différence est tout à fait du même genre : « c'est toujours le travail employé à la transmutation. »

M. de Tracy a raison contre les économistes, lorsqu'il dit, comme chose certaine, que le travail qui change de la graine de chanvre en filasse n'est pas plus productif que le travail qui change de la filasse en toile, en supposant la même augmentation de valeur dans les deux cas; mais je crois qu'il a tort, lorsqu'il prétend qu'il n'y a rien de gratuit dans la coopération du sol. La terre fournit gratuitement à son propriétaire cette coopération (que nous avons nommée ***service productif du sol***); et le propriétaire ne la cède pas gratuitement au fermier qui, à son tour, la fait payer au consommateur. Le consommateur d'une botte de chanvre paie donc l'action du fonds de terre aussi bien que les travaux des cultivateurs.

Je continue à citer M. de Tracy, parce que cette discussion éclaircit complètement la matière, et que son opinion, soutenue depuis en Angleterre par des auteurs recommandables, tels que MM. Ricardo, Mill, Mac Culloch, et d'autres, a fait quelque impression sur beaucoup d'esprits qui n'ont peut-être pas envisagé la question sous toutes ses faces.

« Le préjugé d'une production gratuite de la part de la terre, dit M. de « Tracy, a si bien tout embrouillé, et a jeté de si profondes racines dans

Digitized by Google

« les esprits, qu'il est devenu très difficile de s'en débarrasser entière-
« ment. Le savant et judicieux écossais, Adam Smith, a bien vu que le
« travail est notre seul trésor, et que tout ce qui compose la masse des
« richesses d'un particulier ou d'une société n'est autre chose que du tra-
« vail accumulé, parce qu'il n'a pas été consommé aussitôt que produit.
« Il a reconnu que tout travail qui ajoute à cette masse de richesses plus
« que n'en consomme celui qui l'exécute, doit être appelé productif.....
« Cependant il croit voir, dans la *rente de la terre,* encore autre chose que
« ce qu'il appelle les *produits d'un capital*. Il la regarde comme un pro-
« duit de la nature.

« M. Say (je supprime ici les qualifications beaucoup trop flatteuses
« dont M. de Tracy a la bonté d'accompagner mon nom) prononce sans
« hésiter qu'*un fonds de terre n'est qu'une machine*; néanmoins, entraîné
« par l'autorité de ses prédécesseurs, qu'il a si souvent corrigés et sur-
« passés, ou peut-être dominé seulement par l'empire de l'habitude et de
« je ne sais quel prestige, M. Say lui-même revient ensuite à se laisser
« éblouir par l'illusion qu'il a détruite le plus complètement possible. Il
« s'obstine à regarder un fonds de terre comme un bien d'un nature tout-
« à-fait particulière, son service productif comme autre chose que l'utilité
« d'un outil, et son fermage comme différent du loyer d'un capital prêté;
« enfin il prononce encore plus formellement que Smith, et même en le
« discutant, que *c'est de l'action de la terre que naît le profit qu'elle donne*
« *à son propriétaire*. »

M. de Tracy ajoute que dans cette manière de voir tout est embrouillé et sophistiqué dès le principe, et que l'on ne peut plus se faire, sur tous ces objets, que des opinions arbitraires et incohérentes. Tel est le jugement qu'en porte M. de Tracy; mais je suis plus coupable encore qu'il ne le dit, car j'attribue le pouvoir de produire, non seulement à cet instrument que nous nommons un fonds de terre, mais à la charrue, aux chevaux, aux brebis, à tous ces instruments que nous nommons un capital. Il me rend la justice de convenir que je regarde le sol comme autre chose qu'un outil, et son fermage comme autre chose que comme un intérêt de capital prêté: c'est une concession que je ne mérite point. Je distingue le capital du fonds de terre, pour l'amour de l'analyse; du reste, j'établis que le capital *produit aussi bien que le fonds de terre*, et que ce qu'on est obligé de payer pour obtenir le concours du capital, nous donne la mesure de l'utilité dont il est dans la production; de même que ce que l'on paie pour obtenir le concours du terrain, et ce que l'on paie pour obtenir le travail industriel,

Digitized by Google

nous donnent la mesure de la quantité d'utilité produite par eux, c'est-à-dire la quotité de leur production.

En effet, si le concours d'un champ, si le concours d'un capital, sont aussi indispensables pour obtenir un produit que le concours d'un ouvrier ; s'il n'y a aucun autre moyen plus économique d'obtenir un produit [1]; si le consommateur qui achète ce produit trouve en lui une utilité suffisante pour qu'il consente à rembourser tous les frais de production que ce produit a nécessités, pourquoi n'en concluerait-on pas que les services de tout genre dont le paiement a constitué les frais de sa production sont productifs [2] ?

Ce n'est donc pas le travail tout seul qui produit, et dans le prix courant des choses, il y a donc une portion de valeur qui excède celle du travail qui a concouru à les créer.

David Ricardo, qui a publié, en 1817, des *Principes d'Économie politique*, adopte la doctrine de Smith sur ce point que (sauf dans les choses qu'il ne dépend pas de l'homme de multiplier à volonté, et auxquelles leur rareté sans remède peut accidentellement faire mettre un très haut prix) les choses ne valent que la peine, le travail qu'elles ont coûté; que la quantité de travail fixé, réalisé dans un produit, détermine *seule* sa valeur échangeable [3]; et conséquemment que la terre ne produit aucune valeur. Voici le raisonnement dont il appuie cette proposition.

Il suppose un pays tout neuf et où il se présente plus de terre qu'on n'en peut cultiver. On commencera, dans ce pays, par cultiver les terres les plus fertiles et les mieux situées; et leurs produits auront une valeur égale aux avances en travail et en capital que leur culture aura exigées; mais le service rendu par le sol ne sera pas payé, aussi long-temps qu'il existera des terres également fertiles non encore cultivées; car celles-ci pouvant être cultivées sans exiger la dépense d'un loyer, l'entrepreneur qui aurait cette dépense à supporter ne pourrait soutenir la concurrence

---

[1] Il ne faut pas oublier que si le terrain, si le capital n'avaient pas de propriétaires qui se fissent payer le concours de ces instruments, on n'aurait pas leurs produits à meilleur marché, puisqu'on ne les aurait pas du tout. (Voyez le chapitre précédent.)

[2] Toute valeur reconnue est une richesse; et le service du sol et celui du capital ont une valeur reconnue, puisqu'on consent à les payer. (Voyez I^{re} partie, chap. 2.)

[3] Page 5, de l'édition anglaise.

Digitized by Google

de ceux qui ne la paieraient pas. Cependant les habitants se multiplient; ils croissent en aisance; et le produit des meilleures terres ne suffit plus à leur consommation. Alors le prix des produits territoriaux, du blé si vous voulez, s'élève au point qu'il convient de cultiver les terres de seconde qualité.

Celles-ci, avec le même capital, le même travail, ne rendent que 90 boisseaux sur le même espace où les terres de première qualité rendent 100 boisseaux. Dès cet instant, les propriétaires des terres de première qualité peuvent obtenir un fermage; car, si un cultivateur trouve son compte à exploiter un terrain qui ne rapporte que 90 boisseaux, un autre trouvera son compte à payer un loyer de 10 boisseaux pour être autorisé à exploiter un terrain qui en rapporte 100 : en effet, après avoir payé 10 boisseaux au propriétaire, il lui en reste 90, dont le prix suffit pour lui rembourser toutes ses autres avances, en y comprenant ses profits.

Si la population et le prix du blé augmentent encore, on pourra trouver du profit à cultiver les terres de troisième qualité, c'est-à-dire celles qui ne rapportent que 80 boisseaux. Alors, les propriétaires des terres de seconde qualité pourront trouver à les louer moyennant un fermage de 10 boisseaux, et les propriétaires des terres de première qualité pourront louer les leurs moyennant un fermage de 20 boisseaux; puisque après avoir payé 20 boisseaux il en restera 80 aux fermiers, c'est-à-dire le même produit que l'on tire des terres de troisième qualité.

On peut ainsi continuer la supposition jusqu'aux terres de quatrième et cinquième qualité, jusqu'à ce qu'elle représente l'état réel du pays dont on s'occupe.

Cette manière de décrire les faits est exacte; les choses se passent ainsi, et la remarque en a été faite dès longtemps. Adam Smith a consacré une partie considérable de son livre à rechercher les cas où les terres rapportent plus ou moins de profits en commençant par celles qui n'en donnent point[1]. Il trouve que le fermage (*rent*) *varie non-seulement en raison de la fécondité de la terre, mais en raison de sa situation et des circonstances de la société*[2]; il n'y a donc rien de neuf dans l'observation de

---

[1] *Richesse des Nations*, liv. I, chap. 11, partie 1 et 2.

[2] Dès la première édition de mon *Traité d'Économie politique*, publié en 1803, quatorze ans avant la première édition de l'ouvrage de Ricardo, j'avais assigné, d'après Smith, comme les causes du profit foncier (*rent*), *la position du terrain*,

Digitized by Google

Ricardo. Les conséquences qu'il en tire sont-elles plus neuves ? C'est ce que nous allons voir.

Voici ses expressions : « Si le prix élevé du blé était l'effet et non la « cause du profit foncier (*rent*), le prix serait plus haut ou plus bas, selon « que le profit foncier serait élevé ou non, et le profit foncier formerait « une portion du prix. Mais le blé résultant d'un plus grand travail est « le régulateur du prix du blé ; et le profit foncier ne fait pas partie, ne « peut pas le moins du monde faire partie du prix du blé. » Et il ajoute en note : « Ce principe, bien entendu, est selon moi de la plus haute im- « portance dans la science de l'économie politique[1]. »

Or, il est facile de voir que ces paroles de l'estimable auteur ne sont qu'une autre manière d'exprimer cette vérité, que les besoins de la société sont la cause de la demande qu'on fait des produits quels qu'ils soient[2] ; et que la demande est cause du prix qu'on y met, pourvu que ce prix suffise pour payer les frais de production ; car, si le prix courant ne s'élève pas assez pour payer les frais, le produit n'a pas lieu. Cette doctrine est exprimée partout dans mes ouvrages, et découle au surplus de celle d'Adam Smith.

Il en résulte que le profit foncier, ou le fermage, qui représente en général le profit foncier, fait partie des frais de production, et par conséquent du prix des choses, de la même manière que tous les autres frais de production, ni plus ni moins. Les difficultés que nous éprouvons pour jouir des produits qui nous sont nécessaires, en élèvent le prix, sans quoi nulle chose ne nous coûterait plus cher que l'eau et l'air. Dès lors, les hommes qui ont vaincu ces difficultés ne nous cèdent les produits qui en résultent qu'autant que nous leur donnons en échange des produits où des difficultés équivalentes ont été vaincues[3]. C'est en ce sens que les frais de production

---

sa fécondité et la richesse du pays où il se trouve placé. Voyez 1re édit., tome II, page 307.

[1] *Principles of Political Economy and Taxation,* 3e édition anglaise, page 67.

[2] On peut remarquer à ce sujet que Ricardo, en reconnaissant implicitement que ce sont les besoins de la société qui font monter le blé assez haut pour que son prix suffise à payer des travaux et des fermages plus élevés, dément une doctrine à laquelle il tient beaucoup : c'est que la proportion entre l'offre et la demande n'a point d'influence sur les prix, et que ce sont les seuls frais de production qui déterminent le prix courant.

[3] La nécessité d'acheter d'un propriétaire le droit de faire travailler sa terre,

Digitized by Google

font partie du prix où montent les produits, quoique la cause primitive de ce prix soit le besoin que nous en avons, la satisfaction qui résulte de leur consommation. C'est ce besoin, c'est cette satisfaction qui nous déterminent à faire les sacrifices sans lesquels on ne peut obtenir un produit, soit directement, soit par voie d'échange. En tous pays, il se trouve des terres qui ont différents degrés de fertilité, depuis celles dont on ne saurait tirer aucun fermage, jusqu'à celles dont on paie le plus haut loyer. Le froment qui pousse sur les plus mauvaises ne se paie pas plus cher que celui qui pousse sur les meilleures, parce que les frais de production sont les mêmes pour le froment, quoiqu'ils se composent d'éléments différents. Le froment produit sur les mauvaises terres coûte beaucoup en main-d'œuvre, en engrais, etc. Le froment produit sur les bonnes coûte moins en main-d'œuvre et plus en fermage [1]. Ces frais, du reste, quoique appartenant à des causes différentes, sont de même nature, quant au prix. La question de savoir s'ils font partie du prix, ou s'ils n'en font pas partie, quoiqu'on ne puisse pas se dispenser de les payer, est une question de pure abstraction, dont la solution n'influe en rien sur la pratique. Les conséquences qu'on en tire sont d'autres abstractions, comme, par exemple, que le prix n'est jamais déterminé par la nécessité de payer un fermage, mais par la nécessité de donner une certaine quantité de travail pour faire naître tout le blé dont les consommateurs ont besoin ; et, sur ces abstractions, on fonde des principes, comme celui qui veut que les frais de production consistent toujours dans le salaire d'un travail, et nullement dans le service d'un fonds de terre, ou d'un capital, quoique le concours de ces agents soit indispensable, et quoique le droit de propriété, reconnu pourtant nécessaire, donne aux propriétaires le droit de faire payer ce concours aussi incontestablement qu'il donne au manouvrier le droit de se faire payer son travail.

Il me semble donc que les observations de la nature de celles faites

---

et la nécessité d'acheter d'un manouvrier le droit de le faire travailler lui-même, sont des difficultés du même genre, et méritent également d'être rangées parmi les dépenses que nécessite la production.

[1] On peut voir, en plusieurs endroits de cet ouvrage, et notamment dans tous ceux où il est question de la propriété foncière, que l'appropriation des terres est une nécessité, une difficulté qui ne peut être surmontée qu'en reconnaissant un propriétaire, en lui payant un fermage, et que, malgré le fermage, le blé coûte moins cher de cette manière que s'il n'y avait ni propriétaire, ni fermage.

Digitized by Google

par Ricardo, exactes quant au fond, ne sont pas neuves, quoiqu'elles décèlent souvent une sagacité peu commune, et soient revêtues d'une heureuse expression. A l'égard des conséquences que l'auteur en tire, il me semble que ce sont des abstractions qui n'apprennent rien et ne sont pas susceptibles d'applications utiles. J'avoue que je n'ai pas vu là-dedans cette soi-disant découverte dont quelques écrivains ont fait tant de bruit[1]. Tout en faisant le plus grand cas du mérite personnel de Ricarde, en regardant comme très précieux les développements qu'il a donnés à un grand nombre de vérités économiques, et quoique ayant moi-même beaucoup profité de ses vues lumineuses sur la théorie des monnaies, je ne peux souscrire à toutes ses doctrines, et crois qu'il a quelquefois conclu les faits de ses raisonnements, au lieu de remonter, par l'analyse et le raisonnement, des faits à leurs causes.

D'autres publicistes, voulant prouver que le propriétaire foncier lui-même ne doit rien aux forces productives du sol, ont prétendu qu'un fonds de terre ne valait que par son défrichement, et que le fermage n'était jamais que l'intérêt d'un capital avancé. Lorsqu'un homme, disent-ils, a tout à la fois de l'argent à placer et des terres à mettre en culture, quel est son calcul? Il estime ce qu'un défrichement, une amélioration, un bâtiment d'exploitation pourront lui rapporter. Si le rapport lui donne simplement l'intérêt de son avance, et même à un taux modéré, il préfère ce placement à tout autre, parce qu'il le regarde comme le plus solide de tous; et comme un semblable raisonnement a dû être fait à toutes les époques, on n'a jamais considéré le revenu foncier que comme l'intérêt d'un capital, et le fonds de terre lui-même autrement que comme un capital engagé.

Ce raisonnement assez spécieux n'a pourtant quelque fondement que lorsque la demande des produits agricoles ne s'élève pas au point de donner une valeur aux forces productives du sol, indépendamment du prix qu'elle met à l'action des capitaux et de l'industrie qui le sollicitent.

---

[1] M. Mac Culloch a été jusqu'à dire que les recherches de David Ricardo ont été les plus importantes et les plus fondamentales qu'on ait faites dans la science de la distribution des richesses. *This is of all others the most important, as it is the most radical inquiry, in the science of the distribution of wealth.* (Encyclop. Britan., art. *Political Economy*). Le même auteur, en raison de cela, a représenté l'apparition, en 1817, de l'ouvrage de Ricardo cité plus haut comme formant *une ère nouvelle et mémorable dans l'histoire de la science.* (*A discourse on the science of political economy*, page 65.)

Digitized by Google

Du moment que les besoins et les richesses de la société sont tels, qu'elle consent à payer les produits à un prix qui excède la valeur des avances et l'intérêt du capital engagé, alors le propriétaire fait valoir son droit ; il demande et obtient le prix de la coopération de son instrument ; de même que le propriétaire d'un terrain qui se trouve enveloppé dans les agrandissements d'une ville croissante, vend son terrain ou en tire un loyer, bien qu'il soit absolument nu. Un fonds de terre a la faculté de développer des végétaux ou de porter des maisons ; mais cette faculté n'a une valeur que là où l'on a besoin d'en faire usage. Le sol alors devient un instrument dont le service acquiert du prix, de même que la coopération des autres instruments de l'industrie, de même que les facultés industrielles elles-mêmes. Si, grâce aux progrès de la société, un fonds de terre absolument nu a une valeur vénale ou locative, le propriétaire auquel il appartient ne se contente pas d'en retirer seulement le remboursement ou l'intérêt du capital qu'on y répandra. S'il s'agit d'y construire un bâtiment, il n'en fera la dépense qu'autant que le loyer lui rapportera un revenu pour le fonds indépendamment de l'intérêt de son capital. Il y a donc un produit résultant des seules facultés productives du fonds de terre, quand les besoins de la société réclament leurs concours. De ce que ces facultés ne produisent pas dans certains cas, il ne faut pas conclure qu'elles ne sont productives dans aucun cas. Si un homme habile se trouve jeté dans un désert où son talent ne peut être apprécié de personne, il pourra n'avoir aucune valeur ; mais si la civilisation arrive jusqu'à lui et l'entoure, ses travaux pourront acquérir un très haut prix, et ses journées être chèrement payées. Serait-on fondé à dire que son travail n'est pas productif, parce qu'à une certaine époque ce genre de travail n'avait dans le même lieu aucune valeur ?

M. Buchanan, qui a publié à Édimbourg un Commentaire sur l'ouvrage de Smith, reconnaît que le profit du propriétaire foncier, qu'il reçoit du fermier sous le nom de fermage (*rent*), naît du haut prix où les besoins de la société portent les produits ruraux, mais il ne voit dans ce profit que le résultat du monopole que les lois sociales attribuent au propriétaire. Il pense que sans ce monopole le blé coûterait moins cher. « Le « haut prix qui donne lieu au profit foncier, dit-il[1], tandis qu'il enrichit « le propriétaire qui vend des produits agricoles, appauvrit dans la même « proportion le consommateur qui les achète. C'est pourquoi il est tout à

[1] Tome IV, p. 134, de l'édition anglaise.

Digitized by Google

« fait peu exact de considérer le profit du propriétaire foncier comme « une addition au revenu national. » Ainsi, voilà la seule valeur que les anciens économistes regardassent comme un revenu, à laquelle on refuse même le nom de revenu. Le même auteur dit, dans un autre endroit : « Le « revenu dont un consommateur paie ce qui constitue le profit d'un ter- « rain existe dans les mains du consommateur avant l'achat du produit. « Si le produit coûtait moins (c'est-à-dire si le consommateur n'avait pas « le profit foncier à payer), la valeur de ce surplus demeurerait entre ses « mains et y formerait une matière imposable tout aussi réelle que lorsque, « par l'effet du monopole, la même valeur a passé dans les mains du pro- « priétaire foncier[1]. » On voit que, selon cette doctrine, le monopole de ce dernier n'aboutit qu'à lui donner le droit d'augmenter les frais de production aux dépens du consommateur. On en tire subsidiairement la conclusion que le travail seul est réellement productif et peut apporter une valeur entièrement nouvelle dans la société.

Voici ce qu'on peut lui opposer.

Le monopole qui fait simplement passer de l'argent, une valeur quelconque, d'une poche dans l'autre, est celui qui n'ajoute aucun degré d'utilité à une marchandise. Le spéculateur qui accapare tous les blés d'un canton, et qui se prévaut ensuite de la faculté qu'il a seul de vendre du blé, pour faire payer 25 francs ce qui lui en a coûté 20, ne donne rien de plus à la société que ce qu'il en a tiré ; c'est-à-dire qu'il lui vend une marchandise absolument pareille à la marchandise qu'il lui a achetée. Seulement, à la suite de cette opération, il se trouve avoir fait passer de la poche du consommateur dans la sienne 5 francs, plus ou moins, par chaque hectolitre de froment. Mais ce n'est point là l'opération qu'exécute un propriétaire foncier par le moyen de son instrument, qui est une terre. Cet instrument reçoit les matières dont se compose le blé dans un état et les rend dans un autre. L'action de la terre est une opération chimique d'où résulte pour la matière du blé une modification telle, qu'avant de l'avoir subie, elle n'était pas propre à la nourriture de l'homme. Le sol est donc producteur d'une utilité ; et, lorsqu'il la fait payer sous la forme d'un profit ou d'un fermage pour son propriétaire, ce n'est pas sans rien donner au consommateur en échange de ce que le consommateur lui paie. Il lui donne une utilité produite, et c'est en produisant cette utilité que la terre est productive, aussi bien que le travail.

---

[1] Tome III, page 212.

Digitized by Google

Je sais fort bien qu'il y a beaucoup d'autres utilités que nous devons à l'action des forces naturelles, et que la nature ne nous fait pas payer, comme la force productive qui crée et amène des légions de poissons sur nos côtes et dans nos filets; mais, de ce qu'il y a des agents naturels qui ne se font pas payer, s'ensuit-il que les agents naturels appropriés ne produisent pas? Nous devons tâcher de faire produire autant que possible, par des agents gratuits, les utilités dont nous avons besoin; mais nous ne saurions jouir de cet avantage relativement aux terres. Pour qu'elles puissent produire la quantité de blé que réclament les besoins de la société, il faut qu'elles soient cultivées; la culture exige des travaux, des avances dont on ne serait pas remboursé, si celui auquel on les doit n'avait pas la jouissance exclusive du produit[1]. Le blé qui serait le résultat du hasard ou de la force serait bien plus rare et bien plus cher. L'appropriation des terres est un moyen perfectionné d'obtenir leurs produits au meilleur marché; c'est une façon pour ainsi dire donnée par un propriétaire; en supposant qu'elle occasionne quelques frais de production par-delà le salaire des travaux et l'intérêt du capital, il n'y a aucun autre moyen d'obtenir le même avantage à meilleur marché; mais, au fait, les terres n'auraient pas de propriétaires, et les cultivateurs ne paieraient point de fermage, que nous n'aurions pas les blés à plus bas prix. Les cultivateurs, pour fournir la même quantité de cette denrée, seraient obligés de cultiver même les terres qui maintenant ne remboursent que les frais de culture. Les produits de ces terres là règlent le prix de toutes les autres. David Ricardo l'a fort bien démontré; dès lors, si un propriétaire foncier ne prenait pas part au profit qu'il y aurait à faire sur les bons terrains, ce seraient les cultivateurs qui profiteraient de ce gain, et les produits ruraux seraient tout aussi chers. Ainsi, quoique le fermage ou le profit du propriétaire foncier fasse partie du prix du blé, ce n'est pas cela qui rend le blé plus cher. Toute autre manière d'obtenir la quantité de blé dont la société a besoin serait encore plus dispendieuse.

M. Malthus pense que la source du profit foncier, et du fermage qui en est la suite, n'est pas dans le monopole établi en faveur des propriétaires fonciers, mais dans la faculté qu'a la terre de fournir plus de subsistances

---

[1] Une loi qui, sans reconnaître la propriété du fonds, reconnaîtrait seulement comme propriétaire de la récolte celui qui aurait fait les avances, ne serait pas praticable. Qui déciderait du droit de mettre en culture? Comment s'arrangerait-on pour la rotation des cultures, pour les bâtiments d'exploitation, etc.?

Digitized by Google

qu'il n'en faut pour alimenter les hommes qui la cultivent. C'est avec cet excédant dévolu au propriétaire qu'on peut acheter les travaux qui s'appliquent à tout autre objet que les terres. C'est, comme on voit, une doctrine qui rentre, jusqu'à un certain point, dans celle des anciens économistes. Elle ne détruit point celle qui regarde le profit foncier comme le fruit d'un monopole. Les terres, ou du moins les bonnes, et même les médiocres, produisent plus que les avances qu'exige la culture. On n'en doute pas. Mais n'est-ce pas en vertu d'un privilége exclusif que le propriétaire jouit de ce surplus, ou le transmet, moyennant un loyer, à son fermier?

Ces controverses, qui dégénèrent en des disputes de mots, ont le grave inconvénient d'ennuyer inutilement le lecteur ou l'auditeur, et de lui faire croire que les vérités dont se compose la science de l'économie politique ont pour fondement des abstractions sur lesquelles il est impossible de se mettre d'accord. Mais ce n'est point cela : les vérités inattaquables de l'économie politique ne reposent nullement sur des points de droit, toujours plus ou moins sujets à discussion, suivant le jour sous lequel on les envisage. Elles reposent sur des faits qui *sont,* ou ne *sont pas*. Or, on peut parvenir à dévoiler entièrement un fait et ses conséquences : c'est là-dedans que consistent les véritables progrès de cette science.

Dans le sujet qui nous occupe, le fait est, selon moi, qu'il y a dans du blé une utilité que l'industrie, sans le concours d'un champ, ne parviendrait jamais à créer. En vendant du blé à un consommateur, on ne lève donc pas un tribut sur sa bourse ; on lui livre pour son argent une utilité, source d'un légitime revenu. Par le fait, si le champ n'appartenait à personne, et si le fermier ne payait aucun loyer, cette utilité serait livrée gratuitement au consommateur; mais cette supposition ne saurait représenter un cas réel; car un cultivateur se battrait avec un autre pour labourer un champ qui n'aurait pas de propriétaire, et le champ resterait en friche. Le propriétaire rend donc un service, puisqu'il concourt à ce que nous ayons du blé. Son service est commode pour lui, j'en conviens; mais nous ne pouvons pas nous en passer, et il n'y aurait point de propriétaires que nous n'achèterions point les produits ruraux moins cher.

Quand à la question de savoir si les terres, sans aucun travail humain, sont productives, elles ne peut pas être la matière d'un doute. L'affirmative ne peut être disputée que par un abus de mots. Il résulte pour l'homme des pouvoirs productifs de la terre, une utilité. Lorsqu'il n'est pas obligé de la payer, elle peut, de même que la lumière et la chaleur

Digitized by Google

du soleil, passer pour une richesse naturelle; mais la terre ne saurait développer tout son pouvoir qu'au moyen de l'appropriation, qui fait de ses produits des biens qu'il faut payer, et qui dès lors sont des richesses sociales.

Il y a dans le royaume de Naples, entre la chaîne de l'Apennin et la mer Adriatique, d'immenses plaines traversées par l'*Ofante*, l'ancien *Aufide*; c'est là que se livra la fameuse bataille de Cannes, si fatale aux Romains. Lorque plus tard les Barbares envahirent l'empire romain, ils ravagèrent cette plaine jusqu'alors très bien cultivée. La population disparut, et le terrain demeura la propriété des princes qui se succédèrent depuis lors dans le gouvernement du royaume de Naples. Le climat en est plus doux en hiver que celui des provinces voisines; de sorte que l'usage s'est établi d'y envoyer hiverner les troupeaux qui ont passé la belle saison dans les montagnes de la Pouille. Ce canton, que l'on appelle le *Tavogliere di Puglia,* et qui n'a pas moins de 25 lieues de long sur 10 de large, est abandonné aux seules productions spontanées de la nature, et la valeur de ces productions est représentée par un droit que les troupeaux, en y entrant, paient au gouvernement, à tant par tête de bétail.

Ce droit, qui est une espèce de location, représente bien certainement le pouvoir productif du sol, puisqu'il ne se trouve là aucun travail humain, aucun capital engagé, dont on puisse payer un intérêt; et en même temps il faut bien que les propriétaires de troupeaux y recueillent un avantage, puisqu'ils envoient leurs bestiaux dans ce lieu sans y être forcés.

Cet exemple, en nous montrant que la puissance végétative de la terre peut, dans un certain état de la société, avoir une valeur indépendamment de tout capital répandu sur le sol, indépendamment d'aucun travail qui le sollicite, nous permet d'apprécier combien un capital, combien l'industrie augmentent les facultés productives du sol. Le droit que le gouvernement napolitain perçoit, dans cette circonstance, sur les bestiaux que l'on conduit dans le *Tavogliere,* rapporte, au dire de M. Castellan[1], 425,600 ducats (1 million 800 mille francs). Tel est le produit brut d'une province entière, qui, si elle était cultivée, pourrait rapporter 32 millions de fermages aux propriétaires du sol; autant à peu près à ses locataires; en outre nourrir une population de travailleurs de deux à trois cent mille âmes; et, indépendamment de cette production toute nouvelle, le gouvernement,

[1] Lettres sur l'Italie, tome I, page 202.

Digitized by Google

qui ne retire que 1800 mille francs de cette province sous sa forme actuelle, si elle était cultivée, en tirerait quatre ou cinq fois davantage par des impôts même modérés. C'est ce que ne manquerait pas de faire un gouvernement qui entendrait quelque chose à l'économie des nations. Il trouverait facilement des compagnies qui feraient l'avance des capitaux, pourvu qu'elles eussent une hypothèque sur le fonds.

De semblables abus se font remarquer dans la province d'Estramadure en Espagne, où se nourrissent des mérinos voyageurs; aussi, cette pauvre province, qui pourrait entretenir deux millions d'habitants, selon Bourgoin, contient à peine cent mille feux.

Nous voyons aussi pourquoi la Tartarie et tous les pays parcourus par des tribus nomades sont si peu peuplés. Ils vivent sur les seuls produits spontanés de la nature; aussi, suivant l'observation qu'en fait M. de Sismondi, lorsque Gengis-Kan eut ravagé le Korasan, lorsqu'il eut renversé ses trois capitales, et que, selon son expression, son cheval put parcourir *sans broncher* l'espace qu'elles avaient occupé, quelques centaines seulement de Tartares purent vivre, eux et leurs troupeaux, sur le même terrain qui avait nourri tout un peuple. Il n'y restait pas l'ombre d'un capital; pas un cultivateur, pas un travailleur; et cependant le sol produisait encore, puisqu'il nourrissait ses dévastateurs.

CHAPITRE III.

Du servage de la Glèbe.

Après avoir reconnu dans l'industrie agricole les services productifs, non-seulement de l'industrie, mais ceux des capitaux et des fonds de terre, quoique tous les trois aient été disputés par différentes sectes, nous pouvons porter un jugement plus éclairé sur les diverses manières dont ces trois agents sont mis en œuvre dans les entreprises agricoles.

C'est à la suite d'un contrat librement consenti qu'un entrepreneur de culture emploie des ouvriers qui conviennent avec lui d'un salaire; c'est par l'effet d'une convention qu'un propriétaire qui ne veut pas faire valoir son bien lui-même le confie à un fermier qui s'engage à lui payer une rente annuelle, ou bien à un métayer qui en partage avec lui les produits. Mais ces différentes manières d'exploiter les propriétés foncières, que nous voyons maintenant suivies dans les pays les plus riches de l'Europe,

Digitized by Google

tiennent à un état de civilisation où le monde n'est parvenu que très tard. Sur trente à quarante siècles qu'embrassent les temps historiques, ce sont à peine les trois ou quatre derniers qui nous en fournissent des exemples. Auparavant, les droits étaient trop mal établis et trop peu respectés, pour permettre des exploitations qui ne fussent pas fondées sur la violence. Chez tous les peuples de l'antiquité, les terres étaient cultivées par des mains esclaves. La victoire mettait à la disposition du vainqueur, la terre et les personnes des vaincus. Ceux-ci, devenus esclaves, travaillaient par force. C'est là qu'il faut chercher l'origine de la servitude chez les modernes. Les Romains vaincus furent traités comme ils avaient traité les peuples qu'ils avaient conquis. Un grand nombre de citoyens romains périrent dans les guerres; plusieurs sauvèrent leur liberté en se jetant dans le sacerdoce et en convertissant leurs vainqueurs; quelques-uns se confondirent avec les conquérants; les familles des citoyens tombés dans l'indigence déclinèrent et disparurent, et, quant aux hommes qui étaient déjà esclaves sous les Romains, ils devinrent la propriété des Goths et des Vandales : ainsi furent nos ancêtres.

Mais ce n'est pas le tout d'avoir conquis à main armée des ouvriers esclaves; il faut en maintenir le nombre. Les populations esclaves se renouvellent peu par elles-mêmes, parce qu'elles n'admettent pas la vie de famille si favorable à l'élèvement des enfants, et que l'éducation d'un petit esclave, qui est une dépense pour le maître jusqu'à ce qu'il soit en état de gagner sa subsistance, rend trop dispendieux ce mode de recrutement. Il faut donc toujours acquérir des esclaves par la guerre; mais, à mesure que les états s'agrandissent, cette abominable manière de se procurer des ouvriers devient toujours plus insuffisante. Il faut que les nations soient très petites, et que chaque bourgade, pour ainsi dire, fasse la guerre à sa voisine, pour que leurs prisonniers suffisent à cultiver leur territoire; surtout si l'on considère que, pour réduire un certain nombre d'hommes en esclavage, il faut en massacrer un certain nombre d'autres. C'est une observation de Turgot : « Que l'Angleterre, la France et l'Espagne, dit-il, se « fassent la guerre la plus acharnée, les frontières seules de chaque État « seront entamées; et cela par un petit nombre de points seulement. Tout « le reste du pays sera tranquille; et le peu de prisonniers qu'on pourrait « faire de part et d'autre, serait une bien faible ressource pour la culture « de chacune des trois nations[1]. »

[1] Œuvres de Turgot, tome V, p. 24. On a fait honneur au christianisme de

Digitized by Google

Je ne pourrais, sans me livrer à des considérations historiques fort étendues, vous montrer par quels degrés insensibles ce genre d'exploitation a été abandonné. Cependant, je vous en dirai quelques mots, pour que vous puissiez vous rendre raison des vestiges qu'on en trouve encore dans quelques parties de l'Europe.

Quand les seigneurs des terres, successeurs des conquérants, se trouvèrent dans l'impossibilité de faire de nouvelles conquêtes et des esclaves à main armée, ils adoptèrent graduellement un système plus favorable à la formation des familles des cultivateurs; car, n'ayant d'autre métier que celui des armes, et ne vivant que de leurs terres, quand le pillage n'allait pas bien, il fallait cependant que leurs terres fussent cultivées. Ils accordèrent à leurs esclaves, qu'on appelait alors des serfs, un demi-affranchissement : ils leur permirent de cultiver pour leur compte une certaine étendue de leurs plus mauvais terrains; et, pour prix de cette concession, ils leur imposèrent des *corvées,* c'est-à-dire, l'obligation de venir cultiver les terrains que le seigneur s'était réservés à lui-même. Les produits d'une partie de ses terres servirent ainsi de salaire aux ouvriers qui cultivaient l'autre. Cette concession devint une propriété; mais il ne fallait pas que le serf pût s'affranchir de l'obligation qui lui avait été imposée; qu'il pût vendre son lot et s'établir ailleurs; car alors le maître aurait donné sans équivalent une partie de ses terres. Le prix de cette portion de terre dont le maître avait laissé la jouissance au serf, était le travail obligé de ce dernier pendant certains jours de la semaine, et pendant certains temps de l'année. De là la *servitude de la glèbe* répandue dans presque toute l'Europe, qui attachait le serf à la terre, et dont nous avons eu des vestiges en France jusque sous le règne de Louis XVI. Les moines de Saint-Claude avaient encore des serfs attachés à la glèbe, c'est-à-dire au sol; et c'est,

---

l'abolition de l'esclavage, en ce qu'il a proclamé l'égalité native des hommes. Malheureusement, les doctrines ne prévalent pas sur les intérêts. L'esclavage n'existait pas chez les peuples du Nord qui envahirent l'empire romain. Ils l'adoptèrent en même temps qu'ils se firent chrétiens, et il prévalut en Europe 1200 ans encore après que le christianisme fut généralement répandu; il s'y maintient encore en Russie et ailleurs. Il a été établi de propos délibéré par les nations très chrétiennes qui ont fait la conquête de l'Amérique, et il n'y cessera que par l'effet purement temporel des intérêts, qui ne permettront bientôt plus de produire d'une manière dispendieuse des denrées que l'on peut se procurer à meilleur compte d'une autre façon.

Digitized by Google

comme vous savez, à la persévérance de Voltaire et à la fermeté d'un ministre citoyen, Turgot, que ces pauvres paysans durent leur entier affranchissement.

Ce mode de culture n'était pas très productif; car, pour beaucoup produire, il faut qu'un fonds de terre soit accru de beaucoup de valeurs capitales répandues sur le fonds; or, les seigneurs étaient de trop mauvais administrateurs et de trop mauvais économes pour faire beaucoup d'accumulations sur les terres qu'ils s'étaient réservées. Les esclaves, retenus dans la misère par un aussi mauvais régime, en pouvaient faire encore moins sur leur portion. Le seigneur se réservait, en outre, les meilleurs jours de travail dans l'année; il obligeait le serf à venir faire sa récolte, tandis que celle du serf périssait sur pied, et que celui-ci n'avait plus, pour la recueillir, que des forces épuisées. D'ailleurs, les ravages, effets inévitables des hostilités perpétuelles des seigneurs entre eux, l'oppression nécessairement exercée par des hommes armés, amis ou ennemis, ne laissaient subsister presque aucune amélioration, quand il pouvait s'en faire.

Cependant la servitude de la glèbe fut un progrès sur l'esclavage simple, et il devait en entraîner d'autres. Beaucoup de seigneurs étaient appelés à s'absenter, soit pour guerroyer entre eux, soit pour visiter d'autres domaines, soit pour faire le voyage de la terre sainte, soit pour habiter pendant une partie de l'année les villes, et jouir des arts qui commençaient à se former. Leurs terres dépérissaient entre les mains de leurs serfs et des intendants envoyés pour les surveiller. Ils en abandonnèrent des portions à perpétuité, en se réservant une rente perpétuelle, en denrées ou en argent, et en exigeant des possesseurs certains devoirs. Ceux qui recevaient ces terres sous la condition prescrite, devenaient propriétaires et libres sous le nom de *tenanciers* ou de *vassaux*. D'autres fois, quand les seigneurs étaient pressés par le besoin d'argent, les serfs achetaient tout d'un coup leur terre et leur liberté entière.

Enfin la servitude a été, dans certains cas, échangée contre une *capitation*, une redevance par tête; et c'est la condition à laquelle est soumise actuellement la majeure partie des paysans de Russie. Ils paient à leur seigneur une capitation, sous le nom d'*obroc*; et, au moyen de cette capitation, ils jouissent des produits de la terre. C'est pour cela que vous avez vu souvent la fortune des seigneurs russes évaluée d'après le nombre de leurs paysans; en achetant les paysans, on achète la terre sur laquelle ils vivent, et la capitation qu'ils sont tenus de payer. L'impératrice Catherine faisait don à ses favoris d'un nombre de paysans plus ou moins grand.

Digitized by Google

Mais de pareils dons ne se font plus, et les affranchissements se multiplient. Dans ce cas, les ci-devant esclaves qui restent sur la terre en deviennent les fermiers [1]. Quant aux autres redevances, aux censives, aux droits féodaux de toute nature, il y en a des restes en Pologne, en Hongrie, dans plusieurs états germaniques, et nous en avons eu en France jusqu'à la révolution.

Toutes ces différentes manières de faire valoir les terres sont incompatibles, non-seulement avec l'égalité des droits et le système représentatif, qui finira par être adopté chez toutes les nations civilisées, mais elles sont de plus incompatibles avec une industrie agricole perfectionnée. Celle-ci veut une garantie efficace de la propriété, et de grosses valeurs capitales accumulées sur les biens-fonds; c'est-à-dire, des bâtiments d'exploitation, des chemins, des clôtures, des irrigations, et surtout de bons approvisionnements en tout genre et de nombreux bestiaux. Or, de nombreuses bonifications et un mobilier considérable sont impossibles avec l'esclavage, et avec les institutions qui en dérivent. Voilà pourquoi l'Europe était si peu peuplée et si peu puissante dans les temps féodaux. Il fallut une levée en masse de toute la chrétienté pour s'emparer de la terre sainte, dont la conquête aurait été achevée, de nos jours, par un simple démembrement de l'armée française en Égypte, si une autre puissance européenne n'était venue, avec sa flotte et ses munitions, au secours des Musulmans. Rien ne peut plus résister aujourd'hui aux forces d'un État européen, si ce n'est un autre État d'origine européenne. Charles-Quint, le plus puissant potentat du monde, dans un temps qui n'est pas encore très éloigné de nous, Charles-Quint, qui trouva le moyen de faire tant de mal avec si peu de

---

[1] On lit, dans l'ouvrage de M. Storch, que le comte de Bernstorff avait des terres qui, cultivées par des esclaves, lui rendaient 3 et 4 grains pour un; que, lorsqu'il eut affranchi ses esclaves, les mêmes terres lui rendirent 8 et 9 grains, et qu'il les loua en proportion.

M. Coxe, dans son Voyage en Pologne, rapporte que les terres du comte Zamoïsky, dans lesquelles il avait affranchi ses paysans, s'étaient améliorées au point de lui rapporter, 17 ans après, un revenu triple de celui qu'elles rendaient lorsque les laboureurs étaient esclaves. Sans doute, il ne faut pas attribuer cet excès de production entièrement à la supériorité du travail de l'homme libre sur l'esclave, mais aussi aux accumulations faites sur le sol; la production d'un capital s'était ajoutée aux augmentations survenues dans la production de l'industrie et dans celle du sol. Mais, sous le régime de l'esclavage, ces accumulations sont difficiles.

Digitized by Google

ressources, ne soutiendrait pas la lutte avec une de nos puissances du troisième ordre. A quoi faut-il attribuer ces progrès? évidemment à une production supérieure, résultat d'institutions bien meilleures, ou, si l'on veut, moins vicieuses.

Ce sont ces effets que nous allons examiner.

CHAPITRE IV.

Des faire-valoir, des fermes et des métairies.

La manière la plus simple d'exercer maintenant l'agriculture, est celle du propriétaire foncier qui fait valoir lui-même son bien. Il réunit en lui seul les qualités de propriétaire, de capitaliste, et d'entrepreneur d'industrie. Je dis qu'il est capitaliste, parce que, lors même qu'il aurait emprunté les fonds avec lesquels il fait valoir son entreprise, il court toutes les chances bonnes ou mauvaises qui accompagnent l'emploi du capital; tout comme dans le cas même où sa terre est grevée d'hypothèques, il subit toutes les chances qui accompagnent l'exploitation d'un fonds de terre, quoiqu'à vrai dire il n'en soit pas le propriétaire.

Dans ce cas, un entrepreneur d'agriculture fait une assez mauvaise affaire. Pour conserver une terre, ou une portion de terre qui lui rapporte 2 1/2 ou 3 pour cent de sa valeur vénale, il emprunte sur l'hypothèque de sa terre, à 5 ou 6 pour cent de cette même valeur; il paie annuellement 6,000 francs d'intérêt pour conserver 3,000 francs de revenu.

Un propriétaire dans ce cas gagne moins que s'il vendait sa terre et se faisait fermier; car, s'il était fermier, il ne paierait en fermage que la valeur du service que la terre est capable de rendre. C'est, à différents degrés, la situation où se trouvent tous les propriétaires obérés. Il est vrai que de cette manière ils sont assurés d'avoir un bien à cultiver et de jouir des améliorations, s'ils réussissent à en opérer; et, lorsqu'ils sont intelligents et actifs, ils peuvent regagner par leur industrie ce qu'ils perdent en intérêts.

S'ils ne savent pas améliorer, le meilleur parti qu'ils aient à prendre est de vendre leurs terres, ou des portions de leurs terres, et d'acquitter leurs dettes. Mais bien souvent la sotte vanité de paraître propriétaire foncier, lorsque dans la réalité on ne l'est pas; ou bien le désir de conserver un crédit qu'on ne mérite guère, et de continuer à faire une dépense qui ne peut être soutenue qu'en contractant de nouvelles dettes; d'autres motifs

Digitized by Google

encore empêchent beaucoup de propriétaires fonciers de libérer leur héritage. Il y a peu d'années qu'en France le fondateur d'une caisse hypothécaire, destinée à faire des avances aux propriétaires fonciers, fit des recherches dans les justices de paix et aux bureaux des hypothèques pour connaître le nombre de ceux qui se trouvaient grevés de dettes. Il assure qu'ils étaient dans la proportion de soixante pour cent[1].

On ne peut réparer une si fâcheuse dissipation de valeurs foncières et capitales, que par des moyens contraires à ceux qui l'ont causée, c'est-à-dire par des accumulations; et l'on ne peut accumuler qu'en améliorant les profits, ou en diminuant les dépenses improductives; en un mot, on n'accumule que par l'économie *que nous n'entendons pas assez,* dit le maréchal de Vauban dans sa *Dixme royale.*

La classe des propriétaires fonciers qui font valoir par eux-mêmes comprend depuis les plus riches jusqu'aux plus pauvres, depuis ceux qui font valoir 4 ou 500 arpents, à la manière des gros fermiers, jusqu'au petit propriétaire qui cultive à bras un arpent autour de sa cabane.

C'est dans cette classe que se conservent le mieux les mœurs et les habitudes nationales; ce qui n'est pas un avantage lorsque ces habitudes laissent beaucoup à désirer. Un pays, une province, où l'on est stupidement attaché aux routines démontrées défectueuses par le raisonnement et l'expérience; une province où l'on préfère les procès et la chicane au travail, gagneraient assurément beaucoup à changer leur habitudes. On a remarqué dès longtemps que l'agriculture prospère quand les champs sont cultivés par leurs propriétaires: mais ce n'est guère que lorsque les propriétaires sont perfectionnés par l'éducation. Il est évident que le propriétaire-cultivateur qui connaît, au moins dans leurs éléments, la physique, la chimie, la mécanique, un peu d'histoire naturelle et d'art vétérinaire, a des moyens de succès que n'a pas le rustre, soumis à tous les préjugés et dupe de tous les charlatans. Un pays aurait de grands éléments de prospérité, si beaucoup de propriétaires instruits étaient répandus dans les campagnes, et perfectionnaient l'agriculture de leur pays, soit directement par de meilleurs procédés, soit indirectement par de bons exemples[2].

---

[1] On peut juger par là combien le montant de la contribution foncière est une base défectueuse pour évaluer la fortune des citoyens et régler leurs droits d'électeurs et d'éligibles aux fonctions publiques.

[2] Le goût de l'étude a d'autres avantages pour le propriétaire faisant valoir.

Digitized by Google

La vraie méthode d'interroger la nature, qui a été indiquée par Bacon, n'a été mise en pratique et appliquée un peu généralement que depuis peu d'années. Ces progrès n'ont point encore agi, comme ils doivent le faire, sur les arts industriels, notamment sur l'agriculture. Il n'est pas douteux que des propriétaires éclairés n'eussent beaucoup d'influence sur les progrès de cet art, et en général n'exerçassent une haute influence sur les prospérités du pays[1]. Aux États-Unis, qui sont, de tous les pays, celui qui prospère le plus rapidement, les cultivateurs sont presque tous propriétaires.

Toutefois, un propriétaire qui entreprend de faire valoir son bien ne doit pas se dissimuler les inconvénients du genre de vie qu'il embrasse. Comme dans toute entreprise industrielle, il faut, s'il veut réussir, qu'il exerce une surveillance de tous les instants; mais ici, la nature de ses travaux le met en contact avec des gens de peu d'éducation; et, avec plus de grossièreté, les gens de la campagne n'ont pas, quoi qu'on en dise, plus de qualités morales que les habitants des villes. Ils ne sont ni plus désintéressés, ni moins processifs. Ils ne savent pas se résoudre au moindre sacrifice pour en recueillir le fruit plus tard; ils ne voient jamais les affaires de haut, et sont lents à se décider. La vente des produits agricoles est vétilleuse. On est obligé d'avoir affaire aux consommateurs d'alentour et aux acheteurs du marché voisin; car les produits agricoles ne sauraient se transporter bien loin. On a pour concurrents des hommes d'une classe peu civilisée, et qui, n'ayant que des besoins bornés, peuvent se contenter de plus petits gains. On ne peut pas suppléer par la gran-

---

La vie des champs, même lorsqu'elle est employée aux travaux de la terre, laisse de forts grands loisirs. Les mauvais temps, les longues soirées de l'hiver ont leurs ennuis pour quiconque ne sait pas s'occuper à la maison. La lecture des livres futiles est bientôt épuisée et laisse beaucoup de vide; tandis que les lectures instructives sont inépuisables : elles suggèrent des expériences, des travaux, et procurent à l'habitant de la campagne des moyens d'instruction toujours très rares loin des villes.

[1] Les gros impôts et la grande concurrence dans tous les genres d'industrie en Angleterre, joints à la morgue qui dans ce pays accompagne la fortune, ont engagé beaucoup d'Anglais éclairés et d'une fortune bornée à former des entreprises de culture en France depuis la paix de 1814. Ils y ont transporté des procédés perfectionnés qui seront imités d'abord de leurs voisins de campagne, et se répandront ensuite de proche en proche. Cette circonstance sera très favorable à la France, si elle sait en tirer parti.

deur des entreprises à la modicité des profits. Une terre trop vaste ne saurait être bien surveillée ; et une terre d'une étendue modérée n'est, sous le point de vue lucratif, qu'une assez petite entreprise.

« Vous ne voyez jamais, dit M. de Tracy[1], ou du moins fort rarement, « un homme, ayant des fonds, de l'activité et l'envie d'augmenter sa for- « tune, employer son argent à acheter une étendue de terre pour se « mettre à la cultiver et en faire son état toute sa vie. S'il l'achète, c'est « pour la revendre, ou pour y trouver des ressources nécessaires à « quelque autre entreprise, ou pour quelque autre spéculation ; en un « mot, c'est une affaire de commerce et non pas d'agriculture. Au con- « traire, vous voyez un homme ayant un bon fonds de terre, le vendre « pour en employer le prix à faire quelque entreprise ou à se procurer « quelque état lucratif : c'est qu'effectivement l'agriculture n'est pas le « chemin de la fortune. »

Dans cette observation, l'estimable auteur ne tient peut-être pas assez de compte des bénéfices qu'on peut attendre de l'amélioration du fonds et des progrès d'un art encore assez peu avancé dans la plupart des pays du monde[2]. Je sais fort bien que tout progrès à un terme, et qu'une époque viendra où les profits des fonds de terre seront peu susceptibles d'accroissement ; mais ce terme est encore bien éloigné dans la plupart des lieux du globe. Les progrès de tous les arts sont favorables à ceux de l'agriculture. L'extension du commerce et des manufactures multiplie ses consommateurs. L'agrandissement des villes, l'ouverture des canaux de navigation étendent son marché. Combien on verrait plus de produits agricoles en France, et combien d'autres produits agricoles y acquerraient de la valeur, s'ils pouvaient sortir des lieux où ils ont pris naissance !

Arthur Young, qui visitait la France en 1789, estime que chaque arpent français ne produit que 18, tandis que le même espace de terrain

---

[1] *Idéologie*, tome IV, page 197.

[2] On dit la Chine très avancée dans l'art agricole et ses cultivateurs très diligents ; mais d'autres arts nécessaires à l'aménagement des terres y sont encore dans l'enfance. Ce sont des hommes qui montent l'eau pour les arrosements et qui transportent les fardeaux les plus considérables en les répartissant sur un grand nombre d'épaules. Quel que soit le bas prix du travail humain à la Chine, des machines rempliraient les mêmes fonctions à meilleur marché, et les produits du pays n'en étant pas diminués, le pays nourrirait le même nombre d'hommes, et peut-être les nourrirait mieux que maintenant.

Digitized by Google

en Angleterre, malgré l'infériorité du terroir, produit 28[1]. Et il est loin de croire que les terres de son pays soient aussi bien cultivées qu'elles pourraient l'être. Entre Châlons-sur-Marne et la Loge, le même voyageur remarqua des terres louées pour vingt sous l'arpent, qu'il jugeait susceptibles de produire pour 72 francs de sainfoin. Il pense que les friches du Bourbonnais, de la Sologne, du Maine, de l'Anjou, de la Bretagne et les landes de Bordeaux pourraient facilement être converties en prairies artificielles et nourrir de nombreux troupeaux. Il affirme que nos terres labourables, dont le produit commun n'excède pas 5 à 6 grains pour un, pourraient en donner 10[2]. Cet auteur n'était point un agriculteur de cabinet; c'était un vrai cultivateur; aussi convient-il en même temps que, pour accroître le revenu des terres, il faut des lumières, de l'expérience, de la prudence, de l'esprit de suite et de l'activité.

Tels sont les immenses progrès dont l'art agricole est susceptible en France, et ces progrès seraient beaucoup accélérés si l'on voyait plus souvent les propriétaires aisés faire valoir par eux-mêmes leurs terres. D'autres motifs encore devraient les porter à prendre ce parti. Si l'on gagne moins sur sa terre, on y vit plus économiquement; et cette raison devrait déterminer surtout les familles nombreuses. Si ce genre d'affaires exige des soins multipliés, il présente des occupations sans cesse variées, et laisse quelques doux loisirs. Ce qu'un propriétaire aisé et économe fait pour améliorer son bien, lui demeure; toutes ses économies lui profitent. Il a des vues plus étendues que le fermier; il est plus facilement en relation avec la partie éclairée de sa nation. Il ajoute à ses bâtiments, à ses clôtures; il abreuve sa terre par des irrigations, ou bien il la dessèche par des fossés d'écoulement. Ces dépenses sont des économies, puisqu'elles élèvent la valeur du fonds. Enfin, le charme de la propriété, le plaisir d'améliorer, d'embellir le sol qui lui appartient, de travailler pour ses enfants, de s'emparer d'un temps qu'on ne doit point voir et d'agir encore lorsqu'on ne sera plus, suivant l'expression heureuse de M. de Sismondi, tout cela n'a-t-il donc pas son prix?

---

[1] Il est probable que, depuis 1789, l'agriculture française a fait de grands progrès; cependant la Sologne et la Champagne pouilleuse sont encore au même état; et, quant aux provinces améliorées, comme l'agriculture anglaise a fait de grands progrès de son côté, on peut supposer que le rapport dans l'état de l'avancement est encore à peu près le même dans les deux pays.

[2] Tome II de l'Anglais, page 96.

Digitized by Google

Les agriculteurs se plaignent souvent du défaut de consommation. ***A quel propos***, disent-ils, ***multiplierions-nous la quantité de notre blé ou de notre vin? nous ne pouvons pas vendre ce que déjà nous produisons***. Cette plainte semble démentir une vérité qui recevra son développement plus tard; c'est que les hommes se multiplient là où la production augmente. Pourquoi dans certains cantons reculés et où la communication avec le reste du pays n'est pas facile, la population, les consommateurs ne se multiplient-ils donc pas avec les produits?

C'est, messieurs, parce qu'il ne s'y trouve pas d'autres industries en même temps que l'industrie agricole. Pour consommer les produits de l'agriculture, il ne suffit pas de savoir boire et manger, il faut pouvoir acheter ces produits; et, pour pouvoir les acheter, il faut savoir gagner, savoir produire de son côté. C'est avec des objets fabriqués sur les lieux, ou apportés de plus loin, que l'on peut acheter le pain, le vin, la viande, tous les produits, en un mot, de la terre. Si nous pouvons assigner ce qui nuit à la production de tous autres produits que ceux de l'agriculture, nous saurons ce qui arrête la vente de ceux-ci.

La première condition pour qu'un pays acquière de l'industrie, c'est que les habitants en sentent le prix et veuillent surmonter la paresse commune à l'homme et aux animaux, lorsqu'ils ne sont pas stimulés par le besoin et par les goûts inhérents à la civilisation. Dans cet état imparfait de la civilisation où nous retiennent d'anciennes habitudes, les hommes qui se trouvent pourvus de quelques avantages qui ne sont pas le fruit de leurs efforts personnels, tels que la propriété d'un petit bien fonds, ou d'une place qu'ils ne doivent qu'à l'imperfection de l'organisation politique, aiment mieux jouir, dans l'oisiveté, d'un revenu médiocre, que de chercher à l'accroître par l'activité de leur esprit et de leur corps. Des familles indolentes ne forment pas des enfants industrieux; et, quand il s'en rencontre de tels, ils vont ailleurs exercer leurs talents. Un propriétaire se plaint de ne pas trouver le débit de ses denrées! la faute en est à lui. Au lieu de se livrer à des travaux utiles, une grande partie de son temps se dissipe à la chasse, au billard, au jeu, dans des cafés. Avec un génie plus inventif, une activité mieux entendue et plus persévérante, il formerait, pour lui ou pour les siens, des entreprises industrielles petites ou grandes, qui seraient des pépinières de consommateurs. Il serait imité par d'autres, le pays se peuplerait, et les produits manufacturés trouveraient à leur tour des consommateurs soit dans le pays, soit au-dehors.

Mais il ne suffit pas, pour produire dans l'industrie manufacturière, de

Digitized by Google

faire au hasard des étoffes, des faïences, des boucles ou des aiguilles ; il ne faut faire que les choses dont la valeur puisse payer les frais de production. Il faut par conséquent être en état de calculer ces frais, et connaître les éléments propres à fonder la valeur vénale du produit lorsqu'il sera terminé[1].

Il faut à la vérité des capitaux pour alimenter les entreprises d'industrie. Or, les capitalistes des grandes villes n'osent pas hasarder leurs fonds dans des industries éloignées, avant que ces industries n'aient fait leurs preuves, et soient depuis longtemps établies. Il faut donc qu'elles marchent graduellement et commencent par s'alimenter des épargnes faites dans chaque canton. Quand, par ces moyens, une province reculée devient industrieuse, quand elle sait établir des communications avec le reste du pays, sa prospérité va croissant ; les capitaux y affluent de plus loin ; on y forme avec plus de confiance des entreprises industrielles ; les besoins des habitants s'y multiplient avec leurs richesses ; dès lors, les produits de la terre et les travaux agricoles y sont portés à leur plus grande valeur.

Vous voyez que, de toutes manières, nous sommes toujours ramenés à ce résultat, que, si un canton ne prospère pas autant que son terrain et sa situation le comportent, c'est toujours faute d'industrie et de capitaux. Ce sont là les éléments de toute prospérité. Or, on a de l'industrie lorsqu'on devient intelligent et actif ; et l'on a des capitaux, lorsqu'on sait faire des épargnes.

Après l'exploitation par les propriétaires, celle qui paraît la plus favorable au bon aménagement des terres, est celle des fermiers qui ont de longs baux. Il est évident en effet que le fermier se donnera plus de peines, fera plus de sacrifices pour la bonification du fonds, s'il doit en jouir longtemps, que s'il est exposé à être renvoyé au bout de peu de temps et à voir un successeur recueillir le fruit de ses idées, de ses travaux et de ses dépenses. On attribue avec raison l'intelligence et la diligence des fermiers anglais aux longs baux en usage dans leurs pays, où ils sont fréquemment assurés de leur exploitation pour 27 ans, et même pour un plus long terme, par suite des renouvellements que l'usage favorise. Ils jouissent d'autant plus tôt qu'ils se hâtent davantage d'exécuter les bonifications[2].

---

[1] C'est un des grands avantages de l'économie politique que de répandre ce genre de connaissances et de les rendre usuelles.

[2] Un économiste allemand, M. Schmalz (tome I, page 85), met l'exploitation

Digitized by Google

Les bonnes terres, les fermes garnies de bons bâtiments, attirent de bons fermiers; elles promettent des entreprises assez importantes pour tenter des hommes qui jouissent de quelque fortune et de quelque capacité. C'est un motif de plus pour les propriétaires de faire des sacrifices pour améliorer leurs biens. Qui est-ce qui se présente pour exploiter une ferme en mauvais état? Des hommes qui ont peu de ressources pécuniaires et peu de ressources intellectuelles; des hommes incapables de s'élever au-dessus de l'état de paysans. Et, en raison même de ce peu de ressources, les propriétaires sont obligés de réduire l'importance de leurs lots de terre et de louer séparément des terrains dépourvus de bâtiments d'exploitation, à d'autres fermiers du voisinage, si par hasard il s'en trouve, ou bien à des petits propriétaires qui, pour occuper mieux leur temps, ajoutent cette exploitation à la culture qu'ils font de leur mince héritage. Les terres ainsi louées offrent en général à leur propriétaire un plus fort loyer que si elles étaient réunies en grandes fermes, parce qu'il y a plus de concurrents pour les louer; mais aussi ces petits fermiers présentent moins de garanties; ils n'entretiennent pas le fonds en si bon état, et il faut souvent leur faire des remises[1].

Quand le sol est encore plus ingrat, ou quand, par l'effet de différentes circonstances, les petits propriétaires ruraux sont rares, les grands propriétaires n'ont pas cette ressource de former de petites fermes; il n'y aurait personne pour les leur demander; elles ne vaudraient pas qu'on y amenât des domestiques, un mobilier, des attelages, des troupeaux. Ils prennent un autre parti et forment des *métairies*, c'est-à-dire, des exploitations qu'ils garnissent de bestiaux, d'ustensiles, de tout ce qui est indispensable pour les mettre en valeur, et ils y établissent une famille de paysans, appelés *métayers* (travailleurs à moitié fruits), avec qui l'on convient d'ordinaire que l'on partagera le produit pour les indemniser de leurs peines. On attache à ces exploitations autant et plus de terres qu'il n'y en a dans les grandes fermes, surtout en y comprenant les terrains vagues qui sont communs dans ces cantons-là, et qui servent comme pacages. La quantité de bestiaux que l'on confie au métayer et dont il est obligé

---

par des fermiers au-dessus même de celle des propriétaires, parce qu'un fermier est obligé de hâter les améliorations dont il est capable, afin d'en jouir pendant la durée de son bail qui a un terme, et parce qu'il est plus généralement d'ailleurs homme de métier et de pratique que le propriétaire.

[1] Destutt de Tracy : *Éléments d'idéologie*, IIe sect., Ire part., chap. 4.

Digitized by Google

de partager l'augmentation avec son propriétaire, se nomme *cheptel*; et comme il n'a rien pour en répondre, le propriétaire ou son agent exerce une surveillance active pour empêcher que le métayer n'entame, par des ventes trop nombreuses de bestiaux, le fonds qu'il avait en entrant.

Ce genre d'exploitation est misérable, parce qu'il est conduit avec trop peu de capitaux, et qu'il éteint tout encouragement pour économiser et pour faire des améliorations; car celui des deux (du propriétaire ou du métayer) qui fait une amélioration, ne retire que la moitié du fruit de sa dépense, puisqu'il est obligé d'en partager le produit. M. de Tracy, qui a des propriétés dans le Bourbonnais, pays où cette manière d'exploiter est usitée, assure que, lorsque le terrain est trop mauvais, la moitié des produits est insuffisante pour faire vivre, même misérablement, les hommes nécessaires pour le mettre en valeur. Ils s'endettent, et l'on est obligé de les renvoyer. Cependant on en trouve toujours, car il y a toujours des malheureux qui ne savent que devenir. Il ajoute qu'il connaît de ces métairies qui, de mémoire d'homme, n'ont jamais nourri leurs laboureurs [1].

Les baux emphytéotiques, dont la durée s'étend jusqu'à quatre-vingt-dix-neuf ans, sembleraient devoir tenir lieu des avantages dont jouissent les terres qui sont cultivées par leurs propriétaires. Leur but, ainsi que l'indique l'étymologie du mot, est de faire jouir le fermier des plantations qu'il fait. On attribue à ces longues jouissances les améliorations qu'on remarque dans plusieurs provinces de la Toscane, où le grand-duc Pierre-Léopold distribua en emphytéoses presque tous les domaines de la couronne. Mais de si longs baux dépouillent le propriétaire immédiat de la plupart des agréments de la propriété, sans les transmettre au fermier. Qu'est-ce en effet, pour le propriétaire auquel doit revenir le fonds, qu'un terrain transformé, pour ainsi dire, en une rente, et dont la jouissance et la disposition lui sont interdites pour la vie? M. de Sismondi remarque en outre [2] que ces baux doivent entraîner des procès dont la décision devient d'autant plus difficile, et même injuste, que le droit, de part et d'autre, est plus ancien, et que les parties contractantes n'existent plus.

---

[1] M. de Sismondi qui, dans ses *Nouveaux principes d'Économie politique*, vante beaucoup l'exploitation par métayers*, avait cependant avoué, dans son *Tableau de l'agriculture toscane*, que, de dix métayers, à peine en trouve-t-on, dans le pays qu'il décrit, un seul qui ne doive rien à son propriétaire**.

[2] *Nouveaux principes*, tome I, pages 238 et 240.

* Tome I, page 190. — ** page 212.

CHAPITRE V.

De la grande et de la petite culture.

Beaucoup de volumes ont été écrits sur les avantages réciproques de la grande et de la petite culture, c'est-à-dire de la culture des terres par un petit nombre de grands entrepreneurs, ou par un grand nombre de petits. Dans beaucoup de cas, cette question ne peut pas devenir un sujet de délibération ; elle est décidée par la nature du terrain et par les circonstances locales. Dans un pays mòntueux et coupé, de petits cultivateurs seuls peuvent solliciter avantageusement le sol. On ne peut pas cultiver en grand le dos d'une montagne où il faut quelquefois remonter à la hotte des terres qu'entraînent les pluies ; un grand entrepreneur ne saurait aménager convenablement les jardins potagers ou fruitiers qui approvisionnent les marchés d'une grande ville. Il faut, pour donner à la culture les soins journaliers qu'exigent certains produits, que l'ouvrier ait un intérêt direct dans les bénéfices qui en résultent ; les grands propriétaires de vignobles n'en dirigent pas eux-mêmes la culture : ce sont des vignerons intéressés, de petits cultivateurs, qui s'en chargent. Ce n'est guère que dans les pays de plaines et susceptibles d'être exploités par des machines telles que la charrue, le rouleau, la herse, la machine à battre le grain, etc., que l'on rencontre des entreprises conduites par le propriétaire ou le fermier, et où l'on exploite des terres de 300 à 400 arpents.

Mais dans les pays de plaines, dans ceux où l'on peut consacrer de vastes terrains à chaque espèce de culture, il peut être utile de savoir si la terre est plus avantageusement sollicitée par de grands ou bien par de petits entrepreneurs ; car la législation et l'administration peuvent être plus ou moins favorables à l'agglomération ou à la division des propriétés, et par suite à la multiplication ou à la réduction des grandes entreprises de culture.

On a dit, en faveur des grandes entreprises, que le travail des capitaux s'y allie plus facilement avec le travail des hommes ; qu'elles donnent de plus gros produits à la société, proportionnellement au nombre d'hommes qu'elles occupent, et qu'il en sort par conséquent une quantité de produits capable d'alimenter, en dehors de l'agriculture, un plus grand nombre de travailleurs occupés, de leur côté, à multiplier les richesses nationales.

Digitized by Google

Pour représenter par des chiffres cet excédant de population que peuvent nourrir les grandes fermes sur les petites, Arthur Young compare le nombre des cultivateurs occupés et nourris par des fermes de différentes grandeurs, en supposant d'ailleurs une égale fertilité. Il résulte de ses calculs que, dans les petites entreprises, celles qui n'ont qu'une seule charrue, et qui occupent un fermier et un valet de ferme, chaque homme ne peut cultiver que 15 acres; tandis que, dans une entreprise de trois charrues, qui occupe le fermier et trois valets, chaque homme cultive 18 1/3 acres. Dans les premières, chaque cheval cultive 11 acres, et dans celles de trois charrues, chaque cheval en cultive 14 2/3.

D'après ces données, un canton de dix mille acres d'étendue[1], s'il était cultivé par des entreprises d'une charrue, occuperait

666 cultivateurs et 1000 chevaux ;

tandis que s'il était cultivé par des entreprises de trois charrues, avec un produit égal, il n'occuperait que

545 cultivateurs, et 681 chevaux.

D'où il résulte encore que, dans le second cas, à égalité de produits, les frais de culture sont moins considérables, et le pays, indépendamment de ce que réclame l'agriculture, peut nourrir et obtenir le travail de

121 hommes et de 319 chevaux de plus que le canton cultivé par de petites entreprises. Dans tous les cas, le travail et la subsistance du travailleur comprennent le travail et la subsistance de sa famille. Le produit total étant le même, les travailleurs qui ne sont pas nourris sur la terre, le sont des produits de la terre, qu'ils achètent par leur travail, et leur travail pouvant s'appliquer aux manufactures et aux arts de l'intelligence et de l'imagination, on peut supposer qu'un pays à grande culture est plus civilisé, plus avancé qu'un autre.

L'excédant de la valeur des produits sur les frais de culture formait ce que les disciples de Quesnay nommaient le ***produit net***, et cet excédant se trouvant proportionnellement plus considérable dans les grandes entreprises que dans les petites, ce mode de culture était fort préconisé par eux. Il l'est également par les agronomes anglais, et l'on ne peut nier les conséquences qu'ils en tirent : dans les cantons cultivés par de grands entrepreneurs de culture, il y a moins de population rurale et plus de villes industrieuses et peuplées ; or, c'est dans les villes que se perfectionne la civilisation.

---

[1] Environ quatre mille hectares ou 11,764 arpents.

On regarde aussi la grande culture comme plus favorable aux accumulations et aux améliorations qui ne peuvent avoir lieu qu'à l'aide des capitaux. Il est vrai encore qu'un grand propriétaire ou un fermier capable d'être à la tête d'une vaste exploitation, a, pour accumuler, des facilités que n'a pas un petit propriétaire; mais, pour l'avantage du pays, il est peut-être moins essentiel de favoriser une forte production et de fortes économies dans un petit nombre de grandes entreprises qu'un esprit d'ordre et d'industrie parmi la foule des petits entrepreneurs. Je ne sais s'il ne se trouve pas sur les petites propriétés foncières des paysans de certaines parties de la Suisse ou de l'Allemagne, dans une pareille étendue de terre, une valeur capitale aussi considérable que sur les plus grosses fermes de l'Angleterre.

Si cela n'est pas toujours ainsi, si l'on voit des paysans propriétaires vivre dans l'ordure et dans la misère, ce n'est donc pas à l'exiguité de leur héritage qu'il faut l'attribuer, c'est à l'exiguité de leurs capitaux; et leurs capitaux sont nuls, soit en raison de la rapacité du fisc, soit en raison de l'incurie, de l'ignorance, de la paresse des cultivateurs. Le temps que les gens de la campagne perdent au coin de leur feu, ou sur le pas de leurs portes, ou au cabaret, pourrait être employé à quelque occupation utile. Quand le propriétaire d'une chaumière et d'un petit terrain ne trouve pas du travail comme journalier, il est rare qu'il ne puisse pas, avec un peu d'intelligence et d'activité, exécuter dans son intérieur quelques travaux manufacturiers, pour son usage ou pour la vente, et se créer ainsi quelques économies. N'est-ce pas une amélioration qui est toujours à sa portée que de nettoyer les alentours de sa demeure pour l'assainir, d'enclore son terrain et de planter quelques arbres? Un arbre devient un capital; et, pour le former, il ne s'agit que de ficher une branche en terre. Une culture misérable n'est donc pas la compagne nécessaire de la petite culture; mais elle est inévitablement la compagne de l'ignorance et de la paresse.

La preuve en est dans la prospérité qu'on rencontre souvent dans des pays entièrement cultivés par de petits entrepreneurs, mais intelligents et actifs. Là, le moindre coin de terre est soigneusement mis à profit. Jamais la terre ne se repose. On cultive côte à côte plusieurs produits différents; ils se succèdent plusieurs fois dans l'année; le petit cultivateur élève un porc, des poules, une vache; les moindres engrais sont recueillis; et, s'il n'a qu'un seul champ, l'usage de la charrue ne lui est pas interdit, car les gros fermiers sont empressés de donner des labours à façon.

En admettant même que les grandes entreprises soient plus favorables

Digitized by Google

à la production, on ne peut nier qu'il n'y ait aussi des avantages dans un certain mélange de grandes et de petites entreprises. Dans les premières, on fait sans doute de meilleures récoltes de céréales, de plantes oléagineuses et fourragères; on élève des troupeaux. Dans les autres, on cultive, selon les climats, des oliviers, des abeilles, des vers à soie, du chanvre, des châtaignes, des fruits, des légumes[1]. Les gros cultivateurs fournissent des charrois pour le transport des denrées; les petits fournissent des bras pour le moment des grandes récoltes. Ils se prêtent de mutuels secours.

Telles sont les principales raisons qu'on a données en faveur des grandes et des petites cultures, sous le rapport de la quantité de richesses produites. La division des terres en grandes et en petites propriétés donne lieu à des considérations politiques et morales, très importantes en elles-mêmes, mais qui s'éloignent de mon sujet actuel[2].

La nature des choses a mis des bornes nécessaires à la grandeur des entreprises d'agriculture. Le cultivateur ne saurait, sans perdre beaucoup de temps, se transporter, lui, ses chevaux et ses outils, a de trop grandes distances. Le maître surveille mal des terrains éloignés les uns des autres. Les produits de l'agriculture sont encombrants et lourds; s'il faut les amener de trop loin pour les rentrer dans les granges ou dans les pressoirs, les frais de production en sont trop augmentés. L'entrepreneur ne peut pas, comme un manufacturier, établir un ordre constant, et qui soit toujours le même, pour toutes les parties de son entreprise, et pour chacun de ceux qu'elle emploie. La direction d'une entreprise agricole exige une suite de petites décisions à prendre, qu'on ne peut se dispenser de changer selon les occurrences, selon le temps qu'il fait et la saison de l'année. Une gelée survient; il faut occuper à des transports les chevaux qui étaient au labourage. Tel engrais vient à s'offrir, il faut décider à quelle pièce de terre il est propre. Jamais deux années de suite le même terrain ne peut être cultivé de même, et quelle variété dans les produits! des

---

[1] Un village près de Paris, Montreuil, s'est enrichi par la culture des espaliers; un autre, Fontenay-aux-Roses, par la culture des roses d'abord et ensuite par la culture des fraisiers.

[2] Les substitutions et les droits de primogéniture ont eu des effets déplorables en Italie, en Espagne et ailleurs. Ils en ont produit de fâcheux, mais d'un autre genre, dans la Grande-Bretagne. En France, l'égalité des partages a peut-être conduit à une trop grande subdivision des propriétés; mais il ne paraît pas que cette subdivision soit accompagnée d'inconvénients aussi graves.

Digitized by Google

grains, des bestiaux, des bois, des légumes, des fruits, du vin, des oiseaux de basse-cour, du beurre et tant d'autres choses! Il s'agit de recueillir, de préparer, de vendre tous ces objets si divers. Rien ne peut se faire d'une manière constante, suivant un ordre établi; il faut que le chef se mêle de tout, surveille tout, décide de tout par lui-même.

C'est pourquoi l'on ne voit guère de ferme où l'on exploite plus de 400 à 500 arpents. Mais ce qui est une très grande entreprise agricole, serait une fort médiocre entreprise manufacturière ou commerciale. Il faut 50 mille francs, plus ou moins, de capital circulant, pour être fermier de la plus grosse ferme qu'un homme puisse conduire. C'est sur cette somme que roule la masse d'affaires qu'il peut remuer, ce qu'il peut fabriquer et vendre; et encore ce capital ne saurait, comme dans beaucoup d'entreprises de commerce, être avancé et rentrer plusieurs fois par an. Il faut tout au moins une année pour achever la plupart des produits de l'agriculture. L'action du capital ne saurait se multiplier par l'activité de la fabrication. C'est une borne mise par la nature des choses aux entreprises qui ont l'agriculture pour objet. Nous verrons que cette borne n'existe pas pour certaines entreprises qui ont des analogies avec l'industrie agricole, mais non avec la culture des terres, comme l'exploitation des mines et des pêcheries.

En Irlande, il y a beaucoup de gros propriétaires qui se trouvent en possession de leurs terres par suite des chances de la politique, et en vertu des confiscations qui accompagnèrent l'accession du prince d'Orange. Cette classe de propriétaires habiterait désagréablement des provinces où ils sont regardés comme des spoliateurs. Sans s'intéresser au bonheur de ces provinces, il ne cherchent qu'à en tirer le plus de revenus qu'ils peuvent, et à le manger en Angleterrre. Il en est résulté un système de culture à la fois déplorable, et cependant favorable à la population; système qui résout le problème de faire vivre les hommes en consommant le moins qu'il est possible.

Un grand propriétaire loue son bien, non pas à un fermier, mais à un agent qui lui répond de son revenu. Cet agent partage le bien en plusieurs grandes portions louées à des agents secondaires qui partagent leurs portions entre plusieurs autres agents que l'on pourrait appeler *tertiaires*; ceux-ci sous-louent à leur tour de petits lots de terrain à de pauvres familles qui élèvent une espèce de hutte en terre et cultivent des pommes de terre. C'est la culture qui, à la latitude de l'Irlande, procure le plus de matière alimentaire à égalité de terrain. Ces familles indigentes élèvent ainsi quelques enfants, qui, à mesure qu'ils grandissent, cherchent à leur

Digitized by Google

tour à s'accoupler, et pour cela sollicitent un nouveau coin de terre avec sa cabane. Les agens tertiaires, qui ne sont que des espèces de paysans, sont plus à portée qu'un propriétaire de faire payer, soit en nature, soit en argent, tous ces petits loyers, et présentent aux agens secondaires un peu plus de garanties que le cultivateur immédiat, qui ne possède rien en propre; et les agens secondaires en présentent encore plus au principal locataire, qui est un homme d'affaires important.

On voit que ce genre d'exploitation met les pauvres agriculteurs entre eux dans un état de concurrence perpétuel pour obtenir des terres à loyer; car ils ne sauraient vivre sans un petit terrain, et ne peuvent l'obtenir qu'en enchérissant les uns sur les autres. Pour enchérir, pour payer en même temps l'impôt et leurs prêtres, il faut qu'ils se réduisent à ne consommer que ce qui est rigoureusement indispensable au soutien de la vie. Le cri de la nature les oblige à partager leur chétive portion avec leurs enfants; et, lorsque la saison est contraire aux pommes de terre, nul autre supplément ne vient à leur secours. Ils mendient ou ils volent, ou bien se soulèvent en masse. L'ignorance, la superstition, sont les compagnes de la misère. L'Irlande est une des plaies de l'Angleterre, dont elle pourrait devenir une des plus fertiles provinces [1].

CHAPITRE VI.

De la culture du sucre et de l'esclavage des nègres.

On a vu, dans les trois derniers siècles, des Européens se disant chrétiens et civilisés, renouveler, et même d'une manière plus criante, le système des païens et des barbares qui cultivaient leurs terres par des esclaves et à coups de fouet. Les conquérants qui envahirent les îles du golfe mexicain, ne pouvant soumettre les indigènes, les exterminèrent, et allèrent aux côtes d'Afrique enlever de force des nègres qui ne leur avaient jamais fait de mal, pour cultiver des îles qu'ils n'occupaient que par le

[1] Je crois que l'état de l'Irlande est très susceptible de remèdes; mais je me garderai bien de les proposer, parce qu'il faudrait que j'eusse une connaissance plus intime du pays, et parce qu'ils choqueraient trop de préjugés enracinés en Angleterre, et trop d'intérêts puissants, pour pouvoir être bien accueillis.

Digitized by Google

droit du plus fort, et qu'ils avaient rendues désertes. Il en est résulté un système de culture qu'il convient d'apprécier dans un cours d'économie politique.

Avant que les principes de l'économie des sociétés fussent bien connus, on croyait qu'il convenait à une nation de cultiver, sur son territoire, les denrées de sa propre consommation, plutôt que de les produire sous une autre forme, et de les obtenir par des échanges; c'est-à-dire, plutôt que de les acheter de la main des étrangers, même lorsque l'on pouvait, par ce dernier procédé, les obtenir à moins de frais. Conséquemment, on attachait une haute importance à posséder, dans les contrées équinoxiales, des colonies sujettes, où l'on cultivât ces denrées que l'Europe ne pouvait pas produire. Depuis les derniers progrès des sciences économiques, au moyen desquels on a pu se convaincre que tout progrès industriel consiste à pouvoir acquérir, à un moindre prix, les mêmes produits, quelle que soit la voie par laquelle on se les procure [1], la question s'est réduite à savoir si le sucre, par exemple, revient moins cher, étant cultivé dans des colonies dépendantes de notre nation, que lorsqu'on se le procure par la voie du commerce avec l'étranger.

Il y avait un moyen simple de décider la question. C'était d'assujétir à un droit égal tous les sucres, de quelque part qu'ils vinssent. Les consommateurs alors les auraient tirés des lieux qui les fournissent au meilleur marché. Ce n'est point ainsi qu'on a fait. Pour nous obliger à préférer les sucres de nos colonies qui coûtent plus cher, on a chargé de plus gros droits d'entrée ceux des contrées étrangères qui coûtent moins. La loi qui nous régit en France, au moment où ceci est écrit, soumet les sucres qui viennent des possessions étrangères à un droit qui excède de 50 francs par quintal métrique le droit que paient les sucres qui viennent des colonies françaises. Et ce qui peut faire supposer que ceux-ci reviennent à 50 fr. par quintal métrique plus cher que les sucres étrangers, c'est qu'il s'en trouve toujours quelque peu de ces derniers qui consentent à supporter ce droit, et qui peuvent néanmoins se vendre sur notre marché au même prix que les sucres des îles françaises. S'ils ne payaient qu'un droit égal à ces derniers, on pourrait donc nous les fournir à 50 francs meilleur marché.

On a, par cette politique, encouragé une production désavantageuse, une

---

[1] Voyez, au chap. 9 de la 1re partie, ce qui constitue les progrès de l'industrie.

production qui donne de la perte ; et, pour que les auteurs de cette perte, c'est-à-dire, les colons, ne la supportassent pas, on l'a fait supporter aux consommateurs français. La consommation actuelle du sucre en France est évaluée à cinq cent mille quintaux métriques ; or, si nous achetions cette quantité dans l'Inde ou ailleurs, à 50 francs meilleur marché, par quintal métrique, il est évident que, même en payant les mêmes droits d'entrée, le quintal métrique nous reviendrait à 50 francs de moins : ce qui nous procurerait une épargne annuelle de 25 millions, que nous pourrions consacrer à d'autres achats, à d'autres jouissances, sans que le commerce français gagnât moins, sans que le trésor public vît diminuer ses recettes. Il est même probable que le commerce et le trésor recevraient davantage; car une diminution d'un quart, sur le prix de cette denrée, en augmenterait considérablement la consommation.

Devons-nous, demandera-t-on, sacrifier les intérêts des habitants de la Martinique et de la Guadeloupe, qui sont nos concitoyens, ou du moins issus de nos concitoyens? Je demanderai à mon tour s'il faut sacrifier davantage les intérêts des habitants de la France, qui nous tiennent encore de plus près. Ne faut-il pas plutôt, loin de favoriser une culture fâcheuse avec laquelle il faut nécessairement qu'il y ait quelqu'un de sacrifié, la décourager, amener par degrés un changement de système?

Il le faut d'autant plus, que ce système défectueux ne peut lutter avec succès contre la force des choses. Malgré le sacrifice qu'on exige de nous en nous faisant payer le sucre plus cher que nous ne devrions le payer, malgré les frais de marine militaire et de garnisons, malgré les guerres que l'on nous force à livrer pour défendre nos îles à sucre[1], malgré les outrages dont on se rend coupable envers l'humanité pour en maintenir la culture, on ne peut soutenir ce système ; nos colons se ruinent, car ils s'endettent tous les jours davantage.

A quoi tiennent ces frais de production supérieurs à la valeur naturelle

---

[1] Les régiments qu'on embarque pour ce service sont décimés par le climat, et n'y vont qu'avec une extrême répugnance. C'est même une question de droit public que de déterminer si la conscription militaire de tous les citoyens d'un certain âge, et qui pourrait être justifiable par la nécessité de défendre son pays contre une invasion étrangère, l'est également lorsqu'il s'agit d'aller en Amérique pour soutenir de force un régime contre nature.

Digitized by Google

du produit? Est-ce au mode de cultiver par des mains esclaves? est-ce à l'inhabileté des planteurs, ou à des difficultés plus grandes à surmonter que celles qu'on rencontre ailleurs? J'avoue que ces différentes questions me semblent d'une solution difficile.

C'est une combinaison qui paraît assez ridicule que de faire en Europe des armements de navires dispendieux, d'aller, à mille lieues de distance, acheter des hommes, et de les transporter deux mille lieues plus loin, dans un autre hémisphère, pour n'y exécuter que le travail d'un manœuvre grossier. Les risques de la traite des nègres, de même que la honte attachée à cet infâme trafic, veulent être couverts par le gain qu'on y fait; ce qui porte assez haut le prix d'un nègre rendu aux Antilles. Celui qui l'achète fait donc les frais de l'intérêt de son prix d'achat; cet intérêt est viager, puisque le capital est perdu à la mort de l'esclave, et il faut l'évaluer à un taux élevé, car les colons ne sauraient emprunter à un taux modéré. Il y a de plus bien du déchet à essuyer sur cette triste marchandise. Beaucoup d'esclaves meurent de chagrin, ou d'excès de fatigue, ou par des suicides. On est obligé de les soigner dans leurs maladies, et (à moins d'être bourreau) de les nourrir dans leur vieillesse. Tous ces frais représentent le salaire que l'on paie à un ouvrier libre, et doivent représenter un salaire élevé.

Il paraîtra plus dispendieux encore, si l'on considère le peu d'intérêt que l'esclave a de faire beaucoup d'ouvrage et de le faire bien. Il est directement intéressé à cacher tout ce qu'il peut de sa capacité pour le travail; car, si l'on savait qu'il peut davantage, on augmenterait la tâche qu'on lui impose. Le nègre ne travaille que sous le fouet du commandeur; mais, outre que le fouet est un stimulant très imparfait, les coups de fouet eux-mêmes sont une main-d'œuvre qui ne laisse pas d'être coûteuse, car les surveillants sont payés plus cher que les simples ouvriers.

Enfin, comme tous les frais doivent entrer en ligne de compte, dans le vieux système de l'esclavage, aussi bien les frais causés par les maîtres que par leurs subordonnés, on trouvera, dans l'exploitation des terres aux colonies, des frais énormes dans le genre de vie des planteurs. Le régime de l'esclavage veut, dit-on, que le blanc soit entouré de faste et nourri de sensualité, pour que le nègre soit tenu dans le respect et dans la crainte. Il faut au planteur, à sa femme, à ses enfants, pour les servir, beaucoup de nègres et de négresses inutiles pour la production. Dans un compte bien fait des frais de production, il faut donc ajouter à l'entretien des nègres ouvriers l'entretien bien plus coûteux des nègres domestiques.

Digitized by Google

Convenons-en : il résulte de tout cela un système de corruption vicieux, et qui s'oppose aux plus beaux développements de l'industrie. Un esclave est un être dépravé, et son maître ne l'est pas moins ; ni l'un ni l'autre ne peuvent devenir complètement industrieux, et ils dépravent l'homme libre qui n'a point d'esclaves. Le travail ne peut être en honneur dans les mêmes lieux où il est une flétrissure. L'inactivité de l'esprit est, chez les maîtres, la conséquence de celle du corps ; le fouet à la main, on est dispensé d'intelligence[1].

Les hommes qui, soit en Europe, soit aux îles, sont intéressés ou seulement habitués au genre d'exploitation qu'on y a suivi jusqu'à présent, et que l'on suit encore dans toutes celles qui ne sont pas émancipées, apportent en preuve de l'excellence de ce régime l'autorité de l'expérience, en disant : « Voyez la prospérité où s'étaient élevés, sous le régime de l'es-« clavage, Saint-Domingue, la Martinique, la Guadeloupe, la Jamaïque, « Cuba, etc. Est-ce un mauvais mode d'exploitation que celui que cou-« ronne le succès? »

Messieurs, en économie politique, les causes sont si nombreuses, et agissent d'une manière si compliquée, que les demi-savants, les observateurs superficiels s'y méprennent souvent. Deux faits qui marchent ensemble leur paraissent tenir l'un à l'autre ; et leur conviction est quelquefois si forte, qu'ils s'étonnent de votre incrédulité, et s'en irritent. Je ne pense point que ce qu'on se plaît à appeler la prospérité des colonies du golfe mexicain, soit le résultat de la manière dont elles étaient, et dont quelques-unes sont encore exploitées. Je croirais à leur prospérité, si, abandonnées à leurs propres moyens, sans le secours et les dépenses des gouvernements européens, sans les capitaux qu'y apportent journellement les spéculateurs de leurs métropoles, et sans le monopole que leur assurent les droits qu'on asseoit sur les produits semblables aux leurs, j'avais vu leur population doubler tous les vingt ans, ainsi qu'on l'a vu dans des colonies devenues indépendantes. Mais telle quelle, cette prospérité a été beaucoup moins grande qu'elle n'aurait dû l'être dans les circonstances extraordinairement favorables où se sont trouvées les colonies des Eurepéens.

---

[1] Je ne peux entrer ici dans des détails qui prouveraient la détestable influence morale et politique de l'esclavage domestique. Ce sujet a été admirablement bien traité par Charles Comte, dans son *Traité de Législation*, liv. V.

Digitized by Google

Les progrès rapides que l'Europe a faits, pendant les dix-septième et dix-huitième siècles, dans l'agriculture, le commerce et les arts, et par conséquent en richesse et en population, lui ont rendu toujours plus nécessaires les produits que nous appelons *denrées coloniales*, et lui ont permis de les payer chèrement. Il y a deux siècles que l'on ne trouvait du sucre que chez les apothicaires, où on le vendait à l'once; et, dès les dernières années de l'ancien régime, la France seule en consommait 50 millions de livres. Au temps de Henri IV, le café était absolument inconnu en France, et maintenant il n'est pas un seul de nos portefaix qui ne prenne sa tasse de café. La demande croissant graduellement, et l'approvisionnement venant d'un petit nombre d'îles, dont le sol est encore bien loin d'être cultivé en totalité, ces denrées ont été constamment tenues à un prix de monopole, à un prix supérieur à leurs frais de production, tout gros qu'ils étaient, et par conséquent très avantageux pour leurs producteurs; c'est-à-dire pour les entrepreneurs de la culture et du commerce qui nous les procuraient; car, pour ce qui est des pauvres nègres, producteurs aussi, ils retiraient la moindre part de la valeur des produits. Cet avantage, dérivant des produits de l'Europe, était encore accru par le privilége exclusif qu'avaient les îles françaises d'approvisionner la France et les pays que la France fournissait; ce qui contribuait à élever le prix de leurs produits à un taux véritablement usuraire.

C'était donc le consommateur français qui payait la prospérité de l'agriculture des Antilles; et les frais de culture auraient été encore plus considérables, qu'au moyen de la faveur des circonstances et d'un monopole accordé par la France aux dépens de la France, les colonies non-seulement pouvaient prospérer, mais auraient prospéré bien davantage, si en même temps leur système de culture et leur régime avaient été meilleurs et leurs colons plus industrieux.

Maintenant, que l'on cultive du sucre dans toutes sortes de pays de la zone torride, et même en Europe, les colons sont soumis à une véritable concurrence, et ne peuvent la supporter: ils s'endettent tous les jours davantage; ils demandent encore des priviléges; mais des priviléges ne les sauveront pas. La nature des choses est trop forte. On sera partout obligé, même sans commotions politiques, d'abandonner le vieux système colonial et de céder à l'influence du prix des choses. La France serait assez peu éclairée pour continuer à payer le sucre 50 pour cent au-delà de sa valeur véritable; on fermerait encore plus les yeux sur l'infraction aux lois sur la traite; l'Angleterre et les États-Unis consentiraient à la tolérer en-

Digitized by Google

core longtemps, malgré l'impatience qu'on sait qu'elle leur cause; le continent américain, entièrement indépendant, prendrait son parti de voir une domination européenne à ses portes; enfin, le régime colonial serait rétabli dans toute sa rigueur, et la culture à coups de fouets plus prospère que jamais, que les intérêts pécuniaires des colons eux-mêmes en prononceraient la fin prochaine.

Des personnes, tolérantes pour les maux qu'elles ne souffrent pas, en prennent aisément leur parti, et envisagent des expéditions cruelles et d'abominables spéculations comme ces malheurs historiques sur lesquels nous ne pouvons rien; tandis que nous y pouvons beaucoup en laissant voir toute l'horreur qu'elles nous inspirent. Je voudrais que ces personnes comprissent que la question qui nous occupe n'est pas tout entière dans des intérêts pécuniaires. Il ne s'agit pas uniquement de savoir à quel prix on peut faire travailler un homme; mais à quel prix on peut le faire travailler sans blesser la justice et l'humanité. Ce sont de faibles calculateurs que ceux qui comptent la force pour tout et l'équité pour rien. Cela conduit au système de production des Arabes bédouins, qui arrêtent une caravane, pillent les marchandises qu'elle transporte, et s'en applaudissent en disant: « Bien fous sont ceux qui font venir à grands frais des marchandises de l'Inde et de la Chine. Les mêmes marchandises ne nous » ont coûté que quelques jours d'embuscade et quelques livres de poudre » à fusil. »

Certes, les Arabes bédouins ont beau s'admirer, je ne pense pas que vous conveniez jamais que leur pays soit dans une situation plus florissante que ceux où l'on produit par de meilleurs procédés. C'est, quoiqu'à un différent degré dans l'exécution, un calcul également vicieux dans son principe, que celui qui exclut toute considération de justice et d'humanité dans les relations d'homme à homme. Il n'y a de manière durable et sûre de produire, que celle qui est légitime, et il n'y a de manière légitime que celle où les avantages de l'un ne sont point acquis aux dépens de l'autre. Cette manière de prospérer est la seule qui n'ait point de fâcheux résultats à craindre; et les événements arrivés me donneraient trop d'avantage, si je voulais mettre en parallèle les pays où l'esclavage a entraîné des bouleversements, et ceux où les descendants de Penn et les imitateurs de ses principes, ont fondé des nations qui croissent rapidement en prospérité, et qui couvriront bientôt le Nouveau-Monde pour l'exemple et l'instruction de l'Ancien.

Des philanthropes, dont les intentions sont extrêmement louables, ont

Digitized by Google

cru possible que les colons des Antilles libérassent par degrés leurs nègres, et leur donnassent ensuite de l'ouvrage à la journée et à la tâche. J'ai consulté et beaucoup d'écrits et beaucoup de voyageurs sur ce point, et j'avoue que telle ne me paraît pas être l'issue par laquelle on sortira du mauvais régime des îles à esclaves. L'affranchissement des esclaves, qui peut ailleurs augmenter la production, n'aurait pas sans doute ici le même effet, surtout relativement au sucre. Dans ce climat, le travail d'une journée entière au soleil est extrêmement pénible. Aucun Européen n'y résiste, et le nègre ne s'y soumettra jamais volontairement. Il a peu de besoins, et, sous la zone torride, où la terre est si féconde, une heure de travail par jour suffit à un nègre pour les satisfaire et pour nourrir sa famille. Devenu libre, il travaillerait au lever du soleil pendant une heure ou deux, et nulle satisfaction ne balancerait pour lui la peine qu'il éprouverait à travailler le reste du temps [1]. Le planteur, qui voudrait l'occuper comme ouvrier libre, serait contraint de voir se reposer son fonds de terre et son capital pendant les neuf dixièmes de la journée. En Europe, les combinaisons sont tout autres. L'état de la société fait naître beaucoup plus de besoins chez l'ouvrier. Toute espèce de carrière peut s'ouvrir à son ambition, et le travail est une peine tolérable dans un air tempéré. Malgré cela, combien ne trouve-t-on pas en Europe d'ouvriers sans émulation, qui travaillent mollement, et seulement une partie de la semaine, lorsqu'un peu plus d'énergie améliorerait fort aisément leur sort?

On cite des habitations, celle de M. Steele à la Barbade, de M. Nottingham à Tortola, où les nègres libérés ont été payés à la journée. Mais d'autres voyageurs sont loin de convenir que ces essais aient réussi [2].

---

[1] Dans un rapport publié par l'Institution africaine de Londres, en 1815, page 18, on lit que le plus grand obstacle qu'ait éprouvé l'établissement de Sierra-Leone (où l'on voulait établir la culture par des ouvriers noirs à gages) a été, à toutes les époques, l'indolence des naturels et leur aversion pour le travail de la terre, lorsqu'il y avait un autre moyen quelconque de gagner sa subsistance avec moins d'exertion corporelle. Ils quittaient leurs établissements agricoles pour faire un petit commerce de bétail, ou même pour attraper des esclaves et les vendre aux négriers d'Europe.

[2] Mr. T. Clarkson, dans ses *Thoughts on the necessity of improving the condition of Slaves,* dit que M. Steele est mort, en 1791, comblé de gloire et de bénédictions; et M'Queen, dans ses *West Indian colonies,* page 426, dit que M. Steele est mort insolvable, et que son habitation a été vendue par autorité de justice.

Digitized by Google

L'île d'Haïti, autrefois Saint-Domingue, émancipée depuis plus de vingt-cinq ans, prospère plutôt sous la bannière de l'indépendance que sous celle de la liberté. Les chefs qu'elle a successivement reconnus, Toussaint Louverture, Christophe, Pétion, et son président actuel, Boyer, dominés par la nécessité, ont rendu ou fait rendre des lois qui ne laissent point le nègre entièrement libre de son travail[1]. Sous prétexte qu'il fallait que les domaines dont l'État s'était emparé fussent cultivés, tout nègre, en même temps qu'on le reconnaissait libre et citoyen, devait être attaché à une habitation, et se soumettre aux règlements qui admettaient des punitions graduées, et même le fouet, pour un travail imparfait ou l'oisiveté volontaire. Selon les lois actuelles, qui sont moins militaires et plus douces, un cultivateur, néanmoins, qui quitte une habitation pour se mettre dans la domesticité, perd ses droits de citoyen. S'il la quitte pour ne rien faire, il est réputé vagabond et puni de l'emprisonnement et même du cachot. Il ne peut pas acquérir moins de cinq carreaux de terre à la fois; ce qui l'oblige à une certaine activité pour les mettre en rapport, et exclut d'une indépendance complète ceux qui n'ont pas une petite fortune acquise[2].

Le même auteur assure que l'habitation de Nottingham est dans la détresse! Il parait du moins que la méthode d'affranchir les esclaves ne s'est point propagée, comme elle aurait fait si elle eût réussi.

[1] Suivant la loi de Christophe, concernant la culture (art. 16) : « La loi punit « l'homme oisif et vagabond, tout individu devant se rendre utile à la société. » Conséquemment, tous les nègres qui n'avaient pas une profession, c'est-à-dire un capital et une industrie, ou qui n'étaient pas capables de la continuer, étaient répartis dans l'une ou l'autre des habitations exploitées pour le compte de leurs propriétaires, ou pour le compte du gouvernement. Là, ils avaient pour salaire le quart des produits de l'habitation, et travaillaient sous le commandement du propriétaire ou du fermier.

Les heures du travail étaient fixées par la loi; le travail durait depuis la pointe du jour jusqu'à la nuit tombante. Le fermier et les nègres, ses cultivateurs, étant co-partageants dans les produits, étaient excités à faire travailler les paresseux par les moyens admis dans la police des ateliers. Les nègres qui se soustrayaient par la fuite, étaient pris comme vagabonds et condamnés à un certain temps de galères. L'autorité supérieure se réservait de prononcer sur les incorrigibles (art. 113), et probablement elle leur infligeait un traitement sévère. C'est à peu près le même régime, mais avec plus d'égards pour les cultivateurs, qui est encore suivi.

[2] Le carreau de terre à Saint-Domingue équivaut à 12,900 mètres carrés.

Digitized by Google

On voit que, sous ce régime, l'homme qui n'a rien, ou qui n'a que trop peu de chose, est *contraint* au travail. Malgré ces précautions, la culture de la canne à sucre, qui est la plus pénible de toutes, et qui exige des bâtiments, des moulins, capitaux peu profitables quand le travail n'est pas soutenu, y paraît plus coûteuse que sous le régime même de l'esclavage, puisque le président Boyer, dans une proclamation [1], se plaint des caboteurs haïtiens, qui vont dans les autres îles (Cuba, la Jamaïque) pour y charger du sucre, du tafia, du rhum, et, *par l'appât d'un gain illicite, les introduisent sur notre territoire*, dit le président, *contre le vœu de nos lois*. On n'introduirait pas ces produits en fraude, s'ils ne revenaient pas à meilleur marché dans les autres îles.

La culture du café, qui est moins pénible, attendu qu'il croît dans les montagnes, celle du coton, et surtout celle de tous les produits propres à la consommation du pays, voilà ce qui fait sa véritable richesse. L'île d'Haïti laisse donc encore indécise la question de savoir si les Antilles, même quand elles seront devenues indépendantes, peuvent, pour les denrées équinoxiales, soutenir sur les marchés d'Europe la concurrence de beaucoup d'autres pays qui parviennent, à ce qu'il semble, à les produire avec moins de frais. Il est possible qu'elles conservent la culture du café et du coton, et perdent celle du sucre et de l'indigo. Il est possible que d'autres produits auxquels le sol se montrerait particulièrement favorable, tels que la cochenille et le cacao, s'y propagent; mais de toutes manières, elles prospèreront, si elles ne sont plus dominées par les gouverneurs qu'on leur envoie d'Europe, parce que le sol est d'une fécondité extrême, et que les intérêts nationaux y seront écoutés, et non plus ceux de leurs métropoles. Il n'est pas nécessaire qu'un pays cultive du sucre pour devenir riche et populeux [2].

---

[1] Du 20 mars 1823.

[2] Depuis que ce chapitre a été écrit, et qu'il a été publié pour la première fois, de grands changements sont survenus dans la position des colons français des Antilles. Les droits qui les protégeaient contre les sucres étrangers, aussi bien que les droits moins forts imposés sur leurs propres produits, comme source d'un revenu fiscal, ont été un encouragement puissant à la production du sucre indigène, extrait de la betterave. Le sucre de betterave a fini par faire une concurrence fatale au sucre extrait de la canne; les revenus de la douane ont diminué; le commerce des ports de mer, la marine marchande, et par suite la puissance maritime de l'État, ont été menacés. Le sucre, dans les Antilles françaises, a

CHAPITRE VII.

Des pêcheries et des mines.

Nous avons vu quels sont les résultats qu'une nation obtient des différents modes de culture des terres. C'est la principale branche de l'indus-

---

baissé à un tel taux, qu'on a pu trouver de l'avantage à le porter à l'étranger, et que les colons eux-mêmes en sont venus à demander la réforme du régime colonial, et l'émancipation commerciale de la Martinique et de la Guadeloupe. Le gouvernement français n'a su prendre aucun parti à propos, et tous les intérêts se sont trouvés compromis à la fois. Les législateurs, après avoir ainsi fait naître, par un mauvais régime douanier, la rivalité entre les deux sources françaises de la production sucrière, se sont imaginés que, par des modifications successives de tarifs, basées sur l'appréciation des prix de revient, ils pourraient pondérer tous les intérêts de façon à donner à chacun sa place sur le marché. La consommation du sucre en France étant évaluée à 120 millions de kilogrammes par an, et la production coloniale étant, année commune, de 80 millions, il restait 40 millions à faire fournir par le sucre indigène, en continuant, bien entendu, d'entraver le commerce extérieur par des surtaxes prohibitives sur les sucres étrangers. Une loi du 18 juillet 1837 a, pour la première fois, soumis le sucre de betterave à un impôt modique, et les fabricants n'ont pas manqué de déclarer que toute production allait devenir impossible pour eux, faute d'un prix suffisamment rémunérateur. Néanmoins, le sucre indigène a continué d'envahir le marché, et une nouvelle loi est venue décider en principe, le 2 juin 1842, qu'un régime uniforme serait imposé aux deux sucres, indigène et exotique, en réglant les délais dans lesquels les accroissements successifs du droit sur le premier lui feraient atteindre le droit payé sur le sucre de canne. Nouvelle clameur de la part des producteurs indigènes, nouveaux progrès dans l'art d'extraire le sucre de la betterave; les droits ont été perçus sans que la position relative des deux sucres ait changé. Les événements politiques ont amené une complication de plus dans la question. Après la révolution de Février, le gouvernement provisoire a prononcé l'abolition immédiate de l'esclavage dans les colonies françaises, et les conditions du travail y ont changé de manière à compromettre peut-être pour toujours la production du sucre. A l'île de la Réunion, la mesure de l'émancipation n'a point amené de troubles graves; déjà des travailleurs de l'Inde y arrivent, comme ils vont à l'île Maurice. Aux Antilles, la transition s'est faite

Digitized by Google

trie que les économistes sont convenus d'appeler ***industrie agricole***; mais ce n'est pas la seule; et vous savez qu'ils comprennent sous la même dénomination l'exploitation des pêcheries et des mines, dont les produits sont analogues à ceux de l'agriculture proprement dite, en ce qu'on les recueille immédiatement des mains de la nature, sans qu'aucun producteur antérieur ait commencé l'œuvre de leur créer de la valeur.

Quoique les hommes n'aient pris aucune peine pour la formation des minéraux et des poissons, ce ne sont point là des produits dont on puisse user gratuitement. Ils coûtent la valeur des soins qu'il faut prendre pour

---

moins facilement; tout fait espérer cependant que le travail se rétablira; mais il n'en est pas moins possible que le travail libre se porte plus volontiers sur d'autres produits que sur le sucre. D'un autre côté, les progrès industriels montrent que la question de combustible devient de plus en plus importante dans la production du sucre. L'industrie betteravière se développe seulement dans le bassin houiller du Nord de la France. Dans les colonies françaises on n'a de combustible que la paille même de la canne à sucre.

Au milieu de ce conflit, le commerce ne cesse de demander qu'en abolissant toute surtaxe on lui permette d'apporter du sucre, comme chargement de ses navires et en retour des produits variés de notre industrie que demandent le Brésil, l'île de Cuba, la Chine et l'Inde.

C'est dans cette position qu'une nouvelle loi a été promulguée, à la date du 26 juin 1851, pour régler la perception des droits sur les sucres de toute provenance. « Les sucres et les sirops de toute origine seront imposés à raison de la quantité de sucre pur qu'ils renferment et de leur rendement au raffinage. » Les raffineries sont soumises à l'exercice des agents du fisc, et le calcul pour la perception a été établi de façon à maintenir le droit au taux où l'avait laissé la loi de 1842. Une proposition tendant à encourager la consommation par une réduction notable sur les droits a été repoussée, et la seule disposition un peu progressive qui ait prévalu, a été l'abaissement de la surtaxe sur les sucres étrangers à 11 francs, soit, à raison de la différence dans le mode de perception du droit, 10 francs sur 20 francs en principal (22 francs avec le décime) qui étaient antérieurement imposés. Par une mesure toute exceptionnelle, le sucre colonial acquittera, pendant quatre ans, six francs de moins par cent kilogrammes que le sucre indigène. Ainsi, vis-à-vis du sucre colonial, la surtaxe sur les sucres étrangers sera encore de 17 francs.

Il faudra bientôt, sans doute, revenir sur cette législation, et sa complication même prouve dans quelle voie inextricable s'engage l'intervention gouvernementale quand elle prétend régler la production. (*Note de l'éditeur.*)

Digitized by Google

les tirer du lieu où la nature les a mis, et pour les placer sous la main du consommateur. La concurrence des producteurs empêche ceux-ci de porter le prix du produit au delà de ce que vaut, de ce que coûte la façon qu'ils donnent à ce produit.

Ainsi, le prix du merlan ou du turbot, au bord de la mer, est le remboursement des avances, des frais de production qu'il a fallu faire pour amener ce poisson sur le rivage; comme le prix des choux et des pommes de terre est le remboursement des frais de production qu'il a fallu faire pour mettre ces légumes sur le marché.

Il y a des pays, comme la Norwége, où la pêche produit, en somme totale, plus de valeurs que l'agriculture proprement dite. Cette production devient plus importante encore quand les hommes trouvent le moyen d'étendre le marché du poisson; c'est-à-dire, d'aller chercher des consommateurs autres que ceux qui habitent les côtes. Les relais établis de nos côtes jusqu'à Paris, en permettant aux Parisiens de manger de la marée fraiche, ont beaucoup augmenté l'importance de cette industrie dans nos départements maritimes. On estime que Paris seul consomme, chaque année, pour plus de quatre millions de marée fraîche.

Mais la production et la consommation du poisson ont reçu leur principale importance de l'art de le sécher et de le saler, qui a permis de le conserver à peu de frais et de le transporter à de grandes distances. C'est à cet art que la Hollande doit sa liberté et l'origine de ses richesses. Du moment qu'elle sut encaquer le hareng et le vendre en Allemagne et en Espagne, elle put résister à l'Autriche. Faut-il s'étonner que la reconnaissance nationale ait élevé un monument à Buckel, qui découvrit, ou du moins qui perfectionna ce procédé, vers l'année 1450?

Une manipulation manufacturière se lie ici, comme on voit, à l'industrie de la pêche, pour opérer la conservation du produit; d'autres fois il s'y joint des opérations commerciales, lorsque le poisson se prend dans des parages éloignés. Les armateurs qui font pêcher la baleine dans les mers du Nord, ou la morue sur le banc de Terre-Neuve*, exercent une industrie complexe.

Les Anglais ont même lié à leurs pêcheries des opérations commerciales qui n'en font pas réellement partie, mais qui s'y joignent avec avantage, et attestent un esprit éminemment hardi et industrieux. Ils vont pêcher des phoques jusque sur les îles qui entourent cette cinquième partie du monde, que les géographes ne nomment plus Nouvelle-Hollande, mais Australie. La plupart de ces îles sont inhabitées et inhabitables. Les pho-

ques s'y rendent dans une certaine saison de l'année pour satisfaire au vœu de la nature et y mettre bas leurs petits. Cet animal est amphibie; il vient souvent sur la plage; mais il s'y traîne difficilement, et n'a presque aucun moyen de défense. On les surprend, on les dépouille de leur peau; on fait fondre leur graisse, qui se transforme en huile; on en remplit des barils qu'on rapporte en Europe, où elle est employée dans plusieurs arts sous le nom d'*huile de poisson*.

Les navigateurs anglais, pour faire cette pêche avec avantage et tirer parti d'un voyage aussi long, se chargent, moyennant un marché conclu avec leur gouvernement, de transporter au Port-Jackson, près de *Botany-Bay*, les condamnés à la déportation, qui sont nombreux en Angleterre, comme vous le savez. Leurs navires se rendent d'abord au détroit de Bass, et débarquent, sur quelque île déserte, leurs pêcheurs, ou plutôt leurs chasseurs de phoques. On les munit de provisions, de barils, et l'on poursuit sa route. Les mêmes navigateurs, après avoir débarqué au Port-Jackson leur cargaison de criminels, et avoir reçu du gouverneur leur paiement en traites sur Londres, font quelque trafic avec des insulaires de la mer du Sud; puis ils vont reprendre leurs pêcheurs qui, pendant 6 à 8 mois de séjour dans une île déserte, ont fait un affreux carnage de phoques et rempli d'huile tous leurs barils. Ils chargent aussi les peaux de ces animaux, qui se vendent fort bien en Chine.

En conséquence, ils font voile pour Canton, vendent leurs peaux, négocient leurs traites sur Londres, et chargent des denrées de Chine qu'ils rapportent en Europe, en faisant les relâches accoutumées.

Ces opérations de pêche et de commerce, liées ensemble, occupent de gros capitaux dont il faut que les armateurs se passent pendant deux ou trois ans avant d'en avoir les retours; mais elles sont probablement fort lucratives, car je connais des maisons de Londres qui y ont acquis de grandes fortunes.

Les profits que les Hollandais, et ensuite les Anglais, ont faits par le moyen de la pêche de la baleine dans les mers du Nord, et de la morue sur le grand banc de Terre-Neuve, ont été enviés par plusieurs nations qui se sont en conséquence réservé, par des traités, le droit de pêcher dans les mêmes endroits. On y a mis peut-être trop d'importance. Si les entrepreneurs français ont de l'industrie et des capitaux, ces moyens de production ont bien d'autres emplois; et le commerce intérieur, quand il n'est pas fondé sur le privilége et le monopole, donne des profits qui ne sont pas plus que ceux du commerce lointain levés aux dépens de

Digitized by Google

nos concitoyens, à qui l'on donne, dans les deux cas, des produits pour leur argent.

L'avantage des pêcheries, pour la grande société humaine, est de jeter dans le monde de nouveaux produits, de nouveaux objets d'échange qui satisfont un plus grand nombre de besoins. Du reste, que ce soient des Français ou des Anglais qui attrapent le poisson, ce point importe peu pour les intérêts nationaux. Si nous ne prenons pas le poisson au moyen de nos armements, nous l'aurons au moyen des produits que nous ferons pour l'avoir; car on ne nous le donnera pas pour rien. Nos capitaux, nos travaux et notre intelligence produiront ce que nous serons obligés de donner en échange du poisson; et ces produits-là ne nous coûteront point de prime.

Il paraît, au surplus, que les merlans, les phoques, les morues, les baleines, et les autres habitants de l'Océan, se lassent d'être tyrannisés et décimés par l'homme. Le nombre des baleines a considérablement diminué, de même que celui des phoques, qu'une distance de 6,000 lieues n'a pu mettre à l'abri de notre rapacité; et ces grandes transmigrations de harengs, dans lesquelles ce poisson voyageur passait par bancs de plusieurs lieues d'étendue près des côtes d'Europe, paraissent avoir pris, du moins en partie, une route moins dangereuse. En cela, comme dans beaucoup d'autres occasions, nous aurons peut-être tout perdu en voulant trop gagner.

L'industrie qui tire les minéraux du sein de la terre est plus importante que celle qui tire les poissons du sein des eaux. Elle comprend non-seulement l'exploitation des métaux*, mais encore les travaux qui nous procurent des pierres, des marbres, des sels gemmes, et surtout de la houille, ou charbon de terre.

Il y a quelques mines d'argent qui sont des entreprises considérables. Celle de Valenciana, au Mexique, est la plus grande entreprise de ce genre que l'on connaisse. Elle occupait, lorsque M. de Humboldt la visita, en 1803, 3,100 ouvriers. Les frais annuels d'exploitation coûtaient 5 millions de notre monnaie. On y dépensait, en poudre à canon seulement, 400 mille francs par an. Le produit était de 360,000 marcs d'argent, procurant trois millions de francs de bénéfice net à ses actionnaires. Les troubles de l'Amérique espagnole ont un peu dérangé ces produits; mais, d'après les derniers renseignements obtenus, cette langueur momentanée sera probablement suivie d'une activité plus grande, parce que des méthodes d'exploitation plus nouvelles et plus puissantes finiront par s'organiser partout.

Les mines sont, en Amérique, des propriétés particulières, sur lesquelles

Digitized by Google

le gouvernement, quel qu'il soit, perçoit un droit. L'Amérique entière, suivant Humboldt, fournissait chaque année,

17,000 kilogrammes d'or,
800,000 *dito* d'argent,

valant environ 198 millions de notre monnaie.

Toutes les mines de métaux précieux du reste du monde fournissent à peu près le 10e de cette somme.

Les mines de fer fournissent une valeur en somme fort supérieure au produit des mines d'or et d'argent ; mais il est difficile d'en faire le calcul, parce que les mines de fer sont répandues dans presque tous les pays du monde, et exploitées dans des multitudes d'entreprises, dont quelques-unes assez petites.

Le premier et le plus important des minéraux que nous tirons actuellement du sein de la terre, n'est cependant ni l'argent, ni le fer; c'est la houille; et son importance ne cessera d'aller en croissant. La chaleur est le plus puissant des agents dans les arts. Sans elle, nulle production, nulle civilisation n'est possible. Outre que, sans chauffer nos demeures et nos ateliers, je ne sais pas trop comment nous supporterions les hivers dans nos latitudes au-dessus du 45e degré, le combustible est encore nécessaire pour préparer presque tous nos aliments; et, si l'on pensait que l'espèce humaine pût à toute rigueur subsister de végétaux et de viandes crus, je ferais remarquer que, pour faire pousser ces végétaux avec une abondance qui suffise aux besoins d'une société un peu nombreuse, il faut des outils aratoires, et que ces outils ne peuvent être fabriqués sans modifier les métaux par le moyen du feu. Comment, sans amolir le fer et le transformer en acier, ferait-on les ciseaux pour tondre les brebis? comment fabriquerait-on les rouets pour filer leurs toisons, les métiers pour tisser, les aiguilles pour coudre même de grossiers vêtements? Il n'est aucun art industriel où l'on puisse se passer complètement de feu, et par conséquent de combustible.

Quand le monde était neuf, il était presque entièrement couvert de bois. Il suffisait (du moment qu'on a su faire du feu) de casser des branches d'arbres pour l'entretenir. Mais le bois ne se reproduit pas aussi facilement qu'il se consume. Aussi, voyons-nous les pays se dépeupler de forêts, à mesure qu'ils se peuplent d'habitants. Les plus anciennement civilisés sont les plus dépouillés. Sur les bords de l'Euphrate, il n'y a d'arbres que dans les jardins. En Égypte, on se sert de fiente de chameau desséchée pour faire du feu. La Grèce, l'Italie et l'Espagne, quoique moins ancien-

Digitized by Google

nement civilisées que l'Orient, le sont plus anciennement que les autres États de l'Europe, et ont par cette raison beaucoup plus épuisé leurs forêts dans tous les lieux accessibles.

Nous savons par les historiens que notre Gaule était couverte de bois lorsque les Romains en firent l'invasion. Il en était de même de l'Angleterre, de l'Allemagne. Les États-Unis, qui ne formaient naguère qu'une seule forêt, abattent chaque jour des multitudes d'arbres et les remplacent par du blé. C'est une loi de la civilisation de faire disparaître les bois.

Heureusement que la nature a mis en réserve, longtemps avant la formation de l'homme, d'immenses provisions de combustibles dans les mines de houille, comme si elle avait prévu que l'homme, une fois en possession de son domaine, détruirait plus de matières à brûler qu'elle n'en pourrait reproduire. Mais enfin ces dépôts, quoique riches, ont des limites. Nous creusons, nous minons, et tantôt une fois, tantôt une autre, nous atteignons le terme des filons. Nous en découvrirons d'autres que nous épuiserons à leur tour. Déjà nos voisins, dans les houillères de Newcastle, vont chercher jusque sous la mer les charbons de terre qui, voguant ensuite sur sa surface, vont féconder les usines de Londres et les distilleries de la Jamaïque. Les foyers, les forges, les manufactures en absorbent d'effrayantes quantités; et, quoiqu'on ait calculé par la puissance des mines qu'elles contiennent encore du combustible pour plusieurs générations, même en supposant, comme il est probable, une consommation progressivement croissante, que deviendront les générations suivantes quand les mines seront épuisées? car elles le seront inévitablement un jour. On en découvrira d'autres qui seront épuisées à leur tour : que deviendront alors nos descendants? Il y a des gens qui craignent que le monde ne finisse par le feu; on doit plutôt craindre qu'il ne finisse faute de feu.

Comme nous avons, par bonheur, le temps de nous reconnaître, faisons toujours usage, d'une manière bien entendue, des provisions que la nature a mises à notre portée; ce sont elles qui commencent et qui continueront à favoriser notre industrie encore pendant plusieurs siècles. L'industrie anglaise serait déjà tombée sans la houille, et elle ne prend un grand développement que dans le voisinage des houillières : à Birmingham, à Manchester, à Sheffield, à Glascow. On pourrait tracer une carte industrielle de l'Angleterre, au moyen d'une carte minéralogique qui indiquerait l'abondance et la qualité des mines de houille.

En France, quoique nous ayons des houillères puissantes dans le département du Nord et dans le Forez, qui provoquent de très grands dé-

Digitized by Google

veloppements d'industrie dans leur voisinage, puisque la ville de Saint-Étienne a doublé depuis quelques années, cependant nous paraissons loin de savoir encore tirer parti des vastes dépôts que la nature nous a ménagés. On assure qu'il existe dans le département de l'Aveyron, par exemple, une mine de houille fort près de la surface du sol, de trois cents pieds d'épaisseur et de plusieurs lieues carrées d'étendue, qui pourra suffire à la consommation de la France entière pendant plusieurs siècles, du moment qu'on aura appris à en tirer parti.

Mais, pour avoir la houille dans tous les lieux où le besoin s'en fera sentir, c'est-à-dire partout, à mesure que les bois diminueront, il ne faut pas seulement que le monde possède des houillères considérables ; il faut que leur produit puisse être transporté partout à peu de frais. L'usage de la houille est absolument interdit aux lieux où les transports sont difficiles, et conséquemment dispendieux. Le chauffage ni l'industrie ne peuvent s'accommoder d'un combustible cher ; il renchérit les produits des arts, et des produits d'un prix élevé ne trouvent point de consommateurs. Cherté et disette sont une même chose. Voyez ce qui arrive pour le blé : quand il s'élève à quatre fois son prix d'origine, on est témoin d'une famine épouvantable. Les moyens de transport faciles sont donc aussi indispensables que les houillères elles-mêmes, pour tous les pays qui en sont éloignés de quelques lieues seulement. Le génie des peuples devra de plus en plus s'exercer sur les moyens de faciliter les transports, par des canaux navigables, par des chemins de fer, par tout autre moyen dont on pourra s'aviser ; ils devront en même temps préserver tous les moyens de transport des frais imposés par le fisc et par une mauvaise administration. Les gênes imposées par la police, les longueurs dans les réparations sont des obstacles positifs qui peuvent toujours être représentés par des frais, et qui, s'élevant à un certain degré, rendent nulles les créations du génie de l'homme, ausi bien que les dons de la nature.

CHAPITRE VIII.

Vue générale des arts manufacturiers.

Les matières sur lesquelles s'exerce en général l'industrie agricole n'ont, avant qu'elle s'en occupe, aucune valeur ; ce ne sont donc pas des produits. Il n'en est pas de même de l'industrie manufacturière : ses ma-

Digitized by Google

tières premières sont déjà des produits; c'est-à-dire que le manufacturier les prend des mains d'une industrie dont l'action a précédé la sienne. Quelquefois, à la vérité, il travaille des matériaux que la nature lui offre gratuitement, comme l'argile qu'elle livre au potier, le sable au fabricant de verre. Mais ces cas sont rares; et, pour l'ordinaire, une industrie préalable prépare au manufacturier, ou du moins lui apporte, les produits qui font ses matières premières. Tous les métaux que travaillent les arts sont les produits de l'industrie du mineur; le ferblanc, dont on fait tant de produits, est lui-même un produit, non-seulement de l'industrie du mineur, mais de celle du lamineur, qui est un manufacturier, et de l'étameur, qui est manufacturier aussi. Le peintre, le teinturier, pour leurs produits, emploient de la céruse, qui est le produit d'une manufacture; de la cochenille et d'autres substances colorantes, qui sont des produits de l'industrie agricole du pays qui les a vues naître, et de l'industrie commerciale du négociant qui les fait venir.

Je vous ai déjà fait remarquer que toutes les manières imaginables d'accroître la valeur d'un produit, par un changement quelconque de forme qu'on lui fait subir, rentrent dans l'industrie manufacturière. C'est une vérité qu'on sent pour peu qu'on y réfléchisse, mais à laquelle on pense rarement. Il convient cependant de ne pas la perdre de vue quand on veut embrasser tous les moyens dont s'accroissent les richesses. On ne range pas communément, parmi les travaux manufacturiers, ceux du vannier, du maréchal-ferrant, quoiqu'ils soient tout-à-fait analogues à ceux qui s'exécutent dans les vastes ateliers d'une filature. Et, si vous pouviez évaluer les valeurs produites par tous ces artisans, vous verriez qu'elles excèdent de beaucoup les valeurs produites par les grands établissements, même dans les pays où ces établissements sont les plus nombreux et les plus riches. Les produits des beaux-arts, quelque distingués que soient les talents qui les ont enfantés, sont aussi du même genre. Certes, il y a loin de la toile et des couleurs qui ont servi à faire un tableau de David, au tableau après qu'il a été terminé; néanmoins, et quelque grande que soit la disproportion de ces deux valeurs, ne trouvons-nous pas dans ce cas-ci, comme dans les autres arts manufacturiers, des matières premières prises dans un certain état et mises, par un art humain, dans un autre état où elles valent beaucoup plus? N'y voyons-nous pas les fruits de ce travail intelligent que nous avons nommé industrie, et l'emploi d'un capital qui se compose de toutes les avances que l'exécution d'un grand tableau rend nécessaires?

Digitized by Google

Je ne crois pas ravaler les fruits du génie, quand je vous montre sous quel rapport ils font partie des richesses de la société. Le génie des grands poètes, supérieur à celui des grands peintres, n'est-il pas, pour ainsi dire, la matière première de cet immense commerce de librairie que font les nations ingénieuses en même temps qu'industrieuses? Devons-nous mettre moins d'orgueil à avoir vu naître parmi nous les Montaigne, les Pascal, les La Rochefoucauld, les Racine, les Voltaire, parce que les copies de leurs écrits se reproduisent sous toutes les formes et nous servent de modèles tous les jours? Une fausse délicatesse pourrait seule s'en formaliser, et l'homme qui se sent véritablement du génie, s'agrandit à ses propres yeux quand on lui montre sous combien de rapports il s'est rendu utile à son siècle et à la postérité.

Il serait fastidieux et superflu que je vous donnasse ici le nom de tous les arts manufacturiers; ce ne serait autre chose que la liste des professions qui s'en occupent, et cette liste serait toujours nécessairement incomplète; car, au moment même où je parle, le génie des arts, dans un endroit où dans un autre, crée peut-être un, deux, trois, dix arts nouveaux : la lithographie, l'éclairage par le gaz, la construction des appareils à chauffer par la vapeur, la construction des presses hydrauliques et de beaucoup de machines nouvelles, occupent des centaines d'ouvriers; et il n'y a pas longtemps que personne n'avait la moindre idée de tous ces arts-là.

Quelques autres, mais en plus petit nombre, s'éteignent, non parce qu'on les oublie, ce qui ne pourrait être l'effet que d'une barbarie prolongée, mais plutôt parce que l'on cesse de mettre du prix à leurs produits. On ne fait plus ni de ces brocarts de Lyon, ni de ces vernis de Martin, si vantés dans le siècle dernier. L'art des fabricants de scapulaires, de chapelets et de crucifix est tombé dans la moitié de l'Europe, quand ces contrées se sont déclarées protestantes, et la morale n'y a rien perdu.

Je ne vous ferai donc point de nomenclature, mais je vous mettrai en état de classer au besoin tous les arts manufacturiers nés et à naître, d'apprécier leur importance comme moyens de production, et de juger des conditions nécessaires pour les pratiquer avec succès.

Les matières premières sont modifiées par les arts manufacturiers, soit dans leurs formes et dans leurs apparences extérieures, comme le coton lorsqu'on le file et qu'on le tisse; soit dans leurs molécules intimes, comme lorsqu'on sépare, par la distillation, les parties spiritueuses des liqueurs fermentées. Pour opérer la première de ces transformations, on emploie

Digitized by Google

des moyens mécaniques ; pour la seconde, des moyens physiques et chimiques. De là, la séparation des arts manufacturiers en *arts mécaniques* et en *arts physico-chimiques*.

Il y a beaucoup d'arts, et c'est peut-être le plus grand nombre, où l'on emploie à la fois des moyens de l'une et de l'autre sorte. Le fabricant de draps dégraisse ses laines par des moyens chimiques, il les tisse par des moyens mécaniques, et teint ensuite ses étoffes par des moyens chimiques.

Les différentes opérations nécessaires pour confectionner un même produit, sont bien souvent l'objet de plusieurs professions séparées. Transformer du coton en percale blanche est communément l'affaire de trois ou quatre professions. Un fileur fabrique le fil de coton ; un autre fabricant le met en toile ; c'est un art particulier que de passer cette toile sur un cylindre de fer rougi, pour en brûler le duvet ; et c'est un autre art que de la blanchir au moyen du chlorure de chaux et par d'autres procédés.

L'origine des procédés les plus simples et les plus généralement employés dans les arts se perd dans la nuit des temps. On ne saura jamais à quelle époque a commencé l'usage du marteau, du levier, l'art d'allumer et d'entretenir le feu, et de s'en servir pour modifier les aliments, le bois, les métaux. On n'a jamais trouvé de peuplade, si sauvage et si grossière qu'elle fût, à qui ces arts-là fussent tout-à-fait inconnus ; et l'on n'a point encore vu d'animaux dont ils ne surpassent l'intelligence. Si les nids de certains oiseaux, les ruches des abeilles, les digues formées par les castors, nous offrent des structures qui paraissent combinées, ce n'est qu'une combinaison apparente. On a fait des expériences qui prouvent que ces animaux obéissent à un besoin aveugle qui les commande, et que nous avons nommé instinct. L'homme seul prépare ses moyens dans la vue d'un résultat, et saisit l'enchaînement des causes et des effets qui le conduisent à son but. Lui seul est véritablement industrieux, dans le sens que l'on donne à ce mot en économie politique.

Les arts manufacturiers s'exercent :

Soit en ateliers ;

Soit en chambres ;

Soit dans des boutiques ;

Soit dans les maisons et les ménages des consommateurs eux-mêmes.

Les opérations manufacturières qui s'exercent dans des ateliers sont celles qui exigent un grand local, des machines dispendieuses, et où la matière première doit passer successivement et sans intervalles entre les mains de plusieurs ouvriers. Telle est la fabrication des fils de coton

à la mécanique ; celle des toiles peintes, des papiers de tous genres, etc.

D'autres arts, comme le tissage de certaines étoffes, peuvent indifféremment être exercés en grands ateliers et par de petits entrepreneurs. Quelquefois, les grandes entreprises produisent plus économiquement ; d'autres fois ce sont les petites ; et, dans certains cas, on peut réunir les avantages des unes et des autres. Dans les campagnes qui environnent Sedan, Elbeuf, et d'autres grandes manufactures de draps, on donne de la laine à filer et à tisser à façon. Le manufacturier n'a plus que les apprêts à donner. C'est de la même manière que se fabriquent dans l'Indoustan les mousselines et les autres tissus qui se font en Asie. Le fabricant de ces contrées est trop pauvre pour faire l'avance de la matière. On la lui fournit, et il la rend fabriquée.

Là où la classe ouvrière a les moyens de faire l'avance de son travail et de la matière première, surtout lorsqu'il est question de fabriquer un produit de peu de valeur, l'ouvrier le travaille pour son compte, et le vend à un manufacturier, ou soi-disant tel, qui en forme des assortiments. Les paysans des environs de Lille, de Douai, de Cambray, font une pièce de toile ou de linon, la colportent chez les manufacturiers de la ville, et la vendent à celui qui leur en offre le plus.

Cette manière de travailler est économique, et il est à présumer qu'un entrepreneur qui voudrait établir une manufacture de toile en atelier, ne ferait pas bien ses affaires. Ici l'ouvrier travaille à ses moments perdus ; il passe de son lit à son métier ; quand le temps est mauvais, il y revient ; il s'en occupe pendant les longues veillées de l'hiver ; sa femme, ses enfants, ses vieux parents, tissent, peignent et filent son lin ; et l'appât du gain le stimule constamment.

Une manière de travailler analogue à celle-là s'observe dans beaucoup de villes où des ouvriers, et même des maîtres ouvriers, sans passer pour manufacturiers, fabriquent ou font fabriquer, dans leurs domiciles, des modes, des gants, des plumes d'ornement, des ouvrages de tabletterie et de cartonnage, des jouets d'enfants et d'autres bimbeloteries qu'ils vendent à ceux qui passent pour en avoir des fabriques, et qui figurent pour des sommes assez fortes dans l'industrie des villes.

Ce genre de manufacture marque peu, parce que l'exercice en est fort disséminé ; mais ce qui s'exécute ainsi d'ouvrages manufacturés dans une ville populeuse et industrieuse, est fort considérable. Il y a des quartiers de Paris où sont accumulées des maisons de six à sept étages, dans chacun desquels un nombre plus ou moins grand d'ouvriers des deux sexes tra-

Digitized by Google

vaillent avec activité. Dans les rues Saint-Denis et Saint-Martin, je croirais faire une évaluation modérée en portant à vingt ouvriers le nombre de ceux qui sont à l'ouvrage dans chaque maison, depuis le rez-de-chaussée jusqu'au comble. Il s'en trouve où l'on en compterait plus de cent. Or, ces deux rues seulement contiennent plus de 700 maisons ; et si l'on considère que derrière chaque maison il y en a deux ou trois autres où l'on parvient par des allées, des cours, des passages, on ne pourra pas estimer à moins de deux mille le nombre des maisons auxquelles ces deux rues donnent accès. Or, deux mille maisons, dont chacune renferme au moins vingt ouvriers, donnent un total de 40 mille ouvriers pour deux rues de Paris : ce qui équivaut à plusieurs immenses manufactures ou ateliers.

On pourrait faire des calculs semblables sur plusieurs quartiers de Paris et sur beaucoup d'autres professions, et le résultat serait que Paris est une des villes les plus manufacturières du monde [1]. Je soupçonne qu'en

---

[1] Dans les recherches statistiques, publiées par le préfet de la Seine, en 1823, les châles et tissus de fantaisie fabriqués dans Paris sont évalués en nombre rond à . . . . 15 millions de fr.

L'orfèvrerie et la bijouterie à . . . . 27 *dito.*

L'horlogerie à . . . . 19 1/2 *dito.*

Les bronzes dorés à . . . . 5 *dito.*

Et sur ces objets, la seule main-d'œuvre payée aux ouvriers s'élève à 22 millions, sans parler des grandes manufactures, comme les filatures, les tanneries, etc. (***Note de l'auteur.***)

L'enquête sur l'industrie manufacturière à Paris en 1847 et 1848, faite par la Chambre de Commerce, et qui est en voie d'impression en même temps que cette nouvelle édition du livre de J.-B. Say, permettra d'apprécier l'importance de Paris, comme ville de fabrique, et fera connaître comment l'industrie est assise dans ses différents quartiers. Toutes les maisons, sans aucune exception, ont été plusieurs fois visitées, des bulletins individuels ont fait connaître l'importance annuelle des affaires de plus de soixante-dix mille entrepreneurs d'industrie, travaillant pour leur compte. Les déclarations portent à plus de deux milliards la valeur de la production.

Au lieu de 15 millions de francs indiqués, en 1823, pour les châles et les tissus de fantaisie, la valeur trouvée en 1847 est de . . . . 17 millions.

Au lieu de 5 millions pour les bronzes en 1847. . . . . 22 *dito.*

Pour la passementerie la valeur de production dépasse. . 28 *dito.*

et ainsi de suite*. (***Note de l'éditeur.***)

* L'*Enquête sur l'industrie manufacturière* se trouve chez Guillaumin et Cie, libr., 14, r. Richelieu.

Digitized by Google

tout pays les valeurs produites hors des ateliers proprement dits, par de petits entrepreneurs ne possédant que de petits capitaux, surpassent les produits qui sortent des grandes manufactures, même en Angleterre, où il y a un si grand nombre de vastes entreprises et de gros capitaux [1].

Il ne faut pas perdre de vue que les travaux manufacturiers qui s'exécutent dans les boutiques et les magasins mêmes où leurs produits sont mis en vente, font partie des petites entreprises. La plupart de ces travaux devant s'exécuter à portée du consommateur et à proportion des besoins du moment, il est impossible de les exécuter dans de vastes manufactures. Les mets qu'apprête un traiteur doivent être préparés le matin même, quoique la valeur ajoutée à la matière première dans ce court espace de temps, soit assez considérable ; puisque sur 1000 à 1200 francs de recettes, le traiteur n'a peut-être pas acheté pour plus de 5 à 600 francs de matériaux. Le surplus de la valeur ajoutée est distribué entre l'entrepreneur et ses ouvriers, qui sont les cuisiniers et les garçons de service, et aussi entre les propriétaires des capitaux de l'entreprise ; c'est-à-dire, les propriétaires du local et des avances qui ont servi à décorer les salles et à se procurer le mobilier. Au reste, les valeurs ainsi produites échappent à toute évaluation. Le restaurateur gagne peut-être cent pour cent sur les salades, et il ne gagne peut-être pas dix pour cent sur les viandes de boucherie. Cela vous montre combien doivent être imparfaites toutes les statistiques du monde. Voilà incontestablement des valeurs produites, car les valeurs qu'on donne en échange pour les avoir sont des valeurs aussi réelles qu'il est possible : de l'or, de l'argent qui sont eux-mêmes les résultats de productions non moins positives ; je ne connais pourtant pas de livre où l'on ait jamais tenté d'évaluer toutes ces choses-là.

Enfin, nous avons les produits manufacturés qui sont créés dans les maisons et dans les ménages des consommateurs. Dans ce nombre, il faut comprendre ceux auxquels concourent les maçons qui bâtissent nos maisons, les charpentiers qui en font les planchers et la toiture, les couvreurs, les

---

[1] Les écrivains anglais ne mesurent les profits de l'entrepreneur d'industrie que par l'étendue de ses capitaux. Cette règle me paraît tout à fait insuffisante pour juger de l'importance des petites entreprises où le manufacturier produit plus à proportion de son capital, et où par des achats à crédit, et des salaires qui ne sont pas immédiatement acquittés, il supplée souvent à la médiocrité de son capital.

Digitized by Google

menuisiers, les peintres en bâtiments, les sculpteurs qui les décorent. Tous ces industrieux entrent dans la catégorie des manufacturiers, puisqu'ils modifient des produits antérieurement existants. Ils ne travaillent pourtant ni en ateliers, ni en chambre : Ils se transportent sur le lieu où doivent être consommés les produits de leur industrie.

Dans la même catégorie se trouvent les travailleurs qui préparent les aliments dans chaque ménage, qui blanchissent le linge ou le raccommodent. On demande quelle espèce de produit exécute une blanchisseuse, qui semble ne s'exercer sur aucune matière première pour la modifier. Le linge altéré par l'usage n'est-il pas une matière première? La blanchisseuse le prend dans un état où il vaut moins; elle le rend dans un état où il vaut plus : quoique la différence ne soit que de quelques sous, elle a fait subir, au produit sur lequel son art s'est exercé, une modification qui en élève le prix à vos yeux, qui le rend plus apte à votre service. La propreté du linge est une qualité qui a une valeur, et cette valeur se consomme par l'usage, de même que toutes les autres qualités qui font la valeur des produits. La matière première de cette industrie, à la vérité, n'appartient pas à la blanchisseuse; mais les travaux industriels en sont-ils moins productifs lorsqu'ils s'exercent sur les capitaux d'autrui? Ici le capital vous appartient; et, en payant une blanchisseuse, une ravaudeuse, vous ne payez que les services productifs de son industrie et non les services productifs de son capital, car elle n'en a pas, ou presque pas.

Les travaux utiles, exécutés dans l'intérieur des familles, font partie des productions générales. Les personnes de la famille sont, dans ce cas, tout à la fois productrices et consommatrices.

Plusieurs sectes d'économistes ont nié que les travaux manufacturiers contribuassent véritablement à la production des richesses. Vous avez vu, quand j'ai mis sous vos yeux les prétentions des économistes du dix-huitième siècle, qu'ils n'accordaient ce privilége qu'à la production agricole, et qu'ils prétendaient que les manufacturiers, comme les artisans, en même temps qu'ils travaillaient, détruisaient autant de valeurs qu'il en sortait de leurs mains. J'ai réfuté devant vous cette doctrine.

D'autres publicistes, partisans du système exclusif, tels que Colbert, Melon, Forbonnais, Steuart, et beaucoup d'autres dont les principes ont été suivis par tous les gouvernements de l'Europe, et viennent d'être abandonnés par celui d'Angleterre, qui est de beaucoup le plus éclairé sur ce point, conviennent bien que l'agriculture et les manufactures sont très

Digitized by Google

utiles, et méritent toute espèce d'encouragement, mais seulement comme *moyens* de fournir des objets à la vente étrangère, qui seule, dans leur opinion, enrichit les nations assez infortunées, suivant eux, pour n'avoir point de mines d'or et d'argent.

Cette opinion ne peut se soutenir devant le simple exposé de ce qui constitue les richesses et la manière de les produire.

CHAPITRE IX.

Du choix des emplacements pour les manufactures.

Il vous a été prouvé, messieurs, que le plus haut point de perfection pour l'industrie consiste à obtenir la même quantité et la même qualité de produits au meilleur marché possible, c'est-à-dire avec le moins de frais de production [1]. L'intérêt du producteur et l'intérêt du consommateur, bien qu'opposés au moment de l'échange, au moment où le producteur vend son produit au consommateur, sont néanmoins d'accord en ceci, qu'il convient à l'un comme à l'autre que le produit coûte à produire aussi peu qu'il est possible. Le consommateur en jouit à moins de frais ; et le producteur, qui ne gagne pas moins sur chaque produit, voit se multiplier ses ventes ; car le bon marché des produits en favorise la vente soit à l'intérieur, soit à l'étranger, plus qu'aucune autre cause. Le commerce, à son tour, procure aux nations de nouveaux produits et des jouissances plus étendues et plus variées.

Or, l'emplacement des manufactures influe beaucoup sur le prix auquel elles peuvent établir leurs produits. Elles ont un avantage que n'ont pas les entreprises agricoles : celui de pouvoir choisir le siége de leur industrie. Je sais que des raisons de famille ou d'intérêt obligent souvent un manufacturier à placer le chef-lieu de son entreprise dans un endroit qu'il n'aurait pas choisi; mais, quand il le peut, il doit se placer bien, et nul motif ne doit le déterminer à entreprendre ou à continuer une manufacture dont la situation seule serait un élément de ruine.

Une manufacture doit être à portée de ses matières premières et de ses débouchés. Elle participe, comme tous les établissements d'industrie sans

---

[1] Voyez, première partie, chap. IX.

Digitized by Google

exception, à l'avantage que procurent des moyens de communication faciles; mais elle a, mieux que d'autres établissements, la faculté de pouvoir se mettre à portée des bonnes routes et des navigations peu dispendieuses.

Les produits manufacturés contiennent, à volume égal, plus de valeur que la plupart des autres, parce que le manufacturier agit sur des matières déjà pourvues de valeur, et qu'il l'augmente. C'est ainsi qu'on a vu des manufactures d'étoffes réussir dans des lieux assez éloignés de leurs matières premières et de leurs débouchés. Lyon tire une partie de ses soies de l'Italie et même de la Chine, et vend une partie de ses produits en Amérique. Tarare, quoiqu'au milieu des terres, fabrique avec succès des mousselines avec des cotons récoltés et même souvent filés dans l'étranger. Et, bien que les manufactures soient appelées l'industrie des villes, par opposition à l'agriculture qui est bien, elle, l'industrie des campagnes, on peut néanmoins établir avec avantage des manufactures dans les campagnes, lorsqu'elles y trouvent des facilités particulières à certaines localités. C'est ainsi qu'on voit des filatures de coton et beaucoup d'usines se rapprocher d'une chute d'eau qui met en mouvement leurs mécaniques.

Dans la révolution française, les superbes bâtiments de beaucoup de riches abbayes supprimées attirèrent de grandes manufactures; et l'on ne peut douter que cette circonstance n'ait puissamment secondé les développements que notre industrie a pris à cette époque. Il ne faut pas se dissimuler cependant que ces vastes bâtiments sont devenus quelquefois des amorces trompeuses qui ont attiré des entreprises manufacturières dans des localités où, soit à cause de la difficulté des communications, soit en raison d'une population trop dispersée et trop peu industrieuse, elles ne pouvaient pas avoir de succès.

Indépendamment des causes extérieures et générales qui doivent diriger dans le choix des localités, il y en a qui se tirent de la nature même de l'art qu'on exerce. Si des circonstances favorables peuvent faire réussir certaines manufactures dans les campagnes, il y a d'autres travaux qui ne peuvent être bien exercés que dans les villes. Ce sont principalement ceux qui réclament le concours de plusieurs professions séparées. Ce n'est que dans les villes qu'on peut faire de beaux ameublements, des bronzes dorés, des pendules, pour lesquels on a besoin de dessinateurs habiles, de fondeurs, de doreurs, de marbriers, d'émailleurs. Ce sont encore les travaux manufacturiers qui s'exercent sur des matières premières que les villes seules fournissent avec abondance, comme les débris d'animaux, les os, la corne, les peaux. Ce sont enfin les travaux manufacturiers qui

Digitized by Google

ont besoin de trouver à leur portée un grand nombre de consommateurs, et même de consommateurs aisés. C'est pour ces raisons qu'on ne voit que dans les villes des brasseries, des cafés publics, des faiseuses de modes, etc.

D'autres industries ne peuvent être exécutées qu'à côté des consommateurs; c'est pour cela qu'on voit indifféremment partout des maréchaux ferrants, des tailleurs, des couturières, etc. Il faut qu'ils se placent à côté de leurs pratiques.

Parmi les denrées que l'on consomme en grande abondance dans presque toutes les manufactures, est la main-d'œuvre, le travail des ouvriers. C'est donc une de celles qu'il est le plus important de bien apprécier par avance, toutes les fois que l'on se propose de former un établissement manufacturier. Les ouvriers journellement employés peuvent difficilement venir de plus loin que la distance d'un quart de lieu [1]. Il faut même que ce soient des ouvriers rompus aux travaux diligents et suivis des manufactures; car un travail exécuté à contre-cœur, avec indolence et peu d'assiduité, un travail auquel on n'a pas été accoutumé d'avance, quelque peu qu'on le paie, est toujours cher [2]. Je sais qu'avec le temps on parvient à vaincre l'inertie d'une population paresseuse; mais ce n'est qu'au bout d'une ou deux générations, et c'est une éducation qui coûte toujours assez cher à celui qui l'entreprend. Il faut qu'il fasse venir de loin des ouvriers instruits d'avance, et on ne les obtient pas sans des sacrifices d'argent. Il est obligé de pourvoir leurs familles de logements; ce qui entraîne des frais [3].

---

[1] J'ai ouï dire à M. Oberkampf, fondateur d'une grande manufacture de toiles peintes à Jouy, près de Versailles, que le défaut de population convenable lui avait fait éprouver dans l'origine de fort grandes difficultés pour la formation de son établissement. Il lui fallut soixante années de soins opiniâtres pour en faire une des plus grandes manufactures de l'Europe.

[2] J'ai connu un manufacturier qui échoua dans l'entreprise qu'il voulut former dans une ville qui comptait cependant douze mille âmes, mais où il n'y avait auparavant, pour toute industrie, qu'une école militaire et une garnison. Il y trouva si peu d'empressement pour le travail sévère et soutenu qu'exigent les fabriques, que les différents menuisiers qu'il appela pour la construction de ses métiers, de prime abord refusèrent cet ouvrage, disant qu'*ils ne travaillaient que pour les bourgeois*, gens en effet peu connaisseurs en constructions et moins difficiles sur la qualité du travail. Ne faisant pas travailler constamment les menuisiers de la ville, ils étaient moins économes sur les prix; ce qui nourrissait leur paresse.

[3] Une manufacture que j'ai été à portée de bien connaître était établie dans

Digitized by Google

On se plaint souvent de la rareté des capitaux : l'habileté et l'amour du travail manquent plus souvent encore que les capitaux. Les capitaux s'amassent peu à peu là où se rencontre de la diligence ; et c'est presque toujours l'indolence et les institutions propres à la nourrir qui retiennent les peuples dans la misère.

Dans un pays au contraire habité par une population industrieuse, on a le choix des ouvriers, on donne la préférence aux plus honnêtes, aux plus actifs, aux plus intelligents; ils sont assidus et soigneux, parce qu'ils savent qu'au besoin on peut les remplacer.

David Hume, compatriote et ami d'Adam Smith, croit que les manufactures changent de lieu de proche en proche, parce qu'elles enrichissent les lieux de leur séjour et y font monter le prix des subsistances. Les nouveaux établissements sont dès lors obligés de chercher des endroits où l'on vive à meilleur compte, et où, par conséquent, la main-d'œuvre soit moins chère, jusqu'à ce qu'ayant donné l'opulence à ces derniers, ils en soient exilés par les mêmes causes [1].

C'est une pure supposition que ne confirme ni la nature des choses ni l'expérience. L'on a vu, à la vérité, les arts industriels passer de l'Italie en France, de la Belgique en Angleterre, et maintenant on les voit s'introduire aux États-Unis; mais cette marche a été plutôt une propagation qu'une translation des arts. Ils n'ont point été perdus pour l'Italie et la Belgique ; et tandis qu'ils se sont perfectionnés en Amérique, ils se sont aussi perfectionnés en Angleterre et en France. Ils auraient même décliné en Italie, qu'on trouverait ce déclin assez expliqué par les institutions politiques des pays italiens, qui ont tous passé de l'état républicain sous un joug militaire ou sacerdotal, et quelques-uns sous la domination de l'étranger.

---

un village trop peu peuplé, et avait fait bâtir des maisons d'habitation pour les ouvriers qu'elle attirait. L'entreprise retenait sur le salaire de l'ouvrier le loyer de son habitation ; et jamais elle n'a pu de cette manière retirer plus d'un ou deux pour cent de l'avance qu'elle avait faite pour cet objet; ce qui, outre une perte sur les intérêts, occupait des capitaux qui auraient été précieux pour donner de l'extension à l'entreprise. Cette entreprise, à une certaine époque, donnait 12 pour cent des fonds qu'on y employait : dès lors, la portion de ces fonds qu'on avait consacrée à loger des ouvriers, qui ne rapportait que 2 pour cent, était privée d'un bénéfice annuel de 10 pour cent.

[1] *Discourse on Money*, page 43.

Digitized by Google

En second lieu, il n'est pas de l'essence des arts industriels de faire renchérir les denrées. Ils augmentent la population, il est vrai; mais les denrées affluent là où elles trouvent un débit assuré. Elles ne sont pas plus chères dans les villes de manufactures que dans les autres, quand les circonstances sont d'ailleurs les mêmes. Ce qui fait renchérir les denrées, ce sont les frais qu'elles nécessitent pour être produites; or, si l'on disait qu'en un certain endroit les frais de production sont élevés parce que les denrées sont chères, et qu'elles sont chères parce que les frais de production sont élevés, on tournerait dans un cercle vicieux.

Il est très vrai que, si, par suite des succès d'une ville manufacturière, elle était forcée de tirer ses aliments de fort loin, ils pourraient devenir assez chers pour que la main-d'œuvre montât à un taux qui rendrait la fabrication impossible; mais ce cas est fort éloigné pour la plupart des lieux de grandes manufactures. Ce sont les institutions, plus que la distance, qui renchérissent les vivres. S'il était permis à la ville de Manchester de tirer ses subsistances d'Odessa, de la côte de Barbarie, des États-Unis, de la Baltique, elle les paierait moins cher qu'elle ne les paie maintenant. Lorsqu'un fermier est obligé de supporter, outre les contributions générales de l'État, qui sont déjà exagérées, sa part de la taxe des pauvres, de la taxe des chemins, la dîme, l'entretien des églises et des prisons, etc., il faut qu'il vende son blé à un prix qui lui rembourse tout cela; autrement il se ruinerait, il serait forcé d'abandonner la culture, et celui qui lui succéderait ne s'en tirerait pas mieux.

Je me suis arrêté à combattre cette opinion de Hume, parce que, si on la croyait fondée, elle serait de nature à refroidir le zèle que doit inspirer le perfectionnement des arts. On regarderait les peuples comme condamnés à suivre la rotation de je ne sais quelle roue de fortune, dépendante, non d'eux-mêmes, non de leurs talents, de leur conduite et de leurs institutions, mais du destin; tandis qu'au contraire l'étude qui nous occupe nous démontre la possibilité de succès soutenus, toutes les fois et aussi longtemps que l'on fait ce qu'il faut pour obtenir de tels succès.

Le manufacturier, sans remonter aux causes de la cherté des denrées, peut se contenter d'observer le fait; et, après avoir pris des informations sur le prix moyen de toutes les principales denrées, ne pas poser son établissement sur le lieu où leur prix est trop élevé, surtout s'il a des concurrents dans un autre endroit où l'on vit à meilleur compte.

Les manufactures prospèrent encore moins que l'agriculture dans les

Digitized by Google

pays où règne l'esclavage. Charles Comte a fort bien prouvé [1] que l'effet inévitable de l'esclavage est de dépraver les facultés morales et physiques des maîtres et des esclaves, c'est-à-dire, les facultés qui rendent industrieux. Le maître prend le moins de peine qu'il peut, parce que dans ces pays-là tout travail est flétrissant, et parce que l'habitude de se faire servir engendre l'indolence. L'esclave cherche, de son côté, à déguiser ses facultés. Il n'a pas peur d'être renvoyé; et il sait fort bien que plus il montrera de capacité, et plus on exigera de lui. M. Storch rapporte que deux manufacturiers des environs de Moskou, qu'il nomme, après avoir formé leur établissement, rendirent la liberté à tous leurs esclaves pour obtenir d'eux de travailler bien [2]. Et l'on sait qu'aux États-Unis les manufactures ne prospèrent que dans les États où il n'y a point d'esclaves.

Certaines localités se refusent quelquefois à l'établissement de certaines industries par des causes, ou plutôt par des réunions de causes qu'il est impossible d'assigner avec exactitude. L'impératrice de Russie, Catherine II, dans la vue de réussir *infailliblement*, suivant elle, à naturaliser dans ses États une fabrication d'étoffes de soie, fit venir de Lyon tous les ouvriers nécessaires pour exécuter jusqu'aux moindres parties de cette fabrication. Ils furent choisis parmi les plus habiles; ils étaient fort intéressés à réussir; ils n'ont pourtant jamais pu parvenir à terminer une seule pièce d'étoffe. Voici comment M. Chaptal, dans son ouvrage sur l'industrie française, rend raison de ce fait :

« On voit d'abord à Lyon, dit-il [3], un établissement public dans lequel « on expose la soie à une température constante pour éviter la fraude à « laquelle pourraient se livrer les vendeurs; on y trouve des hommes ha- « bitués à juger les qualités, exclusivement employés à faire les achats, et « l'on est étonné de voir cette matière précieuse passer par dix mains « différentes, depuis la filature du cocon jusqu'à sa conversion en tissus. « Ces hommes n'ont rien de commun entre eux que le but de leurs tra- « vaux; leurs fonctions exigent des connaissances distinctes et une longue « pratique; chacun d'eux est un rouage nécessaire de la fabrique; aucun « d'eux ne peut suppléer l'autre; et tous doivent être parfaits pour que le

---

[1] Voyez son *Traité de Législation*. Il a consacré son tome IV presque entier à décrire la dépravation morale et physique qui résulte de l'esclavage domestique.

[2] Tome IV, page 310.

[3] Tome I, page 51.

Digitized by Google

« produit réunisse les qualités qui en font le prix. Ajoutez à cela les mé-
« caniciens qui construisent et réparent les machines, les teinturiers qui
« ont une longue expérience de leurs drogues et de leurs procédés, les
« dessinateurs qui composent les dessins, la qualité des eaux dont on
« connaît l'effet, la nature du climat dont on a éprouvé l'influence, l'habi-
« tude qu'on a acquise de chaque genre de travail, et l'on sera convaincu
« qu'il est presque impossible de transplanter un genre de fabrication
« aussi compliqué. Chaque industrie a sa localité comme chaque plante
« son sol. »

Quoique M. Chaptal généralise beaucoup trop cette dernière assertion, il aurait pu ajouter d'autres circonstances encore qui influent sur le succès d'une fabrication : notamment la facilité des débouchés, la nature des communications, soit pour faire arriver les matières premières, soit pour expédier les produits; les facilités ou les tracasseries qu'on éprouve de la part de l'administration, les impôts, etc. Mais, en même temps, on doit convenir que ces difficultés n'équivalent pas à des impossibilités, car comment la fabrique des soieries aurait-elle été transportée de Florence et de Gênes à Lyon?

CHAPITRE X.

De l'étalonnage en manufactures.

L'étalonnage est ce mode de fabrication où l'on exécute une grande quantité du même produit, sur un modèle uniforme, sur un même étalon.

C'est grâce à l'étalonnage que nous obtenons à très bon compte la plupart des objets qui nous servent dans nos ménages : des pelles et pincettes, des poêles à frire, des chandeliers, des mouchettes. A bien examiner un de ces objets, à considérer les outils dispendieux qu'il a fallu employer, la main-d'œuvre qu'ils ont dû exiger, on ne conçoit pas que l'on puisse les vendre pour le prix auquel nous les achetons; d'autant plus, qu'ils viennent souvent de fort loin, comme les quincailleries que nous tirons d'Allemagne. Lorsqu'on examine un moulin à moudre le café, le nombre des pièces dont il se compose, dont quelques-unes sont très difficiles à exécuter, comme sa noix et l'alvéole où elle se meut, l'une et l'autre en acier, on serait tenté de croire qu'une semblable machine doit coûter 30 francs,

Digitized by Google

et probablement les premiers que l'on fit coûtèrent plus que cela, tandis qu'on les a maintenant pour cent sous. On fait, dans les montagnes du Jura, des mouvements de montre qui ne coûtent que 50 sous.

Non-seulement on obtient par ce moyen les produits à meilleur marché; mais on les a plus jolis, plus légers, plus commodes; ce qui est une autre espèce de bon marché.

A quoi devons-nous attribuer cette effet? La raison, ou plutôt les raisons en sont évidentes.

Les ouvriers qui font ces produits ont eu le temps d'acquérir tout l'usage, toute l'adresse qu'il est possible d'y déployer. Les procédés expéditifs pour les exécuter ont été tous dès longtemps découverts; ils ont été plusieurs fois rectifiés, amendés, jusqu'à ce qu'enfin on se soit arrêté à ceux qui ont paru préférables à tous les autres. En exécutant de tels produits, quoiqu'ils soient quelquefois assez compliqués dans leurs différentes parties, il n'y a jamais chez l'ouvrier aucune hésitation; depuis longtemps toutes les combinaisons auxquelles ils peuvent donner lieu ont été épuisées; et, comme il n'est plus nécessaire de réfléchir sur rien, plusieurs procédés d'exécution, qui dans l'origine réclamaient beaucoup d'intelligence, ont pu être confiés aux travailleurs les plus ineptes. Les outils même dont on est obligé de se servir, étant toujours les mêmes, ont pu être faits en fabrique et en très grand nombre; ils sont eux-mêmes, par cette raison, plus parfaits et moins chers. Enfin, des produits entièrement pareils et nombreux sont ceux à la production desquels on parvient à appliquer avec le plus de succès le pouvoir des machines, la division du travail, et en général tous les moyens expéditifs.

C'est par toutes ces raisons que le charronnage de l'artillerie est beaucoup plus parfait et coûte moins que celui de nos charretiers, qui est hideux comparé à l'autre, où chaque pièce est faite sur le même modèle; tellement que, lorsqu'un caisson d'artillerie vient à être brisé, on peut prendre celle de ses roues qui reste entière, et la mettre, sans autre préparation, a tout autre caisson.

Eh bien, messieurs, la plupart des produits dont nous faisons usage pourraient être étalonnés de la même manière. M. Christian, dans ses *Vues sur les arts industriels*, observe judicieusement qu'avec une douzaine de modèles, pour chacun des objets qui entrent dans l'achèvement d'une maison, suivant la grandeur de l'édifice et l'opulence de son propriétaire, on pourrait satisfaire tous les besoins raisonnables; il serait alors possible d'établir *en manufacture* la fabrication de presque toutes

Digitized by Google

ces pièces [1]. C'est ainsi qu'en Angleterre on peut faire usage pour les croisées de châssis de fonte qui ont de fort beaux avantages sur ceux de bois. Étant beaucoup plus minces, ils obstruent beaucoup moins le jour; ils ont une légèreté et une élégance fort agréables à l'œil. L'humidité ne les déjette pas et ne les pourrit jamais. Enfin, ils sont plus économiques et durent éternellement. Si nous voulions avoir de tels châssis en France, ils coûteraient fort cher, et ils seraient mal faits; car les fondeurs seraient obligés de faire payer à l'amateur qui les commanderait les frais de modèles, les tâtonnements, les essais imparfaits, les soins spéciaux du maître et des principaux ouvriers, qui, tous, mettraient plus de temps, consommeraient plus de combustible, et prendraient plus de peines que si l'objet était exécuté en fabrique.

On en peut dire autant des balustrades en fer qui entourent les maisons et garantissent certaines portions des cours et des jardins. Ces objets peuvent être exécutés en fonte à beaucoup moins de frais qu'en fer forgé ou laminé. Déjà l'on emploie en France la fonte aux balcons qui ornent le devant de nos croisées [2].

Or, qu'est-ce qui s'oppose à ce que ces objets et beaucoup d'autres soient exécutés en fabrique? Le caprice. Point d'uniformité dans les goûts, point de goût national. Chaque architecte veut faire briller son invention; chaque propriétaire veut réaliser ses fantaisies. Sur cent maisons que l'on construit, il n'y en a pas deux pareilles pour la hauteur des plafonds, la dimension des portes et fenêtres; ce qui fait qu'il est impossible d'exécuter en grand nombre, sur le même modèle, les pièces qui entrent dans leur composition. Vu l'abondance des matériaux et le bas prix de la main-d'œuvre, la construction des maisons pourrait être en France moins dispendieuse qu'en Angleterre: elle l'est beaucoup plus. Ce sont les propriétaires et par suite les locataires qui paient tout cela.

J'ajouterai que, pour qu'une nation puisse jouir des avantages de l'étalonnage dans beaucoup de produits, il faut qu'elle contracte en général le goût des formes et des ornements simples. Tout ce qui est recherché et contourné ne saurait convenir à beaucoup de goûts différents. C'est l'œuvre

---

[1] On le fait déjà pour plusieurs pièces, telles que les espagnolettes, les serrures, etc.; mais on pourrait le faire pour beaucoup d'autres.

[2] Un de nos plus ingénieux mécaniciens (M. Calla) est parvenu à les faire tout à la fois solides, élégants, et à bon compte, en mélangeant les parties droites en fer laminé, avec les parties ornées qui sont en fonte.

Digitized by Google

d'une fantaisie, laquelle est toujours repoussée par une fantaisie contraire. *Au lieu* que ce qui n'est préféré qu'en raison de son utilité peut convenir à tout le monde; car les besoins réels sont à peu près les mêmes chez tous les hommes.

La grande diversité des goûts ne permet guère d'étalonner les objets où la mode exerce son influence. A peine un fabricant aurait-il fait la dépense des outils nécessaires pour faire à bon compte un produit commode et joli, qu'on n'en voudrait plus. Peut-être n'en voudrait-on plus, parce qu'il serait à trop bon marché. Aussi, la mode n'est-elle un moyen d'économie ni pour les particuliers, ni pour les nations.

Dans les arts chimiques, l'étalonnage réduit les diverses compositions à des recettes invariables, et les recettes, les formules, sont d'un grand service dans les arts. Si l'on se servait toujours dans des circonstances pareilles des mêmes couleurs, les teinturiers sauraient les atteindre sans tâtonnements; ils les exécuteraient mieux et plus vite, et on les rassortirait plus aisément. Mais à peine a-t-on trouvé un procédé, que la mode change, et que les soins qu'on a pris, les outils dont on s'est pourvu deviennent inutiles. Il faut tout recommencer. Cette mobilité dans les goûts des consommateurs est un plaisir, dit-on : je le crois, puisqu'on l'assure; mais il ne faut pas qu'on s'imagine qu'il contribue à la prospérité publique. Si l'on a regardé jusqu'à présent les changements des modes comme favorables aux développements de l'industrie des nations, et par suite à leur opulence, c'est parce que l'on ignorait les véritables principes de l'économie politique et l'art d'en tirer de justes conséquences. Ce préjugé s'usera avec le temps, ainsi que beaucoup d'autres.

CHAPITRE XI.

De l'emploi des moteurs aveugles relativement à l'intérêt des entrepreneurs.

Nous nous sommes déjà occupés des machines, mais d'une manière pour ainsi dire philosophique et générale[1]. Ici, je me propose d'en observer quelques applications aux manufactures.

Le prix de la main-d'œuvre fait que beaucoup de manufacturiers ne

[1] Première Partie, chap. XVIII.

rêvent qu'aux moyens de s'en affranchir, et de substituer des forces aveugles à celles des hommes et des chevaux, dont l'emploi leur paraît trop dispendieux. Il ont très grande raison si leurs frais de production doivent en être effectivement diminués. Mais ce point, il faut s'en assurer.

Je vous ai déjà fait observer, messieurs, que c'est improprement que nous donnons le nom de *moteur* à la machine, à l'intermédiaire qui nous permet de faire usage d'une force naturelle qui est le véritable moteur; chacun d'eux a cependant un mérite qui lui est propre. Avant l'application des moteurs aux filatures de coton, au moyen d'une mule-jenny, un fileur avec un enfant pour rattacher les fils cassés exécutaient autant d'ouvrage que cent personnes en pouvaient faire auparavant, et le produit était plus parfait. Après y avoir appliqué un moteur aveugle, un homme et son rattacheur purent conduire deux mule-jennys. Le moteur remplaça seulement une personne sur deux.

La machine rend possible l'application d'une force aveugle. Autrefois, lorsqu'une largeur d'étoffe trop considérable ne permettait pas au tisserand d'étendre les bras d'un côté à l'autre de son métier, on plaçait, aux côtés du métier, deux personnes qui se renvoyaient mutuellement la navette. Du moment que la navette volante fut inventée, au moyen de laquelle un seul homme, armé seulement d'un manche où sont attachées deux ficelles, fait voler la navette de droite à gauche et de gauche à droite, dès ce moment, un moteur a pu être substitué au tisserand, et faire agir un très grand nombre de métiers à la fois; on a fait la part de la force aveugle, et l'on a réservé l'intelligence de l'homme pour la conduite du travail et la réparation des accidents.

Votre esprit ayant saisi cette analyse, nous pouvons sans inconvénient donner le nom de moteur à la force brute aidée de la machine qui transmet son action; et il ne nous restera plus qu'à balancer les avantages avec les inconvénients de chaque espèce de moteur : et nous trouverons peut-être qu'un moteur naturel n'est pas si gratuit qu'il le paraît quelquefois, et qu'il est digne d'un bon économiste de calculer s'il est convenable, dans tous les cas, de substituer l'eau ou le vent à une force dont il faut payer l'usage.

Un moteur aveugle coûte toujours à ceux qui l'emploient l'intérêt du capital nécessaire pour établir la machine. Cette dépense permanente peut être évaluée par l'intérêt qu'on est obligé de payer pour l'usage de ce capital; ou, ce qui revient au même, par l'intérêt qu'on en pourrait tirer si l'on voulait employer autrement le même capital.

Mais ce n'est pas tout. La force naturelle elle-même est rarement

Digitized by Google

gratuite, comme est le vent. Souvent elle est devenue une propriété, comme la plupart des chûtes d'eau ; et cette appropriation n'est pas moins nécessaire que celle des terres ; car, si une chûte d'eau n'était pas une propriété, et si, par ce moyen, son usage n'était pas exclusivement réservé à celui qui juge à propos d'y bâtir un moulin, personne ne voudrait se hasarder à faire cette construction ; on laisserait couler l'eau infructueusement ; elle ne serait d'aucun service pour l'homme ; or, un service dont on ne peut pas jouir, équivaut à un service trop cher pour qu'on puisse y avoir recours. Ce service coûte au producteur, mais ne rend pas le produit plus cher pour le consommateur.

Les forces de ce genre sont bornées, quant à leur quantité, et même on ne les paie que parce qu'elles sont bornées, de même que les terres cultivables qui ont en elles une force aussi. S'il y avait autant de chûtes d'eau qu'on voudrait en employer, on n'aurait pas besoin d'en payer l'usage. On observe une grande diversité dans le loyer des moteurs appropriés ; car ils sont soumis à l'action de toutes les circonstances qui influent sur les prix. Dans les pays où les chûtes d'eau sont très multipliées et les consommateurs peu nombreux, comme dans les montagnes, les cours d'eau, bien qu'ils soient des propriétés, prêtent leur action à très bas prix. Ils sont fort chers, au contraire, dans les lieux de manufactures, surtout lorsqu'ils sont en plaine, parce que les chûtes d'eau y sont rares, et leur emploi très recherché.'

D'autres forces naturelles doivent être payées par l'aliment qu'on est obligé de leur fournir. Elles ressemblent, sous ce rapport, à la force musculaire de l'homme, qui nous coûte par la nécessité où nous sommes de nourrir le travailleur, ou, ce qui revient au même, de lui payer de quoi se nourrir. On nourrit une machine à vapeur avec du combustible ; et il est à remarquer que les forces de ce genre sont absolument sans bornes, ou du moins sans autres bornes que l'aliment qu'on est obligé de leur fournir[1]. Mais les frais de leur aliment présentent une très grande diversité suivant les lieux. En Angleterre, où les vivres sont chers, l'entretien des hommes, comme moteurs, est fort dispendieux comparativement à la force purement mécanique que l'on retire d'eux, en faisant abstraction du service qu'ils peuvent rendre par leur intelligence, leur adresse et leurs talents, service d'un autre genre et que l'on paie séparément.

---

[1] On verra plus loin, lorsque je traiterai de la population, que les hommes aussi se multiplient indéfiniment, lorsqu'on leur fournit des moyens de subsister.

Les machines à vapeur, dans le même pays, coûtent moins qu'ailleurs à établir et à entretenir, la houille y étant abondante et son extraction fort perfectionnée, c'est-à-dire peu dispendieuse. Faut-il être surpris que le travail des bras y soit remplacé par la machine à vapeur, partout où cette substitution est praticable ?

En chine, au contraire, le combustible est rare, le riz abondant, et les hommes extraordinairement sobres. Aussi, tout s'exécute à bras d'hommes, et les machines à vapeur s'y introduiraient difficilement, quand même le peuple chinois serait moins attaché qu'il ne l'est à ses anciennes habitudes.

L'usage qu'on fait de la force des animaux est moins dispendieux que l'usage qu'on fait de la force des hommes. Outre que leur nourriture est plus grossière, leur vêtement nul, et leur logement plus économique, nous profitons de leur dépouille. La formation du poil, de la peau, de la corne, de la chair, des os et des autres produits animaux est un don de la nature, une sorte de végétation qui s'opère au profit de l'homme. Ainsi, quand nous avons appliqué la charrue au labourage de la terre, outre l'avantage d'avoir fait usage d'un outil qui divise et retourne la terre d'une manière continue tout le long d'un sillon (ce qui est un mérite inhérent à la machine), nous avons joui d'un autre avantage, celui d'avoir pu employer un moteur moins coûteux que les bras de l'homme.

Le travail auquel nous obligeons les animaux est accompagné de produits si nombreux, si variés, fournis par les animaux eux-mêmes, et si convenables aux usages de l'homme, que je suis toujours tenté d'accuser l'industrie d'une province, d'un pays où les animaux utiles ne sont pas très multipliés. Il me semble que, dans ces localités, il y a une grande quantité de forces naturelles qu'on ne sait pas développer. Le nombre des animaux et des bestiaux s'est beaucoup accru en France depuis quelques années; cependant, il est encore bien loin de ce qu'il pourrait être, si l'on y cultivait généralement des plantes fourragères.

Je vous ferai remarquer, en passant, que l'homme peut, sans beaucoup de scrupule, multiplier des êtres vivants pour les faire travailler, et même les tuer à son profit, pourvu qu'on ne les excède pas de travail, et que leur mort soit instantanée; car rien, selon moi, ne peut absoudre l'homme du crime de faire souffrir des êtres vivants. Je ne prétends ni approuver les lois imposées à la nature animée, ni m'en plaindre. Nul de nous n'en a le droit; nous sommes obligés d'accepter les conditions de l'être; mais il est de fait que plusieurs espèces animales sont faites de telle sorte, qu'elles ne peuvent exister que par la destruction de plusieurs autres. Tels

Digitized by Google

sont les animaux carnassiers, au nombre desquels nous sommes forcés de nous compter. Nous ne faisons donc qu'obéir à une des lois de notre nature lorsque nous détruisons des animaux pour en faire notre pâture[1].

Nous les faisons travailler; mais le travail est encore une des conditions de leur existence, comme de la nôtre. Si nous ne leur procurions pas des aliments, ils seraient obligés d'en chercher, quelquefois très péniblement, et ils n'en auraient pas toujours. La chasse est pour les animaux sauvages une véritable occupation; et, quand nous obligeons nos chevaux et nos bœufs à travailler, nous ne faisons, pour ainsi dire, que leur faire payer une indemnité de la nourriture que nous avons soin de faire croître pour eux, que nous récoltons et que nous mettons en réserve pour la mauvaise saison.

Quant à la mort, lorsqu'elle n'est accompagnée ni d'appréhensions, ni de douleur, elle n'est pas un mal. Les personnes qui ont éprouvé les accidents les plus graves, et qui en sont revenues, s'accordent à dire qu'elles n'ont absolument rien senti au moment de l'accident. La barbarie n'est que dans les apprêts; et c'est ce que l'on évite pour les animaux, quand on est juste et humain.

Vous voyez, messieurs, que nous pouvons, dans notre industrie, disposer, soit de forces entièrement gratuites, comme celle du vent, soit de forces dont nous sommes obligés de payer l'emploi à différents titres. Or, il s'agit, dans l'intérêt des entreprises, et l'on peut même ajouter dans l'intérêt général, de se décider en faveur des plus économiques. Il semble, au premier aperçu, qu'il y a plus à gagner à choisir celle qui coûte le moins, mais les inconvénients qui s'y rencontrent surpassent bien souvent l'économie qu'on y trouve.

J'ai vu placer des manufactures à 50 lieues de l'endroit où l'on pouvait se procurer des matières premières et des débouchés, uniquement pour profiter de l'avantage d'une chûte d'eau. Mais quand il s'est agi de payer des frais de transport immenses pour tous les ustensiles et les approvisionnements dont on avait besoin; quand il a fallu se procurer des ma-

---

[1] Franklin raconte, dans ses Mémoires, qu'il fut fidèle pendant un fort long temps au plan qu'il s'était fait de ne rien manger qui eût eu vie; mais qu'un jour, pendant une traversée de Boston à Philadelphie, il vit, tandis que l'équipage pêchait et préparait des morues, qu'on tira de leur estomac une grande quantité de petits poissons que ces morues avaient avalés : *Oh! oh!* dit-il, *si vous vous mangez les uns les autres, je ne vois pas pourquoi nous ne vous mangerions pas.*

Digitized by Google

chines et des constructions pour lesquelles le pays n'offrait point de ressources; quand il a fallu de fortes dépenses pour y attirer des ouvriers; quand on s'est vu obligé d'ajouter aux frais de l'entreprise la réparation et l'entretien des chemins de traverse sans lesquels on se trouvait séparé du monde entier, alors on s'est aperçu que l'on avait payé bien cher une chûte d'eau qui ne coûtait rien.

Les meuniers des moulins à vent ne dépensent rien pour la force qui fait tourner leurs meules; toutefois, il ne paraît pas qu'ils gagnent davantage ou qu'ils fassent payer leur mouture moins cher que les meuniers des moulins à eau, qui cependant ont à débourser le loyer d'un cours d'eau. Ceux-ci, à leur tour, paraissent ne pouvoir longtemps soutenir la concurrence des moulins que les machines à vapeur mettent en mouvement, quoique l'aliment de ces machines coûte plus qu'un loyer. Dans les machines à vapeur, on peut proportionner la puissance à la résistance que l'on doit vaincre. Elles peuvent être placées entre les cantons où se produit le blé, et les villes où se consomme la farine; tandis qu'il faut que cette denrée lourde et encombrante se détourne de sa route, soit pour atteindre les hauteurs où l'on place les moulins à vent [1], soit pour approcher les moulins à eau, situés communément dans les lieux bas. Il faut, pour les uns comme pour les autres, prendre des chemins de traverse, quelquefois praticables pour des bêtes de somme seulement, qui font perdre le bénéfice du transport sur des roues. Ajoutons que la machine à vapeur n'est pas exposée à chômer, tantôt par le défaut de vent, tantôt par la surabondance ou la disette des eaux [2].

---

[1] Le nombre des moulins à vent qui garnissaient le sommet de la montagne Montmartre, dans les faubourgs de Paris, diminue tous les jours, et ils finiront par disparaître tout à fait. La montagne elle-même disparaîtra avec le temps, étant composée tout entière d'un plâtre précieux qui s'envoie partout.

[2] Dans les moulins à huile, qui sont nombreux en Flandre, le vent, comme moteur, sera indubitablement remplacé par des machines à vapeur; car, quand le vent ne donne pas, les moulins chôment, l'huile renchérit; mais les fabricants, dans ces moments-là, ne peuvent pas fournir; quand le vent se soutient, les graines oléagineuses renchérissent et les huiles baissent. De sorte que les fabricants achètent toujours quand les matières premières sont chères, et ils n'ont des produits à vendre que lorsqu'ils sont à bon marché. Les machines à vapeur, au contraire du vent, peuvent travailler quand les matières sont à bon marché, et s'arrêter quand elles sont chères.

Digitized by Google

N'avons-nous pas vu, en beaucoup de circonstances, les paquebots à vapeur substitués avec avantage aux paquebots à voile, quoique le vent soit un moteur gratuit?

Les machines à vapeur ont aussi de grands avantages sur les animaux : elles ne sont pas sujettes à se ralentir par la fatigue. Elles marchent d'un mouvement plus égal. Il y a telles résistances que nul autre moteur ne peut vaincre. On voulut, il y a quelques années, mettre en mouvement une fort grande filature à l'aide de 24 chevaux[1]; mais ces 24 chevaux n'en égalaient pas 12 pour la force; ils ne tiraient jamais tous en même temps.

De leur côté, les animaux ont leur mérite. Ils peuvent se déplacer et se rendre à l'endroit même où leur travail est nécessaire. Ils s'accommodent mieux à des cahots, à des obstacles imprévus. C'est sans doute une merveilleuse application des moteurs aveugles, que ces chariots à vapeur que l'on voit, en certains endroits de l'Angleterre, traîner à leur suite une longue file de voitures chargées. Il y a quelque chose de magique dans ces caravanes factices qui traversent le pays comme si elles étaient mues par un principe de vie. C'est avoir vaincu une fort grande difficulté que d'être parvenu à faire marcher le moteur avec la résistance. Jamais peut-être l'intelligence de l'homme ne s'est approchée de plus près de la puissance du créateur. On est même à la veille de transporter sur des chemins de fer, par des machines à vapeur, les voyageurs avec une rapidité surprenante. Je ne sais jusqu'à quel point on pourra vaincre les accidents que présentent les localités, et surtout les montées et les descentes; et, en supposant qu'on surmonte ces difficultés, nulle machine ne fera jamais, comme les plus mauvais chevaux, le service de voiturer les personnes et les marchandises au milieu de la foule et des embarras d'une grande ville.

De plus, à égalité de forces et de frais d'entretien, des chevaux sont un moteur que l'on peut vendre ou louer, lorsque, passagèrement ou définitivement, on n'en a plus besoin. Des hommes eux-mêmes, qui sont en général un moteur dispendieux, ne coûtent plus rien du moment qu'on ne les occupe plus; mais une machine, ou un appareil de machines, coûtent encore, même lorsqu'ils sont arrêtés: ils coûtent l'intérêt des avances qu'ils ont occasionnées.

J'ai entendu des calculateurs estimer que la chûte d'eau de Saint-Maur, près Paris, pouvait valoir 160 mille francs de revenu. Ils se fondaient sur

---

[1] A l'ancien couvent des Bons-Hommes, à Passy.

ce qu'aux environs de la capitale la force capable de faire tourner une meule se loue 2,000 francs, et que la chûte de Saint-Maur est capable de faire tourner 80 meules. Mais 80 moulins en un groupe ne se loueraient pas aussi bien que le même nombre de moulins épars çà et là dans la campagne et à portée d'autant de localités et de voisinages différents [1].

La situation forcée des travaux qu'il s'agit d'exécuter doit exercer une grande influence sur le choix des moteurs. Dans le sein des montagnes, au milieu des forêts et des cascades naturelles, les moulins à scier réussissent fort bien, quoiqu'ils soient en général fort imparfaits. C'est parce que le bois scié en planches se transporte plus facilement hors de la montagne que lorsqu'il reste en grosses pièces. Dans les chantiers des villes, au contraire, il convient d'employer des scieurs de long, parce qu'ils se rendent sur le lieu même où l'on a besoin de diviser le bois, et qu'ils se prêtent mieux aux formes variées qu'on veut lui donner. On a échoué chaque fois que l'on a voulu scier dans les villes, à l'usage de la menuiserie ou de la charpente, au moyen d'une machine à vapeur. La dépense d'apporter et d'emporter le bois surpassait le profit que l'on pouvait trouver à se servir de la machine.

Le même motif a plus de force encore lorsqu'il s'agit de remplacer le travail du scieur de pierre. Peu d'occupations sont plus fastidieuses que la sienne, et réclament moins l'intelligence de l'homme. Mais quelle économie dans ce genre de travail ne serait bien vite excédée par les frais qu'il faudrait faire pour approcher les pierres de la machine et les porter ensuite à l'endroit où il s'agit de les mettre en œuvre !

Le moteur et la machine ne peuvent pas toujours lutter avec avantage contre le simple travail des mains. Les Anglais ont inventé une mécanique

---

[1] On a lieu de s'étonner que la belle chûte d'eau résultant de l'établissement du canal de Saint-Maur, soit restée si longtemps sans être utilisée. Sa force est d'environ 400 chevaux, dont 120 viennent d'être affectés à un établissement de moulins à blé, mis en mouvement par l'ingénieux moteur hydraulique de M. Fourneiron : quatre turbines font marcher chacune 10 paires de meules ; cette portion de force, évaluée à 120 chevaux, fait ainsi mouvoir 40 paires de meules, pouvant débiter plus d'ouvrage que ne feraient 40 moulins ordinaires. A ce compte, la chûte de Saint-Maur pourrait faire aller jusqu'à 133 paires de meules ; mais il n'y a pas intérêt à avoir sur un seul point une fabrique de farine aussi considérable, et une partie de la force est appliquée à faire marcher des scieries mécaniques, des papeteries, des laminoirs, etc. (*Note de l'éditeur.*)

Digitized by Google

curieuse, au moyen de laquelle des pièces de mousseline sont, à la lettre, brodées par une machine à vapeur. Les dessins brodés sont exécutés par une espèce de châsse de tisserand qui fait agir des crochets sur une pièce de mousseline tendue verticalement. La machine exécute simultanément une ligne entière de bouquets, puis une autre ligne, et ainsi de suite. Au premier aperçu il semble que ce soit un avantage immense que de remplacer une demi-douzaine de brodeuses par une machine qui fait six bouquets en même temps et par un moteur qui fait mouvoir à la fois une vingtaine de ces machines; cependant, les entrepreneurs d'une manufacture de ce genre m'ont avoué qu'ils avaient toutes les peines du monde à soutenir la concurrence des brodeuses à la main; que leur machine ne l'emportait que dans les petits dessins où elle peut exécuter plus de six bouquets sur la même ligne; mais que, lorsqu'elle n'en a que six ou quatre, les brodeuses ont décidément l'avantage.

CHAPITRE XII.

De la comparaison, dans la pratique, de la somme des frais avec la valeur des produits.

Une question m'a souvent été faite : Pourquoi, m'a-t-on dit, voit-on les entreprises manufacturières échouer si fréquemment, que le placement d'un capital dans une manufacture est, dans bien des pays, non sans quelque raison, regardé comme un placement hasardé, et les fonds qu'on y engage, comme des fonds aventurés ?

La réponse à cette question est un peu dure à entendre : c'est parce que les entreprises y sont trop souvent mal conçues et mal conduites. Mais comment pourraient-elles l'être mieux ? Ici une réponse spéciale devrait être faite pour chaque entreprise, et ne pourrait l'être qu'autant qu'on aurait mis, sous les yeux de celui que l'on consulte, toutes les circonstances où l'entreprise se trouve placée ; car deux établissements ne sont jamais, sous tous les rapports, dans une situation absolument pareille. Alors, en effet, ce ne serait peut-être pas sans quelque utilité que l'on irait, avant de former un établissement, consulter des conseillers expérimentés, comme on consulte des avocats avant d'entreprendre un procès. On ne se briserait pas si souvent contre des écueils faciles à éviter ; on renoncerait à courir après un succès impossible ; on recevrait des suggestions nouvelles et profitables.

Digitized by Google

Vous sentez, messieurs, que l'on ne peut trouver ces conseils spéciaux dans un Cours général, où l'on ne peut considérer que comme des exemples, les cas particuliers. Mais ce qu'on doit y trouver, ce sont les bases, les principes sur lesquels il faut appuyer les conseils que réclame chaque position particulière.

La première de ces bases est qu'un produit ne donne du profit qu'autant que la valeur échangeable qu'il aura, lorsqu'il sera terminé, égalera ses frais de production. On serait même tenté de croire que cela ne suffit pas, et qu'il faut que la valeur du produit excède les frais de production. Mais on ne fait pas attention que je comprends dans les frais le profit de l'entrepreneur, qui n'est autre chose qu'un salaire de ses travaux. Son travail fait partie de ses avances : si le salaire qu'il en recueille n'équivaut pas à celui qu'avec les mêmes moyens il pourrait obtenir en faisant autre chose, il n'est pas complètement indemnisé de ses avances.

Les frais de production se composent de toutes les dépenses indispensables pour qu'un produit soit amené à l'état d'existence ; or, les conceptions, l'administration, les *travaux* en un mot de l'entrepreneur, ne sont pas moins indispensables que tous les autres travaux pour qu'un produit existe ; la réflexion et les soins, de même que les fatigues corporelles, sont des avances aussi bien que les avances d'argent, et dont on n'est remboursé que par les profits industriels, et un produit ne rembourse la totalité de ses frais de production, que lorsque son prix est suffisant pour acquitter le salaire de ce genre de travail.

Après cette explication, je reprends ma proposition, qui était que tout produit n'est avantageux à créer qu'autant que la valeur qu'il aura, étant terminé, se trouvera égale à la valeur des frais de production qu'il aura coûtés. Si une aune de drap d'une certaine qualité doit coûter (les frais de l'entrepreneur compris) 30 francs, il ne faut en entreprendre la fabrication qu'autant que son prix courant égalera ou surpassera 30 francs.

Ce précepte est si simple, qu'il ne vaudrait pas la peine d'être énoncé, s'il ne devait nous conduire à la nécessité d'une exacte appréciation des frais de production ; sujet compliqué qui réclame toutes les lumières de l'économie politique, c'est-à-dire, de l'expérience raisonnée.

Par exemple, si l'on veut avoir une idée complète des frais annuels qui naîtront de l'intérêt des capitaux employés dans une entreprise, il est essentiel, en premier lieu, de se former une idée exacte de toutes les avances que réclamera l'entreprise, à commencer par les capitaux engagés. Un devis bien complet des frais d'établissement, tels que ceux des bâtiments,

Digitized by Google

des travaux hydrauliques, est absolument nécessaire, et demande qu'on y comprenne pour beaucoup les dépenses accidentelles que l'humaine prudence ne saurait prévoir. Il ne suffit pas de faire entrer, dans les frais de production, l'intérêt de ce capital engagé : il faut y comprendre aussi la détérioration de toutes les choses dont il se compose; car elles ne se revendent jamais ce qu'elles ont coûté.

Lorsque l'entrepreneur, ou les entrepreneurs, indépendamment des avances que réclame impérieusement la production, emploient une partie de leurs capitaux à des objets d'ostentation, outre qu'ils grèvent l'entreprise d'intérêts qui ne donnent aucun produit, ils ravissent cette portion de capital à un autre emploi où son absence peut porter un grand préjudice. On accuse en général les manufacturiers français de commencer par consacrer une partie de leurs fonds à des bâtiments trop fastueux, soit par leurs ornements, soit même par leur solidité. Que diraient-ils si on les obligeait à payer leurs ouvriers au-dessus du taux ordinaire de la main-d'œuvre? Ils s'imposent, par des constructions trop dispendieuses, des intérêts de fonds, une charge du même genre, et dont il leur est ensuite impossible de s'affranchir[1].

L'excès de solidité est un luxe aussi nuisible que tout autre. Les établissements manufacturiers ne sont pas destinés à durer très long-temps. Les circonstances qui ont décidé leur formation changent au bout d'une certaine période; les goûts des consommateurs varient; d'autres produits analogues remplacent ceux que l'on fabriquait d'abord avec avantage; une guerre, ou bien des lois mal conçues, rendent mauvaises des combinaisons qui étaient bonnes dans l'origine. Il y a sans doute des manufactures qui durent depuis longtemps, comme la manufacture de glaces du faubourg Saint-Antoine, qui date du temps de Colbert; mais, pour une de ce genre, singulièrement aidée par des circonstances de plus en plus favo-

[1] Cette proposition peut paraître exagérée, et pourtant elle ne l'est pas. On peut, dira-t-on, s'affranchir d'un intérêt en remboursant le capital; et l'on peut rembourser une portion du capital, en économisant des bénéfices. — Mais si par des accumulations successives vous parvenez a former de nouveau un capital de 20 mille francs que vous avez dépensé de trop, vous vous êtes privé d'avance de l'intérêt de ces 20 mille francs que vous auriez pu faire travailler à profit, en supposant que vous n'eussiez pas eu de remboursement à faire. Le fait est que 20 mille francs dépensés de trop, sont, de toutes manières, entièrement perdus, et par conséquent l'intérêt qui pouvait en résulter.

Digitized by Google

rables, combien n'y en a-t-il pas eu, dans le même espace de temps, dont la forme a complètement changé, et qui ont cessé de travailler, même après avoir répondu par leur succès à l'attente de leurs auteurs [1] !

Les Anglais, qui sont de très habiles manufacturiers, ne construisent pas leurs bâtiments pour durer un grand nombre d'années. C'est un des points sur lesquels ils économisent leurs capitaux ; et ce qu'ils épargnent ainsi, ils l'appliquent à des constructions prochainement reproductives et qui portent intérêt.

Un calcul bien simple va nous montrer ce que coûte le luxe de solidité. Nous supposerons un manufacturier qui, pour élever les bâtiments et en général toutes les constructions qui sont nécessaires à son entreprise, dépensera cent mille francs. A ce prix j'admets que ces constructions seront susceptibles de durer éternellement, quoique rien ne soit éternel dans ce monde.

Un autre manufacturier moins fastueux construira une habitation et des ateliers de même étendue, et capables d'abriter le même nombre de travailleurs et de machines ; mais qui, plus simples et composés de matériaux moins chers (en bois et plâtre par exemple), ne seront pas de longue durée. Supposons que, par ce moyen, les bâtiments qui auront coûté cent mille francs au premier, ne lui auront occasionné, à lui, qu'une dépense de soixante mille francs. (On peut, si l'on veut, remplacer ces évaluations par d'autres.)

Quel sera le résultat de la supposition ? Il restera au second manufacturier, une fois que son exploitation sera en activité, une somme de 40 mille francs à faire valoir que le premier ne possédera plus. Or, 40 mille francs sont un capital qui, en supposant qu'il ne rapporte que l'intérêt modéré de 5 pour cent, avec les intérêts des intérêts, est doublé en moins de 15 ans.

Arrivée à cette époque, cette portion du capital de ce manufacturier sera donc de 80 mille francs ; et, au bout de 30 ans, elle ne vaudra pas moins

---

[1] La manufacture royale des glaces a fini par abandonner elle-même les lieux et les bâtiments où elle avait été fondée ; le polissage des glaces a été reporté à Saint-Gobain et à Chauny ; les glaces sont envoyées maintenant à Paris prêtes à être vendues, et le dépôt en a été transféré rue Saint-Denis ; les anciens bâtiments de la rue de Reuilly, au faubourg Saint-Antoine, sont restés sans emploi ; leur solidité aurait cependant pu les faire durer longtemps encore : ils ne sont convenables pour aucun établissement industriel actuel. (*Note de l'éditeur.*)

Digitized by Google

de 160 mille francs! Vous voyez, messieurs, que si, à cette époque, son bâtiment demande à être reconstruit, il lui causera à la vérité une nouvelle dépense de 60 mille francs, mais qu'il aura un bénéfice net de 100 mille francs que n'aura pas le manufacturier solidement logé dans son éternelle maison.

Tel est le profit que l'on sacrifie pour la satisfaction d'avoir un bâtiment de pierre qui durera plus que l'établissement pour lequel il aura été construit, et dont la distribution intérieure conviendra mal à tout autre. En supposant même que l'établissement primitif aille bien et qu'il doive durer autant que le plus solide bâtiment, l'art fait des progrès; chaque jour de nouveaux besoins se font sentir dans l'exploitation d'une entreprise, et presque toujours elle gagnerait à se loger dans un nouveau local mieux adapté à sa situation présente. Vous voyez qu'en cherchant une solidité superflue, on sacrifie et de la richesse et de la commodité, qui est une autre sorte de richesse [1].

Dans les pays vraiment industrieux et où l'on calcule bien, cette théorie est dans toutes les têtes; et sauf les édifices publics, où le luxe de solidité est bien placé, tous les bâtiments sont légers.

On peut appliquer, si l'on veut, cette observation à toute espèce de construction civile, aux maisons d'habitation ordinaires. Il nous sied bien, à nous dont la durée est si courte, et qui ne pouvons jamais répondre de faire approuver nos plans et nos goûts, même à nos successeurs immédiats, d'élever des édifices séculaires! Gardez-vous de bâtir, dit-on; les bâtisses sont ruineuses... Je le crois bien, vraiment, elles le sont; mais c'est de la manière dont on les fait chez nous.

Quant aux embellissements dans les édifices qu'on élève à l'industrie, ils sont encore moins justifiables. Lorsque je vois un beau portail à une manufacture, je tremble pour les entrepreneurs; s'il y a des colonnes, ils sont perdus.

Le capital circulant de son côté (c'est-à-dire, les avances journalières que remboursent les rentrées journalières) veut être aussi rigoureusement apprécié, afin que l'on puisse comprendre, dans les frais de production, tous les intérêts qu'il coûte.

---

[1] Des bâtiments légers ont des murs plus minces, et par conséquent plus de place dans leur intérieur.

Digitized by Google

Pour évaluer le capital circulant qui sera nécessaire dans une manufacture, il faut savoir quel espace de temps réclament la fabrication du produit, son envoi au lieu de la vente, et le terme qu'on est forcé d'accorder pour le paiement. Si, depuis l'instant où l'on commence à faire des frais sur une matière première, jusqu'au moment où sa vente vous procure des rentrées, il s'écoule huit mois, votre capital circulant doit être assez considérable pour acquitter pendant huit mois, sans l'aide d'aucune rentrée, tous les frais journaliers de la manufacture, c'est-à-dire, l'achat des matières premières employées chaque jour, pendant huit mois, les salaires d'ouvriers et de commis, les réparations, les impôts, le combustible, le luminaire, les intérêts des capitaux eux-mêmes répartis sur chaque jour; car toutes ces dépenses sont à faire ; et celles du premier janvier ne devant être remboursées que par les rentrées du premier septembre, celles du deux janvier par celles du deux septembre, et ainsi de suite, l'entrepreneur est toujours en avance de toutes les dépenses de huit mois. Tellement qu'une grande manufacture dont les dépenses journalières s'élèveraient à 750 francs, et dont les produits ne seraient payés que huit mois après les premiers déboursés qu'ils occasionnent, aurait besoin d'un capital circulant qui ne pourrait pas être moins de 180 mille francs, indépendamment de son capital engagé.

Je n'ai pas besoin de vous faire remarquer que, lors même qu'un entrepreneur est propriétaire du capital engagé ou circulant employé dans son entreprise, il n'en paie pas moins les intérêts. En effet, s'il n'occupait pas ses bâtiments, il en tirerait un loyer ; s'il ne faisait pas valoir ses fonds par lui-même, il en tirerait un intérêt. Il dépense le loyer, l'intérêt que son entreprise lui ravit.

Le simple mouvement de ses affaires lui permet l'emploi d'une portion de capital circulant qui n'est pas à lui. Il a beau ne pas l'emprunter directement à un capitaliste, il n'en paie pas moins les intérêts. Si son entreprise réclame 180 mille francs de capital circulant, et qu'il n'en possède que 100 mille, il négociera, pour accélérer ses rentrées, les billets de ses acheteurs ; on lui en fera payer l'escompte. S'il demande du terme pour payer ses matières premières, on lui en fera payer l'intérêt également. Le fait est que l'établissement réclame 180 mille francs de capital circulant ; que cette avance *doit* être faite avec les fonds d'*un capitaliste* quelconque ; et que celui qui avance des fonds, quel qu'il soit, a soin de se faire payer un intérêt qui toujours fait partie des frais de production.

Telle est l'exactitude qu'il faut mettre dans l'appréciation des capitaux,

Digitized by Google

pour avoir une idée juste des intérêts qu'ils vous coûtent. On est en général peu disposé à les économiser, parce qu'on voit en eux des avances seulement, et que des avances doivent rentrer; tandis que les dépenses journalières sont définitives, et l'on sent tout de suite que les profits sont réduits de tout ce qu'on dépense de trop. Tout le monde sait que, sur des dépenses qui se renouvellent tous les jours, il n'y a point d'économie qui ne devienne importante. Mais, lorsqu'on prend de l'argent sur ses capitaux, on se fie sur ce que l'entreprise n'est grevée que des intérêts de la somme, sans faire attention que c'est d'un intérêt perpétuel et composé qu'on la grève. Au moment où l'on commence une entreprise, on est moins pacimonieux qu'à une autre époque; on a beaucoup d'argent devant soi; on se flatte que, dans un avenir plus ou moins éloigné, il se présentera des chances heureuses qui rembourseront toutes les avances auxquelles on s'est laissé entraîner; le moment du départ est celui des espérances; car on ne commencerait pas une entreprise si on ne la jugeait pas bonne. C'est alors au contraire qu'il convient de marcher avec prudence : le succès n'est encore fondé que sur des présomptions; attendez qu'il soit fondé sur l'expérience pour disposer à votre aise de ce succès, qui peut encore vous échapper. Alors du moins si vous hasardez des avances, vous savez avec quelles valeurs nouvelles vous en serez dédommagé. Les mises-dehors les plus sages, les agrandissements les plus sûrs, sont ceux où l'on emploie les bénéfices déjà réalisés. Outre qu'on les fait avec une expérience acquise, si le succès ne répond pas à l'attente, on ne perd que des profits; on conserve le fonds de l'entreprise, et elle ne s'en trouve pas ébranlée.

Souvent, après qu'une production a cessé d'être avantageuse, on la continue pour ne pas perdre l'intérêt des capitaux qui s'y trouvent engagés, pour ne pas perdre les ouvriers qu'on a coutume d'y employer, pour conserver les acheteurs qu'on approvisionne. Ce sont des risques inhérents aux manufactures, et qu'il faut apprécier convenablement avant de s'engager dans une industrie de ce genre. Une manufacture dont les profits ne couvrent pas ce risque par une prime d'assurance, n'est pas suffisamment lucrative, et si d'ordinaire on trouve dans les bénéfices un dédommagement des crises passagères auxquelles on est exposé, il faut les mettre en réserve, afin de s'assurer les moyens de pouvoir travailler sans profits et même avec perte. Cette extrémité, par sa nature, ne peut durer longtemps si le genre d'industrie est bien choisi et l'exécution bonne. Comme

chacun redoute de travailler à perte, nulle entreprise du même genre ne s'établit; parmi celles qui sont existantes, plusieurs ne peuvent supporter la crise et cessent de travailler; celles qui continuent ralentissent autant qu'elles peuvent leur production; la consommation, quoique diminuée, ne s'arrête pas; les besoins renaissent, et les prix se rétablissent.

Si le déclin de la demande tient à des causes durables, et que l'économie politique est en état d'assigner, on ne saurait suspendre trop promptement une entreprise qui donne de la perte.

L'économie du temps a beaucoup d'analogie avec celle des capitaux. Souvent, en formant une entreprise manufacturière, on fait deux calculs séparés : un pour la perfection de la chose obtenue, l'autre pour le temps que réclame la fabrication, tandis que ces deux calculs doivent marcher de front. Une fabrication parfaite ne vaut rien si elle coûte plus que le prix que l'on peut y mettre. J'ai connu un très habile expérimentateur qui savait très bien ce qu'on peut extraire de liqueur sucrée de la pulpe des betteraves pour en faire du sucre; mais il n'avait pas tenu compte du soin et du temps qu'il fallait mettre à cette extraction pour qu'elle fût parfaite. Il apprit à ses dépens qu'il valait mieux sacrifier une partie de la liqueur et de la pulpe, qui d'ailleurs pouvait servir à l'engrais des bestiaux, que de perdre, pour en tirer tout le parti possible, le temps, ingrédient si précieux en manufacture! Ceci nous montre combien nous devons nous méfier des essais, lorsqu'il s'agit de faire usage en grand d'un procédé qu'on n'a étudié que dans des expériences où l'on ne tient point compte assez scrupuleusement du temps employé.

Les avances qu'il faut faire pour se procurer les matières premières que l'on doit consommer sont plus aisées à calculer; mais il faut y faire entrer, et les matières qu'il s'agit de transformer, et de plus celles qui seront perdues à la suite de cette transformation. Dans une raffinerie de sucre, on ne consomme pas seulement la valeur de la cassonade, mais aussi celle des matières qui ne sont, pour ainsi dire, que des instruments, comme celle du combustible nécessaire pour évaporer l'eau, celle du charbon d'os qui sert à décolorer le sucre brut, etc.

Pour évaluer toutes ces matières premières, il convient de savoir non-seulement combien elles valent, mais d'où on les tire, et combien le transport ajoute à leur prix d'achat. Celles qui sont très encombrantes peuvent revenir très cher par l'éloignement des lieux d'où l'on est obligé de les faire venir. A ma connaissance, une grande papeterie dépense annuellement

Digitized by Google

60 mille fr. pour le seul transport des chiffons qu'elle achète sur plusieurs points de la France. Un manufacturier qui négligerait d'ajouter au prix d'achat de la houille le prix de son transport, aurait une idée fort imparfaite de ses frais. La houille voit les frais de transport décupler son prix, quand la navigation des fleuves et des canaux n'est pas perfectionnée. Or, comme le combustible est nécessaire dans presque tous les arts manufacturiers, il est difficile qu'ils soient cultivés avec quelque suite, ainsi que l'observation vous en a déjà été faite, loin des lieux où la nature a placé de grands dépôts de combustibles.

Si la situation d'une manufacture influe sur les frais de production de ses produits, sa disposition intérieure n'y influe pas moins. Il y a des manufactures de toiles peintes en Alsace qui sont morcelées en trois ou quatre établissements, situés à plusieurs lieues de distance les uns des autres.

Dans l'un on file le coton ; dans un autre on le tisse ; dans un autre encore on le blanchit. Les dessinateurs et les graveurs sont dans un endroit, les imprimeurs dans un autre, les bureaux et magasins de vente sont ailleurs. On conçoit que tous les déplacements de la marchandise, son entrée, sa sortie, entraînent des frais et une comptabilité. Pour éviter les infidélités que provoquent tous ces transports ; pour éviter les pertes que l'incurie et le défaut de travail des ouvriers et des commis occasionneraient, il faut placer des surveillants, des chefs, des associés, dans chacun de ces établissements. Il faut à ces associés des ménages, des maisons d'habitation. On peut nommer cela les états-majors des manufactures; et les états-majors ne sont pas la partie la moins coûteuse d'une armée. Ces frais entrent nécessairement dans les frais de production des produits.

Je sais qu'on a des motifs pour morceler de grands établissements. Il faut placer les travaux qui exigent le plus de main-d'œuvre dans les localités où il y a le plus de bras ; les blanchisseries dans celles où il y a le plus d'eau ; les machines à vapeur dans celles où le charbon de terre arrive le plus aisément. J'en conviens ; mais je dis que les entreprises manufacturières les mieux combinées sont celles où toutes les difficultés sont surmontées avec le moins de frais.

Après qu'on a fait entrer, dans l'évaluation des frais de la production manufacturière, la totalité des éléments dont ils se composent, il convient d'apprécier judicieusement ce que les produits peuvent rapporter. La valeur produite a deux éléments : la quantité de la chose, et le prix que le consommateur voudra y mettre.

Digitized by Google

Pour ce qui est de la quantité de la chose, son appréciation se fonde sur des détails purement techniques. C'est l'art lui-même qui vous indique ce que la matière première subit de déchet, quelle quantité de produit un métier ou un alambic peuvent élaborer en un jour, etc.

Le prix que le consommateur mettra au produit donne lieu à quelques considérations générales[1].

Si le produit est connu d'avance, s'il a un cours établi sur le marché, l'observation de ce cours et de ses vicissitudes fournit des données précieuses relativement aux prix futurs.

S'il s'agit d'un produit nouveau, d'une poterie, par exemple, nouvelle pour la matière, les formes et les dessins, et supérieure, quant à la légèreté et à la durée, aux poteries déjà connues, il est beaucoup plus difficile de prévoir à quel prix ce nouveau produit pourra se vendre. Si c'est un produit entièrement neuf et qui ne ressemble en rien à ceux dont on se sert déjà, la difficulté est plus grande encore. Son prix dépend de la demande qui en sera faite, et cette demande depend elle-même des besoins qu'il pourra satisfaire. Mais les besoins des hommes tiennent à des motifs si compliqués et sont liés à des circonstances si nombreuses, qu'on ne peut les apprécier que très difficilement. La seule difficulté de répandre l'usage d'un produit nouveau est fort grande, même en supposant le produit d'une utilité incontestable. L'objet le plus connu n'a pas lui-même, bien souvent, plus d'un consommateur sur mille individus qui le connaissent, faute de facultés suffisantes pour l'acheter, ou par incurie. L'utilité d'un mouchoir de poche n'est pas douteuse, et des nations entières savent fort bien s'en passer; mais en supposant que sur mille individus auxquels parvient la connaissance d'un produit nouveau, un seul se trouve avoir le goût et l'aisance nécessaires pour s'en servir, il faut que cent mille personnes soient averties de son existence pour qu'il trouve seulement cent acheteurs.

Ce n'est pas trop d'une longue expérience des hommes, et d'une observation assez fine de la manière dont ils se sont comportés dans d'autres circonstances analogues, pour prévoir l'empressement ou l'indifférence dont ils accueilleront le produit que vous leur présentez.

Ce qui contribue à répandre l'usage d'un produit nouveau, est son bas

---

[1] On verra, dans la partie suivante de cet ouvrage, quelles sont les bases sur lesquelles se fonde le prix courant des produits. Il s'agit ici de la nécessité de prévoir d'avance ce que seront ces bases; c'est la partie conjecturale de la question.

Digitized by Google

prix; même lorsque nul autre produit ne lui fait concurrence, il convient au producteur de se contenter d'un profit modéré. Il vaut mieux gagner moins sur une plus grande quantité d'objets vendus, que davantage sur une moindre quantité. La première méthode admet de plus grands développements et procure une nombreuse clientelle, avantage si précieux dans l'industrie.

Lorsqu'on veut se livrer à une production qui n'est pas nouvelle, on donne moins au hasard, mais on a moins à attendre de la fortune. On a, dans ce cas, la facilité de pouvoir comparer les profits qui se font dans les diverses branches de l'industrie manufacturière, et de se décider en faveur de celle qui promet le plus. On peut consulter l'état présent de la société et la direction probable que prendront ses goûts ou ses besoins. On peut adopter des procédés plus récents et meilleurs, indiqués par les derniers progrès des sciences. Mais, quand on prend ce parti, on est obligé de lutter contre une concurrence redoutable. Les anciens établissements ont une clientelle acquise; ils connaissent les meilleures sources pour se procurer ce qui leur est nécessaire, et les meilleurs débouchés pour écouler ce qu'ils ont fabriqué. Depuis longtemps les différentes méthodes ont été éprouvées dans ces sortes d'entreprises, et l'on y connait le fort et le faible du métier.

Le nouvel entrepreneur a son éducation à faire sur chacun de ces points, et nulle éducation n'est gratuite.

Une clientelle toute formée, une expérience acquise, sont des avantages si précieux en manufactures, qu'ils équivalent à un capital considérable. Un jeune homme qui passe par tous les grades dans une entreprise toute formée, acquiert successivement l'expérience et la clientelle, c'est-à-dire un capital. C'est une marche lente, mais assurée.

C'est sans doute en vue de ces avantages que les anciens Égyptiens avaient, dit-on, fait une loi qui prescrivait à un fils de suivre la profession de son père. Mais une loi pareille est absurde sous tous les autres rapports. Outre qu'elle blesse le droit qu'à tout homme de faire ce qui n'est pas nuisible, que deviendraient les malheureux qui seraient obligés de produire ce qui ne trouverait plus de consommateurs? En tout pays l'état de la société, ses besoins, sa population, ses lumières, ses richesses, ses relations avec d'autres peuples, tout change de face avec le temps; les arts qui pourvoient à tout doivent donc changer aussi. Le seul régime qui leur convienne est celui qui leur procure la sûreté et le libre développement de leurs moyens.

Digitized by Google

Lorsqu'on est libre de faire un choix, on demande à quel genre de production il convient de se livrer? quels sont les produits qui indemnisent plus sûrement les producteurs de leurs avances?

On peut dire que ce sont en général les produits qui ont un cours établi, un prix courant toujours ouvert sur le marché. Ce sont ceux-là du moins qui offrent des bases pour comparer sûrement les frais de production avec la valeur produite.

Je sais fort bien qu'aucun prix n'est invariable; mais un prix courant, quel qu'il soit, toujours ouvert, suppose une demande constante. L'avantage qu'on trouve à faire ces produits là, c'est que l'on ne peut pas y perdre la totalité de leurs frais de production, comme il peut arriver lorsqu'on a fabriqué des choses entièrement nouvelles, et qui peuvent ne se vendre à aucun prix. Un entrepreneur qui a préparé des cuirs, est assuré de les vendre, quoi qu'il arrive; celui qui a fabriqué des quantités considérables de rubans d'une certaine façon, peut n'avoir aucun moyen de rentrer dans ses fonds si l'usage de ces rubans est entièrement passé de mode.

Ce n'est pas seulement dans le commerce, c'est dans les manufactures, que les variations de prix donnent lieu à des considérations délicates et importantes. On achète des matières premières qui peuvent perdre, pendant les opérations manufacturières, plus de valeur que ces opérations elles-mêmes ne peuvent leur en donner, s'il faut surtout qu'elles durent un peu longtemps. On peut perdre sans avoir fait aucune faute contre les procédés de l'art; on peut gagner sans avoir fait usage des meilleurs procédés. La fortune entre sans doute pour beaucoup dans ces divers événements; mais l'imprudence et le jugement y influent beaucoup aussi.

Les observations suivantes peuvent aider à résoudre les questions qu'on pourrait faire sur le prix qu'aura le produit dont on s'occupe, après qu'il sera terminé.

Ce produit est-il un objet de nécessité indispensable, du moins chez un peuple civilisé? Est-il à l'usage de tout le monde, du pauvre comme du riche? Est-il du moins à l'usage d'une forte partie de la population? Est-il indépendant de la mode, de la forme du gouvernement, de la paix ou de la guerre? Si ces différentes circonstances peuvent en faire baisser considérablement le cours, ou même l'anéantir tout-à-fait, il convient d'apprécier la durée probable du besoin qu'on en aura, et de ne s'en occuper qu'autant que les profits présumés de cet espace de temps sont suffisants, non-seulement pour acquitter les frais de production, mais pour rem-

Digitized by Google

bourser le capital engagé qui se trouvera perdu quand la consommation de ce produit devra cesser.

Les autres questions à éclaircir, avant de s'occuper de la fabrication d'un produit, sont celles-ci : Quelles sont les personnes qui l'achètent? Sont-elles en général dans l'aisance, exactes à payer? Comment s'opère la vente de ce produit? Est-elle entre les mains des monopoleurs, et faut-il nécessairement avoir à faire à eux? Est-elle exposée aux entreprises du fisc? Les entrepreneurs de distilleries, par exemple, sont souvent victimes des précautions que prend l'autorité pour s'assurer de la rentrée des droits. On les soumet à des déclarations, à des visites, à ce qu'on appelle des *exercices*, qui, indépendamment des droits, causent des frais qu'il faut payer, ne fût-ce que par les pertes de temps qui en résultent[1].

Il ne suffit point, dans une manufacture, de l'avoir établie sur le meilleur pied dans le moment où on l'a formée; il faut, pour que son succès se soutienne, qu'elle suive les progrès que font toutes les autres manufactures du même genre, et même qu'elle suive avec souplesse les mouvements du commerce et les caprices des consommateurs. Sans cela, le plus bel établissement serait bientôt en arrière de tous les autres. La vie de ceux qui se livrent à l'industrie n'est point une vie de chanoine, mais une vie toute d'action.

De ces considérations il résulte, ce me semble, que l'élément principal du succès dans les entreprises industrielles, et particulièrement dans les manufactures, est dans l'habileté et la conduite de l'entrepreneur.

Un auteur italien, M. Gioja, qui a publié, en 1815, un ouvrage intitulé : *Nuovo prospetto delle scienze economiche*, donne un aperçu des qualités que doit réunir un entrepreneur d'industrie pour obtenir des succès. Ces qualités sont nombreuses et ne sont pas communes. On peut réussir sans les posséder toutes; mais plus on peut en réunir, et plus on a de chances de succès.

Je voudrais que celui qui se voue à la carrière industrielle, et surtout qui veut former une entreprise manufacturière, eût, avant toute autre qualité, un jugement sain. C'est à former le jugement que doivent tendre toutes les éducations industrielles; et le jugement naît principalement de

---

[1] En 1821, tous ceux qui distillaient des pommes de terre dans Paris furent forcés par l'administration de transporter leur établissement hors de l'enceinte de la ville.

Digitized by Google

la connaissance qu'on a de la nature de l'homme et des choses. Il marche devant l'art lui-même ; car on peut acheter les lumières et le talent de l'artiste ; mais rien ne peut suppléer, chez le conducteur d'une entreprise, la prudence et l'esprit de conduite, qui ne sont que du jugement réduit en pratique. S'il apprécie *beaucoup* ce qui servira *peu* à l'accomplissement de ses desseins, ou s'il apprécie peu ce qui doit être pour lui d'une grande importance, il ne fera que des fautes.

Il faut savoir perdre à propos pour s'assurer des avantages qui dédommageront de cette perte. Il faut se méfier des propositions trop avantageuses, parce qu'elles cachent pour l'ordinaire quelque dommage. Il faut souvent supposer la fraude et ne jamais le laisser apercevoir ; faire coïncider l'intérêt de ses agents avec le sien propre ; rendre impossibles leurs infidélités ; les exposer à une inspection inattendue ; ne point confondre le travail de l'un avec le travail de l'autre, afin que l'approbation arrive à qui elle appartient ; les intéresser à une surveillance mutuelle sans encourager l'espionnage, qui fait mépriser ceux qui l'emploient.

C'est un des faits le mieux constatés par l'expérience, que tous les peuples dont les institutions dépravent le jugement ont une industrie languissante. En Irlande, la partie nord-est, qui est la partie de l'île la moins favorisée par la nature, mais dont les habitants sont en majeure partie protestants, est industrieuse et riche. La partie sud-ouest, dont les habitants se laissent conduire par des prêtres et se livrent à des pratiques très superstitieuses, a peu d'industrie et végète dans la plus affreuse misère. On a fait depuis longtemps la même observation sur l'Espagne.

Je n'ai pas besoin d'avertir qu'il faut avoir les connaissances spéciales de l'art qu'on veut exercer. Mais, pour bien connaître un art, il ne suffit pas d'en avoir étudié la technologie dans les livres ; il faut en avoir appris la pratique en mettant soi-même la main à l'œuvre, et avoir rempli toutes les fonctions du simple ouvrier. Celui qui ne connaît pas toutes les difficultés de l'exécution, commande mal et mal à propos. Franklin, qui savait si bien traduire en langage populaire les vérités utiles, disait : *Un chat en mitaines n'attrappe point de souris*.

Au reste, les connaissances spéciales n'empêchent pas qu'on acquière une instruction générale. Quel que soit l'appartement qu'on occupe dans ce vaste édifice qu'on appelle la société, il est toujours bon de pouvoir en sortir par la pensée, et de savoir quels en sont les dispositions et les alentours.

Les autres qualités favorables à un entrepreneur d'industrie sont des

Digitized by Google

qualités morales, utiles, non-seulement dans l'industrie, mais dans toutes les situations de la vie. Telle est l'activité par laquelle un homme se multiplie dans le temps et dans l'espace, et qu'il communique à tout ce qui l'entoure; la constance qui fait surmonter les contrariétés dont la vie est semée; la fermeté au moyen de laquelle un homme consulte les besoins de son entreprise, plutôt que ses affections et ses ressentiments, dédaigne la perversité des autres plutôt qu'il ne s'en irrite, et repousse les conseils de la crainte aussi bien que ceux de la témérité.

Après qu'on a réuni tous les documents qu'on pouvait se procurer et que l'on a fait tous les calculs indiqués par l'économie industrielle; après qu'on a jugé que les avantages d'une production en surpassent les inconvénients, il faut savoir braver cette espèce d'incertitude qui enveloppe l'issue de toutes les entreprises humaines. Je ne prétends pas exciter à l'imprudence; elle compromet les plus heureuses conceptions. Mais je veux qu'on ait une audace judicieuse qui sache envisager tous les risques, et un sangfroid imperturbable qui laisse choisir tous les moyens d'y échapper. Je veux qu'on ait une qualité plus rare encore peut-être que le courage : je veux dire la persévérance qui ne se dégoûte pas d'un ouvrage entrepris, par cela seul qu'un autre vient à s'offrir; qui ne se rebute ni à cause de la lenteur du succès, ni à cause de mille petites contrariétés auxquelles il ne faut pas donner trop d'attention; elles n'empêchent que les gens faibles ou légers de marcher constamment vers leur but.

C'est cette audace judicieuse, cette persévérance opiniâtre, qui procurent à des nations voisines des établissements qui manquent à la France. Nous les aurons; car, suivant la remarque de Voltaire, *le Français arrive à tout ce qui est bien*; *mais il y arrive tard*. On commence chez nous par blâmer ce qui est hardi, et l'on finit par l'imiter.

CHAPITRE XIII.

Vue de la production commerciale.

Lorsqu'au commencement de ce Cours je vous ai exposé la manière dont le commerce est productif, je me suis borné à vous dire que l'industrie commerciale augmente la valeur des produits par le transport qu'elle leur fait subir, et en les mettant, pour ainsi dire, sous la main du consommateur. Pressé d'arriver au tableau général que présente le grand phé-

Digitized by Google

nomène de la production, j'ai dû négliger des développements qui sont pourtant nécessaires pour l'achever.

La situation d'une chose est une de ses modifications, une de ses manières d'être. Une bouteille de vin de Bordeaux était d'abord du jus de raisin qui a subi une modification lorsqu'il a été séparé de la pulpe et réuni en une masse de liquide ; il a subi une autre modification par la fermentation ; enfin, il en a subi une autre encore lorsqu'il a été apporté dans un lieu où j'ai pu l'acheter. S'il n'avait pas été mis à ma portée, moi, habitant de Paris, ou de Londres, ou de Hambourg, je n'aurais pu me le procurer qu'en allant le chercher à Bordeaux et en lui faisant subir moi-même cette modification, qui consiste à le mettre à l'endroit de la consommation. Mais, remarquez que j'aurais pu tout aussi bien acheter aux environs de Bordeaux la récolte d'une vigne, et faire subir à la vendange la modification du pressoir; et même que j'aurais pu acheter la vigne, et faire subir aux matières dont se compose le raisin la modification qu'elles doivent au cultivateur. De ce que toutes ces modifications ont été opérées par d'autres que par moi, elles n'en sont pas moins des modifications; et celle qu'on doit au marchand qui fait le commerce des vins, est de la même nature que les autres. Aucune d'elles ne produit la matière dont se compose le vin; toutes concourent à la rendre propre à être consommée, suivant des procédés particuliers qui, seuls, distinguent les différentes sortes d'industrie.

On a été fort longtemps à s'apercevoir de la manière dont l'industrie commerciale contribue à augmenter la richesse sociale. L'œil n'apercevait aucune différence entre une pièce de satin sortant des ateliers de Lyon, et la même pièce sur le comptoir d'un marchand à Vienne, en Autriche. Les sectateurs de la balance du commerce, s'imaginant que l'or et l'argent étaient les seules richesses effectives, ne voyaient dans le commerce que le complément des arts par lesquels on se procure de l'or et de l'argent. Ils ne croyaient la richesse véritablement produite, que lorsque la marchandise avait été échangée contre des espèces; de là l'idée qu'il y avait, dans l'*échange*, quelque chose de véritablement productif.

Les disciples de Quesnay, qui refusaient aux manufactures la propriété de verser aucunes nouvelles valeurs dans la société, n'avaient garde de l'attribuer au commerce.

Tous ont cru que le commerce consistait essentiellement dans l'échange, tandis qu'il consiste essentiellement à placer un produit à la portée de ses consommateurs. L'échange en est la conséquence ; c'est une opération ac-

Digitized by Google

cessoire; de même que l'industrie manufacturière consiste essentiellement à changer la forme des produits, et accessoirement à les vendre.

Tous les économistes, si ce n'est Verri, ont négligé l'essentiel pour l'accessoire. Ils n'ont point remarqué que la seule différence de situation de la pièce de satin, était un changement d'état, et que l'étoffe, dans son nouvel état, avait une valeur nouvelle qui lui avait été communiquée par des services analogues à ceux que rendent l'agriculture et les arts : c'est-à-dire, dans le cas actuel, par des avances d'argent qui exigent l'emploi d'un capital; par les travaux de divers agents, tels que les commissionnaires, armateurs, rouliers, crocheteurs, marchands en gros et en détail; par les services qu'ont rendus diverses machines et outils : navires, voitures, chevaux, caisses, cordages, mouffles, crics, etc. Ils ne s'apercevaient pas qu'une valeur ajoutée par ces divers services, et qui suffit pour les payer, est une valeur véritablement créée, et qui procure de véritables profits aux personnes dont les services ont été employés.

Et quant à ceux qui s'imaginent que le négociant et ses agents n'ont rien produit, parce qu'ils ont consommé une valeur égale à celle qu'ils ont ajoutée à la marchandise, on peut leur faire une réponse pareille à celle que nous avons adressée aux anciens économistes : une valeur n'en a pas moins été produite, parce qu'elle a été consommée. Toute valeur produite n'est-elle pas nécessairement consommée? Lorsqu'un cultivateur vit sur son bien, et que sa famille et lui en consomment tout le produit, est-on fondé à dire que ce bien ne produit rien? Cela ne serait pas raisonnable : une famille ne vit pas avec rien. Chacun vit de ce qu'il produit. Du moment que vous pouvez vivre et consommer sans rien devoir à personne, il est incontestable que vous vivez de la valeur que vous avez produite. Or, cela est vrai de la valeur produite par le commerce comme de toute autre.

Cependant Condillac, écrivain méthodique autant qu'ingénieux, sentant vaguement, comme tout le monde, que le commerce ajoute par lui-même quelque chose à la richesse des nations, chercha l'explication d'un phénomène qu'il ne pouvait révoquer en doute. Dans un ouvrage qu'il a laissé imparfait, intitulé *le Commerce et le Gouvernement,* il donne des raisons très spécieuses pour prouver que, dans tout échange, chacun des objets vaut *plus* pour celui qui le reçoit que pour celui qui le donne; d'où il a conclu l'augmentation de valeur de l'objet, et la production de richesses par le fait de l'échange. Écoutons ses raisons.

« Que devons-nous donc aux commerçants? Si, comme tout le monde « le suppose, on échange toujours une production d'une valeur égale, ou

Digitized by Google

« aura beau multiplier les échanges, il est évident qu'après, comme au-« paravant, il y aura toujours la même masse de valeurs ou de richesses. « Mais il est faux que dans les échanges on donne valeur égale pour valeur « égale (ici lui-même est dans l'erreur). Au contraire, poursuit-il, chacun « des contractants en donne *toujours* une moindre pour une plus grande.

« Une femme de ma connaissance (c'est Condillac qui parle), ayant « acheté une terre, comptait l'argent pour la payer, et disait : *On est bien « heureux d'avoir une terre pour cela.* Il y a dans cette naïveté un rai-« sonnement bien juste. On voit qu'elle attachait peu de valeur à l'argent « qu'elle conservait dans son coffre, et que par conséquent elle donnait « une valeur moindre pour une plus grande. D'un autre côté, celui qui « vendait la terre était dans le même cas, et il disait : *Je l'ai bien vendue.* « Il comptait donc avoir aussi donné *moins* pour *plus*. Voilà où en sont « tous ceux qui font des échanges.

« En effet, si l'on échangeait toujours valeur égale pour valeur égale, « il n'y aurait de gain pour aucun des contractants. Or, tous deux en font « ou doivent en faire. Pourquoi? c'est que les choses n'ayant qu'une valeur « relative à nos besoins, ce qui est *plus* pour l'un, est *moins* pour l'autre, « et réciproquement [1]. »

Cette doctrine, ainsi que vous pourrez vous en convaincre plus tard, n'explique point les phénomènes variés que présente la production commerciale. En combattant cet auteur, qui a du moins le mérite d'expliquer nettement sa pensée, je combats les mêmes erreurs souvent reproduites dans la société, et même dans des livres.

La valeur qui est une richesse, la valeur que Condillac lui-même a en vue toutes les fois qu'il parle de production et de commerce, n'est point la valeur arbitraire que chacun attache à une chose qu'il possède et qui est purement relative à ses besoins particuliers; c'est *la valeur donnée par l'industrie et appréciée par le public.* Comment est-elle appréciée? par la quantité de chaque chose que le public offre pour avoir celle qu'il s'agit d'apprécier. Si on l'apprécie en argent, la somme offerte est ce que l'on appelle son *prix courant.*

Or, ce prix courant, qui est déterminé par des circonstances que nous examinerons avec soin, n'est pas double, n'est pas différent pour celui qui vend une chose et pour celui qui l'achète. En un même lieu, en un même

---

[1] *Le Commerce et le Gouvernement*, part. I, chap. VI.

Digitized by Google

instant (l'instant où l'on conclut le marché), il n'y a pas deux prix courants, de même qu'il n'y a pas deux poids et deux mesures pour la même marchandise. Une livre de pain peut paraître légère à un estomac affamé, bien qu'elle pèse une livre. Un bien-fonds peut sembler bon marché à celui qui est charmé de l'acquérir, bien qu'il soit vendu selon sa valeur courante, selon le prix des terres de même qualité dans le même canton.

Un homme possède un portrait médiocrement peint, mais frappant de ressemblance. Il ne le donnerait pas pour cent louis, quoiqu'il fût impossible de trouver un acheteur qui voulût en donner cent sous. S'il le portait dans l'inventaire de sa fortune pour cent louis, ne serait-il pas un insensé? Il ne peut raisonnablement y porter les objets qu'il possède que pour leur *valeur reconnue et courante*. Voilà, messieurs, ce qui a tiré notre étude actuelle du vague des idées systématiques; car le prix courant est une valeur positive et connue. Entrons à la halle au blé, informons-nous du prix auquel peut se vendre chacun des sacs de blé ou de farine qui s'y trouvent, comptons ce qu'elle renferme de sacs de chaque qualité, et nous aurons une idée claire et nette de la somme de richesse qui se trouve aujourd'hui dans la halle au blé. Mais si, au lieu de cela, nous tenons note seulement de l'estime que chacun fait de la chose qu'il possède et de ses prétentions, nous ne savons plus rien. L'opinion personnelle des vendeurs et des acheteurs pris séparément ne change pas plus la valeur des objets qu'elle n'en change le poids ou l'étendue.

Si l'un des deux abuse de l'ignorance ou du besoin de l'autre et donne une moindre valeur en échange d'une plus grande, il marche de loin sur les traces de ceux qui vendent à faux poids, ou se servent d'une balance infidèle. Comme une pareille lésion ne serait qu'un accident, que l'on ne peut pas fonder les bénéfices du commerce sur une fraude constante, et qu'il faut découvrir une production commerciale, même dans la supposition des échanges équitables, supposons donc l'échange équitable et la valeur des deux objets qui s'achètent mutuellement parfaitement égale, comme exprimant le prix courant de chacune des marchandises échangées. Dès lors que devient l'explication de Condillac? Que signifie ce prétendu principe que l'échange augmente des deux parts la valeur des choses échangées? Non, messieurs, l'échange n'est point une nouvelle façon donnée à un produit; il n'y a point de valeurs produites en raison des échanges. Il n'y en a point, même dans le cas de la fraude. Si *Paul* vend pour douze francs à *Thomas* ce qui ne vaut que dix francs, il n'y a pas pour une obole de valeurs de plus qu'il n'y en avait auparavant dans le monde; car la va-

leur courante de chacun des objets est restée la même en passant d'une main dans une autre. *Thomas* avait en sa possession une valeur de 12 francs: il n'en a plus qu'une de dix; il a perdu 2 francs. *Paul* n'avait qu'une valeur de 10 francs; il en possède maintenant une de 12. Il a gagné les 2 francs que Thomas a perdus. Deux francs ont passé d'une poche dans une autre : voilà tout l'effet obtenu.

Mais dans le commerce il y a production véritable, parce qu'il y a une modification d'où résulte une commodité, laquelle a une valeur. Le négociant, après avoir acheté une marchandise à son prix courant, la revend à son prix courant; mais ce dernier prix courant est plus élevé que l'autre, parce que le négociant a mis la marchandise dans une situation qui en a réellement augmenté le prix; et la société est devenue plus riche de toute cette augmentation.

Je vous disais à l'instant que l'on n'augmente pas la somme des richesses sociales lorsqu'on vend une marchandise au-delà de sa valeur, parce que l'acheteur qui la paie plus qu'elle ne vaut perd tout ce que le vendeur gagne. Je dois ajouter que ce cas, toutes les fois qu'il arrive, s'il n'est pas nuisible aux richesses, est fâcheux pour la morale, qui reçoit un double outrage par une perte qui n'est pas méritée, et par un gain qui ne l'est pas davantage. Les bourses de commerce, les halles et les marchés publics, où les négociants se réunissent en grand nombre à certaines heures, ont ce bon effet de fixer et de rendre public le prix courant des marchandises; de telle sorte que dans le lieu de la réunion, comme dans le reste de la ville, il devient difficile de tromper sur les véritables valeurs des objets de commerce.

Beaucoup de publicistes conviennent que l'agriculture et les manufactures produisent; mais ils refusent cette prérogative au commerce, dans lequel ils ne voient que des trocs de valeurs déjà produites, et tout au plus la voie par laquelle les richesses créées par les autres industries sont seulement distribuées. Raynal, en lui opposant l'agriculture et les arts, dit : *Le commerce ne produit rien par lui-même.*

C'est se méprendre totalement sur l'objet de cette industrie, et même sur la distribution des richesses. Tous les producteurs réunis d'un mouchoir de poche, les négociants compris qui ont procuré les matières premières, et ceux qui le vendent au détail, ont fait un produit qui, rendu dans une boutique, vaut 3 francs, plus ou moins. Quand un acheteur en fait l'acquisition, il ne leur distribue pas, et les producteurs ne lui distribuent pas à lui-même, une valeur de 3 francs; ils font avec lui un échange

Digitized by Google

dans lequel il donne une chose qui vaut 3 francs pour une chose qui vaut 3 francs : il n'y a point là de richesse produite, ni par conséquent de richesse distribuée. Si tous les producteurs réunis ont communiqué au mouchoir de poche, par leur industrie, une modification égale en valeur au salaire de leur industrie et au profit de leurs capitaux, cette modification était terminée, et leurs profits étaient acquis, puisque, dans le cas supposé, le mouchoir valait 3 francs avant que le consommateur l'eût payé; et même ces profits étaient déjà distribués aux producteurs par les différents entrepreneurs des industries dont ce mouchoir était le résultat.

Cette démonstration, que les échanges, quels que soient les prix qu'on obtienne, ne produisent point de richesse, doit faire tomber le préjugé que l'on conserve en faveur de l'activité des échanges généralement regardée comme très heureuse. Certes, je n'ignore pas que, lorsqu'une pièce d'étoffe est terminée, il est avantageux qu'elle se vende promptement, afin que le fabricant puisse, sans perdre de temps, acheter de nouveau de la soie, du coton ou de la laine pour faire une autre pièce; que lorsqu'un négociant a fait venir une barrique de sucre ou une balle de café, il est bon qu'il la vende sans délai pour donner de nouveaux ordres. Mais vous devez vous apercevoir que cet avantage n'est pas le fait de l'échange, et qu'il résulte seulement d'une production bien entendue. C'est parce que le fabricant a su discerner l'étoffe dont on avait le plus de besoin, et l'établir à un prix modéré, qu'il l'a vendue promptement. C'est parce que le commerçant a agi avec la même habileté, qu'il est rentré sans beaucoup de retard dans ses capitaux. Les échanges sont le résultat et non la cause d'une production active et bien entendue; et une telle production est le résultat de l'économie et de l'habileté de l'artiste. Il est bon de savoir rattacher les effets à leurs véritables causes.

Le commerce ne peut s'exercer que sur des objets matériels, car ces objets sont les seuls qui puissent passer d'un lieu dans un autre, d'une main dans une autre. Les services rendus par des personnes à des personnes, comme ceux que rendent un médecin ou un avocat, peuvent bien être l'objet d'un échange, mais ne sont pas proprement des objets de commerce; car on ne les achète pas pour les revendre. Le professeur d'un art quelconque, en tirant parti de l'instruction qu'il a achetée, ne revend pas l'objet acheté. Ses connaissances sont un fonds qu'il a payé d'une partie de son capital, et le profit qu'il en tire est en partie un revenu de son capital, et en partie un salaire de ses peines. On peut en dire autant,

Digitized by Google

à plus forte raison, de tous les services purement personnels; on les échange contre un salaire; mais ils ne sont pas un objet de commerce, puisque celui qui les vend ne les a pas achetés.

CHAPITRE XIV.

Des différentes manières de faire le commerce, et de ce qui en résulte.

La théorie de la production commerciale une fois bien entendue, nous pouvons nous livrer à l'étude de sa pratique.

Nous trouverons que l'on peut faire le commerce de plusieurs manières qui sont communément l'objet d'autant de professions différentes.

Celui qui achète des marchandises dans un pays pour les revendre dans le même pays fait le *commerce intérieur*.

Celui qui les achète par grosses portions à ceux qui les fabriquent, ou qui les font venir d'ailleurs, et dont l'occupation consiste à les revendre par petites portions aux consommateurs, celui-là fait le *commerce de détail*.

Celui qui achète des marchandises dans l'étranger pour les revendre dans son pays, ou bien les achète dans son pays pour les revendre au dehors, fait le *commerce extérieur*.

Celui qui les achète dans l'étranger pour les revendre dans une autre contrée étrangère, fait le *commerce de transport*.

Celui qui achète dans un temps pour revendre au même lieu, dans un autre temps, fait le *commerce de spéculation*.

Ce n'est guère que dans l'enfance de l'industrie qu'un commerçant se transporte avec sa marchandise du lieu où il en a fait l'acquisition au lieu où il se flatte de la placer. Cette marche, qui est celle des porte-balles (des marchands qui colportent leurs marchandises ou sur leurs épaules, ou sur des bêtes de somme, ou sur des charrettes), était autrefois presque l'unique moyen de faire le commerce; mais elle ne peut suffire qu'à de fort petites affaires. Dans tous les pays de grande consommation, le négociant reste dans son comptoir et agit par des *commissionnaires*, qui sont quelquefois eux-mêmes des négociants considérables. Ainsi, un commerçant de Paris charge un commissionnaire de Lyon d'acheter des soieries et de les expédier à un *armateur* de Bordeaux. L'armateur est un propriétaire de navire qui, moyennant un fret, c'est-à-dire un prix payé pour le transport, se charge de conduire la marchandise au delà des

Digitized by Google

mers. Le commerçant de Paris l'adresse par cette voie à un commissionnaire de la Havane, par exemple, avec ordre de la vendre et d'en *faire les retours* au Havre en cochenille ou en cacao, c'est-à-dire avec le prix qu'il aura retiré de la vente des soieries, d'acheter de la cochenille ou du cacao, et d'expédier ces nouvelles marchandises à un commissionnaire du Havre, lequel se charge de les vendre ou de les réexpédier autre part, suivant les ordres qu'on lui donnera.

On voit que le commerçant de Paris a pu conduire toute cette opération sans sortir de son cabinet. Son industrie à consisté à se procurer les prix courants des marchandises en divers lieux du monde, à les combiner, à choisir les maisons de commission capables de bien exécuter ses ventes et ses achats, en raison de l'habileté, de la probité, de la solvabilité, et des relations d'affaires qu'il leur connaît.

Les opérations de commerce supposent encore l'emploi de beaucoup d'autres agents de différents ordres. Les maisons qui achètent ou qui vendent emploient des *courtiers* qui, dans chaque ville, fréquentent les divers négociants, savent ceux qui ont des marchandises à vendre et ceux qui ont à en acheter; elles emploient des *commissionnaires de roulage,* chez qui les voituriers arrivent et d'où ils partent pour les voyages de terre. Si l'on veut faire passer, non des marchandises, mais des fonds, des valeurs, dans la ville où l'on se propose de faire un achat, on s'adresse à un *banquier* ou bien à un *agent de change,* qui vous procurent des effets de commerce payables dans le pays où l'on veut *faire des remises*, c'est-à-dire où l'on veut envoyer des fonds.

Tous ces agents divers des opérations commerciales, par la raison qu'ils y concourent directement et indirectement, font le commerce; les uns à leurs périls et fortune; les autres moyennant un salaire qui prend le nom de commission, de provision, de courtage, selon la nature du service rendu. Les uns comme les autres, concourant à une augmentation de valeur donnée à un produit, sont des producteurs qui tous ont travaillé, chacun à sa manière, à mettre sous la main du consommateur des produits auxquels on n'a fait subir aucun autre changement. Ce sont l'intelligence, les soins, les travaux qu'exigent ces diverses fonctions, qui sont payés par l'excédant de prix que les consommateurs mettent au produit que l'on place ainsi sous leur main. Cela ne suppose pas que les commerçants vivent aux dépens des consommateurs. C'est comme si l'on disait que c'est aux dépens des villes que vivent les cultivateurs. Le laboureur ne crée pas plus que le commerçant la matière sur laquelle s'exerce son industrie;

Digitized by Google

mais il la rend plus apte à être consommée. Le commerçant modifie d'autres matières dont il n'est pas davantage le créateur; mais il s'est rendu utile; il a créé une utilité qui a un prix : telle est la richesse qu'on doit à sa coopération.

Bien des gens refusent au marchand en détail la qualité de producteur, parce qu'il n'opère aucun transport, toute son industrie se bornant quelquefois à acheter dans la rue des Lombards des épiceries qu'il revend dans la rue Saint-Honoré. J'observerai d'abord que le détailleur fait souvent venir des ports de mer ou des fabriques les marchandises qu'il vend en détail; mais ne fît-il que réunir, dans une boutique, des assortiments variés pour les vendre en aussi petites portions que le réclament les besoins des consommateurs, je dis qu'il rend un service, et que ce service exige une intelligence, des soins, des peines et des capitaux, de même que tous les autres services rendus par l'industrie. Que ferait-on s'il n'y avait point de marchands détailleurs? on écrirait dans les fabriques, ou bien l'on s'adresserait aux négociants en gros pour faire ses provisions. Mais elles reviendraient fort cher, soit à cause du local que chaque famille devrait avoir pour les conserver, soit à cause de l'avance qu'il faudrait faire de leur valeur. La plupart des consommateurs ne sont pas même en état d'acheter leurs provisions d'une semaine. Riche ou pauvre, comment ferait-on pour manger de la viande de boucherie? achèterait-on un bœuf entre plusieurs familles pour le faire tuer à frais communs? Qui est-ce qui voudrait faire l'avance du prix d'achat, se charger de la répartition des frais, se détourner de sa profession pour diriger le partage? Tout cela est absurde.

Le marchand en détail est un entremetteur non-seulement utile, mais indispensable; son profit, dans chacun des cas, et considérant le lieu, la marchandise, les frais et les risques, est réduit communément, par la concurrence, au *minimum* de sa valeur, comme tous les autres profits industriels. Il vous vend, dites-vous, un produit auquel il n'ajoute rien.... Et l'exploitateur d'une mine de houille qui, sauf la division par portions, vous vend du charbon de terre tel qu'il le prend dans la mine; le pêcheur qui vous vend le poisson tel qu'il le prend dans la mer, qu'ajoutent-ils aux produits par leur industrie, hormis la commodité de vous en servir? Non-seulement l'industrie du détailleur fait partie du commerce intérieur, mais il en fait une partie importante, si l'on songe que presque tout ce qui se consomme passe par ses mains.

Souvent les préjugés populaires et des écrivains qui ne savent qu'en

Digitized by Google

être les organes, ont regardé d'un œil d'envie les marchands qui s'interposent entre le premier producteur et le consommateur, et ont proposé d'en restreindre le nombre. Mais Smith observe avec raison que leur concurrence est pour nous une garantie qu'ils ne nous feront rien payer au-delà de leurs frais de production, et que s'ils peuvent se multiplier trop pour leurs propres intérêts, ils ne sauraient être trop nombreux pour les nôtres [1].

Je ne prétends pas cependant prendre la défense des marchands qui étalent dans les lieux publics ou qui crient leur marchandise dans les rues. D'abord, en obstruant les rues, les passages les plus fréquentés (et ce sont ces endroits qu'ils choisissent de préférence), ils outrepassent les droits d'un individu privé. La voie publique est faite pour les communications d'un endroit à l'autre d'une ville, et non pour y conclure des transactions commerciales. Elle appartient à tout le monde, et non à ceux qui ont des marchandises à vendre ou à acheter : non-seulement chacun a le droit d'y passer ; mais il faut qu'il puisse y passer librement, sans obstacle, sans danger. Le marchand qui gêne les passants entreprend sur la propriété et les droits du public dans la vue de son intérêt particulier, et s'attribue une espèce de privilége au préjudice du marchand en boutique, qui paie un loyer pour y faire son négoce. Ici, le loyer de la rue devrait, dans l'exacte justice, être payé au public, qui sacrifie une partie de sa commodité ; mais il ne convient pas au public de donner à loyer des endroits dont il a besoin pour son passage et même pour sa sûreté personnelle. Si des agents de police faisaient payer aux étalagistes une licence ou permission qui ne serait qu'un loyer déguisé, ce serait un abus, parce qu'alors le public souffrirait de l'encombrement et ne ferait pas son profit du dédommagement qu'on en tire.

La même observation peut être faite à l'égard des étalages que les boutiquiers eux-mêmes font en dehors de leurs magasins, pour attirer les regards du public. C'est un empiètement sur la propriété générale, dans la vue d'un intérêt particulier. En tout pays où le marchand et l'artisan se servent de la rue comme si elle leur appartenait, la police n'est pas bien faite et la propriété publique n'est pas protégée. Ce n'est donc que par un

---

[1] Une preuve qu'ils ne nous font pas payer trop cher le service qu'ils nous rendent, c'est qu'il est permis à tout consommateur, s'il croit qu'on lui fait payer une marchandise trop cher, d'aller la puiser à sa source.

Digitized by Google

abus que l'on ferre les chevaux dans la rue, qu'on y cloue des caisses, qu'on y brûle du café[1], etc., etc.

Si la propriété publique bien entendue ne s'accommode pas des étalagistes et des marchandises qui se crient dans les rues, l'intérêt des consommateurs les repousse également. J'aurai occasion de vous développer plus tard les raisons d'après lesquelles notre intérêt bien entendu nous conseille d'user plutôt des produits meilleurs, quoique plus chers, que des produits de mauvaise qualité, mais à meilleur marché. Le bon marché est toujours relatif à la qualité. Il consiste à avoir plus d'utilité pour un prix donné, tout comme à donner un moindre prix pour une quantité déterminée d'utilité. Ce qui n'est pas bon est toujours cher. Or, quelle garantie a-t-on de la qualité lorsqu'on achète d'un marchand qui se déplace à toute heure, et dont la cupidité n'est pas balancée par le désir et le besoin de se faire une bonne réputation ou de conserver sa chalandise?

Lorsqu'un acheteur entre dans une boutique, il y est conduit par le besoin d'acheter. Lorsqu'il fait emplette chez un marchand qu'il ne savait pas devoir rencontrer sur son chemin, il ne se détermine que par occasion et d'après ce qu'il suppose un bon marché. Il faut donc que l'étalagiste séduise l'acheteur par des qualités plutôt apparentes que solides; et s'il est malhonnête, il a plus de facilité pour frauder que n'en a le marchand établi. Aussi, en général, les consommateurs avisés n'achètent que rarement des marchands ambulants; et ceux-ci deviennent moins nombreux, proportion gardée, à mesure que les nations se perfectionnent.

On a souvent répété que le commerce avec l'étranger est l'échange qu'une nation fait de son superflu contre le superflu d'une autre nation. Cette expression caractérise mal le commerce avec l'étranger. Elle ferait supposer que, quelles que soient les demandes des autres peuples, nous faisons nécessairement toujours la même quantité d'eaux-de-vie, d'étoffes de soie, etc., et que nous ne vendons que ce qui excède nos besoins. Ce n'est pas cela : nous en faisons parce qu'on nous en demande; et si l'on ne nous en

---

[1] Cet encombrement est poussé jusqu'au scandale dans Paris. Les étalages des marchands en avant de leurs boutiques, ceux des marchands ambulants, les chanteurs et les saltimbanques qui attroupent les oisifs autour de leurs jeux, les crocheteurs, et mille autres obstacles qui obstruent les rues déjà beaucoup trop étroites, feraient supposer que ce n'est que par grâce que l'usage de la voie publique est laissé aux passants.

Digitized by Google

demandait pas, nous n'en ferions que pour nous. Il n'y a du superflu que parce que nous trouvons à le vendre; et si nous ne trouvions pas à le vendre, nous consacrerions nos terres, nos capitaux et notre industrie à d'autres produits, plutôt qu'à ceux dont la surabondance, quelque petite qu'elle fût, entraînerait l'avilissement[1].

Le commerce avec l'étranger (faisant abstraction des profits des négociants, et à ne considérer que le principal des opérations) se réduit à substituer, dans nos consommations, des produits étrangers à nos produits nationaux. Chaque nation au fond ne consomme que ce que produisent son industrie, ses capitaux et ses terres. Si elle échange ces produits contre des marchandises étrangères, ce sont toujours les produits de son industrie, de ses capitaux et de ses terres, qu'elle consomme sous une autre forme. L'avantage qu'elle y trouve consiste essentiellement à donner moins de frais de production, à payer moins cher pour se procurer les produits de l'étranger en les acquérant au moyen des frais de production qu'elle a faits pour les siens, que si elle avait voulu obtenir ces mêmes produits étrangers en les fabriquant elle-même. C'est un emploi plus habile de nos facultés; un emploi qui procure des résultats plus avantageux. On a fait des châles de cachemire en France; on y a employé la même matière, les mêmes procédés, et leur production a coûté des frais égaux en valeur à 1800 journées de travail. Si au lieu d'avoir cherché à ravir, comme on dit, cette industrie à l'étranger, nous avions envoyé aux Indes des meubles pour une valeur égale à 600 journées de travail, nous aurions obtenu en retour un véritable cachemire, égal en valeur à ceux qu'on a faits en France. On aurait donc gagné à ce marché la valeur de 1200 journées de travail qui, ayant pu être appliquées à une autre production, auraient augmenté d'autant les valeurs produites dans notre pays[2].

---

[1] C'est l'inexactitude de cette expression qui a probablement jeté Condillac dans sa fausse explication du principe du commerce; car, de ce que chaque peuple ne donnait jamais que son *superflu* pour obtenir son *nécessaire*, il a tiré cette conclusion, que ce qu'il donnait ne valait jamais autant que ce qu'il recevait. J'ai montré ce que cette doctrine a d'erroné.

[2] C'est précisément le même avantage qu'on trouve à ne pas fabriquer soi-même sa chaussure et ses vêtements, lorsqu'on sait faire un meilleur usage de ses facultés; et une nation qui fait des frais pour ravir à l'étranger une source de profits, ne raisonne pas mieux que le particulier qui, jaloux des gains du cordonnier, chercherait à fabriquer ses souliers dans sa maison.

Digitized by Google

Ajoutez que l'étranger, et surtout les climats éloignés, peuvent, au moyen du commerce, nous pourvoir de produits que notre habileté agricole ou manufacturière, quelque grande qu'on veuille la supposer, ne saurait nous procurer à aucun prix, comme les produits équinoxiaux. Sans le commerce, nous serions forcés de nous en passer ; ce qui équivaudrait, pour ces objets-là, à une cherté excessive.

Vous verrez, messieurs, combien cette théorie du commerce éclaircira nos idées, lorsque nous nous occuperons de la législation faite dans le but de favoriser l'industrie.

Et je vous prie de remarquer que les avantages que l'on doit à cette industrie sont acquis dans le cas même où les opérations commerciales ne sont pas conduites par les nationaux eux-mêmes. Il n'y aurait pas en France un seul Français qui fît le commerce étranger, et ce seraient des Anglais qui nous apporteraient tout ce que nous voudrions consommer de denrées étrangères, et qui nous achèteraient en retour tous ceux de nos produits qui pourraient convenir aux autres peuples, que la France recueillerait toujours le principal avantage du commerce étranger : celui d'étendre sa production et sa consommation, celui de consommer des produits de son crû sous une forme plus avantageuse pour sa bourse, et propre à satisfaire des besoins entièrement nouveaux [1].

Il est vrai que les auteurs des opérations commerciales font un profit indépendamment de celui-là. C'est le juste salaire de leurs travaux ; ce sont des profits équitables pour les capitaux qu'ils mettent en œuvre. Et même, lorsque notre commerce extérieur est conduit par des étrangers, il y a toujours une partie des profits commerciaux qui sont gagnés par nos compatriotes ; car il n'est pas possible aux étrangers de ne pas employer des agents nos compatriotes pour les achats et pour les ventes qu'ils ont à faire chez nous, de ne pas se servir des courtiers, des voituriers, des hommes de peine de notre pays.

Vous distinguerez donc dans tout commerce deux sortes d'avantages : ceux qui naissent pour les producteurs et les consommateurs d'une production plus abondante et plus profitable, et ceux que procurent les bénéfices de l'industrie commerciale.

On demande comment les négociants peuvent s'assurer de la différence

---

[1] On verra plus loin, quand il sera question de la balance du commerce, qu'une nation, *même lorsqu'elle paie en argent*, paie toujours avec ses produits.

Digitized by Google

du prix d'une marchandise située en des lieux différents; car il n'y a point de comparaison possible entre des valeurs séparées par les temps et par les lieux [1]. Cette difficulté me donnera l'occasion de vous faire remarquer que les opérations de commerce les plus distantes se conduisent sans que l'on soit jamais dans le cas de comparer des valeurs autrement qu'en présence les unes des autres.

Un négociant se propose-t-il d'expédier des broderies au Pérou pour en tirer du quinquina? Il sait combien il aura en France de broderies pour une somme de dix mille francs. Cette comparaison de la valeur des broderies avec la valeur des écus est facile; car, en France, ces deux valeurs sont en présence.

Les broderies partent; elles arrivent en Amérique: là, elles sont échangées contre des piastres. L'expérience ou les prix courants apprennent au négociant combien elles valent de piastres, et combien il obtiendra de quinquina pour cette quantité de piastres. Toutes ces valeurs peuvent être rigoureusement constatées, car elles sont en présence les unes des autres. Il suppose enfin cette quantité de quinquina arrivée en Europe, et par le prix courant de cette denrée en Europe, il sait qu'elle lui rendra par supposition 15 mille francs; cinq de plus que ce qu'il a consacré à l'achat des broderies.

Rien n'est plus facile en même temps, pour ce négociant, que d'évaluer le montant des frais du transport des broderies, les commissions de vente et d'achat, le prix du transport et des autres frais que les marchandises d'Amérique auront à supporter pour arriver en Europe; il réduit aisément tous ces frais en monnaie française, suivant le cours du change, et sait par là si les 5 mille francs que son opération lui a rendus suffisent pour payer tous les frais de la production commerciale, en y comprenant son profit, qui est le salaire de son industrie.

Il peut y avoir des profits faits sur l'envoi et d'autres profits sur les retours, ou bien sur l'une seulement des deux opérations. Alors on considère l'autre simplement comme une manière de faire passer des fonds à l'endroit où l'on veut les rendre.

Quelquefois le commerce étranger se complique; ses envois ou ses retours ne se font pas directement. Un navire part de New-York, fait le tour du continent américain, et porte des liqueurs fortes, des clous, des armes

---

[1] Voyez, page 70, les principes fondamentaux sur la valeur.

Digitized by Google

ou des verroteries aux sauvages de la côte nord-ouest. Il charge en échange des fourrures qu'il va vendre en Chine, où il achète du thé. Il vient se défaire de son thé ou de son nankin en Europe, et il en emploie le prix en objets manufacturés qu'il rapporte dans son pays, à New-York, où il arrive après avoir fait le tour du monde et transformé trois ou quatre fois les valeurs qui composaient sa cargaison. On accomplit journellement, dans des vues purement commerciales, des voyages qui naguère suffisaient pour faire la réputation d'un grand navigateur, de l'amiral Anson, de Cook, de Bougainville.

On a élevé de grandes objections contre le *commerce de transport*, contre ce commerce qui va acheter des marchandises dans l'étranger, pour les revendre dans un autre endroit de l'étranger. On a dit qu'il employait nos capitaux à faire valoir l'industrie étrangère au lieu de la nôtre. Mais nos négociants qui font ce commerce, leur commis, les constructeurs de bâtiments, les matelots, ne sont-ils pas des industrieux nationaux que ce capital met en activité?

Quant à la portion du capital qui est employée, tantôt sous la forme d'une marchandise étrangère, tantôt sous la forme d'une autre, elle n'est occupée ainsi qu'à défaut d'autres emplois non hasardeux dans l'industrie intérieure. Lorsque de tels emplois réclament ces capitaux, ils reviennent bien vite; car ce ne sont pas des capitaux engagés; on les réalise aisément; il suffit de se défaire des marchandises qu'on a achetées et de ne pas remplacer ces achats par d'autres.

Au reste, la France se livre très peu au commerce de transport. Elle ne soutient pas en ce genre la concurrence des nations qui naviguent à meilleur marché qu'elle. Quand une nation se livre au commerce de transport, c'est une preuve qu'elle a beaucoup de capitaux et qu'elle a su diminuer les frais de sa navigation marchande; c'est donc un signe favorable.

Lorsqu'on ne trafique pas pour son propre compte, et qu'on ne charge des marchandises que pour compte d'autrui et moyennant un fret, on opère des transports, mais on ne fait pas véritablement le commerce de transport, qui consiste, ainsi que je l'ai dit, à *acheter* dans l'étranger pour *revendre* ailleurs dans l'étranger. Celui qui fait le commerce est l'homme qui combine les entreprises et qui en subit les chances. L'armateur n'est que son agent. L'industrie des armateurs, en offrant la facilité d'opérer de petits chargements pour les commerces de long cours, permet aux plus petits négociants de faire des spéculations lointaines. Est-ce un bien? est-ce un mal? c'est une question que l'on peut décider d'une ou d'autre façon,

Digitized by Google

suivant le point de vue sous lequel on l'envisage. Sans doute il est bon que des spéculations commerciales, souvent très lucratives, ne soient pas exclusivement l'apanage des grandes fortunes. D'un autre côté, convient-il à ceux qui n'ont pas grand' chose à perdre, que l'appât de la facilité les entraîne dans des opérations longues et hasardeuses [1]?

Je ne vous ai point dit encore, messieurs, à quoi peut être utile le *commerce de spéculation*. Rappelons-nous d'abord ce qu'il faut entendre par là. Sans avoir l'intention de déplacer sa marchandise, sans vouloir la mettre plus à la portée du consommateur, un spéculateur achète des cafés, par exemple, lorsqu'ils lui paraissent à très bas prix, à un prix tel qu'il ne présume pas que cette marchandise baisse davantage ; et il n'a d'autre dessein que de la revendre lorsqu'elle aura renchéri. Fait-il une spéculation utile à la société; et son gain, en supposant qu'il l'ait réalisé, est-il le prix d'un service véritable?

Je commencerai par vous avouer que je ne veux pas me porter défenseur de tous les gains de cette espèce; mais je vous ferai observer que certaines circonstances imprévues ou ingouvernables font souvent tomber les marchandises au-dessous de leurs frais de production; ce qui a deux inconvénients. Le premier pour le producteur, qui n'est pas indemnisé de ses frais. Le second, pour le consommateur, qui ne peut pas compter de jouir long-temps d'une production donnant de la perte à qui s'en mêle.

Si nous suivons l'exemple des cafés, l'avilissement de leur prix détournera les producteurs d'une culture et d'un commerce ingrats; le produit deviendra plus rare; et le consommateur, au bout de quelque temps, paiera les cafés plus cher que s'ils avaient continué à donner des bénéfices réguliers.

Or, remarquez que le commerce de spéculation est propre à écarter, ou du moins à diminuer ces deux inconvénients. Ses achats, quand les cafés

---

[1] La séparation de l'industrie de l'armateur d'avec celle qui est exercée par le négociant, n'est autre chose qu'une heureuse application au commerce du principe de la *division du travail*, si fécond en résultats dans l'industrie manufacturière. Les armateurs sont souvent d'anciens capitaines marins, qui savent faire construire et équiper les navires aux moindres frais possibles; ils deviennent de véritables entrepreneurs de transports; et, par le fait, il ne convient pas plus aux négociants de faire construire eux-mêmes les navires qui doivent transporter leurs marchandises, qu'il ne leur conviendrait de faire fabriquer des voitures, lorsqu'ils ont des expéditions à faire par le roulage. (*Note de l'éditeur.*)

Digitized by Google

baissent, tendent à en prévenir l'avilissement. Ils diminuent la perte que font les producteurs ; ils empêchent leur découragement total, et la cessation d'un genre de production qui doit reprendre, puisque ces achats ont lieu dans le cas où l'on prévoit plus tard un renchérissement. Et quand vient le renchérissement, les spéculateurs qui ont à vendre tout ce qu'ils ont acheté, mettant concurremment sur le marché leurs cafés tenus en réserve, garantissent les consommateurs d'une hausse excessive.

Leur industrie consiste, comme vous voyez, à employer leurs capitaux et leurs soins pour mettre en réserve des provisions d'une marchandise lorsqu'elle est trop abondante et que les consommateurs la rebutent, pour la rendre à la consommation lorsqu'elle est devenue rare et que le besoin s'en fait sentir.

Vous sentez en même temps que l'on ne peut justifier, sous aucun rapport, des manœuvres qui auraient pour objet d'opérer une dépréciation factice, ou une rareté qui ne serait qu'apparente. Ces manœuvres répréhensibles sont au reste d'autant moins à craindre, que le pays est plus commerçant et plus populeux, parce qu'il faut alors, en chaque genre de marchandise, pour influer sur les prix, opérer sur des masses tellement considérables, que leur valeur excède ordinairement les facultés d'une seule maison de commerce, et même de plusieurs qui parviendraient à s'entendre.

J'ai fait passer sous vos yeux, messieurs, les différentes manières de faire le commerce ; je vous ai montré la marche suivie par chacune d'elles, de même que leurs résultats. Je suppose maintenant que quelqu'un, d'après Montesquieu et tous nos anciens auteurs, vienne vous demander ce que c'est que le *commerce de luxe*, le *commerce de consommation*, le *commerce d'économie*, dont ces auteurs parlent avec assurance. Je me flatte que vous seriez embarrassés de la réponse. Nous n'avons trouvé, que je sache, aucune manière possible de faire le commerce qui admette ces modificatifs. Si l'on entend par commerce de consommation celui qui procure ce qu'on doit consommer, tous les commerces sont de consommation. C'est le même commerce qui tire du Brésil des peaux de bœuf, des diamants, du sucre, ou du coton, selon les prix courants, les traités et les circonstances. On ne fait pas exclusivement le commerce des objets de luxe, et quand on le ferait, cela ne devrait pas s'appeler commerce de luxe, pas plus que le commerce des objets de nécessité ne pourrait s'appeler commerce de nécessité. Si l'on appelle commerce d'économie l'industrie qui achète des marchandises dans l'étranger, pour les revendre dans un autre pays étranger, elle est mal nommée. Tous les commerces doivent se faire avec éco-

Digitized by Google

nomie, parce qu'il convient au producteur comme au consommateur que les frais de production soient aussi modérés qu'il est possible.

Telles sont pourtant les dénominations qu'on trouve dans nos anciens livres sur le commerce et l'économie politique. Nul d'entre eux ne représente les choses telles qu'elles se passent. Ils embrouillent les idées au lieu de les éclaircir. Ce n'est pas perdre son temps que de les lire : c'est bien pis : c'est travailler à fausser son esprit[1].

Peut-être ceux de nos écrivains qui traitent du commerce ont-ils écrit sur des matières trop étrangères à leurs études. Les uns étaient des conseillers au parlement, comme Dutot, Montesquieu, Turgot; les autres étaient des employés de l'administration, comme Forbonnais, Dupont de Nemours[2]; ou des seigneurs de village, comme Mirabeau le père; ou de simples gens de lettres, comme Melon. L'un des auteurs du *Dictionnaire du Commerce*, Savary, était chanoine de Saint-Maur; Condillac et Raynal avaient été élevés pour la prêtrise, et quoique assez éclairés pour être au-dessus des préjugés de leur état, peut-être n'avaient-ils pas vu d'assez près les opérations du commerce pour s'en former des idées précises.

Montesquieu dit qu'il convient à une nation qui peut se suffire à elle-même de faire le commerce ; mais que cela ne convient pas à des peuples qui n'ont rien chez eux[3]. Il suivrait de ce principe, qu'il ne convient pas aux peuples qui n'ont aucun autre moyen de gagner, de chercher des profits dans le commerce! Certes, on ne peut pas supposer qu'un homme d'un esprit aussi étendu que Montesquieu ait dit une chose dépourvue de sens. Sa phrase avait un sens dans l'idée qu'il se formait de l'objet et des moyens du commerce ; mais cette idée fondamentale n'était pas exacte. La nature et les fonctions des capitaux lui étaient, à plus forte raison, parfaitement inconnues.

---

[1] Je n'en parle ici que sous le rapport de l'économie politique, et je n'ai nulle intention de porter atteinte aux aperçus vastes et philosophiques de Montesquieu sur beaucoup d'autres sujets, ni aux analyses lumineuses de Condillac, relativement à la formation des idées.

[2] Dupont de Nemours pourrait être toutefois retranché de cette nomenclature, car il s'est livré à des opérations commerciales et a même été longtemps l'un des membres les plus actifs de la Chambre de commerce de Paris. (*Note de l'éditeur.*)

[3] *Esprit des Lois*, liv. XX, chap. 23. C'est dire qu'il ne convenait pas à Venise, à Gênes, à Hambourg, de s'enrichir par le commerce, vu que leur territoire ne produisait rien de propre à l'exportation.

Digitized by Google

CHAPITRE XV.

Comparaison entre le commerce intérieur d'un pays et son commerce extérieur.

Chez les modernes, où une navigation beaucoup plus habile que dans les siècles précédents, des connaissances géographiques beaucoup plus étendues et des routes tracées presque sur tout le globe, ont amené des communications de toutes les contrées entre elles, on a attaché au commerce extérieur une importance en général plus grande qu'au commerce de l'intérieur à l'intérieur. Cette opinion a été fortifiée de celle qui suppose que la richesse consiste uniquement en métaux précieux. Comme la plupart des pays de l'Europe n'ont point de mines d'or et d'argent, et que ceux qui en ont, comme l'Espagne et la Saxe, en produisent fort peu, il était naturel que, pour s'en procurer, l'on tournât ses regards vers l'étranger, qui était la seule route par où l'on pouvait se flatter d'en recevoir. On pensait qu'il s'agissait principalement pour un peuple qui voulait prospérer, de pomper les métaux précieux, soit par un commerce direct avec les pays qui ont des mines, soit indirectement en vendant des marchandises aux pays qui avaient eu l'art de tirer des premiers l'or et l'argent dont ils étaient en possession.

Des exemples éblouissants semblaient confirmer cette théorie. Quels étaient les peuples qui, à la renaissance des arts, avaient les premiers frappé les yeux de l'Europe de l'éclat de leurs richesses? C'étaient des peuples qui tous avaient trafiqué avec l'étranger : c'étaient les Vénitiens, les Génois, les Toscans, les villes des côtes de la Belgique et de l'Allemagne que l'on nommait anséatiques. Quels étaient, dans ces villes, les négociants qui acquéraient les plus grandes fortunes? C'étaient les Médicis à Florence, les Orlandi à Pise, les Spinola, les Grimaldi à Gênes; tous gens qui faisaient le commerce avec l'étranger.

Une expérience plus vaste, une étude plus réfléchie de la nature des choses, ont dû rectifier les idées des hommes à cet égard; non que le commerce de ces villes et de ces négociants fût médiocre; mais leur opulence avait tenu à des circonstances particulières, à une espèce de monopole, plutôt qu'à la nature même de leurs opérations; et quoique leurs bénéfices parussent énormes se trouvant accumulés dans un petit nombre de lieux et dans un petit nombre de mains, ils étaient néanmoins, en somme, bien

Digitized by Google

moins importants que les profits des autres industries, disséminés sur la vaste étendue des États qu'ils approvisionnaient de denrées exotiques.

J'ai parlé de monopole ; ce n'est pas qu'il fût établi par des lois positives : il naissait des circonstances.

Pendant les croisades, les nobles et les riches avaient contracté de nouveaux besoins, et l'industrie avait appris à les satisfaire. Ces folles entreprises avaient ouvert, chez les Orientaux, des communications dans lesquelles l'Europe avait beaucoup à gagner. Nos pères s'étaient imaginé qu'ils allaient combattre des peuples barbares, parce qu'ils étaient ennemis du nom chrétien. Loin de là, c'étaient les chrétiens d'alors qui étaient les barbares. Il ne faut pas se représenter les musulmans qui possédaient Jérusalem et l'Égypte comme les Turcs d'à-présent. Les Turcs, espèce de Tartares plus féroces et plus fanatiques que les autres Orientaux, ne s'étaient point encore mesurés avec les Européens. Nous allions combattre les Sarrasins, sujets des califes et des soudans de Syrie et d'Égypte, qui se trouvaient alors plus civilisés qu'on ne l'était généralement en France, en Allemagne, en Angleterre[1]. Nous nous rapprochions en même temps de ces anciennes nations industrieuses de l'Asie : la Perse, l'Indoustan, la Chine, de qui nous recevions avant ce moment-là, sans savoir par qui ni comment, non-seulement des épiceries et des drogues de médecine, mais, de plus, des produits manufacturés, des étoffes, des bijouteries, des armes.

Dans cet état de choses, les villes où se trouvèrent les agents intermédiaires de ces nouvelles communications, si lucratives et encore si peu connues, exerçaient naturellement une sorte de monopole. Les villes de Venise et de Gènes, d'Anvers, de Hambourg, de Lubeck, étaient à peu près les seuls canaux par où des marchandises nouvelles et précieuses pouvaient se répandre sur le continent européen. C'est ce qui avait fait jadis la fortune d'Alexandrie et de Palmyre ; c'est ce qui fit depuis celle de la Hollande, lorsqu'elle eût secoué le joug monacal et honteux de la maison d'Autriche.

---

[1] On sait qu'à la renaissance des lettres, les Arabes, ou Sarrasins, furent nos premiers maîtres en plusieurs sciences, que nous nommâmes d'après eux, témoin la chimie, l'algèbre ; leurs ouvrages de médecine étaient célèbres ; ce sont eux qui nous ont donné les chiffres dont nous nous servons ; et les mœurs anciennes de l'Espagne, les restes encore admirés des monuments dont ils embellirent ce pays pendant qu'ils en étaient les maîtres, attestent qu'ils jouissaient d'une très haute civilisation.

Digitized by Google

Si, à l'époque dont nous parlons, l'Italie acquit de grandes richesses, il ne faut pas non plus s'imaginer qu'elle les dût uniquement à son commerce extérieur. Sous l'influence de la liberté, et malgré ses orages, l'agriculture, le commerce intérieur et les arts florissaient déjà. Les Médicis ne gagnaient pas seulement sur des marchandises étrangères ; ils recueillaient aussi les fruits de leurs terres. On lit dans les historiens qu'ils faisaient vendre le vin de leurs vignes aux portes de leurs palais. Tout indique qu'en même temps le commerce intérieur et les manufactures étaient en grande activité dans toute l'Italie septentrionale. On peut l'inférer du moins de la magnificence de tous ces petits États, et de leurs communications habituelles que l'histoire du temps nous représente comme très actives. Lorsque l'on correspond journellement pour les sciences, pour les beaux-arts, pour des fêtes, on peut présumer que l'on correspond pour le commerce, car les relations lucratives ne sont pas celles que les hommes négligent le plus.

On ne peut donc pas conclure de ces exemples, ni même de quelques autres plus récents, et qu'on peut expliquer également, que le commerce extérieur soit, pour la richesse des États, plus important que le commerce intérieur. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter les yeux, en tous pays, sur cette multitude de produits d'une production indigène comparée avec la petite quantité de ceux qui viennent de l'étranger. Dans un pays tel que la France, les gens de la campagne font les trois quarts de la nation. Que si, dans leurs vêtements, on trouve quelques matières d'origine étrangère, telles que du coton, de l'indigo, ces matières ont subi de telles modifications en France, que la majeure partie de leur valeur est de création française. Entrez chez un fermier, chez cent fermiers successivement : qu'est-ce qui frappe vos yeux ? Des tables, des lits, des buffets faits dans le pays ; des poteries, des casseroles, des chaudrons de fer et de cuivre, des cuillères, des outils faits dans le pays ; ce qui vient du dehors, c'est au plus pour quelques sous d'épiceries dont ils assaisonnent leurs ragoûts, quelques médicaments dans des occasions rares ; du reste, les objets de leur consommation journalière, le pain, les légumes, les fruits, les viandes, le gibier, le poisson, le beurre, les œufs, le sel, etc., sont presque en totalité des produits du pays, consommés dans le pays, au bout de quelques moments d'existence.

La création de valeur qui s'opère par les transports dans l'intérieur, j'entends la création véritable, celle qui ne peut être opérée à meilleur compte, est, en général, plus grande qu'on ne croit. Que gagne-t-on en

Digitized by Google

faisant venir du sucre d'Amérique en France, si nous déduisons des frais les droits qui ne sont pas un gain? Quatre ou cinq pour cent au plus. Mais à combien croit-on que s'élève la façon commerciale que reçoit la houille de Saint-Étienne pour venir se faire brûler dans nos forges et dans nos foyers de Paris? Une voie de houille[1] coûte à Saint-Étienne, sur le carreau des mines, 8 francs, et se vend à Paris 70 francs. Quand on déduirait, du prix de la houille à Paris, 16 francs de droits qui ne font pas partie du produit des industrieux, il resterait encore un profit de six cents pour cent sur ce commerce, à partager entre tous ceux qui coopèrent à l'arrivée de ce produit. Il n'est aucun commerce avec l'étranger où l'on se partage un profit pareil.

Ces profits sont des frais, dira-t-on. — Je le sais; mais ce sont des frais productifs, dont il naît une valeur suffisante pour les payer. Toute industrie se réduit à prendre de la peine, ou, ce qui est la même chose, à faire des frais, pour pouvoir jouir du produit. Ici nous ne comparons pas les frais avec les produits : ils nous paraîtraient sans doute plus considérables qu'ils ne devraient être[2]; nous comparons seulement la quotité des transactions qui se passent dans l'intérieur, avec la quotité de celles qui se passent avec l'étranger; et cette comparaison nous donne lieu de croire que la somme des produits que nous achetons à l'étranger au moyen de nos produits intérieurs, est peu importante comparée avec la somme des produits indigènes que nous achetons avec nos produits intérieurs; car, dans les deux cas, nous ne pouvons acheter les objets de notre consommation qu'avec les résultats de notre production. Les marchandises qui vont et viennent à l'étranger traversent beaucoup de pays, passent les frontières des États, et les repassent, s'embarquent et se débarquent; tout cela frappe les regards et peut se constater, quoique imparfaitement, beaucoup mieux que les productions qui n'exigent pas de si grands mouvements.

---

[1] Composée de 15 hectolitres, pesant environ 1,425 kilogrammes.

[2] Si, par une économie sur les frais de transport, les consommateurs de houille venaient à en jouir à meilleur compte, ce seraient alors les consommateurs qui feraient le gain qui peut résulter de l'emploi de la houille. Voyez plus loin, dans ce Cours, le développement de la doctrine qui représente comme gagnée par les consommateurs, c'est-à-dire par les nations, tous les frais qu'ils parviennent à épargner sur la production, économie qui laisse libre et permet d'employer à d'autres achats les sommes qu'il fallait débourser pour se procurer des produits plus chers.

Digitized by Google

Toutes ces circonstances contribuent à nous faire illusion sur l'importance du commerce extérieur.

Le commerce avec l'étranger, dira-on, a l'heureux effet de provoquer une production intérieure qui n'aurait pas lieu sans lui. — Cela est encore vrai ; mais n'estimons pas cet avantage au-delà de sa véritable valeur.

Les états officiels n'ont jamais porté la somme de nos exportations au-delà de 400 millions, et les bureaux de l'administration, comme on sait, sont intéressés, ou se croient intéressés, à les exagérer. Néanmoins, que cette somme est petite comparée avec la somme totale de nos productions! Celle-ci est fort difficile à évaluer ; cependant, pour en avoir une idée approximative, voyons quelles peuvent être nos consommations annuelles; car il faut bien que les valeurs consommées aient été produites. Or, on ne saurait croire que la consommation de chaque individu, le fort portant le faible, puisse être, en France, moindre que 250 francs par an. Il s'en trouve sans doute, parmi les classes très indigentes et dans l'enfance, qui ne consomment pas des produits pour 250 francs; mais aussi combien ne s'en trouve-t-il pas, même dans la classe qui vit de son travail, qui consomment davantage ! Les prisonniers et les indigents entretenus dans nos hospices coûtent 300 francs. Pour ce qui est des classes aisées et riches, il ne s'y trouve pas un seul individu qui ne consomme beaucoup au-delà.

En admettant que, tout compensé, chaque individu en France consomme une valeur de 250 francs, trente millions d'individus consommeront une valeur de 7 milliards 500 millions de francs ; il y aura par conséquent une somme pareille produite, tout au moins. C'est presque vingt fois la somme de nos exportations ; et je ne serais pas surpris que des calculs mieux faits que les miens ne portassent la somme des produits créés pour l'intérieur à quarante fois la somme de ceux que nous créons pour la consommation étrangère.

En Angleterre, où les exportations sont bien plus considérables qu'en France, le ministre des finances Pitt n'évaluait cependant, dans le parlement, le commerce extérieur de la Grande-Bretagne qu'à la 32e partie de son industrie totale [1].

---

[1] Des écrivains qui n'ont peut-être pas étudié avec assez de soin les principes fondamentaux de l'économie politique, ont prétendu qu'*une exportation de dix millions de draperies a pu donner lieu à un commerce intérieur de cinquante millions, en y comprenant tous les échanges effectués depuis la vente de la laine*

Digitized by Google

On peut donc conclure qu'en tout pays c'est la consommation intérieure qui fait la prospérité de la production. Pendant plusieurs années, en France, toutes nos communications avec l'étranger ont été interceptées, notre marine a été détruite, nos colonies ont été perdues; et, malgré tout cela, lorsque notre administration intérieure n'a pas été trop mauvaise, lorsqu'il n'y a pas eu des confiscations, des réquisitions, des levées d'hommes et d'argent exagérées, la France n'a pas cessé de prospérer; et, ce qui en est une preuve, sa population n'a pas cessé de croître. Nous verrions bien autre chose encore si les communications intérieures étaient plus faciles, les chemins praticables en tous sens, jusqu'aux moindres hameaux, et les transports rendus très peu coûteux; comme cela arrivera une fois quand un régime véritablement municipal sera introduit, quand la nation sera plus généralement éclairée sur ses vrais intérêts, et que ses capitaux seront exclusivement employés à ce qui est utile.

Je sais que le commerce extérieur est favorable à certaines productions, et qu'il y en a même plusieurs qui n'ont de débouchés que par l'exportation; mais je désire que l'on ne croie pas l'importance de ce commerce plus grande qu'elle ne l'est réellement. C'est l'industrie intérieure qui favorise le commerce extérieur plutôt qu'elle n'en est favorisée. C'est lorsque les manufactures savent créer les produits fort utiles à très bon marché, que le commerce trouve à les vendre aisément. Il sert tout au plus à les faire connaître là où ils ne sont pas répandus; mais pour qu'ils se répandent promptement, pour que leur usage devienne une habitude, c'est unique-

---

*jusqu'à la dernière transaction du négociant qui s'est chargé de l'exportation du produit confectionné**. Des matières qui passent successivement de la main d'un producteur dans celle d'un autre producteur ne constituent pas une production égale à toutes ces ventes successives. Chaque producteur rembourse les avances de son prédécesseur et sera remboursé par celui qui lui succédera; mais il n'y a de valeur produite que la façon donnée par chacun d'eux, que je suppose représentée par leurs profits. Or, dans dix millions de draperies exportées, il n'y a que dix millions de profits gagnés, de création de valeur répartie dans la nation. Il n'y a pas non plus un capital employé supérieur aux dix millions qu'on suppose employés à toutes ces transactions; car aussitôt qu'une avance est remboursée par un nouveau producteur, son prédécesseur n'est plus en avance et peut consacrer son capital à une nouvelle opération.

* M. Rodet, *Questions commerciales*, p. 111.

ment sur le mérite du produit qu'il faut compter. Ce sont les filatures et les fabriques de Manchester qui ont favorisé le commerce de l'Angleterre, bien plus que le commerce de l'Angleterre n'a favorisé les établissements de Manchester.

CHAPITRE XVI.

Des moyens de transport.

Des moyens de transport plus puissants et plus expéditifs ont dans le commerce les mêmes avantages que nous avons reconnus dans les moyens expéditifs employés par les autres industries. Lorsqu'au lieu de grandes routes il y avait à peine en France des sentiers tracés, les transports se faisaient à dos de mulets. Les routes ont offert une grande augmentation dans le pouvoir de transporter; car un animal attelé à une charrette traîne un fardeau de quinze à dix-huit quintaux, tandis qu'il n'en peut transporter que deux ou trois sur son dos; sans parler de l'agrément et des facilités que les routes procurent au voyageur [1].

La navigation des rivières et des canaux présente à son tour, pour les marchandises, un moyen de transport qui a peut-être plus de supériorité sur le roulage que le roulage n'en a sur les bêtes de somme.

Pour opérer le transport des marchandises, il s'agit d'abord d'en supporter le poids, puis ensuite de lui procurer un mouvement de translation en avant. Au moyen des bateaux, le support du fardeau est obtenu en dé-

---

[1] Il existe en Russie un mode de transport dont l'avantage est particulier au climat; c'est le *traînage*. Lorsque la chûte des neiges et leur consistance ont rendu l'usage des traineaux praticable, chaque cheval peut charrier un poids double de ce qu'il peut traîner en été sur les meilleures routes; le transport est plus rapide et les chemins sont plus courts, puisque le conducteur les trace lui-même dans la direction qu'il lui convient, à travers les marais, les fleuves et les lacs. Le traînage réduit les frais de transport au tiers de ce qu'ils sont dans la belle saison. Ajoutez-y l'avantage de n'avoir jamais les marchandises endommagées par les cahots d'une voiture, et celui de pouvoir transporter des denrées que le froid préserve de la putréfaction, comme la viande de boucherie, le gibier, le caviar, qui est un mets composé avec des œufs d'esturgeon; et l'on comprendra pourquoi c'est en hiver que se font en Russie tous les transports importants.

Digitized by Google

plaçant un poids d'eau égal au fardeau qu'on veut transporter. Pour porter un fardeau de cent mille kilogrammes, il suffit que le bateau enfonce dans l'eau assez pour occuper la place de cent mètres cubes d'eau. Il ne faut pas pour cela un fort grand bateau ; il y en a communément sur les rivières de France qui déplacent une masse d'eau trois fois aussi considérable, et dont par conséquent le chargement ne pourrait être porté sur terre, à moins d'y employer 60 chariots à quatre roues, qui coûteraient fort au-delà du prix d'un bateau. Mais la principale économie du transport par eau vient de la facilité du mouvement de translation en avant, le frottement des parois du bateau contre l'eau n'étant pas comparable aux frottements des 240 roues des 60 chariots ; aussi cinq chevaux suffisent pour faire avancer, sur une eau tranquille, un fardeau de 300 mille kilogrammes, tandis qu'il en faudrait trois cents si le même fardeau était porté sur des roues. Cependant, il ne faut pas que l'on soit obligé d'avancer trop rapidement, car des expériences récentes ont prouvé que la résistance opposée par l'eau à la proue du bateau croît dans une proportion beaucoup plus rapide que sa vitesse[1].

La nature nous offre, dans les fleuves et les rivières, des canaux naturels dont tous les peuples industrieux se sont empressés de profiter ; mais la navigation des rivières est souvent accompagnée d'inconvénients si grands, que, s'ils ne sont pas suffisants pour en interdire l'usage, ils y mettent assez d'obstacles pour qu'on ait vu (comme par exemple, entre Rouen et Paris), des transports de marchandises s'établir par terre à côté de rivières navigables. Ces inconvénients sont dus principalement aux circuits et détours que font les rivières, et qui prolongent beaucoup la route à parcourir ; à la rapidité trop grande de leurs cours, soit dans toute leur longueur, soit dans certains passages en particulier ; enfin, à l'inégalité de leurs eaux, qui sont tantôt trop hautes, tantôt trop basses pour naviguer. Ces obstacles, dans bien des cas, peuvent être vaincus par des travaux d'art ; et c'est probablement à l'insuffisance de ces travaux qu'il faut attribuer la rareté des embarcations qui parcourent nos rivières, même à l'approche de nos villes. On ferait probablement un grand usage de ce

---

[1] Des expériences plus nouvelles encore ont montré toutefois que, si la vitesse est portée jusqu'à un certain point, le bateau se soulève de lui-même à la surface de l'eau, et la résistance diminue alors de beaucoup. C'est là ce qui a fait établir des bateaux de poste à grande vitesse sur quelques canaux d'Angleterre.

Note de l'éditeur.

Digitized by Google

moyen de communication, si l'on savait en écarter les inconvénients[1]. Les voyageurs rapportent qu'à la Chine, sur les rivières qui traversent les villes et dans les environs, la multitude des embarcations ne peut se comparer qu'à la foule des voitures et des chars de toute espèce qui remplissent nos rues. Serait-ce que les rivières de ce pays-là présentent moins d'obstacles à vaincre? ou plutôt que le gouvernement chinois rend, à ses frais, les rivières navigables, ainsi que les canaux, et les entretient dans un état constant de réparation pour que les administrés tirent parti de ce moyen puissant de prospérité?

Lorsque la navigation des rivières présente des difficultés insurmontables, on y supplée par des canaux latéraux qui empruntent leurs eaux de la rivière, et qui suivent ses bords. Les bateaux n'y sont pas exposés aux mêmes dangers que sur la rivière, et ils sont traînés en remontant et en descendant avec la même facilité.

Enfin, les canaux à point de partage et à écluse permettent de conduire la navigation sur des terrains élevés, et de faire passer les bateaux du bassin d'une rivière dans le bassin d'une autre rivière. Tous ces moyens de transport, employés selon les localités et les besoins, sont des améliorations dans les procédés du commerce, par la raison que je vous ai dite, qu'ils opèrent la production à moins de frais, et procurent un échange plus avantageux de nos services productifs contre des produits.

Si l'emploi de ces moyens est une conquête pour la production, tout ce qui restreint ou contrecarre leur emploi est une perte pour la production, pour la richesse du pays. Je connais un pays où chaque autorité locale peut inquiéter le navigateur de l'intérieur. Il est soumis aux maires des communes qu'il est obligé de traverser, aux préposés de la police des fleuves et des canaux, aux préposés des contributions indirectes, aux ingénieurs civils et militaires. Les mesures pour la réparation des canaux et des rivières ont à subir des formalités si nombreuses, elles sont si mal prises, et conduites avec une négligence telle, que la navigation est interrompue souvent plusieurs mois de suite; les négociants, rebutés par

---

[1] Il est assez singulier qu'on ait continué d'imposer, en France, aux marchandises voyageant sur les voies fluviales, des droits de navigation qui renchérissent les transports, en même temps qu'on jugeait nécessaire de livrer gratuitement au roulage l'usage des routes de terre, dont l'entretien est cependant beaucoup plus dispendieux pour l'État. (*Note de l'éditeur.*)

Digitized by Google

tant d'incertitude et de lenteur, préfèrent quelquefois diriger leurs marchandises par la voie de terre, et l'on perd ainsi tout l'avantage qu'on pouvait tirer d'un moyen de communication fort supérieur[1].

On m'a cité des cas où le génie militaire est parvenu à détourner le tracé des canaux de la route la plus avantageuse au commerce, afin de les faire servir à la défense et à l'approvisionnement des places de guerre en cas de siège. Qu'est-il arrivé? On a mis peut-être une place forte en état de résister trois jours de plus à une attaque régulière qui ne se présente pas une fois dans deux cents ans, et l'on a privé le commerce de l'usage d'une route liquide qui, si elle eût été libre, eût fait ou rétabli dix fois la prospérité de la contrée dans le même espace de temps, en supposant (ce qui n'arrive pas toujours) que l'ennemi l'eût pillée. Un des bienfaits de l'économie politique est de nous mettre à même d'apprécier chaque avantage à sa juste valeur[2].

---

[1] On lit dans un rapport de la chambre du commerce de Paris, qu'un bateau de charbon de terre, pour venir seulement de Saint-Quentin à Paris, met autant de temps qu'un navire en met pour aller aux Antilles et en revenir. Les frais qu'occasionne un tel délai suffisent pour rendre nul l'avantage du canal relativement à ce produit, ainsi qu'à beaucoup d'autres égards.

[2] Au Havre, le génie militaire demande depuis quarante ans, pour établir des fortifications, une partie de l'espace où est le port. La guerre ainsi devenue une source de dévastation, même en temps de paix, veut détruire des sources de prospérité, de peur que l'ennemi ne les détruise.

La police n'est pas moins souvent destructive de moyens de prospérité. Voici ce que je trouve dans un écrit publié sur la libre navigation du Rhin :

« N'existe-t-il pas déjà assez de causes qui éloignent les étrangers de nos fron-
« tières? Toutes les branches de notre administration sont encombrées de for-
« malités. Il faudrait une étude assidue pour les toutes connaître. Sur l'extrême
« frontière, et particulièrement sur le Rhin, celles de la police ont de graves
« inconvénients, et n'ont pour la plupart aucun avantage.

« Les diligences d'eau sont, comme on sait, exposées par la nature du fleuve,
« la saison, l'heure, le vent, etc., à s'arrêter dans leur voyage, tantôt plus haut,
« tantôt plus bas. Lorsqu'elles furent rétablies à la paix, elles s'arrêtèrent
« d'abord, comme anciennement, dans les villes et villages de la rive gauche,
« ordinairement plus grands ou mieux situés. Mais les gendarmes exigeant de
« tous les passagers, non-seulement des passe-ports ordinaires, mais encore
« des passe-ports suffisants pour entrer dans l'intérieur de la France, il en est
« résulté que les passagers étrangers, sujets de puissances chez lesquelles on

L'administration est quelquefois assez peu éclairée sur ce qui fait la prospérité de l'État, pour augmenter les droits sur la navigation intérieure jusqu'au point où ils peuvent aller sans pourtant atteindre les frais du roulage; et elle est soutenue dans ses vues étroites et fiscales par des administrations départementales et des législateurs qui n'en savent pas davantage. Ils s'imaginent que la navigation est tout ce qu'elle peut être, pourvu que le roulage soit encore plus dispendieux que la navigation.

Ce raisonnement suppose autant d'ignorance en économie politique, que celui dont on se serait étayé pour frapper d'un droit l'usage du métier à tricoter lorsqu'il fut inventé. « Le métier à tricoter, eût-on dit, permet « de faire, en un jour, une paire de bas qui demandait à l'aiguille huit « jours de façon. Mettons, sur les métiers, un droit qui soit équivalent à « six journées de travail; comme le métier en épargne sept, on préférera « toujours se servir du métier, et nous gagnerons le droit. » Ce système ferait perdre précisément l'avantage dont la nation a joui lors de l'invention du métier à bas; avantage qui consiste en ce que le bon marché des bas a décuplé la production et la consommation de cet utile vêtement. Les consommateurs y ont gagné une abondance de jouissances auxquelles ils ne pouvaient pas atteindre auparavant; les producteurs y ont gagné un genre nouveau de manufacture; il y a eu tout à la fois augmentation de production et de consommation; et ces avantages auraient été réduits à rien, si l'on eût réussi à rendre les frais de production des bas au métier aussi considérables, ou presque aussi considérables, que les frais de production des bas tricotés.

De même, je connais une rivière où, sous prétexte d'entretenir praticable le lit de la rivière, on perçoit par an 96,000 francs de droits, tandis que les frais d'entretien ne se montent pas à 6,000 francs. Si l'on avait borné l'ardeur du fisc à ces 6,000 francs, ou plutôt, si l'on eût mis le fisc entièrement hors de la question, et si l'on eût donné *en entreprise* les travaux nécessaires pour tenir la rivière constamment navigable, il serait

---

« ne s'arrête pas à tant de formalités, et où l'on croit encore que l'action de la « police doit s'exercer sans qu'on s'en aperçoive, ou bien enfin qui ne connaissent « pas nos lois, étaient journellement exposés à des recherches désagréables. « Pour les y soustraire, les conducteurs des voitures d'eau préfèrent maintenant, « pour les repas, pour la nuit, ou dans les cas forcés, s'arrêter dans les villes ou « villages de la rive droite. On sent combien cela nuit aux aubergistes de la « rive française du Rhin. »

Digitized by Google

résulté de cette économie dans les transports, que l'on aurait fait un bien plus grand usage de la navigation que de la voie de terre, ce qui aurait entraîné moins de frais dans la production commerciale de beaucoup de marchandises; par conséquent, un accroissement de richesse pour un plus grand nombre de producteurs et de consommateurs, des routes meilleures parce qu'elles auraient été moins fatiguées par le roulage, et enfin des débouchés nouveaux pour des produits qui ne peuvent pas supporter de gros frais de transport, comme les produits des terres.

Lorsque les voies qui servent à communiquer sont peu sûres, soit en raison de leur délabrement, soit à cause d'une mauvaise police et d'une mauvaise législation, les marchandises sont plus chères; car il faut bien que le prix de celles qui parviennent couvre lés pertes occasionnées par celles qui ne parviennent pas; il faut que leur prix indemnise les producteurs des droits et des avanies qu'on a pu leur opposer au passage; ou même des frais du retard, si le dommage se borne là. Autrement, il leur serait impossible de continuer la production. Cela donne la mesure du tort qu'au temps de la féodalité les nations recevaient des abus d'autorité des barons et autres seigneurs, qui s'arrogeaient le droit de rançonner les marchands lorsqu'il passaient sur leurs terres. Ces péages s'établissaient particulièrement aux défilés des montagnes, aux passages des rivières, afin que les marchands ne pussent pas s'y soustraire.

Plus tard, les douanes intérieures et les droits qu'on payait pour aller d'une province dans l'autre, avaient des inconvénients du même genre. Tout cela ajoutait aux frais de production, et les produits étant plus chers qu'ils ne devaient l'être, la demande et la consommation étaient beaucoup moindres[1].

Il vous a été démontré que la diminution des frais de production et l'amélioration des produits sont un seul et même avantage sous deux noms différents; or, les améliorations sont ce qui nous tire de la barbarie; les obstacles aux améliorations sont ce qui nous y retient. On ne devrait jamais perdre de vue que, dans l'économie des nations, la production est l'essen-

[1] Les droits d'octroi rétablis sous le régime impérial, et par suite les visites qu'on fait aux portes de nos villes, par les retards, les frais et les avaries qui en résultent pour le commerce, lui coûtent beaucoup plus qu'ils ne rapportent au fisc de la ville et au fisc de l'État. C'est une vue déplorable que celle de ces gros chariots qui arrivent dans l'intérieur de Paris, avec leur chargement en désordre, leurs caisses déclouées, leurs ballots percés de coups de lance, comme s'ils avaient fait la rencontre de l'ennemi.

Digitized by Google

tiel, et que la police des rivières et les revenus du fisc ne sont que l'accessoire. Je dis que la production est l'essentiel, car c'est elle qui fournit les seuls moyens d'existence qu'aient les citoyens, la police et tout l'État. Or, la facilité de se transporter où l'on veut, quand on le veut, sans retard, sans formalités, sans gêne, et à bon marché, est un des éléments de la production commerciale. Il faut sans doute faire tout ce qu'exige la sûreté publique; mais on ne doit jamais perdre de vue que les précautions qu'elle exige, les gênes qu'elle impose, sont des charges funestes à la prospérité du pays et qu'il convient par conséquent de rendre aussi légères que possible[1].

En 1824, lorsque le parlement d'Angleterre fit une enquête pour connaître l'état de l'industrie en France, un ingénieur de manufacture, nommé Fairbairn, fut interrogé : on lui demanda, si même en supposant que les Français fussent pourvus d'aussi bonnes machines que les Anglais, il croyait qu'ils pussent rivaliser avec ces derniers pour leurs produits. Il répondit qu'il en doutait, parce que les Français avaient contre eux de grands désavantages, et notamment la cherté des moyens de transport[2].

Le cabotage, ou le transport par mer d'un port à un autre du même pays, peut être considéré comme un des moyens de communication du commerce intérieur. En conséquence, toutes les gênes que la marine militaire et les douanes imposent aux caboteurs, toutes les formalités superflues, exigées des capitaines et des patrons qui commandent les bâtiments employés dans ce commerce, sont autant d'obstacles à la prospérité du commerce intérieur. Les examens qu'on fait subir aux capitaines ont pour but de moins exposer la propriété des négociants et la vie des équipages et des passagers; mais l'intérêt de l'armateur et des négociants n'est-il pas une garantie plus forte que l'on ne se confiera qu'à des hommes capables? Les caboteurs d'Angleterre et des États-Unis ne subissent point d'examens, et, toute proportion gardée, éprouvent moins d'accidents. Il faut bien se garder de vouloir obtenir de l'administration ce qui se fait naturellement et mieux par suite de l'intérêt personnel.

---

[1] Les anciens Perses, par un principe religieux, renonçaient à toute navigation, même sur les fleuves. Alexandre, lorsqu'il fut maître de la Perse, fit enlever tous les barrages qu'ils avaient établis, et le commerce en ressentit un grand bien.

[2] Voyez *Enquête*, etc., trad. franç., page 230.

Digitized by Google

C'est pour une raison analogue qu'il convient de réduire les précautions que l'on prend contre l'invasion d'une maladie pestilentielle, à ce que les hommes éclairés jugent rigoureusement indispensable. Le luxe des précautions n'appauvrit pas moins que le luxe d'ostentation. Les quarantaines nous font plus de tort que la peste.

De tous les moyens de communication, le plus puissant sans doute est la navigation maritime; c'est peut-être aussi celui où le génie de l'homme et son audace se montrent de la manière la plus frappante. Sans la mer qui couvre les deux tiers du globe, et qui lie les continents qu'elle séparait jadis, les frais de production des marchandises originairement produites par des lieux si distants excéderaient bientôt l'utilité dont ils peuvent être pour nous; ils ne pourraient plus devenir des produits aptes à notre consommation [1]; tout commerce entre les différents pays de la terre deviendrait impossible; les commerçants perdraient les profits que leur industrie et leurs capitaux y trouvent maintenant; les peuples y perdraient des moyens d'échange et de consommation qui font une partie de leur prospérité.

La navigation maritime a fait bien des progrès depuis un demi-siècle, de même que les sciences. La construction des navires marchands a beaucoup gagné, et on les manœuvre plus habilement. Pendant des guerres longues et acharnées, les commerçants, victimes de tous les partis, et ne pouvant jamais être efficacement protégés par leurs gouvernements, n'ont souvent trouvé de salut que dans la célérité de leur marche; et, sous ce rapport-là seulement, leurs malheurs leur ont servi à quelque chose. Autrefois on carguait les voiles pendant la nuit; maintenant on fait chemin la nuit comme le jour; et un voyage aux grandes Indes, qui exigeait deux années pour l'allée et le retour, se termine maintenant en moins d'un an. Un nouveau véhicule, la vapeur, est à la veille d'introduire de nouveaux perfectionnements dans la navigation de longs cours, comme elle en a déjà établi dans les communications de proche en proche.

---

[1] Le blé lui-même, tout indispensable qu'il est à nos populations, ne peut leur servir quand les frais de transport excèdent un certain degré. Les blés de nos provinces de l'ouest en France, nourrissent les Antilles, et ne peuvent apaiser une famine qui se fait sentir dans les départements de l'est. Le transport quadruple le prix du blé; ce qui en interdit l'usage. Avec de bonnes routes et des navigations rapides, la France n'éprouverait que bien rarement des disettes.

Digitized by Google

Vous voyez que les moyens les plus expéditifs s'appliquent aux entreprises commerciales, de même que nous en avons vus s'appliquer aux entreprises manufacturières.

Dans cette industrie comme dans les autres, l'économie introduite dans les frais de production procure, à ceux qui savent y avoir recours, des préférences qui sont pour une nation des sources de richesses. C'est le secret de la prépondérance que les Hollandais, comme navigateurs, ont eue pendant deux siècles. Ils naviguaient à meilleur compte qu'aucune autre nation. Comment y réussissaient-ils? Parce qu'ils avaient besoin d'un équipage moins nombreux. Et par quelles raisons pouvaient-ils manœuvrer leurs bâtiments avec un petit nombre d'hommes? Parce que leurs manœuvres étaient légères, et particulièrement leurs câbles. Or, leurs câbles étaient légers, parce que les Hollandais n'achetaient jamais que du chanvre de bonne qualité et le travaillaient avec soin. Ils pouvaient donc se contenter d'un moindre bénéfice lorsqu'ils transportaient des marchandises pour leur compte, et d'un moindre fret lorsqu'ils transportaient pour compte d'autrui. Ces moindres frais de production leur ont valu longtemps la préférence dans les divers marchés du globe, et c'est ainsi que des cordes bien faites sont en partie la cause de l'opulence où cette nation était montée.

D'autres perfectionnements leur suscitent à présent des concurrents redoutables. On substitue presque partout des chaînes aux câbles principaux, ceux des ancres. Ces chaînes se manœuvrent aisément, tiennent peu de place, et durent éternellement. On remplace les barriques d'eau par des caisses de tôle qui tiennent beaucoup moins de place et durent plus longtemps. Les transports maritimes deviendront moins dispendieux par ces perfectionnements; mais je crains que la marine marchande de la France ne soit la dernière à en profiter. Le travail du fer n'est pas si économique chez nous que chez d'autres nations, et les droits énormes établis sur les fers étrangers empêchent nos armateurs d'acheter ceux qu'on serait fort empressé de leur vendre. Pour être favorable à une classe d'industrieux, aux maîtres de forges, on rend des lois nuisibles au commerce tout entier du pays; c'est l'effet ordinaire de tous les monopoles.

Digitized by Google

TROISIÈME PARTIE.

DES ÉCHANGES ET DES MONNAIES.

PREMIÈRE DIVISION.

DES ÉCHANGES.

CHAPITRE PREMIER.

De la nature et de l'effet des échanges.

Jusqu'à présent, nous avons regardé la valeur courante de chaque objet comme une quantité fixe, sans nous occuper des lois qui président à sa fixation. Nous n'avions pas besoin de les connaître pour comprendre le mécanisme de la production. Il nous suffisait de savoir que la valeur courante, ou (quand elle est exprimée en argent) le prix courant d'une chose, était ce qu'il s'agissait de produire.

Nous savions, à la vérité, que l'utilité donnée à une chose est le fondement de son prix ; mais nous ne savions pas pourquoi son prix s'arrête à un taux plutôt qu'à un autre. C'est maintenant ce qu'il s'agit de déterminer. Pour y parvenir, nous devons commencer par nous faire une juste idée de la nature des échanges, et, pour cet effet, nous retracer quelques principes esquissés au commencement de ce Cours.

Chaque personne ne peut pas créer la totalité des produits que ses besoins lui font désirer de consommer. Elle le pourrait à la rigueur, si elle possédait tous les éléments de la production : les talents, la force, les terres, les capitaux ; mais elle le ferait avec tant de désavantage, la quantité des choses produites serait si médiocre, proportionnellement aux moyens employés, que chaque personne ne recueillerait probablement pas de ses soins de quoi subvenir aux besoins les plus pressants de sa famille : du moins à ce qu'on regarde comme tel chez les peuples civilisés. En effet, si je donne mes soins à la production des aliments qui me sont nécessaires, je négligerai la production des étoffes qui doivent me vêtir. Et dans ces étoffes mêmes, combien ne serais-je pas mal pourvu, si, tandis que je tisse et foule le drap de mes habits, je néglige la fabrication du linge de corps

Digitized by Google

et de ménage, des bas et des bonnets, etc.? si je néglige le commerce qui seul peut me procurer la teinture de mes étoffes, les épiceries qui doivent assaisonner mes aliments, etc.?

Non-seulement il faudrait avoir passé plus d'une vie pour apprendre les différentes professions de la société; mais il faudrait, pendant que j'exercerais un art, que je laissasse oisifs les talents que je posséderais pour un autre; il faudrait que je laissasse inoccupés les capitaux que j'aurais appliqués à d'autres productions; mon moulin à fouler les draps, mon métier à tricoter des bas et des bonnets, demeureraient vacants lorsque je serais suffisamment pourvu de ces vêtements. On conçoit aisément combien la quantité de choses produites serait disproportionnée avec les moyens de production; ou plutôt on conçoit l'impossibilité où l'on serait de posséder des moyens de production assez vastes pour se procurer la multitude de choses qui satisfont les besoins des familles les plus modestes, dans la vie sociale et civilisée.

C'est de là qu'est venue la séparation des métiers dont nous avons déjà apprécié l'influence sur la production. Chaque personne ne s'occupe que d'un seul produit, ou même ne s'occupe que de la fabrication d'une seule partie d'un seul produit, comme le teinturier qui ne fait autre chose que modifier la couleur d'une étoffe, le fondeur de caractères qui ne fabrique autre chose que les caractères mobiles dont se sert l'imprimeur, et une foule d'autres producteurs, qui ne font pas un produit complet, et qui ne sauraient faire usage même de la plus petite partie du produit dont ils s'occupent, parce qu'il sert à une autre profession que la leur.

Il faut donc qu'ils se débarrassent par l'échange de la totalité des choses qu'ils font pour obtenir les choses dont ils ont besoin. Et même, celui qui produit une chose qu'il peut consommer, comme le fermier qui récolte du blé, ne peut la consommer qu'*en partie,* et, pour se procurer des meubles ou des vêtements, il faut qu'il obtienne par des échanges ces divers objets de consommation.

Cela nous explique le grand rôle que jouent les échanges dans l'économie de la société. Par la facilité des échanges, chacun peut pousser aussi loin que le permettent ses moyens de production la fabrication d'une seule espèce de produit; et il acquiert, avec ce produit, tout ce qui est nécessaire au soutien de sa famille. La monnaie (dont nous examinerons bientôt plus particulièrement la nature et les fonctions) ne sert, dans les échanges, que comme un instrument. Elle n'est pas le but de l'échange; elle n'en elle que le moyen. Lorsqu'on vend son blé ou son vin, ce n'est pas

Digitized by Google

pour consommer l'argent qu'on en tire; c'est pour l'employer à l'achat des objets dont on aura besoin. Dans la réalité, on échange ce qu'on vend contre ce que l'on achète; la démonstration vous en a déjà été faite, mais je suis obligé de la remettre sous vos yeux, au moment où je vais vous exposer les conséquences de la théorie des échanges. Ils se résolvent en des trocs que l'on fait des produits entre eux; d'où il résulte que c'est leur valeur réciproque, et non la valeur de la monnaie, qui détermine la quantité de produits que nous pouvons acheter.

En effet, si j'ai des chapeaux à vendre, ne pouvant directement faire usage de l'argent que j'en tirerai, je devrai employer cet argent à l'achat d'un autre produit, d'un habit, je suppose. C'est donc la valeur relative des chapeaux et des habits qui m'importe; c'est elle qui rendra mon échange favorable ou désavantageux, et non la valeur de l'argent relativement aux habits et aux chapeaux. Car, si l'argent a beaucoup de valeur, j'en obtiendrai peu pour mes chapeaux; mais aussi j'en donnerai moins pour avoir un habit. Un produit n'est pas cher, ou à bon marché, selon l'argent qu'il coûte, mais selon la quantité du produit qu'il peut vous procurer en échange. Celui qui est le plus cher est celui dont on obtient la moins grande quantité en échange; celui qui est le moins cher, est celui qu'on obtient en plus grande quantité. Pour ce qui est de la quantité de monnaie que l'on reçoit et que l'on donne, elle n'importe à personne, puisqu'une fois l'échange complété, une fois que l'on a acheté les choses dont on a besoin, au moyen de celles que l'on a produites, la monnaie n'est restée aux mains de personne. Il a fallu en employer plus ou moins, selon que sa valeur propre était plus petite ou plus grande; mais cette valeur n'a exercé aucune influence sur la quantité de produits que vous avez pu acquérir.

C'est cette quantité de produits qu'il est possible d'acquérir avec un produit, qui constate sa valeur. Tout produit vaut ce qu'il est capable d'acquérir. Et lorsque l'on veut comparer la valeur de deux produits, on compare les quantités d'un tiers produit que l'un et l'autre est capable d'acquérir. On dit que l'étoffe au moyen de laquelle on pourra obtenir deux boisseaux de blé vaut deux fois autant que celle au moyen de laquelle on ne pourra obtenir qu'un seul boisseau.

La monnaie étant un produit, et sa valeur (c'est-à-dire, la quantité de choses qu'une certaine quantité de monnaie peut acquérir) étant bien connue, elle est éminemment propre à ces sortes d'évalutions. Mais quand nous évaluons en monnaie une quantité un peu considérable de biens, une fortune de cinq cent mille francs, par exemple, ce n'est pas à dire que cette

Digitized by Google

masse de biens pût actuellement trouver cinq cent mille francs d'écus prêts à être comptés par un acquéreur; nous ne prétendons dire autre chose, sinon que chacun des biens en particulier dont cette fortune se compose serait susceptible de s'échanger contre une certaine quantité d'écus, et que ces différentes quantités d'écus réunies s'élèveraient à une somme de cinq cent mille francs.

De même, lorsqu'on dit qu'un pays, la France par exemple, a sept milliards de revenu, on ne prétend pas que la France recueille tous les ans sept milliards de francs : elle n'a jamais eu en sa possession une aussi forte somme en numéraire. On veut dire seulement que chacun des produits que la France a créés pendant l'année était susceptible de s'échanger contre un certain nombre de francs; et que tous ces francs, réunis par une addition, s'élèveraient à sept milliards.

CHAPITRE II.

Des causes qui ouvrent de plus ou moins grands débouchés à nos produits.

Dans l'impossibilité où la division des travaux met les producteurs de consommer au-delà d'une petite partie de leurs produits, ils sont forcés de chercher des consommateurs à qui ces produits puissent convenir. Il faut qu'ils trouvent ce qu'en termes de commerce on appelle des *débouchés*, des moyens d'effectuer l'échange des produits qu'ils ont créés contre ceux dont ils ont besoin. Il leur est important de connaître comment ces débouchés leur sont ouverts.

Tout produit renferme en lui-même une utilité, une faculté de servir à la satisfaction d'un besoin. Il n'est un produit qu'en raison de la valeur qu'on lui a donnée; et l'on n'a pu lui donner de la valeur qu'en lui donnant de l'utilité [1]. Si un produit ne coûtait rien, la demande qu'on en ferait serait, par conséquent, infinie; car personne ne négligerait une occasion de se procurer ce qui peut ou pourra servir à satisfaire ses désirs, lorsqu'il suffirait de le souhaiter pour le posséder. Si tous les produits quelconques étaient dans le même cas, et que l'on pût les avoir tous pour rien, il naî-

[1] Voyez, au chap. III de la Ire partie de cet ouvrage, l'extension qu'on est obligé de donner, en économie politique, au mot *utilité*, faute de mots pour exprimer tous les genres d'utilité avec leurs nuances.

Digitized by Google

trait des hommes pour les consommer; car les hommes naissent partout où ils peuvent obtenir les choses capables de les faire subsister. Les débouchés qui s'offriraient pour eux seraient immenses. Ils ne sont réduits que par la nécessité où se trouvent les consommateurs de payer ce qu'ils veulent acquérir. Ce n'est jamais la volonté d'acquérir qui leur manque : c'est le moyen.

Or, ce moyen, en quoi consiste-t-il? C'est de l'argent, s'empressera-t-on de répondre. J'en conviens; mais je demande, à mon tour, par quels moyens cet argent arrive dans les mains de ceux qui veulent acheter; ne faut-il pas qu'il soit acquis lui-même par la vente d'un autre produit? L'homme qui veut acheter doit commencer par vendre, et il ne peut vendre que ce qu'il a produit, ou ce qu'on a produit pour lui. Si le propriétaire foncier ne vend pas par ses propres mains la portion de récolte qui lui revient à titre de propriétaire, son fermier la vend pour lui. Si le capitaliste, qui a fait des avances à une manufacture pour en toucher les intérêts, ne vend pas lui-même une partie des produits de la fabrique, le manufacturier les vend pour lui. De toutes manières, c'est avec des produits que nous achetons ce que d'autres ont produit. Un bénéficier, un pensionnaire de l'État eux-mêmes, qui ne produisent rien, n'achètent une chose que parce que des choses ont été produites, dont ils ont profité.

Que devons-nous conclure de là? Si c'est avec des produits que l'on achète des produits, chaque produit trouvera d'autant plus d'acheteurs, que tous les autres produits se multiplieront davantage. Comment voit-on maintenant acheter en France huit ou dix fois plus de choses qu'il ne s'en achetait sous le règne misérable de Charles VI? Qu'on ne s'imagine pas que c'est parce qu'il y a plus d'argent; car si les mines du Nouveau-Monde n'avaient pas multiplié le numéraire, il aurait conservé son ancienne valeur; elle se serait même augmentée; l'argent vaudrait peut-être ce que l'or vaut à présent; et une plus faible quantité d'argent nous rendrait le même service que nous rend maintenant une quantité plus considérable, de même qu'une pièce d'or de 20 francs nous rend autant de services que quatre pièces de 5 francs. Qu'est-ce donc qui met les Français en état d'acheter dix fois plus de choses, puisque ce n'est pas la plus grande quantité d'argent qu'ils possèdent? C'est qu'ils produisent dix fois plus. Toutes ces choses s'achètent les unes par les autres. On vend en France plus de blé, parce qu'on y fabrique du drap et beaucoup d'autres choses en quantité beaucoup plus grande. Des produits même inconnus à nos ancêtres y sont achetés par d'autres produits, dont ils n'avaient aucune idée. Celui

Digitized by Google

qui produit des montres (qu'on ne connaissait pas sous Charles VI), achète avec ses montres des pommes de terre (qu'on ne connaissait pas davantage).

C'est si bien avec des produits que l'on achète des produits, qu'une mauvaise récolte nuit à toutes les ventes. Certes, un mauvais temps qui a détruit les blés ou les vins de l'année n'a pas, à l'instant même, détruit le numéraire. Cependant la vente des étoffes en souffre à l'instant même. Les produits du maçon, du charpentier, du couvreur, du menuisier, etc., sont moins demandés. Il en est de même des récoltes faites par les arts et le commerce. Quand une branche d'industrie souffre, d'autres souffrent également. Une industrie qui fructifie, au contraire, en fait prospérer d'autres.

La première conséquence que l'on peut tirer de cette importante vérité, c'est que, dans tout État, plus les producteurs sont nombreux et les productions multipliées, et plus les débouchés sont faciles, variés et vastes. Dans les lieux qui produisent beaucoup, se crée la substance avec laquelle seule on achète : je veux dire la *valeur*. L'argent ne remplit qu'un office passager dans ce double échange. Après que chacun a vendu ce qu'il a produit et acheté ce qu'il veut consommer, il se trouve qu'on a toujours payé des produits avec des produits.

Vous voyez, messieurs, que chacun est intéressé à la prospérité de tous, et que la prospérité d'un genre d'industrie est favorable à la prospérité de tous les autres[1]. En effet, quels que soient l'industrie qu'on cultive, le talent qu'on exerce, on en trouve d'autant mieux l'emploi, et l'on en tire un profit d'autant meilleur, qu'on est plus entouré de gens qui gagnent eux-mêmes. Un homme à talent, que vous voyez tristement végéter dans un pays qui décline, trouverait mille emplois de ses facultés dans un pays productif, où l'on pourrait employer et payer sa capacité. Un marchand, placé dans une ville industrieuse, vend pour des sommes bien plus considérables que celui qui habite un canton où dominent l'insouciance et la paresse. Que ferait un actif manufacturier ou un habile négociant dans une ville mal peuplée et mal civilisée de certaines portions de l'Espagne ou de la Pologne? Quoiqu'il n'y rencontrât aucun concurrent, il y vendrait

[1] J'ai emprunté ici deux pages à mon *Traité d'économie politique*. Quoique la nature du sujet me ramène souvent sur les mêmes idées, on s'apercevra aisément qu'elles sont présentées dans ce Cours sous un jour et avec des développements tout nouveaux. Dans ce cas-ci, j'ai employé les expressions mêmes du *Traité*, faute de pouvoir mieux faire.

Digitized by Google

peu, parce qu'on y produit peu ; tandis qu'à Paris, à Amsterdam, à Londres, malgré la concurrence de cent marchands comme lui, il pourra faire d'immenses affaires. La raison en est simple : il est entouré de gens qui produisent beaucoup dans une multitude de genres, et qui font des achats avec ce qu'ils ont produit ; c'est-à-dire avec l'argent provenant de la vente de ce qu'ils ont produit, ou avec ce que leurs terres ou leurs capitaux ont produit pour eux.

Telle est la source des profits que les gens des villes font sur les gens des campagnes, et que ceux-ci font sur les premiers. Les uns et les autres ont d'autant plus de quoi acheter, qu'ils produisent davantage. Une ville entourée de campagnes productives y trouve de nombreux et riches acheteurs ; et dans le voisinage d'une ville manufacturière, les produits de la campagne se vendent bien mieux. C'est par une distinction futile qu'on classe les nations en nations agricoles, manufacturières et commerçantes. Si une nation réussit dans l'agriculture, c'est une raison pour que son commerce et ses manufactures prospèrent. Si ses manufactures et son commerce deviennent florissants, son agriculture s'en trouvera mieux.

Une nation voisine est dans le même cas qu'une province par rapport à une autre province, qu'une ville par rapport aux campagnes : elle est intéressée à les voir prospérer ; elle est assurée de profiter de leur opulence : car on ne gagne rien avec un peuple qui n'a pas de quoi payer. Aussi les pays bien avisés favorisent-ils de tous leur pouvoir les progrès de leurs voisins. Les républiques de l'Amérique septentrionale ont pour voisins des peuples sauvages qui vivent en général de leur chasse, et vendent des fourrures aux négociants des États-Unis ; mais ce commerce est peu important, car il faut à ces sauvages une vaste étendue de pays pour y trouver un nombre assez borné d'animaux sauvages ; et ces animaux diminuent tous les jours. Aussi, les États-Unis préfèrent-ils de beaucoup que ces Indiens se civilisent, deviennent cultivateurs, manufacturiers, plus habiles producteurs enfin ; ce qui arrive malheureusement très difficilement, parce que des hommes élevés dans les habitudes du vagabondage et de l'oisiveté ont beaucoup de peine à se mettre au travail. Cependant on a des exemples d'Indiens devenus laborieux. Je lis dans la *Description des États-Unis* que M. Warden a publiée il y a quelques années, que des peuplades habitantes des bords du Mississipi, et qui n'offraient aucuns débouchés aux citoyens des États-Unis, sont parvenus à leur acheter, en 1810, pour plus de 80 mille francs de marchandises ; et probablement elles en achètent maintenant pour des sommes bien plus fortes. D'où est venu ce changement ?

Digitized by Google

De ce que ces Indiens se sont mis à cultiver des fèves et du maïs, et à exploiter des mines de plomb qui se sont trouvées dans leur territoire.

Les Anglais se flattent, avec raison, que les nouvelles républiques d'Amérique, après que leur émancipation aura favorisé leur développement, leur offriront des consommateurs plus nombreux et plus riches, et déjà ils recueillent le fruit d'une politique plus conforme aux lumières du siècle. Mais ce n'est encore rien auprès des avantages qu'ils en recueilleront plus tard. Les esprits bornés supposent des motifs cachés à cette politique éclairée. Eh ! quel plus grand objet pourrait-on se proposer que de rendre son pays riche et puissant[1] ?

Un peuple qui prospère doit donc être regardé plutôt comme un ami utile que comme un concurrent dangereux. Il faut sans doute pouvoir se garantir de la folle ambition ou de la colère d'un voisin qui peut entendre assez mal ses intérêts pour se brouiller avec vous ; mais après qu'on s'est mis en mesure de ne pas redouter une injuste agression, il ne convient d'affaiblir personne. On a vu des négociants de Londres ou de Marseille redouter l'affranchissement des Grecs et la concurrence de leur commerce. C'est avoir des idées bien étroites et bien fausses ! Quel commerce peuvent faire les Grecs indépendants qui ne soit favorable à notre industrie ? Peuvent-ils apporter des produits sans en acheter et sans en emporter pour une valeur équivalente ? et si c'est de l'argent qu'ils veulent, comment pouvons-nous l'acquérir autrement que par des produits de notre industrie ? De toutes manières, un peuple qui prospère est favorable à notre prospérité. Les Grecs, en effet, pourraient-ils faire une affaire avec nos négociants contre le gré de ceux-ci ? Et nos négociants consentiraient-ils à des affaires qui ne seraient pas lucratives pour eux-mêmes et, par conséquent, pour leur pays ?

Si les Grecs s'affermissent dans leur indépendance et s'enrichissent par leur agriculture, leurs arts et leur commerce, ils deviendront, pour les autres peuples de l'Europe, des consommateurs précieux ; ils auront de nouveaux besoins et de quoi les payer. Il n'est pas nécessaire d'être philanthrope pour les aider ; il ne faut qu'être en état de comprendre ses vrais intérêts.

Ces vérités si importantes, qui commencent à percer dans les classes éclairées de la société, y étaient absolument méconnues dans les temps qui

---

[1] Une politique aussi éclairée n'a pas toujours présidé aux actes publics du gouvernement anglais.

Digitized by Google

nous ont précédés. Voltaire fait consister le patriotisme à souhaiter du mal à ses voisins[1]. Son humanité, sa générosité naturelle en gémissent. Que nous sommes plus heureux, nous, qui par les simples progrès des lumières avons acquis la certitude qu'il n'y a d'ennemis que l'ignorance et la perversité; que toutes les nations sont, par nature et par leurs intérêts, amies les unes des autres; et que souhaiter de la prospérité aux autres peuples, c'est à la fois chérir et servir notre pays!

Il nous reste à nous expliquer à nous-mêmes des faits qui paraissent contrarier cette doctrine; je dis *qui paraissent,* parce que s'ils lui étaient effectivement contraires, la doctrine serait mauvaise. Si les produits s'achètent les uns les autres, comment arrive-t-il qu'à certaines époques tous les produits surabondent à la fois, et qu'on ne trouve à vendre quoi que ce soit? ou du moins, que l'on ne peut vendre qu'à des prix qui donnent de la perte?

Il semble, d'après mon exposé, qu'un produit devrait se porter acheteur de l'autre, et que tous devraient se placer avec le même avantage que s'ils étaient plus rares.

Mais, en premier lieu, est-il bien certain que tous les produits surabondent en même temps? La surabondance de quelques produits peut frapper les yeux du monde commerçant, et causer de grosses pertes à leurs producteurs, tandis que beaucoup d'autres produits peuvent être recherchés sans être aperçus. En 1812 et 1813, les tissus de presque tous les genres tombèrent dans l'avilissement; beaucoup d'autres produits furent dans le même cas; et les marchands disaient comme à bien d'autres époques: *Rien ne se vend.* Cependant, le blé, la viande, les denrées coloniales, étaient alors fort rares et fort chers. Ce qui indique suffisamment que les producteurs de ces marchandises les vendaient bien quand ils en avaient. Ne peut-on pas en conclure que, s'ils en avaient eu d'avantage, ils auraient pu se présenter comme demandeurs et acheteurs des tissus et autres marchandises qui ne se vendaient pas.

Pourquoi, dès lors, me dira-t-on, le haut prix des denrées coloniales n'a-t-il pas jeté dans cette branche de commerce un plus grand nombre de producteurs qui, par le moyen de leurs sucres, auraient acheté des calicots?

C'était, messieurs, parce que le commerce d'outre-mer était accom-

---

[1] *Dictionnaire philosophique*, article *Patrie.*

Digitized by Google

pagné de dangers et d'entraves. Il fallait employer des navires qu'on appelait aventuriers, qui, à la faveur de la nuit, des gros temps, de la rapidité de leur marche, traversaient les croisières ennemies ; ou bien il fallait solliciter des licences pour un commerce interlope, licences qu'on obtenait par faveur et qu'en outre il fallait payer ; on devait, par injonction de l'autorité, exporter des marchandises françaises prohibées ou invendables dans l'étranger, et qu'on jetait à la mer en sortant du port ; dans tous les cas, on était obligé d'acquitter d'énormes droits sur les marchandises étrangères que l'on importait en retour. C'est ainsi, par exemple, que le prix du sucre se trouva porté à 5 francs la livre ; ce qui le mettait au-dessus de la portée de la plupart de ses anciens consommateurs. On ne pouvait plus, suivant notre langage, ***produire sur le continent,*** c'est-à-dire, mettre à portée du consommateur, à un prix qu'il pût atteindre, qu'une moins grande quantité de sucre ; et, par conséquent, les producteurs de cette denrée ne pouvaient plus acheter qu'une moindre quantité de toutes les autres. L'excès du prix du sucre ne suppléait point pour ses producteurs à ce qui manquait à sa quantité, parce que cet excédant de prix ne se composait pas de profits, mais de charges.

Tandis que l'on diminuait ainsi la production des produits dont la société avait besoin, on encourageait d'un autre côté les productions qui convenaient à la politique du gouvernement et que le consommateur ne demandait pas. Il aurait fallu, dans l'intérêt du public, que, pour chaque produit, la production se mît en équilibre avec les besoins ; et l'on pesait perpétuellement sur l'un ou l'autre des bassins de la balance [1].

Sans doute on peut faire d'un certain produit une quantité telle, qu'elle excéderait tous les besoins actuels ; mais admettez un progrès dans la société, c'est-à-dire, plus de population ou plus d'aisance, et cette production, qui était en excès, deviendra insuffisante. Il y a dans l'État de Pensylvanie, à Pittsbourg, des manufactures considérables, notamment une manufacture de papier qui a un grand débit. Supposez pour un moment que cette manufacture se fût établie dans le même lieu avant que le vertueux Penn eût fondé cet État, et lorsque le pays était encore couvert de forêts et peuplé seulement de quelques chasseurs indiens. Certes, le fabri-

[1] Rien n'est plus ridicule qu'un gouvernement qui veut que l'on consomme de telle chose et non de telle autre ; car c'est se mêler de ce qu'on doit consommer, que de se mêler de ce qu'on doit produire. L'unique règle raisonnable des producteurs se trouve dans les besoins des consommateurs.

Digitized by Google

cant de papier n'en eût pas alors vendu une feuille. Pourquoi maintenant ne peut-il suffire aux demandes? Parce que le canton s'est peuplé d'habiles producteurs, et que non-seulement les agriculteurs des districts environnants, mais les maîtres de forges, les fileurs de laine et de coton, les entrepreneurs de verrerie qui sont à Pittsbourg, et les nombreux voyageurs qui le traversent, ont tous besoins de se pourvoir de papier et produisent de leur côté de quoi payer ce produit.

Ce n'est donc que relativement à l'époque où l'on se trouve, qu'un certain produit en particulier peut être trop abondant pour les besoins d'un pays. A mesure que l'industrie s'étend, que les capitaux s'accumulent, la population devient plus nombreuse et mieux pourvue, jusqu'à un degré que nous allons tâcher d'assigner.

CHAPITRE III.

Des bornes de la production.

Une conséquence nécessaire du chapitre qui précède, paraît être qu'il n'existe aucune borne assignable aux productions qui peuvent naître de l'industrie et des capitaux d'un pays; en effet, si tous les produits peuvent s'acheter les uns par les autres, s'ils ne peuvent même s'acheter que de cette manière, il semble qu'on en peut conclure la possibilité qu'ils trouvent tous des acheteurs, quelle qu'en soit la quantité. Aussi, a-t-on vu s'élever sur ce point de graves controverses.

Peut-être, de part et d'autre, n'a-t-on pas assez réfléchi à la valeur du mot *produit*. Un produit n'est pas seulement une chose pouvant servir aux besoins de l'homme, absolument parlant. C'est une *chose dont l'utilité vaut ce qu'elle coûte*[1].

En effet, si pour produire un objet qui, relativement au service qu'il peut rendre, ne vaut pas au-delà de 5 francs, vous êtes obligé de consommer,

[1] Il n'était pas possible de faire concevoir, dès le commencement, ce caractère essentiel d'un produit; car il fallait que le lecteur eût auparavant l'idée de ce qui compose les frais de production, qui sont le prix originaire dont on acquiert les produits. C'est un exemple qui confirme ce que j'ai dit dans les *Considérations générales* qui ouvrent ce cours, sur l'inutilité des définitions qu'on donne de prime abord.

Digitized by Google

c'est-à-dire, de détruire des valeurs égales à une somme de 6 francs, loin de produire 5 francs, vous détruisez en réalité un franc.

Ce serait une singulière production, que celle dont le résultat serait l'anéantissement successif de toutes les richesses. Au fait, on ne produit véritablement que lorsque, tous les services productifs étant payés, le produit vaut ses frais de production. Il faut pour cela que le besoin que la société en a la détermine à en élever le prix à ce point[1]; et il faut de plus que la société n'ait aucun autre moyen plus économique de se le procurer; ce qui nous ramène aux premières vérités exposées dans cet ouvrage.

Mais en même temps cela nous conduit à la nécessité de comparer deux choses qui paraissent n'être pas de même nature : je veux dire les frais de production avec la satisfaction qu'il résulte de l'usage qu'on peut faire d'un produit. Comparer les frais avec une satisfaction ! Une pareille comparaison semble n'être pas praticable ; cependant, s'il me fallait employer trois jours de travail, trois jours de marche, par exemple, pour me procurer un produit alimentaire qui ne pourrait me faire subsister qu'un jour, il me serait impossible d'être dédommagé, d'être remboursé par le produit du montant de mon avance. Or, ces quantités peuvent être exprimées en argent aussi bien qu'en nature. Les frais de production peuvent consister également dans le travail d'une journée ou dans le prix qu'on est obligé de payer pour ce travail ; et la satisfaction qu'on retire d'un produit peut être, de son côté, appréciée en argent, qui n'est qu'un moyen de la comparer avec toutes les satisfactions que l'on peut se procurer pour la même somme. C'est cette appréciation, faite par la société elle-même, qui détermine le prix courant de chaque objet. On paie chaque objet le moins qu'on peut ; mais on ne le paie plus du tout, du moment que son prix originaire, les frais de sa production, excèdent la satisfaction qui peut résulter de sa consommation.

Nous voyons par là, messieurs, que les produits en général peuvent se multiplier et s'acheter les uns par les autres, jusqu'à un terme qu'on ne saurait assigner positivement, et qui dépend des circonstances locales de chaque pays ; que, passé ce terme, certains produits deviennent trop chers pour que l'utilité qui est en eux suffise à indemniser leurs consommateurs

---

[1] On sent que, pour être clair, je dégage ici la question de toute espèce de complication. On verra plus loin que la consommation ne cesse pas instantanément, mais diminue graduellement, à mesure que les produits sont les résultats de frais de production plus considérables.

Digitized by Google

du sacrifice qu'il faudrait faire pour se les procurer. Ils cessent dès lors de pouvoir être produits, de pouvoir être vendus, et de pouvoir conséquemment offrir, par leur vente, des débouchés pour de nouveaux produits.

Maintenant, si nous voulons chercher quelles sont, dans chaque pays, les circonstances qui font que les produits, ou certains produits, y reviennent trop cher pour que la satisfaction qu'on en peut recueillir égale leurs frais de production, nous trouverons que cet effet tient à quatre causes, et que les débouchés sont d'autant plus faciles que l'on réussit mieux à se soustraire à leur influence.

1° Ou la civilisation est trop retardée pour que les hommes éprouvent les besoins que les produits sont capables de satisfaire;

2° Ou l'art de produire est trop peu avancé pour que l'on produise à peu de frais;

3° Ou les vices de l'administration publique multiplient trop les frais de production;

4° Ou enfin, l'excès de la population ayant épuisé toutes les denrées qu'on peut se procurer à un prix modéré, la société ne peut s'en procurer davantage que par des frais qui en rendent les prix inaccessibles.

Peu d'explications suffiront pour faire sentir l'effet résultant de ces quatre circonstances.

Et d'abord, la chose dont on n'éprouve pas le besoin ne vaut jamais le prix qu'elle coûte. Aussi, quand les Européens abordent quelque plage nouvelle, avant qu'il puisse s'établir des relations utiles entre eux et les naturels, il faut que l'on fasse présent à ceux-ci des ustensiles dont on veut leur faire comprendre l'usage. Mais du moment qu'ils ont appris le service que l'on peut tirer de nos clous, de nos haches, de notre poudre à tirer, ils ont soin de préparer des provisions pour nos vaisseaux, du maïs, des cochons, de la volaille; et ils remboursent ainsi les frais de production des objets qu'on leur porte. Dès ce moment, ces peuples offrent quelques débouchés pour nos produits, et nous leur en offrons pour les leurs.

On rencontre, au sein de certaines nations civilisées, des classes qui ressemblent, à quelques égards, aux peuplades de la mer du Sud. Il y a beaucoup de nos provinces dans lesquelles, sans remonter plus haut qu'un siècle, on ne sentait pas le besoin de se servir de fourchettes pour manger. Du moment que ce besoin leur est venu, il a fallu qu'elles fissent quelques efforts pour produire des choses dont la valeur pût acheter des fourchettes, et successivement d'autres objets; et ces mêmes classes offrent maintenant

Digitized by Google

un débouché, non-seulement pour des fourchettes, mais pour beaucoup d'autres objets de quincaillerie commune. Cela nous montre ce qu'il faudrait faire pour satisfaire beaucoup de nos producteurs qui se plaignent de la stagnation de leurs produits. Il faudrait que certaines parties de nos provinces, dont les habitants, un peu sauvages, se contentent de produits peu nombreux et imparfaits, devinssent tout simplement *plus civilisés*. On fait avec appareil de grands traités de paix ou de commerce pour assurer à nos producteurs de nouveaux débouchés : eh! qu'on civilise une province, et les débouchés s'ouvriront d'eux-mêmes. On prohibe les produits étrangers pour favoriser les nôtres : les navigateurs d'Europe, quand ils abordent chez les sauvages, commencent-ils par y établir des douaniers, de peur qu'on ne leur fournisse les choses dont ils ont besoin? Ils savent que la première mesure à laquelle on doive songer est de faire naître ces besoins. Leur bon sens en sait plus que tous les diplomates.

Quand les procédés de production sont trop peu perfectionnés, la production devient dispendieuse, et, pour un grand nombre de consommateurs, le prix du produit excède alors la satisfaction qu'ils en peuvent retirer. Ce sont les procédés économiques introduits dans la fabrication des montres et de beaucoup de tissus qui en ont propagé le goût et l'usage dans presque toutes les classes de la société. L'Angleterre vendrait-elle, soit au dedans, soit au dehors, une si grande masse de ses produits, sans l'habileté qu'elle met dans leur exécution, sans les procédés expéditifs qui lui permettent de les établir à si bon compte?

Nous avons déjà remarqué la prodigieuse extension que prit la vente des cotonnades à la suite de l'invention des machines à filer; et l'on prétend que, postérieurement encore, la fabrication s'en est accrue de 50 pour cent depuis que l'introduction des cotons du Bengale en a fait baisser le prix [1]. La demande qu'on fait d'une marchandise s'étend avec le bon marché; et, comme il faut la payer avec une autre marchandise, la production de celle-ci s'accroît par la même raison que celle de la première s'est accrue.

Quant la cessation d'un privilége exclusif et quelques perfectionnements dans la construction des voitures publiques [2] ont permis de trans-

[1] Voyez *Letters to William Wilberforce by James Cropper*.

[2] On a substitué, par exemple, des ressorts aux soupentes en cuir pour suspendre les coffres des voitures, ce qui a permis de transporter un plus grand nombre de voyageurs dans chaque voiture.

Digitized by Google

porter les voyageurs à moins de frais, le nombre de ces voitures a décuplé en France. Le petit marchand et le cultivateur maintenant se font transporter ; et il n'est pas douteux que l'activité de ces industrieux n'en ait été augmentée. Il a fallu qu'ils gagnassent par des soins supérieurs une commodité supérieure. Des routes plus roulantes et mieux entretenues seraient un autre perfectionnement qui épargnerait un certain nombre de chevaux, qui les ferait durer plus long-temps, et qui exposerait beaucoup moins la vie des voyageurs [1].

On peut citer une foule d'exemples qui montrent ce que le bas prix ajoute à une consommation. On payait autrefois dix shillings (12 fr. 50 c.) par place pour aller en diligence de Glasgow à Greenock, et, en supposant que les places fussent toujours remplies, 40 voyageurs passaient chaque jour de l'une de ces villes dans l'autre. Depuis l'établissement des bateaux à vapeur qui transportent les voyageurs pour un shilling et demi, le nombre des voyageurs est devenu vingt-cinq fois plus considérable.

Relativement à la cherté qui résulte des fautes du gouvernement, je n'anticiperai pas sur les développements qui doivent vous montrer la fâcheuse influence qu'exercent sur les prix le système réglementaire et le système prohibitif. Ce que j'ai dit tout à l'heure des tristes effets du blocus continental de Bonaparte a pu vous en donner une idée. Je n'entamerai pas non plus, à l'occasion des débouchés, la grande question des effets de l'impôt sur l'économie de la société, question qui nous occupera plus tard. Je me bornerai à faire remarquer ici que l'impôt est une augmentation dans les frais de production ; et que, surtout quand il est exagéré, il peut porter le prix de certains produits à un taux si élevé, que la satisfaction qui résulte de leur consommation ne dédommage pas le consommateur du sacrifice qu'il doit s'imposer s'il veut l'acheter.

Les Anglais réussissent à fabriquer de très belles glaces pour miroirs, et pourraient les établir à un prix très modéré, si les droits énormes que

---

[1] La centralisation de l'autorité administrative en France est ce qu'il y a de plus contraire au bon état des routes. Plus le réparateur est placé près de la réparation à faire, et plus elle est prompte ; or, en fait de routes, une petite réparation promptement faite vaut infiniment mieux qu'une grande réparation qui se fait attendre et qu'on n'obtient pas toujours, parce qu'elle coûte beaucoup. La direction générale et le corps royal du génie des ponts et chaussées sont, en France, ce qu'il y a de plus contraire aux ponts et aux chaussées.

Digitized by Google

supporte la fabrication du verre, dans la Grande-Bretagne, n'élevaient ce produit à un prix auquel beaucoup de consommateurs ne peuvent atteindre. C'est en conséquence une production qui ne prend pas, à beaucoup près, le développement dont elle serait susceptible; la valeur qui *n'est pas mise* dans les glaces qu'on ne fait pas ne peut servir à acheter d'autres produits qui pourraient se faire; et le débouché qu'on pourrait trouver pour ces produits est conséquemment resserré par le vice des lois [1].

M. Malthus, de même que beaucoup d'autres publicistes, croit à l'utilité d'une classe d'hommes uniquement occupés du doux emploi de consommer en paix une partie de ce que les autres ont la peine de produire [2]. Mais si c'est avec l'argent de la société qu'ils achètent les produits de la société, n'est-ce pas tout comme si la société leur faisait don gratuitement des produits qu'elle n'obtient qu'à titre onéreux? Je ne comprends point dans cette classe les capitalistes ni les propriétaires fonciers qui ne vivent nullement sur les revenus d'autrui, mais sur le produit d'instruments productifs qui, loin de nuire aux hommes laborieux, leur sont au contraire très favorables. Je n'y comprends point même les rentiers dans les fonds publics : si le revenu de ceux-ci est prélevé sur le revenu des contribuables, ils leur ont donné, pour acquérir cette rente, un principal qui a servi, ou qui est censé avoir servi à leur bien-être. Mais j'y comprends ces gens, quelque respectables qu'ils puissent être personnellement, qui sont rétribués pour des fonctions inutiles, ces bénéficiers ecclésiastiques, ces pensionnaires engraissés des faveurs du gouvernement, et en général tous ceux qui ne subsistent que d'une organisation politique vicieuse. Or, il est évident que ces classes de consommateurs n'augmentent point la somme des consommations, et n'offrent point de débouchés nouveaux; car, si on laissait aux contribuables la portion des impôts qu'en emploie à l'entretien

---

[1] En France, la fabrication des glaces a été restreinte par un autre vice : le monopole accordé à une compagnie privilégiée. Ce privilége néanmoins n'ayant pas élevé le prix des glaces aussi haut que les droits l'ont fait en Angleterre, l'usage des glaces-miroirs y est devenu bien plus général. La compagnie a dû baisser encore son tarif après la révolution française, dans la crainte de la concurrence, et ce beau produit s'est multiplié et répandu encore davantage.

[2] Voyez les *Principes d'économie politique* de M. Malthus, chap. VII, sect. 9. Voyez aussi, en réponse à cet ouvrage, mes *Lettres à Malthus* sur différents sujets d'économie politique. (Ces lettres, qui ont d'abord paru séparément en 1820, font maintenant partie du volume de *Mélanges et correspondance*.)

Digitized by Google

de ces classes, que je suppose oisives, pour ne pas les supposer malfaisantes, les mêmes valeurs seraient consommées par les contribuables eux-mêmes [1].

Supposez qu'un canton supporte une contribution de quarante mille francs par an pour l'entretien d'un couvent de moines, et que, par suite de cette contribution, le paysan de ce canton soit assez mal vêtu pour ne pouvoir se couvrir que de toiles d'étoupes, ainsi que j'en ai vu des exemples. S'il survient une révolution dans les mœurs, et qu'à la suite de cette révolution les contributions fournies au couvent soient supprimées, et les moines obligés pour vivre de fabriquer du drap dans leur couvent, le paysan, sur lequel on ne lèvera plus 40 mille francs pour nourrir des moines, pourra employer cette somme à l'achat de ces étoffes que les moines, devenus laborieux, auront fabriquées; le couvent changera son revenu abusif contre un revenu industriel, et un canton vêtu d'étoupes se montrera dorénavant vêtu de drap.

M. Malthus et M. de Sismondi craignent que les sinécuristes devenus laborieux n'élèvent une concurrence fâcheuse aux autres industrieux. Mais c'est une crainte chimérique. Un homme qui produit, achète les produits des autres producteurs. Il n'est pas de pays industrieux qui n'en offre la preuve vivante; car ce n'est que dans les pays industrieux que l'on vend beaucoup, et les peuples qui croupissent dans la paresse sont de pauvres consommateurs. Non-seulement il est impossible de se croire utile comme consommateur, quand on est oisif; mais on doit être bien convaincu que l'on fait tort à la société sous un double rapport : et par les produits dont on ne l'enrichit pas, et par les produits dont on aurait provoqué la production en se rendant capable de les acheter.

Il nous reste à examiner de quel genre sont les causes naturelles qui peuvent élever la valeur d'un produit à un taux qui exclut la possibilité de s'en servir, et par conséquent d'en faire la demande. Une telle investigation embrasserait l'examen de tous les frais de production indispensables; car les frais de production sont une difficulté naturelle qu'on n'entreprend pas de surmonter quand les fruits de la victoire ne dédommagent pas de

---

[1] Les sommes que des contributions modérées laissent à la disposition du contribuable sont toujours dépensées tôt ou tard, même quand elles sont accumulées et placées; car des capitaux sont des sommes consacrées à la consommation reproductive.

Digitized by Google

ce qu'elle coûte. Mais, sans examiner ces difficultés en détail, arrivons d'un saut à la plus grande de toutes. Admettons que la population d'un pays, ses capitaux, son industrie, n'opposent aucune borne à sa production; il arrivera un point où les denrées alimentaires vaudront plus que le service qu'elles peuvent rendre; où la subsistance d'un jour coûtera plus que les produits d'un jour en quelque genre que ce soit. Quand l'agriculture aura été perfectionnée au point que le sol aura été amené à produire tout ce qu'il est capable de produire, il faudra tirer des aliments d'un pays étranger. On pourra encore en obtenir en donnant en échange quelque autre produit; mais comme dans un progrès que l'on suppose constant, après avoir tiré des denrées alimentaires du voisinage, il faudra les tirer d'un peu plus loin, leur production, par la voie du commerce, deviendra de plus en plus dispendieuse, jusqu'à ce que, même par cette voie, la quantité de denrées alimentaires que l'on pourra se procurer par le travail industriel d'un jour, ne sera plus suffisante pour subsister un jour. Il est évident qu'alors on ne produira plus la moindre augmentation de denrées alimentaires. Ces denrées étant celles que l'on peut le moins se dispenser de consommer, celles dont le besoin se renouvelle le plus promptement, ce sont elles qui mettent inévitablement un terme à la population, et par conséquent à toute espèce de consommation. On n'y arrive jamais tout à coup. Les difficultés de la production se multiplient graduellement, et la population se développe de plus en plus difficilement; mais on conçoit un terme qu'elle atteint, tantôt plus tôt, tantôt plus tard, selon la fécondité du pays, ses moyens de communication, soit au dedans, soit au dehors, selon la manière de vivre de la nation et son administration.

C'est en effet le terme que ne peuvent dépasser la production et la consommation de quelque pays que ce soit; mais j'avoue que je n'en pourrais citer aucun qui ne fût encore bien loin de ce terme, s'il connaissait toutes ses ressources et s'il savait en faire usage.

CHAPITRE IV.

Du prix courant et de la manière dont il s'établit.

Le *prix courant* est la quantité de monnaie pour laquelle on trouve couramment à acheter ou à vendre un produit.

Après vous avoir dit que dans la réalité les produits ne s'achètent pas

Digitized by Google

avec de l'argent, mais qu'ils s'achètent les uns par les autres, vous serez fondés à me dire : *Pourquoi changez-vous de langage, et vous réduisez-vous à dire, comme tout le monde, qu'ils s'achètent avec de l'argent?* C'est, messieurs, parce que, dans mon esprit, un produit, la monnaie aussi bien que tout autre, les représente tous. Il serait sans doute plus exact de dire : la valeur courante d'un objet se compose de la quantité de chaque produit qu'on peut obtenir quand on l'offre à l'échange; mais je préfère simplifier cette idée complexe, en choisissant un produit en particulier, celui qui, comme vous le verrez bientôt, sert d'instrument pour les échanges; et vous dire : un produit dont le prix courant est cinq francs, est celui dont la valeur égale celle de toutes les choses qu'on peut acheter avec cinq francs. Lorsqu'une fois le langage commun ne nous entraîne pas dans une fausse conception, je le préfère.

Dans la pratique, il y a toujours quelque petite latitude dans l'expression du prix courant. On dit qu'une qualité donnée de café vaut de 170 à 172 francs le quintal, parce qu'il y a toujours une légère différence de prix qui provient de la situation respective des contractants. Celui des deux qui a plus de raisons de désirer que le marché se conclue, est toujours obligé de payer un peu plus ou de recevoir un peu moins que l'autre. Lorsque j'entre chez un marchand de café pour en acheter, c'est parce que j'en ai besoin à l'instant même; je veux m'en procurer quel que soit le cours. Le marchand n'est pas aussi pressé de vendre; s'il ne réussit pas à vendre sa marchandise aujourd'hui, il réussira à la vendre demain à une autre personne. De cette situation respective il résultera que je la paierai au plus haut du cours.

Si, au contraire, je vais lui offrir du café, il en est marchand; il en a de quoi satisfaire aux demandes prochaines qui peuvent lui être adressées; j'ai plus besoin de vendre qu'il n'a besoin d'acheter : il ne voudra payer ma marchandise qu'au plus bas du cours [1].

[1] Le même raisonnement peut-être appliqué à toutes les transactions dans lesquelles il entre un vendeur et un acheteur. Le célèbre économiste David Ricardo avait commencé son immense fortune pendant qu'il était agent de change ou plutôt marchand d'effets publics (*stock-broker*). Je lui demandai un jour comment il avait fait pour gagner tant d'argent. Il me répondit : « J'achetais, j'étais tou-« jours disposé à acheter toutes les sommes d'effets publics qu'on m'offrait à « vendre, et à vendre toutes celles qu'on me demandait à acheter, moyennant « 1/8 pour cent de différence dans le prix. Cette légère différence souvent ré-

Digitized by Google

Dans nos considérations sur le prix courant, nous supposerons, pour simplifier les questions, que le prix courant est un prix moyen entre le taux le plus élevé du cours et le taux le plus bas; nous supposerons que le prix courant est le prix où il est indifférent au vendeur de vendre ou de ne vendre pas; à l'acheteur d'acheter ou de n'acheter pas : c'est le terme moyen de deux prix qui pour l'ordinaire sont fort rapprochés l'un de l'autre.

Le prix courant d'une marchandise suppose une quantité fixe de cette marchandise. Quand on dit que le coton de Géorgie est à 6 francs, cette somme est une quantité déterminée de monnaie ou d'argent; et elle suppose une quantité, déterminée aussi, de la marchandise. Dans ce cas-ci, la quantité de la marchandise que l'on a en vue, est un kilogramme de coton. Lorsqu'on n'exprime pas cette quantité, c'est qu'elle est suffisamment entendue aussi bien que sa qualité.

Du moment que le prix courant de deux marchandises indique la quantité de chacune d'elles que l'on peut avoir pour une certaine quantité d'argent, il indique la quantité de chacune d'elles que l'on peut avoir pour une même somme. Si, par exemple, le blé est à 12 francs le quintal ou les cent livres, et si le safran est à 60 francs la livre, j'en conclus que l'on peut avoir pour une même somme, pour 60 francs, indifféremment une livre de safran ou cinq cents livres de blé. Or, ce rapport entre les quantités de marchandises qu'on peut acheter pour une même somme, indique leur cherté relative. Dans notre exemple, le safran est 500 fois plus cher que le blé, ou le blé 500 fois moins cher que le safran. Dans cette hypothèse (qui est une réalité chaque fois que ces deux marchandises sont à ce prix), on offre 500 livres de blé pour avoir une livre de safran; et c'est ainsi que les transactions courantes de la vie se rattachent à la théorie des échanges, qui les réduit toutes à n'être que des trocs de marchandises, où l'argent, la monnaie courante, ne remplit qu'un office passager.

On en a tiré la conclusion qu'une chose est d'autant plus chère qu'on en offre moins, et d'autant moins chère qu'on en offre davantage. On n'a pas fait attention que la quantité offerte ou demandée est un effet du prix qu'ont les choses, et n'en est pas la cause. Dans un échange que l'on traite, on offre beaucoup d'une chose parce qu'elle est à bon marché; et elle n'est pas à bon marché par la raison qu'on en offre beaucoup.

« pétée, et qui arrangeait tout le monde, me suffisait. » Il pouvait ajouter : en « y joignant beaucoup d'ordre, d'activité et d'intelligence.

Digitized by Google

Ainsi, même après qu'on est convenu de cette proposition, que le prix des choses est en raison directe de la quantité demandée et en raison inverse de la quantité offerte, il reste à connaître les causes du prix courant dont cette offre et cette demande ne sont que l'effet.

La quantité de deux marchandises que l'on peut offrir pour le même prix, c'est-à-dire ce qui constitue la différence de leurs prix respectifs, c'est, messieurs, la quantité de l'une et de l'autre que l'on peut produire pour les mêmes frais de production. On donne une livre seulement de safran contre cinq cents livres de blé, parce que la livre de safran coûte autant pour être cultivée, recueillie et portée sur le marché, que cinq cents livres de blé. Je dis qu'elle coûte autant, car si elle coûtait moins, on pourrait avoir du blé à meilleur marché en cultivant du safran qu'en cultivant le blé lui-même ; si les frais d'une livre de safran ne s'élevaient qu'à 54 francs, par exemple, si les frais de production de 500 livres de blé s'élevaient à 60 francs, et si néanmoins ces quantités de marchandises s'échangeaient mutuellement, on pourrait obtenir 500 livres de blé moyennant 54 francs seulement de frais ; pour faire une aussi bonne spéculation, on cultiverait plus de safran et moins de blé, jusqu'à ce que les quantités respectivement offertes exigeassent des frais égaux. Alors seulement on ne serait pas intéressé à créer un de ces produits préférablement à l'autre.

Quand les choses valent accidentellement plus ou moins que leurs frais de production, elles sont donc à un prix forcé qui tend sans cesse à reprendre son niveau.

Ces observations montrent en outre que, lorsque nous faisons échange de deux produits, ce sont, dans la réalité, leurs frais de production que nous échangeons ; et que si nous réclamons une quantité de produits qui égale en frais la quantité de produits que nous donnons, c'est parce que chacun de nous est intéressé à ne pas donner plus pour obtenir moins.

Une fois que les frais de production ont déterminé le taux le plus bas auquel la création d'un produit peut être entreprise et continuée, ce même taux, combiné avec l'utilité propre de chaque produit et avec la richesse des consommateurs[1], détermine à son tour la quantité de chaque produit

---

[1] La richesse des consommateurs, c'est la quantité de produits qu'ils sont capables de produire de leur côté par leur industrie, leurs capitaux et leurs terres, d'où le principe établi dans le Chapitre II, que c'est la production qui favorise la production.

que demandera le public et par conséquent la quantité qu'on en pourra produire avec profit.

C'est ce qu'un peu de développement va vous rendre sensible.

Les besoins que nous éprouvons nous font désirer d'obtenir, de posséder les choses qui sont capables de les satisfaire. Quand ces choses sont des *richesses naturelles* (de ces biens que la nature nous distribue gratuitement et sans mesure, comme l'air et l'eau), nous en prenons tout autant qu'il nous en faut; mais quand ce sont des choses qu'il faut produire, quand ce sont *des produits*, nous sommes obligés, soit de les créer nous-mêmes par les moyens ordinaires de production, soit de les acquérir en créant, par les mêmes moyens, d'autres produits que nous donnons en échange. Dans les deux cas, nous les obtenons, soit directement, soit indirectement, par nos moyens de production. Ces moyens, vous le savez, sont notre industrie, nos capitaux et nos fonds de terre. Comme ils ont des bornes, nos moyens d'acquérir en ont aussi; et c'est là ce qui met des limites à la demande que nous formons des produits.

Les hommes, en conséquence, en leur qualité de consommateurs, font une sorte de classement de leurs besoins, selon le degré d'importance qu'ils attachent à la satisfaction de chacun de ces besoins. J'ai déjà eu occasion de vous faire voir qu'ils en ont, non-seulement en raison de leur nature physique, tels que le besoin de nourriture, de vêtement; mais aussi en raison de leur éducation, de leurs habitudes, des usages du pays où ils vivent, de leur vanité, de leurs préjugés, de leurs vices même. Le combustible est de première nécessité dans les climats du nord. En Angleterre, un habit de drap est regardé comme un produit dont un homme ne saurait se passer dans aucune profession, tandis qu'ailleurs on s'en passe dans certaines classes de la société, qui ne s'en estiment pas moins pour cela.

C'est une considération morale de la plus haute importance qu'un classement judicieux de nos besoins; mais ce n'est pas ce qui doit nous occuper ici. Nous ne considérons encore ce classement que comme une chose de fait et d'observation. Il est de fait que l'on satisfait généralement certains besoins préférablement à d'autres; et l'on accorde en général cette préférence, non d'après un plan arrêté d'avance, mais pour obéir aux habitudes prises ou à l'impulsion du moment[1]. Toujours est-il constant que

---

[1] Les Orientaux regardent comme un mets fort délicat le nid d'une espèce d'hirondelle particulière aux îles de la Sonde, et que l'on nomme *salangane*. On

Digitized by Google

chaque homme, sur le revenu dont il dispose, et quelle qu'en soit la source, fait telle dépense préférablement à telle autre ; et lorsqu'il est arrivé ainsi aux bornes de ses moyens, quels qu'ils soient, il s'arrête et ne dépense rien au delà, par une bonne raison : c'est qu'il ne peut pas dépenser davantage. S'il dépense plus qu'il n'a, c'est le bien d'un autre qu'il dépense, et cet autre dépense d'autant moins. La conséquence est forcée.

C'est cette préférence accordée à certains produits, à commencer en général par les plus indispensables au soutien de la vie, dont se forme la demande générale de tel ou tel produit. Mais cette demande est modifiée par les frais de production qu'exige la création du produit. Quand le produit est cher, c'est-à-dire, lorsqu'il ne peut avoir lieu sans beaucoup de frais de production, la demande qu'on en fait est moindre. Cela doit être nécessairement ainsi ; autrement, le produit dont il est question absorberait une portion du revenu du consommateur plus considérable que celle qu'il peut y consacrer.

Que l'on suppose, par exemple, un ménage d'ouvriers qui, en raison de ses gains, et après avoir satisfait aux besoins qu'il regarde comme plus indispensables, peut consacrer 30 sous par semaine à acheter de la viande ; si la viande est à 10 sous la livre, ce ménage sera demandeur de trois livres de viande par semaine ; si la viande coûte 15 sous, il n'en demandera plus que deux livres.

C'est pour cette raison que, lorsque les moyens de production viennent à se perfectionner, et que les produits baissent de prix, leur consommation devient tout de suite plus considérable.

Les fortunes des particuliers, en tout pays, s'élèvent par des degrés insensibles, depuis les plus petites jusqu'à la plus grande. Elles sont d'autant plus nombreuses qu'elles sont moindres, et deviennent d'autant plus rares qu'elles sont plus grandes. De sorte que l'on pourrait les comparer à cette multitude de lignes verticales qui remplissent une pyramide. Si l'on représente, par une ligne horizontale tracée plus ou moins haut, la hauteur des frais de production d'un produit quelconque, le nombre des lignes

---

ne rencontre ces nids que dans certaines cavernes situées au bord de la mer, et ils sont assez difficiles à recueillir. Si quelqu'un faisait les frais d'en acheter aux îles de la Sonde, et de les apporter en Europe, il n'en trouverait probablement pas un prix suffisant gour l'indemniser de ses frais. C'est un produit dont la valeur paie les frais de production en Asie, et ne les paierait pas en Europe. Le goût des consommateurs interdit chez nous ce genre de production.

Digitized by Google

verticales qui atteindront cette section, représentera le nombre des fortunes capables d'atteindre à ce prix, et par conséquent le nombre des consommateurs du produit. Plus la section sera haute, et moins il y aura de fortunes capables de faire le sacrifice de cette somme de frais. Plus au contraire la section sera basse, plus les frais de production seront réduits, et plus seront nombreuses les fortunes qui pourront faire l'acquisition du produit.

Le prix des richesses naturelles, des choses que l'on peut se procurer sans aucuns frais, comme l'air et l'eau, serait représenté par une ligne horizontale inférieure, même à la base de la pyramide; et une ligne qui surpasserait le sommet de la pyramide représenterait un produit dont les frais de production seraient tellement élevés, qu'ils excèderaient les facultés des gens les plus riches.

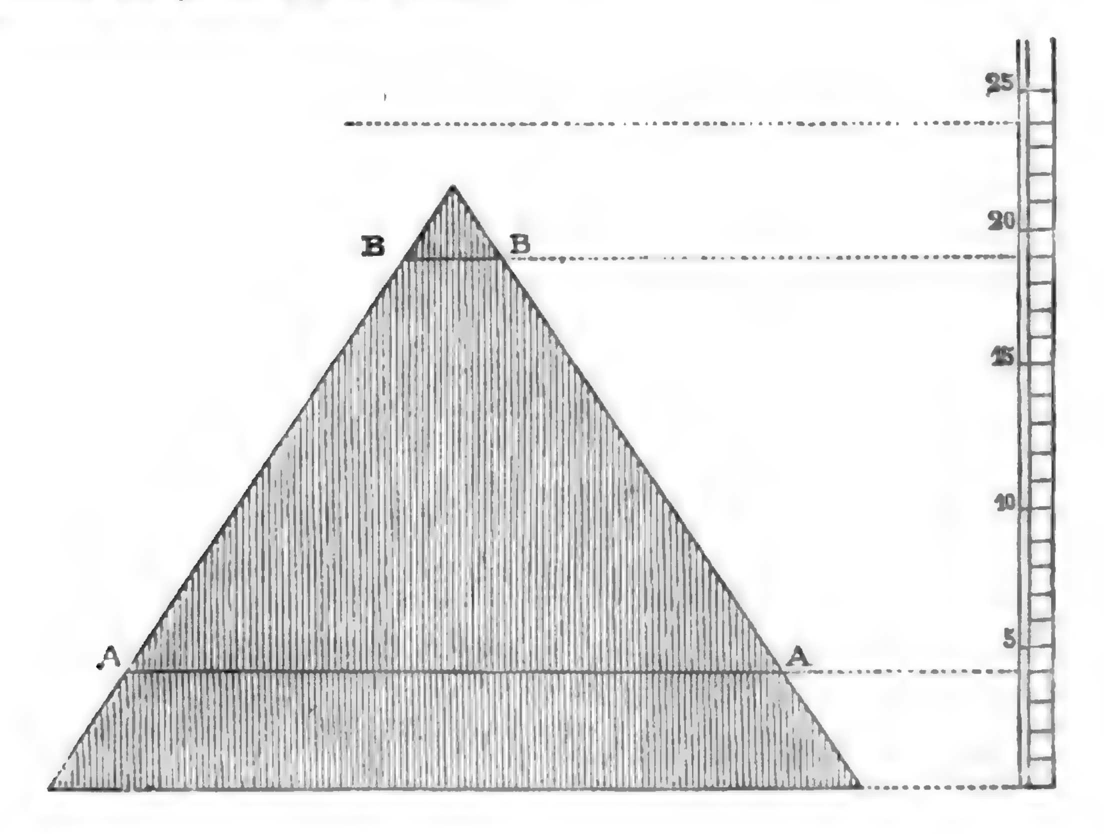

Ce tableau rend sensible à l'œil comment, à mesure qu'un produit baisse de prix, il rencontre plus de consommateurs; et comment il en rencontre d'autant moins qu'il est plus cher [1].

[1] L'échelle, dans cette figure, indique l'élévation du prix courant des différents produits, quelles que soient les causes de l'élévation.

A côté de cette échelle est une pyramide, qu'on doit considérer comme renfermant une multitude de lignes verticales, dont les longueurs diverses représentent les fortunes d'un pays quelconque. En supposant la pyramide coupée

Digitized by Google

Quand une marchandise renchérit, soit à cause d'un impôt, soit par tout autre motif, non-seulement un certain nombre de consommateurs cessent d'en demander, mais un certain nombre d'autres réduisent leur consommation. Il est tel consommateur de café qui, lorsque cette denrée hausse de prix, peut n'être pas forcé d'y renoncer entièrement. Il réduira seulement sa provision accoutumée : alors il faut le considérer comme formant deux individus; l'un disposé à payer le prix demandé, l'autre se désistant de sa demande.

Dans les spéculations commerciales, l'acheteur, ne s'approvisionnant pas pour sa propre consommation, proportionne ses achats à ce qu'il espère pouvoir vendre; or, la quantité de marchandises qu'il pourra vendre étant proportionnée au prix où il pourra les établir, il en achètera d'autant moins que le prix en sera plus élevé, et d'autant plus que le prix en sera moindre.

Dans un pays pauvre, les choses d'une utilité bien commune et d'un prix peu élevé excèdent souvent les facultés d'une grande partie du peuple. Il y a des pays où les souliers sont au-dessus de la portée de la plupart des

---

horizontalement à différentes hauteurs, suivant le prix du produit qu'on veut mettre en expérience, la section horizontale correspondante à ce prix représentera le nombre des fortunes qui pourront y atteindre. Le nombre sera d'autant moins grand que le prix sera plus élevé.

Dans les exemples offerts ici, un nombre de fortunes représenté par les verticales qui n'excèdent pas la ligne AA, pourraient atteindre au prix représenté par le 4e degré de l'échelle; un nombre de fortunes représenté par les verticales qui atteignent la ligne BB, pourraient faire le sacrifice du prix représenté par le 19e degré de l'échelle, et le 24e degré représenterait un prix auquel ne pourrait atteindre aucune fortune.

La section de la pyramide représente plus exactement encore le nombre des proportions de fortune que chaque particulier peut et veut consacrer à l'acquisition d'un produit qui s'élève à un prix déterminé.

Un pays où les fortunes seraient en général très bornées, pourrait être représenté par une pyramide fort surbaissée. Celui où il y aurait beaucoup de petites fortunes et un petit nombre de grandes, serait représenté par une pyramide dont les côtés seraient rentrants ou concaves. Celui où les fortunes moyennes seraient les plus nombreuses et les extrêmes rares, serait représenté par une pyramide dont les côtés seraient bombés ou convexes. Ces derniers pays sont les plus heureux.

Digitized by Google

habitants. Le prix de cette denrée ne baisse pas au niveau des facultés du peuple : ce niveau est au-dessous des frais de production des souliers. Mais des souliers n'étant pas à la rigueur indispensables pour vivre, les gens qui sont hors d'état de s'en procurer portent des sabots, ou bien vont les pieds nus.

En réunissant toutes les quantités d'un produit que les particuliers d'une nation peuvent et veulent consommer (lorsqu'il est à un certain prix), on a la quantité totale de ce produit que la nation demande (à ce prix-là); et la quantité qu'on produit pour cette nation se proportionne naturellement à la quantité qu'elle demande.

Au prix de soixante francs la livre, il est possible que l'on demande à consommer en France une quantité de dix milliers de livres de safran. Or, cette quantité sera précisément celle que l'on cultivera et que l'on produira; et la raison en sera comprise aisément. Si la France n'achète que dix milliers de safran à 60 francs, c'est parce qu'elle ne veut consacrer à cette consommation qu'une somme totale de 600 mille francs. Si l'on en faisait plus de dix milliers, si l'on en faisait douze, la France n'aurait pas plus d'argent, ou de toute autre valeur, à y consacrer; il faudrait donc donner les douze milliers pour la même somme de 600 mille francs; c'est-à-dire, qu'il faudrait donner la livre pour 50 francs, lorsqu'elle reviendrait à 60 francs. On perdrait.

Si, par une supposition contraire, au lieu de 10,000 livres de safran, on n'en cultivait que 7,500 livres, la France pouvant consacrer à ce produit 600 mille francs, cette somme, répartie sur 7,500 livres, porterait le prix du safran à 80 francs la livre, c'est-à-dire à un prix qui excéderait de 20 francs les frais de sa production, et qui serait un stimulant pour augmenter cette production jusqu'à ce qu'elle fût portée à dix milliers, quantité où cette denrée ne vaudrait plus que ce qu'elle aurait coûté à produire[1].

---

[1] Pour simplifier cette démonstration, j'ai omis de faire mention d'un effet qui en changerait les termes, mais qui ne l'empêcherait pas d'être concluante. Si la rareté du safran en élevait le prix, il ne se présenterait plus la même somme totale pour en acheter, parce que cette somme totale est offerte en partie par des gens qui ne pourraient pas payer ce produit au delà de 60 francs, et n'en demanderaient plus s'il était plus cher. Mais il y aurait toujours un certain nombre de demandeurs, quel que fût le prix; et si ce prix allait à 80 francs, lorsque les frais de production ne s'élèveraient qu'à 60 francs, on serait toujours intéressé à multiplier le safran jusqu'à ce qu'il fût tombé au niveau de ses frais de production.

Digitized by Google

C'est ainsi que les frais de production bornent la quantité de chaque produit qui est demandée, et qu'il suffit des suggestions de l'intérêt personnel de chaque producteur, pour que l'on ne fasse de chaque produit que la quantité qu'on en peut consommer aux prix où le portent ses frais de production.

Ces diverses hypothèses sont fondées sur la supposition que les moyens de production du produit dont il s'agit, du safran, par exemple, ne sont pas bornés; que beaucoup plus de terrains qu'il n'en est besoin sont propres à cette culture; et qu'au prix de 60 francs la livre, on peut multiplier le safran de manière à satisfaire toutes les demandes qui pourraient en être faites. Cela n'est pas le cas pour tous les produits. Il n'y a qu'une quantité bornée de terrains propres à produire les vins fins. Si les services productifs que rendent les vignobles de la Côte-d'Or ne se payaient pas plus cher que les services rendus par les vignobles de Surène, la demande de l'excellent produit qui en sort excéderait beaucoup la quantité qui peut en être fournie. Qu'arrive-t-il? Le prix du vin de Bourgogne monte jusqu'à ce point où la hausse du prix en fait cesser la demande; et le prix auquel les consommateurs consentent à acheter la quantité de vin que fournissent les premiers crûs, permet aux propriétaires de ces premiers crûs de louer chaque arpent de leurs vignobles plus cher qu'on ne paie le loyer de chaque arpent du côteau de Surène, c'est-à-dire, de vendre le service de leur instrument, de leur vigne, plus cher que le service d'un autre bien-fonds.

Au fond, l'échange des produits entre eux n'est, ainsi que j'ai déjà eu lieu d'en faire la remarque, que l'échange des services productifs dont ces produits sont les résultats; mais il y a certains services productifs qui sont plus chers que d'autres, en raison du goût des consommateurs pour le produit auquel seuls ils peuvent concourir. Dans un pays riche et où règne le goût des beaux-arts, un peintre habile vendra deux mille écus un ouvrage qui lui aura coûté quatre mois seulement, ou 120 journées de son temps; et, avec ces deux mille écus, il achètera des étoffes qui auront coûté deux ou trois mille journées de travail. Son tableau ne se vendra néanmoins que pour la valeur des frais de production; et la preuve, c'est que les marchands de tableaux ne gagnent pas plus que les marchands d'étoffes; mais dans ces frais de production se trouve le salaire d'un travail et d'un talent rare et fortement apprécié; ce qui les a fait monter à un taux dont la valeur du produit s'est ressentie.

David Ricardo soutient que le prix courant des produits est toujours déterminé par les frais de production; et il a raison. Mais il en tire la

Digitized by Google

conséquence que l'étendue de la demande n'influe pas sur ce résultat ; et je crois qu'il a tort ; car l'étendue de la demande fait monter le prix courant des services nécessaires pour l'espèce du produit, et le produit devient plus cher, quoiqu'il n'excède pas les frais de production.

Pour que la conclusion de Ricardo fût soutenable, il faudrait que tous les services productifs fussent également propres à tous les produits ; mais comme ce n'est jamais le cas, comme il y a des services plus rares et plus chers que d'autres, comme on offre une plus grande quantité de ceux-ci pour obtenir une moins grande quantité de ceux-là, le prix de leurs produits respectifs, quoique égal dans les deux cas aux frais de production, s'élève en proportion de la demande qu'on en fait et en raison inverse de la quantité qu'on en peut fournir ; et, par la même raison, le prix des produits baisse d'autant plus qu'il sont plus offerts et moins demandés, c'est-à-dire, d'autant plus que les services dont ils sont le résultat se trouvent plus offerts et moins demandés.

C'est à cela, ce me semble, que se réduit la théorie de l'offre et de la demande des produits. Elle suffit pour expliquer la marche naturelle des choses, la manière dont elles se comportent, lorsqu'elles sont abandonnées à elles-mêmes ; mais, au milieu des lois et des erreurs qui dominent la société, il arrive fort souvent que leur prix reçoit d'autres influences que celles qui naissent des frais de production et des besoins des consommateurs. Alors la cause accidentelle agit aussi longtemps qu'elle dure, et la loi générale reprend peu à peu son empire lorsqu'elle n'est plus contrariée.

Quelquefois on fixe, on taxe le prix des denrées, et l'autorité empêche, autant qu'elle peut, que les denrées ne soient vendues au-dessus ou au-dessous de ce prix. Ce règlement ne fait pas que le prix de la taxe soit la valeur réelle de la marchandise ainsi taxée. Il en arrive seulement qu'on paie cette marchandise un prix qui n'est pas le sien, et duquel il résulte une perte abusive ou un gain abusif pour les producteurs. C'est comme si l'autorité rendait une ordonnance ainsi conçue : « Chaque fois que vous « achèterez telle chose, vous donnerez au marchand, ou le marchand « vous donnera telle somme en sus du prix naturel. » C'est un déplacement de richesse voulu par une autorité abusive, et non un échange de valeurs égales.

On en a d'assez fréquents exemples dans la vente du pain, surtout dans les grandes villes. Les boulangers de Paris, à des époques où le blé était cher, ont été contraints de donner pour 14 sous un pain qui leur en coûtait

16; et pour 16 sous un pain qui leur en coûtait 18. Ils se soumettaient à cette onéreuse condition, soit parce qu'ils étaient indemnisés par le gouvernement, ou bien pour conserver leur charge qui, étant exercée par privilége, vaut plus que la perte qu'ils avaient à supporter. D'autres fois, ils ont été autorisés, par manière de dédommagement, à vendre 12 sous un pain qui ne leur revenait qu'à 10 sous. C'était comme si le gouvernement avait autorisé les boulangers à percevoir, pour chaque pain vendu, un droit de 2 sous sur le consommateur; droit qui ne devrait être perçu qu'en vertu d'une loi; et la loi serait mauvaise, parce qu'elle interviendrait entre des intérêts qui doivent s'accommoder entre eux. Avec de pareils règlements, les profits injustes que font les boulangers en multiplieraient bien vite le nombre, et la concurrence ferait justice du règlement si, par un autre abus, le nombre des boulangers n'était pas fixé, et s'il ne fallait pas une licence particulière de la police pour exercer une profession qui devrait être accessible à tout le monde.

Les taxes qu'on appelle *maximum*, et qui fixent le prix des choses au-dessous de leurs frais de production, outre qu'elles sont un attentat contre la propriété, ont pour effet de nuire à la production et à la consommation de l'objet qui est taxé. Elles nuisent à sa production, parce que personne n'est disposé à travailler à perte; elles nuisent à sa consommation, car les personnes qui auraient été en état de payer cet objet selon son entière valeur, ne peuvent pas s'en procurer du moment qu'il n'est plus permis de l'acheter selon cette valeur. Un *maximum* détruit donc une partie de la prospérité sociale, laquelle consiste à produire et à consommer.

Les produits même déjà existants ne se consomment pas d'une manière si convenable. D'abord le propriétaire les soustrait le plus qu'il peut à une vente onéreuse. Ensuite, la marchandise passe, non pas là où il y a plus de besoins, mais là où il y a plus d'avidité, d'adresse et d'improbité; souvent même, c'est en blessant cruellement les droits les plus communs de l'équité naturelle et de l'humanité. Qu'il survienne une disette de grains, le prix du blé s'élève; mais on conçoit néanmoins que l'ouvrier, soit en redoublant de peines, soit en élevant son salaire, peut gagner de quoi l'acheter au cours. Sur ces entrefaites, le magistrat fixe le prix du blé au-dessous de son prix naturel; qu'arrive-t-il? un autre consommateur, dont la provision était déjà toute faite, et qui en conséquence n'aurait pas racheté du blé s'il fût resté à son prix naturel, a gagné de vitesse notre ouvrier, et s'est procuré, seulement par précaution et pour profiter du bon marché, la portion de l'ouvrier qu'il emporte avec la sienne. Il a double provision;

l'autre n'en a pas même une. La vente ne s'est plus réglée suivant les facultés et les besoins, mais sur l'agilité.

Il ne faut donc pas être surpris que les taxes de denrées augmentent les disettes.

Une loi qui fixe le prix des choses au taux où il se fixerait naturellement, n'est bonne à rien, si ce n'est à jeter de l'inquiétude dans l'esprit des producteurs et des consommateurs, et par conséquent à déranger les proportions naturelles entre la production et les besoins; proportions qui, laissées à elles-mêmes, s'établissent toujours de la manière la plus favorable à l'une et aux autres.

Des causes fortuites, la crainte d'une mauvaise récolte, l'espérance d'une bonne, la mode, influent souvent pour un temps sur les quantités que l'on demande ou que l'on offre, de tels ou tels produits; et par conséquent sur le rapport réciproque de ces deux quantités qui sont l'expression du prix des choses; mais les frais de production d'un côté et les besoins les plus constants de l'autre, tendent toujours à ramener ce rapport à un taux que l'on peut appeler naturel, et auquel il convient aux producteurs de produire et aux consommateurs de consommer les deux choses qu'ils ont jugé à propos d'échanger l'une contre l'autre.

Au surplus, toutes les causes accidentelles, les causes morales elles-mêmes, qui influent sur la quantité de chaque chose offerte ou demandée, s'apprécient d'autant mieux que l'on a des idées plus justes sur les causes permanentes qui établissent l'offre et la demande en général.

Je ne terminerai pas ce chapitre sans m'assurer que vous entendiez bien cette expression quelquefois employée: Qu'est-ce qu'une marchandise, un effet de commerce ou de finance qui est jeté dans la circulation? Ce n'est point ce qui en a été produit et vendu; c'est ce qui est encore à vendre. Quant à ce qui est déjà vendu au consommateur, c'est une marchandise qui est placée, qui est retirée de la circulation, et qui ne fait plus partie de la quantité offerte. Mais tout ce qui est mis pour la première fois, ou remis en vente, entre ou rentre dans la circulation. Sous ce rapport, une marchandise est dans la circulation, quoiqu'elle ne change pas de place; il suffit que son possesseur offre de la vendre. Toutes les denrées et toutes les marchandises qui garnissent les marchés, les magasins de vente et les boutiques, sont dans la circulation.

Ainsi, quand on parle de terres, de maisons, qui sont dans la circulation, cette expression n'a rien qui doive surprendre. Les travaux industriels qui

Digitized by Google

cherchent de l'emploi, sont dans la circulation : ceux qui en ont trouvé n'y sont plus.

Les rentes publiques que leurs possesseurs ont achetées pour les revendre, sont dans la circulation. Celles qui ont été achetées par des rentiers pour s'en faire un revenu permanent, ont été retirées de la circulation.

Il n'y a que les choses actuellement dans la circulation qui fassent partie de la quantité offerte, et qui exercent accidentellement quelque influence sur les prix.

CHAPITRE V.

Du prix originaire des produits et de ce qui résulte de ses variations.

En développant le mécanisme de la production des richesses, je vous ai dit qu'un entrepreneur de production achète les services productifs que rendent l'industrie, les capitaux, les fonds de terre, et qu'il les consomme; ce qui m'a conduit à vous représenter la production en général comme une espèce d'échange, dans lequel on *donne* les services productifs (ou ce qu'ils ont coûté) pour *recevoir* en retour les produits (ou ce qu'on peut les vendre)[1]. Cela demande quelques développements.

Donner des services productifs est une expression qui ne saurait vous paraître obscure. Pour obtenir un produit, *je donne* mon temps, mes peines, ou bien le travail, acheté par moi, d'un ouvrier, de même que je donne une pièce de 5 francs pour acquérir une cravate, un dîner. Dans l'un et l'autre cas, c'est un échange que je fais. Or, dans cet échange que nous avons appelé *production*, ce que coûte un produit, c'est-à-dire, ses frais de production, forme son *prix originaire*[2], ce qu'il coûte la première fois qu'il paraît dans le monde. Et comme, en général, les productions de toute espèce ont lieu continuellement, que l'on crée aujourd'hui des produits pareils à ceux d'hier, et qu'on en créera demain qui seront semblables à

---

[1] Voyez le chapitre IX de la 1re partie, page 116.

[2] Ce qu'Adam Smith appelle son *prix naturel ;* ce que j'ai moi-même appelé son *prix réel*. Je n'ai pas conservé l'expression *prix naturel*, parce qu'il me semble que le *prix courant*, lorsqu'il s'établit de lui-même, n'est pas moins naturel ; on peut dire également qu'il n'est pas moins réel.

Digitized by Google

ceux d'aujourd'hui, ce prix originaire n'est pas fixé une fois pour toutes, mais il varie à mesure que les frais de production varient.

La même chose arrive dans tous les genres de production, mais dans des proportions fort diverses; il en résulte de grandes variations dans la valeur réciproque des produits. Les uns haussent ou baissent beaucoup plus que les autres; mais je vous prie de remarquer que les variations de leur prix originaire (qui entraînent, de la manière que nous avons vu, des variations dans leur prix courant) sont, pour chaque produit, indépendantes des variations qui surviennent dans les autres produits. Les étoffes de coton peuvent baisser de prix sans que les sucres baissent, et les sucres peuvent baisser autant, ou plus, ou moins que les étoffes de coton. Ces effets sont dus aux circonstances particulières à chaque production, et non aux variations qui se manifestent dans les autres, en sorte que rien n'est plus faux que cet adage : *quand tout est cher, rien n'est cher;* tout peut renchérir à la fois, et tout peut, de même, baisser en même temps, puisque les frais de production pourraient, à la rigueur, hausser ou baisser pour tous les produits.

Indépendamment des variations qui se manifestent dans les prix courants, en vertu de l'influence des frais de production, les prix éprouvent des variations postérieurement à leur production. Le possesseur dont le produit a baissé, fait alors une perte et le consommateur du même produit fait un gain équivalent. Mais quand le produit baisse par l'effet d'une diminution dans les frais de production, le consommateur du même produit fait un gain pareil, et ce gain n'est une perte pour personne.

En effet, dans l'échange appelé *production*, le marché se conclut avec un contractant imaginaire qui n'est autre que la *nature des choses*; et lorsque nous obtenons de ce contractant imaginaire ce que nous pouvons nommer un *rabais*, il s'ensuit que la personne qui a obtenu ce rabais (c'est-à-dire, le producteur, ou celui qui tient la chose du producteur) peut donner la chose à meilleur marché sans y perdre.

Que si l'on persistait à croire que le gain du consommateur entraîne nécessairement une perte pour l'un des producteurs, je serais obligé de renvoyer celui qui insisterait ainsi aux procédés de la production, où il verrait que si nous épargnons une partie des services productifs qu'on nous vend, nous ne les réduisons pas pour cela à l'inaction. Si j'occupe moins de terrain pour obtenir un certain produit, l'espace que je n'occupe pas peut être loué à une autre personne. Si je fais deux opérations commerciales avec le même capital dans une année, au lieu d'en faire une

Digitized by Google

seule, je n'en paie pas moins d'intérêts au prêteur qui me fournit des fonds. Si je parviens à faire exécuter dans une seule journée d'ouvrier ce qui auparavant en exigeait deux, mon ouvrier, en vertu de cette économie, ne vend pas moins ses journées; ce n'est pas à dire non plus qu'il travaille un jour et se croise les bras le jour suivant. Qu'en arrive-t-il donc? que je lui paie tout autant de journées, que je les paie aussi cher, et que j'ai un produit une fois plus abondant.

Quand un producteur est parvenu à créer un produit avec moins de frais, aussi longtemps qu'il tient son procédé secret, c'est lui qui jouit de l'avantage qui en résulte et qui ne coûte rien à personne. Mais du moment que ses procédés sont divulgués, et que la concurrence contraint les producteurs à vendre le produit au prix que coûtent ses frais de production, le même avantage est acquis, mais c'est le consommateur, c'est le public, qui en profite. Dès lors, toutes les fortunes deviennent plus considérables par rapport à ce produit en particulier; elles peuvent en acquérir davantage, ou, si le possesseur d'une fortune quelconque ne juge pas à propos d'acquérir davantage d'un certain produit, par la raison qu'il a baissé, comme il est obligé à une moindre dépense pour l'acquérir, il lui reste d'autant plus d'argent pour en acquérir d'autres; c'est ce qui me fait dire qu'il est plus riche.

Et, ce qui est digne de remarque, c'est que le prix originaire, ou les frais de production, et le prix courant qui suit ordinairement ses variations, peuvent baisser pour tous les produits à la fois.

Alors, les fortunes des consommateurs, qui étaient d'abord plus considérables par rapport seulement à certains produits qui avaient baissé, deviennent plus considérables par rapport à tous les produits, c'est-à-dire qu'elles deviennent plus considérables dans un sens absolu.

C'est une remarque que j'ai consignée ailleurs. Quand, par l'effet de l'invention du métier à tricoter, les bas tombèrent à la moitié, pour le moins, de leur ancien prix, chaque personne put, sans faire pour sa chaussure une plus forte dépense, être pourvue d'une double quantité de paires de bas, ou bien elle put porter des bas une fois plus beaux; mais cette augmentation dans ses moyens de consommation ne l'obligea point à diminuer ses autres dépenses. Elle put se procurer toujours la même quantité de toutes les choses qu'elle achetait auparavant, et dont le prix était resté le même.

Après avoir baissé pour les bas, les frais de production baissèrent pour le sucre. Nouvel avantage qui n'altéra en rien celui dont on jouissait déjà

Digitized by Google

sur les bas, et qui ne rendit pas pire la condition des consommateurs par rapport à tous les autres produits.

On pourrait de même les passer tous en revue, et en supposant que les frais de production de chacun d'eux eussent baissé de moitié, on trouverait ainsi que la nation serait devenue le double plus riche par ce fait seul, puisqu'elle serait en état d'acquérir une fois plus de choses qu'auparavant.

Nos richesses réelles sont en proportion de la quantité de choses que nous pouvons acquérir, et cette quantité est en proportion de leur abondance, ou, ce qui est la même chose, de leur bas prix ; car *abondance* et *bas prix* ne sont pas deux faits qui se suivent ; c'est un seul et même fait exprimé par deux mots différents ; plus un produit est commun, moins il coûte ; et il ne coûte peu qu'autant qu'il est commun.

Toute baisse dans les prix est un pas qui rapproche les produits de ces biens naturels dont nous jouissons avec la plus abondante profusion, sans que nous soyons jamais obligés de les payer. S'il nous fallait acquérir, au prix de quelques services productifs, l'air que consomment nos poumons, nous serions un peu moins riches ; une partie de nos moyens devrait être employée à acquérir de l'air, et nous serions forcés de retrancher quelque chose sur nos autres dépenses. Au contraire, si, sans autres frais de production qu'un coup de baguette, nous pouvions, comme les fées, bâtir une maison, la remplir de tous les meubles qui flattent notre goût, y trouver des provisions pour nous nourrir, des domestiques pour nous servir, des carrosses pour nous transporter, nous serions infiniment riches. Entre la *nullité* et l'*énorme quantité* de services productifs que coûtent les objets de consommation, il y a une multitude de degrés dans l'état présent des sociétés. Mais, dans cet état présent de la société, les individus qui la composent deviennnent plus riches chaque fois qu'ils peuvent acquérir à moins de frais, tantôt l'une, tantôt l'autre, des choses qu'ils veulent consommer.

Cette doctrine est importante : nous y trouvons la solution d'une des questions les plus épineuses de l'économie politique ; et cette question, la voici : *La richesse étant composée de la valeur des choses possédées, comment se peut-il qu'une nation soit d'autant plus riche, que les choses y sont à plus bas prix ?*

Avant de la résoudre, il faut considérer qu'une nation ne s'entretient, ne se conserve, qu'à l'aide des produits qui sont incessamment créés et consommés. Ceux de ces produits qui se trouvent dans un moment donné entre les mains des particuliers, peuvent, par aventure, changer de valeur ; il n'y a rien là qui augmente les moyens de consommation de la so-

Digitized by Google

ciété. Si un particulier se trouve plus riche d'une hausse de prix, les consommateurs du produit qui a renchéri se trouvent plus pauvres de toute la valeur de ce renchérissement; il n'y a point là d'augmentation de richesse, de nouveaux moyens d'existence pour la nation. Elle ne subsiste que des produits dont elle fait l'acquisition à leur prix d'origine.

Or, avec quoi fait-elle cette acquisition? avec ses services productifs qui émanent, vous le savez, de ses fonds productifs, c'est-à-dire de son industrie[1], de ses capitaux et de ses terres. Ce sont là proprement nos fortunes, puisque c'est l'unique source de tous nos revenus[2]. Or, nos fortunes sont d'autant plus considérables qu'elles peuvent acquérir plus de choses, et nos fonds productifs, qui composent nos fortunes, peuvent acquérir d'autant plus de choses, que les produits sont à meilleur marché.

Soit que nous acquérions les produits directement en les créant nous-mêmes, soit que nous les acquérions indirectement par un échange, l'effet est pareil. Si nous produisons nous-mêmes, nous obtenons, par la même quantité de services, plus de produits. Si c'est par l'échange, nous obtenons plus de produits également, par la même quantité de services; car en échangeant deux produits, on ne fait, en réalité, qu'échanger les services productifs dont ces produits sont le fruit; et l'on n'est jamais tenu de donner en échange d'une chose plus de services productifs qu'elle n'en a coûté[3].

Une preuve que cet effet est réel et ne consiste pas, comme les démonstrations de la scholastique, dans un simple appareil de mots, c'est qu'il peut être également bien représenté en termes différents, mais moins rigoureux, parce qu'ils sont moins scientifiques. On peut dire que les frais représentent toujours un sacrifice, et l'utilité une jouissance; or, c'est un

---

[1] Il n'est personne qui puisse être étonné que je mette les talents, l'expérience, la simple force corporelle, au rang de nos fonds productifs, et que je les regarde comme faisant partie de nos fortunes. Un homme qui possède des talents, toutes choses égales d'ailleurs, est plus riche qu'un homme qui en est dépourvu; un homme qui jouit de toutes ses facultés physiques et morales est plus riche qu'un impotent.

« Travaillez, prenez de la peine;
« *C'est le fonds* qui manque le moins. »

La Fontaine.

[2] Voyez le tableau synoptique, page 112.

[3] Pour en avoir la démonstration, reportez-vous au chapitre précédent.

avantage pour l'homme que de multiplier ses jouissances et de diminuer les sacrifices au prix desquels il les obtient.

Après avoir reconnu en quoi consiste proprement ce qui constitue la richesse publique, il est consolant de penser que, chez la plupart des peuples, malgré les temps de station et de rétrogradation, elle a, au total, constamment fait des progrès. Relativement aux produits matériels, si les ravages de la guerre ont détruit beaucoup de capitaux, ont laissé beaucoup de terrains incultes, les connaissances industrielles ayant peu décliné, du moment que les temps sont devenus un peu plus favorables, des capitaux ont été amassés de nouveau, et l'on s'est peu à peu perfectionné dans l'art de les faire valoir, de même que les terres.

Il ne paraît pas que les arts des anciens, sauf dans quelques exemples fort rares, aient été perdus dans les époques de barbarie qui leur ont succédé. Dans tous les temps on put se procurer en France à peu près toutes les marchandises que les Romains y avaient introduites au temps de leur domination. Nous avons dans nos cabinets des ouvrages d'orfévrerie du huitième et du dixième siècle ; nous trouvons dans les tombeaux des fragments d'étoffes de presque toutes les époques, et qui n'annoncent pas des produits fort inférieurs, si ce n'est pour le bon goût, aux produits de l'antiquité. Ils étaient chers, parce que l'industrie n'était pas perfectionnée ; mais ils ne l'étaient pas moins à aucune époque antérieure. Aussi, à l'une et à l'autre époque, n'étaient-ils qu'à l'usage des gens riches.

Il y a donc eu peu d'arts perdus ; en même temps, à toutes les époques on en a découvert de nouveaux, et des procédés anciens ont été perfectionnés ; mais c'est surtout depuis la mémorable époque du quinzième siècle, et notamment depuis une cinquantaine d'années, que les progrès ont été remarquables, grâce à de meilleures méthodes introduites dans les sciences. Tout atteste que les richesses publiques, qui n'ont d'autres fondements que les richesses particulières, ont pris un grand essor. L'accroissement de presque toutes les villes, et de la population des campagnes, malgré la grossièreté qui s'y manifeste encore dans certaines parties ; les grands établissements publics et particuliers, les routes, les ports, les armées comparées avec les troupes que l'on pouvait entretenir auparavant, serviraient à le prouver ; mais ce n'a pas été heureusement le seul emploi qu'on ait fait des richesses. Elles ont concouru à l'amélioration du sort des familles. On est mieux logé, mieux nourri, mieux vêtu qu'on ne l'a été dans aucun temps ; on a plus de meubles, et ils sont d'un service plus

Digitized by Google

agréable; on voyage plus souvent, plus vite et plus commodément; on jouit d'une infinité de produits amenés des extrémités de la terre.

Représentez-vous un ancien habitant de Lutèce, ou de ses environs, un de ceux qui, antérieurement à la conquête de César, foulaient le terrain où nous sommes, et qui se trouverait tout-à-coup transporté dans l'appartement d'un de nos artisans, chez un bottier, un serrurier, un tailleur, de nos jours : en voyant des vitres à ses croisées, en apercevant sur sa cheminée une pendule, et derrière la pendule une glace répétant la chambre entière, en observant que les murs de son appartement sont couverts de peintures élégantes qui ne sont autres que des papiers, et parmi ces ornements des gravures en taille-douce encadrées dans des bordures d'or, et beaucoup d'autres superfluités, ne pensez-vous pas qu'il dirait en son cœur : *On m'a introduit sans doute chez un des princes du pays ?* Et lorsqu'il verrait sur la femme et sur les enfants de cet artisan des vêtements d'une fine étoffe de coton et des rubans de soie; lorsqu'il apercevrait des meubles construits en bois d'acajou, apporté d'un monde dont il ne soupçonnait pas même l'existence; lorsqu'il verrait consommer du sucre, du café, du poivre et d'autres produits venus de plusieurs milliers de lieues; lorsqu'il serait ébloui par une lampe qui répand autant de clarté à elle seule que plusieurs flambeaux; il jugerait pour le coup que notre artisan, notre marchand en boutique, est incomparablement plus riche que n'a jamais été le chef de ses druides.

Il ne se tromperait pas, puisque cet artisan, avec ses profits tels quels, peut jouir de tout ce qui aurait excédé la portée des premiers magistrats des Gaules. Voilà ce que j'appelle des richesses réelles. Elles se sont constamment accrues depuis les temps anciens jusqu'aux nôtres; chaque fois que le genre humain s'est remis en marche, la condition de notre espèce est devenue meilleure qu'aux meilleures époques précédentes; et au moyen des progrès nouveaux dont nous pouvons nous flatter, sa condition deviendra meilleure encore; la civilisation atteindra des classes encore trop retardées; mais il faudra pour cela que l'art de vivre en société se soit encore perfectionné, et que les sciences morales et politiques soient plus généralement connues et appréciées.

Mais, même sous ce rapport, quels n'ont pas été nos progrès, du moins chez quelques nations, d'où ils se répandront, de proche en proche, chez toutes les autres? Les produits matériels ne sont pas l'unique objet de nos travaux. Les produits immatériels font aussi partie des revenus de la société. Plusieurs maladies ont disparu, et l'on traite beaucoup mieux celles

qui nous restent encore, de même que celles dont nous avons eu le malheur de faire l'acquisition. Quelle différence entre le traitement qu'on faisait subir aux lépreux et le soin qu'on prend dans nos hôpitaux des infirmités du même genre! La superstition exerce encore quelques ravages; mais on ne voit plus d'auto-da-fé. Les lois, tout imparfaites qu'elles sont encore, sont néanmoins meilleures qu'elles n'étaient. Beaucoup de nations n'entendent pas encore l'art de se faire gouverner à bon marché; mais combien la police et la sûreté individuelle n'ont-elles pas gagné! Ce grand moyen de perfectionnement de la vie sociale, le gouvernement représentatif, le seul où le bon ordre marche de concert avec la liberté, n'a commencé à être entendu que de nos jours. La condition des anciens peuples, même à leurs époques les plus brillantes, était bien pire que la nôtre; et la fiction de l'âge d'or n'est justifiée par aucun fait avéré. Les hommes se sont consolés de leurs malheurs réels par le tableau d'un bien-être imaginaire. Il est permis de croire que nos descendants jouiront de tout celui que l'homme peut atteindre.

TROISIÈME PARTIE. — II[e] DIVISION.

DES MONNAIES.

CHAPITRE VI.

De la nature et de l'usage des monnaies.

Je vous ai dit, messieurs, qu'une vente est la moitié d'un échange, lequel n'est complété que lorsqu'on a employé, dans un achat, la monnaie que l'on a reçue dans une vente.

Cette transaction vous indique assez l'usage de cet intermédiaire et le service qu'il nous rend. On ne demande jamais à recevoir de la monnaie pour la consommer, pour en détruire la valeur en s'en servant, comme nous faisons de nos aliments, de nos vêtements; mais bien pour l'échanger de nouveau. Il est bien vrai qu'un droguiste non plus n'achète pas des drogues pour en faire usage par lui-même; mais finalement ses drogues seront achetées par un consommateur qui s'en servira et ne les revendra

Digitized by Google

à personne; tandis que nul homme n'achète de la monnaie (c'est-à-dire, n'acquiert de la monnaie par le moyen d'un échange) dans le but de la consommer; c'est toujours pour la revendre (c'est-à-dire, pour la donner en échange de quelque autre chose qu'il se propose de consommer).

Sous ce rapport, la qualité qu'on désire essentiellement dans la monnaie, c'est qu'elle conserve sa valeur depuis l'instant où on la reçoit jusqu'à celui où on la donne; autrement, on ne recevrait plus, en échangeant ce que l'on vend contre ce qu'on achète, une marchandise égale en valeur à celle qu'on aurait donnée; on subirait une perte quelconque. Nous verrons bientôt quel est le fondement de la valeur des monnaies et le degré de solidité dont cette valeur est susceptible. Mais dès ce moment je vous ferai remarquer qu'elle se mesure, comme celle de tout autre objet, sur la quantité de la chose qu'une autre personne consent à donner en échange. Si pour une once de monnaie d'or, toute autre personne consent à me donner quinze fois plus de blé, ou de toute autre marchandise, que l'on ne m'en donne pour une once de monnaie d'argent, j'en conclurai que la monnaie d'or, à poids égal, vaut quinze fois plus que la monnaie d'argent.

Je vous ferai remarquer en outre que cette valeur de la monnaie ne s'établit point, et ne peut pas s'établir arbitrairement et d'avance, puisqu'elle est le résultat du libre accord qui a lieu entre le vendeur et l'acheteur, au moment qu'ils conviennent d'un prix, et que nul pouvoir ne peut les contraindre à conclure un marché qui ne leur conviendrait pas. Quelles que soient les dispositions des lois, vos pièces de monnaie valent davantage, si elles acquièrent une plus grande quantité de marchandises; elles valent moins, si elles en acquièrent une moins grande quantité. Même en Turquie, si un pacha vous force à donner pour deux sequins une marchandise qui en vaut trois, il vous vole un sequin, mais il ne peut pas faire que deux sequins vaillent autant que trois.

Lorsqu'on est exposé à recevoir forcément une monnaie pour plus qu'elle ne vaut, on se précautionne contre une semblable violation de propriété; on cache sa marchandise, on traite secrètement, on stipule des conditions qui déguisent une partie du prix. Jamais des échanges inégaux ne deviennent d'un usage réglé et constant, et toujours il en faut revenir à cette vérité, que l'argent vaut ce qu'il achète et ne vaut ni plus ni moins; et cette valeur, qui est fixée dans un marché conclu, n'est pas une règle, et ne peut pas être une règle pour le marché suivant. La valeur réciproque de chaque marchandise, c'est-à-dire, de la monnaie et de la denrée, se fixe de nouveau à chaque nouveau contrat.

Digitized by Google

Après la valeur, la qualité que l'on cherche dans la monnaie, c'est qu'elle puisse se diviser en fractions, jusqu'à pouvoir se proportionner exactement à la valeur de la chose, ou des choses que l'on se propose de vendre ou d'acheter, et sans que cette division ou la réunion que l'on voudrait faire de ses fragments nuise à la valeur d'une telle quantité de monnaie. Cette divisibilité dans l'intermédiaire des échanges paraîtra indispensable, si l'on considère que le produit que l'on veut donner en échange n'a presque jamais la même valeur que le produit que l'on veut recevoir. Si je suis marchand de chapeaux, et que je veuille acheter, au marché, un poulet qui ne vaut que la dixième partie d'un de mes chapeaux, je ne saurais, sans détruire toute la valeur d'un chapeau, en couper un morceau pour le donner en échange d'un poulet. Il me convient donc de chercher une marchandise égale en valeur à la valeur d'un chapeau, et d'en détacher, si cela me convient, la valeur d'un poulet. S'il existe une telle marchandise, c'est elle que je chercherai à me procurer.

Voilà donc quelles sont les qualités propres à un intermédiaire des échanges : une valeur aussi peu variable qu'il est possible, et une facile divisibilité, sans qu'il en résulte une altération dans sa valeur. Lorsqu'à ces qualités essentielles des monnaies une marchandise en joint d'autres, comme d'être facilement transportable ; lorsqu'on peut aisément constater la quantité qu'on en donne ou qu'on en reçoit; alors, on est assuré que la marchandise-monnaie conviendra à toutes les personnes qui auront des produits à vendre, et que je pourrai, par conséquent, en offrant de la monnaie, acquérir toutes les choses dont je voudrai me pourvoir, pourvu que j'en offre une quantité qui égale en valeur les choses que je désire acheter. La monnaie convient à tout le monde, parce qu'il n'est personne qui ne soit dans le cas d'acheter. Si je fabrique des étoffes de soie ou des meubles recherchés, mes produits ne conviendront pas à tout le monde ; tout le monde n'a pas même besoin constamment de choses fort nécessaires, comme de blé ; mais personne ne peut rester longtemps sans avoir quelque achat à faire pour ses besoins ou ses plaisirs ; personne, en conséquence, ne peut se dispenser de changer les valeurs qu'il possède contre une marchandise également propre à tous les achats, parce qu'elle convient à tous les vendeurs, parce qu'il n'est aucun vendeur qui, de son côté, n'ait quelque emplette à faire.

De cette nécessité, qui est universelle chez toute nation industrieuse, naît la convention tacite de se servir d'un intermédiaire propre à cet usage; et quand la monnaie fabriquée par le gouvernement n'est pas trop mau-

Digitized by Google

vaise, qu'elle a les qualités convenables, notamment lorsqu'elle a une valeur réelle, la faculté de se diviser et de se proportionner exactement à la valeur de tous les produits, le public s'en sert tout naturellement, parce que nul autre produit ne lui convient mieux pour cet usage; mais il ne s'en sert pas en vertu de la volonté, de l'injonction du législateur, puisqu'il peut refuser de donner sa marchandise contre de la monnaie[1].

Il résulte de ce qui précède que la monnaie, chez tous les peuples, est une marchandise que l'on vend et que l'on achète comme toutes les autres. Dans l'usage commun, on la désigne par diverses dénominations. C'est quelquefois de l'*argent,* du *numéraire,* des *espèces*. Toutes ces expressions ne sont pas également propres. En se servant de ce mot : l'*argent*, on risque de confondre le métal dont la monnaie est faite, avec la monnaie elle-même. D'ailleurs, cette expression convient mal à des monnaies d'or ou de cuivre, et encore plus mal à des monnaies de papier, comme vous verrez bientôt qu'il peut y en avoir. Le mot *numéraire* est assez bon, car la monnaie se compte, se *nombre*; mais, sous ce rapport, il pourrait également bien convenir à du papier-monnaie. Pourquoi ne l'applique-t-on qu'aux espèces sonnantes?

Il y a peu d'inconvénient dans ces diverses dénominations, lorsqu'il n'en résulte aucune méprise sur le sens qu'on y attache, et qu'on sait bien de quoi il est question; mais il faut éviter les désignations qui sont de nature à entraîner une conception fausse.

En sa qualité de marchandise, la monnaie a une valeur courante qu'on peut, si l'on veut, nommer un prix courant, et qui s'élève ou s'abaisse en proportion de la quantité plus ou moins grande de chacune des choses que l'on consent à donner en échange pour obtenir une quantité déterminée de monnaie. Nous sommes tous marchands de monnaie. Nous l'achetons au meilleur marché que nous pouvons, car c'est l'acheter à bon marché que d'en obtenir davantage en échange de ce que nous vendons; et nous la revendons aussi cher que nous pouvons; car c'est la revendre cher, que d'en donner peu quand nous achetons.

La monnaie, quelle que soit la matière dont elle est composée, est un produit de l'industrie humaine comme toutes les autres marchandises.

---

[1] Cette vérité a été bien anciennement sentie. Aristote, dans sa Morale (liv. V, chap. 5), dit que l'on a donné à la monnaie le nom de *numisma* de *nomos*, usage, convention, parce qu'elle sert en vertu d'un usage, d'une convention.

Une pièce d'argent est le résultat du travail d'un mineur, lequel a employé un fonds de terre qui est la mine, et des capitaux qui sont la valeur de ses instruments, de ses avances. Le métal d'argent a ensuite subi une transformation manufacturière entre les mains du monnayeur, qui, pour mettre la pièce au titre, pour lui donner un poids exact, une empreinte, etc., a employé des connaissances métallurgiques, et des procédés analogues à ceux de tout autre manufacturier. Si ces opérations industrielles ont été faites pour le compte d'un gouvernement; si les lois ont établi un privilége exclusif qui ne permet pas à tout le monde indistinctement d'exercer cette industrie, si le gouvernement, devenu fabricant de monnaie, a jugé à propos, en vertu de son monopole, de s'en faire payer la façon plus ou moins que les frais de production; toutes ces circonstances purement accidentelles n'empêchent pas que la monnaie ne soit un produit que l'on obtient au moyen de ses frais de production.

L'opinion générale est que celui qui échange sa marchandise contre de l'argent est plus heureux que celui qui change son argent contre de la marchandise ; on pense que le sort du vendeur est préférable à celui de l'acheteur ; on le pense même lorsqu'il n'y a lésion de part ni d'autre, et que la marchandise vaut son prix. Une preuve qu'elle le vaut, c'est que, pour un sou de moins, le marchand la refuse. Si l'avantage de vendre valait un seul sou, dans bien des cas, ce serait un avantage que le marchand pourrait obtenir au prix d'un sou : il suffirait qu'il fît ce sacrifice sur le prix. Il ne le fait pas; néanmoins, on regarde comme un avantage de vendre ; et, dans le fait, excepté quand il s'agit des objets que l'on se propose de consommer, il vaut mieux avoir en sa possession de l'argent que de la marchandise, parce qu'une marchandise quelconque n'est à l'usage que d'un certain nombre de personnes qui en ont actuellement besoin, tandis que l'argent est à l'usage de la société tout entière, et qu'il ne peut manquer de se placer. Celui qui reçoit de l'argent n'a plus qu'un seul échange à conclure pour se procurer les choses quelconques dont il a besoin ; tandis que, tant qu'il est possesseur d'une autre marchandise que la monnaie, il a deux échanges à terminer : il faut qu'il change son produit en monnaie, et ensuite sa monnaie en objets de sa consommation ; et ce double échange est un désavantage, même en supposant toutes les valeurs parfaitement égales. C'est ainsi que l'économie politique vous fait apercevoir nettement le véritable état des questions, et vous donne les moyens de n'attribuer à chaque sujet que le degré d'importance qu'il mérite.

De ce qu'on ne recherche pas la monnaie pour la consommer, mais

Digitized by Google

pour l'échanger de nouveau, il suit que, au contraire de tous les autres produits qui ne servent qu'*en se consommant*, en perdant de leur valeur, la monnaie sert *sans se consommer*. Ce qui use la monnaie, c'est le mouvement matériel et le frottement qui s'opère entre elle et des corps étrangers; mais ce n'est pas dans ce frottement que consiste le service qu'elle rend. Elle servirait tout autant, et même mieux, aux échanges, quand on se la transmettrait avec assez de précaution pour ne l'altérer en aucune manière. Et c'est ce qui fait qu'on a vu des corps très peu résistants remplir l'office de monnaie.

Beaucoup de personnes confondent la monnaie d'un pays avec ses capitaux. Vous vous rappelez assez ce que je vous ai dit de la nature et de l'usage des capitaux, pour sentir qu'ils diffèrent absolument de la nature et de l'usage des monnaies que je viens d'exposer à vos yeux. Entre les capitaux et les monnaies, il n'y a de commun qu'une qualité : c'est la valeur. Du reste, il y a beaucoup de valeurs qui ne sont pas capitales, et beaucoup de capitaux qui consistent en tout autres choses qu'en monnaies. Les capitaux sont des objets évaluables que l'on sacrifie sous une forme quelconque, pour qu'ils reparaissent sous une autre forme, pour qu'ils reparaissent en produits : c'est ce que nous avons appelé *faire des avances, et rentrer dans ses avances*. Les monnaies sont un produit composé d'une multitude de coupures qui servent à faciliter les échanges des autres produits entre eux. On a quelquefois son capital sous la forme de numéraire, je ne le nie pas, parce que le capital est une collection de diverses choses ayant de la valeur. A ce titre, des écus font souvent partie d'un capital; mais ils font plus souvent encore partie des revenus de la société, qui sont des valeurs aussi et se présentent de même sous diverses formes.

Un fermier porte à son propriétaire une portion de fermage : la valeur des écus qu'il porte n'est point une valeur capitale. Le propriétaire les dépense dans son ménage; ils vont au marché : ils ne font encore partie d'aucun capital. Le marchand qui les reçoit s'en sert pour acquitter ses contributions : ils ne font pas davantage partie d'un capital. Le gouvernement en paie un fonctionnaire public : ils font partie du revenu de celui-ci, mais non point de ses capitaux. Tant que les mêmes écus transmettront des valeurs-revenus, il ne feront point partie des capitaux de la société; et pendant ce temps des valeurs bien plus fugitives peuvent faire partie de ces capitaux. Les couleurs, le combustible d'un teinturier sont une valeur ca-

Digitized by Google

pitale, puisque ces valeurs font partie d'une avance, d'une valeur qui se reproduit. La soupe même qu'un fermier distribue à ses moissonneurs, est une valeur capitale puisqu'elle fait partie d'une avance qui rentrera, qui passera pour ainsi dire dans des gerbes, et le soir se trouvera dans une grange.

Des écus sont un capital lorsqu'on les met en réserve pour les employer à la reproduction, ou les prêter à quelqu'un qui les emploiera ainsi ; mais jusqu'au moment de leur emploi, ils sont un capital oisif et improductif. S'ils sont mis en réserve pour acquitter le revenu d'un propriétaire, ils n'ont rien d'un capital, ni productif, ni improductif ; et ils n'ont rien encore d'un capital quand ce propriétaire les tient en réserve pour subvenir aux besoins de sa famille.

Quoique toutes ces vérités doivent être pour vous, messieurs, bien assez évidentes, j'ai cru devoir m'y arrêter un instant, puisqu'il est si fréquent, non-seulement d'entendre dans les conversations traiter tout numéraire de capital, mais de rencontrer cette erreur dans des ouvrages estimables d'ailleurs ; ce qui ne les rend que plus dangereuses. Je vois, par exemple, dans le *Voyage en Espagne*, de M. de Laborde, que la guerre de la succession n'a rien coûté à l'Espagne, parce que les capitaux dépensés sont restés dans le pays[1]. Il est évident que l'auteur veut dire ici le *numéraire* au lieu des capitaux, et que la conservation du numéraire dans le pays lui fait illusion au point de lui faire supposer que cette multitude de valeurs qu'une guerre détruit improductivement, étaient, quoique détruites, demeurées existantes.

Il n'est plus possible d'écrire des voyages ou l'histoire de manière à satisfaire les esprits éclairés, à moins d'être versé dans les principes de l'économie politique.

C'est une locution bien commune que d'appeler la monnaie le *signe représentatif des valeurs*. Cette expression n'en est pas plus juste pour cela. Qu'est-ce qu'un signe ? C'est ce qui représente une chose ; mais ce n'est pas la chose même. Un objet de nulle valeur pourrait représenter une valeur, être un signe, une marque que le porteur du signe est possesseur de la valeur réelle absente ; mais la monnaie n'est point une valeur absente ; sa valeur est en elle ; sa valeur est indépendante de celle de tous les autres objets ; et si l'on peut se servir de cette valeur pour obtenir en

---

[1] Introduction, page lxxxv.

Digitized by Google

échange une autre valeur égale, cet avantage lui est commun avec tout autre produit; la possibilité de troquer un produit quelconque ne suffit pas pour qu'on l'appelle un signe. Tous les jours on troque un cheval contre un cabriolet; il ne s'ensuit pas que l'un soit le signe de l'autre. L'homme qui porte 25 louis dans sa poche n'est pas plus fondé à nommer cette somme le signe d'un cabriolet qu'il pourrait acquérir pour 25 louis, que l'homme qui passe à cheval n'est fondé à nommer son cheval le signe du même cabriolet, quoiqu'on fût très disposé à céder la voiture pour posséder l'animal.

La valeur qui est dans une chose, en procurant à celui qui la possède la faculté d'acquérir indifféremment tout autre objet de valeur pareille, ne suffit pas pour en faire un signe, pour signifier qu'il en est véritablement propriétaire; car sa propriété sur ces autres objets dépend d'un contrat, d'un marché qui est libre et ne dépend pas uniquement de lui.

Nous verrons plus tard qu'il existe des signes représentatifs de la monnaie, tels que des billets de banque, des lettres de change, parce que ces effets n'ont de valeur que celle des monnaies qu'ils donnent le droit de recevoir; mais, quant à la monnaie, elle n'est pas le signe : elle est la chose signifiée. Elle ne représente pas une valeur, elle est une valeur. Celui qui vend ne la reçoit que dans la conviction que la valeur qui est en elle égale la valeur de la marchandise qu'il fournit. Celui qui achète, de son côté, a la conviction qu'il donne une valeur réelle pour avoir une valeur réelle.

Nous trouvons ici un exemple qui nous montre dans quelles erreurs peut entraîner une fausse dénomination. De ce que la monnaie est le signe des valeurs, Montesquieu[1] a tiré la conséquence que la monnaie d'un pays représente toutes les valeurs du pays; et une partie aliquote de la monnaie, la même partie aliquote des denrées ou marchandises du pays. Pour toute personne qui a quelques notions sur la somme du numéraire et sur celle des marchandises, ce résultat est véritablement absurde.

D'abord, on ne sait pourquoi Montesquieu ne fait pas de la monnaie le signe représentatif des biens-fonds, des maisons, et des choses qui composent nos capitaux engagés; car on achète ces choses avec de l'argent, aussi bien que les denrées et les marchandises. Or, en joignant aux valeurs mobilières les valeurs foncières d'un pays, on a une somme de valeurs immensément plus grande que celle des monnaies qui, suivant Montes-

---

[1] *Esprit des Lois*, liv. XXII, chap. 7.

Digitized by Google

quieu, la représente. Pour s'en convaincre, il suffit de remarquer que la contribution foncière en France, avec les accessoires, s'élève à 240 millions environ. On peut décupler cette somme pour avoir les revenus fonciers du royaume, qui seraient alors de 2 milliards 400 millions : or, ce revenu suppose une valeur en biens-fonds de 60 millards.

La somme totale des biens-meubles et de toutes les marchandises qui se trouvent en France, quoique beaucoup plus difficile à évaluer, pourrait fort bien être portée à la même somme. Ce qui ferait en tout une valeur de 120 milliards. Or, le numéraire de la France, suivant M. Necker, n'est que de 2 milliards 200 millions environ. Voyez quelle immense disparité entre ces deux valeurs, dont, au dire de Montesquieu, l'une représente l'autre, et dont chaque partie aliquote de l'une représente une partie aliquote de l'autre.

Cependant, quand la quantité de l'argent vient à doubler, dit Montesquieu, on n'obtient, pour une même quantité d'argent, que la moitié des marchandises qu'on obtenait auparavant. — C'est vrai. Mais la chute de valeur de l'argent est dans ce cas la conséquence du rapport de sa quantité nouvelle avec sa quantité ancienne, et n'a aucun rapport avec la valeur des autres objets. Le vin aussi tombe (quand la récolte est abondante) à la moitié de sa précédente valeur : est-ce une preuve que la totalité des valeurs-vins soit égale à la totalité des autres valeurs réunies ?

Convenons que Montesquieu n'entendait absolument rien à la théorie des monnaies ; et j'ajouterai que personne n'y entendait plus que lui, jusqu'à Hume et Smith. Nous avons vu tout-à-l'heure qu'on ne pouvait plus écrire l'histoire ni les voyages, sans savoir au moins les éléments de l'économie politique : nous pouvons ajouter qu'il n'est plus possible sans cela d'écrire raisonnablement sur la législation[1].

De cette fausse opinion que les monnaies sont le signe des autres valeurs, on a tiré à diverses reprises des conséquences déplorables dans la pratique. On a pensé qu'un écu, quelle que fût la quantité d'argent décorée de ce nom, était un signe qui représentait également bien une valeur quelconque. Et en effet, si l'écu n'avait pas été une marchandise, une demi-once d'argent pouvait représenter aussi bien soixante livres de froment qu'une once. Mais les effets ne procèdent pas des mots ; ils procèdent

---

[1] Une ordonnance royale de 1819 établissait une chaire d'économie politique à l'école de droit. Cette disposition n'a jamais été exécutée.

Digitized by Google

de la nature des choses ; et quand les écus, sous Louis XIV, furent réduits à une demi-once, il arriva qu'ils n'achetèrent plus que trente livres de froment au lieu de soixante[1].

La valeur des monnaies sert fréquemment à donner une idée de la valeur de tout autre bien, à en faire l'appréciation. On estime qu'une étoffe vaut 20 francs l'aune, qu'un bien fonds vaut 100,000 écus ; et véritablement, si ces choses sont bien appréciées, la somme nous donne une idée assez exacte de leur valeur, même sans que ce prix soit constaté par une vente ou un achat. La multitude d'achats et de ventes que chacun est appelé à conclure, soit dans ses affaires, soit simplement pour satisfaire à ses consommations, donne à tout le monde une idée plus nette de la valeur de l'argent que de la valeur de toute autre marchandise. Tout le monde est marchand de monnaie, puisque tout le monde a des emplettes à faire ; et la valeur de la monnaie, quoique variable, ne l'est pas autant que celle de la plupart des autres marchandises dont la production, les qualités et la demande, sont sujettes à de plus grandes vicissitudes. Si l'on me disait qu'une aune d'une certaine étoffe vaut autant qu'un hectolitre de blé, ou

---

[1] Ces démonstrations sur la nature des monnaies ne sont point superflues, puisque les mêmes erreurs sont journellement reproduites par des hommes qu'on devrait supposer profondément instruits en ces matières. M. Dufresne de Saint-Léon, homme habile dans les finances publiques où il a toujours rempli des fonctions importantes, dit, dans ses *Études du crédit public*, publiées en 1824 : « Le « numéraire n'est pas une richesse nationale ajoutée à la masse des autres ri- « chesses, et toute son utilité consiste, quant à la nation, dans son caractère « d'évaluateur commun et de *signe représentatif*. » (Page 202).

Comment peut-on dire qu'une chose pourvue d'une valeur échangeable aussi réelle que le numéraire n'est pas une richesse, et qu'elle n'est qu'un signe? Le rôle d'évaluateur n'est pas une des utilités du numéraire. Quand je dis que ma maison vaut cent mille francs, je ne fais pas usage d'une somme de cent mille francs en écus. Il n'en coûte pas un sou de plus pour évaluer une terre d'un million qu'une paire de gants.

On dit quelquefois : à quel propos établir des principes aussi simples que personne ne songe à contester? Je réponds que les principes les plus simples sont ceux sur lesquels reposent les plus importantes vérités, et qu'*ils sont presque généralement ignorés*. Tous les jours on entend dire, tous les jours on lit, tantôt que les monnaies ne sont pas une richesse, tantôt qu'il n'y a pas d'autres richesses réelles, et on fait des lois en conséquence.

Digitized by Google

que deux livres de thé, je n'en connaîtrais pas la valeur aussi bien que lorsqu'on me dit qu'elle vaut 20 francs. Et si j'en cherche la raison, je ne tarde pas à m'apercevoir que j'ai été si souvent dans le cas d'acheter des objets de 1 franc, de 2 francs, de 5 francs, que j'ai appris à concevoir promptement l'idée de toutes les choses que l'on peut obtenir pour 20 francs. Or, la valeur de 20 francs est déterminée par la quantité des choses qu'on peut acquérir pour cette somme de monnaie.

Cela suffit-il pour qu'on lui donne le nom de mesure? Je ne le pense pas. Sans doute lorsque deux objets qui ont un cours établi sont en présence, leur prix relatif est une indication de leur valeur relative. Tout autre produit servirait au même but : un meuble qui vaut autant que deux hectolitres de blé, a une valeur double de celui qui ne vaut qu'un hectolitre de blé. S'ensuit-il que le blé soit une mesure? Le caractère d'une mesure est d'être invariable elle-même, de manière qu'appliquée, à différentes époques, au même objet, on sache les variations qu'il a subies; ou à des objets distants, quel est le rapport de leurs grandeurs. La monnaie, ni à vrai dire aucun autre objet, ne peut servir, en raison de sa valeur, à mesurer exactement la valeur d'un autre objet, parce que la valeur de tout objet quelconque est variable de sa nature, et qu'en conservant soigneusement l'objet qui aurait servi de mesure, on ne lui trouve plus, dans un autre temps ni dans un autre lieu, la valeur dont il était pourvu.

Depuis trente ans, nulle mine importante d'argent n'a été découverte; le système de nos monnaies n'a subi aucune modification : cependant une somme de dix mille francs en argent ne donne qu'une idée tout-à-fait inexacte de la valeur de dix mille francs il y a trente ans. Lorsqu'un voyageur nous rapporte que la base de la principale pyramide de Memphis a deux cents mètres de largeur, nous pouvons nous en former une idée précise, parce que la longueur d'un mètre n'a pas sensiblement varié lorsqu'il a été transporté d'Égypte en France; mais lorsque le même voyageur nous rapporte qu'au Caire un chameau vaut cinquante sequins, nous n'avons qu'une idée très vague de sa valeur, même quand nous savons ce que le sequin contient d'or ou d'argent, parce que le métal lui-même n'a pas la même valeur au Caire et en Europe. Un Anglais qui apporte une pièce d'or de Londres à Paris éprouve qu'elle vaut plus après avoir fait le voyage, parce qu'elle achète plus de choses à Paris qu'à Londres.

La monnaie est donc un bon appréciateur des objets qui se trouvent très rapprochés de nous, parce que le grand usage que nous en faisons nous apprend la valeur qu'elle possède au temps et au lieu où nous sommes;

Digitized by Google

mais comme elle n'a pas une valeur invariable et absolue, elle ne saurait transmettre une idée invariable et absolue.

Maintenant je vais vous donner un exemple des fautes qui résultent de cette erreur.

On a cru qu'il y avait dans la monnaie un caractère de fixité qui la faisait sortir du rang de simple marchandise. Les gouvernements se sont imaginé que l'unité monétaire, en sa qualité de mesure des valeurs, avait elle-même une valeur invariable; et que, lorsqu'on payait une marchandise tantôt plus, tantôt moins, c'était nécessairement la marchandise qui changeait de valeur, et non la monnaie. Par une suite de cette opinion, on s'est imaginé qu'une livre tournois, par exemple, avait la même valeur, soit qu'elle fût représentée par certaines pièces, ou bien par d'autres, ou par des monnaies de papier. De là, toutes les altérations des monnaies. On disait au gouvernement : *Vous nous payez en une monnaie qui ne vaut plus ce qu'elle valait.* Le Gouvernement répondait : *L'unité monétaire est une valeur fixe, ce sont les objets de consommation qui renchérissent*[1].

Sully, pendant tout le temps de son ministère, qui fut aussi long que le règne d'Henri IV, persuadé que le gouvernement pouvait déterminer la valeur de la livre tournois comme la longueur de la toise, voulut que dans les monnaies douze onces d'argent valussent autant qu'une once d'or, quoique, dans le commerce, la proportion fût de 1 à 14. En convertissant de l'or en monnaie, il réduisait perpétuellement à 12 une valeur de 14; et les spéculateurs, en ramassant les pièces d'or par le moyen des pièces d'argent, et les fondant ensuite, se procuraient, moyennant 12 onces d'argent, des onces d'or qu'ils revendaient ensuite pour 14 onces d'argent. Il en coûta beaucoup à l'État, parce qu'un ministre, éclairé d'ailleurs, voulut, dans ce cas particulier, lutter contre la nature des choses.

Dans certaines occasions, il serait si curieux et quelquefois même si utile d'avoir un type invariable des valeurs, qu'on a souvent cherché à s'en faire un. Si l'on y pouvait réussir, nous saurions avec précision ce que les valeurs, dont il est fait mention dans d'autres temps et dans d'autres lieux, peuvent valoir ici, aujourd'hui. Malheureusement, il faut renoncer à toute notion certaine à cet égard. Nous savons de combien la grandeur d'un théâtre de l'ancienne Rome excédait celle d'un théâtre de Paris,

---

[1] C'est la réponse que faisait le parlement d'Angleterre en 1810, lorsqu'on l'accusait d'acquitter ses engagements en un papier-monnaie qui était déprécié.

parce qu'on a pu appliquer une mesure commune à l'un et à l'autre; mais il nous est impossible de savoir de combien les profits d'un acteur romain, à talent égal, excédaient les profits d'un acteur moderne, parce qu'il faudrait savoir, non-seulement de combien d'onces d'or étaient composés les gains de l'un et de l'autre, mais de plus combien de choses ces onces d'or pouvaient acheter, objet sur lequel on n'a que des conjectures. En parlant de la valeur des monnaies, de ses causes et de ses variations, je vous dirai quelles tentatives on a faites pour parvenir à des appréciations de ce genre qui fussent tolérables. C'est ainsi qu'en géométrie, ne pouvant arriver à connaître exactement le rapport de la circonférence d'un cercle à son diamètre, on s'en forme du moins une idée approximative.

CHAPITRE VII.

De la matière des monnaies.

L'histoire des monnaies des différents peuples nous les montre faites de bien des matières diverses. Les Lacédémoniens ont eu des monnaies de fer; les premiers Romains en avaient en cuivre. Plusieurs peuples ont employé comme monnaies des grains de cacao, des coquilles. Il y a eu en Russie jusqu'à Pierre I^er^ quelques monnaies de cuir[1]. Beaucoup de nations modernes en font avec du papier; mais les matières qui incontestablement réunissent le plus d'avantages, sont l'or et l'argent, que l'on désigne souvent par la dénomination de métaux précieux.

Ces avantages sont :

1° D'être inaltérables et homogènes; de l'or est toujours de l'or, aussi longtemps qu'il conserve ses propriétés métalliques; on ne peut (du moins dans l'état actuel de nos connaissances) ni le décomposer, ni le recomposer. Une once d'or pur, en Europe, est parfaitement semblable à une once d'or pur au Japon. Il n'y a pas deux qualités d'or pur.

2° Les métaux précieux se divisent en aussi petites coupures qu'on veut. Cette division n'altère pas leur valeur comme elle altérerait la valeur des pierres précieuses, puisque l'on peut ensuite réunir en un seul tout, par la fusion (sans nuire à leurs propriétés) des parties de métal qu'on avait divisées.

[1] Storch : volume de notes, note XIII.

Digitized by Google

3° En troisième lieu, la valeur des métaux, bien qu'elle soit sujette à de grandes variations, n'est pas exposée à des variations subites. Vous avouerez qu'il serait fort désagréable, lorsqu'on a une somme dans sa caisse, de la voir tomber en peu d'instants à la moitié, au quart de sa valeur; ce qui n'arriverait pas même lorsqu'on découvrirait inopinément des mines inépuisables d'or ou d'argent natif. Par des causes naturelles qui nous sont inconnues, ces métaux ne se sont jamais montrés à nous avec une extrême abondance, et leur extraction, leur traitement, sont toujours accompagnés d'une certaine difficulté, c'est-à-dire de certains frais qui en soutiennent la valeur. Suivant un calcul de M. de Humboldt, toute considérable que soit la quantité d'argent tirée des mines d'Amérique depuis trois siècles, elle égale à peine en poids *la moitié* de la quantité de fer que l'on tire chaque année des mines de France seulement; quantité qu'on évalue à 225 millions de kilogrammes, et qui est destinée à s'augmenter beaucoup.

Cette difficulté, ces frais (qui sont un mal en ce qu'ils privent beaucoup d'entre nous, dans bien des cas, de l'usage des métaux précieux comme ustensiles et comme meubles) n'ont aucun inconvénient dans l'usage que nous en faisons comme monnaie. Un écu de 5 fr. ne nous servirait pas mieux, si, l'argent devenu plus commun, il fallait qu'il eût le double de poids pour avoir la même valeur. Au contraire, la rareté des métaux précieux, en donnant une grande valeur à un petit objet, permet de transporter facilement, et conséquemment avec moins de frais, des valeurs assez fortes d'un endroit à l'autre. Si l'argent ne valait pas plus que le fer, il faudrait, pour faire une emplette de 25 à 30 fr., porter avec soi un quintal de monnaie; ce qui serait fort incommode.

4° Enfin, un quatrième avantage des métaux précieux (qui n'est peut-être au surplus qu'une conséquence des trois autres) est que leur usage comme monnaies, étant répandu sur tout notre globe, ils possèdent au suprême degré ce mérite propre à la monnaie, qu'on est assuré, en les possédant, d'avoir une marchandise à l'usage de tout le monde et qui conviendra *indubitablement* à tous les producteurs dont on voudra acquérir les produits en quelque pays qu'ils habitent; tellement que si vous voulez des châles de Cachemire, ou du thé de Chine, vous avez la certitude d'en pouvoir acheter en allant dans le Cachemire ou en Chine l'argent à la main. Avantage que l'on n'aurait pas en y transportant tout autre produit qui pourrait n'y être d'aucune utilité, ou seulement n'y être pas suffisamment apprécié, et dont, par conséquent, il serait possible qu'on ne pût se défaire

Digitized by Google

qu'en subissant des conditions onéreuses. Les métaux précieux, au contraire, servant aux échanges chez les peuples qui ont la moindre communication avec le reste du monde, on est certain qu'ils leurs conviendront. Partout on fait des échanges; partout on a besoin de l'instrument qui a été reconnu le plus commode pour les conclure.

En étudiant les fonctions de la monnaie dans l'économie sociale, nous avons vu que des qualités purement physiques ne suffisent pas pour qu'une marchandise soit rendue propre à remplir ces fonctions; il faut, de plus, qu'elle possède une qualité morale qui est la valeur, une valeur propre qui soit en elle; car de la monnaie n'est point un signe, comme un titre de propriété; elle est la propriété même, la chose possédée, et ne donne un droit nécessaire sur aucun autre objet. Il faut donc qu'elle ait en elle-même sa valeur, la qualité qui en fait une portion de richesse.

Or, la matière dont la monnaie est faite influe sur sa valeur propre; elle y influe en raison de la valeur intrinsèque de cette matière, et en raison de la quantité qui s'en trouve dans chaque pièce de monnaie, ou dans chaque unité monétaire; mais il ne faut pas croire qu'elle y influe exclusivement, et qu'une pièce de monnaie n'ait de valeur qu'en raison de la quantité d'argent ou d'or qu'elle contient. Un flambeau d'argent ne vaut pas moins, mais peut valoir plus que le métal qui s'y trouve contenu; et vous savez en outre, messieurs, que la valeur d'une chose ne s'élève pas seulement en raison des frais de sa production, mais aussi en raison du besoin qu'on en a, en raison de sa rareté, soit que cette rareté soit l'effet d'un monopole forcé, ou d'un monopole naturel.

Ces différentes causes agissent toutes, et à différents degrés d'intensité, sur la valeur de la monnaie et sur la valeur de la matière dont la monnaie est composée. Nous devons donc les séparer constamment dans notre esprit; quiconque ne regarde pas comme deux choses différentes la monnaie et la matière de la monnaie, ne saurait distinguer l'action des circonstances qui agissent diversement sur ces deux choses, sur ces deux marchandises différentes. Tout est obscur pour qui les confond; tout devient clair pour qui les sépare [1].

---

[1] Lorsqu'il ne peut s'élever aucun doute sur le sens de mes expressions, j'emploie, comme le vulgaire, les mots *argent, numéraire, espèces,* pour désigner les monnaies; mais lorsqu'il s'agit de les désigner rigoureusement comme instrument propre à faciliter les échanges, je leur réserve exclusivement le nom de *monnaies.*

Digitized by Google

Une valeur propre étant une qualité essentielle des monnaies, cette valeur devant même être assez durable pour que celui qui reçoit de la monnaie dans une vente suppose qu'elle se conservera jusqu'au moment où il emploiera la monnaie dans un achat, nous devons désirer de connaître les bases sur lesquelles cette valeur repose, et leur solidité. Tel sera le sujet du chapitre suivant.

CHAPITRE VIII.

Du fondement de la valeur des monnaies.

L'utilité [1] dont une chose est pour nous est le seul motif qui puisse nous faire désirer de l'acquérir, de la posséder. C'est donc l'utilité des monnaies qui nous porte à les rechercher, lorsque nous avons une marchandise à vendre. Or, l'utilité de la monnaie consiste dans ses usages que nous avons remarqués. Nous avons remarqué même que lorsqu'en échange de notre marchandise, quelle qu'elle soit, nous n'obtenons en argent qu'une valeur égale à celle que possède notre marchandise, il peut nous convenir de conclure l'échange; car bien que, par supposition, la marchandise vaille son prix, nous pouvons, à égalité de valeur, avoir besoin d'une certaine marchandise plutôt que d'une autre; de monnaie, par exemple, pour payer nos ouvriers, plutôt que d'une certaine étoffe que nous avons tous les moyens de remplacer à mesure que nous parvenons à la vendre.

Avançons d'un pas. De quelle quantité de monnaie aurai-je besoin? D'une quantité d'autant plus grande que j'aurai plus de ventes et d'achats à conclure. Le manufacturier qui a besoin de vendre et d'acheter pour une somme de cinq cent mille francs tous les ans, aura besoin d'employer, dans le cours d'une année, beaucoup plus de monnaie que le porte-faix qui dans le même espace de temps ne reçoit en salaires et ne dépense en consommations que mille francs.

Cette quantité de monnaie, que les individus qui composent une nation ont besoin d'employer, est aussi d'autant plus considérable qu'ils gardent

---

[1] On est prié de ne point oublier le sens dans lequel ce mot est employé dans tout le cours de cet ouvrage. L'utilité d'une chose est la *capacité de servir* qui est en elle.

Digitized by Google

plus longtemps dans leur bourse ou dans leur caisse les sommes dont ils croient avoir l'emploi. Si je me procure aujourd'hui les sommes dont je n'aurai l'emploi que dans un mois, j'aurai une fois plus d'argent dans ma caisse que si je ne me les procure que quinze jours à l'avance; car, dans le premier cas, ma caisse contiendra tout à la fois la somme que je dois dépenser dans quinze jours, et celle que je dois dépenser dans un mois.

De quelque façon que ce soit, comme on ne peut pas employer à l'instant même l'argent que l'on reçoit, comme il y a des genres d'affaires et de consommations où l'on a besoin de garder toujours par devers soi une certaine somme pour faire face aux appels imprévus de fonds, on peut dire qu'une nation, suivant l'état de sa population, de son industrie, et suivant son activité et son intelligence, a besoin d'employer habituellement une somme quelconque de monnaie. Cette somme peut être fort difficile à évaluer; mais enfin c'est une quantité de monnaie très réelle, et que l'on connaîtrait, si l'on pouvait, à un certain jour fixé, obtenir de tous les habitants d'un pays une déclaration franche de toute la valeur monétaire qu'ils se trouvent avoir en leur possession; car, comme on perd un intérêt en gardant de l'argent, je présume ici que personne n'en garde au-delà de ce qu'il croît avoir besoin d'en garder[1]. Si quelques personnes thésaurisent, considérons ici le soin qu'elles prennent de garder un trésor en réserve comme l'effet d'un besoin; et disons que ces personnes-là ont habituellement besoin de garder par devers elles une certaine quantité d'écus dont les personnes mieux avisées savent faire un meilleur emploi.

De toutes manières, un pays, selon l'état de sa richesse, de son industrie ou même de ses préjugés, emploie une valeur monétaire quelconque, qui varie suivant que le pays prospère ou décline, suivant que l'on sait y mettre ou non la monnaie à profit, mais qui, dans un état donné, serait susceptible d'une appréciation rigoureuse. Voilà ce qui détermine l'étendue de la

---

[1] Cette proposition n'est pas contradictoire avec celle qui établit que l'argent n'est pas la même chose que les capitaux. Tout argent n'est pas capital, tant s'en faut; mais l'argent qu'on emploie dans les affaires pour subvenir aux appels de fonds que nécessite le mouvement des affaires, fait partie du capital de l'entreprise; et la portion de monnaie qui reste oisive pendant l'attente est un capital qui perd son temps. Il en est de même au surplus d'un objet destiné à la consommation, comme un pain de sucre qui attend dans le magasin le moment d'être vendu; avant d'être vendu, il fait partie d'un capital; aussitôt qu'il a passé dans les mains d'un consommateur, il ne fait plus partie d'aucun capital.

Digitized by Google

demande de monnaie que l'on fait dans un tel pays. Et pour fixer nos idées sur des nombres, en supposant que la France, dans son état actuel, ait besoin d'avoir habituellement, dans ses bourses et dans ses caisses, au service des échanges qu'elle est appelée à faire, une valeur monétaire de 2 milliards, c'est-à-dire assez de monnaie pour acheter tout ce que l'on pourrait obtenir, au cours du jour, pour 2 milliards de francs, nous pouvons regarder cette valeur monétaire que réclament les besoins de la France comme une quantité fixe et invariable tant que ses besoins demeurent les mêmes.

La quantité de la monnaie que l'on verserait en France ne changerait rien au besoin de monnaie qu'éprouve la nation. Elle n'aurait toujours à offrir contre de la monnaie que la même quantité de marchandises, et demanderait à en acheter la même quantité; conséquemment, si l'on jetait dans la circulation de la France 4 milliards de francs, au lieu de 2 milliards que, dans notre hypothèse, elle possède maintenant, ces 4 milliards ne pourraient toujours acheter que la même quantité de biens; ils ne pourraient servir qu'à conclure le même nombre de marchés. La seule différence qu'il y aurait, serait que l'on donnerait 2 francs où l'on en donne un; une pièce de 20 sous ne vaudrait plus que ce que vaut actuellement une pièce de 10 sous; et il faudrait donner deux écus de 5 francs pour acheter ce qu'on obtient maintenant avec un seul.

Ces conséquences sont une suite nécessaire de la nature des monnaies et de l'usage qu'on en fait. Elles nous fournissent l'explication d'un fait constant et des mieux avérés; c'est que toutes les fois qu'on a augmenté le nombre des unités monétaires, leur valeur a baissé en proportion, et qu'elle a augmenté à mesure qu'on a diminué ce nombre.

La supposition d'un doublement rapide dans la quantité d'une monnaie métallique est extrême et inadmissible; toutefois, vous concevez que sa quantité pourrait augmenter jusqu'à un certain point. On pourrait multiplier les écus, et leur valeur diminuerait par suite, jusqu'à tomber un peu au-dessous de la valeur d'un petit lingot du même poids et de la même finesse. Qu'arriverait-il alors? Le propriétaire de la pièce de monnaie ne s'en servirait plus comme monnaie; il s'en servirait comme lingot, parce que le lingot valant davantage, le maître de la pièce acquerrait plus de choses avec le lingot qu'avec la pièce. En d'autres mots, on fondrait les monnaies; rien ne pourrait l'empêcher; la loi la plus sévère ne réussirait pas à prévenir cette pratique; et cette loi serait injuste; elle serait une violation de propriété, car un écu est la propriété de celui qui l'a acquis

Digitized by Google

légitimement : il peut en user et même en abuser, sans que personne, pas même le législateur, puisse s'y opposer sans iniquité.

C'est, messieurs, la raison pour laquelle l'argent monnayé ne tombe point au-dessous de la valeur du même poids d'argent en lingots ; et la valeur de celui-ci est maintenue par l'étendue de l'emploi qu'on en peut faire dans les arts, ou comme objet d'exportation, c'est-à-dire par l'étendue de l'emploi qu'on en fait comme meuble ou comme monnaie dans le monde entier.

Si, par une supposition contraire, le gouvernement ne fabriquait pas autant de pièces qu'il s'en détruit ou qu'il s'en exporte, et si, conséquemment, les pièces, à mesure qu'elles diminueraient en nombre, augmentaient en valeur, jusqu'à valoir toujours autant que les deux milliards de valeur monétaire actuellement supposée indispensable pour faire le service des échanges, qu'arriverait-il ? Chaque pièce de monnaie, parvenant à une valeur supérieure à celle d'un petit lingot de même poids et de même finesse, le gouvernement gagnerait sur chaque pièce fabriquée ; mais il faudrait qu'il en fabriquât peu pour soutenir leur valeur ; et en gagnant davantage sur la fabrication de chaque pièce, il gagnerait sur un moins grand nombre de pièces. En même temps, s'il mettait en circulation beaucoup trop peu de monnaie en proportion des besoins, il établirait une forte prime en faveur de la contrefaçon ; car il y aurait un gros bénéfice, pour les contrefacteurs, à convertir les lingots en monnaie, même au poids et au titre voulus par les lois.

Les gouvernements préfèrent en général fournir aux besoins de la circulation assez complètement pour qu'il y ait peu de bénéfice à frapper monnaie ; quelques-uns d'entre eux, fort mal à propos, selon moi, consentent même à fabriquer à perte ; et quand ils multiplient les pièces, au point d'en faire baisser la valeur au-dessous de celle d'un lingot de même poids et de même finesse, on fond leur monnaie.

Telles sont, messieurs, les raisons pour lesquelles la valeur de l'argent-monnaie n'est jamais le moins du monde *au-dessous*, et n'est jamais que *de peu de chose au-dessus* de l'argent-lingot. Chez nous, à présent, l'argent monnayé ne vaut pas plus d'un pour cent au delà de ce qu'il vaut en lingots ; c'est-à-dire, que si, à finesse égale, un kilogramme d'argent-lingot achète cent livres de café à la Martinique, un kilogramme d'argent monnayé, ou 40 écus de 5 francs, en achèteront cent une livres ; et cette prime en faveur de l'argent monnayé ne suffit point pour payer la totalité de ses frais de fabrication.

Digitized by Google

Telle est la valeur de l'argent monnayé en France. Or, avec cette valeur, qui est en grande partie déterminée par la nature des choses, il faut à la France, pour subvenir à ses échanges, une quantité de numéraire déterminée aussi, mais très imparfaitement connue. La quantité des pièces qui ont été fabriquées sous un certain type ne nous fournit qu'un renseignement insuffisant. On sait à la vérité quelle quantité de pièces ont été fabriquées sous l'ancien régime, du temps de la république et sous Napoléon ; mais on ne sait point quelle quantité de ces pièces ont été fondues et exportées. On ne sait point quelle quantité de pièces circule encore provenant des anciennes fabrications. Les pièces de cuivre, qui font une partie de nos ventes et de nos achats, et remplacent les pièces d'argent, forment une portion inconnue de nos monnaies. Il y en a de toutes les époques, et j'ai trouvé dans nos provinces de ces pièces de cuivre qui circulent depuis le temps où nous étions sous la domination des empereurs romains. Elles passent pour un liard, deux liards, un sou, deux sous, avec l'effigie de ces maîtres du monde.

Les pièces d'or et d'argent du même temps ont passé soit dans le creuset du fondeur, lorsqu'on ne connaissait pas la valeur que leur donne leur antiquité, soit dans les cabinets de médailles, lorsqu'on a su apprécier ce mérite.

Enfin, ce qui rend plus difficile encore de connaître la somme des monnaies en circulation, ce sont les nombreux suppléments à la monnaie dont on fait usage, tels que les billets de banque, les papiers-monnaie ayant un cours forcé, les lettres de change, les virements de parties, ou compensations de dettes par les créances, toutes choses dont je vous entretiendrai en leur lieu.

Heureusement que l'évaluation de la *somme des monnaies* de tel ou tel pays, tout en flattant la curiosité, n'a presque point d'utilité pratique. Ce qu'il y a d'utile, c'est de savoir ce qui constitue une bonne ou une mauvaise monnaie, c'est de connaître de combien sa valeur est au-dessus ou au-dessous du lingot ; car c'est seulement de la différence de valeur courante qui se trouve entre le métal en lingots et le métal frappé en pièces, que peut naître la perte ou le gain habituels que l'on fait sur la fabrication des monnaies ; or, la connaissance de la quantité effective des espèces et de la quantité que réclament les besoins de la circulation n'est pas nécessaire pour savoir quelle est cette disparité de prix ; il suffit de savoir quel est le prix du lingot payable en argent monnayé.

M. Necker, en 1784, croyait que le numéraire de France s'élevait à 2 milliards 200 millions de livres tournois. Il se fondait sur la quantité de

Digitized by Google

pièces fabriquées depuis la refonte générale de 1726, sur quoi il faisait une déduction de 3 à 400 millions. Je crois qu'il ne portait pas cette déduction assez loin ; car la fonte et l'exportation ont été assez grandes dans plusieurs circonstances ; mais je ne veux pas m'engager dans une controverse à cet égard ; et quoique la valeur de l'argent ait sensiblement décliné depuis 1784, quoique le nombre des transactions, la richesse générale, et par conséquent les besoins se soient accrus depuis la même époque, je ne serais pas éloigné de penser que 2 milliards de francs, valeur actuelle, ne fussent suffisants pour les besoins que la France a maintenant de cet instrument des échanges[1].

De toutes manières cette donnée statistique ne peut rien ajouter ni ôter à la solidité des principes. Mais admettons qu'il faille à la France, dans l'état actuel de ses richesses et de son commerce, un instrument de circulation valant 2 milliards de francs ; cela fait 10 millions de kilogrammes d'argent au titre actuel. Or, d'après les raisons que je viens d'exposer, il n'est pas possible de consacrer beaucoup plus, ou beaucoup moins, de cette quantité de métal, aux monnaies françaises. Si l'on en fabrique tous les jours, ces nouvelles pièces en remplacent de vieilles que l'on retire de la circulation, ou bien des neuves qui s'exportent, ou bien encore il est possible que, la masse de la population et des richesses allant en croissant, le besoin qu'on éprouve de l'agent général des échanges augmente dans

---

[1] Le besoin de monnaie n'augmente pas dans la même proportion que la richesse nationale. Sans doute, là où il y a plus de biens à échanger et d'activité, les échanges sont plus multipliés, et il faut une plus grande quantité de l'instrument des échanges ; mais aussi l'activité et l'industrie font qu'on emploie l'instrument plus à profit. La même somme de numéraire sert à Paris à dix échanges successifs, tandis qu'au fond d'une province, une somme pareille est à peine employée une fois ; le marchand qui vient de vendre, reste longtemps sans pouvoir racheter les objets sur lesquels roule son industrie ; pendant ce temps le produit de la vente demeure oisif entre ses mains. Les placements sont difficiles ; on garde longtemps l'argent qu'on veut faire fructifier. Enfin dans les pays industrieux et riches, on supplée au numéraire par le crédit, et surtout par l'emploi des effets de commerce, des billets de confiance, et des autres signes représentatifs de la monnaie.

Les besoins d'argent-monnaie ne s'augmentent donc jamais dans la même proportion que les besoins qu'on a des autres produits, et l'on peut dire avec vérité que, proportion gardée, plus un pays est riche comparé à un autre, et moins il a d'argent.

Digitized by Google

la même proportion; ou bien enfin il se peut que, la valeur de l'argent-lingot et de l'argent-monnaie allant en déclinant de concert, il faille un plus grand nombre de pièces pour ne faire que la même valeur. Il est même probable que toutes ces causes réunies agissent de concert.

Quoi qu'il en soit, admettons que dix millions de kilogrammes d'argent soient la quantité de ce métal que, suivant sa valeur actuelle, réclame la monnaie nécessaire à la France.

Admettons en même temps que dix autres millions de kilogrammes soient la quantité d'argenterie que la France (dans l'état actuel de ses richesses, et avec la valeur actuelle du métal) puisse employer.

Alors, ramenant les métaux précieux et les monnaies à tous les principes que je vous ai exposés sur la valeur des choses, ainsi que sur les frais de production et les besoins, nous dirons que, dans l'état présent des choses, 20 millions de kilogrammes d'argent sont la quantité de ce métal que la France *demande* au prix qu'il a actuellement; et nous conclurons des mêmes principes que, si la valeur du métal-argent venait à décliner, la consommation que la France en fait augmenterait infailliblement. Elle augmenterait, 1° parce que l'argenterie baissant de prix serait à la portée d'un plus grand nombre de fortunes; 2° parce que les monnaies baissant de valeur, il faudrait un plus grand nombre de pièces pour opérer le même nombre de transactions.

Telles sont les bases de la demande qui existe (pour ce qui est de la France toute seule) du métal servant à faire des monnaies; et quant à la *quantité offerte* de ce même métal, elle consiste dans la quantité qu'en peuvent fournir (au prix qu'il a) les exploitateurs des mines et les commerçants qui en font venir. Je vais m'expliquer par un exemple.

M. de Humboldt dit, dans son Voyage, que la mine de Valenciana, au Mexique, coûte de frais annuels, pour son exploitation, 5 millions de francs de notre monnaie; à quoi il faut ajouter 3 millions qu'elle paie à ses actionnaires. Admettons pour un moment que l'état de cette exploitation soit le même qu'à l'époque où M. de Humboldt l'a visitée; du moment qu'elle rembourse 5 millions d'avances annuelles, et 3 millions pour les profits du sol et les profits des capitaux qu'on y emploie, elle produit huit millions de notre monnaie, qui font 40 mille kilogrammes à 9/10 de fin, ou 36 mille kilogrammes d'argent pur [1].

---

[1] On sait que ces mots, 9/10e de fin, signifient que le métal est composé de 9 parties d'argent pur, auxquelles on ajoute une partie d'alliage.

Digitized by Google

Je dis, dès lors, que la mine de Valenciana peut mettre sur le marché 36 mille kilogrammes d'argent pur ; mais avec cette restriction, que c'est au prix qu'il a maintenant, c'est-à-dire, avec la quantité de produits qu'un kilogramme d'argent pur peut acheter actuellement ; et qu'elle ne pourrait vraisemblablement pas en fournir la même quantité s'il venait à baisser de valeur ; car il se pourrait qu'alors quelques-uns de ses filons ne rendissent pas leurs frais, ne payassent pas ce que coûtent les journées d'ouvriers, la nourriture des chevaux, le mercure et le combustible employés à l'affinage, etc. Dans ce cas, la mine de Valenciana jeterait dans la circulation moins de 36 mille kilogrammes d'argent pur, parce que ce métal aurait baissé de valeur.

Ce que je dis de cette mine peut s'appliquer aux autres. On en connaît plusieurs qui ont été successivement abandonnées, parce que la valeur de l'argent était tombée trop bas pour que leur produit pût rembourser leurs frais. Voilà ce qui borne la *quantité offerte*.

Par un motif analogue, si les négociants, qui font venir des espèces, étaient exposés à des saisies ; si la guerre les forçait à payer de plus fortes primes d'assurance, ils cesseraient de faire venir des espèces, jusqu'à ce que la valeur du métal fût remontée assez pour les indemniser de leurs frais, qui sont aussi des frais de production ; car l'argent n'est entièrement produit pour nous que lorsqu'il est mis à notre portée.

C'est ainsi que la valeur où est monté l'argent par les besoins qu'on en a, permet d'en répandre une certaine quantité dans la circulation, et que cette quantité est bornée par le prix que les consommateurs peuvent mettre à cette denrée.

Un peu d'alliage a été reconnu nécessaire dans les monnaies d'or et d'argent : outre qu'un affinage complet augmenterait beaucoup les frais de fabrication, il paraît que le cuivre qu'on mêle aux métaux précieux ajoute quelque chose à leur dureté, et fait durer les pièces plus longtemps ; mais on ne regarde comme monnaie et l'on n'attache du prix qu'aux neuf parties d'argent fin qui se trouvent dans les pièces d'argent ; le cuivre, qui sert d'alliage, n'a aucune valeur. Si on voulait l'en retirer pour le vendre séparément, il ne paierait pas les frais de l'opération. Les 2 1/2 grammes de cuivre qui se trouvent dans une pièce de cinq francs valent à peu près un centime. L'addition du cuivre à l'argent fait donc partie des frais de fabrication. L'argent qui arrive en Europe, y arrive, presque tout, sous la forme de piastres, qui portent déjà du cuivre ; ce qu'il faut en ajouter pour baisser le titre des piastres jusqu'à celui de nos monnaies est peu

Digitized by Google

de chose et coûte fort peu. Lorsqu'on transforme en monnaie des ustensiles d'argent, il faut plutôt, pour les amener au titre de nos monnaies, y ajouter de l'argent pur que de l'alliage.

La même observation peut se faire sur la monnaie d'or.

CHAPITRE IX.

Pourquoi la valeur de l'argent n'est pas tombée davantage postérieurement à la découverte de l'Amérique.

Les principes que je viens de développer par rapport à l'argent (et qui sont les mêmes que je vous ai exposés par rapport aux autres produits), nous mettent en état d'expliquer un fait assez extraordinaire.

On a des raisons de croire que l'immense fécondité des mines d'Amérique a versé dans le monde douze fois autant de métaux précieux qu'il y en avait auparavant. Il semblerait que, dans chaque échange où l'argent entre comme un des termes de l'échange, on devrait en donner douze fois autant qu'on en donnait jadis. Or, il ne paraît pas que, pour acquérir en même quantité les choses qui semblent avoir dû le moins varier de valeur, on donne au-delà d'une quantité d'argent six fois plus grande.

Voici l'explication de ce fait, qui a longtemps embarrassé les publicistes :

Vers le temps où les mines du Nouveau-Monde furent découvertes, plusieurs circonstances contribuèrent à augmenter le besoin que l'on avait d'argent.

1° Les progrès de l'industrie, en multipliant les produits, les producteurs et les consommateurs, augmentèrent le nombre et l'importance des échanges. Il fallut plus de valeur monétaire qu'auparavant ; et, pour arriver à cette valeur, il fallut une quantité d'argent d'autant plus grande, que la valeur de cette marchandise baissait par son abondance même.

2° Les mêmes progrès de l'industrie, en multipliant les profits des producteurs, en ajoutant à leur aisance, comme à leur nombre, permirent de placer plus d'épargnes en ustensiles d'argent.

Les mêmes causes ont agi sur l'or. Combien n'emploie-t-on pas plus de bijoux qu'autrefois ! Considérez seulement le nombre des montres à boîtes d'or et d'argent qui se font à présent. Du temps d'Henri IV et de Louis XIII, très peu de personnes portaient des montres ; c'étaient des curiosités réservées pour les grands et pour les riches. Maintenant les montres sont

Digitized by Google

répandues dans toutes les classes de la société. A Genève, seulement, on en fabrique 80 mille par année, et, quand le commerce va bien, ce nombre est porté jusqu'à 160 mille. Il n'y a pas d'étudiant dans les universités de l'Europe, il n'y a pas de charretier sur nos grandes routes, qui n'aient des montres dans leurs goussets.

3° Enfin, le passage aux Indes par le cap de Bonne-Espérance ouvrit une communication directe avec des pays où le métal d'argent était plus rare encore et plus précieux qu'il n'était en Europe. Dans les envois du commerce, aucune marchandise n'était portée en Asie avec plus d'avantage que l'argent, et il en est encore de même.

Telles sont les causes bien claires, bien évidentes, qui ont voulu que, postérieurement à l'année 1500, on ait eu graduellement besoin, dans le monde, d'une valeur en argent plus forte qu'auparavant. Ces causes nous montrent qu'on avait à la fois l'envie d'employer plus d'argent, et des moyens plus puissants pour l'acquérir. Or, ce sont ces moyens supérieurs d'acquérir, par des marchandises, l'argent versé dans la circulation par les producteurs de ce métal, qui l'ont empêché de baisser dans la même proportion que son abondance était accrue.

Représentons, pour un moment, toutes les marchandises par *le blé*, dont le prix, par rapport à l'argent, nous est connu aux diverses époques dont nous parlons. Là où il se présentait sur le marché 268 grains d'argent, poids de marc, il s'en est présenté 3,200. S'il ne s'était pas offert sur les mêmes marchés plus de blé qu'auparavant, on n'aurait toujours offert qu'un seul hectolitre de blé pour avoir 3,200 grains d'argent. Au lieu de cela, on a offert deux hectolitres pour obtenir cette quantité d'argent; l'offre du blé et de la plupart des autres denrées (que nous représentons ici par le blé), a donc doublé pendant que l'offre de l'argent est devenue douze fois plus considérable; et comme, dans notre langage, *offrir* du blé c'est la même chose que *demander* de l'argent, et *offrir* de l'argent c'est la même chose que *demander* du blé, nous pourrons poser ce théorème qui, ainsi que vous le verrez, est prouvé par les faits : En même temps que l'offre de l'argent, comparativement à ce qu'elle était avant la découverte de l'Amérique, a augmenté dans la proportion de 1 à 12, la demande du même métal a augmenté dans la proportion de 1 à 2, et sa valeur (qui n'est que l'expression du rapport entre la quantité offerte et la quantité demandée), a conséquemment baissé dans la proportion de 6 à 1.

Ce qui, en nombre ronds, se rapproche beaucoup de la vérité.

Un auteur anglais dont l'opinion a beaucoup de poids en cette matière,

Digitized by Google

et que par conséquent je ne peux pas passer sous silence, David Ricardo dit, à l'occasion de cette doctrine, que l'étendue de la demande n'exerce aucune influence sur la valeur de l'argent ni d'aucune autre denrée; que leur valeur, à toutes, est irrévocablement déterminée par leurs frais de production; qu'on les obtient toutes pour le prix qu'elles coûtent à produire, parce que si l'une d'elles valait sur le marché plus qu'elle ne coûte à produire, la concurrence des producteurs qui se porteraient de préférence vers ce genre de production en ramènerait le prix au niveau des frais. Ricardo a raison, et je crois n'avoir pas tort.

On ne paie pas un produit, fût-ce le métal d'argent, au-delà de ses frais de production; mais la demande qu'on peut en faire quand les nations parviennent à une situation plus prospère, permettant d'élever le prix qu'on peut y consacrer, les producteurs de cette marchandise peuvent exploiter des mines plus dispendieuses, soit en raison des difficultés de l'exploitation, soit à cause des prétentions plus élevées des propriétaires du fonds. On vend bien toujours un produit selon ce que coûtent les services productifs auxquels il doit l'existence; mais il y a des services qui, ne pouvant pas être fournis au-delà d'une quantité bornée, se font payer à un prix de monopole. Le propriétaire d'un bon vignoble, en louant chacun de ses arpents plus cher que ne le fait le propriétaire d'un mauvais terrain, se prévaut de la rareté des bons crus, pour faire payer le service productif de sa terre plus cher que celui d'un autre terrain. Il en est ainsi du service foncier de plusieurs mines. Les plus fécondes se louent plus cher; ou si le propriétaire lui-même les fait exploiter, il en tire un profit foncier supérieur à celui que tire tel autre propriétaire [1].

Quelques personnes ont paru craindre que les désordres qui pourront survenir dans les États nouvellemont devenus indépendants en Amérique n'anéantissent l'approvisionnement de métaux précieux que nous fournissent les Cordilières. Je ne pense pas qu'un pareil évènement nuisît essentiellement aux développements que semble devoir prendre l'industrie du

---

[1] Il est impossible que les partisans de l'opinion de Ricardo nient cet effet qui se manifeste dans beaucoup d'autres produits. Entre personnes qui entendent bien l'économie politique, il ne peut y avoir que des dissentiments apparents; et en s'expliquant sur le sens que chacun a donné aux expressions, il est impossible que l'on ne soit pas tôt ou tard du même avis.

Digitized by Google

reste du monde. Sans doute, si la production des mines diminuait considérablement ou devenait nulle, le monde perdrait un objet d'échange, de même que des produits qui lui conviennent et des débouchés favorables à ses producteurs de toutes les nations. Cependant les métaux précieux sont au nombre des produits dont on se passe avec le moins d'inconvénients. Comme marchandises de luxe on consommerait moins de dorures et de meubles d'argent. Comme monnaies, les déperditions n'étant pas remplacées, les mêmes pièces, devenant par degrés plus précieuses, acquerraient par degrés une plus grande quantité de tout autre produit; avec le même nombre de pièces, avec le même poids d'argent ou d'or, on serait plus riche; mais cet effet serait probablement très lent, soit parce que chacun est très intéressé à la conservation des métaux précieux, soit parce qu'on trouverait des substituts à la monnaie dans les signes représentatifs par lesquels on peut la suppléer en grande partie.

Au reste, une disette de métaux précieux n'est nullement à craindre. Dans tous les temps, les États qui possèderont les Cordilières, seront vivement intéressés à cultiver leurs produits. Les propriétaires des mines en tirent leurs revenus, et les gouvernements des contributions. Ils sont intéressés de même à l'exportation des métaux : car si l'on en produisait sans les exporter, leur valeur déclinerait; on abandonnerait successivement, d'abord une mine, puis une autre, quand elles ne paieraient plus leurs frais, et l'on perdrait ainsi cette source de revenus.

On serait plutôt fondé à concevoir une crainte opposée; car on peut supposer que les mines deviendront plus productives à mesure que les lumières et l'industrie se répandront; et l'indépendance des États nouveaux est de nature à favoriser leurs développements. Si leurs produits ont déchu momentanément à cause des crises politiques, ces produits ne tarderont guère à revenir à leur ancien taux et à le surpasser. Suivant M. Brongniart, dans son *Traité de Minéralogie*, les Cordilières seules, avant l'insurrection, fournissaient chaque année 875,000 kilogrammes d'argent. On évaluait à 72,500 kilogrammes la quantité extraite tous les ans des autres mines du monde. Ce qui fait en tout 947,500 kilogrammes d'argent pur, valant au cours du jour environ 190 millions de notre monnaie. Pour peu que cette prodigieuse quantité d'argent continue à être produite, que deviendra-t-elle? Cette marchandise ne s'avilira-t-elle pas davantage, à mesure que les années nous apporteront un si riche tribut?

Messieurs, quoique l'argent soit une marchandise durable et assez précieuse pour que chacun de ceux entre les mains de qui elle passe soit in-

Digitized by Google

téressé à la conserver soigneusement et à rendre à la circulation tout ce qu'il en a tiré momentanément pour son usage, il s'en perd néanmoins une assez forte partie.

1° L'usure que subissent les ustensiles d'argent est, au total, très considérable en raison de ce que ces ustensiles sont fort multipliés, qu'ils sont en général très maniables, qu'ils présentent une surface étendue relativement à leur masse, et sont perpétuellement employés. Considérez, je vous prie, combien de cuillères, de fourchettes, de gobelets, sont constamment exposés au frottement de ceux qui s'en servent et de ceux qui les nettoient. Les pièces de monnaie présentent aussi beaucoup de surface, surtout celles qui sont petites; quoique le frottement en emporte très peu chaque jour, ce peu, multiplié par le nombre de pièces et par celui des jours de l'année, ne laisse pas d'avoir quelque importance. Des anciennes pièces françaises de 24, 12 et 6 sous, il a été frappé depuis 1726 jusqu'en 1794 pour une somme de plus de 50 millions, et, d'après une expérience que j'ai faite, j'ai lieu de croire que, l'une portant l'autre, elles avaient perdu par le frottement un quart de leur poids, c'est-à-dire qu'il y avait eu de perdu, sur cette petite monnaie seulement, plus de 12 millions! Réfléchissez aux pertes du même genre qui se répètent dans tous les pays du monde, même dans ceux où l'on a de la monnaie de papier, et où l'on fait néanmoins usage de monnaie d'argent pour les coupures.

2° L'argent employé aux broderies, aux argentures, et même aux plaqués, ne dure que le temps que ces meubles durent; ce qu'on en retire de métal précieux, quand le meuble est hors de service, se réduit à peu de chose. Smith dit que, de son temps, la seule manufacture de Birmingham consommait en placages pour 120,000 francs de notre monnaie par année; et, depuis Smith, cette manufacture a plus que doublé. Le peu d'argent employé aux préparations chimiques et pharmaceutiques est entièrement perdu.

3° Une autre perte annuelle est celle des sommes enfouies et cachées dont la connaissance meurt avec leur maître, et surtout celles qu'engloutissent les flots de la mer[1]. Or, il ne périt pas un navire où il ne se trouve

---

[1] D'après un relevé qui a été fait en Angleterre, et que j'ai pris dans les papiers publics, il y a eu, dans le cours de l'année 1827 seulement :

481 navires marchands perdus totalement;

et 197 échoués dont on espère relever seulement quelques-uns.

En tout, 678 navires.

Digitized by Google

pour une somme plus ou moins forte d'espèces et de meubles d'argent, même lorsque l'équipage a le bonheur d'être sauvé. Les bâtiments qui apportent de l'argent d'Amérique, presque tous ceux qui vont trafiquer aux Indes orientales et en Chine, ont même une partie de leur cargaison en argent; et tous n'arrivent pas à bon port.

Ces différentes causes de destruction réunies seraient loin, cependant, d'absorber pour 190 millions d'argent qu'on suppose annuellement fournis par les mines. Que devient le surplus? Il augmente la masse des monnaies et la masse des ustensiles d'argent du monde entier; et ce marché est si vaste, que nous devons être peu surpris que cette quantité de métal, qui, après tout, ne fait pas la dixième partie du numéraire qu'on attribue à la France, n'y produise pas une grande sensation. Songez, messieurs, combien de pays sont dans une prospérité croissante. Depuis cent ans, la population de presque tous les États de l'Europe s'est accrue; ce qui suppose une augmentation de richesses et de nouveaux besoins en numéraire et en ustensiles. De semblables progrès ont été bien plus frappants encore dans les colonies devenues indépendantes. Les États-Unis nous montrent une nouvelle nation tout entière à chaque génération. L'Amérique espagnole, Saint-Domingue, ont prospéré malgré leur crises, peut-être à cause de leurs crises. Entre les mains des Anglais, l'Inde devient un empire, sinon puissant, du moins plus commerçant et plus populeux qu'il n'était. Il n'y a pas jusqu'à cette terre si ingrate qui forme, sous le nom d'Australasie, la cinquième partie du monde, qui ne nous offre déjà, au port Jackson, à la terre de Van Diemen, de nouvelles sociétés civilisées, auxquelles il faut des monnaies et des ustensiles d'argent; et cela sur des plages où, jusqu'à notre siècle, il n'existait que quelques sauvages épars, à qui l'usage des métaux précieux, et même de tous les métaux, était absolument inconnu.

Devons-nous être surpris que l'argent tiré journellement des mines trouve à se placer à mesure qu'il est produit au jour? Si les mines cessaient d'être fécondes, comme je ne pense pas que ce fût un obstacle à la marche progressive des habitants de la terre, et comme le besoin de ce métal irait en augmentant sans qu'il pût être multiplié, il est probable qu'il deviendrait de jour en jour plus précieux, et finalement très rare. Mais c'est, ainsi que je l'ai dit, une disette dont nous ne paraissons pas menacés.

M. de Humboldt, dans son *Voyage à la Nouvelle-Espagne*, nous apprend que, depuis cent ans, le produit des mines du Mexique s'est accru dans le rapport de 25 à 110; et il ajoute que l'abondance de l'argent est telle, dans la chaîne des Cordilières, qu'en réfléchissant sur le nombre de

Digitized by Google

gîtes de minerais qui sont restés intacts, ou qui n'ont été que superficiellement exploités, on serait tenté de croire que les Européens ont à peine commencé à jouir de leurs riches produits.

Il est impossible que les progrès qui s'observent dans tous les travaux de l'homme n'embrassent pas l'extraction des métaux précieux.

Déjà, à l'aide des capitaux et des lumières de l'Angleterre, on applique aux mines des Cordilières de meilleurs modes d'exploitation, et notamment les machines à vapeur, qui diminueront les frais et permettront d'attaquer des filons que l'on ne pouvait, sans cela, travailler avec profit. Je sais que les premières tentatives de ce genre ont été contrariées par les préjugés de ces contrées et par les crises commerciales qui ont affligé la Grande-Bretagne ; mais ces obstacles passeront, et les bonnes méthodes resteront.

Samuel Turner, dans son voyage au Thibet, assure que la poudre d'or qui s'échappe des montagnes forme un des principaux articles d'exportation de cet empire, et indique, dans ces montagnes, les plus hautes du globe, des mines plus riches peut-être que celles des Cordilières, qui perdraient ainsi la primauté de leurs richesses, comme elles ont déjà perdu celle de leur élévation. Au reste, ce ne sont pas les habitants actuels du Thibet qui exploiteront jamais ces mines ; leur industrie est peu de chose, et leurs préjugés religieux les empêchent de frapper des monnaies.

Si, toutefois, avec le temps et cet invincible ascendant des arts et de la civilisation européenne, on parvenait à ouvrir dans les montagnes du Thibet, ou ailleurs, des mines abondantes, je doute que l'effet en fût aussi marqué que celui qui accompagna la découverte de l'Amérique. Le torrent des mines des Cordilières se répandit sur une quantité d'or et d'argent encore peu considérable et qui ne croissait plus depuis plusieurs siècles. Ce qui sera versé dorénavant ira se joindre à une masse énorme, journellement croissante, et devra se répandre sur toute la terre.

D'ailleurs, quand il s'agit d'un produit qui, comme celui-là, est à l'usage de toutes les nations, toute provision nouvelle et abondante, à mesure qu'elle en fait baisser le prix, en augmente la demande, si ce n'est dans la même proportion, assez du moins pour empêcher que la baisse ne soit rapide et excessive. De plus, la baisse elle-même rend moins lucratives beaucoup d'entreprises qui ne peuvent se soutenir qu'à l'aide du haut prix qu'on met aux métaux précieux. Ces entreprises s'arrêtent si l'approvisionnement augmente plus vite que les besoins. La nature des choses remplit ici l'office de cet ingénieux régulateur adapté aux machines à vapeur. Si la machine va trop vite, deux poids qui tournent autour d'un axe

BIBLIOTECA

Digitized by Google

vertical s'écartent, et leur écart agit sur un registre qui modère le feu.

Si une dépréciation rapide paraît difficile, une dépréciation lente n'est pas invraisemblable, parce qu'à mesure que la population et les arts gagnent du terrain, de nouvelles montagnes doivent être explorées et de nouveaux progrès doivent avoir lieu dans l'exploitation. Les métaux précieux paraissent en effet baisser, comparativement à la plupart des autres valeurs; ce qui semble indiquer qu'il s'en reproduit plus qu'il ne s'en consomme, et même plus que n'en peut absorber l'augmentation évidente des autres produits[1].

Hume, qui écrivait vers 1750, estimait que toute chose payée en argent avait renchéri entre trois et quatre fois depuis la découverte de l'Amérique. Aujourd'hui, nous avons lieu de croire que l'on paie en général les choses en argent six fois autant qu'on les payait avant la même époque; et il se peut qu'avant la fin de ce siècle, la quantité d'argent que l'on donnera pour se procurer des choses qui n'auront réellement pas renchéri, soit d'un cinquième ou d'un quart plus grande qu'à présent. Le prix moyen de tous les objets de consommation augmente presque partout. Le prix des baux augmente d'une manière remarquable[2].

Vous voyez, messieurs, que lorsqu'on stipule une somme à payer à une époque un peu éloignée, on ne sait réellement pas exactement quelle valeur on s'engage à payer ou à recevoir. Si vous vendez une terre contre une rente perpétuelle en argent, vous vous imaginez que la rente, étant stipulée, non en monnaie nominale, mais en onces d'argent, vous ou vos héritiers recevrez toujours réellement la même valeur, et peut-être ne recevrez-vous qu'une valeur égale à celle qu'a maintenant un pareil nombre d'onces d'étain. Dans toute espèce de stipulation, on ne doit jamais oublier que la valeur des choses, même des monnaies d'or et d'argent, est essentiellement variable; que l'on peut conserver fixes les dénominations;

---

[1] Il faut considérer que la plupart des autres produits ne peuvent servir qu'en se consommant plus ou moins rapidement; tandis que l'or et l'argent servent en se consommant fort peu, et que leur prix ne permet pas qu'on les gaspille.

[2] Le prix des baux, il est vrai, n'augmente pas seulement à cause de la dégradation de l'argent dont on paie les fermages; mais à cause des améliorations répandues sur la terre en vertu des progrès de l'agriculture, et parce que l'on sait mieux tirer parti du sol. Mais on ne peut nier que le prix des baux n'augmente même dans les lieux où il n'y a point de valeurs capitales répandues sur le sol, et où l'on suit les méthodes les plus anciennes et les plus imparfaites.

Digitized by Google

que l'on peut même conserver fixes les quantités de métal ou d'autres matières que désignent les mots : *un franc* ou *un sequin*; mais que l'on ne peut décidément pas conserver fixe la valeur d'un sequin ou d'un franc. Si cette augmentation relative de la masse des métaux précieux continue, nous pourrons acquérir à meilleur marché bien des ustensiles d'or et d'argent, et par conséquent les multiplier ; ce qui ajoutera quelque chose aux agréments de plusieurs classes nombreuses de la société. Mais il n'en résultera pas le moindre avantage relativement aux monnaies. Il est très bon, au contraire, que la marchandise qu'on emploie pour les faire subisse le moins de variations qu'il est possible ; et personne n'est intéressé à ce que l'on donne dans cinquante ans 50 grammes d'argent pour acquérir ce que l'on obtient aujourd'hui pour 25 grammes ; car le vendeur ne sera pas plus riche avec 50 grammes qu'il ne l'est maintenant avec 25. Si l'Amérique n'eût pas été découverte, nous n'aurions pas éprouvé un grand inconvénient par rapport à nos monnaies. Les pièces d'or et d'argent auraient été moins nombreuses ; mais elles auraient eu plus de valeur.

Les solides, les immenses avantages que nous avons recueillis de la découverte de l'Amérique, nous viennent des produits immédiatement consommables qu'elle nous a procurés, soit par la voie de l'échange, soit parce que nous avons pu les naturaliser parmi nous. Calculez, si vous pouvez, ce que la seule pomme de terre a valu à l'Europe[1].

---

[1] Les questions traitées dans ce chapitre ont pris un nouvel intérêt depuis la découverte des mines de la Californie et les développements remarquables qu'a reçus l'exploitation des mines de l'Oural. Tandis que la quantité d'or extraite annuellement de ces dernières, et qui pendant longtemps n'avait guère dépassé 25 millions, s'est élevée en 1849 jusqu'à 150 millions, on évalue à 300 millions la quantité d'or expédié en un an de la Californie. Si cette addition annuelle à la masse d'or en circulation devenait régulière et continue, si surtout, comme on l'affirme, elle devait s'accroître encore, il est certain que la valeur de l'or, sur le marché général européen, en éprouverait une baisse progressive, quoique plus lente et moins considérable peut-être, en définitive, qu'on ne paraît le croire communément. Voir, sur ce sujet, *la Monnaie*, tome III du *Cours d'Économie politique* de M. Michel Chevalier, Paris, 1850, et un article du même auteur, dans l'*Annuaire de l'Économie politique* pour 1850. (*Note de l'éditeur.*)

CHAPITRE X.

De la valeur relative des différents métaux servant de monnaies.

Dans tout ce qui précède, messieurs, je vous ai parlé de la valeur des monnaies, en supposant les monnaies faites d'une seule matière, qui est l'argent. J'avais besoin de simplifier le sujet pour vous le faire comprendre : car, tout simplifié qu'il est, il ne laisse pas d'être compliqué, puisque la valeur et la quantité du métal-lingot se combinent, dans l'instrument des échanges, avec la valeur et la quantité du métal-monnaie, et ces deux valeurs avec celles de toutes les autres marchandises.

Combien cette complication n'est-elle pas augmentée encore lorsque les monnaies, comme c'est le cas presque partout, se composent de différents métaux et d'autres objets monnayés; objets qui, tous, peuvent avoir une valeur différente comme matière et comme monnaie, et une valeur différente et variable entre eux!

Si l'on veut se former une idée juste de toutes les monnaies, il faut appliquer à chacune en particulier les méthodes que nous avons suivies pour arriver à une juste idée des monnaies d'argent, qui sont les plus importantes de toutes.

Ainsi, nous dirons, relativement à l'or, que sa valeur comme monnaie ne diffère pas beaucoup de sa valeur comme métal, par des raisons qui sont les mêmes que pour l'argent. Si les fabricants de monnaie d'or (les gouvernements) en faisaient plus que n'en exigent les besoins de la circulation, l'or-monnaie vaudrait moins que l'or-lingot; la société se trouverait avoir plus de besoins de l'or destiné à faire des bijoux ou des dorures, que de l'or destiné à servir d'instrument à la circulation. Le résultat infaillible de cette circonstance serait la fusion des pièces d'or, jusqu'à ce que, devenues plus rares, leur valeur remontât plus haut qu'un lingot du même poids; et si l'administration, par une ignorance impossible à croire, persistait à faire venir des lingots pour les frapper en monnaie, elle procurerait aux fondeurs d'espèces, à ses dépens (c'est-à-dire aux dépens des peuples), des bénéfices répétés.

Si au contraire les fabricants de monnaie laissaient le marché trop peu approvisionné de pièces d'or, leur valeur monterait plus haut que le lingot; on achèterait plus d'or en lingot avec moins d'or en pièces fabriquées; et le gouvernement, qui est fabricant de monnaie, ne laisserait pas échapper

Digitized by Google

cette occasion de multiplier ses profits jusqu'à ce que les pièces d'or fussent assez abondantes pour qu'il y eût peu de différence entre la valeur de l'orlingot et la valeur de l'or-monnaie.

La valeur propre de l'or, de même que celle de l'argent, a sa source dans les usages auxquels il est propre, tant pour les bijoux et les dorures que pour les monnaies. Au prix où les frais de production portent ces deux métaux, il paraît que la société générale, celle qui habite le monde entier, peut annuellement absorber 45 fois plus d'argent que d'or, puisque, selon M. de Humboldt, on tire des entrailles de la terre 45 fois moins d'or que d'argent[1]. Comme l'or ne vaut qu'environ 15 fois et demi plus que l'argent, vous voyez que leur valeur respective ne vient pas des quantités respectives que l'on obtient des exploitations, mais de leurs frais de production combinés avec les besoins des consommateurs.

La cherté de l'or fait que, malgré les services que l'on peut tirer de ce beau métal, on n'en peut demander (avec les frais de production qu'il coûte) que la 45e partie de ce qu'on demande du métal d'argent (au prix où le portent ses frais de production). Si les usages de l'or avaient aux yeux des consommateurs un mérite vingt fois supérieur au mérite de l'argent, on donnerait volontiers 20 onces d'argent, ou la même valeur en tout autre produit, pour acquérir une once d'or; la quantité d'or exploitée s'augmenterait; c'est-à-dire qu'on exploiterait des filons qui, avec les prix tels qu'ils sont actuellement, ne donnent aucun profit, et les bénéfices que font les propriétaires des mines plus riches deviendraient plus considérables.

L'or semble être à trop bon marché comparé avec l'argent. Quoi! on n'en tire des entrailles de la terre qu'une once, tandis qu'on tire 45 onces d'argent! Pourquoi ne le paie-t-on pas 45 fois davantage? Pourquoi consent-on à donner une once d'or à celui qui vous donne seulement quinze onces et demie d'argent? Cela nous indique, messieurs, que l'argent est presque trois fois plus recherché que l'or, en supposant indispensables les frais que l'un et l'autre réclament. La modicité du prix de l'argent, quoique moins grande qu'on ne pourrait la supposer, en considérant ce que chaque année en voit mettre au jour, suffit néanmoins pour mettre ce métal à la portée d'un nombre de consommateurs quarante-cinq fois plus considérable, soit en nombre, soit en importance, qu'il n'y a de consommateurs pour l'or.

---

[1] *Essai politique sur la Nouvelle-Espagne*, t. IV, page 222.

Digitized by Google

Il en est de cela comme des vins. Il se produit peut-être cent bouteilles de vin médiocre ou mauvais pour une bouteille des premiers crûs; cependant, cette bouteille excellente ne se vend pas cent fois plus cher que l'autre, parce que le vin mauvais, ou du moins le médiocre, est à la portée d'un nombre de fortunes assez grand pour pouvoir être payé un prix qui n'est inférieur que de vingt fois au prix des premiers crûs.

Ce qui contribue encore à faire consommer, au prix où les portent leurs frais de production, plus d'argent que d'or, c'est qu'il est propre à certains usages auxquels l'or n'est pas propre au même degré. Il est moins lourd et plus consistant. Les gens les plus riches, ceux à qui leur fortune permettrait d'avoir indifféremment des meubles en or ou en argent, les préfèrent souvent en argent. Ou, si la couleur de l'or leur plaît davantage, ils préfèrent l'argent ou le cuivre doré. Ce n'est point par économie que beaucoup de belles dames portent des peignes de vermeil enrichis de pierreries, plutôt que des peignes d'or : c'est parce que l'argent doré est plus léger, et que les dents du peigne se courbent moins aisément.

La grande ductilité de l'or, qui permet de l'étendre par couches excessivement minces sur les autres métaux et même sur le bois, et qui nous fait jouir, sans en consommer beaucoup, de sa riche et éclatante couleur, contribue encore à la moindre demande qui en est faite.

Au reste, le rapport de la valeur de l'or avec la valeur de l'argent, en jetant quelque trouble dans la valeur d'une marchandise, comme la monnaie, qui est faite indifféremment de l'une ou de l'autre de ces matières, ne jette aucune confusion dans le rapport échangeable de ces métaux avec les autres marchandises. Au prix où l'argent se trouve monté par quelque cause que ce soit, le fait est que l'on consent à donner une certaine quantité de toute autre marchandise, pour avoir une once d'argent. C'est cette quantité de marchandise, de blé, par exemple, qui fait le véritable prix de l'argent; et ce prix permet d'exploiter des mines moins fécondes et plus dispendieuses que d'autres, jusqu'au point de tirer de toutes ensemble 45 fois plus d'argent que d'or. Tout ce que je prétends prouver, c'est que les circonstances qui agissent sur la valeur du métal argent ne sont pas les mêmes que celles qui agissent sur l'or, et que la valeur relative de ces deux métaux peut varier et varie en effet perpétuellement.

C'est par conséquent une entreprise superflue que de vouloir établir par les lois un invariable rapport de valeur entre des monnaies faites de deux métaux différents. Lorsqu'on fait dire à nos lois que quatre pièces d'argent de 5 francs valent autant qu'une pièce d'or de 20 francs, on leur fait dire

Digitized by Google

un mensonge. La valeur de la monnaie d'or et de la monnaie d'argent est, en France, au moment où ceci est écrit, aussi rapprochée qu'elle l'ait été à aucune époque, et je crois aussi rapprochée qu'elle peut l'être; cependant la monnaie d'or gagne 1/2 pour cent sur l'autre. On vous demande 100 fr. 50 c. en argent pour vous donner 100 francs en or.

Le rapport de l'or à l'argent est, dans nos monnaies, comme 15 1/2 est à un. On appelle cela le rapport légal; mais l'expression est mauvaise; car il n'y a point de rapport illégal. Tout ce qu'on veut exprimer par là, c'est que l'on peut indifféremment s'acquitter d'une dette contractée en francs, en payant à son créancier 15 grammes 1/2 d'argent, ou bien un gramme d'or, l'un et l'autre frappés en monnaie. Or, comme un gramme d'or vaut en réalité quelque petite chose de plus que 15 grammes 1/2 d'argent, on paie plus volontiers en monnaie d'argent; ce qui rend l'argent plus généralement employé en France, comme monnaie, et ce qui étend pour cet usage la demande qu'on fait de ce métal [1].

Une raison contraire produit un effet contraire en Angleterre. Là, on préfère payer en or, parce que pour faire un certain nombre de livres sterling, il faudrait donner en argent une valeur un peu plus forte que lorsque l'on acquitte en or les engagements qu'on a pris [2].

---

[1] Les quantités considérables d'or mises dernièrement en circulation, par suite des exploitations des mines de l'Oural, et surtout par suite des recherches faites en Californie, en ont fait baisser le prix; la pièce d'or a cessé de gagner un agio en France, et elle circule au pair avec les pièces d'argent. En d'autres termes, la valeur relative des deux métaux se trouve momentanément d'accord avec la proportion établie par notre loi monétaire. On avait d'abord cru pouvoir attribuer ce fait à une sorte de panique et à l'influence d'une loi récente rendue en Hollande pour démonétiser les pièces d'or; mais le pair se maintient, la portion de la réserve métallique de la Banque augmente, quant au nombre des pièces d'or, et tout semble indiquer que la tendance de l'or à baisser de valeur continue. Si les quantités d'argent fournies par les mines n'augmentent pas dans la même proportion, ce seront les pièces d'argent qui gagneront un agio, ou qui disparaîtront de la circulation. Enfin, si les deux métaux baissaient de valeur simultanément, cette baisse ne tarderait pas à se manifester par une hausse du prix nominal de toutes choses. (*Note de l'éditeur.*)

[2] En Angleterre, il n'y a que la monnaie d'or dont le cours soit forcé; le créancier n'est tenu de recevoir la monnaie d'argent que pour les appoints n'excédant pas 40 shillings. Dès lors, la monnaie d'argent a pu être frappée avec une valeur

Digitized by Google

Après l'or et l'argent, les autres métaux considérés comme monnaies donnent lieu à des considérations peu importantes. Le cuivre en France (et, je crois, dans tous les autres États de l'Europe[1]), n'est monnaie qu'autant qu'il sert à payer les fractions et les appoints, qui ne peuvent s'acquitter en monnaie d'argent. Dès-lors, il ne peut pas y avoir de grands inconvénients dans la fixation de sa valeur comparée à celle de l'argent et de l'or. Si ce qu'on appelle un franc en cuivre vaut beaucoup moins qu'un franc en argent, cette différence ne permet pas à un débiteur d'en tirer parti au préjudice de son créancier, puisque celui-ci n'est pas tenu de recevoir au-delà d'un franc, ou tout au plus de 5 francs, en monnaie de cuivre. Celle-ci n'est donc qu'un signe qui représente des fractions du franc trop exiguës pour qu'on en fasse des pièces en argent. Or, un signe n'a pas besoin de valoir intrinsèquement ce qu'il représente. Car, ainsi que vous le verrez bientôt, il tire toute sa valeur de l'objet qu'il donne le droit de se faire délivrer.

Les pièces de cuivre et celles de billon (c'est-à-dire celles où un peu d'argent est allié au cuivre) ne sont donc pas proprement des monnaies, mais des espèces de billets de confiance. Comme tels, le gouvernement qui les met en circulation devrait toujours les échanger, à bureau ouvert, contre de l'argent, du moment qu'on lui en rapporte un nombre suffisant pour égaler une pièce d'argent. C'est le seul moyen de s'assurer qu'il n'en reste pas entre les mains du public au delà de ce qu'en réclament les échanges.

S'il en restait davantage, les pièces de cuivre ne pouvant avoir les mêmes avantages pour leur possesseur que l'or ou l'argent qu'elles représentent, mais qu'elles ne valent pas, il chercherait à s'en défaire, soit en les vendant à perte, soit en payant de préférence avec cette monnaie les menues denrées qui renchérissent en proportion.

---

intrinsèque inférieure à celle qu'indique son prix nominal; il en est à son égard comme de la monnaie de cuivre et de celle de billon. Il en résulte, pour les Anglais, l'avantage de n'avoir pas à transporter, comme en France, un poids de métal considérable pour des paiements de moyennes valeurs. On peut consulter sur ce sujet une note spéciale qui se trouve à la fin de l'ouvrage intitulé : ***Histoire des Relations commerciales entre la France et le Brésil, et considérations générales sur les monnaies, les changes, les banques et le commerce extérieur***, par H. Say; à Paris, chez Guillaumin, libraire-éditeur. (*Note de l'éditeur.*)

[1] Je ne connais guère que les Chinois chez qui la monnaie soit de cuivre, et où l'argent dont on fait usage représente du cuivre.

Digitized by Google

CHAPITRE XI.

De la fabrication des monnaies métalliques[1].

Ce ne sont point les procédés de la fabrication des monnaies que l'on doit décrire dans un Cours d'Économie politique : ils sont enseignés dans l'art du monnayeur. Ce qui doit nous occuper, c'est de savoir ce qui résulte de la fabrication des monnaies, relativement à l'économie des sociétés.

Le métal non monnayé pourrait à la rigueur servir de monnaie. Le marchand vendrait son produit contre huit, dix grammes d'argent, comme à la Chine, et avec ce métal il rachèterait le produit dont il a besoin ; mais ce serait un instrument des échanges fort incommode, parce qu'il n'est pas facile de vérifier le poids, ni surtout le titre de l'argent, et que ces opérations (dans lesquelles on se trompe aisément quand on n'en fait pas son métier) feraient perdre beaucoup de temps dans les nombreuses transactions auxquelles l'état de société donne lieu.

L'empreinte a cet avantage qu'elle circonscrit chaque pièce de manière que l'on ne peut en ôter aucune partie, qu'on ne peut en changer le titre, sans que cette empreinte soit altérée. Elle garantit donc à celui qui la reçoit la finesse et la quantité du métal qu'on lui donne.

Il serait à désirer que chaque pièce portât expressément son poids et son titre. Mais dans toutes les monnaies que je connais, cette désignation essentielle est omise. Ce n'est qu'indirectement que l'on sait ce qu'il y a d'argent dans une pièce d'un franc. Son empreinte porte ce nom, et la loi statue qu'un franc se compose de 5 grammes d'argent au titre de 9/10 de fin, c'est-à-dire d'un métal qui contient neuf parties d'argent pur et une partie d'alliage. Elle statue de même qu'une pièce d'or, qui porte la dénomination de 20 francs, se compose de 6 grammes et 45/100 d'or. La forme des monnaies n'est donc qu'une composition entre les préjugés et les principes. Les préjugés veulent que la monnaie consiste dans des noms, dans des mots. Les principes demandent que la monnaie consiste dans une marchandise réelle.

Lorsque je vends un hectolitre de froment pour 20 francs, je donne ma

[1] Nous verrons plus tard les effets qui résultent des monnaies de papier, et des signes qui représentent une monnaie métallique.

Digitized by Google

marchandise pour recevoir une certaine quantité d'argent, et non des paroles; et une preuve que c'est la chose et non la dénomination que je considère, c'est que, lorsque la chose a changé, comme lorsqu'on a fait un papier-monnaie qui portait cette même dénomination de 20 francs, personne n'a plus voulu donner un hectolitre de blé pour 20 francs.

Puisque c'est la chose et non le mot qui est le véritable objet de l'échange, pourquoi donner un autre nom à la chose qui déjà en porte un, qui porte un nom qui est précis, indépendant de toutes les lois, le nom de 5 *grammes d'argent à* 9/10 *de fin?*

Pourquoi donner un même nom à deux choses différentes : à cent grammes d'argent et à 6 45/100 grammes d'or? Pourquoi faire dire à nos lois que ces deux objets ont une même valeur, 20 francs, tandis que, dans le fait, il n'ont jamais la même valeur, et que la valeur de chacun des deux métaux se règle d'après des circonstances qui ne sont pas les mêmes pour l'un et pour l'autre, et qu'il est hors du pouvoir de l'homme de maîtriser?

Cette imperfection dans les monnaies françaises est facile à faire disparaître, puisqu'il ne s'agit que de supprimer une dénomination arbitraire et de lui substituer la dénomination véritable. Seulement, comme l'or et l'argent revêtus d'une empreinte valent en général un peu plus que les mêmes métaux en lingots, on devrait, dans les engagements que l'on contracterait, ajouter à tel poids ces mots : *frappés en monnaie*. Ce n'est qu'un changement de mots, mais c'est avec des mots que l'on égare les hommes. Il faut laisser aux mauvais gouvernements la méprisable ruse de conserver un nom pour faire croire que la chose est conservée, comme aussi de prétendre avoir aboli une mauvaise loi quand on n'en a supprimé que le titre.

On a cru qu'en donnant toujours le même nom aux monnaies, elles auraient toujours la même valeur; et que l'on aurait ainsi cette valeur fixe et invariable qui non-seulement n'a jamais été trouvée, mais qui ne peut pas être. Dans le chapitre suivant vous verrez dans combien d'erreurs on a été entraîné par cette vaine prétention. Une monnaie nominale, une monnaie de compte est un mot sans réalité, si l'on n'y joint l'idée d'une monnaie réelle qui peut, à la vérité, être composée de toutes sortes de matières, mais dont la valeur est toujours en définitive réglée, non d'après la volonté du législateur, mais d'après la volonté de la nature des choses, qui commande au législateur lui-même.

Pour représenter la monnaie de compte comme une valeur qui peut exister indépendamment de toute monnaie effective, on a voulu s'autoriser de je ne sais quelle coutume reçue chez certains peuples demi-sauvages

Digitized by Google

de l'Afrique qui, n'ayant pas de monnaie, y suppléent par une appréciation purement idéale de la valeur de leurs marchandises. Chez eux, tel objet vaut dix *macutes*, tel autre en vaut quinze ; mais qu'est-ce qu'une *macute?* Il n'y a ni pièce de monnaie ni aucun signe représentatif désigné par ce mot. Une macute n'est pas même une monnaie de compte, car une monnaie de compte se transmet sous une forme substantielle. Si l'on échange un chameau valant douze macutes contre un esclave estimé de même douze macutes, on fait en réalité l'échange *en nature* d'un esclave contre un chameau. Il n'y a point là de monnaie. Il y a seulement une expression qui indique une parité de valeur ou bien une proportion de valeur entre deux ou plusieurs marchandises. Du reste, ce procédé ne sauve aucun des inconvénients de l'échange en nature. La macute n'est pas une réalité existante indépendamment de la marchandise ; pas plus que dans cette phrase : *voilà une compagnie de cent hommes et une autre de cinquante,* les termes de *cinquante* et de *cent* ne sont des réalités indépendantes des hommes qu'ils servent à compter.

De même la monnaie de compte, si la monnaie réelle ne lui donnait un corps, ne serait rien qu'un nombre, ne préserverait point de l'inconvénient de faire les échanges en nature; et par conséquent ne serait pas une monnaie.

On pourrait craindre qu'en refusant un sobriquet à une pièce de cinq grammes, l'usage ne lui en donnât un et ne se formât ainsi une monnaie de compte à défaut de la loi. C'est l'usage populaire qui a donné un nom aux premiers *florins,* à cause d'une fleur qui s'y trouvait représentée ; aux *couronnes,* en raison d'une couronne dont elles étaient décorées ; aux *écus*, à cause d'un écusson aux armoiries du roi ou du pays. Sous saint Louis, il y avait des *gros tournois* ; on les appelait *gros*, parce que c'était la plus grosse monnaie d'argent en circulation , et *tournois*, parce qu'ils étaient fabriqués à Tours.

Souvent même la flatterie donna le nom du prince à l'une des pièces de monnaie ; principalement à la monnaie d'or, et à la plus précieuse. C'est pour cela que l'on vit des *dariques* en Perse, du nom de Darius ; en Macédoine des *philippes ;* des *carolus* en Angleterre, du roi Charles I^er^ ; des *frédérics* en Allemagne ; des *ducats* à Venise, de la dignité de duc ou doge de Venise ; en France des *henris*, sous le règne de Henri II et de ses deux successeurs ; et plus tard des *louis,* des *napoléons*.

J'observe qu'un nom imposé par l'usage aux pièces de monnaie qui circulent, soit pour les distinguer entre elles, soit pour abréger les discours, n'a point les inconvénients que nous avons reconnus dans les monnaies de

Digitized by Google

compte. On ne contracte point dans ce langage, ce n'est qu'une locution familière perpétuellement ramenée à sa signification réelle par les contrats et par les lois. Des noms populaires appliqués à nos différentes pièces de métal étiqueté ne risqueraient donc point d'amener l'altération de nos monnaies, si les stipulations légales s'énonçaient en un certain nombre de grammes d'argent ou d'or.

Il en serait de cela comme de la dénomination de *pistole*, pour désigner une somme de dix francs, que les seigneurs de la cour de Louis XIV et leurs imitateurs firent passer dans le beau langage, sans doute pour faire croire qu'ils ne traitaient que par grosses sommes et sans y mettre une minutieuse exactitude. On ne pariait, on ne jouait que des pistoles ; un beau cheval, un diamant, un cadeau, n'étaient jamais évalués qu'en pistoles ; on aurait cru se confondre avec les gens de loi, de finance ou de commerce, si l'on eût compté comme eux. Mais une dénomination qui n'était pas adoptée dans les lois ne pouvait amener la détérioration des pièces qui étaient stipulées dans les actes.

Nous avons vu qu'un avantage essentiel des monnaies, et sans lequel elles ne seraient pas propres à devenir un instrument des échanges, est la faculté qu'elles ont de pouvoir proportionner exactement la quantité qu'on en donne à la valeur de l'objet qu'on achète. Si, lorsque je veux faire l'acquisition d'un objet qui vaut 6 fr. 75 c., je ne pouvais donner une certaine quantité de pièces qui fissent ensemble 6 fr. 75 c., il faudrait que je donnasse plus ou que le vendeur reçût moins que l'objet ne vaut ; il faudrait donc, pour l'excédant, donner quelque autre chose qui fît compensation ; ce qui replongerait jusqu'à un certain point la société dans les inconvénients des échanges en nature.

Suivant l'état de la société, suivant le nombre et la valeur des choses qu'elle vend et achète le plus communément, elle a besoin d'une plus ou moins grande quantité de coupures, de fractions des grosses pièces. Il est de l'intérêt des fabricants, comme des consommateurs de monnaie, de ne fournir au public, ni trop, ni trop peu de ces coupures. Si l'on jetait dans la circulation plus de pièces de 50 centimes qu'elle n'en réclame, les particuliers perdraient du temps à les compter, et le fabricant se chargerait d'une façon plus chère pour une marchandise qui n'en aurait pas plus de valeur ; car dix pièces de 50 centimes réclament dix coups de balancier, tandis qu'une pièce de 5 francs n'en réclame qu'un.

Les gouvernements qui veulent être justes et respecter les propriétés,

Digitized by Google

sont embarrassés de savoir s'ils doivent remplacer une monnaie usée par une monnaie entière, sans faire payer la perte qui résulte de l'usure des pièces. Sans doute une monnaie vieille et usée vaut moins, achète une moins grande quantité de chaque chose, qu'une monnaie neuve et entière. Ce n'est que le résultat de tout ce que nous avons observé jusqu'ici sur la valeur des monnaies ; et l'on pourrait regarder comme une générosité trop grande de la part du gouvernement, de remplacer une pièce de monnaie qui ne peut plus acheter qu'une certaine quantité de marchandise par une autre pièce qui peut en acheter davantage. Cependant, comme dans l'usage ordinaire on ne peut pas faire une différence de valeur entre deux pièces sortant de dessous le même balancier, il s'établit une valeur commune entre toutes les pièces d'une même dénomination ; les plus neuves soutiennent la valeur des plus usées ; mais lorsqu'on refond et qu'on frappe de nouveau ces dernières, le fabricant ne peut les refaire sans rajouter une portion nouvelle de métal ; ce qui lui cause une perte.

Si le gouvernement est fabricant exclusif de la monnaie, ainsi qu'il arrive ordinairement, c'est à lui seul que le porteur d'une pièce usée peut s'adresser pour la changer contre une neuve. Le gouvernement doit-il reprendre l'ancienne sur le même pied que si elle était neuve ? Ou peut-il, en conscience, ne la considérer que comme un lingot et ne la payer que suivant la quantité de matière qu'elle contient ? S'il prend ce dernier parti, il fait supporter au dernier porteur de la pièce, et à lui seul, la perte qui résulte d'un frottement dont les auteurs sont les dix mille personnes qui se sont servies de la pièce comme intermédiaire dans leurs échanges.

On peut dire que c'est la société tout entière qui a usé une pièce de monnaie, et que c'est à la société entière à supporter cette perte. Et comme les frais que fait le gouvernement portent sur la société tout entière, il doit, en bonne justice, reprendre une pièce usée sur le même pied que si elle était entière, c'est-à-dire changer à bureau ouvert une pièce vieille contre une neuve ; pourvu toutefois qu'elle n'ait pas été frauduleusement altérée, et qu'il reste assez de vestiges de l'empreinte pour qu'on ne puisse pas douter de l'authenticité de la pièce ; car il est évident que le gouvernement ne doit point le remplacement gratuit d'une monnaie altérée, ou d'un morceau de métal, par une monnaie de sa fabrique, et encore moins le remplacement d'une pièce qui sortirait d'une autre fabrique que la sienne.

C'est au porteur de la pièce, au moment où il la reçoit, à s'assurer qu'elle est bonne. C'est un assujétissement universel de quiconque reçoit une marchandise, de vérifier sa qualité.

Digitized by Google

CHAPITRE XII.

Du bénéfice qu'il est possible de faire sur la fabrication des monnaies.

Plusieurs auteurs ont discuté la question de savoir s'il convient que le gouvernement convertisse gratuitement en monnaie les lingots qu'on lui apporte, ainsi qu'on le pratique en Angleterre et en Russie; ou bien se fasse payer la façon des monnaies et même un profit supérieur à ses frais, qu'on a nommé autrefois droit de seigneuriage.

Cette question me paraît avoir été toujours mal posée. Le gouvernement ne peut ni se faire rembourser de ses frais de fabrication, ni percevoir un profit supérieur à ses frais, en vertu d'une loi ou d'une ordonnance; mais il peut, en vertu du privilége exclusif qu'il s'est justement réservé de frapper des monnaies, rendre cette marchandise plus ou moins rare. Alors, il s'établit une différence de valeur plus ou moins considérable entre la valeur de la matière que le gouvernement emploie (l'argent) et le produit fabriqué; entre un kilogramme de métal en lingot, et un kilogramme en écus, ou 40 pièces de 5 francs (200 francs). Le gouvernement achète pour 197 ou 198 francs cette quantité de métal qu'il revend sur le pied de 200 fr. Cette différence est l'unique source du profit que peut faire le gouvernement.

Quoi! dira-t-on, le gouvernement ne peut-il pas prélever un droit de dix pour cent sur l'argent que l'on porte à l'hôtel des monnaies pour être frappé en écus? Sans doute; mais on ne lui portera de l'argent à frapper en monnaie qu'autant que l'argent monnayé vaudra dix pour cent de valeur de plus que l'argent en lingot. Or, il n'y aura un tel excédant de valeur dans la monnaie qu'autant que les besoins de la circulation auront établi cette valeur, et ce cas n'arrivera pas en vertu d'une loi ni d'une ordonnance, mais en vertu de l'état du marché et de la valeur relative de la marchandise monnaie et de la marchandise métal. Si pour un kilogramme d'argent monnayé on obtient un dixième de blé au-delà de ce qu'on obtient au moyen d'un kilogramme d'argent en lingot, alors seulement il peut convenir au particulier de convertir des lingots en monnaie; et quand ce cas arrive, il convient de même à l'administration d'acheter des lingots pour faire de la monnaie.

La question ne consiste donc pas à savoir s'il convient d'établir un droit de fabrication ou de seigneuriage, mais jusqu'à quel point il convient de

Digitized by Google

mettre assez peu de monnaie en circulation pour faire un profit quelconque sur la fabrication.

Il me semble qu'à cet égard une bonne législation devrait laisser peu de latitude à l'administration ; il importe aux transactions sociales que la valeur des monnaies ne puisse pas varier arbitrairement, et dénaturer, par là, les engagements entre particuliers ou avec l'administration elle-même[1]. Et en même temps, comme la rareté de la monnaie jette quelque embarras dans les échanges, et qu'il convient de la rendre aussi commune qu'il est possible sans perdre sur sa fabrication, le législateur pourrait statuer que chaque fois que le lingot tomberait à un prix tel, que tous les frais de fabrication seraient couverts, l'administration achetât des lingots avec des pièces fabriquées.

Quand l'État prend à sa charge tous les frais d'un hôtel des monnaies, comme en Angleterre, et ordonne à l'administration de rendre en pièces monnayées un poids égal à celui des lingots qu'on lui apporte, la monnaie est aussi abondante qu'elle peut l'être sans cesser d'être métallique, et la valeur de la monnaie ne s'élève pas au-dessus de la valeur du lingot ; mais cet ordre de choses est accompagné de plusieurs inconvénients.

Une pièce fabriquée a un mérite que n'a pas un lingot. Elle est affinée à un titre connu et revêtue d'un poinçon qui constate ce titre. Quand elle vaut un peu plus que le lingot, on ne la distrait pas de ses fonctions de monnaie, on y perdrait ; mais quand elle ne vaut pas davantage, on peut l'employer indifféremment comme monnaie ou comme lingot, c'est-à-dire, la fondre ou l'exporter, et faire payer à l'État, qui n'en profite pas, les frais d'un excellent et dispendieux affinage. La dépense qu'entraîne la fabrication gratuite des monnaies aurait des bornes ; car le besoin qu'un pays a de monnaie est borné à une certaine somme ; tandis que les spéculations qu'on peut faire en fondant ou exportant des monnaies qu'on remplace par des lingots n'en ont point.

Lorsque la monnaie métallique n'a qu'un fort petit excédant de valeur sur le lingot, elle peut donner lieu à quelques autres spéculations faites par les fondeurs au dépens du public, et dont Adam Smith nous fournit un exemple[2]. Il cite une époque où la Monnaie de Londres frappait, dans

---

[1] David Ricardo a prétendu que je voulais laisser à l'administration le *pouvoir* d'influer sur la valeur des monnaies en reduisant ou en multipliant leur quantité. J'ai dit seulement qu'elle en avait la *possibilité*.

[2] *Richesse des Nations*, liv. IV, ch. 6.

Digitized by Google

une livre d'or, 44 guinées et demie ; mais les pièces de monnaie qui étaient alors dans la circulation n'étaient pas neuves, et de ces vieilles guinées il fallait plus de 44 et demie pour faire une livre d'or. Un lingot d'une livre valait sur le marché au-delà de 45 de ces vieilles guinées[1]. Conséquemment, en fondant 44 guinées et demie neuves, on les transformait en une valeur de 45 guinées. Aussi, notre auteur compare-t-il la monnaie d'Angleterre, à cette époque, à la toile de Pénélope, où la nuit voyait disparaître l'ouvrage du jour.

Enfin, une considération importante, c'est que dans un pays où il y a de nombreux suppléments à la monnaie, tels que les billets de banque, ce n'est pas seulement la multiplication des pièces qui jette dans la circulation une quantité de l'instrument des échanges assez considérable pour en faire baisser la valeur au-dessous d'un lingot du même poids que les pièces.

Telle est, je crois, la cause de la crise qui a tourmenté l'Angleterre en 1825 et 1826. Un goût désordonné pour les entreprises de commerce a entraîné un grand nombre de spéculateurs à étendre leurs affaires au-delà de la portée de leurs capitaux. Ils ne l'ont pu qu'à la faveur des banques, qui sont très multipliées ; car, outre la banque d'Angleterre, qui est à Londres, il y en a d'autres dans toutes les provinces qui mettent en circulation des billets faisant office de monnaie. Ces banques escomptaient les effets des spéculateurs au moyen de leurs billets au porteur, qu'elles délivraient comme argent comptant. La monnaie en a éprouvé quelque avilissement, et sa valeur est tombée au point qu'une pièce métallique a valu moins que le lingot. Dès ce moment, on a gagné de réduire les *souverains*[2] *d'or* en lingots. Pour se les procurer, on s'est porté aux banques et on leur a demandé de l'or contre des billets. Voyant leurs billets revenir à mesure qu'elles en émettaient, les banques se sont vues forcées de suspendre leurs escomptes, et par conséquent les secours qu'elles offraient aux entrepreneurs qui avaient poussé leurs spéculations au-delà de leurs capitaux, et qui comptaient sur cette ressource pour satisfaire à leurs engagements. Ils ont fait faillite, ou bien ont eu recours à des ressources ruineuses.

A ce que j'établis en fait (c'est-à-dire à l'impossibilité où je dis qu'est le gouvernement de faire sur les monnaies d'autres profits que ceux des ma-

---

[1] La livre d'or valait jusqu'à 48 livres sterling, ce qui fait 45 guinées et 15 shillings.

[2] Nom de la monnaie qui a remplacé les guinées.

Digitized by Google

nufacturiers exclusifs en général) on opposera peut-être les droits que tire au Mexique et au Pérou le gouvernement sur la fabrication des piastres. Le gouvernement en Amérique ne possède pas une seule mine; il frappe en monnaie tout autant d'argent qu'on lui en porte; cette quantité a jusqu'ici progressivement augmenté; et cependant, au dire de M. de Humbolt, l'ancien gouvernement espagnol retirait 13 pour cent environ de droits par-delà ses frais de fabrication [1]. Comment arrivait-il que le métal monnayé conservât un si grand excès de valeur sur le lingot? Voici, messieurs, l'explication de ce fait. La seule exportation d'argent permise au Mexique et au Pérou était celle des piastres; la sortie du lingot était prohibée; or, dès que les entrepreneurs de mines ne pouvaient disposer de leurs produits qu'autant qu'ils étaient frappés en piastres, ce n'était pas seulement le monnayage, le besoin d'avoir des monnaies pour s'en servir comme de monnaie, que payaient les entrepreneurs de mines : c'était un droit d'extraction, un droit de sortie. Et comme le gouvernement craignait de ne pouvoir réprimer la fraude, s'il se contentait de recevoir ce droit sur les lingots au moment de l'exportation, il préférait prohiber complètement la sortie des lingots, et percevoir le droit au moment de la fabrication des piastres. Il ne fallait donc regarder le haut prix du monnayage au Mexique et au Pérou que comme un droit d'exportation, et avec un droit d'exportation pareil, on ne voit pas pourquoi le gouvernement espagnol prohibait la sortie des piastres d'Espagne. Plus il en sortait d'Espagne et plus on en demandait au Mexique, plus on percevait de droit. C'était une des mille sottises que l'on pouvait reprocher à ce gouvernement ignorant.

Maintenant que le Mexique et le Pérou sont des États indépendants, il est probable qu'ils entreront en concurrence pour fournir à l'Europe des métaux précieux. Les États-Unis, les Européens iront trafiquer de préférence dans celui des deux pays d'où ils pourront extraire les métaux précieux à meilleur compte; les ports de mer et tous les genres de communication se multiplieront; la contrebande, devenue plus facile, obligera ceux qui gouverneront à baisser les droits [2]; et dans ce cas nous paierons

---

[1] *Essai politique sur la Nouvelle-Espagne*, t. IV, page 144.

[2] Les droits que les gouvernements péruvien et mexicain établissent sur les métaux précieux sont aussi légitimes que ceux qu'on établit en tout pays sur les terres et leurs produits. L'argent n'est-il pas un produit du fonds de terre comme le blé? Mais je ne crois pas que ce soit un bon moyen de prévenir la fraude, que d'obliger à réduire en monnaie le métal qu'on extrait. Les entre-

Digitized by Google

l'or et l'argent un peu moins cher en Europe, sans que les producteurs de ces métaux en éprouvent aucun découragement; car des droits moins élevés favorisent à la fois la production et la consommation.

Quand le gouvernement ne frappe des monnaies qu'au moment où leur valeur est assez élevée pour procurer à sa manufacture un bon bénéfice, il doit peu s'inquiéter de l'exportation des monnaies; il doit même la favoriser; car elle lui permet de renouveler ses profits sans en tarir la source. Dans quels cas ces profits se soutiennent-ils? Lorsque, malgré une fabrication constante, la valeur des monnaies reste supérieure à celle du lingot. Or, une marchandise qui s'use peu et qu'on fabrique constamment, baisse de prix si elle ne peut pas s'exporter.

C'est une erreur de croire qu'une pièce de monnaie qui est transportée dans un autre pays perd toute la valeur que lui confère la façon et ne passe plus que pour son poids, pour sa valeur intrinsèque. Les pièces étrangères, surtout dans les États qui n'ont point d'ateliers monétaires, sont recherchées pour servir d'intermédiaires aux échanges, lorsqu'on peut avoir confiance dans leur poids et dans leur titre; cette demande élève quelque peu leur valeur par-dessus le prix du métal qu'elles contiennent, et on perdrait à les fondre, à les changer en un lingot du même poids et du même titre. Les piastres de l'Amérique ci-devant espagnole circulent et remplissent l'office de monnaie, non-seulement dans toute l'Amérique, mais dans plusieurs États de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique.

Les écus de France de 5 francs circulent dans une moitié de l'Europe, parce qu'ils sont une monnaie fidèlement fabriquée et commode. Des voyageurs m'ont assuré même qu'au Bengale, à la Cochinchine, à Canton, ils valent plus qu'un pareil lingot d'argent. Je n'en suis nullement surpris. Cette confiance tient d'abord au système décimal, qui présente une base invariable pour le titre et pour le poids; et ensuite aux lois monétaires, qui ne peuvent pas en France être modifiées sans une discussion solennelle et publique. Un gouvernement représentatif ne peut pas fabriquer de la fausse monnaie comme un monarque absolu. Quand le prince jouit d'une grande réputation de vertu, il peut obtenir pour sa monnaie une partie des mêmes avantages. La monnaie d'or de saint Louis, qu'on appe-

---

preneurs de mines ayant plusieurs co-intéressés, sont obligés de tenir des registres très exacts des quantités sorties de leurs entreprises, et ces registres pourraient servir de base à l'impôt.

Digitized by Google

lait des *agnels*, à cause de la figure d'un agneau qui s'y trouvait empreinte, circula couramment dans l'étranger comme en France, longtemps même après la mort de ce prince ; une longue expérience avait appris combien ils étaient réguliers quant au titre et quant au poids. Quiconque voyait cette empreinte bien connue, était sûr de la valeur de la pièce qu'il allait recevoir.

Et ce qui montre que les vérités de l'économie politique ont été les mêmes dans tous les temps, et avant qu'elles fussent rédigées en corps de science, c'est que les mêmes effets s'étaient manifestés dans l'ancienne Grèce. Il paraît que les Athéniens, riches en mines d'argent, surent de bonne heure affiner ce métal ; et soit par vanité, soit par un sentiment de leur intérêt bien entendu, ils furent longtemps fidèles à ne pas en altérer la pureté ; de sorte que leurs espèces jouissaient de beaucoup de faveur dans toute la Grèce et chez les Barbares. Les anciennes monnaies d'Athènes portaient l'empreinte d'un bœuf, et l'on ne voulait être payé qu'en monnaie *euboïque*, c'est-à-dire, en *bons bœufs ;* et même lorsqu'ils perfectionnèrent leur orthographe, ils eurent soin de conserver sur leurs pièces les anciennes lettres qu'on avait coutume d'y voir depuis longtemps et dont la réputation était faite.

Un peuple qui changerait souvent ses monnaies, et surtout un peuple qui chercherait à y introduire des altérations déguisées, non-seulement ne réussirait pas à les faire circuler dans l'étranger, mais il y présenterait avec une sorte de désavantage même les pièces qui seraient dignes de plus de faveur.

Dans l'état actuel de notre fabrication des monnaies, le gouvernement français est loin de jouir des avantages que pourrait lui procurer son excellent système monétaire[1]. Il abandonne dans chaque hôtel des monnaies, à un entrepreneur de fabrication, qu'on appelle improprement *directeur des monnaies*, le profit qui résulte de la différence de valeur qui s'établit entre le métal-lingot et le métal monnayé[2]. Il fournit gratuite-

---

[1] Excellent, puisqu'il ne s'y trouve à changer que quelques dénominations et quelques légendes.

[2] Le gouvernement est censé retenir aux particuliers qui apportent des métaux 3/10e pour cent sur l'or, et 1 1/2 pour cent sur l'argent, et il abandonne cette retenue au directeur; mais celui-ci en restitue une partie au particulier, de gré à gré, afin d'encourager les particuliers à apporter du lingot. Lorsque la monnaie est plus recherchée, il fait moins de remise ou n'en fait point, et gagne alors considérablement.

Digitized by Google

ment au directeur le local et les gros ustensiles ; et, sans se réserver aucune part aux profits, il demeure chargé de l'intérêt des capitaux et du traitement des administrateurs, commissaires et autres agents qui veillent à ce que la fabrication soit régulière et conforme aux lois. Son intérêt serait de faire lui-même le profit que font les directeurs des monnaies, et de réduire le nombre des hôtels des monnaies pour faire monter la valeur des pièces à un taux qui l'indemnisât tout au moins de ses frais.

Les Anglais, mieux avisés que nous sur ce point, n'ont pour toutes les possessions britanniques qu'un seul atelier monétaire, qui est à Londres. Il est vrai que leur système de fabrication est sujet à d'autres abus, comme s'il fallait que les nations qui pourraient s'affliger de leurs propres sottises trouvassent toujours des motifs de consolation dans les sottises des autres peuples.

CHAPITRE XIII.

Des tentatives qu'on a faites pour avoir une mesure des valeurs.

De tout ce que nous avons appris sur les valeurs, messieurs, il résulte qu'un échange consommé, ou tout au moins possible, est le seul moyen que nous ayons de nous assurer de la valeur d'une chose. On achète une marchandise au moyen d'une autre ; mais pour que nous sachions quelle est la valeur de la première, il faut que nous connaissions la valeur de la seconde. Dès lors, la quantité qu'on est obligé de donner de celle-ci nous apprend quelle est la valeur de l'autre.

Mais si l'échange ou la possibilité de l'échange ont lieu loin de nous, dans les temps anciens, dans les pays lointains, comment saurons-nous la valeur de la chose dont la plus ou moins grande quantité est pour nous la mesure d'une autre valeur ? Quand nous voyons donner une valeur de dix francs pour acheter un objet, nous savons quelle est la valeur de cet objet, parce que nous savons quelle est aujourd'hui chez nous la valeur de dix francs ; mais si l'argent qui est dans cette somme ne vaut plus, à beaucoup près, ce qu'il valait il y a trois siècles, il ne nous donnera pas une idée exacte de la valeur que cette somme achetait alors.

Pour que nous pussions en avoir une juste idée, il faudrait que la marchandise qui nous sert à en évaluer une autre n'eût pas elle-même varié dans sa valeur depuis cette autre époque jusqu'à nous. Alors sa valeur actuelle, que nous connaissons, nous donnerait une idée exacte de la valeur

Digitized by Google

qu'avait alors la même marchandise, et, par conséquent, de la valeur de la chose que l'on pouvait acheter par son moyen.

Mais quelle est cette marchandise immuable dans sa valeur, condition essentielle pour qu'elle puisse servir de mesure ? Nous avons déjà vu qu'il n'y en a point, qu'il ne peut pas y en avoir. Quelle est au moins celle dont on peut supposer que le prix a le moins varié d'un siècle à l'autre ? Nous avons vu que ce ne sont pas les métaux précieux. Adam Smith croit que c'est le travail humain. Écoutons-le.

« Deux quantités de travail, dit-il, quel que soit le temps, quel que soit « le lieu, sont d'égale valeur pour celui qui travaille. Dans l'état ordinaire « de sa santé et de son courage, de son aptitude et de sa dextérité, l'a- « vance qu'il fait, dans les deux cas, de sa peine, doit être pour lui la « même. Le prix qu'il paie est donc le même, quelle que soit la quantité de « choses qu'il reçoive en retour. S'il en reçoit une plus ou moins grande « quantité, c'est la valeur de ces choses qui varie, et non la valeur du tra- « vail avec lequel il les achète. Partout, dans tous les temps, ce qu'on « n'obtient qu'avec beaucoup de peines et de travail, est cher ; ce qui en « coûte peu est à bon marché. Le travail ne variant jamais dans sa valeur, « est donc la seule mesure réelle avec laquelle la valeur de toutes les « marchandises peut en tous temps, en tous lieux, être comparée et es- « timée. »

Tel est le passage où Smith pose le plus nettement la thèse qu'il soutient en plusieurs endroits de son ouvrage. Son commentateur Garnier la défend avec plus d'obstination que Smith lui-même[1]. « Quand un ouvrier, « dit-il, loue ou échange son travail pour un salaire, il y a, comme dans « tout échange, deux termes, savoir, la chose offerte par l'ouvrier et la « chose offerte par le maître. La première est, par sa nature, invariable ; « l'autre peut varier sans cesse. L'ouvrier ne peut rien ajouter à son offre ; « son travail ne peut être ni plus ni moins que son travail. Le maître peut « ajouter à son offre autant qu'il lui plaît, selon le besoin qu'il a de ce « travail et le prix qu'il consent à y mettre. »

Il me semble que le commentaire de Garnier fait sentir le faible de l'argument de Smith en le développant ; et sous ce rapport il n'est pas sans quelque utilité.

Garnier dit : *La chose offerte par l'ouvrier, le travail, est invariable* :

---

[1] Smith, trad. de Garnier, édit. de 1822, tome V, page 125.

Digitized by Google

il ne peut rien ajouter à son offre ; le maître peut y ajouter. Cela n'est pas exact : la faculté d'ajouter ou de retrancher à son offre est mutuelle. Quand un ouvrier, au lieu de 40 sous par jour, réduit sa demande à 30 sous, il offre plus de travail qu'il n'en offrait pour le même prix ; il offre quatre journées pour six francs, au lieu d'en offrir trois.

La quantité offerte, la quantité demandée, peuvent varier relativement au travail comme par rapport à toute autre marchandise ; sa valeur échangeable est donc une quantité variable. La même intensité de travail, la même peine, la peine employée, par exemple, à monter cent pieds cubes d'eau à la hauteur d'un mètre, se paie évidemment dans un pays, à une certaine époque, le double de ce qu'elle se paie dans un autre pays, à une autre époque ; et comme ce salaire double, est double quelle que soit la matière dans laquelle s'effectue le paiement ; comme on donne, quand les journées sont chères, une fois plus de cuivre si l'on paie en cuivre, une fois plus de blé si l'on paie en blé, une fois plus d'argent, de vin, ou d'étoffe, que lorsque les journées sont à bon marché, on ne peut pas dire que c'est la valeur de toutes ces choses qui varie, et que c'est le prix des journées qui seul reste invariable.

Adam Smith, Garnier et d'autres après eux, disent que deux quantités de travail, quel que soit le temps, quel que soit le lieu, sont d'égale valeur *pour celui qui travaille.* Mais ce n'est pas de cette valeur arbitraire qu'il s'agit ; ce n'est pas elle qu'on appelle le prix du travail : c'est la valeur contradictoirement débattue, et fixée entre le marchand de travail ou l'ouvrier d'un côté, et l'acheteur de travail ou le maître de l'autre. Or, cette valeur débattue, puis reconnue, est variable de sa nature selon les temps, selon les lieux. Le travail est plus cher quand on donne plus de choses pour l'avoir ; il est moins cher quand on en donne moins. L'ouvrier vend son travail à bon marché, quand il ne peut pas le vendre cher ; il vit mal quand il ne peut pas vivre bien ; et quand on vit mal des produits du travail qu'on fait, c'est autant parce que le travail est à bon marché relativement aux denrées, que parce que les denrées sont chères relativement au travail.

Comme il est cependant désirable en beaucoup de cas de connaître la valeur qu'a pu avoir une chose située dans d'autres temps et dans d'autres lieux, et que nous ne pouvons la comparer à une certaine quantité d'un utre objet qui n'ait point changé dans sa valeur, puisqu'il n'en est aucun qui soit dans ce cas, ne pouvons-nous du moins la comparer à l'objet qui aura le moins changé de valeur en traversant les lieux et les âges ? Nous

Digitized by Google

aurions ainsi une idée approximative des variations survenues dans les autres valeurs.

Les éléments de la valeur sont, d'une part, l'étendue des besoins que la société a d'une chose à un certain prix ; et, d'une autre part, la quantité de cette chose que la société, ou les producteurs, peuvent fournir à ce prix-là [1]. La chose qui variera le moins dans sa valeur, sera conséquemment celle dont le besoin se fera toujours à peu près également sentir, et dont les procédés de production auront été toujours à peu près les mêmes ; de manière que nous puissions croire qu'à une époque on n'a pas obtenu de cette chose beaucoup plus ou beaucoup moins qu'à une autre époque pour le même prix.

Sous ce rapport, nous avons lieu de croire que la production du blé, si elle n'a pas été étrangère à tous perfectionnements dans ses procédés, n'a pas, d'un autre côté, offert l'exemple de ces grandes améliorations qui multiplient, à une certaine époque, un produit comme les tissus de coton, avec une facilité sans exemple [2]. L'usage de la charrue est antérieur aux temps historiques. A toutes les époques, le propriétaire du terrain a dû se faire payer le concours du sol, parce que nul terrain n'a jamais pu être cultivé d'une manière suivie, que là où le droit de propriétaire exclusif a été reconnu. Qui, sans cela, aurait voulu faire les frais des labours et de l'ensemencement?

L'excès de production d'un sol fertile sur un sol qui ne l'est pas a toujours été balancé par le profit supérieur qu'en a tiré le propriétaire ; et, quand les frais de culture ont été moindres, les frais de loyer ont été plus forts. Ainsi le veut la nature des choses ; ainsi le confirme l'expérience des siècles.

Les défrichements, l'étendue des terres cultivées, ont dû, à la vérité, multiplier la quantité de blé apportée sur les marchés ; d'où l'on pourrait inférer que la quantité offerte, devenue plus considérable, a dû, par l'effet de la concurrence des producteurs, réduire à certaines époques leurs

---

[1] Voyez IIIe Partie, chapitre IV, ***Du prix courant et de la manière dont il s'établit.***

[2] S'il y a eu en Angleterre quelques procédés expéditifs mis en usage, comme la machine à battre le blé, la diminution de frais de production qui en résulte a été plus que balancée par l'extension des impôts, la taxe des pauvres, la dîme, l'entretien des routes, etc.

Digitized by Google

profits, et par conséquent les frais de production. Mais le blé, et en général les denrées alimentaires qui forment le fond de la nourriture d'un peuple, en se multipliant, multiplient la population, et les besoins s'étendent avec le produit.

S'il y a eu de grandes variations de prix d'une année à l'autre, en raison de la vicissitude des récoltes, ces évènements ont toujours été passagers : car, en temps ordinaire, si l'abondance dure, la population croît, et avec elle le besoin ; si la disette se soutient, la population décline, et par conséquent la demande. Un pays n'a jamais que la population qu'il peut nourrir, selon les habitudes que se sont faites ses habitants, et il en résulte encore, pour les pays qui subsistent principalement de blé, un rapport à peu près semblable entre l'offre et la demande de cette denrée.

Pour connaître le prix qui résulte de ce rapport en temps ordinaire, il faut seulement avoir soin d'écarter autant qu'on peut des appréciations les années de disette et celles d'excessive abondance, d'où sont résultées de fortes perturbations dans les prix, et de prendre, pour la valeur ordinaire du blé, une moyenne proportionnelle entre plusieurs années ordinaires.

Avec ces restrictions, on peut supposer qu'à de grandes distances entre les époques, c'est la valeur d'échange du blé qui, de toutes les valeurs échangeables, est restée le plus semblable à elle-même. Conséquemment, si l'on donne à une époque beaucoup plus ou beaucoup moins d'une certaine marchandise pour avoir une même quantité de blé, nous devons supposer que c'est la valeur de cette autre marchandise qui a varié plutôt que celle du blé. Si, par exemple, avec une même quantité de blé on obtient de nos jours une moins grande quantité de bœufs ou de moutons que dans les temps anciens, nous sommes fondés à croire que la viande de ces animaux a renchéri ; si, comme cela arrive, on obtient aujourd'hui beaucoup plus de soie qu'autrefois, nous sommes fondés à croire que la soie a beaucoup baissé de prix ; opinion qui reçoit une grande confirmation de la connaissance que nous avons des difficultés qu'on éprouvait jadis pour se procurer cette matière, comparées avec la facilité des moyens par lesquels nous l'obtenons aujourd'hui.

Ce qui doit contribuer encore à nous faire considérer la valeur du blé comme un meilleur moyen de comparaison qu'un autre, c'est que le prix du blé ayant eu à toutes les époques une grande connexité avec la condition des peuples et avec leur police, sa valeur a, plus que toute autre, fixé l'attention des hommes d'État, des historiens ; ce qui fait qu'elle perce plus souvent que les autres à travers l'obscurité qui enveloppe les siècles passés.

Digitized by Google

Ajoutez qu'il y a peu de différence de qualité entre froment et froment, tandis qu'il y en a beaucoup entre travail et travail, et qu'il est fort difficile de caractériser cette différence ; aussi, les personnes qui ont proposé le prix du travail pour mesure des autres valeurs, se sont-elles toutes, dans la pratique, servies du prix du blé pour cet usage.

Si le blé est la denrée qui varie le moins d'une époque à l'autre, on ne peut pas dire que ce soit celle dont la valeur diffère le moins d'un lieu à l'autre. C'est une denrée lourde et encombrante relativement à sa valeur. Les frais de transport changent considérablement son prix courant. Les mauvaises routes, les chargements, les déchargements, les lois et les coutumes peu sensées, ajoutent encore des difficultés artificielles aux difficultés qu'oppose la nature à l'équilibre des prix. On a vu maintes fois le blé être trois fois plus cher en Bourgogne qu'en Bretagne. Mais sans qu'il y ait toujours des disparités aussi fortes, il y en a de très considérables, qui ne sont pas accidentelles, et agissent d'une façon permanente.

On peut d'autant moins supposer que la valeur du blé soit la même dans deux pays différents, qu'il a souvent dans l'un et dans l'autre des usages fort divers. Aux Indes, c'est un objet de luxe, comme le riz en France, et les neuf dixièmes des Indous ne mangent jamais de froment, comme les neuf dixièmes des Français ne mangent point habituellement de riz. Si l'on nous disait qu'au Bengale un objet, un chapeau de feutre, par exemple, vaut autant que cinq quintaux de riz, nous aurions une haute idée de sa valeur ; car cinq quintaux de riz valent ici 250 francs, tandis qu'au Bengale ils ne valent pas 25 francs. Et d'un autre côté, si l'on parlait aux Indous de la valeur de deux quintaux de froment pour un chapeau, ils auraient de sa valeur une idée fort supérieure à celle qu'il a réellement.

La marchandise dont le prix doit le moins varier d'une contrée à l'autre, est celle dont le transport coûte le moins et qui se soustrait le plus aisément aux difficultés artificielles, aux prohibitions qui naissent de la législation des différents États ; c'est celle qui, se rendant à peu de frais aux lieux où elle est plus recherchée, permet qu'on proportionne toujours aisément la quantité qu'en offre le commerce avec les besoins de la population. Or, cette marchandise est évidemment l'or ; ou quand on n'a pas de facilité pour savoir le prix des choses en or, le métal d'argent, frappé ou non en pièces de monnaie.

On aurait tort néanmoins de s'imaginer que, parce qu'il n'en coûte jamais plus de 4 ou 5 pour cent pour faire passer de l'or ou de l'argent d'un pays dans l'autre, leur valeur ne diffère jamais, dans les deux pays, que

Digitized by Google

de 4 ou 5 pour cent. Cet agio ne nous donne que la différence de valeur de l'argent avec lui-même dans ces pays-là, mais ne nous fait pas connaître la quantité de toute autre chose que l'on peut y acheter avec de l'argent. Or, c'est cette dernière quantité qui constitue la véritable valeur de l'argent. Si j'envoie de l'argent à Londres, et que je paie de transport 5 francs pour cent francs, je sais fort bien que mon argent à Londres me revient à 5 pour cent de plus que celui qui est à Paris, mais j'ignore combien les 100 francs qui sont à Londres ont en outre perdu en raison de la moindre quantité de blé, d'étoffes, etc., qu'ils peuvent acheter dans ce pays-là[1]. Néanmoins, comme par le motif assigné les frais de production des métaux précieux diffèrent peu d'un pays à l'autre, et que leurs usages dans les divers pays, soit comme ustensiles, soit comme monnaie, sont à peu près les mêmes, et les font rechercher au même degré, je ne connais aucune autre marchandise qui leur soit préférable pour évaluer les choses dont nous sommes séparés par de grandes distances.

On ne risque donc pas de s'éloigner beaucoup de la vérité, lorsqu'il est question, dans les voyageurs, de *roubles* en Russie, de *bourses* chez les Turcs, ou de *roupies* dans l'Inde, en réduisant ces sommes en or ou en argent fin, et en évaluant cette quantité d'or ou d'argent en notre monnaie au cours.

Mais si vous lisez un livre d'histoire, et qu'on y fasse mention de *talents* grecs ou de *sesterces* romains, sachez, si vous le pouvez, ce qu'il était possible d'acheter de blé pour cette somme; et une fois que vous avez sa valeur en blé, voyez ce que cette quantité de blé peut valoir en temps ordinaire dans notre monnaie. Je ne crois pas que vous puissiez acquérir une idée plus approchée de la valeur de la somme ancienne. Nous chercherons à faire quelques évaluations de ce genre par cette méthode; mais nous avons besoin auparavant de rechercher quelle quantité d'or ou d'argent une même quantité de blé pouvait procurer à diverses époques.

---

[1] Rigoureusement parlant, pour que la valeur des métaux précieux ne différât jamais que de 5 pour cent d'un lieu à l'autre, il faudrait que tous les objets qu'ils achètent ne différassent eux-mêmes, dans leur valeur, que de 5 pour cent d'un lieu à l'autre.

Digitized by Google

CHAPITRE XIV.

De la valeur des métaux précieux comparée à celle du blé, en remontant aux temps anciens.

Si nous admettons que, de toutes les choses évaluables, le blé est celle qui a le moins varié dans sa valeur, en comparant une quantité connue de blé avec une quantité connue d'or ou d'argent, nous saurons du moins par approximation ce que ces métaux ont perdu de valeur depuis les temps anciens.

Prenons notre hectolitre pour être cette quantité fixe de blé, et tâchons de découvrir combien d'argent fin on donnait communément à différentes époques pour acquérir autant de blé qu'en contient notre hectolitre[1].

Jusqu'à Démosthènes, on n'a pas de renseignement sur le prix du blé; mais dans le plaidoyer de Démosthènes contre Phormion, on lit ce qui suit : « Le blé étant fort cher, et tandis qu'il se vendait jusqu'à seize « drachmes, mon client en a fait venir plus de cent mille médimnes au « *prix ordinaire* de la taxe, à cinq drachmes. » Voilà donc le *prix ordinaire* de la taxe à Athènes : cinq drachmes par médimne.

Or, cinq drachmes, selon les antiquaires et les médailles athéniennes, contenaient 157 1/2 grains, poids de marc, d'argent fin. Le médimne était une mesure égale à 52 de nos litres. Par conséquent, 52 de nos litres coûtaient à Athènes, en temps ordinaire, 157 1/2 grains pesant d'argent; l'hectolitre, qui contient cent litres, s'échangeait donc contre 303 grains d'argent, poids de marc.

A Rome, au temps de César, la mesure de blé appelée *modius* valait communément trois sesterces; et trois sesterces, d'après les antiquaires[2], contenaient 23 5/8 grains d'argent fin. Le blé contenu dans un *modius*, pesait quatorze de nos livres, poids de marc. Quatorze de nos livres,

[1] J'ai pris dans mon *Cours complet* les calculs qui suivent, pour rectifier, dans la cinquième édition de mon *Traité d'économie politique*, ce qui a rapport aux monnaies. Ici la question est, comme de raison, plus complètement développée.

[2] On en trouvera la preuve dans les ouvrages spécialement consacrés à ce genre d'érudition, notamment dans Garnier, *Histoire des Monnaies*, tome II, pages 333 et 341.

Digitized by Google

poids de marc, s'échangeaient donc à Rome contre 23 5/8 grains d'argent, et par conséquent, notre hectolitre de froment (qui pèse 160 livres) s'échangeait contre 270 grains d'argent fin.

Cette différence entre le prix du blé, qui valait communément à Athènes 303 grains d'argent l'hectolitre, et à Rome 270, ne doit pas nous surprendre : l'Attique n'était pas un pays à blé, et était au contraire un pays à argent. On s'y procurait du blé du Bosphore et même du Pont-Euxin, par la voie du commerce ; voie extrêmement dispendieuse dans ce temps-là. A Rome, au contraire, on avait non-seulement le blé de l'Italie, qui était bien plus généralement cultivée qu'à présent ; mais les blés de la Sicile, de la côte d'Afrique et de l'Égypte y affluaient ; et le principal soin des mauvais comme des bons empereurs était d'en maintenir le prix aussi bas que possible. On peut donc regarder la différence entre le prix d'Athènes et celui de Rome comme le résultat des circonstances particulières à ces deux capitales ; et pour avoir le prix du blé en argent fin, dans l'antiquité, nous prendrons le prix (moyen entre ces deux-là) de 289 grains. Passons au moyen-âge.

Charlemagne mit quelque ordre dans nos monnaies : car on lui doit cette justice qu'il employa un pouvoir usurpé et très considérable à fonder quelques institutions, sinon bonnes, du moins meilleures que celles qu'on avait ; bien différent en cela d'un autre usurpateur qui, ayant trouvé beaucoup de réformes opérées, s'est attaché à reconstruire d'anciens abus. Nous savons assez bien en conséquence ce qu'il y avait d'argent dans sa *livre de compte*. Charlemagne fit un réglement où le pain de froment est taxé à raison d'un denier pour douze pains de deux livres chacun ; cela fait un denier pour 24 livres de pain. La taxe, ou fixation de prix du pain, doit équivaloir au prix du froment, poids pour poids. On sait par expérience que le poids de l'humidité qu'on introduit dans le pain dédommage des frais de fabrication et des déchets de la mouture. On peut vendre une livre de pain au même prix qu'une livre de blé, malgré la façon et le combustible que le pain exige. Un denier d'argent pour 24 livres de pain équivaut donc à un denier pour 24 livres de froment. Mais la livre de ce temps-là n'ayant que 12 onces, les 24 livres de froment correspondent à 18 livres poids de marc [1].

---

[1] Dans la même ordonnance, Charlemagne défend de vendre le *modius* de blé au-dessus de 4 deniers ; ainsi nous aurions une taxe directe du prix du blé, si nous connaissions la capacité du *modius*. Ce n'était pas la mesure romaine

Digitized by Google

Le denier de Charlemagne (on en possède encore) pesait 28 4/5 grains, poids de marc, dont il faut déduire un vingt-quatrième d'alliage [1]. Il y reste donc 27 3/5 grains d'argent fin. Voilà le prix en argent de 18 livres de froment.

Or, à ce compte, notre hectolitre, qui pèse 160 de ces livres, aurait coûté 245 1/3 grains d'argent fin.

Dans l'antiquité il en valait 289, sous Charlemagne 245; on donnait moins d'argent pour avoir la même quantité de blé; il semble dès lors que ce métal était devenu plus précieux. Je ne peux pas répondre que cette différence ne vienne pas de l'imperfection des bases sur lesquelles il a bien fallu nous appuyer faute de meilleures; mais elle n'a rien d'étonnant en elle-même. Après tous les pillages qui accompagnèrent et suivirent l'invasion et le démembrement de l'empire romain; après l'abandon probable des mines d'argent de l'Attique et de l'Espagne pendant 6 à 700 ans de désordres et de violences, après les spoliations commises par les Sarrazins; et si nous tenons compte de la déperdition constante subie par les ustensiles d'argent, aussi bien que par les naufrages, et de l'argent tombé dans les rivières ou caché sans être retrouvé, peut-on s'étonner que le métal d'argent fût devenu sous Charlemagne plus rare et plus précieux dans la proportion d'un sixième environ? Près de 700 ans plus tard, sous *Charles VII*, le prix moyen du blé, suivant Dupré de Saint-Maur, étant de 12 sous 10 deniers le setier, et cette somme contenant 328 grains d'argent fin, l'hectolitre revient à 219 grains; ce qui est 26 grains de moins encore que sous Charlemagne, où le même hectolitre valait 245 grains. Il semble que l'argent est devenu encore un peu plus rare et plus précieux; mais voici le moment où il va se montrer avec une abondance que rien ne pouvait faire présager, et produire des effets qui surprenaient les gouvernants et le vulgaire, sans que les uns plus que les autres fussent en état de les expliquer.

L'Amérique fut découverte en 1492. Les premières dépouilles des peuples

---

appelée de ce nom : elle ne pesait que 14 de nos livres au plus, et le prix de 4 deniers d'argent (ou 981 1/3 grains d'argent fin) aurait été un prix extravagant pour cette quantité de blé. Ce n'était pas non plus notre ancien *muid*, qui se composait de 12 setiers pesant chacun 240 livres poids de marc. C'était probablement quelque mesure anciennement usitée dans les Gaules, ou parmi ces Allemands appelés *Francs*, qui avaient imposé aux Gaulois quelques-uns de leurs usages en même temps que la servitude.

[1] Garnier, *Histoire des Monnaies*, tome II, p. 342.

Digitized by Google

du Mexique et du Pérou, apportées en Europe, y firent paraître des quantités d'or et d'argent trop peu considérables pour en affecter sensiblement la valeur durant quelques années; mais par cela même fort profitables pour les aventuriers espagnols et pour leur gouvernement, parce qu'ils en tirèrent parti au plus haut terme de leur valeur. Bientôt les entrailles des Cordilières furent déchirées par les malheureux Péruviens que les Espagnols, à coups de fouet, forçaient à travailler aux mines; et chaque année de nouveaux galions, lestés par les trésors du Nouveau-Monde, arrivaient dans les ports espagnols; sans compter ce que de hardis flibustiers et le commerce interlope des autres établissements européens aux Indes occidentales en obtenaient clandestinement.

C'est par les dépenses que firent les conquérants de ces trésors que les métaux précieux se répandirent dans l'Europe et dans le monde.

Déjà, en 1514, le setier de blé étant à 26 sous, et le marc d'argent fin à 12 livres tournois[1], on donnait 333 grains d'argent fin pour la quantité de froment contenue dans ce que nous appelons maintenant un hectolitre[2].

En 1536, sous François Ier, le prix du setier étant de 3 livres 1 sou 6 deniers, et le marc d'argent fin s'appelant 13 livres tournois, l'hectolitre de froment se faisait payer 731 grains d'argent pur.

En 1610, année de la mort de Henri IV, le prix commun du blé étant 8 livres 1 sou 9 deniers, et le marc d'argent à 22 livres tournois, l'hectolitre de froment valait autant que 1130 grains d'argent.

En 1640, le prix du setier étant de 12 livres 10 sous, et le marc d'argent fin à 30 livres tournois, l'hectolitre valait 1280 grains d'argent.

En 1789, le prix commun du setier de blé étant, suivant Lavoisier, de 24 livres tournois, et le marc d'argent fin à 54 livres 19 sous, l'hectolitre valait 1342 grains d'argent.

Enfin, à l'époque où nous sommes, en supposant le prix commun du blé froment à 19 francs l'hectolitre[3], nous trouvons qu'un hectolitre vaut autant que 1610 grains d'argent fin.

---

[1] Dupré de Saint-Maur, *Essai sur les monnaies.*

[2] Tandis que l'hectolitre pèse 160 livres poids de marc, le setier en pèse 240. Le rapport entre ces deux mesures est, à très peu de chose près, comme deux à trois.

[3] Le prix moyen de l'hectolitre de froment, relevé sur les mercuriales du marché de Roye en Picardie, depuis les années 1796 à 1816, en retranchant

Digitized by Google

Ainsi, en récapitulant, et pour rapprocher la valeur de l'argent aux différentes époques que j'ai désignées, nous trouvons que la même quantité de blé première qualité, c'est-à-dire, cette quantité que nous nommons actuellement un *hectolitre,* s'échangeait contre une quantité d'argent fin qui était de :

289 grains dans l'antiquité.
245 *dito* sous Charlemagne.
219 *dito* sous Charles VII, roi de France, vers l'année 1450.
333 *dito* en 1514.
731 *dito* en 1536.
1130 *dito* en 1610.
1280 *dito* en 1640.
1342 *dito* en 1789.
1610 *dito* en 1820[1].

Il semblerait donc que l'argent, à partir du temps d'Alexandre, a graduellement augmenté de valeur jusque vers le temps de Charles VII et de la pucelle d'Orléans. Cette époque est celle où l'on a donné le moins de grains d'argent fin, pour avoir un hectolitre ou cent litres de froment. A partir de cette époque, on a commencé à en donner un peu plus; et, sauf les oscillations qui nous échappent, à cause du peu d'exactitude qu'on a

---

les deux années de plus grande cherté et les deux de plus grande abondance, est de 16 francs 20 centimes.

Le prix moyen du même hectolitre, à la halle de Paris, de 1801 à 1819, en retranchant de même les deux plus fortes et les deux plus faibles années, est de 19 francs 79 centimes.

Le prix moyen du même hectolitre pour toute la France, pendant les années 1799 à 1810, extrait d'un rapport du ministre de l'intérieur du 25 juillet 1811, est de 19 francs 82 centimes.

La Picardie étant de toutes les provinces de France celle où le blé est à plus bas prix, et d'un autre côté, les approvisionnements des armées ayant pu à Paris et dans quelques provinces maintenir le blé à un prix un peu plus élevé qu'en temps ordinaire, je ne pense pas m'éloigner beaucoup de la vérité en estimant son taux ordinaire à 19 francs, ce qui fait revenir le pain à 3 sous 1/4 la livre.

[1] J'aurais pu réduire en mesure métrique la quantité d'argent spécifiée en grains poids de marc, et en donner l'équivalent en grammes; mais ç'aurait été une réduction de plus à faire, et elle aurait été superflue, puisqu'en ce cas-ci l'information consiste uniquement dans le rapport que les nombres ont entre eux.

Digitized by Google

mis à nous conserver le prix courant des blés et les différences de prix d'un lieu à l'autre, la quantité d'argent offerte pour avoir une même quantité de blé a constamment augmenté jusqu'à nos jours.

En corrigeant les unes par les autres les données plus ou moins imparfaites qu'il a été possible de recueillir sur le prix en argent du blé antérieurement à la découverte du Nouveau-Monde, nous pouvons les réduire à une donnée commune de 268 grains d'argent fin pour un hectolitre de froment. Il en faut donner aujourd'hui six fois autant ; d'où nous pouvons conclure que la valeur propre de l'argent a décliné dans la proportion de six à un[1].

Le rapport de valeur entre l'argent et l'or ne paraît pas avoir beaucoup varié des temps anciens jusqu'aux nôtres ; c'est-à-dire, qu'il était alors dans la proportion d'un à quinze. Garnier le prouve, selon moi, d'une mamanière satisfaisante dans son *Histoire des Monnaies*[2]. Nous pouvons conséquemment conclure, sans craindre de nous écarter beaucoup de la vérité, qu'une once d'or valait alors autant que six onces à présent.

Il ne paraît pas que la valeur des métaux précieux ait sensiblement décliné depuis le règne de Louis XIII jusque vers l'an 1760 ; mais depuis cette année, le prix du blé, sauf les variations accidentelles, a beaucoup haussé. Peut-être une partie de cette hausse est-elle réelle et dépend-elle d'une demande plus forte, effet d'une population et d'une richesse croissantes ; cependant, je crois qu'elle est principalement due à la diminution de la valeur des métaux précieux ; car elle se manifeste sur beaucoup d'autres objets, et peut-être sur tous les objets dont les procedés de fabri-

---

[1] Garnier, qui a fait des recherches fort étendues sur les monnaies des anciens, arrive au même résultat par des calculs différents. Voyez son *Histoire des Monnaies*, tome II, page 355.

Dans les premières éditions de mon *Traité d'Économie politique*, j'avais cru pouvoir établir que l'argent avait baissé dans le rapport seulement de 4 à 1. Le nouveau résultat que j'annonce tient d'abord au choix des nouvelles données que j'ai prises et qui me semblent meilleures, et de plus à ce que j'avais pris pour type de la valeur du blé, dans les temps modernes, sa valeur moyenne en 1789, faute de données plus récentes, et quoique son prix en argent ait considérablement haussé depuis cette époque.

[2] Tome I, page 114, et tome II, page 82 et suivantes. Voyez aussi les notes ajoutées à sa traduction de Smith, édition de 1822, tome V, pages 632 et 649.

Digitized by Google

cation n'ont pas été perfectionnés dans le même espace de temps[1]. Non-seulement le prix en argent des blés s'élève encore dans ce moment; mais nous avons déjà eu occasion de remarquer que celui des baux et des fermages s'élève également. Tous ceux qui sont à portée de voir

---

[1] Voici un document que j'extrais d'un papier officiel :

PRIX COMPARÉS DES OBJETS A L'USAGE D'UN FERMIER DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-DENIS, AVANT 1789, ET SOUS NAPOLÉON.

(Extrait d'un rapport fait en 1811 à Napoléon par le ministre de l'intérieur.)

NOTA. Les salaires à l'année et à la tâche sont réduits en gains à la journée.

	Avant la révolution.		Sous Napoléon.		*Observations.*
	fr.	c.	fr.	c.	
Ouvrier charron	»	60	1	20	
— maréchal	»	54	1	»	Quand ils sont nourris.
— bourrelier	»	48	»	80	
— maçon	2	25	3	50	Non nourri et non compris son manœuvre.
— serrurier	2	»	3	»	
— charpentier	2	»	4	»	Non nourris, et ils fournissent leurs outils.
— couvreur	3	»	6	»	
Premier charretier	»	50	»	80	Nourris.
Deuxième charretier	»	47	»	66	
Premier berger	1	45	2	66	
Deuxième berger	»	80	1	66	
Garçon de cour	»	30	»	80	Nourris.
Fille de basse-cour	»	26	»	30	
Batteur en grange	1	30	2	50	On les paie par setier.
Moissonneur et faucheur	2	50	6	»	On les paie par arpens.
Homme de journée	1	20	2	25	En été.
Femme de journée	»	60	»	90	
Une charrue	60	»	100	»	Garnie de ses ferrements.
Une charrette	252	»	425	»	*Idem.*
Harnais de charrette	60	»	140	»	Pour le limonier.
Cordes (le quintal)	60	»	100	»	
Une bèche et une houe	3	»	5	»	
Un fer à cheval	»	35	»	75	Tout posé.
Moellons ou pierres à bâtir	28	»	40	»	La toise cube.
Plâtre	16	»	22	»	Le muid de 36 sacs.
Chaux	52	»	77	»	Le setier.
Tuiles (le cent)	15	»	30	»	Fabrique des environs.
Fer en barre	18	»	22	»	Le cent.
Cheval de labour	335	»	600	»	
Cochon	80	»	150	»	Gras, du poids de 200 liv.
Mouton du Pays	12	»	18	»	
Poulets (la paire)	1	25	1	80	
Habit de drap	65	»	100	»	
Culotte de peau	24	»	60	»	
Paire de souliers	4	40	7	»	
Chapeau	12	»	18	»	
Bois à brûler	21	»	36	»	Le double stère ou la voie.
Charbon de bois	3	50	7	»	Le sac de Paris.

Napoléon avait rétabli et accru tous les impôts de l'ancien régime. On peut supposer que les fermiers qu'on avait consultés pour les prix ont pu, par mécontentement, exagérer un peu la différence : car les prix n'ont pas, ce semble, augmenté depuis.

Digitized by Google

conclure beaucoup de marchés de biens fonds, comme les notaires, remarquent qu'il y a peu de changements de propriétaire et de renouvelments de bail, sans qu'il y ait augmentation de prix. Les vendeurs d'immeubles font valoir en faveur de leurs biens que les baux n'ont pas été renouvelés depuis longtemps; et *par conséquent*, disent-ils, *qu'ils sont susceptibles d'augmentation*.

Je sais qu'une partie de cette augmentation peut être mise sur le compte des progrès de la culture et des capitaux répandus sur les fonds de terre. Quand on fait produire à la terre sans la laisser reposer et qu'on en tire des produits plus abondants, meilleurs et plus variés; quand de nouvelles valeurs capitales, comme des granges, des bergeries, sont répandues en bonifications sur le sol, je sais que le fermier peut en payer un plus fort loyer; avec tout cela, il me semble que les terres les moins améliorées se louent plus chèrement que vers le milieu du dix-huitième siècle. On dira que c'est parce que les produits se vendent plus cher : j'en conviens; et c'est ce qui concourt à prouver que l'argent baisse de valeur depuis cette époque. Si la population, l'industrie et la richesse du monde ne s'accroissaient pas rapidement, la valeur de l'argent déclinerait plus vite encore qu'elle ne fait.

Toutefois, il ne faut pas que nous nous imaginions que l'abondance plus grande de l'argent, comparée avec le besoin que l'on en a, soit la seule cause de la hausse des prix. Les choses peuvent elles-mêmes, ou plusieurs d'entre elles, devenir *réellement* plus chères; et alors leur acquisition coûterait plus d'argent, quand même la valeur de l'argent n'aurait pas décliné; on les paierait avec du fer, qu'il faudrait donner une plus grande quantité de fer qu'autrefois pour les avoir. On les paierait par le sacrifice d'une partie de son temps, qu'il faudrait donner un plus grand nombre de journées de travail pour acquérir ces mêmes choses. A mesure qu'un pays se peuple et se cultive, le bois, la viande, le gibier et les produits qui résultent de ceux-là, comme le cuir, la laine, les poils et fourrures, les produits qu'on ne peut obtenir qu'en brûlant du bois ou du charbon de bois, renchérissent véritablement, parce que les frais de production de ces produits-là sont plus considérables.

Représentez-vous un pays encore peu peuplé et où il y a peu d'arts et d'industrie. Les terrains vagues et les forêts y sont fort étendus, et les propriétaires n'en tirent que peu de loyer. Les animaux s'y multiplient, soit naturellement, soit artificiellement, à moins de frais. Mais, à mesure que l'on défriche, les terres donnent une bien plus grande masse de pro-

Digitized by Google

duits, quoique leurs produits changent de nature. Tel champ qui nourrissait deux cents lapins et des chevreuils, n'a plus ni lapins ni chevreuils; il produit en froment ou en lin dix fois cette valeur; et une plus grande valeur produite entretient une population plus nombreuse. Mais aussi les bestiaux, et surtout le gibier, renchérissent[1].

Nous avons lieu d'être souvent surpris, en lisant l'histoire des anciens temps, de la grande consommation de viande qui s'y faisait. Des animaux entiers disparaissaient dans un festin. Les solennités religieuses abattaient des taureaux par centaines. Une semblable destruction ne serait guère praticable de nos jours, si ce n'est dans le voisinage des pays incultes de l'intérieur de l'Amérique du Sud. Un marbre apporté d'Athènes à Londres par milord Sandwich porte une longue inscription où l'on voit, entre autres choses, que cent neuf bœufs, envoyés par les Athéniens pour des sacrifices dans le temple de Délos, ont coûté 8,415 drachmes; dépense alors somptueuse, puisqu'on s'en vantait dans un monument public. Cependant, en évaluant cette somme, en proportion de la dégradation de la valeur de l'argent, beaucoup plus haut qu'on ne le fait communément, chacun de ces bœufs n'aurait coûté que 146 à 147 francs. Les animaux consacrés aux dieux devaient être choisis parmi les plus beaux; c'est-à-dire parmi ceux qui, chez nous, coûteraient 300 ou 400 francs. Ils ont donc considérablement renchéri[2].

Dans les temps modernes, avant que la population et les défrichements fussent aussi avancés que nous les voyons, la viande de boucherie coûtait beaucoup moins. Dupré de St-Maur, dans ses *Recherches*, etc., trouve qu'en l'année 1342 un bœuf se vendait 10 à 11 livres tournois, valeur équivalente à celle de 175 francs de notre monnaie; cela ne fait guère plus de la moitié de la valeur actuelle d'un bœuf ordinaire[3]. Le blé qui se

[1] Ceci est une grande confirmation de la doctrine des besoins et de leur influence sur les prix, doctrine établie dès le commencement de cet ouvrage. Les besoins des hommes changent avec leurs développements; ces besoins élèvent la demande et le prix des services productifs au moyen desquels on peut les satisfaire. Un plus haut prix de ce genre de services élève le prix des produits en élevant leurs frais de production.

[2] L'abbé Barthélemy n'évalue la drachme qu'à 18 sous de notre monnaie. A ce compte chaque bœuf n'aurait coûté que 77 francs 20 centimes.

[3] Voyez les Recherches statistiques, très intéressantes, sur la ville de Paris et le département de la Seine, publiées par M. de Chabrol, préfet.

Digitized by Google

produit en place de la viande n'a pas dû baisser de prix, parce que la consommation du blé a dû augmenter comme la production. La demande de la viande, au contraire, au lieu de diminuer à mesure que la viande devenait plus rare, a dû suivre une marche opposée ; car des consommateurs de blé plus nombreux ont dû être aussi des consommateurs de viande. La même cause a dû, comme on voit, maintenir au même taux le blé et faire payer plusieurs autres objets de consommation plus cher.

Les impôts sont venus par là-dessus, les impôts qui sont une augmentation réelle dans les frais de production, comme l'est le loyer des terres. Ils ont donc fait monter certains produits ; et pour payer un produit plus cher, il faut donner une plus grande quantité d'argent, indépendamment de ce qu'il en faut donner de plus, en raison de la dégradation de la valeur propre de l'argent lui-même.

Je dis que les impôts ont augmenté les frais de production de certains produits, et non pas de tous, quoiqu'ils tombent à peu près sur tous, parce qu'il y a des produits, comme la plupart de ceux des manufactures, où l'épargne qui résulte d'une production plus habile et mieux entendue balance et surpasse, dans les frais de production, la hausse qui résulte de l'augmentation des fermages et des impôts. Jamais les tissus de coton n'ont été à si bas prix que de nos jours, par suite des grands progrès qui ont eu lieu dans cette fabrication ; et cependant la monnaie dont on les paie vaut moins. On paie 30 sous l'aune des toiles peintes que cinquante ans plus tôt l'on aurait payées, dans une qualité équivalente, tout au moins 4 francs 50 centimes, et les 30 sous que l'on paie ne valent pas 25 sous d'alors. Ces étoffes paraissent avoir baissé des deux tiers; elles ont réellement baissé au quart peut-être de leur valeur il y a cinquante ans.

Il est une autre circonstance qu'il faut apprécier lorsqu'on raisonne des prix en argent, quoiqu'au fond elle ne tienne pas au prix. Nous dépensons plus d'argent non-seulement lorsque les choses sont plus chères, ou l'argent plus commun, mais lorsque nous consommons réellement davantage ; ou, ce qui revient au même, lorsque nous consommons des produits de meilleure qualité. A mesure que les sociétés font des progrès en civilisation, elles deviennent plus difficiles ; il leur faut un peu plus pour les contenter ; dans les mêmes conditions, on veut avoir plus d'abondance, on dédaigne ce qui est plus grossier, moins joli, moins fini. Les logements sont plus chers que dans le siècle passé ; je veux le croire : je sais que les matériaux dont se bâtissent les maisons sont plus chers ; je sais que les impôts dont les propriétaires se plaignent sont plus lourds ; mais aussi je

Digitized by Google

soupçonne que, dans les mêmes professions, on veut avoir un peu plus d'espace pour se loger, des escaliers fermés, mieux éclairés et plus propres, des portes qui joignent mieux, des rues plus aérées. Or, ces avantages ont tous une valeur, et il se pourrait que nous payassions le loyer de nos appartements plus cher, sans que rien eût renchéri, sans que l'argent eût baissé de valeur; simplement parce qu'un ménage qui se contentait de trois pièces pour se loger, veut maintenant en avoir cinq. C'est ainsi que beaucoup d'objets ont renchéri pour trois raisons :

Parce que leurs frais de production se sont véritablement accrus;

Parce que l'argent dont nous les payons vaut réellement moins qu'il ne valait, et que, par conséquent, il en faut donner davantage;

Et enfin, parce que nous ne nous contentons pas des mêmes qualités qu'autrefois, et que nous voulons être mieux servis.

De ces trois causes de renchérissement, la première (les frais de production) tient seule au produit et forme son renchérissement réel. La seconde n'est pas un renchérissement du produit : c'est une dégradation de la monnaie.

Enfin, la troisième n'est pas un renchérissement non plus; car ce qu'on nous donne de plus en qualité, vaut ce que nous payons de plus en monnaie.

« Henri IV, dit Voltaire, déjeûnait avec un verre de vin et du pain blanc. « Il ne prenait ni thé, ni café, ni chocolat; il n'usait point de tabac; sa « femme et ses maîtresses avaient fort peu de pierreries; elles ne portaient « point d'étoffes de Perse, de la Chine et des Indes. » (Ici, je crois que Voltaire se trompe : on n'avait alors de mousseline que celle qu'on tirait des Indes; mais on en tirait peu). « Aujourd'hui, poursuit cet historien, « une bourgeoise porte à ses oreilles de plus beaux diamants que Cathe- « rine de Médicis; la Martinique et Moka fournissent le déjeûner d'une « servante. »

Nos anciennes chroniques nous présentent une foule d'observations du même genre. Les médecins les plus en vogue faisaient leurs visites montés sur des mules; les présidents au parlement allaient à l'audience dans le même équipage. Dans mon enfance, il n'y avait pas un seul des agents de change de Paris qui eût une voiture; maintenant, il n'y en a pas un seul qui n'en ait une, ou tout au moins un cabriolet. Les maîtres de danse, les coiffeurs même en ont. Les mœurs étaient plus simples, sans être plus pures.

On a souvent cité les lettres que madame de Maintenon, femme de Louis XIV, écrivait à son frère, M. d'Aubigné, et à madame d'Aubigné, qui tenaient à Paris une maison considérable pour le temps, et qui avaient

Digitized by Google

un train de dix domestiques. Madame de Maintenon recommande à sa belle-sœur de faire durer une livre de bougie trois jours, et une livre de chandelle deux jours; elle ne veut pas qu'on fasse plus de deux feux, ni qu'on chauffe les appartements plus de trois mois dans l'année. Quelle maison, je ne dis pas riche, mais médiocre, voudrait de nos jours s'imposer une pareil réserve?

CHAPITRE XV.

Évaluation des sommes historiques.

Si l'on vous disait, messieurs, qu'à Rome, du temps des Césars, une dame qui voulait acheter une robe de soie était obligée de la payer au prix de quatre onces d'or, vous pourriez conclure que l'or ne valait pas à Rome autant que chez nous, puisqu'on en donnait une si grande quantité pour une seule robe, et que, pour le même prix, une dame française obtiendrait de nos jours une douzaine de robes semblables. Vous seriez dans l'erreur. L'or valait alors beaucoup plus qu'à présent. Avec une once d'or on achète maintenant beaucoup moins de choses qu'autrefois; mais les soieries, de leur côté, ont tellement baissé, que l'or, toute dégradée qu'ait été sa valeur, peut acheter beaucoup plus de soieries que dans Rome ancienne. C'est ce que nous découvrons quand nous comparons l'une et l'autre de ces valeurs à celle d'une marchandise comme le blé, dont nous avons lieu de croire que la valeur a peu varié.

Les considérations qui précèdent ayant été négligées, les évaluations qu'on a données des sommes anciennes sont en général fort imparfaites. Cependant, si elles avaient été plus exactes, elle auraient concouru à nous faire connaître les évènements et les hommes; je risquerai donc, par manière d'exemple, de réduire, d'après la méthode que je vous ai exposée, en sommes actuelles, quelques sommes dont il est fait mention dans les historiens.

Démocède, médecin de Crotone en Italie, s'étant retiré à Égine, y déploya tant d'habileté dans sa profession, que les Éginètes, pour qu'il ne quittât plus leur ville, lui assignèrent sur le trésor public une pension annuelle d'un talent. Si nous voulons savoir à combien à peu près pouvait se monter cette pension, et connaître en même temps la valeur de la

Digitized by Google

somme qu'en Grèce on appelait du nom de *talent*, nous chercherons d'abord à savoir ce qu'un talent pouvait alors acheter de blé [1].

Je vous ai cité un plaidoyer de Démosthènes dont il résulte que le prix le plus ordinaire du froment, à Athènes, était de cinq drachmes par médimne. Le talent attique contenait 6,000 drachmes. A 5 par médimne, le talent pouvait donc acheter 1,200 médimnes de blé. Nous avons vu que chaque médimne équivalait à 52 de nos litres. C'est, comme on voit, à peu de choses près, un demi-hectolitre, et 1,200 médimnes feraient 600 hectolitres qui, au prix moyen de 19 francs l'hectolitre, valent de nos jours 11,400 francs. Ces matières n'admettent pas une exactitude extrême; cependant, en évaluant par cette méthode le talent attique à 11,400 francs, nous sommes certains d'être beaucoup plus près de la vérité que l'abbé Barthélemy qui, dans son *Voyage d'Anacharsis*, ne l'estime que 5,400 fr.[2].

Suivant le même calcul, la paye d'un soldat grec qui, au temps de Xénophon et de Démosthènes, était de 20 drachmes par mois, valait autant que quatre médimnes de blé, c'est-à-dire, 38 francs de notre monnaie. Suivant Barthélemy, 20 drachmes n'auraient valu que 18 francs, ce qui est beaucoup moins vraisemblable; car 18 francs par mois sont une faible paye pour un soldat dans un pays libre.

Les sommes romaines nous fourniront des observations du même genre.

Suétone dit que César fit présent à Servilie (la mère de Brutus) d'une perle qui valait 6 millions de sesterces. Estimons cette valeur en blé. Nous avons vu que 3 sesterces achetaient communément, au temps de César, un *modius* de blé. La perle de six millions de sesterces valait donc autant que deux millions de modius, ou *modii*, de blé. Nous avons vu que les antiquaires estiment que le modius pesait 14 de nos livres, poids de marc;

---

[1] J'ai fait usage de quelques-uns de ces exemples dans mon *Traité d'Économie politique*. Je les reproduis ici, parce que les personnes qui ont acquis les premières éditions de mon Traité ne les ont pas, et parce que je les appuie de plusieurs autres notions.

[2] C'est en évaluant le talent attique ou les 6,000 drachmes 11,400 francs, que nous avons reconnu que chaque bœuf offert en holocauste coûtait 146 à 147 francs. Si l'on ne portait, comme Barthélemy, la valeur du talent qu'à 5,400 fr., chacun de ces bœufs de première qualité n'aurait coûté que 70 francs de nos jours : ce qui est évidemment un prix trop bas, et prouve que le talent attique à 5,400 francs n'est pas porté à sa valeur. La viande à Athènes aurait été moins chère que le pain!

Digitized by Google

conséquemment 2 millions de modius devaient peser 28 millions de livres poids de marc, qui équivalent à 175,000 hectolitres, et qui, au prix moyen de 19 francs l'hectolitre, valent aujourd'hui autant que 3,325,000 francs.

Telle fut donc approximativement la valeur de la perle de Servilie; et nos deux traducteurs de Suétone, La Harpe et Lévêque, l'évaluent très imparfaitement quand ils l'estiment 1,200 mille francs de notre monnaie. Au reste, je ne prétends pas me rendre garant de la valeur du présent que fit César à Servilie. Le spoliateur du monde pouvait faire un don magnifique à une dame dont il avait les bonnes grâces; mais, outre qu'on met souvent un peu d'exagération à ces sortes de choses, un objet excessivement rare a toujours une valeur fort arbitraire; et vous savez, d'un autre côté, que nous ne pouvons pas nous fier entièrement à l'exactitude des copistes qui nous ont transmis les écrits, et surtout les nombres, des anciens. Ces nombres s'écrivaient avec des lettres et des abréviations qui ne pouvaient être parfaitement comprises que des lecteurs du temps. Un signe, un trait au-dessus du nombre, en augmentait la valeur dans la proportion d'un à mille; de sorte qu'une distraction d'un copiste, qui les transcrivait quelquefois plusieurs siècles plus tard, les dénaturait tout-à-fait.

L'erreur des traducteurs et des commentateurs modernes vient de ce qu'ils évaluent la somme en métal d'argent, au lieu de l'évaluer en blé, et ne tiennent point compte de la dégradation survenue dans la valeur de l'argent par suite de la découverte de l'Amérique. Par là ils diminuent beaucoup, sans le vouloir, les profusions des mauvais empereurs. On dit que Caligula absorba, en moins d'un an, les trésors amassés par Tibère, qui se montaient à 2 milliards 700 millions de sesterces qui, d'après les évaluations précédentes, représentent une valeur de près de 1,500 millions de francs, environ trois fois l'évaluation de La Harpe. On ne voit pas trop en effet comment Caligula aurait pu exécuter à moins ses dispendieuses folies.

Dacier, traducteur d'Horace, donne une évaluation encore plus imparfaite et qui forme un véritable contre-sens. Le poëte-philosophe, dans son épître II du livre II, parle d'une terre considérable (le sens exige qu'elle le soit) et qu'il porte à la valeur de 300 mille sesterces. Suivant notre méthode, cette terre devait avoir une valeur de 166,000 francs, au moins. Dacier l'évalue seulement à 22,500 francs.

Lorsque les valeurs dont on veut avoir la réduction ne sont pas exprimées en monnaies, mais en poids de métal, il faut les traduire en monnaie du temps, puisque c'est en monnaie du temps que nous avons l'évaluation du blé. César, usurpateur de l'autorité du sénat et du peuple romain, mit

Digitized by Google

la main sur le trésor public malgré le tribun Métellus qui en avait la garde, et qui, par sa courageuse résistance, a placé son nom dans l'histoire. César y trouva, dit-on, 4,130 livres pesant d'or, et 80,000 livres d'argent. Vertot, on ne sait sur quelle base, évalue cette capture à 2,911,100 livres tournois. Elle fut bien plus considérable, et ce n'est pas pour si peu que le destructeur de la liberté transgressa les lois. Cependant l'évaluation exacte du sesterce en argent n'est pas sans quelque difficulté, à cause des variations que les Romains introduisirent dans leurs monnaies. Mais, dans un autre passage du même Suétone, on voit que César fit vendre en Italie, contre de l'argent monnayé, des lingots d'or, fruit de ses rapines dans les Gaules, et qu'on les vendit sur le pied de 3,000 sesterces par livre d'or.

En admettant que tel fût le prix courant de l'or à Rome, les 4,130 livres d'or devaient valoir 12,390,000 sesterces.

Quant au métal d'argent, il valait à Rome quinze fois moins que l'or; en conséquence on dut vendre chaque livre d'argent sur le pied de 200 sesterces, et les 80,000 livres pesant du trésor de Métellus devaient valoir 16 millions de sesterces, qui, ajoutés aux 12 millions 390 mille, valeur de l'or, donnent en monnaie romaine, pour la valeur totale du trésor public ravi par César, 28,390,000 sesterces.

Maintenant, pour réduire cette somme en une valeur française, nous dirons qu'à 14 livres de blé par modius, le blé étant chez nous à 19 francs l'hectolitre, elle équivaudrait à un peu plus de 15 millions 732 mille francs de notre monnaie.

Si, d'après la même évaluation de 3 sesterces par modius de blé, nous voulons nous former une idée de la valeur du sesterce sous les empereurs, nous trouverons qu'il valait 55 centimes ou 11 sous de notre monnaie. C'est plus d'une moitié en sus des évaluations qui ont été faites jusqu'ici de cette monnaie romaine, et cela donne une estimation beaucoup plus raisonnable des sommes dont il est fait mention dans les auteurs d'une époque célèbre.

Il y a peut-être plus d'incertitude dans l'évaluation qu'on peut faire des sommes du moyen-âge que de celle de l'antiquité, soit en raison de la diversité et des changements fréquents des monnaies, soit en raison de l'ignorance où nous sommes de la capacité des mesures. Pour estimer avec approximation une somme sous la première race des rois de France; pour savoir, par exemple, ce que valaient 400 écus d'or que le pape saint Grégoire sut tirer du royaume des Francs dès l'année 593, il faudrait savoir ce que 400 écus d'or pouvaient acheter de blé. Mais en supposant que l'on

Digitized by Google

possédât quelque renseignement tolérable sur le prix du blé vers la fin du sixième siècle, son prix ne serait probablement pas établi en écus d'or; il faudrait donc savoir en même temps le rapport de la monnaie dans laquelle l'estimation serait faite avec les écus d'or; il faudrait surtout savoir la contenance de la mesure du blé dont on nous donnerait le prix, afin de connaître son rapport avec nos mesures de capacité actuelles; et, malgré tout cela, il serait facile de se tromper du double au simple dans toutes ces réductions.

Pour les temps postérieurs, la connaissance que nous avons des monnaies de Charlemagne nous fournit quelques moyens d'arriver à des évaluations plus exactes. Nous lisons, par exemple, dans l'*Abrégé chronologique* du président Hénault, qu'au concile de Toulouse, tenu en l'année 846, la contribution que chaque curé était obligé de fournir à son évêque, savoir, un minot de froment, un minot d'orge, une mesure de vin et un agneau, était évaluée deux solides, ou 2 sous. Nous n'avons pas la moindre idée de ce que c'étaient que ces minots de froment et cette mesure de vin; mais les 2 sous étaient les mêmes que ceux de Charlemagne. On ne changea rien à la monnaie de ce prince pendant toute la seconde race, probablement à cause du respect qu'inspirait sa mémoire. Or, 2 sous de Charlemagne contenaient 24 deniers; et si chaque denier équivalait à 24 livres de froment, ainsi que nous l'avons vu plus haut (page 428), les deux sous devaient équivaloir à 576 livres de froment, selon le poids du temps, qui n'avait que 12 de nos onces, ce qui les réduit à 432 de nos livres de poids.

Maintenant, partant de la supposition que la valeur du froment est celle qui a subi le moins d'altération, nous devons attribuer aux *deux sous* du concile de Toulouse la même valeur qu'à 432 livres de blé, c'est-à-dire, une valeur de 53 francs 30 centimes. C'était la contribution que les évêques levaient sur les curés qui à leur tour levaient la dîme sur les paysans.

Dupré de Saint-Maur, dans son *Essai sur les Monnaies,* paraît croire que depuis le règne de Philippe-Auguste, c'est-à-dire, à peu près depuis l'an 1200 de l'ère vulgaire, la capacité du setier de Paris est toujours restée à peu près la même. Or, cette quantité de blé approche beaucoup d'un hectolitre et demi; et prenant pour notre époque 19 francs pour le prix moyen de l'hectolitre de blé, le prix moyen actuel du setier est 28 francs cinquante centimes. En conséquence, chaque fois que nous voyons dans l'Histoire de France, depuis Philippe-Auguste, que le setier de blé est à un certain prix, nous pouvons traduire ce prix, quel qu'il soit, par vingt-huit francs 50 centimes d'aujourd'hui.

Digitized by Google

Ainsi nous savons qu'en 1514, sous Louis XII, le froment valait, année commune, 26 sous le setier; 26 sous valaient donc alors autant que 28 fr. cinquante centimes à présent; et tandis que les historiens portent, pendant le règne de ce prince, le montant des contributions publiques à 7,650,000 livres tournois, nous devons les estimer égales à plus de 67 millions de francs. Raynal n'évalue cette somme qu'à 36 de nos millions! Vous voyez quelle fausse idée il en dônne.

Jusqu'ici, dans l'évaluation des sommes historiques, j'ai supposé que l'on savait ce que la monnaie évaluée pouvait acheter de blé. Mais il arrive fréquemment que la somme est énoncée en une monnaie, et que le prix du blé est rapporté en une autre monnaie faite d'un autre métal, faite dans un autre pays, faite à une autre époque. Faut-il dans ce cas là renoncer à toute espèce d'appéciation de la valeur consignée dans l'histoire? Non, messieurs, on peut n'y pas renoncer tout-à-fait, on peut souvent connaître ce que la somme historique contient d'or ou d'argent, et l'on peut en même temps avoir quelques notions de la valeur que l'argent ou l'or avait alors comparativement avec le blé. Il n'y a eu qu'un temps, dans les annales du monde, où la variation de valeur des métaux précieux a été rapide et s'est fait sentir inégalement : c'est celui qui a suivi la découverte de l'Amérique. Du reste, les changements ont été fort lents, par des raisons que j'ai déjà eu occasion de vous développer, et dont la principale, vous pouvez vous le rappeler, est que le marché où se répandent lés métaux précieux est vaste, car il embrasse la terre entière; et que, par conséquent, de très grandes quantités perdues ou produites (à moins qu'elles ne soient immenses), y font peu de sensation.

Sauf donc à cette époque de grands bouleversements dans la valeur des métaux précieux, nous pouvons supposer qu'ils n'avaient pas des valeurs très diverses à deux époques, pourvu qu'elles ne fussent pas trop distantes, et dans deux pays, pourvu qu'ils ne fussent pas très éloignés. Si donc, par le moyen de la quantité de blé que l'argent pouvait acheter dans un lieu, nous savons approximativement ce que valait l'argent dans ce lieu, c'est pour nous une indication de ce qu'il pouvait valoir dans un autre lieu, où nous ne savons pas quel a pu être le cours du blé.

C'est par ce moyen détourné que nous apprendrons peut-être à évaluer la fortune colossale que les Médicis, ancêtres de la famille aujourd'hui régnante en France, avaient acquise dans le commerce.

M. Roscoe, auteur anglais d'une *Vie de Laurent de Médicis*, a déterré un document assez précieux, où l'on voit qu'à la mort de ce prince-négo-

Digitized by Google

ciant, arrivée en 1492, on dressa un inventaire des biens réunis des deux frères, Côme et Laurent de Médicis, afin d'en faire un partage; et il se trouva que ces biens s'élevaient à la somme de 470,274 florins d'or. Désirant connaître, par la valeur du blé, quelle valeur représente pour nous cette fortune, nous aurions besoin de savoir combien chaque florin d'or pouvait acquérir de blé en 1492; mais nous ignorons quel était le prix commun du blé à Florence à cette époque. Nous savons seulement qu'avec une once d'or fin on faisait 8 florins d'or, et qu'une once d'or valait autant que 15 onces d'argent; le florin d'or valait donc autant qu'une once et sept huitièmes d'argent.

Nous savons d'ailleurs qu'au travers de toutes les altérations subies par la monnaie française, et sous quelques dénominations qu'un morceau d'argent fin ait été frappé en monnaie, depuis l'année 1113 jusque vers l'année 1540, la neuvième partie d'un marc d'argent fin, de 8 onces, a toujours suffi en France, année commune, pour acheter un setier de blé, quantité de blé bien connue, et qui pesait 120 kilogrammes actuels.

A ce compte, une once et 1/8 d'argent, qui était l'équivalent d'un florin d'or de Florence, aurait acheté 2 setiers et 11/100 de setier, qui valent aujourd'hui 60 fr. 13 cent. Nous aurons donc 60 fr. 13 cent. pour la valeur approximative actuelle de chaque florin d'or de Florence, et pour la fortune des frères Médicis, qui se montait à 470,274 florins d'or, nous aurons une somme de 28 millions 277 mille fr. de notre monnaie.

Cette somme vous paraîtra bien plus importante encore, si vous considérez que l'état et les ressources de tous les autres princes étaient alors bien moindres qu'ils n'ont été depuis que les progrès de l'industrie et des richesses leur ont permis d'imposer de plus fortes charges aux nations. En outre, la fortune des Médicis était placée dans le commerce, dans un commerce lucratif et bien établi, et ces capitaux leur rapportaient vraisemblablement fort au delà d'un intérêt ordinaire.

Ces évaluations, tout imparfaites qu'elles sont, et les autres considérations économiques, nous donnent la clef de plusieurs évènements qu'on s'expliquerait difficilement sans cela, et notamment de la grande influence que cette famille exerçait. Elle faisait des papes; elle mariait ses filles à des rois. On ne peut lire l'histoire dorénavant que l'économie politique à la main; car nos meilleurs historiens sont venus dans un temps où l'on ne se faisait point une idée juste de la nature des choses dans tout ce qui peut y avoir rapport. Loin de suppléer à l'insuffisance de leur lecteur, ils ne peuvent que l'égarer. Voltaire lui-même, si avide de la vérité, et qui

Digitized by Google

nous a fait apercevoir que l'histoire des nations est beaucoup plus intéressante pour nous que l'histoire des princes, se méprend souvent sur l'effet des institutions et sur l'appréciation de tout ce qui tient aux richesses. Il loue Louis XIV de son faste; il ne donne que d'imparfaites notions sur ses dépenses, et ne se fait aucune idée des conséquences de l'impôt. Qu'est-ce donc, quand des historiens moins éclairés que Voltaire, quand Bossuet, Rollin, Fleury, Velly parlent sur des sujets analogues! Cela fait véritablement pitié.

Revenant à l'évaluation des sommes historiques, je vous dirai qu'elle devient facile dans les deux derniers siècles, parce qu'à presque toutes les époques de ces deux siècles, on sait ce qu'une somme achetait de froment, et l'on sait en même temps ce que cette même quantité de froment se vend de nos jours. Mais il faut avoir soin de ne pas prendre, aux deux époques, un prix extraordinaire, un prix de circonstance, mais une année moyenne sur dix, et encore mieux sur douze, en retranchant même du calcul l'année de la plus grande cherté et celle de la plus grande abondance.

Nos descendants se feront de bien plus justes idées de la valeur des sommes de nos jours que nous n'en pouvons avoir des sommes anciennes. Les sommes correctement énoncées et dans plusieurs livres différents; la capacité de nos mesures et le poids de nos monnaies, constatés avec précision; les prix courants des marchandises, consignés dans les annales du commerce; plusieurs ouvrages de statistique et une foule d'autres documents fourniront à nos neveux des données qui nous ont manqué.

CHAPITRE XVI.

Des monnaies de papier.

Jusqu'à présent nous nous sommes occupés des monnaies faites avec une matière qui a quelque valeur intrinsèque. Mais l'expérience a prouvé qu'on en peut faire avec des matières qui par elles-mêmes n'ont absolument aucune valeur, avec une feuille de papier sur laquelle l'empreinte est tracée avec de l'encre. C'est ce que l'on a quelquefois appelé du papier-monnaie, d'après une expression anglaise (*paper-money*) qui signifie *monnaie de papier*.

Ces feuilles, dans beaucoup de cas, portaient la promesse faite, par un gouvernement ou par une compagnie, de payer au porteur une certaine

Digitized by Google

quantité d'or ou d'argent; mais ce n'était qu'une promesse illusoire, puisque aucun bureau n'était ouvert où le porteur pût se faire délivrer la quantité d'or ou d'argent stipulée dans le billet. Quand il peut être remboursé, sa valeur, la faculté qu'il a d'acheter, de devenir l'objet d'un échange, n'a rien d'étonnant. Il a une valeur pareille à celle du métal dont il vous rend possesseur du moment que vous le désirez. C'est alors un signe représentatif d'une valeur réelle; or, des signes de ce genre sont d'un grand usage dans l'économie des sociétés, et nous étudierons avec soin leurs propriétés [1]. Mais les monnaies de papier, ne pouvant être remboursées à volonté, ne représentent réellement aucune valeur; ce ne sont point des signes représentatifs; si elles ont quelque valeur, il faut que cette valeur soit en elles-mêmes, il faut qu'elles aient une valeur propre, comme les monnaies métalliques. C'est le fondement de cette valeur qu'il s'agit de découvrir

On pourrait croire que la promesse, quoique illusoire, de rembourser en monnaie métallique, suffit pour leur en donner. L'expérience prouve le contraire, et l'on a vu des monnaies de papier, comme des billets de la banque de Law, et plus récemment les assignats français, tomber à rien, malgré la promesse contenue dans ces billets jusqu'à la fin. L'homme qui reçoit une monnaie de papier qu'il ne peut se faire payer à bureau ouvert, ne tient nul compte de la promesse. Il ne reçoit point le billet dans la vue d'en obtenir le remboursement, mais de le faire passer de nouveau, de s'en servir pour faire un achat. C'est cette faculté qu'on lui attribue de servir à acheter quoi que ce soit, que j'appelle sa valeur. Or, l'expérience nous apprend qu'il est possible de donner à une monnaie de papier une valeur ainsi désignée, et même une valeur égale à celle du métal qu'elle remplace sans le représenter.

Nous avons vu longtemps les assignats conserver une valeur approchant de la somme d'argent énoncée, quoiqu'il n'existât aucun bureau où l'on fût obligé de délivrer cette somme sur la présentation d'un assignat.

Les billets de la banque d'Angleterre, qui étaient, il y a quelques années, un papier-monnaie, puisque la banque n'était pas tenue à payer de l'or ou de l'argent contre un billet, et que les lois anglaises autorisaient un débiteur à se libérer avec ces billets; les billets de banque, dis-je, non-seulement ont conservé leur valeur plus long-temps que les assignats, mais

---

[1] Voyez ci-après le chap. XVIII de cette troisième partie du Cours.

Digitized by Google

(chose remarquable) après que cette valeur est tombée de 30 pour cent, on l'a vue se relever, bien avant qu'ils pussent être remboursés.

Puisqu'ils ne conféraient à leur possesseur aucun droit à aucune valeur réelle; puisque néanmoins on consentait librement à donner pour les avoir des produits précieux, ils avaient donc en eux-mêmes une valeur propre, tout-à-fait indépendante d'un remboursement sur lequel on ne comptait pas? Mais d'où pouvait leur venir cette valeur propre? La question est délicate et curieuse, et les évènements qui se sont passés en Angleterre depuis le commencement de ce siècle ont mis les publicistes en état de la résoudre.

Je vous ai montré, messieurs, que la valeur monétaire dont un pays quelconque a besoin est déterminée par l'importance des échanges qu'on est appelé à y consommer, et que, quel que soit le nombre des unités monétaires, toutes ensemble égalent, et ne surpassent pas, la valeur monétaire dont le pays a besoin, tellement qu'à mesure qu'on les multiplie, chaque unité vaut un peu moins. C'est là ce qui constitue la *dépréciation*, ou dégradation de prix. Dans la monnaie métallique, cette dépréciation, en raison de la faculté qu'on a de changer, par la fonte, un écu en un lingot de même poids et de même finesse, ne peut aller au point que l'écu vaille moins que le lingot; car, dans ce cas, la fonte a lieu jusqu'à ce que les écus, par la réduction de leur nombre, aient augmenté de valeur jusqu'à valoir autant ou plus qu'un lingot de même poids. Nous avons vu que c'est ainsi que l'argent-lingot, par sa valeur propre, soutient la valeur de l'argent-monnaie.

Le même remède n'étant pas applicable au papier-monnaie, lorsqu'on en multiplie les unités par-delà les besoins de la circulation, il subit toute la dégradation que peut causer la multiplication des unités monétaires.

On savait cela; mais comme on ne s'était pas avisé jusqu'à notre époque de réduire la quantité émise d'un papier-monnaie, on n'avait pas l'expérience d'une monnaie de papier qui eût repris sa valeur par la réduction de sa quantité.

Or, voici ce qui est arrivé dans la Grande-Bretagne.

Le gouvernement anglais, dans les premières années de la guerre que Pitt suscita à la France, fit payer à la banque d'Angleterre la prolongation de son privilége, en obligeant cette compagnie à lui faire des prêts considérables. La banque prêta d'abord son capital fourni par ses actionnaires. Il n'y avait là-dedans aucun inconvénient, si ce n'est pour les actionnaires qui risquaient leur capital; mais chacun est libre de hasarder son bien. Les besoins du gouvernement anglais allant en croissant, il exigea

Digitized by Google

bientôt que la banque (dont les billets étaient encore des engagements de commerce remboursables à présentation) en fabriquât de nouvelles quantités et les lui prêtât[1].

Or, quel gage de ces billets prêtés la banque conservait-elle entre ses mains? une reconnaissance du gouvernement, portant intérêt, mais non exigible (remarquez bien cette circonstance) : comme elle ne pouvait recevoir à volonté le fonds qui représentait ces billets nouvellement émis, elle ne pouvait avoir entre les mains de quoi les acquitter lorsque les porteurs venaient en exiger le remboursement. Le gouvernement payait ses fournisseurs et ses créanciers avec des billets de banque; ces billets, jetés dans la circulation, augmentaient la somme des unités monétaires. La valeur des monnaies en recevait quelque altération : non pas des monnaies métalliques, dont les pièces conservaient une valeur propre en vertu de leur matière; ce qui baissait, c'était la valeur des billets qui se trouvaient inhabiles à tout autre emploi. Il y eut, en conséquence, des monnaies de même nom et de deux valeurs différentes. Il fallut payer un agio pour changer un billet de banque contre des espèces. Or, du moment qu'il se manifeste la plus petite différence entre la valeur d'un billet payable à vue, et la valeur du métal qu'il promet, mais qu'il ne vaut pas, le porteur est intéressé à le réaliser. On courut à la banque, même sans mettre en doute la solidité de la promesse. La banque eut recours au gouvernement, dont elle possédait les reconnaissances. Le gouvernement, qui en avait dépensé le montant, ne put les rembourser, et au moyen du parlement, dont la majorité était dans sa main, il fit autoriser la banque à suspendre ses paiements en espèces.

Les porteurs de billets étant privés par là de l'action civile contre la banque, il fallut, par la même loi, autoriser les porteurs de billets à ac-

---

[1] En 1797, lorsque la banque d'Angleterre sollicita l'autorisation de suspendre ses paiements, elle avait avancé au gouvernement, sur le capital de ses actionnaires . . . . 11,686,800 liv. st.
Et de plus, en ses billets au porteur. 10,672,249
En tout. . . . . . 22,359,290 liv. st.
environ 559,000,000 francs de France. La somme des billets prêtés au gouvernement fut même portée plus haut, lorsque l'autorisation de ne pas les payer fut ratifiée; elle s'éleva jusqu'à 12,856,700 liv. st. (Voyez Dufresne Saint-Léon, *Étude du crédit public*, p. 220).

Digitized by Google

quitter leurs propres engagements avec des billets de banque qui devinrent dès lors une *monnaie de papier*. Pitt se conduisit dans cette occasion comme avait fait le ministre Calonne, qui, dix ans auparavant, pour subvenir aux profusions de la cour plutôt que de s'y opposer, avait forcé la caisse d'escompte de Paris à lui prêter ses billets au porteur, et l'avait ensuite autorisée à ne pas les payer.

Et comme il est facile de battre monnaie quand la matière première ne coûte rien, Pitt, qui selon l'expression de David Ricardo[1] dirigeait la banque plus que les directeurs eux-mêmes, multiplia des billets qui, ne pouvant plus être remboursés, augmentèrent nominalement la somme des monnaies, dont chaque fraction perdit de sa valeur en proportion; car, ainsi que je l'ai démontré en exposant le fondement de la valeur des monnaies, si l'Angleterre a besoin d'un instrument de la circulation égal en valeur à 30 millions de livres sterling en or, et si l'on jette dans la circulation 40 millions d'unités monétaires, les 40 millions n'en vaudront encore que 30, c'est-à-dire perdront un quart de leur valeur primitive. Les successeurs de Pitt, qui suivirent trop fidèlement ses traces, puisèrent à la même source, jusqu'à ce que chaque livre sterling en papier ne valût plus que les trois quarts de sa valeur première et même moins. Une livre sterling achetée à Paris, c'est-à-dire des lettres de change sur Londres, se sont payées aussi peu que 16 francs 50 centimes par chaque livre sterling, au lieu de 25 francs.

L'or et l'argent-lingot en Angleterre et toutes les autres denrées avaient augmenté de prix, non pas effectivement, mais nominalement; car tout se payait en papier, et une livre sterling de papier ne valait plus autant qu'une livre sterling d'or. Une once d'argent qui, avant la suspension des paiements de la banque en espèces, se payait 5 shillings 2 deniers sterling, coûta, en 1815, 7 shillings 4 deniers. Le blé, qui s'était vendu moyennement, de 1789 à 1798, 54 shillings 11 deniers sterling, fut payé, de 1805 à 1812, 97 shillings 6 deniers, prix moyen[2].

---

[1] *The high price of Bullion*, page 35.

[2] On demandera pourquoi la monnaie de papier ayant été triplée, soit par les billets de la banque d'Angleterre, soit par ceux des banques de province, la valeur de la livre sterling ne tomba pas au tiers de ce qu'elle était auparavant. Il faut considérer que l'or qui sortit de la circulation diminua la somme des monnaies en même temps que les billets de la banque d'Angleterre et des banques de province augmentaient cette somme. Il est vraisemblable aussi que les déve-

Digitized by Google

Les dépenses publiques ayant augmenté par cette cause-là indépendamment de toutes les autres, il fallut multiplier les emprunts et augmenter les contributions publiques; mais on se garda bien d'augmenter les rentes des anciens rentiers de l'État; et l'on se mit par là en état de banqueroute à leur égard, puisqu'on leur payait les intérêts de leurs prêts en une monnaie qui valait un tiers de moins que celle qu'ils avaient prêtée[1].

Effrayés du résultat, le gouvernement anglais et les deux chambres firent, en 1810, une enquête pour remonter aux causes de la dépréciation de la monnaie de papier et pour y remédier. Plusieurs écrivains très capables s'exercèrent sur ce sujet; mais la même vanité qui avait toujours fait nier que le non-remboursement des billets de la banque d'Angleterre fût une banqueroute et que ces billets fussent un papier-monnaie, fit décréter par les deux chambres que ce papier-monnaie ***n'avait subi aucune dépréciation***; c'est-à-dire, fit décréter qu'avec une livre sterling en papier on achetait la même quantité de chaque chose qu'avec une livre sterling en or; ce que tout le monde savait être faux. La législation anglaise repose beaucoup trop sur des fictions; mauvais moyen quand le siècle s'éclaire.

Le parlement aurait pu décréter que la dépréciation ne venait pas du discrédit, et la thèse était soutenable, quoiqu'elle ne fût peut-être pas bonne; car la dépréciation est un fait dont le discrédit peut être ou n'être pas la cause. Un papier-monnaie peut perdre de son prix, quoique l'on ait encore confiance aux promesses qu'il énonce. Les écus eux-mêmes perdraient de leur valeur si l'on en fabriquait trop, et néanmoins ils n'éprouveraient aucun discrédit[2].

---

loppements que prit l'industrie anglaise à la même époque augmentèrent les besoins qu'on avait de monnaie, quelle qu'en fût la matière.

[1] M. Robert Mushet a calculé avec précision la perte que cette banqueroute a occasionnée aux anciens créanciers de l'État. Elle n'est pas moindre de 53 millions 67,242 livres sterling (au-delà de 1 milliard 300 millions de francs). Voyez ***A Series of tables exhibiting the gain and loss to the fund holder, arising from the fluctuation in the value of the currency, by R. Mushet, esquire***, 1821.

[2] Quelques publicistes, notamment M. W. Blake (***Observations on the effects produced by the expenditure of government***), ont attribué la dépréciation des billets de banque à d'autres causes qu'à sa surabondance. Sans entrer avec eux dans aucune controverse à ce sujet, comme ils ne nient pas que la surabondance des billets entraîne une dépréciation quelconque, je les prie d'admettre ce que

Digitized by Google

Peu d'années et les progrès de l'économie politique suffirent pour éclairer la nation anglaise. On convint généralement que la monnaie ne valait plus autant qu'avant la suspension ; et pour éviter une dépréciation plus grande, ou seulement l'incertitude que l'on pouvait concevoir sur la stabilité des monnaies, on voulut revenir à la monnaie métallique. Deux moyens se présentaient pour y parvenir.

Le premier consistait à faire une livre sterling d'argent ou d'or de la même valeur que celle où la livre sterling de papier était tombée.

En 1814, une livre sterling de papier pouvait acheter 108 grains d'or fin, au lieu de 148 grains contenus dans l'ancienne livre sterling d'or. En fabricant des livres sterling d'or et en leur donnant un poids de 108 grains, on mettait au pair l'or avec le papier.

L'inconvénient était qu'on aurait payé aux anciens créanciers de l'État les intérêts de leur prêt avec une monnaie de 108 grains d'or, tandis qu'ils avaient prêté une monnaie dont chaque unité contenait 148 grains. C'était une banqueroute partielle ; mais elle était déjà faite, et les anciens créanciers de l'État, pour qui elle était arrivée graduellement, en avaient pris leur parti.

L'avantage était de décharger la nation d'une partie de son énorme dette, et surtout de ne pas payer aux nouveaux créanciers de l'État, à ceux qui avaient prêté depuis la dépréciation, l'intérêt de leur prêt en une monnaie plus précieuse que celle qu'ils avaient prêtée. Les engagements contractés durant une longue et graduelle dépréciation, et surtout les engagements des fermiers envers leurs propriétaires, avaient été stipulés en conséquence de la dégradation survenue dans la valeur de la monnaie. Le prix de tous les produits, et surtout celui du blé, s'étaient accommodés à cette nouvelle valeur de l'unité monétaire ; il n'y avait plus à craindre d'autres fluctuations que celles qui pouvaient résulter des circonstances ordinaires ; mais du reste nul bouleversement de fortune.

L'autre moyen de donner la même valeur à la livre sterling de papier et à celle d'or, consistait à réduire le nombre des livres sterling de papier, jusqu'à ce que leur valeur fût remontée au pair de l'ancienne livre sterling, et que chaque livre sterling de papier pût acheter 148 grains d'or pur, c'est-à-dire, la quantité d'or nécessaire pour fabriquer une livre sterling suivant l'ancien tarif. C'est ce dernier parti que l'on prit.

---

je dis ici jusqu'au point, tout au moins, où ils croient que la surabondance agit sur la valeur.

Digitized by Google

La paix avait beaucoup réduit les dépenses de l'administration, qui n'eut plus besoin dès lors d'obtenir de nouvelles émissions de la banque d'Angleterre. En même temps, le gouvernement contraignit celle-ci à retirer beaucoup de ses billets en se faisant payer le montant de ses lettres de change en portefeuille et en réduisant la somme de ses escomptes. De nouveaux rapports avec le continent de l'Europe augmentèrent en Angleterre le besoin que l'on avait de l'instrument des échanges; enfin la valeur de la livre sterling de papier remonta au niveau de celle de la livre sterling d'or frappée selon l'ancien tarif. Mais ce n'a pas été sans de douloureux inconvénients.

La dette publique a été augmentée, puisqu'on en a payé les intérêts en une monnaie plus précieuse. Les fermiers qui s'étaient engagés à acquitter leurs fermages en livres sterling valant 108 grains d'or, ont été obligés de les acquitter en livres sterling valant 148 grains; et les baux sont à longs termes en Angleterre[1]. En même temps que les fermages grossissaient, le prix des denrées baissait. Les fermiers payaient plus cher leur loyer et vendaient moins cher leurs produits.

Les impôts qui sont stipulés en unités monétaires, sans égard à la valeur de ces unités, se sont trouvés augmentés d'un tiers quand la valeur de la monnaie s'est accrue d'un tiers. C'est sur ce pied que le peuple a dû payer la liste civile, les gros traitements des fonctionnaires, les pensions, les sinécures, et tous les abus que le dernier quart de siècle a vus se multiplier plus que tout autre laps de temps de même durée.

Faut-il être surpris de la gêne et du malaise extraordinaire que la nation anglaise a éprouvés dans les années qui ont suivi la paix de 1815? Les classes privilégiées, les fonctionnaires, les pensionnaires de l'État, le clergé et les rentiers, ont profité de cette réintégration de la valeur du papier-monnaie; mais elle a été un fléau pour la masse de la nation et pour l'industrie; fléau qu'une nation si riche en capitaux, si judicieusement administrée d'ailleurs et si admirablement industrieuse, pouvait seule supporter.

Je me suis laissé entraîner dans ces détails historiques, parce qu'ils jettent un grand jour sur la matière des monnaies. Les exemples frappent toujours plus que les raisonnements.

---

[1] Beaucoup de propriétaires équitables ont consenti à des diminutions de fermages.

Digitized by Google

Un papier-monnaie a cet avantage sur les métaux précieux, c'est qu'il sert aux échanges tout aussi bien, et que c'est un instrument beaucoup moins dispendieux; tellement qu'une nation qui fait usage d'un papier-monnaie peut employer toute la valeur des métaux que réclameraient ses monnaies à d'autres usages, et n'en jouit pas moins d'un excellent intermédiaire dans toutes ses transactions, sauf peut-être les plus petites. Les métaux dont elle n'aurait pas besoin pour ses échanges servent alors, soit comme ustensiles, soit plutôt comme objets d'exportation, et forment une addition à ses capitaux productifs. C'est un avantage que nous apprécierons avec plus de soin lorsque nous étudierons les signes représentatifs de la monnaie et ses autres suppléments.

Cette considération a porté un économiste célèbre, membre du Parlement d'Angleterre, David Ricardo, à proposer l'usage d'un papier-monnaie dont la circulation serait volontaire, qui néanmoins circulerait *nécessairement*, et dont la valeur ne pourrait pas se dégrader au-dessous de celle de l'argent. Pour parvenir à ce triple but, il a proposé de faire un papier remboursable, au gré du porteur, non en argent monnayé, mais en lingots d'argent. L'incommodité de cette marchandise qu'on ne pourrait placer sans toutes les opérations qui accompagnent la livraison du métal d'argent, permettrait à peine à quelques porteurs de billets de les réaliser; leur valeur ne pourrait pas tomber au-dessous de la valeur du lingot, car du moment qu'ils tomberaient au-dessous du lingot, le public irait les réaliser; enfin le gouvernement ne pourrait pas en verser dans la circulation une quantité supérieure aux besoins de la circulation, car ce qui excéderait ces besoins reviendrait se convertir en lingots[1].

On saurait exactement, au moyen d'une semblable monnaie, quelle est la valeur monétaire dont un pays a besoin à chaque époque. Mais pour qu'elle atteignît son but, il faudrait que l'administration des monnaies qui émettrait des billets remboursables en lingots d'argent, cessât de fabriquer des monnaies métalliques et conservât en caisse une quantité de lingots suffisante pour suffire aux premiers remboursements, qui seraient toujours bornés par le besoin qu'éprouverait le public d'un intermédiaire de la circulation. On sent que pour avoir ces garanties, il faudrait que l'administration des monnaies eût pour contrôleurs des délégués d'un corps représentatif absolument indépendant, qui auraient soin que les comptes fussent fidèles et livrés au public.

---

[1] Ricardo, *Proposals for an economical and secure currency*, London, 1816.

Digitized by Google

La grande dépréciation du papier-monnaie appelé ***assignats*** dans le cours de la révolution française alla au point que ses auteurs, ne pouvant plus acheter quoi que ce fût avec cette monnaie avilie, furent d'eux-mêmes obligés d'y renoncer. M. Ramel, qui a été ministre des finances depuis cette époque, nous a révélé que l'on fabriqua des assignats pour 45 milliards 578 millions de francs. S'ils avaient chassé complètement le numéraire métallique, qu'on pouvait évaluer à 2 milliards, les 45 ou 46 milliards d'assignats n'auraient dû valoir qu'autant que deux milliards de monnaie métallique, dont, par supposition, la France a besoin pour ses échanges; c'est-à-dire, tomber à la 23e partie de leur valeur nominale; 23 francs d'assignats n'auraient dû acheter que ce qu'un franc achetait auparavant. Ils tombèrent bien plus bas; car je me souviens d'avoir vu payer une livre de beurre 600 francs. Cela vient de ce que les assignats étaient loin de faire l'office de l'instrument des échanges pour toute la France. Il y avait des provinces ou les assignats ne paraissaient que pour le paiement des contributions ou pour l'acquittement des domaines nationaux; il y en avait même qui, n'ayant pas reconnu le gouvernement d'alors, avaient absolument repoussé sa monnaie.

Vers les derniers temps, les assignats ne pouvant presque plus rien acheter, la majeure partie de la circulation s'opérait sans eux. Mais cette énorme dépréciation n'était point, comme on croit, l'effet de leur discrédit; car en supposant leur discrédit extrême et le gouvernement privé de toute confiance, les assignats auraient encore valu deux milliards en argent, si l'on avait borné leur émission à deux milliards en papier, et si l'on eût réussi à interdire toute autre monnaie. Je ne dis pas qu'on eût dû ou pu le faire; je dis seulement ce qui serait arrivé si on l'eût fait.

L'évènement des assignats vous découvre un des grands inconvénients du papier-monnaie. La facilité de le multiplier est un danger auquel l'autorité résiste difficilement. La dépréciation s'ensuit, et les possesseurs de bonne foi de cette marchandise avilie la voient s'évanouir entre leurs mains. La monnaie ne nous servant pas en raison de ses usages matériels, mais seulement en raison de sa valeur, s'évanouit quand elle perd sa valeur.

Si les billets de banque d'Angleterre ont conservé une grande partie de la leur, c'est parce que la Grande-Bretagne, protégée par sa position insulaire, n'a jamais été exposée aux derniers dangers. Une administration ferme a pu dès lors borner l'émission de ses billets. Mais on ne peut pas

Digitized by Google

prévoir ce qui fût arrivé, même dans la Grande-Bretagne, si la paix n'avait pas été faite [1].

Un autre inconvénient des monnaies de papier, c'est l'appât qu'elles offrent aux contrefacteurs. Du moment qu'avec des matières premières de peu de valeur (de l'encre et des chiffons), on peut faire une marchandise qui en a beaucoup, la cupidité de tous les faussaires est éveillée; une prime effrayante est offerte aux plus adroits d'entre eux. L'homme de bonne foi est perpétuellement dans l'appréhension de recevoir des billets faux. La société est affligée d'avoir tant à punir. En Angleterre, le nombre des condamnés pour crime de contrefaçon des billets de banque a été effrayant. C'est un triste cortège du papier-monnaie; et si avec beaucoup d'ordre et de conduite on peut y trouver un agent économique des transactions sociales, d'un autre côté la tentation qu'il offre aux faussaires, et à laquelle ils succombent trop souvent, est un contre-poids qu'il n'est pas permis de négliger.

Pour résumer en peu de mots ce que je vous ai dit, messieurs, de la composition et de la valeur des monnaies, quelle que soit la matière dont on les compose, leur valeur totale est égale à la somme de valeurs dont la société a besoin pour intermédiaire de ses transactions; et cette valeur dé-

---

[1] La Banque de France, à la suite de la révolution de Février, s'est vue aussi dans la nécessité de suspendre les remboursements en espèces. Elle y fut autorisée par un décret du gouvernement provisoire du 16 mars 1848; mais comme ce décret fixait en même temps une limite fort étroite aux émissions de billets, et comme la crise n'avait pas eu pour cause, ainsi qu'en Angleterre, une émission disproportionnée à la réserve, et amenée par des avances abusives faites au gouvernement, il n'en est résulté qu'une dépréciation momentanée des billets en circulation, et la reprise des paiements en espèces, ordonnée par la loi du 6 août 1850, a pu s'accomplir sans aucune perturbation dans les intérêts privés. Au reste, la Banque n'avait usé que modérément de la dispense qu'elle avait obtenue. En fait, elle n'a jamais complètement interrompu ses remboursements, et le maximum de circulation, fixé d'abord à 350 millions, a dû être successivement élevé, par des décrets postérieurs, à 422, puis à 525 millions.

Cette issue favorable d'une crise qui s'annonçait fort menaçante doit être atbuée en grande partie à des causes purement locales, et n'infirme en rien les conclusions que l'auteur a tirées d'exemples tout différents sur les dangers du papier-monnaie et des banques privilégiées. (*Note de l'éditeur.*)

Digitized by Google

termine celle de chaque unité monétaire. Quand la monnaie est composée de métaux précieux, les fabricants de monnaie sont intéressés à ne pas la multiplier au point que chaque pièce vaille moins que la matière dont elle est composée. Quand on fait de la monnaie de papier, la valeur de chaque unité monétaire peut diminuer indéfiniment, soit par la multiplication désordonnée des unités, soit par les suppléments qu'on leur substitue.

Rappelez-vous ces principes, messieurs, et vous aurez la clef de toutes les variations passées et futures des monnaies, de quelque pays que ce soit [1].

---

[1] Les principes lumineux développés dans ce chapitre montrent comment une monnaie de papier, lorsqu'elle a remplacé une monnaie effective, peut avoir, en sa qualité d'agent des échanges, une valeur basée sur le plus ou moins grand besoin qu'on a d'un semblable agent, et sur la plus ou moins grande quantité d'unités émises de cette monnaie. Néanmoins, on peut continuer à regarder tout papier-monnaie comme un signe représentatif des valeurs et non pas comme une véritable marchandise ayant par elle-même une valeur intrinsèque, ainsi que cela est le cas lorsqu'il s'agit des monnaies d'or ou d'argent.

Il n'y a point eu en effet jusqu'à présent de papier-monnaie qui n'ait porté l'engagement, de la part d'un gouvernement ou d'une compagnie particulière, d'un paiement en numéraire, ce qui emportait l'idée d'un métal précieux. La monnaie de papier en Angleterre n'était autre chose que des billets payables au porteur souscrits par la compagnie commerciale connue sous le nom de *Banque d'Angleterre*. Cette banque était restée débitrice directe envers les porteurs de billets; mais son capital ayant été emprunté et dépensé par un gouvernement hors d'état de rendre ce qu'il avait reçu, les billets représentaient par le fait une fraction de la créance sur l'État. Les mêmes circonstances se sont présentées pour les billets de la banque de Rio de Janeiro, au Brésil. Le rouble de papier en Russie est appelé *assignation de banque*. Enfin les billets de la banque de Law, les assignats de la république française représentaient les immeubles qui étaient, ou devaient être, hypothéqués à leur garantie.

Ainsi, tous les papiers-monnaie qui ont existé, ont toujours été la représentation d'un capital retiré de la circulation par les emprunts forcés des gouvernements; c'étaient, en quelque sorte, des titres d'emprunts partagés en petites coupures, et mobilisés à l'extrême (si l'on peut s'exprimer ainsi) par l'interdiction imposée à tout créancier de refuser une semblable délégation en paiement de ce qui était dû par les gouvernements ou par les particuliers. La monnaie de papier proposée par Ricardo aurait été la représentation des lingots contre lesquels elle aurait pu s'échanger à la volonté des porteurs. Ce qui concerne les

Digitized by Google

TROISIÈME PARTIE. — IIIe DIVISION.

DES SIGNES REPRÉSENTATIFS DE LA MONNAIE.

CHAPITRE XVII.

Caractères généraux des signes représentatifs.

En traitant de la nature des monnaies, nous avons vu qu'elles ne sont point un signe, car un signe n'a point de consistance par lui-même ; il tire tout son mérite de la chose qu'il représente. La monnaie, au contraire, même la monnaie de papier [1], est un agent, un instrument qui tire de ses usages une valeur qui lui est propre, une valeur qui se règle, de même que toutes les valeurs susceptibles d'échange, sur le besoin que les uns ont de la chose, et sur la quantité que les autres peuvent en fournir.

Il n'en est pas ainsi de quelques gages qui n'ont de valeur que parce qu'ils assurent aux personnes qui les ont en main la possession d'une autre chose pourvue de valeur par elle-même. Un billet, une promesse de payer une somme, ne tire point sa valeur du besoin qu'on a du billet, mais du besoin qu'on a de la somme dont il garantit le paiement. Un billet que l'on croirait ne devoir pas être payé n'aurait aucune valeur. Il ne vaut que ce que vaut la somme qu'il promet ; il est le gage, il est le signe représentatif de cette somme ; il n'a aucun autre mérite que celui de la procurer au terme assigné. On a dit que l'argent et la monnaie elle-même n'avaient d'autre mérite aussi que celui qui est dans les choses qu'ils peuvent acheter ; car, dit-on, on ne peut pas les consommer eux-mêmes ; et c'est cette considération qui fait nommer par plusieurs auteurs la monnaie *un signe*. Cepen-

---

monnaies de papier aurait donc pu à beaucoup d'égards être renvoyé à la division qui traite des signes représentatifs de la monnaie ; ce qu'il importe au reste de bien comprendre, c'est qu'elles participent à la fois des caractères des monnaies proprement dites et des signes représentatifs de la monnaie.

(*Note de l'éditeur.*)

[1] Voir la note qui précède.

dant il y a cette différence essentielle entre la monnaie et le signe, que celui-ci donne au porteur un droit de se faire délivrer une somme; tandis que la monnaie ne donne pas à celui qui la possède le droit de se faire délivrer aucune marchandise au moyen de sa monnaie; nul marchand n'est contraint de lui vendre; il ne peut acquérir une marchandise qu'en vertu d'un marché fait, d'un échange librement consenti.

On dit que la monnaie, non plus qu'un signe représentatif, ne peut elle-même servir à aucune consommation; mais c'est une espèce de consommation, d'emploi que l'on fait de la monnaie, que de la faire servir d'intermédiaire dans les échanges. Cet emploi l'altère peu, j'en conviens; mais l'usage que nous faisons d'une voiture de place l'altère peu également; cependant nous la consommons jusqu'à un certain point.

Il y a néanmoins une observation importante à faire relativement aux signes représentatifs des monnaies. C'est qu'ils sont capables de rendre un service exactement pareil au service que peuvent rendre les monnaies qu'ils représentent. Si quelqu'un souscrivait un engagement par lequel il s'obligerait à livrer, à une époque désignée, un manteau fait de telle ou telle façon, cette promesse, quoiqu'elle fût en quelque sorte un signe, un gage de la possession du manteau, ne saurait en tenir lieu; car une feuille de papier ne garantit pas du froid, comme fait un manteau; tandis que les signes qui représentent la monnaie peuvent la remplacer complètement et rendre tous les services que l'on peut attendre d'elle. En effet, les qualités qui font qu'un sac d'argent nous sert dans nos échanges peuvent toutes se trouver dans un billet. Ces qualités, vous vous le rappelez, consistent :

D'abord dans la valeur qu'il a. On peut donner à un billet exactement la même valeur qu'à une somme d'argent, en donnant au porteur le droit de toucher la somme, de manière à lui ôter toute inquiétude sur ce remboursement; c'est ainsi qu'un billet de banque peut circuler dix ans en conservant une valeur de mille francs sans qu'il soit remboursé, seulement parce qu'on est convaincu qu'il le sera du moment que le porteur le voudra.

Une autre qualité de la monnaie est de pouvoir être donnée en telle quantité qu'on veut, de manière à se proportionner exactement à la quantité de ce que l'on veut acquérir. Ainsi peut un billet que l'on est libre de faire de telle somme que l'on veut[1].

---

[1] Un billet de banque de mille francs ne peut pas se proportionner à des valeurs qui n'atteignent pas à la valeur de mille francs. Aussi ne servent-ils guère

Digitized by Google

Enfin la monnaie a la qualité d'être facilement transmissible, de pouvoir aisément passer d'une personne à une autre. Cette qualité se retrouve, et même à un plus haut degré, dans un billet.

Vous voyez, messieurs, que toutes les qualités utiles de la monnaie peuvent se retrouver dans un signe représentatif qui n'a aucune valeur par lui-même, et tire de la monnaie même toute celle que l'on veut bien lui accorder.

Ces prémisses une fois bien comprises, nous pouvons nous livrer à l'étude des instruments qui ne sont proprement que des signes représentatifs des monnaies.

CHAPITRE XVIII.

Des billets de confiance et des banques de circulation.

Tout particulier peut souscrire un billet ordinaire et le donner en paiement d'une marchandise, pourvu que le vendeur consente à le recevoir comme si c'était de l'argent. Ce vendeur, à son tour, s'il est acheteur d'une autre marchandise, peut donner le même billet en paiement. Le second acquéreur peut le passer à un troisième dans le même but. Voilà un engagement qui circule; il sert à qui veut vendre, il sert à qui veut acheter; il remplit l'office d'une somme de monnaie.

La valeur d'un signe, vous ai-je dit, messieurs, dépend de la valeur de la chose signifiée; mais pour que cette valeur soit précisément aussi grande que celle de la chose dont elle est le gage, il faut non-seulement que le paiement du billet soit indubitable, mais qu'il puisse être exigé à l'instant.

La condition que le paiement doit être assuré est bien évidente. Que serait un billet sans le paiement? un morceau de papier couvert de quelques caractères d'écriture. Et quant à la possibilité d'en obtenir le paiement à l'instant même, elle n'est pas moins nécessaire à l'intégrité de sa valeur: une chose n'a de valeur que par ses usages; on ne peut faire usage d'une chose qu'au moment où elle est mise à votre disposition. Si le montant d'un billet n'est pas mis à ma disposition, si je dois différer de m'en servir, il ne vaut pas autant que la monnaie dont je peux faire usage de suite.

---

que pour les grosses transactions qui surpassent cette somme. Mais les billets du commerce se font de toutes valeurs.

De là deux circonstances qui altèrent la valeur d'un billet : l'une, l'incertitude de son paiement, qui peut être représentée par une prime d'assurance que l'acquéreur du billet paie en moins lorsqu'il en fait l'acquisition ; l'autre, le délai qui résulte de son échéance que le même acquéreur retient ordinairement sous le nom d'*escompte*. La méfiance que peut inspirer la solidité du billet se déguise souvent et se confond avec l'escompte. Un billet dont le paiement est moins assuré n'est reçu que moyennant la déduction d'un plus gros escompte. Souvent il n'est question ni d'escompte, ni de garantie ; mais ces mêmes valeurs se retrouvent dans le prix auquel s'établit la marchandise que l'on vend. Ainsi, quand un négociant ou un manufacturier vendent à un marchand en boutique les produits de leur commerce ou de leur fabrique, et reçoivent en paiement les billets du marchand, ils les reçoivent bien comme de l'argent ; mais ils lui vendent leur marchandise plus cher qu'ils ne feraient s'ils devaient être payés comptant. La garantie, l'escompte, se trouvent confondus dans le prix, et sont débattus en même temps que la valeur réciproque des marchandises d'une part, et du signe de l'autre.

Les billets sont à ordre ou payables au porteur. Ils sont *à ordre*, lorsque l'engagement que le signataire a pris de les payer porte qu'il ne les paiera qu'à celui au profit duquel il les a souscrits, ou à la personne à qui ce dernier aura transmis ses droits. Vous savez que cette transmission se constate par la signature du porteur apposée au dos du billet. On appelle cela *endosser* un billet, ou le *passer à l'ordre* d'un autre possesseur. Ordinairement, celui qui transmet un billet en garantit le paiement ; de sorte que plus il y a d'*endosseurs* à un semblable effet, et plus celui qui en est le légitime possesseur a de garantie de son remboursement.

Les billets *au porteur* n'ont point d'endossements. On se les transmet sans que celui qui les donne en garantisse le paiement à celui qui les reçoit. Ils n'ont de garantie que la solidité que l'on connaît à celui ou à ceux qui les ont souscrits. Ils inspirent en conséquence peu de confiance, quand ils ne sont pas l'engagement d'une compagnie, d'une association, dont les statuts sont connus, et dont les capitaux présentent un gage à la confiance du public. Pour que l'on consente à recevoir de semblables billets sur le même pied que de l'argent comptant, il faut qu'ils soient remboursables à vue, car autrement l'escompte et la prime d'assurance que voudraient retenir ceux à qui on les offrirait ôteraient quelque chose à leur valeur, et ils ne circuleraient pas sur le même pied que la monnaie. Mais du moment qu'ils sont un engagement contracté par une compagnie dont le pu-

Digitized by Google

blic connaît les affaires et les ressources, et que d'ailleurs ils sont payés à bureau ouvert, ils suppléent à la monnaie et remplacent un instrument coûteux, lorsque sa matière a une valeur propre, par un instrument qui n'a qu'une valeur d'emprunt fondée sur la confiance.

Vous voyez là-dedans, messieurs, le principe des compagnies de commerce qui deviennent des *banques de circulation*. C'est le nom que leur donne Smith, probablement parce qu'elles émettent un papier qui sert à la circulation des valeurs; c'est-à-dire, à faire passer les marchandises d'une main dans une autre par des échanges. Ce n'est point là un papier-monnaie qui ne représente rien, puisqu'il ne donne droit à aucun remboursement[1]; ce sont des billets de confiance, car c'est volontairement qu'on les reçoit; c'est en vertu de la confiance qu'on accorde aux promesses de la compagnie qui s'est obligée à les rembourser.

Les banques de circulation ont quelques avantages qu'il est bon d'apprécier à leur juste valeur; car sur ces avantages très réels, on a souvent bâti des spéculations exagérées qui ont causé la ruine d'une multitude de citoyens. Il est à désirer que l'usage qu'on peut faire des bonnes choses soit tellement connu, que chacun aperçoive aisément où commence l'abus.

Si les billets de confiance peuvent remplacer complètement la monnaie métallique, il est évident qu'une banque de circulation augmente véritablement la somme des richesses nationales; car, dans ce cas, la richesse métallique devenant superflue comme agent de la circulation, et conservant néanmoins une valeur propre, devient une valeur disponible, et peut servir à d'autres usages. Mais comment s'opère cette substitution? Quelles en sont les bornes? Quelles classes de la société font leur profit de l'intérêt des nouveaux fonds ajoutés aux capitaux de la nation? Voilà des questions dont la solution intéresse les nations et les particuliers.

A mesure qu'une banque met ses billets dans la circulation, et que le public consent à les recevoir sur le même pied que la monnaie métallique, le nombre des unités monétaires augmente, et cette augmentation en fait nécessairement baisser la valeur. Cet effet est inévitable, et nous en avons

---

[1] Ceux qui créèrent les assignats de France, en 1790, prétendirent bien leur donner un gage en les admettant en paiement des domaines nationaux. Mais comme ils les déprécièrent en les multipliant, et qu'il fallait par suite en donner une somme illimitée en paiement des biens nationaux qu'on achetait, ils n'avaient en réalité point de gage déterminé.

Digitized by Google

vu les raisons[1]. La monnaie métallique partage avec les billets de banque cette légère dépréciation qui n'a pas lieu de même dans l'étranger, car là le nombre des unités monétaires n'a pas augmenté. Or, en vertu de cette loi qui veut que les choses passent des lieux où elles valent *moins* aux lieux où elles valent *plus*, une partie du numéraire métallique est exportée, et cette exportation amène des retours. Les personnes qui font la spéculation d'envoyer des monnaies métalliques dans l'étranger, après les y avoir vendues, ou les avoir employées à des achats de marchandises, ont soin de se faire adresser l'équivalent de leurs achats. Ce sont là des richesses réelles, des valeurs ajoutées à nos capitaux, des valeurs sur lesquelles peut s'exercer notre industrie, et que notre industrie rétablit à mesure qu'elle les consomme, pour fournir des avances à une production nouvelle. Nous avons des capitaux de plus, et la valeur capitale qui servait auparavant aux besoins de notre circulation n'est pas moindre, puisqu'elle est remplacée chez nous par un signe représentatif qui en tient lieu parfaitement.

Il ne faut pourtant pas qu'on s'imagine que la valeur retirée de la somme des monnaies et ajoutée à la somme des capitaux-marchandises égale la somme des billets en émission. Ceux-ci ne représentent la monnaie qu'autant qu'on est toujours en mesure de les payer à bureau ouvert ; et pour cela, la banque est obligée de garder dans ses coffres, et par conséquent de retirer de la circulation, une somme quelconque de numéraire. Si, par supposition, elle met dans la circulation pour 100 millions de billets, elle retirera peut-être 40 millions d'espèces, qu'elle mettra en réserve pour faire face aux remboursements qui pourraient lui être éventuellement demandés. Or, si elle ajoute à la quantité de monnaie en circulation 100 millions, et si elle en retire 40 de la circulation, c'est comme si elle en ajoutait seulement 60.

Nous devons à présent désirer de savoir quelle classe de la société jouit de l'usage de ce nouveau capital.

Ce ne sont pas les négociants qui exportent les monnaies métalliques. Avant de les exporter, ils les ont acquises, ils en ont donné la valeur à ceux qui les leur ont cédées. C'est la banque ; c'est la compagnie qui a acquis des valeurs réelles au prix d'un billet qui ne lui coûte rien, ou peu de chose, et qui en touche les intérêts comme si ce capital était composé d'objets matériels pourvus d'une valeur intrinsèque. Il faut considérer

[1] Chap. 8 de cette IIIe partie.

Digitized by Google

cette compagnie comme empruntant des monnaies métalliques à tous ceux qui veulent bien recevoir en place un signe représentatif qui leur servira tout autant. Mais comment cet emprunt est-il accompli? Au profit de qui se fait-il? C'est ce que nous allons examiner.

La compagnie de la banque ne va pas chez un négociant pour lui dire : *Vous avez de l'argent dans votre caisse* : *donnez-le-moi*, *et prenez en sa place mes billets.* Mais elle lui dit : *Vous avez un effet de commerce qui n'est pas échu*; *je l'escompterai*; *je retiendrai un intérêt pour le temps qui s'écoulera jusqu'à son échéance, et, en place de votre effet, vous aurez mes billets au porteur qui valent de l'argent comptant.*

Le négociant souscrit à ce marché qui équivaut à une opération par laquelle il recevrait de la banque des écus, et les lui prêterait sur-le-champ sans intérêt, parce qu'il peut se servir des billets de banque comme si c'étaient des écus.

Il fait ensuite passer dans ses achats les billets de la banque ; et quand son vendeur consent à les recevoir, c'est celui-ci qui, à son tour, prête à la banque ; il lui prête les écus qu'il serait en droit d'aller recevoir et qu'il veut bien laisser entre ses mains. Lorsque les billets passent à un troisième individu, c'est alors ce dernier qui se substitue au précédent pour prêter à son tour à la banque, sans intérêts, l'argent laissé entre ses mains; et pourquoi consent-il à le prêter sans intérêts? C'est parce que si au lieu de billets il avait reçu des espèces, ces espèces ne lui rapporteraient point d'intérêts non plus.

En résultat, ce sont les porteurs successifs des billets qui prêtent à la banque une portion oisive de leurs capitaux ; et celle-ci leur donne pour gage de ce prêt ses billets dont ils se servent entre eux comme de monnaie.

Une partie des billets vient journellement se faire rembourser, mais une autre partie est journellement versée dans la circulation ; d'où il suit qu'il reste habituellement dans la circulation une somme de billets proportionnée tout à la fois, et à l'étendue du district où les billets ont cours, et à l'importance des échanges qui s'y font, et à la confiance que l'on a dans le remboursement à vue des billets. L'un ou l'autre de ces motifs venant à diminuer, la quantité des billets en circulation diminue. Il en revient plus à la caisse que la caisse n'en émet ; et si la caisse cherche à augmenter ses émissions, un plus grand nombre de billets se présentent pour être remboursés. Une banque sage, dans une circonstance semblable, borne elle-même ses émissions; car un grand nombre de remboursements demandés portent une atteinte à son crédit.

Digitized by Google

Le district où l'on fait usage des billets de confiance ne s'étend jamais, du moins chez nous, bien loin du lieu où la caisse est ouverte pour les remboursements. On en conçoit la raison : un billet ne peut être reçu volontairement que dans les endroits où non-seulement on peut le réaliser du moment que l'on a la moindre inquiétude sur sa solidité, mais où l'on peut le changer contre les fractions de monnaie dont on peut avoir besoin. L'entrepreneur qui construit pour moi un bâtiment ne consentira à recevoir de moi un billet de mille francs qu'autant qu'il est en son pouvoir de le changer aussitôt contre des écus, pour le distribuer à ses fournisseurs ou à ses ouvriers[1].

C'est ce qui fait que les billets de la banque de France ne circulent couramment qu'à Paris; et il ne reste jamais dans la circulation que la somme que les besoins de Paris peuvent absorber en billets de mille et de cinq cents francs. Si la banque émettait des billets d'une moins forte somme, ils pourraient être employés dans des transactions qui se font actuellement avec des écus; la circulation dès lors en absorberait une plus forte somme[2].

La compagnie de la banque jouit de l'intérêt de la somme des billets en circulation, en déduisant toutefois de cette somme celle des espèces qu'elle est obligée de tenir en réserve pour subvenir aux remboursements éventuels; car elle doit toujours être préparée à exécuter ce remboursement du moment qu'on le lui demande. Je dis qu'elle jouit de l'intérêt des billets en circulation, parce que ces billets sont représentés par des lettres de change qui sont dans son portefeuille, qu'elle a achetées avec ses billets, et qui portent intérêt, puisqu'en les acquérant elle a déduit l'escompte. C'est là ce qui fait son profit.

Si ce n'est pas le public qui jouit des intérêts du nouveau capital qui

---

[1] Les billets de la banque d'Angleterre circulent à la vérité assez loin de Londres, où se trouve la seule caisse qui soit rigoureusement tenue de les rembourser; mais c'est en raison de la vaste et prompte correspondance qui se trouve entre les banques de province et celle de Londres. Les premières donnent volontiers en échange des billets de la banque d'Angleterre leurs propres billets, qui dans chaque province font l'office de monnaie.

[2] Les monnaies de papier qui ont un cours, je ne dirai pas *forcé* (car on n'est pas forcé de vendre sa marchandise contre une monnaie de papier), mais dont on se sert quand on n'en a pas d'autre, sont reçues loin du lieu qui les met en circulation. Ce n'est pas la possibilité de les réaliser en espèces qui les fait circuler.

Digitized by Google

résulte de l'usage des billets de confiance, on demande en quoi consiste l'avantage qu'il y trouve? Le voici. Il peut, grâce aux billets, escompter à la banque des lettres de change à terme. Une avance procure un profit, même lorsqu'on en paie l'intérêt. Si je touche aujourd'hui le montant d'une lettre de change que je ne devais toucher que dans deux mois, je peux commencer dès aujourd'hui une opération lucrative que je n'aurais sans cela commencée que deux mois plus tard, et qui, indépendamment de l'intérêt que j'ai payé et que les produits de l'entreprise me remboursent, me procure le salaire des peines et des talents que je déploie durant cet espace de temps.

Il y a en outre dans l'abondance, et peut-être dans une dégradation légère, mais lente, de la valeur des monnaies, un avantage plus vague et fort difficile à définir; mais qui, cependant, s'est presque toujours fait sentir. Les premières émissions de la banque de Law furent accompagnées d'une grande activité dans l'industrie de la France. Le même effet put être observé quand on fit les premières émissions d'assignats en 1791. Les années qui virent se multiplier les billets de la banque d'Angleterre furent de même très favorables au développement de toute espèce d'industrie; et lorsqu'en 1816, 1817 et 1818, la somme des monnaies fut réduite et leur valeur restaurée, l'industrie anglaise eut beaucoup à souffrir.

Il est très difficile d'expliquer cet effet; mais il paraît constant. En dépit des principes qui nous enseignent que la monnaie ne joue que le rôle d'un simple intermédiaire, et que les produits ne s'achètent au fond qu'avec des produits, une monnaie plus abondante favorise toutes les ventes et la reproduction de nouvelles valeurs. Peut-être que la quantité de la monnaie s'augmentant plus vite que sa valeur ne décline, on peut toujours payer aux producteurs les services productifs qu'ils ont consommés pour créer leurs produits un peu plus cher qu'ils ne les ont payés eux-mêmes. Peut-être le sentiment confus que chacun a de la dépréciation graduelle de la valeur de la monnaie est-il cause que les consommateurs sont toujours disposés à se défaire de leur monnaie contre d'autres produits dont la valeur n'est pas exposée à décliner de même. Alors les producteurs rentrent plus promptement dans leurs avances, et les marchandises de la vente la plus difficile trouvent à se placer. A la vérité, cet effet ne saurait être durable; car tout déclin de valeur doit s'arrêter ou finir par une dépréciation totale; toujours est-il vrai que l'époque de la dépréciation est accompagnée de quelque bien-être, et que cet état peut durer assez longtemps si la dépréciation est très lente. Un des meilleurs esprits et des plus sa-

Digitized by Google

vants économistes de l'Angleterre, M. Thomas Tooke, avait déjà remarqué cet effet. Voici, en abrégé, l'explication qu'il en donne : Quand on augmente par des billets de confiance ou un papier quelconque la masse des monnaies, c'est ordinairement en faisant des avances au gouvernement ou aux particuliers ; ce qui augmente la somme des capitaux en circulation, fait baisser le taux de l'intérêt et rend la production moins dispendieuse. Les marchandises haussent ensuite par l'abondance même de la monnaie ; mais ce dernier effet est postérieur à l'autre. Les producteurs, achetant leurs matières premières au moment de la plus grande valeur des monnaies, font leurs achats avec avantage et leurs ventes avec facilité[1].

Tels sont les avantages que les billets émis par les banques procurent à leurs actionnaires et au public.

Indépendamment de l'escompte des lettres de change et de l'émission de leurs billets, elles se chargent de quelques autres services dans lesquels elles trouvent d'autres bénéfices, ou simplement des facilités pour mettre en circulation leurs billets. La banque d'Angleterre se charge, moyennant une rétribution, de payer les intérêts de la dette publique.

La banque de France sert de caissier aux personnes qui jugent à propos de la charger de leurs recettes et de leurs paiements.

On ne lui bonifie aucune commission pour ce service. Tout l'avantage qu'elle en retire consiste dans la jouissance de l'intérêt des fonds que ce

---

[1] Au moment où cette nouvelle édition s'imprime, il se produit en France un fait, relativement à la circulation des billets, qui mérite d'être signalé : La suspension des paiements en espèces de la part de la Banque de France, en 1848, a amené la suppression de toutes les banques départementales, ou du moins leur transformation en succursales de la banque centrale ; celle-ci, qui n'était originairement en réalité que la Banque de Paris, a mérité désormais son nom de Banque de France ; et comme son crédit est excellent, ses billets ont circulé facilement sur tous les points. D'un autre côté un décret du gouvernement provisoire, du 16 mars 1848, ayant autorisé l'émission de billets de 200 et de 100 fr., le public a trouvé cette monnaie commode, et, malgré la reprise des paiements en espèces, elle a été particulièrement recherchée. Elle l'est d'autant plus que la Banque refuse d'en étendre l'émission, qui n'a lieu que contre une augmentation pareille d'espèces dans ses caves, sans lui procurer les bénéfices des escomptes. On substitue tout simplement une monnaie à une autre, sans que la quantité monétaire en circulation augmente par suite de l'émission des billets.

(*Note de l'éditeur.*)

Digitized by Google

mouvement de caisse laisse entre ses mains; car, comme elle n'acquitte aucun mandat sans en avoir les fonds d'avance, chacun des particuliers qui ont un compte-courant ouvert dans ses bureaux doit toujours avoir un solde de caisse à son crédit. C'est le service qu'exécutent ceux qu'on appelle banquiers en Angleterre.

Cet arrangement libère quelques capitaux et permet qu'il soient employés reproductivement. En effet, chaque négociant étant exposé à des dépenses, à des remboursements imprévus, est, en général, obligé de garder dans sa caisse une certaine somme porportionnée à l'étendue de ses affaires. Cent négociants, dont chacun, le fort portant le faible, garde ainsi en réserve dix mille francs, ont entre eux un million qui dort inactif. S'ils chargent la banque de leurs recettes et de leurs paiements, ce million reste entre les mains de la banque, et comme tous les besoins imprévus de ses clients n'arrivent jamais tous au même instant, elle n'est pas obligée de tenir disponible la somme entière. Sur un million laissé entre ses mains, l'expérience lui apprend qu'on n'est jamais exposé peut-être à des remboursements imprévus qui s'élèvent à deux cent mille francs. Il lui suffit donc d'entretenir dans ses caisses deux cent mille francs pour cet objet; et elle dispose du surplus de 800 mille francs dont elle tire intérêt. Ce sont 800 mille francs ajoutés au capital productif de la société. C'est une somme qui serait demeurée stagnante dans diverses caisses, et dont la majeure partie devient disponible lorsqu'elle est réunie dans une seule.

Ce service épargne aux particuliers qui en font usage un travail et des risques; de son côté, la banque y trouve de nouvelles occasions de lancer ses billets dans la circulation; et, sur ce nombre, il y en a toujours qui continuent à circuler et ne viennent pas au remboursement. Or, un billet nouveau, qui ne se fait pas rembourser, est une valeur que la banque emprunte sans intérêts et qu'elle replace avec intérêts.

Beaucoup de personnes s'imaginent que, lorsqu'une fois une banque a mis dans la circulation des billets pour une très forte somme, il lui devient impossible de les retirer, qu'il faut toujours que l'autorité vienne à son secours, et qu'il en résulte inévitablement des désordres et des pertes pour le public. C'est une erreur. L'opération de retirer ses billets est, pour une banque bien administrée, la plus simple et la plus facile des opérations. Toutes les fois que cette liquidation s'est mal opérée, cela est toujours arrivé, du moins à ma connaissance, par suite de la malversation des agents comptables ou par l'intervention des gouvernements.

Digitized by Google

Pour comprendre ce que c'est que la liquidation d'une banque, il faut savoir de quelle nature sont ses engagements.

Un certain nombre d'actionnaires ou d'associés se réunissent; chacun d'eux fournit une somme proportionnée au nombre d'*actions,* c'est-à-dire, de *parts* pour lesquelles il veut s'intéresser dans les affaires de la banque. Si, par exemple, le capital est, comme le capital de la banque de France, de 90 millions, divisés en 90 mille actions de mille francs chacune, celui qui veut y être intéressé pour 10 actions fournit 10 mille francs. Il en fournit 60 s'il veut prendre 60 actions. Quand chacun a contribué, il se trouve que le capital de la compagnie, avant l'émission d'aucun billet, est de 90 millions. Ce capital est représenté, dans la loi de sa création, comme un cautionnement, comme une garantie offerte au public, que les billets au porteur que l'on va verser dans la circulation seront fidèlement acquittés. Ce cautionnement n'est pourtant pas strictement nécessaire au remboursement de ces mêmes billets; vous le sentirez aisément.

En effet, quand la banque émet un billet de mille francs, ce billet ne sort pas gratuitement de ses mains; elle reçoit en échange une valeur quelconque, un effet de commerce, par exemple, de mille francs, sur lequel elle retient un escompte. Or, cet effet de commerce, cette lettre de change qu'elle met dans son portefeuille, est le véritable gage de son billet. C'est cela que j'appelle une valeur reçue par la banque en échange de la valeur du billet qu'elle a émis. Maintenant, comment cette lettre de change peut-elle servir à l'acquittement du billet de confiance que cet arrangement a lancé dans la circulation? Une fois que l'échéance de la lettre de change est arrivée, si l'accepteur est solide, ne faut-il pas qu'il l'acquitte, qu'il la paie au caissier de la banque qui la lui présente? Il ne peut la payer qu'en donnant des écus, ou des billets de la banque elle-même. S'il donne des écus, la banque reçoit en espèces la somme qui lui est nécessaire pour acquitter son billet. S'il donne un billet de la banque elle-même, ce billet étant rentré, la banque est dispensée de l'acquitter.

Si les lettres de change que la banque a prises à l'escompte sont un gage suffisant des billets qu'elle a versés dans la circulation; si elle a choisi des lettres de change solides, qui sont un moyen infaillible de rembourser ses billets de confiance, pourquoi oblige-t-on les actionnaires de ces compagnies de fournir une mise de fonds? Pour servir de cautionnement; pour présenter au public un gage additionnel et superflu de l'acquittement de ses billets. La banque peut essuyer des pertes imprévues, des abus peuvent se glisser dans sa gestion. Il faut que les porteurs de

Digitized by Google

billets soient absolument à couvert de tous risques. Pour eux, nulle perte n'est compensée par des chances de bénéfices; toutes les pertes doivent être au compte de la banque; ce n'est qu'à ce prix qu'elle peut mériter la confiance dont elle a besoin, et ses capitaux sont là pour faire face à ses pertes, s'il en survenait.

Je vous ai parlé, messieurs, d'une réserve en espèces, destinée à pourvoir au remboursement de ses billets; et en effet, elle est nécessaire; voici pourquoi. Les lettres de change qui sont en portefeuille suffisent, il est vrai, à ce remboursement; mais elles sont à terme : les unes sont payables demain; les autres après demain, le jour suivant, au bout d'un mois, de deux mois, peut-être de trois; cependant, les billets de la banque étant payables à vue, au porteur, s'ils éprouvaient un discrédit total et subit, le public pourrait se porter en foule à la banque, et, à la rigueur, en demander le remboursement à l'instant même. Il faudrait donc que la banque eût par devers elle une somme destinée à faire l'avance du remboursement des billets; avance qui rentrerait toujours à mesure que l'échéance des effets de portefeuille arriverait. Mais si la banque gardait une somme en espèces égale à celle de ses billets, elle ne gagnerait rien à les mettre en circulation; car elle perdrait, sur les espèces en caisse, un intérêt pareil à celui qu'elle gagnerait sur ses billets en circulation. Heureusement qu'une réserve aussi considérable n'est point nécessaire quand une banque ne fait des avances que sur des effets remboursables, et dont l'échéance n'est pas très reculée. Une banque bien administrée n'escompte pas des lettres de change qui aient plus de trois mois de terme, et même elle en escompte peu d'une échéance aussi longue. La défiance ne gagne jamais tous les possesseurs de billets en même temps. Enfin, le temps physiquement nécessaire pour compter un grand nombre de millions en écus occupe plusieurs journées; ce qui laisse aux échéances successives des lettres de change le temps d'arriver, et permet d'employer d'autres moyens de réaliser des sommes d'argent. Une réserve en argent qui s'élève au tiers de la somme en émission a toujours paru suffisante.

La banque de France a presque toujours dans ses coffres des sommes bien plus considérables et sans doute bien supérieures à celles que la prudence lui conseille de tenir en réserve[1]. Les espèces qu'elle garde sont

---

[1] Au mois de juillet 1828, la banque de France avait 200 millions de billets en circulation; et sur deux mille comptes-courants de négociants qui la chargeaiet de leurs recettes et de leurs paiements, on était en avance avec elle de

Digitized by Google

contenues dans des tonneaux qui occupent les caves de son palais. Les issues en ont été fermées avec soin en forte maçonnerie, sauf une seule en forme de puits, par où les espèces sont descendues et remontées à l'aide d'une poulie.

On pourrait craindre qu'en escomptant des effets de commerce, la banque quelquefois ne plaçât mal sa confiance et n'avançât ses billets sur des effets trop peu solides qui ne seraient pas payés. Dans ce cas, il faudrait, au moment de rembourser ses billets, qu'elle suppléât à ce déficit aux dépens de son fonds capital composé de la mise des actionnaires; mais ce cas n'arrive point : quand on opère sur des sommes considérables et qu'on gère avec prudence des affaires de ce genre, les intérêts des escomptes surpassent toujours aisément les risques auxquels on s'expose. Vous en serez convaincus, messieurs, quand je vous dirai que cette banque, depuis son origine, en 1803, jusqu'à ce jour, n'a rien perdu par l'effet des faillites, et qu'après avoir, tous les six mois, payé à ses actionnaires un bon intérêt de leurs capitaux, elle a mis annuellement en réserve une portion de ses bénéfices assez considérable pour qu'elle ait été en état de distribuer, en 1820, une somme de 200 francs à chacune de ses actions, et pour avoir encore en réserve, dès le commencement de 1823, 9,300,000 francs à distribuer. La banque de France est gérée par des négociants expérimentés et enrichis dans la pratique du commerce; ils ne prennent aucune lettre de change à l'escompte, lorsque son échéance est reculée de plus de trois mois, terme qui n'est pas assez long pour que les signataires de ces effets puissent perdre, dans l'intervalle, la fortune et les ressources

---

millions. Son passif exigible se montait par conséquent à 240 millions. Sur quoi elle avait en caisse 233 millions en espèces, tandis que sans imprudence elle pouvait n'en garder que pour 80 millions*. La banque de France manque d'emplois solides, et plusieurs genres d'opérations auxquelles elle pourrait employer ses capitaux lui sont interdits par ses réglements. Pourquoi ne sollicite-t-elle pas auprès de l'autorité législative la faculté de prêter sur des hypothèques territoriales les sommes en espèces qui excéderaient ce qui est reconnu nécessaire à la garantie de ses dettes exigibles?

* D'après le compte-rendu de cet établissement pour l'année 1838, la position était à peu de chose près la même; les billets en circulation s'étaient élevés en moyenne à 210 millions; les compte-courants se balançaient par un total au débit de la banque de 45 millions, et il y avait en caisse, au 31 décembre, 252 millions espèces. D'après les derniers comptes-rendus, la somme des billets en circulation s'élevait, au 8 mai 1851, y compris l'émission des succursales, à fr. 515,054,175, et l'encaisse, y compris celui des succursales, à 554,545,722. Les comptes-courants, y compris celui du trésor, se balançaient par un total au débit de la banque de fr. 215,188,192.

Digitized by Google

qui fondent leur crédit ; la banque n'escompte que les lettres de change qui portent les signatures de trois maisons de commerce solidairement garantes les unes des autres, et il faut que celle de ces maisons qui veut présenter des effets de commerce à l'escompte, ait été admise à profiter de cet avantage par une délibération spéciale du conseil général qui administre cet établissement.

Ces précautions sont telles, que si la banque de France peut encourir un reproche, c'est de les avoir poussées trop loin. L'utilité d'une compagnie qui avance de l'argent sur des effets n'est pas autant de venir au secours des gens riches, de ceux qui ont de gros capitaux, beaucoup de moyens de les accroître, et de vastes ressources pour parer à des besoins momentanés, que de venir au secours des négociants embarrassés, qui présentent dans leur probité, leur prudence, ou la nature de leurs affaires, des garanties raisonnables sans être d'une sûreté parfaite. De quelle utilité serait pour le commerce maritime une compagnie d'assurance qui ne voudrait jamais assurer que les bâtiments qui ne courent point de danger? C'est par les pertes que fait une telle compagnie qu'elle se rend utile, pourvu toutefois que ses pertes soient surpassées par ses bénéfices ; et je vous avoue que j'aurais eu une bien plus haute idée des services que la banque de France aurait rendus au commerce, si j'avais vu que sur les réserves énormes qu'elle a distribuées à ses actionnaires et sur celles qu'elle peut leur distribuer encore, elle eût eu quelques pertes à supporter. On ne peut pas exiger, dit-on, d'une compagnie financière qu'elle s'expose à des pertes qu'elle peut éviter. — Qu'elle n'ait donc pas un privilége exclusif, et qu'elle soit exposée à la concurrence d'un ou de deux autres établissements du même genre. Ils lutteraient d'efforts pour se rendre utiles au public. Celui qui se rendrait le plus utile par plus d'avances faites au commerce, en serait dédommagé par une circulation plus étendue de ses billets au porteur.

CHAPITRE XIX.

Abus des banques de circulation.

Nous venons de voir, messieurs, quels sont les services que les banques de circulation peuvent rendre, soit à leurs actionnaires, soit aux particuliers. Je ne dois pas vous laisser ignorer les abus qu'un grand nombre d'expériences ont prouvé que l'on pouvait en faire.

Digitized by Google

Pour multiplier leurs bénéfices, les banques sont fort portées à solliciter de l'autorité un privilége exclusif pour leurs opérations. Les nombreux et importants rapports qu'elles entretiennent nécessairement avec le public, les sûretés et les facilités qu'elles procurent au commerce, fournissent à leurs entrepreneurs des arguments en leur faveur. De son côté, l'autorité publique, qui sacrifie trop souvent les intérêts des gouvernés à ceux des gouvernants, est assez portée à accorder de semblables priviléges, qu'elle se fait bien payer. La banque d'Angleterre a constamment fait des avances au gouvernement, jusqu'au moment où le gouvernement ne pouvant plus la rembourser, elle se trouva elle-même hors d'état de rembourser ses propres engagements. Même accident était arrivé en 1783 à la caisse d'escompte de Paris, qui était une véritable banque. Et en 1803, lorsque le gouvernement de Bonaparte donna à la banque de France le privilége d'émettre seule des billets représentatifs de la monnaie, outre le prêt qu'il se fit faire de la presque totalité du capital des actionnaires, il se réserva la nomination d'un gouverneur et de deux sous-gouverneurs, richement dotés aux dépens de cette compagnie.

Quand un gouvernement interdit à une compagnie quelconque le droit de mettre dans la circulation des billets au porteur, n'enfreint-il pas une règle du droit naturel qui permet à tout homme de contracter des engagements, s'il en trouve un autre qui juge ces engagements dignes de sa confiance? C'est une question de droit qui sort de mon sujet. Je me bornerai à faire remarquer ce qui arriverait s'il pouvait se former un nombre indéfini d'associations qui eussent pour objet de mettre en circulation des billets au porteur. Un billet au porteur pouvant suppléer la monnaie qu'il représente, et suffire à presque tous ses usages, s'il est loisible à tout particulier d'en faire avec des formes qui admettent un très grand développement, chacun peut par ce moyen multiplier la somme des unités monétaires de tout un pays, et cette faculté mène à de très grandes conséquences. Tous les engagements pécuniaires qui sont contractés dans le pays peuvent en être affectés, car ils sont stipulés en monnaie. Ainsi le numéraire d'un pays tel que la France, étant évalué à 2 milliards de francs, si une ou plusieurs compagnies le doublent par leurs billets, il sera porté à 4 milliards nominalement; mais comme les 4 milliards ne vaudront toujours en somme que ce que valent aujourd'hui 2 milliards, chaque franc ne vaudra plus que dix sous, les loyers des maisons et des terres ne rapporteront plus aux propriétaires le même revenu qu'ils y trouvaient; si j'ai prêté une somme, l'intérêt qu'on me paiera, bien que nominalement le même, sera loin d'avoir

Digitized by Google

la même valeur; j'aurai prêté de la monnaie jouissant de sa valeur intégrale, et l'intérêt en sera payé en monnaie dégradée; le gouvernement qui doit deux cent millions de rente, les acquittera avec une valeur de cent millions; mais aussi, au lieu de toucher des impôts pour une valeur de 900 millions, ce qu'il recevra des contribuables ne vaudra plus que 450 millions [1].

J'ai exagéré ces effets pour les simplifier; mais ce qui ne pourrait être porté à cet excès, peut être porté à un degré quelconque qui serait sur le chemin d'un pareil excès.

En Angleterre, ce n'est pas seulement la banque d'Angleterre, séant à Londres, qui jouit de la faculté d'émettre des billets pouvant remplacer la monnaie, mais encore les compagnies de banque formées dans les trois royaumes, Londres et Dublin exceptés, dont les banques ont un privilége exclusif [2]. Il n'y a aucune ville de commerce dans les provinces en Angleterre, en Écosse, en Irlande, qui n'ait une ou plusieurs compagnies de banque; toutes ces compagnies mettent en circulation des billets faisant office de monnaie. Ces billets sont remboursables à volonté en billets de la banque d'Angleterre, qui sont eux-mêmes remboursables à volonté en monnaie d'or, sur le pied d'une once d'or frappée en monnaie pour 3 livres

---

[1] Si quelqu'un pouvait douter que les dépréciations survenues à diverses époques en Angleterre dans l'agent de la circulation, et qui ont plongé ce pays dans des crises commerciales douloureuses, tiennent à la trop grande émission des billets de la banque d'Angleterre et des banquiers de province, il en trouvera des preuves nombreuses dans un écrit de M. Rob. Mushet, publié en 1826, intitulé : *An attempt to explain from facts the effects of the issues of the Bank of England*, chap. VI. Voyez aussi les *Esquisses parlementaires de* 1822. Mais si l'on ôte aux compagnies et aux particuliers la faculté de multiplier à volonté les suppléments de la monnaie, il ne s'ensuit pas qu'on doive laisser cette faculté au gouvernement ou à ses agents : elle n'est pas moins dangereuse entre leurs mains.

[2] La banque d'Angleterre fut fondé en 1694, à l'occasion d'un prêt de 1,200,000 livres sterling fait au gouvernement. Ses priviléges ont été successivement renouvelés et presque toujours au moyen de nouvelles avances faites pour les services publics. Le dernier renouvellement de la charte de la banque a eu lieu en 1833, et ses priviléges ont été continués pour durer jusqu'à un an après avis de leur cessation : cet avis ne pouvant pas être donné avant le 1er août 1855, sauf cependant une réserve spéciale de pouvoir le donner le 1er août 1845.

(Note de l'éditeur.)

Digitized by Google

17 shillings 10 1/2 den.[1]. Les billets de banque de province, dans l'état ordinaire du crédit, ont cours dans le district où se trouve chaque banque. Lorsqu'on veut aller dans un autre district où les billets du premier pourraient n'avoir pas cours, on les change contre des billets de la banque d'Angleterre qui ont cours partout.

Il est impossible de savoir avec exactitude à combien se montent les émissions réunies de toutes ces banques; mais lorsque les billets de la banque d'Angleterre avaient un cours forcé, qu'ils avaient fait disparaître la monnaie métallique et qu'il y en avait dans la circulation pour plus de 25 millions sterling, on estime que les émissions réunies de toutes les banques de province pouvaient s'élever à une somme pareille[2]. Il dépend donc des banques particulières de doubler, si elles veulent, le nombre des unités monétaires d'un pays.

La crise commerciale qui a eu lieu en Angleterre est propre à faire sentir les inconvénients qui peuvent naître de cette faculté illimitée de multiplier l'agent de la circulation. Les banques ont abusé de cette facilité et se sont servies de leurs billets pour escompter une trop grande quantité d'effets de commerce. Les chefs de beaucoup d'entreprises ont pu, au moyen de ces escomptes, donner à leurs entreprises une extension disproportionnée

[1] Les banques de province, en Angleterre, sont des sociétés en noms collectifs; elles ne peuvent avoir que six associés solidairement responsables pour toute leur fortune. Les banques d'Écosse peuvent être formées en sociétés anonymes où chaque associé n'est responsable que pour le montant de ses actions. Elles ne s'engagent au remboursement de leurs billets qu'en mandats sur Londres, à dix jours de date. Elles n'excèdent guère dans l'émission de leurs billets les besoins de la circulation courante; car alors on exige d'elles des mandats sur Londres, dont elles ne peuvent faire les fonds à Londres sans des frais qui excèdent bien vite les bénéfices qu'elles peuvent attendre de ces billets surabondants.

[2] A l'époque dont il est question, et où la multiplication des papiers-monnaies et des billets de banque allait peut-être à 50 millions sterling, il y avait en outre des coupures de billets. Ces coupures se composaient de shillings usés et d'une espèce de jetons (*tokens*) qui, ne contenant pas la quantité d'argent qui devait se trouver dans la somme qu'ils représentaient, n'étaient jamais fondus. On peut évaluer ces signes à une valeur nominale de 5 à 6 millions sterling, en y comprenant les monnaies de cuivre, qui ne sont guère jamais en tout pays que des billets de confiance dont la valeur intrinsèque est fort au-dessous de leur valeur nominale.

Digitized by Google

avec leurs capitaux. La multiplication de l'agent de la circulation a fait tomber la valeur de l'unité monétaire au-dessous de la valeur de l'or qui doit légalement s'y trouver. Une livre sterling en or, valant dès ce moment un peu plus qu'une livre sterling en billets, les porteurs de billets se sont précipités à la banque pour se faire rembourser. M. Senior, professeur d'économie politique à l'université d'Oxford, assure que l'exportation de l'or, dans la seule année 1824, s'est élevée à 4,400,000 livres sterling [1]. La banque, obligée par les lois à rembourser ses billets en numéraire métallique, s'est vue contrainte de racheter de l'or, à tout prix, et de le faire frapper en monnaie avec des pertes et des frais considérables [2]; pour éviter ces pertes, elle a fait rentrer ses billets, et a cessé d'en mettre de nouveaux en circulation. Il a donc fallu qu'elle cessât d'escompter des effets de commerce. Les banques provinciales ont été contraintes par suite d'en faire autant, et le commerce s'est trouvé privé tout à coup des avances sur lesquelles il avait compté, soit pour former des entreprises nouvelles, soit pour donner plus d'extension aux anciennes. A mesure que l'échéance arrivait des engagements que les négociants avaient escomptés, ils ont dû les acquitter; et ne trouvant plus d'avances chez les banquiers, chacun a été forcé d'user de toutes les ressources dont il pouvait disposer; on a vendu des marchandises pour la moitié de ce qu'elles avaient coûté; on n'a trouvé à vendre le fonds des entreprises pour aucun prix; toute espèce de marchandises ayant baissé au-dessous de leurs frais de production, une multitude d'ouvriers sont restés sans ouvrage; beaucoup de faillites se sont déclarées parmi les négociants et parmi les banquiers, qui, ayant mis dans la circulation des billets au porteur pour une somme plus forte que celle dont pouvait répondre leur fortune personnelle, n'avaient plus pour gage de leurs émissions que des engagements de particuliers dont plusieurs étaient faillis [3].

---

[1] *Three lectures on the transmission of precious metals from country to country*, page 29.

[2] J'ai parlé ailleurs des billets de la banque d'Angleterre (*bank-notes*) comme étant un papier-monnaie, parce qu'alors ils avaient un cours forcé; mais, en 1824, ils n'étaient plus que des billets de confiance que la banque était obligée de rembourser en or, à présentation.

[3] On voit, dans un écrit de M. Parnell, membre du parlement, publié en 1823, et intitulé : *Observations on paper-money, over-trading*, etc., p. 29, qu'entre le mois d'octobre 1825, et le mois de février 1826, il y eut 59 banqueroutes déclarées

Digitized by Google

Ces maux, qui deviennent des malheurs publics, nous font voir que, de quelque façon que l'on décide la question de droit, la nécessité oblige qu'on mette quelque restriction à la faculté qu'ont les particuliers ou les entreprises particulières d'émettre des billets au porteur. Quoique chacun en principe ait le droit d'élever comme il l'entend des édifices sur son terrain, la sûreté publique n'exige-t-elle pas que l'on borne la hauteur des maisons et qu'on proscrive les mauvaises constructions qui menaceraient la vie des hommes[1] ?

Si les billets de confiance peuvent remplacer la monnaie, ils ne peuvent du moins remplacer qu'elle. Il serait ridicule de supposer qu'ils pussent remplacer cette partie de nos capitaux qui nous servent par leurs qualités matérielles : ils ne remplacent donc ni nos maisons, ni nos machines. En supposant donc qu'ils pussent remplacer la totalité de nos monnaies métalliques (ce qui n'arrive point), ils n'augmenteraient jamais les capitaux d'un pays que d'une somme inférieure à la somme de ses monnaies ; et l'on a vu que cette somme a des bornes nécessaires. Cette somme serait même diminuée de toutes celles qu'il faudrait tenir en réserve pour leur mériter la confiance publique, et de toutes celles qui seraient nécessaires pour les coupures et les petites sommes. Si l'on voulait excéder cette mesure, il faudrait en faire de la monnaie de papier, et ce ne seraient plus des billets de confiance. La monnaie de papier elle-même ne saurait excéder la somme de la valeur monétaire dont le pays a besoin.

Cela montre que les présomptions qui font trouver dans la création de papiers de crédit des ressources sans bornes, ne sont autre chose que des chimères et ne peuvent obtenir la confiance que des personnes étrangères à toutes notions d'économie politique.

La solidité du gage qu'on donnerait aux billets ne leur confèrerait point la propriété de remplacer la monnaie. On a fait de fort beaux projets de banques territoriales où les billets avaient pour gages des terres et des immeubles. Mais à quoi peut servir une terre à quelqu'un qui a besoin de

---

parmi les banques de province, et qu'il y eut quatre fois autant de compositions à l'amiable.

[1] Un des moyens d'empêcher la trop grande multiplication des billets, est de défendre qu'on en fasse au-dessous d'une certaine somme ; de manière qu'ils puissent servir à la circulation des marchandises qui passent d'un négociant à un autre négociant, et qu'ils soient incommodes dans la circulation qui se fait du marchand au consommateur.

Digitized by Google

monnaie? c'est-à-dire d'une marchandise divisible au point de se proportionner à l'importance de toute espèce d'achats, et qui convienne infailliblement au possesseur de la marchandise dont on a actuellement besoin.

Pour que la valeur d'un billet de confiance se soutienne, il faut donc qu'il puisse procurer à son propriétaire de la monnaie. Nulle autre valeur ne peut remplacer celle-là, parce qu'elle possède des qualités qui ne se rencontrent pas dans une autre marchandise. Si nul autre gage ne peut servir au même degré, les immeubles ne peuvent donc servir de gages. Un manufacturier reçoit des billets en paiement de ses marchandises; mais si, au lieu d'argent, il ne peut recevoir qu'une terre pour son billet, comment avec cette terre paiera-t-il ses ouvriers, des ouvriers qui attendent leur salaire pour acheter le dîner de leurs enfants? Si la monnaie peut être remplacée par des billets, les billets à leur tour ne peuvent être remplacés que par la monnaie.

Ces principes, que j'ai amplement développés, mais en d'autres termes, dans mon *Traité d'Économie politique* (part. I[re], ch. 30, § 3), expliquent pourquoi diverses banques agricoles, dont l'essai a été fait à différentes époques presque dans tous les pays, se sont écroulées plus ou moins rapidement.

En 1786, l'impératrice de Russie créa une banque d'emprunt destinée à prêter sur hypothèques, aux propriétaires d'immeubles, des assignats qu'ils étaient autorisés à faire circuler comme de la monnaie, et qui devaient être remboursés à bureau ouvert. Malgré la solidité de la garantie, la banque a été hors d'état de les acquitter comme elle l'avait promis, et maintenant les assignats russes sont devenus une monnaie forcée, qui circule pour beaucoup moins que sa valeur primitive concurremment avec le cuivre.

Ce qu'une banque pourrait prêter avec beaucoup d'avantages pour l'industrie agricole, ce serait son fonds capital; car la valeur n'en appartient pas aux porteurs des billets. C'est la propriété des actionnaires, qui peuvent, s'ils le veulent, lui donner cette destination, et qui savent à quelles conditions ils l'engagent. On ne saurait douter, que si les 90 millions qui composent le fonds capital de la banque de France, au lieu d'avoir servi à des conquêtes désastreuses, eussent été prêtés aux agriculteurs français, avec hypothèque sur leurs biens, à la charge par eux d'employer ces avances en améliorations et de les rendre par petites portions d'année en année, on ne saurait douter, dis-je, qu'il n'en fût résulté d'immenses avantages pour l'industrie agricole. Les rentrées annuelles faites à la banque lui auraient fourni les moyens de fertiliser chaque année de nouveaux fonds de

Digitized by Google

terre, avec toute sûreté pour les actionnaires de la banque, et avec la même garantie pour les porteurs de billets. Au lieu de cela, l'empereur dépensa stérilement le fonds capital de la banque, qui n'a maintenant pour gage de la restitution de ses capitaux que la bonne volonté du gouvernement.

Les lettres de change que les négociants appellent du *papier de circulation*, pour les raisons que nous venons de voir, ne sont pas des gages suffisants pour les billets au porteur d'une banque. Les tireurs de ces lettres de change, n'ayant pour en faire les fonds à l'échéance d'autre ressources que de faire de nouvelles traites qu'on escompte et dont on se procurera les fonds par une opération semblable, empruntent réellement des sommes qu'ils n'ont pas les moyens de rembourser; leur opération se réduit à un emprunt non remboursable, comme ceux qui seraient faits pour améliorer une terre ou élever un bâtiment. Le remboursement ne peut s'opérer du moins que par des économies sur les profits qu'on espère, c'est-à-dire par de nouvelles accumulations, à l'aide d'un nouveau capital. Ces espérances peuvent être fondées; mais elles ne peuvent servir à l'acquittement de billets au porteur qui exigent de l'argent comptant, ou tout au moins de l'argent qui ne se fasse pas attendre longtemps. La sagacité qui fait découvrir aux administrateurs d'une banque les effets de commerce qui ne sont que du *papier de circulation*, afin de ne point le prendre à l'escompte, est, pour cette raison, une des qualités qui leur sont le plus necessaires.

Les personnes qui présentent à l'escompte des effets pour l'acquittement desquels elles comptent sur de nouveaux engagements qu'elles contracteront pour les escompter de même, donnent d'autant moins de sécurité, que cette manière indirecte d'emprunter est onéreuse pour les emprunteurs. Ils ont à payer, outre l'escompte, des commissions aux banquiers accepteurs, des courtages et des droits de timbre, de poste, etc.[1].

De tous les abus auxquels l'établissement des banques à donné lieu, le plus grave peut-être a été les prêts démesurés qu'elles ont faits à des gouvernements dilapidateurs. Il en est presque toujours résulté des pertes pour les banques et pour le public, et des facilités données aux gouvernements pour faire du mal.

Les gouvernements d'Europe sont devenus des emprunteurs perpé-

[1] Ce sont des condescendances de ce genre qui ont amené la crise commerciale qu'a éprouvée l'Angleterre en 1826. Voyez plus haut la page 474.

Digitized by Google

tuels ; mais il a fallu varier les formes de ces emprunts pour qu'ils fussent moins scandaleux. Les banques de circulation en ont masqué une partie. On a dit aux capitalistes disposés à s'y intéresser : « Fournissez un fonds « capital, ou bien augmentez le fonds que les actionnaires de la banque « ont déjà fourni, et prêtez-le au gouvernement. Il servira tout de même « de garantie aux porteurs des billets ; car une créance sur l'État est un « gage dont on ne peut suspecter la solidité ; et ce gage portera intérêt « aux actionnaires de la banque, sans nuire aux bénéfices qu'elle trouvera « dans ses autres opérations. »

Ce nouveau prêt avait cela d'avantageux pour le gouvernement, que les titres de cette créance (ce qu'on appelle en France des *inscriptions au grand-livre de la dette publique*), n'étant pas disponibles, ne peuvent entrer sur le marché (c'est-à-dire à la bourse) en concurrence avec les titres des autres créanciers ; ils n'augmentent point la *quantité offerte* de cette espèce de marchandise, et ne contribuent point par conséquent à la déprécier. Or, les gouvernements attachent un grand prix à ce que les titres de leur dette ne soient point dépréciés. Ils en font, quoiqu'à tort peut-être, la mesure de la confiance qu'on leur accorde.

D'un abus à l'autre le pas est glissant. Les gouvernements, séduits par la facilité que le crédit d'une réunion de riches capitalistes leur présente pour l'accomplissement de leurs dispendieuses pensées, ou pour la satisfaction de leurs passions politiques, ne se sont pas contentés de leur emprunter leur capital ; ce qui ne présente pas beaucoup plus d'inconvénients que toute autre espèce d'emprunt ; mais ils se sont servis de l'influence que donne l'autorité pour emprunter aux banques des sommes composées de leurs propres billets au porteur ; ce qui a toujours mis les banques dans la triste nécessité de faire banqueroute aux porteurs des billets. En effet, le gouvernement emprunteur des billets les emploie à l'acquit de ses dettes, ou de ses fonctionnaires, ou des fournitures qui lui sont faites ; ce qui fait passer les billets entre les mains du public ; et lorsque le public se présente pour en toucher le montant, la banque se trouve ne posséder d'autre gage pour les acquitter que des reconnaissances du gouvernement qui portent intérêt, mais qui ne sont pas exigibles, et que le gouvernement lui-même ne pourrait acquitter, s'il en avait la volonté, que par petites portions, d'année en année, au moyen d'un excédant de ses revenus sur ses dépenses, excédant qui se rencontre peu souvent dans de telles affaires. Le gouvernement a beau reconnaître cette complaisance par une protection spéciale, il a beau conférer à la banque tous les monopoles

Digitized by Google

dont elle est capable de tirer parti ; il a beau donner l'ordre de recevoir ses billets dans toutes les caisses publiques ; il ne peut pas faire qu'un pays qui n'a besoin que d'un milliard de valeur monétaire, en supporte deux milliards sans dépréciation.

Nous trouverions au besoin dans l'histoire de presque toutes les banques des exemples de ces abus.

La banque de Stockholm, établie peu après la mort de Charles XII, fut bientôt obligée de recourir à la législature pour obtenir des dispenses de payer.

L'ancienne banque de Copenhague, fondée en 1736, et la nouvelle, fondée en 1791, ont toutes deux été forcées de suspendre le paiement de leurs billets au porteur, après les avoir prêtés au gouvernement sur des titres dont le remboursement ne pouvait être promptement obtenu.

Je ne reviendrai pas sur les exemples déjà cités de la banque de Law sous la régence d'Orléans, de la caisse d'escompte sous le ministère de Calonne, et de la banque d'Angleterre sous Pitt, qui ont été obligées de suspendre leurs paiements précisément pour le même motif.

CHAPITRE XX.

Des banques de dépôt et des virements de parties.

Les banques de dépôts sont des établissements publics où les particuliers peuvent déposer des valeurs métalliques, c'est-à-dire, des monnaies nationales ou étrangères et des lingots d'or et d'argent. On constate l'importance intrinsèque de leur dépôt, et on leur ouvre, à la banque, un compte où ils sont crédités de la valeur déposée. Ils peuvent ensuite, sans la retirer, en disposer, en faisant porter au crédit d'une autre personne la somme qu'ils veulent lui transférer. Un léger droit de transfert suffit pour couvrir leurs frais.

Les plus anciennes banques de l'Europe, celles de Venise, de Gênes, de Hambourg, d'Amsterdam, ont été fondées sur ce plan et ont subsisté jusqu'à nos jours ; mais elles n'existent plus ; et je crois que celle de Stockholm est la seule qui ait résisté. Je ne pense pas que celles qui ont été détruites soient rétablies. Elles ne présentent pas, pour le public ou les particuliers, des avantages assez notoires[1], surtout à l'époque où nous

[1] Si l'on désire savoir quelle utilité l'on retirait des banques de dépôt à d'autres

Digitized by Google

sommes parvenus, où les mêmes avantages peuvent être obtenus avec moins de frais et de dangers, par le moyen des banques de circulation et des virements de parties dont je vous dirai quelque chose tout à l'heure. Elles ne procurent la disposition d'aucun capital nouveau, la valeur qu'elles mettent en circulation se trouvant neutralisée par une valeur égale qu'elles tiennent en dépôt, et qu'elles laissent dans l'inaction.

Malgré toutes les précautions qu'on peut prendre pour la sûreté du dépôt qui constitue la solidité de ces banques, on ne peut se dissimuler qu'un si grand amas de richesses métalliques ne soit exposé à de dangereux basards. La banque d'Amsterdam fut visitée, lorsque l'armée de Louis XIV pénétra jusqu'à Utrecht en 1672, et plus récemment lors de l'invasion de 1794. A cette dernière époque, il fut même constaté que le gouvernement Hollandais avait disposé d'une partie de ce dépôt pour prêter, soit à la ville d'Amsterdam, soit à la compagnie des Indes, soit aux provinces de Hollande et de West-Frise, une somme de 10,624,793 florins que ces corporations étaient hors d'état de restituer. Le dépôt de la banque de Hambourg, qui, le 4 novembre 1813, se montait à la somme de 7,489,343 marcs de banque, fut saisi par ordre du maréchal Davoust pour subvenir aux frais du siège qu'on faisait de cette ville. Quant aux pays soumis à un pouvoir sans contrôle, nul dépôt public n'y est en sûreté.

Je ne m'arrêterai donc pas davantage sur ces banques, qui ne paraissent pas de nature à se multiplier, surtout depuis que la théorie des monnaies et des billets de confiance est mieux connue, et permet qu'on se tienne en garde contre l'abus que l'on peut en faire.

Les virements de parties, c'est-à-dire, les compensations de dettes par les créances, sans transmission réelle de monnaie, ont quelque analogie avec les banques de dépôt et n'en ont pas les inconvénients. Ils tiennent lieu de monnaie jusqu'à concurrence des sommes qui peuvent se compenser de cette manière, et n'exigent l'emploi de la monnaie que pour des soldes de peu de conséquence. Ils prouvent, pour en faire en passant la remarque, que les monnaies ne sont autre chose qu'un instrument commode dans les opérations productives, et n'en constituent pas l'essence et le but. C'est le réglement, la sanction d'une ou plusieurs transactions con-

---

époques, surtout dans de petits États, on peut consulter Adam Smith, ***Wealth of Nations***, liv. IV, ch. 3, ou mon ***Traité d'Économie politique***, liv. I, ch. 30, § 2.

dues, mais ce n'est pas une transaction nouvelle. Salomon doit à Richard dix mille francs; Richard les doit à Mondor; et Mondor, lui-même, doit une pareille somme à Salomon : ces trois personnes n'ont qu'à s'entendre, et leurs trois dettes sont acquittées par leurs créances, sans qu'il soit nécessaire d'effectuer aucun paiement.

C'est à Londres qu'il se fait de nos jours le plus de virements de parties. Les négociants n'ont presque jamais une caisse attachée à leurs comptoirs. Ils chargent des banquiers, qui n'ont point d'autres fonctions, de recevoir et de payer pour eux; toutes les affaires se règlent par des mandats (*checks*) que chacun fournit sur son banquier, auquel on remet en même temps tous les mandats que l'on reçoit. Les banquiers se rassemblent ensuite chaque jour à une certaine heure, dans un comptoir de réglements (*clearing-house*), et compensent les mandats qu'on a sur eux par les mandats qu'ils ont sur les autres. Le nombre des banquiers de Londres est de soixante et dix; ils effectuent chaque jour des paiements pour une somme de 4,000,000 à 4,800,000 livres sterling [1], c'est-à-dire, de cent à cent vingt millions, monnaie de France; ce qui suppose des paiements pour au moins 37 milliards par année. On ne se sert de monnaie que pour payer des appoints, et cette monnaie se compose presque entièrement de billets de confiance (*bank-notes*); 250,000 livres sterling suffisent à cette immense circulation [2].

Il est certain que cette pratique supplée à une somme de monnaie de quatre millions sterling, pour le moins, dans Londres seulement; car tous ces paiements, s'ils ne s'effectuaient pas de cette manière, devraient s'effectuer en monnaie ou en billets de banque [3]. Cependant, il me semble que les virements de parties ne surchargent pas la circulation monétaire, comme ferait une pareille somme de monnaie qu'on jetterait dans le public. Qu'est-ce en effet qui surcharge la valeur monétaire? C'est une quantité de monnaie supérieure aux transactions à solder. Mais une compensation de dettes par des créances n'introduit aucun agent superflu dans la circulation. Nulle valeur étrangère aux biens qui demandent à s'échanger n'existe en vertu

---

[1] Thornton : *Inquiry into the nature and effect of credit.*

[2] Yates : *Essays on currency and circulation*, page 16.

[3] J'estime la somme de monnaie qui serait nécessaire au montant des paiements d'un seul jour, parce que la même somme de monnaie qui aurait servi un jour pourrait servir aux paiements du lendemain, en supposant qu'il n'y eût pas de chômage d'argent en caisse.

Digitized by Google

de ces compensations. On peut dire seulement qu'une nation où elles sont en usage a besoin d'une moins grande somme monétaire, et qu'il n'y aurait surabondance, et par conséquent dépréciation, que dans le cas où l'on voudrait jeter dans la circulation, pour subvenir à ces transactions, des sommes qu'elles ne réclament pas.

CHAPITRE XXI.

Des billets à ordre, des lettres de change, et du change avec l'étranger.

Je ne considère ici, messieurs, les billets à ordre et les lettres de change que comme signes représentatifs des monnaies.

Lorsqu'on doit une somme dont l'échéance n'est pas arrivée, on souscrit en général, au profit du créancier, un billet payable au moment où la dette sera exigible. Si le billet était intransmissible, il ne remplirait pas l'office de monnaie; mais la personne au profit de qui il est souscrit, pouvant le passer à l'ordre d'une autre, peut s'en servir, si cette dernière personne y consent, pour effectuer un paiement; il remplit donc l'office de monnaie.

Ainsi fait une lettre de change, qui est un mandat fourni, comme vous savez, messieurs, sur une autre personne habitante d'une autre ville. L'objet des lettres de change est analogue à celui des virements de parties, des compensations de valeurs dont je viens de vous entretenir: mais c'est une compensation de deux valeurs situées en des lieux différents. Si un habitant de Paris doit une somme à un habitant de Bordeaux, et si un autre habitant de Bordeaux doit à un autre habitant de Paris, il n'est point nécessaire de faire voyager la somme de Paris à Bordeaux pour acquitter la première de ces dettes, et de la faire revenir de Bordeaux à Paris pour acquitter la seconde. Ces transports d'argent entraîneraient des frais et des risques que l'on peut éviter par le moyen des lettres de change. L'habitant de Bordeaux à qui l'on doit, fait une lettre de change sur son débiteur de Paris. L'autre bordelais achète cet effet de commerce, et en fait remise à son créancier de Paris. Celui-ci en reçoit le montant chez le débiteur parisien, et cette double dette est acquittée sans qu'il y ait eu aucun envoi d'espèces.

On sent que le commerce, en approvisionnant les différents lieux du globe, a des valeurs à recevoir partout. Pourquoi m'est-il dû à Bordeaux? c'est parce que j'y ai envoyé quelqu'une de ces marchandises que Bordeaux

Digitized by Google

est forcé de tirer de Paris : des livres, des montres marines, des bronzes dorés, des modes. Pourquoi un autre négociant doit-il à un bordelais? c'est parce que celui-ci lui a adressé des vins, des denrées d'outre-mer, des marchandises, en un mot, que l'on peut, avec avantage, tirer de Bordeaux.

Si je fais le commerce en grand, je peux même avoir contracté une dette à Bordeaux, en y donnant des ordres pour expédier des eaux-de-vie à Hambourg. J'ai dès lors des lettres de change à tirer sur Hambourg, et des remises à faire à Bordeaux. D'autres négociants, à la suite d'autres affaires, peuvent avoir besoin d'acheter mes lettres de change sur Hambourg, et d'autres encore peuvent m'en fournir sur Bordeaux.

Toute la valeur des lettres de change naît de la monnaie qu'elles donnent la faculté de toucher quand leur échéance sera venue. Elle est modifiée par trois circonstances :

1° La certitude plus ou moins grande que la lettre de change sera acquittée à son échéance ;

2° L'éloignement de son échéance ;

3° Le lieu où le paiement devra s'opérer.

Peu de développements suffiront pour vous faire sentir pourquoi ces trois circonstances influent sur la valeur de la lettre de change.

Dérivant toute sa valeur de la somme de monnaie qu'elle peut procurer, il est évident que le risque de ne pas recevoir la somme ôte du prix à la lettre de change pour celui qui en fait l'acquisition. Aussi ne négocie-t-on qu'à des conditions moins favorables ce qu'on appelle, en termes de commerce, du papier peu solide.

Plus l'échéance de la lettre de change est éloignée, et moins elle vaut, puisque la faculté de disposer de la valeur réelle qu'elle promet est reculée en proportion. Celui qui paie comptant une lettre de change, avance une portion de son capital jusqu'au moment où ce capital lui sera restitué par l'acquittement de la lettre. Il est donc naturel qu'il retienne, sous le nom d'escompte, sur le prix qu'il en donne, l'intérêt de cette avance.

Enfin, le lieu où la lettre de change doit être payée n'est pas indifférent à ceux qui veulent en faire l'acquisition, et conséquemment n'est pas étranger au prix qu'ils y mettent. Si j'ai des payements à effectuer à Bordeaux, il ne me convient pas de prendre du papier sur Lyon ; d'autres personnes peuvent être dans le même cas, et le papier sur Bordeaux sera plus recherché et plus cher que le papier sur Lyon.

Des circonstances du même genre influent sur la valeur qu'ont à Paris

Digitized by Google

les lettres de change payables dans d'autres villes de France ; cependant, quand les signataires d'une lettre de change sont gens solides, quand elle est payable à présentation, elle ne peut gagner ou perdre que la valeur et le risque du *transport* de la somme effective d'une ville à l'autre. Si le transport d'une somme de Paris à Lyon, le risque compris, ne coûte que 1 1/2 pour cent, ou 15 francs pour 1,000 francs, je ne paierai certainement pas une lettre de change sur Lyon au-delà de 1 1/2 pour cent ; car, s'il fallait la payer davantage, au lieu d'envoyer l'effet à mon correspondant, je lui enverrais la somme.

De même, s'il m'est dû à Lyon, et que l'on ne veuille acheter ma traite qu'à 2 pour cent de perte, je donnerai ordre à mon correspondant dans cette ville de m'expédier la somme elle-même, ce qui ne me fera supporter qu'une perte de 1 1/2 pour cent.

C'est ainsi que s'exprime le prix d'une lettre de change payable dans le même pays et dans la même monnaie où l'acquisition s'en fait. Mais lorsqu'il s'agit d'acheter ou de vendre en France, par exemple, une lettre de change sur Londres, il faut, en outre, stipuler la quantité de monnaie française que l'on donnera pour acheter la monnaie étrangère. Une lettre de change sur Londres est équivalente, non-seulement à une somme qui se trouvera posée à Londres au moment fixé pour l'échéance de la lettre, mais à une somme de livres sterling ; il faut donc savoir combien à Paris l'acquéreur d'une lettre sur Londres paiera de francs ou de fractions de francs pour chaque livre sterling, monnaie qui, indépendamment de sa position, peut, par sa nature et par les circonstances, avoir plus ou moins de valeur.

C'est ce qui constitue *le cours des changes* étrangers. Le cours du papier sur Londres, à deux mois de date, c'est-à-dire, payable deux mois après sa date, est à Paris à 25 francs, lorsqu'on donne 25 francs pour chaque livre sterling exprimée dans la lettre de change. Si l'effet est payable au bout de peu de jours, on paie la livre sterling un peu plus cher, peut-être 25 francs et 30, 40 centimes.

A Londres, le cours du papier sur Paris ne s'éloigne guère de celui du papier sur Londres à Paris. La raison n'en est pas difficile à trouver. Si j'ai besoin d'avoir à ma disposition une somme à Londres, soit pour un achat que je veux y faire, soit pour payer une dette, les lettres de change me présentent deux moyens de rendre cette somme à Londres. Ces moyens, les voici : En quelle monnaie me faut-il cette somme ? En monnaie anglaise ; car les achats ou les dettes que l'on acquitte à Londres,

Digitized by Google

s'acquittent en monnaie anglaise ; mais je suis à Paris, je ne possède que de la monnaie française avec laquelle il faut que j'achète des livres sterling. Or, je peux les acheter, soit en prenant au cours, à Paris, des lettres de change sur Londres, soit en donnant ordre à mes correspondants de Londres de faire une traite sur moi, payable dans Paris, traite qu'ils négocieront à Londres, et par le moyen de laquelle ils se procureront des livres sterling, qu'ensuite j'appliquerai aux besoins qui me faisaient désirer d'avoir de cette monnaie.

De ces deux partis, il est évident que je préférerai celui qui, pour le même nombre de francs, me procurera le plus de livres sterling. Si donc le change est plus bas à Londres qu'à Paris, si l'on y trouve une livre sterling pour le prix de 25 francs, tandis qu'à Paris je serai obligé de la payer 26 francs, il est évident que je donnerai ordre de tirer sur moi. Pareil calcul sera fait par d'autres personnes, et le résultat inévitable sera que les francs, se trouvant par là plus offerts à Londres, y baisseront de valeur ; on en donnera davantage ; le change remontera à 25 francs 50 centimes au lieu de 25 francs, et les livres sterling étant moins demandées à Paris, y baisseront ; on donnera moins de francs pour les acquérir ; et, au lieu de les payer 26 francs, on ne les paiera plus peut-être que 25 fr. 50 centimes, comme à Londres. C'est ainsi que les deux cours tendront à se rapprocher.

Le *pair du change* est le cours auquel on donne en une monnaie la même quantité d'or ou d'argent-métal qu'on en acquiert dans une autre monnaie. Si dans 24 francs 75 centimes il y a précisément autant d'argent fin qu'il y en a dans une livre sterling, 24 francs 75 centimes sera le pair du change entre la France et l'Angleterre. Quand le prix du change excède le pair, quand, par exemple, on donne 25 francs pour une livre sterling, il faut conclure qu'il y a plus de gens qui demandent à faire passer des fonds en Angleterre qu'il n'y en a qui désirent tirer des fonds d'Angleterre ; d'où l'on conclut en général qu'il vient plus de marchandises d'Angleterre en France qu'on n'en expédie de France en Angleterre, puisqu'on recherche plus la monnaie anglaise que la monnaie française ; puisque, soit à Paris, soit à Londres, on paie plus cher une once d'argent payable à Londres, qu'une once d'argent payable à Paris. On appelle cela avoir le change contre soi.

Cette aberration, cette différence dans le prix d'un métal, suivant le lieu qu'il occupe, a des bornes ; les mêmes bornes que nous avons remarquées dans le change entre Paris et Lyon. Elle ne peut excéder la valeur

Digitized by Google

des frais de transport d'une place à l'autre, en comprenant la prime d'assurance qui couvre les risques de ce transport. Si, par exemple, on trouve des intermédiaires qui se chargent, en temps ordinaire, moyennant 3 onces d'or, d'en faire parvenir 100 onces à Londres, le cours du papier sur Londres à Paris, ou du papier sur Paris à Londres, ne peut pas s'écarter du pair de plus de 3 pour cent; car, dans ce cas, le négociant de Paris, qui voudrait faire passer des fonds à Londres, au lieu d'acheter une lettre de change payable à Londres, y enverrait de l'or.

Il n'est point même nécessaire, pour faire passer des fonds dans l'étranger, d'y faire passer de l'or; toute autre marchandise produit un semblable effet; et même l'avantage du change suffit quelquefois au bénéfice du négociant qui fait de tels envois de marchandises. Pendant la guerre avec l'Angleterre, on pouvait acheter partout, sur le continent, une livre sterling payable à Londres pour 18 francs de France, ou une valeur équivalente à 18 francs. Le change est même tombé au-dessous de ce taux. Les négociants anglais pouvaient, en conséquence, non-seulement ne rien gagner sur les marchandises anglaises qu'ils introduisaient sur le continent, mais ils consentaient volontiers à y perdre, assurés qu'ils étaient de regagner au delà de leur perte par la supériorité de valeur qu'avait la monnaie dont ils étaient payés, au-dessus de la monnaie de papier qui avait servi à payer les frais de production.

Cette grande baisse du change de Londres venait probablement de bien des causes diverses qui agissaient dans le même sens, et dont les deux principales étaient incontestablement, d'une part, les subsides considérables que l'Angleterre payait aux princes qui faisaient la guerre avec elle; et, d'une autre part, la dépréciation du papier-monnaie anglais.

Les subsides faisaient rechercher par les agents du gouvernement anglais la monnaie qui était payable sur le continent; par conséquent, on y mettait un très haut prix, on donnait à Londres *plus* de livres sterling pour avoir *moins* de francs. Pour la même cause, on fournissait, en diverses parties de l'Europe, beaucoup de traites sur l'Angleterre, c'est-à-dire qu'on offrait en maints endroits de la monnaie payable en Angleterre; ce qui en faisait baisser la valeur.

La dépréciation du papier-monnaie anglais agissait dans le même sens, car il faut donner d'autant plus d'une monnaie qu'elle est plus décriée. Il est vrai que la dépréciation de la monnaie de papier obligeait, en Angleterre, les spéculateurs à payer, avec plus de monnaie, les marchandises

Digitized by Google

qu'ils envoyaient sur le continent ; mais ils y trouvaient encore leur compte ; car la monnaie anglaise était bien moins dépréciée en Angleterre, dans les achats qu'on y faisait, qu'elle ne méritait de l'être et qu'elle ne l'était hors de l'Angleterre. Jamais, dans un pays qui émet une monnaie de papier, cette monnaie ne tombe aussi bas que dans l'étranger. Elle a toujours, dans le pays même qui la fait, des usages qu'on ne lui trouve pas au dehors. Ne sert-elle pas à celui qui veut s'acquitter de ses dettes aussi bien que si elle était bonne ? Ne sert-elle pas à payer une dette à laquelle tout le monde est tenu, sans exception, je veux dire les contributions publiques ?

C'est la raison pour laquelle dans ces cas-là il se fait beaucoup d'exportations. En France, au temps des assignats, on achetait des marchandises quelconques avec des assignats qui conservaient toujours plus de valeur au dedans qu'au dehors ; on les exportait, et avec l'argent qu'on en tirait, on rachetait dans l'étranger des assignats, ou, ce qui revient au même, des lettres de change sur la France, lesquelles étaient payables en assignats. Avec cette monnaie, on rachetait en France de nouvelles marchandises pour les exporter de même, profitant chaque fois de l'excès de valeur que les assignats avaient en France sur ce qu'ils valaient dans l'étranger [1].

Et comme les marchandises les plus faciles à transporter sont l'or et l'argent, et que celles-là ont toujours un cours ouvert au dehors, c'est l'or et l'argent qui, dans un pays où l'on crée un papier-monnaie, disparaissent les premiers.

Quand on veut remettre en un pays étranger des valeurs en lettres de change, il n'est pas nécessaire que ce soient des lettres de change sur ce pays-là même. Je peux payer à Londres des marchandises que j'ai fait venir d'Angleterre, en traites sur Amsterdam. Ce sera le parti que je préférerai si les traites sur Amsterdam, vendues à Londres, y rapportent plus

---

[1] Je dis que l'on achète des lettres de change avec les marchandises qu'on a exportées, c'est-à-dire, quand c'est la France qui a un papier-monnaie, que l'on achète des lettres de change payables en France. Or, l'étranger ne peut fournir des lettres de change payables en France, sans y avoir adressé d'autres marchandises ; et comme ces dernières, par la raison même que j'ai dite dans le texte, ne sont importées qu'avec désavantage, on n'importe guère dans ces cas-là que les denrées que la France doit nécessairement tirer du dehors, comme le sucre, le café, les drogueries, et l'on est obligé de les faire payer cher. C'est le consommateur de denrées équinoxiales qui paie les profits que font les négociants sur l'exportation des produits français.

Digitized by Google

de livres sterling que ne m'en auraient procuré des traites sur Londres même. Je n'approfondis pas ici les causes qui font à Londres rechercher des effets payables dans Amsterdam ; ce peut être la nécessité de faire des remises à Dantzig, pour payer les blés que l'Angleterre a tirés de la Pologne. Peu importe : je considère ici le fait et non ses causes. Or, il est de fait qu'en tout pays les lettres de change payables en d'autres pays ont un prix courant variable, ce qui donne lieu à un genre de spéculations que l'on appelle *arbitrages de change*.

Ces opérations consistent essentiellement à faire des traites sur le pays dont la monnaie se vend bien, et à faire les fonds de ces traites (c'est-à-dire à remettre de quoi les acquitter) en lettres de change sur le pays dont la monnaie peut être achetée à bon compte. Ainsi, quand la monnaie d'Espagne payable à Madrid, ou, si vous l'aimez mieux, les lettres de change sur Madrid, sont à un prix élevé à Paris, un banquier de Paris fournit des traites sur son correspondant de Madrid, et il remet à Madrid des lettres de change sur Hambourg, si la monnaie payable à Hambourg peut être acquise à bon compte à Paris, et si elle est recherchée en Espagne.

Ces opérations ont pour le monde commercial cette utilité, qu'elles tendent à égaliser partout la valeur des monnaies, et, par conséquent, à faire valoir, en chaque pays, la monnaie du pays tout ce qu'elle peut valoir.

Vous pourrez vous étonner, messieurs, que tandis qu'on trafique avec toutes sortes de pays, on n'ait de changes ouverts qu'avec un petit nombre de places de commerce. Souvent même les villes où l'on a un change ouvert ne sont pas celles où l'on envoie ou d'où l'on tire le plus de marchandises. Les villes qui consomment le plus de marchandises françaises en Italie, ne sont pas Gênes et Livourne, qui sont les villes avec lesquelles la France fait le plus d'affaires de banque. Ce ne sont pas non plus ces deux villes qui font en France le plus d'expéditions de marchandises. Mais, de même que pour solder les achats que fait un particulier, celui-ci donne souvent un mandat sur son banquier ou sur son homme d'affaires, une ville peut payer les marchandises qu'elle importe en ses mandats sur une autre ville. Les Lyonnais reçoivent volontiers en lettres de change sur Livourne le prix des magnifiques étoffes dont se parent les pompeuses cérémonies du culte des Romains, et avec ces mêmes lettres de change, ils acquittent les soies qu'ils tirent du Piémont.

Lorsqu'on achète des blés de la Pologne à Dantzig, ou lorsqu'on tire d'Odessa sur la mer Noire ceux que produit la fertile Ukraine, les négociants chargés de ces achats de grains se remboursent indifféremment,

Digitized by Google

suivant les ordres qu'ils en reçoivent, en faisant des traites sur Londres ou sur Amsterdam.

En général, on préfère, pour y faire ses paiements et ses recettes, la place où l'on a de plus fréquentes communications. C'est pour cette raison que la majeure partie des affaires qui se font en France se soldent en papier sur Paris. Un épicier d'Alençon envoie à Nantes des effets sur Paris pour acquitter des sucres qu'il a tirés de Nantes.

Vous me demanderez peut-être si une ville telle, par exemple, que Paris, après avoir tiré des lettres de change sur tous ses débiteurs pour le montant de toutes les marchandises qu'elle a envoyées, peut s'acquitter avec des lettres de change des envois qu'on lui aurait faits en sus de cette valeur. Non, messieurs, on n'a aucun droit de faire des lettres de change sur ceux qui ne vous doivent rien; et ils ne vous doivent qu'autant que vous leur avez envoyé des valeurs réelles. Ces valeurs sont la *chose* dont le lettre de change n'est que le *signe*. Si elle n'est le signe de rien, elle ne vaut rien; de même qu'un titre de propriété ne serait qu'un chiffon s'il n'était soutenu par une propriété véritable.

Dès lors, quand Paris a reçu plus de marchandises qu'il n'en a expédié, comment s'acquitte-t-il de l'excédant? — Voici ce qui arrive. Les négociants de autres villes, ayant pour une plus forte somme de lettres de change à fournir sur Paris qu'on n'en demande, les lettres de change sur Paris perdent une partie de leur prix, et dès ce moment il devient avantageux de tirer de cette ville des marchandises qu'on n'en aurait pas tirées sans cela.

Si à Lyon on pouvait acheter des effets sur Paris à 2 pour cent de perte, c'est-à-dire si, pour 98 francs, on se procurait cent francs payables dans Paris, on pourrait acheter à Paris pour 98 francs un objet qui effectivement en vaudrait cent; il y aurait alors, sans nul doute, de nouvelles spéculations à faire qui rétabliraient la balance des exportations de Paris avec ses importations.

Ce qui a fait croire à quelques personnes qu'un pays pouvait s'acquitter à l'égard d'un autre au moyen de lettres de change, c'est qu'on a vu faire des remises dans des villes où l'on n'avait fait aucun envoi. Paris a pu recevoir de Nuremberg des quincailleries, et, n'ayant rien envoyé à Nuremberg, payer ces quincailleries en lettres de change sur Amsterdam; c'est qu'alors des négociants français avaient envoyé des vins ou des huiles à Amsterdam, et que d'autres Français se servaient de cette créance pour acquitter les quincailleries de Nuremberg.

Digitized by Google

Il se pouvait même que les Français n'eussent rien envoyé à Amsterdam au-delà de ce qu'ils en avaient reçu; mais les remises sur Amsterdam étaient faites, je suppose, par des négociants de Cadix qui avaient expédié en Hollande des vins de Xerez, et ces Espagnols les avaient données en paiement à des Français qui leur avaient expédié des toiles de Bretagne.

On ne sait pas bien dans quel temps on a commencé à faire usage des lettres de change. On n'en trouve aucune trace dans l'histoire ni dans la législation des anciens peuples. Le commerce qu'ils faisaient entre eux ressemblait à celui que les Européens font avec les Chinois, auxquels ils vont porter des marchandises ou de l'argent, dont ils emploient immédiatement la valeur en denrées de Chine qu'ils revendent en Europe. Pour pouvoir se servir de lettres de change, il faut qu'il s'établisse auparavant des relations fréquentes et qui permettent de traiter autrement que par des échanges faits de la main à la main. Il faut une poste aux lettres, un langage commun, des mœurs analogues entre les nations qui trafiquent entre elles. Tout cela n'existait point dans l'antiquité.

Chez les modernes, on ne voit l'usage des lettres de change devenir fréquent qu'au commencement du dix-septième siècle. On a quelques raisons de croire cependant que les républiques d'Italie, qui fleurirent du treizième au quinzième siècle, les connaissaient, et que ce furent les Florentins, que les troubles politiques chassèrent de leur pays, qui en portèrent l'usage à Lyon d'abord, à Amsterdam ensuite, et ailleurs. En effet, des négociants qui faisaient un commerce considérable et étendu, qui achetaient à Alexandrie d'Égypte, à Smyrne, à Constantinople, les épiceries, les soies et les cotonnades de l'Asie, pour les revendre en France, en Espagne, en Flandre, en Angleterre, et jusqu'à Hambourg, devaient avoir fréquemment des assignations à fournir sur ces pays là, et les personnes qui se rendaient dans le Nord, par exemple, pour y acheter des chanvres, des mâtures, du fer, ou qui seulement fuyaient les persécutions politiques et religieuses, durent rechercher ces mandats, pour porter avec elles des valeurs sans courir le risque du transport. De là à l'usage universel des lettres de change il n'y a qu'un pas. La première mention qui en est faite dans nos lois se trouve dans une ordonnance de Louis XI, de 1462, portant confirmation des foires de Lyon. Cette ordonnance (art. 7) permet *à toutes personnes, de quelque état, nation, ou condition qu'elles soient, de remettre leur argent par lettres de change, en quelque pays que ce soit*, etc. Comme s'il était nécessaire d'une permission pour cela! Une ordonnance de Louis XIV de 1673, au

Digitized by Google

titre V, intitulée *des Lettres et Billets de change*, établit une législation complète à ce sujet. Par des dispositions qui ont toujours été confirmées depuis, et qui ont leurs analogues dans les différents pays commerçants du globe, les engagements contractés par les tireurs et les accepteurs des lettres de change ont été garantis par des clauses spéciales, telles que la contrainte par corps [1].

---

[1] La régularité du paiement des lettres de change est une nécessité absolue dans le commerce; de là les conséquences graves qui ont été attachées à toute interruption dans les paiements d'un commerçant; ses affaires sont alors immédiatement arrêtées et ses créanciers acquièrent le droit d'intervenir dans leur gestion et dans la liquidation qui en est faite. C'est dans cette régularité obligatoire, dans la solidarité qui existe entre tous ceux dont les signatures sont mises sur un même titre, dans la rapidité de la procédure devant la juridiction commerciale, dans l'interdiction imposée au juge d'accorder aucun terme ou délai, bien plus que dans la contrainte par corps, qu'il faut chercher la garantie que l'on trouve aux engagements contractés par le tireur, l'accepteur ou les endosseurs d'une lettre de change.

Les billets à ordre rendent les mêmes services que les lettres de change; ils circulent conjointement avec elles dans des villes autres que celle dans laquelle ils ont été souscrits ou dans laquelle ils sont payables. Les effets de commerce payables dans Paris, ou, en style plus commercial encore, le *papier sur Paris*, fait l'office de monnaie, d'agent des échanges, dans la plupart des villes commerçantes de France; ce papier (à Rouen par exemple), dans les derniers jours qui restent à courir avant son échéance, passe incessamment d'une main dans une autre, comme feraient des sacs d'écus ou des billets de banque, et ce n'est souvent qu'au jour même de cette échéance qu'il est envoyé à Paris pour être converti en écus. Dans cette masse d'effets de commerce, on trouve autant de billets à ordre que de lettres de change proprement dites; les uns comme les autres ont servi à plusieurs opérations de change, et l'on a peine à comprendre dès lors la différence établie par la législation française entre ces deux titres.

Les lettres de change, c'est-à-dire les traites d'une ville sur une autre, sont considérées comme établissant, à l'égard de tous ceux qui les ont signées, soit comme tireurs, accepteurs ou endosseurs, la preuve qu'ils se sont livrés à des actes de commerce; de là, en cas de non-paiement, obligation de se présenter devant la juridiction commerciale, et par suite, de se voir faire application de la contrainte par corps.

Les billets à ordre, au contraire, sont considérés comme engagements civils par la loi, jusqu'à preuve contraire, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'il soit établi d'une

Digitized by Google

On a voulu ainsi ajouter à la sécurité du porteur, qui se hasarde déjà beaucoup en avançant la valeur d'un mandat qui doit être acquitté quelquefois à plusieurs centaines de lieues de distance, et au bout du terme de plusieurs mois.

---

manière irrécusable que ceux qui les ont signés sont commerçants, ou qu'au moins ces billets ont été créés à l'occasion d'actes de commerce. On a donné ainsi à la forme du titre une importance qu'elle n'a pas et à laquelle on ne s'est point arrêté dans d'autres pays. Il est à remarquer que l'on est arrivé par là chez nous à un résultat diamétralement opposé à celui que l'on voulait atteindre. La loi interdit que l'on puisse stipuler volontairement la contrainte par corps pour garantir une dette ; le législateur a considéré qu'il serait immoral que l'on pût vendre en quelque sorte sa liberté ; mais en attribuant les conséquences de la contrainte par corps à la simple forme du titre, on a donné toute facilité pour éluder cette disposition protectrice de la liberté individuelle. C'est ainsi que les dissipateurs qui ne sont nullement commerçants se sont pris à faire des lettres de change, qu'ils ont été par suite amenés devant la juridiction commerciale, et qu'ils ont fini par peupler les maisons d'arrêt pour dettes. (*Note de l'éditeur.*)

Digitized by Google

Digitized by Google

QUATRIÈME PARTIE.

INFLUENCE DES INSTITUTIONS SUR L'ÉCONOMIE DES SOCIÉTÉS.

CHAPITRE Ier.

Influence de la vie sociale sur la production des richesses, et de la production sur la société.

Buffon, dans ses *Époques de la Nature,* a dit, en parlant des premiers âges du monde : « L'homme de ce temps, encore à demi-sauvage, dis« persé, peu nombreux, ne sentait pas sa puissance, ne connaissait pas « sa vraie richesse. Le trésor de ses lumières était enfoui : il ignorait la « force des volontés unies, et ne se doutait pas que, par la société et par « des travaux suivis et concertés, il viendrait à bout d'imprimer ses idées « sur la face de l'univers. » Ce que Buffon n'a fait qu'entrevoir s'est trouvé complètement expliqué du moment qu'on a mieux compris l'économie sociale ; l'état de société, en développant nos facultés, en multipliant les rapports de chacun de nous avec les autres hommes, a multiplié tout à la fois nos besoins et les moyens que nous avons de les satisfaire. Nous avons pu produire et consommer d'autant plus que nous étions plus civilisés ; et nous nous sommes trouvés d'autant plus civilisés que nous sommes parvenus à produire et à consommer davantage.

C'est le trait le plus saillant de la civilisation. Qu'avons-nous en effet par dessus les Kalmoucks, si ce n'est que nous produisons et consommons plus qu'eux? Si la civilisation est plus avancée à Paris que dans la basse Bretagne, en Angleterre qu'en Irlande, c'est parce qu'on y sait produire et consommer des produits plus nombreux et plus variés, proportionnellement au nombre des hommes ; c'est parce qu'on y sent le besoin d'un logement plus élégant et plus commode, d'un vêtement plus recherché, d'une nourriture plus délicate ; c'est parce qu'on y goûte la lecture et l'instruction ; que l'on sait y jouir des productions des beaux-arts ; qu'on y éprouve en un mot le besoin d'une immense quantité d'objets dont la production occupe journellement une multitude de bras, de

Digitized by Google

talents, d'instruments, et met à contribution, non-seulement les facultés productives de l'homme, mais encore celles de beaucoup d'animaux, celles du sol dans toutes ses localités, de même que toutes les forces gratuites que nous pouvons emprunter à la nature.

Ajoutons que, dans l'état social, même antérieurement à toutes les lois, il y a un concert de volontés, une protection tacite, mutuelle et nécessaire des hommes entre eux, qui, en leur procurant une sécurité plus parfaite, leur permet de consacrer à la multiplication des produits une plus grande portion de leur temps, et d'occuper cette portion d'une manière plus avantageuse. Une fois que les lois sont établies, ce qui ne subsistait que par l'effet des habitudes, de l'usage, prend la consistance des conventions mutuellement consenties et qui ne peuvent être renversées que par une convention nouvelle; mais que ce soient des lois, ou seulement des usages, aussi longtemps qu'ils existent, ce sont des institutions plus ou moins bien entendues, et dont il est utile de signaler l'influence, soit funeste, soit favorable.

Je ne vous répéterai point ici, messieurs, ce que je vous ai dit sur la division du travail, sur ce prodigieux accroissement d'utilités produites, lorsque chaque homme en particulier, au lieu de cultiver la multitude des arts qui sont nécessaires à son existence et à son bien-être, n'en exerce qu'un seul, toujours le même, et souvent même n'exerce qu'une seule des fonctions diverses qui constituent un seul art. Vous devez vous rappeler que ce prodigieux accroissement du pouvoir de l'homme est dû principalement à la possibilité de conclure des échanges. Or, les échanges ne sont praticables que lorsque les hommes sont réunis en sociétés nombreuses.

L'agglomération des hommes n'est pas moins nécessaire pour que les connaissances utiles se conservent et s'accroissent. Les observations, l'expérience d'un homme se perdraient aisément, s'il n'était entouré de beaucoup d'autres qui peuvent les recueillir et les transmettre à beaucoup d'autres. Ils se suggèrent mutuellement des idées; une expérience tentée sans succès est l'occasion d'une autre expérience faite par une autre personne, et qui réussit. Enfin, les connaissances nouvelles s'ajoutent aux connaissances anciennes, et forment un trésor que les années augmentent sans cesse et que rien ne peut dissiper que le retour vers la barbarie. Mais le retour universel vers la barbarie devient impossible lorsque la civilisation a gagné une vaste portion du globe; les connaissances qui se perdraient dans un lieu se conserveraient dans un autre.

Les arts utiles, qui ne sont que l'application des connaissances de

Digitized by Google

l'homme à ses besoins, se perfectionnent et se transmettent dans l'état de société, comme les sciences, par les mêmes moyens. L'homme isolé ne saurait jamais que ce que lui aurait appris sa propre expérience. Dans la société, chacun profite de l'expérience de tous; on profite de l'expérience et même des fautes de tous ceux qui habitaient le monde avant nous. On a plutôt appris un procédé qu'on ne l'a découvert. Peu d'heures suffisent pour apprendre comment on fait lever le pain; il a fallu des siècles peut-être pour découvrir le moyen d'opérer cette légère fermentation qui rend plus agréable et plus salubre cet aliment de tous les âges, de tous les jours et de toutes les fortunes. Mille, cent mille procédés du même genre circulent et se perpétuent dans une société nombreuse, sans peine et sans perte de temps; les hommes, dégagés du soin de faire des recherches et des tâtonnements, peuvent dès lors appliquer leurs forces physiques et morales, soit à la découverte de nouveaux procédés, soit à l'exercice des anciens. La société jouit en même temps de ce qui a été découvert antérieurement et de ce qui se pratique actuellement, du passé et du présent.

Il est beaucoup de résultats de l'industrie humaine que des efforts individuels, quelque soutenus qu'on se plaise à les supposer, n'accompliraient jamais, et qui ne peuvent être obtenus que par des efforts simultanés et concertés. Un homme, ou même une famille seule, n'exécuterait jamais un navire marchand capable de faire une longue traversée, quelque temps qu'on lui accordât pour en venir à bout. Quand ce navire serait achevé, le constructeur, en le supposant même aidé de sa famille, ne suffirait pas pour le manœuvrer; et quand même cette famille y réussirait, pour qui traverserait-elle les mers? pour quels consommateurs irait-elle chercher un chargement considérable de denrées étrangères? Nous sommes toujours obligés de nous entendre avec les autres hommes pour savoir ce qu'ils peuvent désirer de nous et ce que nous pouvons attendre d'eux.

Vous le voyez, messieurs, c'est la vie sociale qui, tout à la fois, nous donne des besoins et nous procure les moyens de les satisfaire, qui multiplie nos facultés, qui fait de nous des êtres plus développés, plus complets. L'homme qui reste solitaire est plus dépourvu de ressources que la plupart des animaux. Réuni à ses semblables, il acquiert une vaste capacité pour produire et pour jouir; il devient un autre être; il change *la face de l'univers*.

Il a fallu composer des romans comme *Robinson Crusoé*, pour présenter le tableau d'un homme se faisant par lui-même et dans l'isolement une existence tolérable; encore, les auteurs de ces ingénieuses fictions ont-ils

été obligés de supposer que leur héros s'était trouvé jeté dans la solitude muni de quelques-uns des produits de la vie sociale, d'armes, d'outils, de graines de végétaux, et surtout d'industrie, de cette masse de connaissances et de pratique des arts, dont le plus maladroit, dans une société civilisée, a su rassembler une certaine provision dès les premières années de son existence; provision qu'il augmente chaque jour, qui le suit partout, et qu'il sauve avec lui dans ses naufrages. Ce n'est point là l'homme brut et isolé. Celui-ci, je le répète, est moins bien pourvu, moins riche en moyens de conservation que la plupart des animaux.

L'homme est un peu moins misérable lorsqu'il est arrivé aux premiers degrés de la vie sociale. Cependant, les hordes sauvages que les navigateurs d'Europe ont visitées sur les plages de la Nouvelle-Hollande, quoiqu'elles aient un langage et qu'elles forment des associations pour la pêche, pour l'attaque et pour la défense, sont néanmoins plongées dans une profonde misère. Sans vêtements, sans logements, sans provisions pour la disette, sans secours dans la vieillesse et les maladies, les hommes y sont perpétuellement aux prises avec tous les maux qui suivent le dénuement.

Les sauvages de l'Amérique du Nord, un peu moins sauvages que ceux de la Nouvelle-Hollande, sont aussi un peu moins dépourvus. Cependant ils le sont encore beaucoup, puisqu'en 1802, lorsque le gouvernement des État-Unis fit assembler les chefs des diverses tribus des Creeks, pour leur proposer un plan de civilisation, on fut obligé de porter, dans leur propre pays, des vivres pour nourrir l'Assemblée.

Entre ces situations de la société et celle où nous sommes, il y a une infinité de nuances dans les différents degrés de la civilisation et dans le plus ou le moins de richesse des peuples. Les Tartares sont moins pauvres que les sauvages de l'Amérique du Nord, parce qu'ils sont un peu plus civilisés. Les Bulgares sont un peu mieux pourvus que les Tartares des choses propres à satisfaire les besoins des hommes. Les habitants de la Hongrie et de la Bohême sont moins misérables que les Bulgares; en remontant ainsi jusqu'aux peuples les plus civilisés de l'Europe, et laissant de côté les anomalies et les exceptions, on trouve que l'homme est d'autant plus riche et mieux pourvu, qu'il est plus sociable et plus instruit. La société amène les lumières et l'industrie; les lumières et l'industrie multiplient et rendent plus exquises les jouissances qui naissent des affections naturelles et celles que nous procurent les arts.

Si j'ai fait marcher de pair le bonheur des nations avec leur aisance, ce

Digitized by Google

n'est pas que je confonde l'aisance avec le bonheur dans les cas particuliers. Je sais fort bien que, pour être heureux, il faut autre chose encore que l'aisance ; je sais même que le bonheur se rencontre rarement avec la grande richesse. Mais pour les nations considérées en masse, c'est autre chose. Leur bonheur dépend de l'aisance avec laquelle leurs besoins sont satisfaits ; or, au sein de la civilisation, des besoins beaucoup plus nombreux sont plus facilement satisfaits que les besoins les plus grossiers ne le sont dans la vie sauvage, où, sur un pareil nombre de personnes, il en périt davantage de pénurie que chez les peuples policés. Chez ces derniers, le nombre des familles qui vivent de leur travail et de celles qui jouissent d'une sorte d'aisance est proportionnellement très considérable. Une partie de la société vient constamment au secours de la portion la plus misérable ; tandis que là où la civilisation n'est pas, chaque famille, ayant à peine de quoi se suffire, ne peut rien faire pour les autres.

Et comme nos jouissances sont proportionnées à la quantité de besoins que nous pouvons satisfaire, il suit que l'état de la société, en multipliant tout à la fois nos besoins et nos ressources, augmente considérablement notre bonheur. Non-seulement il augmente le bonheur qui tient à la satisfaction des besoins du corps, mais encore celui que nous recevons de la culture de l'esprit. C'est la production, c'est l'aisance qui nous procure des livres, qui nous permet les voyages, qui nous rend, comme le dit un poète :

Contemporains de tous les âges
Et citoyens de tous les lieux.

Les plaisirs même de l'âme dépendent, jusqu'à un certain point, de l'abondance de ces biens que l'on a cru flétrir en leur donnant l'épithète de matériels ; comme si l'on pouvait élever sa famille, exercer la bienfaisance, servir son pays d'une manière désintéressée, offrir enfin le spectacle des plus belles qualités de l'âme, sans cette portion d'aisance, fruit de la production des richesses, et qui ne se rencontre un peu généralement que dans l'état de société, et même dans une société assez avancée.

Certains philosophes ascétiques ont prétendu qu'on est toujours assez riche quand on sait vivre de peu, et, conséquemment, ils ont mis au premier rang des vertus la modération dans les désirs [1]. Ils ont raison en ceci,

---

[1] « Il s'en faut de beaucoup, disait Socrate, que le bonheur consiste, comme « le vulgaire semble le croire, à multiplier indéfiniment nos besoins et les jouis- « sances de tout genre qui peuvent les satisfaire. Le bonheur consiste à res-

Digitized by Google

que nous ne devons pas désirer ce qui peut nous devenir préjudiciable, et je comprends là-dedans ce qui blesse la justice et outrage la vertu. L'homme qui aspire à des jouissances qui sont au-dessus de sa portée, est assurément fort malheureux; et celui-là est sage qui sait s'en passer; mais du moment que l'on peut y atteindre par des voies légitimes, on fait preuve de sagesse comme de capacité quand on se les procure. Se passer de ce qu'on n'a pas, est la vertu des moutons; mais il convient à des hommes de se procurer ce qui leur manque.

Je ne prétends pas au reste faire l'apologie des désirs immodérés. Je ne parle que des besoins que la raison avoue; et la raison n'avoue point les excès de la sensualité qui nous détruisent, ceux du luxe et de la vanité que l'on ne peut satisfaire qu'aux dépens d'autrui. Ce n'est pas là de la civilisation; c'est au contraire chez les peuples encore un peu barbares qu'on en trouve des exemples. Les richesses d'un Lucullus étaient le fruit de la rapine. On en peut dire autant de celles de plus d'un traitant de nos jours. Or, c'est un état encore imparfait de la société, que celui où l'on peut parvenir à se satisfaire par de semblables moyens; et sous ce rapport, on peut dire qu'aux États-Unis l'art social est plus avancé qu'il ne l'est en Europe.

La civilisation et le développement de l'industrie, qui sont au total si favorables au bonheur des nations, ne le sont pas moins à leur pecfectionnement moral, quoique cette vérité ait été vivement contestée. La civilisation nous donne de nouveaux besoins; mais en même temps elle nous permet, elle nous ordonne de les satisfaire par de bons moyens. Sans doute, elle offre des exemples révoltants de cupidité, de mauvaise foi, de spoliations; mais elle en offre beaucoup moins, sur un pareil nombre d'hommes, que l'État de barbarie; ce sont des exceptions, et nulle société ne pourrait subsister si ces crimes devenaient de droit commun. En tout

---

« serrer, le plus qu'il est possible, la sphère de nos besoins. » Voyez le Discours préliminaire de la *Morale d'Aristote*, par M. Thurot, p. 25. Les anciens n'avaient aucune idée de la nature des richesses et des moyens de les multiplier. Ils croyaient qu'elles ne s'obtenaient jamais que par la fraude ou la rapine; n'ayant pas su réduire en préceptes l'art de les créer, le plus sublime effort de la vertu, pour eux, consistait à s'en passer. De là la doctrine des premiers chrétiens sur les mérites de la pauvreté. Quelques philosophes modernes, comme J.-J. Rousseau, ont été imbus des mêmes opinions, faute d'idées exactes sur l'économie des sociétés.

Digitized by Google

pays ils révoltent non-seulement la justice et l'humanité, mais le bon sens le plus vulgaire. A mesure qu'on entend mieux les besoins et les ressources de la société, on sent que la durée du corps social ne peut se fonder là-dessus, et tous les législateurs, même les plus indifférents pour la vertu, ont fait de la vertu la base de leur législation.

Ce n'est pas tout. Les arts industriels, seuls moyens par lesquels on puisse d'une manière constante pourvoir aux besoins d'un peuple civilisé, répandent le goût du travail en lui assurant les récompenses qui lui sont dues; ils font valoir les facultés et les talents personnels, en procurant à la personne une indépendance qui la relève à ses propres yeux; et, surtout, ils exercent une heureuse influence sur le caractère moral de l'homme, en donnant une direction utile à son activité, à son inquiétude naturelle.

L'homme a des facultés nombreuses au moral et au physique. Il peut concevoir et entreprendre; il peut se transporter et transporter avec lui des corps, des objets, les diviser, les joindre, les broyer. La nature a même attaché une certaine satisfaction à l'exercice que nous faisons de nos facultés; avec la faculté d'agir, elle nous en a donné le besoin; et c'est un supplice pour l'homme que de ne pouvoir développer ses moyens, de ne pouvoir faire usage de ses sens, de ses forces, de son esprit; c'est le supplice d'un prisonnier que l'on tient enfermé dans un cachot.

Dans l'état ordinaire, dans l'état de liberté, si ce besoin d'agir ne s'exerce pas dans un but utile, il s'exerce d'une manière nuisible. L'homme, poussé par sa nature à faire quelque chose, s'il ne fait pas du bien, fait du mal. Observez les enfants, dont les besoins naissants nous découvrent avec naïveté les goûts de l'âge mûr que les institutions sociales contraignent plus tard. L'enfant brise ses joujoux jusqu'à ce qu'il soit capable de s'en faire; mais aussitôt qu'il peut élever seulement un château de cartes, il cesse de dévaster, il produit.

Du moment donc que par les progrès de l'âge, de l'expérience, de l'instruction, l'homme devient capable d'exercer utilement ses facultés, il cesse d'être redoutable aux autres et nuisible à lui-même. Et comme les nations sont susceptibles de ce genre de progrès, de même que les individus, un pays, une province, un canton, où le talent de produire, où l'industrie s'introduit, perdent leurs habitudes de férocité et de destruction, pour en prendre de plus favorables à l'humanité.

Mais produire est plus difficile que dévaster. Il ne faut aucun talent pour détruire : il en faut pour édifier; il faut de la réflexion, une sorte d'instruction fondée sur l'observation et sur l'expérience; il faut acquérir de

Digitized by Google

l'habitude et de l'adresse. Tout cela ne peut être le fruit que du temps et de soins constants que redoute notre paresse naturelle. Voilà pourquoi la barbarie des nations est si prolongée et leurs progrès tellement lents, que les amis de l'ordre et de l'humanité en sont quelquefois découragés. La vie des peuples policés est insupportable pour les sauvages; ils ont contracté l'habitude de l'oisiveté, et la civilisation réclame l'activité du corps et de l'esprit, le travail, la pensée. On a fait de cette disposition à l'incurie, à la paresse, la matière d'un éloge pour les sauvages; c'est au contraire un sujet de blâme : rien ne se fait de bon avec la paresse, et comme les besoins de l'homme subsistent néanmoins, il les satisfait par le moyen de la violence, de l'injustice, de la férocité.

Il n'y a pas encore cent ans que l'on était tellement sauvage dans certaines parties des pays les plus civilisés de l'Europe, que l'on n'y subsistait que de hasards fortuits et de brigandages; mais depuis cent ans, les restes de barbarie disparaissent successivement, parce que l'industrie gagne de proche en proche et s'introduit partout. Les habitants du cap de la Hogue en Normandie, ont été considérés longtemps comme une race perverse, capable même, dans certaines circonstances, des plus grands excès. Leur air était farouche; et les archives de l'amirauté de Cherbourg font foi que le peuple de ces cantons ne vivait que des débris des naufrages. Le jour où un navire était échoué, était un jour de fête pour lui, comme pour les anciens peuples de la Tauride; et lorsque la saison était mauvaise, c'est-à-dire, lorsqu'on n'avait point de tempêtes, il s'y commettait des crimes atroces. Mais du moment qu'on a montré à ces peuples le parti que l'on peut tirer, pour en faire de la soude, du varech qui croît abondamment sur leurs côtes, tout a changé de face. La récolte de cette plante marine, sa combustion, son commerce les ont civilisés; et maintenant il y a peu d'endroits de la côte où les naufragés trouvent des secours plus charitables et plus intelligents. Je n'ai pas besoin de vous dire que l'aisance et la population de ces cantons ont fort augmenté.

Les habitants des îles Sandwich, de ce groupe d'îles qui se trouve au milieu de la mer Pacifique, étaient au nombre des plus féroces insulaires qu'eût visités le capitaine Cook. Ce furent eux qui massacrèrent cet habile navigateur, il y a un demi-siècle à peine; et déjà l'exemple de l'industrie européenne civilise ces peuples naguère anthropophages. On aborde maintenant chez eux, non-seulement sans danger, mais avec profit. Ils font des progrès rapides, et commencent peut-être un empire puissant. Ils ont une marine marchande et une marine militaire. Ils fournissent des marins

Digitized by Google

pour faire le commerce de la côte nord-ouest d'Amérique; ils vont trafiquer jusqu'en Chine, et communiquent ainsi avec les deux continents qui terminent la plus vaste mer du globe.

Nous-mêmes, n'est-ce pas au moyen de l'industrie que nous nous sommes tirés de la barbarie qui avait envahi l'Europe à la suite des peuples du Nord? L'industrie agricole n'avait jamais été complètement abandonnée; mais elle était peu productive. Les fonds de terre, distribués par gros lots entre les mains des nobles et des bénéficiers ecclésiastiques, gens peu industrieux et peu fournis de capitaux, offraient peu d'améliorations foncières. Les revenus, beaucoup plus bornés pour chaque arpent, n'étaient considérables que par l'étendue des domaines. Ils étaient employés par les propriétaires à nourrir une suite nombreuse de gentilhommes, de gens de guerre, de mendiants. Ces clients, libres ou serfs, étaient obligés d'épouser les querelles de leur seigneur, d'obéir à ses caprices et quelquefois de servir ses fureurs. Le paysan, le bourgeois, étaient tour à tour victimes de leurs maîtres et des ennemis de leurs maîtres; mais lorsqu'une heureuse succession de circonstances favorables, telles que les croisades et l'affranchissement des communes, eurent permis d'abord à peu de personnes, ensuite à un plus grand nombre, d'exercer les arts industriels, de se livrer au commerce et d'amasser des capitaux, alors tout changea. On put vivre sans se mettre à la solde d'un grand. Les seigneurs eux-mêmes voulurent jouir des progrès des arts et des raffinements du luxe; et ils employèrent à acheter les produits du commerce et des manufactures une partie, tous les jours plus considérable, de leurs revenus territoriaux; tellement qu'au lieu d'une suite de plusieurs centaines de guerriers, ils n'eurent bientôt plus qu'une demi-douzaine de domestiques. Par suite, ils répandirent des améliorations sur leurs terres; ils eurent une table plus délicatement servie, des ameublements plus élégants et plus frais; ils cultivèrent leur esprit, firent des voyages, devinrent plus civilisés en un mot; mais ils durent cesser d'être oppresseurs. Quiconque emploie son revenu en produits de l'industrie, augmente ses jouissances, mais perd le pouvoir de dominer sur les autres hommes. On ne se crée point un patronage bien important sur les marchands et sur les manufacturiers dont les produits vous conviennent. Ces produits ont en eux-mêmes le mérite, l'utilité qui les fait rechercher. Leurs auteurs savent que ce qui est refusé par un consommateur sera acheté par un autre. Ils font des politesses à leurs pratiques; mais leurs pratiques ne peuvent guère compter sur des services plus réels, et encore moins sur un dévouement absolu. Une fois que

Digitized by Google

le marchand a vendu, il est plus indépendant encore. Il est maître du produit même des terres ; car le propriétaire ou son fermier ne sont pas moins empressés de se défaire de leurs produits, que le manufacturier et le marchand ne l'ont été de vendre les leurs.

Les propriétaires conservent un peu plus d'influence sur leurs fermiers; encore cette influence est-elle bien déchue depuis que les propriétaires, pressés par leur luxe et par leurs besoins, ont donné leurs fermes au plus offrant. Jadis le fermier, espèce de serf affranchi, cultivait pour son compte, et moyennant de faibles redevances, une terre que, quelque temps auparavant, il cultivait comme esclave. Le propriétaire ne renvoyait point ce serviteur de la glèbe pour donner le bail à un plus entreprenant qui en offrait davantage. Mais, du moment que le bail a été donné au plus offrant, et que la ferme à été portée à son entière valeur, le fermier est devenu l'égal du propriétaire. Ce n'est plus une faveur qu'on lui a conférée : c'est un contrat à prix défendu qu'on a passé avec lui. Le fermier, payant le loyer de la terre selon son prix, a pu, étant expulsé, trouver une autre ferme aux mêmes conditions à peu près, et consacrer son capital à une autre exploitation.

Pendant que les fermiers et les cultivateurs deviennent plus indépendants par une industrie mieux entendue et par leurs épargnes accumulées, les capitaux des manufacturiers et des marchands s'accumulent plus facilement encore. Les industrieux les plus habiles amassent des fortunes plus grandes, bien souvent, que celles des anciens propriétaires terriens ; et toutes ces fortunes, les petites comme les grandes, et toutes les facultés industrielles qu'elles mettent en valeur, sont des fonds nouveaux qui procurent à leurs possesseurs des revenus, nouveaux aussi, entièrement indépendants des revenus territoriaux.

C'est ainsi que les progrès de l'industrie établissent entre les hommes des liens, des relations, par le moyen desquels ils sont en même temps indépendants chacun de son côté, et pourtant obligés de se ménager réciproquement. Au milieu de ce concert d'intérêts différents sans être contraires, les lumières cheminent, les institutions sociales se perfectionnent, et l'aisance générale s'établit. Mais pour qu'un pays puisse se dire plus civilisé qu'un autre, il ne suffit pas qu'il s'y rencontre un petit nombre de personnes supérieures en talents et en qualités sociales à tout ce que l'on peut rencontrer ailleurs : il faut que ces avantages se trouvent plus généralement répandus. Sous Louis XIV, la France avait des savants, des gens de lettres, des artistes du premier ordre, et qui ne rencontraient

Digitized by Google

leurs émules en nul autre pays ; mais combien peu en avait-elle ! et en même temps combien le reste de ses habitants n'était-il pas encore dépourvu de lumières et d'industrie ! Molière nous peint un riche bourgeois de la capitale, type des gens de son état, qui, pour toute bibliothèque, ne veut qu'un seul livre, le Plutarque d'Amyot ; et ce n'est pas pour le lire, c'est pour y mettre en presse ses rabats[1]. Dans les provinces, c'était bien pis. Point de cultivateur qui ne fût un paysan ne sachant ni lire, ni écrire, ayant tous les préjugés d'un paysan. Le marchand ne valait guère mieux ; et la noblesse campagnarde, hormis l'orgueil, avait peu de chose au-dessus de la classe plébéienne. Il faut voir avec quel mépris madame de Sévigné parle des gens de sa caste avec lesquels elle est obligée de faire société en Bretagne[2].

Les beaux-arts, qu'on devrait appeler les arts d'imagination[3], sans doute étaient cultivés en France avec un grand succès ; mais ils peuvent devancer chez un peuple la véritable civilisation. Dans ces arts-là, la perfection semble être le fruit d'une aptitude naturelle, d'une finesse d'organe qui est l'apanage de certaines contrées et de certains hommes qui atteignent le but du premier coup, quoiqu'ils demeurent inférieurs, du moins pour un certain temps, à tous les autres égards. Les Grecs encore grossiers savaient faire de beaux vers et les goûter. Ils avaient des statuaires que nous n'avons pas encore égalés. Les italiens ont l'oreille juste en naissant ; et leurs plus ineptes villageois chantent en parties, tandis que chez des nations plus avancées, il y a des classes beaucoup plus relevées où l'on ne sait produire que des sons discordants. On ne peut donc pas juger complètement de la civilisation d'un peuple par le degré où il a porté les beaux-arts. Le peuple le plus civilisé est celui où il se rencontre le moins grand nombre d'hommes ignorants et brutaux ; c'est celui où au total il y a le plus de lumières, d'activité utile et de bon sens.

Quand je dis que la nation la plus civilisée est celle où il y a le plus de

---

[1] *Femmes Savantes*, acte II, scène 7.

[2] « Il est drôle ici le prochain. » *Lettres de Sévigné*.

[3] Je les appelle *arts d'imagination*, quoiqu'ils semblent être plutôt des *arts d'imitation*, du moins la poésie, la peinture, la sculpture. Mais l'imagination ne consiste pas à créer ce qui n'a aucun modèle dans la nature ; elle consiste à savoir se représenter vivement ses modèles, ainsi que les actions qui leur sont propres, à les combiner, et à les rendre avec feu en même temps qu'avec naïveté. Or, c'est là le but des beaux-arts.

Digitized by Google

lumières répandues, remarquez que je ne dis pas le plus de savants. Il y a beaucoup de lumières dans un pays, il y en a immensément, quand chacun y connaît bien ce qui doit l'intéresser, quand il connaît les causes de ce qui lui arrive, quand il prévoit les conséquences de ce qu'il fait. Comme chacun alors dirige ses travaux, ses recherches, ses pensées, celui-ci vers un objet, celui-là vers un autre, si chacun en particulier sait de la chose dont il s'occupe tout ce qu'il est possible d'en savoir, la nation entière sait tout ce qu'il est utile de savoir en tout genre, bien que chaque individu en particulier ait des connaissances bornées. Voilà ce que j'appelle une nation éclairée.

Le bon sens est la conséquence des lumières. Lorsqu'on n'agit qu'avec connaissance de cause, lorsqu'on ne s'imagine connaître un objet qu'après l'avoir bien observé, on applique habituellement un jugement net et sain à l'exercice de sa profession ; et comme cette bonne habitude rectifie par degrés le jugement sur d'autres points, les conséquences en sont immenses pour l'amélioration et le bonheur des nations.

Il n'est aucun peuple des progrès duquel on doive désespérer, pourvu qu'il veuille améliorer son existence. Pour les nations considérées en masse, ce sont les besoins qui leur manquent plutôt que les moyens de les satisfaire. Ce sont des besoins graduellement croissants qui ont fait d'un pays sauvage, comme l'île d'Albion, dont les habitants se tatouaient le visage du temps de César, un pays civilisé comme l'Angleterre. Après qu'on est parvenu à satisfaire les besoins des familles par le moyen de l'industrie, on éprouve des besoins de nation, si je peux ainsi m'exprimer. On veut améliorer sa position sociale. Pour y parvenir, on apprend quel but une nation doit se proposer dans son intérêt, et quels sont les meilleurs moyens de parvenir à ce but. De là le perfectionnement des institutions.

Nous allons chercher à apprécier celles qui sont favorables ou contraires à l'économie, au bien-être des sociétés.

CHAPITRE II.

De l'influence du droit de propriété.

Le droit de propriété est la faculté exclusive garantie à un homme, à une association d'hommes, de disposer à leur fantaisie de ce qui leur appartient.

Le philosophe spéculatif recherche quels sont les vrais fondements du

Digitized by Google

droit de propriété. Le jurisconsulte établit les règles qui président à la transmission des choses possédées. La science politique nous montre où il faut chercher les plus sûres garanties de ce droit. Ici, nous regardons la propriété comme un fait sans examiner comment il s'établit, et nous disons que sans la propriété il n'y a point de richesses, puisque les richesses sont les choses évaluables qu'*on possède*; et que là où il n'y a point de propriétés reconnues, il n'y a point de choses possédées.

Je vous ferai observer que la propriété n'est un *fait* qu'autant qu'elle est réelle. Une propriété qui serait illusoire n'aurait point les effets d'une propriété réelle. Elle n'est un *fait* que lorsqu'elle ne gît pas uniquement dans de vaines déclarations, lorsque les lois qui l'établissent ne sont pas mal faites ou mal exécutées, lorsqu'elles ne sont pas impunément violées; violées par d'autres lois, ou par les dépositaires même de l'autorité à qui l'exécution en est confiée. Dans tous ces cas-là, la propriété, le droit de propriété n'existe pas *en réalité*, ou du moins n'existe qu'imparfaitement, et par conséquent n'est pas suivi de tous ses effets.

Relativement à la production des richesses, le droit de propriété n'y peut être favorable qu'autant qu'il attribue la propriété du produit au propriétaire des fonds productifs auxquels ce produit doit l'existence. Si vous reconnaissez que je suis propriétaire de mon champ, mais si vous ne me reconnaissez pas propriétaire de la récolte qui en sortira, je ne suis pas intéressé à mettre mon champ en valeur. Il en est de même des autres fonds productifs. Si les intérêts ou les profits de mon capital ne doivent pas m'appartenir, où sera mon motif pour le faire fructifier? Si je ne suis pas assuré de jouir du produit de mes peines, quelles raisons aurai-je pour sortir de mon oisiveté? Tout accroissement de richesse a lieu par une accumulation, et toute accumulation est illusoire, si l'objet, quel qu'il soit, qu'on a mis en réserve, n'est pas la propriété exclusive de l'accumulateur.

A qui les produits appartiendraient-ils à plus juste titre qu'à leurs producteurs? Qui a plus de droit sur une chose que le créateur de cette chose? et qui est plus incontestablement créateur d'un produit, que ceux qui l'ont graduellement amené à l'existence, par les procédés que je vous ai décrits en vous développant les opérations productives?

Ne répétez pas ici cette objection des économistes du XVIII[e] siècle : *L'homme ne crée rien*. Il ne crée pas la matière, il est vrai; mais la matière qui n'a aucune valeur n'est pas une richesse. L'homme aidé de ses instruments crée de toutes pièces la valeur, il la crée entièrement; et c'est la valeur qui fait le produit.

Mais plusieurs opérations ont concouru pour un seul produit. Quel sera le propriétaire du produit? sera-ce le propriétaire du fonds de terre, ou celui du capital, ou celui qui aura fourni les services industriels? Messieurs, vous n'avez pas sûrement oublié que les propriétaires des fonds productifs vendent leurs services, les services de leurs fonds, à un entrepreneur d'industrie, et par cette vente lui cèdent tous leurs droits sur le produit; dès lors l'entrepreneur d'industrie devient légitimement l'unique maître de ce produit.

Vous voyez que pour que la production ait lieu, il faut que la propriété du fonds et celle du revenu soient également garanties; que sans cette condition indispensable, nul ne voudrait cultiver un fonds de terre, faire l'avance des capitaux nécessaires à son défrichement, élever les bâtiments que réclame son exploitation, confier à la terre les semences qui peuvent s'y développer, ni même se donner les soins, prendre les peines que nécessite la direction de tous ces travaux. J.-J. Rousseau, d'un ton un peu déclamatoire, dit, en parlant du premier qui s'avisa d'enclore un terrain : « Que « de crimes, de meurtres, de misères et d'horreurs, n'eût point épargnés « au genre humain celui qui, arrachant les pieux, ou comblant le fossé, « eût crié à ses semblables : Gardez-vous d'écouter cet imposteur! vous « êtes perdus si vous oubliez que les fruits sont à tous et que la terre n'est « à personne. » Rousseau eût été moins brillant, mais plus près de la vérité, s'il eût dit : « Lorsque les fruits sont à tous et que la terre n'est à « personne, la terre ne produit que des bruyères et des forêts, ainsi qu'on « le voit au pays des Esquimaux. Si vous voulez manquer de tout, comme « ces sauvages, vous n'avez qu'à nommer imposteur le premier qui en- « clora un champ; après quoi vous arracherez les pieux qu'il aura plantés; « et si, à la suite de ce judicieux exploit, votre pays ne produit presque « rien qui puisse adoucir votre existence ni augmenter votre population, « vous n'en aurez pas moins tous les vices des nations les plus civilisées : « l'avidité, la perfidie, les jalousies, les haines, les meurtres; et vous « mangerez vos prisonniers de guerre, après les avoir fait mourir dans « les tourments, comme cela se pratique dans les pays où il n'y a ni pro- « priétés, ni industrie. »

Je ne me suis permis cette critique, messieurs, que pour vous retracer ce que vous savez aussi bien que moi : c'est que la civilisation, si elle ne nous préserve pas de tous les maux attachés à notre condition d'hommes, nous préserve du moins d'une partie d'entre eux, et nous offre des dédommagements pour le reste. Les facultés de l'homme, par les dévelop-

Digitized by Google

pements dont elles sont susceptibles, nous montrent quel est son véritable état naturel. L'état de nature pour l'homme est celui où il est parvenu à tout le développement dont il est susceptible, à toute sa maturité.

Ici se présente un aperçu sur lequel il n'est pas de mon sujet de m'arrêter, puisqu'il porte plutôt sur un point de droit que sur un point de fait; mais je le livre à votre méditation. Si l'état de nature est pour l'homme celui où il acquiert son plus grand développement; s'il n'atteint ce développement que dans l'état social; et si l'état social ne peut subsister qu'avec la propriété, le droit de propriété est donc dans la nature; il dérive donc de la nature même de l'homme.

Ce n'est que dans des romans politiques que l'on voit la communauté des biens passer dans la législation. Il faut que l'on puisse *posséder* pour que l'on soit animé du désir d'*acquérir*. L'âge d'or des poëtes, l'utopie de Morus, le tableau des habitants de la Bétique tracé par Fénélon, sont des jeux de l'imagination faits pour plaire à l'imagination, mais ne constituent pas une organisation sociale possible. Il faut laisser cela aux romanciers; et même parmi les romans, les meilleurs sont encore ceux qui présentent des peintures fidèles prises dans la sphère des choses naturelles et vraisemblables.

On a cité, en faveur de la possibilité de la communauté des biens, une secte de chrétiens rigoristes qui composent deux ou trois villages en Hollande et en Allemagne. Cet exemple ne conclut rien. Les frères moraves forment des espèces de communautés religieuses, protégées par l'ordre politique au sein duquel elles se trouvent placées, et qui leur garantit leurs propriétés. Elles savent fort bien les défendre, et n'admettent à y prendre part que les personnes qui remplissent les conditions qu'on leur impose. On est rejeté de ces associations quand ces conditions ne sont pas remplies. Dès lors, elles rentrent dans la législation des obligations volontaires; et leur existence consacre même l'existence et le respect de la propriété particulière; car la communauté, dans ses rapports avec les autres hommes, agit comme un particulier possédant des biens. Elle vend ses produits, en achète, amasse des capitaux, fait valoir des terres, des maisons et des établissements industriels de plusieurs sortes, dont elle recueille les fruits, comme faisaient les couvents de moines. Qu'est-ce que tout cela, sinon l'usage et les effets de la propriété?

On a vu des sectes s'élever contre les propriétés exclusives en les représentant comme des priviléges qui donnent à certaines personnes ce qu'elles

Digitized by Google

ravissent à d'autres, ou du moins comme ne distribuant pas les richesses produites d'une manière proportionnée à la capacité des producteurs, et qui voulaient, en conséquence, d'abord que les biens d'un décédé, au lieu de devenir la propriété des héritiers ou des légataires, fussent distribués aux personnes les plus dignes de les posséder, ou les plus capables de les faire utilement valoir. Sans doute la législation peut régler le partage des successions ; mais en premier lieu, en ôtant à un père la transmission des biens à ses enfants ou à ceux qu'il choisit pour ses légataires, on détruit un des plus puissants motifs d'augmenter par l'épargne les capitaux du pays, et l'on remplacerait ainsi la successibilité par un arbitraire fécond en abus. La même secte voudrait que les productions fussent mises en commun, et la disposition des capitaux productifs mise entre les mains d'un chef de la société ou d'un consul, qui choisirait tous les chefs d'entreprises et leur remettrait les capitaux dont ils auraient besoin à la manière d'un commanditaire, comme si un chef ou des chefs d'une société pouvaient connaître la probité et les talents industriels des hommes, sur lesquels on se trompe tous les jours lorsqu'on est directement intéressé à porter sur eux un jugement.

Si l'on pouvait mettre en doute les heureux effets de la propriété exclusive, j'engagerais à lire ce que dit le voyageur Bernier sur la plupart des pays orientaux où le prince est le propriétaire du sol et l'héritier de tous les décédés. On y verra les tristes résultats de cette législation, d'où découle l'indigence des nations et leur faiblesse, qui est telle, qu'au milieu du 17e siècle, il prédisait que l'Inde, malgré son éloignement, deviendrait la proie d'une nation d'Europe où la propriété serait établie ; prédiction qui s'est vérifiée[1].

Je vous ai dit, messieurs, que le droit de propriété n'était accompagné de tous ses effets que lorsqu'il existait dans toute sa plénitude et dans toute sa réalité ; mais je n'ai pas prétendu que hors de là il ne fût accompagné d'aucun effet. Nous serions bien malheureux qu'une garantie imparfaite ne valût rien de plus qu'une garantie nulle ; car il y a peu de nos sociétés, même parmi les plus civilisées, où les droits des propriétaires soient complètement à l'abri de toute espèce de violation.

Ces violations ont eu lieu aux époques mêmes où l'on se vantait d'avoir restauré le bon ordre et les lois. Bonaparte arrivant au pouvoir, sous cou-

---

[1] *Voyage de Bernier*, tome I, pages 312 à 335.

Digitized by Google

leur de détruire l'anarchie, ne commença-t-il pas par s'emparer de l'entreprise et même du mobilier de plusieurs journalistes, et par livrer ces biens à de nouvelles sociétés qui lui convenaient mieux et dont il régla l'administration et les partages ?

Ce prince détrôné à son tour, le règne d'Astrée fut annoncé par toute la terre; et le roi de Piémont, à peine rentré dans ses états, intervint dans les affaires des particuliers, annula des ventes faites de plein gré, et autorisa certains débiteurs à ne pas payer leurs créanciers. Un propriétaire[1] se vit dépouillé de l'administration de son bien sans jugement, sans enquête, et par la seule volonté du roi.

Les droits énormes que paient les vins et les eaux-de-vie à leur entrée dans Paris avaient rendu nécessaires, aux portes de cette capitale, plusieurs entrepôts où les boissons attendaient d'être vendues pour entrer et pour payer les droits. Mais comme ces entrepôts particuliers opposaient une salutaire concurrence à celui de l'administration, le gouvernement ne voulait pas qu'ils prissent un caractère de stabilité et ne permettait pas qu'ils fussent couverts autrement qu'en chaume. Qu'arriva-t-il? outre cette violation du droit commun, qui veut que tout propriétaire soit libre de couvrir sa maison à son gré, les tonneaux étaient plus exposés dans les entreprôts des particuliers que dans ceux du gouvernement; tellement qu'en 1820, un affreux incendie détruisit, tant en bâtiments qu'en boissons, pour cinq millions de propriétés particulières.

Souvent l'autorité publique n'est pas assez puissante, ou assez éclairée, ou assez bien organisée, pour défendre les droits des individus contre les outrages qui peuvent les assaillir. Le comte Gorani rapporte que, pendant qu'il était à Rome, un horloger de réputation, nommé Rovaglio, fut volé deux fois quoiqu'il habitât un quartier fréquenté. Quelques jours après, cet horloger se trouvant dans les appartements du Vatican, pour en régler les pendules, le pape Pie VI lui demanda des détails sur cette aventure.

Rovaglio lui en fit le récit, et ajouta : *Ce qui m'inquiète, c'est que si les gens ont envie de me voler une troisième fois, je ne vois rien qui les en empêche.— Bon,* lui répondit le pape, *vous voilà bien embarrassé! munissez-vous d'un bon fusil et d'une paire de pistolets*; *tirez sur ces coquins; et si vous les tuez, soyez bien tranquille : je vous donne d'avance mon absolution.*

---

[1] Le chevalier *Curtius de Prié*. Voyez le *Mémoire* de M. de Santa-Rosa sur la révolution piémontaise. Paris, 1821, imprimerie de Huzard.

Ainsi, voilà un gouvernement qui lève des contributions pour défendre les citoyens, et qui leur dit : *Défendez-vous vous-mêmes : je vous le pardonnerai.*

On m'a assuré qu'à une certaine époque, Verviers, ville belge, fameuse pour ses manufactures de drap, ne pouvait soutenir la concurrence des draps anglais, seulement à cause des quantités de matières premières volées pendant les préparations. On évaluait à huit pour cent la laine volée, et ces huit pour cent suffisaient pour assurer la préférence aux draps de fabrique anglaise. L'Angleterre conquérait donc un débouché seulement à cause de sa bonne administration.

L'imperfection des lois produit souvent un effet pareil à l'incurie de l'administration. Elle fournit des armes à la fraude; et les biens que la fraude nous ravit n'occasionnent pas une perte moins réelle que les attaques à force ouverte. L'obscurité, l'ambiguité d'une loi, fait toujours naître des prétentions injustes, devant lesquelles succombent trop souvent les droits légitimes. Remarquez que l'homme de mauvaise foi, qui spécule sur un vice de formes, a tout à gagner et n'a rien à perdre que ses frais. Une condamnation ne lui ôte pas ce que le gain du procès peut lui donner; tandis que le propriétaire légitime ne gagne rien en gagnant sa cause; il conserve seulement ce qui lui appartient. Avec une mauvaise législation, il est impossible de ne pas regarder comme un conseil raisonnable le trait de satire qui termine une épigramme de J.-B. Rousseau :

> Accordez-vous si votre affaire est bonne;
> Si votre cause est mauvaise, plaidez.

Lorsqu'au contraire les lois sont claires, peu nombreuses, et que les jugements se rapprochent des jugements d'arbitres, la propriété jouit d'une bien plus grande sécurité [1].

La legislation peut encore porter atteinte à la propriété lorsque le lé-

[1] Quoiqu'il y ait toujours beaucoup d'incertitude dans les décisions des hommes, il semble que le bon droit est moins exposé dans un jugement remis à l'équité naturelle, que dans ceux qui s'appuient entièrement sur les formes. Les formes conviennent principalement dans la jurisprudence criminelle, parce qu'elles sont essentiellement protectrices, et qu'il faut par-dessus tout protéger l'innocence; mais dans la législation civile, où il y a deux intérêts opposés, les formes ne peuvent favoriser un intérêt sans nuire à un autre. Elles fournissent en outre une pâture à l'esprit de chicane.

Digitized by Google

gislateur blesse des intérêts privés, dans la vue d'un intérêt public. On crut à une certaine époque qu'il convenait à la France de s'habiller de laine au lieu de coton; il convenait à la France que chacun pût y être habillé selon son goût et ses facultés; mais le gouvernement n'en savait pas davantage, et le coton fut proscrit. Les filatures de coton eurent beaucoup à souffrir. On leur disait : *Filez de la laine au lieu de filer du coton;* comme si les ustensiles appropriés au coton, les ouvriers accoutumés à le manier, les localités où cette industrie peut prospérer, les débouchés qu'on a su se procurer, etc., pouvaient convenir à la laine aussi bien qu'au coton.

Un particulier possède un terrain où se trouvent des richesses minérales. On attente à sa propriété si l'on se mêle de son exploitation. Je sais fort bien que le désir de jouir plus vite peut le porter à sacrifier à l'intérêt du moment des richesses futures cachées dans le sol; je sais qu'avec des capitaux insuffisants on peut ruiner, par des fouilles imparfaites, des mines qui, mieux exploitées, seraient devenues importantes. C'est un malheur qu'il ne faut peut-être pas éviter en s'exposant à un malheur plus grand. Le sentiment d'une sécurité parfaite dans l'âme de chaque individu est, au total, si favorable à l'esprit d'entreprise; il développe à un tel degré les ressources et les facultés d'une nation, qu'il en résulte des avantages dans vingt occasions, pour un cas où des mesures réglementaires peuvent produire quelque bien [1]. Ne préviendrait-on pas bien des pertes, si, avant de former un grand établissement industriel mal conçu, les propriétaires étaient obligés de soumettre leur plan à un comité de gens capables, sans l'approbation desquels ils ne pourraient pas le mettre à exécution? Néanmoins, on peut prédire qu'un pays où l'on prendrait une semblable précaution, qu'un pays où il ne serait pas permis de se

---

[1] Ces réflexions ne sauraient s'appliquer aux mesures qui sont prises, dans de justes limites, pour empêcher un propriétaire d'attenter aux droits de ses voisins ou du public. C'est ainsi que l'on a pu réclamer avec raison des dispositions législatives pour empêcher que des travaux mal combinés dans une houillère, n'aient pour effet de causer des inondations dans des filons intérieurs exploités dans le voisinage. On est fondé aussi à réclamer quelque surveillance pour l'exploitation des carrières de pierres des environs de Paris, afin que des travaux faits dans un intérêt privé n'aient pas pour effet de compromettre la solidité du sol et la sûreté des routes. Il est seulement important de ne pas perdre de vue que tout règlement inutile est un attentat contre la propriété et une entrave au développement des richesses. (*Note de l'éditeur.*)

Digitized by Google

ruiner quand on manque de connaissances, de jugements et de capitaux, serait bientôt un pays ruiné faute d'activité et d'industrie.

Le bien général exige quelquefois le sacrifice d'une propriété particulière. Et sans doute que la conservation du corps social qui garantit la propriété doit l'emporter sur la conservation de la propriété elle-même. Cependant, comme un particulier peut posséder à aussi juste titre que le corps social, le corps social lui doit une indemnité. La difficulté consiste à la régler équitablement; c'est un des points où l'on peut le mieux juger du degré d'avancement où se trouve l'art social.

Et d'abord quelle certitude a-t-on que les intérêts de l'État soient bien entendus? Un ingénieur maritime vient dans mes bois, il marque les arbres qui conviennent à la construction des vaisseaux de l'État; et, dès ce moment, je ne peux plus en disposer. Un autre agent vient dans mes celliers contrarier toutes les opérations de mon industrie pour enlever, au nom de l'État, mon salpêtre. Toute objection semblerait déraisonnable, incivique. Cependant, si une guerre maritime est contraire aux intérêts commerciaux du pays; s'il est prouvé que des vaisseaux construits à grands frais doivent nécessairement devenir la proie de l'ennemi; s'il est incontestable que l'intérêt du pays est de se procurer le salpêtre de sa consommation par la voie du commerce extérieur, que ce moyen rend même nos approvisionnements plus assurés au cas où toute communication serait interdite avec le dehors [1], en supposant le particulier complètement indemnisé, l'État ne l'est pas.

La nécessité de maintenir le corps social justifie en tout pays la levée des contributions. Elle est incontestablement une atteinte portée à des propriétés légitimement acquises; mais il faut bien contribuer d'une partie de son bien pour assurer la conservation du reste. Cependant, si les contributions du public étaient portées beaucoup au-delà de ce qui est nécessaire pour protéger le public, il serait difficile de ne pas envisager ce surplus comme une spoliation, comme un sacrifice purement gratuit, exigé de force de la part des particuliers. Je dis *exigé de force*, même sous les gouvernements représentatifs, parce que l'autorité peut l'avoir rendu tellement nécessaire, que l'on ne puisse le refuser. Si notre gouvernement par exemple a provoqué la haine et la vengeance d'une autre nation, il faut bien que nous nous mettions en mesure de nous défendre. Ce serait bien plus forcément encore que l'on lèverait ces contributions exagérées, si

[1] On trouve d'autant plus de salpêtre au-dedans, qu'on l'a laissé s'accumuler.

Digitized by Google

ceux qui doivent être les représentants des intérêts nationaux entraient en partage avec les spoliateurs.

La portion des contributions qui sert à payer l'administration de la justice, paie une protection très utile; mais dans les pays où la justice n'est pas équitablement rendue, non-seulement on soumet les citoyens ou sujets à des spolations iniques qu'on décore du nom de jugements, mais on leur fait payer la justice qu'on ne leur donne pas, ce qui est une autre spoliation. C'est une des violations de propriété les plus contraires à la prospérité publique. « La misère de l'Espagne et du Portugal, dit Smith, en « parlant du temps où il écrivait, doit être attribuée à différentes causes, « mais par-dessus tout à l'administration irrégulière et partiale de la jus- « tice, qui protège souvent le débiteur puissant contre les réclamations du « créancier sans appui. On craint de travailler pour d'autres que pour soi. » J'ajouterai à ce que dit ici l'auteur anglais, qu'il ne faut peut-être pas chercher ailleurs la cause de la paresse et de l'apathie que l'on reproche aux habitants de certains pays. C'est sans doute le despotisme plus encore que le soleil qui détruit toute émulation dans leurs âmes; surtout lorsqu'à l'iniquité des jugements se joignent des violences qui ne laissent aucun repos, aucun refuge à l'industrie. C'est ce qui devient frappant à la lecture des passages suivants tirés du *Voyage en Syrie et en Égypte*, de Volney.

« Le commerce de Tripoli (de Syrie), dit cet auteur, consiste presque « tout en soies assez rudes, dont on se sert pour les galons. On observe « que de jour en jour elles perdent de leur qualité. La raison qu'en donnent « les personnes sensées, est que les mûriers sont dépéris au point qu'ils « n'ont plus que des souches creuses. Un étranger réplique sur-le-champ : « Que n'en plante-t-on de nouveau? Mais on lui répond : *C'est là un propos* « *d'Europe. Ici l'on ne plante jamais; parce que si quelqu'un bâtit ou plante,* « *le pacha dit* : *Cet homme a de l'argent. Il le fait venir*; *il lui en demande.* « *S'il nie, il a la bastonnade*; *et s'il accorde, on la lui donne encore, pour* « *en obtenir davantage.*

« C'est par les désordres d'un tel régime, dit ailleurs le même voyageur, « que la plupart des pachalics de l'empire se trouvent ruinés et dévastés. « Celui d'Alep en particulier est dans ce cas. Sur les anciens registres « d'impôts, on y comptait plus de 3200 villages : aujourd'hui le collecteur « en réalise à peine 400. Ceux de nos négociants qui ont 20 ans de rési- « dence, ont vu les environs d'Alep se dépeupler. Le voyageur n'y ren- « contre de toutes parts que maisons écroulées, citernes enfoncées, champs « abandonnés. Les cultivateurs ont fui dans les villes où leur population

Digitized by Google

« s'absorbe, mais où du moins l'individu échappe à la main rapace du « despotisme qui s'égare dans la foule.... Tandis qu'en d'autres pays les « villes sont en quelque sorte le regorgement des campagnes, là elles ne « sont que l'effet de leur désertion.... Les chemins dans les montagnes sont « très pénibles, parce que les habitants, loin de les adoucir, les rendent « scabreux, afin, disent-ils, d'ôter aux Turcs l'envie d'y amener leur ca- « valerie....

« Le pacha peut s'applaudir de pénétrer aux sources les plus profondes « de l'aisance par la rapacité clairvoyante des subalternes ; mais qu'en « arrive-t-il ? Le peuple, gêné dans la jouissance des fruits de son travail, « restreint son activité dans les bornes des premiers besoins. Le laboureur « ne sème que pour vivre ; l'artisan ne travaille que pour nourrir sa fa- « mille. S'il a quelque superflu, il le cache soigneusement. »

« En Circassie, dit un autre voyageur (le docteur Clarke), le cultivateur, « pendant qu'il répand son grain sur la terre, et le moissonneur lorsqu'il « récolte, sont armés, afin de résister aux attaques soudaines auxquelles « ils sont exposés. Le fusil et le sabre ne sont pas moins indispensables à « l'agriculture que la charrue et la faucille. »

Là où la propriété n'est pas assurée, les capitaux cessent d'être productifs, demeurent oisifs et dépérissent de même que les terres, de même que les facultés industrielles. Un capital ne peut pas servir obscurément. Pour le faire produire, il faut le mettre en évidence, le transformer en bâtiments d'exploitation, en outils et métiers pour les arts, en main-d'œuvre qui alimente un grand nombre d'ouvriers. Tous ces emplois ne peuvent s'effectuer qu'au grand jour ; ils frappent les regards ; ils montrent aux mauvais gouvernements où doivent s'adresser leurs déprédations, et aux brigands où ils peuvent, avec profit, diriger leurs attaques.

Je viens de faire passer sous vos yeux, messieurs, différents tableaux de propriétés violées à différents degrés. Il n'est point de mon sujet de chercher par quelles combinaisons on peut rendre plus assuré ce droit, le premier fondement de l'ordre civil et le premier stimulant de la production : c'est le chef-d'œuvre de la politique appliquée ou pratique ; je me bornerai à vous faire remarquer que les lois paraissent insuffisantes pour assurer la propriété, si elle n'est en même temps protégée par les opinions, par les habitudes, par les mœurs. A vrai dire, je crois que c'est là l'essentiel ; car, au milieu d'une nation où l'on serait généralement convaincu que la plus légère atteinte aux propriétés est une calamité générale, j'ai de

Digitized by Google

la peine à croire qu'aucun interprète des lois, aucun agent du prince pussent les violer impunément.

Mais ce n'est point par la violence et par la force que cette opinion peut passer dans les mœurs; c'est par l'instruction. Le pauvre, quand il est ignorant, voit la propriété du riche avec envie; les huissiers et les gendarmes qui la défendent lui apprennent seulement que le riche le regarde comme son ennemi; cela lui fait considérer tout ce qu'il peut s'approprier comme un fruit de la guerre, comme un butin légitime. Qu'il devienne plus instruit, et il saura que tout homme, même le plus pauvre, est intéressé au maintien de la propriété.

Rappelez-vous, je vous prie, ce que c'est que la production. Le travail de l'homme ne peut rien sans des capitaux; mais ces capitaux ne sont rien s'ils ne sont des propriétés exclusives. Qui est-ce qui serait assez fou pour se créer un instrument dont il n'aurait pas la jouissance? pour bâtir un atelier qui ne lui serait pas exclusivement réservé? Un ouvrier, sans aucune propriété que ses doigts, est donc plus intéressé que qui que ce soit à ce qu'il y ait des capitalistes qui lui offrent des ateliers, des matières premières et des outils.

La terre elle-même, qui peut passer pour un capital donné gratuitement par la nature, il importe à l'indigent qu'elle soit une propriété, dût-elle être donnée à un autre qu'à lui. Le manouvrier qui s'offre pour labourer un champ, ne trouvera point de champ à labourer si la propriété des terres n'est pas reconnue. — *Il labourera la première terre venue*, dira-t-on. Mais le premier homme venu ravagera ou recueillera sa récolte; et il restera pauvre et dépourvu; tandis que si la terre avait été une propriété respectée, le pauvre, en qualité de manouvrier, aurait pu prétendre à une partie de ses produits.

C'est un très grand malheur que d'être pauvre, mais ce malheur est bien plus grand lorsqu'on n'est entouré que de pauvres comme soi. A défaut de richesses pour soi, on doit en souhaiter pour les autres. Un indigent a infiniment plus de moyens de gagner sa vie et de parvenir à l'aisance s'il se trouve au milieu d'une population riche, que s'il n'est entouré que de pauvres comme lui.

Et remarquez qu'ici l'espoir du pauvre ne se fonde point sur la charité du riche, ressource insuffisante et précaire. Il se fonde sur son intérêt. C'est pour son intérêt que le riche fournit au pauvre un terrain pour le cultiver, des outils, des engrais et des semences, et qu'il le nourrit jusqu'à la récolte.

Digitized by Google

Loin donc que les intérêts du pauvre et ceux du riche soient opposés entre eux, comme on le trouve établi dans les livres de la vieille politique, et journellement répété par l'ignorance, on peut affirmer qu'ils sont exactement les mêmes. Vérité consolante, dont la propagation sera un des bienfaits de la science que nous étudions. Le pauvre, plus instruit, ne regardera plus les richesses avec une sorte de dépit, parce qu'il les regardera comme favorables à ses propres revenus. Il comprendra que des ouvriers qui pillent leur propriétaire sont des malheureux qui ruinent leurs propres ressources. Alors vous verrez le pauvre défendre les propriétés pour lui-même, plus encore que pour obéir à ses devoirs. « Les « préjugés, dit avec beaucoup de profondeur un écrivain de nos jours, « les préjugés font naître les difficultés : la raison seule les dénoue. »

CHAPITRE III.

Des différentes natures de propriétés.

Jusqu'ici nous nous sommes principalement occupés du fait de la possession et de ses conséquences. Nous allons étudier maintenant la nature des choses possédées. Sans une classification des choses possédées qui les embrasse toutes, en faisant une évaluation des biens d'une nation, d'une communauté, d'un particulier, nous ne serions jamais certains de la faire complète ; nous n'aurions pas la certitude d'avoir procuré des garanties à tous les genres de propriétés. Nous avons encore besoin de savoir de quoi se composent nos propriétés, pour distinguer les opérations productives de celles qui ne le sont pas. Les premières sont celles qui ajoutent quelque chose à nos propriétés ; les dernières sont celles qui n'y ajoutent rien, ou qui ne donnent à un homme que ce qu'elles enlèvent à un autre.

Nos propriétés se composant de nos biens, quels qu'ils soient, comprennent nos biens naturels en même temps que nos richesses sociales. Ces dernières se partagent en fonds productifs et en produits. Les produits sont un bien en vertu des services qu'ils nous rendent immédiatement ; les fonds productifs en raison de la faculté qu'ils ont de pouvoir produire des choses qui nous serviront. Nous ne recueillons, pour l'usage, aucun service d'un champ de blé ; cependant il a un prix, il constitue une propriété pour celui qui le possède, en raison du blé qu'il produit.

Digitized by Google

Lorsque le blé est récolté, nous avons, outre la propriété du champ qui n'en est point altérée, une autre richesse qui est son produit. Car les lois, d'accord avec la raison, ont attribué la propriété du produit au propriétaire du fonds.

C'est ainsi que nos richesses, nos propriétés, consistent également en *fonds productifs* et en *produits*.

Relativement aux produits, je vous ferai remarquer que ceux qui sont consacrés à une consommation improductive, c'est-à-dire, à la satisfaction des besoins de l'individu et de la famille qui les ont recueillis, ne peuvent jouer qu'un fort petit rôle dans l'évaluation de nos richesses; c'est une propriété fugitive et peu considérable; car on ne fait pas des provisions pour un temps bien long, et ces provisions ne tardent guère à être complètement anéanties.

Quant aux produits qui consistent en approvisionnements pour nos manufactures ou pour notre commerce, ils entrent dans nos inventaires, non sur le pied d'approvisionnements purs et simples, mais comme faisant partie de nos fonds capitaux. En effet, ils ne sont pas voués à une destruction de valeur *sans aucun retour,* mais au contraire à une consommation qui fera passer leur valeur dans un nouveau produit, qui, par conséquent, la perpétuera. Dès lors, cette valeur n'est plus seulement un produit : elle est un fonds durable et constant.

Les meubles à l'usage de la famille ne sont pas non plus de simples produits : ils sont de véritables capitaux dont le revenu consiste dans les services qu'ils rendent.

Ainsi donc, avertis comme vous l'êtes du degré d'importance, ou plutôt du peu d'importance pour nos fortunes, de celles de nos propriétés qui consistent en produits destinés à la satisfaction courante de nos besoins, vous ne trouverez pas mauvais que je ne m'y arrête pas davantage, et que je passe à celles de nos propriétés qui consistent en des *fonds productifs,* et qui sont très dignes de fixer notre attention.

Les trois sortes de fonds productifs que nous avons analysées en étudiant les opérations productives, composent le fonds de toutes les fortunes. Ils consistent, ainsi que vous l'avez vu, soit en un fonds de facultés industrielles, soit en un fonds capital, soit en un fonds de terre, soit plutôt en une portion de deux ou trois de ces fonds, réunis ensemble, mais en proportions fort diverses [1].

---

[1] Voyez le tableau synoptique, page 112.

Digitized by Google

Il est rare qu'un ménage soit assez indigent pour ne pas posséder une quantité quelconque de l'un ou de l'autre de ces fonds productifs. Dans plusieurs de nos villages, on rencontre des mendiants qui assaillent les voyageurs, et qui, néanmoins, sont propriétaires d'une chaumière et d'un jardin, d'un capital en outils, et de quelques facultés industrielles comme manouvriers. Ils ont les trois sortes de fonds productifs dont se composent les plus grandes fortunes, mais en si petite quantité, que leurs produits annuels réunis ne suffisent pas pour les faire vivre d'un bout à l'autre de l'année ; ils sont obligés, en conséquence, d'avoir recours à la charité publique. De la même manière, en Angleterre, beaucoup de manouvriers possèdent un fonds de facultés industrielles et quelques meubles ; mais, absolument privés de toute propriété foncière, ils sont obligés, quand leurs capacités industrielles ne suffisent pas pour les faire vivre, d'avoir recours à leurs paroisses, qui se cotisent pour y subvenir ; ce qui a donné naissance à la taxe des pauvres.

Après ce coup d'œil général qui embrasse la totalité de ce qui peut faire la matière de nos propriétés, nous pouvons nous en faire une idée plus complète en les examinant plus en détail [1].

CHAPITRE IV.

Des propriétés industrielles [2].

Le fonds industriel qui fait partie de nos fortunes, se compose de fa-

[1] La division des propriétés adoptée dans cet ouvrage est fondée sur la nature des choses et sur nos connaissances économiques modernes. Les anciennes écoles n'avaient que les idées les plus confuses des différentes natures de propriétés. M. Dufresne de Saint-Léon, homme cependant d'un très grand savoir, dans un écrit intitulé : ***Études du crédit public***, (page 45), en fait la nomenclature suivante : ***Richesses fictives***, ***Richesses représentatives***, ***Richesses hypothécaires***, ***Richesses hypothétiques***, ***Richesses supposées***. Il met les fonds publics au rang des richesses générales de la société, sans faire attention qu'il n'y a point là de fonds, mais seulement une délégation donnée au créancier de l'État sur les revenus futurs des contribuables, et qui n'augmente en rien la somme des capitaux et des revenus de la nation.

[2] C'est faute d'une analyse complète que dans l'usage commun on applique ce

Digitized by Google

cultés naturelles et de talents acquis. Un homme qui sait manier les métaux, qui est fondeur, forgeron ou graveur, tire un revenu de son travail, tant en vertu des facultés que la nature lui a départies, qu'en vertu de ses facultés acquises. Son intelligence qui lui a permis de concevoir, ses forces physiques qui lui ont permis d'exécuter un produit quelconque, des membres déliés, des yeux pour les diriger, etc., font partie de ses facultés naturelles. Son savoir, son expérience, son talent, font partie de ses facultés acquises. Les premières sont un don gratuit, une munificence du Créateur, et ce don constitue la plus sacrée des propriétés, celle de la personne. Les secondes, les facultés acquises, sont le fruit du travail et des épargnes de l'individu. Elles forment une propriété non moins sacrée; car elles émanent des facultés naturelles (qui sont incontestablement à nous), de nos soins, de nos peines que nous pouvions ne pas prendre, de nos épargnes enfin que nous pouvions dissiper.

Les facultés naturelles et les facultés acquises, bien qu'elles diffèrent dans leur principe et dans leurs résultats, ainsi que vous aurez lieu de vous en convaincre, sont pour l'ordinaire si intimement liées dans chaque individu, qu'il devient très difficile de les distinguer dans les cas particuliers, et d'assigner ce qu'une certaine personne doit de ses revenus à ses facultés naturelles, et ce qu'il en faut attribuer à ses talents acquis.

Une cantatrice célèbre qui tire un gros revenu de ses talents en doit certainement une partie à ses études, mais elle en doit la plus grande partie à un don de la nature. De l'atelier de David il est sorti tel peintre qui ne s'est jamais élevé au-dessus du genre des enseignes, et tel autre qui fait l'honneur de l'école française et jouit d'un revenu considérable. Leurs avances d'argent, leurs efforts ont pu être les mêmes; mais les facultés industrielles naturelles, ce qu'on appelle vulgairement les dispositions, étaient beaucoup plus grandes chez l'un que chez l'autre.

Dans d'autres cas, les facultés naturelles sont les mêmes; et il y a une très grande différence dans les talents acquis. Un habile ouvrier n'a pas souvent la vue plus fine, les doigts plus déliés que celui qui ne gagne que 20 sous par jour; mais un constant et laborieux exercice lui a donné un fonds de facultés industrielles qui vaut dix fois autant que le fonds de l'autre.

Si nous voulons savoir ce que vaut cette partie de notre fortune qui se

---

nom à l'ensemble des choses au moyen desquelles on mène une entreprise industrielle, et qu'on y comprend par exemple les machines et les bâtiments.

Digitized by Google

compose de fonds industriels, comme ils ne sont pas aliénables, nous ne pouvons les évaluer que d'après ce qu'ils nous rapportent. L'ouvrier qui, par le moyen de ses forces corporelles et de son intelligence, telle quelle, peut gagner un salaire de 20 sous par jour, est propriétaire d'un fonds industriel qui rapporte environ 300 francs par an. Celui qui a appris un métier et qui peut gagner 3 francs par jour, est propriétaire d'un fonds qui lui rapporte dans l'année 900 francs plus ou moins. Pourquoi la famille d'un peintre célèbre, d'un avocat de réputation ou d'un médecin habile, vit-elle dans l'aisance, même sans que ces personnes possèdent aucune terre et sans qu'elles aient fait aucune épargne? C'est parce qu'elles sont en possession d'un fonds industriel considérable. Il est vrai que ce fonds ne rapporte qu'un revenu viager ; aussi, ne faut-il pas l'évaluer sur le même pied qu'un fonds de terre, et ne pas le porter au-delà de dix à douze fois le revenu.

Les facultés industrielles les plus richement rétribuées sont celles qui composent le talent d'un entrepreneur d'industrie presque en tout genre. L'esprit fécond en ressources, le jugement exquis qui constituent un bon agriculteur, un bon manufacturier, un bon négociant, sont des qualités peu communes et qui suffisent pour rétablir une fortune que des malheurs ou des imprudences ont bouleversée, souvent même dans les mêmes carrières où d'autres hommes qui ne sont pas pourvus des mêmes qualités peuvent à peine se soutenir. J'en ai connu qui, après avoir été ruinés deux ou trois fois, ont recommencé et achevé autant de fois leur fortune. Ils ne devaient pas les accumulations dont elles étaient composées à des moyens honteux; elles n'étaient pas le fruit de leurs capitaux, puisqu'il ne leur restait rien : elles provenaient donc uniquement de leurs talents naturels ou acquis.

Vous n'attendez pas que je mette sur le compte des facultés productives les moyens honteux dont on peut accroître sa fortune. Ils se réduisent tous, pour celui qui les emploie, à s'attribuer par la violence, par la fraude ou par l'adresse, un bien qui ne lui appartient pas, un bien qu'il ne tient pas de la libre concession de son possesseur. Or, cela n'est pas produire : c'est substituer criminellement un propriétaire à un autre. L'habileté d'un fripon ne fait donc point partie d'un fonds productif; elle est au contraire fatale à la production, puisqu'elle tend à dépouiller et conséquemment à décourager ceux qui produisent.

Les fonds industriels ne sont pas transmissibles comme les capitaux et les terres. Les talents tiennent à la personne qui les possède; elle ne peut

Digitized by Google

s'en dépouiller en faveur d'une autre personne. On enseigne, à la vérité, un talent; mais l'instruction donnée par le maître à l'élève n'est point une cession du fonds du maître : c'en est une émanation, un produit. L'élève achète ce produit avec une portion de ses revenus; puis il l'accumule et s'en fait un capital. C'est ainsi que tout ce que nous dépensons, ou que nos parents dépensent pour notre éducation, compose une somme d'épargnes représentée par la capacité que nous avons lorsque nous sommes parvenus à l'âge d'homme. Le parti que nous tirons ensuite de notre capacité représente les profits de ce capital.

Bien que le fonds des facultés industrielles ne soit pas transmissible, il peut devenir la matière d'un contrat. Tous les jours on voit se former des sociétés de commerce, où l'un des associés fournit son capital, et l'autre son expérience et son talent. Lorsqu'on reçoit un salaire, des honoraires, un intérêt dans une affaire, sous quelque forme que ce soit, on donne à bail, on loue ses facultés; ou plutôt on vend les services productifs qui en émanent. Les facultés personnelles acquises sont la portion de notre fortune dont nous pouvons nous glorifier à plus juste titre; car elles sont le prix et la récompense de nos peines, de notre persévérance, de vertus volontairement embrassées, de qualités qui nous honorent.

Il va sans dire que le respect des propriétés, pour être suivi de tous ses effets, doit s'étendre sur le fonds industriel; et même la violation de ce genre de propriété est la plus criante de toutes; car cette propriété est de toutes la plus incontestable et la plus sacrée. Que penser d'après cela des corvées, des conscriptions, de toutes les dispositions qu'on a faites et que l'on fait encore tous les jours en différents lieux du monde, de facultés humaines sur lesquelles on n'a aucun droit? On convient généralement que lorsque le bien de la société exige que l'on s'empare de la maison d'un homme, la société lui doit une indemnité préalable; et cependant on croit pouvoir disposer sans indemnité d'une propriété bien autrement précieuse pour lui : celle de sa personne[1] ! Car enfin un propriétaire de maison peut trouver une autre maison pour s'y réfugier; mais où se réfugiera celui dont on prend la personne?

Les conscriptions et les recrutements forcés, outre qu'ils sont une violation criante de la propriété (indépendamment des outrages qu'une guerre

[1] Si la solde d'un soldat était une indemnité suffisante, on ne serait pas obligé de payer de si fortes primes pour se faire remplacer à l'armée.

Digitized by Google

injuste, ou seulement inutile, fait à l'humanité) sont, sous un autre rapport, une atteinte portée à la richesse publique. Elles coûtent à la nation, outre les frais de la guerre, toutes les avances faites dans les familles pour élever chacun des conscrits depuis sa naissance jusqu'à l'âge de vingt ans. Un simple manouvrier coûte chaque année à ses parents une somme qui va en augmentant graduellement, qu'il est difficile d'évaluer, une année portant l'autre, à moins de 180 francs, et à laquelle il faut ajouter chaque année l'intérêt composé des avances précédentes jusqu'à vingt ans ; ce qui, à cet âge, ne fait pas moins de 6,000 francs. Mais comme il y a un très grand nombre de conscrits dont l'éducation coûte plus que l'éducation d'un simple manouvrier, ce n'est peut-être pas trop que de porter à 10,000 fr. le taux moyen des avances qu'il faut faire en nourriture, habillement, logement et instruction, pour amener un homme à l'âge de vingt ans ; surtout si l'on considère que ceux qui parviennent à cet âge doivent porter leur part des frais qui ont été faits en pure perte pour les hommes que la mort a surpris avant qu'ils y fussent parvenus. Or, à ce compte, chaque levée de 300,000 hommes (et nous en avons vu de telles plusieurs années de suite), ne coûtait pas à la nation française moins de 3 milliards, sans compter l'argent de poche et les effets d'équipement donnés aux conscrits par leurs familles, indépendamment des dépenses qui faisaient partie du budget de l'État.

Il n'est pas inutile de prouver à ceux qui se croyaient de grands génies, parce qu'ils calculaient sur les hommes comme sur des chiffres, qu'ils étaient petits même comme calculateurs. Je ne m'arrête pas à ce que ces affreuses dilapidations de créatures humaines, vantées dans les discours officiels du temps, ont coûté à l'humanité et au véritable honneur national.

Toute restriction mise à l'exercice légitime des facultés humaines est une atteinte portée à ce genre de propriété ; et par *exercice légitime*, j'entends celui qui ne porte pas préjudice aux droits d'autrui. Chaque homme est libre, de par la nature, d'exercer toute profession, toute industrie qui n'expose pas la sûreté de ses semblables, ou leur propriété. Si les besoins publics obligent d'imposer une contribution à un genre d'industrie, l'équité veut qu'elle soit imposée sur tous les autres. Les cautionnements exigés de certaines professions, comme celle des agents de change et des courtiers de commerce, sont, sous ce rapport, une atteinte à la propriété industrielle de tous ceux qui voudraient embrasser ces professions-là, et une atteinte qui n'est point compensée par les avantages que l'on assigne pour l'excuser. L'expérience a prouvé que les agents à cautionnements ne me-

Digitized by Google

ritent pas plus la confiance publique que les autres[1]. La plus sûre garantie que puisse donner un homme chargé d'une mission de confiance, est sa conduite antérieure, sa probité, sa capacité connues, et non pas son brevet. S'il a une bonne réputation, le brevet ne sert à rien : s'il en a une mauvaise, le brevet est nuisible, puisqu'il désigne à ma confiance un homme qui n'en est pas digne, et souvent m'oblige à passer par ses mains parce qu'il jouit d'un privilége exclusif.

Quand Napoléon rétablit la corporation privilégiée des agents de change et en nomma arbitrairement les titulaires, plusieurs de ceux qui en remplissaient jusque-là les fonctions, et qui jouissaient de la confiance des capitalistes, furent forcément jetés dans d'autres carrières à leur grand détriment. Lorsqu'il ne faut que de la faveur ou de l'argent pour obtenir une nomination, un intrigant peut y réussir; tandis que nul homme ne fait plus d'efforts pour mériter la confiance du public, que celui qui ne peut réussir que par elle.

La faculté locomotive, cette faculté de pouvoir changer de place et transporter nos capacités dans le lieu où elles peuvent nous rendre le plus de services ; cette faculté si merveilleuse et à laquelle nous donnons si peu d'attention, fait partie de nos biens, de même que toutes les autres facultés que nous tenons de la nature, et les atteintes qu'on y porte sont par conséquent des atteintes à la propriété. Un peuple qui n'est point choqué que l'on entrave sous différents prétextes la faculté qu'ont les hommes de changer de lieu n'est point animé d'un véritable respect pour la propriété, et n'est point encore assez instruit pour avoir le sentiment de tous les heureux fruits que peut produire le plein et entier usage de nos facultés.

Je ne me serais pas cru obligé d'insister sur ce point, si ce n'était qu'il m'a semblé utile de montrer à ceux mêmes qui conviennent que les propriétés doivent être respectées, combien ils sont sujets à démentir leur doctrine par les actes auxquels ils prennent part, ou qu'ils approuvent.

On aurait tort cependant de se prévaloir du droit de propriété que tout homme a sur l'exercice de ses talents acquis, pour refuser au maître d'un art le droit qu'il se réserve, pendant un temps, sur le travail de ses apprentis. Il jouit du talent de ses élèves en vertu d'un contrat équitable, d'après lequel le maître a donné une instruction qui a une valeur, pour

[1] Depuis que les agents de change de Paris fournissent un cautionnement, beaucoup de ces titulaires ont emporté les fonds qu'on leur avait confiés, et les cautionnements n'ont jamais indemnisé leurs créanciers.

Digitized by Google

recevoir en *échange* un travail qui a une valeur aussi ; et le travail exécuté de cette manière, étant analogue aux études de l'apprenti, son talent n'est point un capital oisif, mort pour la richesse générale.

Mais rien là-dedans ne justice l'esclavage. L'esclave n'a pas engagé d'avance son travail ; et l'eût-il engagé, le contrat serait nul, car il n'a rien reçu en retour de sa concession, et n'a pu rien recevoir, puisque sa personne et tous ses accessoires étant la propriété d'un maître, ce que le maître lui aurait donné par contrat, il se le serait donné à lui-même ; ce qui est absurde.

Les jurisconsultes anciens ont voulu fonder le droit du maître sur le droit de conquête. Le vainqueur, disent-ils, pouvant disposer de la vie du vaincu, a pu exiger le sacrifice de sa liberté en échange de la vie qu'il lui laissait. Mais qui ne voit que la force ne constitue pas un droit ? autrement le voleur aurait légitimement acquis la bourse du voyeur. Les droits du vainqueur sur le vaincu ne sont pas plus légitimes. La force est un fait auquel il faut bien se soumettre, mais auquel on ne doit point de soumission, et dont on est autorisé à s'affranchir du moment qu'on le peut. Si un vainqueur laisse la vie au vaincu pour le réduire en esclavage et le faire travailler à son profit, il continue à user de sa force contre un être plus faible que lui ; il continue à violer un droit naturel ; dès lors, l'esclave qui se soustrait à la servitude ne fait qu'user de ses droits.

On peut conclure de là, ce me semble, que dans les pays où l'esclavage est connu, toutes les lois qui règlent l'usage que le maître fait de son autorité, loin d'attenter à la propriété, ainsi qu'on l'a dit à l'occasion de l'esclavage des nègres, lui sont favorables. Elles protègent la propriété de l'esclave, qui se compose de ses facultés personnelles, contre l'usurpation de son maître. Mais on n'en est point encore parvenu à considerer la question sous tous ses aspects, puisque chez les peuples où la propriété est le plus respectée, comme chez les Hollandais, l'esclavage des nègres n'est pas moins oppressif que partout ailleurs. Leurs lois, faites par les maîtres, ne s'occupent que de la propriété des maîtres, et ne protègent pas les droits de tous.

Au reste, depuis la prohibition du commerce des noirs, la nécessité de conserver ces utiles et infortunés cultivateurs a fait songer enfin aux égards qu'on leur doit ; et les résultats en ont été si heureux, que dans toutes les colonies anglaises, sans l'importation d'aucun nègre de traite, la population noire augmente maintenant tous les ans. La même observation a été faite aux États-Unis.

Digitized by Google

Ce que je vous ai dit suffit, je pense, pour vous convaincre, messieurs, que les facultés industrielles sont des propriétés du même genre que toutes les autres, et que ce n'est qu'en les respectant à l'égal de toutes les autres qu'on obtient tous les avantages sociaux attachés au droit de propriété. Par la même raison, cette espèce de propriété, quoiqu'elle puisse difficilement se traduire en chiffres, fait néanmoins partie des richesses générales d'une nation. Une nation où les capacités industrielles sont plus nombreuses, plus éminentes qu'ailleurs, est une nation plus riche. Vous n'avez pourtant guère vu que les propriétés de cette nature soient évaluées dans aucun ouvrage de statistique. De tels ouvrages peuvent renfermer des documents curieux et utiles; mais ils en laissent beaucoup d'autres en arrière, et ne sont jamais complets [1].

CHAPITRE V.

Des propriétés capitales et foncières.

Après avoir passé en revue ce qui compose les propriétés industrielles, nous devons chercher à connaître ce qu'il faut ranger parmi les propriétés capitales. Lorsque nous avons fait l'analyse des capitaux, nous avons vu de quoi ils se composent; nous avons vu qu'il y en a de productifs et d'improductifs, de circulants et d'engagés; mais nous nous sommes contentés de les examiner sous le rapport de la production : ici nous les considérerons en eux-mêmes, et comme formant une part de nos propriétés.

Les améliorations foncières, les maisons, sont bien véritablement des valeurs capitales, puisqu'elles sont le fruit d'une accumulation, puisqu'elles

---

[1] Il est important en législation de distinguer les personnes des propriétés; et l'on pourrait jusqu'à un certain point contester à l'auteur que les facultés personnelles dussent être rangées au nombre des richesses capitales d'un pays. Mais il appartient à l'économie politique de bien apprécier le fonds général d'où sortent les moyens d'existence des sociétés humaines, et les facultés individuelles font évidemment partie de ce fonds. Il s'agit ici d'un point de vue spécial, et il est bon de montrer que le respect des personnes est non-seulement commandé par une saine morale, mais qu'il est en même temps prescrit aux peuples par une juste appréciation de leurs véritables intérêts.

(*Note de l'éditeur.*)

Digitized by Google

provienent de valeurs, mobilières dans l'origine, transformées ensuite en valeurs immobilières, comme sont les matériaux, le bois, le fer, dont on a construit une maison.

Les capitaux mobiliers, c'est-à-dire ceux qui peuvent changer de place et de forme, forment le complément des valeurs qui composent nos propriétés capitales. Ces dernières sont en général un peu moins compromises par les entreprises de l'autorité, que ne le sont les propriétés industrielles et foncières. Les personnes et les terres peuvent moins facilement se soustraire à l'action d'un mauvais gouvernement que les fortunes en portefeuille et celles qui consistent en capitaux prêtés. Tous les ressorts du génie fiscal ont été tendus pour les atteindre et n'y ont jamais qu'imparfaitement réussi. Aussi entend-on beaucoup de personnes déclamer contre les fortunes mobilières, sans réfléchir que ce qu'elles représentent comme un mal est un bien dont il serait à désirer que les propriétés foncières pussent jouir au même degré. Si tous les administrés d'un pays avaient leurs fortunes en portefeuille, les gouvernements seraient alors forcés de les ménager, de peur de les perdre.

Quoi qu'il en soit, cet avantage porterait la plupart des gens à grandes fortunes à transformer leurs biens en propriétés mobilières, si ce n'étaient deux raisons qui conservent aux propriétés foncières une très grande faveur.

L'une est que, soit à tort, soit à raison, on y a attaché plusieurs distinctions sociales, telles que des titres dans les pays où il y a encore des titres; et dans d'autres des droits, comme l'éligibilité à certaines fonctions.

L'autre raison est que l'on peut les faire valoir sans courir le risque de perdre le fonds, comme on y est exposé lorsqu'on fait valoir les propriétés mobilières. Outre qu'un capital peut périr par l'impéritie ou la mauvaise foi d'un emprunteur, ou seulement par l'effet des vicissitudes de la fortune, il n'est personne qui ne sente qu'un bien mobilier peut être dérobé plus aisément qu'un champ, une maison; mais remarque-t-on en même temps combien la propriété d'un bien mobilier est plus simple, plus claire que celle d'un immeuble? Là il n'est pas besoin de titre; le fait de la possession constate le droit. On dispose d'un bien mobilier par un simple don de la main à la main; tandis que les lois interviennent toujours, non sans frais, dans les transmissions d'immeubles, et laissent moins d'empire à la volonté du donateur. Le possesseur de biens mobiliers a sur eux une souveraineté plus entière, plus absolue, et non moins bien garantie.

Je ferai remarquer cependant que les actes de l'administration qui gênent

Digitized by Google

l'exercice des facultés industrielles, gênent par contre-coup dans l'emploi que chacun peut vouloir faire de ses capitaux. Quand on empêche un propriétaire de bâtir sur son terrain, comme il arrive à Paris, où il n'est pas permis d'élever une maison autour des murs d'enceinte à une distance moindre de cent mètres des murs [1], en même temps qu'on le gêne dans l'usage de son terrain et de ses actions, on le gêne dans l'emploi de ses fonds. Par une raison du même genre, une atteinte portée à la sûreté des personnes est une atteinte à toutes les propriétés.

Il faut comprendre parmi les capitaux plusieurs biens qui ont une valeur, quoiqu'ils ne soient pas matériels. Le cabinet d'un avocat, d'un notaire, la chalandise d'une boutique, la réputation d'une enseigne, le titre d'un ouvrage périodique, sont incontestablement des biens; on peut les vendre, les acquérir, en faire l'objet d'un contrat; et ce sont des biens capitaux, parce que ce sont les fruits accumulés d'une industrie. Un avocat, par la sagesse de ses avis, par son assiduité et ses autres qualités, a fait concevoir au public une bonne opinion de son cabinet; cette opinion favorable lui donne droit à de plus forts honoraires; ce supplément de profit est le revenu d'un capital appelé *réputation*; et ce capital est le fruit des soins et des peines que l'avocat a pris pendant plusieurs années.

On en peut dire autant de l'habitude qu'une portion du public a contractée de se pourvoir dans un magasin plutôt que d'aller dans un autre. Les chalands ont reconnu, après plusieurs expériences, que dans ce magasin on trouvait des assortiments plus complets, des marchandises de bonne qualité, vendues avec un bénéfice modéré; ils ont été promptement servis, poliment accueillis; ce sont là des soins qui ont leur prix; et leur prix a été une chalandise qui fait partie du fonds.

Et remarquez, messieurs, que ce ne sont point là des subtilités. Il n'y a aucune de ces propriétés que nous analysons avec quelque soin, dont on n'achète le fonds ou le revenu en beaux et bons écus [2].

---

[1] C'est dans l'intérêt du fisc qui veut qu'on ne puisse pas frauder les droits d'entrée; un impôt oppresseur entraîne ainsi une autre oppression. On paraît ne pas se douter que la prospérité publique est un bien supérieur à l'abondance du trésor.

[2] Il y a dans Paris plusieurs magasins qui, par cette portion de leurs fonds, ont successivement enrichi depuis plus de deux cents ans les familles entre les mains de qui ils sont tombés. Les uns ont passé des pères aux enfants, comme le magasin portant l'enseigne de *l'Y*, rue de la Huchette, qui date du commen-

Digitized by Google

Je vous ai représenté les facultés personnelles comme constituant la plus sacrée de toutes les propriétés, parce qu'elle est la plus incontestable, la capacité d'un homme ne pouvant devenir celle d'un autre ; et aussi parce que son origine est plus pure, puisqu'il s'agit ou d'un don fait par le Créateur au propriétaire, ou bien d'une création du propriétaire lui-même. Après cette propriété, la plus sacrée est certainement celle d'une valeur capitale. Son premier possesseur l'a eue originairement à titre de créateur. Qu'est-ce en effet qu'un capital qui est le fruit de mes accumulations? Ce sont des valeurs qui proviennent de mes fonds productifs et qui sont plus à moi que ces fonds eux-mêmes ; car je pouvais consommer ces produits, les détruire. Si j'avais le droit de les anéantir, j'avais donc celui d'anéantir toute autre prétention que l'on pouvait élever sur eux. En les épargnant, j'ai acquis un droit équivalent à une seconde création pleine, entière et exclusive. Lorsque je transmets un capital par succession ou par convention, je transmets donc le meilleur de tous les titres.

Malheureusement, il n'en est pas de même des fonds de terre. C'est le genre de propriété dont la légitimité est la plus douteuse, ou plutôt il n'y a pas un héritage qui ne remonte à une spoliation violente ou frauduleuse, récente ou ancienne. Quel est le propriétaire qui puisse prouver que sa terre a toujours passé à titre onéreux, ou par don volontaire, ou par succession, de main en main, du premier occupant jusqu'à lui ?

Mais quand même une origine suspecte établirait entre les diverses propriétés différents degrés de légitimité ; quand même la propriété foncière serait la moins honorable de toutes, l'intérêt de la société veut qu'on la garantisse à l'égal de toutes les autres, et même qu'on simplifie les lois qui lui sont relatives, de manière à rendre chaque propriétaire aussi tranquille dans sa jouissance que l'on le peut en respectant les droits d'autrui. Si l'on

---

cement du dix-septième siècle ; d'autres ont été acquis à titre onéreux par différents propriétaires. Ces réputations durent aussi longtemps que les propriétaires se conduisent d'après les mêmes principes, et même un peu par-delà. Lorsqu'ils en changent, la réputation se perd graduellement, comme un capital que l'on dissipe ; et alors la chalandise ne vaut plus que ce que valent les autres, et quelquefois moins.

Dans les villes populeuses et considérables, où toute espèce de vogue équivaut à une fortune, c'est un bon calcul que d'acquérir une chalandise par des soins assidus ; parce qu'alors elle repaie avec usure ce qu'elle a coûté. Il n'y a personne qui ne puisse en citer plusieurs exemples.

Digitized by Google

a fait tort une fois au premier propriétaire d'un domaine, ce propriétaire n'existe plus; ou si sa postérité existe, elle a perdu le plus souvent ses prétentions et ses regrets. Quel est le descendant du Gaulois ou du Romain qui ait conservé le moindre soupçon qu'aucune portion de la France lui ait appartenu? et lors même que la spoliation serait plus récente et qu'on en pourrait montrer la trace, lorsqu'il serait prouvé que le droit de propriété ne repose que sur ce malheureux droit de conquête qui n'en est pas un, l'intérêt social commanderait encore de rendre ce droit inébranlable; car la sécurité du possesseur est une condition indispensable des avances auxquelles il faut qu'il se livre pour que la production ait lieu.

Je vous ai parlé de la considération attachée à la propriété territoriale. Elle vient probablement des habitudes féodales de nos ancêtres. L'absence de propriété territoriale constituait le double esclavage de l'indigence et de la servitude. Ni le noble, ni le serf ne concevaient la possibilité d'une fortune indépendante mobilière.

Il est affligeant que des philosophes, d'ailleurs très éclairés, au nombre desquels il faut compter les économistes du dix-huitième siècle, aient voulu fonder des privilèges politiques sur les abus d'une invasion des barbares.

Voici le type de tous leurs arguments : « Les propriétaires, dit Germain Garnier[1], étant les maîtres du territoire, c'est à eux seuls qu'il appartient de régler les conditions sous lesquelles ils consentent qu'on y « réside; comme il n'appartient qu'au chef de famille, qu'au maître du « logis, de déterminer l'ordre à observer dans sa maison par ceux qu'il « admet à faire partie de la famille. Tout ce qui n'est pas propriétaire « d'une portion du sol national, n'y peut exister que comme étranger... « De quelque manière qu'il y reçoive des subsistances, c'est encore un « propriétaire qui a bien voulu les lui céder, etc. »

Tout cela n'est qu'un sophisme spécieux où l'on suppose que le droit de propriété est antérieur à la société, tandis qu'il n'existe que par les conventions sociales, qu'il est par conséquent postérieur à l'ordre politique qui seul peut le consacrer et le garantir. Il est si vrai que la société peut exister sans reconnaître la propriété foncière, qu'il y en a de nombreux exemples. Chez les Arabes et les Tartares nomades, il n'y a point de propriétaires fonciers, leurs lois ne consacrent que la propriété mobilière, les chars, les troupeaux; et nous avons vu que c'est une des causes pour lesquelles ils ne peuvent devenir ni très industrieux ni très riches.

---

[1] Notes sur Smith, note XXXII.

Digitized by Google

Dans les pays comme le nôtre, où la société reconnaît et consacre les propriétés territoriales, c'est pour son avantage. Elle veut que quelqu'un puisse avec sécurité faire les avances qu'exige la culture; mais, comme c'est en même temps un privilége qu'elle accorde, elle peut mettre un prix à cette concession; et c'est de là que naît une législation dont la première clause est et doit être le droit qu'a tout membre de la société de n'être pas exclu du territoire. Ce n'est pas le propriétaire qui permet à la nation de vivre, de marcher et de respirer sur ses terres : c'est la nation qui permet au propriétaire de cultiver les parties du sol dont elle le reconnaît possesseur, et qui d'ailleurs se réserve et ne concède à personne exclusivement la jouissance des lieux publics, des grandes routes, des lacs et des rivières.

Quant au droit qu'on voudrait faire dériver de cette circonstance, que le propriétaire est maître des subsistances, ce qui semble mettre le non-propriétaire dans sa dépendance, ce droit est encore plus insoutenable que l'autre. Les subsistances sont des produits qui appartiennent à ceux qui les ont fait naître. Elles appartiennent au laboureur comme au propriétaire, suivant les proportions qu'ils ont contradictoirement réglées d'avance. Lorsque l'un ou l'autre donne la part de subsistances qui lui est échue pour avoir en place quelque autre produit, ce n'est point qu'*il daigne* nourrir celui avec qui il traite, car ce dernier paie fort bien la nourriture qu'il achète; dire que le propriétaire *veut bien permettre* que le manufacturier se nourrisse de son blé, n'est pas plus raisonnable que de dire que le fabricant d'étoffes veut bien permettre que le propriétaire foncier n'aille pas tout nu. L'étoffe dont celui-ci fait un habit n'est plus l'étoffe du fabricant, c'est l'étoffe du propriétaire; et le blé acheté par le fabricant n'est plus le blé du fermier, c'est celui du fabricant. Le fabricant l'ayant acquis avec ses produits, c'est comme s'il l'avait produit lui-même.

Tout cela n'empêche point qu'il n'y ait un très grand charme attaché à la propriété territoriale. Précisément par la raison qu'elle est moins fugitive, moins changeante que la propriété mobilière, on s'y attache par habitude; on s'y attache par les sacrifices mêmes qu'on fait pour l'améliorer et l'embellir, de même qu'on s'attache à ses enfants autant par les peines qu'ils vous coûtent que par les plaisirs qu'ils vous procurent. La propriété, sans conférer aucun droit politique, constitue une sorte de souveraineté, du moins sur le matériel d'un domaine, et une influence morale, ne fût-ce que celle qui tient à un monopole, à une jouissance exclusive; or, la domination, l'influence, quels qu'en soient la source et l'objet, plaisent à la vanité humaine.

Digitized by Google

Si, par la nature des choses, ou par l'imperfection des lois, les propriétés foncières ont quelques avantages sur les autres, elles ont aussi leurs inconvénients. Leurs récoltes sont exposées aux intempéries de l'air, aux ravages de la guerre; et le marché à forfait que l'on conclut avec un fermier ne met pas un propriétaire à couvert de ces pertes. Les propriétaires sont souvent exposés à accorder au fermier des remises et des indemnités; ils sont exposés à des réparations et à des charges imprévues. On connaît le mot de Mme de Sévigné : « Je suis bien aise que mon fils « vienne ici (en Bretagne), pour voir un peu par lui-même ce que c'est « que l'illusion de croire avoir du bien, quand on n'a que des terres. »

Les biens fonds, par cela même qu'ils ne peuvent se déplacer ni se déguiser, restent en butte aux attaques de la chicane et aux extorsions du fisc. On sait combien il est difficile d'avoir des terres sans avoir des procès. Les gouvernements tyranniques trouvent en elles un gage de la soumission de leurs possesseurs. Les propriétaires de terres se sentent perpétuellement dominés par l'autorité publique, ce qui les dispose trop souvent à des complaisances préjudiciables au bien général. On dit que nul n'est plus attaché à son pays et à sa prospérité que celui qui possède une partie du sol. Cette maxime n'est bonne que pour ceux qui font consister la patrie dans le sol et non dans les citoyens. Il y a dans une nation bien d'autres intérêts à défendre que ceux des propriétaires fonciers.

La propriété foncière n'est pas même un gage de résidence. D'abord, il n'y a pas de fortune foncière qui ne se change aisément en une fortune mobilière par la vente ; et les valeurs qui en résultent donnent de grandes facilités pour changer de pays. De plus, le riche est plus éclairé que le pauvre qui n'a jamais fréquenté les étrangers, qui n'a pas lu leurs livres, et qui n'a que rarement des occasions de visiter leurs contrées. Celui qui n'est propriétaire que de sa personne, et qui avec sa personne transporte toute sa fortune, se déplace plus difficilement que celui qui a de grands biens. Les biens sont un auxiliaire pour se déplacer, et non pas un encombrement. L'ouvrier qui vit au jour le jour, outre qu'il ne peut subvenir à aucune dépense de voyage, n'est pas en état seulement de soutenir sa famille pendant l'espace de temps que le déplacement réclame. Il manque de cette instruction qui rend d'avance les personnes aisées familières avec les mœurs, le langage d'un autre pays. Les habitudes des classes riches diffèrent bien moins d'un lieu à l'autre que celles des classes indigentes. Tous ceux qui ont eu des rapports avec ces dernières savent avec quelle

Digitized by Google

répugnance elles quittent leur domicile habituel, même pour passer d'une province dans une autre. J'ai été forcé une fois de faire venir des ouvriers du département de l'Oise dans celui du Pas-de-Calais : ces deux départements ne sont pas séparés par une fort grande distance ; j'avais eu soin de faire marcher ces ouvriers en famille, conséquemment avec ce qu'ils avaient de plus cher, de leur procurer des gains assurés, de faciliter leurs arrangements, de leur rendre la vie douce. Cependant aucun ne résista à l'ennui, au malaise qu'on éprouve loin du pays natal. Au bout d'un certain nombre d'années, ils étaient tous, sans exception, retournés dans leur canton. Un canton différent, pour la classe laborieuse, est un pays étranger.

Ce malaise est bien plus fort encore lorsqu'il s'agit de changer tout-à-fait de contrée et de langage. Tout le monde sait quels ravages la maladie du pays causait parmi les troupes suisses au service étranger. On était obligé de proscrire autour d'elles le son des chansons que les soldats avaient entendues dans leur enfance [1].

« Malgré tout ce qu'on s'est plu à rapporter de l'inconstance de notre « nature, dit Adam Smith, il n'en paraît pas moins prouvé que, de tous les « bagages, l'homme est celui qui se transporte le plus difficilement d'un « lieu dans un autre [2]. » Je ne crains donc pas d'affirmer que, sauf les exceptions, la classe indigente est plus invinciblement attachée au sol que la classe aisée ; qu'elle éprouve plus de difficultés pour transporter ailleurs sa propriété, qui est sa personne.

Je ne crains pas d'affirmer non plus (et c'est une conséquence de la première proposition), que la patrie ne soit aussi bien défendue contre les agressions étrangères par les pauvres que par les riches. Les riches ont de quoi perdre et de quoi sauver. Les riches ont, dans les calamités publiques, des moyens de se consoler que n'ont pas les autres. Pourquoi supposerait-on que les pauvres sont moins intéressés au bien public que les autres classes ? Ils y sont plus intéressés que personne, parce que c'est sur eux principalement que porte le fardeau des mauvaises institutions.

---

[1] J'ai vu à Londres, autour des bassins où stationnent les vaisseaux de la compagnie des Indes, un fort grand nombre de Chinois qui faisaient partie des équipages. La faim qui les poursuit dans leur pays, les avait forcés de s'engager au service de la compagnie : « Eh bien, me dit un capitaine anglais, malgré la « misère qui les attend s'ils retournent au lieu de leur naissance, malgré la « peine de mort décernée contre eux, je les perdrai tous à la vue des côtes de « la Chine. »

[2] *Richesse des nations*, liv. I, chap. VIII.

Digitized by Google

CHAPITRE VI.

De la propriété littéraire.

Puisque nous passons en revue nos différentes sortes de propriétés, je dois en signaler une d'un genre assez particulier. Je veux parler de la propriété littéraire et du droit d'auteur.

A ne consulter que son origine, une œuvre littéraire doit appartenir à l'homme à qui elle doit son existence. Il est propriétaire incontestable de son génie, de son talent, et, par conséquent, de tout ce qui en émane ; et quoique un livre imprimé soit un produit résultant des industries réunies du marchand de papier, de l'imprimeur, du libraire, etc., on ne peut nier que sans les pensées qui s'y trouvent, ce livre n'existerait pas. L'auteur a fourni la matière première principale de chacun des exemplaires que l'on en fait et qu'on en fera. Mais une fois qu'un auteur a livré sa pensé au public, en est-il propriétaire encore? La société, qui est si fort intéressée à la diffusion des lumières, doit-elle sanctionner ce droit à perpétuité? Ce droit perpétuel ne serait-il pas une injustice! car enfin les pensées qui sont venues à un auteur, auraient pu ensuite se présenter à un autre; on ne peut d'avance en dépouiller ce dernier.

Ces questions sont délicates ; et dans l'intérêt de la société et de la justice, elles valent la peine d'être examinées.

A ne regarder le droit exclusif des auteurs que comme un encouragement à créer un produit agréable ou utile, il faut convenir qu'il n'y en a pas de plus naturel, ni de mieux proportionné au mérite de la production.

On a dit qu'il n'y avait que les bons ouvrages qui fussent contrefaits, et que la contrefaçon avait cela de bon, qu'elle les répandait davantage. C'est raisonner comme les sauvages dont parle Montesquieu : c'est couper l'arbre par le pied pour en cueillir plus aisément les fruits. Si ce calcul inique pouvait convenir à un peuple, ce ne serait qu'à celui qui n'aurait plus de bons livres à désirer ou à attendre. Mais où trouver ce peuple? Nous avons certes en français autant de bons livres que quelque nation que ce soit; cependant, nous manquons de bons ouvrages élémentaires sur presque toutes les parties des connaissances humaines. Avons-nous sur l'histoire, sur les voyages, les meilleurs livres qui se puissent faire? Je ne connais pas une description de la France qui soit tolérable ; tandis que nous en avons

Digitized by Google

de très passables de l'Italie, de l'Égypte, de l'Amérique et des îles de la mer du Sud. Nous pouvons, sans nous déplacer, connaître les bords du Nil, et nous n'avons aucun moyen de connaître les bords du Rhône. Où sont les livres où l'on peut apprendre à guérir la goutte, l'épilepsie, la rage, la peste, et à écarter tant d'autres fléaux qui désolent l'humanité? La science de l'homme moral et de la société est-elle donc si avancée? Nous a-t-on indiqué, jusqu'à présent, des motifs assez puissants pour balancer l'intérêt privé dans l'administration de la chose publique? Et n'est-ce pas là pourtant la seule base sur laquelle on puisse asseoir un bon gouvernement? Quoi! nous ignorons les premiers éléments de ce qui fait le bonheur de l'homme, et nous croirions en savoir assez! Sans doute il y a trop de livres; mais non pas trop de bons livres. De ce que les mauvais ouvrages abondent, s'ensuit-il qu'il faille se priver des moyens d'en avoir de meilleurs?

Un bon livre suppose nécessairement dans son auteur une éducation soignée, des circonstances favorables, quelque fortune, une longue existence, de l'esprit de suite, un grand caractère, et je n'ai pas encore parlé de la condition essentielle: du *talent,* de cette force de tête indispensable pour les méditations soutenues, de ce jugement sain, de cette étendue de pensée qui rend un auteur digne d'être lu, et du style sans lequel on n'est pas lu, même quand on a pour soi la pensée. Faut-il donc augmenter la difficulté des combinaisons d'où peut naître un bon ouvrage littéraire, en refusant à ce produit le puissant encouragement de la propriété, en privant un écrivain qui passe les jours, peut-être les nuits, à concevoir nettement des vérités utiles et à les exprimer de même, d'une garantie qu'on accorde aux productions de l'industrie la plus grossière?

Je ne doute pas que nous n'ayons été privés de plusieurs bons ouvrages par le peu de respect que nous avons eu en France pour la propriété d'auteur. Ce ne sont peut-être pas les ouvrages d'imagination dont notre légèreté a étouffé le germe. On peut supposer que la verve qui les inspire a surmonté tous les obstacles. Ce ne sont pas d'ailleurs les livres de ce genre qui exigent les plus longs travaux et les plus grosses avances. Ceux dont nous avons été privés par cette cause, sont ces livres auxquels on accorde plus particulièrement la qualification d'ouvrages utiles.

Je me plains surtout de ce qu'un homme de lettres n'a contre ceux qui contrefont ses ouvrages qu'une action civile. Le citoyen qui dénonce un larcin qu'on lui fait, arme en sa faveur le ministère public; sans soins de sa part, sans frais, la société tout entière épouse sa querelle; tandis que le larcin de la plus incontestable des propriétés trouve l'autorité publique

Digitized by Google

froide et impassible. Elle daigne consentir à juger entre le voleur et vous, à vos périls et risques. Il faut que l'auteur ou ses héritiers soutiennent un procès, ce qui est déjà un malheur; et quelquefois un procès coûteux, ce qui leur est souvent impossible. Encore, après avoir compromis leur repos et hasardé leur fortune, le succès est-il incertain!

Le tort qui résulte pour les auteurs de la contrefaçon de leurs ouvrages est encore augmenté par la facilité dont jouissent les contrefacteurs étrangers. C'est une contrebande non-seulement tolérée, mais encouragée. Il ne s'imprime pas un seul bon ouvrage en France ou en Angleterre, qui ne soit réimprimé dans la Belgique et aux États-Unis. C'est une punition des abus qui rendent la production dispendieuse dans les premiers de ces États; mais c'est une punition qui ne tombe pas sur les coupables.

Nos lois reconnaissent un auteur comme propriétaire exclusif de son ouvrage pendant sa vie; mais c'est une propriété qu'il ne peut transmettre à sa famille, ou du moins une propriété qui, vingt ans après sa mort, rentre dans le domaine public, et peut être exploitée par le premier venu. Ce terme ne laisse pas à la veuve et aux enfants d'un auteur une jouissance assez longue pour tirer parti de leur propriété. Quel libraire voudrait acheter le droit de réimprimer un livre que tout le monde pourra imprimer quelques années plus tard?

Des législateurs, frappés de ces considérations, ont proposé d'assimiler une propriété littéraire à une propriété mobilière ou immobilière, qui, d'héritiers en héritiers, passerait à la dernière postérité de l'auteur. C'est trop. Il ne faut pas que la justice qu'on veut lui rendre, soit une injustice pour la société. Un écrivain n'a pas écrit pour sa famille seulement; il a dédié son livre à tous les hommes et à tous les âges. C'est aussi un héritage où il faut que le public ait sa part. Serait-il séant qu'un héritier des *Fables de la Fontaine,* sous prétexte qu'il peut user et abuser de sa propriété, fût autorisé à sevrer les amis du naturel et des grâces des œuvres de notre inimitable fabuliste?

Ce n'est point une garantie suffisante que l'intérêt d'un héritier à perpétuer une œuvre littéraire qui a du prix. Des préjugés, un caprice, une vanité mal entendue peuvent l'emporter sur son intérêt. L'intérêt personnel offre une garantie suffisante toutes les fois qu'il s'agit d'une production soumise à une libre concurrence. Ce que l'un ne fait pas alors, un autre peut le faire. Mais quel concurrent nous remplacera jamais La Fontaine, ou Molière, ou Racine! Leurs écrits, mis au monde une fois par un bonheur unique, n'y reparaîtraient jamais s'ils venaient à se perdre. On

Digitized by Google

sait que la veuve du premier de nos poètes, de Racine, était trop imbue de dévotion pour avoir jamais assisté à aucune représentation des pièces de son mari. Je ne sais pas si elle les avait lues. Son fils avait en grande partie les mêmes préjugés. Nous aurions pu être privés par eux d'un des plus précieux joyaux de notre trésor littéraire[1].

Remarquez en outre que des lois qui interdiraient à d'autres qu'aux héritiers la faculté de reproduire les écrits d'un auteur, finiraient par nuire à l'industrie nationale sans utilité pour les héritiers. L'ouvrage serait contrefait par l'étranger, qui, avec le temps, nous infesterait d'éditions subreptices et fautives, au détriment de nos lecteurs, de nos imprimeurs et de nos libraires.

Il suffirait, je crois, pour qu'un auteur se livrât avec courage à l'achèvement d'une œuvre laborieuse, qui souvent, en épuisant sa bourse, accélère le terme de ses jours, qu'il fût assuré d'en laisser la propriété à ceux qui ont vu naître ces fruits de son génie, à sa femme et à ses enfants pendant leur vie entière.

Telle est, ce me semble, la protection que la société doit, dans son intérêt, accorder aux productions littéraires, protection qui, au surplus, ne rend pas une nation quitte envers ses grands écrivains. Quels sont ceux de ses citoyens qui lui rendent des services moins coûteux pour elle? Quels sont ceux qui portent plus loin sa gloire? De tous les monuments des hommes, les bons livres sont à la fois les plus durables et les plus honorables. Les pyramides d'Égypte périront avant les écrits d'Homère. Ces fidèles tableaux de la nature humaine feront les délices de nos neveux aussi longtemps que le monde durera. Nous-mêmes, que de découvertes et d'utiles observations dans les sciences et dans les arts ne leur transmettrons-nous pas? L'imprimerie, la gravure, par la facilité qu'elles donnent pour reproduire les ouvrages à mesure qu'ils dépérissent, feront passer à nos descendants nos travaux bien plus complets que nous n'avons eu les travaux de nos devanciers; et il les auront, débarrassés du fatras, des sottises et des erreurs qui encombrent nos bibliothèques; le temps et les insectes font justice des livres inutiles; et on ne les réimprimera pas éternellement. Les bons livres, au contraire, se reproduiront d'âge en âge.

[1] Les scrupules de Racine n'ont pu nous priver de ses ouvrages composés jusqu'en 1677, mais ils nous ont privés de ceux qu'il aurait pu composer pendant douze années où son talent avait atteint sa plus grande hauteur; c'est-à-dire, entre Phèdre et Athalie.

Digitized by Google

Ce que Cicéron a dit de son temps, est encore bien plus vrai du nôtre : « Le temps use le mensonge et consolide la vérité[1]. »

CHAPITRE VII.

Des différents systèmes de législation économique.

Les lois politiques, civiles et criminelles ont à régler une foule d'intérêts compliqués et opposés. En imposant des règles à suivre dans ce qui a rapport à ces intérêts, elles préviennent des querelles qui se renouvelleraient sans cesse, et qui ne pourraient être décidées que par la force, ce qui est un fort grand mal ; car la force n'est pas justice, et souvent elle est contraire aux intérêts de ceux-là mêmes qu'elle favorise. Certains jurisconsultes veulent que ces lois soient posées arbitrairement par l'autorité souveraine ; d'autres sont d'avis que l'usage, raisonnable ou non, doit en décider seul ; d'autres leur assignent pour fondement le droit naturel, ou un recueil de maximes dictées par l'équité naturelle et sur lesquelles on croit pouvoir se mettre d'accord ; d'autres enfin sont d'avis que les lois, étant faites pour les hommes, doivent se proposer uniquement le plus grand bien des hommes, et qu'elles sont les meilleures qu'on puisse avoir lorsqu'elles sont favorables au plus grand bien du plus grand nombre.

Les mêmes dissentiments ne peuvent avoir lieu relativement aux lois que nous appellerons *économiques*, et qui ont pour objet de favoriser les intérêts nationaux. Ici, rien n'est arbitraire ; on peut différer d'opinion sur les moyens, mais le but est nettement tracé. Il ne s'agit que de savoir en quoi consistent les intérêts de la société et quelle législation leur est favorable. On ne saurait l'apprendre mieux qu'en étudiant la nature des

---

[1] Il y a peut-être une lacune à n'avoir pas traité ici les questions qui se rattachent à la propriété des inventions dans les arts industriels, puisque des raisons spécieuses les font assimiler dans beaucoup de cas aux propriétés littéraires ; on verra plus loin que les brevets d'invention n'ont été considérés par l'auteur que comme une prime d'encouragement donnée aux inventeurs aux dépens de la société, et non pas comme dérivant d'un droit de propriété. Il est à remarquer aussi qu'en ne reconnaissant la propriété littéraire que pour un temps limité, on la traite en réalité comme le sont les inventions dans la législation sur les brevets. (*Note de l'éditeur.*)

Digitized by Google

choses sociales et leur action les unes sur les autres; or, c'est précisément ce qu'enseigne l'économie politique. Quiconque n'a pas une vue nette et complète de cette science est exposé à provoquer ou à décréter des mesures funestes et quelquefois ridicules. Nous allons en avoir la preuve en rapprochant des principes les lois qu'on a faites ou proposées en différents pays et à différentes époques, aussi bien que les systèmes sur lesquels on s'est appuyé.

Avant tout, je vous prierai, messieurs, de ne pas perdre de vue une considération qui domine ce sujet.

Une loi, un règlement d'administration peuvent ôter des biens à un homme pour les donner à un autre; mais ils ne sauraient créer des biens, de la richesse, dont les sources ne sont nulle autre part que dans l'action industrielle aidée de ses instruments : les capitaux et les terres.

Il est très vrai que l'action industrielle peut se développer plus facilement sous telle législation que sous telle autre : mais il est naturel de supposer que le plus grand développement doit avoir lieu sous la législation qui présente le moins d'obstacles à l'exercice des facultés humaines, et à l'emploi des terres et des capitaux, seuls moyens de créer des richesses.

Il est encore très vrai qu'un certain produit peut se multiplier par l'appât d'un encouragement, d'une prime; mais si c'est aux dépens d'un autre produit, cet encouragement ne fait rien gagner à la société; et même, s'il décourage d'un côté plus qu'il n'encourage de l'autre, indépendamment de l'outrage qu'en reçoit l'équité naturelle, la société y perd loin d'y gagner.

La véritable prime d'encouragement, la seule qui ne coûte rien à personne et qui ne soit donnée qu'à celui qui la mérite, c'est le fruit que chacun recueille de ses labeurs et de l'activité où il a mis ses terres et ses capitaux; or, tel est l'encouragement qui résulte de la protection constamment accordée à la personne et à la propriété de chaque citoyen.

D'où nous conclurons, en thèse générale, que la législation la plus favorable à l'industrie, est celle qui procure à tout le monde au plus haut degré la liberté et la sûreté des personnes et des propriétés.

Les gouvernements sont très portés à croire qu'ils peuvent donner une direction favorable aux travaux de l'industrie; ils s'imaginent que si leurs stimulants venaient à cesser, on manquerait de certaines choses nécessaires à la société. C'est une erreur à laquelle ils échappent d'autant plus difficilement qu'ils sont moins éclairés. Y a-t-il une précaution plus sage en apparence, que celle qui ordonnerait aux cultivateurs de mettre en réserve le blé nécessaire pour les semences? Que d'arguments on peut faire valoir en faveur

Digitized by Google

d'une semblable mesure! L'homme est si peu prévoyant, il est tellement disposé à sacrifier l'avenir au présent! L'appât d'un gain actuel est si dangereux, qu'on ne peut s'en rapporter à l'intérêt personnel d'une précaution de cette importance! Que deviendraient le peuple, l'état tout entier, si l'imprévoyance ou le besoin enlevaient des greniers le gage de la récolte prochaine? Cependant, faute d'officiers publics préposés à la surveillance, à la conservation des semences, en a-t-on jamais manqué, même dans les temps les plus calamiteux? C'est ainsi que l'on peut presque toujours s'en rapporter à l'intérêt privé du soin de faire ce qui est opportun. Le seul soin utile que puissent prendre les gouvernements, est d'empêcher que l'intérêt des uns ne porte préjudice aux droits des autres ou du public. Telle est leur véritable mission.

Ces vérités si simples étaient, jusqu'à la fin du dernier siècle, trop méconnues ou trop mal prouvées, pour arrêter les princes ou leurs ministres qui trouvaient dans les lois, les réglements, les droits d'entrée, etc., non-seulement des occasions d'exercer leur autorité, mais des moyens de soutenir leurs dépenses. De là cet amas de dispositions législatives et réglementaires qui a, non pas précédé, encore moins occasionné, mais suivi et jusqu'à un certain point entravé, dans les différentes parties du monde, les développements brillants qu'ont, par d'autres causes, reçus les arts [1].

Tels sont, messieurs, les motifs sur lesquels je me fonde pour rapprocher des principes qui président à la production des richesses les lois qui ont été faites ou proposées dans le but de déterminer la manière de procéder à la production, aussi bien que celles qui ont pour objet de favoriser l'ar-

---

[1] Les partisans des vieilles maximes prétendent que les progrès des arts ont eu lieu précisément à cause de ces vieilles maximes réduites en pratique; mais il est insensé d'attribuer un effet à des causes contraires à cet effet, lorsqu'il a existé des causes qui lui étaient favorables. C'est précisément la connaissance de la manière dont les causes agissent qui constitue la science de l'économie politique. « Parmi les êtres animés, a dit un auteur judicieux*, il n'en est aucun qui puisse influer sur sa propre destinée autant que l'homme; il n'en est aucun qui ait plus de moyens de paralyser les causes qui tendent à lui nuire, ou de seconder celles qui lui sont favorables; mais pour agir dans l'un ou dans l'autre sens, il a besoin de voir distinctement quelles sont ces causes. S'il ne les connaît pas, il reste inactif; s'il les juge mal, il agit dans un sens contraire à ses intérêts. »

* Ch. Comte, *Traité de Législation*, tome III, p. 251.

Digitized by Google

rivée des métaux précieux ou des produits bruts, et de s'opposer à l'introduction des produits ouvrés. Nous verrons aussi quel est l'effet des lois qui accordent des priviléges à des compagnies de commerce ou bien à des établissements coloniaux. Rien de ce qui peut influer favorablement ou défavorablement sur la prospérité publique ne doit rester étranger à nos recherches.

CHAPITRE VIII.

Origine du système réglementaire.

Je vous ai prouvé, messieurs, que toute restriction qui n'est pas nécessaire pour protéger les droits d'autrui, est un attentat à la propriété. Nous devons maintenant être curieux d'observer l'effet qui en résulte par rapport à la richesse générale et particulière.

Avant l'affranchissement des communes, qui eut lieu dans le cours du XII^e^ siècle, en France et dans presque toute l'Europe, il n'y avait point de grandes villes, et surtout point de cités commerçantes et industrieuses. Tout ce qui n'était pas noble ou prêtre, était *serf*; et les *serfs* ne pouvaient à leur gré aller ni venir, se marier ni commercer, ni disposer de leurs biens. Ils exerçaient quelques métiers sous le bon plaisir de leurs seigneurs, qui les soumettaient à des exactions et à des avanies multipliées.

Aussi, l'industrie des villes n'excédait-elle pas celle de nos plus méchants villages, où l'on voit çà et là un maréchal-ferrant, un boucher, un tisserand, un tanneur, etc. Il n'y avait véritablement de manufactures et de maisons de commerce que dans les républiques d'Italie et dans l'empire grec, qui n'était pas encore devenu la proie des Ottomans. Les objets que le commerce seul pouvait procurer étaient colportés par des juifs et des marchands forains, souvent rançonnés par les nobles sur les terres desquels ils étaient obligés de passer.

Mais lorsque les villes eurent racheté ou conquis la liberté personnelle de leurs habitants et se furent mises sous la protection de l'autorité royale pour se soustraire aux vexations féodales, la propriété s'y trouvant plus assurée, les arts de l'industrie, et par suite le commerce de détail, y firent de grands progrès. Les foires diminuèrent d'importance ; mais les boutiques et les magasins se remplirent ; on amassa quelques capitaux ; on forma des ateliers; on put entreprendre des opérations qui exigeaient du temps et des avances. Les hommes qui exerçaient la même profession,

Digitized by Google

réunis par un intérêt commun, s'assemblèrent et s'entendirent, soit pour présenter une résistance plus efficace aux vexations du pouvoir, soit pour envoyer des députés au conseil de la commune.

Jusque-là rien de mieux. Les confédérés se proposaient un but légitime; celui de protéger mutuellement leurs travaux, et de s'en assurer les fruits. Mais peu à peu les corporations en vinrent à faire sanctionner par l'autorité des statuts par lesquels on défendait à qui que ce fût d'exercer la même profession, s'il ne faisait partie de la communauté; et l'autorité, en conférant ce privilége, se ménagea les moyens d'exercer son influence sur la communauté, et s'en servit même quelquefois pour réprimer les entreprises de la noblesse et du clergé. Les mêmes priviléges furent successivement réclamés et accordés aux différentes professions dont l'ensemble comprenait presque toute l'industrie des villes. Chaque profession formait un corps de métier qui élisait ses syndics ou officiers, quelquefois même le prévôt des marchands ou maire; la ville appelait cela ses priviléges, et elle en faisait jurer le maintien par les princes auxquels elle se soumettait.

Telle fut l'origine des corporations ou jurandes à l'aide desquelles on est parvenu, presque partout en Europe, à surcharger l'industrie d'une foule d'entraves qui subsistent encore en beaucoup d'endroits, et qui sont vivement défendues, soit par les gens qui fondent leur succès sur le monopole, soit par ceux qu'anime une certaine prédilection pour les institutions anciennes et pour les abus qui ne sont préjudiciables qu'au public.

CHAPITRE IX.

Des apprentissages, des maîtrises, et de leurs effets.

L'objet que se proposent les maîtres dont la réunion forme une corporation, est bien évident. Ils veulent partager entre eux seuls les profits d'un art ou métier quelconque; et pour que leur nombre soit d'autant plus réduit, ils opposent des difficultés aux personnes qui aspirent à faire partie de la communauté. Autrefois, dans la plupart des villes, un ouvrier n'était pas admis à travailler chez un maître si d'abord il n'avait été reçu ***compagnon***, et il n'était reçu compagnon qu'après avoir, pendant plusieurs années, travaillé gratuitement comme ***apprenti***. L'homme le plus adroit et le plus habile dans son art, s'il l'avait appris dans une autre ville, et à plus forte raison dans l'étranger, ne pouvait gagner sa vie par son travail sans s'exposer à être puni comme un malfaiteur.

Digitized by Google

Dans la plupart des cas cet apprentissage était véritablement ridicule. Je vous demande, messieurs, ce que pouvaient apprendre en plusieurs années un garçon rôtisseur ou vitrier, un oiseleur, un perruquier, au-delà de ce que tout être raisonnable peut apprendre au bout de quelques semaines? Depuis que les apprentissages et les compagnonnages sont supprimés, laisse-t-on brûler les rôtis plus souvent qu'on ne faisait? frise-t-on les cheveux avec moins de grâce? Adam Smith remarque que la profession de jardinier, une des plus difficiles de toutes, n'a jamais pu être assujétie aux apprentissages, et que cela n'a point empêché qu'on ait eu des pêches savoureuses et des laitues bien pommées.

Ce n'était qu'à la suite de l'apprentissage qu'on était reçu compagnon et qu'il était permis à un maître de donner de l'ouvrage à un ouvrier. On se privait ainsi des talents qui venaient du dehors. Dans les années de paix qui ont suivi les évènements de 1815, la France a eu lieu de s'applaudir de n'être plus soumise aux réglements du compagnonnage. Plusieurs milliers d'ouvriers anglais sont venus s'y établir; ils ont répandu dans les ateliers beaucoup de procédés avantageux, et surtout ils ont montré ce que l'on peut attendre du soin, de la précision, de l'activité et du jugement apportés dans les travaux manuels de l'industrie. Ils ont été imités par les plus diligents des ouvriers français, et le seront avec le temps par tous les autres. Cette seule circonstance peut avoir les plus heureux résultats pour la perfection de nos produits. Sous le régime des maîtrises, ces étrangers auraient été repoussés, ou du moins les difficultés apportées à l'exercice de leurs talents les auraient dégoûtés, et ils auraient renoncé à travailler en France.

Si les ouvriers chassés de France par l'intolérance de Louis XIV, n'avaient pas pu s'établir en Angleterre et en Prusse, ces deux pays n'auraient pas recueilli les avantages que perdit la France à cette époque [1].

Afin de restreindre le plus possible le nombre des maîtres, on n'admettait autrefois dans la plupart des professions que les fils des maîtres, ou ceux qui épousaient leurs veuves; on opposait du moins à l'admission des autres des formalités et des difficultés presque insurmontables. On rejetait ordinairement ceux que l'on appelait étrangers, c'est-à-dire des com-

---

[1] Si les priviléges des corporations de la cité de Londres se fussent étendus jusqu'à White-Chapel, la fabrication des soieries ne se serait pas alors naturalisée en Angleterre.

Digitized by Google

patriotes nés dans une autre ville ; il fallait présenter un *chef-d'œuvre*, c'est-à-dire un produit qui attestât le talent qu'on avait acquis. Or, comme ce chef-d'œuvre avait pour juges des hommes déjà en possession de la maîtrise, c'était pour eux un moyen toujours subsistant d'admettre ou d'écarter ceux qu'ils voulaient. Dans un grand nombre de communautés, il suffisait d'être marié pour être exclu de l'apprentissage et par conséquent de la maîtrise. La finance qu'il fallait payer en y entrant était, pour beaucoup d'hommes très industrieux, mais peu fortunés, une difficulté insurmontable.

L'esprit de monopole qui présidait à la confection des statuts avait été poussé au point d'exclure les femmes des métiers les plus convenables à leur sexe, tels que la broderie, qu'elles ne pouvaient entreprendre pour leur propre compte. On ôtait cette ressource à une portion de l'humanité qui en a déjà si peu; et l'on secondait ainsi la séduction et la débauche [1].

On comprend combien est fâcheuse la position d'une personne industrieuse écartée par le monopole du genre d'industrie où elle est portée par son goût ou par la nécessité, d'un genre d'industrie qui est peut-être le seul qu'elle connaisse ou dont elle soit capable.

Sa condition est pire encore lorsque c'est le gouvernement qui nomme les monopoleurs. Car enfin, quelque intéressée que soit une communauté à empêcher qu'il ne s'y introduise de nouveaux concurrents, on conçoit qu'elle n'est quelquefois pas assez puissante pour y parvenir; mais un gouvernement qui donne ou ôte à son gré la permission de travailler pour vivre, tient dans sa main l'existence même de tous les citoyens, des familles : c'est la plus accablante des tyrannies; elle opprime sans avoir l'air d'imposer aucun fardeau ; elle tient les citoyens comme les physiciens tiennent sous la cloche d'une pompe pneumatique d'infortunés animaux auxquels on ôte ou rend l'air à volonté.

Vous concevez aisément qu'il résulte des corporations un renchérissement des produits, qui est un préjudice pour les consommateurs. Le public est en droit de se procurer les objets de ses besoins de la manière la moins coûteuse. Dans l'ordre naturel, la concurrence lui garantit que les profits des producteurs ne sont que le juste salaire, l'équitable indemnité des services productifs. La concurrence ôtée, cette garantie n'existe plus.

---

[1] Voyez le beau préambule de l'édit de 1776 sur les jurandes, rédigé par Turgot. *OEuvres de Turgot*, tome II, page 302.

Digitized by Google

Il fut prouvé, par exemple, dans une discussion qui eut lieu à la chambre des députés, en 1822, que la viande de boucherie, qui coûtait au consommateur, prix moyen, 12 sous la livre, pouvait être établie pour 6 sous 1/2[1]; ce qui a donné un bénéfice tellement usuraire, que le droit de débiter à Paris de la viande était devenu une place de finance qui se vendait cent mille francs et plus. Le gouvernement a depuis ce temps prononcé la suppresssion graduelle de ce monopole, qui avait diminué le commerce et la consommation de la viande à Paris dans la proportion de 75 à 56, ou de près d'un tiers; les provinces de France qui fournissaient des bestiaux à la consommation de Paris souffraient, comme de raison, de cette diminution[2].

---

[1] Séance du 28 juin 1822, discours de M. Humblot-Conté. Un nombre considérable de garçons bouchers, que le monopole empêchait de s'établir, vinrent remercier, pour cette révélation, l'honorable député.

Il faut convenir aussi que le haut prix payé par le consommateur pour la viande de boucherie n'était pas dû uniquement au monopole exercé par les maîtres bouchers, mais en partie à d'autres abus, tels qu'une caisse publique (la caisse de Poissy) par les mains de laquelle les maîtres bouchers sont encore forcés de passer.

[2] Malgré l'augmentation du nombre des bouchers et l'atténuation des effets du monopole dont ils jouissaient, le prix de la viande n'a pas cessé de s'élever à Paris, et la quantité consommée ne s'est pas accrue dans la même proportion que la population, d'où l'on peut conclure que les ouvriers parisiens n'ont pas pu se procurer une nourriture aussi substantielle que celle qui était en usage cinquante ans plus tôt. Mais les causes de ce résultat fâcheux sont multiples, et l'on peut l'attribuer en grande partie à un autre monopole qui a été réservé aux éleveurs de bestiaux. Antérieurement à 1816, le bétail étranger arrivait librement de tous les points; à cette époque, des droits de douane, légers d'abord, furent imposés; chaque bœuf entr'autres eut à payer 3 fr. 30 cent. pour entrer à la frontière; mais plus tard, en 1822, lorsque les intérêts des grands propriétaires fonciers devinrent prépondérants dans les chambres législatives, un bœuf fut taxé à 55 fr. Dès lors, les contrées autrefois françaises des bords du Rhin ne purent plus envoyer leurs produits sur les marchés de l'intérieur; ceux des agriculteurs dont l'industrie consiste à acheter les bœufs jeunes et maigres, afin de les engraisser pour la boucherie, eurent plus de difficultés à se pourvoir. La viande a été ainsi rendue plus chère par suite d'une protection exorbitante accordée aux grands propriétaires fonciers, éleveurs de bestiaux. Pour ce qui concerne cette branche de consommation, les causes de renchérissement ont

Digitized by Google

Dans beaucoup de cas, le monopole est préjudiciable au public sans être profitable pour les monopoleurs. Car, si un privilége exclusif les préserve de la concurrence des non-privilégiés, il ne les préserve pas de la concurrence de leurs confrères. Chacun d'eux est d'ailleurs exposé, en sa qualité de consommateur, à subir le préjudice que les corporations font retomber sur le public. S'il vend un peu plus cher les objets de son commerce, il paie un peu plus cher les objets de sa consommation. Vous avez vu, messieurs, que la moindre augmentation de prix est toujours accompagnée d'une diminution de consommation, c'est-à-dire de jouissance pour le public, et qu'au contraire toute diminution entraîne une consommation plus large, une prospérité publique plus grande[1]; tout monopole, et par conséquent toute corporation, est en cela préjudiciable à la société tout entière.

Mais, indépendamment des désavantages que, dans les corporations, les maîtres supportent en commun avec le public, il y en a d'autres qui leur sont particuliers. N'est-ce pas, pour le membre d'un corps, perdre un bien qui a une valeur que de perdre son indépendance, de n'être pas maître chez soi, et, quand on a de bonnes idées, de se voir soumis à ceux qui n'en ont point?

Il y avait en outre en France des dépenses que l'on répartissait sur les membres de la communauté. Le gouvernement leur faisait payer la protection qu'il leur accordait contre l'industrie et les droits des autres citoyens, comme si cette protection était légitime, et comme si une protection, même légitime, n'est pas payée par l'impôt ordinaire. Il y avait de plus, et des frais de réception[2], et des frais de repas, et des frais pour les

---

donc été diverses; les exemples des inconvénients qui résultent des corporations et des maîtrises sont plus frappants quand on les puise dans l'industrie manufacturière, ainsi qu'on le verra d'ailleurs dans la suite de ce chapitre.

(*Note de l'éditeur.*)

[1] Voyez IIIe partie, chap. 4.

[2] Les frais de réception et ceux d'apprentissage étaient autant de portions de capitaux qu'on avait de moins en se mettant dans les affaires, quand on parvenait à s'y mettre. Toutes ces dépenses avaient en outre pour effet d'augmenter les frais de production; et l'on a vu (partie I, chap. 9) que l'augmentation des frais de production équivaut à un déclin dans l'industrie. Je ne prétends pourtant pas que l'industrie ait positivement décliné aux époques dont je parle; car

procès que la communauté soutenait; d'autres pour les cadeaux qu'elle offrait aux petits princes, etc. Les officiers de la corporation faisaient leur cour aux dépens des simples maîtres. Il y avait des droits d'inspection et de visite; les ateliers de l'industrie étaient ouverts à des supérieurs jaloux, qui dérobaient un procédé qu'ils enviaient, et dénonçaient comme une contravention les méthodes qui blessaient leurs intérêts. La crainte d'être en butte à leur malveillance obligeait chaque membre de la communauté à partager les vues les moins dignes d'être approuvées et à se rendre complice de toutes les manœuvres de ses chefs [1]. Les esprits processifs entretenaient entre les communautés des querelles séculaires. Les tailleurs, par exemple, plaidaient éternellement contre les fripiers, pour établir la ligne de démarcation qui sépare un habit tout fait d'un viel habit; les cordonniers contre les savetiers, pour ôter à ceux-ci le droit de faire leurs propres chaussures, celles de leurs femmes et celles de leurs enfants.

Il y avait autrefois, dans certaines villes de la Belgique, des communautés dont les membres s'arrogeaient le droit de rester en même nombre, même lorsque les débouchés venaient à s'étendre. Qu'est-il arrivé? L'industrie a déserté leurs villes; on a fabriqué ailleurs ce que l'on fabriquait chez elles, et leurs communautés, leur commerce, leur population, tout a décliné. Elles faisaient jurer à leur prince, quand il montait sur le trône, de maintenir leurs priviléges, c'est-à-dire le monopole qui les ruinait [2].

Le monopole des corporations est encore funeste aux intérêts de la société en arrêtant les progrès des arts. Ces progrès sont en général l'œuvre de la jeunesse; c'est là qu'est l'activité nécessaire pour découvrir des produits nouveaux, des procédés meilleurs; c'est la jeunesse qui recueille par ses études les découvertes journellement faites dans les sciences; c'est elle qui voyage et qui peut faire d'heureuses applications des idées qu'elle a re-

---

les progrès, favorisés par d'autres causes, pouvaient surpasser le déclin qui eût été la conséquence de celle-là.

[1] Turgot, tome VIII, page 335. Les partisans des corporations prétendent que ce sont là des abus que l'on peut éviter en les rétablissant; mais les corporations sont elles-mêmes un grand abus qui nécessairement donne naissance à d'autres. Un enfant naît dans la famille d'un mauvais prince; un membre de la confrérie propose une réjouissance; plus le prince est mauvais, moins on ose s'opposer à la réjouissance que la grande majorité de ses membres désapprouve.

[2] Steuart, liv. II, chap. 23.

Digitized by Google

cueillies. Or, elle est arrêtée à chaque pas dans les pays où elle rencontre des corporations privilégiées. Ces corporations ont pour officiers, pour syndics, les anciens de la communauté, ceux qui ont vieilli dans les routines, ceux dont la fortune est faite, mais qui veulent néanmoins gagner encore sans se donner la peine de changer leur allure. Tout produit perfectionné jette une sorte de défaveur sur les anciens produits; il accuse l'impéritie de leurs auteurs et fait tort à leur bourse; il les blesse dans ce que les hommes ont de plus cher : leur vanité et leur intérêt.

De là ces règlements de fabrication, qui ne permettaient à aucun fabricant de se frayer une route nouvelle. Quand les corporations furent supprimées en France, on y portait depuis un siècle ou deux des bouracans, des tiretaines, des bazins, des gazes qui, pour le tissu, les dessins, les couleurs, n'avaient éprouvé, depuis leur origine, aucune bonification. Ce n'est que depuis la suppression des priviléges qu'on a fait des tissus beaucoup plus fins et plus variés, que l'on a admirablement combiné la soie, la laine et le coton, que le goût s'est manifesté dans les dessins, que l'on a employé des couleurs plus solides, des nuances plus variées, que l'on a mis les produits les plus agréables au niveau de toutes les fortunes.

Il n'a pas tenu aux corporations que nous ne fussions privés de tous les arts qui font actuellement la gloire de l'industrie française et la richesse de la nation. Elles agissaient dans leur genre comme ces ouvriers qui brisent les machines nouvelles dans la crainte de n'être plus employés. Vous pouvez voir, messieurs, dans mon *Traité d'Économie politique*, les réclamations qu'élevèrent les corporations des villes d'Amiens, de Reims, de Beauvais, qui faisaient des étoffes de laine, pour qu'on supprimât la fabrication des étoffes de coton, industrie qui depuis a acquis tant d'éclat et procuré tant de richesses.

Lorsqu'on établit des impressions de toiles peintes, les villes de Paris, de Lyon, de Tours, de Rouen poussèrent des clameurs horribles. Toutes ces industries pourtant, par la force des choses, sont parvenues à se naturaliser, au grand avantage du commerce intérieur, du commerce d'exportation, et surtout des consommateurs; et, ce qui est digne de remarque, les anciennes industries, qui se disaient ruinées par ces nouveautés, n'ont cessé de prospérer de leur côté; phénomène au surplus qui n'a rien de surprenant pour quiconque entend un peu l'économie politique[1].

[1] La fabrication des tôles vernies a été expulsée de France jusqu'à la révo-

Digitized by Google

Sous le régime des maîtrises, Argand, à qui nous devons les lampes à courants d'air (découverte qui a plus que doublé la quantité de lumière dont nous pouvons, à dépense égale, jouir en l'absence du soleil), Argand fut attaqué devant le parlement par la communauté des ferblantiers, serruriers, etc., qui réclamaient le droit exclusif de faire des lampes. *Que ne se faisait-il recevoir de la communauté?* dirent certaines gens toujours prêts à justifier le mal qui se fait d'office. Mais les ferblantiers, juges de l'admission, étaient intéressés à écarter un concurrent redoutable. Est-ce d'ailleurs une législation bien encourageante, que celle qui force un homme à solliciter des supérieurs si inférieurs à lui, et à perdre dans des démarches pénibles un temps qu'il voudrait donner à son art?

Un habile constructeur d'instruments de physique et de mathématiques de Paris, Lenoir, avait un petit fourneau pour modeler les métaux dont il se servait. Les syndics de la communauté des fondeurs vinrent eux-mêmes le démolir. Il fut obligé de s'adresser au roi pour le conserver, et le talent eut encore besoin de la faveur[1].

Un fabricant qui sait que le public, s'il n'est pas satisfait de ses produits, ne sera pas mieux servi par un autre dans la même ville, se néglige. Un de nos publicistes a dit avec raison du monopole, qu'*en décourageant ceux qu'il écarte il rend inhabiles ceux qu'il favorise.* C'est encore là l'origine du déclin, et, par conséquent, l'une des causes de la chute de plusieurs États, notamment de cet empire d'Orient où s'étaient conservés

---

lution, parce qu'elle demande des ouvriers et des outils qui appartiennent à différentes professions, et qu'on ne pouvait s'y livrer sans être agrégé à plusieurs communautés. On remplirait un volume des vexations décourageantes pour les efforts personnels qui ont été exercées dans la seule ville de Paris par l'effet du système réglementaire; et l'on remplirait un autre volume des succès qui ont été obtenus depuis qu'on a été débarrassé de ces entraves par la révolution.

[1] En 1756 les corporations d'arts et métiers de Glasgow suscitèrent les persécutions les plus vives à James Watt, dont le nom seul rappelle tous les miracles dont la machine à vapeur nous rend chaque jour témoins; on voulait faire fermer le modeste atelier où le jeune mécanicien préludait aux découvertes qui ont rendu son nom illustre et qui ont enrichi sa patrie; il fallut que l'université de Glasgow intervînt en disposant en faveur de Watt d'un petit local et en l'honorant du titre de son ingénieur. *Voyez l'éloge historique de James Watt*, par M. Arago. (*Note de l'éditeur.*)

Digitized by Google

quelques débris de la civilisation romaine. Sous ces faibles et méchants empereurs, toute espèce d'industrie fut mise en privilége; quelques-unes même devinrent l'apanage des favoris du prince, ou de ses domestiques, ou même du trône. Aussi l'empire d'Orient nous offre-t-il l'exemple assez rare d'arts entièrement perdus, comme celui de la teinture pourpre. Le prince et sa famille s'attribuèrent le privilége de porter seuls cette magnifique couleur; et pour être plus sûr de son fait, le gouvernement finit par renfermer dans les manufactures impériales les ouvriers qui connaissaient cet art. Dès lors, il acheva de décliner faute de concurrence; et, finalement, fut anéanti avec le gouvernement, de même que le secret du feu grégois qui enflammait, dit-on, les vaisseaux ennemis sous les eaux.

CHAPITRE X.

Des arguments qu'on a fait valoir en faveur des corporations.

Les plus mauvaises institutions veulent être soutenues par quelques prétextes plausibles. On a représenté les communautés d'arts et métiers comme un gage de la moralité de ceux qu'on y admet, comme une garantie offerte au public de la bonne qualité des produits. « Depuis que la liberté « a été rendue en France à toutes les industries, disent-ils, la mauvaise « foi la plus insigne a pris la place de l'ordre et de la probité; la délica- « tesse et la prudence sont bannies des affaires; les banqueroutes suc- « cèdent au banqueroutes; l'honnête marchand, qui ne veut offrir que des « marchandises franches et loyales, n'en trouve plus le débit : c'est ainsi « que se consomme la ruine des plus anciennes maisons, etc. »

On peut répondre à ces assertions par des assertions opposées, et l'on trouvera autant d'exemples de fraudes et de ruines que l'on voudra pour justifier le mal qu'on se plaira à dire de quelque époque que ce soit.

Les vins étaient-ils moins frelatés avant que la corporation des marchands de vins fût détruite? Ont-ils cessé de l'être lorsqu'elle a été rétablie?

Si même à une époque où le commerce a pris plus de développement, où il y a une plus grande somme de capitaux, une plus grande masse de gens qui se vouent à l'industrie, et une bien plus grande variété de produits, il se rencontrait plus de fraudes, plus d'entreprises mal conçues ou mal conduites, et plus de faillites qu'à des époques de moins grande acti-

Digitized by Google

vité, devrait-on en être étonné ? Mais pour nous restreindre à l'exemple de la France, le fait que les fraudes et les pertes sont plus nombreuses qu'autrefois est décidément contesté par les meilleurs observateurs et par les personnes qui ont le plus d'expérience.

Que l'industrie et la production aient beaucoup augmenté en France depuis la révolution, c'est ce qu'on ne peut nier. S'il fallait apporter la preuve d'un fait qui frappe tous les yeux, il suffirait de comparer les états de population. La population augmente en général en proportion des moyens d'existence; les moyens d'existence, les produits, se sont donc accrus, depuis la suppression des maîtrises, d'un cinquième, puisqu'ils fournissent à une population d'un cinquième plus nombreuse, non-seulement les moyens de subsister, mais de subsister avec beaucoup plus d'aisance; ce qui prouve encore que les causes de ruine ne se sont pas multipliées dans une aussi forte proportion que les moyens de prospérité.

Quant à la mauvaise foi, elle a toujours existé; toujours il a fallu connaître la marchandise et vérifier les échantillons pour n'être pas trompé. Jamais la surveillance d'une corporation n'a procuré une garantie au public contre les mauvaises qualités, parce que l'intérêt des maîtres est pareil, et qu'il leur convient de se soutenir les uns les autres. La véritable garantie du public, c'est de se rendre connaisseur dans les produits qu'il est appelé à consommer, et de n'accorder sa confiance qu'à des manufacturiers et à des marchands d'une bonne foi éprouvée.

Il convient de remarquer qu'une diminution de qualité dans une marchandise n'est point une fraude quand elle est accompagnée d'une diminution correspondante dans le prix. Les taffetas ne valent plus en qualité ce qu'ils valaient autrefois. Les fabricants épargnent sur la quantité de soie qu'ils y font entrer; mais aussi les taffetas se vendent moins cher. Ils se vendent moins cher, même lorsque leur prix nominal n'a pas changé, si la même quantité de monnaie a moins de valeur qu'elle n'en avait, si les frais de production sont accrus par de plus fortes contributions, etc. Un taffetas aussi fort qu'on les faisait il y a cinquante ans, et qu'on vendait 5 francs l'aune, reviendrait aujourd'hui à 10 francs. Si on le vend encore au prix de 5 francs, quoique bien inférieur en qualité, il vaut encore son prix. La concurrence nous garantit qu'il ne se vend pas actuellement au-dessus de sa valeur réelle; et il convient peut-être au consommateur de l'avoir moins bon et de le payer moins cher.

Il est à craindre, dit-on, que des hommes n'aient l'impudence d'exercer des métiers qu'ils ignorent et ne prennent des ouvriers inexpérimentés;

mais ils en seraient les premières victimes ; ils y perdraient leur fortune. De mauvais ouvriers gâteraient leurs matériaux et fabriqueraient des produits qui ne pourraient pas se vendre. Aucun abus pareil ne se fait remarquer dans les lieux où la liberté d'industrie existe depuis long-temps; c'est dans ces endroits au contraire que les arts font le plus de progrès. En Angleterre, il n'y a pas d'apprentissage forcé dans les villes qui fournissent le plus de produits au commerce du monde, et dont la population en conséquence a triplé ou quadruplé depuis cinquante ans : à Manchester, à Birmingham, à Glasgow. Chaque ouvrier cherche à se rendre habile pour être employé. Un règlement offre-t-il un stimulant pareil à celui-là [1].

Les maîtres ont prétendu qu'ils étaient obligés de se rassembler pour résister aux injustes prétentions de leurs ouvriers; mais si l'on trouve répréhensibles les coalitions d'ouvriers qui se concertent pour faire valoir leurs droits en commun, pourquoi ne trouve-t-on pas telle la réunion des maîtres qui s'entendent pour refuser un salaire suffisant? Les maîtres, par leur fortune, par leur position sociale, ont déjà des moyens d'influence qu'il ne convient pas de fortifier. Toute espèce de marché doit être libre. Au milieu de la lutte des intérêts, si l'autorité se range d'un côté, l'autre est infailliblement opprimé. Or, c'est se ranger du côté des maîtres, que d'autoriser leurs coalitions quand on ne permet pas celles de leurs ouvriers.

Le gouvernement est le protecteur des intérêts de tous. Dans ce cas-ci, ce ne sont pas seulement les intérêts de la classe ouvrière qu'il s'agit de protéger : ce sont les intérêts généraux, ceux de la société tout entière. Comment donc est-il arrivé que les gouvernements aient pu, en tant de lieux, protéger des institutions qui n'étaient que des conjurations contre le bien public? C'est que les gouvernements ne comprenaient pas bien eux-mêmes ce que ces institutions avaient de fâcheux. Dans cette ignorance, les corporations achetaient leur appui par quelques sacrifices pécuniaires toujours si agréables à l'autorité. Elle trouvait en outre dans les communautés des moyens de domination qui ne lui plaisent pas moins. Le gouvernement a toujours plus d'influence qu'il n'en faut pour faire parvenir aux honneurs obscurs d'une communauté de marchands et d'artisans les

---

[1] La principale raison qui a rendu Glasgow et Paisley deux grandes villes de manufacture, suivant un écrivain très judicieux du pays, a été l'admission sans formalités de tous les ouvriers qui sont allés y chercher de l'ouvrage. Voyez le *Narrative of the condition of the manufacturing population*, *by Alex. Richmond*, page 4.

Digitized by Google

hommes qui montrent le plus de servile complaisance ; et ceux-ci répondent au gouvernement de la soumission de leurs confrères. C'est ainsi que les corporations perdaient précisément l'avantage qui avait été le premier objet de l'institution : le pouvoir de résister à l'arbitraire et aux exactions.

Ces motifs, joints à l'intérêt qu'ont toujours les employés d'un gouvernement à étendre leurs prérogatives et l'importance de leurs fonctions, ont toujours procuré une assez grande faveur aux restrictions de tout genre. Sous l'ancien régime français, on ne permit qu'à deux manufactures de fabriquer de la vaisselle plaquée d'argent, dans la crainte qu'on n'abusât de ce procédé pour faire de la fausse monnaie. Il en résulte que cette industrie demeura languissante, et que ses produits restèrent chers, faute de concurrence et de perfectionnement ; elle finit par tomber tout-à-fait en France, tandis qu'elle prospéra en Angleterre où les profits qu'elle a procurés au pays surpassent mille fois le faible tort qu'il peut avoir reçu de quelques pièces fausses, si (ce qui n'est pas prouvé) il y en a eu de fabriquées à l'ombre de ces manufactures.

Le même motif fit rejeter l'usage du balancier à vis, outil si puissant dans les arts. On en doit l'invention à un Français industrieux du XV^e^ siècle, nommé Briois. Persécuté pour cette découverte, il fut obligé de se réfugier en Angleterre, où l'on accueillit son invention et où maintenant elle est d'un grand usage. Un autre Français, nommé Warin, voulut en faire jouir la France au XVII^e^ siècle : il éprouva une persécution non moins absurde, à laquelle il aurait succombé s'il n'eût pas rencontré une protection puissante.

C'est par le moyen des corporations que le gouvernement était intervenu jusque dans les détails de la fabrication, et avait prescrit des méthodes qui eurent toujours pour effet de clouer l'art au point où il se trouvait et d'interdire tout avancement. Un arrêt du conseil d'État du roi de France, rendu en 1671, ordonne, parmi d'autres dispositions, que les fabricants de papier ne pourront sortir les chiffons de leurs cuves avant qu'ils soient ***suffisamment pourris***. Eh bien, messieurs, il est maintenant prouvé que la pourriture du chiffon est un procédé inepte, qui non-seulement fait perdre le tiers ou le quart d'une matière première trop rare, mais nuit à la qualité du produit. Un réglement de Louis XIV a, pendant 150 ans, fait commettre aux manufacturiers français une sottise dont les fabricants de papier d'Hollande et d'Angleterre se sont depuis longtemps affranchis, au grand avantage de leurs produits et de leurs bourses.

Chaque fois que le gouvernement est tombé en de mauvaises mains et

Digitized by Google

que l'intérêt général s'est trouvé sacrifié à l'intérêt privé, les ennemis des libertés publiques, pour faire des corporations et des maîtrises un instrument du pouvoir, les ont représentées comme des moyens d'ordre et de police. En effet, le gouvernement commande aux syndics des corporations, les syndics aux maîtres, les maîtres aux ouvriers, et cette hiérarchie plaît aux esprits communs, hors d'état, pour l'ordinaire, de sentir que l'ordre le plus beau est celui qui naît de l'équilibre des intérêts, parce que rien ne tend à le troubler, et que si des dérangements surviennent, tout tend à reprendre sa place par la force même des choses, comme les blessures du corps humain qui ne demandent qu'à se cicatriser. Un ordre artificiel, au contraire, ne dure que par des moyens forcés, et ne se rétablit jamais sans des injustices et des violences.

Lorsque l'on forme en régiments les différentes professions lucratives, qu'on leur nomme des officiers auxquels on donne une force coactive, et qui font observer par leurs confrères les commandements qu'ils reçoivent d'un ministre, on crée un ordre sans contredit ; mais cet ordre a-t-il pour fondement la justice et pour effet la prospérité de la nation ? Voilà la question.

Dans le militaire, un tel ordre est indispensable ; sans la discipline point de succès. Là, c'est la pensée d'un seul et le concours de tous pour un but unique qui donne la victoire. Dans l'industrie, c'est tout le contraire; les pensées sont multiples et les succès doivent être divers. C'est le gain et la fortune de chacun qui font le gain et la fortune du public ; les moyens sont multiples aussi et ne se présentent pas au son de la caisse ; ils varient selon l'espèce de la production, selon l'intelligence, les capitaux, la position de chaque marchand, de chaque manufacturier, de chaque ouvrier. C'est des efforts auxquels chacun se livre dans sa sphère, selon les projets dont il a conçu le plan, selon la manière dont il en poursuit l'exécution, que naît l'ordre général. Au milieu d'une libre concurrence, mieux un industrieux défend ses intérêts privés, et mieux il sert la fortune nationale. Toute interposition d'une autorité nuit au but, qui est de produire, parce que nulle autorité ne peut s'y connaître aussi bien que les particuliers. Tout commandement est fatal parce qu'il ne peut jamais suppléer à l'intelligence des producteurs, et qu'il gêne leurs mouvements, qui sont leurs principaux moyens de succès.

Le rôle utile du magistrat se borne à empêcher que les efforts de l'un ne soient une atteinte aux droits de l'autre. Or, c'est l'emploi des tribunaux de régler les droits respectifs, et ils sont toujours avertis par les plaintes

Digitized by Google

de la partie lésée, lorsque d'ailleurs la justice est bien administrée. Toute autre police, toute autre influence ne saurait être exercée dans un bon but.

De ce que je vous ai fait sentir, messieurs, les mauvais effets des gênes apportées à l'exercice de l'industrie, en conclurez-vous qu'il faut les supprimer toutes? Vous auriez tort. Il ne convient pas à la société de gêner une industrie innocente; mais il est du devoir de l'autorité publique de soustraire la société à une action nuisible; la sagesse conseille seulement de ne pas prendre des précautions qui seraient plus préjudiciables que le mal qu'on veut éviter. Un médecin, un apothicaire peuvent tuer un malade par le seul fait de leur ignorance. Le gouvernement, à qui sont remis les intérêts de tous, doit à la société de prévenir ce malheur autant qu'il dépend de lui, en s'assurant par des examens publics de la capacité de ceux qui se désignent à la confiance du public.

Que l'on ne dise pas, dans l'intérêt de la liberté d'industrie, qu'un médecin ou un apothicaire, qui auraient empoisonné plusieurs malades, ne trouveraient plus de pratiques. D'abord l'expérience des malades serait trop chèrement achetée si elle ne pouvait l'être que par la mort de beaucoup de personnes; mais de plus, les causes des désastres qui arrivent à la santé sont tellement obscures et compliquées, qu'il est aisé d'attribuer à la maladie les malheurs qui sont l'ouvrage du médecin. Les plus indignes charlatans ont beaucoup de moyens d'usurper une confiance que d'habiles praticiens n'obtiennent pas toujours. Ils peuvent faire de grands ravages avant d'être démasqués.

Si les règlements qui préservent le public des charlatans sont utiles dans un cas, dira-t-on, pourquoi ne le seraient-ils pas dans tous, quoiqu'à différents degrés? Je réponds que la nature et l'imminence du danger ne permettent pas de conclure d'un cas à l'autre. Lorsque le danger est grand et que la précaution a peu d'inconvénients, ces inconvénients sont aisément couverts par la sécurité qui en résulte. On épargnerait une dépense en ne plaçant point de garde-fous sur un pont; mais la vie d'un seul homme tombant dans la rivière serait un malheur qui surpasserait de beaucoup l'avantage de cette épargne. Le danger, au contraire, d'acheter une étoffe de mauvais teint lorsque l'on croit acheter une couleur solide, est trop peu de chose pour motiver des précautions qui ont de graves inconvénients dans l'ordre social, et qui d'ailleurs ne garantissent pas du mal qu'on redoute.

Les règlements qui assujettissent à un poinçon l'or et l'argent que l'on met en vente, sont approuvés des partisans les plus prononcés de la liberté

Digitized by Google

d'industrie. La vérification du titre est une opération délicate, hors de la portée de l'acheteur. La marque qui le certifie est dans l'intérêt même du vendeur; car on achèterait avec répugnance une pièce d'orfévrerie qui laisserait de l'incertitude sur son titre [1].

Les certificats donnés par l'autorité publique sont de même utiles quand ils ne sont pas obligatoires, parce qu'on est assuré dès lors que les frais et les embarras qu'ils occasionnent au producteur ne surpassent pas le service qu'il en retire. Si je fabrique des draps dans une ville renommée pour ce genre de fabrication, il peut me convenir de réclamer le timbre de la ville; alors la ville doit pouvoir s'assurer de la bonté de la fabrication, et refuser sa marque aux marchandises qui ne rempliraient pas les conditions exigées; mais elle ne peut pas, avec justice, rendre ces conditions obligatoires; elle ne peut pas forcer tous les fabricants de la même ville à s'y conformer.

Le fabricant qui imiterait un certificat d'origine, qui prendrait le nom d'un manufacturier accrédité, ou même décorerait son produit du nom d'une ville en réputation, se forgerait à lui-même un faux certificat et devrait être puni par des lois qui seraient bien faites et bien exécutées.

La loi doit aussi veiller à ce que l'industrie ne nuise pas à la salubrité de l'air, au repos, à la commodité même des citoyens. Elle y doit cependant mettre de l'indulgence; car beaucoup de produits fort utiles à la société sont d'une fabrication incommode pour le voisinage. — Il faut l'éloi-

---

[1] Le contrôle des matières d'or et d'argent, tel qu'il a été établi par la loi du 19 brumaire an VI (9 novembre 1797), est depuis longtemps l'objet des réclamations les plus vives et les plus fondées de la part des joailliers et des commerçants en général, et il est permis de penser qu'il y aurait avantage à ce que les fabricants de bijouterie fussent laissés libres d'employer les métaux à tous les titres, avec un contrôle seulement facultatif. Le poinçonnage comme il existe en France n'a pour but réel que de constater une perception fiscale; il ne donne aucune garantie, puisqu'on n'est pas admis à y puiser un droit de recours en justice pour le cas où le métal ne se trouverait pas au titre indiqué. Enfin les essais ne sont pas faits d'une manière assez précise pour qu'on y trouve un motif de sécurité plus grand que celui qui résulterait du choix judicieux que l'on pourrait faire de préférence d'un fabricant à un autre.

Les empreintes résultant de poinçons variés ne sauraient être connues et distinguées par les acheteurs, et l'obligation de ce poinçonnage présente en outre des inconvénients majeurs pour le commerce d'exportation.

(*Note de l'éditeur.*)

Digitized by Google

gner des lieux habités, dira-t-on. — Cela n'est pas toujours facile. D'abord un pays en grande prospérité est habité partout ; et ensuite la nature de la fabrication ne laisse pas tout-à-fait libre sur le choix de la localité. La fabrique de l'ammoniac, qui est très incommode par son odeur, ne peut s'établir que là où se rencontrent beaucoup de débris animaux, et, par conséquent, à portée des grandes villes. On en peut dire autant des tanneries. Il faut placer près des lieux habités les manufactures qui emploient beaucoup d'ouvriers, parce que ce n'est que là qu'on les trouve réunis, et qu'ils peuvent se loger et se nourrir à bon marché.

Il y a, messieurs, dans une active industrie, des inconvénients comme il y en a dans tout. Si vous voulez absolument vous préserver de ce qu'elle a d'incommode, il faut savoir vous priver d'une partie de ses avantages. Si vous voulez jouir de tous ses avantages, il faut supporter ce qu'elle a d'incommode, en rendant toutefois les inconvénients supportables par toutes les précautions, tout le soin que suggère la prudence.

CHAPITRE XI.

Du système de la balance du commerce.

Jusqu'à l'époque de la renaissance des arts en Europe, c'est-à-dire jusque vers le seizième siècle, les gouvernements des divers pays s'inquiétaient peu de la nature des retours que les commerçants recevaient de l'étranger. Les droits de sortie et d'entrée avaient un objet purement fiscal ; c'étaient pour les gouvernements des moyens de lever des tributs, et rien de plus ; mais ensuite, lorsqu'on s'aperçut que le commerce était une source de prospérité pour les nations et de puissance pour les gouvernements, on crut pouvoir l'exploiter plus à profit. Les publicistes, les hommes d'État, avant d'avoir suffisamment étudié la nature des richesses et ce qui les produit, crurent, avec le vulgaire, qu'on est riche parce qu'on a beaucoup d'argent, au lieu de comprendre que l'on a beaucoup d'argent parce qu'on est riche ; ils en tirèrent la conclusion qu'il ne s'agissait que de faire venir beaucoup de métaux précieux pour s'enrichir, tandis qu'il s'agit de s'enrichir d'abord ; car du moment qu'on est riche, on ne manque jamais de métaux précieux.

Tous leurs efforts en conséquence tendirent à tirer de l'étranger, non des valeurs supérieures à celles qu'on y envoyait, mais plus de métaux

Digitized by Google

précieux qu'on ne lui en donnait. On crut parvenir à ce but en prohibant la sortie de l'or et de l'argent, et l'introduction des marchandises étrangères que l'on pouvait produire dans le pays, présumant que si notre nation, par exemple, recevait des étrangers plus d'objets de consommation qu'elle ne leur en adressait, il faudrait inévitablement qu'elle payât ce surplus, ce solde, en numéraire. Quant aux marchandises que notre pays ne pouvait produire et qu'il fallait nécessairement tirer du dehors, on se contenta de les assujettir à des droits d'entrée plus ou moins forts, qui devaient tendre, plus ou moins, à réduire la somme des marchandises importées. Chaque état favorisa, au contraire, par des traités de commerce, par des primes d'exportation, l'envoi de ses produits au dehors. On présumait que l'étranger recevant de nos produits et ne pouvant, en raison des prohibitions, nous envoyer les siens en retour, serait forcé de payer les nôtres en or ou en argent.

Cette opinion, mise en avant d'abord par des écrivains italiens[1], adoptée ensuite par tous les publicistes d'Angleterre et de France, se trouva généralement enseignée. On ne croyait pas qu'elle pût être attaquée. Vatel, publiciste assez renommé, sans daigner s'appuyer d'aucun fait, d'aucune considération, écrivait : « Le conducteur de la nation doit veiller soigneu- « sement à encourager le commerce avantageux à son peuple et à res- « treindre celui qui est désavantageux. » Et soudain, sans examiner autrement le fond des choses, il décide « que l'or et l'argent étant devenus « la commune mesure de toutes les choses commerçables, le commerce « qui rapporte dans l'État une plus grande quantité de ces métaux qu'il « n'en fait sortir est un commerce avantageux : et au contraire, celui-là « est ruineux qui fait sortir plus d'or et d'argent qu'il n'en rapporte. L'ha- « bileté de ceux qui le dirigent consiste à faire pencher cette balance en « faveur de la nation. »

De là un système de législation fort contraire à la liberté des transactions commerciales, adopté partout, et que l'on peut nommer système de la balance du commerce[2].

---

[1] Botero, Antonio Serra et d'autres. Botero naquit en 1540. J. Chappuys donna en 1599 une traduction française de sa *Ragione di stato*.

[2] Le système prohibitif ou exclusif peut se partager en plusieurs branches; telles sont les opinions qui soutiennent que l'État ne s'enrichit qu'en important de l'or et de l'argent et en exportant d'autres marchandises : c'est le système de la balance du commerce; ou bien en important des matières premières et en ex-

Digitized by Google

L'opinion générale, celle même des hommes que l'on regardait comme les plus éclairés dans les matières commerciales, en était là, lorsque quelques écrivains français, ceux que nous avons déjà désignés par le nom d'économistes du dix-huitième siècle, attaquèrent par la base le système de la balance du commerce. Voulant découvrir la source des richesses, il fallut qu'ils examinassent de quoi les richesses se composent; et ils n'eurent pas de peine à démontrer que beaucoup de choses tout au moins sont des richesses, qui ne sont pas de l'or et de l'argent.

Cette semence devint féconde dans la tête du célèbre auteur de la *Richesse des nations,* qui prouva qu'une nation n'est pas intéressée à recevoir en paiement un objet préférablement à un autre; ou plutôt que, lorsqu'on la laisse libre de choisir, elle reçoit toujours l'objet qui lui procure le plus de profits; qu'il n'est pas possible qu'un pays étranger qui n'a point de mines la paie en métaux précieux, et que les efforts que l'on fait dans ce but n'aboutissent à rien, si ce n'est à restreindre, à détruire quelquefois des relations de commerce dont tout le monde aurait profité, et à renchérir les objets de consommation au détriment des consommateurs.

La doctrine de Smith est maintenant adoptée par tous ceux qui ont fait preuve de quelque capacité en économie politique, quelles que soient d'ailleurs les nuances d'opinions qui les divisent. Personne ne peut nier que le blé qui remplit nos greniers, le sucre et le coton qui garnissent nos magasins, soient des richesses; personne, en conséquence, ne peut nier raisonnablement la possibilité d'acquérir des richesses autrement qu'en acquérant des métaux précieux. Ces vérités commencent même à influer sur les mesures des gouvernements les plus éclairés, mais faiblement. Un certain nombre de gens défendent les préjugés parce qu'ils en vivent; beaucoup d'autres, trop peu ou trop mal instruits pour être en état de porter un jugement par eux-mêmes, et pour s'apercevoir de quel côté sont les bonnes raisons, s'abstiennent de prêter au bon sens l'appui du grand nombre; enfin, ceux qui gouvernent renoncent difficilement aux occasions de lever des contributions et d'exercer leur autorité. Ils ne font presque jamais un sacrifice, à moins d'y être contraints par la force, ou entraînés par l'opinion, qui est une force aussi. On ne peut donc se flatter

---

portant des produits manufacturés; beaucoup de personnes pensent que la principale source de la prospérité publique réside dans des colonies dépendantes ou dans de vastes compagnies de commerce privilégiées, etc. Les effets de tous ces différents systèmes seront examinés successivement.

Digitized by Google

de voir les intérêts nationaux triompher complètement des vieilles routines, que lorsque l'opinion publique sera assez éclairée pour qu'on ne puisse plus, sans honte, les défendre par des écrits; et assez prononcée pour qu'on ne puisse plus, sans danger, les prendre pour règle dans la législation et dans l'administration des États[1].

Pour entendre les intérêts réciproques de deux nations qui commercent ensemble, il convient de se former une idée nette de la nature des relations commerciales qui peuvent s'établir entre elles. Ces relations consistent dans l'envoi qu'elles se font de leurs marchandises. On sait que chacune d'elles donne le nom d'exportation à l'acte qui fait sortir de chez elle des marchandises, et le nom d'importation à l'acte qui en fait entrer.

Ce peuvent être des négociants nos compatriotes qui sont les auteurs des exportations et des importations de marchandises de notre pays. Ce peuvent être aussi des négociants étrangers. De quelque nation que soit l'entrepreneur d'une opération de commerce, une importation suppose toujours une exportation, et réciproquement. Si c'est un Français qui envoie des valeurs dans l'étranger, il faut bien, pour rentrer dans ses avances, qu'il fasse revenir des valeurs de l'étranger. Si c'est un étranger qui demande des marchandises françaises, il faut bien qu'il envoie en France des marchandises étrangères pour acquitter celles qu'il en a tirées. Nous pouvons donc sans inconvénient, et pour simplifier, représenter toute opération de ce genre par un *envoi* et par des *retours*.

Les uns ou les autres peuvent se faire en lettres de change; mais comme celui qui fait une traite sur un autre pays a dû nécessairement, ou devra,

---

[1] Le système de la balance du commerce est aujourd'hui tellement tombé parmi les gens instruits, que j'ai été fortement critiqué, surtout par des écrivains anglais, pour m'être arrêté à le combattre. Ces critiques n'ont pas fait attention que, s'il est peu nécessaire de prêcher les gens convertis, il est fort nécessaire de ramener ceux qu'égarent les anciennes maximes; que les hommes qui parlent sans savoir, sont bien plus nombreux et quelquefois plus puissants que ceux qui savent; que plusieurs écrivains qui ne manquent ni d'instruction, ni d'esprit, tels que MM. Ferrier, Vaublanc, Saint-Chamand, se sont faits les champions de la balance du commerce; et enfin que des conséquences importantes et nouvelles ont été tirées des saines doctrines : tels sont les developpements que l'on verra plus loin, et d'où il résulte que tous les échanges se réduisent à des échanges en nature, et qu'il n'y a pas de balances plus favorables que celles qu'on a appelées défavorables jusqu'à présent.

Digitized by Google

pour faire les fonds de sa traite, y envoyer une valeur réelle, une chose pourvue de valeur par elle-même, on peut dire que les envois et les retours qui se font d'un pays dans l'autre ont lieu en valeurs réelles. Les lettres de change ne servent qu'à transporter à une autre personne le droit qu'avait le tireur sur des valeurs réelles déjà envoyées, ou qu'il doit envoyer.

Ces valeurs peuvent être, soit des marchandises consommables, soit des métaux précieux, des monnaies, qui sont bien des marchandises aussi, mais qui ne sont pas des objets de consommation, ou qui, du moins, sont d'une consommation excessivement lente.

C'est ici que commence la partie systématique de ce que l'on appelle la balance du commerce. Ses partisans croient qu'il est de l'intérêt d'une nation de recevoir en retour des métaux précieux plutôt que toute autre marchandise. Pour apprécier cette opinion, il nous suffira d'examiner ce que peuvent y gagner les différentes classes dont une nation se compose ; car il serait absurde de penser qu'une nation pût faire un gain sans que personne y gagnât.

Observons donc d'abord quels avantages retirent de leur industrie les hommes qui font le commerce extérieur ; nous verrons ensuite quels sont les avantages qu'en retirent les autres classes de la société, et si l'importation des métaux précieux peut accroître ces avantages, ou leur exportation les diminuer. Nous chercherons ensuite si c'est un avantage pour une nation de posséder plus d'or et d'argent que la quantité de ces métaux que le commerce le plus libre entretient chez elle, et enfin si, en supposant que ce fût un avantage, il serait possible de l'obtenir.

Tout commerçant fait un gain lorsque la valeur des retours qu'il reçoit surpasse la valeur des envois qu'il a faits. Si en retour d'un envoi de 100,000 francs que j'ai fait, je reçois une valeur de 90,000 francs seulement, fût-elle en or, il est constant, il est avoué que je suis en perte de 10,000 francs ; si je reçois des marchandises pour une valeur de 110,000 francs, je gagne 10,000 francs, quand même parmi ces marchandises il n'y aurait pas une once de métal précieux. Il n'est si mince négociant qui ne soit convaincu de la vérité de cette assertion ; elle se prouve par son seul énoncé.

Ce qui est vrai d'un négociant est vrai de deux, de cent, de tous. Ceux qui gagnent reçoivent des retours supérieurs en valeur à leurs envois ; et comme on ne peut pas supposer que la majeure partie des négociants d'une nation fasse habituellement un commerce qui leur donnerait de la perte, on doit admettre que la valeur des importations est en tout pays supé-

Digitized by Google

rieure à la valeur des exportations. Les importations surpassent même d'autant plus les exportations, que le commerce est plus lucratif.

On voudra savoir cependant si, tandis qu'un négociant qui a envoyé pour 100,000 francs d'or ou d'argent, et qui a reçu pour 110,000 francs de marchandises étrangères, a gagné, son pays, par cette opération, n'a pas fait une perte équivalente.

Pour se tranquilliser sur ce point, une observation bien simple suffira.

Un pays ne saurait perdre à moins que quelqu'un de ses habitants ne perde. Il est impossible de comprendre comment il se pourrait que personne en France ne fût lésé dans ses intérêts et que la France le fût. Voyons donc quelles personnes, ou quelles classes de personnes pourraient être lésées par une exportation de 100,000 francs de numéraire.

Celui qui a fait cet envoi n'a pas perdu, nous venons de nous en convaincre; mais celui qui lui a fourni la somme de numéraire ne l'a-t-il point perdue? Nullement; car sans doute ce dernier ne l'a donnée qu'en recevant des valeurs équivalentes et probablement des valeurs supérieures à son numéraire, car il n'aurait pas consenti à conclure une opération de commerce pour n'y rien gagner.

Seraient-ce les consommateurs français? Les personnes qui donnent leur argent pour acheter les marchandises étrangères importées se trouveraient-elles victimes de cette importation? Pas davantage. Chaque consommateur consacre une partie de ses revenus, de ses profits, quelle qu'en soit la source, à se procurer les objets de ses besoins. Lorsqu'un consommateur, au lieu d'un objet d'origine française, achète un objet d'origine étrangère, c'est parce qu'il suppose que l'objet est moins cher, ou de meilleure qualité, ou plus joli; c'est enfin parce que cet achat lui présente un échange plus avantageux. Une exportation du numéraire qui a eu pour objet de lui procurer cet avantage ne blesse donc point ses intérêts. Son argent ne serait pas moins perdu pour lui dans le cas où il aurait acheté et consommé un produit de son pays.

C'est un commerce ruineux, ont dit les défenseurs de la balance du commerce, que celui que font les ouvriers lorsqu'ils portent leur argent au cabaret. On peut leur répondre que ce n'est pas au commerce étranger qu'ils font ici le procès, mais à la consommation quelle qu'elle soit. Toutes les dépenses que nous faisons pour satisfaire nos besoins ou pour nos jouissances diminuent nos richesses, cela n'est pas douteux; mais ce n'est pas là la question qui nous occupe ici : c'est de savoir si, une fois que l'on a résolu de satisfaire un besoin, il est plus désavantageux pour le con-

Digitized by Google

sommateur de payer en argent à l'étranger l'objet dont il veut se servir, que de le payer en argent à l'un de ses compatriotes. Or, il est évident que l'ouvrier ne se fait pas moins de tort en achetant au cabaret pour trois francs d'eau-de-vie indigène, que s'il achetait pour trois francs de rhum de la Jamaïque. Il fait un mauvais commerce, non parce qu'il donne de l'argent contre de la marchandise, mais parce qu'il donne une chose qui a de la valeur, le fruit de ses peines, pour avoir un produit qui ruine sa santé et compromet son repos par des querelles; et il fait au contraire une action très sage lorsqu'il emploie son argent à se procurer aussi bien qu'à sa famille des vêtements propres, un logement confortable et des aliments salutaires, quand bien même une partie de ces objets devraient avoir été tirés de l'étranger.

On prétendra peut-être que les avantages d'une opération qui a fait sortir notre numéraire sont obtenus aux dépens de nos producteurs; et que ce que nous avons consommé de produits étrangers sont autant de produits qu'ils auraient vendus si le numéraire sorti des poches de nos consommateurs et exporté par nos négociants était resté dans le pays. Mais on oublie que l'or et l'argent que nous exportons sont eux-mêmes des marchandises exotiques; que nous ne saurions les acquérir sans donner à leur place des produits de notre sol et de notre industrie, et que l'on n'a pu faire venir cet argent du dehors sans que nos producteurs aient vendu à l'étranger pour une somme équivalente de leurs produits; car on ne nous a pas donné pour rien le numéraire dont nous faisons nos achats.

Le fait est que nous ne pouvons rien acquérir au dehors sans le payer par quelqu'un de nos produits, même quand nous acquittons la chose en argent; car l'or et l'argent que nous donnons en paiement ne peuvent s'acquérir eux-mêmes qu'au moyen de nos produits. Dira-t-on que des achats faits en espèces peuvent épuiser les métaux précieux que nous avons déjà en notre possession, et que nous conserverions sans cela? Mais c'est ignorer les allures du commerce que de s'imaginer que l'on puisse, je ne dirai pas épuiser l'approvisionnement qui nous est nécessaire en métaux précieux, mais seulement le réduire un peu, sans en faire monter la valeur au-dessus de leur valeur dans l'étranger, et que, dans ce cas-là, les spéculateurs perdraient à en exporter, tandis qu'au contraire ils gagneraient à en faire venir. L'intérêt personnel est donc une garantie infaillible que les nations ont toujours tout autant de métaux précieux qu'il leur en faut. Nous aurons au reste l'occasion de revenir sur cet effet commercial.

Ces différentes classes de nos compatriotes embrassent toute la nation.

Digitized by Google

Si aucune d'elles n'est en perte à l'occasion de l'achat que nous faisons de marchandises étrangères, même quand nous les payons en métaux précieux, comment la nation pourrait-elle être en perte? Le négociant qui envoie de l'argent et qui a fait venir des marchandises de la Russie ou de l'Inde n'y a pas perdu; celui qui a procuré l'argent envoyé ne l'a pas perdu non plus; le consommateur des mousselines n'en est pas plus pauvre que s'il avait consommé pour la même valeur du vin de Champagne qui est indigène; enfin, le producteur de vin de Champagne lui-même n'y perd rien, puisque c'est avec son vin que la France a acquis ou qu'elle acquerra l'argent qu'elle juge à propos d'expédier au dehors[1].

Ce qui a beaucoup accrédité le préjugé qu'il est plus avantageux pour une nation de recevoir de l'étranger de l'argent plutôt que de la marchandise, c'est la comparaison si facile et si fausse qu'on a faite d'une nation avec un marchand en boutique, lequel a véritablement des motifs pour donner la préférence à l'argent.

On n'a pas fait attention qu'entre une nation et un marchand il y a cette différence, que le marchand est un être unique, qui fait un certain commerce et qui n'en fait pas plusieurs. Si vous lui offrez des assiettes en échange de ses bas de soie, que voulez-vous qu'il fasse de vos assiettes? il n'est pas marchand de faïence; il n'est pas connu pour en vendre; il n'est pas au fait de ce commerce; il le ferait avec désavantage. C'est tout autre chose dans une nation. Elle renferme des négociants en tous les genres. Quand ils font venir des marchandises de l'étranger, ce n'est point un paiement qu'ils reçoivent : c'est une spéculation qu'ils font; ils sont marchands de la chose qu'ils reçoivent; loin d'être pour eux un fardeau, elle est la source de leurs profits.

Il est bien vrai que, lorsqu'un marché se conclut, on regarde celui qui fournit sa marchandise comme plus heureux que celui qui fournit son argent, même alors que celui-ci ne paie la marchandise que ce qu'elle vaut. L'argent, surtout lorsqu'il est frappé en monnaie, a sur toute autre valeur cet avantage, pour celui qui le reçoit, qu'il lui procure par un seul échange

[1] Si l'argent exporté nous a été procuré par des exportations déjà faites, son envoi tend à en faire hausser la valeur relative, et par conséquent détermine de nouvelles importations de métaux précieux, contre des produits français qui occuperont nos fonds productifs aussi bien que si c'étaient nos produits indigènes que l'on eût consommés au lieu de produits étrangers.

Digitized by Google

tout ce qu'il peut désirer ; tandis qu'avec tout autre produit, même en supposant la valeur de ce produit égale à celle de la somme d'argent, il faut, pour atteindre le même but, deux échanges. L'homme qui produit du blé, et qui veut pour son blé se procurer des étoffes, est obligé de vendre son blé d'abord (ce qui est un échange), et ensuite d'acheter des étoffes (ce qui est un autre échange).

Mais on a tort d'appliquer ce raisonnement aux opérations des négociants. Leur métier, à eux, est de faire des échanges. Loin de les redouter, ils les cherchent. Quand un marchand de meubles va dans une vente, il se regarde comme très heureux de troquer son argent contre des meubles. De même, quand un négociant consent à recevoir de l'étranger une certaine quantité de marchandise en échange d'une certaine quantité d'argent, on peut être certain que cette marchandise, avec tous ses avantages, est aussi précieuse pour lui que l'argent avec tous les siens.

Cet avantage de vendre ses produits pour de l'argent est si bien réduit à sa juste valeur par les marchands, que celui auquel on offre un sou seulement au-dessous du prix que vaut sa marchandise ne la vend pas. Si la vente pour de l'argent était toujours un avantage, il vendrait à tout prix.

Une des raisons qui font encore que les hommes, surtout quand ils ne sont pas dans le commerce, cherchent dans une affaire quelconque à recevoir de l'argent préférablement à tout autre produit, c'est qu'en recevant une somme ils savent mieux quelle valeur ils reçoivent que lorsqu'on leur présente tout autre objet. L'idée de cent francs rappelle sur-le-champ à mon esprit les quantités de chaque chose que je peux acquérir pour cent francs. Lorsqu'on me paie cent francs en numéraire, je risque donc moins d'être trompé sur la valeur de ce paiement que si l'on me donnait cinq hectolitres de blé, quoique par supposition ce blé valût tout autant.

Mais lorsqu'il est question de commerce, l'exacte appréciation de la valeur d'une marchandise est aussi facile que celle d'une somme d'argent. Les nations font ensemble des affaires par leurs négociants ; or, qui dit un négociant, dit un calculateur qui sait bien la valeur de chacune des choses qu'il fait acheter, qui se connaît dans les qualités des marchandises, qui en balance les divers prix courants, et qui préfère celle qui lui assure le plus de gain.

Enfin, ceux qui mettent un si haut prix à l'or et à l'argent considérés comme moyens d'échange, ne font pas attention qu'ils ne sont une richesse que par la facilité qu'ils donnent à leurs possesseurs de se procurer les objets qu'ils veulent avoir ; et qu'une nation qui veut avoir un certain

Digitized by Google

produit n'éprouve aucun tort lorsqu'elle obtient directement la même quantité de ce produit, au lieu d'obtenir l'argent nécessaire pour l'acheter.

Ceci nous conduit à examiner s'il n'y a pas dans l'argent, considéré commercialement, quelque qualité spéciale qui, à égalité de valeur, doive le faire préférer à une autre sorte de marchandise.

CHAPITRE XII.

S'il est avantageux pour un pays de posséder des métaux précieux préférablement à toute autre marchandise.

Les partisans de la balance du commerce pourront convenir que les paiements en espèces que nous fait l'étranger ne constituent pas pour notre nation un commerce qui rende plus de bénéfice que celui par lequel on importe des marchandises ; mais ils soutiendront que les paiements en métaux précieux sont désirables, en ce qu'ils multiplient chez nous une espèce de marchandise qui est d'un plus grand service qu'aucune autre, et dont l'abondance constitue à un plus haut degré la richesse et la prospérité intérieure de la nation. Et si on les force à s'expliquer sur la prééminence de l'or et de l'argent et sur les services supérieurs qu'on en tire, ils vous diront que chez une nation qui en possède abondamment, chacun a plus de moyens d'acheter ce qu'il désire, que les marchands vendent plus facilement leurs produits, que l'abondance du numéraire est une abondance de capital, et que ce capital est le plus solide et le plus durable de tous.

Ces assertions n'ont quelque apparence de fondement qu'à la faveur du vague de l'expression, et seulement pour ceux qui connaissent imparfaitement la nature des choses.

Sans doute un homme qui a beaucoup d'argent achète plus de choses que celui qui en a peu, et par conséquent se procure plus de jouissances et favorise plus les marchands que celui qui n'a pas la bourse bien garnie ; mais c'est la grandeur du revenu des consommateurs qui leur procure beaucoup d'argent; or les prohibitions ne sont pas ce qui augmente leurs revenus. Ce sont leurs profits, et leurs profits naissent de l'activité de leur industrie, qui ne se développe jamais mieux qu'avec la liberté. Les ventes des marchands qui habitent l'Espagne ont été en déclinant durant tout le temps où l'Espagne a eu la récolte exclusive de l'argent du Nouveau-

Digitized by Google

Monde; et pendant les vingt années que le papier-monnaie de la Grande-Bretagne a fait fuir ses métaux précieux (de 1798 à 1818), ses ventes ont doublé.

Lorsque l'argent est abondant, un marchand obtiendra, à la vérité, six francs d'un produit qui, dans un autre lieu, ne se vendra que cinq francs; mais il n'en sera pas plus avancé, puisqu'il sera obligé lui-même de payer six francs ce qu'il aurait acheté pour cinq.

Le nombre et l'importance des achats, chez un peuple, tiennent à d'autres causes; ils dépendent, je le répète, de l'importance des revenus, et l'importance des revenus dépend de la quantité des terres qui sont en culture, de l'industrie et de l'activité de la nation, de l'étendue du capital de chaque citoyen, etc.

On pensera peut-être qu'en augmentant le numéraire on augmente les capitaux de la nation?

Non, messieurs, les capitaux d'une nation sont tout autre chose que son numéraire. Ils peuvent être considérables avec peu de numéraire; et l'on peut avoir beaucoup de numéraire et peu de capitaux. En étudiant la nature et les fonctions des capitaux, vous avez vu qu'ils se composent de la valeur des marchandises qui sont la matière sur laquelle s'exerce l'industrie; vous avez vu qu'ils se composent encore de la valeur des instruments qu'elle emploie : machines, bâtiments et usines, choses qui ne sont point de l'or et de l'argent. Il y a aussi une partie du numéraire national qui fait partie des capitaux : c'est cette partie que l'on a accumulée pour l'employer lucrativement, ou celle qui étant le fruit d'une affaire terminée, n'attend que l'occasion d'être placée dans une nouvelle affaire. Mais vous avez vu en même temps que le numéraire qui provient d'un profit, d'une portion de revenu, et que l'on destine à une consommation non productive, ne fait partie d'aucun capital [1].

Lors donc que le numéraire que l'on tire du dehors irait se ranger dans les capitaux de la nation, il ne serait qu'un changement de forme pour cette portion de capital et ne constituerait pas une augmentation. On ne peut nier que le fonds de commerce d'un négociant, et par conséquent les sucres, par exemple, qu'il a dans ses magasins, ne fassent partie des capitaux d'une nation; cependant, quand à la suite d'une opération de com-

---

[1] C'est avec regret que l'on retrouve dans le livre d'Adam Smith, où il y a si peu d'erreurs, celle qui regarde les monnaies comme faisant toujours partie du capital national. Voyez le chap. 1er de son IVe livre.

Digitized by Google

merce, il reçoit pour vingt mille francs de sucre, on ne dit pas que son capital est augmenté de vingt mille francs. Il a changé une valeur capitale qui était en blé, peut-être, contre une valeur en sucre ; et s'il a fait un bénéfice sur cette opération, ce bénéfice a fait partie de ses revenus, non de ses capitaux.

De même, si après avoir fait un envoi de marchandises dans l'étranger, il en reçoit les retours en écus, ces écus sont un changement de forme subie par son capital, et non un nouveau capital qu'il a reçu.

Que devons-nous conclure de ces vérités de fait? Que l'on peut importer du numéraire sans augmenter la somme des capitaux du pays, tout comme on peut en exporter sans la diminuer. Quand un fermier m'apporte le loyer de sa ferme, comme ces écus ne sont point une portion de mon capital ni de celui de personne, si je les emploie à faire un voyage en Italie, si conséquemment je les emporte dans l'étranger, par cette action je ne fais sortir de mon pays aucune portion de son capital ; il n'y a pas dans mon pays, ni ailleurs, une seule entreprise industrielle dont le capital se trouve par là diminué d'un écu [1].

D'un autre côté, si j'ai des fonds placés dans les emprunts d'Angleterre, et si j'en fais venir les intérêts en or pour employer cet or en objets de consommation à mon usage et à celui de ma famille, le capital de mon pays ne sera pas augmenté le moins du monde par cette importation; la somme auparavant employée en France comme instrument de production ne sera pas plus grande qu'elle n'était [2].

---

[1] Il n'est question ici que d'un voyage accidentel et qui ne fait aucun tort aux améliorations foncières. Je ne prétends point excuser les Anglais qui tirent habituellement leurs revenus d'Irlande, et dépouillent ce malheureux pays comme fait une taxe de guerre, c'est-à-dire par des exportations qui n'entraînent pas de retours. Ces exportations d'ailleurs ont lieu en marchandises, en blé, bien plutôt qu'en argent. Il est fâcheux que M. Mac Culloch, en défendant les *absentees*, ait blessé tout à la fois les principes d'une saine politique et ceux d'une saine économie politique.

[2] On peut dire que l'or que j'ai fait venir d'Angleterre pour subvenir à mes consommations et que j'emploie à des achats, rembourse au producteur qui me vend une partie de ses avances, et devient par là une portion de son capital. Mais par cela même que c'est le remboursement d'une avance, ce n'est point une avance nouvelle, un nouveau capital. Le capital de ce producteur existait en marchandises ; il est par ce fait transformé en argent ; demain il le sera en de nou-

Digitized by Google

Les capitaux vont, viennent d'un pays dans un autre ; mais c'est beaucoup plus sous d'autres formes que sous celle de métaux précieux. Lorsque j'envoie des soieries en Amérique, j'y envoie une portion de mon capital; lorsque je me fais adresser en retour des tabacs, j'en fais revenir ce même capital accru par des profits ou diminué par des pertes.

On n'est pas mieux fondé à représenter les capitaux qu'une nation possède en écus, comme préférables en ce qu'ils sont plus solides, plus durables, que sous toute autre forme : tandis, ajoute-t-on, que toutes les autres marchandises sont consommables, qu'elles disparaissent toutes plus ou moins promptement, l'or et l'argent ne dépérissent pas; ils servent éternellement et se multiplient par la circulation.

Un tel langage, messieurs, est tout-à-fait en arrière de l'état actuel de nos connaissances économiques. Il est de l'essence des capitaux, non d'être inconsommables, mais au contraire de se consommer. Ils ne peuvent servir qu'en se consommant sous une forme pour reparaître sous une autre; et même, plus la consommation en est prompte, et moins longtemps on en perd l'intérêt. Aussi, quand on a une portion de capital en argent, cherche-t-on à la transformer le plus tôt possible en une marchandise consommable, ou en main-d'œuvre, qui est aussi une denrée consommable. Tant qu'un capital reste en écus, il peut être destiné à faire des avances à la production, mais il n'en fait point encore; pour devenir utile, il faut qu'on le troque contre des objets de consommation. Un système qui s'y opposerait ferait l'office d'un imbécile ami qui dirait à un commerçant : « N'allez pas vous aviser d'acheter les marchandises objets de votre « commerce. Gardez-vous de vous séparer de vos écus, substance solide « et durable, et de les donner contre des produits périssables. Du reste, « servez-vous-en en famille. »

Et si cet ami était le gouvernement; s'il avait la force en main; s'il empêchait les négociants du pays de faire leur métier pour les empêcher de perdre leurs capitaux ; si, par intérêt pour les consommateurs, il leur dé-

---

velles marchandises. Pour qu'il soit augmenté, il faut que le même producteur fasse de nouvelles épargnes sur ses profits, et qu'il ajoute ces épargnes à son capital. Or, il peut épargner aussi bien, soit que je le paie en or, ou que je le paie en marchandises; c'est-à-dire qu'il pourrait faire les mêmes épargnes dans le cas où, au lieu de faire venir mes revenus en or, je les eusse fait venir en drogues de teintures, et que j'eusse payé mon producteur en ces drogues, qu'il aurait employées à teindre ses étoffes.

fendait de consommer ce qu'ils préfèrent et ce qui leur coûte moins... Je m'arrête, de peur de le trouver trop ridicule.

Un employé dans les douanes qui a fait un livre d'économie politique en faveur des douanes a dit : « Si une ville de France envoie annuellement « à une ville d'Angleterre pour quatre millions de produits, et que la ville « anglaise lui en envoie pour quatre millions 200,000 francs, *il est clair* « que la ville française perdra chaque année une partie de son capital, « verra diminuer de plus en plus ses moyens de travail, jusqu'à ce qu'é- « puisée de numéraire, elle renonce forcément à tout commerce, à toute « industrie, tandis que sa rivale doublera ses capitaux, pourra produire « à elle seule pour huit millions de marchandises, et s'ouvrir de nouveaux « débouchés avec d'autres villes de l'Europe. Tels sont les effets d'une « balance défavorable.... »

Vous voyez, messieurs, qu'il y a là confusion de numéraire et de capital.

« Le raisonnement est le même pour deux nations, poursuit cet auteur, « mais beaucoup plus fort, parce qu'il serait impossible que de deux villes « qui commercent ensemble, l'une épuisât l'autre, à moins que celle-ci ne « poussât l'imprévoyance jusqu'à la folie; tandis qu'il est *très concevable* « qu'une nation devenue tributaire d'une nation rivale, finisse *par être* « *absolument dépouillée* de son numéraire, et réduite à l'impossibilité de « continuer aucun échange[1]. »

Vous avez vu, messieurs, qu'en admettant ce cas extrême comme possible, la nation ne serait pas dépouillée, et qu'elle serait au contraire devenue plus riche si elle avait reçu en marchandises une valeur supérieure à celle qu'elle aurait envoyée en numéraire. Mais dans ce cas même, tout inadmissible qu'il est, une nation tout-à-fait dépourvue de métaux précieux pourrait encore subvenir dans l'intérieur aux besoins de ses échanges par une monnaie fictive, comme un papier-monnaie, et sans que la somme de ses capitaux fût en rien diminuée. On en a vu des exemples; mais ils n'étaient point l'effet des transactions commerciales ordinaires, ils étaient dus à l'introduction d'un papier monnaie, et le numéraire qui avait été exporté avait indubitablement amené en retour des valeurs équivalentes.

Il faut être complètement rassuré sur ces ruines réciproques des nations par le commerce. Les nations peuvent se ruiner mutuellement par la guerre, jamais par les communications pacifiques et volontaires. Les

---

[1] *Du gouvernement considéré dans ses rapports avec le commerce*, pages 314 et 316.

craintes d'un *commerce ruineux*, *de tributs imposés* à nos consommateurs par l'industrie étrangère, sont des craintes sans nul fondement. L'étranger vous impose un tribut quand il est assez fort pour l'exiger gratuitement, ou que vous êtes assez faible pour le payer de même. Votre gouvernement, s'il est peu éclairé, peut faire des pertes constamment répétées en traitant avec l'étranger, parce qu'il peut les puiser de nouveau, chaque année, dans la poche des contribuables ; mais vos négociants ne peuvent vous ruiner par des transactions librement consenties de part et d'autre. Il y a sans doute parmi eux des victimes de la fraude ou de leurs propres imprudences; mais ce sont là des cas exceptionnels, toujours plus que balancés par les profits généraux du commerce. La masse d'une nation n'est jamais victime que de la fraude ou de l'imprudence de ceux qui la gouvernent.

Je n'aurais pas cité l'écrivain dont je viens de vous parler, qui ne fait que reproduire les opinions professées depuis deux cents ans par tous les auteurs, par tous les administrateurs qui ont fait des livres et des règlements sur le commerce, si celui-ci n'avait écrit postérieurement à Adam Smith, après avoir, à ce qu'il prétend, étudié son ouvrage, comme pour nous montrer que des préjugés absurdes ne sont jamais renversés du premier coup par un livre, quelque sensé, quelque concluant qu'il soit.

CHAPITRE XIII.

Que le système de la balance du commerce se propose un résultat impossible.

Nous avons vu que, sous quelque point de vue que l'on veuille envisager la question, l'importation de l'or et de l'argent n'a rien de plus désirable, pour une nation, que l'importation de toute autre marchandise. Maintenant, nous allons nous convaincre que, quelle que soit sa législation, un pays reçoit toujours tout l'or et l'argent qui lui sont nécessaires ; qu'il n'en reçoit jamais au-delà de cette quantité ; conséquemment que les lois et les mesures de l'administration qui ont pour objet d'en favoriser l'introduction ne vont point à leur but, et ne tendent qu'à priver un peuple d'une partie des heureux effets qui résultent de l'activité de son commerce avec les autres nations.

Les métaux précieux sont propres à divers usages. On en fait des monnaies ; on en fait de la vaisselle et des bijoux, conséquemment les hommes y mettent un certain prix; ils les recherchent; ils donnent, pour les avoir, une certaine quantité des produits qu'ils ont obtenus de leurs travaux, de

Digitized by Google

leurs capitaux et de leurs terres. Il en résulte qu'en tout pays il y a une certaine quantité d'or et d'argent *demandée* au prix où les portent leurs frais de production[1]. Si les frais au moyen desquels on les extrait de la mine et on les apporte dans notre pays sont considérables, nous en demandons moins. La valeur monétaire qui nous est nécessaire est complétée alors avec une moins grande quantité de métal; la vaisselle et les bijoux sont à la portée d'un moins grand nombre de fortunes; on n'en fait pas tant d'usage. A égalité de frais de production, il nous faut d'autant plus d'argent que notre industrie est plus active, nos capitaux plus considérables, notre population plus nombreuse. Si, au contraire, notre industrie décline; si nous faisons moins de ces échanges qui réclament l'entremise des monnaies; si, par suite, chacun perd une partie de son aisance et cherche à vendre une partie de son argenterie et de ses bijoux, il se manifestera une sorte de surabondance de métaux précieux; ils seront plus offerts et moins recherchés; ils baisseront de prix[2].

D'autres pays peuvent se trouver dans une situation analogue ou contraire, et avoir tantôt plus, tantôt moins de métaux précieux que n'en réclament leurs besoins. Leur valeur éprouve par conséquent des fluctuations. Elle monte dans les pays qui en demandent; elle baisse dans les autres. La valeur des métaux précieux est haute, quand le prix en or ou en argent de toutes les autres marchandises est bas. Les personnes qui ont à vendre de ces dernières se contentent d'en recevoir une moindre quantité d'argent quand la valeur de l'argent est élevée. Mais on n'en peut déduire qu'une appréciation vague; car chacune des autres marchandises peut subir, et subit en effet, de perpétuelles variations dans sa propre valeur.

Les négociants ont une règle plus sûre pour juger de la différence qui

---

[1] Voyez partie II, chap. VII de ce Cours : *Du fondement de la valeur des monnaies.*

[2] Le prix des métaux précieux signifie littéralement la quantité de monnaie qu'on est obligé de donner pour acquérir une certaine quantité d'argent; et il peut paraître superflu que l'on mesure une quantité de métal par une quantité du même métal. Aussi ce mot *prix* est employé ici pour se conformer au terme usité dans l'usage ordinaire pour caractériser un achat. Dans le fait, c'est avec de la marchandise qu'on achète l'argent des mines, et quand je dis que l'argent coûte moins, j'entends qu'une once d'argent qu'on peut obtenir avec la même quantité de marchandise qui coûte six francs, est moins chère qu'une once d'argent qu'on ne peut obtenir qu'au moyen d'une quantité de marchandise qui coûte sept francs.

Digitized by Google

se trouve dans la valeur de l'argent d'un pays à l'autre; c'est le cours du change. A Paris, le cours du change d'Amsterdam exprime la quantité d'argent que l'on paie dans la première de ces villes, pour acheter une somme payable dans la seconde. S'il me suffit de donner à Paris cent onces d'argent pour acquérir une lettre de change qui me vaudra cent cinq onces d'argent à Amsterdam, je suis assuré que l'argent vaut en Hollande cinq pour cent de moins qu'en France. On sait, par expérience, quels sont les frais de transport de l'argent d'Amsterdam à Paris; on sait la valeur du risque que court une somme en faisant ce trajet; et si ces frais sont un peu moindres que le profit qui résulte de cette importation d'argent, on peut être certain que la spéculation en sera faite. Nulle marchandise ne brave plus aisément les efforts que l'on tente pour arrêter sa marche : elle a beaucoup de valeur sous un petit volume : elle ne craint ni l'humidité, ni la sécheresse : elle se divise en aussi petites portions qu'on veut, ne coule pas comme les liquides et ne se corrompt jamais. Nulle contrebande n'était plus constante ni plus facile que celle qui faisait passer autrefois des piastres d'Espagne en France; et une enquête du parlement d'Angleterre a constaté que de Londres à Hambourg les frais de transport de l'or, et le risque, plus dispendieux encore, qu'il y avait à franchir les frontières les mieux gardées de l'Europe, n'ont jamais excédé 7 à 8 pour cent.

Tel est le motif, l'*unique motif,* qui fait voyager les métaux précieux d'un pays dans un autre : on les porte toujours d'un endroit où ils valent *moins*, à un endroit où ils valent *plus* : et comme ils ne valent *moins* dans un endroit que parce qu'ils y surabondent, comme ils ne valent *plus* dans un autre que parce qu'ils y manquent, le commerce tend toujours à fournir à chaque pays, en métaux précieux comme en autre chose, toute la quantité qui lui est nécessaire.

Outre la facilité du transport et de la contrebande, il y a d'autres raisons pour que le moindre besoin qu'une nation éprouve de métaux précieux soit très promptement satisfait. Ces métaux ne sont pas des denrées de prompte consommation comme beaucoup d'autres. Le sucre que l'on a importé l'année dernière n'existe plus cette année-ci, du moins en grande partie. Il faut chaque année que nous renouvellions la provision que nous en avions. Il n'en est pas ainsi des métaux précieux. Nous nous servons encore, sous d'autres formes et sauf une bien légère déperdition, de la provision dont se servaient nos pères, et la nôtre servira à nos enfants. C'est une marchandise qui s'use peu par la consommation et que le temps

Digitized by Google

ne détériore pas. Chaque famille conserve avec soin la portion qui ne sert pas de monnaie ; et quant à la portion qui sert de monnaie, elle ne fait que changer de mains et demeure dans la circulation. La France n'a donc besoin chaque année de recevoir en métaux précieux qu'un supplément nécessaire pour remplacer la déperdition d'une année, et, s'il y a lieu, une légère addition pour satisfaire à cette augmentation de numéraire, de vaisselle et de bijoux, suite ordinaire des progrès de la production et de l'opulence. Par des causes que j'ai remarquées ailleurs [1], ces progrès sont lents de leur nature; une assez petite quantité d'or et d'argent suffit chaque année aux nouveaux besoins d'une nation même qui prospère [2].

Du moment que la quantité de métaux précieux que possède une nation suffit à ses besoins, et, à plus forte raison, quand elle les excède, personne n'en fait venir, personne ne lui en adresse, car ces métaux n'ont pas alors une valeur supérieure à celle qu'ils ont ailleurs; ils en ont une moindre peut-être, et l'on perdrait à en importer. Les lois peuvent bien empêcher les négociants d'exécuter une opération de commerce qui leur donnerait du bénéfice, mais elles sont impuissantes pour les obliger à entreprendre celle qui ne peut que leur occasionner de la perte.

Tenez donc pour assuré, que lorsqu'un pays a les métaux précieux qu'il lui convient d'avoir au prix où les ont portés et leurs frais de production et la concurrence des autres nations, on ne lui en apporte plus. Les partisans de la balance du commerce veulent à la fois deux effets contradictoires et dont l'un exclut l'autre. Ils veulent que, dans notre pays, les métaux précieux soient *plus abondants*, et par conséquent *moins précieux* que chez nos voisins ; et il veulent qu'on nous en apporte de chez nos voisins, c'est-à-dire qu'on les achète chèrement pour les revendre à bon marché. Si leurs lois réussissaient à faire entrer de l'or et de l'argent, elles en aviliraient le prix ; ce qui les ferait réexporter : ils manqueraient donc leur but. Si leurs lois ne déterminaient point d'importation d'or et d'argent, elles seraient inefficaces, et ils manqueraient encore leur but.

La seule cause qui puisse occasionner une importation constante de

---

[1] Partie Ire, chap. XIII.

[2] Si des circonstances rares, comme la suppression d'un papier-monnaie, qui oblige de recourir tout à coup à la monnaie métallique, élève accidentellement le prix du métal, cet effet, prévu dans plusieurs des considérations précédentes, cesse avec la cause passagère qui l'a produit ; et le commerce des métaux reprend sa marche accoutumée.

Digitized by Google

métaux précieux est une augmentation constante de prospérité intérieure. Cette importation est un effet de l'opulence et n'en est pas la cause. Soyez riches, et vous ne manquerez de rien, ni de denrées, ni d'argent. Soyez pauvres, et vous manquerez de tout. Or, quelles sont les principales sources de la richesse de la nation? Vous les connaissez, messieurs, c'est surtout l'industrie agricole et manufacturière; c'est le commerce de l'intérieur; de sorte que c'est principalement notre état interne, quand il est prospère, qui nous procure de l'or et de l'argent. Le plus léger besoin en élève le prix; et du moment que ce prix excède celui qu'il a dans l'étranger, le plus puissant de tous les motifs, l'intérêt personnel, défend qu'on nous en ôte et commande qu'on nous en apporte. Petits et grands, amis et ennemis, conspirent dans le même but. La crainte d'être épuisée d'or et d'argent est pour une nation la plus puérile de toutes les craintes; et les mesures que cette crainte puérile à suggérées ont été directement contre leur but; car, comme notre commerce extérieur est une industrie aussi, et contribue pour sa part à notre prospérité intérieure, tout ce qui le gêne, tout ce qui ressemble aux douanes, aux prohibitions, étant contraire au développement de notre prospérité intérieure, est contraire à l'importation des métaux précieux[1].

On ne voit d'ailleurs, ni dans les prohibitions dont nous frappons les marchandises étrangères, ni dans les sacrifices auxquels nous nous condamnons pour favoriser l'exportation de nos produits, rien qui puisse ajouter aux besoins que nous avons de métaux précieux; rien, par conséquent, qui puisse ajouter à leur valeur et en déterminer l'introduction.

Si nos exportations de marchandises ne font pas rentrer de métaux pré-

---

[1] Les exportations forcées sont elles-mêmes contraires à l'importation des métaux. Bonaparte s'est beaucoup vanté d'avoir obligé les Français et les neutres qui pendant son règne entretenaient les relations commerciales de la France avec l'étranger, à exporter sur leurs navires des marchandises de France pour une valeur égale à celles de leurs importations. On sait que l'on chargeait ainsi des marchandises invendables à l'étranger. Il fallait les jeter à la mer en sortant du port, et cette perte, qui augmentait les frais de commerce, était supportée par les consommateurs français qui payaient les denrées étrangères en proportion des frais de tous genres qu'il fallait faire pour les leur amener. En nuisant de cette manière à la prospérité intérieure de la France, il déterminait chez elle un moindre besoin, et par conséquent une moindre importation de métaux précieux.

Digitized by Google

cieux, comment l'étranger s'acquitte-t-il donc envers nous des marchandises que nous lui envoyons? en produits de son sol et de son industrie susceptibles d'être consommés, parce que des objets de consommation (ou du moins d'une consommation plus rapide que celle de l'or et de l'argent), en se détruisant chez nous à mesure qu'on nous les apporte, et par l'usage que nous en faisons, ne surabondent pas nécessairement, et leur prix ne s'avilit pas à mesure qu'on les importe. D'un autre côté, comme ces fruits de l'industrie étrangère se reproduisent aux moindres frais possibles dans le pays qui les produit, leur extraction rapide n'y occasionne pas une hausse qui en écarte les spéculateurs. Demandons à l'Italie de l'huile, elle nous en fournira à meilleur marché qu'aucun autre pays : son climat y est propre. Demandons-lui de l'huile tous les ans; le prix de cette denrée ne s'élèvera pas, car il s'en produit tous les ans. Demandons-en une plus forte quantité que de coutume; l'Italie pourra toujours la fournir au même prix ou à peu près, car sa production augmentera avec notre demande. Mais demandons à l'Italie de l'argent, nous en ferons hausser la valeur, car elle n'en produit pas. Demandons-en tous les ans, l'argent en Italie haussera davantage. Il sera impossible d'en faire venir sans perte. Et si notre gouvernement ne souffre pas que nous recevions autre chose, si nous sommes forcés de nous passer des produits de l'Italie, il faudra que l'Italie se passe des nôtres, et ce système aura réussi à priver les deux peuples de relations commerciales qui leur eussent été mutuellement profitables.

Quand les besoins que nous avons de métaux précieux augmentent, notre intérêt est de les acquérir au meilleur marché possible, et par conséquent de les demander, directement ou indirectement, de préférence aux pays qui les produisent, comme le Mexique ou le Pérou; Si l'on nous oblige à les demander dans le commerce que nous faisons avec la Hollande ou l'Allemagne, ils ne peuvent, par l'intermédiaire de ces pays, nous parvenir que chargés de nouveaux frais. Ce qu'il nous convient de demander à l'Allemagne, ce sont les produits de l'Allemagne, à l'Italie les produits de l'Italie, et ainsi des autres.

C'est aussi en définitive de cette manière que l'évènement arrive. Nulle contrée ne peut fournir aux autres, d'une manière constante, autre chose que ses produits. Les marchandises sont payées par des marchandises; et comme, ainsi que nous l'avons vu[1], il faut, pour que les commercants

[1] Partie IV, chap. 12.

trouvent leur compte à faire le commerce, que les importations surpassent en valeur les exportations, nous recevons toujours du dehors, en marchandises, une valeur supérieure à celle que nous y avons envoyée. C'est ce que l'on a fort ridiculement appelé jusqu'ici une *balance défavorable*, et d'autant plus défavorable que nous faisons avec les étrangers un commerce plus lucratif.

Au premier aspect, il semble contradictoire que tous les pays à la fois importent plus qu'ils n'exportent. Mais cette contradiction n'est qu'apparente. Nous évaluons les marchandises qui sortent de chez nous pour aller en Russie sur le pied de la valeur qu'elles ont avant leur départ, et la Russie les évalue sur le pied de la valeur qu'elles ont chez elle, c'est-à-dire, après leur arrivée ; et par une raison analogue, nous évaluons les marchandises que nous recevons de Russie d'après la valeur qu'elles ont après leur arrivée, tandis que la Russie ne les a estimées que suivant la valeur qu'elles avaient avant de partir. Nous faisons figurer les chanvres russes dans le tableau de nos importations pour plus que la Russie ne les a compris dans le tableau de ses exportations ; et cela devait être ainsi ; car un peuple ne peut évaluer les choses que selon la valeur qu'elles ont chez lui.

Les prohibitions les plus sévères, les douaniers les plus actifs, ne sauraient changer ces effets, résultats nécessaires de la nature du commerce. On peut entraver les communications des peuples ; mais du moment qu'il y a une communication, du moment qu'un trafic s'établit entre eux, on ne peut faire qu'ils se paient réciproquement en d'autres valeurs que les produits de leur sol et de leur industrie, et que chacun d'entre eux n'importe plus de valeurs qu'il n'en exporte.

Que devons-nous penser en conséquence de ces pompeux tableaux que nous présentent les partisans de la balance du commerce, et où l'on voit des exportations de produits indigènes qui excèdent toujours de plusieurs millions l'importation des produits étrangers? Qu'ils ne peuvent inspirer aucune confiance ; et ce n'est pas seulement parce qu'ils sont en contradiction avec la nature des choses qu'ils ne méritent aucune confiance, mais parce qu'ils sont en contradiction avec des faits positifs mieux constatés.

Si l'on ajoutait foi aux tableaux des exportations et des importations de l'Angleterre durant le cours du dix-huitième siècle, et si l'on en tirait les conclusions qu'en tirent ceux qui croient à la balance, il en résulterait qu'à la fin de ce dix-huitième siècle l'Angleterre aurait eu pour plus de 500 millions sterling d'or et d'argent (12 milliards de notre monnaie) au-delà de ce qu'elle en possédait au commencement du même siècle. C'est

Digitized by Google

probablement plus de métaux précieux qu'il n'y en a dans toute l'Europe. Or, il est de fait que jamais l'Angleterre n'en avait possédé moins qu'à la fin du dix-huitième siècle. Toute sa monnaie ne consistait qu'en des billets d'une multitude de banques.

De 1742 à 1797, les ministres de Russie prouvaient des ventes à l'étranger qui excédaient les achats à l'étranger de plus de 253 millions de roubles en argent. Ils y ajoutaient 84 millions de métaux précieux tirés des mines de la Sibérie; d'où il résultait que le numéraire métallique de la Russie devait s'être accru de 341 millions de roubles. Or, il est de fait, dit M. Storch, qu'il a diminué[1].

Cette diminution de numéraire métallique, tant en Angleterre qu'en Russie, indiquerait, suivant la doctrine de la balance du commerce, une diminution d'opulence; or, il est de fait, au contraire, que jamais ces deux pays n'ont été plus riches, notamment l'Angleterre qui, durant ce dix-huitième siècle, a vu doubler sa population; l'Angleterre dont les immenses capitaux se montrent partout, dans ses canaux de navigation, dans de vastes entreprises, dans une immense quantité de marchandises de tout genre qui remplissent ses magasins et ses navires; dans cette multitude d'objets utiles et commodes qui meublent les habitations des particuliers.

Ainsi, voilà des lois faites pour augmenter la masse des métaux précieux d'un pays et qui ne l'augmentent pas; et voilà des nations qui ont moins de métaux précieux qu'elles n'en avaient, et qui sont incontestablement plus riches.

Les tableaux d'importations et d'exportations, au contraire, dans lesquels on peut supposer plus de véracité parce qu'ils contrarient le vœu des écrivains qui les rapportent et qu'ils leur paraissent inexplicables, ces tableaux, dis-je, viennent à l'appui de la doctrine que je vous ai exposée. Le relevé des douanes anglaises, en 1785, donnait à l'Angleterre une balance défavorable avec l'Irlande; et la même année le relevé des douanes d'Irlande présentait de son côté une balance défavorable avec l'Angleterre. Je viens de vous expliquer à l'instant ce fait qui alors paraissait inexplicable. Le relevé fait en Angleterre du commerce avec le Portugal, en 1787, différa d'un tiers du pareil relevé fait par la factorerie anglaise de Lisbonne. Suivant la doctrine de la balance, ces relevés annonçaient deux soldes différents, ce qu'elle regarde comme impossible; ils annonçaient

[1] *Cours d'Économie politique*, liv. XI, chap. 12.

Digitized by Google

deux balances défavorables, tandis qu'elles étaient favorables l'une et l'autre.

Un de ces faiseurs de statistiques qui n'en sont encore qu'à la balance du commerce, M. Seybert, dans ses *Annales statistiques des États-Unis*, s'aperçoit avec un profond regret que l'Union américaine importe une valeur qui excède de 15 millions de dollars (environ 50 millions de notre monnaie) la valeur de ses exportations. C'est-à-dire, qu'il gémit de voir ses concitoyens faire un profit annuel de 50 millions de francs par le moyen de leur commerce avec l'étranger. « Cependant, ajoute-t-il avec surprise, « il est évident que notre pays et notre commerce ont prospéré ! » Il s'étonne d'un effet très naturel et qu'on observerait partout de même, à différents degrés, si partout on pouvait avoir des tableaux exacts des exportations et des importations. Pourquoi ceux des États-Unis nous montrent-ils mieux que d'autres la liaison de cette cause avec cet effet, la prospérité du commerce jointe à des importations supérieures? C'est parce qu'ils sont plus naïfs que d'autres, et que les droits d'entrée aux États-Unis étant modérés, les commerçants y sont moins excités qu'ailleurs à déguiser le montant de leurs importations.

Je ne prétends point qu'en Angleterre, ni ailleurs, on ait à dessein rendu fautifs les tableaux de la balance du commerce, quoique l'envie de montrer ce que l'on considère comme un signe de prospérité puisse exercer quelque influence sur les chefs et les agents de l'administration[1]. Je veux dire seulement qu'il est difficile de les avoir exacts, parce que l'intérêt privé rend plus ou moins frauduleuses les déclarations qui leur servent de bases. Là où les marchandises étrangères sont assujetties à de gros droits d'entrée, on est intéressé à en *atténuer* la valeur pour payer moins de droits; là où le gouvernement accorde des primes d'exportation ou de restitutions de droits lorsque les marchandises sortent, on est intéressé à en *exagérer* la valeur pour recevoir davantage. Les registres des douanes sont donc sujets à montrer les importations comme plus faibles qu'elles ne sont réellement, et les exportations comme plus fortes. Les ministres et

[1] On lit dans les *Mémoires* du comte de Ségur, qui était ambassadeur de France en Russie (tome II, page 298), que les Anglais, afin de conserver les priviléges que leur commerce obtenait du gouvernement russe, et lui persuader que ce commerce était très favorable à la Russie, prodiguaient les présents dans les bureaux et faisaient à volonté grossir les tableaux d'exportation ou diminuer ceux d'importation.

directeurs de douanes, pour relever leur utilité et ce qu'ils regardent comme des succès pour leur administration, peuvent quelquefois aussi ne pas comprendre dans leurs tableaux certaines branches qui en font, ou n'en font pas partie, selon ce qu'on veut prouver; comme seraient, par exemple, les relations commerciales que l'on entretient avec certaines colonies que l'on considère tantôt comme étrangères, tantôt comme faisant une partie intégrante de l'empire. Il n'y a aucune instruction à tirer de semblables données.

On ne pourra commencer à ajouter foi aux tableaux de la balance du commerce, que lorsqu'ils annonceront presque toujours, sinon toujours, en chaque pays, des importations supérieures aux exportations. Encore à cette époque seront-ils un document plutôt curieux qu'utile. Ils montreront l'étendue du commerce que l'on fait de telle ou telle marchandise; mais ils ne montreront pas ce qu'on y gagne, car ils ne donnent ni le prix d'achat, ni le prix de vente, ni les frais, seuls éléments des profits commerciaux.

Les tableaux des marchandises exportées et des marchandises importées, en les supposant exacts, n'indiquent rien relativement aux métaux précieux qui entrent et qui sortent; car une nation peut, tout à la fois, recevoir pour une plus grande valeur de marchandises qu'elle n'en a exporté et plus de métaux précieux aussi. Je présume que tel est le cas dans la plupart des États de l'Europe, de ceux du moins dont la prospérité va croissant. Car, quoique leur provision de métaux précieux augmente tous les jours, je ne suppose pas que cette augmentation égale leurs profits commerciaux. Une partie des profits commerciaux leur parvient donc par des importations de marchandises supérieures aux exportations.

De ces vérités, qui sortent à la fois du raisonnement et de l'expérience, on peut tirer une conclusion bien satisfaisante; c'est que les avantages des relations du commerce entre deux peuples sont réciproques, et que l'un n'est pas nécessairement dupé par l'autre; ce qu'il était bien ridicule de supposer; car, comme nul n'est contraint à faire des opérations commerciales quand il n'y trouve pas son compte, il fallait avouer que la moitié des nations consentait bénévolement à se laisser dépouiller par l'autre moitié.

On ne peut désormais soutenir la doctrine de la balance sans déceler une ignorance complète des procédés du commerce et de l'économie des sociétés. Je ne connais plus un seul écrivain de quelque réputation qui voulût se donner le ridicule de reproduire en sa faveur des arguments surannés auxquels il n'y a plus rien à répondre, si ce n'est : Étudiez la na-

Digitized by Google

ture et les fonctions des monnaies, des capitaux; car sans cela il n'y a aucune réponse que vous soyez capable d'entendre.

Quant à ces pauvres gens qui pensent qu'il doit y avoir quelque chose de vrai dans une opinion, par la raison qu'elle est anciennement et universellement reçue, ils ne connaissent ni les hommes ni l'histoire. Jusqu'à Copernic, on croyait généralement par tout le monde que la terre était immobile au centre de l'univers, et que c'étaient les astres qui, toutes les vingt-quatre heures, accomplissaient une révolution autour du globe. Je n'ai pas connaissance que, jusqu'à l'année 1500, un seul homme, ignorant ou savant, se fût imaginé que c'est au contraire la terre qui tourne sur elle-même, ce qui donne aux astres l'apparence de tourner autour d'elle. Telle est pourtant la vérité; et les preuves de cette vérité sont tellement incontestables, qu'il n'y a pas maintenant un seul écolier qui, dès les premières leçons de physique qu'il reçoit, n'en demeure convaincu. Les décrets de l'inquisition ni ceux de la Sorbonne n'y ont rien fait.

Il en sera de même, messieurs, de tout ce que je viens de vous dire; mais il fallait le dire. Ces vérités ne deviendront communes qu'après que les questions à résoudre auront été réduites à leurs termes les plus simples, et la peine qu'on prend pour cela peut-elle sembler superflue, lorsque tant de conversations de société, tant d'articles de journaux, quand il est question d'intérêts commerciaux, prennent encore pour base de leur raisonnement la doctrine de la balance du commerce?

Les corps savants eux-mêmes, qui devraient se tenir au courant des progrès du siècle, partagent souvent assez longtemps les préjugés vulgaires. Bernouilli, lorsqu'en 1731 il remporta le prix de l'Académie des Sciences sur l'orbite des planètes, convint qu'il n'avait dû sa couronne qu'aux ménagements qu'il avait gardés pour les tourbillons[1]. De nos jours encore, on voit des assemblées, où sont réunis les hommes les plus éminents en divers genres de connaissances, écouter avec approbation des raisonnements sans solidité, soutenus par des armées de chiffres qui ne prouveraient rien, lors même qu'on pourrait s'assurer de leur authenticité. Les préjugés ne cèdent qu'au temps, mais ils lui cèdent infailliblement.

J'ai dû cependant, dans un livre où j'ai tâché d'exposer toutes les vérités reconnues jusqu'à présent de l'économie politique, attaquer des méprises accréditées. La vérité ne s'établit solidement que sur les ruines de l'erreur. Il n'est pas inutile aux personnes même déjà convaincues de

[1] L. Simond : *Voyage en Suisse*, tome I, p. 575.

Digitized by Google

pouvoir se rendre compte de leur propre conviction. Il leur convient de s'exercer à bien poser les questions et à disposer les preuves de manière à persuader ceux qui cherchent la vérité de bonne foi. Quant à ceux qui la craignent, mon livre n'est pas fait pour eux. Je me crois dispensé de les convertir; et je n'y réussirais pas.

CHAPITRE XIV.

De la prohibition des produits manufacturés.

Messieurs, nous avons examiné le but que se propose le système de la balance du commerce, et une soigneuse observation de la nature des choses, appuyée de l'expérience, nous a montré quel résultat on obtient véritablement de ce système. Mais, en admettant que l'or et l'argent ne sont pas les seules richesses, et qu'un peuple peut profiter et profite réellement, en important des marchandises aussi bien qu'en important des métaux précieux, un grand nombre de personnes pensent qu'il lui convient d'importer chez lui des matières premières plutôt que des produits manufacturés, et d'exporter des produits manufacturés plutôt que des matières premières.

Il n'est pas besoin d'avertir que par *produits manufacturés* nous entendons ici, en général, les produits qui ont acquis par la main-d'œuvre leur principale valeur, et qui sont arrivés au point de pouvoir être livrés au consommateur sans qu'il soit besoin de beaucoup de nouvelles façons. Telles sont les étoffes dans lesquelles on a donné à la matière première, soit par le tissage, soit par la teinture, toutes les façons qu'elles pouvaient recevoir, sauf celles du tailleur et de la couturière; façons qui ne peuvent être données que près du consommateur. Dans les *produits bruts*, nous comprendrons, non ceux qui n'ont reçu aucune façon (il n'y en a point de tels), mais ceux qui n'ont reçu que les façons nécessaires pour leur première extraction, ou peu d'autres avec celles-là. Tels sont les laines qui servent à faire les étoffes, les métaux qu'on emploie dans les arts, les drogues de teinture, et tout ce qui sert de matières premières dans les manufactures. Ces produits sont appelés *bruts* ou *matières premières*, parce qu'ils ont besoin d'être travaillés de nouveau pour devenir susceptibles d'être consommés.

Comme leur emploi dans les arts double et triple leur valeur, on est

très porté à croire qu'il y a du désavantage à les vendre à l'étranger avant qu'ils aient reçu toutes les façons qu'ils sont susceptibles de recevoir, et avant qu'ils soient parvenus à leur plus grande valeur. M. Chaptal, dans son *Industrie française*[1], nous dit « que ce n'est pas sur la *quotité de la* « *valeur* comparée des échanges, mais sur la *nature des objets* échangés, » qu'il convient d'établir les stipulations commerciales avec les autres nations; et il fonde son opinion sur ce calcul : Qu'une nation agricole livre pour un million de laines à une nation manufacturière, celle-ci, avec le quart de cette laine fabriquée en étoffes, va payer la nation agricole.

Ceux qui soutiennent cette opinion oublient que les gains ou les pertes que fait une nation, aussi bien qu'un particulier, ne sont point en raison du poids ou du volume des choses qu'ils donnent ou reçoivent, mais en raison de leur valeur. Autrement la nation qui donnerait quatre quintaux de fer pour une once d'or se ruinerait; car elle donnerait en poids 6400 fois plus qu'elle ne recevrait.

Lorsqu'une nation agricole vend à une nation manufacturière pour un million de laines en balles, la nation manufacturière, bien qu'elle donne en échange une matière qui ne pèse que le quart de cette laine, lui donne pour un million de produits, pour un million de valeurs.

On dit à ce sujet qu'il y a bien plus de main-d'œuvre et de profits gagnés dans la partie d'étoffe qui vaut cette somme, que dans la matière première qui la vaut également. Il est possible qu'il y ait plus de main-d'œuvre dans une partie de draps d'un million que dans une partie de laine de même valeur, mais il n'y a pas plus de profits gagnés par la nation. La valeur tout entière d'un produit se partage entre les individus qui l'ont créée. Une partie de laine ne vaut un million que parce qu'elle a coûté cette somme pour être produite; car si l'on pouvait la produire pour 900 mille francs, il se trouverait des entrepreneurs qui la donneraient pour 900 mille francs. La valeur indique les frais de production d'un produit brut ou manufacturé, et les frais de production se composent de profits payés. Quand nous livrons à l'étranger une partie de laine d'un million, il faut qu'il paie cette somme, soit à ceux qui ont fourni leurs terres et leurs capitaux, soit à ceux qui ont fourni leurs bras et leur intelligence à l'effet d'opérer cette création. Il en est exactement de même que lorsque nous vendons à l'étranger une partie de draps d'un million. Il nous paie dans les deux cas le prix des services productifs rendus, soit par nos terres, soit

[1] IVe partie, ch. 3.

Digitized by Google

par nos capitaux, soit par notre intelligence et nos bras. Dans les deux cas ce ne sont pas exactement les mêmes services productifs que nous vendons; mais ce sont nos services productifs, et nous en vendons pour la même valeur; conséquemment nous gagnons au total un profit pareil.

Il est vrai que dans les deux cas ce ne sont pas les mêmes personnes qui reçoivent les profits; mais toujours sont-ce des concitoyens, et la nation en masse a gagné autant dans un cas que dans l'autre. Nous examinerons bientôt ce qui résulte de la distribution des profits à telle classe de personnes plutôt qu'à telle autre; dans ce moment nous cherchons à savoir quel commerce est le plus avantageux à la nation en masse. Il est évident que ce qui lui convient le mieux c'est de multiplier ses affaires lucratives et de vendre le plus possible de ses services productifs quels qu'ils soient; car ce sont eux qui lui procurent des bénéfices. Or, le régime qui favorise le plus les développements de l'industrie et des affaires lucratives, n'est-il pas celui où l'on permet à chacun de vendre et d'acheter ce qui lui convient, sans le brider par aucune prohibition, et quelle que soit la marchandise? Pour l'intérêt d'une nation, la forme des produits n'est d'aucune importance, mais leur valeur; car c'est leur valeur qui la fait perdre ou gagner. Si l'on force les gens de vendre ce qu'il leur est moins avantageux de vendre, et d'acheter ce qu'il leur est moins avantageux d'acheter, ils vendront et ils achèteront incontestablement moins et avec moins de profits.

Consulter des négociants, consulter des manufacturiers sur les importations et les exportations qui donnent le plus de profits, est un pauvre expédient; car le nombre de ceux que l'on peut consulter est borné relativement à l'immense nombre d'entreprises industrielles dont chaque produit est le résultat. On n'a par ce moyen que des documents imparfaits et toujours viciés par l'intérêt personnel, chacun étant intéressé à rejeter les obstacles sur la route du prochain pour en débarrasser la sienne. Le fabricant de mousseline conseillera toujours de laisser entrer les cotons filés de l'étranger; le fabricant de fils de coton conseillera toujours de les prohiber. Cependant, comme il faut bien mettre des droits, ne fût-ce que pour subvenir aux dépenses de l'État; comme une liberté intempestive pourrait avoir aussi des inconvénients, et qu'il faut éviter la ruine des établissements qui se sont formés sur la foi même d'une législation imparfaite, il est bon de consulter les industrieux, non pas précisément pour suivre leurs conseils, mais pour connaître les inconvénients de chaque remède, et administrer celui qui blesse le moins les intérêts privés.

Digitized by Google

Si nous considérons ce sujet d'un peu haut, nous nous apercevrons qu'au travers des intérêts privés qui peuvent fort bien être opposés les uns aux autres, il y a pour les hommes un intérêt général qui consiste à communiquer librement entre eux, et que tout ce qui gêne leurs mouvements inoffensifs est un mal pour l'espèce. Tout obstacle, ou seulement toute difficulté apportée à des mouvements utiles (et ils le sont tous du moment qu'ils sont volontaires), doit donc être évitée autant que possible. Il y a longtemps que l'on en convient pour ce qui a rapport aux communications intérieures; on ne s'est point avisé de soutenir qu'une ligne de douanes établie entre la Normandie et la Bretagne pouvait être fâcheuse pour la Bretagne, mais qu'elle était favorable aux intérêts de la Normandie. Il en est exactement de même des barrières qui séparent les nations.. Moins on en élève, et plus les nations profitent. Quelques-unes sont posées par la nature; mais quand le génie de l'homme parvient à les renverser ou du moins à les abaisser, de l'un et de l'autre côté on s'en trouve mieux. A mesure qu'on s'est frayé des routes à travers les montagnes, à mesure qu'on a mieux su rendre les mers, au lieu d'un obstacle, un moyen de communication, la civilisation et l'aisance ont fait des progrès.

C'est la liberté de commerce qui a créé la ville d'Odessa sur la mer Noire; et depuis que cette liberté a été restreinte, nous apprenons, par une relation récente, que les progrès de cette ville intéressante se sont arrêtés tout à coup [1].

Un autre voyageur nous entretient des progrès qui ont accompagné l'affranchissement des colonies espagnoles de l'Amérique [2]. Si de malheu-

---

[1] « Odessa, devenu port franc, a vu ses relations avec l'Europe prendre un grand accroissement, et tout annonçait que bientôt cette ville serait un des plus riches marchés de la Russie; mais quelques abus ont jeté l'alarme à Pétersbourg, et la franchise d'Odessa, d'abord suspendue, ensuite restreinte, a été changée en un entrepôt réel assujetti à diverses formalités. Cet évènement a arrêté tout d'un coup l'élan donné au commerce d'Odessa. Il a eu le grave inconvénient d'inspirer à l'étranger une sorte de défiance; et l'on a vu se ralentir ce mouvement d'attraction qui amenait vers les provinces de la Russie méridionale une population active, industrieuse, et de nombreux capitaux. » (Gamba, *Voyage dans la Russie méridionale*, tome I, page 17.)

[2] « Il y avait si peu de temps que ce port (San Blas, port du Mexique sur l'Océan Pacifique, près de la Californie) était ouvert au commerce libre, que nous ne comptions pas y trouver autant de vaisseaux. Ce ne fut pas la première

reuses discordes civiles n'étaient pas venues mêler leur fâcheuse influence à l'action vivifiante de la liberté, nous aurions vu se renouveler dans ces quartiers les merveilles de l'Amérique septentrionale.

En convenant que la nation prise en masse recueille tout autant de profits d'une vente faite à l'étranger, soit qu'elle lui vende des matières premières ou bien des produits manufacturés, on observera avec raison que les profits que l'étranger nous paiera dans les deux cas ne se distribueront pas à des producteurs des mêmes classes. Si l'on exporte pour un million de laines en balles, il y aura bien autant de profits réalisés par la nation que si l'on exporte pour un million de beaux draps; mais la plus grande partie de ce million se trouvera réalisée par des propriétaires de troupeaux, par des bergers, des tondeurs et autres producteurs du produit brut, et ni les manufacturiers de draps, ni leurs ouvriers, n'en toucheront une obole; tandis que si nous exportons pour un million de draps, il y aura cent ou deux cent mille francs seulement pour la part des fermiers, des bergers, des tondeurs, et plus que cela pour les manufacturiers et les ouvriers[1].

Cet effet est incontestable; mais, puisqu'il y a autant de richesses gagnées par la nation dans l'une et l'autre supposition, la question se réduit à ceci : Dans quelle classe la même somme de richesses procure-t-elle à une nation plus de bonheur ou plus de puissance? Ce n'est plus une ques-

---

occasion où nous avions mal jugé de l'activité du commerce toutes les fois qu'il n'est pas entravé par des restrictions ou placé sous la main des gouvernements. » (*Voyage au Chili, au Pérou et au Mexique*, en 1822, par le capitaine Hall.) Partout le même voyageur avait remarqué les heureux effets de l'indépendance et des libres communications.

[1] Cette démonstration n'était pas praticable pour Adam Smith; elle ne l'est pas davantage pour tous ceux qui n'ont pas fait une analyse complète des agents de la production, et qui n'admettent que le travail comme producteur des richesses. Pour les personnes qui croient que les terres et le simple profit des capitaux ne procurent aux nations aucune nouvelle richesse, toutes les circonstances qui nuisent au plus grand développement du travail sont un mal; et par une conséquence du même système, qui est celui de Ricardo et de ses partisans, les efforts du génie qui met dans nos mains la disposition des puissances de la nature sont un mal. Cette conclusion incontestable, quoique ridicule, montre l'imperfection des doctrines qui y conduisent.

Digitized by Google

tion d'économie politique, c'est une question de politique et de morale. Elle n'est pas susceptible d'une solution aussi rigoureuse que la question d'économie politique; néanmoins, comme chaque classe se multiplie en proportion des profits qu'elle fait, et que la classe agricole a une existence moins précaire que celle qui s'occupe aux manufactures, je serais porté à croire (si la liberté d'industrie et la marche naturelle des choses n'étaient pas préférables à tout) que c'est la classe agricole et l'exportation des produits bruts dont l'extension devrait être favorisée de préférence, comme étant moins dépendante des évènements ainsi que des caprices des hommes.

En effet, quand le système du gouvernement favorise le développement des entreprises de manufactures, les ouvriers manufacturiers se multiplient; mais nulle protection ne peut leur assurer une occupation constante. Les produits manufacturés servent principalement aux vêtements, aux ameublements, aux ornements, aux plaisirs des hommes; or, ces consommations sont moins urgentes que plusieurs autres, et notamment que celle des aliments, qui ne souffre point de remise. Lorsque les circonstances deviennent fâcheuses (dans les temps de disette, par exemple), les consommateurs peuvent supprimer, ou du moins différer l'achat qu'ils font des produits manufacturés, plutôt que d'autres achats; et c'est en effet ce qui a lieu parmi les classes peu fortunées, qui sont partout les plus nombreuses.

Aux cessations de demande qui sont occasionnées par les fléaux célestes, il faut ajouter celles qui dépendent des volontés humaines. Une mode qui change laisse une ville entière sans ouvrage. Une guerre qui se déclare, une prohibition prononcée en pays étranger, peuvent fermer les débouchés les mieux établis, et plonger dans la détresse une multitude de familles.

Indépendamment de ces maux accidentels, il en est un qui semble inhérent au système qui fonde la prospérité d'une nation sur la vente à l'étranger de ses produits manufacturés. Cette nation ne peut continuer à obtenir la préférence qu'en vendant à meilleur marché que toutes les autres, et même que les producteurs du pays où elle vend; ce qui l'oblige à établir dans ses fabrications une économie parcimonieuse qui pèse principalement sur la classe ouvrière, classe subordonnée et où la concurrence des travailleurs les oblige à accepter les plus dures conditions. Steuart ne craint pas de conseiller à l'administration d'établir parmi les producteurs une concurrence telle que, diminuant leurs prix à l'envi les

Digitized by Google

uns des autres, *ils se réduisent à ne gagner que le nécessaire physique*[1].

Ainsi, après que des populations entières se sont interdit l'usage de tout ce qui ressemble à une superfluité, et par conséquent toutes les jouissances intellectuelles, tout ce qui les distingue de la brute, nous venons de voir que l'accident le plus commun, une mauvaise récolte, un changement de mode, peuvent les priver même de cet absolu nécessaire. Il semblerait que les gouvernements ne font pas assez de mal aux nations en leur mettant les armes à la main, et en les obligeant à s'égorger mutuellement; il faut encore qu'elles se fassent une guerre de fuseaux et de navettes, dont le résultat est une privation perpétuelle de tout ce qui adoucit la vie et relève l'humanité! Est-ce là, je le demande, le résultat qu'on doit se proposer dans l'organisation des sociétés? Jamais le système exclusif ne s'est exprimé avec plus de naïveté.

CHAPITRE XV.

De la libre importation des marchandises étrangères, et de l'avantage qu'une nation en retire.

Après avoir démontré, messieurs, qu'une nation ne retire pas de la prohibition des produits étrangers les avantages qu'on attribue à cette mesure, je vous ferai connaître les biens très positifs dont ce système nous prive.

Mais d'abord il convient que nous nous formions une juste idée des avantages qui résultent des échanges en général.

Quand un commerce s'établit entre nous et une nation étrangère, nous renonçons à la consommation des produits que nous lui envoyons, pour jouir de la consommation de ceux que nous obtenons en retour. L'effet est précisément le même que si nous avions produit les marchandises étrangères sur nos champs et dans nos ateliers; au fond, nous ne consommons

---

[1] Steuart, tome I, page 216. Si le vieux système prohibitif n'avait pas été ruiné par les lumières que l'on doit aux économistes français du dix-huitième siècle et aux disciples d'Adam Smith, les écrivains de cette ancienne école seraient les pires conseillers que pussent avoir les nations. Ce sont eux qui les auraient entraînées de plus en plus dans des guerres de commerce, de jalousie et d'ambition, et qui auraient constamment tendu, comme on le voit, dans le résultat du système de Steuart, à les plonger dans la misère et dans l'abrutissement.

Digitized by Google

jamais que ce que nous produisons ; mais il y a d'assez grands avantages à opérer cette consommation après le circuit du commerce extérieur.

Ces avantages, les voici sommairement expliqués.

Les produits que nous n'avons pas du tout, sont pour nous d'un prix excessif. Sans le commerce extérieur, le café et le coton seraient pour la France des produits infiniment chers, et dont un Français, quelque opulent que vous vouliez le supposer, ne pourrait pas jouir, car toute sa fortune suffirait à peine pour lui procurer quelques tasses d'un café, probablement fort médiocre, qu'il obtiendrait en en cultivant à grands frais des plants dans une serre chaude. Eh bien, messieurs, au moyen du commerce étranger, une livre d'excellent café ne lui coûte pas plus de quarante sous; c'est-à-dire le même prix qu'un couteau, un mouchoir de poche ou tout autre produit analogue. En créant un produit de 40 sous et l'envoyant aux îles, on adresse en retour à un Français une livre de café. S'il ne fait pas cette opération lui-même, des négociants, moyennant une rétribution modérée par la concurrence, la font pour lui.

Qu'en résulte-t-il pour la France? Ce produit auparavant si cher y devient d'un prix tellement abordable, que non-seulement les gens riches, mais des fortunes très médiocres, peuvent s'y procurer habituellement du café. On en obtient maintenant à bien meilleur marché que je ne le dis.

De cet avantage il en naît un autre. C'est que le produit étranger pouvant être établi à un prix modique et ses consommateurs pouvant être nombreux, il multiplie la consommation, et par conséquent la demande des produits indigènes au moyen desquels on l'achète. Avant l'importation de cette denrée, les couteliers de France, après avoir fabriqué la quantité de couteaux dont les habitants de la France pouvaient avoir besoin, n'en fabriquaient pas davantage, sous peine de les donner au rabais et d'y perdre. Maintenant, après avoir pourvu la France de couteaux, ils en fabriquent d'autres pour les îles, et ces nouveaux produits de la France sont consommés par elle sous forme de café. Nous fabriquons et nous consommons beaucoup plus de couteaux (ou de toute autre marchandise que nous envoyons aux îles), parce que nous en consommons une bonne partie en café. Or, produire et consommer, voilà ce qui constitue la richesse, ce qui fait la supériorité des nations industrieuses sur celles qui ne le sont pas.

Cet avantage, qui est très frappant dans le cas que je vous cite, se rencontre encore, mais à un degré moindre, dans tous les commerces que l'on fait avec l'étranger, même lorsque nous recevons en échange des

marchandises manufacturées que nous pourrions au besoin fabriquer nous-mêmes. Par le commerce nous les obtenons à un prix inférieur à celui qu'elles nous coûteraient si nous les fabriquions; et la preuve en est que, malgré les frais de commerce qui comprennent le bénéfice du commerçant, on nous les vend encore à meilleur marché qu'on ne pourrait ici les produire directement. Nous les produisons bien toujours, mais nous les produisons indirectement en produisant les objets que nous donnons à l'étranger en échange pour les avoir, et cette manière est plus économique, plus favorable pour le consommateur, et plus encourageante pour le producteur.

Ainsi, pour faire sortir d'un exemple cet effet avantageux, je supposerai que des commerçants achètent pour l'Allemagne cent aunes de taffetas dont les frais de production, et par conséquent le prix, soient de 400 fr.; je supposerai que ce taffetas est vendu à Francfort 450 francs; qu'avec cette somme on achète cent pièces de padous ou rubans communs qui se fabriquent à Eberfeld, et qui, rendus à Paris, se vendront 500 fr. Nous aurons produit nos padous en fabriquant du taffetas. Maintenant, je supposerai que nous voulions (comme la tentative en a été faite) *ravir*, comme on dit, *cette branche d'industrie à l'Allemagne*, et produire nous-mêmes des padous : on en prohibera l'entrée, et les cent pièces seront fabriquées en France, où elles reviendront à 600 francs, ce qui fait cent francs de plus que le prix auquel le commerce nous les procure en ce moment.

On observera peut être qu'il importe peu que le consommateur paie cent francs de plus, puisque ce haut prix est gagné par des producteurs, nos compatriotes; mais il ne nous échappera pas que ce raisonnement est le même que celui au moyen duquel on voudrait établir qu'il faut supprimer les moulins pour donner occasion aux tourneurs de meules à bras de gagner davantage. J'ai déjà plusieurs fois combattu ce système en vous disant que c'est un progrès de l'industrie que de procurer à une nation les mêmes jouissances avec moins de frais de production; que l'épargne que l'on fait d'une main-d'œuvre ne diminue pas le nombre des travailleurs, ni leurs profits, mais les dirige vers une autre production d'où résultent d'autres jouissances; par là, le travail d'une nation n'est point diminué, mais ses moyens de jouir sont plus étendus. De même, lorsque nous voulons produire des padous qui nous reviennent à 600 francs, au lieu de les produire indirectement en fabricant des étoffes de soie qui ne nous reviennent qu'à 500 francs, nous perdons 100 francs pour n'avoir pas choisi le procédé le plus économique pour produire : celui que la nature des

Digitized by Google

choses, le climat, l'aisance des communications, peut-être seulement notre aptitude naturelle, nous conseillaient de choisir. Et, en préférant le procédé le moins économique, disons mieux, le moins intelligent, nous nous interdisons une partie de la demande et de la production qui constituent un état plus avancé de l'industrie et de la civilisation.

Après cette exacte représentation du commerce des produits manufacturés et de ses effets, que penserons-nous de ce précepte d'un auteur récent : « Dès qu'il s'agit d'un travail fait par des nationaux, d'un travail « auquel des hommes utiles devront de pouvoir subsister, *embarrassez-« vous peu de ce qu'il coûte :* vous serez toujours plus riches, puisque « vos compatriotes se seront créé un revenu, etc.[1]. » L'auteur ne fait pas attention que le revenu s'augmente autant par ce qu'on dépense de moins que par ce qu'on gagne de plus ; et qu'un gain obtenu par une partie de la nation sur une autre partie de la nation qui pourrait éviter de le payer, n'est pas un gain pour la nation.

En 1814, les maîtres de forges convinrent qu'un droit qui leur assurerait le monopole des fers ne renchérirait les frais de culture que de 50 fr. par charrue[2]. Or, veut-on savoir ce qu'un pareil monopole, dont on parle comme d'un médiocre inconvénient, coûterait à la France ? Selon Lagrange et Lavoisier, on peut compter en France 920 mille charrues. Le dommage causé aux cultivateurs et par suite aux consommateurs par cette seule mesure, s'élèverait donc à 46 millions ! Mais ce n'est pas tout : l'agriculture n'est pas le seul art qui emploie le fer ; il n'en est pas un seul qui ne fasse usage de ce plus précieux de tous les métaux ; nous nous en servons dans la vie civile ; que l'on calcule, si l'on peut, les millions que nous coûte le moindre renchérissement du fer !

On a la pudeur de ne pas le prohiber tout-à-fait ; mais on fait ce qu'on peut pour en décourager l'importation, surtout du fer quand il a subi quelque main d'œuvre[3] ; comme si l'économie que l'on fait en employant une main-d'œuvre étrangère n'était pas exactement pareille à celle que l'on fait quand on emploie un moteur au lieu des bras de l'homme ! Un publiciste qui écrit sur l'économie politique et profère une telle phrase :

---

[1] M. Ferrier, 2e édition, page 507.

[2] *Mémoires de Morellet*, tome II, page 526.

[3] L'introduction du fer en gueuse n'est permise que lorsque les morceaux ont plus de cinq pieds de long, c'est-à-dire, lorsqu'ils sont peu maniables et peu favorables à de certains usages.

Embarrassez-vous peu de ce que cela coûte : vous serez toujours assez riche, ressemble tout-à-fait à un mécanicien qui dirait : *Embarrassez-vous peu de ce qu'il y a de force perdue dans mes machines : vous en aurez toujours assez.*

Je relève ces erreurs parce qu'elles flattent des préjugés vulgaires, et n'en sont que plus dangereuses[1]. Si elles étaient fondées en raison, il faudrait bien vite détruire tous nos moulins pour procurer du travail à ceux qui voudraient moudre du grain à force de bras, et si le pain doublait de prix, ne point nous en embarrasser[2].

Quand je parle de prix, messieurs, ne perdez pas de vue qu'il n'y a de prix égal qu'à qualités égales. Il n'y a nulle comparaison à faire sans cela. Deux draps de qualités différentes ne sont pas deux produits pareils. L'un peut être à bon marché à 40 francs l'aune, l'autre peut être cher à 12 fr. Mais de deux étoffes parfaitement pareilles, de deux étoffes dont l'une n'est inférieure à l'autre en aucun point, ni pour le choix de la matière première, ni pour la bonne fabrication, ni pour la largeur, ni pour l'éclat et la solidité des couleurs, celle qui revient, tous frais de production compris (soit par une fabrication directe, soit par le commerce), à 40 francs, est moins chère que celle qui revient à 45 francs, et il vaut mieux l'acheter de l'étranger pour 40 francs que de la produire pour 45 francs. Car, permettez-moi de vous le répéter, quand bien même nous donnerions à l'étranger ces 40 francs en espèces, il est impossible que nous nous les soyons procurés,

---

[1] Témoin les droits dont le gouvernement des États-Unis, gouvernement tout populaire, vient de frapper les produits manufacturés étrangers. Il a cédé aux sollicitations pressantes de plusieurs manufacturiers qui n'ont cessé de réclamer des *droits protecteurs* (c'est leur expression), qui sont en effet protecteurs d'un monopole qui leur est par là accordé aux dépens de leurs concitoyens.

[2] Dans la séance de la chambre des députés du 23 juillet 1828, M. Thénard fit sentir l'absurdité d'un système qui nous fait revenir le salpêtre que nous fabriquons en France de 160 à 180 francs les 100 kilogrammes, tandis que le salpêtre que nous apporte le commerce ne nous revient qu'à 70 ou 75 francs. Pour maintenir ce système, on frappe les salpêtres d'un droit de 80 francs (le droit est plus élevé que la valeur du produit); on tourmente les citoyens en donnant entrée chez eux à des salpêtriers privilégiés; on épuise les salpêtres de formation française qui s'amasseraient en plus grande quantité pour le cas où un blocus nous empêcherait de les tirer du dehors : cette législation est insensée sous tous les rapports.

Digitized by Google

ou que nous puissions nous les remplacer, autrement que par *nos propres productions*. Le commerce avec l'étranger n'est qu'un procédé différent pour produire chez soi, et un procédé plus économique; autrement l'intérêt personnel ne l'emploierait pas.

Et lorsque je me sers de ces expressions : *Produire avec plus de frais chez nous, acheter à meilleur marché chez l'étranger,* ne pensez pas que ce soient des manières de parler vagues et arbitraires, ne pensez pas qu'elles se prêtent à soutenir indifféremment tous les arguments. Rien n'est plus précis; vous le sentirez par l'exemple d'un produit qui exigerait, s'il fallait le faire chez vous, cinq journées de travail, et que vous pouvez, si vous l'achetez de l'étranger, obtenir, rendu chez vous, en le payant avec un produit équivalent à quatre journées de travail. Il est clair que vous payez l'un et l'autre avec vos journées de travail, ou avec des journées que vous avez payées à vos ouvriers; mais que, dans le premier cas, vous payez ce produit un cinquième plus que dans le second.

Remarquez que je ne compare point des journées de deux pays différents (comparaison impossible à faire); mais des journées du même pays, du même temps et du même prix[1].

Tout cela repose sur cette idée mère et fondamentale que je vous prie de ne point perdre de vue : c'est que, même lorsque nous consommons des marchandises étrangères, nous ne consommons toujours que des produits de notre pays; attendu qu'il nous est impossible de rien acquérir, soit au dedans, soit au dehors, si ce n'est avec des produits de notre pays.

Dans cet état des choses, une prohibition de marchandise étrangère, au moyen de laquelle nous sommes forcés de remplacer cette marchandise par une production indigène qui revient plus chère, équivaut à un règlement industriel qui nous obligerait à nous servir, pour créer un produit, d'un procédé plus dispendieux, au lieu d'un procédé plus parfait. Le procédé le plus parfait est dans beaucoup d'occasions la voie du commerce; c'est celle qui nous permet de faire notre café en étoffes, en fabricant des étoffes et en les envoyant dans les pays à café. Le procédé plus dispendieux est celui qui produit du café immédiatement en le cultivant dans des serres chaudes qui le fournissent moins abondant ou moins bon[2].

---

[1] Cette démonstration est une preuve entre mille de l'insuffisance des systèmes d'économie politique qui mesurent la production sur l'utilité réelle des produits et non sur leur valeur d'échange.

[2] Je ne blâme point ici les procédés de ceux qui font en Europe du sucre de

Digitized by Google

Au surplus, on ne peut bien comprendre et pleinement admettre la liberté du commerce, si l'on ne comprend pas bien ce qu'une nation gagne à se procurer les produits au plus bas prix. Or, pour saisir l'avantage de se procurer les produits au plus bas prix, il faut bien comprendre la théorie de la production, et pour cela se reporter au chap. IX de la Ire partie, page 113.

C'est un de mes motifs pour insister souvent sur l'importance des éléments en économie politique. Toutes les plus importantes conséquences en dérivent.

Lorsqu'au lieu d'une prohibition absolue, le législateur frappe une marchandise importée, d'un droit d'entrée, il convient de distinguer le cas où le droit suffit pour empêcher toute importation, du cas où une certaine quantité de consommateurs (ou plutôt de commerçants agissant pour les consommateurs) jugent à propos d'importer une quantité quelconque de la marchandise, sauf à payer le droit.

Dans la première supposition, le droit est une prohibition absolue déguisée. Le gouvernement anglais établit un droit de 50 pour cent sur les ouvrages d'osier, les paniers, les corbeilles ; par conséquent, on serait obligé, si l'on en importait, de payer en Angleterre 30 sous de France une corbeille française que, sans ce droit, et les frais de commerce compris, on pourrait s'y procurer pour 20 sous. Si les producteurs anglais peuvent établir une corbeille semblable (ou du moins une corbeille pourvue de la même utilité), pour le prix de 29 sous ou moins, il est clair que l'on n'en fera pas venir de France une seule : comme elles reviennent à 30 sous, elles ne peuvent supporter la concurrence des corbeilles anglaises de vingt-neuf sous ; elles sont prohibées par le fait, et il en résulte tous les inconvénients des prohibitions absolues, c'est-à-dire, que le fisc ne gagne rien par le moyen de ce droit, et que les consommateurs de corbeilles paient vingt-neuf sous un produit qu'ils pourraient avoir pour 20 sous.

Si les frais de production de chaque corbeille s'élèvent en Angleterre

---

betteraves ; c'est même peut-être ce procédé qui nous débarrassera du monopole des colonies si funeste à leurs métropoles. Il peut y avoir des localités où la betterave contient tant de sucre, où l'on peut tirer un si bon parti de son résidu pour engraisser des bestiaux, où les mauvaises lois rendent le sucre des pays chauds si cher, qu'on l'obtient à meilleur compte en l'extrayant des betteraves ; alors le procédé le plus économique, et par conséquent le plus parfait, consiste à l'obtenir par l'agriculture intérieure au lieu de l'obtenir par le commerce.

à 31 sous, on les tirera de France plutôt que de les fabriquer, et les consommateurs anglais les paieront alors avec une quantité de leurs services productifs valant 30 sous, c'est-à-dire, avec une quantité de marchandises anglaises dont les frais de production auront égalé 30 sous, tandis qu'on aurait pu acheter en Angleterre les mêmes corbeilles pour un tiers moins de frais de production.

Or, la nécessité où l'on met les consommateurs de les payer ce prix équivaut complètement pour eux à une diminution de revenu; car notre revenu à tous, quelle qu'en soit la source, est d'autant plus grand qu'il peut nous servir à acheter plus d'objets de consommation; et ce que nous donnons de plus pour un objet diminue d'autant ce que nous pourrions consacrer à l'achat d'un autre.

L'ignorance presque générale où l'on est encore, par rapport à ce principe incontestable, fait que nous sommes ordinairement sacrifiés en notre qualité de consommateurs, c'est-à-dire dans la fonction que nous exerçons le plus généralement, le plus constamment, pendant toutes les heures du jour, pendant notre sommeil même; car les draps de lit dans lesquels nous sommes couchés, nos matelas, la couchette, nos rideaux, notre ameublement, notre appartement, l'ardoise ou la tuile qui nous couvrent, sont des objets que nous consommons en dormant. Nos revenus, à quelque somme qu'ils se montent, sont dans une lutte perpétuelle contre tous nos besoins. Ils sont diminués par chaque sou que l'on nous fait payer de plus, et que nous pourrions payer de moins. Calculez, si vous pouvez, ce que l'on fait ainsi payer de trop, en renchérissements, à une grande nation. C'est bien une autre somme que celle que les douanes reçoivent en droits d'entrée. Un droit qui équivaut à une prohibition coûte souvent des sommes considérables, et ne rapporte pas une obole au gouvernement ni à ses agents [1].

La richesse d'une personne, d'une nation, n'est pas, comme on l'a dit

---

[1] Pendant le règne de Bonaparte, on expédiait de Londres des bâtiments chargés de sucre, de café, de tabac, de coton filé, pour Salonique, d'où ces marchandises étaient portées sur des chevaux ou des mulets, à travers la Servie et la Hongrie, dans toute l'Allemagne, et même en France; de sorte qu'une marchandise que l'on consommait quelquefois à Calais, venait d'Angleterre, qui en est à sept lieues, après avoir fait un détour qui équivalait pour les frais à un voyage de deux fois le tour de la terre. (Th. Tooke; *Thoughts and details on the high and low Prices of the last* 30 *years*, part. II, p. 53.)

Digitized by Google

jusqu'ici, grande ou petite, par sa comparaison avec la richesse d'une autre nation, mais par sa comparaison avec le prix des objets de consommation. La cherté des produits, en ne permettant pas à des classes nombreuses de consommateurs d'atteindre au prix de beaucoup de choses, est une des causes principales qui retiennent la majeure partie de nos paysans, et de bien d'autres en Europe, dans une condition beaucoup plus voisine de la condition du sauvage que de celle de l'homme civilisé; car la mauvaise qualité des produits, leur imperfection, leur grossièreté, est exactement la même chose que leur cherté; et un produit est également cher, soit qu'il coûte beaucoup d'argent, soit qu'il ait peu de qualités. A mesure que l'économie politique sera mieux entendue, on attachera plus d'importance à cette considération que je ne fais qu'indiquer ici.

Quand je prêche en faveur du bon marché des produits, ce n'est pas la cause des seuls consommateurs que je défends; c'est aussi celle des producteurs. Rien ne favorise la demande des produits, leur écoulement facile et prompt, comme leur bas prix. Je ne doute pas que si l'Angleterre est assez sage pour persister dans le plan qu'elle paraît avoir adopté, d'abaisser graduellement les barrières qui s'opposent à l'introduction d'une foule de produits que l'étranger pourrait lui fournir à bon marché, et si elle se contente de les frapper d'un droit léger, elle ne favorise singulièrement ses manufactures et même n'augmente le produit de ses douanes. Le bon marché des produits en facilitera l'acquisition; la douane percevra un droit modéré sur des choses qui ne lui en paient point du tout, puisqu'elles sont prohibées; et l'étranger achètera pour ses retours des marchandises anglaises qui ont de la peine à se vendre. Il y a soixante ans qu'Adam Smith a averti les Anglais de ce que leur coûtait leur système exclusif; mais les hommes veulent souffrir avant que de se corriger; aussi n'est-ce que de nos jours que les négociants de Londres ont présenté une pétition pour un commerce plus libre avec l'étranger, et qu'on a vu même les manufacturiers de Birmingham nommer un comité pour voir s'il n'y aurait pas de l'avantage à ne pas prohiber tout objet manufacturé dans l'étranger.

La chambre des communes d'Angleterre, avertie enfin par les hommes éclairés, du tort que fait à ses manufactures et à son commerce le système prohibitif qu'elle avait poussé à l'excès, semble en avoir reconnu les inconvénients. Ce système sera dans peu, sinon totalement abandonné, du moins considérablement mitigé. Il est assez curieux d'observer que, tandis qu'on lui attribue dans plusieurs endroits les succès de l'industrie

Digitized by Google

anglaise, les Anglais cherchent à s'en débarrasser, comme s'opposant aux progrès de leur industrie[1].

On s'aperçoit que je n'ai point parlé des droits d'entrée comme impôts, mais seulement comme des moyens de protéger l'industrie. Comme impôts, maintenus dans des bornes convenables, ils ne sont pas plus mauvais que d'autres; mais comme moyens de protéger l'industrie, ils ne peuvent protéger une industrie qu'aux dépens d'une autre et aux dépens des revenus des consommateurs.

L'abandonnement qu'on en fera un jour facilitera beaucoup la tâche de l'administration; et il en sera de même du renoncement aux droits de fabrication. Avec des droits de douane élevés, le gouvernement est constamment en butte aux réclamations, tantôt d'une classe de producteurs, tantôt d'une autre. Si l'on ne baisse pas les droits d'entrée, les producteurs de vin se plaignent qu'on fait tort à leurs exportations; si on les baisse trop, les maîtres de forges menacent d'éteindre leurs hauts fourneaux. Si on laisse entrer les sucres étrangers, les colons se plaignent qu'on les ruine; si on frappe les sucres étrangers d'un droit prohibitif, le consommateur se plaint qu'on lui fait payer le sucre 25 pour cent de plus qu'on ne le paie en Suisse; le fisc se plaint que la cherté du sucre, en réduisant la consommation, nuit à la recette des douanes. Ne protégez aucune classe de la nation, elles chercheront toutes les industries les plus généralement profitables; elles ne pourront se plaindre que de la nécessité des choses, et laisseront l'administration en paix. Si l'administration ordonnait que les menuisiers travaillassent en sapin et les ébénistes en chêne, il y aurait à chaque instant des réclamations et des plaintes; on les laisse employer le bois qu'ils veulent, et personne ne se plaint.

---

[1] L'opinion qui, à l'époque où l'auteur écrivait ces pages, se prononçait déjà si haut en Angleterre pour la liberté du commerce extérieur, s'est depuis lors tellement répandue et fortifiée, qu'elle a fini par amener, en 1846, une réforme radicale des tarifs d'importation. Il n'a pas tenu aux économistes français que leur pays n'entrât dans la même voie; mais leurs efforts ont échoué jusqu'à présent contre la coalition des intérêts protégés, et cela est triste à dire, contre l'ignorance des producteurs et des consommateurs, même de ceux qui auraient le plus à gagner par l'établissement de la liberté des échanges. (*Note de l'éditeur.*)

Digitized by Google

CHAPITRE XVI.

Des précautions qu'il faut avoir avant d'ôter les prohibitions.

La solidité des raisons que je vous ai exposées, messieurs, pour repousser le système exclusif, ne doit pas engager à le proscrire intempestivement et sans précautions. Les relations commerciales entre les nations se sont établies et ont acquis de la consistance, sous l'empire d'une législation vicieuse, semblables à ces arbres qui ont pris leur croissance au milieu des enfractuosités d'un roc ou d'un mur, et qui ont vieilli avec leur difformité. On les ferait mourir en voulant les redresser. Nous sommes entrés, nous nous sommes avancés dans de fausses routes, déterminés par la politique et la législation du temps. Cette législation ne pourrait être changée subitement sans froisser beaucoup d'intérêts.

Si, par exemple, chez nous, l'importation des fontes de fer, à bas prix et d'excellente qualité, était hautement favorable à nos arts et à nos consommateurs; si cette importation favorisait l'emploi du fer, de ce métal si supérieur à l'or par son utilité, jusqu'à l'introduire dans une foule d'usages qui le réclament, la société en recueillerait de forts grands avantages; mais, d'un autre côté, cette importation entraînerait la destruction de presque toutes nos grosses forges, auxquelles des capitaux considérables ont été consacrés. Ce n'est pas tout : des hommes qui sont forcés d'abandonner une industrie, même lorsqu'il s'en ouvre beaucoup d'autres plus avantageuses, ne perdent pas seulement la majeure partie de leurs capitaux, ils perdent le temps qu'ils ont consacré à leur établissement et leur expérience acquise, qui sont des capitaux aussi. Le maître et l'ouvrier redeviennent des apprentis s'ils sont obligés de recommencer une autre carrière.

Le législateur ne peut pas traiter avec légèreté de pareils intérêts; et s'il adopte une législation plus conforme à la prospérité générale et aux lumières de notre époque, ce ne doit être qu'avec réserve, en suivant des gradations, et en appelant le temps à son secours. Ne considérez donc pas, messieurs, les conseils qui naissent d'une économie politique mieux connue, comme des indications pressantes et qu'on ne saurait suivre trop entièrement et trop tôt. Regardez-les plutôt comme des préservatifs contre de nouvelles fausses mesures confirmatrices de celles dont nous souffrons

Digitized by Google

déjà. L'essentiel est de savoir en quoi consiste le bien : une fois que l'on connaît ses vrais intérêts, on y arrive toujours avec le temps; il se présente des circonstances où l'on peut, sans beaucoup d'inconvénients, changer quelque chose à une législation qu'on sait être fâcheuse; et pourvu qu'on ne laisse échapper aucune occasion de réformer une mauvaise loi ou d'en introduire une meilleure, on finit enfin par être régi par les lumières du siècle, au lieu de l'être par les préjugés des siècles passés. Celui qui possède un jardin rempli de grands arbres mal plantés, s'il les coupe tous à la fois, demeure privé d'ombrage; mais si petit à petit il remplace une plantation ancienne par une autre mieux entendue, il finit par avoir une superbe habitation sans avoir commencé par se mettre au milieu du désert[1].

Au reste, messieurs, quand je vous exhorte à ne provoquer que des changements graduels, ce n'est que dans le cas où il y a, pour une portion de la société, du danger et un dommage évident à changer brusquement, et lorsque cette portion de la société a des droits à votre intérêt, comme c'est le cas pour les maîtres de forges; car sans cela on ne saurait quitter trop tôt une mauvaise route et une mauvaise position.

Quoiqu'il y ait des prohibitions absolues par la loi, il n'y en a réellement pas par le fait. L'entrée des tissus de l'Inde, et notamment des châles de cachemire, est prohibée en Angleterre, et cependant on n'y manque ni des châles, ni des mousselines de l'Asie. Toutes les fois que le prix d'un châle surpasse en Angleterre ses frais de production et la prime qu'il faut payer à un contrebandier pour le faire entrer, il se trouve des gens disposés à braver, pour ce médiocre profit, les dangers personnels et la honte qui accompagnent toujours plus ou moins une action illicite. Il en est de même des marchandises anglaises en France. Les quincailleries y étaient prohibées sous le dernier régime ; mais comme par l'usage auquel elles

---

[1] En publiant la quatrième édition du *Catéchisme d'Économie politique*, qui a paru en 1834, Ch. Comte, gendre de l'auteur, y a placé une note qui trouve son application ici et que l'on croit devoir reproduire textuellement, faute de pouvoir mieux dire. « Ceci répond, disait-il, aux déclamations dont les écrits de M. J.-B. Say ont été l'objet, depuis quelque temps, de la part de quelques sectes obscures. On a prétendu que toutes les théories de ce savant économiste pouvaient se résumer en quatre mots : *laissez faire et laissez passer*. Une telle assertion ne pouvait faire fortune qu'auprès de ceux qui n'ont pas lu ses ouvrages et qui ne jugent que sur la parole d'autrui. » (*Note de l'éditeur*.)

Digitized by Google

sont propres, elles valaient 15 ou 20 pour cent au-delà de leurs frais de production (c'est-à-dire au-delà de leur prix d'achat et de leurs frais de transport), ces 15 ou 20 pour cent équivalaient à une prime offerte à la contrebande, et cette prime suffisait pour couvrir le risque de perdre les marchandises prohibées, et même le risque que couraient les contrebandiers de payer des amendes ou de subir les autres peines imposées par les lois. Ce ne sont pas en général des maisons de commerce qui font de la contrebande; mais elles paient une somme convenue à des hommes qui se chargent de rendre la marchandise dans un lieu désigné.

Cette opération est quelquefois si évidemment dans l'intérêt national, que le gouvernement lui-même ferme les yeux sur cette infraction à ses propres réglements. On sait que les fabriques de Tarare sont obligées de se servir, pour une partie de leur fabrication, de cotons filés en Angleterre. Il faut bien qu'elles les reçoivent par la contrebande, ou qu'elles ferment leurs ateliers [1].

La prime que l'on paie à des contrebandiers est d'autant plus élevée que la contrebande est plus difficile, plus dispendieuse, plus dangereuse. Le risque que courent les contrebandiers est plus grand et se paie plus cher lorsque les frontières sont faciles à garder, lorsqu'elles sont défendues par plusieurs lignes de douaniers qui se contrôlent mutuellement, de manière qu'il ne suffit pas d'avoir gagné les employés d'une ligne, ou même de deux, pour faire passer une marchandise prohibée. Cependant, nous venons de voir que la situation insulaire de la Grande-Bretagne n'empêche pas la contrebande de s'y faire constamment.

Les primes que demandent les fraudeurs ne différant que par leur plus ou moins d'élévation, de bons administrateurs ont proposé aux législateurs de ne point prononcer de prohibitions absolues, mais seulement des droits qu'on maintiendrait toujours un peu au-dessous de la prime de contrebande; de manière que le négociant trouvât toujours son compte à payer la prime à l'administration plutôt qu'aux contrebandiers. Le seul motif qu'on ait donné pour rejeter ce tempérament, a été que la faculté d'introduire une marchandise en payant les droits procure des facilités pour frauder les droits eux-mêmes, et nuit à la découverte des contra-

---

[1] On a fini par admettre les cotons filés étrangers moyennant un droit d'entrée. La contrebande est une puissance qui empêche les mauvaises lois de douanes d'avoir un effet trop fâcheux et qui force à les modifier. (*Note de l'éditeur.*)

ventions; car alors toute marchandise peut exister légalement dans les magasins, et se vendre publiquement, puisqu'elle est censée avoir acquitté les droits du moment qu'elle est en-dedans des frontières. Mais qui ne voit qu'en ôtant le plus fort des motifs de faire la contrebande, c'est-à-dire la prohibition absolue, ou les droits excessifs, on n'aurait presque plus de fraudes à réprimer, parce que la fraude serait trop peu lucrative?

D'après les principes de l'économie politique, il semblerait que la contrebande entraîne peu d'inconvénients quant à la richesse nationale, puisqu'elle vaut toujours mieux que les prohibitions; mais elle a beaucoup de suites fâcheuses : elle accoutume à violer les lois; ce qui déverse sur les bonnes lois une partie du mépris que devraient encourir les mauvaises seulement. Elle établit une inégalité de frais pour les mêmes produits, et donne aux gens qui ne se font aucun scrupule de violer les règles établies un avantage sur ceux qui les respectent; enfin, les punitions qu'encourent les contrebandiers ont ceci d'affligeant, que leur crime, bien que réel puisqu'ils ont sciemment enfreint les lois, n'a réellement pas lésé la société, et a même eu l'avantage d'obliger le fisc à modérer son avidité.

Les droits élevés offrent au commerce une perpétuelle tentation de les éluder et de courir des risques qui en font une dangereuse loterie; mais dans cette loterie les bons lots ne sont pas comme ils devraient l'être, pour les plus probes, pour les plus laborieux, mais pour les plus heureux, et ne sont jamais gagnés qu'aux dépens de ceux qui succombent.

Ajoutez que les frais que fait l'État pour garder les frontières contre l'invasion des marchandises étrangères sont très considérables. La triple ligne de nos douanes occupe 20,000 hommes valides dont les bras pourraient produire, et qui ne sont occupés qu'à faire la guerre aux produits des autres hommes. Heureux quand ils ne sont pas employés à la protection des abus! Les exemptions de droits, soit en faveur des membres du gouvernement, soit en faveur des agents diplomatiques, sont une véritable fraude exercée au détriment de tous ceux qui sont hors d'état de se soustraire au paiement des droits[1].

[1] On sait que Napoléon ou ses agents trafiquaient des licences accordées pour communiquer avec l'Angleterre; et on lit dans les Mémoires d'Ouvrard (première partie, page 95) qu'à une certaine époque, une société de commerce fut conclue entre le roi d'Espagne et M. Ouvrard, par laquelle le premier s'engageait à fournir au second toutes les licences nécessaires pour qu'il pût introduire sans droits toute espèce de marchandises dans ses colonies, et en extraire l'or et l'argent.

Digitized by Google

CHAPITRE XVII.

Si l'on favorise les manufactures nationales en empêchant la sortie des matières premières.

Pour favoriser les fabriques nationales, pour ruiner les fabriques étrangères, on ne s'est pas contenté de repousser les produits de ces dernières; on a cherché à les priver de leurs matériaux. Les Anglais attribuant à la laine de leurs moutons des qualités spéciales [1], et dans la vue d'en réserver l'emploi pour leurs manufactures, en ont prohibé la sortie, et ils ont attaché une telle importance à cette mesure, qu'ils ont voulu que le président et les secrétaires de la chambre des pairs, au lieu d'être assis sur des siéges, fussent assis sur des sacs de laine, pour qu'ils n'oubliassent jamais la conservation de ce qu'ils regardaient comme une des bases de la prospérité nationale. Les sacs de laine n'ont pas empêché la Belgique et la France de faire de plus beaux draps que les Anglais, et l'Angleterre a perdu pendant longtemps, par cette prohibition, un débouché qui était important pour une île à pâturages. Elle l'a compris enfin, et l'exportation des laines et même des moutons à longue laine commence à être permise.

Les Anglais savent maintenant que ce qui a favorisé les étoffes de laine en Angleterre, c'est ce qui a été favorable aux étoffes de coton et aux étoffes de soie; c'est-à-dire des procédés de fabrication très ingénieux et très économiques, et surtout l'esprit industrieux et persévérant des manufacturiers du pays. Les balles de laine de la Chambre des pairs ne sont plus qu'une vaine étiquette, monument d'une ancienne sottise, comme beaucoup d'autres cérémonies.

On se flatte, en prohibant la sortie des matières premières, que nos manufacturiers s'en trouveront mieux pouvus. Lorsque l'on empêche que

---

Ce qui offrait le fâcheux scandale d'un gouvernement qui portait des lois sévères contre la contrebande, et partageait avec un contrebandier le profit qu'il y avait à les violer.

[1] La laine des moutons anglais est fort longue et propre à la fabrication des étoffes que l'on fait avec de la laine peignée; or, ce n'est là qu'une branche d'une vaste industrie. La même laine est beaucoup moins propre à la fabrication plus importante des étoffes feutrées comme les draps de toutes sortes.

Digitized by Google

nos graines oléagineuses n'aillent à l'étranger, on s'imagine que nos moulins à huile s'en procureront plus facilement et à meilleur compte. Mais est-il prouvé que la culture de ces mêmes plantes ne fût pas plus étendue et plus perfectionnée, si elles étaient un objet d'exportation aussi bien qu'une matière première de fabrique? C'est quand un article prend toute l'extension dont il est susceptible que son prix s'établit au plus bas. Je ne pense point que nos fabriques d'huile eussent moins de matières premières lorsqu'on aurait la faculté de les exporter, ni qu'elles les payassent plus cher; et la France ferait de plus les profits de l'exportation des graines[1].

Si les prohibitions de sortie sont admissibles, c'est tout au plus dans le cas où la matière première que l'on retient n'est pas susceptible d'accroissement par de nouveaux débouchés qui s'ouvrent pour elle. C'est d'après cette considération qu'en France on interdit, peut-être avec sagesse, l'exportation des vieux cordages et des chiffons dont on fait le papier. Les chiffons s'exporteraient, qu'on ne peut pas supposer qu'il s'en fît davantage. Ce n'est pas par la considération du prix que l'on pourra tirer du vieux linge et des vieux habits, qu'on est porté à en faire. Si l'exportation des chiffons était permise, nous paierions le papier plus cher, et il n'est pas certain que les fabricants de papier gagnassent au-delà de ce qu'ils gagnent[2].

Une nation qui n'aurait point été élevée comme nous dans les habitudes prohibitives, ne pourrait pas facilement concevoir nos motifs pour per-

---

[1] Je lis dans un auteur sicilien* que, pendant un temps, on crut favoriser le labourage dans la Sicile en prohibant, sous les peines les plus sévères, l'envoi des bœufs à la boucherie : cette loi rendit les bœufs beaucoup plus rares. Les bœufs ne pouvant plus servir qu'à un seul usage, il fallait que cet usage couvrît tous les frais nécessaires pour les élever; le labourage devenant plus dispendieux, on fut obligé de renoncer à la mesure en question. Le moyen de multiplier les bœufs était au contraire de procurer à ce produit le plus de débouchés qu'il était possible.

[2] Au surplus, il est à présumer que cette prohibition de sortie des chiffons sera bientôt une mesure superflue; de meilleurs procédés conserveront une matière que l'on faisait pourrir en partie, et il paraît que beaucoup de matières, très peu chères, peuvent fournir des substances propres à devenir la matière première du papier.

* Nicolo Palmieri; *Saggio sulle ad i rimedii angustie dell' economia agraria di Sicilia*, 1826.

Digitized by Google

mettre l'exportation des bons cordages et pour retenir à notre usage les cordages usés et mauvais.

CHAPITRE XVIII.

Réfutation de quelques arguments faits en faveur du régime prohibitif.

Après vous avoir exposé les vrais effets des prohibitions et des droits d'entrée, je dois vous mettre en garde, messieurs, contre certains arguments, dont quelques-uns sont assez spécieux, et dont on se sert communément, soit dans les livres, soit dans la société, pour justifier ces mesures et les faire considérer comme protectrices des intérêts nationaux. Vous pouvez n'avoir pas toujours la réponse prête à un mauvais argument ; et quoique cette réponse sorte nécessairement des principes quand on les a bien étudiés, il n'est pas inutile cependant qu'on puisse la trouver sans être obligé de recourir à de longues méditations.

Une fois qu'on est bien convaincu que, de quelque façon qu'on s'y prenne, une nation n'exporte jamais que ses propres produits, ou des choses qu'elle ne peut acquérir qu'avec ses produits, et qu'elle n'importe jamais que les marchandises qui conviennent le mieux à ses intérêts, on n'attache pas une grande importance à l'argument suivant, dont on a souvent étayé les entraves qu'on a voulu mettre à l'introduction de certains produits étrangers. On a dit : Si nous ne pouvons soutenir la concurrence des étoffes de coton que fournit l'Angleterre, jamais cette industrie ne pourra se naturaliser chez nous ; l'Angleterre jouira éternellement du privilége d'en fournir seule à nos consommateurs ; nous ne pourrons jamais réussir à nous affranchir du tribut qu'elle ne cessera de nous imposer. Si, au contraire, ce produit étranger est prohibé, nos fabricants, à l'abri du monopole qui leur sera accordé, parviendront à imiter ces tissus, à s'y rendre habiles, et finalement réussiront à les donner à aussi bon marché que nos rivaux. Dès lors, il ne redouteront plus leur concurrence, notre pays se trouvera enrichi d'une industrie nouvelle dont les produits ne coûteront pas, à nos consommateurs, plus cher que ceux que l'étranger pourrait leur offrir, et qui serviront peut-être à étendre par leur exportation notre commerce au dehors.

Cet argument est fréquemment employé, et je l'ai présenté ici sous la forme la plus plausible et la plus favorable au système prohibitif. Mais

Digitized by Google

vous sentirez facilement que, du moment que l'étranger ne peut être payé des marchandises qu'il nous fournit que par d'autres marchandises, fruit de nos propres services productifs, du moment que, même en consommant des produits étrangers, ce sont toujours nos produits que nous consommons sous une autre forme, il devient indifférent que nous fassions nous-mêmes ou que nous achetions de l'étranger, fût-ce pendant l'éternité, les objets qu'il nous fournit. Nous pouvons prendre notre parti de ce commerce, comme nous le prenons de recevoir du dehors le poivre et la canelle qui ne croîtront jamais chez nous, et dont nous avons vu que l'importation nous est favorable, puisqu'elle encourage la production des marchandises avec lesquelles nous payons cette importation.

On insiste; on dit : Si notre nation n'est pas en état de créer elle-même ces produits que vous consentez à tirer du dehors, elle peut en être accidentellement privée par la guerre ou par d'autres évènements. Je réponds qu'alors le moment sera venu pour notre nation de les créer par elle-même et avec plus de peine et de frais. Le système prohibitif veut l'en priver dès à présent pour qu'elle n'en soit pas privée plus tard. Cela n'est pas raisonnable. D'ailleurs, je ne crois pas que l'on soit jamais privé de ce que peut procurer le commerce. Nous ne pourrons, à aucune époque, produire nous-mêmes les denrées de la zone torride, et nous n'en manquerons jamais. Si par moments nous les avons payées cher, c'était par notre faute : nous les aurions eues à des conditions fort modérées, si nous avions laissé arriver tous les commerçants qui, à l'envi les uns des autres, auraient été charmés de nous en apporter, et auraient pris en retour une foule de marchandises françaises qui se vendaient mal. La consommation du sucre était fort réduite sous le régime impérial, en raison de son prix élevé, et l'exportation de nos marchandises était fort réduite, parce que nous importions peu de sucre. Un temps viendra où l'on reconnaîtra que les négociants de deux nations ne sont jamais ennemis et concourent à la fois à la prospérité des deux pays; on les laissera librement trafiquer en tous temps, et si les gouvernements ne sont pas assez sages alors pour se maintenir en bonne intelligence, du moins ils ne se feront la guerre qu'avec leurs soldats.

On regarde comme un très grand avantage une législation à l'abri de laquelle nous pourrions atteindre, par exemple, la perfection des quincailleries anglaises, et faire sur cet article les profits que les Anglais font à présent. Mais si nous venions à fabriquer les quincailleries aussi bien que l'Angleterre et à les établir au même prix, nous ne lui en achèterions

igitized by Google

plus à la vérité ; nos fabricants jouiraient des profits qu'elle fait maintenant sur cet article, mais aussi nos fabricants ne jouiraient plus des profits qu'ils font sur les marchandises qu'ils lui fournissent maintenant en paiement de ses quincailleries et dont les négociants composent les retours des envois qui se font d'Angleterre en France ; car vous pouvez être certains que l'on ne nous fait pas cadeau des quincailleries, et que nous ne les payons pas avec de l'argent s'il existe en France une seule marchandise que nous puissions transporter en Angleterre avec plus de profit. Je n'ai pas besoin de vous répéter que si le métal devenait rare chez nous, on ne l'exporterait pas sans perte.

Je sais que quelques produits, tels que les faux à faucher, se sont perfectionnés en France, parce que la prohibition des faux d'Allemagne a permis aux fabricants français d'en établir avec succès des fabriques, qui, par leurs perfectionnements et leur concurrence, ont fini par les vendre à beaucoup meilleur marché que les faux d'Allemagne. Mais on peut présumer que les mêmes perfectionnements auraient eu lieu sans cette circonstance. Si véritablement nous tirons de l'étranger un produit que nous pourrions avec plus de profits produire nous-mêmes, le meilleur moyen d'y parvenir est, peut-être, de le recevoir de l'étranger, d'y accoutumer nos consommateurs. Bientôt un producteur plus ingénieux ou plus adroit que les autres s'élèvera parmi nous, et découvrira le procédé qui permet aux étrangers d'en venir à bout mieux que nous. Il en a le modèle sous les yeux. Il a l'encouragement d'un prix-courant établi, et une prime constamment ouverte en sa faveur, qui résulte des frais de transport et de commission que le produit étranger est obligé de payer de plus que le sien.

On a observé que l'interruption qui, durant plusieurs années de la révolution, a suspendu les communications de plusieurs parties de l'Europe avec la France, a naturalisé plusieurs arts nouveaux dans ce pays. Je le crois; mais j'ai la conviction qu'aidés par une liberté d'industrie favorable à leurs progrès, il n'en est pas un qui ne se fût naturalisé de même sous le régime d'une libre concurrence, et peut-être dans moins de temps. Les faveurs de Bonaparte et des droits énormes sur le sucre n'ont pu naturaliser parmi nous l'industrie du sucre de betteraves, et elle s'est naturalisée toute seule lorsque le prix du sucre, qui était à 5 francs, est tombé à 24 sous.

On a dit qu'un négociant français qui achète des percales anglaises emploie une partie de son capital à faire travailler les manufactures anglaises, au lieu de faire travailler les manufactures françaises. Est-il in-

Digitized by Google

différent, ajoute-t-on, que nos capitaux mettent en œuvre l'industrie étrangère au lieu de la nôtre[1]?

Il faut répondre à cette objection qu'un acheteur français ne prête point un capital, ni une portion d'un capital, à son vendeur étranger. Celui-ci, après qu'il a vendu, n'a toujours que le même capital qu'il possédait auparavant; sa forme seule est différente. Il l'avait en marchandise. Maintenant il est en argent. Demain il se trouvera sous une autre forme; mais ce sera toujours son capital et non celui de son acheteur. De son côté, le négociant français qui a acheté des marchandises anglaises ne s'est départi d'aucune partie de son capital. C'est ce capital qu'il fait travailler en le transformant en objets de son commerce; et si, comme il arrive plus fréquemment, le manufacturier anglais nous a vendu à crédit, s'il a cédé sa marchandise pour être payée au bout de six mois, par exemple, loin que ce soit le négociant français qui fasse une avance au manufacturier anglais, c'est celui-ci qui prête pour six mois au marchand français une portion de capital anglais pour faire aller son commerce.

On craint quelquefois que l'étranger, favorisé par une situation plus favorable, ou par l'intérêt de l'argent plus bas chez lui que chez nous, ne parvienne à obtenir la préférence successivement pour chaque article, et ne finisse par produire tout ce qui nous est nécessaire. Mais si nous ne pouvons payer l'étranger qu'avec nos produits, craindre qu'il ne finisse par tout produire, c'est craindre qu'il ne nous approvisionne de tout *gratuitement;* car, comme nous ne produisons pas d'argent, à moins de nous approvisionner gratuitement, il faut qu'il reçoive nos produits en échange des siens.

Si l'étranger jouit de certains avantages que nous n'avons pas, comme le bas intérêt de l'argent, c'est pour nous une raison de plus de lui acheter ses produits; car c'est un moyen pour nous de participer aux avantages dont il jouit, de même que nous participons par le commerce aux avantages d'un climat plus chaud que le nôtre.

On a trop souvent considéré les prohibitions comme des représailles. On a dit : *Si toutes les nations à la fois voulaient supprimer les douanes au moyen desquelles elles protègent leur industrie, rien de mieux : les sacrifices auxquels nous nous soumettrions trouveraient un équivalent dans les*

---

[1] Voyez Ganilh : *Théorie de l'Économie politique*, tome II, page 200.

Digitized by Google

profits que nous ferions avec nos voisins. Mais leur accorder des avantages et n'en point recevoir en retour, serait une duperie[1].

Certes, ce serait une duperie en effet de s'imposer un sacrifice pour accorder un avantage aux étrangers; mais ne viens-je pas de vous prouver qu'en recevant des produits étrangers et en les consommant, on n'impose point de sacrifice à son pays, et que ce sont toujours, en définitive, des produits de son pays que l'on consomme? J'ai fait plus : je vous ai prouvé que la nation acheteuse gagne à cet achat, parce qu'il est pour elle une manière de se procurer les mêmes objets de consommation, en donnant pour les avoir moins de services productifs que si elle les produisait elle-même. Il faut donc traduire ainsi l'argument qui précède : *Lorsqu'une nation étrangère met des obstacles à l'introduction chez elle des produits de notre industrie, elle nous fait un tort réel : en conséquence, il convient que nous nous en fassions un autre en mettant des obstacles à l'introduction de ses produits chez nous.*

CHAPITRE XIX.

Des traités de commerce.

Les traités de commerce sont basés sur l'opinion erronée de deux gouvernements qui se persuadent qu'ils font tort à leur pays en admettant les produits l'un de l'autre. Ils croient perdre par les importations, tandis que les importations leur procurent nécessairement des exportations, et, au total, un accroissement d'industrie. La seule bonne politique, économiquement parlant, consiste à faciliter de tout son pouvoir les communications commerciales, quelles qu'elles soient, pourvu qu'elles soient compatibles avec la sûreté de l'État et les autres vues qu'un gouvernement peut avoir. De deux nations, la plus sage et la plus éclairée doit dire à l'autre : « Vous voulez m'apporter des marchandises et vous ne voulez pas que « j'en porte chez vous; j'y consens, parce qu'une communication imparfaite vaut encore mieux pour moi que l'absence de toute communica- « tion. Lorsque vous serez plus éclairée vous admettrez nos marchands,

---

[1] C'est le raisonnement qui sert de base à un ukase rendu par l'empereur de Russie, en 1822, pour établir des restrictions plus sévères que par le passé.

Digitized by Google

« de même que nous admettons les vôtres : et vous vous en trouverez « beaucoup mieux. »

Il est probable que ce langage amènerait une communication entière beaucoup mieux que ces longues stipulations qui respirent toujours, plus ou moins des sentiments et des conditions hostiles comme des capitulations de guerre [1].

Il y a plusieurs pays dans le monde qui admettent les marchandises des autres nations sans s'inquiéter si les autres nations prohibent ou ne prohibent pas les leurs, sans jamais exiger même que l'on ôte ou qu'on réduise les droits qu'on fait supporter à leurs produits. De ce nombre sont la Chine et tous les États asiatiques et africains, les pays de la domination turque et les colonies nouvellement indépendantes d'Amérique. Personne que je sache ne s'est avisé cependant de prétendre que cette communication, toute boiteuse qu'elle paraisse, ne soit avantageuse à ces pays-là. On sait combien la Chine gagne avec l'Europe : elle ne prohibe rien, elle ne fait aucun traité; ses négociants ne font presque aucun commerce extérieur, et l'on vient du bout du monde supplier à genoux la Chine de vendre ses produits; on se met à la torture pour lui porter des marchandises qui puissent la tenter, et ce serait bien autre chose, si l'inquiétude, l'arrogance européenne et l'esprit de prosélytisme des missionnaires ne s'étaient pas opposés à la libre admission des Occidentaux dans tous les ports de ce vaste empire, qui, par une prudence que l'on ne saurait blâmer, les oblige tous à se rendre dans l'unique port de Kanton.

Le nouveau pays de Buenos-Ayres, sans exiger de réciprocité, fait un commerce avantageux avec l'Angleterre et lui envoie une quantité considérable de cuirs, de crins, de suif. Or, supposez que les Buenos-Ayriens, animés des principes du système exclusif, voulussent un beau jour favoriser l'établissement chez eux des manufactures de laines et de coton, et

---

[1] Un ministre éclairé, M. de Saint-Cricq, est convenu lui-même, dans un discours à la Chambre des députés (séance du 17 juillet 1828), que les traités de commerce n'étaient plus de notre époque, parce qu'une meilleure intelligence des intérêts nationaux prescrit partout d'accorder ce qu'autrefois on regardait comme des faveurs.

Du temps que le système exclusif régnait sans contrôle, de tels principes d'administration eussent été considérés comme des hérésies. Par la suite on verra d'autres principes généralement admis qui sont repoussés maintenant par une opinion publique peu avancée.

Digitized by Google

qu'ils s'avisassent en conséquence de défendre la sortie de leurs produits bruts et l'importation des marchandises anglaises, qu'arriverait-il? Pour payer chèrement de mauvaises étoffes, ils renonceraient aux faciles profits qui leur sont offerts par la nature de leur pays et de leur industrie [1].

Une politique étroite peut, je l'avoue, se servir en quelques occasions, avec une sorte de succès, de l'appât offert à une puissance étrangère pour la vente de ses produits, dans la vue d'obtenir d'elle une communication plus facile et plus complète avec elle. On ne saurait blâmer l'emploi de ce moyen, s'il atteint son but; mais je ne sais si une politique franche et ouverte avec tous les étrangers, laquelle serait déjà un bien, ne les amènerait pas plus sûrement encore à des communications réciproquement libres.

Je suppose qu'un gouvernement dise à toutes les nations étrangères : « Vous apporterez chez nous toutes les marchandises que vous voudrez « en acquittant des droits d'entrée proportionnés à toutes nos autres con« tributions publiques. Le blé (au moyen de la contribution foncière), « les objets de fabrique paient leur impôt; les produits du commerce « étranger doivent payer le leur, aussi bien que ceux des autres indus« tries; mais cet impôt, résultat d'une mesure générale, n'est point com« biné pour procurer un privilége aux produits intérieurs; il ne va qu'au « point de ne pas accorder aux produits du dehors un affranchissement « que les premiers n'ont point. Soumettez-vous à cette loi commune aux « producteurs de tous les produits qui se consomment dans notre pays [2]. » Si, dis-je, un gouvernement tenait ce langage indifféremment à toutes les nations amies ou ennemies, je crois qu'il obtiendrait d'elles, mieux que par tout autre procédé, un allègement de droits sur l'introduction chez elles de ses marchandises nationales.

---

[1] Il est à craindre que les États-Unis de l'Amérique du Nord aient fait une faute pareille, pour *protéger*, selon leur expression, leurs manufactures. Ce qui mériterait d'être protégé chez eux, ou plutôt ce qui n'a pas besoin de protection, ce sont leurs produits agricoles qui peuvent se multiplier indéfiniment, et dont ils contrarient le développement en refusant de recevoir des marchandises manufacturées dont les étrangers seraient obligés de faire venir les retours en produits de l'agriculture.

[2] On pourrait objecter ici que le produit étranger ne fait que remplacer le produit indigène qui a déjà payé l'impôt lors de sa production. Mais la production indigène n'est pas la production commerciale extérieure; celle-ci ajoute au produit une valeur qui doit sa part des contributions publiques.

En effet, les négociants anglais ne pourraient jouir chez nous, par exemple, de l'ouverture de nos ports, sans emporter sur leurs navires des produits de notre industrie; et si leur gouvernement en interdisait l'entrée chez eux, il rendrait nul l'avantage dont les négociants anglais se seraient flattés de pouvoir vendre leurs produits à la France. Tout l'odieux de la mesure porterait sur l'administration anglaise : elle aurait la main forcée par l'opinion publique.

Il est vrai que le gouvernement anglais pourrait faire un choix parmi les marchandises françaises et nous dire : « Nous recevrons autant de vin « ou d'huile que vous voudrez nous en vendre, parce que nous n'en pro-« duisons pas; mais nous excluons vos soieries et vos cotonnades. » Sans doute ces préférences ont leurs inconvénients; mais les goûts, les caprices des consommateurs ont leurs inconvénients aussi, et cependant on ne juge pas à propos de les combattre par des droits. Si les anglais ne nous demandent jamais des pendules de cheminée, ce n'est pas parce que l'introduction en est défendue; c'est parce que leurs cheminées sont trop étroites pour les porter. Si leur administration est assez mal avisée pour prohiber nos rubans, considérons les Anglais comme des quakers qui, par principe de religion, ne portent jamais de rubans. Toute espèce d'industrie ne s'attache-t-elle pas à épier les besoins des hommes, leurs caprices même, afin de les satisfaire? Les produits que l'étranger consent à recevoir de nous doivent être à nos yeux des besoins qu'il a; ceux qu'il ne veut pas recevoir, des besoins qu'il n'a pas. Irons-nous lui chercher querelle parce qu'il n'a pas tels ou tels besoins? L'essentiel pour nous est le fait qu'il ne lui est pas possible de nous vendre ses produits sans acheter des nôtres pour une valeur équivalente. Du reste, qu'il fasse son choix. Une nation est un vaste bazar où l'on étale des marchandises à différents prix; celles qui se vendent sont celles qu'il faut remplacer; c'est là que doit se porter la fabrication. Tout autre encouragement n'y fait rien, et nulle fabrication ne saurait être aussi profitable.

Du moment que nous sommes certains que les étrangers nous achètent autant de produits que nous leur en vendons; du moment que nous sommes assurés que ceux qu'ils demandent constamment sont aussi ceux qui paient à nos producteurs les profits les plus assurés, quels motifs peuvent nous déterminer à négocier des traités de commerce avec telles ou telles puissances, et à faire en leur faveur une exception à notre loi commune? L'intérêt d'une nation est de traiter toutes les autres également bien; et non

Digitized by Google

pas l'une d'entre elles mieux que ses rivales. En d'autres mots, son intérêt est de charger leurs marchandises d'un droit équivalent aux impôts que paient les produits indigènes, afin de rétablir entre tous les produits une égalité de désavantages, et, du reste, de laisser chaque produit mesurer librement sa production aux besoins des consommateurs, de quelques nations qu'ils soient et quels que soient les motifs qui les leur font rechercher. L'industrie est amie de la paix; il y a dans les faveurs accordées à une nation par un traité de commerce, quelque chose d'hostile envers toutes les autres que celles-ci ressentent tôt ou tard.

Les traités de commerce entre les nations devraient se borner à stipuler des garanties pour la sûreté réciproque des commerçants; de manière qu'ils ne fussent exposés à aucune extorsion de la part des agents de l'autorité, et que leurs engagements mutuels fussent respectés; du reste, leurs marchandises devraient circuler en payant aussi peu de droits que le comportent les besoins du fisc[1].

Pour résumer ce que je vous ai dit sur le système prohibitif, j'ai cherché à vous faire comprendre, messieurs, que les intérêts de l'étranger ne sont point en opposition avec les nôtres. L'étranger ne saurait nous vendre ses marchandises sans en racheter chez nous pour une somme pareille. Celles qu'il lui convient d'acheter sont précisément celles qu'il paiera le mieux. Nous gagnons autant à lui vendre un produit brut qu'un produit travaillé; ou plutôt, à somme égale, le premier renferme autant de nos services, et nous procure, par conséquent, autant de profits que l'autre. Si la vente du produit ouvré favorise un peu plus la multiplication de la classe ouvrière, cet effet n'est pas désirable, puisque les produits, en multipliant les hommes, n'augmentent pas la somme des profits nécessaires pour l'entretien des hommes, et qu'il vaut mieux avoir un moins grand nombre de citoyens bien pourvus, qu'un plus grand nombre de citoyens obligés de vivre sur les mêmes profits.

Il résulte de ces considérations que les traités de commerce sont inutiles; car d'un côté il est impossible de faire acheter aux étrangers des

---

[1] Ces stipulations devront elles-mêmes devenir complètement inutiles, car il est dans l'intérêt bien entendu de tout pays de traiter avec justice les étrangers qui viennent commercer sur son territoire, et l'intérêt est ici d'accord avec le sentiment de l'hospitalité qui veut pour l'étranger, encore plus s'il est possible que pour le citoyen, le respect de la personne et de la propriété. (*Note de l'éditeur*.)

Digitized by Google

marchandises pour une plus forte somme qu'ils ne nous en vendent, et d'un autre côté il ne nous importe pas de leur faire acheter telle marchandise de préférence à telle autre. Il en résulte encore que quelques mesures prohibitives qu'ils prennent à notre égard, il ne nous convient pas d'en prendre de semblables relativement à eux ; ce qui détruit le germe de la plupart des querelles entre les nations, et vous fait pressentir combien les progrès de l'économie politique seront, avec le temps, favorables à l'humanité.

CHAPITRE XX.

Des encouragements et des primes.

Montesquieu consacre un chapitre de son *Esprit des lois*[1], à chercher les moyens d'encourager l'industrie en général. Vous vous attendez qu'il va proposer d'assurer à chacun le fruit de ses labeurs, de protéger l'épargne qui grossit les capitaux et multiplie les instruments de l'industrie, de favoriser la libre circulation des hommes et des produits.... Point du tout : les moyens qu'il propose se réduisent à un seul, qui consiste à donner des prix aux meilleurs laboureurs, aux meilleurs ouvriers, comme si le prix le plus assuré, le plus considérable et le plus impartialement distribué n'était pas dans les produits mêmes obtenus par les plus habiles.

En effet, quelle production mérite le plus d'être encouragée ? Celle sans doute dont les résultats sont le plus utiles aux hommes, celle dont le besoin se fait le plus sentir[2]; or, n'est-ce pas celle-là même où, à égalité de frais de production, ils mettent le plus haut prix ? Celle par conséquent qui fournit à ses producteurs la plus forte récompense de leurs efforts?

---

[1] Le IXe du livre XIV.

[2] La nécessité d'être clair m'oblige souvent à ne pas embarrasser ma phrase de restrictions ou de développements que réclamerait l'exactitude rigoureuse. Lorsque je parle des produits *dont le besoin se fait le plus sentir*, il faut ajouter : *au prix où il est possible de les obtenir*. Un vase d'argent est préférable à un vase de cuivre. Le cuivre communique de l'odeur aux mains qui le touchent, il prend du vert-de-gris, etc. Si on laisse absolument de côté la question du prix, le besoin d'un vase d'argent se fait donc sentir plus que le besoin d'un vase de cuivre, mais ce besoin est modifié par la cherté de l'argent, et devient moins grand en raison du prix auquel il faut payer le produit.

Digitized by Google

Bonaparte désirant que l'on substituât le lin au coton, offrit un million de récompense à celui qui filerait à un certain degré de finesse le lin par des procédés mécaniques. La nature des choses, plus puissante que Bonaparte, avait donné 24 millions de récompense au barbier Arkwright, pour avoir découvert les métiers à filer le coton. Ce duvet, qui croît avec une extrême abondance par toute la zone torride et que la mer nous apporte à moins de frais que le blé que nous tirons de la province voisine, se ploie à toutes les transformations que réclament le vêtement de l'homme et la parure des femmes. Il habille le pauvre et le riche, l'enfance et la vieillesse; il sert dans les ameublements; il reçoit toutes les couleurs et se nettoie à peu de frais. La moindre économie apportée dans sa fabrication décuplait l'usage que l'on pouvait faire de qualités si nombreuses et si variées; voilà ce que les besoins de la société appelaient et ce qui a fait la fortune d'Arkwright. Voilà ce que j'appelle un encouragement naturel plus puissant que ceux que promettent les potentats.

Une production qui ne peut se soutenir que par des encouragements artificiels cause toujours de la perte à la nation qui les donne : elle n'a besoin d'encouragements que parce qu'elle cause de la perte; et si, au moyen de ces encouragements, le producteur est indemnisé de cette perte, la nation qui paie l'indemnité la supporte à sa place.

Toujours dans l'idée que l'autorité peut donner à l'industrie commerciale une direction plus profitable que celle qu'elle reçoit de la nature des besoins, on ne s'est pas contenté de prohiber certains produits absolument, et d'autres partiellement au moyen des droits d'entrée; on a encouragé l'exportation de quelques-uns par des primes d'exportation; de quelques-autres par des restitutions d'impôts[1] qui ne sont pas même toujours des droits d'entrée. Les droits d'accise étant fort élevés en Angleterre, notamment sur les verreries, les fabriques anglaises n'en pourraient point vendre à l'étranger si l'on ne remboursait pas ces droits à la sortie. C'est ce qui fait que les citoyens des États-Unis paient à Boston 2 sous pièce seulement les mêmes gobelets de verre, sortant des mêmes fabriques, que les Anglais paient 8 sous. « Nous ne pouvons forcer les étrangers à faire emplette « de nos produits, dit Adam Smith; nous les payons pour qu'ils veuillent « bien nous accorder cette faveur. »

C'est principalement l'Angleterre qui a offert l'exemple de tous ces expédients : et cet exemple a été dangereux, parce que l'Angleterre ayant

[1] Ce que les Anglais appellent *drawbacks*.

Digitized by Google

en même temps prospéré, toutes les personnes incapables de rattacher les effets à leurs véritables causes, n'ont pas manqué de dire qu'elle avait prospéré à cause de ses prohibitions et de ses primes; et elles ont eu soin d'ajouter d'un ton triomphant que c'étaient là *des vérités de fait* contre lesquelles les raisonnements ne pouvaient rien.

Non, messieurs, ce n'est point une vérité de fait que l'Angleterre ait prospéré *à cause de ses primes et de ses prohibitions*. La vérité de fait est que l'Angleterre a prospéré parce qu'au total elle compose une nation active, laborieuse, intelligente; parce qu'elle donne à ses travaux une direction utile; parce qu'elle unit l'audace à la prudence; parce que ses citoyens, en accordant à une entreprise tous les fonds nécessaires pour en assurer le succès, retranchent toutes les dépenses superflues; parce que si ses lois économiques sont mauvaises, son administration est en général bonne; si son gouvernement est cher, il ne tracasse pas les administrés et les protège constamment; en un mot, l'Angleterre prospère parce que les causes de prospérité sont, chez elle, plus puissantes que les causes de détresse. Le fait qu'il s'agit de constater ici n'est pas que l'Angleterre a prospéré: c'est un fait convenu : ce qu'il faut trouver, ce sont les causes de cette prospérité. Or, il est un peu déraisonnable de l'attribuer, non à ce qui peut la faire naître, mais au contraire à ce qui est de nature à en contrarier l'essor.

A l'imitation des fautes de l'Angleterre, la France paie annuellement pour 10 millions de primes à l'exportation des produits de son commerce et de ses manufactures; et, grâce à cette dépense, ses voisins jouissent de ces produits à bien meilleur compte que les Français. On peut se procurer en Suisse le sucre raffiné en France pour 18 sous la livre de 16 onces, tandis qu'en France elle coûte 25 sous. C'est, dira-t-on, une restitution des droits que l'on fait payer en France quand le sucre est importé. Mais pourquoi affranchissons-nous l'étranger d'un droit que nous faisons payer à nos concitoyens? Quand nous exportons nos vins, restituons-nous aux exportateurs l'impôt territorial que supportent les vignobles?

Si nous ne remboursions pas les droits d'entrée que supportent les sucres, ajoute-t-on, le commerce étranger approvisionnerait seul nos voisins. — Pourquoi dès lors ne prenez-vous pas les moyens de libérer vos sucres des frais de production dont vos concurrents sont exempts? Pourquoi conservez-vous des colonies qui, indépendamment de 25 millions qu'elles coûtent à vos consommateurs, font en outre payer, par vos contribuables, 10 millions de gratification aux consommateurs étrangers? Si les raffineurs français pouvaient acheter leurs matières premières à la

Digitized by Google

Havane, à Calcutta, partout où le sucre brut est à bon marché, ils seraient en état, sans recevoir de primes, de fournir à l'étranger du sucre raffiné à aussi bon marché que qui que ce soit[1].

Le gouvernement français paie tous les ans onze cent mille francs de primes d'encouragement pour la pêche de la morue sur le banc de Terre-Neuve[2]. Sans cela les armements n'auraient pas lieu. Il s'en manque donc de onze cent mille francs que cette industrie rembourse ses avances; le prix que l'on met au produit qui en résulte est de onze cent mille francs au-dessous du prix auquel il revient, et c'est le contribuable qui rembourse cette perte.

Si la France ne donnait point de prime aux pêcheurs de morue, qu'arriverait-il? Que les Anglais ou les Américains apporteraient ce poisson aux consommateurs français; qu'ils le leur fourniraient à un prix inférieur à celui qu'on le leur ferait payer à présent; qu'ils achèteraient en retour des produits français; et la France ferait un commerce avantageux au lieu d'un commerce qui donne de la perte. On peut dire, malgré le paradoxe apparent, que la France gagnerait sur la pêche de la morue si elle ne la faisait pas.

On veut par là, dira-t-on, multiplier les matelots pour la marine mili-

---

[1] Le gouvernement français a payé en 1832 jusqu'à 18 millions 573 mille fr. de primes à l'exportation du sucre raffiné. Le montant de ces primes est retombé en 1837 à 3 millions 899 mille francs et en 1838 à 5 millions 300 mille fr. Il y a du reste quelque injustice à reprocher aux colonies le droit de douane que le gouvernement de la métropole perçoit à l'arrivée de leurs produits, afin d'augmenter ses revenus; comme aussi le sacrifice que ce gouvernement, bien ou mal avisé, juge convenable de faire, en remboursant une partie du produit de cet impôt à ceux qui exportent du sucre raffiné.

Ce qui a rapport au système colonial est particulièrement traité dans les chapitres suivants. (*Note de l'éditeur.*)

[2] Un député, M. Morel, de Dunkerque (dans la séance du 17 juillet 1828), a porté cette somme à 2,400,000 francs. (*Note de l'auteur.*)

Cette somme s'élève aujourd'hui, en y comprenant toutes les primes accordées aux gardes-pêches sous diverses formes, à plus de 4 millions, et le principe absurde, dont l'application est si coûteuse, vient d'être consacré de nouveau pour dix ans (jusqu'en juillet 1861) par l'Assemblée nationale. (Voir à ce sujet un article de M. Horace Say, dans le *Journal des Économistes* de février 1851, tome XX, page 170.) (*Note de l'éditeur.*)

Digitized by Google

taire. Le moyen me semble dispendieux. Si les bâtiments français qui font la pêche de Terre-Neuve peuvent tous les ans fournir à la marine militaire onze cents nouveaux matelots, c'est beaucoup, et je crois ce nombre bien au-delà du vrai. Néanmoins, à ce compte, et d'après ce procédé, l'État paierait à chaque matelot mille francs d'engagement, puisque la prime qu'il paie dans ce but s'élève à onze cent mille francs!

Les marins se forment dans la marine marchande, quels que soient les produits qu'elle voiture; et la marine marchande prospère, comme toutes les industries, quand elle ne rencontre pas d'obstacles sous ses pas. Écartez les entraves qui nuisent aux communications, soit avec les étrangers, soit avec vos propres États[1]; reconnaissez l'indépendance de ceux qui vous ouvrent leurs ports; et, sans projets hostiles, sans arrière-pensées, trafiquez librement avec eux; rendez vos rivières navigables et d'une navigation peu dispendieuse; poussez vos canaux jusqu'à vos ports de mer afin que les produits de votre intérieur y parviennent facilement, et que ceux de vos ports parviennent non moins facilement dans les terres; multipliez vos ports de mer, et supprimez les formalités qui entravent les communications d'un port à l'autre, et les marins se multiplieront, non-seulement sans rien coûter au contribuable, mais en lui procurant des profits.

C'est l'immense cabotage de l'Angleterre qui multiplie ses matelots. Le seul transport des charbons de terre de Newcastle à Londres lui en fournit par milliers; et le gouvernement anglais n'a rien à payer pour cela. Faciliter et protéger, voilà toute sa politique; et c'est toujours celle-là qui réussit le plus sûrement. Lorsqu'au lieu d'aplanir les difficultés, on se sert du pouvoir pour en créer, on tourne à mal un instrument qui pourrait être utile.

CHAPITRE XXI.

Des brevets d'invention[2].

Les brevets d'invention, qui confèrent à l'inventeur ou à l'importateur d'un procédé nouveau la jouissance exclusive de sa découverte, sont une

---

[1] Telles sont les quarantaines, les droits de port de tout genre, les formalités auxquelles on soumet les caboteurs, etc.

[2] Ainsi qu'il a déjà été observé, (voir la note à la page 539), ce chapitre aurait

Digitized by Google

espèce de prime d'encouragement donnée aux inventeurs aux dépens de la société, qui se trouve privée par là de l'avantage de jouir du produit au prix de la plus large concurrence. D'un autre côté, la société reçoit un dédommagement si, par ce léger sacrifice, elle obtient de nouvelles jouissances. Cependant, le monopole ne doit pas être perpétuel. On peut bien laisser passer le premier, l'homme qui parvient à ouvrir une porte fermée; mais on ne peut pas, en raison de ses efforts ou de son bonheur, interdire à jamais le même passage à tous les autres.

Les brevets d'invention ont été en Angleterre un encouragement plus effectif qu'en France, où il est rare qu'ils procurent une récompense réelle à un inventeur. La vérité est que la législation des brevets est difficile à faire et difficile à exécuter. On ne doit pas accorder un privilége pour un procédé déjà connu et qui appartient à tout le monde; mais comment établir la preuve qu'un procédé était connu ou qu'il ne l'était pas? Comment établir même l'identité d'un procédé avec un autre? Une légère différence en fait-elle un procédé différent? Oui, si elle est essentielle. Mais aussi quelquefois une différence, en apparence considérable, n'empêche pas deux procédés d'être les mêmes au fond. Les tribunaux ordinaires ont-ils les connaissances requises pour décider des points faits pour embarrasser des artistes et des savants? Les droits des brevetés, une fois reconnus, comment peuvent-ils être bien garantis?

On a dit que le législateur ne peut pas prendre connaissance des procédés, et que sa tâche est remplie du moment qu'il a dit à l'inventeur : *Je vous accorde un privilége si votre procédé est neuf; je ne vous l'accorde pas si quelqu'un prouve que le procédé était connu*. Mais cela ne suffit pas :

été mieux placé peut-être à la suite de celui qui traite de la propriété littéraire. Il y a du reste une grande confusion dans la législation française sur les brevets d'invention; l'industrie réclame depuis longtemps une révision complète de la loi.

L'Assemblée constituante a proclamé, le 31 décembre 1790, que toute découverte ou nouvelle invention dans tous les genres d'industrie était la propriété de son auteur, et que tout moyen d'ajouter à quelque fabrication que ce pût être un nouveau genre de perfection serait regardé comme une invention; mais immédiatement après cette déclaration de principe et sans s'y arrêter, elle n'a garanti la jouissance exclusive de la découverte à son inventeur que comme privilége, et pour un temps très limité.

On peut consulter avec fruit sur cette matière les chapitres XXIX et XXX du *Traité de la propriété*, par Charles Comte. (*Note de l'éditeur*.)

Digitized by Google

la tâche du législateur n'est jamais remplie quand les droits des citoyens demeurent incertains, et qu'ils ne peuvent pas être réglés équitablement[1]. Dès à présent on peut affirmer, je pense, que les brevets d'importation (ceux qui attribuent la vente exclusive d'un produit, ou l'usage d'un procédé, à celui qui l'emprunte à l'étranger) doivent décidément être supprimés.

On a voulu, dans les brevets en général, récompenser le mérite de la découverte, mais non le travail de puiser un procédé dans des sources connues. Les usages des étrangers sont une source d'instruction ouverte à tout le monde, de même que les livres; et il y a même quelque avantage à pouvoir user généralement chez nous d'un procédé soumis encore dans l'étranger à un monopole[2].

On a vu des manufacturiers français qui, après avoir voyagé en Angleterre, ont fait dans leurs fabriques des améliorations importantes, suggérées par l'exemple de cette nation industrieuse. Ils imitaient ce qu'ils trouvaient bien, sans courir après un monopole. Des agioteurs en brevets d'importation, sans établissements manufacturiers, de simples spéculateurs sur les travaux des autres et aux dépens de la prospérité publique, sont ensuite venus; ils ont pris en France des brevets d'importation pour ces mêmes perfectionnements, et, la loi française à la main, ont exigé que l'on supprimât des améliorations introduites dans des fabriques françaises; ils ont exigé, tout au moins, que les entrepreneurs entrassent en composition avec eux, et payassent, eux qui avaient opéré ou préparé un progrès, une indemnité à des intrigants qui n'avaient rien produit[3].

---

[1] On pourrait faire sur la législation des brevets d'invention un écrit qui serait utile. Sans perdre de vue la nature de la chose, telle qu'elle est exposée ci-dessus il faudrait rechercher les caractères qui établissent des différences essentielles dans les produits et dans les procédés des arts; il faudrait examiner les procès qui ont eu lieu au sujet de ces différences, et par quels moyens on aurait pu les éviter, et enfin proposer un mode de jugement au moyen duquel on pût obtenir des décisions équitables.

[2] Lorsqu'un inventeur en Angleterre prend un brevet (*a patent*), on publie son procédé (*the specification*); on peut donc l'imiter hors de l'Angleterre. Si un Français s'empresse de faire de ce procédé l'objet d'un brevet d'importation, il s'attribue à lui seul, sans mérite, un avantage dont la France tout entière pouvait jouir.

[3] Toute la législation française respire trop peu de respect pour le bien-être

Digitized by Google

Ce sont là d'intolérables abus qui portent à croire que le privilége devrait être accordé seulement aux inventeurs véritables, en le déclarant nul dans le cas où l'on prouverait que le procédé que l'on dit nouveau est déjà exécuté ou publié quelque part.

CHAPITRE XXII.

Des colonies sous le rapport de l'économie des nations.

Je ne m'occuperai pas des causes de la supériorité des peuples d'Europe, ou d'origine européenne, sur les autres habitants du globe, ni même de savoir s'ils ont une supériorité réelle sur ces derniers; mais je remarquerai, comme un fait qui souffre peu d'exceptions, que ce sont les Européens qui presque seuls ont, à toutes les époques, formé des établissements hors des lieux de leur origine [1]. Les anciens Grecs jetèrent des colonies sur toutes les côtes de la Méditerranée et de la mer Noire, et leurs successeurs, les Romains, en établirent par tout le monde alors connu; mais sous le rapport de l'industrie, le seul qui doive nous occuper en ce moment, les établissements formés par les Européens à la suite des découvertes qu'ils firent il y a trois siècles environ en Amérique, en Asie et en Afrique, ont acquis une importance qui a surpassé toutes les autres.

Tantôt ces établissements ont été formés dans des contrées absolument inhabitées au moment où les Européens s'y présentèrent, comme à l'île de Sainte-Hélène, aux îles Maurice; tantôt dans des pays dont ils exterminèrent les habitants, comme à Saint-Domingue et dans la plupart des Antilles, habitées alors par des Caraïbes qui n'existent plus; tantôt dans

et la sécurité des industrieux qui peuvent être compromis à chaque instant, ou par la mauvaise foi des particuliers, ou par de simples décisions de l'autorité administrative.

[1] Les Égyptiens et les Phéniciens jetèrent, dit-on, les premières colonies en Grèce, et les Arabes, sous les successeurs de Mohammed, en établirent sur les côtes septentrionales de l'Afrique et en Espagne. En supposant que ce soient des Égyptiens et des Asiatiques, et non les Pélasges et les Hellènes, habitants originaires de la Grèce, qui soient la souche des nations grecques; et en supposant qu'il soit resté beaucoup d'Arabes dans la Mauritanie et dans l'Espage, on peut, si l'on veut, regarder ces faits comme des exceptions.

Digitized by Google

des contrées où les indigènes furent assujettis et réduits à une espèce de servitude, comme au Mexique et au Pérou; ou bien repoussés dans l'intérieur des terres, comme ils le furent par les colons de l'Amérique septentrionale. Le territoire de la Pensylvanie fut acheté et payé aux sauvages par l'illustre Penn; acquisition plus noble et plus glorieuse que celles qu'on ne doit qu'à la conquête, mot honnête par lequel on exprime en général une chose qui ne l'est pas. Son exemple est encore suivi par le gouvernement des États-Unis qui n'attaque jamais les nations indiennes pacifiques; qui leur achète leur territoire et le revend ensuite en détail aux personnes qui veulent s'y établir [1]. Quand les peuplades indiennes ne veulent pas vendre leur territoire, il ne tarde pas à se trouver enclavé dans les terres cultivées; leurs habitants dès lors, ne pouvant plus chasser au loin dans le vague des forêts, deviennent par force cultivateurs à l'imitation de leurs voisins, et finissent par adopter les lois de l'État qui les entoure, ou bien ils déclinent tout-à-fait.

Cette prépondérance européenne n'a pas eu lieu partout. Les navigateurs d'Europe ont rencontré en Afrique et en Asie de vastes États anciennement peuplés et même civilisés, dont ils ne pouvaient se rendre maîtres, et où ils ont été réduits à former, avec l'agrément de leurs possesseurs, des établissements pacifiques qu'ils nommèrent des *comptoirs*. Ils n'eurent d'abord que des comptoirs dans l'Inde; et encore aujourd'hui ils n'ont que des établissements pareils en Chine, au Japon, et dans les États musulmans des bords de la Méditerranée.

Lorsque le commerce d'une nation européenne est livré à une compagnie exclusive, comme celui des Anglais à la Chine, le comptoir est alors tenu par des agents de la compagnie, qui traitent avec les autorités du pays et sont les protecteurs et les régulateurs des négociants leurs compatriotes, agents de la compagnie, ou trafiquant avec sa permission.

Lorsqu'une nation européenne n'a point de compagnie exclusive, et tel est le cas pour les États-Unis (que nous pouvons considérer en ceci comme un État européen), le comptoir est tenu par un consul ou agent des relations commerciales nommé et entretenu par son gouvernement, qui protège auprès des autorités du pays ses compatriotes et juge leurs différents.

---

[1] Il est vrai que, soit par suite de l'adresse ou de la prépondérance naturelle à un État aussi puissant que la confédération américaine, on leur achète leur territoire à bas prix.

Digitized by Google

Les hommes en général ont de très grands avantages à recueillir par les communications qui s'établissent entre les différentes parties du monde. Ces avantages, vous le savez, messieurs, consistent essentiellement dans l'échange qu'ils peuvent faire des productions propres à chaque lieu. Quand cet échange devient facile, les hommes de tous les lieux participent avec moins de frais aux productions de chaque endroit. La navigation a prêté aux peuples un merveilleux secours pour rendre ces communications économiques. Le même poids, le même volume de marchandises peut, au moyen de la navigation, être plus facilement transporté au bout du monde qu'à une distance de quinze ou vingt lieues par terre. Nous autres européens nous n'avons pu encore pénétrer au centre de l'Afrique et de l'Asie; tandis que les îles et les côtes du monde entier ont été explorées par nous.

Les pays lointains d'outre-mer diffèrent beaucoup des nôtres par le climat, par la nature du sol et par le caractère de leurs habitants. Ils peuvent conséquemment nous fournir un grand nombre d'articles que nous ne pouvons pas produire, et nous pouvons les payer par le moyen d'un grand nombre d'autres articles qu'ils ne sauraient produire avec la même facilité que nous. Dans presque tous les pays situés sous la zone torride, le sucre peut être produit avec autant de facilité à peu près que la farine chez nous. Nous pouvons donc, à très bon compte, tirer du sucre de ces pays-là, et ces pays-là, grâce à notre nombreuse population, à nos connaissances variées, à nos machines ingénieuses, à l'activité de corps et d'esprit que favorise notre climat tempéré, ne sauraient produire avec autant d'avantages que nous une infinité de marchandises, fruits de notre industrie, de nos terres et de nos capitaux. De là, un grand développement de production des deux parts : dans les pays équinoxiaux, pour la consommation de l'Europe; en Europe, pour la consommation des pays équinoxiaux. Nos relations avec ces derniers, en outre, s'entretiennent par des armements de navires, des entrepôts, des maisons de commission, de gros capitaux, et au total un bel emploi des facultés de l'homme dans lequel il trouve des profits analogues.

Mais je vous prie, Messieurs, de remarquer que ces avantages réciproques, soit pour les colonies, soit pour leurs métropoles, dépendent tous de la nature des choses, et nullement des rapports politiques et de dépendance réciproque qui se trouvent établis entre elles. Un pays situé dans le golfe du Mexique et un autre situé en Europe, recueilleraient précisément les mêmes avantages de leurs relations commerciales, dans

Digitized by Google

le cas où ils ne dépendraient en aucune façon l'un de l'autre, et où ils auraient chacun un gouvernement de leur choix.

En général, les gouvernements ne sont pas les auteurs directs des avantages dont jouissent les peuples. Chaque contrée de la terre, chaque province et jusqu'aux moindres hameaux, ont pour leurs habitants et pour les hommes qui les fréquentent des avantages et des désavantages qu'ils tiennent de la nature des choses, de leur situation, du climat, du génie de leurs habitants, de leurs capitaux, de ce qu'ils peuvent produire, en un mot. Ces avantages s'accroissent par les progrès des industries agricole, manufacturière et commerçante, c'est-à-dire par une plus habile production; mais ils ne sauraient s'accroître par l'action du pouvoir qui les gouverne. Cette action est toute négative; elle peut écarter des obstacles; elle ne peut créer des bénéfices. Dès lors, si la colonie et la mère-patrie sont soumises au même pouvoir; si elles sont des provinces d'un même État, le gouvernement ne peut donner un avantage à l'une de ces provinces sans ravir à l'autre un avantage équivalent, ou donner à une classe de leurs habitants des profits, à moins de les ravir, sous une autre forme, soit à la même classe, soit à une autre portion de la société.

Nous pouvons à la vérité, quand nous dominons dans une colonie, quand nous lui imposons des lois, la dépouiller à notre profit, c'est-à-dire y introduire des règlements, des monopoles contraires à ses intérêts et favorables aux nôtres; mais nous pouvons agir de même, et par le droit du plus fort, sur une de nos provinces, sur une de nos villes, sans en être plus excusables : alors nous détériorons notre propre bien; au lieu de fonder une prospérité croissante, nous introduisons un principe de déclin[1].

Voyons si tel n'a pas été l'effet du système suivi par la plupart des États d'Europe, relativement à leurs colonies, et examinons la question, soit dans l'intérêt de la colonie, soit dans l'intérêt de la métropole.

Jamais un pays n'est bien gouverné quand son gouvernement réside au

---

[1] On pourrait croire que la puissance du gouvernement lui donne des moyens de faire jouir la métropole de certains avantages aux dépens des peuples étrangers; mais ce ne pourrait être que par l'ascendant de l'astuce ou de la force, moyens nécessairement précaires et peu durables.

On pourrait croire aussi qu'un gouvernement peut, par de sages règlements, favoriser le développement de l'industrie, comme s'il existait, pour les développements de tous genres, des circonstances plus favorables que l'indépendance et la liberté.

loin, et surtout quand il réside à deux mille, trois mille, cinq mille lieues de distance. Comment ce gouvernement pourvoirait-il à des besoins, à des intérêts qu'il connaît mal? Comment pourvoirait-il avec promptitude à des besoins urgents? Le gouvernement d'une métropole, situé à une grande distance, est obligé de confier à des agents qu'il connaît imparfaitement un pouvoir presque discrétionnaire; il est toujours dupe des rapports intéressés qu'on lui fait. Les colonies dépendantes ont toujours été aussi mal habitées que mal gouvernées. On n'y va qu'avec l'esprit de retour, c'est-à-dire pour revenir en Europe jouir d'une fortune acquise bien ou mal.

Nulle contrée ne saurait fleurir avec des conditions si contraires. Pour qu'un pays prospère, et même seulement pour qu'il se soutienne, il faut, en supposant un climat favorable et des capitaux suffisants, que chaque planteur, chaque habitant s'identifie avec le pays qu'il exploite; il faut qu'il s'y conduise comme on se conduit quand on veut continuer à vivre dans la même contrée et y laisser sa femme et ses enfants; il faut que le pays soit administré dans l'intérêt de la localité, dans l'intérêt des habitants, par eux-mêmes ou leurs délégués; ce qui peut s'exprimer en moins de mots en disant qu'il doit être indépendant.

On citera des colonies qui ont prospéré dans la dépendance de leur métropole; mais il faudrait constater d'abord jusqu'à quel point cette prospérité a été réelle, et ensuite si elle n'a point tenu à des causes étrangères à leur dépendance et d'un effet supérieur; tellement que leur dépendance, loin de favoriser leur développement, y a nui jusqu'à un certain point. Au bout de trois cents années de la domination de l'Espagne sur l'Amérique du Sud et sur le Mexique, on a lieu d'être surpris de l'état peu avancé où ces vastes et fécondes contrées étaient encore lorsqu'elles se sont généralement insurgées. Mais cette surprise cesse complètement lorsque l'on connaît les règlements industriels, les monopoles dont elles étaient victimes et la façon dont elles étaient administrées avant cette époque [1].

On a beaucoup vanté la prospérité des Antilles françaises et surtout de

---

[1] On a publié en 1826 des notes secrètes, qui ne sont autre chose qu'un rapport fait à l'ancien gouvernement espagnol par deux hommes instruits qu'il avait chargés de parcourir ses possessions d'Amérique *; et après les avoir lues, on n'éprouve d'autre étonnement, si ce n'est que ces colonies aient pu subsister si longtemps sur ce pied.

* *Noticias secretas de América, por don Jorge Juan, y don Antonio di Ulloa.* Londres, 1826, in-4.

Saint-Domingue sous l'ancien régime. On a vanté également l'état des îles à sucre de l'Angleterre, notamment de la Jamaïque. On verra tout à l'heure que ces établissements ont prospéré à l'aide d'un monopole et aux dépens de leurs métropoles. Le sucre est un assaisonnement extrêmement agréable et utile, proportionnellement à ses frais de production; l'expérience a prouvé qu'on en peut consommer beaucoup, même quand son prix est exagéré : on en consommerait immensément s'il était à son prix naturel[1]. D'autre part, nous avons souvent eu lieu de remarquer la prospérité croissante des peuples d'Europe qui étaient forcés de prendre tout leur approvisionnement de sucre dans les îles. C'est le monopole qui a favorisé les colons des Antilles, et non leur assujettissement.

Cette prospérité d'ailleurs n'est pas bien claire, lorsqu'on sait combien les planteurs des îles étaient endettés envers leurs correspondants. Dans un espace de vingt années, de 1760 à 1780, le nombre des ventes forcées qui ont eu lieu pour dettes, dans la Jamaïque, s'est élevé à 80,000, et le montant de ces dettes a été de 82,500,000 livres sterl. (plus de 572 millions de francs); dans le cours du même espace de temps, près de la moitié des propriétés foncières ont changé de mains par suite de ces ventes forcées[2].

Je sais que les colons des Antilles ne réclament pas leur indépendance, parce qu'ils ont besoin de la protection de leurs métropoles contre les entreprises de leurs esclaves; mais ils souffrent d'ailleurs fort impatiemment la domination de leurs métropoles, et se soustraient à leur obéissance toutes les fois qu'ils le peuvent. D'un autre côté, il faut toute la force des préjugés des métropoles et de leur gouvernement, et le crédit des gens qui cherchent et qui donnent des places, pour que les métropoles emploient leurs revenus et leurs forces militaires pour tenir ensemble des éléments si discords, et défendre, en cas de guerre, un système aussi désastreux[3].

---

[1] « Ceux qui n'ont pas vu de leurs yeux quelle énorme quantité de sucre on » consomme dans l'Amérique espagnole, même dans les familles les moins aisées, » doivent être étonnés que la France entière n'exige pour ses propres besoins » que trois ou quatre fois autant de sucre que l'île de Cuba, dont la population « libre n'excède pas 340,000 habitants. » Humboldt, ***Essai sur la Nouvelle-Espagne***, tome III, page 181.

[2] Ch. Comte, ***Traité de Législation***, tome IV, page 433.

[3] Les gouverneurs nommés par les métropoles aux Antilles françaises, anglaises et espagnoles, sont obligés d'obtempérer aux volontés des principaux de la colonie pour ce qui concerne les intérêts de la localité, et contrairement au

Digitized by Google

Tel n'était pas le principe qui dirigeait les peuples anciens relativement à leurs colonies. Les Phéniciens et les Grecs couvrirent la côte d'Afrique, la Sicile, l'Espagne, de nations florissantes, plus puissantes que leurs métropoles, et qui entretinrent avec elles les plus heureuses relations, jusqu'au moment où le colosse militaire de l'empire romain écrasa tout. Or, quel était le principe des anciens Grecs? de prêter du secours à l'enfance de leurs établissements coloniaux, de les défendre contre l'agression de leurs voisins; et, du moment que leurs colonies étaient parvenues au point de se tirer d'affaire par elles-mêmes, de les laisser maîtresses de leur destinée; semblables à un bon père qui soutient l'enfance de son fils, aide sa jeunesse, et ne le tient plus en tutelle du moment qu'il est parvenu à l'âge d'homme. C'est ainsi que les anciens se faisaient des amis par tout le monde alors connu, tandis que nous n'avons su nous y créer que des sujets, c'est-à-dire, des courtisans, ou des ennemis [1].

L'esprit exclusif et jaloux des nations européennes, en écartant toutes les nations, hors elles-mêmes, des pays qu'elles étaient parvenues à soumettre; en persistant à vouloir gouverner de loin ces pays, lorsque leur population accrue, leur industrie, leur importance, en un mot, exigeaient qu'ils devinssent indépendants, a nui considérablement aux avantages que les Européens auraient pu retirer de leurs relations avec les diverses parties du monde. Leurs établissements coloniaux, même les plus florissants, ont été faibles et misérables, si on les compare aux vastes et magnifiques contrées où ils ont été jetés çà et là. Pendant près de trois cents ans, ils n'ont, pour ainsi dire, occupé que des points imperceptibles sur des côtes

---

système exclusif si longtemps préconisé. Voici comment s'exprime un négociant d'un de nos ports de mer : « Ce système de restriction de relations commerciales « directes de la colonie avec l'étranger, est si vicieux, qu'à chaque instant on « est obligé d'y déroger. Les gouverneurs sont obligés, sous un prétexte ou sous « un autre, d'admettre dans la colonie des navires étrangers qui y apportent des « articles qui lui sont nécessaires, et qui exportent en retour des produits de « la colonie; en sorte que quand un navire de la métropole arrive dans de tels « moments, il ne trouve ni à vendre ce qu'il apporte, ni à se procurer ce qu'il « venait chercher. » (Louis Say, de Nantes, *Traité de la Richesse individuelle et de la Richesse publique*, page 240.)

[1] La Jamaïque, la Barbade, sont en état d'inimitié sourde avec l'Angleterre. On peut en dire autant de la Guadeloupe et de la Martinique par rapport à la France.

Digitized by Google

immenses, dont l'intérieur est demeuré le domaine de peuplades sans civilisation, de végétaux inutiles et d'animaux sauvages; et c'est pour ces établissements imparfaits qu'ils se sont livré des guerres acharnées et presque continuelles.

Nous commençons à peine à entrevoir quel est, par rapport aux colonies, le plan de conduite qui nous est le plus favorable. Le progrès inévitable des lumières fera le reste. Ces nouveaux peuples deviendront tous indépendants successivement, et ce sera pour eux l'époque d'un développement véritable; ce sera aussi l'époque où l'Europe jouira dans toute son étendue de l'avantage qui peut naître de ses communications avec eux.

CHAPITRE XXIII.

Résultats de la politique coloniale des Européens.

Des motifs secrets, des motifs avoués, ont déterminé les puissances d'Europe à tenir leurs colonies dans l'asservissement. L'asservissement donne lieu à la nomination de beaucoup de fonctionnaires dans l'administration civile, judiciaire et religieuse, de la colonie. Un grand nombre de personnes cherchent à faire leur chemin dans la carrière des places où il suffit de la faveur pour parvenir, tandis que dans les carrières industrielles les succès ne sont le prix que de l'intelligence et d'une activité soutenue. Ceux qui donnent les places et ceux qui les postulent, sont donc également intéressés à maintenir un ordre de choses qui convient à leurs intérêts; ils se servent de leur esprit, quand ils en ont, pour le défendre par des raisons plausibles et qui semblent triomphantes à un public peu versé dans l'économie sociale. Ils séduisent par là des personnes désintéressées et même plusieurs de celles qui trouveraient un avantage positif à réclamer un système plus raisonnable. Un gouvernement qui chérit son autorité plus que le public, penche en faveur d'un système qui provoque un plus grand développement de pouvoir militaire et maritime.

Ostensiblement on ne fait guère valoir de semblables avantages, parce que le public sait trop bien qu'ils ne sont acquis qu'à ses dépens. Mais on insiste sur ce qu'on suppose être des avantages généraux et favorables au pays tout entier. Ce sont, en conséquence, ceux-ci que je me propose d'examiner.

Toutes les nations de l'Europe ont, relativement à leurs colonies, suivi

Digitized by Google

le même système; ainsi le blâme, s'il y en a, doit retomber sur toutes les nations de l'Europe. Nous avons dit à nos colonies : Vous ne vendrez qu'à nous vos produits et vous n'achèterez que de nous les objets de votre consommation. Notre but était de nous procurer à meilleur marché les marchandises qu'elles sont capables de produire, et de réserver un débouché exclusif pour les nôtres.

Avons-nous eu les denrées coloniales à meilleur marché? Il faudrait pour cela que nulle autre part dans le monde on ne pût les produire avec aussi peu de frais que dans nos colonies; car, s'il y a un seul lieu sur le globe où l'on puisse produire du sucre à moins de frais que dans nos îles, nous n'avons qu'à perdre à l'acheter dans nos îles, et nous n'avons nul besoin d'user de notre prépondérance pour nous réserver celui qu'elles font. Au moment où ceci est écrit, 50 kilogrammes (ou 100 livres) de sucre des Antilles françaises, valent à l'entrepôt en France (c'est-à-dire avant d'avoir payé les droits) 50 francs; et du sucre de même qualité venant de la Havane, ne coûte que 35 francs, les droits non compris également. Il est à 30 pour cent meilleur marché. Les Indes orientales peuvent nous en fournir encore à plus bas prix.

A ces prix-là nous irions en conséquence nous approvisionner à la Havane et aux Indes, si, par suite de nos liaisons avec nos îles, et pour leur assurer la vente de leurs produits, on n'avait pas, à leur entrée en France, frappé les sucres étrangers de droits particuliers qui les excluent de nos marchés. Nous payons volontairement toute notre consommation de sucre 30 pour cent de plus qu'il n'est nécessaire. Nous perdons en outre toute l'extension que le commerce des sucres prendrait, si le prix de cette denrée était établi plus bas[1].

---

[1] Le sucre est rendu plus cher, non-seulement en raison du monopole que l'on veut conserver aux colons, mais en outre à cause des gênes imposées au commerce et indépendantes du monopole. On a prohibé, par exemple, par des droits excessifs, l'importation des sucres terrés pour satisfaire à un intérêt mal entendu des armateurs, qui croient avoir plus de fret en obligeant les négociants à faire venir une marchandise brute et non purifiée, et par conséquent plus lourde. C'est comme si l'on obligeait les maîtres de forges à éloigner leurs hauts fourneaux de la mine pour les obliger à faire transporter le minerai plus loin, et procurer ainsi plus de gains aux voituriers. L'opération du terrage, qu'on interdit par là à la colonie, serait pour elle une source de gain sans être un préjudice pour nous, puisque ce premier degré de purification donne d'excellent

Digitized by Google

Il reste à savoir si les débouchés que nos colonies nous présentent pour nos produits nous indemnisent de ces deux pertes. Mais qui ne voit que, de quelque côté que nous viennent les denrées équinoxiales, nous avons toujours un débouché égal aux sommes qui sont nécessaires pour les payer? Vous avez déjà vu, messieurs, que nous ne pouvons rien payer au dehors qu'avec nos produits intérieurs, même quand il nous arrive de payer l'étranger avec de l'argent; car ceux de qui nous tenons cet argent reçoivent nos produits en échange de l'argent qu'ils nous envoient. En conséquence, le sucre que nous achèterions à la Havane ou au Bengale, ouvrirait à nos produits un débouché aussi large que celui que nous achetons à la Martinique et à la Guadeloupe. Que dis-je? Il serait plus important, car le sucre étant moins cher, ce commerce acquerrait beaucoup plus d'extension. L'asservissement de nos colonies, loin de nous procurer de nouveaux débouchés pour nos produits, ne sert donc qu'à les borner.

Mais quand il serait vrai que nos sacrifices en leur faveur nous assureraient un débouché que nous n'aurions pas sans elles, la réciprocité ne serait pas égale. Le marché de nos colonies est nécessairement borné et le sera chaque jour davantage; nous suivons au contraire en Europe une marche progressive; nous offrons donc à nos colonies un débouché toujours croissant en vertu de nos progrès; elles nous en offrent un qui décroît sans cesse en raison de leur déclin. C'est une observation très judicieuse de M. Comte, dans son *Traité de législation*[1]. « Les îles à sucre, « dit cet auteur, sont bornées, et il ne dépend pas des possesseurs d'en « étendre les bornes : l'esclavage réduit les facultés des maîtres et des « esclaves dans les limites les plus étroites, surtout dans ce qui est relatif « à l'industrie; loin d'avoir de nouveaux capitaux, les colons sont en gé- « néral accablés de dettes; les terres exploitées par des esclaves, et sous

---

tafia, ou rhum, qui lui permet de fournir le sucre terré presque au même prix que le sucre brut; tandis qu'en France nous sommes obligés de refondre le sucre brut, ce qui change une portion du sucre en mélasse, et entraîne des frais de combustible et de main-d'œuvre supérieurs à la valeur de la mélasse qu'on obtient. Le colon, le raffineur perdent donc à cette prohibition, et elle va directement contre son but, car l'armateur et le fisc y perdent eux-mêmes : en effet, la consommation serait plus considérable, si les frais l'étaient moins. Voilà le résultat de ces mesures que, dans de beaux rapports, on nous donnait comme essentiellement protectrices de notre commerce.

[1] Tome IV, page 432.

Digitized by Google

« la direction de propriétaires qui manquent de capitaux, deviennent de « moins en moins productives. Ainsi, tandis que d'un côté les richesses « et la population se multiplient en Europe, que les produits manu- « facturés sont offerts en plus grande abondance, à plus bas prix, et que « la demande que nous faisons des denrées équinoxiales s'accroît, leur « production reste concentrée dans le même espace et devient de plus en « plus chère[1]. »

On vient de voir que nos colonies augmentent nos dépenses en nous vendant leurs produits au-dessus de leur prix naturel ; que, bornant par là notre consommation, elles bornent la production que nous ferions pour acquitter des importations plus considérables ; ce n'est pas tout : elles nous coûtent en outre les contributions que nous payons à cause d'elles. Pour administrer et garder les pauvres colonies qui nous restent, il en coûte, suivant un rapport du ministre de la marine[2], 11,860,000 fr., sur quoi les recettes locales fournissent 5,790,000 fr. Partant elles coûtent encore à la France au-delà de 6 millions tous les ans, sans compter toute la partie de notre établissement maritime et militaire qui a pour objet de les protéger. Et cela ne serait encore rien auprès de ce que nous coûterait leur défense s'il y avait une guerre. Que d'escadres mises en mer ! Que de troupes de débarquement ! Que d'approvisionnements et de pertes par les accidents de la guerre et de la mer ! On a calculé que chaque militaire envoyé dans les colonies coûte au gouvernement le double de ce qu'il coûterait en Europe.

Telle est depuis longtemps l'opinion des hommes instruits[3]. Le respectable Poivre, intendant de l'île de France, l'un des plus probes et des

---

[1] En l'année 1700 la consommation du sucre en Angleterre n'était annuellement que de 15 mille tonneaux ; en 1820, elle était de 150 mille tonneaux (quinze à dix-sept livres par personne). Il est vrai que les colonies à sucre de l'Angleterre se sont multipliées. En France, la consommation du sucre n'est guère que de 3 1/4 livres par personne. Qu'on juge de ce qu'elle pourrait devenir si le monopole exercé par nos colonies réduites en nombre n'en mettait pas le prix au-dessus de la portée de beaucoup de nos concitoyens !

[2] Publié en 1820.

[3] « La force et le bonheur d'un État consiste, non à avoir beaucoup de pro- « vinces mal cultivées, mais à tirer de la terre qu'on possède tout ce qu'il faut « pour nourrir aisément un peuple nombreux. » Fénélon, *Education des Filles*, chap. IX.

Digitized by Google

plus judicieux serviteurs que la France ait eus; Poivre, qui avait passé la majeure partie de sa vie dans toutes nos colonies, avait, dès le temps de Louis XV, consigné dans ses Mémoires des réflexions analogues à celles-là. Franklin, plus célèbre encore et non moins judicieux, non moins instruit, parle de même. L'un des meilleurs arithméticiens politiques, Arthur Young, voyageant en France sous Louis XVI, après avoir démontré que notre souveraineté sur Saint-Domingue ne nous valait absolument rien et nous coûtait annuellement 48 millions, fait un calcul qui prouve que si l'on avait consacré pendant 25 ans cette somme à l'amélioration d'une seule province de France, telle que le Bourbonnais ou la Sologne, le revenu territorial de la France aurait été accru d'un nouveau revenu de 120 millions par année.

On peut donc affirmer hardiment que les colonies qui sont restées dépendantes des peuples de l'Europe sont pour ces derniers un énorme fardeau dont ils doivent chercher à se débarrasser. Si l'on répétait, en faveur d'un système qui tombe de vétusté, l'éternelle objection que l'Europe a fait d'immenses progrès avec le système colonial, il faut répondre avec la même persévérance que la prospérité des États de l'Europe est ailleurs que dans les souverainetés qu'ils exercent au loin : elle est dans les admirables développements de leur industrie; développements que l'entière émancipation du monde tend à favoriser. Les colonies qui les surchargent sont un obstacle et non un auxiliaire pour leur prospérité. Si l'Espagne est déchue à l'époque de l'indépendance de ses colonies, elle a dû ce triste effet à la guerre qu'elle leur a faite, au lieu de reconnaître leur émancipation et d'établir un libre commerce avec elles. L'État dont les progrès sont le plus rapides, la fédération de l'Amérique du Nord, ne possède point de colonies, et n'en veut point avoir.

On demandera peut-être : Quel avantage aurons-nous, nous autres Européens, à retirer des colonies, si elles se gouvernent par elles-mêmes? Le voici, indépendamment de l'économie.

Une administration toute dans l'intérêt du pays en favorise à un très haut point la prospérité. L'État y vend des terres à bas prix parce qu'elles ne lui coûtent rien. Les impôts étant minimes ou nuls, les frais de production y sont peu considérables, et l'on y vit à meilleur compte. Rien n'est plus favorable à la production et à l'exportation. De là augmentation d'industrie agricole et commerciale dans la colonie, c'est-à-dire, augmentation de population et de moyens d'acheter. Or, qu'achètent des colonies européennes? principalement des produits de l'Europe, parce

Digitized by Google

que ce sont ceux qu'elles peuvent établir avec le moins d'avantage. A qui adressent-elles leurs demandes de préférence? C'est à leur mère-patrie, quand cette mère n'est pas une marâtre; à leur mère-patrie, avec qui elles ont nécessairement conservé une grande conformité de mœurs, de religion, de langage; à leur mère-patrie, qui leur envoie le superflu de sa population, et avec qui, par conséquent, s'entretiennent constamment des relations personnelles de parenté, d'amitié et d'intérêts pécuniaires.

Et ce que je vous dis là, messieurs, n'est point fondé sur des présomptions, sur des désirs purement philanthropiques, ni sur des notions imparfaites : cela est fondé sur une connaissance approfondie de toute l'économie des nations, sur la nature des choses qui est toujours obéie, sur l'expérience directe enfin. Un fait généralement avoué maintenant, même de ceux dont il a condamné les systèmes et les routines, c'est que l'Angleterre gagne beaucoup plus avec les États-Unis que lorsque ces États se trouvaient gouvernés par elle. J'ai rapporté dans mon *Traité d'Économie* le fait suivant, et je le répète ici, parce qu'il est décisif : Lorsqu'en 1783, le gouvernement de la Grande-Bretagne vit qu'il ne pourrait pas faire autrement que de reconnaître leur indépendance, la ville de Bristol, dont le principal commerce était celui des colonies anglaises de l'Amérique septentrionale, adressa une pétition au parlement, où elle représenta qu'elle était perdue si le gouvernement les déclarait indépendantes. Il le fallut pourtant bien; les habitants de ce port de mer se regardèrent comme ruinés; il était affreux de penser que les colons ne seraient plus obligés de passer par leurs mains et communiqueraient directement avec toutes les nations. Que pensez-vous qu'il arriva, messieurs? Peu d'années n'étaient pas encore écoulées, que la ville de Bristol présenta une seconde pétition pour être autorisée à agrandir son port, attendu, disait-elle, que son commerce avait doublé! Depuis ce temps, la ville de Liverpool est entrée en partage pour ce commerce; sa population a quadruplé, et la ville de Bristol n'a pas cessé de prospérer.

Voyez quel a été le mauvais calcul de l'Angleterre quand l'orgueil de la domination l'a précipitée dans cette guerre : si elle avait prié ses colonies d'accepter leur indépendance, elle aurait joui sept ans plus tôt des grands avantages qu'elle a recueillis de ses nouveaux rapports avec les États-Unis; elle n'aurait pas eu la honte d'être battue sur terre, et, ce qu'il y a de pire pour elle, sur mer; elle aurait gagné 1,800 millions de notre monnaie, que cette seule guerre lui a coûtés, et qui ont aggravé sa dette; enfin elle aurait dans les Américains, au lieu d'ennemis secrets, des amis sincères.

Digitized by Google

L'Espagne, et même l'Espagne libre, a recommencé les mêmes sottises, tant les hommes savent peu profiter de l'expérience !

En France, on a attribué le déclin de quelques-uns nos de ports de mer à la perte de la plupart de nos colonies. Mais ce n'est pas cette perte qui a porté un coup funeste aux villes de Bordeaux et de Nantes, ainsi qu'on l'a tant répété : c'est la guerre, c'est une guerre prolongée et insensée ; c'est le système colonial qui a nui à nos exportations et à nos importations avec toutes les parties du monde[1] ; ce sont aussi les avances considérables et inconsidérées que ces villes faisaient à des colons peu économes. Elles ne leur prêtaient pas seulement le montant des marchandises qu'elles recevaient en consignation, jusqu'au moment où elles se remboursaient par la vente, ce qui aurait été tout simple ; elles leur prêtaient sur l'hypothèque de leurs habitations et de leurs nègres ; c'est-à-dire qu'elles les aidaient à manger leurs fonds et à se ruiner[2]. De sorte que, si la perte des colonies

---

[1] Voici des renseignements que je me suis procurés dans un de nos ports de mer :

« Nos armateurs se plaignent beaucoup du système colonial : ils ne peuvent diriger leurs armements que vers un petit nombre de points; si quelques navires s'y rencontrent ensmble, ils ne peuvent y trouver de fret; tandis qu'avec un commerce libre, s'ils ne trouvaient pas de fret dans un endroit, ils iraient dans un autre. Les effets de la rareté ou de la surabondance des marchandises, soit de la colonie, soit d'Europe, se font vivement sentir sur d'aussi petits marchés que nos îles; ce qui rend toute espèce de spéculation hasardeuse et souvent ruineuse. Les colons de leur côté se plaignent de manquer fréquemment, soit de vivres, soit d'autres articles qu'ils ont à leurs portes ; et à chaque instant le gouvernement est obligé de déroger au système de prohibition qu'il suit à légard du commerce étranger, en sorte que le commerce français est dans une continuelle incertitude relativement à ce qu'il doit entreprendre. Le système colonial est si mauvais, qu'il ne satisfait ni la métropole, ni la colonie. La seule classe des agents du gouvernement y trouve des avantages par la multitude d'emplois qui tiennent à ce régime, et par les gains souvent illicites qu'il leur procure. Ce sont les producteurs et les consommateurs qui paient tout cela. »

[2] L'empereur Napoléon, qui aimait l'exercice de la force et du pouvoir, a écouté les suggestions des gros négociants des ports de mer, lorsqu'il a entrepris, contre Saint-Domingue, la déplorable expédition de 1802. Il admettait au nombre de ses conseillers ces mêmes négociants qui rêvaient les moyens de rentrer dans le gage qui leur avait échappé. Bonaparte appelait cela suivre les

Digitized by Google

n'avait pas été accélérée par les événements politiques, elle serait résultée plus tard de la conduite des colons et des villes maritimes.

On a dit que nos colonies, si nous prononcions leur indépendance, tomberaient au pouvoir de nos ennemis qui, par là, deviendraient maîtres de nos approvisionnements et nous vendraient les denrées coloniales au prix qu'ils jugeraient à propos d'y mettre. C'est une crainte qu'aucun fait ne justifie. Ceux qui sont maîtres des approvisionnements, sont encore plus intéressés à nous les vendre que nous à les acheter. Ils ont pour concurrents tous ceux qui peuvent nous procurer les mêmes marchandises. Un fait bien constaté, c'est que les pays de l'Europe qui achètent le sucre à plus bas prix, comme l'Italie, l'Allemagne et la Suisse, sont ceux qui n'ont point d'îles à sucre. Tout le monde leur en porte; et ils honorent de leur préférence la nation qui le leur offre au meilleur marché [1].

Il n'est pas bien prouvé, au surplus, que le meilleur moyen d'empêcher nos colonies de tomber entre les mains de nos rivaux, soit de les garder sous notre dépendance. L'île de Saint-Domingue, qui était indépendante, n'est pas tombée entre les mains des Anglais. Toutes les autres, qui étaient dépendantes, sont devenues leur proie. Le pavillon britannique ne flotterait peut-être pas sur l'île Maurice (autrefois Ile-de-France), si elle avait été déclarée indépendante. Elle fleurirait maintenant à l'ombre de la liberté. Nos navires allant en Orient y trouveraient secours et amitié; et le commerce que la France ferait avec elle serait plus avantageux que jamais.

On renoncera sans doute à soutenir la thèse insoutenable, que l'assujettissement des colonies est avantageux aux nations de l'Europe; mais on voudra nous intéresser au sort des colons : on ne prétendra pas que les peuples de l'Amérique continentale, devenus indépendants, seront plus vexés et prospéreront moins aisément sous des gouvernements de leur choix; mais on dira, non sans raison, que la population blanche des îles à sucre ne peut, sans le concours des forces de la métropole, tenir dans l'asservissement une population noire quinze ou vingt fois plus nombreuse. Les colons détestent le joug de la mère-patrie, et cependant ils ne veulent pas s'en affranchir. On s'est embarrassé d'un système fâcheux, et l'on veut

---

conseils de la pratique! Mais la nature des choses, qui est impérieuse, lui a fait payer cher cette faute, et beaucoup d'autres.

[1] Aussitôt que l'on sort de France du côté du continent, on ne paie plus le sucre raffiné que 15 à 18 sous la livre, que l'on paie 25 sous en France, parce que la France a des îles à sucre.

Digitized by Google

se raidir contre les conséquences qu'il entraîne ; mais c'est en vain. Les peuples d'Europe ne consentiront pas éternellement à un sacrifice répété chaque année pour soutenir un ordre de choses contraire à leurs intérêts. Tandis qu'un fil les rattache encore à leurs colonies, peut-être celles-ci feraient-elles sagement de se prêter à tous les changements graduels qui pourront conduire, sans désastres, à un ordre de choses capable de se maintenir par lui-même.

Si la population esclave est redoutable pour les colons, ils doivent tendre à la réduire en nombre et à relâcher ses liens, c'est-à-dire, donner franchement les mains à la suppression totale de la traite, et à l'affranchissement graduel des esclaves [1]. Si la suppression future et inévitable de l'esclavage ne leur permet pas de soutenir la concurrence des producteurs de sucre situés dans des endroits plus favorables à cette culture; s'ils ne parviennent pas à y introduire des procédés plus économiques; ils seront forcés de substituer une autre culture à celle-là, et, au total, de faire le sarifice d'une partie de leurs capitaux, pour placer le surplus d'une manière qui leur procure des profits sans grever la fortune ou la personne de leurs semblables.

Quoi qu'il en soit, ce qui n'arrivera pas par la sagesse des hommes, arrivera par la force des choses. Les fabriques de sucre se multiplient dans le nord de la France [2]. Les puissances d'Europe profiteront tôt ou tard d'un expérience coûteuse; elles renonceront à exercer une protection qui leur est à charge ; mais elles ne souffriront pas qu'aucune nation ait le droit d'exclure toutes les autres d'un marché avantageux; et, après s'être battues pour tenir sous leur joug des pays éloignés, elles se battront pour assurer leur indépendance. Elles seraient plus sages encore de ne point se battre du tout.

---

[1] On ne saurait trop déplorer l'imprudence des planteurs de la Martinique, qui, par leur orgueil et leurs persécutions, ont totalement aliéné les hommes de couleur libres et industrieux dont ils auraient pu se faire un appui.

[2] Les prévisions de l'auteur se sont réalisées; la culture de la betterave s'est étendue de plus en plus et la production du sucre indigène, qui en est résultée, est venue faire une concurrence accablante pour les colonies. Le gouvernement français n'a tenu compte d'aucun avertissement et la nécessité d'une réforme du régime colonial est devenue de plus en plus imminente, sans avoir été suffisamment préparée à l'avance. Voir plus haut la note de 2 la page 254.

Note de l'éditeur.

Digitized by Google

Après avoir été envisagée sous un rapport purement économique, la question peut être considérée sous le rapport militaire. Ne convient-il pas à notre puissance maritime d'avoir des lieux de relâche et de ravitaillement dans différentes parties du monde? Sous ce point de vue et comme possessions purement dispendieuses, l'utilité de cette dépense sera examinée dans une autre partie de ce Cours, celle où je traite des dépenses publiques.

CHAPITRE XXIV.

Des sociétés par actions formées pour l'exécution de grands travaux d'utilité générale.

M. Delaborde a fait, sur l'esprit l'association, un ouvrage intéressant, où il montre les grands avantages qu'une nation peut retirer, pour des entreprises d'utilité publique, de la réunion des intérêts et des capitaux d'un grand nombre de citoyens. Il n'est presque pas une seule des parties de l'économie des nations qui ne pût de même fournir d'aussi utiles développements; mais il faut que ces parties se rattachent à l'ensemble, et qu'elles ne soient point en contradiction avec d'autres parties de la même science. C'est un des fruits qu'on obtiendra d'une connaissance plus répandue de l'économie politique.

Les sociétés par actions pouvant intéresser l'ordre public, le gouvernement leur impose en général l'obligation de se munir de son autorisation, et même quelquefois de payer les émoluments d'un commissaire qu'il nomme pour surveiller leurs opérations. Elles ont besoin de cette autorisation pour rendre exécutoires des mesures nécessaires à leur existence. Lorsqu'une compagnie veut établir une route, un canal, un port, si des particuliers refusent de lui vendre leur terrain, ou le mettent à un prix qui équivaut à un refus, il faut bien qu'elle puisse les exproprier moyennant une indemnité, et cela ne peut avoir lieu sans un acte de l'autorité qui représente la société. Lorsqu'une compagnie a pour but de distribuer des eaux à une ville, il est nécessaire qu'elle soit autorisée par l'administration à creuser les fossés et établir les conduites que réclame l'exécution de son plan. Mais cette autorisation nécessaire a souvent entraîné des abus. L'administration s'est crue par là autorisée à se mêler de toutes les affaires des compagnies, et par ses lenteurs, par les difficultés qu'elle a suscitées, elle a nui à leur

succès. La liberté dans l'emploi des moyens, la promptitude dans l'exécution, sont la vie des entreprises industrielles. Elles languissent et meurent, si, aux difficultés naturelles qu'elles ont à surmonter, il s'en joint d'artificielles, et si elles ont à vaincre l'ignorance, l'incurie, et quelquefois l'intérêt contraire des agents du pouvoir. Les capitalistes répugnent à engager leurs fonds dans des entreprises où l'autorité peut intervenir à chaque instant.

C'est sans doute à ces causes qu'il faut attribuer le petit nombre de canaux que l'on voit en France. Les grands travaux de ce genre, le canal de Briare, celui du Languedoc, n'auraient jamais été terminés par les simples efforts des particuliers; le gouvernement, sous les ministères du cardinal de Richelieu et de Colbert, a protégé de son pouvoir et de l'argent du trésor ces deux belles entreprises; il a fallu, pour qu'elles fussent terminées, que le hasard ait amené dans le gouvernement des hommes capables d'en apprécier l'importance, et assez fermes pour les conduire à leur fin. L'action des intérêts particuliers est bien autrement efficace. L'Angleterre, en moins de quatre-vingts ans, a vu s'établir une quantité de canaux de navigation dont la longueur totale excède onze cents lieues!

Observons à quel point la législation, et en général les institutions anglaises favorisent ce genre d'établissements, l'un des plus puissants ressorts de la prospérité publique.

Pour qu'une société d'actionnaires puisse faire passer un canal dans la direction et sur les niveaux qui conviennent à l'eau, et pour qu'en même temps elle puisse vaincre la résistance qu'opposeraient certains propriétaires, il faut un acte de l'autorité souveraine. C'est donc, en Angleterre, le parlement qui statue par une loi qu'un canal de telle dimension passera dans tels ou tels endroits. Je n'ai pas besoin de vous faire remarquer, messieurs, que, bien que la concession d'un canal pour aller de tel endroit à tel endroit exclue la confection de tout autre canal dans le même lieu, elle ne peut pas être considérée comme un privilége exclusif, ou du moins c'est un privilége analogue à celui que donne la propriété foncière. Le propriétaire d'un champ a aussi un droit exclusif sur les produits de ce champ; mais ce droit n'exclut pas celui d'un autre propriétaire sur un autre terrain.

La loi rendue, les droits de la compagnie sont acquis; c'est une propriété; et nul, pas même l'administration, pas même le roi, ne peuvent l'inquiéter dans sa jouissance qui, pour l'ordinaire, est concédée à perpétuité. On a senti qu'il fallait que des entrepreneurs fussent animés de l'esprit

Digitized by Google

de propriété pour agir vivement. Les estimations de terrains, les indemnités qu'il faudra que la compagnie débourse, sont réglées par des arbitres à la nomination desquels le gouvernement n'a aucune part. Tout se passe entre particuliers. Les contestations sont jugées par des juges de paix (fonctionnaires non salariés et choisis parmi des hommes pourvus d'une grande considération, indépendante de leur place), et, en dernier ressort, par des tribunaux parfaitement indépendants et dont les juges n'attendent point leur avancement d'un ministre. Jamais rien n'est jugé administrativement ; de sorte que nulle des parties ne redoute les effets d'aucune volonté arbitraire. La loi et des juges, voilà par qui l'on est gouverné ; et il n'y a pas de juge qui ne fût déshonoré, s'il était prouvé qu'il eût cédé à une suggestion particulière, qu'il eût seulement écouté une sollicitation.

Toute réclamation, même de la part des gens en place et des autorités constituées, est jugée de la même manière. Le prétexte de l'intérêt public ne suffit pas pour suspendre ou changer le cours de travaux entrepris en vertu d'une loi. Le premier de tous les intérêts publics est, dans ce pays-là, de respecter les intérêts privés ; et ce qu'il y a de plus dangereux en pareille matière, est de charger l'administration de faire des réglements d'exécution, d'interpréter, d'étendre ou de restreindre le sens de la loi. C'est donner à des employés de l'administration le pouvoir de fonder des droits et de se rendre les arbitres de la propriété.

Comme la loi est appelée à décider de tous les droits, elle a besoin d'être détaillée. Celles qui règlent des concessions faites à des compagnies prévoient tous les sujets de contestation, ou du moins tous ceux de quelque importance, et ne laissent que le moins possible de latitude à l'arbitraire. Au premier coup d'œil, de telles lois semblent fort difficiles à minuter. Elles ne le sont pas. La plupart des sujets de contestation sont connus par l'expérience ; une loi précédente sert de modèle en beaucoup de points. Ne voit-on pas tous les jours des actes de société régler des intérêts très compliqués ? Plus la loi est détaillée, moins les concessionnaires sont incertains sur leurs droits. Dès lors, ils procèdent avec sécurité et confiance.

Un ingénieur envoyé par le gouvernement français en Angleterre pour y recueillir tous les documents utiles, M. Dutens, dit à ce sujet : « Dans « toutes les concessions du parlement, on voit une foule de dispositions qui « pourraient nous sembler minutieuses, mais qui ont cet inestimable avan- « tage de ne rien laisser à l'interprétation, ni à l'arbitraire, d'éviter l'in- « convénient des instructions administratives, et de former un corps de

« réglements clairs et positifs qui deviennent la loi des tribunaux dans les « cas, très rares, où l'on est obligé d'y avoir recours [1]. »

Un administrateur, ami du bien [2], avoue qu'il convient « d'apporter à « notre législation des modifications qui exciteraient plus promptement « les intérêts privés à prendre part aux entreprises d'intérêt public. L'ex- « périence à démontré, ajoute-t-il, l'efficacité du mode employé par nos « voisins dans ces sortes d'affaires. »

Si les droits des entrepreneurs sont assurés, ceux du public et des particuliers ne le sont pas moins. La loi et ses dispositions sont publiques; tout le monde peut veiller à leur stricte exécution, et le premier individu peut sans crainte attaquer la compagnie qui oserait les enfreindre; voilà pourquoi une observation juste, adressée par un particulier à des entrepreneurs sur les travaux qu'ils ont entrepris, est toujours écoutée, et pourquoi nul abus grave n'est à craindre [3].

Le parlement, lorsqu'on lui adresse une demande pour l'ouverture d'un canal, ne consulte point l'autorité administrative; il nomme une commission d'enquête qui s'éclaire auprès des personnes les plus recommandables et les plus indépendantes du canton où le canal doit s'ouvrir. On entend les opinions contradictoires, celles des magistrats municipaux, celles même des ministres dans le parlement; et le parlement adopte ou refuse le plan, sans autre considération que celle de l'utilité publique; car il est digne de remarque que les abus qui, en Angleterre, se sont glissés dans la haute politique, n'ont aucune influence sur l'administration des localités.

Les actionnaires doivent justifier qu'ils ont rassemblé les fonds promis dans l'acte ou qu'ils sont en état de les fournir, et l'acte donne le droit à l'association de forcer chacun de ses membres à fournir le contingent. S'il y a quelque discussion pour le réglement des indemnités, les travaux d'un canal ne sont point suspendus par cet incident; la compagnie est seulement tenue de déposer à la banque d'Angleterre la valeur de l'objet

---

[1] ***Mémoires*** sur les travaux publics de l'Angleterre, page 349.

[2] M. Becquey, directeur général des ponts et chaussées : ***Rapport*** au Roi sur la Navigation intérieure, page 14.

[3] Dans les pays gouvernés arbitrairement, les gens en place disent à un particulier qui réclame dans l'intérêt public : *Cela ne vous regarde pas*, comme si les particuliers n'avaient pas à souffrir des maux publics. L'arbitraire ne veut pas être jugé par la règle.

Digitized by Google

en litige. En Angleterre, on connaît le prix du temps et la valeur des intérêts de fonds que l'on perd en faisant traîner les constructions[1].

Les sociétés par actions conviennent aux entreprises qui exigent de gros capitaux, et qui doivent durer plus longtemps que la vie d'un homme. Un homme seul, ni même un petit nombre d'hommes, ne pourraient, sans manquer de jugement, engager leurs capitaux et ceux de leurs héritiers dans des entreprises dont la liquidation est difficile ou impossible. La facilité de pouvoir placer dans une seule entreprise une somme bornée, de n'y exposer que la portion du capital qu'on y a consacrée et de pouvoir en recouvrer le montant par la vente de ses actions, rend ces sortes d'entreprises accessibles à toutes les fortunes.

Mais, en même temps, on ne peut espérer de succès dans une société par actions, qu'autant qu'elle a pour objet une affaire dont l'administration peut être simple et facilement contrôlée ; car les grandes machines sont sujettes à plus d'abus que les petites. Chaque perte à laquelle s'expose un petit entrepreneur est puisée dans sa bourse et payée de ses propres mains. Dans une société par actions, ceux qui dirigent les affaires n'y sont intéressés que pour une faible quote-part ; leur attention se porte en même temps sur d'autres objets plus importants pour eux ; et en général, tous les agents de l'association, en les supposant même capables et d'une probité parfaite, mettent rarement dans leur gestion cette activité soutenue et âpre qui en assure le succès.

Du reste, la plupart des observations que je vous ai présentées à l'occasion des industries privées sont applicables aux associations ; et quant à la législation qui leur convient, elle mérite de fixer l'attention de tous ceux qui s'occupent du droit commercial.

Pour ce qui est de la marche qu'il convient à l'administration publique de suivre à leur égard, si je me permettais de lui donner un conseil, il

---

[1] La loi du 7 juillet 1833 sur l'expropriation forcée pour cause d'utilité publique a été un premier pas de fait dans la voie de la simplification. La loi du 3 mai 1841, qui régit seule aujourd'hui la matière a encore notablement diminué, dans l'intérêt des entreprises, le nombre des formalités, abrégé les délais de procédure et introduit des formes exceptionnelles, lorsqu'il y a urgence de prendre possession de terrains non bâtis ; mais bien des causes entravent encore en France l'intervention des compagnies particulières dans les grands travaux d'art, notamment l'institution du corps royal des ponts-et-chaussées. (*Note de l'éditeur.*)

serait calqué sur un éloge que la flatterie adressait à un ministre tout-puissant. Voltaire disait au cardinal de Fleury : *Monseigneur, vous travaillez à vous rendre inutile*; on pourrait dire à l'administration publique : *Travaillez à vous rendre inutile*. J'oserais même ajouter : *et, s'il est possible, à vous faire oublier*.

CHAPITRE XXV.

Des Compagnies privilégiées.

Comme les relations commerciales que l'on entretient, soit avec des pays lointains où l'on domine par la force des armes, soit avec des pays où l'on n'est que toléré, exigent des armements importants, quelquefois des forces militaires, et toujours des avances de fonds longues et considérables, on a cru longtemps que ce commerce lointain ne pouvait être soutenu que par des compagnies composées de nombreux actionnaires, régies par des administrateurs revêtus d'une grande autorité; et, comme une compagnie qui aurait consolidé, à ses périls et risques, une colonie ou comptoir, aurait pu s'en voir ravir les fruits par de nouveaux entrepreneurs qui n'auraient pas fait les mêmes avances, on a pensé qu'elle devait avoir un privilége exclusif. Telle fut la manière dont les Hollandais, les Anglais trafiquèrent en Asie, sur la côte d'Afrique et dans la mer du Sud. La France a eu de même ses compagnies des Indes.

On ne peut nier que le commerce exclusif d'une certaine partie du monde, attribué à une société de négociants, ne soit un bon moyen d'ouvrir une route nouvelle au commerce. On peut comparer ce privilége à celui qu'on accorde à l'inventeur d'un procédé, d'un produit nouveau, sous le nom de brevet d'invention; mais, en même temps, il est impossible de convenir que, si ce n'est pour un temps limité, le gouvernement d'un État ait le droit de refuser à la majeure partie de ses sujets la faculté de cultiver innocemment une branche quelconque d'industrie. Un semblable privilége devient, avec le temps, onéreux aux deux pays entre lesquels se fait le commerce. Or si, comme je le crois, il est d'une mauvaise politique de faire un commerce désagréable au pays avec qui nous entretenons des relations, cette politique est encore bien moins justifiable lorsque ce pays est une colonie et qu'il a des droits à nos égards et à notre protection.

Digitized by Google

Je dois vous retracer les motifs d'utilité que mettent en avant ceux qui veulent soutenir le monopole des compagnies, parce qu'il est bon que vous sachiez les motifs encore plus puissants qui doivent le faire repousser. Faute de connaître les deux côtés de la question, on pourrait être séduit par des arguments donnés avec assurance ; et, faute d'en prévoir les conséquences, on pourrait favoriser de bonne foi un système fâcheux. On finit toujours par abandonner un mauvais système, lorsque enfin ses inconvénients se manifestent avec une force menaçante. On subit alors tous les maux qui naissent de la sottise qu'on a faite et tous ceux qui accompagnent le remède auquel on est contraint d'avoir recours.

Les défenseurs des compagnies par actions ayant privilége exclusif ont souvent donné, en faveur de ces compagnies, des raisons qui justifient l'association, mais non pas le monopole. Ils ont dit qu'un commerce tel que celui de l'Inde réclame de gros fonds, de longues avances avec des retours tardifs, et des armements considérables. Il exige qu'on ait dans l'Inde des facteurs qui rassemblent les marchandises qui doivent composer les cargaisons, qui en fassent même l'avance aux fabricants, etc. Tout cela est vrai; tout cela prouve qu'il est nécessaire que l'on forme, pour le commerce de l'Inde, des associations; qu'on les forme, si l'on veut, très nombreuses et par actions, mais non qu'on leur accorde un privilége exclusif.

Il y a même lieu de croire que des compagnies par actions n'étaient fort nécessaires que dans l'origine de ce commerce. Maintenant qu'il est bien établi, et que la division du travail s'y est introduite, des entreprises diverses concourent à un but commun. Armer des navires est une profession particulière. L'armateur prend des marchandises à fret pour des maisons de commerce établies soit à Calcutta, soit en Europe. D'autres négociants, dans le Bengale, font travailler les fabricants du pays, rassemblent des approvisionnements de marchandises que des maisons de commission se chargent d'acheter pour les retours à faire en Europe. Un grand commerce se partage ainsi naturellement en différentes branches, chacune d'elles cultivée pour un compte différent, selon les connaissances, l'aptitude, le capital de leurs divers entrepreneurs. De manière que l'on peut maintenant trafiquer avec l'Inde sans avoir des navires à soi, sans entretenir des facteurs dans le pays, et y risquer, sans se joindre à des compagnies puissantes, des opérations de la plus petite comme de la plus grande importance.

Le privilége exclusif de la compagnie anglaise des Indes ayant cessé par degrés, comme nous le verrons tout à l'heure, c'est même ainsi que se

conduit maintenant le commerce de l'Inde, au grand avantage des négociants et des consommateurs.

Une compagnie n'est pas plus nécessaire pour faire le commerce de Chine. On trouve à Kanton toutes les marchandises propres à la consommation de l'Europe en telle quantité que l'on veut. Il y a des maisons chinoises qui les rassemblent des différentes provinces, et les revendent aux Européens qui leur en demandent. L'empereur de la Chine, sans doute dans des vues ficales, a même concédé à une compagnie chinoise fort riche le privilége exclusif de vendre aux Européens. Il fait en cela grand tort à ses peuples, qui gagneraient à porter sur le marché de Kanton des produits peut-être plus variés que ceux qu'on y trouve; il fait tort aux Européens, qui jouiraient de la concurrence des marchands chinois; mais probablement cet empereur, ainsi que beaucoup d'autres princes, se moque de tout cela. En Asie, les choses vont malgré les gouvernements, et non avec l'aide des gouvernements.

Vous voyez, messieurs, que c'est bien gratuitement qu'on a fait valoir, en faveur des compagnies exclusives et protégées, la crainte d'être privé en Europe des produits de l'Orient, ou la crainte que notre nation en particulier ne puisse pas jouir des profits de ce commerce. Les citoyens des États-Unis, qui n'ont point de compagnies exclusives, vont trafiquer isolément à Kanton, et y sont mieux reçus que les Anglais, qui ont une compagnie favorisée d'un privilége, et qui envoient dans ce pays-là des ambassades somptueuses, sans autre effet que de nous amuser par le récit des impertinences que leur fait l'empereur chinois.

Les peuples même d'Europe qui n'envoient pas un seul navire à Kanton n'en sont pas moins bien approvisionnés de denrées de Chine et à meilleur marché que les autres, toutes les nations commerçantes entrant en concurrence pour leur en procurer.

Si les compagnies privilégiées ne sont point utiles aux nations, lorsqu'une branche de commerce est bien établie, on pourrait croire du moins que leur monopole est très utile pour les intéressés, et leur procure des gains considérables. Mais cela ne va pas ainsi. La cupidité des agents, la longueur et la complication des entreprises, l'éloignement des comptables, l'incapacité et l'incurie des actionnaires, sont pour elles des causes sans cesse agissantes de ruine. On sait combien l'activité, la prévoyance, la clairvoyance de l'intérêt personnel, sont nécessaires dans les affaires de commerce : or, ces qualités sont encore plus nécessaires dans les affaires longues et délicates. Mais quelle surveillance active et clairvoyante peuvent

Digitized by Google

exercer des actionnaires répandus dans toutes les classes de la société, étrangers les uns aux autres, même quand ils sont réunis en assemblée, et qui ont presque tous des intérêts plus chers à soigner?

Ces actionnaires, à la vérité, choisissent des administrateurs chargés de diriger les opérations; mais ces administrateurs eux-mêmes habitent une capitale, sont des espèces de financiers à qui il faut de gros traitements, et qui sont beaucoup plus portés à soigner leurs intérêts comme administrateurs que comme actionnaires. Il y a peu d'unité dans leurs vues, et ils manquent en général de cette connaissance pratique de la chose, si importante dans le commerce. Vous ne serez donc pas surpris, messieurs, quand je vous dirai que presque toutes les grandes compagnies à priviléges exclusifs pour le commerce étranger ont fait mal leurs affaires. L'abbé Morellet a pris la peine de faire un relevé de cinquante-cinq de ces compagnies établies en différents endroits de l'Europe, qui, à l'exception de deux ou trois, ont toutes failli par les vices de leur administration. Ce système de commerce commence à être discrédité partout, et le sera toujours davantage, par la raison que les pays lointains deviennent tous les jours mieux connus, plus fréquentés, et plus accessibles aux efforts de plusieurs nations indépendantes l'une de l'autre. Toute compagnie exclusive sera par conséquent obligée de lutter de plus en plus contre la concurrence de commerçants qui pourront de plus en plus lui opposer l'activité, l'intelligence, l'économie, compagnes des entreprises privées.

On voudra peut-être vous faire admirer les succès de la compagnie anglaise des Indes, d'une association de négociants qui, après avoir pendant cent ans vendu à l'Europe les produits de l'Asie, se trouve maintenant souveraine d'un pays cinq ou six fois plus étendu que l'Angleterre, où elle compte, les uns disent 40 millions, les autres 70 millions de sujets; et l'on voudra peut-être en conclure en faveur des compagnies exclusives. Cependant, messieurs, si celle-ci n'avait jamais procuré à son pays que des avantages inférieurs à ceux qu'il aurait tirés d'un commerce libre; si sa souveraineté dans l'Inde n'était profitable qu'à l'Inde même, et contre le gré de la compagnie; si elle était elle-même dans ce moment-ci au-dessous de ses affaires, et hors d'état de rembourser les fonds avancés par ses actionnaires et par ses créanciers, devrait-on admirer ses succès, même passés, et ne trouverions-nous pas jusque dans sa brillante carrière des motifs de nous rattacher à cette liberté d'industrie dont tout, au contraire, tend à nous montrer les heureux effets? Pour preuve de ces assertions, qui ne sont que l'expression des opinions aujourd'hui professées par les

Digitized by Google

premiers publicistes de l'Angleterre, je mettrai sous vos yeux une esquisse de l'histoire de sa compagnie des Indes. Tout ce qui a rapport à cet établissement se lie à notre sujet et l'éclaire, et, de plus, les personnes qui aiment une solide instruction doivent être bien aises de pouvoir réduire à leur juste valeur ces exagérations, disons mieux, ces préjugés qui représentent sans cesse la puissance des Anglais dans l'Inde comme la source de leur grandeur et de leur prospérité.

CHAPITRE XXVI.

Digression sur l'origine, les progrès et la fin probable de la Compagnie anglaise des Indes.

On me paraît assez généralement dans l'erreur, sur le continent de l'Europe, relativement à la souveraineté des Anglais aux Indes orientales. On se demande souvent quelle est l'origine de cette souveraineté? par qui s'exerce-t-elle? est-ce la compagnie des Indes qui gouverne? est-ce l'autorité militaire? ou bien le gouvernement de la métropole? On paraît convaincu que cette domination est la principale source où la nation anglaise puise son opulence. Les gouvernements eux-mêmes, qui seraient si intéressés à n'avoir que de saines idées sur les questions d'économie politique, partagent à cet égard les opinions du vulgaire. Ils se sont imaginé que les peuples de l'Inde gémissaient sous le joug que leur impose la Grande-Bretagne, et qu'il suffirait de s'y montrer en force pour renverser une puissance odieuse et précaire; Bonaparte voulait les délivrer en passant par l'Égypte; et vingt fois le cabinet de Pétersbourg a médité le projet de parvenir au Bengale par les bords de la mer Caspienne.

Je m'estimerais heureux de détruire ces illusions, si elles doivent coûter de l'argent et du sang aux peuples d'Europe; *quidquid delirant reges... etc.* Il vaut d'ailleurs la peine de constater un ordre de choses sans exemple jusqu'à présent dans les annales du monde, et qui est peut-être à la veille de subir d'importantes métamorphoses.

Le premier privilége pour trafiquer au-delà du cap de Bonne-Espérance fut accordé à une compagnie de négociants par la reine Élisabeth, en l'année 1600. Son capital, formé par des actions de 1,250 francs de notre

monnaie, ne s'élevait qu'à 1,800,000 francs[1]. Pendant la domination de Cromwell, en 1655, le privilége fut suspendu, et le commerce de l'Inde, alors empire indépendant gouverné par Aurengzeb, fut permis à tous les Anglais : mais, au bout de trois ans, le privilége fut rétabli, et se perpétua jusqu'en 1689. A cette époque (c'est-à-dire un an après la révolution qui chassa pour la seconde fois la famille des Stuarts du trône d'Angleterre), le gouvernement de Guillaume, poussé sans doute par des embarras de finances, écouta les propositions d'une nouvelle compagnie, qui, pour prix du privilége qu'elle demandait et qu'elle obtint, offrit de prêter au gouvernement 50 millions à 8 pour cent par an.

Ce qui caractérise cette dernière concession, c'est qu'elle fut donnée par acte du parlement, et qu'elle confirma les permissions accordées par les précédentes chartes à la compagnie, de former et de posséder des plantations, des comptoirs, et d'élever des fortifications pour les défendre au besoin. On ne se doutait guère alors que l'on jetait les fondements d'un vaste empire. Lorsqu'on a des domaines fortifiés, il faut des troupes pour les défendre; il faut résister à des attaques, conclure des alliances, des traités de paix; aussi, dès l'année 1698, ces droits, qui ressemblent beaucoup à ceux de la souveraineté, furent-ils accordés aux agents de la compagnie; mais, par une restriction qui caractérise l'époque, il ne leur fut permis de faire la guerre et la paix qu'*avec des princes et des peuples qui ne fussent pas chrétiens*.

Jusque-là, la compagnie était dans l'Indoustan sur le même pied que les nababs, les rajahs, les khans et autres petits princes devenus successivement indépendants des grands princes mogols, tartares, persans et musulmans, qui à diverses reprises envahirent ces belles et vastes contrées.

Depuis ce temps, le privilége de la compagnie fut renouvelé d'époque en époque, avec toutes les formalités observées en Angleterre pour la promulgation des lois. Tantôt on stipulait que le privilége durerait aussi longtemps qu'il ne serait pas révoqué, mais que la compagnie serait avertie trois ans d'avance de la révocation; tantôt on fixait un terme d'un certain nombre d'années pour la durée de son privilége, et le terme arrivé, on continuait le privilége, en faisant payer à la compagnie cette faveur par des sacrifices qu'elle a presque toujours éludés.

Jusqu'en 1753, les possessions territoriales et la souveraineté de la

---

[1] J'exprime toutes les sommes rondes sur le pied de 25 francs pour une livre sterling. Le sujet n'exige pas une plus grande exactitude.

compagnie des Indes ne s'étendaient encore que sur quelques villes, ou plutôt quelques forts, tels que Madras, destinés à protéger un petit territoire environnant. Mais vers ce temps, Dupleix, qui commandait les Français dans l'Inde, homme entreprenant, capable, mais peu scrupuleux sur les moyens d'arriver à son but, donna le signal d'une ambition qui, si elle n'excuse pas le développement que prit celle des Anglais, lui servit du moins de prétexte. Madras, alors leur principal établissement dans l'Inde, avait capitulé devant une petite armée française : Dupleix viola la capitulation, se déclara l'allié d'un prince indien en guerre avec un autre, et enseigna aux Anglais cette politique machiavélique dont ils tirèrent un si grand parti plus tard, d'intervenir dans toutes les guerres des souverains du pays, pour les dominer les uns par les autres. Ils se déclarèrent en toute occasion contre ceux que protégeaient les Français. Un homme habile, lord Clive, vers le milieu du siècle dernier, dirigeait les forces de la compagnie : il finit par obtenir un avantage complet, non-seulement sur les Français, mais sur les Indous protégés par eux ; et comme on ne s'arrête guère au milieu d'un succès, les Anglais furent lancés dans la carrière des conquêtes. Leur puissance, mise dans la balance de toutes les querelles qui s'élevaient, en déterminait communément l'issue en faveur du prince qu'ils protégeaient. Ils prenaient part aux dépouilles du vaincu, et le vainqueur, leur ayant obligation de sa couronne, devenait leur tributaire, jusqu'à ce qu'ils se sentissent assez forts pour le dépouiller à son tour.

Tippoo-Saëb, sultan du Mysore, le dernier prince dont la puissance pouvait les faire trembler, est tombé sous les ruines de sa capitale, Séringapatnam, lorsqu'elle fut prise d'assaut en 1799. Dans l'Inde centrale, les Anglais ont, depuis ce temps, réduit les bandes mercenaires de Holkar ; ils ont forcé Scindia à se soumettre ; ils ont dispersé des hordes de bandits qui ne connaissaient aucune autorité ; ils ont établi leur puissance dans quelques parties du pays où leurs armées n'avaient pas encore pénétré ; dans le Nepaul, par exemple, qui confine au Thibet ; ils ont récemment humilié l'empire des Birmans ; si leurs troupes ne sont pas stationnées partout, il n'est aucun lieu du moins qu'elles ne tiennent en respect ; et maintenant le pouvoir de la compagnie s'étend sur tout le cours du Gange jusqu'au-delà de Delhy ; sur toute la presqu'île de l'Inde, sauf quelques points de la côte du Malabar, qui obéissent encore aux Portugais, ou à de petits princes musulmans ; sauf encore quelques provinces occupées par les Marattes, et les lieux où existèrent Pondichéry et Chandernagor, qu'on a rendus aux Français par la paix de 1814, et qui ne servent à rien, si ce

Digitized by Google

n'est à masquer le commerce que des armateurs français font avec les possessions britanniques.

A la première occasion, tous ces lambeaux de territoire tomberont au pouvoir de la compagnie anglaise, qui sait fort bien qu'elle peut les prendre du moment que la politique du gouvernement anglais en Europe l'y autorisera. Elle est maîtresse de tout le reste, et l'on peut regarder sa domination comme confirmée de l'ouest à l'est, depuis l'Indus jusqu'à la rivière Baranpooter, c'est-à-dire, depuis les contrées qui avoisinent la Perse jusqu'à celles qui touchent à la Chine ; et du sud au nord, entre la mer des Indes et les montagnes du Thibet.

Ce n'est pas que le gouvernement suprême de Calcutta administre par lui-même ou par ses agents toute cette vaste étendue de pays. Au moment où ceci est écrit, il n'en administre environ que les deux tiers, et cette portion est représentée, par les écrivains anglais qui ont habité l'Inde, comme la portion de l'Asie la mieux gouvernée. Malgré la complaisance que les Anglais montrent en général pour tout ce qu'ils font, dans ce cas-ci on peut les croire ; car l'Asie est la terre natale du pouvoir arbitraire et sans frein. Ici l'influence salutaire d'une métropole civilisée se fait sentir. En dépit du pouvoir presque discrétionnaire d'un gouverneur général et de son conseil, qui résident à cinq mille lieues de distance, les excès qu'ils pourraient se permettre sont perpétuellement réprimés par une masse considérable de leurs concitoyens, parmi lesquels il s'en trouve toujours plusieurs éminents en lumières et en vertu. Une communication nécessairement toujours active existe entre l'Inde et la métropole ; les réclamations de l'opprimé pénétreraient tôt ou tard en Europe : on en eut la preuve dans le procès scandaleux qu'eut à soutenir, en 1786, devant le parlement, le gouverneur général Warren Hastings. La presse, souvent comprimée dans l'Inde anglaise, est libre en Angleterre, et sa voix est toujours redoutée des plus puissants. Enfin, malgré l'orgueil et l'arrogance que l'on peut justement reprocher aux Anglais envers leurs subordonnés et envers les nations subjuguées, on doit convenir qu'il y a chez ce peuple des habitudes constitutionnelles et un fond de respect pour l'équité (surtout depuis les derniers progrès de la civilisation en général) qui préviennent les abus trop criants d'une administration lointaine. On peut donc croire que la répression des abus, l'équitable administration de la justice, la protection des personnes et des propriétés, font journellement des progrès dans les contrées administrées par les Anglais.

Les autres contrées, qui composent environ le tiers de ce qu'on peut regarder comme leurs possessions, sont partagées en un grand nombre de petites principautés, administrées sous différents titres de nababs, de rajahs, par des petits princes qui, au moyen des traités conclus avec eux, gouvernent leurs États sous le bon plaisir des Anglais. Le gouvernement entretient auprès de la plupart d'entre eux, sous le prétexte de les protéger, un résident et quelques troupes, presque toujours européennes, ou tout au moins commandées par des officiers européens; vain hommage rendu à la légitimité des princes et aux préjugés des peuples.

Ce résident correspond directement avec le gouverneur général et influe puissamment, comme on peut le croire, sur les déterminations du prince. Lorsque celui-ci commet des injustices ou des cruautés trop criantes, on l'interdit, et un autre membre de la famille gouverne en son nom. Quand cette mesure répressive ne suffit pas, le résident, au nom du gouverneur général, nomme les ministres en conservant les formes de l'administration en usage dans le pays. Enfin, lorsque la province cherche à secouer le joug et veut s'affranchir des subsides qu'elle s'est obligée de payer aux Anglais, elle cesse d'être traitée en pays allié; on la déclare conquise, et l'on y envoie des administrateurs et des juges anglais.

C'est évidemment le sort qui est réservé à la totalité de l'Indoustan. En attendant, il est absolument interdit à ses princes d'entretenir des troupes autrement que pour la décoration de leur trône; il leur est interdit de se faire la guerre entre eux. La compagnie doit être l'arbitre de tous leurs différents. C'est en partie cette politique qui l'a successivement rendue maîtresse du territoire, et qui a beaucoup amélioré le sort des peuples victimes autrefois des guerres continuelles que se livraient leurs maîtres. Ils paient aux Anglais des tributs énormes, car on estime que les impôts s'élèvent à la moitié du produit des terres; mais au moins les Anglais protègent ce qu'ils leur laissent; tandis que leurs anciens maîtres leur prenaient probablement tout autant et laissaient piller le reste[1]. Il n'y aura bientôt dans l'Indoustan d'autres militaires que ceux qui, soit Indous, soit Anglais, sont à la solde de la compagnie. La sûreté intérieure y ga-

---

[1] « Comme il n'est pas de pays au monde plus sujet à révolution que celui des « Indes, soumis à des maîtres dont le gouvernement est une véritable anarchie, « le possesseur du fief, ainsi que son fermier, incertains de leur sort, ne pensent « qu'à dépouiller leurs terres et ceux qui les cultivent, sans jamais y faire au- « cune amélioration. » (Poivre, *Œuvres complètes*, page 98.

Digitized by Google

gnera; car elle n'est pas complète dans les provinces qui ne sont pas encore administrées immédiatement par les Anglais.

Le siège du gouvernement suprême est à Calcutta. On y voit tous les établissements que réunit ordinairement la capitale d'un grand empire; beaucoup de fonctionnaires civils, militaires, judiciaires, et beaucoup de riches Européens, qui ont, pour leur propre compte, des relations de commerce avec les autres pays de l'Asie et de l'Europe. Les Européens y sont en général logés dans des édifices somptueux et y déploient un faste asiatique. Ils imitent les riches Indous et les surpassent en luxe. La population de Calcutta s'élève, dit-on, à 6 ou 700,000 habitants, pour la plupart Indous, fabricants et petits marchands qui habitent des espèces de chaumières. Elle se compose encore de valets et de porteurs de palanquins, qui sont très nombreux et que leur sobriété rend peu coûteux.

Telle est la situation de la compagnie dans l'Inde. Mais, dans ses rapports avec la métropole, on ne peut la considérer que comme l'intermédiaire de la domination du gouvernement anglais sur cette partie du monde. A mesure qu'elle a étendu son autorité et ses impôts, le gouvernement anglais y a prétendu sa part, quoiqu'elle ait toujours payé les forces militaires que le gouvernement a mises à sa disposition. Il se regarde comme investi des droits de la souveraineté, et par conséquent de celui de lever les tributs, quoiqu'il abandonne pour un temps l'exercice de ces droits à la compagnie. Dès 1769, lorsque les conquêtes de lord Clive eurent fait d'une société de commerce une véritable puissance, il fut convenu que la compagnie paierait annuellement au gouvernement 10 millions; mais jamais ces paiements ne furent réalisés que très imparfaitement, sous le prétexte des dépenses que la compagnie était obligée de faire pour réduire les princes indépendants; tellement qu'en 1773, loin de pouvoir payer quelque chose sur les revenus de sa souveraineté aux Indes, elle fut obligée d'emprunter au gouvernement, ou plutôt à la nation, sous la garantie du gouvernement, 35 millions. En 1785, elle demanda du terme pour acquitter les droits de douane qu'elle devait à la trésorerie anglaise, et qui se montaient à des sommes considérables. En 1812, le gouvernement emprunta encore pour la compagnie 62 millions.

Tous ces embarras et d'autres causes dans lesquelles il est inutile d'entrer, ont mis graduellement la compagnie dans l'entière dépendance du ministère britannique. Ses directeurs, qui siègent à Londres, ont l'air d'administrer, par leurs agents, les domaine de la compagnie, parce que

Digitized by Google

ces agents sont payés par elle; mais, en 1784, le ministère se fit autoriser par le parlement à nommer un conseil permanent qui porte le nom de bureau de contrôle (*board of control*), et qui se compose ordinairement du ministre et de ses créatures. C'est avec ce conseil que les directeurs sont obligés de se concerter pour la nomination aux places et pour toutes les opérations militaires et politiques. C'est lui qui gouverne en effet. Les directeurs ne jouissent de quelque indépendance que pour les opérations commerciales.

La nomination à toutes les places qui sont à remplir, soit en Europe, soit en Asie, ou la confirmation de leurs titulaires, ajoutent beaucoup aux moyens d'influence et de corruption de la couronne.

On estime que la compagnie entretient actuellement dans l'Inde,

15,000 agents civils, dont 3,000 européens;
160,000 soldats et officiers, dont 20,000 européens, notamment tous les officiers;
25,000 marins : ce qui porte le nombre de ses salariés à

200,000

Il s'agit maintenant de savoir quels avantages économiques la compagnie des Indes ou la métropole ont retirés ou retireront de la possession de cette colonnie.

Et d'abord, en prenant pour des indications les renseignements les plus récents et les plus avérés, nous trouvons qu'en 1798, malgré quatre années de paix dans l'Inde, les revenus de l'État anglo-indien n'ont donné que 201 millions de francs. Les dépenses, en y comprenant l'intérêt de la dette, se sont, pour cette même année, élevées à 203 millions; ce qui indique un excédant des dépenses sur les recettes de 2 millions de notre monnaie.

Le mal fut prodigieusement augmenté sous le gouvernement général du marquis de Wellesley, malgré tous les subsides qu'il se fit payer et le territoire qu'il ajouta aux possessions britanniques. En 1806, époque où se termina son administration, les revenus se montaient à 385 millions et les dépenses, en y comprenant les intérêts de la dette, à 442 millions; ce qui laisse un déficit de 57 de nos millions.

C'est une question, parmi les publicistes anglais, de savoir si le déficit croissant des finances de la compagnie vient des pertes qu'elle fait sur son gouvernement, ou de celles que lui cause son commerce. Ces dernières sont plus difficiles à connaître, parce qu'elles n'en doit point le compte au

Digitized by Google

bureau du contrôle. Cependant, on pense qu'elle gagne dans son commerce de Chine, mais que ces bénéfices sont insuffisants pour couvrir les pertes qu'elle fait dans les autres branches. Une des preuves qu'on en fournit, c'est que, lorsqu'elle présenta en 1808 une adresse au parlement pour l'engager à venir à son secours, les directeurs mirent sous ses yeux un état de toutes les valeurs envoyées aux Indes et à la Chine depuis 1797 jusqu'en 1807, et de toutes les valeurs reçues en retour. Ces états présentent un excédant des valeurs envoyées au-delà des valeurs reçues, de 142 millions pour les onze années; ce qui donne un déficit de 11 millions par an, qu'il faut ajouter aux pertes qu'elle fait sur son administration, et qui paraîtraient devoir les porter de 57 millions à 68. Depuis ce temps, la compagnie a eu à supporter les frais de la guerre qu'elle a faite dans le Nepaul et contre l'empire des Birmans. On dit que la guerre des Birmans a seule coûté 12 millions sterling (300 millions de francs). On prétend qu'en 1825 et 1826 l'excédant des frais sur les revenus était de 2,675,465 livres sterling (près de 66 millions) [1].

D'après cet exposé, on sera peu surpris que la compagnie des Indes soit si prodigieusement endettée, soit aux Indes, soit en Europe, d'autant mieux que, malgré ses pertes, elle n'a jamais cessé de payer à ses actionnaires un dividende de 10 1/2 pour cent. En 1805, elle avouait une dette en Angleterre de 150 millions, et dans l'Inde de 640; en tout, 790 millions. Mais j'observe qu'elle n'établit cette dette qu'après en avoir déduit les répétitions qu'elle se croit en droit de former. Or, si ces répétitions ne sont pour la plupart composées que de mauvaises créances, dont il est impossible qu'elle soit jamais payée, elles ne sauraient passer pour un actif qu'on puisse employer à diminuer les dettes passives.

Que doit-on penser, par exemple, de la valeur des forts, des magasins, des autres bâtiments et de leur mobilier, qu'elle compte dans son actif? Outre que toutes ces choses ne peuvent valoir pour personne ce qu'elles ont couté à la compagnie et ce qui forme la base de leur évaluation, elles ne sont point, pour un gouvernement, une valeur disponible comme elles seraient pour un particulier. Lorsqu'un particulier, sur une terre de cent

---

[1] Tous ces renseignements sont tirés d'Adam Smith, de Colquhoun, d'un ouvrage digne de la plus haute estime, de Robert Hamilton, sur la dette publique, de l'*Histoire de l'Inde Anglaise*, publiée en 1817 par M. James Mill, de l'*Histoire de l'Inde Anglaise pendant l'Administration du marquis d'Hastings*, par M. Henri Prinsep, et des papiers publics.

mille écus, fait pour cinquante mille écus d'améliorations, il peut se flatter, en raison du capital qu'il y a répandu, de vendre sa terre cent cinquante mille écus. Les améliorations sont aliénables, parce que la terre l'est. Mais un gouvernement n'est qu'un usufruitier de ses domaines. Lorsqu'ils passent au gouvernement qui lui succède, le nouveau gouvernement ne saurait tenir compte à l'ancien des établissements publics que ce dernier a jugé à propos de faire. Ces établissements sont censés formés pour l'utilité du public; ils continuent à payer au public les intérêts de leurs frais de création par les services qu'ils lui rendent. Le nouveau gouvernement est fondé à dire à l'ancien : « Ce n'est pas vous, ce sont vos administrés qui ont fourni les fonds de ces établissements; vous leur en devez la jouissance; nous ne faisons qu'exécuter vos obligations; nous ne pouvons pas vous rembourser le principal d'un fonds dont nous devons la rente. »

D'autres créances de la compagnie des Indes ne sont pas plus réalisables que celles-là. Par exemple, la compagnie passe dans son actif 43 millions pour une expédition qu'elle fit en Égypte lorsque Bonaparte se rendit maître de ce pays. Or, cette dépense fut faite dans l'intérêt de la compagnie, encore plus que dans celle du gouvernement anglais qui ne reconnaît pas cette dette. Le gouvernement de la Grande-Bretagne serait peut-être plus fondé à demander à celui de l'Inde le remboursement des frais que lui ont coûté la flotte de Nelson et l'expédition qui arracha l'Égypte aux Français. Tout au moins, ces prétentions se détruisent l'une par l'autre.

Telle est encore une somme de 50 millions qui est due à la compagnie par le nabab d'Arcot et le rajah de Tanjore ; ces deux princes n'auront garde de payer cette dette à la compagnie qui depuis a conquis leur territoire et ne leur a point laissé de ressources.

Or, toutes ces mauvaises créances ne s'élèvent pas à moins de 400 millions ! lesquels, ne devant pas être déduits de sa dette avouée, au lieu de la réduire à 790 millions, ainsi que le prétend la compagnie, la portent à près de 1,200 millions de notre monnaie.

On est donc fondé à regarder la compagnie anglaise des Indes comme une association tout à la fois commerçante et souveraine qui, ne gagnant rien ni dans sa souveraineté, ni dans son commerce, est réduite à emprunter chaque année de quoi distribuer à ses actionnaires un semblant de profit.

Tels sont les résultats réels, fondés sur des sommes ou des faits avoués, de cette fameuse souveraineté des Anglais dans l'Inde. La compagnie y

Digitized by Google

perd, comme nous venons de le voir, à moins qu'elle ne fasse perdre ses créanciers. Le gouvernement y perd d'abord les avances, les prêts qu'il est obligé de faire à la compagnie, ou du moins de cautionner, et en outre les frais considérables des établissements coloniaux destinés à protéger les Anglais en Asie; notamment ceux de l'île Sainte-Hélène, du cap de Bonne-Espérance et de l'île Maurice, ci-devant Ile-de-France. Il n'est pas un de ces établissements qui ne coûte beaucoup au delà de ce qu'il rapporte. On lit dans un voyage de milord Valentia, que celui du cap de Bonne-Espérance seul coûte chaque année aux Anglais 6 ou 7 millions de nos francs.

Quels dédommagements, outre la vanité, l'Angleterre retire-t-elle pour toutes ces pertes? c'est-à-dire, quels profits fait-elle qui puissent passer pour une conséquence de l'établissement de sa compagnie et de sa souveraineté dans l'Inde?

Sont-ce les dividendes payés aux actionnaires? En supposant qu'ils fussent payés, non sur des emprunts, mais en totalité sur des bénéfices réalisés, on s'imagine donc que les commerçants libres, qui feraient le commerce si la compagnie n'existait pas, ne réaliseraient aucun bénéfice sur les marchandises de l'Orient qu'ils fourniraient à l'Angleterre et aux autres États de l'Europe? Il est plus que probable que, tout balancé, ils retireraient plus de 10 1/2 pour cent des fonds qu'ils emploieraient dans ce commerce. Ce profit ne doit donc pas être regardé comme exclusivement attaché à l'établissement actuel. Si la compagnie n'existait pas, elle n'emprunterait pas de quoi payer son dividende, et l'équivalent de ce dividende n'en serait pas moins reçu par des négociants anglais[1].

Il faut appliquer le même calcul aux profits que les manufacturiers d'Angleterre font sur les marchandises que la compagnie porte aux Indes. En supposant la compagnie supprimée, des armateurs libres porteraient aux Indes les mêmes marchandises à peu près, et donneraient lieu aux

---

[1] Une compagnie qui emprunte un million pour le distribuer à ses actionnaires comme des portions de bénéfice, retire un million des capitaux du pays, c'est-à-dire des sommes qui ont été accumulées et peuvent être employées à faire valoir des entreprises industrielles; et ce même million est employé par les actionnaires qui le reçoivent, comme étant une portion de leurs revenus et comme servant à leurs dépenses improductives. C'est donc une dissipation comme celle dont se rend coupable un prodigue qui mange une partie de son fonds.

Digitized by Google

mêmes profits manufacturiers. Ces profits ne dépendent donc pas de l'établissement de la compagnie, ni des pertes qu'elle supporte.

Même raisonnement au sujet des marchandises d'Orient vendues par les Anglais aux autres nations de l'Europe. Sans la compagnie, ils n'en vendraient pas moins.

Même raisonnement encore à l'égard des droits de douane qu'on dit que la compagnie paie au fisc sur ses importations. La seule différence que le commerce privilégié introduise là-dedans, c'est que la compagnie doit toujours une partie de ces droits qu'elle ne paiera jamais, au lieu que les particuliers paieraient tout comptant, parce que la douane ne leur ferait pas de crédit.

Enfin, comme un dédommagement des pertes que supportent la compagnie en corps et la nation qui la seconde, on cite les profits, légitimes ou non, que font ses employés; et, en effet, s'il n'y avait pas de compagnie, s'il n'y avait pas de souveraineté anglaise dans l'Inde, il n'y aurait point d'employés. On peut dire, à la vérité, qu'indépendamment des chefs d'entreprises, le commerce libre aurait des agents; mais, je suis de bonne foi, ils gagneraient peu de chose en comparaison des agents de la compagnie. Voilà un dédommagement réel. La compagnie perd ou fait perdre à la nation anglaise une somme de soixante millions, plus ou moins, tous les ans; mais elle fait gagner à des Anglais, ses agents, dix, peut-être vingt millions. Voilà le calcul de ce que la fameuse compagnie des Indes ajoute à la richesse de l'Angleterre; sans elle, l'Angleterre n'achèterait pas tous les ans 20 millions de bénéfice au prix de 68 millions de perte.

Encore ne faut-il compter, de ces 20 millions de profits pour le pays anglais, que cette portion qui est extraite de l'Inde sans y exiger des retours, c'est-à-dire, les fortunes rapportées en Angleterre pour y être placées à intérêts; car, pour ce qui est des traitements reçus et consommés dans l'Inde, la nation anglaise n'y gagne pas une obole.

J'observerai, à ce sujet, que les fonctions qui, dans l'Inde, permettent de fortes accumulations pour en rapporter le fruit en Angleterre, sont peu nombreuses; pour un emploi très lucratif, il y en a cent médiocres et dont les émoluments se mangent dans l'Inde même. Hastings rapporta des sommes immenses dont il acheta les attestations d'innocence que lui donnèrent la cour d'Angleterre et les majorités vénales des deux chambres du parlement; mais Hastings avait été gouverneur général pendant treize ans; et, durant son règne, les plus belles occasions s'étaient offertes de dépouiller les princes du pays, et de commettre des extorsions sur le

peuple. D'aileurs (et mettant de côté les considérations d'une saine morale et d'une saine politique, qui ne s'accommodent point de toutes ces turpitudes), quand les profits rapportés en Angleterre par des particuliers égaleraient les 68 millions de pertes annuelles que nous avons vu que l'Angleterre doit attribuer à sa souveraineté dans l'Inde, est-ce un bon calcul que de faire payer par l'État, c'est-à-dire par le peuple d'Angleterre, les fortunes que quelques individus viennent manger tranquillement dans leurs foyers? découvre-t-on là-dedans un grand germe de puissance?

Pour trouver l'origine des richesses d'un peuple, il ne faut pas regarder au dehors; il faut la chercher dans le sein même de ce peuple. C'est l'active et judicieuse industrie des Anglais, c'est l'ordre et l'économie de leurs chefs d'entreprises, c'est la protection qu'ils trouvent toujours dans des lois égales pour tous, qui sont les mines où ils puisent leurs trésors; et ces mines-là sont à la portée de toutes les nations.

Que deviendra la souveraineté des Anglais dans l'Inde? me demandera-t-on. Ce serait une témérité sans doute que de se croire en état de faire une réponse positive à une semblable question. Nul ne peut percer les mystères de l'avenir; mais on peut regarder certains évènements comme plus probables, d'autres comme moins probables, et quelques-uns comme impossibles. A chaque renouvellement du privilége, le gouvernement anglais et la compagnie, par un sentiment confus de leur position et de leurs intérêts, ont graduellement tendu vers l'affranchissement du commerce et à substituer la souveraineté de l'État à celle de la compagnie. Le dernier privilége, qui date de 1813 pour durer jusqu'en 1834, porte que tout sujet de l'empire britannique peut librement trafiquer dans l'Inde, en se pourvoyant d'une permission des directeurs de la compagnie, permission que ceux-ci ne pourront pas refuser. S'ils y mettaient obstacle, le bureau de contrôle prononcerait. La compagnie ne s'est exclusivement réservé que le commerce de la Chine.

On voit qu'elle tient peu au commerce de l'Inde proprement dite, et que la souveraineté lui échappe. Elle tient plus au commerce de la Chine, qui donne des profits, parce que le thé, parce que certaines qualités de soie et les nankins ne peuvent s'obtenir que là; ce qui force les consommateurs anglais à passer par les mains de la compagnie; mais ce ne seront bientôt plus que les consommateurs anglais qui lui achèteront les marchandises de Kanton; car d'autres navigateurs, surtout les Américains, pourront les fournir aux autres nations à meilleur compte. Les

Anglais eux-mêmes se lasseront de payer des frais de production exagérés[1], et, pour augmenter le produit des douanes, le gouvernement fera probablement tomber cette dernière retraite du monopole. Je ne serais pas surpris qu'à l'expiration du présent privilége, en 1834, il ne fût pas renouvelé; que l'Inde fût gouvernée par un vice-roi, et la dette de la compagnie déclarée dette nationale[2].

Alors, la compagnie continuerait à trafiquer concurremment avec tous les Anglais, comme simple association commerciale, et probablement se liquiderait peu à peu, faute de pouvoir soutenir la concurrence du commerce libre. Si ces évènements ne sont pas arrivés plus tôt, ce n'est qu'en raison des intérêts privés qui, dans ce cas-ci, comme toujours, prolongent la durée des abus. Les fonctions des directeurs de la compagnie des Indes et du bureau du contrôle créent des places chèrement payées et qui donnent un patronage étendu, c'est-à-dire beaucoup de fonctionnaires à nommer en Europe, en Asie, beaucoup de faveurs à répandre, dont on réserve une grande partie pour sa famille et pour soi. Les membres du bureau de

---

[1] La *Revue d'Édimbourg* (cahier de janvier 1824), compare le prix courant du thé que l'on se procure à New-York et à Hambourg au moyen d'un commerce libre, avec le prix du thé que l'on se procure à Londres par le moyen de la compagnie des Indes qui a le monopole du commerce de la Chine, en déduisant dans les deux cas les droits d'entrée. Il en résulte que, année commune, le peuple anglais paie pour les thés 2,200,000 livres sterling (55 millions de francs) de plus qu'il ne paierait si le commerce était libre.

[2] A compter du 22 avril 1834, la compagnie des Indes a cessé d'avoir une existence commerciale, et le commerce de l'Angleterre avec l'Inde et la Chine s'est trouvé affranchi des entraves du monopole; les prévisions de l'auteur ont été ainsi réalisées dans leur partie la plus essentielle. Si l'organisation administrative de la compagnie a été conservée, pour durer jusqu'en 1854, c'est uniquement pour assurer la perception régulière des impôts; du reste, la compagnie ne continuera à gouverner l'Inde que sous la direction supérieure du *bureau du contrôle*, c'est-à-dire du gouvernement. Toutes ses propriétés mobilières et immobilières ont été transportées à la couronne, et elle en conservera l'usufruit pendant la durée de la nouvelle charte, afin de servir en partie au paiement du dividende annuel, fixé à 10 pour cent, comme il l'a été depuis 1793, avec garantie de la part du gouvernement.

Ainsi, en définitive, c'est toujours le gouvernement qui se trouvera substitué à la compagnie pour sa liquidation, et le privilége est aboli. (*Note de l'éditeur.*)

Digitized by Google

contrôle sont de même chèrement payés. Moyennant cela, les hommes influents prennent facilement leur parti de voir les rives du Gange opprimés, la dette de la compagnie journellement accrue et le commerce national contrarié dans ses développements.

Cependant, depuis que les hauts fonctionnaires de la compagnie et l'administration de l'État se surveillent mutuellement; depuis que des plaintes redoutables ont retenti dans la chambre des communes; depuis qu'une multitude d'écrits ont éclairé la nation anglaise sur le véritable état des choses et sur ses véritables intérêts, les abus ont sensiblement diminué. L'administration anglaise dans ces vastes et fertiles contrées paraît avoir changé de caractère. Elle est devenue protectrice des propriétés; la justice est équitablement rendue dans tous les pays administrés directement par les Anglais, et les appels aux tribunaux supérieurs ayant été rendus plus faciles, les rajahs et les princes tributaires ont été contraints de rendre des jugements à peu près équitables.

La police européenne, la répression des crimes et le jugement par jury s'introduisent graduellement. Les Anglais ont absolument renoncé à la prétention de corriger les préjugés des Indous et de les amener au christianisme[1]. Leur politique est même de préférer qu'ils demeurent dans

---

[1] On est fondé à leur reprocher de pousser ce ménagement trop loin, dans ce qui a rapport à une coutume qui, à juste titre, inspire l'horreur dans toutes les autres contrées de la terre; c'est-à-dire à l'usage qui commande aux veuves de se brûler sur les corps de leurs époux. Je dis que c'est l'usage et non la loi qui le commande; mais l'usage peut être aussi impérieux que la loi. Ce n'est pas sans horreur que, dans des rapports mis sous les yeux de la chambre des communes, on a vu que dans la seule province du Bengale, le nombre des veuves qui se sont brûlées vivantes s'est élevé,

En 1815, à 378.
En 1816, à 442.
En 1817, à 707.
En 1818, à 839.
En 1819, à 650.
En 1820, à 597.

Or, la province du Bengale est celle où l'autorité des Anglais est la plus directe et la mieux confirmée. Cet acte barbare est à la fois regardé comme une preuve de tendresse conjugale et comme une œuvre religieuse. Les prêtres persuadent à l'infortunée victime qu'il dépend d'elle, par cè sacrifice temporel, de soustraire son mari aux flammes éternelles et de s'assurer le paradis à elle-même.

Digitized by Google

leurs opinions. Ils sont ou musulmans, ou disciples de Brama. L'islamisme rend les hommes résignés et dociles : la religion de Brama, en consacrant avec une inflexible rigueur la hiérarchie des castes, les forme à la subordination. Ces dispositions conviennent assez à des dominateurs machiavéliques.

On a dit quelquefois que cette colonie se rendra indépendante comme toutes les autres ; mais on ne fait pas attention que ce n'est point une colonie proprement dite, c'est-à-dire, que les Anglais n'ont point chassé ou détruit les indigènes. Les Indous sont encore ce qu'ils étaient sous Aurengzeb ; peut-être même plus industrieux et plus nombreux. Ils seraient donc les maîtres de leur propre pays, pour peu qu'ils en eussent envie. Qu'est-ce que 45,000 dominateurs perdus dans une population de 70,000,000 d'habitants ? Un auteur récent, très judicieux et employé de la compagnie[1], convient qu'il existe entre les Anglais et les Indous une incompatibilité radicale qui semble s'opposer invinciblement à toute union sincère. Les Indous, comme tous les peuples, détestent l'intervention des étrangers dans leurs affaires intérieures ; mais, semblables à leurs troupeaux, ils ne s'imaginent guère que l'on puisse vivre sans maîtres ; ils jouissent, sans savoir pourquoi, quand le sort leur en donne de bons, et souffrent dans le cas contraire, sans chercher à se ménager des garanties qui leur assurent une condition meilleure.

Tous les postes honorables et lucratifs sont réservés pour des Anglais, et les natifs en sont exclus. Cette politique rend les principaux personnages, ceux qui exercent la plus grande influence sur le reste de la société, ennemis du joug anglais; elle humilie la nation tout entière ; mais elle ne laisse aucun moyen de résistance.

Si quelque usurpateur se faisait suivre, de gré ou de force, par un certain nombre de partisans, ces partisans auraient moins de moyens de résister aux forces et aux intrigues britanniques que les princes qui gouvernaient le pays avant les Anglais, et qui cependant ont été contraints eux-mêmes de céder à la supériorité de la tactique européenne et de la politique anglaise.

Une force européenne elle-même ne paraîtrait dans l'Indoustan qu'avec de grands désavantages. Les Indous ne se rallieraient pas à une autre domination européenne. Ce sont moins les peuples de l'Indoustan que les

[1] M. John Malcolm, *Mémoires sur l'Inde centrale*, 2 vol. Londres, 1823.

Digitized by Google

princes indépendants et des brigands dévastateurs de ce pays, que les Anglais ont combattus; or, maintenant, il n'existe plus de princes indépendants, et les hordes qui n'ont pour objet que le pillage sont exterminées aussitôt qu'elles osent se montrer. Avec une marine comme celle dont les Anglais disposent, avec la possession qu'ils ont du cap de Bonne-Espérance et de l'île Maurice, des forces européennes ne pourraient être envoyées aux Indes que par terre; et que l'on calcule la lenteur, les frais et les pertes qui résulteraient d'un pareil voyage pour une armée ! Sans parler des nations qu'elle trouverait à combattre sur la route, que d'hommes, de chevaux et de canons on perdrait au milieu des sables brûlants, des marécages sans routes tracées, de rivières sans ponts, pour combattre en arrivant une puissance bien établie, défendue par une armée de 160 mille hommes armés à l'européenne, et pouvant recevoir par mer tous les renforts et toutes les munitions dont elle aurait besoin !

Enfin, si les Anglais de l'Inde voulaient se rendre indépendants de la mère-patrie et gouverner le pays de leur propre chef, quels seraient leurs moyens d'y parvenir? La nation anglaise de l'Inde se compose d'environ vingt mille hommes de guerre, d'à peu près autant d'employés de la compagnie ou du gouvernement (ce qui est la même chose), et de quatre à cinq mille personnes indépendantes, dispersées à de grandes distances les unes des autres et occupées à soigner leurs intérêts particuliers. La plupart de ces Européens n'aspirent qu'à revenir en Europe pour y jouir d'une fortune bien ou mal acquise, et ne voudraient point s'exposer à s'en fermer le chemin. Les insurgents n'auraient pour eux que les débris des corps de troupe et d'employés qui renonceraient à leur patrie et consentiraient à se fixer dans l'Inde. La fidélité des *cipayes*, ou troupes du pays, disciplinées et commandées par des Européens, flotterait entre les Anglais d'Europe et les Anglais d'Asie, et l'affaiblissement qui naîtrait de ces divisions causerait peut-être leur expulsion commune, à moins que des forces envoyées par la métropole ne profitassent seules des chances de succès que leur offrirait cette désorganisation dangereuse.

Dans tous les cas, l'affranchissement de l'Inde semble impossible; mais doit-on désirer, dans l'intérêt du genre humain, que les nations d'Europe perdent leur influence sur l'Asie? Ne doit-on pas souhaiter, au contraire, que cette influence aille en croissant? L'Europe n'est plus ce qu'elle était au temps de Vasco de Gama et d'Albuquerque. Elle est parvenue au point

où l'Asie ne doit plus désormais redouter sa domination. Avec ses despotes et ses superstitions, l'Asie n'a point de bonnes institutions à perdre, et elle en a beaucoup de bonnes à recevoir des Européens.

Ces derniers, en raison du génie entreprenant qui les distingue, et par suite des étonnants progrès qu'ils ont faits dans toutes les branches des connaissances humaines, sont destinés sans doute à subjuguer le monde, comme ils ont déjà subjugué les deux Amériques. Je ne dis pas qu'ils le subjugueront par la force des armes : la prépondérance militaire est et sera de plus en plus accidentelle et précaire; les Européens subjugueront le monde par l'ascendant inévitable des lumières et des institutions qui agissent sans relâche. Ils ne sont déjà plus dans la nécessité d'employer la force des armes contre les nations indigènes de l'Amérique. L'Asie exigera plus de temps, en raison de son immense population et de la force d'inertie que des mœurs tenaces et immobiles opposent à toute espèce d'innovation. Mais la force des choses finit par l'emporter. La religion des mages a cédé à l'islamisme; celle de Brama a perdu la moitié des domaines où elle régnait; l'islamisme s'usera à son tour; car tout s'use. Les communications maritimes se perfectionnent tous les jours. De notre temps, les voyages au Bengale par le cap de Bonne-Espéronce sont devenus une fois plus faciles et plus prompts qu'ils n'étaient avant 1789. Les autres routes de l'Orient deviendront indubitablement plus praticables et plus courtes. L'affranchissement de la Grèce entraînera celui de l'Égypte; et la civilisation gagnant du terrain, aplanira les obstacles qui s'opposent aux communications; car, plus les peuples se civilisent, et plus ils s'aperçoivent qu'il est de leur intérêt de communiquer entre eux. On peut dès lors entrevoir ce que le monde sera un jour; mais le temps est un élément nécessaire dans toutes les grandes révolutions.

FIN DU TOME PREMIER.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME PREMIER.

Considérations générales 1

Objet de l'économie politique.— Vie du corps social. — L'économie politique est une science récente. — Ses limites. — Bases sur lesquelles elle repose.—Leur réalité.—En quoi consiste la méthode analytique.—Degré d'autorité des principes.—Des systèmes en économie politique.—Importance de la science.—Les richesses considérées dans l'intérêt général.—But que doivent se proposer les sociétés.—Les lois de l'économie sociale sont encore trop peu connues.—Des institutions vicieuses requièrent des secours éclairés, et il ne suffit pas d'instruire les gouvernements.—Influence de l'économie politique sur les qualités morales des hommes.—Des économistes qui prétendent gouverner les états.—Les gouvernements quelle que soit leur forme sont intéressés à connaître les principes de l'économie politique. — Les publicistes doivent se tenir au courant de ses progrès qui sont rapides.—Utilité de cette étude pour les jurisconsultes et pour les particuliers.—Les progrès des arts utiles ne suffisent pas pour faire la prospérité des nations. — Mal que font les préjugés en économie politique. — Y a-t-il des questions insolubles. — Objection tirée de la diversité des opinions. — Ce qui multiplie les mauvais livres en économie politique. — Conditions à remplir pour être en droit d'avoir une opinion sur les faits. — Doctrines inspirées par des vues personnelles. — Les abstractions. — Des reproches faits à l'économie politique de ne s'occuper que d'intérêts matériels. —Elle inspire le désir d'acquérir des richesses par de bons moyens seulement.—Si les arts nous sont préjudiciables en multipliant nos besoins. — Motifs de l'auteur dans la publication de cet ouvrage. — Ce que c'est qu'un *Cours complet*.—Nécessité et difficulté d'être clair.—Opinion sur les définitions

PREMIÈRE PARTIE.

De la production des richesses.

PREMIÈRE DIVISION. — DE LA NATURE DES RICHESSES.

Chapitre Ier. — De nos besoins et de nos biens 63

Nos besoins caractérisés. — Comment satisfaits. — Richesses naturelles. — Richesses artificielles ou sociales.—Les terres devenues richesses sociales.—L'économie politique étudie les richesses sociales.—La valeur est leur mesure.

Chapitre II. — De la valeur qu'ont les choses 68

Quelle valeur constitue une richesse.—Valeur échangeable.—Valeur d'utilité mieux nommée richesse naturelle. — La valeur est essentiellement variable et toujours relative.—On ne peut comparer la richesse de deux nations.—On ne vend que pour acheter. — Une vente est la moitié d'un échange. — La valeur relative des produits est la considération essentielle dans les échanges. —Pourquoi évalue-t-on les richesses en argent.—Signification du mot *chose*.

Chapitre III. — Du fondement de la valeur ou de l'utilité . . . 78

L'utilité est le fondement de la valeur.—On peut créer de la richesse.—Diverses natures de nos besoins —Utilité *donnée* distincte de l'utilité *naturelle*.—Les richesses naturelles ne suffisent pas aux besoins des hommes.

DEUXIÈME DIVISION. — DES OPÉRATIONS PRODUCTIVES.

Chapitre IV. — De ce qu'il faut entendre par la production des richesses 81

Ce qui fait d'une chose un produit.—En quoi consiste l'action de l'industrie.—Point de vue sous lequel l'économie politique considère les arts. — Exemple de la valeur créée par les cordonniers.—Valeur en métaux précieux fournis par l'Amérique.—Toutes valeurs égales sont également précieuses. — Des mots *utilité* et *matières premières*.

CHAPITRE V. — Analogie des produits immatériels avec tous les autres 87

Produits qu'on peut appeler *immatériels*.—Le travail auquel on les doit est productif. — Toutes les fonctions utiles à la société sont productives.

CHAPITRE VI. — De quoi se composent les travaux de l'industrie . 90

Travail d'un entrepreneur d'industrie. — Travail des savants. — Procédés qui se sont perdus.—Utilité des sciences. — L'application est l'œuvre de l'entrepreneur.—Travail de la classe ouvrière. — La trace des trois sortes de travaux se retrouve dans tous les produits. — Une même personne peut exécuter plusieurs des opérations de l'industrie.— L'entrepreneur est l'agent principal de la production. — Qualités qu'il doit avoir.—Les mêmes opérations se retrouvent dans les productions immatérielles.

CHAPITRE VII. — Classification des industries 100

Les travaux de l'industrie partagés en trois classes.—Cette classification est arbitraire. —Industrie agricole.— Industrie manufacturière.— Industrie commerciale.—Y a-t-il prééminence entre les industries?

CHAPITRE VIII. — Des instruments généraux de l'industrie et des fonds productifs 104

Des instruments généraux.—Instruments naturels gratuits.—Instruments naturels appropriés .— Des capitaux.—Des fonds de terre.—Comment se réunissent l'industrie et ses instruments.—Tous les travailleurs et les propriétaires d'instruments sont producteurs.—L'industrie d'une nation n'est pas bornée comme son territoire.—Fonds et revenus d'une nation.—Tableau synoptique de ce qui constitue les fonds productifs d'une nation quelconque.

CHAPITRE IX. — De l'échange des frais de production contre des produits, et de ce qui constitue les progrès industriels 113

Des services productifs. — Achat et vente de ces services — Des frais de production. —Le travail de l'entrepreneur fait partie des frais.—La production n'est qu'un grand échange.—Le fonds productif est distinct du service productif.—En quoi consistent les progrès dans l'industrie.—Au profit de qui sont-ils faits ? — Ce que c'est que la quantité d'utilité. — Un prix plus bas équivaut à une utilité plus grande.—La société peut gagner sans que les producteurs perdent. — Comment on diminue les frais de production.—La baisse des prix n'entraîne pas la baisse des services productifs.—Le gain est acquis même quand le produit baisse.

CHAPITRE X. — De la nature et de l'emploi des capitaux . . . 124

Signification des mots *Avance* et *consommation*.—Comment les capitaux sont consommés par l'action de l'industrie.—Ces consommations ne sont que des avances.—Un capital ne consiste pas dans son évaluation.—Emploi de la valeur capitale dans une entreprise agricole ; dans une entreprise manufacturière ; dans une entreprise commerciale.—Le capital tient à la personne et non pas au pays.—Les capitaux dans un pays sont fort différents du numéraire.—Il y a création annuelle indépendante de la réintégration des capitaux.—Le crédit ne multiplie pas les capitaux.—Les capacités industrielles sont des capitaux.—Un même capital sert successivement à plusieurs opérations.—Ce que c'est que réaliser.

CHAPITRE XI. — Classification des capitaux. 138

Capitaux fixes ou engagés. — Capitaux circulants. — Capitaux productifs d'utilité ou d'agrément.—Difficulté d'évaluation des capitaux d'un pays.—Exemples.

CHAPITRE XII. — Des capitaux improductifs 143

Les capitaux engagés sont souvent improductifs.—Chômage des capitaux.—Les trésors enfouis.

CHAPITRE XIII. — De la formation des capitaux 146

Origine d'un capital. — La nature de l'emploi caractérise les valeurs capitales. — On peut accumuler en dépensant.—Caisses d'épargne.—Les entrepreneurs d'industrie, les cultivateurs, les négociants placent facilement leurs épargnes. — Accumuler n'est pas thésauriser.—Un homme est un capital accumulé.—Les capitaux se transforment alors qu'il convient aux entreprises.— La faculté d'amasser des capitaux est un des priviléges de l'homme sur les animaux.

Digitized by Google

Chapitre XIV. — De la dissipation des capitaux 157

Ce que c'est que la dissipation. — Capitaux dissipés par impéritie.—On en accumule plus qu'on n'en dissipe. — L'accumulation est une action louable.—Dissipateurs.—De la question du luxe.—La richesse des nations consiste en capitaux.—La production immatérielle peut créer des capitaux.

Chapitre XV. — De la division du travail 162

Puissance de cette division. — Cause de cette puissance. — On lui doit des procédés ingénieux. — Elle sépare les professions. — Il ne convient pas aux particuliers de chercher à s'y soustraire.

Chapitre XVI. — Origine de la division du travail et limites qu'elle rencontre 168

Les échanges sont la première cause de la division du travail. — Les institutions sociales sont nécessaires pour qu'elle ait lieu.—Le marché.—La division du travail est bornée par l'étendue du marché. — Origine des foires. — Différence entre les foires et les marchés. — Influence de la navigation. — La division du travail est facile dans les manufactures et peu applicable dans l'agriculture.

Chapitre XVII. — Inconvénients attachés à une trop grande subdivision dans les travaux 177

Objection de Lemontey à la division du travail.—Réponse.—Dépendance de l'ouvrier. —La division du travail ne déprave ni l'intelligence ni la moralité de l'ouvrier.

Chapitre XVIII. — Du service des machines dans les arts . . . 180

Utilité des outils et des machines.—Les machines n'engendrent aucune force.—Elles en modifient l'action.—Qualités d'une machine parfaite.—Du choix des moteurs.—Machines des anciens.—Les machines suppléent à une partie de la main-d'œuvre.—Emploi du travail épargné.—Les machines multiplient les produits intellectuels.—Réfutation de Sismondi. — Circonstances qui atténuent le mal passager que cause une invention.—Le défaut d'ouvrage est plus fâcheux là où il n'y a pas de machines. —Elles finissent par multiplier les travailleurs.

Chapitre XIX. — De la révolution survenue dans le commerce, à l'occasion des machines à filer le coton. 192

Histoire du commerce du coton.—Invention des machines à filer le coton.—La fabrication des cotonnades enlevée à l'Inde.—La main-d'œuvre accrue par l'introduction des machines.—Cet accroissement n'a pas eu lieu aux dépens de l'Inde.—Travaux accessoires à l'industrie du coton.—Résumé.

DEUXIÈME PARTIE.

Application des principes de l'Économie politique aux diverses industries.

Chapitre Ier. — Vue générale de la production agricole . . . 205

De quoi se composent les produits agricoles.—Par qui sont remboursés leurs frais de production.—Utilité de l'appropriation foncière.—Elle convient même aux non propriétaires. — Quels sont les producteurs agricoles.

Chapitre II. — Des systèmes qui ont été mis en avant relativement à la production territoriale 209

Théorie du produit net.—Réfutation.—La société vit sur le produit brut, non sur le produit net.—Adam Smith.—Opinion de M. de Tracy.—Il n'y a d'autres richesses que celles que produit le travail; le service productif du sol contesté et défendu.—Opinion de Ricardo. — Le produit foncier fait partie des frais de production. — On a soutenu que la coopération du sol n'était autre chose que celle d'un capital.—Opinions de Buchanam et de Malthus.—Inconvénient des controverses.—Exposition du fait.—La terre est-elle productive de richesses sociales ?

Chapitre III. — Du servage de la glèbe. 226

De l'esclavage antique. — Servitude de la glèbe. — Aurore de l'affranchissement. — Obroc de Russie.

CHAPITRE IV. — Des faire-valoirs, des fermes et des métairies. . 231

De l'exploitation des terres par leurs propriétaires. — Mœurs nationales conservées chez les propriétaires. — Avantages et désagréments des faire-valoirs. — Les agriculteurs se plaignent du défaut de consommation.— De l'exploitation par des fermiers. —Des métairies.—Des baux emphithéotiques.

CHAPITRE V. — De la grande et de la petite culture 240

Le mode de culture n'est pas une affaire de choix.—Avantages des grandes entreprises. —Nombre d'hommes et de chevaux exigés par la culture.—La grande culture multiplie les villes et favorise les accumulations. — Incurie des paysans. — Tableau d'une petite culture qui prospère.—Mélange des cultures.—Bornes des entreprises d'agriculture.—De la culture en Irlande.

CHAPITRE VI. — De la culture du sucre et de l'esclavage des nègres. 245

La possession des colonies est moins importante qu'on l'a crue.—Elles ont fait payer le sucre cher. — Le système colonial est caduc. — La culture par les nègres est dispendieuse. — La coopération des maîtres imparfaite. — Causes véritables qui ont fait prospérer les îles à sucres. — Iniquité de la traite. — Difficultés que présente l'affranchissement.—De la culture à Haïti.

CHAPITRE VII. — Des pêcheries et des mines 255

Frais de production du poisson. — Étendue du marché. — Opérations de commerce liées à la pêche. — Terre-Neuve. — Morues et baleines. — Les mines sont plus importantes que la pêche. — Fer, or, argent, houille. — Importance du combustible. — Le monde finira par en manquer.

CHAPITRE VIII. — Vue générale des arts manufacturiers . . . 262

Les arts manufacturiers s'exercent sur des produits. — Les beaux-arts en dépendent. — Des arts nouveaux et des arts qui s'éteignent. — Arts physico-chimiques et arts mécaniques. — Arts manufacturiers exercés en ateliers, en chambres, en boutiques et dans les ménages mêmes des consommateurs. — Des systèmes à l'occasion des arts manufacturiers.

CHAPITRE IX. — Du choix des emplacements pour les manufactures 270

Communauté d'intérêts du producteur et du consommateur. — Des communications. — Des moteurs. — Population nombreuse. — Des migrations de l'industrie. — L'esclavage est contraire aux manufactures.

CHAPITRE X. — De l'étalonnage en manufactures 276

L'étalonnage est une source de bon marché — Pourrait être introduit dans la construction des maisons. — Inconvénients des changements de la mode.

CHAPITRE XI. — De l'emploi des moteurs aveugles relativement à l'intérêt des entrepreneurs 279

Un moteur distingué d'une machine. — L'invention des machines a favorisé l'emploi des moteurs. — Ce que coûte la force d'un moteur. — Des animaux employés comme moteurs. — Machines à vapeur. — Moteurs hydrauliques. — Du choix à faire. — Valeurs d'une chûte d'eau.

CHAPITRE XII. — De la comparaison, dans la pratique, de la somme des frais avec la valeur des produits. 287

Ce qui rend l'industrie manufacturière hasardeuse.—La valeur future d'un produit doit égaler les frais de production.—Appréciation de ces frais.—Travail de l'entrepreneur. — Capitaux engagés. — Luxe d'ostentation. — Luxe de solidité. — Dépense du capital circulant. — Économie de capitaux. — Économie de temps. — Frais qui naissent du régime intérieur d'une manufacture. — Évaluation des produits. — Qualités d'un entrepreneur. — Connaissances spéciales. — Connaissances générales. — Audace judicieuse. — Persévérance.

CHAPITRE XIII. — Vue générale de la production commerciale . 301

Le changement de lieu modifie un produit.—L'échange ne constitue pas le commerce. —Erreur de Condillac. — Le commerce produit. — Bourses de commerce et halles publiques. — Les produits matériels peuvent seuls être des objets de commerce.

Digitized by Google

CHAPITRE XIV. — Des différentes manières de faire le commerce et de ce qui en résulte 308

Commerce intérieur.—Commerce de détail. — Commerce extérieur. — Commerce de transport.—Commerce de spéculation.—Les commerçants ne vivent pas aux dépens des consommateurs.—Comment chaque commerce concourt à la production.

CHAPITRE XV. — Comparaison entre le commerce intérieur d'un pays et son commerce extérieur 320

Motifs de l'importance attachée au commerce extérieur.—Notions historiques.— Importance réelle du commerce extérieur. — Création de valeur par les transports à l'intérieur.

CHAPITRE XVI. — Des moyens de transport. 326

Perfectionnement des moyens de transport.—De la navigation par les rivières. — Canaux. — Entraves d'une mauvaise administration. — Du cabotage.—Navigation maritime.—Economie dans les frais de transport.

TROISIÈME PARTIE.

Des échanges et des monnaies.

PREMIÈRE DIVISION. — DES ÉCHANGES.

CHAPITRE Ier. — De la nature et de l'effet des échanges 335

Un producteur ne peut pas produire tout ce qui lui est nécessaire. — Il a recours aux échanges. — Comment se compare la valeur des produits entre eux.

CHAPITRE II. — Des causes qui ouvrent de plus ou moins grands débouchés à nos produits 338

Unique obstacle à l'écoulement des produits. — Les produits s'achètent entre eux. — Chaque producteur est intéressé à la production de tous les autres. — Les peuples à la prospérité des autres peuples. — Nouveauté de cette doctrine. — Tous les produits ne surabondent pas en même temps.

CHAPITRE III. — Des bornes de la production 345

Condition essentielle pour qu'une chose soit un produit. — Quelles circonstances rendent les produits trop chers. — Le bon marché accroît la consommation. — Les lois peuvent rendre les produits trop chers pour la satisfaction qu'ils peuvent procurer. — Causes naturelles qui mettent les prix à un taux qu'on ne peut atteindre.

CHAPITRE IV. — Du prix courant et de la manière dont il s'établit. 352

Latitude dans les prix courants. — Rapport entre la quantité offerte et la quantité demandée. — Échanger deux produits c'est au fond échanger leur frais de production. — Les hommes font un classement de leurs besoins. — Le prix et l'utilité déterminent la demande. — Les fortunes des particuliers représentées par une pyramide. — Les frais de production bornent les quantités produites. — Des causes accidentelles qui influent sur les prix.

CHAPITRE V. — Du prix originaire des produits et de ce qui résulte de ses variations. 365

Le prix originaire ne varie pas également pour tous les produits.—La baisse est un avantage pour la société sans être une perte pour les producteurs.—Les nations en général sont devenues plus riches.

DEUXIÈME DIVISION. — DES MONNAIES.

CHAPITRE VI. — De la nature et de l'usage des monnaies . . . 372

On ne demande pas la monnaie pour la consommer. — Sa valeur n'est pas arbitraire.— On veut pouvoir la diviser sans l'altérer.—Elle est une marchandise.—Elle est un produit de l'industrie. — Elle a un prix courant. — Elle sert sans se consommer. — Elle diffère essentiellement des capitaux. — Elle n'est point un signe. — Elle sert d'appréciateur, mais n'est pas une mesure. — On lui a supposé une fixité qu'elle n'a pas.

Digitized by Google

Chapitre VII. — De la matière des monnaies 384

Avantages des monnaies d'or et d'argent.—Leur haut prix sans inconvénient.—La matière de la monnaie influe sur sa valeur, mais d'autres causes y influent aussi.

Chapitre VIII. — Du fondement de la valeur des monnaies . . 387

L'utilité des monnaies, premier fondement de leur valeur.—Quantité de monnaie dont on a besoin. — La quantité de monnaie qu'on a ne change rien à la valeur monétaire nécessaire.—L'argent monnayé se fond s'il baisse de valeur.—Il peut se maintenir au-dessus de la valeur du lingot.—Évaluation de sommes monétaires. — Quantité de métal d'argent que réclament les besoins de la France.—Quantité offerte.—Effet de l'alliage sur la valeur.

Chapitre IX. — Pourquoi la valeur de l'argent n'est pas tombée davantage postérieurement à la découverte de l'Amérique. . . 395

Quantité d'argent versée dans le monde par l'Amérique.—Nouveaux débouchés.—Usure qui détruit une partie du métal produit. — Richesses métalliques du Thibet. — La dépréciation de valeur du métal se continue.

Chapitre X. — De la valeur relative des différents métaux servant de monnaie 404

Complication du sujet.—L'or tire sa valeur de ses usages.—On consomme 45 fois plus d'argent que d'or.—Qualités spéciales de l'argent. — On ne peut établir le rapport de valeur entre les deux métaux dans les monnaies. — Un seul est en réalité une monnaie. — Monnaie de cuivre et de billon.

Chapitre XI. — De la fabrication des monnaies métalliques . . 409

Du métal lingot.—Avantage de l'empreinte.—Devrait-on conserver une monnaie nationale ? — Une monnaie de compte est un mot sans réalité. — Des noms donnés aux monnaies.—Qui doit supporter la perte du frottement ?

Chapitre XII. — Du bénéfice qu'il est possible de faire sur la fabrication des monnaies. 414

Une loi ne peut procurer ce bénéfice.—La valeur de la monnaie dépend de sa rareté. —Inconvénient de la fabrication gratuite. — Les suppléments à la monnaie en font baisser la valeur.—Crise de 1826.—Droits perçus au Mexique. — Une bonne monnaie circule à l'étranger.—Monnayage en France.

Chapitre XIII. — Des tentatives qu'on a faites pour avoir une mesure des valeurs 420

Une mesure des valeurs devrait être invariable.—Adam Smith propose de prendre le travail.—Mais le prix du travail est variable.— Le prix moyen du blé l'est moins.— Sa valeur est mieux connue qu'aucune autre. — Pour des temps différents dans les mêmes lieux, on peut prendre le blé. — Pour des lieux différents dans les mêmes temps, les métaux précieux.

Chapitre XIV. — De la valeur des métaux précieux comparée à celle du blé, en remontant aux temps anciens 427

Valeur en argent d'un hectolitre de blé dans l'ancienne Athènes. — A Rome. — Sous Charlemagne.—Sous Charles VII. — Découverte de l'Amérique. — Prix du blé à diverses époques de 1514 à 1789. — Dégradation de la valeur de l'argent. — Valeur relative de l'or et de l'argent.—Plus de capitaux répandus sur la terre.—Effet des impôts.—Nous sommes mieux pourvus de toute chose qu'on ne l'était autrefois.

Chapitre XV. — Évaluation des sommes historiques 438

Les métaux précieux insuffisants pour évaluer les sommes historiques.—Essais d'évaluation.—Le *talent* d'Athènes.—Paye d'un soldat grec.—Perle de Servilie.—Trésor public ravi par César.—Sesterce romain.—Sommes du moyen-âge. — Monnaies de Charlemagne.—Contributions sous Louis XII.—Fortune des Médicis.

Digitized by Google

CHAPITRE XVI. — Des monnaies de papier 445

Ce nom est réservé aux papiers non-remboursables.—Valeur réelle des papiers-monnaies.—Cause des dépréciations.—Reprise de valeur.—Billets de la banque d'Angleterre.— Malheurs qui ont accompagné leur reprise de valeur.—Avantages à retirer d'une monnaie de papier. — Proposition de Ricardo pour en soutenir la valeur. — Assignats français.—Inconvénients des monnaies de papier.—Résumé.

TROISIÈME DIVISION. — DES SIGNES REPRÉSENTATIFS DE LA MONNAIE.

CHAPITRE XVII. — Caractères généraux des signes représentatifs. 457

Différence entre la monnaie et un signe représentatif.—Services que ce dernier peut rendre.—Valeur d'un billet.—Transmission facile.

CHAPITRE XVIII. — Des billets de confiance et des banques de circulation 459

Un billet est un agent de circulation.—Escompte.—Billets à ordre et billets au porteur. —Principe des banques de circulation.—Les billets déprécient l'unité monétaire.— Font exporter la monnaie métallique.—Qui profite de l'accroissement de capital.— Les porteurs de billets sont des prêteurs pour une banque. — Ce qui borne l'émission des billets. — La banque de France reçoit et paie pour les particuliers. — Réserve en garantie des billets. — Prudence avec laquelle a été gérée la banque de France.

CHAPITRE XIX. — Abus des banques de circulation 471

Des priviléges exclusifs pour les banques.—Conséquences de la multiplication des billets.—Multiplication des banques en Angleterre.—Crises qui en ont été la suite.— Nécessité de borner les émissions.—La monnaie seule peut servir de gage à des billets au porteur et non les hypothèques territoriales.—Emprunts des gouvernements aux banques.—Exemples fournis par l'histoire de toutes les banques.

CHAPITRE XX. — Des banques de dépôt et des virements de parties. 480

Les banques de dépôt ont presque entièrement disparu. — Exemple de virements de parties.—Ils suppléent à la monnaie sans en augmenter la masse.

CHAPITRE XXI. — Des billets à ordre, des lettres de change et du change avec l'étranger 483

Des billets.—De ce qui donne origine à la lettre de change.—De ce qui modifie sa valeur.—Cours du change.—Le pair du change.—Les variations du change sont bornées par les envois de marchandises.—Opérations d'arbitrage.—Comment on s'acquitte envers les pays où l'on n'a point fait d'envoi.—Notions historiques.

QUATRIÈME PARTIE.

Influence des institutions sur l'économie des sociétés.

CHAPITRE Ier. — Influence de la vie sociale sur la production des richesses, et de la production sur la société 495

La civilisation change la face de l'univers.— Produire et consommer forme le trait le plus saillant de la civilisation.—Sans association point de division du travail, point de développement des lumières.—L'homme isolé est misérable.—En quoi consiste le bonheur d'une nation.—Quels peuples sont avancés en civilisation.—L'industrie a tiré l'Europe de la barbarie. — Quelques hommes civilisés ne sont pas un peuple civilisé.

CHAPITRE II. — De l'influence du droit de propriété 506

Différentes manières d'envisager le droit de propriété.—L'appropriation du fonds est nécessaire comme celle du revenu.—La communauté des biens est incompatible avec la civilisation.—Des violations du droit de propriété.— L'intérêt privé ne doit pas toujours être sacrifié à l'intérêt public.—Des indemnités.— La propriété n'est efficacement protégée que par les mœurs.—L'appropriation des terres importe à ceux qui n'en ont pas.

Digitized by Google

Chapitre III. — Des différentes natures de propriétés 518

Utilité d'une classification. — Les propriétés sont ou des richesses naturelles, ou des fonds productifs, ou des produits. — De quoi se compose le fonds de toutes les fortunes.

Chapitre IV. — Des propriétés industrielles 520

Facultés naturelles et talents acquis.—Évaluation de ces propriétés.—Les fonds industriels ne sont pas transmissibles, mais peuvent devenir l'objet d'un contrat. — La conscription. — Toute restriction inutile est une violation de la propriété. — Esclavage. — La propriété industrielle fait partie des richesses sociales.

Chapitre V. — Des propriétés capitales et foncières 527

Il y a des capitaux fonciers et mobiliers. — Biens immatériels qui font partie de nos propriétés.—Les propriétés capitales sont des plus sacrées.—Du charme attaché à la propriété territoriale.—De ses inconvénients.

Chapitre VI. — Des propriétés littéraires 535

Leur nature particulière.—Des livres qui nous manquent.—Un privilége trop prolongé est inadmissible.—De sa durée équitable.—Reconnaissance à avoir envers les grands écrivains.

Chapitre VII. — Des différents systèmes de législation économique 539

Dissentiments sur le fondement des lois en général.—Les lois ne peuvent pas créer de la richesse. — Quelle est la véritable prime d'encouragement. — Intervention des gouvernements dans l'industrie.

Chapitre VIII. — Origine du système réglementaire 542

Origine des corporations.—Elles deviennent des monopoles.

Chapitre IX. — Des apprentissages, des maîtrises et de leurs effets 543

Objet qu'on se propose dans les corporations.—Elles privent un pays des talents étrangers.—Le public est victime des corporations.—Le monopole n'est pas toujours profitable aux monopoleurs.—Dépenses des corporations.—Elles arrêtent les progrès dans les arts.

Chapitre X. — Des arguments qu'on a fait valoir en faveur des corporations 551

Sont-elles un gage de la moralité de leurs membres?—La mauvaise qualité n'est pas toujours une fraude.—Des lois qui prétendent déterminer les procédés de fabrication. —Quel est le rôle utile du magistrat.—Les règlements qui sont un mal peuvent en certains cas prévenir un mal plus grand.

Chapitre XI. — Du système de la balance du commerce . . . 558

Notions historiques.—Ce système renversé par Adam Smith.—Il sert cependant encore de règle dans la pratique. — Source du gain en commerce. — Envois et retours. — Exportation du numéraire.—Un pays acquiert avec ses produits le numéraire qu'il exporte.

Chapitre XII. — S'il est avantageux à un pays de posséder des métaux précieux préférablement à toute autre marchandise . . 567

L'étendue du capital d'une nation ne dépend pas de la somme de son numéraire.—Un capital est essentiellement consommable. — Les nations ne se ruinent jamais réciproquement par le commerce.

Chapitre XIII. — Que le système de la balance du commerce se propose un résultat impossible 572

Causes qui influent sur le plus ou moins de demande des métaux précieux. — Nulle marchandise ne franchit plus facilement les frontières. — On n'importe pas au-delà des besoins.—Comment l'étranger s'acquitte des ventes qu'on lui fait.—Toutes les balances sont favorables.—Les faits sont conformes à cette théorie.—Les avantages qu'on retire du commerce sont réciproques.

Digitized by Google

Chapitre XIV. — De la prohibition des produits manufacturés . 583

Produits manufacturés et produits bruts.—Plus de main-d'œuvre n'est pas une indication de plus de profits.—Quel est le régime économique qui convient le mieux à une nation.—Quelles classes se multiplient avec moins de dangers.

Chapitre XV. — De la libre importation des marchandises étrangères et de l'avantage qu'une nation en retire 589

Le commerce étranger nous fait consommer nos produits sous une autre forme. — L'importation des produits étrangers favorise notre production. — C'est un moyen de produire à meilleur marché que de recourir à un échange. — Les prohibitions nous forcent de produire en suivant un mauvais procédé. — Tout droit équivaut à une réduction de notre revenu.—Les droits d'entrée ne sont tolérables que comme impôt.

Chapitre XVI. — Des précautions qu'il faut avoir avant d'ôter les prohibitions 599

Les entreprises existantes méritent des ménagements — Les indications de l'économie politique ne sont pas impérieuses et pressantes.—De la contrebande et de ses effets.

Chapitre XVII. — Si l'on favorise les manufactures nationales en empêchant la sortie des matières premières 603

Balles de laine de la chambre des pairs d'Angleterre.—Motifs de prohibitions.

Chapitre XVIII. — Réfutation de quelques arguments en faveur du système prohibitif 605

Est-on tributaire de l'étranger ? — On n'est jamais privé de ce que procure le commerce. — S'affranchir d'une importation équivaut à détruire une exportation.— Ce ne sont pas nos capitaux qui font travailler l'industrie étrangère.—Des représailles de douane.

Chapitre XIX. — Des traités de commerce 609

Ils portent sur de fausses bases.— Ce qu'ils devraient être.— Résumé sur le système prohibitif.

Chapitre XX. — Des encouragements et des primes 614

Le meilleur des encouragements est l'utilité des produits.— Primes d'exportation.— Restitutions de droits.—Sucres.—Primes pour la pêche.

Chapitre XXI. — Des brevets d'invention 618

Objet des brevets.—Législation difficile.—Abus des brevets d'importation.

Chapitre XXII. — Des colonies sous le rapport de l'économie des nations. 621

De la formation des colonies. — Des comptoirs commerciaux. — Commerce avec les pays lointains.—Convient-il à une colonie d'être indépendante?—Prospérité des Antilles.—A été exagérée.—Ses causes.—Politique des anciens.

Chapitre XXIII. — Résultats de la politique coloniale des Européens 628

Le système colonial fait que nous payons plus cher les denrées des tropiques. — Ce système n'agrandit pas nos débouchés.—Réciprocité imparfaite. — Frais d'administration des colonies.— Gêne éprouvée par nos ports de mer. — Des effets qui résulteraient de l'indépendance des colonies.

Chapitre XXIV. — Des sociétés par actions pour l'exécution des grands travaux d'utilité générale 637

Cas où l'autorisation du gouvernement est nécessaire.—Législation anglaise.—Utilité des enquêtes préalables.

Digitized by Google

CHAPITRE XXV. — Des compagnies privilégiées 642

Motifs de leur établissement.—Durée limitée.—Arguments en leur faveur.—Elles n'ont pas été utiles à leurs actionnaires.

CHAPITRE XXVI. — Digression sur l'origine, les progrès et la fin probable de la Compagnie anglaise des Indes. 646

Des premières compagnies des Indes.—Origine de la force militaire de la compagnie. Guerre des Français.—Ascendant que prend la compagnie.—Nature de son pouvoir. —Des princes protégés par les Anglais.—Sort des Indous.—La compagnie est dans la dépendance du ministère anglais.— Dettes de la compagnie. — Elle emprunte de quoi se partager des dividendes.—Ce que deviendra la compagnie.—Gouvernement de l'Inde par les Anglais.—Du génie entreprenant des Européens.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Digitized by Google

Digitized by Google

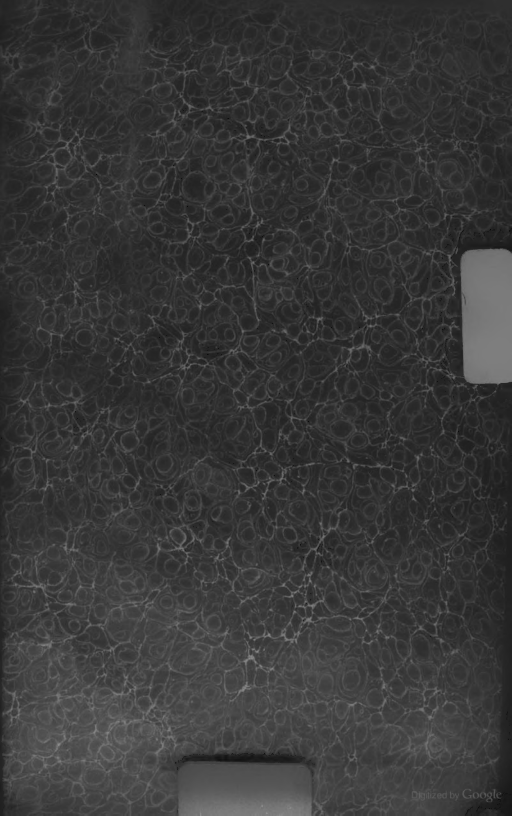

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google